Margaret Carnegie
Library

30878

Accession No.

Class R F 920.01 Book B615 v.36

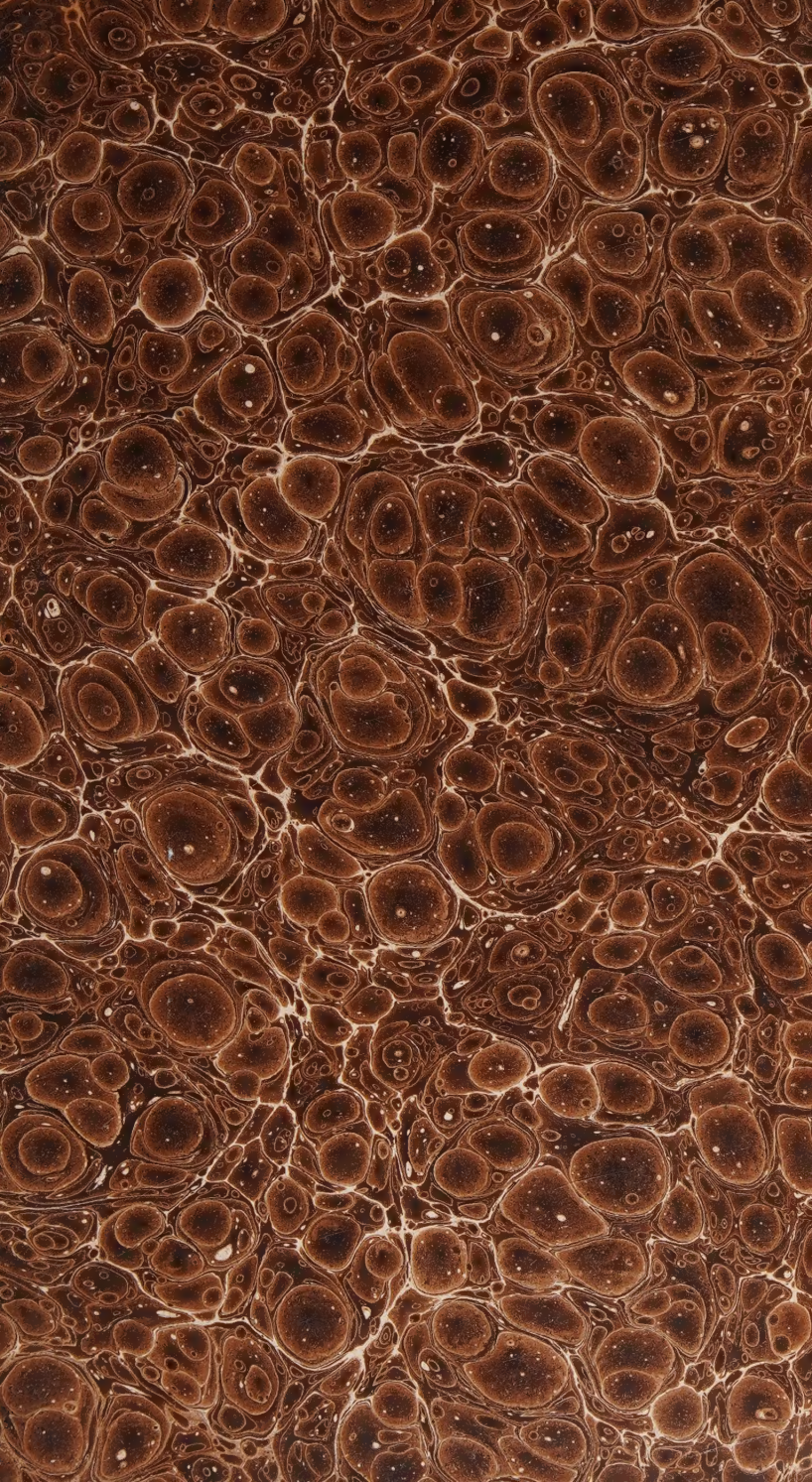

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/biographieuniver0036vari

Mills College Library
WITHDRAWN

BIOGR

UNIVE

ANCIENNE E

PRA — RAK.

Mills College Library
WITHDRAWN

E D'EVERAT,

AN, N°. 16.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

REDIGÉ PAR UNE SOCIETE DE GENS DE LETTRES ET DE SAV

On doit des égards aux vivants; on ne
que la vérité. (VOLT., *première Lett*

TOME TRENTE-SIXIÈ

A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAI

PLACE DES VICTOIRES, N°.

1823.

30878 30878

SIGNATURES DES AUTEURS

DU TRENTE-SIXIÈME VOLUME.

R
7
920.01
B615
v.36

MM.	
A. B—T.	Beuchot.
A—G—R.	Auger.
A. R—T.	Abel-Remusat.
A—T.	H. Audiffret.
B—N.	Bégin.
B—R j.	Barbier neveu.
B—U.	Beaulieu.
C—AU.	Catteau-Calleville.
C. M. P.	Pillet.
C—V—R.	Cuvier.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—G.	Depping.
D. G—O.	De Gérando.
D—G—S.	Desgenettes.
D—L—E.	Delambre.
D. L. P.	De La Place.
D—N—U.	Daunou.
D—P—S.	Du Petit-Thouars.
D—U.	Duvau.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E-G D-D.	Émeric-David.
E—S.	Eyriès.
F. P—T.	Fabien Pillet.
F—T.	Foisset aîné.
F—T j.	Foisset jeune.
G—CE.	Gence.
G—N.	Guillon (Aimé.)
G—RD.	Guérard.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—B—E.	Labouderie.
L—DE.	Lestrade.
L—M—E.	Lamette.
L—O.	Léo.
L. R—E.	La Renaudière.
L—S—E.	Lasalle.
L—Y.	L'Ecuy.
M—É.	Monmerqué.
M—ON.	Maaron.
M—T.	Marguérit.
N—H.	Nauche.
N—O.	Nicolo-Poulo.
P—C—T.	Picot.
P. D—T.	Paul Duport.
P—E.	Ponce.
P. L.	Prévôt-Lutkens.
P. P. p.	Prevost, professeur.
P—S.	Périès.
R—D.	Reinaud.
R—R.	Roger.
SI—D.	Sicard.
S. M—N.	Saint-Martin.
S—R.	Stapfer.
S. S—I.	Simonde Sismondi.
St. S—N.	Saint-Surin.
S—V—S.	De Sevelinges.
T—D.	Tabaraud.
T—NN.	Tann (Le baron de).
V—R.	Verger.
V. S. L.	Vincens-Saint-Laurent.
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
Z.	Anonyme.

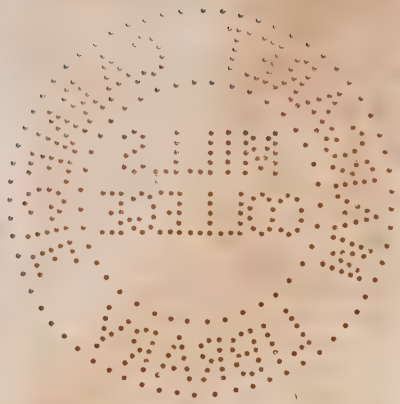

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

P

PRADES (Jean-Martin de), théologien, doit la sorte de célébrité qui s'est attachée à son nom, uniquement à une *Thèse* irréligieuse, qui fut comme le premier signal d'une agression ouverte contre le christianisme, jusqu'alors attaqué seulement par des ouvrages clandestins. Il était né, vers 1720, à Castel-Sarrazin, d'une famille noble. Comme ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, il vint continuer ses études à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, et prit, avec les ordres sacrés, ses premiers degrés en théologie. Il forma, bientôt après, une liaison assez intime avec les principaux rédacteurs de l'Encyclopédie, et fournit à cet ouvrage plusieurs articles, tels que celui de *Certitude*. Il se présenta, vers la fin de 1751, pour recevoir le doctorat; et, après avoir rempli les formalités d'usage, il soutint, le 18 nov., en Sorbonne, une *Thèse* qui causa le plus grand scandale. On reconnut qu'il y avançait des propositions contraires à la doctrine de l'Eglise, sur l'essence de l'ame, sur les notions du bien et du mal moral, sur l'origine de la société, sur la loi naturelle, et sur la religion révelée, sur l'économie des lois de Moïse, sur les miracles, etc.; enfin, qu'il poussait l'oubli des convenances au point de comparer les guérisons opérées par Jésus-Christ à celles qu'avait pu faire Esculape. Elle fut censurée par la Sorbonne: plusieurs prélats s'empressèrent de la condamner; et le parlement de Paris décréta l'auteur. L'abbé de Prades, à qui le duc de Richelieu avait offert un asile avec des secours, crut plus prudent de se réfugier en Hollande; il y composa son *Apologie* (1752, in-8°.), à laquelle Diderot joignit une troisième partie, qui renferme la réfutation d'un mandement que l'évêque d'Auxerre venait de publier contre la Thèse de l'abbé de Prades (*V.* Diderot, XI, 318). Cette *Apologie* fut, à son tour, réfutée par le savant père Brotier, en 1753 (*V.* Brotier). Sur les recommandations de Voltaire et du marquis d'Argens, l'abbé obtint, quelques mois après, la place de lecteur du roi de Prusse, et se rendit à Potsdam, où il fut accueilli comme une victime de la persécution. Voltaire, qui reçut l'abbé de Prades à Berlin, et qui lui donna le surnom de *frère Gaillard*, le trouvait naïf, gai, instruit et capable de s'instruire, intrépide dans la philosophie, dans la probité, et dans le mépris pour les fanatiques et les fripons (*V.* la *Correspond. générale*). Quoi qu'il en soit, l'abbé eut le bonheur de plaire à Frédéric; et il

en reçut, outre une pension, deux canonicats, l'un à Oppeln, et l'autre à Glogau : mais l'affection que lui témoignait le roi, ne pouvait manquer d'exciter la jalousie des courtisans. Pendant la guerre de Sept-Ans, l'abbé de Prades s'était retiré dans Magdebourg : accusé d'être en correspondance avec un secrétaire du duc de Broglie, et de l'instruire des mouvements de l'armée prussienne, il fut mis aux arrêts dans sa chambre ; mais, comme Frédéric sut bientôt qu'il n'avait mandé que des nouvelles indifférentes, il eut la ville pour prison. A la paix, il reçut l'ordre de se rendre à Glogau, avec le conseil de ne pas sortir de cette ville sans nécessité, et surtout de ne s'y mêler et de ne parler de rien (*Voyez* les *Souvenirs de Berlin*, par Thiébault, troisième édition, IV, 368). L'abbé de Prades obéit ; il s'était reconcilié depuis long-temps avec l'Eglise, par une rétractation solennelle des principes contenus dans sa Thèse : il devint archidiacre du chapitre de Glogau, et mourut dans cette ville, en 1782. Il est auteur de l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique de Fleury* (supposé) *traduit de l'anglais*, Berne (Berlin), 1767, 2 vol. pet. in-8°. La *Préface*, comme on sait, est du roi de Prusse ; elle est remplie d'invectives contre le christianisme. On trouva, dans les manuscrits de l'abbé de Prades, une *Traduction complète de Tacite*, que l'académicien Mérian, chargé de l'examiner, jugea très-bien écrite, et aussi fidèle que pouvait l'être une traduction française : elle n'a cependant point été imprimée ; et l'on ignore ce qu'est devenu le manuscrit. On assure qu'avant sa sortie de France, l'abbé de Prades travaillait à un *Traité sur la vérité de la Religion* : s'il a terminé cet ouvrage, il est également resté inédit. W—s.

PRADON, poète décrié, sur lequel il existe fort peu de détails positifs, naquit à Rouen (1). L'époque de sa naissance est ignorée. Le prénom de Nicolas qu'on lui donne généralement n'est peut-être pas le sien (*Voyez* J.-B. Michault, 2e note). Il vint, d'assez bonne heure dans la capitale, où il fit jouer, en 1674, *Pirame et Thisbé*, avec un brillant succès, dont il fut redevable aux ennemis de la gloire de Racine. L'année suivante, *Tamerlan* ou la *Mort de Bajazet*, qui valait un peu mieux, n'obtint pas les mêmes applaudissements ; ce qu'il ne manqua point d'attribuer aux efforts de l'envie. Sa réponse si connue à l'aîné des princes de Conti, en sortant de la première représentation, prouve, quand on la supposerait inventée par la malignité, quelle idée on se formait de son ignorance. Le prince lui ayant fait observer qu'il plaçait en Europe une ville située en Asie, il répondit : « Je prie » votre altesse de m'excuser, car je » ne sais pas trop bien la chronolo- » gie. » Quoi qu'il en soit, voici comment, dans un Avertissement *au lecteur*, il ose s'exprimer sur le mérite de sa pièce : « Peut-être vi- » vra-t-elle autant sur le papier que » certains ouvrages qui ne tirent leur » succès que de la déclamation, dont » les acteurs sont les maîtres, et qui » ne réussit que pour eux. » C'était désigner ouvertement Racine, qui prenait la peine de former ses acteurs ; c'était faire entendre que ceux-ci, pour lui plaire, s'attachaient exclusivement à bien jouer ses pièces.

(1) Sur la paroisse de Saint-Vivien, en 1632, selon les *Mem. biogr. et littér.* de M. Guilbert, II, 285.

Ebloui par les encouragements d'une violente cabale, Pradon se fit un jeu de lutter contre le grand homme qui consolait la France de la vieillesse de Corneille. En 1677, il opposa *Phèdre et Hippolyte*, dont la composition lui avait à peine coûté trois mois, au fruit admirable d'un travail de plusieurs années. Le triomphe passager qu'il remporta, est, sans contredit, l'un des scandales les plus affligeants que notre littérature ait à déplorer. On connaît le sonnet que madame Deshoulières eut alors le malheur de composer (*Voy.* son article). Trop sensible à l'humiliation de paraître un moment vaincu par son indigne rival, l'auteur de tant de chefs-d'œuvre condamna, pendant douze ans, son génie à une entière inaction, malgré les exhortations courageuses de Despréaux, consignées dans une de ses belles Epîtres (la septième). Racine le fils nous apprend quels furent les moyens employés par la duchesse de Bouillon et le duc de Nevers, son frère, pour rendre inévitable la chute de *Phèdre*. Ils dépensèrent quinze mille francs à retenir les premières loges pendant les six premières représentations de l'une et de l'autre pièce (*Mémoires sur la vie de Jean Racine*, 1808, page 66). Voulant donner le change au public, l'écrivain méprisable qui profitait des manœuvres de la haine, ne rougit pas d'élever la voix contre la persécution, et de signaler ses adversaires comme des intrigants de coulisses, accablés par « l'arrivée » d'un second Hippolyte à Paris. » Il se déchaîna surtout contre Despréaux, dont il parodia deux vers (2 de la manière suivante :

La cabale en pâlit, et vit en frémissant
Un second Hippolyte à sa barbe naissant.

« La satire, dit-il ensuite, est une » bête qui ne me fait point de peur, » et que l'on range quelquefois à la » raison, etc. » C'est ainsi qu'il préludait aux critiques dont nous aurons lieu de parler. Subligny vanta le plan de Pradon, qu'il mit au-dessus de celui de Racine. Le *Dictionnaire historique* a confirmé sur parole ce jugement absurde dicté par l'animosité. C'est ce qui paraît avoir déterminé Laharpe à le réfuter, par une analyse à laquelle il n'y a rien à répliquer (*Cours de littérature*, 1821, tome v, pages 564-578). Voltaire s'est amusé à rapprocher la déclaration d'amour d'Hippolyte dans les deux pièces, pour faire connaître le style des deux poètes (*Préface de la première édition de Mariamne*). Si la description du monstre passe pour être trop poétique dans la bouche de Théramène, assurément on ne fera point le même reproche au récit que Pradon met dans celle d'Idas. On peut s'en convaincre par ces vers-ci :

Sa forme est d'un taureau; ses yeux et ses nazeaux
Répandent un déluge et de flammes et d'eaux.

« Toute la différence qu'il y a entre » Pradon et moi, c'est que je sais » écrire, » disait Racine. Cela est vrai; mais, comme cette différence en suppose une très-grande dans la manière de sentir et de penser, elle établit un intervalle immense entre l'un et l'autre. Que l'on examine, en effet, les conceptions qui semblent leur être communes; et l'on verra qu'elles sont aussi différentes que leurs facultés. Si l'on s'en rapporte à l'auteur le plus disposé à se flatter avec une excessive complaisance, la *Troade*, jouée en 1679, captiva l'*attention particulière* de Louis XIV. De

(2) La famille en pâlit, et vit en frémissant
Dans la poudre du greffe un poète naissant.
(*Épître* v, vers 115-116.)

toutes ses pièces, *Statira* (fille de Darius, veuve d'Alexandre), est celle dont il se félicite le moins. Il espère cependant « que la lecture » pourra n'en pas déplaire, puis- » qu'elle a paru assez bien écrite aux » plus délicats. » Les compilateurs d'anecdotes ont répété, d'après Vigneul Marville (Bonav. d'Argonne), que Pradon alla se placer dans la foule du parterre, afin d'entendre les jugements dont sa tragédie serait l'objet; que, pour se mieux déguiser, il se réunit à ceux des spectateurs qui la sifflaient; qu'un mousquetaire en prit la défense contre lui-même, sans le connaître; qu'ayant persisté dans son improbation simulée, il perdit son chapeau et sa perruque, donna un soufflet, reçut plusieurs coups de plat d'épée, et gagna tristement la porte pour faire panser ses blessures. Ces détails ont bien l'air d'un conte imaginé à plaisir. Comment se persuader qu'un rimeur gonflé d'amour-propre siffle une de ses productions, et se batte contre l'un de ses plus chauds partisans.? En 1688, *Regulus* eut vingt-sept représentations de suite; aussi l'auteur, dans l'ivresse de sa gloire, qu'il croyait assurée, commence-t-il sa Préface par ces mots: « Le succès » de Régulus a été si grand, que son » titre seul pourrait servir d'apolo- » gie pour répondre à quelques cri- » tiques. » Lorsque le comédien Baron remit, en 1722, cette pièce au théâtre, elle n'y reparut pas sans éclat. Elle n'est dépourvue ni d'intérêt ni d'art dans la conduite: la diction en est faible, sans doute, mais elle est assez pure; et quelquefois même elle a de la noblesse. Il serait possible d'en conclure que l'auteur, avec beaucoup plus de travail, avec beaucoup moins de présomption, aurait figuré peut-être au rang des écrivains qui méritent quelque souvenir. Il rend, à la vérité, son héros amoureux, suivant un vieil usage, alors trop généralement consacré. S'il n'a pas vu qu'il aurait été plus convenable de s'en écarter, il a du moins senti que son sujet ne lui permettait pas d'y déférer entièrement. Pour y avoir introduit peu d'amour, il se croit obligé d'employer une excuse: « Je n'y en pouvais, dit-il, mettre » davantage avec bienséance. » *Scipion l'Africain*, représenté en 1697, est la seule pièce qu'il n'ait pas fait précéder d'une préface. Saint-Marc, dans son Commentaire sur Boileau, l'attribue à de Prades, sans toutefois appuyer d'aucune autorité une opinion contraire au sentiment commun, et démentie par des témoignages contemporains. Selon toute apparence, il a voulu parler d'*Arsace, roi des Parthes*, que le Royer de Prades fit jouer en 1666, long-temps avant que Pradon fût en évidence, et que l'on donne mal-à-propos à celui-ci, comme le remarque Niceron. Telles sont les sept tragédies publiées sous ce titre: les *Œuvres de Pradon, divisées en deux tomes*, nouvelle édition, corrigée et augmentée, Paris, 1744, in-12. Le père Niceron fait mention d'une *Antigone*, si mal reçue, qu'elle ne fut pas imprimée. *Electre, Germanicus* et *Tarquin* eurent le même sort. La seconde de ces trois pièces est la moins inconnue, à cause d'une épigramme de Racine. Quoique *Scipion* soit inséré parmi les œuvres de l'auteur, l'existence en serait ignorée sans une autre épigramme, qui est de J.-B. Rousseau. L'article Pradon, dans les *Anecdotes dramatiques*, offre un résumé dont il n'est pas inutile de rapporter les principaux passa-

ges. « On ne peut sans injustice, y » est-il dit, refuser à ce poète de l'es» prit, de l'imagination, de la faci» lité, etc..... Ceux qui ne prononcent point d'après les vers de Despréaux, avouent qu'il » savait con» duire régulièrement une tragédie, » en ménager les incidents, y placer » des peintures vives, des traits heu» reux, des situations intéressantes, » quelquefois neuves; des mouve» ments forts et véhéments. » Les éditeurs des *Annales poétiques* adoptent à-peu-près cette décision. Ce concert d'éloges semble devoir être d'un certain poids; mais il démontre seulement que les faiseurs de recueils et de compilations trouvent bien plus commode de se copier, en prononçant sur la foi des anciens journaux, que de lire les ouvrages soumis à leur examen. Il n'est point d'auteur tragique dont la lecture soit plus insipide que celle de Pradon. Pour la supporter, il faut s'être imposé l'obligation de le juger en conscience : si quelquefois il réveille l'attention fatiguée, ce n'est guère que par l'excès du mauvais goût et de la platitude. Ses moments d'inspiration sont si rares, et si peu soutenus par l'expression, qu'il serait difficile de découvrir chez lui un morceau irréprochable. Nous exceptons Régulus, dans lequel il s'est vraiment surpassé. L'abbé Sabatier avance qu'il avait surtout du talent pour la poésie légère, et que « l'on a retenu « plusieurs de ses madrigaux » (*Les Trois siècles de la litterature française*). Il est cependant versificateur encore plus trivial dans ses poésies fugitives que dans ses pièces de théâtre. D'ailleurs, on ne cite de lui que ce quatrain, envoyé à une personne dont il ne pouvait toucher le cœur, ce qu'il voyait par les lettres qu'il en recevait :

Vous n'écrivez que pour écrire;
C'est pour vous un amusement.
Moi, qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

Ce reproche aimable et délicat s'adresse, suivant Sabatier, à Mlle. Bernard, auteur de la tragédie de *Brutus*. Pradon effectua la menace qu'il avait faite de se venger des traits lancés par Despréaux. Il publia d'abord un examen du Discours au roi, et des trois premières Satires, que sa modestie ordinaire lui fit intituler : le *Triomphe de Pradon*, 1684, in-12. Dans le frontispice, il est représenté sous la figure de Mercure, qui fustige un satyre, par ordre de la justice. Ensuite il donna ses *Nouvelles Remarques sur tous les ouvrages du sieur D****, 1685, in-12. Il y passe en revue les neuf premières Satires, les neuf premières Épîtres, l'Art poétique et le Lutrin. Le ressentiment l'égare au point de le faire presque toujours déraisonner et descendre au-dessous de lui-même. Ces deux opuscules, auxquels il n'a pas mis son nom, sans toutefois le cacher, sont curieux par la bassesse du langage, par l'excès du ridicule, par une insigne mauvaise foi. Saint-Marc lui attribue aussi le *Satirique françois expirant*, Cologne, 1689, volume de 58 pages qui roule uniquement sur la IIIe. Satire, et suivant lequel on remarque plus de six mille fautes considérables dans les ouvrages de Despréaux. Pradon exhale encore son animosité dans plusieurs pièces de vers contre ce dernier, ainsi que dans une comédie contre Racine, intitulée : le *Jugement d'Apollon sur la Phèdre des anciens*. Niceron, qui prend à la lettre les hyperboles du satirique contre les femmes, trouve *fort judicieuse* la réponse que lui fit Pradon; réponse injurieuse et fort pla-

te. Il est divertissant de voir celui-ci, dans son *Épître à Alcandre*, insulter à l'amitié respectable de nos deux poètes les plus parfaits :

Si Boileau de Racine embrasse l'intérêt,
A défendre Boileau Racine est toujours prêt;
Ces rimeurs faux-filés l'un l'autre se chatouillent,
Et de leur fade encens tour-à-tour se barbouillent.

Si Pradon s'était contenté de suivre la carrière dramatique, sans autre ambition que d'étendre la mesure de ses talents par le travail, on lui aurait peut-être accordé quelque estime pour des succès mérités; ou, dans le cas contraire, on aurait oublié sa fécondité malheureuse: mais une aveugle présomption lui fit croire qu'il pourrait, sans le secours de l'étude, s'élever au-dessus des plus hautes renommées. Il arma contre lui de redoutables adversaires; et la plus fâcheuse célébrité s'est, pour jamais, attachée à son nom. Son épitaphe fut probablement composée d'avance:

Ci-gît le poète Pradon,
Qui, durant quarante ans, d'une ardeur sans pareille,
Fit, à la barbe d'Apollon,
Le même métier que Corneille.

Suivant les biographes, il mourut d'apoplexie à Paris, en janvier 1698, dans un âge très-avancé. Il aurait eu soixante-six ans, d'après M. Guilbert, qui l'a fait naître en 1632; mais il doit être né postérieurement à cette date, puisque dans la préface de Tamerlan, imprimée en 1676, il parle de lui comme «d'un jeune auteur qui commence,» en se comparant, d'une manière indirecte, à Racine, qui avait alors trente-sept ans. St. S—n.

PRÆPOSITIVUS, théologien du treizième siècle, est qualifié *Cremonensis*, dans quelques-uns des manuscrits de ses ouvrages. Albéric de Trois-Fontaines le dit né en Lombardie; et Tiraboschi l'a compris au nombre des Italiens qui ont cultivé les lettres. On ignore la date de sa naissance; mais il avait probablement déjà fait un assez long séjour à Paris, lorsqu'il devint, en 1206, chancelier de l'église de cette ville: en cette qualité, il s'engagea à la plus exacte résidence, par un serment consigné dans un acte de l'évêque Odon, qui est daté de 1207, et dont Claude Héméré, du Boulay, Casimir Oudin, ont transcrit le texte latin, comme un monument des rapports du chancelier de la cathédrale avec les écoles. On a lieu de croire que Præpositivus n'a pas conservé longtemps cette dignité; car Albéric lui donne un successeur dès l'an 1209. Il faut qu'il soit mort en cette année-là, ou qu'il se soit retiré dans sa patrie, ce qui est moins probable. Cependant Ducange et Oudin le font vivre jusqu'en 1217, parce qu'Albéric reparle de lui après 1209; mais c'est à l'occasion des chanceliers qui lui ont succédé, et sans faire entendre qu'il vécût encore. Son principal ouvrage est une Somme de théologie, dont on n'a rien imprimé, sinon quelques pages à la suite du Pénitential de Théodore. Le surplus est inédit; mais les copies manuscrites en sont fort nombreuses, ce qui prouve qu'on a fait, au moyen âge, beaucoup d'usage de ce livre. Il s'en est retrouvé des manuscrits en Italie, en Angleterre, en diverses abbayes et cathédrales de France; dans les bibliothèques des maisons de Sorbonne et de Navarre; et il en subsiste plusieurs dans celle du Roi à Paris. Præpositivus, comme les autres docteurs de son temps, expliquait le Maître des sentences (*V.* Lombard, XXIV, 641-642), dans ses livres, et dans ses leçons publiques. Il a composé aussi un Commentaire du Psautier, que la bibliothèque du Roi possède

manuscrit, et qui, bien que tout-à-fait distinct de la Somme, est rédigé dans le goût et dans les formes de la scholastique. On conservait, à Saint-Victor, ses sermons qu'Alberic déclare excellents. Enfin, il a laissé un livre sur les Offices divins, que dom Pez a remarqué parmi les manuscrits d'une bibliothèque de Saltzbourg. Quoique admiré par Alberic, et cité honorablement dans la Somme de saint Thomas, Præpositivus n'occupe qu'un rang fort obscur parmi les théologiens : ses écrits n'ont excité aucune curiosité, parce qu'en effet ils ne contiennent rien qui ne se rencontre ailleurs sous les mêmes formes. D—N—U.

PRÆTORIUS (Matthieu), docteur luthérien, né à Memel en Prusse, vivait dans la dernière moitié du XVII^e. siècle. Il avait été quelque temps secrétaire de Jean Sobieski, roi de Pologne. Depuis il exerça pendant vingt ans, en qualité de ministre, les fonctions pastorales à Nibhudz. De longues études sur l'origine, les causes et la nature de la réformation de Luther, lui avaient fait entrevoir que la scission qui en fut le résultat, n'avait pas eu de motifs légitimes; qu'en beaucoup de choses, les deux communions semblaient se rapprocher; qu'il y aurait peut-être moyen de s'entendre sur les points de division, et qu'il ne serait pas impossible de se réunir. Pénétré de cette idée, Prætorius composa un ouvrage intitulé : *Tuba pacis ad universas dissidentes in Occidente ecclesias, seu Discursus theologicus de unione ecclesiarum.* Ce livre, publié, pour la première fois, à Amsterdam, en 1685, fut envoyé par l'auteur à l'université de Kœnigsberg; et l'on imagine bien qu'il ne manqua pas de docteurs protestants qui en entreprirent la réfutation. Presqu'en même temps, ou peu après, un autre personnage s'occupait de ce projet de réunion sous des auspices plus imposants. Christophe Royas de Spinola, d'abord religieux de l'ordre de saint François, puis successivement évêque de Tina et de Neustadt, et confesseur de l'impératrice Marie Thérèse, femme de Léopold I^er., travaillait dans les mêmes vues. L'évêque de Neustadt était habile théologien, et fort instruit dans les matières de controverse, surtout quant aux points qui divisent l'Église romaine de la Confession d'Augsbourg. Il avait eu des conférences avec les protestants, et il sut leur inspirer de la confiance. L'empereur Léopold, à qui il avait fait part de son plan, l'approuva et investit l'auteur des pouvoirs nécessaires pour traiter cette affaire importante. On sait que Bossuet, à qui l'évêque de Neustadt en référa, prit part à la discussion, et qu'ensuite il s'établit, sur le même sujet, une correspondance entre l'évêque de Meaux et Leibnitz, laquelle malheureusement n'eut aucun résultat (*V.* Molanus, XXIX, 280). Il paraîtrait, d'après les dates, que l'initiative de cette œuvre désirable appartiendrait à Prætorius, quoiqu'on ne voie pas que, dans toute la correspondance, il ait été fait aucune mention de lui ou de son livre. Au reste il ne se contenta pas d'écrire et d'inviter les communions dissidentes à revenir à une religion si longtemps professée dans le pays où elles subsistent : il voulut donner l'exemple, et rentra dans le sein de l'Église; il y reçut même le sacerdoce, obtint la cure de Strasbourg (en Prusse), et ensuite la prévôté de Weiherstadt en Poméranie. Il y mou-

rut, en 1707, avec la réputation d'un prélat vertueux et éclairé. Outre l'ouvrage ci-dessus, qui fut réimprimé à Cologne en 1811, on a de Prætorius : I. *Orbis Gothicus*, Oliva, 1684, 4 part., in-fol.; curieux et recherché. II. *Mars gothicus*, 1691, 1698, in-fol.; suite du précédent. III. Un Mémoire sur l'ancienne langue des habitants de la Prusse, inséré tom. 2 des *Acta Borussica*. IV. Une *Histoire de Prusse* demeurée inédite, mais dont on trouve quelques fragments dans l'*Erlæuterte Preussen*. La *Tuba pacis*, etc., a été nouvellement traduite en allemand, par M. Biuterin, curé catholique à Bilk, près Dusseldorf, et publiée à Aix-la-Chapelle, sous le titre d'*Appel à la réunion, adressé à toutes les églises d'Occident qui diffèrent dans leur croyance*. Le traducteur y a joint une Préface et des Notes savantes. L—Y.

PRAM (Chrétien), poète danois, né en Norvége, en 1756, remporta, dès sa première jeunesse, des prix de poésie à la société royale des belles-lettres de Copenhague, qui fit imprimer les pièces couronnées, dans le Recueil de ses mémoires. En 1785, il fit paraître un poème épique en quinze chants, intitulé *Stærkadder*, d'après le nom du personnage principal, héros fameux dans l'histoire des temps héroïques du Nord. Ce poème n'est pourtant pas du genre sérieux; et Pram a été inspiré plutôt par la Muse de l'Arioste que par celle d'Homère. Les littérateurs danois conviennent que, quoique la verve du poète se ralentisse souvent, sa composition renferme de très-beaux passages. Il fit trois tragédies : *Damon et Pithias*, 1789; *Frode et Fingal*, 1790; *Olinde et Sophronie*, insérées dans le Recueil dramatique de Rahbek. Ces pièces, trop froides pour le théâtre, mais bien versifiées, ont eu peu de succès sur la scène. Ses trois comédies, le *Nègre*, l'*Ecole du mariage* et le *Puits*, n'ont pas été imprimées. Il a écrit aussi un opéra sérieux, *Lagertha*, imprimé dans la *Minerva* de son ami Rahbek, 1789, et un opéra comique, la *Sérénade* ou les *Nez meurtris*, 1795. Dans ses Contes en prose, il prit pour modèle le genre léger et badin de Voltaire; on estime ses héroïdes et ses idylles. Il coopéra, avec Rahbek, à la rédaction de la *Minerva*, qui fut long-temps le meilleur recueil périodique littéraire du Danemark, et qui a duré depuis 1785 jusqu'en 1807. Il a aussi fourni plusieurs morceaux intéressants aux Mémoires de la Société de littérature scandinave, dont il était membre, tels qu'un Discours, avec des Notices, sur la statistique du Danemark, et un Mémoire sur la population de la Scandinavie. Pram était membre de l'administration générale du commerce et de l'économie publique à Copenhague, et avait le titre de conseiller-d'état. Dans sa vieillesse, il obtint un emploi plus lucratif dans l'île Saint-Thomas, aux Antilles, où il mourut, en décembre 1821, après moins de deux ans de séjour. D—G.

PRASLIN (Charles et César du Plessis). *V.* Choiseul.

PRASLIN (César-Gabriel de Choiseul, duc de), pair de France, lieutenant-général des armées du roi, ministre-d'état, etc., né à Paris, le 15 août 1712, de Hubert de Choiseul et de Louise-Henriette de Beauvau, remplaça, dans l'ambassade de Vienne, son cousin, le duc de Choiseul-Stainville, lorsque celui-ci fut appelé, en 1758, au ministère des affaires

étrangères. Deux ans après, il revint à Paris recevoir ce département même du duc de Choiseul, qui le lui remit, gardant, pour le moment, ceux de la guerre et de la marine. Ce fut M. de Praslin, alors appelé le comte de Choiseul, qui, après avoir négocié de concert avec son parent, signa le traité de 1763, par lequel fut terminée la malheureuse guerre de Sept-Ans : en la prolongeant, on n'eût fait qu'accoître les malheurs de la France, et s'exposer à la nécessité de recevoir des conditions plus rigoureuses. On céda le Canada, que l'on ne pouvait reconquérir ; et cet abandon fut compensé par la restitution de nos plus riches colonies. Dunkerque ne put être soustrait à la servitude qui lui avait été imposée en d'autres temps : mais à peine la paix eut-elle été signée, que se préparèrent de toutes parts, dans nos ports, les moyens de balancer un jour la puissance navale de nos éternels rivaux, et de soulever leurs états d'Amérique. Le comte de Choiseul fut, à cette époque, créé duc et pair, sous le nom de duc de Praslin. Il rendit à son cousin le ministère des affaires étrangères, et reçut celui de la marine, qu'il a depuis conservé. C'est lui qui, avec une suite et un zèle que l'état de sa santé ne semblait pas permettre, répandit, parmi les officiers, un vif desir d'instruction, et exigea d'eux des connaissances positives. Les élèves furent soumis à des examens sévères : Borda fut admis dans le corps de la marine, auquel ses talents devaient être si utiles ; Chabert et Cardonie furent chargés de lever, l'un la carte de la Méditerranée, l'autre celle des parages de Saint-Domingue. Deux grands voyages furent exécutés pour s'assurer de la perfection des nouvelles montres marines de Leroi, et Berthoud, etc. Ce fut aussi le duc de Praslin qui conçut le projet d'un nouveau voyage autour du monde, qu'un seul Français avait fait jusqu'à cette époque ; et, il ne négligea aucun moyen d'en assurer le succès, et de le rendre utile à la navigation et aux sciences (*V.* Bougainville). Lorsqu'il fut disgracié, il s'occupait déjà depuis long-temps d'un code de législation pour les colonies, lequel aurait tendu efficacement, mais sans secousses, à rendre le plus bel hommage à l'humanité par une amélioration successive du sort des esclaves. Cependant la plus grande activité régnait dans les arsenaux : d'habiles ingénieurs soumettaient leurs procédés aux lois d'une théorie perfectionnée, et portaient l'art de la construction plus loin que les Anglais eux-mêmes. Quelques-uns de ces ingénieurs, demandés par la cour d'Espagne, allèrent à Cadix, à Carthagène, et jusque dans l'île de Cuba, donner à nos fidèles alliés des leçons et des exemples. Lorsque le duc de Praslin partagea (24 déc. 1770) la disgrace de son cousin (*Voy.* Choiseul, VIII, 433), il laissa dans nos ports soixante-dix vaisseaux de ligne, cinquante frégates, et, dans les magasins, les bois et tous les matériaux nécessaires pour accélérer de nouvelles constructions. D'immenses travaux avaient agrandi et fortifié le port de Brest ; et l'artillerie de la marine avait été entièrement régénérée. A l'époque où Louis XV exila ses ministres, tout était prêt pour commencer la guerre avec une supériorité due à des forces réelles, autant qu'à la fausse sécurité qu'on avait su inspirer à nos ennemis. Le duc de Praslin aussi simple, aussi

modeste que le duc de Choiseul était brillant, et confiant dans ses forces, passait assez généralement pour être soumis à l'influence de son cousin : et cependant il est très-vrai que jamais celui-ci n'a rien fait sans le consulter; qu'en toutes occasions, il lui montrait une déférence qui prouve combien il sentait l'utilité de ses conseils. Le duc de Praslin avait toujours aimé et cultivé les lettres; il écrivait avec noblesse et pureté : on en peut juger par un écrit qu'il publia au commencement de la guerre d'Amérique, pour réfuter une assertion révoltante. Beaumarchais, enivré des espérances de fortune que lui inspirait son commerce clandestin avec les insurgés, et se croyant, sans doute, déjà devenu une puissance, s'avisa, lors des premières hostilités, de publier en son propre nom, une espèce de manifeste contre la Grande-Bretagne. Il s'y indignait d'un prétendu article secret du traité de 1763, par lequel la France aurait consenti à limiter le nombre de ses vaisseaux. Rien n'était plus faux : non-seulement une telle condition n'avait jamais existé, mais les négociateurs anglais n'avaient même pas osé former une si odieuse prétention. Les deux ministres, auteurs du traité, crurent, avec raison, devoir protester contre une calomnie si injurieuse au nom français, et dont l'opprobre eût rejailli sur eux. Le duc de Praslin mourut le 15 octobre 1785 : il était membre honoraire de l'académie des sciences; et l'on a son Éloge par Condorcet. Z.

PRAT (Du). *V.* Duprat.

PRATEOLUS. *V.* Dupréau.

PRATEUS. *V.* Després (Louis).

PRATILLI (François-Marie), savant et laborieux antiquaire napolitain, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Capoue, consacra sa vie entière aux recherches d'archéologie et à l'étude des inscriptions et des médailles, et mourut, en 1770, âgé d'environ soixante ans. Indépendamment d'une édition de l'*Historia principum Longobardorum*, enrichie de la Vie de l'auteur (*V.* Camille Pellegrini, XXXIII, 284); de Notes et de Pièces inédites, Naples, 1749-54, 5 vol. in-4°., dont les trois derniers contiennent de nombreuses Dissertations de Pratilli, on a du savant chanoine de Capoue : I. Des *Lettres* sur différents objets d'antiquités, insérées dans la *Raccolta Calogerana : Lettera nella quale si spiega un antico marmo, in cui si fa memoria di Giove Ortense*, tome XXVIII; — *Lettera sull'indagamento del sito dell' antico Equotutico negl' Irpini*, tome XXX; c'est aujourd'hui Foggia dans la Capitanate; — *Lettera nella quale, sulla spiegazione di un antico marmo di fresco scavato, si chiarifica l'esistenza della colonia di Bauli* (peuple de la Campanie), tome XXXIX; — *Lettera sopra una moneta di Guglielmo II, il Buono, monarca delle due Sicilie*, tome XLIV. II. *Della via Appia riconosciuta e descritta da Roma a Brindisi lib. IV*, Naples, 1745, in-fol. Cet ouvrage est plein d'érudition, et orné de cartes qui représentent la voie Appienne (*V.* Appius Claudius, II, 335), et les plans des villes que traversait ce chemin, l'un des plus beaux ouvrages des Romains. L'auteur y a inséré un grand nombre d'inscriptions inédites et une foule de détails curieux, parfois éloignés de son sujet, mais qui attestent l'étendue de ses recherches. L'abbé Gesualdo lui re-

proche de n'avoir pas su profiter assez des Mémoires qui lui avaient été communiqués, pour donner à son livre toute la perfection dont il était susceptible. (Voy. les *Osservazioni critiche sopra la storia della via Appia*, Naples, 1756, in-4°.) On trouve deux longs extraits de l'ouvrage de Pratilli, dans le *Journal des savants* de 1750. III. *Lettera di una moneta singolare del tiranno Giovanni*, ibid., 1748, in-8°. C'est l'explication d'une monnaie unique du tyran *Jouannes* ou Jean, qui, s'étant fait proclamer empereur à Rome, en 423, après la mort d'Honorius, fut, bientôt après, assiégé dans Ravenne, et finit par tomber au pouvoir de Théodose-le-Jeune, qui lui fit trancher la tête, au mois de mai 425. IV. *De' consolari della provincia della Campania, Dissertazione*, ibid., 1757. V. *Della origine della metropolia ecclesiastica della chiesa di Capoa, Dissertazione*, ibid., 1758, in-4°. Pratilli s'attache à défendre les droits de la métropole de Capoue, et à démontrer sa prééminence sur celle de Bénévent, contre l'opinion de Pompée Sarnelli et d'autres écrivains. W—s.

PRATO (Jérôme da), savant philologue, né, vers 1710, à Vérone, après avoir terminé ses études avec succès, entra dans la congrégation de l'Oratoire, dite des Philippins (*V.* S. Philippe Neri), partagea sa vie entre l'enseignement et l'étude, et mourut en 1782. Il est principalement connu par l'édition qu'il a donnée de l'*Histoire* de Sulpice Sévère, Vérone, 1741-54, 2 vol. in-4°., et qui est encore la meilleure de cet ouvrage. L'impression en est très-belle; et le texte, revu sur d'anciens manuscrits, passe pour être assez correct. Enfin le savant éditeur l'a enrichie de Notes et de Dissertations, dans lesquelles il éclaircit plusieurs faits historiques, ou répond aux critiques de Jean Leclerc (*Voy.* Sulp. Sévère). Ce travail de Prato a été jugé très-rigoureusement par les rédacteurs des *Acta eruditorum Lipsiensium* (V. l'ann. 1759). On cite encore de lui : I. Une *Dissertation* sur l'épitaphe de Pacificus, archidiacre de Vérone, insérée dans la *Raccolta Calogerana*, tomes XI et XIV (*V.* Pacificus, XXXII, 338). II. *De chronicis libris ab Eusebio Cæsariensi scriptis et editis; accedunt græca fragmenta ex libro primo olim excerpta à Syncello*, Vérone, 1750, in-8°. W—s.

PRATT (Charles), comte Camden, jurisconsulte anglais, dont le père était parvenu, en 1718, à l'emploi de président du banc du roi, naquit en 1713. Après avoir reçu une bonne éducation à Éton et à l'université de Cambridge, il fréquenta le barreau, et se fit recevoir avocat. Pendant plusieurs années, sa clientelle fut si peu nombreuse, qu'il se vit au moment d'abandonner cette profession. En 1754, il fut nommé au parlement par le bourg de Downton, dans le Wiltshire; cinq ans après il obtint la place de greffier ou juge-assesseur de Bath, et, la même année, celle de procureur-général du roi. Au mois de décembre 1761, il fut appelé à la présidence de la cour des plaids communs, et reçut le titre de chevalier; et en 1762, le grade d'avocat du roi (*serjeant at law*). Pratt présida la cour des plaids communs avec autant de dignité que d'impartialité, et montra une profonde connaissance de la législation civile et politique de son pays. Lorsque Jean Wilkes fut arrêté et conduit à la tour sur un *war-*

rant général (1), Pratt lui accorda un *habeas corpus* ; et lorsque Wilkes se présenta, le 6 mai 1763, devant la cour des plaids communs, ce magistrat, impartial comme la loi, le déchargea de son emprisonnement à la Tour, après avoir exposé l'affaire avec un rare talent. La conduite qu'il tint dans cette occasion, et dans l'affaire des imprimeurs du North-Briton, lui fit obtenir une grande popularité. Le lord maire, les aldermen et le conseil commun de la ville de Londres, lui offrirent les franchises de leur corporation dans une boîte d'or, et firent placer son portrait à Guildhall, avec une inscription honorable. Le corps (*the guild*) des marchands de Dublin, et la corporation des chirurgiens-barbiers de la même ville, lui adressèrent aussi leurs franchises. D'autres villes en agirent de même à son égard. En 1765 il fut créé pair de la Grande-Bretagne, sous le titre de baron Camden; et, au mois de juillet 1766, il succéda à lord Northington, dans l'office de grand-chancelier. Quoiqu'il eût été élevé à la pairie sous l'administration Rockingham, il n'en soutint pas tous les actes dans le parlement; il se prononça au contraire avec la plus grande vigueur contre l'acte déclaratoire, qui reconnaissait au parlement le droit de faire des lois obligeant, dans tous les cas, les colonies. Quelque idée que l'on puisse se faire des opinions de lord Camden, on ne peut disconvenir qu'il ne conservât uniformément son indépendance. Il la poussa au point de parler en faveur de la suspension de la loi pour empêcher l'exportation du blé à une époque où l'on craignait la disette, quoiqu'il sût bien qu'il encourrait par-là la haine publique. Ayant, à cette occasion, fait une réponse sardonique à lord Temple, il fut vivement tancé par *Junius ;* mais il ne donna aucune attention aux invectives de cet écrivain mystérieux (Lettre 60) (2). Il sut obtenir l'estime de tous les partis, dans l'exercice de ses fonctions de lord chancelier. Sa perspicacité, ses talents, sa connaissance aprofondie des lois et de la constitution de son pays, la clarté avec laquelle il exposait ses opinions, et son extrême politesse, mêlée de dignité, faisaient obtenir à ses décisions le respect et la confiance : mais comme il persista dans son opinion contre la taxe des Américains, à laquelle il s'opposa fortement et publiquement toutes les fois que l'occasion s'en présentait, il reçut en 1770 la démission de son emploi. Le parlement s'étant assemblé au mois de novembre de la même année, lord Camden s'éleva avec vigueur, dans la chambre haute, contre les principes professés par lord Mansfield, sur la liberté de la presse et les droits des jurés (*V.* MANSFIELD); et il s'engagea, d'après la loi et les précédents, à prouver publiquement, que, malgré l'approbation donnée par tous les juges du banc du roi aux doctrines de son adversaire, elles étaient en opposition avec la législation de l'Angleterre. Mais lord Mansfield refusa d'accepter le défi ; et les hommes éclairés et impartiaux purent croire qu'il ne gardait le silence que parce qu'il n'avait aucune raison péremp-

(1) Ordre d'arrestation conçu en termes généraux, sans désigner nominativement la personne ou les personnes qu'il concerne.

(2) L'auteur des Lettres de *Junius*, dans la dernière Lettre qu'il a écrite, rend néanmoins justice aux grands talents et aux belles qualités de lord Camden.

toire à opposer à son antagoniste. Lord Camden continua de s'opposer aux mesures adoptées contre les Américains : mais, au mois de mars 1782, le ministère ayant été renouvelé en conséquence des désastres éprouvés par les armes anglaises en Amérique, lord Camden fut nommé président au conseil, emploi qu'il conserva jusqu'à la fin de sa carrière; si l'on en excepte, cependant, le court espace de temps que dura le ministère de la *coalition*. Il fut un des fermes appuis de W. Pitt, contre les principes désorganisateurs des révolutionnaires français. Nommé comte, au mois de mai 1786, il mourut le 18 avril 1794. Des écrivains appellent lord Camden le grand boulevard de la loi anglaise. On lui attribue un pamphlet intitulé : *Recherches sur la nature et l'effet du writ d'*habeas corpus, *le grand boulevard de la liberté anglaise*, etc., etc. Lord Camden avait épousé une fille de Nic. Jeffreys. D—z—s.

PRATT (Samuel-Jackson), écrivain anglais, né à Saint-Yves, dans le comté de Huntington, le jour de Noël 1749, d'une très-bonne famille, fut élevé à Felstead, collége du comté d'Essex. Abbot Roding, manoir de cette famille, situé dans le dernier comté, est connu dans l'histoire, pour avoir été la résidence de lord Capels, et pour avoir servi quelque temps d'asile à Elisabeth, poursuivie par la jalousie de sa sœur Marie. Pratt éprouva aussi très-jeune les vicissitudes de la fortune : ses parents n'approuvèrent point une inclination sur laquelle il avait fondé des espérances d'établissement. Ces contrariétés, non-seulement lui occasionnèrent de grandes pertes d'argent en procès, mais nuisirent au développement de ses dispositions naturelles. Cependant peu d'écrivains anglais ont plus que lui contribué à l'instruction et à l'amusement de leurs compatriotes; ses nombreux ouvrages se font remarquer par la délicatesse des sentiments et par l'éclat de l'imagination. Aussi plusieurs des recueils, si abondants dans la littérature anglaise, sont ornés de morceaux choisis qui lui appartiennent. Il embrassa un instant l'état ecclésiastique, et il habitait Peterborough en 1771, lorsqu'il envoya, à l'*Annual register* de Dodsley, une belle Élégie intitulée, les *Perdrix*, et trois autres petites pièces de vers qui décelaient un talent précoce. Le poème de la *Sympathie*, et celui des *Pleurs du génie*, furent très-bien accueillis : le premier eut six éditions en peu de temps; et le dernier, composé au moment de la mort de Goldsmith, a été placé en tête d'une belle édition des poésies de ce dernier, après avoir été imprimé séparément. L'*Ombre de Shakspeare*, poème en l'honneur de Garrick, fut souvent récité sur le théâtre; les personnages des pièces que cet acteur représentait le mieux, expriment leur douleur, dans ce poème, chacun selon son caractère. On distingua surtout le *Triomphe de la bienfaisance*, que Pratt composa dans l'intention de seconder le projet d'une souscription pour élever à Jean Howard une statue, que le modeste philanthrope refusa par deux lettres adressées aux souscripteurs. Dès 1774, Pratt avait quitté l'état ecclésiastique pour le théâtre; mais le peu de succès qu'il obtint dans les rôles d'*Hamlet* et de *Philaster*, quoiqu'il possédât supérieurement le talent de déclamer, le détourna de cette carrière. Il se mit alors à faire des livres, qu'il publia,

tantôt sous le voile de l'anonyme, tantôt sous le nom de *Courtney Melmoth*, et composa en même temps des pièces dramatiques. Il tira aussi parti de son talent pour la déclamation, en donnant des séances publiques en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Dans une de ces tournées, il se fixa quelque temps, vers 1782, à Bath, où il devint associé d'un libraire. Enfin, il voyagea sur le continent, pour y recueillir des observations et les publier à son retour. Pratt, ardent ami de l'ordre, a toujours manifesté de l'éloignement pour l'exagération des partis; il en donna des preuves dans l'année 1797, au moment de la révolte de la flotte, en composant deux Lettres, qu'il adressa *aux marins de la vieille Angleterre*, et *aux soldats anglais*. Ces lettres respirent l'énergie et le courage du véritable patriotisme : la première eut six éditions en quelques semaines. Il composa encore dans le même esprit une petite brochure intitulée : *Notre vieille forteresse sur le roc*. Pratt mourut à Birmingham, le 4 octobre 1814, après avoir éprouvé, comme on le voit, une grande variété d'événements dans sa vie. Ses autres ouvrages sont : I. *Observations sur les Nuits d'Young*, Londres, 1774, 1776, in-8°., en forme de lettres. II. *Pensées libres sur l'homme, sur les animaux et sur la Providence, contenant l'histoire de Benignus*, 1775-1777, 6 vol. in-12; nouvelle édit., 1783, 4 vol. in-12. L'auteur s'est peint lui-même sous le nom de *Benignus* ou du philantrope. Il paraît avoir voulu imiter la singularité de Sterne, et il n'a fait que nuire à l'intérêt de son ouvrage. Les *Pensées libres* contiennent plus de philosophie, de richesse d'idées, de tableaux variés que Tristam Shandy; mais si celui-ci fatigue par sa bizarrerie, son désordre et son obscurité, l'autre ne fatigue pas moins par la recherche, les longueurs et les répétitions. III. *Le Sublime et la beauté de l'Ecriture ou Essais sur des passages choisis des écrivains sacrés*, 1777, 2 vol. in-12. Les trois éditions qui ont suivi n'ont qu'un volume. IV. *Apologie de la vie et des écrits de David Hume*, 1777. V. *Voyages pour le cœur, écrits en France*, Londres, 1777, 2 vol., petit in-8°. VI. *L'Elève du plaisir*, Londres, 1779, 2 vol. in-12; trad. en français, par Lemierre d'Argy, Paris, 1787, 2 part. in-12. Cette critique des Lettres de Chesterfield a été jugée peu propre au but que l'auteur se proposait, de combattre les principes licencieux du seigneur anglais. Pratt composa un autre livre intitulé : l'*Elève de la vérité*, Londres, pour détruire l'impression qu'avait laissée le premier. VII. Le *Village de Shenstone, ou le nouveau Paradis perdu*, Londres, 1780, 3 vol. in-12. Le *Village de Shenstone* a pour objet de faire voir l'impossibilité d'établir une société utopienne, telle que le poète Shenstone l'avait imaginée. VIII. *Emma Corbett, ou les Malheurs d'une guerre civile*, Londres, 1781, 3 vol. in-12. Ce roman a eu neuf éditions; il a été traduit en français, d'abord par Sauseuil, sous le titre d'*Emilie Corbett*, Londres et Paris, 1783, 3 vol. in-12. Verlac en a donné une traduction abrégée sous le titre de *Hammon et Corbett*, Paris, 1789, in-12. IX. *Mélanges*, Londres, 1785, 4 volumes in-8°.; recueil qui contient plusieurs des pièces de poésie dont on a parlé. X. Le *Triomphe de la bienfaisance*, 2°. édit., Londres,

1786, in-4°. On attribuait ce poème, qui est le chef-d'œuvre de l'auteur dans ce genre, à plusieurs écrivains distingués, avant que Pratt eût réclamé l'honneur qui lui appartenait. XI. *Paysages en vers.* XII. L'*Humanité ou les droits de la nature*, poème, Londres, 1788, in-4°. Ce poème peut être considéré comme une suite de celui de la *Sympathie.* XIII. L'*Officier réformé* : trad. de l'anglais, Paris, 1788, 2 vol. in-12. Ce roman a été traduit de nouveau par M. F. G. Lussy, mais moins bien que la prémière fois, sous le titre de l'*Officier à la demi-paye*, Paris, Lenormant, 1803, 2 vol. in-12. XIV. *Glanures faites dans le pays de Galles, en Hollande, en Westphalie*, 1795; troisième édit., 1796; quatrième édit., 1798, 3 vol. in-8°. XV. *Glanures faites en Angleterre*, Londres, 1799, 3 vol. in-8°. XVI. *Tableaux de la chaumière*, *Poème*, 1803, in-4°. Ces trois derniers ouvrages ont eu beaucoup de succès; mais on reproche au premier des détails prolixes. XVII. *Secrets de famille*, 1797, 5 vol. in-12. L'auteur a fait des retranchements, l'année suivante, à une nouvelle édition, en 2 vol., de ce roman, qui a été traduit en français, par Mme. Mary Gay-Allart, 5 vol. in-18. XVIII. *Moisson dans l'intérieur* (Harvest home), *recueil composé de morceaux fournis par des amis des lettres, et de pièces anciennes*, 1805, 3 vol. in-8°. XIX. *John and Dame* (*ou les loyaux habitants de la chaumière*), poème, 1803, contenant la *Sympathie*, dixième édition, les *Paysages en vers*, et les *Tableaux de la chaumière.* XX. *Poésies*, 1808, in-8°. XXI. Le *Contraste*, poème, 1808, in-12. XXII. Le *Cabinet de la poésie, contenant les meilleures pièces des poètes, depuis Milton jusqu'à Beattie*, 1808, 6 vol. in-8°. XXIII. *The lower world*, poème, 1810, in-12. XXIV. *Description de Leamington-Spa*, dans le comté de *Warwick*, in-12. XXV. *Poémes et Recherches dramatiques de J. Brackct*, publiée avec sa vie, 1811, 2 vol. in-12. XXVI. Pièces de théâtre : la *Belle circassienne*, 1780, in-8°.; cette tragédie, dans laquelle le principal rôle fut rempli par la comtesse de Derby, eut un grand nombre de représentations; — l'*Ecole de la vanité*, comédie, 1785, in-8°.; — le *Nouveau cosmétique*, 1790, in-8°.; — le *Feu et la gelée*, opéra-comique, 1805, in-8°.; — *Hail fellow, wellmet* (le *Compérage*, drame, 1805, in-8°. — *Epreuves de l'amour*, opéra-comique, 1805, in-8°. Quatre autres pièces n'ont point été imprimées. B-R j.

PRAUN (Paul baron de), célèbre amateur des arts, né, en 1548, à Nuremberg, d'une famille patricienne, annonça, dès sa jeunesse, le goût qui fit le charme de sa vie. Il se rendit en Italie, où il vécut dans l'intimité des peintres les plus distingués de cette époque brillante, tels que les Carrache, Lanfranc, Jean de Bologne, etc.; il parcourut, pendant quarante ans, l'Italie et l'Allemagne, pour satisfaire sa curiosité, et parvint à former une collection de tableaux, digne d'un souverain. Elle venait d'être transportée à Nuremberg, où il se proposait d'achever, au milieu de sa famille, une vie que sa passion pour les chefs-d'œuvre des arts avait entièrement remplie; mais quelques jours avant celui qu'il avait fixé pour son départ, il mourut subitement à Bologne, le 16 juillet 1616. Sa collection, conservée

par ses descendants, a été décrite par de Murr, Nuremberg, 1797, in-8°., avec 7 planch., ce volume est orné du portrait de Paul de Praun (*Voyez* Murr, XXX, 456). Les amateurs recherchent encore le *Recueil d'estampes d'après les dessins du cabinet de Praun*, (gravé par Marcath et J. Théod. Prestel), Nuremberg, 1776-78, grand in-fol., contenant 48 pièces. — (George-André-Septime baron de Praun), savant numismate, de la même famille que le précédent, né à Vienne, en 1701, fut ministre-d'état à la cour de Brunswick, et mourut le 29 avril 1786. Il est auteur de quelques ouvrages, en allemand, estimés surtout des amateurs de la science monétaire; ce sont: I. *Traité des monnaies*, et principalement des monnaies allemandes, anciennes et modernes, Helmstadt, 1739, in-8°., ibid., 1741, in-8°.: l'auteur y ajouta, en 1768, un supplément, tiré seulement à 50 exemplaires. Outre les monnaies allemandes, ce livre traite des monnaies françaises, espagnoles, hollandaises, anglaises et danoises. La troisième édition, que l'on doit à J.F. Klotzch, Leipzig, 1748, in-8°., est augmentée des monnaies suédoises, russes et polonaises. II. *Collection numismatique de Brunswick-Lunebourg*, ou Recueil de monnaies, tirées des différents cabinets de ce pays, Nuremberg, 1747, in-4°. III. *Bibliotheca Brunsvico-Luneburgensis, scriptores rerum Brunsv. Lun. justo ordine dispositos exhibens*, Wolfenbutel, 1744, in-8°. Ce livre, qui est écrit en allemand, nonobstant son titre latin, est rare (*Voy.* la *Bibl. curieuse* de Dav. Clément, v, 277). L'auteur y fit, depuis, un supplément considérable, demeuré inédit, aucun libraire n'ayant voulu s'en charger. Le *Nouveau Mercure d'Altona* (1788, n°. 11, p. 88) en annonçait une nouvelle édition, totalement refondue par Wolfram, qui devait paraître à la foire de Pâques de la même année. IV. *Galerie complète des sceaux de Brunswick-Lunebourg*, 1779 et ann. suiv., 9 part. in-4°., tiré à 50 exemplaires. La seconde édition, donnée par A. Remer, professeur à Helmstadt, Brunswick, 1789, in-8°., est augmentée d'une Vie de l'auteur. V. En français: *Méditation sur l'excellence de la religion chrétienne*, 1767, in-8°. On lui a, mal-à-propos, attribué les *Anecdotes de la cour de France, sous Louis XIV et le régent, tirées principalement des lettres de la duchesse d'Orléans* (Charlotte-Elisabeth de Bavière), *avec un Essai sur l'homme au masque de fer*, Strasbourg (Brunswick), 1789, in-8°. (en allemand). Meusel nous apprend que ce livre est du comte Aug. Ferd. de Veltheim. W—s.

PRAXILLA de Sicyone cultiva la poésie avec distinction, et florissait, suivant Eusèbe, dans la lxxxiie. olympiade, quatre siècles et demi avant J.-C. Elle excella surtout dans la composition des *Scolia*, sorte de poésie qui se chantait dans les festins, suivant Athénée, qui, sous ce rapport, la place au même rang qu'Alcée et Anacréon. Elle s'exerça aussi dans le genre lyrique et dithyrambique. Le temps nous a privé de ses ouvrages. Tout ce qui s'en est conservé se réduit à un vers d'une Ode qui portait le nom d'Achille, à deux vers d'une autre Pièce, et à trois vers d'un de ses *Scolia*. Sur des fragments aussi courts, il est impossible de se former une idée du mérite de leur auteur. Antipater nomme Praxilla dans une de ses épi-

grammes, consacrée à la gloire des femmes qui se sont illustrées par leur talent poétique. Tatien rapporte que sa statue fut faite par Lysippe. SI—D.

PRAXITÈLE, statuaire grec, est un de ces maîtres éminemment illustres qui ont attaché leur nom aux grandes révolutions opérées dans les arts. Il n'est personne, disait Varron, quelque peu d'instruction qu'il ait reçue, qui ne connaisse Praxitèle. La plupart des auteurs anciens qui en ont fait l'éloge, le représentent comme s'étant distingué par une finesse dans les contours, par une grâce dans les attitudes, et surtout par une délicatesse dans l'expression des affections douces de l'ame, qui annoncent de nouveaux progrès dus à son siècle, et particulièrement à son génie. Une si puissante considération doit nous faire soigneusement rechercher l'époque à laquelle il appartient. Malheureusement aucun des écrivains qui ont parlé de ce célèbre sculpteur ne nous a fait connaître ni le lieu, ni l'année de sa naissance, ni le nom de son maître, ni la date de sa mort. Il est très-vraisemblable qu'il était Athénien : ce fait semble du moins se déduire de ce qu'il habitait Athènes dans sa jeunesse. Pline le place avec Euphranor à la CIVe. olympiade. S'il avait entendu indiquer, par cette date, l'âge moyen de Praxitèle, comme on l'a pensé généralement, il se serait évidemment trompé. Winkelmann, adoptant cette opinion sans discussion, a supposé que, dans la CIVe. olympiade, Praxitèle était sur le milieu de sa carrière. Il est résulté de cette fixation que, dans son système, ce maître a fleuri avant Lysippe. Praxitèle, suivant lui, a créé ce qu'il appelle le *beau style*, et c'est sous la main de Lysippe que cette manière a acquis ensuite sa plus haute perfection. Heyne, qui, dans son traité des *Epoques de l'art*, a relevé plusieurs erreurs de son illustre compatriote, place également Praxitèle à la CIVe. olympiade. Ce maître s'est trouvé par-là plus ancien que des artistes auxquels il a réellement succédé, et dont les ouvrages laissaient encore voir des imperfections qui disparurent sous son ciseau. L'universalité des modernes s'est conformée à la doctrine de ces deux savants. Personne n'a remarqué que Pline lui-même assigne directement ou indirectement trois époques bien distinctes à Praxitèle. Il le place d'abord à la CIVe. olympiade. Il dit ensuite, au chapitre deux du livre XXXV, que Praxitèle était contemporain du peintre Nicias, et qu'il n'était pas satisfait de ses ouvrages tant que Nicias ne les avait pas recouverts de son vernis encaustique. Or, Nicias était élève d'Antidote et celui-ci élève d'Euphranor. Il résulte de ce fait qu'il devait y avoir entre Euphranor et Praxitèle, bien que Pline les ait rangés sur la même ligne, une différence au moins de quarante ans, et que, par conséquent, si Euphranor appartient à la CIVe. olympiade, Praxitèle doit être placé au plutôt, pour son âge moyen, à la CXIIe. ou à la CXIIIe. Ceci est conforme au texte de Pline, qui dit (liv. XXXX, ch. XI), que plusieurs écrivains plaçaient Nicias à la CXIIe. olympiade; qu'il vivait encore sous Attale Ier., roi de Pergame; que ce roi lui offrit soixante talents de son tableau représentant la descente d'Ulysse aux enfers; et que le peintre, déjà riche, aima mieux faire présent de ce tableau à la ville d'Athènes, sa patrie.

Cet auteur ajoute que ce Nicias est bien celui dont il a parlé à l'occasion de Praxitèle : *hic est Nicias de quo dicebat Praxiteles*, etc. L'assertion de Pline, au sujet d'Attale, renferme une erreur. Attale ne monta sur le trône que la seconde année de la CXXIX^e^. olympiade. C'est Ptolémée Soter, lorsqu'il était roi d'Égypte, qui offrit à Nicias soixante talents de son tableau. Nous ne pouvons récuser à cet égard le témoignage de Plutarque et d'Ælien. Or, Ptolémée Soter ne fut déclaré roi que dans la CXVIII^e^. olympiade. C'est par conséquent vers la CXVIII^e^. que Nicias, déjà connu dans la CXII^e^., se trouvait parvenu au plus haut degré de sa gloire. Cet espace s'étend de l'an 332 à l'an 305 avant J.-C. Telle est aussi l'époque où florissait Praxitèle. Ce fait résulte non-seulement de ces passages de Pline, mais de plusieurs autres points historiques. Pausanias dit que Praxitèle se rendit célèbre trois générations après Alcamène. Pline place Alcamène, avec Phidias, à la LXXXIV^e^. olympiade. Cette fixation n'est point exacte. Alcamène étant élève de Phidias, il faut admettre entre eux une différence au moins de quinze ou seize ans; et cela nous place au plutôt, pour l'âge moyen d'Alcamène, à la LXXXVIII^e^. olympiade. De plus, nous savons qu'après la rentrée de Thrasybule à Athènes, Alcamène exécuta les deux statues colossales d'Hercule et de Minerve, que cet illustre banni et ses compagnons consacrèrent à Thèbes, dans le temple d'Hercule, en mémoire de l'hospitalité qu'ils avaient reçue des Thébains. Or, le retour de Thrasybule date de la première année de la XCIV^e^. olympiade : ce n'est donc pas trop avancer l'âge moyen d'Alcamène que de le placer à l'olympiade LXXXVIII^e^. Mais si, à ces quatre-vingt-huit olympiades nous en ajoutons vingt-trois, pour les trois générations qui séparent Alcamène d'avec Praxitèle, nous arriverons à la CXI^e^. olympiade; et en effet, à cette époque, ce dernier était jeune encore, mais il pouvait déjà s'être illustré par de grands ouvrages. Rien n'est plus connu dans les anecdotes des arts que l'amour de Praxitèle pour Phryné. Sa liaison avec cette courtisane ne se bornait point à un simple commerce de galanterie : elle était fondée sur une passion réciproque, que Phryné ne désavouait point, et dont, au contraire, elle tirait vanité. Il dut par conséquent y avoir entre ces deux personnages des convenances d'âge, autant que des rapports d'esprit et de goût. Or, c'est dans la CXI^e^. olympiade que Phryné brillait de tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. C'est dans la deuxième année de cette olympiade qu'Alexandre détruisit la ville de Thèbes; et c'est aussi vers ce temps, que Phryné dut offrir de la reconstruire. Cette jactance, brillante à quelques égards, n'aurait dû paraître que honteuse et ridicule, si lorsqu'elle amusa la Grèce, Phryné eût déjà été sur le retour. C'est pareillement dans la CXI^e^. olympiade qu'Apelles vit cette beauté célèbre sortant des eaux de la mer, aux fêtes d'Eleusis, et qu'il peignit, d'après ce modèle, sa Vénus Anadyomène. Cette date est obligée en ce qui concerne Apelles; car auparavant il était encore à l'école de Pamphile, où il n'entra, comme l'on sait, qu'après avoir reçu des leçons d'Ephore dans la ville d'Ephèse; et il partit pour l'Asie, à la suite d'Alexandre, d'où, après la mort de ce

prince, il se rendit à la cour d'Antigone et à celle de Ptoléméc. La passion de Praxitèle pour Phryné, doit dater de cette époque : elle continua les années suivantes, et donna occasion aux trois statues de Vénus, et aux deux statues de Phryné elle-même, que Praxitèle modela d'après sa maîtresse. Théophraste enfin, par son testament, que Diogène Laërce nous a conservé, légua aux philosophes Péripatéticiens un jardin où ils pourraient se livrer à leurs études, et dans lequel il voulut être inhumé. Auprès de ce jardin, il avait fait élever un temple et un musée, ornés de statues, de tables géographiques et d'autres monuments. Tous ces ouvrages ne se trouvaient pas terminés au moment de sa mort. Il ordonna qu'une statue d'Aristote, déjà exécutée, serait placée dans le temple. Il avait en outre demandé à Praxitèle une statue, grande comme nature, de Nicomaque, fils d'Aristote; déjà il avait payé à cet artiste le montant du modèle en argile : le marbre n'était pas achevé; il chargea ses exécuteurs testamentaires de faire terminer cette statue par le même sculpteur, et d'acquitter le restant de la dépense. Or, Théophraste, qui fut le successeur d'Aristote, comme chef de l'école des Péripatéticiens dans la CXIV^e^. olympiade, mourut la 3^e^. année de la CXXIII^e^. Rien ne peut faire présumer que son testament soit de beaucoup antérieur à sa mort : il est évident, au contraire, que Diogène Laërce n'aurait pas publié ce testament, si Théophraste eût exécuté lui-même les opérations dont il chargeait ses héritiers. On ne peut douter, d'un autre côté, que le Praxitèle dont il s'agit, ne soit bien l'auteur de la Vénus de Cnide; car il n'a existé dans l'antiquité que deux sculpteurs de ce nom, ainsi que nous le prouverons tout-à-l'heure par un passage d'une scholie de Théocrite, qui le porte textuellement; et le second de ces deux maîtres, qui était en même temps ouvrier en argent, florissait au temps de Cicéron et de Pompée. Il est par conséquent certain que Praxitèle, l'auteur de la Vénus de Cnide, vivait encore dans la 3^e^. année de la CXXIII^e^. olympiade. Ces synchronismes assignent des dates à chacune des principales époques de sa vie. On peut placer sa naissance vers la 4^e^. année de la CIV^e^. olympiade, c'est-à-dire, à l'an 361 avant J.-C.: c'est la date de sa naissance que Pline a prise pour son âge moyen. Dans la CXI^e^. olympiade, lorsqu'il conçut sa passion pour Phryné, il était âgé de vingt-six ans environ; et en l'an 286 avant J.-C., lors de la mort de Théophraste, il en avait soixante-quinze. Si l'on veut comparer l'état des arts et de l'instruction publique, entre Athènes et Rome, on trouve que Praxitèle naquit l'an 393 de la fondation de cette dernière ville, et qu'il était parvenu vers la fin de sa carrière en l'année 468. La fixation de l'âge de Praxitèle nous montre pourquoi Alexandre lui préféra Lysippe, lorsqu'il choisit un sculpteur qui fût seul autorisé à représenter son image. Lysippe qui exécuta, dans la CII^e^. olympiade, la statue de l'athlète Pyrrhus d'Élée, et qui vivait encore dans la CXIV^e^., lors de la bataille de Lamia, ne pouvait pas être âgé de moins de cinquante-neuf à soixante ans, lorsqu'Alexandre partit pour la guerre d'Asie; tandis que Praxitèle n'en avait alors que vingt-sept ou vingt-huit; et l'on conçoit qu'Alexandre dut préférer un maître illustré par plus de quarante ans de travaux, et jouis-

sant d'une immense réputation, à un jeune homme dont le nom était encore loin d'avoir un si grand éclat. Le fait rapporté par Pausanias, que les habitants de Thespies, après avoir consacré la statue de l'Amour, de Praxitèle, dans le temple de ce dieu, y placèrent une autre statue de la même divinité, de la main de Lysippe, ce fait ne change rien à la chronologie de ces deux maîtres, puisque Lysippe exerçait encore son art dans la CXII^e. olympiade, lors du passage du Granique, et même dans la CXIV^e. Un passage où Vitruve dit que Praxitèle sculpta un des quatre côtés du tombeau de Mausole, s'explique par lui-même; car l'auteur ajoute: *D'autres croient que ce fut Timothée.* Quelques-uns des ouvrages de Praxitèle se rangent, sinon d'une manière absolument certaine, du moins avec toute apparence de vérité, sous des dates qui correspondent à celles que nous venons d'établir. Les sculptures, apparemment en bas-relief, qui, suivant le témoignage de Strabon, couvraient presque en entier l'autel du temple d'Ephèse, ne furent exécutées, suivant les écrits du même auteur, qu'après que les reconstructions du temple eurent été achevées. Or l'incendie qui le ravagea, eut lieu la première année de la CVI^e. olympiade. On voit que vingt-deux ans après, ou la seconde année de la CXII^e., lorsqu'Alexandre alla y sacrifier à Diane, les travaux étaient terminés ou sur le point de l'être, puisque déjà on y avait placé une statue de Philippe, roi de Macédoine; mais ils ne durent pas être achevés long-temps auparavant. Nous pouvons donc admettre que les sculptures de Praxitèle, placées dans ce temple, appartiennent à la CXI^e. olympiade ou tout au plus à la CX^e. Le Satyre d'Athènes et le Cupidon de Thespies, furent aussi au nombre des productions de sa jeunesse. Il donna ce dernier chef-d'œuvre à Phryné (*Voyez* ce nom, XXXIV, 240); et par une suite de ces habitudes des Grecs, chez qui des idées élevées s'unissaient si fréquemment aux égarements des passions et aux excès même de la licence, elle en fit hommage à la ville de Thespies, sa patrie, qu'Alexandre venait de dévaster. Il fut consacré dans un ancien temple de l'Amour; et grâces à cette destination religieuse, il devint une sorte de dédommagement pour une ville qu'avait ruinée le fléau de la guerre, et que, sous le gouvernement des Romains, des oppresseurs avides dépouillèrent successivement de tout ce qu'elle renfermait de précieux. Thespies n'est plus rien, dit Cicéron: mais elle conserve le Cupidon de Praxitèle; et il n'est aucun voyageur qui n'aille la visiter pour connaître cette belle statue. Cet Amour était en marbre: ses ailes étaient dorées; il tenait son arc à la main. Caligula le fit transporter à Rome; Claude le rendit aux Thespiens: Néron les en priva de nouveau; il fut alors placé sous les portiques d'Octavie, où, peu de temps après, un incendie le détruisit. Il paraît que Praxitèle exécuta deux autres figures de l'Amour, toutes deux en bronze, soit que ces figures fussent de simples répétitions de celui de Thespies, soit qu'il eût changé quelque chose dans la composition. Elles sont mentionnées, l'une et l'autre, dans les descriptions de statues antiques de Callistrate. La ville de Parium, dans la Propontide, possédait une autre statue de l'Amour, de la main de Praxitèle. Celle-ci était

en marbre, comme celle de Thespies : c'est celle qui enflamma, disait-on, la passion d'Architas de Rhodes. Lorsque Néron enleva celle de Thespies, les habitants en firent faire une copie aussi en marbre, par un sculpteur athénien, nommé Ménodore, à qui Pline attribue quelques autres ouvrages. C'est enfin une autre répétition en marbre de la statue de Thespies, et de la main de Praxitèle, que Verrès ravit à Heïus, riche citoyen de Messine, et dont il orna son musée. La multiplicité de ces répétitions nous dit assez quelle estime avait obtenue le monument original. Le Satyre ou le Faune auquel Phryné préféra le Cupidon, fut placé à Athènes, dans un temple situé sur la rue des Trépieds. Il était en bronze; sa réputation, accrue de jour en jour, le fit surnommer *Périboëtos* ou le *Célèbre*. Ce fut sans doute, aussi, pendant la jeunesse de Phryné, que furent exécutées les deux statues de Vénus qui illustrèrent la ville de Cos et celle de Cnide. La première était vêtue, la seconde était nue. On sait quelle fut l'admiration de l'antiquité pour ce dernier chef-d'œuvre. Le Jupiter de Phidias, et la Vénus de Cnide, de Praxitèle, paraissent avoir été regardés, dans des genres différents, comme les deux productions les plus achevées de la sculpture grecque. Tout le monde connaît ce mot de Pline : *De toutes les extrémités de la terre, on navigue vers Cnide, pour y voir la statue de Vénus.* Le roi Nicomède offrit aux Cnidiens, s'ils voulaient la lui céder, d'acquitter, en échange, la totalité de leurs dettes, qui étaient fort considérables. Ils refusèrent cette proposition; et c'est avec raison, ajoute Pline, *car ce chef-d'œuvre fait la splendeur de leur ville.* Une troisième statue de Vénus, pareillement en marbre, se voyait dans la ville de Thespies. Les deux statues de Phryné datèrent à-peu-près du même temps, c'est-à-dire de la CXIII^e^., de la CXIII^e^ ou de la CXIV^e^. olympiade. Phryné devait être jeune encore, mais il fallait aussi que sa renommée l'eût dès long-temps ennoblie aux yeux de la Grèce, lorsqu'elle osa ériger elle-même sa statue dans le temple de Delphes. Cette statue était en bronze doré : elle fut placée entre celle d'Archidamas, roi de Lacédémone, et celle de Philippe, père d'Alexandre. Sur la base était tracée cette inscription : *Phryné, Thespienne, fille d'Epicleus.* Cratès disait que cette statue était un trophée de l'intempérance des Grecs. Plutarque ajoute, en rapportant ce mot, que Cratès n'aurait pas dû moins s'indigner de voir, dans le temple de Delphes, tant de statues honorer les guerres intestines par lesquelles la Grèce avait déchiré son propre sein, et Apollon entouré des honteux témoignages de l'avarice et de l'inhumanité des rois et des peuples. L'autre statue de Phryné était en marbre. Ce furent les habitants de Thespies qui l'érigèrent dans leur propre ville. Ils la placèrent dans le temple de l'Amour, auprès de la statue de Vénus, que nous venons de citer. Une des productions les plus considérables de Praxitèle, ce furent les sculptures dont il orna les deux frontons du temple d'Hercule, de la ville de Thèbes : elles représentaient les travaux d'Hercule. Il est assez vraisemblable qu'elles furent exécutées vers la deuxième année de la CXVI^e^. olympiade, lorsque Cassandre rebâtit réellement la ville de Thèbes. Mais on peut d'autant moins l'affirmer, qu'Alexandre ne détruisit aucun des tem-

ples, ni de Thèbes, ni de Thespies. C'eût été un sacrilége qui l'eût rendu infame aux yeux des Grecs. Quoi qu'il en soit, ces sculptures furent placées dans les frontons, bien longtemps après la construction du temple, puisque nous avons vu Alcamène orner l'intérieur de deux statues de sa main, dans la XCIV^e^. olympiade. Ce fait prouve que les sculptures de Praxitèle étaient en ronde-bosse, comme celles du Parthénon d'Athènes; et il confirme l'opinion justement adoptée aujourd'hui, que les sculptures qui ornaient les frontons des temples grecs, étaient généralement en ronde-bosse. Les autres ouvrages de Praxitèle n'ont point de date précise; mais l'époque où florissait ce maître, se trouvant fixée, il ne s'agit plus, pour l'histoire de l'art, que de connaître ces chefs-d'œuvre, et d'en apprécier le mérite. On voyait à Mantinée, dans le temple de Latone et de ses enfants, les statues de Latone, de Diane et d'Apollon, posées sur le même soubassement. Autour de cette base étaient des bas-reliefs représentant une Muse et le satyre Marsyas qui jouait de la flûte. C'est ce monument que Pausanias dit avoir été sculpté trois générations après Alcamène. Dans le temple de Junon, de la même ville, était représentée Junon, assise sur un trône, ayant à ses côtés Hébé et Minerve. Dans le temple de Cérès, à Athènes, étaient placées, l'une auprès de l'autre, des statues de Cérès, de Proserpine, et d'*Iacchus*, ou de l'*Enfant des mystères* : celui-ci tenait en main un flambeau; sur le mur voisin était tracée cette inscription, qui d'abord honora l'artiste, et qui ensuite illustra le monument : *Ouvrage de Praxitèle.* Hors de la porte qui conduisait d'Athènes à Phalère, était un tombeau au-dessus duquel se voyait un guerrier armé et debout, auprès de son cheval. Le nom de ce militaire était inconnu; sa figure et celle du cheval étaient de Praxitèle. Dans la citadelle on montrait une statue de Diane *Brauronia*, ou Diane de la Tauride, divinité de Brauron, bourgade de l'Attique, que la tradition attribuait au même artiste. La ville de Mégare possédait plusieurs ouvrages de sa main : c'était, dans le temple de la Fortune, une statue de cette déesse; dans celui de Latone, des statues de Latone, de Diane et d'Apollon, peut-être des répétitions du monument de Mantinée; dans le temple de Bacchus, un Satyre en marbre, placé auprès d'une statue de Bacchus, dont la consécration remontait aux temps héroïques: le Satyre tenait une coupe qu'il présentait au dieu; celui-ci était couvert de voiles, à l'exception du visage : il était honoré sous le nom de *Patroüs*, c'est-à-dire, *Divinité dont le culte vient de nos pères;* ce qui peut servir à prouver que le culte du Bacchus des mystères était plus ancien chez les Grecs que celui du Bacchus de Thèbes. Dans le temple de Vénus *Praxis*, ou Vénus *Pratiquante*, de la même ville, dont la statue était fort ancienne et en ivoire, Scopas avait élevé, auprès de la déesse, des figures de l'Amour, du Desir et de la Passion, génies dont le caractère répondait à celui de Vénus *pratiquante.* Praxitèle rendit ce monument plus dramatique; et, d'une représentation peu intéressante, il fit un ensemble moral : d'un côté de la déesse, il plaça *Pytho* ou la *Persuasion*, de l'autre, *Parégore*, la *Consolation* ou la *Consolatrice* : évidente allégorie des jouissances illici-

tes où la passion entraîne, expressives images des séductions qui amènent la faute, et du repentir qui la suit. A Platée, dans le temple de Junon, étaient une statue de Junon *adulte*, et une figure de Rhée, tenant dans ses mains une pierre enveloppée de langes, toutes deux en marbre. A Lébadée, dans la Phocide, c'est une des branches des beaux-arts, que Praxitèle fut chargé d'honorer: dans un temple situé près de la ville, au milieu d'un bois sacré, il éleva une statue à Trophonius, célèbre architecte, réputé fils d'Apollon, un des deux frères qui avaient bâti l'ancien temple de Delphes, incendié la première année de la LVIII^e^. olympiade. Ce personnage, regardé comme divin, à cause de ses talents, tenait en main un sceptre autour duquel étaient entortillés des serpents, emblèmes de la puissance de son génie et de sa supériorité dans son art. A Argos, dans le temple de Latone, se voyait une statue de Latone, de la main du même artiste: à Anticyre, ville de la Phocide, une statue colossale de Diane; la déesse tenait, de la main droite, un flambeau; son carquois était suspendu derrière ses épaules; un chien était à ses côtés. Des ouvrages non moins précieux ornaient la ville d'Elis: dans le temple de Junon, c'était un Mercure en marbre, portant Bacchus enfant; dans le temple de Bacchus, c'était ce dieu lui-même, statue de bronze, que Callistrate a décrite, et qu'il loue comme un chef-d'œuvre du premier ordre. Divers auteurs citent d'autres monuments, qui ne paraissent pas avoir été faits pour des temples: ce sont un groupe, vraisemblablement en bas-relief, représentant l'enlèvement de Proserpine; une Cérès ramenant sa fille des enfers, dite par cette raison *Catagusa*, ou *celle qui ramène;* une figure de Pan, portant une outre, qu'on supposait pleine de vin, et appelée l'*Œnophore;* une femme présentant une couronne, appelée *Stephusa;* une femme vieille et malpropre, suivant le sens de sa dénomination, puisqu'on l'appelait la *Spilumène*, mais qui vraisemblablement, comme il s'agit de sculpture, était une femme mal vêtue, et peut-être la Pauvreté personnifiée; une Niobé, souvent célébrée par les poètes; des figures de nymphes, des Ménades, une Danaé. Pline cite d'autres ouvrages, statues ou bas-reliefs, qu'on voyait à Rome de son temps; savoir: une Vénus, dans le temple de la Félicité; un Triptolème, une Cérès, il nomme aussi une Flore, dans les jardins Serviliens; une figure de la bonne Fortune, et un dieu *Bonus eventus*, au Capitole; un Silène, un Apollon, un Neptune, dans les édifices d'Asinius Pollion; et une des figures les plus ingénieuses pour la composition, les plus élégantes pour les contours, les plus curieuses dans sa signification mythologique que puisse avoir créées le ciseau de Praxitèle: nous voulons parler du jeune Apollon, appelé vulgairement au temps de Pline, le *Sauroctone* ou le *Tueur de lézards*. La tradition attribuait enfin à Praxitèle des statues des douze Dieux, que l'on voyait à Mégare, dans le temple de *Diane protectrice*, et même deux chevaux en marbre, qui furent placés postérieurement sur la porte du Panthéon d'Athènes, construit par Adrien, et qu'on y voyait encore, auprès de beaucoup d'autres sculptures antiques, en l'an 1575. On sent que, dans une si longue énumération, il faut faire la part des traditions fausses, et

surtout celle de l'intérêt et de la vanité, dont le génie s'est appliqué, dans tous les temps, à donner de grands noms à leurs propriétés pour en accroître la valeur. Jamais notamment Praxitèle ne peut avoir composé une statue de Flore, divinité d'origine romaine, et que les Grecs de son temps ne connaissaient point. Mais il faut se rappeler aussi que les artistes grecs se livraient à l'étude de leur art de fort bonne heure, et que, lorsqu'ils remplissaient une longue carrière, s'ils avaient auprès d'eux, comme Polyclète, de nombreux élèves, ou, comme Praxitèle, des fils qu'ils associassent à leurs travaux, ils pouvaient facilement produire un très-grand nombre d'ouvrages. Le nom de Praxitèle, dans la sculpture, et celui d'Apelles dans la peinture (nous avons vu que ces deux maîtres étaient parfaitement du même âge), ces deux noms, disons-nous, signalent une époque trop brillante dans l'histoire de l'art grec, pour que nous ne devions pas nous appliquer à connaître exactement le genre de mérite du célèbre sculpteur qui est le sujet de cette notice. Les éloges que lui ont accordés les anciens, diffèrent essentiellement de ceux qu'ils ont donnés à Phidias, et à Polyclète, chefs des écoles précédentes. Ils admirent dans les ouvrages de Phidias, l'élévation de la pensée, la gravité, l'ampleur, la majesté du style. Dans ceux de Polyclète, quoique les personnages soient généralement plus jeunes, ils reconnaissent la même dignité, la même grandeur, accompagnées d'une correction plus habituelle, et surtout d'une élégance plus soutenue. Mais durant les cent quarante huit ou les cent-cinquante années écoulées de la mort de Phidias à celle d'Apelles et de Praxitèle, l'art, abstraction faite du génie des maîtres, s'était honoré par de nouveaux progrès. La grâce et l'expression, objet particulier de l'attention de ce grand peintre et de ce grand sculpteur, s'étaient plus intimement associées à la beauté des formes. Trois qualités bien distinctes dans les portraits que les anciens nous ont tracés de Praxitèle, formaient l'attribut particulier de ce maître : l'une était une parfaite vérité dans l'imitation, ou en d'autres termes, une fidélité du ciseau, qui représentait l'extérieur du corps humain, simplement et noblement, et cependant avec toutes les inflexions qui sont le signe de la vie, qualité fondamentale dont la correction est inséparable, et qui n'est, à proprement parler, qu'une correction achevée; l'autre était une élégance, une délicatesse dans les contours, propres à embellir au plus haut degré les figures des déesses et celles des jeunes dieux; la troisième enfin était l'expression des émotions douces de l'ame. Le style de Praxitèle était fin, noble, soutenu; il n'avait rien d'austère, ni même de très-ressenti. On ne cite de lui aucune figure ni d'Hercule, ni de Jupiter. Il ne tenta point cette expression d'une douleur violente, où Agésander devait exceller trois cents ans après lui, et qui fut le dernier et le plus miraculeux effort du ciseau grec. Vérité, grâce, expression tempérée, tels furent les titres de gloire du rival d'Apelles, et tels furent aussi les riants objets auxquels ces deux grands maîtres attachèrent le goût et l'étude de leur siècle. « Lysippe et » Praxitèle, dit Quintilien se sont ap» prochés de la vérité au degré le plus » convenable. » Mot remarquable, par lequel Quintilien, en répétant une

opinion devenue générale, loue ces deux maîtres de représenter fidèlement le vrai, en ne saisissant toutefois que le nécessaire ; de rejeter les détails inutiles et minutieux ; d'être animés sans cesser d'être tranquilles, expressifs sans cesser d'être grands. L'airain s'amollit sous la main de Praxitèle, dit Callistrate ; il s'anime, il devient une chair moelleuse, il trompe les sens. Ce Bacchus, ajoute-t-il, ne marche point, mais on sent qu'il est prêt à marcher. Les prosateurs et les poètes s'expriment à cet égard dans les mêmes termes. « Vénus est vivante à Cnide, dit Maxi- » me de Tyr ; elle respire dans le » marbre. Les dieux, dit un poète, » avaient changé Niobé en pierre : » Praxitèle, ranimant cette pierre, a » fait revivre Niobé. » Même admiration pour le style. « Toutes les » beautés qui embellissent l'Amour, » se retrouvent dans son image, dit » Callistrate ; je reconnais ici le maî- » tre des dieux. — Pâris, Achille, » Adonis, ont dévoilé mes charmes, » disait Vénus ; mais Praxitèle, où » m'a-t-il vue? — A l'aspect de la » déesse de Cnide, Minerve et Ju- » non se dirent l'une à l'autre : » N'accusons plus Pâris. » — Même enthousiasme pour l'expression des affections de l'ame. Suivant Diodore de Sicile, Praxitèle excelle à rendre sensibles les émotions du cœur : « dans les yeux de ce Bac- » chus, se manifeste le trouble de » l'ivresse, dans son sourire le sen- » timent de la volupté. » C'est encore ainsi que s'exprime Callistrate. — « Sa Danaé est belle, dit un poète... » mais ses nymphes inspirent la gaî- » té. — Dans la grâce de cette figure » de Vénus, dit Pline, on reconnaît » la cause de la passion de Praxitèle » pour Phryné ; dans l'expression du » visage, le motif de son espéran- » ce. » D'accord avec les poètes, Cicéron regarde les têtes de Praxitèle, c'est-à-dire, l'expression qui les anime, *Praxitelia capita*, comme une des créations les plus admirables et les plus difficiles où puisse atteindre l'intelligence humaine. « On voit dans » le temple de Cnide, dit encore Pline, » un Bacchus de Bryaxis, un Mercu- » re de Scopas : le plus bel éloge de » Praxitèle, c'est qu'en présence de » ces beaux ouvrages, on n'est occu- » pé que de sa Vénus. » En admettant qu'il faille retrancher quelque chose aux exagérations des poètes, toujours est-il certain qu'il a dû y avoir, dans les ouvrages qui en étaient l'objet, un mérite particulier et transcendant, par où ils surpassaient tout ce qu'on avait le plus admiré jusqu'alors. Il paraît prouvé, par cette opinion unanime de l'antiquité, que Praxitèle s'éleva au-dessus de Phidias et de Polyclète, en deux points, savoir : la finesse des contours et l'expression des affections tempérées, qui offrent un caractère distinctif, tellés que l'amour, le desir, la joie, la tristesse. Occupés des grandes améliorations qu'ils opéraient dans le dessin, Phidias et Polyclète n'avaient pas porté l'art jusqu'à cette imitation compliquée ; elle fit la gloire de Praxitèle. Après tant de louanges données à ce maître par les écrivains anciens, il est naturel de se demander si le temps a respecté quelqu'un de ses ouvrages : aucun ne paraît être parvenu jusqu'à nous. La Vénus de Cnide, ayant été transportée à Constantinople, y périt, en même temps que le Jupiter Olympien de Phidias, la figure de l'Occasion, de Lysippe, et un grand nombre d'autres statues, dans un incendie qui eut lieu vers l'an 475. Nous ne

connaissons jusqu'à présent que des copies des ouvrages de Praxitèle; mais l'authenticité en est incontestable. On regarde généralement le Cupidon du Vatican, conservé longtemps dans le Musée français, sous le n°. 63, comme une copie antique de celui de Thespies. J.-B. Visconti, père d'Ennius Quirinus, était plus porté à le croire une copie de celui de Paros (*Mus. Pio-Clem.*, tome I, pl. XII). Il serait difficile de prononcer entre ces deux opinions. Seulement la multiplicité de ces imitations, toutes semblables l'une à l'autre, prouve qu'elles ont été exécutées d'après le même original, lequel ne peut être qu'un des Cupidons de Praxitèle, et vraisemblablement le plus célèbre. D'Hancarville cite une de ces copies antiques, qu'il dit la plus belle de toutes celles qu'il avait vues, et qui se trouvait, de son temps, en Angleterre, dans la collection de M. Towneley (*Rech. sur l'origine des arts de la Grèce*, tome I, pag. 345). —Le Faune en repos, qu'on a vu aussi dans notre Musée, sous le n°. 50, et dont il existe un grand nombre de répétitions, est regardé comme une copie de son Faune ou de son Satyre *Périboëtos*, ou le *Célèbre*. Les Grecs désignaient par le nom de satyres les personnages agrestes que nous appelons des faunes; et ils ne donnaient des jambes de chèvres qu'aux panisques. Cette opinion sur le *Périboëtos* est celle de Winkelmann (*Histoire de l'art*, livre IV, chapitre 2), et de Visconti (*Musée Pio-Clementin*). On voit à Rome, dans le Musée du Vatican et dans divers palais, un grand nombre de statues qui sont évidemment des copies de la Vénus de Cnide. Il en a été publié une, dans le Musée *Pio-Clementin* (tome I, pl. XI). Elle a été gravée avec une draperie, qui n'est qu'une pièce de rapport. Nous possédons à Paris, dans le jardin des Tuileries, sur la terrasse du midi, une copie en bronze de cette statue du Vatican: elle est nue; mais l'artiste qui l'a moulée, a supprimé le vase sur lequel la Vénus de Cnide tenait sa draperie suspendue. L'authenticité de toutes ces copies est prouvée par leur ressemblance avec la figure de Vénus, représentée sur plusieurs médailles de la ville de Cnide. Nous possédons dans notre Musée royal (n°. 59), une Tête antique de marbre, que Visconti regardait comme ayant appartenu à une copie de la Vénus de Cnide, et qu'il trouvait, *d'une beauté divine*. Elle faisait partie de la collection Borghèse (*Stanz.* V, n°. 26). Le buste drapé auquel elle est adaptée est un ouvrage du dix-septième siècle. Les voyageurs et les antiquaires citent comme un chef-d'œuvre de la plus rare beauté, une Tête semblable à celle-là et en bronze, qui se voit en Espagne, au château royal de Saint-Ildefonse. La même Tête se retrouve, vue de face, sur deux beaux médaillons d'argent de la ville de Cnide, différents l'un de l'autre, tous deux très-rares, et vraisemblablement uniques. L'un des deux fait partie de la riche collection de M. Knight, à Londres; l'autre a été découvert tout récemment dans l'Asie-Mineure: il appartient à un amateur de Paris (1). Mais, de toutes les copies antiques des ouvrages de Praxitèle, il n'en est point de plus curieuse et de plus intéressante que celle de son jeune Apollon, appelé le *Sauroctone*. L'authenticité de ces deux dernières figures est indubi-

(1) M. Rollin, au Palais-Royal.

table, soit à cause de la description que Pline a faite de l'original, soit par la ressemblance qui existe entre elles. De plus, elles sont d'une conservation presque parfaite; elles n'ont été restaurées que dans quelques extrémités : les têtes, notamment, en sont antiques. Celle de bronze, qu'on voyait dans la villa Albani, ne saurait être l'original de Praxitèle, comme le présumait Winkelmann (*Monum. ined.*, n°. 40); elle laisse trop à desirer pour cela : mais elle a servi à constater la fidélité des autres copies. Celle que nous possédons dans notre Musée royal, et qui est en marbre (n°. 19 du Catalogue actuel), est une des mieux conservées; elle vient de la galerie Borghèse (*Stanz.* II, n°. 5). Il y en a une, aussi en marbre, dans le Musée du Vatican (*Mus. Pio-Clem.*, tome I, pl. XIII). Il en existe plusieurs autres. Quelques-uns de ces monuments sont habilement gravés, dans le *Musée français*, publié par MM. Robillard-Péronville et Laurent, et dans le *Musée des antiques*, publié par M. Bouillon. Ces diverses copies ne reproduisent point sans doute les ouvrages de Praxitèle dans toute leur beauté; mais elles suffisent pour nous donner une idée des qualités qui distinguaient son style. La tête de la Vénus de Cnide, notamment, et l'Apollon dit *Sauroctone*, de notre Musée, malgré quelques imperfections qu'on remarque à regret dans cette dernière figure, nous mettent à même d'apprécier avec justesse l'élégance, la finesse et l'esprit que les anciens admiraient dans les chefs-d'œuvre de ce célèbre artiste.—Praxitèle eut deux fils, qu'il instruisit dans son art, Céphisodote et Eubulus. Céphisodote ou Céphisodore, fut le plus illustre (*V.* Céphisodore). Il paraît avoir travaillé à la cour des rois de Pergame. Le nom d'Eubulus, avec la qualification de *fils de Praxitèle*, se voit sur un Hermès, placé autrefois à la Villa Negroni (*Mus. Pio-Clem.*, tome VI, pl. 21, pag. 36; Caylus, *Académ. des inscript.*, tome XXV, pag. 333). Les deux frères travaillaient quelquefois en commun. Ils exécutèrent, notamment de cette manière, une statue de Bellone, placée par les Athéniens dans le temple de Mars, et une statue de Cadmus, dans la ville de Thèbes. Praxitèle forma aussi un élève, nommé Pamphile, auteur d'une statue de Jupiter hospitalier, qu'on voyait à Rome, au temps de Pline, dans les jardins d'Asinius Pollion. — Il y eut un second Praxitèle, modeleur en argent, célèbre par la beauté de ses bas-reliefs. Pline le dit contemporain de Pompée. Nous savons d'ailleurs qu'il représenta, dans une de ses compositions, l'aventure qu'on racontait de l'acteur Roscius, contemporain lui-même de Pompée et de Cicéron : il s'agit de Roscius enfant, entouré, dans son berceau, par un serpent qui reposait contre son sein : c'est Cicéron qui rapporte ce fait. Théocrite (Idylle cinquième), place dans la bouche d'un de ses bergers, l'éloge d'un vase dont il attribue le travail à Praxitèle. Le scholiaste dit, à cette occasion, qu'il a existé deux artistes de ce nom : l'*ancien*, qui était, dit-il, statuaire; et le *nouveau*, qui était sculpteur d'ornements; et il ajoute que ce dernier vivait sous le roi Démétrius, et que c'est de celui-là que parle Théocrite. Il faut distinguer deux parties dans cette scholie, celle où l'auteur dit qu'il a existé deux Praxitèle, et celle où il paraît croire que Théocrite parle du

second. En distinguant deux Praxitèle, et en n'en distinguant que deux, le scholiaste confirme ce qui a été dit ci-dessus, que le Praxitèle, nommé dans le testament de Théophraste, est bien l'auteur de la Vénus de Cnide; et que, par conséquent, ce maître vivait encore la troisième année de la CXXIII^e. olympiade, 286 ans avant J. C. Le système chronologique que nous avons voulu établir est par-là pleinement confirmé; et l'époque où florissait ce grand artiste, ne saurait présenter désormais aucun sujet de doute. Quant à ce que l'auteur ajoute, que le second Praxitèle vivait sous le roi Démétrius, et que c'est de celui-là que Théocrite a voulu parler, il y a dans ce passage une erreur évidente. Les deux Praxitèle vivaient l'un et l'autre sous un roi Démétrius, savoir, le statuaire, sous Démétrius-Poliorcète, fils d'Antigone, et contemporain de Ptolémée-Soter; et le sculpteur d'ornements, sous Démétrius III, qui était lui-même contemporain de Cicéron et de Pompée. Or, Théocrite, qui florissait sous Ptolémée-Soter, et sous Ptolémée-Philadelphe, ne saurait avoir parlé que du statuaire. Rien ne prouve, à la vérité, que celui-ci ait jamais sculpté de vases; mais comme le remarque très-justement le même scholiaste, le passage de Théocrite ne signifie point que le *cratère* dont parle le berger Comatas, existât réellement. Le poète emploie le nom de Praxitèle, pour relever le mérite du présent que ce berger veut offrir à sa maîtresse. C'est une manière détournée de louer un artiste qu'il pouvait avoir connu dans ses jeunes ans, et dont le nom excitait depuis long-temps l'enthousiasme de la Grèce (2). F—C D—D.

(2) Cet article est extrait, ainsi que ceux de Phidias et des deux Polyclète, d'un ouvrage inédit de l'auteur intitulé: *Histoire Chronologique de la Sculpture ancienne confirmée par les monuments.*

PRAY (GEORGE), savant et laborieux historien, naquit le 11 janvier 1723, à Ersek-Ujvarini, dans le comté de Neytra, en Hongrie (1). Il embrassa l'institut de Saint-Ignace dès qu'il eut terminé ses études : il enseigna successivement les belles-lettres, la philosophie et la théologie, dans différents colléges, et se distingua surtout comme professeur de poésie au *Theresianum*, à Vienne. A la suppression des Jésuites, il fut nommé conservateur de la bibliothèque royale de Bude, et historiographe du royaume de Hongrie, avec un traitement honorable. Les talents dont il fit preuve, lui méritèrent bientôt d'illustres protecteurs : comblé des bienfaits de l'impératrice Marie-Thérèse, et du prince de Kaunitz, il fut nommé par l'empereur Léopold, chanoine du grand Varadin, et obtint de l'empereur François II (aujourd'hui régnant), la riche abbaye de Tormova. Pray mourut à Pesth, le 23 septemb. 1801. L'académie de cette ville fit célébrer ses obsèques avec la plus grande pompe. Outre quelques *Ouvrages* de polémique, et des vers latins, entre autres un Poème à l'impératrice de Russie, qui l'en récompensa par le don d'une médaille d'or, on a de lui : I. *De institutione ac venatu falconum libri duo*, Tyrnau, 1749, in-8°. Les critiques allemands parlent de ce poème avec éloge. II. *Annales veterum*

(1) Les biographes allemands varient beaucoup sur la date et le lieu de naissance de ce savant jésuite : nous avons suivi la notice authentique donnée en 1816, par son confrère Caballero, dans l'Appendix au 2^e. Supplément du *Bibliotheca scriptorum soc. Jesu*, d'après la biographie spéciale de Pray, composée par Michel Paitner.

Hunnorum, Avarum et Hungarorum ab anno ante Christ. 210 *ad annum Christi* 997, Vienne, 1761, in-fol. L'auteur déclare, dans la préface, qu'il a reçu de grands secours, pour ce travail, de son confrère le savant Erasm. Froelich; il a beaucoup profité de l'*Histoire des Huns*, par de Guignes. III. *Dissertationes historico-criticæ in annales veteres Hunnorum*, ibid., 1774, in-fol. Ce volume contient des Dissertations, au nombre de dix, pleines de recherches et d'érudition. IV. *Annales regum Hungariæ ab anno Chr.* 997 *usque ad annum* 1564 *deducti*, ibid., 1764-70, 5 vol. in-fol. Ces trois ouvrages ne doivent point être séparés; mais le Recueil en est très-rare en France. V. *Epistola responsoria ad Dissertationem apologeticam Innocentii Desericii.... de initiis ac majoribus Hungarorum*, Tyrnau, 1762, in-8°. VI. *Epistola responsoria in partem primam Dissertationum Bened. Cetto*, ibid., 1768, in-8°. VII. *Vitæ sanctæ Elisabethæ viduæ et B. Margaritæ virginis*, ibid., 1770. VIII. *Dissertatio historico-critica de sacrâ dextrâ D. Stephani, primi Hungariæ regis*, Vienne, 1771, in-4°. IX. *Dissertatio de prioratu Auranæ*, ibid., 1773, in-4°. X. *Dissertatio de sancto Ladislao rege*, Pesth, 1774, in-4°. XI. *Dissertationes historico-criticæ de sanctis Salomone rege et Hemerico duce Hungariæ*, ibid., 1774, in-4°. XII. *Specimen hierarchiæ Hungaricæ*, ibid., 1776-79, 2 vol. in-4°. XIII. *Index variorum librorum biblioth. universitatis Budensis*, Bude, 1780-81, 2 vol. in-4°. XIV. *Imposturæ* 218 *in Dissertatione.... Benedicti Cetto..... de Sinensium imposturis, detectæ et convulsæ*, Bude, 1781, in-8°. On trouve à la suite, les lettres inédites du P. Hallerstein, missionnaire à la Chine. Dans une deuxième réponse à Cetto, publiée en 1789, Pray donna un précis de la controverse sur les rits chinois (*V.* Maigrot); et il traita, peu après, le même sujet avec un grand détail, en allemand, Augsbourg, 1791-92, 3 vol. in-8°. XV. *Historia regum Hungariæ stirpis Austriacæ*, ibid. 1799, in-8°. XVI. *Historia regum Hungariæ cum notitiis prævis ad cognoscendum veterem regni statum pertinentibus*, ibid., 1801, 3 vol. in-8°. C'est l'abrégé du grand ouvrage de Pray; il est très-estimé. XVII. *De sigillis regum et reginarum Hungariæ pluribusque aliis syntagma*, ibid., 1805, in-4°. L'auteur a laissé un grand nombre d'autres ouvrages, et plusieurs manuscrits, qui ont passé dans la bibliothèque de l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie. On trouvera les titres des uns et des autres dans la *Vie* de G. Pray, par Cl.-Michel Paitner, et dans le *Supplément* du P. Caballero, à la *Bibl. soc. Jesu.*, 2e. partie, p. 118 et suiv. L'Oraison funèbre de Pray, par l'abbé Léopold de Schaffrath, a aussi été imprimée.

W—s.

PRÉAU (Gabriel du). *Voy.* Dupréau.

PRÉCIPIANO (Humbert-Guillaume, comte de), l'un des plus illustres prélats du dix-septième siècle, naquit, en 1626, à Besançon, d'une noble et ancienne famille de Gènes, établie depuis plus de deux siècles dans le comté de Bourgogne. Après avoir fait ses premières études avec succès, il alla les continuer à Constance et à Louvain, et revint, à Dole, prendre ses degrés en droit et en théologie. Il fut bientôt pourvu

de riches bénéfices, et entre autres, d'un canonicat de la cathédrale de Besançon. Ses talents lui méritèrent l'estime de ses confrères, qui le revêtirent, en 1661, de la dignité de haut-doyen: mais la validité de son élection fut contestée par le Saint-Siége; et il n'hésita pas à faire le sacrifice de ses droits au maintien de la paix. Peu après, il fut nommé conseiller-clerc au parlement de Dole, et en 1667, député, avec Ambroise-Philippe (*V.* ce nom), à la diète de Ratisbonne, où il se distingua par son zèle pour la défense des intérêts de la province. Il se rendit, en 1672, à Madrid, pour concerter avec le ministère espagnol les mesures propres à garantir la Franche-Comté d'une nouvelle invasion des Français. La capacité qu'il montra dans cette circonstance, le fit désigner membre du conseil suprême, chargé de la direction des affaires de Bourgogne et des Pays-Bas. Dix ans après, il fut recompensé de ses services par l'évêché de Bruges; et ayant pris possession de son siége, il s'appliqua tout entier à gouverner son diocèse, dans lequel il fit fleurir les bonnes mœurs et les lettres. Son attachement pour le troupeau que la Providence lui avait confié, était si grand, qu'il fallut un ordre du souverain pontife, pour le forcer d'accepter, en 1690, l'archevêché de Malines. Il s'attacha surtout à préserver son nouveau diocèse des erreurs du *Quesnélisme*, publia plusieurs lettres pastorales pour mettre les fidèles en garde contre les novateurs, et employa tous les moyens de douceur et de persuasion pour ramener le P. Quesnel avant de condamner sa doctrine (*V.* Quesnel). L'inépuisable charité de ce prélat envers les pauvres, et sa piété sincère, lui méritèrent l'affection de tout son diocèse, qu'il gouverna pendant vingt-un ans, avec un zèle et une prudence admirables. Il mourut à Bruxelles, le 9 juin 1711, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et fut transporté dans le tombeau qu'il s'était fait préparer dans le chœur de la cathédrale de Malines, à côté de celui de son frère Prosper-Ambroise Précipiano, mort, en 1707, lieutenant-général des armées d'Espagne. On trouve son épitaphe dans le *Gallia christiana*. Ce prélat avait pour devise: *Non in gladio sed in nomine Domini*. Son portrait a été gravé par Van Someren, form. in-4°. W—s.

PRÉCY (Louis-François Perrin, comte de), d'une ancienne famille du Dauphiné que les guerres de religion forcèrent à se réfugier en Bourgogne vers le milieu du seizième siècle, naquit, le 15 janvier 1742, à Semur en Brionnais. Entré, dès l'âge de treize ans dans le régiment de Picardie, dont un de ses oncles était colonel, il fit, en Allemagne, les campagnes de 1755 à 1762. A la paix, il fut employé à l'instruction de son corps, dont il ne tarda pas à devenir aide-major. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne de Corse, en 1774. Lors de la formation des bataillons de chasseurs, en 1783, on lui donna le commandement de celui des Vosges, qui se fit remarquer par sa bonne tenue, par sa discipline, et surtout par le front d'airain qu'il opposa aux agitateurs du Midi, lors des premiers troubles de la révolution, dans les villes de Collioure, Lunel, Perpignan et Montpellier. Nommé, en 1791, colonel du régiment d'Aquitaine, Précy refusa cette élévation, voulant se rapprocher du Roi, auprès duquel seulement il croyait qu'on pouvait servir utilement la

France. Cette même année il fut appelé à Paris pour concourir, avec le duc de Brissac, à former la garde constitutionnelle de Louis XVI, à laquelle il fut attaché, par le choix spécial du monarque, en qualité de lieutenant-colonel. Cet emploi lui fournit l'occasion de donner chaque jour de nouvelles preuves d'habileté pour le service, et de dévouement pour la famille royale. C'est à son influence que l'on dut, en grande partie, le bon esprit dont se montra bientôt animée cette nouvelle garde, malgré les éléments disparates de son organisation. On s'aperçut qu'elle allait *continuer* les gardes-du-corps; et comme les chefs du parti révolutionnaire n'avaient détruit ceux-ci que pour isoler le trône, ils ne tardèrent pas à se débarrasser d'une troupe dévouée, qui en aurait défendu les approches. La garde fut licenciée; quelques débris en restèrent dans la capitale. Précy, qui, sans autre titre apparent que son zèle, continuait, par ordre de Louis XVI, un service de fidèle surveillance auprès de ce prince et de sa famille, était l'ame et le chef de ces braves. Le 10 août, il en avait réuni, aux Tuileries, près de cent cinquante, auxquels s'étaient ralliés d'autres royalistes. Il sollicita, mais en vain, la permission d'agir, et combattit de sa personne dans les rangs des Suisses. C'est là que, remarqué par Louis XVI, au moment où ce prince quittait son palais pour n'y plus rentrer, il en fut salué par cette exclamation « Ah! FIDÈLE PRÉCY! (1) » Échappé, comme par miracle, au massacre des Suisses, et de ses compagnons d'armes, dont plus de cinquante périrent dans le château, Précy survécut à cette preuve de son dévouement; mais fidèle à la loi qu'il s'était imposée de servir le roi, *au plus près possible*, il crut devoir attendre, au sein même de la France, de nouvelles occasions de tirer l'épée pour les jours de Louis XVI, ou pour les droits de sa couronne. L'attentat du 21 janvier ne lui laissait plus que ce dernier espoir, lorsqu'une circonstance inattendue et mémorable sembla lui offrir le moyen de le réaliser. La France était alors livrée aux mouvements irréguliers du fédéralisme, sorte d'insurrection incomplète et bâtarde de l'hypocrisie politique, contre l'anarchie révolutionnaire. Quoique, dans l'intention des meneurs de cette époque, il ne fût là question, à proprement parler, que de la dispute et de la conquête du pouvoir entre deux factions également coupables, mais diversement sanguinaires, il n'est pas moins vrai de dire qu'on pouvait, avec de l'habileté, en détourner les efforts, et en faire servir les masses au rétablissement de l'autorité légitime. Cette probabilité politique tirait une nouvelle force de la position particulière des Lyonnais, qui, par l'emprisonnement à main armée de leur municipalité jacobine dans la journée du 29 mai 1793, par l'exécution de Chalier (*Voy.* ce nom, VII, 628), à la suite de cette victoire, et surtout par la rupture de tous liens d'obéissance à la Convention, ne pouvaient plus en attendre qu'une guerre à mort, et se trouvaient par-là dans l'inévitable alternative de l'extermination ou du triomphe. Rendues plus graves encore par l'importance et l'étendue des moyens combinés qu'offrait la ligue

(1) Le roi Louis XVIII vient d'autoriser la famille du comte de Precy à placer ces paroles pour devise, dans ses armes.

offensive et défensive de trente-trois départements, ces considérations déterminèrent Précy à répondre aux vœux des Lyonnais, qui, cédant aux honorables souvenirs qu'il avait laissés dans leur ville, où son régiment s'était trouvé en garnison, en 1787, vinrent lui offrir, dans sa retraite de Semur, le commandement de l'armée fédérale, formée des contingents départementaux. Cette armée intérieure était destinée à agir, soit par la Bourgogne, pour l'attaque de Paris, soit par le Berri, pour y protéger, au besoin, la formation d'un sénat anti-conventionnel. Si ce n'était encore là que des préparatifs plus ou moins éloignés d'une restauration monarchique, on ne saurait disconvenir qu'en réunissant ainsi sous les mêmes drapeaux, des Français de tous les partis, nobles, plébéiens, républicains, patriotes, royalistes émigrés ou non, c'était du moins y marcher par le chemin le plus court; par le seul, au reste, dont les circonstances permissent l'emploi. Éclater avant le temps, déployer le drapeau royal avant d'en avoir assuré l'honneur par la victoire, c'eût été tout compromettre en pure perte. Invariable sur ce point, comme dans tout ce qui tenait au plan de service et de fidélité qu'il s'était tracé à l'égard des Bourbons, Précy ne permit jamais le déploiement extérieur d'aucun des insignes du royalisme, dont le premier effet eût été de semer le mécontentement dans une partie de ses troupes. Travailler pour la royauté sous les formes de la république, tel était le caractère qu'il fallait conserver à une insurrection mixte dans ses éléments, afin de la rendre unanime dans ses résultats en faveur du trône. Tel est aussi le caractère dont Précy marqua les divers actes de son autorité. Le premier usage qu'il en fit, fut d'armer une foule d'émigrés du dedans ou du dehors, dont Lyon était devenu l'asile ou le rendez-vous; de maintenir la permanence des sections; de consacrer l'autorité administrative de l'assemblée générale, investie des fonctions du gouvernement; de briser les fers de cinquante-sept prêtres catholiques, que les jacobins vaincus au 29 mai avaient destinés au massacre; enfin de rendre à la religion le plein exercice de son culte, liberté qui s'étendit pendant toute la durée du siége aux diverses parties de la province occupées par les détachements lyonnais. Réduit, par la défection des troupes fédéralistes à l'affreuse perspective d'un siége, pour lequel rien n'avait été complètement prévu, il se hâta de chercher des secours au-dehors. Des commissaires furent envoyés à la cour de Turin, à l'armée de Condé, et dans les cantons Suisses. La réponse du prince fut noble et chevaleresque, mais ne laissa aucun espoir : on n'obtint que des promesses en Helvétie; et des démonstrations généreuses, mais insuffisantes, de la part de la Sardaigne. Au lieu d'un secours de dix mille hommes, dont rien ne pouvait arrêter la marche jusqu'aux rivages du Rhône pour donner la main aux Lyonnais, on poussa mollement dans la Tarentaise une faible colonne de quelques bataillons sardes, que Kellermann fit attaquer, battre et refouler dans les montagnes, par des détachements tirés de son corps d'armée de Lyon. Bientôt le siége commence. Le 8 août 1793, le premier coup de canon fut tiré sur la ville, avant que, dans une circonvallation militaire de près de

sept lieues, on eût eu le temps de remuer la terre pour les retranchements et les redoutes. On précipita les approches; et la place fut attaquée au plus près par une armée de quarante mille hommes (2). Instruits, dès les premières rencontres, aux dépens de leurs troupes, de ce que pouvait la valeur des assiégés, et n'espérant plus d'en venir à bout par un simple coup de main, comme ils s'en étaient flattés d'abord, les proconsuls campés sur les hauteurs de Montessui, eurent recours à l'astuce, et cherchèrent à semer la méfiance et la division entre les habitants et les autorités civiles et militaires. Un message insidieux, envoyé dans la place le 17 août, promettait clémence et protection aux habitants, pourvu que dans *une heure*, la ville ouvrît ses portes et livrât ses chefs. La dépêche signée Dubois-Crancé, Gauthier (de l'Ain), François-Christophe Kellermann, fut remise au général Précy, qui s'empressa d'en donner communication pleine et sincère au conseil du gouvernement de la Cité. Après sa lecture, le général se lève : « Messieurs dit-il, j'ai ceint l'épée d'après le vœu du peuple de Lyon : je la dépose, jusqu'à ce que son vœu, de nouveau librement exprimé, m'engage à la reprendre. » On convoque aussitôt les trente-deux sections de la ville; et, dans le court intervalle de quelques heures, vingt mille signatures, dont un trop grand nombre devinrent depuis des arrêts de mort, ratifient le pacte juré entre les soldats et leur général. Pour premier usage de cette confirmation de pouvoir, celui-ci répond à son tour aux *représentants* par un message, muni de sa signature et de celle de plusieurs officiers de son état-major; message par lequel il rend les membres du Comité de salut public nominativement responsables, sur leur tête, de la sûreté de la famille royale détenue au Temple. On sait que ce ne fut qu'après la chute de Lyon, que fut ordonné le supplice de la reine. Aux masses toujours croissantes des assiégeants soutenues par une nombreuse artillerie, dont les feux ne se taisaient ni le jour ni la nuit, Précy ne peut opposer que quatre mille cinq cents hommes de toutes armes, dont un tiers, toujours hors des murs pour protéger les arrivages, tient la campagne, et fournit, sur un rayon de douze lieues, des détachements dans Rive de Gier, Saint-Chamond et Saint-Étienne. La trahison, pire que les bombes et les machines infernales de l'ennemi (*V.* Morand), reclamait en outre, dans l'intérieur de la ville, une surveillance armée, pour arrêter les ravages continuels du feu, mais surtout pour contenir une masse de vingt mille ouvriers, infectés de jacobinisme. Après plus de deux mois de cette lutte inégale, semée de combats et de victoires, le général Précy voit sa troupe réduite à quinze cents combattants, parmi lesquels une moitié seulement se montre disposée à tenter avec lui les hasards d'une sortie à travers l'armée assiégeante. La trahison avait permis à cette armée, dans la journée du 29 septembre 1793, d'amener son canon aux portes de la ville et sur les hauteurs qui la couronnent : les sections parlementaient avec le quartier-général des assiégeants (*Voy.* Couthon et Dubois de Crancé); on parlait d'ar-

(2) L'armée conventionnelle, composée d'abord de quarante mille hommes, s'élevait à la fin du siége à cent mille hommes, dont trente-six mille de troupes de ligne, parmi lesquelles on distinguait la garnison de Valenciennes, qui venait de capituler avec les Autrichiens.

rangements, dont le premier effet eût été de livrer le général et ses compagnons d'armes dans les mains des proconsuls conventionnels : ajoutez à tout cela une population de cent trente mille ames, qui, manquant de pain et de toute autre nourriture, rendait plus alarmants les projets des jacobins, dont l'audace croissait avec les angoisses du siége. Dans cet état désespéré, ne pouvant pas plus capituler avec la faim qu'avec la Convention, le général lyonnais se décide à la sortie. Forcé, par les embarras toujours plus compliqués de sa position, à l'exécuter en plein jour, sous le feu des assiégeants, il débouche, le 9 octobre 1793, sur la rive droite de la Saone, à la tête de sept cents hommes divisés en trois corps, dont les deux premiers traversent en combattant les lignes ennemies, mais dont le troisième, formant l'arrière-garde, sous les ordres du comte de Virieu, est taillé en pièces, ce qui laisse Précy sans ressources pour l'exécution de son plan. Il avait le projet de passer la Saone au-dessus de Trévoux, de gagner le département du Jura ; et, pénétrant en Suisse par les montagnes de Saint-Claude, d'aller se ranger avec sa troupe sous les drapeaux du prince de Condé. Trahi par le sort et proscrit par la Convention, il erre, pendant plusieurs jours, dans les bois, accompagné de deux de ses soldats qui lui servaient de guides (3), et trouve enfin, au village de Sainte-Agathe, dans les montagnes du Forez, une retraite assurée chez de bons cultivateurs (4), que n'intimida point la peine de mort dont les décrets auraient puni leur généreuse hospitalité. Caché pendant neuf mois dans un souterrain, d'où, plus d'une fois, il entendit la voix des satellites que le Comité de salut public envoyait à sa recherche, il ne put effectuer sa sortie du royaume que six semaines après la chute de Robespierre. A son arrivée à Turin, le roi Victor-Amédée s'empressa de l'attacher à son état-major-général, avec le grade de colonel d'infanterie. Le brevet exprimait, selon la formule ordinaire, la condition d'un serment direct d'obéissance et de fidélité à S. M. Sarde. Précy, qui crut voir dans cette clause une atteinte portée à ses devoirs de sujet français, ayant repoussé respectueusement la faveur qu'on lui offrait, le monarque y mit le comble en le dispensant du serment. Le comte de Précy s'occupait, dans ce nouveau grade, de la levée d'un corps franc, d'après un plan concerté avec MM. Des Estôles, Wickham ministre d'Angleterre, et le comte de Maistre, quand des ordres de S. M. Louis XVIII l'appelèrent à Vérone, où l'attendaient l'accueil le plus flatteur, la confiance la plus honorable. Dans sa première audience de présentation, comme il s'était incliné avec respect pour baiser la main de son souverain : « Non, s'écria S. M. en le relevant avec bonté, et lui tendant » les bras, *le défenseur de Lyon*, » *doit embrasser son roi.* » Invité à dîner, un autre jour (c'était un vendredi), chez ce prince : « M. de » Précy, lui dit S. M. en entrant, » vous ne trouverez aujourd'hui que » du maigre ; il faut être observateur » zélé des lois de l'Eglise, pour mé» riter de Dieu un serviteur aussi » fidèle que vous. » Précy fut bientôt admis à la connaissance des plans

(3) Giroux et Gorgeret. Le premier est mort ; le second habite Paris. Il a été décoré de la croix de la légion d'honneur.

(4) Ligoult et Madinier : ils furent présentés par M. de Précy, en 1814, à Monsieur le comte d'Artois. Ligoult seul est vivant, et dans un état peu fortuné.

de restauration monarchique, préparés au-dehors par nos princes, et dont l'exécution, confiée aux associations secrètes de l'intérieur, devait amener la contre-révolution par un mouvement national, dégagé de toute intervention étrangère. Il se livra, sous les ordres du roi, aux travaux de diplomatie, d'organisation et de correspondance qu'exigeait cette grande machine, dont, malgré son zèle et celui de plusieurs autres royalistes dévoués, l'intrigue et des vues particulières vinrent trop souvent déranger les ressorts, et compromettre les résultats. Il fit partie, avec Dandré, le marquis de Vezet, et l'abbé Lamarre, de la régence formée à Augsbourg, sous l'autorité immédiate du roi, pour diriger les opérations de l'*institut philantropique*, qui, par une chaîne d'associations dont Lyon était le point central, étendaient l'organisation royaliste dans l'est et le midi de la France, depuis le Var jusqu'au Jura; et, par un commissariat-général, établi à Bordeaux, pouvait lier les mouvements de cette partie de l'ouest à ceux de la Vendée, comprise elle même dans un autre plan, sous la direction immédiate de Monsieur, comte d'Artois. En 1796, Précy se rendit en Angleterre, pour remplir, auprès de ce prince, relativement à ces objets, une mission politique, qui le mit dans les rapports les plus honorables avec le gouvernement anglais, et lui facilita les moyens d'être utile à une foule de royalistes émigrés ou lyonnais, dont aucun n'implora jamais en vain son crédit et son zèle. Au retour de ce voyage, il visita la cour de Vienne, où il reçut de Madame Royale, un accueil digne de l'estime particulière que la reine avait eue pour lui, et que cette princesse lui avait si souvent témoignée dans les temps malheureux qui précédèrent la catastrophe du 10 août. L'archiduc Charles lui donna aussi, dans plus d'une occasion, des marques touchantes de la sienne: tout émigré tout proscrit, qui pouvait, auprès de ce prince, se réclamer du général des Lyonnais, obtenait une sauvegarde dans toute l'Allemagne. Au 18 fruct. (4 sept. 1797), Précy vint habiter le château de Burberg sur le lac de Constance, après avoir été forcé d'abandonner la Suisse, à l'approche des troupes du Directoire. Un grand nombre de *fructidorisés*, parmi lesquels se faisaient alors remarquer, par l'ardente vivacité de leur royalisme, MM. De Gérando et Camille Jordan, se réunissaient fréquemment chez lui dans sa retraite d'Uberlingen, où l'on s'occupait en commun des moyens de combattre cette révolution, qui, n'étant jamais attaquée que partiellement, devait long temps encore triompher de tous les obstacles. La Suisse, qu'elle bouleversait, voulut essayer du moins de périr dans une attitude guerrière. Le grand-avoyer Steiguer, cet homme au caractère et aux vertus antiques, appela à son secours le général Précy, qui ne se souvint alors des promesses mal gardées de plusieurs cantons Suisses, à l'époque du siége de Lyon, que pour montrer un empressement plus généreux à défendre ceux qui l'avaient abandonné: mais il n'était plus temps; Brune venait d'envahir la Suisse. Steiguer et Précy se rencontrent dans ces malheureuses circonstances: l'avoyer et le général se jettent dans les bras l'un de l'autre, et pleurent sur des maux qu'ils n'ont pu prévenir, qu'ils brûlent de réparer. Les progrès des armées françaises dans la Souabe, après la dé-

faite des Russes, forcèrent Précy à quitter la ville d'Augsbourg, où les affaires de l'agence royale l'avaient fixé pendant plusieurs années. C'est vers ce temps, qu'il eut de fréquentes entrevues avec Suwarow, dont il possédait l'estime, et qu'il se lia d'une amitié particulière avec Pichegru, échappé des déserts de Sinamari. Il vivait retiré à Bareuth, dans les états du roi de Prusse, sous la protection de ce monarque, avec sa femme et sa fille encore en bas âge, lorsqu'il fut arrêté en 1800, ainsi qu'un de ses neveux, et plusieurs de ses amis, à la demande du gouvernement consulaire, par l'entremise de Beurnonville qui était alors ambassadeur à Berlin (*V.* Imbert-Colomès (XXI, 201), et Beurnonville au Sup.). Arrêté par des soldats Prussiens, l'illustre défenseur de Lyon fut jeté dans un château-fort. Il n'en sortit, au bout de dix-huit mois, qu'après avoir vu ses fers aggravés par les frais énormes d'une procédure criminelle, dont l'éclat, si humiliant pour le pays qui ne savait pas l'empêcher, fut peut-être alors la seule transaction possible, en faveur de la victime, entre les exigeances de la force et les dégradations de la faiblesse (5). Le duc de Brunswick se hâta de réparer de pareils torts. Précy et sa famille reçurent dans ses états l'accueil le plus empressé : ils furent logés dans le château ducal de Wolfenbütel; et le vieux compagnon d'armes du grand Frédéric ne cessa d'honorer, par ses égards et sa noble familiarité, dans le défenseur de Lyon, cette valeur dont ce prince allait bientôt être appelé à faire un dernier usage, si malheureux pour son pays, si fatal à lui-même. Les événements militaires qui coûtèrent la vie au duc de Brunswick, et laissèrent, après la bataille de Iéna, son pays ouvert à l'invasion française, forcèrent Précy de se retirer d'abord à Hambourg, et ensuite à Francfort, avec sa famille. C'est de là qu'il crut ne pas devoir repousser les offres qui lui furent faites par le maréchal Lefèvre, de négocier sa rentrée en France (6), dont le climat était devenu indispensable au rétablissement de sa santé, presque entièrement ruinée par ses longues traverses. En 1810, il lui fut permis de revenir dans sa patrie, sous la clause expresse de se tenir éloigné de Lyon, à une distance au moins de quarante lieues. Cette condition, d'abord sévèrement exigée, fut ensuite adoucie ; et, vers 1812, Précy, après avoir habité Dijon, put revoir enfin ses foyers paternels. Il vivait à Marcigni-sur-Loire, au sein de sa famille, à l'époque de la restauration. Il vint à Paris en juin 1814, présenta au roi plusieurs officiers de la garde royale de Louis XVI, fut nommé lieutenant-général, et décoré du cordon rouge. En août, il reçut le commandement de la garde nationale de Lyon, où il fut accueilli avec un enthousiasme général, et que l'on peut regarder comme un hommage rendu moins encore à ses talents militaires, qu'à ses qualités morales. Le retour de Buonaparte en 1815, sembla, par une combinaison d'é-

(5) Buonaparte insistait pour l'extradition du prisonnier; et celui-ci ne dut son salut qu'aux démarches du comte de Hardenberg, son ami, et surtout à l'intercession de la reine de Prusse, auprès du roi son époux, qu'obsédaient fortement les agents français à Berlin.

(6) Personne ne contribua plus au succès de cette négociation que le député Pollissard, qui, au retour de son exil, par suite du 18 fructidor, ayant été nommé au corps législatif, demanda, à deux reprises, à Buonaparte lui-même, en pleine audience, le rappel de son illustre ami, dont il était aussi l'allié.

vénements bien singuliere ; l'appeler une seconde fois à la défense de leur ville. Aux premiers bruits de l'invasion, il réunit autour de lui les officiers de la garde nationale et les anciens du siége. On résolut de former un corps d'élite, pour lequel on obtint, en un jour, près de huit cents inscriptions volontaires, et de se porter à la rencontre de l'ennemi, en s'appuyant néanmoins sur la ville, dont on voulut même commencer à fortifier les approches. Toutes ces mesures, que semblait devoir couronner la présence de Monsieur, croulèrent en un instant, par les dispositions de la garnison, qu'on se trouvait dans l'impuissance de réduire par la force ou de gagner par des largesses. Il n'y avait plus qu'à fuir. Précy suivit le prince à Paris, où il fut d'abord arrêté, puis relâché sous surveillance. Rendu, par le retour du Roi, au commandement de la garde nationale lyonnaise, il en cessa les fonctions au mois d'août 1816, en vertu d'une ordonnance du roi, qui le nommait inspecteur honoraire des gardes nationales du département du Rhône; sorte de retraite gratuite, qui lui permit de quitter Lyon, et de revenir à Marcigni. C'est là que l'attendaient les soins de sa famille, et les épreuves d'une longue et douloureuse maladie, qu'il supporta sans faiblesse, et à laquelle il succomba, dans des sentiments religieux, le 25 août 1820, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait écrit dans son testament : « Je recommande » aux bontés du Roi, madame de » Précy, ma digne épouse, dont » l'âge et la modique fortune pour- » ront paraître à S. M. dignes de sa » munificence. » Circonstance qui révèle le désintéressement dont il sut toujours honorer sa conduite. Lorsqu'en 1814 on conçut le projet de bâtir à Lyon une église expiatoire en l'honneur des victimes du siége, monument dont Monsieur, comte d'Artois, posa la première pierre, Précy fut nommé président du comité chargé de diriger cette pieuse construction, aujourd'hui entièrement achevée. C'est là que, le 29 septembre 1821, jour anniversaire d'un des faits d'armes les plus mémorables du siége, on a transporté son cercueil, avec tous les honneurs militaires, depuis Marcigni jusqu'à Lyon. C'est aussi dans son enceinte, que, par les soins réunis du conseil lyonnais et d'une commission formée à Paris, de plusieurs anciens officiers du siége, on élève actuellement, en marbre de Carrare, d'après les dessins de M. Cochet, architecte de la ville, un double monument funèbre en l'honneur du général et des soldats, dont, au moyen de fouilles nombreuses, on a recueilli les tristes restes dans un même ossuaire. D'une collection assez volumineuse de piéces relatives à l'histoire de notre temps, et que Précy avait eu le dessein de rassembler en un corps d'ouvrage, il n'avait pu sauver, lors de son arrestation à Bareuth, que deux écrits : l'un sur sa retraite militaire, à la tête des Lyonnais, le 9 octobre 1793; et l'autre sur les événements personnels de sa fuite et de sa proscription en France, jusqu'à sa sortie du royaume, en 1794. Confiés par sa veuve au secrétaire de la commission lyonnaise à Paris, ces deux précieux manuscrits feront partie de la nouvelle histoire du siége de Lyon, dont cette commission s'occupe depuis deux ans, et pour laquelle le conseil-général du Rhône et le conseil municipal de Lyon ont voté

quelques sommes, dans leur session de 1822. L—de.

PREISLER (Jean-Justin), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Nuremberg, en 1698, fut directeur de l'académie de Nuremberg. Il a gravé avec soin et intelligence plusieurs planches à l'eau-forte, parmi lesquelles on remarque une suite de cinquante pièces d'après les dessins de Bouchardon, représentant les plus belles statues antiques qui existent à Rome, mais surtout une partie des sujets qui composaient les plafonds peints par Rubens, dans l'église des jésuites à Anvers. Cette suite, qui renferme vingt pièces, y compris le frontispice et les portraits de Rubens et de Van Dyck, est d'autant plus précieuse, que l'église des jésuites ayant été détruite quelque temps après par un incendie, les gravures de Preisler sont tout ce qui nous reste de ces beaux ouvrages. Il mourut à Nuremberg, en 1771. — George-Martin Preisler, son frère, né en 1700, se distingua dans le même art par plusieurs pièces destinées à faire partie de la galerie de Florence, et surtout par la gravure de quelques-unes des statues antiques de la galerie de Dresde. Les planches de cette collection, que l'on doit à G. M. Preisler, se distinguent avantageusement de celles des autres graveurs par la correction du dessin. Il possédait parfaitement cette partie si importante de l'art, et en donnait des leçons publiques à l'académie de Nuremberg, dont il était l'un des plus habiles professeurs. On peut voir la liste de ses ouvrages dans le *Manuel de l'Amateur*, de Rost. Il mourut en août 1754. — Jean-Martin Preisler, second frère des précédents, né en 1715, reçut les premiers principes de son frère George-Martin, et séjourna cinq ans à Paris, où son estampe de *David et d'Abigaïl*, d'après le Guide, lui fit une réputation honorable. Appelé ensuite à Copenhague, il y fut nommé graveur du Roi, et professeur à l'académie de peinture. Il y a travaillé avec succès d'après plusieurs maîtres français et italiens; et son estampe de la *Statue en bronze de Frédéric V*, par Sally, lui fait le plus grand honneur. Il mourut à Copenhague en 1794. — Valentin-Daniel Preisler, autre frère des précédents, et le plus jeune des fils de Jean-Daniel, se livra, comme ses frères, à l'art de la gravure, surtout en manière noire. Né en 1717, il séjourna quelques années auprès de son frère Jean-Martin, à Copenhague, et vint s'établir à Zurich, où, sous le nom de S. Walch, il grava, d'après les dessins de Fuessli, le portrait de la plupart des bourguemestres de Zurich. Il mourut à Nuremberg en 1765. — Jean-George Preisler, fils de Jean-Martin, cultiva aussi la gravure. Wille, qui avait été l'ami de son père, se plut à lui donner ses soins; et le jeune Preisler fut reçu membre de l'académie de peinture de Paris, en 1787. Son morceau de réception fut sa belle gravure du tableau de *Dédale et Icare*. On peut voir, dans le *Manuel de l'Amateur*, de Rost, la description de son œuvre, qui renferme treize portraits et quatorze sujets historiques; entout vingt-sept pièces. C'est par erreur que, dans cette description, on attribue à Jean-George la gravure de la statue équestre de Frédéric V d'après Sally, qui est de Jean-Martin, son père. La pièce par laquelle cet artiste a terminé sa carrière dans la gravure, est la *Madona della Sedia*, d'après Raphaël. P—s.

PRÉMARE (Le Père Joseph-Henri), savant jésuite français, est celui des missionnaires de la Chine qui a fait les plus grands progrès dans la littérature de cet empire, et qui a le mieux aprofondi la théorie de la langue et les antiquités chinoises. On ignore le lieu et l'époque de sa naissance ; mais on sait qu'il était du nombre des jésuites qui partirent de la Rochelle, le 7 mars 1698, pour aller prêcher l'Evangile à la Chine. Il fit son voyage en sept mois, sur le vaisseau l'*Amphitrite*, dans la compagnie des PP. Bouvet, Domenge, Baborier. Il y avoit en tout, sur ce vaisseau, onze missionnaires jésuites, parmi lesquels plusieurs ont jeté beaucoup d'éclat sur la mission de la Chine. Le P. Prémare arriva, le 6 octobre, à Sancian; et, le 17 février de l'année suivante, il écrivit au P. de la Chaise une relation de son voyage (1), avec quelques détails qu'il avait recueillis au sujet du cap de Bonne-Espérance, de Batavia, d'Achen et de Malacca. Dans les premiers temps de son séjour, il dut s'occuper uniquement d'étudier la langue, pour se mettre en état de remplir ses fonctions dans les provinces. On apprend, par une lettre qu'il adressa au père Le Gobien, le 1er. novembre 1700 (2), qu'il était, à cette époque, à Youan-tcheou-fou, dans le Kiang-si ; et l'on aperçoit aisément qu'il était encore sous l'influence de ces impressions dont un voyageur a tant de peine de se garantir au premier abord, et de se guérir par la suite. Le côté faible des institutions chinoises l'avait uniquement frappé jusque-là ; et ces abus, inévitables dans l'administration d'un vaste empire, et dont tant de voyageurs superficiels ont fait des tableaux plus ou moins rembrunis, étaient tout ce qu'il avait eu le temps de remarquer. Le savant missionnaire avait conçu des Chinois une opinion plus favorable, et il reconnaissait pleinement la fausseté de ses préventions, quand il écrivit la lettre (3) où il réfute si complètement les fables et les absurdités dont sont chargées les *Relations* traduites de l'arabe par l'abbé Renaudot, et dont les notes et les additions du traducteur sont loin d'être exemptes. Ce livre célèbre, dont plusieurs passages ne dépareraient pas la collection des Contes arabes, a, de tout temps, excité l'indignation des missionnaires de la Chine, parmi lesquels plusieurs se sont attachés à en relever les inexactitudes; mais la réfutation du P. Prémare est la plus complète et la plus solide. Dès-lors ce savant s'était consacré à l'étude de la langue et de la littérature chinoises, non plus comme la plupart des autres missionnaires, dans l'unique vue de remplir les devoirs ordinaires de la prédication, mais en homme qui voulait, à l'exemple des plus illustres d'entre eux, se mettre en état d'écrire en chinois sur des sujets de religion, et chercher lui-même, dans les monuments nationaux, des armes pour repousser l'erreur, et faire triompher la vérité. Ses succès, dans cette nouvelle carrière, furent si marqués, qu'au bout de quelques années, il put composer en chinois des livres qu'on estime pour l'élégance du style. Ce fut en s'occupant de recherches aprofondies sur les antiquités chinoises, que le P. Prémare se trou-

(1) *Lettr. édif.*, t. XVI, p. 338.
(2) *Lettr. édif.*, t. XVI, p. 392.
(3) *Lettr. édif.*, t. XXI, p. 183.

va conduit à embrasser un système singulier, qui avait séduit plusieurs des missionnaires de la Chine, et, ce qui est bien remarquable, précisément ceux qui avaient le mieux étudié les anciens auteurs chinois. Ce système, dont nous avons déjà dit un mot dans un autre article (*Voyez* Fouquet, XV, 357), consistait à rechercher dans le King et dans les monuments littéraires des siècles qui avaient précédé l'incendie des livres, des traces de traditions qu'on supposait transmises aux auteurs de ces livres, par les patriarches fondateurs de l'empire chinois. Le sens quelquefois obscur de certains passages, les interprétations diverses qu'on en avait données à différentes époques, les allégories contenues dans le livre des Vers, les énigmes du livre des Sorts, l'analyse de quelques Symboles, étaient, pour les missionnaires prévenus de ces idées, autant d'arguments propres à les fortifier dans une opinion qu'ils regardaient comme favorable à la propagation du christianisme. C'était certainement dans cette vue, et non pour exciter une vaine curiosité, qu'ils s'attachaient à répandre ces notions extraordinaires (4). Mais la persévérance que le père Prémare et les autres mirent à soutenir ces idées, et les conséquences outrées que quelques-uns d'entre eux voulaient en déduire, leur attirèrent beaucoup de désagréments de la part de ceux qui ne partageaient pas leur manière de voir, et qui en rattachaient l'examen à la grande querelle des Jésuites et des Dominicains, sur l'esprit des rites et des cérémonies chinoises et sur l'athéisme prétendu des lettrés. Des hommes moins passionnés ne laissaient pas de désapprouver les opinions des Jésuites sur l'antiquité chinoise; et Fourmont, à qui le P. Prémare avait fait part de ses idées à cet égard, avoue qu'elles ne lui avaient jamais paru vraisemblables, parce que, dit-il, les *anciens Chinois n'étaient pas prophètes.* Il était bien naturel d'accueillir avec défiance un système si étrange, et dont les suites pouvaient paraître si graves; mais, ce qui était moins juste, c'était de suspecter les lumières ou la bonne foi d'hommes respectables, qui n'étaient pas moins distingués par leur science que par leur probité. On eût mieux fait d'examiner les faits sur lesquels reposaient leurs assertions, et de voir si ces faits n'étaient pas susceptibles d'interprétations plus naturelles que celles qu'ils proposaient. C'est ce que peu de personnes pouvaient essayer à cette époque, et ce qui a été fait depuis, de manière à justifier complètement le P. Prémare et ses compagnons, des allégations injustes dont ils avaient été l'objet. On a reconnu, en lisant sans préjugés ces mêmes livres, qu'ils contenaient en effet des vestiges nombreux d'opinions et de doctrines nées dans l'Occident, et qui avaient dû être portées à la Chine, à des époques très-reculées. Mais on a fait voir en même temps, que ces opinions et ces doctrines, où le P. Prémare avait cru voir des débris des traditions sacrées, ou des notions anticipées du christianisme, appar-

(4) Le P. Prémare, parlant d'un de ses ouvrages, dont il sera question plus bas, écrivait à Fourmont : « La fin ultérieure et dernière à laquelle je consa- » cre cette *Notice*, et tous mes autres écrits, c'est » de faire en sorte, si je puis, que toute la terre sa- » che que la religion chrétienne est aussi ancienne que » le monde, et que le Dieu-homme a été très-cer- » tainement connu par celui ou ceux qui ont inventé » les hiéroglyphes de Chine, et composé les *King*. » Voilà, mon cher, l'unique motif qui m'a soutenu » et animé pendant plus de trente ans dans mes étu- » des, sans cela fort ingrates. »

tenaient à cette théologie orientale à laquelle Pythagore, Platon, et l'école entière des Néoplatoniciens ont fait de si nombreux emprunts (5). Les PP. Prémare, Bouvet, Fouquet et plusieurs autres étaient donc tout aussi fondés à rechercher des idées et des dogmes analogues à ceux du christianisme, dans le Sing-li, le I-king, l'Invariable milieu, et dans les écrits de Tchouang-tseu, de Lao-Tseu et de Hoaï-nan-tseu, que l'avaient été Eusèbe, Lactance et saint Clément d'Alexandrie à voir des prophéties dans les livres du faux Orphée, ou d'Hermès le Trismégiste. On voit que ces rapprochements, qu'on attribuait à un faible ou à une sorte de travers d'esprit, montrent au contraire, dans ceux qui les ont proposés, une vaste érudition et une profonde connaissance des ouvrages philosophiques des Chinois. Les faits recueillis par le P. Prémare étaient exacts; sa manière de les expliquer se ressentait seule de l'influence sous laquelle il avait entrepris ses recherches. Il y a lieu de croire que, d'après cette explication, on lira avec moins de défaveur un morceau très-intéressant du même auteur, intitulé, *Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-king, et sur la mythologie chinoise*, et inséré, par Deguignes, à la tête du Chou-king traduit par le P. Gaubil, sous la forme d'un Discours préliminaire. Le P. Amiot a traité (6) avec beaucoup de sévérité cet ouvrage, le seul, avec les courts *extraits* donnés par Deshautesrayes (*Voy.* ce nom), où les personnes qui ne savent pas le chinois, puissent chercher quelques extraits des plus anciens livres sur les traditions fabuleuses de la Chine. Il en veut surtout aux nombreuses citations dont ces Recherches sont appuyées. On voit, selon lui, d'un seul coup-d'œil, que deux ou trois auteurs très-peu volumineux ont pu les fournir toutes. Cette innocente supercherie est effectivement facile à reconnaître, au peu de précision des indications, dans les Mémoires de plusieurs missionnaires, et notamment du P. Cibot et du P. Amiot lui-même; mais le P. Prémare n'avait pas besoin d'y recourir. Ses lectures immenses et la variété de ses connaissances en fait de livres chinois anciens ou modernes, sont trop bien attestées d'ailleurs; et il n'en faudrait d'autre preuve que sa *Notitia linguæ Sinicæ*, le plus remarquable et le plus important de tous ses ouvrages, le meilleur, sans contredit, de tous ceux que les Européens ont composés jusqu'ici sur ces matières. Ce n'est ni une simple grammaire, comme l'auteur le dit lui-même trop modestement, ni une rhétorique, comme Fourmont l'a donné à entendre; c'est un traité de littérature presque complet, où le P. Prémare n'a pas seulement réuni tout ce qu'il avait recueilli sur l'usage des particules et les règles grammaticales des Chinois, mais où il a fait entrer aussi un grand nombre d'observations sur le style, les locutions particulières à la langue antique et à l'idiome commun, les proverbes, les signes les plus usités; le tout appuyé d'une foule d'exemples cités textuellement, traduits et commentés quand cela était nécessaire. Quittant la route battue des grammairiens latins, que tous ses devanciers,

(5) On peut voir les preuves et les développements de cette assertion dans un *Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-tseu, philosophe chinois du sixième siècle avant notre ère*, Mémoire lu à l'académie en 1820, et qui fait partie du t. VII de ses Mémoires, maintenant sous presse.

(6) *Mém. chin.*, t. II, p. 140.

Varo, Montigny, Castorano, avaient pris pour modèles, l'auteur s'est créé une methode toute nouvelle; ou plutôt il a cherché à rendre toute méthode superflue, en substituant aux règles les phrases mêmes, d'après lesquelles on peut les recomposer. Ce seul mot renferme à-la-fois l'éloge du travail du P. Prémare, et la seule critique fondée dont il offre le sujet. L'auteur a jugé les autres par lui-même; et il a cru que l'on consentirait, comme lui, à apprendre le chinois par la pratique, au lieu de l'étudier par la théorie. Il a peut-être, ainsi qu'on l'a dit ailleurs (7), trop considéré les cas particuliers, au lieu de les réunir en forme d'observations générales. Ce sont enfin des matériaux excellents pour un ouvrage à faire, plutôt qu'un ouvrage véritablement achevé. Cette forme que le P. Prémare a laissée à sa notice, est ce qui l'empêcha, dans le temps, de la faire graver à la Chine, et ce qui s'opposera toujours à ce qu'on la publie en Europe, parce qu'en trois petits volumes in-4°., elle ne contient guère moins de douze mille exemples, et de cinquante mille caractères chinois. On ne peut dire que le plan qui y est suivi, convienne à un livre élémentaire destiné aux commençants; mais quand on a déjà une teinture de la langue, on peut puiser dans cet ouvrage les notions de littérature qu'autrement on ne pourrait se procurer que par une lecture assidue des meilleurs écrivains chinois, continuée pendant de longues années. Le P. Prémare, qui, depuis 1727, entretenait avec Fourmont une correspondance suivie, et qui montrait, dans toutes ses lettres, le plus grand empressement pour fournir à cet académicien tous les secours qu'il réclamait de lui, dut croire qu'il lui causerait un plaisir singulier en lui annonçant, à la fin de 1728, qu'il lui envoyait une grammaire à l'aide de laquelle on pourrait, à l'avenir, faire de rapides progrès dans l'étude du chinois. Malheureusement, Fourmont avait aussi rédigé une grammaire; ou, pour mieux dire, il avait traduit de l'espagnol celle du P. Varo (8). Le fruit des peines qu'il s'était données, les mérites qu'il croyait avoir acquis, tout lui sembla anéanti en un moment par cette annonce d'un livre avec lequel il sentait bien que le sien ne pourrait soutenir la concurrence. Il faut voir avec quelle naïve désolation il raconte cet événement (9); car c'en fut véritablement un pour lui. Il se hâta de remettre lui-même, à la bibliothèque du Roi, avant l'arrivée de l'ouvrage de son ami, le manuscrit de la *Grammatica sinica*, de le faire coter et parapher par l'abbé Bignon; et quand la *Notice* du P. Prémare lui fut parvenue, il s'autorisa de ces précautions pour composer lui-même un examen comparatif des deux ouvrages, et faire voir qu'ils étaient d'accord sur les points importants, quoique le sien fût meilleur. Il publia ensuite le résultat de cette comparaison, dans la préface de sa *Grammaire*. Le P. Prémare n'existait plus à l'époque où parut ce livre; mais avant sa mort il avait eu connaissance des précautions que Fourmont prenait pour empêcher que sa *Notice* ne fût trop connue : « Vous dites (lui écrivait-il, en 1733), qu'on a fait tout ce qu'on

(7) *Élem. de la gramm. chin.*, préf. p. x.

(8) Voyez les circonstances de ce plagiat, dans les *Élém. de la gramm. chin.*, préf. p. XIV.

(9) *Catalogue des ouvrages de M. Fourmont l'aîné*, p. 100.

a pu *pour vous tirer des mains* ma Notice. Si c'est par envie, et pour arrêter la vôtre, cela est injuste; si c'est pour la voir et pour apprendre, cela est louable. Seulement les termes, *tirer des mains*, ne me plaisent point. Quand je vous l'ai envoyée, j'ai su à qui je me confiais; et je n'ai jamais songé que vous seriez seul à la lire. Je ne l'ai faite que pour rendre l'étude du chinois familière aux missionnaires futurs, et à tous les savants de l'Europe, qui sont comme vous curieux des antiquités chinoises. » (10) Mais Fourmont survécut à son ami: l'ouvrage de celui-ci fut perdu de vue; et il est resté oublié jusqu'à ce que l'auteur de cet article en ait rappelé le souvenir, en publiant les obligations qu'il avait au P. Prémare (11). Le manuscrit autographe du P. Prémare, que possède la bibliothèque du Roi, est en trois petits vol. in-4°., et non pas en cinq, comme le dit Fourmont, sur papier de Chine, plié double: les caractères sont d'une main chinoise; l'écriture latine en est difficile à lire en plusieurs endroits. Il en a été fait, sur cet original, une copie très-exacte, ce qui garantit de la crainte qu'on pourrait avoir, qu'un manuscrit si précieux, qui, vraisemblablement ne sera jamais imprimé, ne vienne un jour à se perdre ou à se détruire. Outre cette Grammaire, le P. Prémare avait encore fait, en compagnie avec le P. Hervieu, un *Dictionnaire latin-chinois*. Il avait mis en chinois presque tout ce qu'on trouve dans Danet, sans oublier une seule phrase qui donne aux mots un sens et un usage nouveaux. Cet ouvrage formait un gros volume in-4°. On ignore s'il a été envoyé en Europe. Prémare avait aussi traduit du chinois, un drame intitulé: *Tchao chi kou-eul* (l'Orphelin de la maison de Tchao). Cette pièce, qui a fourni à Voltaire quelques situations dans son *Orphelin de la Chine*, a été recueillie par Duhalde (12); et jusqu'à la publication de la comédie traduite en anglais, par M. Davis, c'était le seul échantillon sur lequel on pût juger, en Europe, du théâtre chinois. On doit encore au P. Prémare l'acquisition d'un grand nombre de livres chinois qu'il a envoyés à Fourmont pour la bibliothèque du Roi, et parmi lesquels il faut distinguer la collection de cent pièces de théâtre, composées sous la seule dynastie des Youan (13), les treize livres classiques, plusieurs romans et recueils de poésie, etc. La correspondance du P. Prémare était fort étendue; et, à en juger par les quatre lettres entières, et par divers extraits des autres qui ont été publiés, elle devait contenir beaucoup de détails intéressans. Malheureusement Fourmont, qui était celui auquel le missionnaire écrivait le plus souvent, n'en a presque conservé aucune, ou du moins il ne s'en est trouvé qu'une seule dans ses papiers. Nous connaissons trois ouvrages du P. Prémare, écrits en chinois; la *Vie de S. Joseph* (Catal. de Fourm. N. CCLXXV), qu'il avait composée en 1718 ou 1719; — le *Lou-chou chi-i*, ou véritable sens des six classes de caractères (idem N. XX), ouvrage où l'auteur expose, sur l'origine des ca-

(10) Lettre écrite à Fourmont, de Macao, le 5 octobre 1733, (*Annal. encyclop.*, 1817, 8, V, p. 13.)

(11) Voy. la préface des *Éléments de la gramm. chinoise*, déjà citée, Paris, 1822.

(12) *Descript. de la Chine*, t. III, p. 341, in-fol.

(13) Cette dynastie n'a régné que 109 ans, de 1259 à 1368.

ractères chinois, ces hypothèses singulières dont nous avons parlé plus haut ; — enfin un petit Traité sur les attributs de Dieu, qu'il a inséré dans sa *Notitia linguæ sinicæ*, comme un exemple de la manière dont on peut écrire en chinois sur les matières de religion. On possède encore à la bibliothèque du Roi quelques Traités en latin et en français, qui tous ont pour objet d'établir, de développer et de justifier les systèmes d'explication des caractères et des antiquités de la Chine, embrassés par les PP. Bouvet et Prémare. Plusieurs de ces traités sont de la main du P. Prémare, et composés par lui en partie sur les matériaux recueillis par le premier. On y trouve aussi les originaux de plusieurs de ses lettres, adressés au confesseur de Louis XV, et à d'autres personnes. On a vu plus haut que trois de ses lettres avaient été publiées dans le Recueil des *Lettres édifiantes*. Une quatrième, qui était restée dans les papiers de Fourmont, a été donnée par M. Klaproth, dans les Annales encyclopédiques : elle renferme un jugement très-sévère et très-fondé sur la Grammaire de Fourmont, adressé à Fourmont lui-même, et exprimé avec une candeur et une sincérité dignes d'éloges. Le P. Prémare avait eu trois attaques d'apoplexie, en 1731 ; et l'on craignait que la paralysie n'en fût la suite. On attribuait ces accidents à la trop grande ardeur avec laquelle il s'était livré à l'étude du chinois. Il survécut peu d'années aux premières atteintes de ce mal, et mourut à la Chine, vers 1734 ou 1735. Il est fâcheux de laisser des lacunes si multipliées, au sujet des dates et des autres circonstances de la vie d'un missionnaire aussi illustre. La faute en est aux rédacteurs des Lettres édifiantes, qui ont négligé de rendre au P. Prémare un hommage qu'ils ont payé à la mémoire de plusieurs de ses compagnons qui n'avaient pas rendu aux lettres de si importants services. A. R—t.

PREMIERFAICT (Laurent de), né au village du même nom, dans les environs d'Arcis-sur-Aube, vivait à la fin du quatorzième siècle. Il mourut, en 1418, secrétaire du duc de Berri. C'est à cet auteur que l'on doit la première traduction française du Décameron de Boccace, qu'il entreprit à la requête de Simon Du Bois, valet de chambre de Charles VI. Lenglet du Fresnoy prétend que cette version est de 1415. Comme Premierfaict ne savait pas l'italien, il fit d'abord traduire le Décaméron en latin, par le cordelier Antoine d'Arezzo. C'est sur cette version que fut entreprise la traduction française. Premierfaict ne borna pas là ses travaux : on avait déjà fait passer, dans la langue française, plusieurs ouvrages importants, grecs et latins : à ces traductions il ajouta celles des Économiques d'Aristote, des OEuvres de Sénèque le philosophe, des traités de Cicéron sur l'Amitié et sur la Vieillesse. La traduction du Décaméron parut en 1534, vers l'époque de l'impression des autres ouvrages de Premierfaict. Quelques autres de ses traductions n'ont pas été livrées à l'impression, telles que Le livre de Tulles (Cicéron) de la Vieillesse, écrit en 1405, et les Cas des nobles hommes et femmes, (de Boccace) translatés du latin en françois, en 1409 : ces deux manuscrits sont conservés à la Bibliothèque de Genève. D-b-s.

PRÉMONTVAL (André-Pierre le Guay de), littérateur, naquit en 1716, à Charenton, de parents aisés, qui ne négligèrent rien pour lui

procurer une bonne éducation. Son père aurait souhaité qu'il embrassât l'état ecclésiastique, ou qu'il se fît avocat; mais il se sentit autant d'éloignement pour ces deux professions, que de goût pour les sciences exactes : il finit par quitter la maison paternelle, et s'établit au centre de Paris, sous le nom de *Prémontval*, qu'il conserva depuis. Il se fit bientôt connaître en annonçant un cours gratuit de mathématiques, science dont l'étude était alors peu répandue; et, grâces aux éloges des journalistes, ce cours fut fréquenté par un grand nombre d'auditeurs, parmi lesquels on remarquait des dames et des étrangers; et il donna des leçons particulières, dont le produit le faisait subsister. Les premiers succès de Prémontval avaient éveillé l'envie; son amour-propre excessif et ses décisions tranchantes lui suscitèrent une foule d'ennemis. La plupart de ses écoliers l'abandonnèrent; son père l'avait déshérité : malgré son économie, il eut bientôt épuisé ses ressources; il contracta des dettes, qu'il fut dans l'impossibilité d'acquitter : avec un secours de 1,200 fr. qu'il reçut de la générosité de Fontenelle, dont il n'était pas connu (1), il partit à pied pour Genève, emmenant avec lui la fille du mécanicien Pigeon, qui, de son écolière, était devenue sa maîtresse. De Genève, les deux fugitifs se rendirent, en 1744, à Fribourg, puis à Bâle, où ils se marièrent; et Prémontval embrassa, peu après, le protestantisme (2), dans l'espoir d'obtenir une chaire de philosophie ou de mathématiques, qui lui fut refusée. Il séjourna aussi quelque temps à Morges, quitta la Suisse en 1749, parcourut avec sa femme l'Allemagne, la Hollande, composant des brochures pour les libraires, faisant le métier de correcteur dans les imprimeries, et trouvant à peine de quoi subsister par son travail. Sur la recommandation de quelques personnes charitables, madame de Prémontval obtint la place de lectrice de la princesse Guillelmine de Prusse (3), avec un traitement de 200 écus. C'était, dans leur triste situation, une fortune considérable : ils se hâtèrent de partir pour Berlin; et, quelques mois après son arrivée (1752), Prémontval fut reçu membre de l'académie (4). Il ne tarda pas à se brouiller avec la plupart de ses confrères; et son humeur caustique s'exerça particulièrement sur Formey, celui de tous qui lui avait rendu le plus de services : mais il reconnut plus tard ses torts, et se réconcilia sincèrement avec ce savant. Il donna des leçons de grammaire, d'histoire et de mathématiques, et partagea son temps entre ses devoirs d'académicien et le soin de ses élèves, dont plusieurs lui firent beaucoup d'honneur. Les distractions de son ménage l'empêchèrent d'entreprendre aucun ouvrage de longue haleine; mais il publia un grand nombre de petits écrits contre la philosophie de Wolf (*V.* ce nom), et un journal de gram-

(1) Une lettre de Beauzée, insérée au *Journal de Paris* (24 mars 1778), nous apprend avec quelle délicatesse Fontenelle rendit service à Prémontval. M. Barbier l'a reproduite dans son *Dictionnaire des anonymes*, n°. 5369 de la 2e. édit.

(2) Si l'on en croit Denina (*Hist. littér. de la Prusse*), Prémontval avait depuis long-temps un secret penchant pour le protestantisme : et, dès l'âge de dix-sept ans, il avait adressé au P. Tournemine, une suite de lettres contre le dogme de l'Eucharistie. Ces lettres furent imprimées, sans son aveu, Londres, 1750, in 8°.

(3) C'était l'épouse du prince Henri.

(4) Denina prétend que Prémontval fut admis à l'académie, sans pension; mais Thiébault (*Souvenirs de Berlin*), dit au contraire que Maupertuis fit ajouter au titre d'académicien, une pension de 2000 fr.

maire, dans lequel il n'épargna pas les critiques aux Français réfugiés. Cet ouvrage eut beaucoup de succès en Allemagne; et Prémontval se flattait d'être nommé à la chaire de langue française que le roi de Prusse venait de fonder à l'école militaire de Berlin : mais ayant appris qu'elle avait été donnée à Toussaint, dont il s'était fait un ennemi sans le connaître personnellement, il fut tellement accablé de cette nouvelle, que la fièvre le prit. Il tomba dans le délire, ne parla et ne rêva plus que de Toussaint, demandant à tous ceux qui l'approchaient, *s'il était vrai qu'il arrivât ?* Il mourut au bout de quelques jours, le 3 septembre 1764 (5). Prémontval avait des connaissances variées, et ne manquait pas d'esprit; mais son caractère bizarre, et son humeur difficile, empêchèrent ses contemporains de lui rendre justice : d'ailleurs il n'a laissé aucun ouvrage qui puisse recommander son nom à la postérité. Outre des *Mémoires* et des Dissertations sur différentes questions métaphysiques, insérés dans le *Recueil* de l'académie de Berlin, on cite de lui : I. *Discours sur l'utilité des mathématiques*, Paris, 1742, in-12. II. *Discours sur la nature des quantités que les mathématiques ont pour objet*, ibid., 1742, in-12. III. *Discours sur la qualité du nombre*, 1743, in-12. IV. *Discours sur diverses notions préliminaires à l'étude des mathématiques*, 1743, in-12. V. *L'Esprit de Fontenelle*, la Haye (Paris) 1744, 1753, 1767, in-12. « Je n'ai eu garde, dit l'auteur, d'associer mon nom à celui de Fontenelle, sur le frontispice de cet ouvrage; mais j'ai fait mettre, à la place, une vignette qui n'est autre chose que mon cachet, un *pré*, une *montagne* et une *vallée*, le tout surmonté d'un soleil qui dissipe les nuages, avec cette devise : *Illuminat et fœcundat* (Voy. le *Dictionnaire des Anonymes* de M. Barbier, deuxième édition, n°. 5369). VI. *Mémoires* pour servir à l'histoire de M. de Prémontval, la Haye, 1749, in-8°. Suivant Hirsching, ils sont assez insignifiants, et pleins de réticences, de déclamation et de charlatanerie. VII. *Panagiana panurgica, ou le faux évangéliste*, ibid., 1750, in-8°. C'est une critique très-virulente de l'ouvrage des *Mœurs*, que Toussaint avait publié sous le nom de *Panage* (Voy. Toussaint). L'abbé d'Artigny la trouvait excellente. VIII. *Pensées sur la liberté*, 1750, in-8°. IX. *La Monogamie, ou l'unité dans le mariage*, 1751, 3 vol. in-8°. Il y prouve, par toutes sortes de raisons, d'autorités et d'exemples, que la pluralité des femmes est contraire à la religion et à la saine politique. X. *Du hasard sous l'empire de la Providence*, 1754, in-8°. XI. *Le Diogène de d'Alembert*, ou *Diogène décent*, 1754; deuxième édit., augm. d'un tiers, 1755, 2 vol. in-8°. D'Alembert avait, on ne sait pourquoi, souhaité à chaque siècle un Diogène, mais plus retenu et plus décent que celui d'Athènes. Prémontval s'empara de cette idée : mais, si l'on en croit l'abbé Sabatier, l'esprit d'indépendance, la haine des hommes, et l'impiété la plus décidée, forment, dans cet ouvrage, un délire perpétuel. (Voyez *les*

(5) Cette date est celle que Denina, qu'on doit supposer bien informé, donne à la mort de Prémontval; et son témoignage est confirmé par celui de Thiébault, qui dit que Prémontval était mort cinq ou six mois avant son arrivée à Berlin, où l'on sait qu'il se rendit vers la fin de 1764. Cependant la *France littéraire* retarde la mort de notre académicien, jusqu'en 1767; et cette erreur a été reproduite dans le nouveau *Dict. hist. crit. et bibliogr.*

Trois siècles de la littérat.) XII. *Cause bizarre ou Pièces d'un procès ecclésiastico-civil*, 1755, in-8°. XIII. *Vues philosophiques ou Protestations et déclarations sur les principaux objets des connaissances humaines*, 2 vol. in-8°. 1757-58. XIV. *Préservatif contre la corruption de la langue française en Allemagne*, Berlin, 1759 à 1764, 7 part. en 2 vol. in-8°. Les deux dernières parties sont intitulées : *Projet de conférences publiques sur l'éducation.* Formey a publié l'*Éloge* de Prémontval, dans le cinquième volume des *Mémoires* de l'académ. de Berlin ; et M. François de Neufchâteau, une *Notice* sur cet écrivain, dans le *Nécrologe des hommes célèbres* pour l'année 1770. W—s.

PRÉMONTVAL (Marie-Anne-Victoire Pigeon d'Osangis de), épouse du précédent, née à Paris, en 1724, était fille d'un habile mécanicien (1). Elle annonça, dès son enfance, des dispositions pour les sciences, que son père cultiva lui-même avec soin : il lui faisait lire les meilleurs auteurs, et s'appliquait, en même temps, à former son jugement. Prémontval, qui avait reçu des leçons de Pigeon, se chargea, par reconnaissance, de continuer l'éducation de sa fille ; mais bientôt il conçut pour elle une passion violente, et lui persuada de le suivre dans les pays étrangers (*V.* l'article précédent). Nommée lectrice de la princesse Guillelmine de Prusse, en 1752, Mme. de Prémontval s'acquitta de cet emploi de manière à mériter la bienveillance de son auguste protectrice. Elle avait beaucoup d'esprit, et était aussi aimable que son mari l'était peu. A l'élégance de ses manières, on aurait cru, dit Denina (*Hist. littéraire de la Prusse*), qu'elle avait toujours habité la cour. Elle ne survécut que peu de mois à son mari, et laissa la réputation d'une femme savante et vertueuse. Cependant, quelque temps après sa mort, un jeune homme (2) vint à Berlin, avec une petite fille de sept à huit ans, qu'il prétendit avoir eue de Mme. de Prémontval ; et en conséquence il attaqua le testament par lequel elle avait institué son légataire Guill. de Moulines, le traducteur des *Écrivains de l'Histoire Auguste* et d'*Ammien Marcellin* (*V.* Moulines) : il fut renvoyé de sa demande, n'ayant pas pu fournir de preuves de son allégation ; mais la réputation de Mme. de Prémontval en souffrit. Outre la part qu'elle eut à plusieurs des ouvrages de son mari, elle a publié une Vie intéressante de son père, sous ce titre : le *Méchaniste philosophe*, ou Mémoires concernant plusieurs particularités de la vie et des ouvrages de Jean Pigeon, la Haye, 1750, in-8°. W-s.

PRESLES (Raoul de), premier du nom, appelé ailleurs Paul de Prayères, avocat du quatorzième siècle, vint exercer sa profession de Laon à Paris. Dans sa déposition au procès des Templiers, en 1309, il

(1) Jean Pigeon d'Osangis, membre de la société des arts, né en 1654 à Donzi en Nivernais, mort en 1739, a construit une *Pendule* très-remarquable pour le temps, qu'on voit maintenant au cabinet du Muséum. Le mécanisme en est expliqué dans une brochure intitulée : *Description d'une sphère mouvante*, d'un globe monté d'une façon particulière et d'un nouveau planisphère pour les distances et les grosseurs des planètes, le tout selon l'hypothèse de Copernic, par Jean Pigeon, Paris, 1714, in-12.

(2) Cet aventurier se nommait, suivant Denina, *Sarry;* mais selon Thiébault (*Souvenirs de Berlin*), c'était le libraire *Zacharie;* il est assez singulier que les deux seuls écrivains qui aient parlé de cette anecdote, ne s'accordent pas sur le nom du principal personnage. Le premier paraît douter de la vérité des faits qu'il rapporte ; mais Thiébault est entré dans des détails affligeants pour l'honneur de Mme. de Prémontval, par suite de sa haine contre Moulines, qu'il ne prend pas la peine de dissimuler.

prend le titre de jurisconsulte et d'avocat de la cour du roi, que lui donnent aussi les Chroniques de Saint-Denis. Les héritiers d'Enguerrand IV de Couci lui firent présent de la terre de Lizi, au diocèse de Meaux, en 1311; et Philippe-le-Bel l'attacha, la même année, à sa personne, en qualité de son secrétaire. Les services rendus par Raoul à la reine Jeanne de Navarre, et à son fils Louis-le-Hutin, semblaient lui promettre, sous le règne de ce prince, un accroissement de fortune et d'honneurs; mais Louis, prévenu, le fit jeter dans une prison, comme complice de Pierre de Latilly, chancelier de France, dans l'empoisonnement de Philippe-le-Bel. Les formes furent violées à l'égard de Raoul, et la confiscation générale de ses biens fut prononcée. Son innocence éclata enfin par le résultat de l'enquête dirigée contre lui; et le roi, reconnaissant son erreur, ordonna la restitution de ses biens, et lui en accorda de nouveaux. Philippe-le-Long l'anoblit, et le nomma conseiller au parlement, en 1319. Raoul vivait encore en 1325, mais il était mort en 1331. Il consacra une partie de ses richesses à des fondations pieuses, et procura, en 1313, l'établissement du collége qui porta son nom, à Paris, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Ses biens passèrent, à défaut d'enfants légitimes, à Raoul de Presles, son neveu, qui exerçait la profession des armes. A la postérité de ce dernier appartenait sans doute Jeanne de Presle, fille d'un sieur de Lizi, et maîtresse de Philippe-le-Bon, dont elle eut, en 1421, Antoine, bâtard de Bourgogne, tige des seigneurs de Beures. F—T.

PRESLES (Raoul de), troisième du nom, fils naturel de Raoul Ier. et de Marie Desportes, fut conçu pendant la détention de son père, et le perdit à l'âge de dix ans. Il chercha des ressources dans la profession du barreau, s'y acquit un nom honorable, et s'appliqua, en même temps aux lettres. Une pièce latine, intitulée la *Muse*, le fit connaître de Charles V; et ce prince jeta sur lui les yeux, pour traduire la *Cité de Dieu*, de saint Augustin: une pension de quatre cents livres d'or, portée ensuite à six cents, fut attachée à cette entreprise, et continuée à Raoul, après qu'il l'eut terminée. En 1373, Raoul fut nommé maître des requêtes; et le roi ajouta à cette faveur des lettres de légitimation. Raoul ne survécut que deux ans à son bienfaiteur, étant mort le 10 novembre 1383, âgé de soixante-sept ans. On a prétendu, par erreur, qu'il dirigea la conscience de Charles V; ce prince ne se servit jamais, à cet effet, que de religieux de l'ordre de Saint-Dominique: le titre de conseiller des marchands forains de marée, à Paris, que portait Raoul, et un passage sur le chapitre 36 du livre 15 de sa traduction de la Cité de Dieu, passage d'où l'on peut inférer qu'il était marié, s'opposent même à la supposition qu'il fût engagé dans les ordres. Les ouvrages conservés de cet écrivain, sont: I. La *Cité de Dieu*, traduite et accompagnée d'un commentaire chargé d'une érudition très-remarquable pour le temps. Raoul la commença à la Toussaint de 1371, et l'avait achevée la veille de la Saint Martin d'hiver, en 1375. Elle fut imprimée à Abbeville, en 1486, 2 vol. in-fol., et réimprimée à Paris, dans le même format, en 1531. Trente manuscrits furent collationnés pour la perfection de cette version, dont le Commentaire fournit

quelques notions précieuses pour notre histoire. II. *Compendium morale de republicâ*, ouvrage de jeunesse, demeuré manuscrit. III. La *Muse*, dont nous avons parlé, fut également composée par l'auteur dans sa jeunesse; car il y fait mention des compagnies d'aventuriers qui ravageaient la France, de manière à indiquer la date de 1365. C'est une allégorie très-compliquée, très-bigarrée, sur les malheurs de son temps. IV. *Discours sur l'Oriflamme.* C'est, sous un titre trompeur, la paraphrase d'un verset de la Bible, et une pieuse allocution à Charles V, qui venait de déclarer la guerre à l'Angleterre, en 1369. V. *Traité de la puissance ecclésiastique et séculière*, abrégé du *Songe du Vergier*, dont l'auteur élague les digressions (*V.* Ch. Louviers). On l'a cru aussi le rédacteur de ce Songe, sur le fondement que le roi le chargeait, comme il le dit lui-même, d'ouvrages secrets; mais ce raisonnement est insuffisant. Nous avons perdu la traduction du *Roi pacifique*, par Raoul de Presle, et ses *Chroniques*, depuis le commencement du monde, jusqu'au règne de Tarquin-le-Superbe. On lui attribue encore une traduction de la Bible, que d'autres donnent à Oresme. *V.* dans le tome 13 du Recueil de l'académie des inscriptions deux Mémoires de Lancelot sur Raoul de Presles. Pasquier a confondu le père et le fils. F—T.

PRESSAVIN, chirurgien à Lyon, y avait formé un cabinet anatomique, dans lequel ses ennemis ne virent, plus tard, qu'un *Lycée dans le genre de l'Arétin.* Lors de la révolution, Pressavin, comme tant de gens de son état, en embrassa les principes avec chaleur, et remplit les fonctions d'officier municipal et de procureur de la commune. Le 9 septembre 1792, jour des massacres à Lyon, il se rendit au château de Pierre-en-cise, et parvint, ainsi que ses collègues, à sauver momentanément de la fureur des assassins quelques officiers du régiment de Royal-Pologne. Un long trajet était à parcourir; et les magistrats imaginèrent de couvrir de leur écharpe les prisonniers. Ils entraient à l'hôtel-de-ville, où devait être leur sûreté, lorsque les brigands massacrèrent précisément l'officier que conduisait Pressavin; circonstance malheureuse qui lui fut amèrement reprochée, et dont il paraît injuste de lui faire un crime. Pressavin fut député à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. Hors cela, il n'attira jamais sur lui l'attention publique. Resté dans l'obscurité, il était de cette *majorité saine* de la Convention, qui laissa faire le mal; et l'on doit conclure du moins qu'il faisait partie de ceux qui ne l'approuvaient pas, puisqu'en septembre 1793, il fut expulsé de la société des Jacobins. Demeuré membre de la Convention, sans avoir été ni proscrit, ni proscripteur, il ne fut pourtant pas réélu pour les Conseils que créait la constitution de l'an III; mais en l'an VI (1798), il fut nommé membre du Conseil des 500 pour deux ans, par le département du Rhône. Il ne retourna pas à Lyon: et l'on ignore où et comment il a fini son existence. On a de lui: I. *Traité des maladies des nerfs, dans lequel on développe les vrais principes des vapeurs*, 1769, in-12; réimprimé sous le titre de *Nouveau Traité des vapeurs*, ou *Traité des nerfs*, 1771, in-12; traduit en allemand, Nuremberg,

1772, in-8°. II. *Traité des maladies vénériennes, où l'on indique un nouveau remède*, 1773, in-8°., de 384 pag. Dès 1767, il avait déjà annoncé son nouveau moyen curatif. III. L'*Art de prolonger la vie et de conserver la santé*, 1786, in-8°.; traduit en espagnol, Madrid, 1799, in-8°. A. B—T.

PRESTET (Jean), prêtre de l'Oratoire, était fils d'un huissier de Challon sur-Saone. Il entra jeune au service du P. Malebranche, qui s'appliqua à cultiver ses heureuses dispositions pour les sciences, le mit en état de donner des leçons de mathématiques, et le fit admettre dans sa congrégation, en 1675. Prestet était alors âgé de vingt-sept ans, et venait de publier la première édition de ses *Eléments* de mathématiques. La seconde édition, augmentée de moitié, parut en 1689, 2 vol. in-4°. Il s'en fit une troisième en Hollande, en 1694, sous la rubrique de Paris; mais elle est très défectueuse. La préface contient une réfutation de Wallis, qui accusait le P. Prestet d'avoir dérobé à son compatriote Hariot toute la partie de l'algèbre. L'auteur suit, dans son ouvrage, les traces de Descartes; mais, comme ce grand philosophe n'avait écrit que pour les savants, il explique, et met à la portée des commençants, les principes trop succincts de son modèle. Aussi l'ouvrage est-il recommandable par un grand nombre de problèmes curieux, destinés à exercer les jeunes mathématiciens. Chargé, par ses supérieurs, d'aller prendre possession d'une chaire de mathématiques qu'on venait d'établir au collége de Nantes, on lui suscita tant de tracasseries, par la crainte que ce nouvel établissement ne nuisît à la chaire d'hydrographie, récemment fondée par les états de Bretatagne dans la maison des Jésuites, qu'il fut obligé de renoncer à sa mission. Il se rendit alors à Angers pour le même emploi, et s'en acquitta avec beaucoup de distinction. Son discours d'ouverture est imprimé à la suite de ses Eléments de mathématiques. Le père Prestet, tourmenté sans fondement par l'idée que ses confrères n'avaient pas pour lui tous les égards qui lui étaient dus, parce qu'il avait été au service du P. Malebranche, sortit de l'Oratoire en 1689; mais il y rentra l'année suivante, et fut envoyé à Marines, près Gisors, où il mourut, l'année même de sa rentrée (le 8 juin 1690). T—D.

PRESTON (Guillaume), né le 28 juillet 1742, à Edinbourg, étudia à la haute école, et ensuite à l'université de cette ville. Ses parents le placèrent chez l'imprimeur Ruddiman, dont le frère, Thomas, célèbre grammairien, l'ayant occupé à copier ses ouvrages, commença sans doute à lui donner le goût de la littérature. Il vint à Londres dès l'âge de dix-huit ans, muni d'une lettre de recommandation pour G. Strahan, imprimeur du roi, qui l'employa d'abord comme compositeur, et ensuite comme correcteur. Preston consacrait ses heures de loisir au culte des muses, et à des recherches sur la franc-maçonnerie, qui finit par devenir chez lui une véritable passion, à laquelle il sacrifia beaucoup de temps, son argent et sa santé. Il eut le désagrément de voir la loge de l'*Antiquité*, dont il était Maître, rejetée du sein de la franc-maçonnerie: mais enfin une réconciliation eut lieu; et la loge de l'*Antiquité* fut rétablie au premier rang qu'elle occupe encore. Il voulut, à sa mort, y fonder

une chaire qui avait existé pendant sa maîtrise. Sa passion pour l'art maçonique ne le détourna point cependant des devoirs de son état, qu'il remplit avec distinction pendant cinquante-cinq ans. Il mérita et obtint la confiance de G. Strahan, qui lui donna la direction de son grand établissement, et lui fit, en mourant, une pension viagère. Le fils de cet imprimeur eut la même confiance en Preston, et se l'associa dans une branche importante de son commerce. Ses talents, comme correcteur, furent souvent utiles aux Hume, aux Gibbon, aux Johnson et aux Blair. Il mourut le 1er. avril 1818, laissant une fortune considérable, qu'il partagea judicieusement entre ses amis et ses domestiques. Preston fit à la société des francs-maçons un legs de 32,500 fr. consolidés, dont 12,500 fr. furent affectés à une école de charité pour le sexe. Ses ouvrages écrits en anglais, sont : I. *Éclaircissements sur la Franc-Maçonnerie*, Londres, 1772, in-12; la 13e. édition de cet ouvrage a été donné par S. Jones, en 1821, in-12. II. *Calendrier du Franc-Maçon* : ce calendrier fut établi par Preston. III. *Chronique de Londres:* il fut éditeur de ce journal, et y fournit un grand nombre d'articles. IV. *Catalogue des Livres de Ruddiman*, in-8°. — Un autre Preston (Guillaume), né en Irlande, et mort vers 1809, a laissé une traduction anglaise des *Argonautiques* de Valérius Flaccus, 3 vol. in-12; des Poésies, 2 vol. in-18°.; et un assez grand nombre de bons articles de littérature, insérés dans les *Transactions de la Société irlandaise*, dont il était membre. B—R j.

PRESTRE (Sébastien le). *V.* Vauban.

PRETI (Mathias), ou le Calabrese, peintre, naquit en 1613, à Taverna, petite ville de Calabre. Ses dispositions pour la peinture s'annoncèrent dès son enfance A l'âge de dix-sept ans, il vint à Rome, rejoindre un de ses frères, nommé Gregorio, qui cultivait le même art avec assez de succès pour avoir obtenu le titre de prince de l'académie de Saint-Luc. Gregorio lui fit étudier les plus belles figures antiques et les tableaux les plus célèbres de Rome; et il mérita ainsi la protection du pape Urbain VIII. Le Guerchin ayant, à cette époque, envoyé à Rome son fameux tableau de *Sainte Pétronille*, ce chef-d'œuvre (qui a figuré pendant plusieurs années au Musée du Louvre) n'eut pas plutôt frappé les yeux du jeune Preti, qu'il se hâta de se rendre à Cento, où se trouvait le Guerchin, pour y prendre des leçons de cet habile maître, dont il ne tarda pas à mériter l'amitié. Jaloux de se perfectionner dans son art, il ne voulut commencer à peindre que lorsqu'il serait profondément versé dans la science du dessin : c'est à l'âge de vingt-six ans seulement qu'il prit les pinceaux pour la première fois. Il peignit une *Madelène* d'une manière si parfaite, que le Guerchin lui-même la faisait admirer à ceux auxquels il la montrait. Mais ce n'était pas assez pour Preti. Il parcourut une partie de l'Europe, pour y étudier les plus belles productions des différentes écoles. Après une absence de six ans, il revint à Rome; et les premiers ouvrages qu'il y exécuta furent, un *Christ devant Pilate*, et une *Pénélope chassant ses amants du palais d'Ulysse*. Ils furent trouvés si beaux, qu'on les attribua d'abord au Guerchin. Les protecteurs que

lui avaient attirés ses talents, obtinrent du pape son admission dans l'ordre de Malte. A peine avait-il été reçu en qualité de chevalier de justice, qu'une aventure dans laquelle il blessa grièvement un spadassin que protégeait l'ambassadeur de l'empereur, le força de quitter Rome, et de se réfugier à Malte, où il acquit la bienveillance du grand-maître en faisant son portrait, et en peignant pour lui un tableau représentant la *Décollation de saint Jean.* Cette protection ne dura pas long-temps. Comme il était en course, suivant les statuts de l'ordre, sur une galère de la religion, avec plusieurs chevaliers, l'un de ces derniers le plaisanta sur sa noblesse. Preti, piqué, le frappa si rudement, qu'il le laissa presque pour mort : condamné à la prison pour ce délit, il se sauva sur une felouque qui se rendait à Livourne. Il trouva dans cette ville le nonce que la cour de Rome envoyait à Madrid ; et ce prélat l'emmena en Espagne, où Preti se fit connaître avantageusement. Le nonce étant retourné à Rome après la mort du pape Urbain VIII, Preti revint avec lui dans cette capitale, où Lanfranc et Pietre de Cortone occupaient le premier rang. Il n'y fut occupé que de travaux peu importants. C'en fut assez pour le décider à se rendre à Bologne, et à Cento, où il revit le Guerchin, son maître : il travailla quelque temps à Modène et à Florence. Ayant appris la mort de Lanfranc, il se rendit en toute hâte à Rome, pour obtenir d'être chargé de terminer les peintures de Sant-Andrea della Valle, que le Dominiquin avait commencées, et que Lanfranc n'avait pu achever. Preti fut préféré à ses concurrents ; mais un de ses rivaux éconduits ayant critiqué ses peintures, il se battit avec lui, le blessa dangereusement, et fut obligé d'aller chercher un asile à Naples. La peste venait de ravager cette ville ; et il était défendu, sous les peines les plus sévères, d'y laisser pénétrer les étrangers. Ignorant cette défense, il arrive ; la garde s'oppose à son passage, et un soldat le couche en joue. Preti le jette mort sur la place, et en désarme un second qui le menaçait ; on parvient cependant à le saisir, et à le mettre en prison. Le vice-roi, auquel on rapporta cet événement, connaissant le mérite de l'artiste, le sauva d'un jugement, et lui imposa, pour toute punition, de peindre sur les huit portes de la ville les saints, protecteurs de Naples. Les temps n'étaient pas favorables ; et il n'eut d'abord que peu d'ouvrages : mais quelques tableaux, qu'il exécuta pour deux riches particuliers, le mirent bientôt en vogue. Les religieux de San-Pietro à Majella, le chargèrent de peindre un des soffites de leur église. Cette entreprise devait comprendre plusieurs tableaux tirés de la vie de sainte Catherine. Il avait établi son atelier dans le bas de l'église : calculant l'effet que produirait son ouvrage lorsqu'il serait en place, il le peignait à grands traits et d'une manière heurtée. Les moines, qui ne voyaient dans ce tableau qu'une ébauche grossière, refusaient de l'accepter. On nomma des arbitres qui décidèrent qu'il fallait le placer. Lorsque l'ouvrage put être vu à sa véritable distance, il fut déclaré excellent ; et les moines eux-mêmes furent les premiers à l'admirer : ils prièrent le Calabrèse d'achever les autres tableaux qui restaient à faire ; il refusa d'abord, et consentit enfin à finir, sur les lieux, ceux qui représentaient la *Dispute de la Sainte avec cinquante docteurs*, et *son Marty-*

re. Ce n'est qu'à Malte qu'il exécuta les autres; et c'est de là qu'ils furent envoyés à leur destination. Le grand-maître le chargea des peintures de la cathédrale : il mit treize ans à les terminer. L'Ordre en fut tellement satisfait, qu'il lui accorda la commanderie de Syracuse, avec une pension considérable. Preti revint encore à Naples, puis retourna à Malte, où il exécuta quelques derniers ouvrages, bien inférieurs à ceux qu'il avait déjà produits. Son barbier l'ayant blessé en le rasant, la gangrène se déclara; et il mourut en 1699, après deux mois de souffrance, âgé de quatre-vingt-six ans. L'âge avait entièrement changé son caractère : dans les dernières années de sa vie, il ne travaillait plus que pour les pauvres; et lorsqu'on lui représentait qu'un travail aussi obstiné altérait sa santé, il répondait : *Que deviendraient les pauvres, si je ne travaillais point?* Il possédait à fond la science du dessin; mais dans cette partie, il se distinguait plutôt par la vigueur que par la grâce et la délicatesse; quelquefois même il tombe dans la pesanteur. Son coloris non plus n'avait rien d'aimable, mais il était fortement empâté : il sait, par le moyen du clair-obscur, faire détacher tous les objets; et ses tableaux ont un ton cendré, qui semble fait pour les sujets tragiques et mélancoliques : aussi peignait-il de préférence des martyres, des pestes, des actes de repentir. Sa méthode était de peindre au premier coup, quoique toujours d'après nature, sans attacher une grande importance à la correction et à l'expression des sentiments. C'est en cela qu'il s'écarte de l'école des Carraches, et surtout de celle du Dominiquin et de Raphaël, et que l'on voit qu'il appartient à une époque où les artistes commençaient à dédaigner les vrais modèles. La longueur de sa vie, son activité, sa rapidité au travail, expliquent le nombre presque incroyable de vastes fresques et de grandes compositions à l'huile qu'il a exécutées, malgré le temps qu'ont dû lui dérober ses voyages multipliés. Il n'est presque pas de ville en Italie, qui ne possède de ses tableaux; ils sont communs en Espagne, à Malte, en Allemagne et en France. Le Musée du Louvre en contient deux; le *Martyre de saint André*, et *Saint Antoine abbé, visitant dans le désert saint Paul Ermite.* Le même établissement renfermait un troisième tableau du même maître, représentant le *Reniement de saint Pierre*, qui provenait de la galerie de Vienne; il a été rendu en 1815. P—s.

PRÉTOT (E. A. Philippe de). *V.* Philippe, XXXIV, 183.

PREUSCHEN (Augustin-Théophile), né, en 1734, à Diethart en Basse-Hesse, entra dans l'état ecclésiastique, et eut la charge de diacre, d'abord à Grunstadt, puis à Carlsruhe, où, en 1792, il fut promu au rang de conseiller ecclésiastique. Il est auteur de plusieurs écrits sur la théologie, l'histoire et la politique; entre autres, des *Monuments des anciennes révolutions physiques et politiques en Allemagne, surtout dans les contrées du Rhin*, Francfort, 1787, in-8°., et du *Précis des principales révolutions des contrées du Rhin, sous les Romains et les Germains*, ibid., 1788 : mais ce qui a fait la réputation de Preuschen, c'est son invention de la typométrie, dont il a rendu compte en allemand, dans son *Précis de l'histoire typométrique*, Bâle, 1778, in-8°., et dans un autre ouvrage intitulé : *Mo-*

nument consistant en une carte typométrique de la province de Sausenberg, 1783; il en avait donné le premier aperçu en français, sous ce titre: *Essais préalables sur la typométrie, ou le moyen de dresser les cartes géographiques à la façon des imprimeurs*, Carlsruhe, 1776, in-8°. La typométrie est l'art d'imprimer des plans à l'aide de types mobiles. Sans avoir jamais pratiqué la typographie, Preuschen conçut le projet de cette méthode d'impression, et en fit part à Haas, fondeur de caractères à Bâle: celui-ci l'aida, par des observations pratiques, à perfectionner son procédé, et fut le premier à l'exécuter. Il fondit, en forme de types parallélipipèdes, toutes les figures employées dans les plans et les cartes, en donnant la forme de prismes aux caractères destinés à être placés obliquement. Une précision mathématique était nécessaire pour que ces types, de formes diverses, se joignissent parfaitement. Preuschen eut le bonheur de réussir, après quelques essais, quoique le typographe Breitkopf, à Leipzig, qui, lors des premières nouvelles de cette invention, en réclama l'honneur pour lui-même, et fournit en effet quelques échantillons, ait prétendu qu'il était impossible d'adapter les types les uns aux autres, de manière à faire ce qu'on appelle, en termes d'imprimerie, une forme. L'exécution d'une carte du canton de Bâle en 1776, et d'une carte de la Sicile en 1777, ne laissèrent pas de doute, sinon sur l'utilité de la typométrie, du moins sur la possibilité de l'exécution. Haas le fils a perfectionné ce procédé (*V.* Haas). Preuschen mourut le 24 mars 1803. D—G.

PRÉVILLE (Pierre-Louis Dubus, dit), Comédien Français, naquit à Paris, le 17 septembre 1721, de parents pauvres, qui le destinant à l'état ecclésiastique, le firent recevoir dans une paroisse de cette ville, en qualité d'enfant de chœur. Mécontent de ses chefs, le jeune Dubus prit le parti de s'enfuir pour courir le monde; et, ayant bientôt vu la fin d'un pain de quatre livres, son unique avoir, il se trouva trop heureux d'être accueilli par des maçons que ses joyeuses manières avaient divertis. Peu de temps après, il fut retrouvé, et ramené à la maison paternelle, puis placé chez un procureur. Par malheur, ou plutôt par bonheur, tout ce qui est du ressort de la chicane ne lui déplut guère moins que la truelle: il s'échappa de nouveau, et alla s'engager en province dans une troupe de mauvais comédiens. Un assez bon acteur de la comédie Italienne, nommé Dehesse, lui avait donné quelques conseils; et la nature eut bientôt fait pour Préville (qui dès-lors adopta ce nom), beaucoup plus que n'auraient pu faire les plus habiles professeurs. Nous ne le suivrons pas dans ses voyages qui durèrent environ quinze ans. Il suffit de dire qu'après avoir quelque temps végété parmi de véritables histrions, il obtint successivement des succès sur les théâtres de Dijon, Rouen, Strasbourg, et qu'il était devenu directeur de celui de Lyon, lorsque les gentilshommes de la chambre l'appelèrent à Paris pour y débuter. Il s'était déjà montré dans cette capitale, quelque temps auparavant, mais sur une scène trop peu digne de lui, celle de la foire Saint-Germain, dirigée alors par Monnet; et il n'avait pas voulu s'y fixer. Ce fut le 20 septembre 1753, qu'il parut pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française. Il fut ap-

plaudi dans le *Crispin* du Légataire, et dans celui des Folies amoureuses, dans le *Sganarelle* du Médecin malgré lui; mais aucun de ces rôles ne le fit briller autant que celui de *La Rissole* du Mercure galant. Il fut assez heureux pour y vaincre toutes les préventions qu'avaient conçues contre lui et les amis de Poisson, dont la mort toute récente causait de justes regrets, et les partisans d'Armand, excellent acteur qui avait alors, en chef, l'emploi des comiques. Il faut, toutefois, rendre justice à ce dernier: loin de vouloir nuire à Préville, dont le talent aurait pu lui porter ombrage, il se fit un plaisir de lui être utile; et l'on raconte même qu'au moment de jouer devant le roi, à Fontainebleau, les principaux rôles du Mercure galant, il eut la générosité de feindre une indisposition, afin de procurer au jeune débutant l'occasion de se produire à la cour. Louis XV fut tellement satisfait du nouvel acteur, qu'il voulut qu'on lui expédiât, le soir même, son ordre de réception: « Jusqu'ici, » dit le roi au maréchal de Richelieu, j'ai reçu beaucoup de comé» diens pour vous, Messieurs les » gentilshommes de la chambre: je » reçois celui-ci pour moi. » Ce fut le 20 oct. 1753, que Préville obtint cette faveur, ou plutôt cette justice si bien confirmée dans la suite par les suffrages unanimes du public, suffrages qu'il eut le bonheur de mériter jusqu'à l'époque de sa retraite, qui eut lieu trente-trois ans après (le 1er. avril 1786). Ce jour dut causer d'autant plus de regrets qu'il fut aussi marqué par la retraite de madame Préville, de Brizard et de mademoiselle Fanier. Ces quatre sujets, dont la perte était si difficile à réparer, firent ensemble leurs adieux au public dans la partie de chasse de Henry IV. « Ils étaient tous les quatre assis à la même table, au troisième acte de cette comédie; et le public, en voyant ainsi rassemblés quatre talents qu'il chérissait, et dont il jouissait pour la dernière fois, leur donna les marques du plus profond attendrissement. » Cette scène, en effet, fut extrêmement touchante: elle ne s'effacera jamais du souvenir des amateurs qui, comme l'auteur de cet article, en furent témoins. Préville se retira dans la ville de Senlis, avec une pension d'environ cinq mille francs. Il y vivait heureux et tranquille au sein de sa famille, lorsqu'en 1791, les comédiens français, faisant mal leurs affaires, le supplièrent de venir à leur secours. Il y consentit; et l'on peut juger de l'empressement avec lequel tout Paris se porta au théâtre du faubourg Saint-Germain, pour revoir cet acteur chéri. Mais Préville avait alors plus de soixante-dix ans; et s'il n'avait presque rien perdu de son talent, ses forces physiques, du moins, commençaient à trahir son zèle. Il retourna dans sa retraite en 1792, aux approches de la terreur; et, deux ans après, lorsque ses anciens camarades, incarcérés comme suspects, furent rendus à la liberté, il entendit encore leur voix. Ce vieillard rentra de nouveau au théâtre, pour y rester jusqu'au 11 février 1795, jour plus fatal pour lui sans doute que ne fut, quelques années après, le jour même de sa mort. Au milieu de la représentation du Mercure-Galant, où il avait été vivement applaudi, il donna subitement quelques signes d'aliénation mentale; et, quoique les spectateurs ne s'en aper-

çussent pas, il sentit avec une extrême affliction l'impossibilité de pousser plus loin sa carrière théâtrale. En effet, de retour à Senlis, où des chagrins domestiques achevèrent de désorganiser sa tête, il n'eut presque plus de moments lucides. Sa fille aînée, la seule qui lui restât, le reçut alors chez elle, à Beauvais, où il mourut, le 18 décembre 1799, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge. Tous les auteurs dramatiques, tous les acteurs, tous les hommes de goût qui ont vu Préville, le considèrent comme celui des favoris de Thalie qui, chez nous, a le plus approché de la perfection. Goldoni s'est plu à lui rendre un hommage public d'estime et d'admiration. Dorat lui a consacré des vers flatteurs, dans le poème de la déclamation théâtrale; Molé prononça l'éloge de Préville vivant, dans une séance publique du Lycée des Arts, le 11 août 1793, à l'occasion d'une cérémonie où l'on couronnait le buste de cet excellent comédien. Cet éloge, qui est très-emphatique, a été imprimé, ainsi qu'une *Notice* beaucoup plus simple, sur Préville, qui fut lue par Dazincourt au Lycée, le 6 janvier 1800, et imprimée dans la même année. Laharpe, dans sa correspondance littéraire avec le grand-duc de Russie, a déclaré que la perte de Préville serait peut-être irréparable. Garrick s'était lié d'amitié avec ce dernier, et l'appelait familièrement l'enfant gâté de la nature. Enfin l'auteur du *Vieux comédien*, M. Picard, a voulu reproduire ce célèbre comique dans le principal rôle de la pièce qui porte ce titre, et a dit, à ce sujet, dans la préface : « Quand je » rencontre des amateurs de la bonne et vieille comédie, qui n'ont » pas vu Préville, je ne peux m'empêcher de les plaindre. J'ai vu « des acteurs naturels, mais froids; » j'en ai vu d'autres pleins de chaleur, mais souvent outrés; Préville réunissait au naturel, la chaleur, l'esprit, la grâce et la verve. » Jamais comédien n'est mieux entré dans la pensée de l'auteur. » Il faut avouer aussi qu'aucun comédien français n'a été plus honoré que lui, du moins après sa mort. Un des préfets du département de l'Oise (Cambry) lui a fait élever un monument à Beauvais. La gravure et la sculpture ont, à l'envi, reproduit les traits de son visage; et, en 1800, une jolie pièce de MM. Chazet et Dupaty a été jouée en son honneur au Théâtre-Français, sous le titre du *Buste de Préville*. Ce célèbre acteur était d'une taille médiocre et d'une figure agréable. Son visage rond, habituellement doux et riant, prenait, avec une facilité surprenante, les caractères les plus opposés. Sa voix était claire et sonore; et il en variait les inflexions avec un naturel parfait, surtout dans le *medium*. Sa prononciation n'avait pas originairement toute la netteté desirable; mais outre que les habitués du théâtre s'étaient facilement accoutumés à son grasséiement, il avait eu l'art de mettre à profit jusqu'à ce léger défaut pour donner plus de comique à sa diction. Néanmoins, jamais le travail ni la moindre affectation ne se faisaient sentir dans son jeu. Il s'identifiait tellement avec ses personnages, qu'on cite plusieurs circonstances où certains spectateurs furent entièrement dupes de l'illusion. Une fois, se préparant à jouer le rôle de La Rissole, qui est, comme on sait, celui d'un soldat ivre, il se sentit fortement arrêté dans la coulisse par un

factionnaire, qui ne voulait pas le laisser entrer sur la scène : « Camarade, lui disait cette sentinelle, au » nom de Dieu, ne passez pas : vous » me ferez mettre au cachot! » On assure qu'il devait à Garrick une partie de ce talent si vrai avec lequel il savait peindre progressivement tous les degrés de l'ivresse; et l'on rapporte, à ce sujet, une anecdote assez curieuse dont nous retranchons à regret les détails. Préville, dans une partie de campagne qu'il faisait avec le Roscius anglais, eut la fantaisie de jouer une scène d'ivrogne, et s'en acquitta fort habilement. Quelques heures après l'on dîna; et Garrick, au sortir de table, feignant à son tour, d'avoir bu trop de vin, joua si admirablement la maladresse d'un cavalier ivre qui se laisse tomber de cheval après mille et mille extravagances, que Préville poussa un cri d'effroi, et se précipita pour le relever, convaincu qu'il devait au moins être fracassé! Garrick, alors, éclata de rire; et Préville, stupéfait, avoua que de sa vie il n'avait reçu une meilleure leçon. On raconte qu'à l'époque où il jouait à Rouen, Préville n'avait pu se défendre d'un peu de penchant à la charge, et qu'il y était, chaque jour, encouragé par le mauvais goût du public. Un petit bossu de la ville eut la gloire de le ramener dans la bonne voie, en affectant de faire éclater le plus grand mécontentement toutes les fois que les spectateurs prodiguaient à l'acteur en vogue des marques de satisfaction. Surpris et même piqué au vif, Préville voulut enfin avoir une explication à l'amiable avec ce juge si sévère; et celui-ci, homme plein d'esprit, n'eut pas de peine à lui faire reconnaître la vérité de cet axiôme : *Rien n'est beau que le vrai.* Doué d'une extrême mobilité d'esprit et de visage, et d'une rare agilité, il excellait à jouer tous les rôles de valets sans exception, y compris Figaro, qu'il établit, le premier, au théâtre; et personne ne l'a égalé dans l'art de saisir avec une finesse exquise, cachée sous les apparences de la bonhomie la plus naturelle, le côté comique des choses. Le brillant succès avec lequel il remplit des rôles d'un tout autre caractère, tels que le *marquis de Clainville*, le *Bourru bienfaisant*, le *père* d'Eugénie, le *Michau* de la Partie de chasse, *Freeport*, *Antoine*, nous autorise à dire qu'aucun genre tenant à la comédie ou au drame ne lui était étranger. Son admirable talent ne se refusait même pas à l'expression du pathétique. Quant à son caractère dans le monde, plusieurs comédiens nous l'ont représenté enclin à la domination et à la tracasserie : mais quel acteur, membre d'un comité, ou plutôt d'un tripot comique, n'a pas été plus ou moins l'objet de ce reproche banal? A l'époque où les comédiens obtinrent, des héritiers de Voltaire, la statue en pied de cet homme célèbre, Préville, dit-on, s'opposa à ce qu'elle fût placée dans le foyer public de la comédie, et la fit reléguer au garde-meuble, d'où elle ne sortit que pour passer dans le vestibule, qui est la place des laquais. Les admirateurs de Voltaire firent grand bruit de cette petite affaire; et Préville fut longtemps en butte à leur ressentiment. On peut croire, pourtant, que l'intention de Préville n'était nullement d'insulter à la mémoire d'un poète illustre. Uniquement voué au culte de Thalie, qu'il plaçait, par cette raison, fort au-dessus de celui de Melpomène, il tenait à honneur

d'empêcher qu'un auteur tragique fût représenté en pied dans un lieu où le père de la comédie ne figurait qu'en buste. Son motif, du moins, était excusable. Préville, au surplus, était bon, sensible, et surtout généreux : sa libéralité allait même trop loin, puisqu'elle l'a toujours empêché de mettre de l'ordre dans ses affaires. Sans être précisément lettré, et sans afficher le bel-esprit, il se faisait rechercher des gens de lettres par l'agrément de sa conversation ; et quelques auteurs lui ont été redevables des conseils les plus salutaires. On lui attribue généralement ce mot épigrammatique sur Dazincourt : *C'est un bon comique, plaisanterie à part.* Quoique jovial et bon convive, il ne s'est jamais abaissé au métier de bouffon de société. Ayant été invité à souper chez un riche financier, qui paraissait compter sur lui pour l'amusement d'une compagnie nombreuse, il joua à ce moderne Turcaret le tour de souper sans dire mot, et de s'en aller au dessert. Cet acteur était membre de l'Institut : long-temps avant la révolution, il avait été mis par le roi à la tête d'une école de déclamation ; et il fut nommé professeur à la formation du Conservatoire. La *Vieillesse de Préville*, comédie, représentée sans succès, au théâtre de l'Odéon, le 3 janvier 1818, avait pour sujet une anecdote des plus douteuses, mais à coup sûr très-peu comique, puisqu'elle rappelait l'horrible temps de la terreur. Cette pièce est de l'auteur de la *Petite Ville*. On représente, depuis quelques années, au théâtre des Variétés, sous le titre de *Préville et Taconnet*, une petite comédie en vaudevilles, qui ne manque ni d'esprit, ni de gaîté. Une fille de Préville avait épousé l'infortuné de Charnois (rédacteur du Journal des Théâtres, et ensuite du Modérateur), qui fut, en 1792, une des victimes de septembre. (*Voy.* Charnois.) — Mme. Préville (Madelène-Angélique-Michelle Drouin), femme de notre grand acteur, était elle-même attachée au Théâtre-Français, où elle remplissait, avec beaucoup de succès, les premiers rôles de la comédie, et ceux de l'emploi des mères nobles. Elle s'y distinguait surtout par l'esprit, la grâce et la noblesse de son jeu. Cette actrice se retira, en même temps que son mari, en 1786, et mourut deux ans avant lui. Il est à remarquer, en outre, que deux frères et un neveu de Préville ont suivi assez heureusement la carrière du théâtre : l'un, *Hyacinthe Dubus*, premier danseur à l'opéra ; l'autre, *Dubus de Champville* ou *Soli*, chargé des rôles d'amoureux au Théâtre-Italien. Le fils de ce dernier (Champville) a joué près de vingt ans, à la Comédie-Française, les troisièmes comiques ; et il est mort en 1802. Il s'était fait une sorte de réputation dans le rôle de Pourceaugnac. On a publié, en 1813, des *Mémoires de Préville*, 1 vol. in-8°., orné d'un portrait, et, en en 1823, une nouvelle édition de ce même livre, arrangée dans un meilleur ordre par M. Ourry. Ces Mémoires ne sont pas l'ouvrage de Préville ; ils ont été rédigés, d'après quelques notes de cet acteur, par M. *Cahaisse*, que ces seules initiales K. S. désignent au public.

F. P—T.

PREVOST (René), né à Doullens, en 1664, embrassa l'état ecclésiastique ; il prit, en mars 1705, possession de la cure de Saint-Maurice, près Amiens, et mourut le 21 décembre 1736. On a de lui, les *Fa-*

bles de Phèdre traduites en françois, avec le latin à côté, augmentées de huit fables, expliquées d'une manière très-facile, avec des remarques, 1702, in-12; 1728, in-12; 1776, in-12. Le P. Daire (dans son *Hist. de Doullens*) dit que Prevost a laissé un Phèdre et un Térence chargés de Notes nombreuses.—Claude Prevost, chanoine régulier et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, à Paris, né à Auxerre le 22 janvier 1693, fit profession, le 23 novembre 1710; puis, après avoir enseigné la philosophie et la théologie, fut chargé du soin de la bibliothèque. Il remplissait ces dernières fonctions lorsqu'il mourut, le 15 octobre 1752. Il n'a rien publié; et l'on présume que ce qui retint sa plume, fut l'exemple des disgraces qu'eut à essuyer le P. Le Courayer. Il avait cependant fait d'abondantes collections : 1°. une *Bibliothèque des chanoines réguliers;* 2°. un Recueil des *Vies des saints chanoines, tant séculiers que réguliers*, par ordre chronologique; 3°. *Histoire de toutes les maisons de chanoines réguliers.* Il avait même à-peu-près fini une *Histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève;* et presque tout ce qui se trouve sur cette maison dans le tome VII du nouveau *Gallia christiana*, en a été tiré. Il avait fourni des matériaux à l'abbé Lebeuf, pour le Catalogue des écrivains Auxerrois, qui fait partie de l'*Histoire d'Auxerre.* La *France littéraire* de 1769, tome II, page 95, lui attribue la traduction de *Phèdre*, qui est de René Prévost.

A. B—T.

PREVOST (Isaac-Bénédict), physicien et naturaliste, naquit à Genève, le 7 août 1755, de parents peu favorisés de la fortune. Sa première éducation fut très-irrégulière: il ne prit pas goût aux études du collége; on le plaça dans une pension d'une petite ville voisine, où il ne pouvait recevoir qu'une instruction très-bornée. Il entreprit successivement deux apprentissages; l'un de gravure, à peine commencé; l'autre de commerce, qui lui offrait des espérances flatteuses, mais auquel il renonça pour cultiver les sciences avec autant de succès que d'ardeur. Après quelques vains essais de sa vocation littéraire, il trouva, enfin, une place assortie à ses goûts, et où ses dispositions naturelles purent recevoir le développement dont il éprouvait le besoin. M. Delmas de Montauban, respectable chef de famille, lui fit proposer de se charger de l'éducation de ses fils. Bén. Prevost accepta, et se rendit, en octobre 1777, dans cette ville, qui devint pour lui une seconde patrie. Il avait, à cette époque, peu de science acquise; mais il était facile de reconnaître son aptitude à en acquérir, et en particulier son talent et son goût pour les mathématiques. En peu d'années il y fit de grands progrès. En même temps qu'il satisfaisait ses goûts studieux, il ne négligeait pas des devoirs d'une autre nature. De ses économies, il acquittait quelques dettes, et faisait à sa sœur et à ses parents des dons pris sur ses propres jouissances. Il en usa de même dans la suite, et remplit toujours, avec autant de zèle que de délicatesse, les devoirs de frère et de fils. Dans son ardeur pour l'étude, il ne voulut point écouter quelques propositions qui lui furent faites pour améliorer sa situation, se bornant à donner des leçons dans des pensionnats particuliers. Vers la fin de sa carrière studieuse, il s'attacha principale-

ment à la physique et à l'histoire naturelle. Malgré l'irrégularité de ses premières études, et le défaut de secours pour y suppléer, il sut se frayer seul la route qu'il avait résolu de suivre, et devint bientôt un excellent observateur. Il vécut près de l'habile astronome Duc La Chapelle, et se lia d'amitié avec lui. Compté parmi les fondateurs de l'académie des sciences de Montauban, et affilié à plusieurs autres sociétés savantes (1), il correspondit avec quelques-uns de leurs membres les plus distingués, en particulier avec ses compatriotes Le Sage, Senebier, Gosse, Jurine, Huber, Maunoir. Mais sa plus ancienne et plus constante liaison fut celle qui l'unit jusqu'à la mort à son parent Pierre Prevost, qui lui avait voué toute son estime, et qu'il envisageait comme un frère. En 1810, il fut appelé à la chaire de philosophie dans la faculté de théologie protestante de Montauban, et remplit avec zèle les devoirs que lui imposait cette place. Ses disciples le trouvèrent toujours prêt à seconder leurs efforts, et lui étaient attachés comme à un père et à un ami. Il vécut dans le célibat, de son modique revenu, sans autre ambition que de se rendre utile et de contribuer à l'avancement de la science par ses travaux assidus. Bénédict Prevost mourut à Montauban, le 18 juin 1819, à la suite d'une courte maladie, dans le sein de sa famille adoptive, qui était celle de ses premiers et plus chers élèves. On n'a de lui qu'un ouvrage publié séparément, et qui a fort peu d'étendue, mais qui seul aurait suffi pour lui assurer l'estime des naturalistes et la reconnaissance des cultivateurs. Il est intitulé : *Mémoire sur la cause immédiate de la carie ou du charbon des bleds, et de plusieurs autres maladies des plantes*, Paris, 1807. Il y prouve, par de nombreuses expériences, variées avec beaucoup de sagacité, que le sulfate de cuivre est le meilleur préservatif de ce fléau des moissons. Le nombre des Mémoires que B. Prevost a insérés dans divers recueils scientifiques est considérable ; voici les titres des principaux : —*Sur divers moyens de rendre visibles à la vue les émanations odorantes* (Annal. de chimie, 1797.) — *Observations sur un insecte aquatique* (ibid.) — *Mémoire sur la rosée* (ibid., 1802.) — *Sur le ralentissement des corps légers dans l'air* (ibid., 1819.) — *Remarques sur l'araignée des jardins* (Bibl. britann., 1801.) — *Sur le mode d'émission de la lumière* (ibid., 1815.) Parmi ses manuscrits, dont le catalogue se trouve dans la *Notice de sa vie et de ses écrits* (2), on distingue ses divers journaux d'observations, et son *Cours de philosophie rationnelle*, malheureusement incomplet. En général, les écrits de ce savant portent une empreinte d'originalité, qui leur donne du prix, et qu'il faut attribuer, sans doute, à la manière dont il avait acquis les connaissances qu'il possédait. Il avait été son propre maître presque dans tous les genres.

P. P. p.

PRÉVOST (Pierre), peintre de panoramas, naquit à Montigni, près de Châteaudun, en 1764. Ses parents étaient des cultivateurs jouissant d'une sorte d'aisance, mais non

(1) Bénédict Prevost était membre de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève ; correspondant de la société galvanique et d'électricité de Paris ; des sociétés médicales et de médecine pratique de Montpellier ; de celles des amateurs des sciences de Lille, et d'émulation de Lausanne.

(2) *Notice de la vie et des écrits d'Isaac-Bénédict Prevost*, à Genève, chez Paschoud, 1820.

assez riches pour lui donner l'éducation qu'aurait exigée le goût qu'il manifestait pour les arts. Cependant son inclination était tellement prononcée, que son père se détermina à faire un sacrifice, et à l'envoyer à Paris. Lorsque Prévost arriva dans la capitale, il avait déjà passé la première jeunesse; mais il eut le bonheur de trouver dans Valenciennes un maître qui se plut à cultiver ses rares dispositions. Cet habile professeur ne cessait de lui recommander l'étude de la nature, et celle du Poussin et de Claude Lorrain. L'élève faisait son profit de ces sages leçons, et se perfectionnait chaque jour dans son art. Mais, dénué de fortune, et desirant venir au secours de sa famille, il s'imposa, pendant plusieurs années, toutes sortes de privations. Sa persévérance fut enfin récompensée; et les ouvrages qu'il exposa au salon du Louvre commencèrent à le faire connaître avantageusement. Il semblá destiné, sous le rapport de l'exécution, à maintenir en France le genre du paysage à la hauteur où le Poussin l'avait élevé. Il paraissait annoncer la même sagesse dans la composition, le même grandiose dans les lignes, la même noblesse dans le style. Cependant, malgré un talent incontestable, il n'eût peut-être obtenu que le second rang parmi les peintres de paysage, si une découverte nouvelle ne fût venue lui faire embrasser un genre de peinture dans lequel il est demeuré sans rival. Il s'agit de l'invention des panoramas. Ce n'est point ici le lieu de discuter si cette découverte a été importée en France par l'Américain Fulton, ou si, comme on le prétend, Prévost est en droit de la réclamer pour son propre compte. Dans les beaux-arts, les véritables créateurs sont ceux qui les portent à leur plus haute perfection; et, sous ce point de vue, personne ne peut élever de plus justes prétentions que Prévost à une découverte qui l'a illustré. *Paris* fut d'abord le premier tableau qui le fit connaître. Depuis cette époque, il en a exécuté dix-sept autres, où l'on a vu son talent se perfectionner graduellement, et arriver enfin à cette maturité au-delà de laquelle il est difficile d'imaginer quelque chose de supérieur. Parmi ces panoramas successifs, les plus remarquables sont ceux de *Rome*, de *Naples*, d'*Amsterdam*, de *Boulogne*, de *Tilsitt*, de *Wagram*, d'*Anvers*, de *Londres*, de *Jérusalem* et d'*Athènes* (1). Toujours fidèle imitateur de la nature, c'est sur les lieux mêmes qu'il allait copier les tableaux, qu'il rendait ensuite avec une si rare perfection; et il devait être doué, à un bien haut degré, de la mémoire des yeux, puisqu'il se contentait de prendre sur les lieux de simples croquis, d'une grande exactitude linéaire il est vrai, et que tous les détails existaient seulement dans sa mémoire: souvent même il les exécutait long-temps après les avoir dessinés. C'est dans l'intention de reproduire la vue des lieux les plus célèbres de la Grèce et de l'Asie, qu'il s'embarqua, en 1817, avec M. de Forbin; et nous devons à

(1) A ne parler que du panorama de Rome, c'est, comme dans celui de Paris, plus encore le paysage et le fonds qui produisent une véritable illusion, que les fabriques, surtout celles des devants. Le lieu d'où est pris le point de vue; soit à Paris le Louvre, soit à Rome le Capitole, étant au centre du tableau circulaire et sous l'œil du spectateur, la cour du Louvre et le Campo Vaccino paraissent petits et resserrés. Ce sont seulement les deuxième et troisième plans qui se développent à mesure qu'ils s'éloignent, par l'effet de la dégradation: de sorte que les objets les moins distincts sont uniquement ceux qui semblent les plus étendus. Il en résulte que de grandes enceintes ou de grandes masses sont vues seulement sous un petit angle, et manquent leur effet, dans les premiers plans des Panoramas. G—CD.

ce voyage les deux beaux panoramas de *Jérusalem* et d'*Athènes*. Prévost s'occupait de la peinture de celui de *Constantinople*, lorsqu'une fluxion de poitrine, qu'il avait contractée en peignant le panorama d'Athènes, l'enleva, le 9 janvier 1823, à l'âge de cinquante-neuf ans. Depuis son voyage, sa santé n'avait fait que s'altérer. Il avait emmené avec lui son neveu, le jeune Cochereau, tout-à-la-fois son élève et son ami, et dont les premiers essais promettaient un peintre d'un grand talent. Il eut le malheur de le perdre dans la traversée. Le chagrin qu'il en ressentit, le frappa dans son existence. L'entreprise des Panoramas, dans laquelle il était doublement intéressé, et comme artiste et comme capitaliste, lui avait fait contracter des dettes considérables, qu'il était parvenu à éteindre. Son projet était de consacrer désormais les fruits de son pinceau au soulagement des indigents. La mort ne lui permit pas de réaliser ses vues bienfaisantes. Peu de peintres ont su, avec autant de talent que lui, rendre les différents aspects de la campagne, et reproduire sur la toile, avec une vérité aussi frappante, la nature dans tous ses détails et sous toutes ses formes. Jamais l'illusion n'avait été poussée plus loin. Sa manière varie suivant les objets ou les sites qu'il représente. Ainsi, le ciel de Tilsitt n'est pas celui de Jérusalem ou d'Athènes; l'aspect nébuleux de Londres forme un contraste avec celui de Naples. Il n'est pas jusqu'à la plaine de Wagram, où la fumée de l'artillerie, celle de l'incendie de plusieurs villages qui brûlent, se distinguent parfaitement des nuages qui parcourent le ciel, et des vapeurs qui indiquent le cours lointain du Danube. Jamais l'exactitude n'est sacrifiée à l'effet; et c'est par la seule vérité qu'il cherche à être piquant. Un de ses talents fut de choisir, pour l'aider dans ses travaux, que leur étendue ne lui permettait pas d'exécuter seul, des artistes dont le mérite était en harmonie avec le sien. Il suffit de nommer MM. Bouton et Daguerre. Comme peintre de paysages, ses tableaux à l'huile prouvent que le travail de ses Panoramas n'avait point appesanti sa main; ils sont peints avec une grande légèreté, et remarquables par le charme et la vérité du coloris: c'est surtout dans la gouache, qu'il a porté l'exécution au dernier degré de perfection. P—s.

PREVOST DE LAJANNÈS (Michel), magistrat et jurisconsulte, issu d'une famille ancienne originaire de Bretagne, naquit à Orléans, en 1696. De bonnes études, au collége des Jésuites de sa ville natale, le firent assez remarquer pour que ses maîtres desirassent se l'attacher comme collègue. Entré dans le noviciat de cette congrégation, la faiblesse de son tempérament ne lui permit pas d'en supporter long-temps les travaux et les austérités; mais dès-lors il forma des liaisons et des relations littéraires avec des religieux dont il appréciait le mérite, sans adopter toutes leurs opinions. Pourvu, en 1720, d'une charge de conseiller au présidial et au châtelet d'Orléans, il s'assit sur les bancs que son père honorait encore. Entraîné par goût et par devoir vers l'étude de la jurisprudence, Prévost de La Jannès desira réunir à l'application des lois comme magistrat, leur enseignement comme professeur. Il obtint, en 1731, la chaire de droit français en l'université d'Orléans, où déjà, depuis 1725, il possédait une

place de docteur agrégé. Il se livra dès-lors, avec plus d'ardeur encore, à l'étude du droit, que cependant il sut allier avec celle des lettres et des sciences. Nourri de la doctrine de Domat, il avait pris pour base de ses travaux, ce principe si fécond en grandes conséquences : que la jurisprudence ne peut être bien conçue, ni utilement enseignée, qu'autant qu'on la rattache aux préceptes du droit divin et aux règles de l'équité naturelle, unique fondement de toute saine législation. Considérée sous ce point de vue, elle lui paraissait aussi susceptible de démonstration que les mathématiques et les autres sciences exactes, puisque les idées du juste et de l'injuste ne sont pas moins immuables que celles des figures et de l'étendue. Cette pensée une fois bien saisie, ses leçons de droit se trouvaient tracées d'après un plan absolument neuf, que, quelques années plus tard, devait perfectionner Pothier, son collègue et son ami, qui lui succéda pour le surpasser. Le besoin d'une nouvelle classification des lois du Digeste s'était aussi offert de bonne heure à l'esprit observateur de Prévost de la Jannès, qui l'avait exécutée en grande partie. C'est parce qu'il avait aprécié toutes les difficultés d'une semblable entreprise ; c'est parce qu'aussi modeste que zélé, il avait reconnu dans un autre toute l'étendue de talent et de persévérance indispensables pour la conduire à une issue heureuse, qu'il condamna ses essais à l'oubli, dès qu'il eut décidé Pothier à se charger de cette noble tâche. Honoré de l'estime et de la correspondance du chancelier d'Aguesseau, Prévost s'empressa de mettre le Papinien français en relation avec ce ministre, dont les judicieuses observations et la haute protection furent si utiles à la restauration des Pandectes. Prévost ne cessa, tant qu'il vécut, d'aider Pothier de ses conseils, de ses recherches, de ses encouragements ; et son nom restera inscrit avec honneur sur la liste des savants qui ont eu quelque part à la plus sublime conception qui ait existé en jurisprudence (*V.* Pothier). Prévost de la Jannès était persuadé qu'il pouvait rester fidèle au culte voué à Thémis, sans abandonner la culture des belles-lettres, de la philosophie et des mathématiques, et que même des études de ce genre devaient tourner au profit de la science des lois. Il agit toujours d'après cette conviction. De là, sans doute, cet esprit d'ordre et d'analyse, cette pureté de style et cette grâce de diction, qui caractérisent toutes ses compositions, même celles de droit. Il conserva toute sa vie d'intéressantes relations avec les savants et les littérateurs distingués de son temps, et fut l'un des membres les plus assidus et les plus laborieux de la Société littéraire de sa ville natale. Prévost de la Jannès, comme tous les magistrats de la même époque, se montra aussi bon chrétien que juge intègre et professeur éclairé. Il vécut célibataire, et mourut à Orléans, le 20 octobre 1749, laissant, sur des matières de droit et sur divers sujets de littérature, des manuscrits auxquels une mort prématurée l'a empêché de donner la dernière main. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Coutumes d'Orléans, avec les notes de Fournier et de Dumoulin, et des Observations nouvelles*, en commun avec Pothier et Jousse, Orléans, 1740, 2 vol. in-12. Le Discours historique sur les coutumes en général et sur celles d'Orléans en particulier ; l'éloge de Delalande, réimprimé aussi

dans les *Mémoires du P. Niceron*, tome XLIII ; le Traité des profits et droits seigneuriaux ; et les Notes sur les titres des tutelles, des servitudes des prescriptions, des donations et des testaments, appartiennent à Prévost de la Jannès seul. II. Les *Principes de la jurisprudence française, exposés suivant l'ordre des diverses espèces d'actions qui se poursuivent en justice*, Paris, 1750, 2 vol. in-12 ; le même ouvrage, Paris, 1771, 2 vol. in-12. Cette nouvelle édition, donnée par Boucher d'Argis, contient, de plus que la première, trois Discours de Prévost sur des sujets de jurisprudence, et une table des matières. III. Parmi ses manuscrits, on distinguait : une *Histoire de la vie et des ouvrages de Jean Domat*, qu'en 1742, Prévost était dans l'intention de publier ; mais l'impression éprouva divers obstacles, dont le principal était l'opposition du censeur royal Hardion, qui, taxant, on ne sait trop sur quel fondement, l'ouvrage, de jansénisme, exigeait de nombreuses corrections, qui l'eussent défiguré, et, par-dessus tout, le retranchement absolu de tout ce qui, dans cet écrit, avait trait à Pascal, compatriote et intime ami de Domat. Cet Éloge, réuni à deux ouvrages inédits de Prévost, faisait partie de la bibliothèque publique de la ville d'Orléans. Ce recueil, indiqué au Catalogue de 1777, par D. Fabre, a disparu, ainsi que plusieurs autres, lors du désordre momentané qui exista dans cet établissement, à l'époque des troubles révolutionnaires. Le rédacteur de cette Notice possède quelques manuscrits d'ouvrages inédits de Prévost de La Jannès, dont les plus remarquables sont : IV. *Mémoire à monseigneur le chancelier* (d'Aguesseau), *sur le projet d'un nouveau Traité du droit français*, 1731 ; — *Exposition abrégée du système général du droit français*, ou *Plan des lois civiles de France, mises dans leur ordre naturel* ; — *Plan du Traité des principes du droit français, rapportés au droit naturel et aux lois romaines.* V. *Dissertation sur les principes de la distinction des deux puissances, spirituelle et temporelle, et sur le véritable fondement de l'appel comme d'abus.* Cette Dissertation est suivie d'un excellent Extrait des meilleurs auteurs qui ont écrit sur le droit des souverains, touchant l'administration de l'Église. VI. *Discours sur la nécessité de fixer la jurisprudence par des lois qui étendent ou resserrent les dispositions du droit naturel, suivant l'utilité des citoyens.* VII. *Discours sur les devoirs qui concernent l'usage de la parole, où l'on examine particulièrement la question de savoir s'il est permis, dans quelque cas, de parler contre sa pensée.* VIII. Plusieurs *Discours en latin et en français*, prononcés, en diverses occasions solennelles, à l'université d'Orléans, de 1725 à 1749. D. L. P.

PRÉVOST-D'EXILES (Antoine-François), l'un des plus féconds écrivains du dix-huitième siècle, vit le jour à Hesdin, place-forte de l'Artois, en 1697. Son père, procureur du roi au bailliage, avait cinq fils, et savait concilier les devoirs de sa charge avec les soins qu'il donnait lui-même à leur éducation : Prévost, le second de ses enfants, fut, au sortir de ses mains, confié aux Jésuites qui dirigeaient le petit collége d'Hesdin. On sait combien ces pères s'empressaient d'attirer dans leur société les sujets dont la capacité leur était connue, et avec quelle

intelligence ils se prévalaient de leur ascendant sur l'esprit de ceux qu'ils avaient distingués parmi leurs élèves. Prévost, séduit par les discours de ses maîtres, commença presqu'en même temps son adolescence et son noviciat. Mais l'effervescence de son âge et de son imagination ne tarda guère à changer d'objet : on le vit avec étonnement passer, à seize ans, dans les rangs de l'armée comme volontaire. La rigueur de la discipline, la perspective trop éloignée de son avancement, enfin l'amour de l'étude, lui firent reporter ses regards sur la société qu'il avait quittée. Il se jeta de nouveau dans les bras des Jésuites, qui l'accueillirent, non comme un coupable repentant, mais comme un enfant chéri. Cet engouement fut encore de courte durée, et s'évanouit devant une passion impérieuse. Les émotions des sens poursuivirent le jeune novice sous les parvis du cloître; son cœur ouvert à toutes les illusions, et son tempérament combustible, le sollicitaient à chercher la liberté. Il se lança, pour la deuxième fois, dans la carrière des armes, ravi d'échanger les entraves d'une règle religieuse contre la vie plus animée des jeunes militaires. Il ne pouvait douter qu'il s'exposait à une véhémente improbation de la part de sa famille; il en prévint les éclats en rompant toute communication avec elle. L'amabilité de son caractère, les agréments de son esprit et de sa figure, furent pour lui d'heureux titres de recommandation dans la société, surtout auprès des femmes. Il ne se refusa point à la multiplicité des jouissances qui lui étaient offertes : il épuisa tous les transports de la jeunesse; il s'abandonna à tous les mouvements de la dissipation. Un violent amour, trahi, vint bientôt désenchanter son existence et empoisonner ses plaisirs. Assailli de réflexions mélancoliques, il se réfugia, à vingt-deux ans, dans l'ordre des bénédictins de Saint-Maur, comme dans le seul asile où il pût désormais respirer en paix. La nouvelle destinée à laquelle il se consacrait, ne fut connue qu'après la prononciation de ses vœux. Elevé à la prêtrise par l'évêque d'Amiens, il remplit d'abord les fonctions de l'enseignement. La ville d'Évreux demanda aux bénédictins un prédicateur, pour le carême; le choix tomba sur Prévost. La froideur, qui est le plus grand défaut dont ceux qui parlent en public aient à se garantir, ne pouvait être le sien : l'élégance de ses discours, l'éclat des images qu'il y mêlait sans négliger la solidité du raisonnement, produisirent une vive impression sur le nombreux auditoire qui venait jouir de son talent; et, lorsqu'il partit après avoir recueilli des applaudissements unanimes, la ville qui l'avait appelé lui exprima son regret de ne le point posséder dans son sein. Prévost fut ensuite envoyé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où l'élite de la congrégation était renfermée. Là de savants religieux, mettant en commun leurs recherches, entreprenaient d'immenses travaux d'érudition, qui auraient effrayé l'homme de lettres le plus courageux, abandonné à ses propres forces. Dom Prévost fut associé à leurs veilles, et coopéra, sans être soutenu par son goût, à ces vastes monuments qu'élevait la patience de ses confrères. Un volume presqu'entier du *Gallia christiana* est de sa main. Il se délassait de ce travail, en improvisant, dans les longues soirées des bénédictins, et à leurs instances, des récits et

des fictions qui le rattachaient, par ses souvenirs, au vaste théâtre dont il s'était éloigné. Ce fut au milieu de la poussière des bibliothèques et des manuscrits d'un genre bien opposé, qu'il composa les deux premiers volumes des *Mémoires d'un homme de qualité*. Le commerce de ses doctes confrères ayant pour lui peu d'attraits, il se retirait fréquemment dans sa cellule, où il se mettait en communication avec *les morts*, c'est-à-dire avec ses livres. Cette solitude réveilla la faiblesse de son cœur : comme saint Jérôme dans sa retraite de Bethléem, il était assiégé par les images du monde auquel il s'était dérobé; et les passions recommençaient à remuer le cœur de cet esclave fugitif, qui n'avait fait que se donner d'autres chaînes. Il desira de rentrer dans la société; mais l'indissolubilité de ses vœux lui enlevait cet espoir. Il fallut se contenter d'être transféré à l'abbaye de Cluni, dont la règle était plus douce. Le bref de translation fut accordé par la cour de Rome : une dernière formalité, celle de fulminer ce bref, devait être remplie par l'évêque d'Amiens. Ce prélat était favorable à Prévost; mais, se laissant dominer par une volonté étrangère, il prit la résolution de ne fulminer le bref, qu'après que le concessionnaire aurait allégué de meilleures raisons que la vague inquiétude de son caractère. Cependant dom Prévost était sorti secrètement de Saint-Germain-des-Prés, comptant sur le succès de sa translation : des lettres qu'il avait laissées dans l'abbaye, avertissaient ses supérieurs des motifs de son évasion. Quel fut son étonnement après cette démarche, lorsqu'il fut informé des intentions de l'évêque d'Amiens, dans les dispositions duquel il avait pleine confiance! Atterré de ce coup, il s'enfuit en Hollande, résolu d'y fixer son séjour. Le commerce étendu des libraires de ce pays en livres français, lui offrait une existence à-la-fois conforme à ses goûts et utile à sa gloire. Il y acheva les *Mémoires d'un homme de qualité*, dont la publication (1729) obtint le plus grand débit. Les chagrins qui, dans la culture des lettres, font trop souvent la compensation des succès, vinrent encore le traverser dans cet asile. La Hollande était pleine de familles françaises qu'y avaient poussées les persécutions religieuses : il était naturel que Prévost contractât des liaisons avec plusieurs de ses compatriotes réfugiés. Il eut l'occasion de connaître à la Haye une jeune protestante que sa naissance, sa beauté, son esprit et ses talents agréables n'avaient point sauvée de l'indigence; et, avec cette délicatesse qui double le prix du service, il offrit et fit accepter ses secours. La belle protestante, touchée de ce procédé, laissa croître dans son cœur un sentiment qu'elle pouvait confondre avec la reconnaissance. Elle proposa sa main à l'ami qui y avait tant de droits; mais il lui déclara que les principes de l'honneur humain, non moins que sa conscience, lui défendaient de rompre les liens dans lesquels il était engagé; et que de plus cette union lui interdirait à jamais le retour dans sa patrie, à laquelle il ne se sentait pas capable de renoncer. L'amante ne fut point ébranlée par ces franches représentations, et voulut le suivre en Angleterre, où il passa, quelque temps après. L'abbé Lenglet-Dufresnoy, écrivain négligé, accoutumé, dans ses écrits, à une causticité insuffisante pour racheter l'incor-

rection, la pesanteur et la maussaderie de son style, profita de cette circonstance pour se venger de Prévost, qui avait refusé de rendre hommage à la vérité d'une de ses remarques. Le satirique abbé, altérant cette aventure, s'efforça de jeter de la défaveur sur les mœurs de l'ex-bénédictin, l'accusa de refuser son assentiment à toute croyance religieuse, et même d'avoir manqué aux lois de la probité. L'offensé se défendit avec une modération égale à l'animosité de son adversaire; et les gens de bien applaudirent à sa justification. Le troisième reproche tourna même à sa gloire, en le mettant dans la nécessité de révéler qu'il avait fait quelques dettes pour secourir des infortunés, et qu'il était sur le point de se libérer de ces emprunts honorables. Pendant cette polémique, sa plume ne resta point oisive; il publia successivement à Londres : *Cléveland ou le Philosophe anglais*, (1732) et l'*Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut* (1732). Il entreprit en même temps une feuille périodique intitulée le *Pour et le contre*, dont la manière n'était point calquée sur les ouvrages du même genre. Fidèle à son prospectus, et aidé de son extrême facilité, il conduisit ce recueil jusqu'au vingtième vol. (1) C'est un assemblage d'anecdotes, de récits, de traductions, de jugements sur les productions de la littérature anglaise : tous ces morceaux sont disposés avec un désordre qui en rendait la lecture encore plus piquante; et l'impartialité du critique ne s'y dément jamais. Prévost nourrissait un desir très-vif de revoir sa patrie. Mais avant de remettre le pied sur le sol de la France, la prudence lui conseillait de se tenir en garde contre ses ennemis, qui, réduits jusqu'alors à exhaler leur haine dans des libelles, saisiraient avec joie le moment d'exercer contre lui une persécution plus active. Il voulut se mettre à couvert sous des noms respectables : le prince de Conti et le cardinal de Bissy lui obtinrent l'autorisation de reparaître sans crainte, et de porter le costume ecclésiastique séculier. Le prince lui donna un témoignage de plus de son estime, en lui faisant accepter, par des instances obligeantes, le titre de son aumônier. Ses travaux littéraires se multiplièrent avec une incroyable rapidité. Il publia, en 1735, le *Doyen de Killerine*, que suivirent neuf autres productions, à des intervalles très-rapprochés. Compromis par un nouvelliste qu'il secourait de sa bourse, et dont il corrigeait les feuilles, il faillit payer de sa liberté la part que lui attribuait faussement ce misérable à des articles qui avaient indisposé l'autorité, et il fut obligé de fuir à Bruxelles; mais l'orage se dissipa promptement, et son retour fut sans danger. Quelque temps après, il entreprit, sur les instances du chancelier d'Aguesseau, de rédiger en un même corps d'ouvrages le précis des Voyages dont il existait des relations, à partir de l'époque de la découverte du Cap de Bonne-Espérance jusqu'à nos jours. Le travail de l'abbé Prévost ne fut d'abord qu'une traduction libre d'une Collection analogue que publiait une société de sa-

(1) Les 20 volumes se composent de 296 numéros : à la fin du tome X est une table des 10 premiers volumes; à la fin du tome XX, une table des 10 derniers volumes Prevost ayant interrompu deux fois son travail, la plus grande partie des tomes II et XVII, et tout le tome XVIII ne sont pas de lui. Sur le frontispice du tome XVIII, on lit même *par M. D. S. M.* Dans le tome XVI c'est au n°. 240 que commence le travail de (Lefèvre de) Saint-Marc, qui fut le suppléant de Prévost. A. B—T.

vants anglais. C'était à leur nation que semblait appartenir par préférence l'honneur d'un tel monument : cependant ils s'arrêtèrent au septième volume in-4°., rejetant sur le gouvernement l'abandon de leur tâche. Prévost, marchant seul désormais, et n'ayant à subordonner son plan qu'à ses propres conceptions, eut besoin de faire de plus laborieuses recherches : mais le public y gagna doublement. Les matières furent disposées dans un ordre plus satisfaisant; les voyageurs de toutes les nations trouvèrent place dans le tableau général des mœurs, des usages, des lois, des monuments, des arts et de l'histoire naturelle des divers pays ; les répétitions et les longueurs disparurent. Mais c'est surtout lorsque l'auteur arrive au douzième volume, et à l'Amérique, qu'on prend une idée avantageuse des améliorations qu'il était capable de procurer à l'ensemble de l'ouvrage. Ce sont ces quatre derniers volumes qui justifient le compliment que la duchesse d'Aiguillon fit à l'auteur : « Vous pourriez faire mieux ; mais » personne ne pouvait faire aussi » bien. » L'infatigable abbé se délassait de ce vaste travail, en naturalisant parmi nous les romans de Richardson. *Pamela*, *Clarisse*, *Grandisson*, furent reproduits dans notre langue par sa plume élégante. Il rendit à l'original le service d'en élaguer les détails surabondants ; et, quelque humeur qu'en témoigne Diderot, ces suppressions, conseillées par le goût, ont très-bien dissimulé aux lecteurs français le plus grand défaut des compositions de ce romancier, jusque-là peu connu. Grâce au traducteur, elles firent plus de fortune en France que dans le pays qui les avait vues naître. L'abbé Prévost, dans les dernières années de sa vie, avait dit adieu au monde, qui lui devenait indifférent depuis que le ressort des passions avait cessé de l'animer. Possesseur d'une petite maison à Saint-Firmin, près de Chantilli, il aimait à s'y recueillir ; et faisant un retour sur sa vie aventureuse, il projetait d'y finir ses jours dans d'austères pratiques, et de purifier sa plume, trop long-temps occupée d'écrits frivoles, en composant des ouvrages utiles à la religion. Un fragment, trouvé dans ses papiers, apprit quels étaient ces ouvrages qui devaient consumer ses dernières forces. Le premier aurait eu pour objet de prouver la religion par ce que les connaissances humaines ont de plus certain ; le deuxième aurait retracé la conduite constante de Dieu pour le maintien de la foi chrétienne; le dernier enfin aurait développé l'esprit de la religion dans l'ordre de la société. Une mort tragique, aussi extraordinaire que les événements de sa vie agitée, mit un terme à ses dernières pensées littéraires. Le 23 nov. 1763, comme il traversait la forêt de Chantilli, une apoplexie soudaine le renversa au pied d'un arbre. Des paysans relevèrent ce corps privé de mouvement, et le remirent au curé le plus voisin. La justice fut appelée pour constater la découverte et l'état du prétendu cadavre. L'officier public, descendu sur les lieux, agit avec une précipitation déplorable, et ordonna l'ouverture du corps. Quelle consternation se peignit sur tous les visages, lorsqu'un cri déchirant de la victime eût révélé son existence! La main glacée de l'opérateur s'arrêta; mais le fer meurtrier, enfoncé dans les entrailles, y avait attaqué les sources de la vie. Les yeux de l'infortuné ne se rouvri-

rent un moment que pour le convaincre de l'horreur de son sort. Il succomba presque sur-le-champ au coup dirigé par une erreur si cruelle : il était dans sa soixante-septième année. Il serait trop long d'énumérer tous ses ouvrages, qui forment plus de cent-soixante-dix volumes : il suffit de mentionner ceux qui lui font le plus d'honneur; et ils sont encore assez nombreux (2). Son *Histoire des voyages*, continuée par Querlon et Surgy, a paru de 1745 à 1770, et comprend vingt volumes in-4°., avec la table. Une deuxième édition, fort augmentée, fut publiée, de 1747 à 1780, en vingt-cinq volumes, même format. Il existe une seule édition in-12, en quatre-vingts volumes. On doit savoir gré à Laharpe, d'avoir retouché cette histoire, d'en avoir mieux coordonné les faits, et d'avoir resserré le tissu un peu lâche de la composition primitive. Les romans de Prévost composent, après ce volumineux travail, la plus grande partie de sa fortune littéraire. Les peintures sombres et déchirantes plaisent à son imagination : on s'est accordé à le reconnaître comme le Crébillon du roman. Il a ouvert en ce genre une école opposée à celle de Lesage : celui-ci a porté, dans ses légères fictions, la comédie et son génie observateur : Prévost a donné aux siennes le caractère du drame. Tous deux sont variés, fidèles au naturel ; l'un a, tout-à-la-fois, plus d'art et plus d'originalité; nul ne l'a surpassé dans la manière qui lui est propre; il n'a guère fait, il est vrai, que dérouler des scènes à tiroir, mais il ne permet pas à l'intérêt de languir. L'autre, plus fécond, doué d'une plus grande facilité d'invention, ménage trop peu la vraisemblance, s'embarrasse dans des longueurs, pèche le plus souvent dans l'enchaînement des parties de son plan, ou plutôt paraît s'abandonner à sa verve sans être guidé par le fil d'un plan antérieurement tracé : chez lui l'action est trop fréquemment ralentie par les réflexions démesurées qui chargent ses récits ; enfin plusieurs de ceux qui lui ont succédé, l'ont effacé dans le talent de disposer les ressorts des passions. Quoi qu'il en soit, les *Mémoires d'un homme de qualité*, le *Doyen de Killerine*, *Clévéland* et *Manon Lescaut*, conservent un grand nombre de lecteurs. Cette dernière production, dégagée des défauts que la critique a signalés dans les autres romans de Prévost, est sans contredit son chef-d'œuvre. Il était impossible de mieux graduer l'intérêt, et d'inspirer les plus tendres émotions en faveur de deux héros de mauvaises mœurs, et dont les sentiments sont continuellement exposés à des épreuves dégradantes. *Clévéland* avait fait les délices de J.-J. Rousseau ; et les impressions d'un pareil juge répondent assez du mérite attachant de ce livre. Le *Monde moral* n'offre que des esquisses agréables, et n'a pu être achevé par l'auteur, qui se proposait d'y fondre des études importantes du cœur humain. Les *Campagnes philosophiques*, l'*Histoire d'une Grecque moderne*, l'*Histoire de la jeunesse du commandeur de* ***, les *Mémoires d'un honnête homme*, sont des compositions faibles ou défectueuses, bien inférieures aux premières : on voit aisément qu'elles ont été dictées par une

(2) En 1739 on publia, sous le nom de Prévost, des *Mémoires d'un comte et de son fils*, qu'il désavoua. Tout récemment on a pris le même tour pour appeler l'attention du public sur la *Nièce de Tékéli*, 1822, 4 volumes in-12. A. B—T.

spéculation mercantile. On regrette que, sollicité par des motifs semblables, l'abbé Prévost ait consacré sa plume à la traduction de trois ouvrages anglais aussi médiocres que les *Mémoires pour servir à l'histoire de la vertu; Almoran et Hamet*, et les *Lettres de Mentor à un jeune seigneur*. La *Vie de Cicéron*, par Middleton, fut une importation plus heureuse dans notre littérature. L'abbé Prévost ne s'astreignit pas au rôle de simple traducteur : il modifia les formes de ce morceau biographique, sacrifia les digressions et les réflexions inutiles; et l'on put s'enquérir, avec un plaisir constant, de toutes les particularités qui font ressortir l'écrivain illustre et le grand citoyen. A cet ouvrage se rattachaient comme complément, les Lettres de Cicéron à ses amis : Prévost traduisit (1745), celles qui sont écrites à Brutus, et celles que l'orateur romain adresse *ad Familiares*, les mêmes que le public a nommées *familières*, avec la même impropriété d'expression, qui lui a fait appeler *Lettres provinciales*, le chef-d'œuvre de Pascal. La correspondance de Cicéron peut être considérée comme un excellent morceau d'histoire sur une époque mémorable : le traducteur l'a reproduite avec autant de rapidité, d'aisance et de naturel, que s'il eût confié au papier sa propre pensée; ce mérite ne permet pas de s'apercevoir de quelques inexactitudes et de légères incorrections échappées à une plume dont le trait est presque toujours pur et d'une élégante simplicité. Les notes qui accompagnent le texte se font lire avec le même plaisir : elles ont été fournies, pour la plupart, par Middleton. Prévost a traité l'histoire, mais d'une manière trop passagère et trop peu soignée, pour se placer parmi nos historiens au rang que son talent pouvait lui assigner. Son *Histoire de Marguerite d'Anjou*, qui retrace les sanglantes discordes des maisons d'York et de Lancastre; celle de *Guillaume-le-Conquérant*, fondateur d'une nouvelle dynastie, à-la-fois grand et barbare, sont des sujets intéressants, mais où il ne s'est pas assez conformé à la sévère gravité et au ton élevé du genre. La critique crut y reconnaître les habitudes du romancier; et quoiqu'il répétât qu'il avait dépouillé les vieilles chroniques, et qu'il avait puisé aux sources les plus pures, il resta soupçonné d'avoir été aussi peu scrupuleux que Saint-Réal et Vertot, et fut compté parmi les écrivains de leur école. On fit un tout autre reproche à l'*Histoire de la maison de Stuart*, par Hume, qu'il fit passer en notre langue; ce fut lui qui créa en France la réputation du célèbre historien écossais, comme il avait fait celle de Richardson. Mais cette fois son style avait perdu de son coloris, et il avait écrit presqu'avec la même négligence que Mme. Belot, qui nous a donné les autres parties de l'ouvrage de Hume (3). Il voulut aussi s'exercer sur l'histoire de notre président De Thou; mais il n'acheva que le premier volume de cette entreprise, qui fut abandonnée à la rédaction hâtive de quelques spéculateurs littéraires. Parmi les obligations de notre littérature à l'abbé Prévost, il faut rappeler qu'il répandit la connaissance des productions étrangères, et qu'en familiarisant les Fran-

(3) Cette Traduction a été depuis soigneusement revue sur le texte anglais, corrigée d'un bout à l'autre, et réimprimée en 1819, 10 volumes in-8°., suivis de 12 autres qui contiennent la continuation de l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, par Smollett, Adolphus, et M. D. L.

çais avec ce surcroît de richesses, il ne chercha point à corrompre la délicatesse nationale par des théories contraires aux traditions consacrées; il n'éleva point d'autels au mauvais goût. Dans les neuf premiers volumes du *Journal étranger*, comme dans le *Pour et le Contre*, sa critique est judicieuse, inoffensive, et porte sur des objets qui méritent l'attention. On sait avec quels ménagements il repoussa les hostilités de Desfontaines, et avec quelle impudence ce fougueux folliculaire, révélant son secret, lui écrivait : « Al» ger mourrait de faim, s'il vivait » en paix avec ses ennemis. » Il n'eût tenu qu'à lui de couper les vivres à de pareils ennemis. En se confiant moins dans l'accueil que faisait le public aux produits de sa plume, et en travaillant avec moins de précipitation, il eût défié une critique malveillante. Mais il écrivait avant tout pour son plaisir, et s'inquiétait peu de ne point parvenir avec un gros bagage à la postérité. D'ailleurs, avec la facilité extraordinaire que lui avait départie la nature, on se résout rarement à composer avec maturité, et l'on revient encore moins volontiers sur le résultat d'une première inspiration. Cette facilité, qui dominait l'abbé Prévost était telle, qu'on assure qu'il pouvait se mêler à une conversation sans que sa verve fût ralentie pour la composition, ou l'ordre de ses idées interverti. Il était franc, d'un caractère généreux, d'une bonté à toute épreuve; il avait gardé, des amertumes de sa vie, une humeur mélancolique, que le desir de plaire lui faisait concentrer en lui-même. Lorsque les passions l'eurent laissé à ses goûts paisibles, il ne connut rien de plus délicieux que le repos de son cabinet et le commerce de l'amitié. Il sut toujours apprécier les convenances; et au milieu des irrégularités qui marquèrent sa vie, il se tint en garde contre des écarts scandaleux. L'exercice d'une bienfaisance active, et la décence dont il s'environna depuis son retour dans sa patrie, couvrirent ce qu'avait eu de turbulent et désordonné la première moitié de sa carrière; et même dans ses torts, il ne cessa pas de mériter l'indulgence. Sa plume était devenue tout son patrimoine; et on doit l'excuser si, au détriment de sa gloire, il mit son talent au service d'un libraire. D'ailleurs il mérita les plus grands éloges par son parfait désintéressement. Le fermier-général Laboissière, qui l'aimait, lui offrit de faire les frais d'impression de l'Histoire des voyages. Ces avances auraient produit à l'auteur un bénéfice de près de cent mille francs : il ne voulut point y consentir. Le même financier le pressa encore en vain d'accepter une pension viagère : il opposa une constante résistance à ces offres répétées; et voyant les enfants de Laboissière indisposés contre lui, il s'éloigna, avec dignité, de cette maison, où il devenait un objet de jalousie. On a donné plusieurs éditions des OEuvres choisies de l'abbé Prévost, sans y comprendre son Histoire des voyages : une des meilleures est celle qui porte l'indication de Paris et d'Amsterdam, 1783-85, 39 v. in-8°.: elle a été reproduite, en 1810, par les presses de l'imprimeur Leblanc, qui a mis à la tête une Notice étendue sur l'auteur. Prévost a encore attaché son nom à une traduction de Cléopâtre, tragédie anglaise, et à un *Manuel lexique*, comprenant les mots techniques de la langue, ouvrage utile, souvent réimprimé, et

qu'a fait oublier le *Dictionnaire des sciences et des arts*, par Lunier. On a donné sous son nom un recueil posthume de *Contes, aventures et faits singuliers*, 1764, 2 vol. in-12 (tirés du *Pour et Contre*). Ses *Pensées, précédées d'un abrégé de sa Vie*, ont été publiées la même année, in-12, par M. Dupuis. F—T.

PREVOST D'EXMES (François le), prit, suivant les uns, son surnom du lieu de sa naissance, près d'Argentan, en Normandie; il était né, suivant d'autres, à Coudehard, village voisin de ce bourg, le 29 septembre 1729. Après avoir achevé ses classes, il étudia quelque temps le droit, qui ne fut pas de son goût. Il préféra l'état militaire, et fut reçu dans les gardes du corps de Stanislas, roi de Pologne. Le Prevost y connut Tressan, Boufflers, Saint-Lambert, et d'autres personnes distinguées de la cour de Lunéville. Une Ode qu'il envoya au concours de l'académie de Nanci, obtint une mention honorable; et ce succès augmenta son goût pour les lettres. Plusieurs fois, Stanislas le chargea de composer des divertissements pour les fêtes de sa cour; mais, ennemi de la souplesse et de l'intrigue, Le Prevost ne sut pas profiter des circonstances pour améliorer son sort: il quitta le service, revint dans son pays, s'y maria, et remplit une place de judicature, dont il fut bientôt dégoûté. Des chagrins domestiques le décidèrent à quitter la Normandie; il vint alors à Paris. Le cardinal de Rohan lui confia l'administration des revenus d'une de ses abbayes, dans l'Artois. Le procès du collier, qui renversa le cardinal, priva aussi Le Prevost de cette place, et le réduisit à vivre de sa plume. C'était une triste ressource: après plusieurs années de travaux et de peines, il alla mourir dans l'hôpital de la Charité, en 1793. On a de lui: I. Les *Thessaliennes*, ou *Arlequin au sabat*, comédie en prose, 1752, in-12. II. La *Revue des feuilles de Fréron*, 1756, in-12. Cet ouvrage, que Laharpe attribue à l'abbé de La Porte (*Voy.* Porte, xxxv, 456), est donné, par la *France littéraire* de 1759, à un Prevost, que la *France littéraire* de 1769 (*Voyez* Hébrail, xix, 548) surnomme, par erreur, Saint-Lucien. III. La *Nouvelle réconciliation*, comédie en un acte et en prose, Lunéville, 1758, in-12. IV. Les *Trois Rivaux*, opéra comique en un acte et en vers, 1758, in-12. V. *Arlequin aux enfers*, ou l'*Enlèvement de Colombine*, comédie, 1760, in-8°. VI. La *Réunion de l'amitié, de la nature et de la reconnaissance*, pièce en un acte, 1763, in-4°. VII. *Réflexions sur le système des nouveaux philosophes*, 1761, in-12. VIII. Le *Nouveau Spectateur*, ou *Examen des nouvelles pièces de théâtre, avec les ariettes notées*, 1775, 3 cahiers in-8°. IX. *Rosel*, ou l'*Homme heureux*, 1776, in-8°.; 1777, in-8°. X. Le *Temple de l'Amour et de l'Hymen*, 1778, in-12. XI. *Julien Leroy*, in-8°., sans date, de 32 pages; c'est une Notice sur cet horloger célèbre. XII. *Lully musicien*, in-8°., sans date, de 48 pag., destiné, ainsi que le précédent, à une Biographie d'artistes. C'est évidemment par faute d'impression que Prevost, page 16, appelle Parny (au lieu de Harny) le collaborateur de Favart et Laujon. XIII. *Entretiens philosophiques*, ou le *Philosophe du Luxembourg, sur les académies de jeu, sur les journalistes, sur les spectacles du boulevard, sur le Musée de Paris*, 1785, in-12. XIV.

Examen des jugements opposés, portés par MM. le marquis de Ximenès, Daunou et le chevalier de Cubières, sur la question suivante : De l'influence de Boileau sur la littérature française, 1787, in-8°. XV. *Critiques sur le salon de peinture*, 1787, in-8°. XVI. *Trésors de littérature étrangère*, 1784, tome 1, en 2 parties, in-12. Ce Recueil devait paraître par livraisons, à la fin de chaque mois; il n'en a été publié que deux livraisons. XVII. *Vies des écrivains étrangers, tant anciens que modernes*, 1781, 1787, 2 vol. in-8°. Le premier contient les Vies de Lockman et de Pilpaï, suivies d'un Éloge de Métastase; le second contient la Vie du Dante, suivie de la *Chasteté de Joseph*, scène française, qui n'y a pas grand rapport; c'est encore un recueil qui a été discontinué. Prevost d'Exmes a eu part à la rédaction des *Etrennes du Parnasse*, a coopéré à quelques Journaux, et avait traduit plusieurs Romans de l'anglais. Ces manuscrits ont disparu, ainsi qu'une *Histoire de la dernière guerre de l'empereur contre les Turcs*. Desessarts et M. Ersch disent que Grainville a composé un *Eloge de Prevost d'Exmes*, sans indiquer s'il est imprimé : nous l'avons cherché vainement; mais Desessarts doit en avoir eu communication, car l'article que, dans ses *Siècles littéraires*, il a donné à Prevost, contient des renseignements qui ne peuvent venir que de bonne source, et font regretter que les articles de ce genre soient si rares dans les *Siècles littéraires*. A. B—r.

PREVOST SAINT-LUCIEN (Roch-Henri), né à Paris, le 16 janvier 1740, fut reçu avocat au parlement de Paris, le 3 février 1767, et mourut le 4 juin 1808. Il avait quitté le barreau pour les lettres. On a de lui : I. *Plusieurs pièces de théâtre imprimées, et non représentées;* c'est ainsi que s'exprime l'Annuaire intitulé les *Spectacles de Paris* (années 1782 à 1787). Dans les années 1778 à 1781, cet Almanach donne les titres de quatre pièces; mais trois paraissent appartenir à Prevost d'Exmes. L'*Opéra manqué*, 1769, in-18, ne lui est pas contesté; voici les titres de quelques autres : les *Plaisirs de Franconville; Salut aux trois cousines;* le *Tableau inspirant;* le *Retour du couvent;* la *Fable est notre histoire;* la *Bonne aventure;* l'*Amant et l'Amitié*, allégorie. Aucune de ces pièces ne se trouvait dans la collection de Pont-de-Veyle. II. Divers *Mémoires et contestations* dans quelques procès. III. *Moyens d'extirper l'usure*, ou *Projet d'établissement d'une caisse de prêt public sur tous les biens des hommes*, 1775, in-12; 1778, in-12. C'est à l'effet produit par ce livre que l'on attribue l'établissement du Mont-de-Piété, qui prête, comme on sait, au prix modique d'un pour cent par mois. Mais les intentions de Prévost n'en sont pas moins louables. IV. *Moyens très-simples de convoquer les états généraux sans qu'il en coûte un sol au roi*, 1789, 2 vol. in-18. L'auteur prenait déjà le titre d'*ancien avocat;* c'était annoncer qu'il avait renoncé à son état. V. *De la nécessité d'établir un jury constitutionnel pour le maintien de la déclaration des droits de l'homme et de la constitution française*, in-8°. Cet opuscule doit être de 1795 ou 1796. C'est par erreur qu'on lui assigne quelquefois la date de 1799; car il est mentionné dans le tome III de la *France littéraire* par M. Ersch, volume qui est de 1798. On pour-

rait croire que c'est cette brochure qui a donné l'idée du sénat-conservateur institué par la constitution de l'an 8: nous avons vu ce corps, établi pour veiller au maintien de cette constitution, être consulté à chaque violation et la sanctionner bassement. VI. *Formules pour parvenir au divorce, et Décisions des principales questions qui peuvent s'y rencontrer*, 1792, in-8°. VII. *Observations sur le mode de divorce pour incompatibilité d'humeur, sur la nécessité de le conserver comme le seul mode de divorce, et sur l'unique réforme à faire à la loi du divorce*, 1797, in-8°. VIII. *Des divers modes indiqués par la loi pour parvenir au divorce, avec les formules usitées à Paris*, 1799, in-8°.; quatrième édition, in-12, sans date. IX. *Principes élémentaires de la grammaire française*, 1800, in-12; la 4e. édition est de 1807. X. *L'Arithmétique simple, démontrée en six leçons;* opuscule contenant les quatre règles, et dont la 4e. édition est aussi de 1807. XI. La *Grammaire française* et l'*Orthographe apprises en huit leçons*, in-12; la 4e. édition est de 1798; la 12e. de 1807. XII. La *Syntaxe française, apprise en huit leçons*, in-12; la 4e. édition est de 1807. Cet ouvrage et le précédent ont été réunis sous le titre de la *Grammaire*, l'*Orthographe* et la *Syntaxe de la langue française*, 13e. édition, 1807, 2 volumes in-12. Le second volume fut même réimprimé en 1813 sous le titre de 15e. édition. C'est le cas de remarquer qu'il y a au moins un peu de charlatanerie dans toutes ces annonces d'éditions. XIII. *Méthode nouvelle par laquelle un enfant ou un étranger peuvent connaître et écrire correctement tous les mots de la langue française en huit jours*, 1798, in 8°. XIV. *De la nécessité de réformer la loi du 17 nivôse an 2, quant au mode de la dévolution des successions*, 1799, in-8°. XV. *De la nécessité de rendre au peuple français le droit d'émettre son vœu par des cahiers*, etc., 1799, in-8°. XVI. *L'Arithmétique composée, rapprochant l'ancienne et la nouvelle manière de calculer*, 1800, in-12. XVII. *Pétition sur l'arrêté des Consuls rendu le 28 messidor an IX, sur la question de savoir si les prospectus d'ouvrages, etc., peuvent être considérés comme avis imprimés, et comme tels assujétis au timbre*, 1801, in-8°. XVIII. *Projet de réglement pour l'organisation d'une nouvelle administration des Monts-de-Piété*, 1804, in-8°. XIX. *Histoire de l'Empire français sous le règne de son premier empereur Napoléon Bonaparte*, 1805; trois livraisons seulement. XX. *Histoire de la conquête faite en soixante-trois jours* (du 1.er octobre au 2 décembre 1805) *par l'empereur Napoléon*, 1805, in-8°. XXI. *Logique du premier âge de la raison*, 1807, in-12. XXII. Des articles dans divers journaux, par exemple dans le *Journal encyclopédique*. Enfin il a coopéré à l'*Art de faire et d'employer le vernis*, par Watin, 1772, in-8°., imprimé aussi sous le titre de l'*Art du peintre-doreur-vernisseur*. A. B—T.

PRICE (Jean), né à Londres, en 1600, d'une famille originaire du pays de Galles, fit, au collége de Westminster, ses premières études qu'il alla continuer à Oxford, dans celui de Christ. Après avoir embrassé la religion catholique, il s'attacha à la famille d'Arundel, et passa ensuite à Florence, où il fut reçu doc-

teur en droit civil. A son retour en Angleterre, il suivit le comte de Strafford, nommé vice-roi d'Irlande, où il forma des liaisons avec le savant Usher. La disgrace de son protecteur l'obligea de revenir en Angleterre. Quelques écrits, publiés en faveur de la cause royale, lui valurent une longue détention. Étant retourné à Florence, le grand-duc le nomma garde du cabinet des médailles et des antiques, puis professeur de grec, à Pise. Il se rendit quelque temps après à Venise, dans le dessein d'y publier le *Lexicon* d'Hesychius, projet qui n'eut point d'exécution. De là il se rendit à Rome, y mérita la faveur du cardinal François Barberini, et mourut, en 1676, dans le couvent des Augustins, où il avait passé les dernières années de sa vie. C'était un critique savant dans la littérature sacrée et profane; mais il manque souvent de justesse dans ses raisonnements. « On voit, dit R. Simon, une grande érudition dans les ouvrages de cet habile scholiaste. Il semble même l'avoir affectée, faisant venir très-souvent à son secours, les écrivains profanes, tant grecs que latins. Il a imité, en quelque chose, la méthode de Grotius, dont il fait l'éloge, bien qu'il l'ait redressé en plusieurs endroits. Il l'a aussi justifié en beaucoup de lieux, contre Bèze, et contre les autres nouveaux traducteurs, ainsi que l'ancien interprète latin, sans néanmoins l'épargner lorsqu'il a jugé que sa version n'était pas exacte. » On a de lui : I. *Notæ et Observationes in apologiam Apulei*, Paris, 1635, in-4°. II. *Notæ in II lib. metamorphos. Apulei*, Gouda, 1650, in-8°. III. *In undecim Apuleianæ metamorphoseos libr. Annotationes uberiores*, ibid. IV. *Index scriptor. qui in Hesychii græco vocabulario laudantur*, à la suite du Lexique de Schrevelius, édit. de 1668. V. *Matthæus ex sacrâ paginâ sanctis Patribus græcisque ac latinis gentium scriptoribus illustratus*, Paris, 1647, in-8°. VI. *Annotationes in Epist. Jacobi*, ibid., 1646, in-8°. VII. *Acta Apostolor. ex sacrâ paginâ, sanctis Patribus, græcisque ac latinis gentium scriptoribus illustrata*, ibid., 1647, in-8°. VIII. *Annotationes in lib. Psalmorum*, Londres, 1660. IX. *Comment. in varios N. T. libros*; ibid.; et dans le cinquième tome des Critiques, édit. de Londres. X. *Lettres* en latin et en anglais. T—D.

PRICE (Charles), aventurier anglais, était fils d'un fripier de Londres. Dès son enfance, il montra son penchant pour la ruse et la tromperie, exerça cette funeste adresse chez son père et ses amis, et fut chassé de la maison paternelle. Étant entré ensuite, en qualité de valet de chambre, chez un gentilhomme anglais, il fit avec lui le tour de l'Europe. Il se trouvait à Copenhague au moment où le procès de Struensée et de la reine y fut instruit. Cette affaire l'intéressa si vivement, que, tout domestique qu'il était, il écrivit une brochure pour défendre l'innocence de Mathilde. Ce fut peut-être la seule action honorable de sa vie. De retour à Londres, il essaya toutes sortes de professions, et fut successivement comédien, changeur, colporteur de billets de loterie, brasseur et marchand; mais, ayant fait banqueroute, il fut mis dans la prison du banc du roi, où pourtant il ne resta pas long-temps. Il en sortit pour devenir le plus grand escroc de

Londres. Il s'associa, d'abord, avec une femme qui partageait ses honteux penchants, et dont il séduisit et épousa la nièce. Dès qu'il fut sûr d'être bien secondé, il médita un grand plan de filouterie. Il fit croire à sa femme que la tante venait de mourir : mais il établit cette dernière dans un quartier solitaire de la ville; et ce fut chez elle qu'il forma une fabrique de faux billets de banque, dont il exécuta toutes les parties lui-même. Pour les débiter ensuite, sans être découvert, il employa son adresse extraordinaire dans les travestissements, dont il avait peut-être fait les premiers essais chez son père le fripier. Ses billets, reconnus faux par la banque, jetèrent l'alarme, d'autant plus que les déguisements variés que Price employait, empêchaient de donner son vrai signalement. Il se montrait quelquefois chez les changeurs comme un goutteux, ayant les jambes très-enflées, et le visage à moitié caché sous un grand chapeau et dans une vieille redingote. Il affectait d'ailleurs le baragouinage d'un étranger. Quand il était déguisé, Price avait tant d'assurance, qu'il osait se présenter même chez les personnes de sa connaissance pour les tromper. Il vint acheter chez un pharmacien un remède, et donna une bank-note, sur laquelle il se fit rendre le surplus du prix. Le billet était faux. L'apothicaire, ayant rencontré, quelques jours après, dans un café, Price, qu'il connaissait et qui alors n'était pas déguisé, lui conta le tour qu'on lui avait joué. « Il faut avouer, dit Price, en faisant l'étonné, qu'il y a » d'adroits coquins dans le monde. » Il se présenta chez un marchand de sa connaissance, mais avec le visage et les mains jaunes, comme s'il avait la jaunisse. Le commis lui indiqua un remède contre ce mal : Price le remercia, revint ensuite avec son teint naturel, donna une bank-note au commis pour le récompenser, et le pria de lui en changer quelques autres. Elles furent toutes déclarées fausses par la banque. Le marchand vint raconter à Price ce qui s'était passé dans sa boutique; et Price témoigna beaucoup de curiosité de connaître tous les détails de l'affaire. Le changeur, qui d'abord avait escompté les billets, eut un procès avec le marchand : Price alla voir celui-ci, pour s'informer de la marche de la poursuite. Cependant, enhardi par ses succès, il poussa l'audace si loin, qu'à la fin il fut reconnu par les agents de la banque et arrêté. On fit des perquisitions chez lui, sans rien trouver. Sa femme n'était instruite de rien. La crainte que la justice ne parvînt à découvrir son atelier, engagea le coupable à tout avouer à sa femme, et à l'envoyer chez sa tante, pour qu'on détruisît les outils, qui seuls pouvaient prouver son crime. Tout fut détruit en effet : cependant, tourmenté par des remords, il se pendit dans sa prison, en 1789. On l'avait vu, pendant ses friponneries, sous quarante-cinq déguisements et rôles divers. D—g.

PRICE (Richard), ministre dissident, et écrivain politique anglais, naquit, le 23 février 1723, à Tynton, dans le comté de Glamorgan, au pays de Galles. Son père, ministre d'une congrégation calviniste, lui fit donner une éducation soignée, quoiqu'il le destinât à suivre la carrière du commerce, et mourut en 1739. Le jeune Price termina ses études à Londres, et s'appliqua, comme il le disait souvent lui-même, avec ardeur et ravissement, aux mathématiques,

à la philosophie et à la théologie. Il fut ensuite placé auprès d'un M. Streatfield, et y resta près de treize ans, comme son chapelain et son ami. Dans l'intervalle, il officiait de temps en temps dans plusieurs congrégations dissidentes. En 1757 ou 1758, il fit paraître sa *Revue des principales questions et difficultés en morale*, dont il revit une troisième édition. Cet ouvrage lui fit obtenir une grande réputation comme métaphysicien. En 1766, il réunit en corps d'ouvrage, et sous la forme de Dissertations, les différents sermons qu'il avait prêchés, et les publia, en 1767, avec trois autres Discours sur la *Providence*, sur les *Miracles*, et sur la *Réunion des hommes vertueux dans un état à venir*. Ces dissertations lui procurèrent, la connaissance du premier marquis de Lansdown, à cette époque, comte de Shelburne. Price qui avait jusqu'alors borné ses études à des sujets de morale et de théologie, essaya de traiter des sujets philosophiques, et fit insérer quelques morceaux assez remarquables dans les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, qui l'avait admis, en 1765, au nombre de ses membres. L'application qu'il apportait à ses méditations, était si vive, qu'on assure que ses cheveux qui étaient noirs, devinrent en peu de temps presqu'entièrement blancs. En 1769, il publia son Traité sur les tontines (*On Reversionary payments*) qui contenait, outre une grande variété d'objets, la solution de plusieurs questions sur la doctrine des *annuités;* des plans pour établir sur de bons principes, des associations de personnes âgées et de veufs ou de veuves; et un exposé des imperfections des sociétés de cette espèce, que l'on créait continuellement à Londres, et dans d'autres parties du royaume. Cet ouvrage est peut-être ce qu'il a fait de mieux. Vers la fin de 1769, l'université de Glasgow lui conféra le degré de docteur en théologie, sur la demande de quelques-uns de ses amis de Londres, qui acquittèrent, à son insu, les droits que ce corps savant prélevait, afin de laisser croire au docteur Price, qu'il avait été nommé gratuitement à cause de la haute opinion que l'on avait de son mérite. Son ouvrage sur les tontines fut suivi, en 1772, de son *Appel au Public sur la dette nationale*. Le but principal de ce livre était de rétablir le fonds d'amortissement, qui avait été éteint en 1733; et quoique cette proposition rencontrât alors beaucoup d'opposition, on l'a vue, quelques années plus tard, adoptée par le parlement, et devenir l'un des principaux boulevards du crédit public. Mais la manière dont il envisageait les affaires de l'état, et ses craintes exagérées de voir diminuer la population, n'étaient point fondées sur les faits, et n'ont point été confirmées par l'expérience. Les mêmes opinions, et d'autres d'une espèce plus générale, le portèrent à s'opposer aux mesures qui se terminèrent par la guerre d'Amérique. En 1775, il publia ses *Observations sur la Liberté civile, sur la justice et la politique de la guerre avec l'Amérique*, qui furent suivies, en 1777, d'une brochure conçue dans le même esprit, et intitulée : *Observations sur la nature du gouvernement civil*. Les principes que Price émit dans ces deux ouvrages, furent accueillis diversement. Tandis que les uns les vantaient comme des chefs-d'œuvre, les autres prétendaient qu'ils étaient tout-à

fait chimériques, dangereux en théorie, et tendant, dans leurs effets, au renversement de tous les gouvernements. Quelque opinion qu'on se forme de ces ouvrages, on ne peut disconvenir qu'ils exercèrent une grande influence. Le dernier lui valut les remercîments de la *Cour du Conseil commun*; qui déclara que ses principes étaient les seuls avec lesquels on pût défendre l'autorité législative suprême de la Grande-Bretagne sur les Colonies. Il reçut en même temps une boîte d'or de la valeur de 50 livres sterling. Après la publication de ces deux brochures, Price avait résolu de ne plus se mêler des discussions politiques; mais il avait résolu plus qu'il ne pouvait tenir. Toutes les fois que le gouvernement *prescrivait un jeûne*, il profitait de l'occasion pour exprimer, dans des Sermons, ses sentiments sur la conduite de la guerre, et sur les conséquences fâcheuses qui devaient en résulter. Ces digressions lui attirèrent un nombre immense d'auditeurs; car, amis et ennemis, tous voulaient entendre ce qu'il disait sur un sujet aussi important. Le congrès, touché de tant de zèle en faveur de l'Amérique, invita Price à venir résider chez un peuple qui savait apprécier ses talents; mais il ne jugea pas à propos d'accepter cette offre. Un *Essai sur la population de l'Angleterre*, qu'il publia en 1779, manque d'exactitude, faute de renseignements suffisants. Le docteur Priestley ayant publié des Recherches sur la matière et sur l'esprit, Price, qui ne partageait pas toutes ses opinions, fit paraître quelques Observations à ce sujet; ce qui occasionna entre eux une correspondance amicale, qui fut publiée sous le titre de *Discussion libre des Doctrines du matérialisme, et de la nécessité philosophique*. Vers le même temps, il adressa des Observations importantes à la *Société pour les assurances équitables*, qui se trouvent dans l'introduction à un ouvrage de M. Morgan, son neveu, sur la *Doctrine des annuités*. Les services que Price et Morgan rendirent à cette société, sont généralement reconnus. Après la cessation des hostilités, et la mort du marquis de Rockingham, lord Shelburne qui fut mis à la tête de l'administration, offrit à Price la place de son secrétaire particulier, que celui-ci accepta. On aurait tout aussi bien pu lui donner la place d'écuyer cavalcadour, a dit un ami de Price. Pendant le temps de son ministère, lord Shelburne employa les talents de Price à rédiger un projet pour amortir la dette nationale, et présenta une résolution à ce sujet à la chambre des lords. Mais comme il ne tarda pas à quitter l'administration, ce projet fut momentanément abandonné. L'auteur le fit néanmoins connaître au public, en publiant son *Etat des dettes publiques et des finances, en janvier* 1783, *avec un plan d'emprunt pour le rachat des dettes publiques*. Pitt, s'étant déterminé à présenter au parlement un bill pour réduire la dette de l'état, consulta le docteur Price, et reçut de lui trois plans distincts; l'un desquels forme la base de l'acte pour réduire la dette publique, adopté en 1786, et qui a contribué, plus qu'aucune autre mesure, à élever le crédit de son administration. Les amis du docteur reprochent à Pitt d'avoir suivi le plan le moins efficace des trois qui lui avaient été fournis, et de ne pas avoir reconnu publiquement les obligations qu'il avait à ce savant (*Voy.* Pitt).

En 1784, Price publia *des Observations sur l'importance de la révolution américaine, et sur les moyens de la rendre utile au monde.* Il plaça, à la suite, une lettre de Turgot, et le Testament de Fortuné Ricard (*Voy.* Mathon de La Cour), qui présente une application intéressante de l'exposé fait par le docteur Price, de la puissance de l'intérêt composé, et des usages auxquels on peut l'appliquer pour l'utilité du genre humain. En 1786, il publia un volume de sermons sur des sujets pratiques et sur des doctrines religieuses : dans le dernier, il établit, et défend avec chaleur, l'hypothèse des Ariens, à laquelle il était lui-même attaché, contre les Trinitaires d'une part, et les modernes Unitaires de l'autre. Il se sentit vivement blessé de la conduite du docteur Priestley et de M. Lindsay, qui s'attribuaient exclusivement la qualification d'*Unitaires*, laquelle appartient également aux Juifs et aux Mahométans, et traitaient avec mépris les opinions de ceux qui ne partageaient pas celles qu'ils avaient adoptées. Les *Sermons pratiques* eurent du succès : ils avaient pour sujet la *Sécurité* et le *Bonheur d'une conduite vertueuse ;* la *Bonté de Dieu ;* et la *Résurrection de Lazare.* Les autres publications de Price qui méritent d'être citées, sont, un Sermon *sur l'Evidence d'une période à venir d'amélioration dans l'état du genre humain, avec les moyens et l'obligation d'en rapprocher le terme*, prononcé, en 1787, devant les fondateurs et les professeurs du nouveau collége des dissidents, à Hackney ; et un Discours *sur l'Amour de la patrie*, prêché, le 4 novembre 1789, devant la société réunie pour célébrer la révolution de 1688. Dans ce dernier Discours, Price déploya son zèle accoutumé pour ce qu'il appelait les grands principes de la liberté civile et religieuse : en le terminant, il prit tout-à-coup un air d'inspiration et de triomphe, fixa l'attention de ses auditeurs sur la révolution de France, et la présenta à leurs yeux comme le commencement d'une nouvelle ère de bonheur pour le monde. Il proposa en même temps de former une étroite liaison entre les meneurs de la révolution française et le peuple anglais : mais ses vaines théories, qu'il eût été impossible de mettre en pratique dans quelque société d'hommes que ce fût, et qui en offrant des modèles fantastiques à l'imagination, tendaient à rendre ses sectateurs mécontents des gouvernements sous lesquels ils vivaient, ne produisirent que peu d'effet. Pitt était ministre ; et Burke écrivit un chef-d'œuvre qui anéantit les dangereux sophismes de Price. La majorité des hommes de lettres d'Angleterre favorisaient, il est vrai, les innovations qui s'opéraient en France ; et en lisant les invectives que Price opposait aux solides raisonnements de son éloquent adversaire, il eût semblé que ce dernier était le seul qui envisageât d'un œil peu favorable la révolution française. Cependant tous les correspondants intimes de Price ne partageaient pas ses opinions exagérées. Son biographe cite, à ce sujet, un personnage qui ne saurait être suspect ; c'est le célèbre John Adams, qui, après avoir été ambassadeur des Etats-unis à Londres, devint vice-président et ensuite président de cette réunion de républiques. Dans une longue lettre qu'il écrivit au docteur Price pendant ses discussions

avec Burke, loin de le féliciter sur ses principes et sur les opinions dont il se constituait le défenseur, John Adams s'exprime en termes de mépris en parlant de la révolution française; et après avoir demandé quel bien on pouvait attendre d'une nation d'athées, il conclut en prédisant la destruction d'un million d'êtres humains comme une conséquence probable de cet événement (1). En 1791, Price fut atteint d'une maladie cruelle dont il avait été menacé depuis plusieurs années, et qui le mit au tombeau, le 19 mars. Ses divers ouvrages politiques et religieux doivent être appréciés différemment suivant qu'ils sont, ou non, infectés de ces principes qui, en exagérant les vraies et excellentes doctrines de liberté, sont devenus, dans ce siècle, le fléau de la société humaine. Il paraît que Price écrivait de bonne foi; mais il n'avait pas assez de sagacité pour découvrir le mal qui pouvait résulter de la propagation des principes dont il s'était fait le promoteur. Lors qu'il ne prenait pas pour base des documents erronés, il était ingénieux, habile, et souvent profond. Ses manières étaient douces et sociables; et tous ceux qui conversaient avec lui, ou qui parcouraient ses écrits, ne pouvaient s'empêcher d'être frappés du contraste étonnant qui existait entre lui et les écrivains controversistes avec lesquels il marchait ordinairement. Les *Mémoires* de sa vie ont été publiés, en 1815, par son neveu, William Morgan, membre de la société royale de Londres, un vol. in-8°. On sent qu'ils ne doivent être consultés qu'avec défiance. D-z-s.

PRIDEAUX (Jean), savant théologien anglican, évêque de Worcester, naquit en 1578, à Stawford dans le Devonshire. Après lui avoir appris à lire et à écrire, son père, qui était chargé d'une nombreuse famille, et qui n'était pas riche, le présenta, pour la place d'enfant de chœur ou de clerc de paroisse, à Ugborow; mais il fut supplanté par un concurrent. Cependant le jeune Prideaux obtint, d'une dame puissante, des secours pour faire quelques études et apprendre le latin. En 1596, il fut admis au collége d'Exeter, à Oxford, et se distingua par de rapides progrès. La force de son tempérament, dit Bayle, lui permit de s'appliquer autant qu'il voulut, et la bonté de sa mémoire lui fit recueillir promptement et amplement le fruit de son application. Trois ans après, il prit le degré de bachelier-ès-arts. En 1602, il fut associé aux membres de ce collége; et en 1612, il en devint recteur par la mort du docteur Holland. Il remplit ces fonctions pendant trente-deux ans, d'une manière si distinguée, qu'il y attira un grand nombre d'écoliers; et il les poussa tellement au travail, que la plupart d'entre eux devinrent capables de servir honorablement l'État et l'Église. Robert Abbot ayant été nommé à l'évêché de Salisbury, Prideaux le remplaça dans la chaire de professeur royal de théologie, qu'il occupa près de trente-sept ans, avec la plus grande sagesse, dans les temps les plus difficiles, et au milieu des discordes civiles et religieuses. Il fut, jusqu'à cinq fois, vice-chancelier de l'université. En 1641, le marquis d'Hamilton, qui avait été

(1) Quelques années plus tard, John Adams, dans son ouvrage intitulé, *Histoire des principales républiques du monde, et Défense des constitutions des États-unis contre les attaques de Turgot*, s'éleva fortement contre les principes de Price, et prouva que la démocratie pure était le pire de tous les gouvernements.

son élève, le fit nommer à l'évêché de Worcester; mais, bientôt après, le monarque ayant été renversé, le parti dominant excommunia Prideaux, et le priva de ses revenus. Ce zélé royaliste se vit réduit à une telle détresse, qu'il fut obligé de se défaire de sa précieuse bibliothèque pour sa subsistance Il mourut en 1650, à Bredon, dans le comté de Worcester, léguant à ses enfants, pour toute succession, une *honorable pauvreté, la crainte de Dieu, et le secours de ses prières.* On a de ce docte prélat: I. *Tabulæ ad grammaticam græcam introductoriæ*, Oxford, 1608, in-4°. II. *Tirocinium ad syllogismum contexendum, necnon heptades logicæ, sive monita ad ampliores tractatus introductoria*, imprimés avec la Grammaire grecque. Ce sont, au jugement de quelques Anglais, les meilleurs ouvrages de Prideaux. III. *Castigatio cujusdam circulatoris, qui R. P. Andream Eudæmon Joannem Cydonium soc. Jesu seipsum nuncupat, opposita ipsius calumniis in epistolâ Isaaci Casauboni ad Frontonem Ducæum*, Oxford, 1614, in-8°. Cet ouvrage polémique est plein d'amertume, comme tout ce que les Protestants ont écrit contre les Jésuites. IV. *Viginti duæ lectiones de totidem religionis capitibus præcipuè hoc tempore controversis*, Oxford, 1648, in-fol. V. *Tredecim Orationes inaugurales et alia opuscula*, Oxford, 1648, in-fol.; dans le même volume que les Thèses de théologie. VI. *Fasciculus controversiarum theologicarum, ad juniorum aut occupatorum captum sic colligatus*, Oxford, 1649, 1651, in-4°. VII. *Conciliorum synopsis;* avec l'ouvrage précédent. VIII. *Scholasticæ theologiæ syntagma mnemonicum*, Oxford, 1651, in-4°. Les articles IV, V, VI, VII et VIII ont été recueillis par Jean Henri Heidegger, et réimprimés à Zurich, 1672, in-4°., avec une Préface de l'éditeur, et un *Examen théologique* du sentiment de Prideaux sur l'origine des évêques, la juridiction temporelle du clergé, le divorce, et l'anéantissement du monde, par Samuel Desmarest. IX. *Manuductio ad theologiam polemicam*, Oxford, 1657, in-8°., publié par Thomas Barlow, depuis évêque de Lincoln. Le docteur Prideaux a composé quelques autres ouvrages de théologie et de littérature, qui ne sont plus recherchés maintenant; et un grand nombre de Sermons, imprimés pendant sa vie et depuis sa mort. L-B-E.

PRIDEAUX (Humphrey), savant historien et antiquaire, naquit, en 1648, à Padstow, dans le comté de Cornwall, d'une famille honorable, et qui a produit plusieurs hommes distingués. Ses parents, qui le destinaient à l'état ecclésiastique, l'envoyèrent dans les meilleures écoles du comté, et ensuite à Wetsminster, où il fit de grands et rapides progrès dans la connaissance des langues et de l'antiquité. Admis à l'académie d'Oxford, à l'âge de vingt ans, il fut reçu bachelier, en 1672; et, par le conseil du doyen Fell, il publia, la même année, une édition de *Florus*, avec des notes très-utiles. Il en préparait une de la *Chronique* de Jean Malala; mais il interrompit ce travail pour s'occuper de l'explication des fameux marbres d'Arundel, dont lord Howard venait de faire présent à l'académie d'Oxford (*Voy.* Arundel, II, 557). Il fut promu, peu après, au grade de maître-ès-arts; et, en 1679, le comte de Nottingham lui donna la cure de Saint-

Clément. Prideaux, dont la réputation croissait de jour en jour, fut nommé presque dans le même temps professeur d'hébreu au collége de Christ-Church, et pourvu de plusieurs bénéfices. Enfin, après avoir reçu le doctorat en théologie, il s'établit dans la prébende de Norwich, et se trouva bientôt engagé dans des disputes de controverse, qui produisirent divers écrits; il combattit avec zèle l'esprit d'indifférence religieuse qui s'était introduit en Angleterre à la suite des troubles politiques, et il défendit les droits du clergé, montrant la nécessité de suppléer par des taxes à l'insuffisance des revenus ecclésiastiques. La mort d'Ed. Pocoke laissa vacante la chaire d'hébreu de l'académie d'Oxford : on l'offrit à Prideaux, qui la refusa; mais il s'en repentit dans la suite. Tourmenté, depuis plusieurs années, par les douleurs de la pierre, il se soumit, en 1710, à l'opération : elle fut faite par un chirurgien mal-habile, et jamais il ne put se rétablir entièrement. Il reprit cependant les travaux qu'il avait été forcé d'interrompre ; et malgré l'affaiblissement de sa santé, il vint à bout de terminer l'*Histoire des Juifs*, ouvrage qui mit le sceau à sa réputation. Prideaux mourut, doyen de Norwich, le 1er. novembre 1724, à l'âge de soixante-dix-sept ans, et fut enterré dans la nef de la cathédrale. Outre plusieurs livres *de controverse*, qui ne peuvent offrir aujourd'hui qu'un faible intérêt, et la traduction latine des deux Traités de Maïmonides, *De jure pauperis et peregrini apud Judæos*, in-4°., avec le texte hébreu et des notes, on a de lui : I. *Marmora Oxoniensia ex Arundellianis, Seldenianis aliisque conflata, cum perpetuo commentario*, Oxford, 1676, in-fol. Cette édit. est défigurée par de nombreuses fautes typographiques; mais elle est encore recherchée, parce qu'elle contient quelques savantes Dissertations qu'on ne trouve pas dans les éditions beaucoup plus correctes et plus belles, publiées par Maittaire et Chandler (*V.* ces noms). II. *Vie de Mahomet*, 1697 : elle est savante, mais moins estimée que celle de Gagnier (*V.* ce nom). Il en parut trois éditions dans la même année : elle a été traduite en français par Daniel de Larroque, Amsterd., 1698, in-8°. figur.; et avec des augmentations, Paris, 1699, in-12. III. *Traité de l'origine du droit des dîmes* (en angl.), 1709. IV. *Histoire des Juifs et des peuples voisins, depuis la décadence des royaumes d'Israël et de Juda jusqu'à la mort de Jésus-Christ* (en angl.), Londres, 1715-18, 6 vol. in-8°.; cet ouvrage eut un succès prodigieux en Angleterre : il y en eut dix à douze éditions dans l'espace de quelques années. L'une des plus estimées est celle de Londres, 1720, 2 vol. in-fol. On a retranché de la traduction française les passages dans lesquels l'auteur s'exprimait d'une manière trop peu mesurée contre les catholiques; mais elle est augmentée de deux *Dissertations* du P. Tournemine : l'une sur la ruine de Ninive et la durée de l'empire Assyrien; et la seconde, sur l'autorité des livres de l'Ancien-Testament que les protestants n'admettent pas comme authentiques. Cette traduction, que l'on doit à deux écrivains anonymes, a été imprimée, pour la première fois, à Amsterdam, 1722, 5 vol. in-12 : mais les éditions les plus estimées sont celles d'Amsterdam, 1728, 6 vol. in-12, ou 1744, 2 vol. in-4°. Les curieux recherchent aussi les

exempl. gr. p., qui sont fort rares, de l'édition de Paris, 1742, 6 vol. in-12. Il règne, dans cet ouvrage, un peu de confusion; et le style n'en est point agréable: mais on ne peut trop admirer l'erudition de l'auteur, l'étendue et l'abondance de ses recherches, et la sagacité avec laquelle il explique une foule de points restés obscurs malgré le grand nombre de commentateurs des livres saints. L'ouvrage que le docteur Shuckford a publié pour servir d'*Introduction* à l'Histoire des Juifs, par Prideaux, n'a pas obtenu le même succès. Le *Dictionn.* de Chaufepié contient un article sur Prideaux, rédigé sur les renseignements fournis par le fils de ce savant. W—s.

PRIERIAS (Silvestre). *Voy.* Mazolini.

PRIESTLEY (Joseph), savant théologien et célèbre physicien anglais, né en 1733, à Fieldhead, près de Leeds, était fils d'un marchand qui professait la religion calviniste ou presbytérienne. Doué de dispositions très-heureuses, il s'appliqua d'abord, dans les écoles où il fut placé, à l'étude de diverses langues, et notamment de l'hébreu. Il montra du penchant pour l'arianisme, et se pénétra dès-lors de la lecture des ouvrages d'Hartley; lecture qui eut de l'influence sur ses opinions. Au sortir de ses classes, il obtint l'emploi de ministre d'une faible congrégation à Needham-Market, en Suffolk, et trois ans après un emploi pareil à Nampt-wich en Cheshire. Il se livra dès-lors à l'enseignement de la jeunesse, et en même temps à des expériences de physique, science pour laquelle il avait conçu une sorte de passion, et où il a trouvé ses véritables titres à l'estime publique. Une grammaire anglaise, composée sur un nouveau plan en faveur de ses élèves, et qui est encore en usage aujourd'hui, le fit connaître comme auteur, en 1761 : il y relevait dans les ouvrages de David Hume, quelques incorrections de style, que ce grand historien fit disparaître dans les éditions suivantes. Sur la renommée du savoir et des talents de Priestley, les chefs de l'académie dissidente de Warrington le choisirent pour y enseigner les langues: il joignit bientôt à ses leçons des cours d'histoire et de politique générale; et plein des objets qui l'occupaient journellement, il confia au papier le fruit de ses méditations. De ce travail résultèrent son *Essai sur le gouvernement*, un *Essai sur un cours d'éducation libérale*, et ses Tablettes biographiques (*Chart of Biography*), dont l'idée et l'exécution ont été généralement approuvées (1). Un voyage qu'il fit à Londres l'ayant mis en rapport avec B. Franklin, Watson et Price, ces savants l'encouragèrent dans le dessein de donner une *Histoire de l'Electricité*. Cet ouvrage parut en 1767 : à la suite d'un exposé clair et bien fait de l'origine et des progrès de cette branche de la science, on y trouvait décrites plusieurs expériences nouvelles et ingénieuses, prémices heureuses de cet esprit inventif et pénétrant qui depuis a si fort distingué Priestley dans le domaine de la physique. Réimprimé plusieurs fois, traduit dans les langues étrangères, ce livre ouvrit les portes de la Société royale à son auteur, qui fut par la suite atta-

(1) Chantreau a donné cette carte en français à la suite de sa traduction des *Tables chronologiques* de Jacq. Blair, 1795, in-4°. Au reste la grande Carte historique de Priestley n'est guère qu'une imitation de la *Mappemonde historique* publiée en France dès 1750 (*V.* Barbeau de la Bruyère, III, 336).

ché à presque toutes les académies des sciences. Après un séjour de sept années à Warrington, Priestley alla s'établir à Leeds ; et cette translation donna une direction nouvelle à ses pensées. Mis à la tête d'une congrégation de dissidents, il reprit avec ardeur ses études théologiques ; et la lecture d'un opuscule du docteur Lardner le rendit socinien. Un grand nombre d'écrits de controverse se succédèrent rapidement sous sa plume. Heureusement cependant la théologie n'absorba point toute son attention. Le moyen qu'il employait pour prolonger, sans fatigue, le travail, était d'en varier l'objet ; et la physique ne fut pas négligée. Habitant dans le voisinage d'une brasserie, il se mit à examiner les effets que produit, sur les animaux et sur la flamme des bougies, ce fluide gazeux qui s'échappe de la bière en fermentation, qu'on appelait alors *air fixe*, et qu'on nomme aujourd'hui *gaz acide carbonique* : ses expériences le conduisirent à construire un appareil simple destiné à imprégner l'eau de ce fluide, appareil qu'il rendit public en 1772. Dans un Mémoire, lu la même année à la Société royale, et qui obtint la médaille de Copley, destinée au meilleur travail de physique produit dans l'année, il annonça, entre autres découvertes, celle du gaz nitreux, et l'application qu'il en faisait pour éprouver la pureté des airs différents. Après avoir reconnu que l'air commun vicié par la combustion, la fermentation, la respiration, la putréfaction, était constamment rétabli dans son état naturel par la propriété qu'ont les végétaux de lui rendre ses principes vivifiants, il parvint, en 1774, en appliquant la chaleur d'un verre ardent à des chaux de mercure, à obtenir pure et isolée cette portion, la seule respirable, de l'air atmosphérique, que les animaux consomment, que les végétaux restituent, que les combustions altèrent. Il la nomma l'air *déphlogistiqué* ; c'est ce que nous nommons *oxygène*, et ce que la chimie moderne a reconnu comme le principe de la combustion et de la respiration, ainsi que l'élément essentiel à presque tous les acides. Priestley prouva lui-même, par ses expériences lues à la Société royale, en 1776, que l'oxygène agit sur le sang au travers des vaisseaux du poumon, et que c'est à son action qu'est due la couleur rouge du sang artériel. La théorie de Lavoisier se fonde principalement sur les expériences de Priestley et sur celles de Cavendish ; cependant Priestley ne voulut jamais l'adopter, et persista à soutenir celle du phlogistique, malgré les réfutations les plus péremptoires. Le succès qu'avait obtenu son *Histoire de l'Électricité* lui donna l'idée de traiter sur le même plan celle de quelques autres sciences ; et, en 1772, il publia, par souscription, *l'Histoire et l'état actuel des découvertes relatives à la vision, à la lumière et aux couleurs*, in-4°. Mais l'ouvrage ayant été froidement accueilli du public, ce contretemps lui fit tourner ses vues d'un autre côté. Après une résidence de six années à Leeds, il accepta l'offre que lui fit le comte de Shelburne (depuis marquis de Lansdown) de venir habiter près de lui en Wiltshire, à titre de bibliothécaire : mais le vrai but de ce seigneur, en se l'attachant, était de jouir de la société d'un homme instruit. Une position aussi avantageuse laissait à Priestley assez de loisir pour ses occupations favo-

rites. Ce fut là, en effet, qu'il étendit sa réputation comme physicien. Il augmenta de beaucoup la Dissertation qui avait été couronnée par la Société royale, et en dédia, en 1774, à lord Shelburne une seconde édition. Il en a publié successivement 6 volumes, les trois premiers sous le titre d'*Expériences sur les différentes espèces d'air;* les trois autres sous celui d'*Expériences sur différentes branches de la philosophie naturelle.* Dès l'apparition de ses premiers volumes, Priestley se vit comblé d'honneurs littéraires : heureux s'il n'eût pas été détourné de travaux précis, récompensés par des découvertes importantes, pour être lancé, sans retenue, dans les spéculations vagues de la métaphysique! En 1775, il publia un *Examen de la doctrine du Sens commun, telle que la concevaient les docteurs Reid, Beattie et Oswald;* il y traitait ces savants avec une dédaigneuse arrogance, dont il se repentit, dit-on, par la suite. Cet examen n'était que le prélude du dessein qu'il avait de mettre dans un plus grand jour la théorie d'Hartley sur l'entendement humain; ce qu'il effectua peu de temps après : mais les hommes sages lui surent peu de gré d'avoir rendu moins rebutante l'exposition d'un système aussi peu démontré qu'aucun autre, et dont un esprit faux peut tirer des conséquences dangereuses. Déjà il avait avancé publiquement la doctrine de la nécessité philosophique; ce fut dans une Dissertation mise en tête de l'ouvrage d'Hartley, qu'il commença d'exprimer quelque doute sur la spiritualité de l'ame humaine. Accusé, à cette occasion, d'incrédulité et même d'athéisme, il n'en fut pas effrayé : il avait pour principe constant de soutenir, sans ménagement, ce qui lui paraissait la vérité, quels que pussent être les résultats d'une telle conduite. Il crut devoir faire un aveu plus positif de sa conviction d'une ame matérielle, et publia, en 1767, ses *Recherches sur la matière et l'esprit*, où il donna l'histoire des doctrines concernant l'ame, et produisit hardiment le système qu'il avait adopté. Ce volume fut suivi d'une *Défense de l'unitarianisme*, ou de la simple humanité du Christ, en opposition à sa préexistence, avec une *Défense de la doctrine de la Nécessité.* On peut présumer que la défaveur attirée sur lui par ces écrits, fut la cause du refroidissement que lord Shelburne lui témoigna vers ce temps. Ils se séparèrent peu après, mais sans éclat; et, suivant une convention antérieure, Priestley toucha exactement, depuis ce jour jusqu'à sa mort, une rente annuelle de cent cinquante livres sterling. Il alla s'établir alors à Birmingham, déterminé, sans doute, par la facilité que ce séjour lui offrait de disposer d'ouvriers habiles pour la construction de ses appareils de physique, et par l'avantage d'y trouver réunis plusieurs chimistes et mécaniciens distingués, notamment Watt, Withering, Bolton et Kier. Des amis de la science, qui partageaient aussi ses opinions religieuses, se cotisèrent pour subvenir aux frais de son nouvel établissement. On le choisit bientôt pour occuper une place de pasteur dans la principale église dissidente de la ville; et cette circonstance ramena, plus que jamais, son attention sur les matières théologiques. Il publia son *Histoire des corruptions du Christianisme*, et l'*Histoire des premières Opinions concernant Jésus-Christ*, ouvrages qui le

mirent vivement aux prises avec M. Badcock et le docteur Horsley. Il réclama, avec beaucoup de chaleur, en faveur des dissidents, les droits qu'on leur refusait, écrivit jusqu'à vingt volumes pour proclamer leurs plaintes, n'obtint rien pour eux, mais se fit au moins regarder comme le plus habile et le plus dangereux des adversaires de la religion dominante. Aussi était-ce une grande recommandation aux bienfaits du gouvernement, que d'avoir combattu les opinions de Priestley : on dit que plus d'un ecclésiastique en fut récompensé par l'épiscopat. Il disait assez plaisamment à cette occasion : *C'est donc moi qui ai la feuille des bénéfices d'Angleterre !* Ses *Lettres familières aux habitants de Birmingham* exaspérèrent ses ennemis peut-être moins encore par le caractère des opinions qu'il exprimait, que par le ton de plaisanterie ironique qui y régnait. C'est ainsi qu'il s'était, pour ainsi dire, signalé lui-même à l'animadversion populaire, quand la diversité des opinions relatives à la révolution française vint augmenter l'irritation. On dut le supposer favorable à ce grand événement. Aussi les chefs de notre république le proclamèrent *citoyen français*, et membre de la Convention, pour prix de la réponse, en forme de *Lettres*, qu'il fit aux célèbres *Réflexions* d'Edmund Burke sur les suites probables de la révolution française. S'il ne put exercer les fonctions de conventionnel, il se para du moins toujours du titre de citoyen français, qu'il ne devait sans doute qu'à une méprise, puisque l'écrit qui le lui procura est uniquement en faveur des dissidents anglais. Au contraire de ce qui se passait ailleurs, les émeutes, à Birmingham, menaçaient les révolutionnaires ; mais ils n'en célébrèrent pas moins, par un banquet, l'anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1791. Le docteur Priestley évita de s'y trouver : on l'accusa cependant d'avoir provoqué cette bravade ; et la populace, après avoir détruit le lieu de réunion des convives, se dirigea vers sa maison, où tout fut, en peu de moments, la proie des flammes et du marteau. Il perdit, en cette occasion, une riche bibliothèque, son cabinet de physique, une foule de papiers précieux. Les maisons de plusieurs de ses amis eurent le même sort ; et le désordre dura trois jours. On fit une enquête ; quelques dédommagements lui furent alloués : mais l'intérêt et la libéralité de ses admirateurs firent davantage pour le consoler de sa catastrophe. Étant allé à Londres, il obtint la place de ministre de la congrégation d'Hackney, que la mort de son ami le docteur Price venait de laisser vacante. La ressource, inappréciable dans toutes les fortunes, d'un goût vif pour l'étude, aurait pu lui faire oublier ses malheurs, s'il n'avait pas éprouvé aussi dans la capitale les mauvais effets de l'animadversion publique, qu'à la vérité son caractère n'était pas propre à adoucir. « Comment les préventions des » Anglais, dit un écrivain qui pa- » raît impartial, auraient-elles pu » cesser, lorsque contre toute rai- » son il accusait les magistrats, le » clergé, et même le gouvernement, » de ce qui avait été commis par » une populace effrénée, et qu'il ap- » pelait du peuple et des lois de » l'Angleterre à des associations » étrangères ! » Priestley, harcelé dans son pays, résolut d'aller chercher le repos en Amérique. Il choisit

sa résidence à Northumberland, ville de Pennsylvanie ; et, voulant désormais se borner aux travaux du cabinet, il refusa une chaire de chimie, qui lui fut offerte à Philadelphie. Les premiers temps de son séjour dans le Nouveau-Monde, furent moins heureux toutefois qu'il ne l'avait espéré : l'administration de John Adams lui témoigna de la défiance ; mais il en fut tout autrement quand M. Jefferson occupa la présidence. Aussi lui dédia-t-il son *Histoire ecclesiastique*, à laquelle il travaillait depuis long-temps. Une maladie qu'il essuya en 1801, et que l'on a attribuée au poison, affaiblit extrêmement ses organes digestifs ; et, de ce moment, il ne fit plus que languir. Son esprit cependant ne perdit presque rien de sa force et de son activité. C'est dans l'intervalle qui s'écoula depuis son dépérissement graduel jusqu'à sa mort, arrivée le 6 février 1804, qu'il composa, entre autres écrits : *Jésus et Socrate comparés;* et *Comparaison des différents systèmes des philosophes grecs avec le Christianisme.* Quelques minutes avant d'expirer, il se fit transporter dans une chaumière. Il exprima, jusqu'au dernier moment, sa persuasion d'un état futur, où la punition ne sera que correctionnelle, et où les êtres raisonnables finiront par être tous heureux. Retraçons en peu de mots le caractère du Dr. Priestley, comme homme et comme savant. On est disposé à penser qu'il était naturellement bon et bienveillant : il l'était même envers les animaux, ainsi qu'on peut en juger par la joie qu'il témoigna, lorsqu'il découvrit que l'air nitreux pouvait, dans les expériences faites pour éprouver la pureté des différents airs, remplacer les petits animaux dont il causait à regret les souffrances. La constance de son amitié pour le docteur Price, malgré la différence de leurs opinions, et quoiqu'ils aient souvent écrit l'un contre l'autre, est honorable pour tous deux. On le trouvait habituellement doux, facile et modeste. Il n'était point jaloux, même de sa propre gloire : il lui suffisait que le bien se fît, n'importe par qui. Il est affligeant de voir la société humaine mise en péril par des hommes tourmentés d'un faux zèle philantropique ; mais cette inconséquence est assez commune. Comme physicien et comme chimiste, les talents de Prietsley furent du premier ordre. Ses recherches et ses écrits ont beaucoup contribué à l'avancement de la science. Il sut d'abord très-peu de chimie ; et c'est à son ignorance, sur ce point, que lui-même attribuait l'originalité de ses résultats : plus instruit, il se fût borné commodément à suivre quelque route tracée, au lieu qu'il fut obligé de s'en frayer une, en redoublant les efforts de son esprit investigateur. « On peut affirmer, » dit Aikin, que la chimie pneu- » matique ne doit à aucun savant » isolé autant qu'à Priestley, dont » les découvertes ont donné à cette » branche de la science une face » nouvelle, et ont, dans un haut de- » gré, contribué à en faire la base » d'un système qui éclipse tous les » systèmes antérieurs, et qui ouvre » un champ sans borne aux progrès » dans la connaissance de la na- » ture, et les procédés de l'art. » Du reste, dans ses écrits scientifiques, il ne faut chercher que le fond : il ne songeait pas d'abord à composer un livre méthodique ; il voulait que le public jouît promptement du fruit de ses veilles. Com-

me théologien, ses ennemis même ont reconnu son érudition et son habileté dans la controverse; doué surtout d'une extrême fécondité, il ne laissa jamais aucune attaque sans réponse: mais ses écrits, comme le dit le docteur Johnson, « sont propres à tout ébranler, et n'établissent rien. » (2) Le nombre de ses ouvrages, dans la liste donnée par Rotermund, s'élève à cent quarante-cinq; et leur collection forme 70 volumes in-8°. Parmi ceux dont nous n'avons pas encore parlé, nous citerons: les *Institutions de la religion naturelle et révélée*, 1772-74, 3 vol. in-8°.; des *Notes sur l'Écriture*, 4 vol.; et un grand nombre de morceaux insérés dans les *Transactions philosophiques*, dans le *Monthly Magazine*, le *Médical Repository*, le *Journal* de Nicholson, etc.;—*Essai sur le phlogistique*, trad. en français par Adet, Paris, 1798, in-8°.;—Des *Leçons sur l'histoire;—Leçons sur l'art oratoire et la critique*. Ses *Expériences sur les différentes espèces d'air*, ont été traduites en français, par Gibelin, 1777, 9 vol. in-12, fig. Dans sa *Réponse à l'Age de la raison, de Th. Payne*, il se montre l'admirateur de Robespierre. Sa Grammaire anglaise a été traduite en français par F. M. Bayard, 1796, in-8°. Ses *Lettres* en réponse aux Réflexions de Burke, l'ont été également, 1791, in-8°. On a publié, en 1806, en anglais; les *Mémoires du docteur Priestley*, 2 vol. in-8°., continués jusqu'à sa mort, par son fils Jos. Priestley, et *Observations sur ses écrits*, par Th. Cooper et Wm. Christie. Sa *Vie*, par J. Corry, a paru en 1805, in-8°. Son *Éloge historique* a été lu à l'Institut, en 1805, par l'auteur de cet article. C—v—r.

PRIEUR (Philippe le), en latin *Priorius*, naquit à Saint-Vaast (pays de Caux), au commencement du dix-septième siècle. Il étudia les belles-lettres, les mathématiques, la théologie, les langues orientales, l'histoire, le droit canon, et s'y rendit assez habile. Il fut nommé professeur dans l'université de Paris; mais, en 1660, il fut contraint, pour des motifs que nous ignorons, de quitter sa chaire, et de se retirer dans une petite ville où il eut beaucoup à souffrir. Au bout de quatorze ans, il revint dans la capitale, et y mourut en 1680. Nous avons de lui: I. *Tertulliani opera cum variorum commentariis*, etc., Paris, 1664 et 1675, in-folio. Il n'y a de Le Prieur qu'une courte Dissertation, quelques sommaires et quelques Notes. II. *S. Cypriani opera cum notis Rigaltii et aliorum; accedunt scripta Minucii Felicis, Arnobii, Commodiani, nec non Julii Firmici*, Paris, 1666, in-fol. Baluze estimait si peu les Notes de Le Prieur, qu'il n'en a jamais fait usage dans sa belle édition des OEuvres de Saint Cyprien. III. *S. Optati opera: accedunt Facundi Hermionensis episcopi opuscula, cum notis et observationibus variorum*, Paris, 1676, in-fol. La préface de Le

(2) Zélé pour l'unitarianisme, Priestley voulut donner à sa petite église un culte, des prières et une liturgie. Ce fut l'objet d'un de ses écrits, où il permet à chacun indifféremment d'administrer la cène. Il rédigea un journal (*Theological repository*, 1777-88, 6 vol. in-8°.), et il invitait à lui envoyer des recherches sur la religion. Quoique son christianisme se réduisît à peu de chose, il publia néanmoins des *Lettres à un philosophe incrédule*. Il adressa des lettres aux Juifs, pour les presser de reconnaître J.-C. pour le Messie, et écrivit contre Gibbon, contre les disciples de Swedenborg, contre l'*Age de la raison* de Th. Payne, contre Volney et son livre des *Ruines*, contre l'*Origine des cultes*, de Dupuis, etc.: chaque année voyait éclore de lui des ouvrages où il soutenait d'une main la révélation, et l'ébranlait de l'autre. P—c—t.

Prieur est insignifiante. Ellies-Dupin reproche à cet éditeur d'avoir ajouté de nouvelles fautes à celles de ses prédécesseurs, et de n'avoir jamais consulté les manuscrits. IV. *Animadversiones in librum Præadamitarum, in quibus confutatur nuperus scriptor, et primum omnium hominum fuisse Adamum, defenditur*, Elzevir, 1656, petit in-12. Cet opuscule est presque toujours joint à l'ouvrage dont il est la réfutation. On l'a souvent confondu avec un autre qui porte à-peu-près le même titre, et qui est du père Dormay. Le faux nom d'*Eusèbe Romain*, sous lequel il a paru, a été une source d'erreurs pour la plupart des bibliographes. La première édition du *Dictionn. des Anonymes*, n°. 11,150, l'attribuait à dom Mabillon. V. *De literis canonicis Dissertatio, cum appendice de tractoriis et synodicis*, Paris, 1675, in-8°. Cette Dissertation, qui n'est qu'un extrait d'un immense travail que l'auteur avait fait sur l'histoire ecclésiastique, ne manque pas d'intérêt; elle est pleine d'érudition. Nous avons puisé, dans un *Avis au lecteur*, le peu que nous racontons sur Le Prieur. *Voyez* les *Mélanges de littérature tirés des lettres de Chapelain*, où l'on apprend que Le Prieur travaillait, en 1659, à l'édition des Glossaires grecs recueillis par Ch. Labbé. L—b—e.

PRIEZAC (Daniel de) naquit, en 1590, au château de ce nom, dans la paroisse de Saint-Salve, en Bas-Limousin, à peu de distance de Brives. Il fit ses études à Bordeaux, se distingua dans le barreau, fut reçu docteur-régent de la faculté de droit en 1615, et y professa, pendant dix ans, avec beaucoup de succès. Ses plaidoyers, et quelques discours prononcés en de grandes occasions, portèrent sa réputation jusque dans la capitale. M. Séguier, étant devenu chancelier, l'attira, en 1635, à Paris, et lui procura une charge de conseiller-d'état ordinaire. Il fut reçu de l'académie française, en 1639, et mourut en 1662, après avoir donné au public les ouvrages suivants: I. *Discours prononcés par M. Daniel de Priezac*, Bordeaux, 1621, in-8°. Les trois premiers, qui sont en français, furent prononcés à la réception du marquis de Villeroi, en qualité de sénéchal de Guienne, à celle de M. de Barreaux, sénéchal du Bazadois, et, à la première entrée du duc de Maïenne, au parlement de Bordeaux. Le quatrième, en latin, a pour titre: *Oratio solemnis habita in scholis utriusque juris academiæ Burdigalensis quâ Papiniani natalitia ex veteri Justiniani instituto renovavit*. Il a été réimprimé, avec quelques légers changements, dans ses *Mélanges*. II. *Vindiciæ Gallicæ adversus Alexandrum patricium Armachanum*, Paris, 1638, in-8°.; Amsterdam, la même année, même format; réimprimé dans ses *Mélanges*; traduit en français par Jean Beaudoin, sous ce titre: *Défense des droits et des prérogatives des rois de France*, etc., Paris, 1639, in-8°. Cet ouvrage fut composé par ordre de la cour, pour répondre à celui de Jansénius, depuis évêque de Ypres, qui avait paru, en 1636, sous le nom d'*Alexander patricius Armachanus*; et sous ce titre: *Mars Gallicus seu de justitiâ armorum et fœderum regis Galliæ*. L'auteur flamand, sujet du roi d'Espagne, contre lequel la France avait fait des alliances avec les princes protestants, attaquait ces alliances sur un

ton très-vif. L'auteur français mit la même chaleur dans sa réponse. III. *Observations sur un livre intitulé* « Philippe le Prudent, fils de » Charles-Quint, vérifié roi légitime » de Portugal, et composé en latin » par Jean Caramuel, » Paris, 1640, in-8°. C'est encore ici un ouvrage de commande, composé par ordre de la cour, en faveur de la maison de Bragance, contre le roi d'Espagne. IV. *Paraphrase sur les Psaumes*, Paris, 1643, in-12. Cette Paraphrase en vers n'est que sur cinq psaumes, et sur l'hymne *Ave maris stella*. V. Les *Privilèges de la Vierge mère de Dieu*, in-8°., trois tomes, 1648-50 et 51. VI. *Six Discours politiques*, Paris, in 4°., deux tomes, 1652 et 54. VII. *Miscellaneorum libri duo*, 1658, in-4°., publiés par son fils. Ces Mélanges contiennent : *De Themidis oraculis. — De Romanorum legum in Galliâ acceptatione. — Qualis expetendus sit juris canonici professor. — Papiniani natalitia ex prescripto Justiniani celebrata. — Quæstio regia, utrùm reus postulatus qui ad principem externum confugit, nativo suo principi hunc reposcenti dedi ac tradi debeat, ad Innocentium X. — Disputatio legitima in controversiâ motâ inter apostolicæ cameræ cognitorem, actorem, et E. Card. Barberinum, excellentissimumque urbis Romæ præfectum defensorem. — Vindiciæ*, etc. VIII. Le *Chemin de la gloire*, Paris, 1660, in-12. IX. *Tribonianus à censurâ sospes*, Paris, 1660, in-4°. Tous ces ouvrages prouvent la variété des connaissances de l'auteur. Les *Vindiciæ* offrent des recherches curieuses sur l'origine de la monarchie française, sur la loi salique, et sur divers autres points intéressants de notre histoire. — Son fils, Salomon de Priezac, est connu par les ouvrages suivants : I. *Campestre Galliæ miraculum, seu fons Bellausius* (Fontainebleau), Paris, 1647, in-4°. II. *Histoire des éléphants*, Paris, 1650, in-12, avec un frontispice gravé. III. *Lætitia publica, seu faustus Ludovici XIV in Lutetiam reditus*, Paris, 1649, in-4°. IV. *Icon Christinæ reginæ*, Paris, 1655, in-4°. Dans l'*Avertissement*, l'auteur se plaint du silence que cette reine avait gardé envers lui, après qu'il lui eut fait présent d'un de ses ouvrages. V. *Dilucida de coloribus dissertatio*, Paris, 1657, in-8°. VI. *Icon asini*, Paris, 1659, in-4°. VII. *J. Card. Mazarini Iconis historicæ specimen*, Paris, 1660, in-4°. VIII. *Dissertatio de bello et pace ad E. C. Mazarinum*, Paris, 1660, in-4°. IX. *Mons Valerianus*, Paris, 1661, in-4°. X. *Dissertation sur le Nil*, Paris, 1664, in-8°. Toutes ces pièces sont en prose. On conservait, à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, divers manuscrits des deux Priezac. T—D.

PRIGNANO (Barthelemi de). *V.* Urbain VI, pape.

PRILESZKY (Jean-Baptiste), jésuite, né à Prilevz, en Hongrie, le 16 mars 1709, docteur en théologie, puis professeur de philosophie à l'université de Tyrnau, était, en 1773, directeur du collége de Cassovie, ou Kaschau. L'on ignore l'époque de sa mort. Il est connu par plusieurs ouvrages relatifs à l'Histoire ecclésiastique, parmi lesquels on distingue : *Acta sanctorum Hungariæ ex J. Bollandi continuatoribus, aliisque novem scriptoribus excerpta*, Tyrnau, 1744. — *Notitia SS. Patrum, qui duobus primis Ecclesiæ seculis floruerunt*, ibid., 1753, in-8°.

—*S. Cypriani Carthaginiensis acta, et scripta omnia in summam redacta*, etc., ibid., 1761, in-fol.—*Acta et scripta S. Theophili patriarchæ Antiocheni, et M. Minutii Felicis in summam redacta*, etc., ibid., 1764, in-8°.—*S. Justini acta et scripta annotationibus illustrata*, Caschau, 1765, in-4°.—*Acta et scripta SS. Gregorii Neocæsariensis, Dionysii Alexandrini et Methodii Lycii illustrata*, ibid., 1766. On connaît de lui plusieurs autres ouvrages de moindre importance. Le P. Prileszky, était, en 1744, professeur émérite de philosophie à l'université de Tyrnau, lorsqu'un de ses élèves, le comte Charles Eszterhazy de Galantha, fit imprimer à Vienne, en recevant le grade de docteur en philosophie, le savant ouvrage du P. Frölich, intitulé: *Annales compendiarii regum et rerum Syriæ, numis veteribus illustrati, deducti ab obitu Alexandri Magni ad. Cn. Pompeii in Syriam adventum, cum amplis prolegomenis.* Comme le comte Eszterhazy fit sans doute les frais de cette édition, on n'y mit pas le nom du véritable auteur de l'ouvrage; on se contenta, en y plaçant celui du protecteur, d'ajouter ces mots : *Ex prælectionibus J. B. Prileszky è societate Jesu*, etc. Ces mots ont fait croire à l'abbé Declaustre, qui a rédigé la Table du journal des Savants, que le P. Prileszky était effectivement l'auteur de ce livre. On pourrait penser au moins qu'il avait été rédigé d'après ses leçons, *ex prælectionibus ;* mais l'approbation du P. Antoine Vanossi, placée en tête de cette première édition, suffit pour lever tous les doutes. On y lit ces mots : *Annales compendiarii*, etc., *à P. Erasmo Frœlich, è societate Jesu compositi, et à tribus memoratæ societatis patribus de more revisi.* Cet ouvrage fut réimprimé à Vienne, en 1754, un vol. in-fol., avec le nom de son véritable auteur, qui y fit quelques légères additions ou corrections, et y joignit une table des monogrammes ou abréviations qui se trouvent sur les médailles grecques (*V.* Frœlich).

S. M—N.

PRIMAT (Claude-François-Marie), archevêque de Toulouse, était né à Lyon en 1747. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et il résidait à Douai lorsque la révolution éclata. Il en embrassa les principes, à l'exemple d'un grand nombre de ses confrères. Le premier fruit qu'il retira de cette démarche, fut d'être nommé curé constitutionnel de Saint-Jacques de Douai. A cela ne se borna point sa fortune ecclésiastique, dans l'ordre du parti auquel il s'était voué. Bientôt il fut élu évêque du département du Nord, dont le siége avait été fixé à Cambrai; et, le 10 avril 1791, il reçut la consécration épiscopale. Sa prise de possession et son installation eurent lieu au mois de mai suivant. Quelques scrupules néanmoins lui survinrent ; il sentit que sa mission n'était point canonique, et il regretta de s'être laissé aller à de mauvais exemples : mais les temps étant devenus plus orageux encore, il fut effrayé du système de terreur qui dominait, et remit ses lettres de prêtrise à la Convention, dans la séance du 30 brumaire an II (20 novembre 1793). En 1798, Primat assista au concile des évêques constitutionnels, tenu à Paris, dans l'église de Notre-Dame : on l'y transféra à l'évêché de Rhône-et-Loire (Lyon). Il eut, en 1802, sa part dans les nominations qui se firent à la suite du concordat, et il fut nommé archevêque de Toulouse.

Favorisé par Buonaparte, et protégé par un des ses anciens confrères de l'Oratoire, alors tout-puissant (Fouché), il fut, le 29 mai 1806, appelé au sénat-conservateur, et il y siégea jusqu'à la restauration. Pendant les cent-jours, (1815) une chambre des pairs ayant été créée, il en fut nommé membre; mais il n'y parut point, étant resté dans son diocèse où, dès-lors, il ne s'occupa plus que de ses devoirs d'évêque et du soin de son troupeau, auquel il devait bientôt être enlevé. Il mourut à Toulouse, le 10 octobre 1816, à la suite d'une attaque d'apoplexie, dont il avait été frappé à Villemur, où il était allé pour administrer la confirmation. Après avoir parlé de ce que la carrière ecclesiastique de Primat peut avoir offert de repréhensible, il serait injuste d'omettre ce qu'il a fait pour réparer ses torts. Aussitôt après sa nomination à l'archevêché de Toulouse, il s'empressa d'écrire au pape, pour le prier d'agréer son repentir et sa soumission, et sollicita sa réconciliation avec l'Église. Il soutint, depuis, cet acte de rétractation, par une conduite qui ne s'est jamais démentie, vécut estimé, et fut regretté, dans son diocèse, pour sa piété et sa bienfaisance. Il était membre de l'académie de Toulouse, et de celle des jeux Floraux. L—y.

PRIMATICCIO (François), ou PRIMATICE, peintre, naquit à Bologne, en 1490, et fut successivement élève d'Innocenzio da Imola et de Raminghi, surnommé le Bagnacavallo. Mais ce fut surtout pendant les six années qu'il passa, sous la conduite de Jules Romain, à Mantoue, qu'il fit les progrès les plus rapides. C'est sous la direction, et d'après les dessins de ce grand maître qu'il exécuta, dans le château du T, deux frises en stuc, représentant l'*Ancienne Milice romaine*, qui firent connaître tout ce dont il était capable. François Ier., qui voulait réunir à sa cour les hommes habiles dans tous les genres et de tous les pays, ayant demandé au marquis de Mantoue un peintre capable de diriger les embellissements de son château de Fontainebleau, ce prince lui envoya le Primatice, qui, au premier abord, sut gagner la confiance du roi. Le Rosso, ou maître Roux, qui l'avait précédé en France d'une année, était alors intendant des bâtiments de la couronne. Primaticcio ne put voir sans jalousie la faveur dont jouissait un artiste qu'il regardait comme un obstacle à la sienne. Chaque jour quelque nouvelle marque d'animosité signalait la haine qui existait entre les deux rivaux. Le roi, fatigué des scènes scandaleuses qu'une habitude de neuf années semblait accroître chaque jour, prit le parti de renvoyer le Primatice dans sa patrie : mais, toujours généreux, et ne voulant pas que ce renvoi eût l'air d'une disgrace, il le chargea de parcourir l'Italie, pour y recueillir quelques statues antiques dont il voulait enrichir la France. Pendant l'absence de Primaticcio, le Rosso mourut; et aussitôt le roi jeta les yeux sur le premier pour lui donner la place d'intendant des bâtiments. Il revint en toute hâte, rapportant avec lui cent vingt-cinq statues, et un nombre considérable de bustes antiques, ainsi que les moules du *Laocoon*, de la *Vénus de Médicis* et de l'*Ariadne*, qui furent jetés en bronze et placés dans les jardins de Fontainebleau. Il avait également rapporté les creux de la colonne Trajane. Le roi crut ne pas pouvoir le

récompenser trop dignement; et c'est alors qu'il lui donna la riche abbaye de Saint-Martin de Troyes. Il semblerait que la mort de son prédécesseur eût dû éteindre sa jalousie: mais elle était trop enracinée chez lui; et sous prétexte de faire diverses améliorations au château de Fontainebleau, il fit abattre plusieurs des constructions que le Rosso avait élevées. Il commença dès-lors ses grands travaux de peinture dans l'intérieur du château. Tant que François Ier. vécut, il conserva la faveur de ce monarque : Henri II ne lui témoigna pas moins de considération. François II le nomma commissaire-général des bâtiments de l'état, dans toute l'étendue du royaume. Ce n'était pas seulement comme peintre que Primaticcio dirigeait tous les travaux relatifs aux beaux-arts : il s'en mêlait également comme architecte. C'est lui qui donnait les plans et les dessins de tous les ouvrages de sculpture, d'ornements, d'ameublement, de fontaines, d'orfévrerie et même de spectacle, qui s'exécutaient à la cour. Cette suprématie qu'il exerçait sur les arts blessait souvent l'amour-propre des artistes dont il prétendait diriger les ouvrages; et les détails que Benvenuto Cellini, l'un d'entre eux, donne, dans ses Mémoires, des prétentions du Primatice, n'en sont pas une des parties les moins piquantes; à travers l'exagération bien naturelle à la vanité blessée d'un artiste, on aperçoit dans le Primatice une conduite que le talent même ne saurait toujours justifier. Ce n'est pas lui qui donna les dessins du tombeau de François Ier., à Saint-Denis, comme le prétendent tous ses historiens. Des documents authentiques, tirés des archives de la Chambre des comptes, prouvent que la France n'avait pas besoin de recourir à des étrangers, pour élever ce beau monument. Ce fut Philibert de Lorme qui en donna les plans : Germain Pilon et d'autres artistes également français furent chargés de l'exécution. On sait que c'est le Primatice qui avait construit, pour le cardinal de Lorraine, le premier château de Meudon, abattu depuis pour faire place à celui que l'on construisit pour le Dauphin, fils de Louis XIV. C'était surtout dans le château de Fontainebleau qu'il avait déployé tout son talent, comme peintre. La *Galerie d'Ulysse* surtout était regardée comme un des plus beaux ouvrages de ce genre qui existât en France. Les fresques dont il avait orné la salle des Cent-Suisses, dans le même palais, et qui représentaient aussi des sujets tirés de la vie d'Ulysse, en faisaient le plus bel ornement. Le temps n'a rien épargné de ces peintures; et sans les gravures qui en ont été faites, il ne resterait pas de trace de ces compositions, dans lesquelles on reconnaît un talent éminemment poétique. Les attitudes de ses figures sont savamment contrastées : on y reconnaît le style léger et gracieux, quoique parfois un peu maniéré, du Parmesan; mais cette manière n'est point dépourvue de noblesse, et le grandiose y domine toujours. En général, sa touche est vive et franche; et son ton de couleur ne manque pas de cette vérité historique qui ne repousse pas la sévérité. La rapidité avec laquelle il travaillait, l'a peut-être porté à négliger quelques parties de ses tableaux : mais la correction qu'il sut mettre dans ses principales figures, prouve qu'il aurait pu la mettre également dans les moindres accessoires. On ne peut nier que son

exemple n'ait contribué à maintenir le bon goût des arts en France, pendant tout le temps qu'il en dirigea les travaux; mais c'est pousser l'exagération trop loin que de dire avec Vasari, ou même avec Félibien, que sous lui tout devint excellent, et que les artistes les plus habiles que possédait la France, changèrent de manière pour adopter la sienne. Les ouvrages de Jean Cousin, de Germain Pilon, et surtout de Jean Goujon, répondent suffisamment à cette assertion. Le Primatice, comblé de faveurs et de richesses par quatre rois successifs, mourut octogénaire, à Paris, en 1570. Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître : l'un représente *Scipion rendant à Allucius son épouse*, l'autre est une *Composition allégorique* dont le sujet est inconnu. Ses dessins, arrêtés ordinairement d'une manière nette et précise, offrent des beautés égales à celles du Parmesan, et se font reconnaître aussi par un peu de manière qui rappelle l'école Florentine. Le Musée du Louvre en possède six, dont quatre avaient été exécutés dans le château de Fontainebleau. (*V. Notice des dessins, émaux*, etc., que renferme la galerie d'Apollon.) On a beaucoup gravé d'après ce maître : nous citerons seulement la *Galerie du château de Fontainebleau*, représentant les travaux d'Ulysse, dessinés par Primatice, peints par Nicolo (*V.* Abbate), gravés par Théodore Van Thulden, avec l'explication morale à chaque sujet, 58 pièces in-fol. P—s.

PRIMEROSE (Jacques), médecin habile, mais systématique, naquit, vers la fin du seizième siècle, à Saint-Jean-d'Angeli, selon Eloy (*Diction. de médecine*), ou à Bordeaux, selon Astruc (*Maladies des femmes*) et M. Portal (*Hist. de l'anatomie*), de parents écossais. Il était fils d'un ministre de la religion réformée, qui ne négligea rien pour cultiver ses dispositions. Après avoir achevé ses études de philosophie à Bordeaux, où il reçut le degré de maître-ès-arts, il se rendit à Paris, pour suivre les cours de la faculté de médecine. Une pension, que lui faisait le roi Jacques, son souverain, fournissait à toutes ses dépenses, et le mit en mesure de voyager, pour fréquenter les savants et entendre les plus illustres professeurs. Il reçut le bonnet de docteur à Montpellier, en 1617, et partit sur-le-champ pour l'Angleterre, où sa réputation l'avait précédé. Il se fit agréger au collége de médecine d'Oxford, s'établit dans l'Yorkshire, et s'y fit promptement connaître par des succès multipliés dans la pratique de son art. Les différents ouvrages qu'il publia depuis, annoncent un homme instruit et un assez bon observateur; mais il eut le tort impardonnable de nier la circulation du sang, démontrée récemment par Guill. Harvey (*V.* ce nom), et de pousser l'entêtement jusqu'à se refuser à l'évidence, opposant des raisonnements aux expériences des plus habiles anatomistes. Primerose nia de même l'existence des vaisseaux chilifères, prétendant que ces vaisseaux sont invisibles, et qu'ils n'ont pas de tronc apparent (Voy. l'*Hist. de l'anatomie*, par M. Portal, II, 512). Ce médecin mourut, vers 1660, dans un âge avancé. Parmi ses nombreux ouvrages, on se contentera de citer : I. *Exercitationes et animadversiones in librum de motu cordis et circulatione sanguinis adversùs Gul. Harveum*, Londres, 1630; Leyde, 1639, in-4°. II. *Academia Mons-*

peliensis et laurus Monspeliaca, Oxford, 1631, in-8°.; rare. III. *De vulgi erroribus in medicinâ libri IV*, Amsterdam, 1639, in-12; réimprimé plusieurs fois en Hollande; trad. en anglais, par Robert Witie; et en français, par de Rostagny, Lyon, 1689, in-8°. Cet ouvrage, comme on voit, eut beaucoup de succès: mais quoiqu'il contienne des remarques curieuses et intéressantes, il est aujourd'hui presque oublié, tandis qu'on recherche toujours le Traité de Laurent Joubert sur les *Erreurs populaires* (*V.* Joubert). IV. *Enchiridion medico-practicum*, Amsterdam, 1650 ou 1654, in-12. V. *Ars pharmaceutica*, ibid., 1651, in-12. VI. *De morbis mulierum et symptomatis libri V*, Rotterdam, 1655, in-4°. Cet ouvrage, fruit de l'expérience et de la longue pratique de l'auteur, est fort estimé. VII. *Destructio fundamentorum medicinæ Vopis. Fortun. Plempii*, ibid., 1657, in-4°., fig. (*V.* Plempius). Primerose ne pouvait pardonner à cet habile médecin d'avoir fini par reconnaître la circulation du sang, après en avoir douté. VIII. *De febribus libri IV*, ibid., 1658, in-4°. IX. *De morbis puerorum*, ibid., 1659, in-12. W—s.

PRIMUS (Marcus-Antonius), général romain, naquit à Toulouse, d'une famille patricienne. Il porta, dans son enfance, le surnom de *Becco*, mot celtique ou gaulois, qui s'est conservé dans notre langue (Voyez Suétone, *Vie de Vitellius*, ch. 18); et quelques auteurs modernes ont cru pouvoir en conclure qu'il était d'origine gauloise. Il réunissait les qualités et les défauts les plus propres à séduire la multitude. Brave et généreux à l'excès, d'une activité et d'une patience infatigables, mais esprit entreprenant et audacieux, cachant son ambition sous le voile du bien public, il ne voyait, dans les dissensions civiles, que le moyen d'accroître son crédit et ses richesses. Une faute grave, mais qu'on ne doit pas juger trop sévèrement, puisqu'il la commit sans intérêt personnel (1), l'avait fait exclure du sénat. Il y fut rappelé par Galba, lors de son avénement à l'empire; et ce prince lui donna le commandement d'une des légions stationnées dans la Pannonie. Il offrit ses services à Othon contre Vitellius; et il se déclara l'un des premiers pour Vespasien. Son éloquence vive entraîna toutes les légions de la Pannonie; et il décida ses collègues, incertains sur le parti qu'ils devaient prendre, à porter la guerre en Italie. Primus se chargea de leur en ouvrir les chemins: avec un petit corps d'infanterie et de cavalerie, formé à la hâte, il s'empara d'Aquilée; et, profitant du premier moment de surprise, il se rendit maître de tout le pays jusqu'à Vérone, dont il fit le centre de ses opérations. Les légions qu'il avait reçues de la Pannonie et de la Mœsie, lui donnaient les moyens de continuer sa marche; mais, forcé de remettre le commandement de l'armée à deux consulaires, il allait être privé de la gloire d'exécuter le plan qu'il avait conçu. Deux séditions, dont Primus fut sans doute le secret instigateur, le débarrassèrent de ses rivaux; et le choix des soldats le rendit seul chef d'une armée qu'il promettait de conduire à la victoire. Jaloux de justifier la confiance des troupes, il se hâte de marcher sur Crémone, avant que les lieutenants de Vitellius aient

(1) Il avait eu la coupable complaisance de signer comme témoin un testament supposé, fait au bénéfice d'un de ses amis.

eu le temps de réunir leurs forces. Un combat sanglant et long-temps indécis, l'amène sous les murs de la ville. Les soldats, à qui l'espoir du butin fait oublier leurs fatigues et dérobe le danger, demandent à l'attaquer sur-le-champ, et, malgré la résistance des assiégés, l'emportent d'assaut. Quatre jours après, cette cité florissante et populeuse ne présentait plus que des ruines teintes de sang (2). Primus ne put supporter lui-même cet horrible spectacle. Il ramena dans l'Illyrie ses soldats chargés de dépouilles odieuses, et dépêcha des courriers à Vespasien, ainsi que dans la Germanie et dans les Gaules, pour y annoncer sa victoire. L'hiver l'obligea de quitter les plaines humides du Pô. Il partit, emmenant avec lui une partie de ses légions; traversa l'Apennin, sans trouver d'autres obstacles que ceux que lui opposaient les neiges et la difficulté des chemins, et vint camper à Carsula, pour y attendre le reste de son armée. Les troupes de Vitellius, postées à Narni, n'avaient aucune confiance dans leurs chefs. Primus se ménagea des intelligences dans leur camp, séduisit les officiers, par l'espoir des récompenses de Vespasien; ébranla la fidélité des soldats, en leur montrant l'inutilité de la résistance, et les vit bientôt se ranger sous ses ordres avec leurs enseignes et leurs drapeaux. Il distribua ces légions, dont il se méfiait encore, dans les villes de l'Ombrie; et, laissant des forces suffisantes pour les contenir, il s'avança vers Rome. Il avait prévenu Vitellius de sa marche, en l'invitant à quitter volontairement un trône qu'il ne pouvait plus défendre. Mais tandis que le faible empereur négocie, dans l'espoir d'obtenir des conditions moins rigoureuses, les soldats de Primus, qu'il ne peut retenir, s'emparent de Rome, et massacrent l'empereur (*Voyez* Vitellius). Primus, accueilli comme un libérateur, fut décoré, par le sénat, des ornements consulaires, et vint habiter le palais impérial, qu'il dépouilla de ses richesses. Il commanda, pendant quelques jours, en maître; et rien ne se fit que par ses ordres : mais, à l'arrivée de Mucien, tout changea de face. On ne tarda pas à s'apercevoir que le favori de Vespasien, jaloux du succès de Primus, cherchait à l'éloigner; et chacun l'abandonna. Primus se flatta que Vespasien, plus juste, se montrerait reconnaissant des services qu'il lui avait rendus; mais ce prince, prévenu contre lui, le reçut froidement, et ne fit aucun effort pour le retenir à sa cour. Primus alors prit le parti de se retirer dans le lieu de sa naissance, et d'y chercher, dans la culture des lettres, l'oubli de ses rêves ambitieux. Il vécut plus de trente ans dans cette retraite, qu'il avait embellie, n'entretenant de relations à Rome qu'avec quelques personnes qui partageaient son goût pour les lettres. On apprend, par une Épigramme de Martial (liv. x, 23), que Primus était parvenu, tranquille et heureux, à l'âge de soixante-quinze ans; et qu'il voyait s'approcher sans crainte le terme de sa vie. Ainsi, l'on peut conjecturer que, né sous Tibère, il mourut au plutôt l'an 99, la première année du règne de Trajan. Dans plusieurs autres de ses Épigrammes (liv. ix, 101; et x, 32, 73), Martial, son ami, fait un grand éloge des vertus et des talents de Primus, dont il avait oublié les torts de

(2) Tacite a décrit la prise de Crémone et les événements qui la précédèrent, avec beaucoup de détails, dans le livre III de son *Histoire*; et il n'épargne pas à Primus des reproches trop mérités.

jeunesse, expiés par une conduite irréprochable. On croit que Primus avait composé plusieurs ouvrages; mais on ne connaît de lui que deux *Fragments* de ses allocutions aux légions de la Pannonie, conservés par Tacite. W—s.

PRINCE (LE). *V.* LE PRINCE.

PRINGLE (JEAN), l'un des médecins les plus distingués du dernier siècle, naquit à Stickel-House, comté de Roxburg, dans le nord de l'Angleterre, le 10 avril 1707. Préparé par la culture des belles-lettres, il alla, à Leyde, étudier sous Boerhaave, et présenta, en 1730, pour être reçu docteur en médecine, une Dissertation qui avait pour titre : *De marcore senili.* Venu à Edinbourg, dans l'intention de pratiquer la médecine, Pringle y fut nommé professeur-adjoint de philosophie morale et de pneumatique, dénomination par laquelle il faut entendre ici la métaphysique. En 1742 il devint médecin ordinaire d'armée, fut rapidement promu au grade de médecin en chef d'hôpitaux, et enfin à celui de premier médecin des armées. Il servit, en Flandre et en Allemagne, jusqu'en 1745, et, depuis 1746 jusqu'en 1749, en Angleterre et en Écosse. Pringle courut des dangers à la bataille de Dettingue, et montra un sang-froid qui plut aux troupes. Il se fit encore plus d'honneur en provoquant une convention, d'après laquelle les hôpitaux furent considérés comme neutres par les combattants des différentes nations. Il s'était procuré des topographies très-détaillées; ce qui le mit à même de répandre des instructions pour toutes les positions où l'armée pouvait se trouver. La maladie que Pringle avait le plus à redouter, en Flandre et en automne, était la dysenterie, tantôt aiguë, et plus souvent encore d'une longue durée. Ce fut contre cette ennemie qu'il dirigea tous ses efforts. Il observa judicieusement, ce que n'avait point fait Sydenham, que la dyssenterie est fort souvent contagieuse; et partant de cette importante donnée, il a indiqué les précautions à prendre, et les mesures qu'il convient d'adopter pour s'opposer à la propagation de cette maladie. Ce fut en 1749 que Pringle vint s'établir à Londres avec le titre de médecin du duc de Cumberland, second fils du roi George II. En 1752, il publia la première édition de son traité des maladies des armées; qui fit beaucoup de sensation, et fut également bien accueilli dans le monde savant et dans l'armée. La société royale de Londres lui adjugea, la même année, la médaille fondée par Copley, pour ses expériences sur les antiseptiques. En 1750, Pringle avait adressé à Mead, et publié, une lettre fort remarquable sur la fièvre des prisons, maladie très-dangereuse, qui avait déjà fixé l'attention publique lorsqu'elle se développa en 1757 aux assises d'Oxford, et qui venait de reparaître aux sessions de l'Old Bayley. On attribue justement cette maladie, qui est contagieuse, à l'entassement des hommes sains, à plus forte raison à celui d'hommes souffrants ou malades. Pringle donna une histoire fort exacte de l'invasion de 1750, et rappela, à cette occasion, ses propres observations dans les armées, et celles d'Huxham dans les hôpitaux de Plymouth. Ayant définitivement quitté, en 1758, le service de l'armée, il s'établit à Londres, fut d'abord agrégé au collége des médecins, puis membre ordinaire et associé d'un grand nombre

d'académies étrangères. Il occupa, à à la cour, des places honorables, et finit par être premier médecin du Roi, qui le décora du titre de baronnet, déjà héréditaire dans la branche aînée de sa famille. Entré dans la Société royale depuis 1745, Pringle, membre du conseil, en 1755, 1765, 1770 et 1772, fut, vers la fin de cette même année, nommé président, place constamment occupée par des hommes de la plus haute considération. Il se distingua dans cette magistrature littéraire, par six discours prononcés sur divers travaux auxquels la Société royale avait adjugé le prix fondé par sir Godefroi Copley pour encourager le perfectionnement des sciences. La Société royale se trouva divisée d'opinions comme toute la nation, au sujet de la guerre d'Amérique. Pringle, qui desirait l'émancipation des colonies, essuya des contrariétés, à la suite desquelles il donna sa démission de la présidence dans les derniers jours de 1778. Il appartenait aux plus célèbres corporations savantes de l'Europe, et accueillait chez lui, avec empressement et urbanité, les savants de tous les pays. Sa santé s'étant altérée, il partit pour Edinbourg dans l'intention de s'y fixer, et revint à Londres, où il mourut le 18 janvier 1782. Il fut enterré avec de grands honneurs, et on lui éleva un mausolée dans l'église de Westminster, à côté des bustes de Freind, de Mead et de Hales, ses amis. Les ouvrages de Pringle, qui eurent une grande vogue de son temps, sont encore fort estimés aujourd'hui. La plupart doivent être continuellement médités par les officiers de santé militaires. En voici les principaux : I. *Dissertatio inauguralis de marcore senili*, Leyde, 1730, grand in-8°. II. *Several accounts of the success of the vitrum ceratum antimonii* (Essais de médecine d'Edinbourg, 5e. v.) III. *Observations of the nature and cure of hospital and goal fevers, in a letter to Dr. Richard Mead*, Londres, 1750 et 1755, in-8°. IV. *Experiments upon septic and antiseptic substances, with remarks relating to their use in the theory of medicine, in several papers read before the royal Society*. Ses expériences sont insérées dans le volume des Transactions philosophiques pour 1751 ; et elles ont été publiées de nouveau avec l'ouvrage suivant : V. *Observations on the diseases of the army*, Londres, in-8°. Une cinquième édition parut en 1765 in-4°., et la dernière du vivant de Pringle, en 1768. Cet ouvrage a été publié en français sous le titre suivant : *Observations sur les maladies des armées dans les camps et dans les garnisons*, avec des Mémoires sur les substances septiques et antiseptiques, Paris, 1755, in-12 ; ibidem, 1771, même format, édition revue, corrigée et augmentée. VI. *Discours sur quelques nouveaux procédés pour conserver la santé des marins*, Londres, 1776, in-4°. Pringle légua de nombreux manuscrits au collége de médecine d'Edinbourg, aux conditions expresses qu'ils ne seraient point publiés, et ne sortiraient jamais de la bibliothèque. Ce savant praticien était ennemi des méthodes fondées sur la théorie, qu'il regardait comme trop vague et trop peu avancée. Il paraissait envisager l'empirisme, c'est-à-dire, la pratique appuyée sur la seule observation, comme la meilleure méthode. *Il faut du moins que cet empirisme soit raisonné*, lui disait un

de ses confrères : *Le moins qu'il se pourra*, répondit Pringle ; *c'est en raisonnant que nous avons tout gâté.* Il avait embrassé à-la-fois presque toutes les sciences physiques, la philosophie spéculative, l'érudition, la théologie même : il aimait à rassembler autour de lui les savants les plus célèbres. Il avait adopté, comme Newton, l'opinion des unitaires rigides ; mais il n'adoptait en entier aucune des communions chrétiennes. On a imprimé de lui une Lettre sur le sens des prophéties de Daniel (*V.* Michaelis, XXVIII, 542). Voyez sa Vie en anglais par Kippis, à la tête des six discours dont nous avons parlé ; et son Éloge en français par Vicq d'Azir, et par Condorcet. D—g—s.

PRIOLO (Benjamin), historien, né, le premier janvier 1602, à Saint-Jean d'Angeli, descendait d'une famille patricienne de Venise, qui a donné des doges à la république. Ant. Priolo, son bisaïeul, vint fort jeune en France, épousa la fille d'un gentilhomme de Saintonge ; et ce mariage, dans lequel il n'avait consulté que son inclination, n'ayant point eu l'aveu de ses parents, qui le déshéritèrent, il se fixa dans le pays de sa femme. Julien, l'un de ses petits-fils, fut le père de Benjamin ; il avait embrassé la réforme, et dépensé la plus grande partie de son bien dans les guerres de religion : en mourant, il laissa son fils presque sans fortune. Benjamin n'avait que quinze ans lorsqu'il perdit, à quelques mois de distance, son père et sa mère. Doué d'heureuses dispositions, et surtout d'un goût très-vif pour l'étude, il passait déjà les jours et les nuits à lire les auteurs grecs et latins. En quittant Orthez, où il avait été élevé, il vint à Montauban, et se rendit ensuite à Leyde, attiré par la réputation de Dan. Heinsius et de Vossius ; et pendant trois ans qu'il séjourna dans cette ville, il mit à profit les leçons de ces habiles maîtres. Il alla, de Leyde à Padoue, étudier la philosophie sous César Crémonini, et Fortunio Liceti ; mais auparavant il fit un voyage à Paris pour voir le célèbre Grotius, et lui demander des conseils. Après avoir terminé ses cours, il revint en France réclamer les petites sommes qui lui étaient dues, et repartit pour l'Italie, dans le dessein d'aller à Venise, se faire reconnaître comme un descendant des Priuli. Après avoir justifié de ses titres au sénat, il fut créé chevalier ; mais il ne put obtenir d'être rétabli dans les prérogatives dont avaient joui ses ancêtres. Obligé, par défaut de fortune, de tirer parti de ses talents, il gagna la confiance du duc de Rohan, qui était alors au service des Vénitiens, fut chargé, par ce prince, de négociations avec la cour d'Espagne, et le suivit dans la Valteline, où il signala son sang-froid et sa valeur dans différentes rencontres (*V.* Rohan). Après la mort de son illustre protecteur, Priolo, marié depuis quelques mois, prit le parti de se retirer, avec sa femme, dans une petite terre qu'il avait achetée à Sacconai, près de Genève : il y demeura dix années, goûtant un repos qu'il dut regretter dans la suite, et partageant son temps entre l'étude et l'éducation de ses jeunes enfants. Le duc de Longueville, appréciant le mérite et la capacité de Priolo, le demanda pour secrétaire, en 1648, et le conduisit au congrès de Munster. L'année suivante, Priolo revint à Genève, régler ses affaires, et amena sa famille en France, où le duc de Longueville désirait le fixer. En passant à Lyon, il

eut, avec le cardinal Barberini, quelques conférences, qui le déterminèrent à rentrer dans le sein de l'église catholique, et il fit son abjuration avec toute sa famille. Outre une pension de 1200 liv. que lui donna le duc de Longueville en récompense de ses services, il obtint différentes gratifications, et il aurait pu jouir d'un sort tranquille; mais Priolo, entraîné par son admiration pour le grand Condé, s'unit aux mécontents pendant les troubles de la Fronde, et, malgré les efforts du cardinal Mazarin et de la reine, persista dans le parti qu'il avait embrassé, dont il partagea les revers. Déclaré rebelle par un arrêt du parlement, ses biens furent confisqués, et il fut obligé de prendre la fuite pour se soustraire à la vengeance de ses ennemis. Quand les princes eurent fait leur paix avec la cour, Priolo, compris dans l'amnistie, oublia ses rêves d'ambition, et, après avoir recueilli les débris de sa fortune, ne songea plus qu'à vivre tranquille dans un doux commerce avec les muses. Ce fut alors qu'il écrivit l'histoire des événements dont il avait été le témoin, et quelques autres ouvrages, dont on parlera tout-à-l'heure. Les liaisons qu'il avait conservées à Venise, le firent choisir pour y remplir une mission secrète; mais, en se rendant en Italie, il mourut d'apoplexie, à Lyon, en 1667, à l'âge de soixante-cinq ans. A beaucoup d'esprit naturel, Priolo joignait des connaissances variées; mais il avait trop de penchant pour les idées paradoxales, et il affectait, en matière de goût, une indépendance d'opinion, qui lui faisait porter des jugements singuliers sur le mérite des grands écrivains de l'antiquité. Il préférait Sénèque à Cicéron, Lucain à Virgile, et Catulle à Horace. Son admiration pour Tite-Live était si grande, que, désespérant de pouvoir jamais atteindre, même de loin, à la perfection de son style, il prit Tacite pour modèle, en écrivant son Histoire des guerres de la Fronde. Elle est intitulée: *Abexcessu Ludovici XIII, de rebus Gallicis historiarum libri VII*, Charleville (Paris), 1665, in-4°., avec le portrait de l'auteur (1). Parmi les autres éditions, on distingue celle d'Utrecht, 1669, in-12, sortie des presses d'Elzevier, et celle de Leipzig, 1686, in-8°., publiée par Chr.-Fred. Francken, qui l'augmenta de quelques lettres et de notes instructives : cette Histoire est écrite, suivant Bayle, avec une liberté fort éloignée de la flatterie; et le style en est vif et plein de feu. Cependant elle est tombée dans l'oubli, peut-être parce que nous avons de meilleurs livres en français sur cette époque. Priolo laissa plusieurs ouvrages en manuscrit : *Vitanda in vitâ seu de stultitiâ humanæ gentis libri IV. — Quæstionum naturalium seu de re plantariâ veterum et recentiorum libri III.* Priolo nous apprend que cet ouvrage était le fruit de trente années d'application; et il se plaint que quelques personnes, par un coupable abus de confiance, cherchassent à lui ravir l'honneur qu'il avait droit d'espérer d'un travail qui lui avait coûté tant de fatigues et de soins. — Enfin, outre sa propre *Vie*, il avait écrit celle du duc de Rohan, son bienfaiteur, et celle de César Crémonini, dont il avait suivi les leçons dans sa jeunesse à

(1) Priolo, pour sonder le goût du public, avait publié, en 1662, les cinq premiers livres de son *Histoire*: dans la préface de l'éd. de 1665, il répondit aux critiques qu'on avait faites de son ouvrage; mais il ne songea pas à en profiter pour le perfectionner.

Padoue; et enfin le *Jugement sur les auteurs grecs et latins*, etc. On a la *Vie de Priolo*, en latin, par Jean Rhodius, Padoue, 1662, de 6 pag.; et Paris, même année, in-4°. Bayle s'en est servi pour rédiger l'article qu'il lui a consacré dans son *Dictionnaire*. On peut, en outre, consulter les *Mémoires* de Niceron, tom. XXXIX. W—s.

PRIOR (Matthieu), poète et diplomate anglais, naquit le 21 juillet 1664 (vieux style), à Winburn, dans le Middlesex, suivant le docteur Johnson, et à Winborne, dans le comté de Dorset (1), suivant d'autres écrivains. A la mort de son père, qui exerçait, dit-on, à Londres, la profession de menuisier, le jeune Prior fut confié aux soins de Samuel Prior, son oncle, qui tenait près de Charing-Cross, la taverne de la *Rasade* (*Rummer tavern*), où s'assemblait le club des savants. Samuel Prior envoya son neveu à l'école de Westminster, où l'élève se fit remarquer par son application et ses succès. Après y être resté quelque temps, Prior revint dans la maison de son bienfaiteur, pour l'aider dans ses travaux et apprendre sa profession : c'est ce qui a fait dire, avec peu d'exactitude, à Voltaire, que le poète anglais *était originairement un garçon cabaretier*. Dans ses heures de loisir, Prior s'attachait à l'étude des classiques latins, et fut bientôt distingué par les personnes du grand monde qui fréquentaient la taverne où il demeurait. Un jour que le comte de Dorset y était venu avec d'autres seigneurs, il s'éleva une discussion littéraire sur une ode d'Horace, auteur favori de Prior; et la compagnie ne pouvant s'accorder à ce sujet, l'un des seigneurs dit à ses compagnons : « Nous sommes » divisés sur nos critiques; mais si » je ne me trompe, il y a ici un jeune » garçon qui est en état de nous mettre dans la bonne voie; » et il nomma Matthieu Prior. On le fit venir, et il donna une explication qui satisfit complètement. Le comte de Dorset, frappé de la modestie et du savoir de ce jeune homme, résolut, dès ce moment, de lui faire parcourir une carrière qui fût plus en harmonie avec ses talents et son génie, que celle qu'il avait embrassée. Il le plaça, en 1682, dans le collége de Saint-Jean, à Cambridge; et Prior y fit des progrès si rapides, qu'en 1680, il fut élu membre de cette corporation, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. Par suite d'une coutume établie dans le collége de Saint-Jean, on envoye tous les ans au comte d'Exeter, quelques pièces de vers sur un sujet religieux, en reconnaissance d'un don fait à cet établissement par un des ancêtres de ce seigneur. Ce fut à cette occasion que Prior fit paraître, en 1688, un poème intitulé la *Divinité*. Quoique cet opuscule n'ait pas un mérite transcendant, il servit à faire connaître son auteur. La pièce de vers que Prior adressa, la même année, à la comtesse d'Exeter, *pour célébrer son talent sur le luth*, et ses vers sur le fameux tableau de *Sénèque mourant dans un bain*, font supposer qu'il était plus ou moins en rapport avec la famille de cette dame. La même année (1688), suivant les uns, ou même en 1687, suivant l'*Annual register*, et la *Vie de Prior*, par Samuel Humphrey, il publia, avec Charles Montaigu, depuis lord Halifax, qui étudiait dans le même collége, et était devenu son ami intime, *la Biche et la Panthère métamor-*

(1) *Voyez* à ce sujet le *Gentleman's magazine*, t. LXII, p. 802.

phosées en rat de ville et en rat des champs, pour tourner en ridicule la *Biche et la Panthère*, satire virulente que Dryden avait fait paraître contre l'église anglicane, et en faveur du catholicisme (2). Spence prétend que Dryden parut très-sensible à cette attaque; ce qui semble peu probable. « Dryden, dit John-» son, était trop habitué aux hosti-» lités, pour que son repos pût être » troublé par de semblables adver-» saires. Si l'on pouvait supposer » que cette critique lui eût causé » quelque chagrin, il n'en aurait » rien fait paraître. » Ce poème néanmoins produisit à son auteur des avantages plus solides que le plaisir de tourmenter Dryden; et Prior, en venant à Londres, attira tellement l'attention, qu'en 1691 il fut envoyé au congrès de la Haye, en qualité de secrétaire d'ambassade. Prior avait été l'ennemi de Dryden, quelques années avant la révolution, et n'avait pas craint de représenter ce grand écrivain comme un misérable prosateur, dans une satire anonyme, à laquelle il ne songea probablement pas avec beaucoup de satisfaction, dit Malone, lorsqu'il fut lui-même devenu Tory. Cette satire, et celle qu'il écrivit *sur les poètes modernes*, en 1687 ou 1688, sont les seules qu'il ait publiées. Il paraît d'après la préface d'un *Traité sur le savoir*, resté manuscrit, et qui était autrefois en la possession de la duchesse douairière de Portland, qu'il s'abstint, par prudence, de ce dangereux emploi de ses talents. Dans le manuscrit que nous venons de citer, Prior parle ainsi de lui-même: « Quant à » moi, je me sentis de très-bonne » heure entraîné vers la poésie, et » j'éprouverai toujours cet entraîne-» ment, tant que je pourrai penser. » Tout ce que je me rappelle de ma » première jeunesse, c'est que je fai-» sais des vers. Je choisis Guy de » Warwick, pour mon premier hé-» ros, et je tuai Colborn le géant » avant que je fusse assez grand pour » être envoyé à Westminster. Mais » il m'arriva deux accidents qui » m'empêchèrent d'être complète-» ment dominé par ma muse. Je fus » élevé dans un collége où la prose » était plus à la mode que les vers; » et aussitôt que j'eus pris mes pre-» miers degrés, je fus envoyé à la » Haye comme secrétaire du roi. Là, » j'avais assez à faire à étudier mon » français et mon hollandais, et à » changer le style térencien en celui » des *articles* et des *conventions*. » Ainsi cette poésie, qui par la pente » de mon esprit, pouvait devenir » l'affaire de ma vie, en fut seule-» ment l'amusement, par le bonheur » de mon éducation, et d'après la » perspective de quelque petite for-» tune à faire et l'amitié de per-» sonnages élevés à cultiver. Je ne » me lançai pas beaucoup dans la » *satire*, parce que, quelque agréable » qu'elle soit aux écrivains et à ceux » qui l'encouragent, les résultats en » sont fort souvent dangereux. » Ces maximes prudentes paraissent avoir servi de guide à Prior, pendant la plus grande partie de sa vie. Sa conduite à la Haye fut si agréable au roi Guillaume, qu'à son retour, il le nomma l'un de ses gentilshommes de la chambre. Ces fonctions lui donnant

(2) Cette pièce de vers ne se trouve pas dans la quatrième édition des OEuvres de Prior, publiée à Londres, en 1754, 2 volumes in-12, par Samuel Humphrey, et que l'auteur du *Plutarque anglais*, indique néanmoins comme la meilleure. Cet éditeur a pris la singulière liberté de mêler aux poésies de Prior, non-seulement des pièces de vers de sa façon, mais de petits poèmes composés par d'autres auteurs, et dont quelques-uns sont d'une indécence révoltante. Il a mis en tête du second volume une vie de Prior, et n'a donné que la table des matières de ce volume.

peu d'occupations, on suppose que Prior passa quelques années à cultiver la littérature. En 1695, il écrivit, sur la mort de la reine Marie, une ode fort longue, qui fut présentée au roi. Deux ans après (1697), il fut employé de nouveau dans les affaires publiques, et nommé secrétaire d'ambassade auprès des plénipotentiaires anglais envoyés au congrès de Ryswick. Il fut chargé d'apporter en Angleterre le traité qu'ils avaient conclu, et reçut à cette occasion un présent de deux cents guinées. Plusieurs auteurs anglais, dont Chaufepié a adopté l'opinion, prétendent que Prior fut nommé, la même année (1697), secrétaire-d'état pour l'Irlande. Ce qu'il y a de certain, c'est que le docteur Robert Freind le dit positivement, dans l'épitaphe latine composée par lui en honneur du poète, et gravée sur le monument qui lui a été élevé dans l'abbaye de Westminster. L'*Annual register* place à l'an 1699 la nomination de Prior à ce poste important. En supposant qu'il l'ait réellement occupé en 1697, ce qui nous paraît douteux, quelque respectables que soient les autorités qui affirment ce fait (3), ce ne fut que fort peu de temps, puisqu'en janvier 1698 il accompagna, comme secrétaire d'ambassade, le comte de Portland, ambassadeur extraordinaire auprès de la cour de France. On raconte qu'un jour qu'il examinait les appartements de Versailles, la personne qui lui servait de guide, lui fit remarquer les tableaux de Lebrun, représentant les victoires de Louis XIV, et lui demanda si le palais du roi d'Angleterre avait de semblables décorations. « On voit partout, fait-on répondre à Prior, les monuments des actions de mon maître, excepté dans son propre palais. » Lorsque la mission du comte de Portland fut terminée (juillet 1698), Prior se rendit en Hollande, auprès du roi. A la suite d'une longue audience, dans laquelle on assure qu'il donna d'utiles conseils à Guillaume III sur les moyens de rendre le parlement favorable aux traités de partage de la succession d'Espagne, qui venaient d'être arrêtés entre la France, l'Angleterre et les Provinces-unies; il fut envoyé à Londres avec des dépêches importantes. A son arrivée, il devint sous-secrétaire d'état dans le département du comte de Jersey; poste qu'il ne conserva pas longtemps, le comte de Jersey ayant bientôt après reçu sa demission. Prior en fut presque aussitôt dédommagé par la place lucrative de commissaire du commerce. On assure qu'à la même époque, Guillaume, dont il avait su gagner la confiance, le chargea de plusieurs négociations secrètes auprès de Louis XIV. En 1700, il fut créé maître-ès-arts, et publia l'une de ses compositions les plus longues et les plus remarquables, le *Carmen sæculare*, dans lequel il emploie tout son talent pour célébrer les grandes actions du règne de Guillaume : il faut croire qu'il pensait alors tout ce qu'il écrivait. Il représenta East-Greenstead, dans le comté de Dorset, au parlement qui se réunit en 1701; et il y vota pour la mise en accusation des lords qui avaient conseillé au roi les traités de partage, traités dans lesquels il avait

(3) Nous pensons que les auteurs cités par Chaufepié, et les rédacteurs de l'*Annual register*, ont confondu le poste de sous-secrétaire-d'état, que Prior occupa en 1699, sous mylord Jersey, avec celui de secrétaire-d'état pour l'Irlande. Gordon, qui a écrit l'Histoire de ce royaume, ne dit pas un mot de Prior; et il aurait sans doute fait mention de lui, s'il eût réellement rempli les fonctions qu'on lui attribue. Chalmers partage l'opinion que nous émettons ici.

été lui-même officiellement employé, quoique ses partisans prétendent qu'il ne les avait jamais approuvés. (*V.* Portland, XXXV, 471.) L'Angleterre ayant obtenu des succès contre la France, après l'avénement de la reine Anne (1702), Prior exerça ses talents poétiques pour célébrer la gloire de son pays, dans une *Epître à Boileau, sur la victoire de Blenheim*, remportée par Marlborough, en 1704. Voltaire ne trouve de bon, dans ce petit poème, qu'une apostrophe à Boileau, qu'il a ainsi traduite :

Satyrique flatteur, toi qui pris tant de peine
Pour chanter que Louis n'a point passé le Rhin.

Les mots que nous avons soulignés ne se trouvent pas dans l'ouvrage de Prior, qui reproche seulement à Boileau d'*avoir invoqué* les neuf Muses dans son Épître IV^e^., pour dire que Louis XIV n'avait point passé le Rhin. Après la bataille de Ramillies (1706), Prior fit paraître une Ode que Johnson considère comme la seule des compositions produites par cet événement, dont on ait conservé le souvenir. Vers la même époque, Prior publia un volume de ses Poésies, avec le Panégyrique de son premier Mécène, le comte de Dorset, mort depuis quelque temps. Ce Recueil commence par l'*Exercice de collége*, et finit le Poème d'*Henri* et *Emma*, imité de la *Fille aux cheveux châtains*, (Nut-brownmaid), ancienne ballade de Chaucer. « *Henri et Emma*, dit Jonhson, est le plus long » des essais érotiques de Prior : c'est » un dialogue long et ennuyeux, qui » n'inspire ni estime pour *Henri*, » ni intérêt pour *Emma*. L'exemple » de cette dernière, qui se résout à » épouser un meurtrier condamné » à mort, et à le suivre dans tous » les lieux où la crainte du supplice » et le desir de commettre de nou- » veaux crimes pourraient le con- » duire, ne saurait-être donné pour » modèle ; et l'épreuve à laquelle » Henri, qui se trouve être ensuite » le fils d'un roi, soumet la cons- » tance d'*Emma*, est ridiculement » choisie. » Ce poème a été traduit en français, 1764, in-12. Prior, qui avait été nommé par les Whigs, l'un des commissaires de la douane, au commencement du règne de la reine Anne, et destitué ensuite par le même parti, comme trop attaché aux Torys, se réunit ouvertement à ces derniers après sa disgrace. Le but des Torys était de mettre un terme à la guerre, et de renverser leurs antagonistes. Pour y parvenir, ils déclamaient contre la dilapidation des deniers publics, l'avarice et la rapacité des généraux : ils cherchaient enfin à rendre impopulaires, et la guerre, et ceux qui la dirigeaient. Il paraît que Prior les aida de sa plume, en faisant insérer différents morceaux dans l'*Examiner*, ouvrage périodique, publié par les aigles du parti Tory : on cite, entre autres, sa critique des vers adressés à Godolphin, par le D. Garth, à l'occasion de la chute de ce ministre arrivée en 1710. Addison défendit ce dernier, à ce sujet, dans le *Whig examiner*, et tança sévèrement Prior. Les Torys, qui tenaient en ce moment les rênes du gouvernement, résolurent de profiter de leur position pour procurer la paix à l'Europe ; et comme Prior jouissait de la confiance du comte d'Oxford (Harley), premier lord de la trésorerie, on l'envoya suivre à Paris, sans caractère officiel, (juillet 1711), les négociations déjà entamées par l'abbé Gaultier (*Voy.* ce nom) : mais ses pouvoirs étaient tellement restreints, qu'il n'était au-

torisé qu'à entendre les propositions de la cour de France, et à les transmettre aux ministres de la reine. On se souvint parfaitement de lui dans cette cour étrangère, où il avait su se faire estimer pendant le séjour qu'il y avait fait en qualité de secrétaire d'ambassade des comtes de Portland et de Jersey. Mais voyant qu'il ne pouvait rien discuter, ni arrêter, et que son rôle était tout-à-fait passif, le marquis de Torcy, alors ministre des affaires étrangères de France, crut indispensable d'envoyer, avec des pleins-pouvoirs, en Angleterre, Mesnager, homme habile, en matière de commerce surtout (*Voyez* ce nom). Cet agent s'y rendit au mois d'août 1711, accompagné de Prior et de l'abbé Gaultier. Dès son arrivée, Prior instruisit la reine de la venue du négociateur français. La première conférence, à laquelle Prior et l'abbé Gaultier assistèrent, eut lieu, le 26 août, chez le comte de Jersey. Ce fut ensuite dans la maison même de Prior que les ministres anglais jugèrent convenable de tenir les autres conférences, afin de ne pas donner l'éveil aux ennemis de la paix. Lorsqu'on fut convenu des points principaux, Bolingbroke, qui était chargé, en Angleterre, du portefeuille des affaires étrangères, annonça à Mesnager que Prior serait adjoint à l'évêque de Bristol et au comte de Stafford, en qualité de troisième plénipotentiaire de la reine au congrès qui devait se tenir à Utrecht. Il ne le fut cependant pas, « parce » que, dit Torcy, les ministres an» glais y trouvèrent apparemment » des obstacles qu'ils n'osèrent fran» chir; et la place demeura vacan» te. » Ce qu'il y eut d'extraordinaire, c'est que l'évêque de Bristol et le comte de Stafford n'avaient pas le secret de la reine sur l'article d'Espagne, la première condition fondamentale de la paix, et qu'il avait été confié à Prior. Ce dernier joua, dans cette grande affaire, un rôle fort important. On peut s'en faire une idée, ainsi que de l'opinion qu'on avait de ses talents, par ce que Bolingbroke disait de lui dans une lettre qu'il écrivait à la reine : « Le lord » trésorier (Oxford) proposa, et » tous les lords furent du même avis, » que M. Prior devait être ajouté à » ceux qui avaient pouvoir de signer, » par le motif, qu'ayant traité per» sonnellement avec M. de Torcy, » il est le meilleur témoin que nous » puissions produire du sens dans » lequel les engagements préliminai» res ont été arrêtés. D'ailleurs com» me c'est de tous les serviteurs de vo» tre Majesté qui ont été initiés au se» cret, *celui qui est le plus versé dans* » *les affaires de commerce*, si vous » jugez convenable de l'employer » dans le futur traité de commerce, » il sera important qu'il ait été par» tie intervenante dans la conclusion » de la convention qui doit être la » règle de ce traité. » Des relations directes s'établirent ensuite entre le marquis de Torcy et Bolingbroke; et les conférences d'Utrecht commencèrent le 1er. janvier 1712. Mais elles avançaient si lentement que le ministre anglais fut envoyé à Paris, au mois d'août de la même année, pour arranger les différends avec moins de formalités; et une suspension d'armes fut bientôt conclue (19 août 1712). Prior, qui avait accompagné lord Bolingbroke à Versailles, eut, après son départ (octobre 1712), le titre, et remplit les fonctions de ministre plénipotentiaire (4),

(4) Sa commission avait été signée par la reine Anne, le 13 (24) septembre 1712.

bien que plusieurs écrivains anglais prétendent à tort qu'il n'avait pas de caractère officiel. Il se rendit néanmoins en Angleterre presqu'en même temps que lord Bolingbroke, afin de mettre sous les yeux de la reine, des dépêches que Louis XIV adressait à cette souveraine, pour lui annoncer la résolution qu'il avait prise, quoique avec une extrême répugnance, d'abandonner aux Hollandais la ville importante de Tournai, sous la condition que cette cession trancherait nettement et déciderait les difficultés de la négociation. Prior revint à Paris, au mois de décembre 1712, porteur d'une convention qui prolongeait, de quatre mois, la suspension d'armes, et d'une lettre par laquelle Anne annonçait au roi de France, la nomination du duc de Shrewsbury comme son ambassadeur extraordinaire, en remplacement du duc d'Hamilton, qui venait d'être tué dans un duel. La mission du duc de Shrewsbury n'était que temporaire : lorsqu'elle fut terminée et qu'il revint en Angleterre (août 1713), Prior resta en France avec son ancienne qualité de ministre plénipotentiaire. On peut donc regarder comme extrêmement douteux le refus attribué au duc de Shrewsbury d'être associé avec un homme d'une aussi basse extraction que Prior. Pendant tout le temps que dura la mission de ce seigneur, Prior ne joua qu'un rôle secondaire, bien que ses talents, joints à l'extrême confiance que lui accordaient le comte d'Oxford, Bolingbroke, et même Louis XIV et le marquis de Torcy, empêchassent qu'il pût jamais être totalement éclipsé. D'ailleurs, même à cette époque, il traitait souvent, en son nom personnel, des affaires très-graves qui intéressaient les deux cours; et Louis XIV l'envoya plusieurs fois en Angleterre, soumettre à la reine Anne des dépêches secrètes d'un intérêt majeur. Quelque honorable que fût le poste que Prior occupait, il paraîtrait, d'après sa correspondance avec lord Bolingbroke, que le traitement qu'on lui avait alloué ne suffisait pas pour soutenir convenablement sa dignité (5), et qu'il ne cessait de solliciter son rappel. Le 29 sept. (v. st.) 1713, Bolingbroke lui annonce que le comte d'Oxford a enfin réglé la récompense de ses services, qu'il va revenir à Londres, et que le marquis de Torcy est prévenu qu'il sera remplacé par le général Ross. Cette récompense promise à Prior, était probablement l'une des places de commissaires de la douane, qui rapportait 1500 louis, et qui, étant devenue vacante par la nomination de M. Withworth à la légation de Bade, lui fut effectivement donnée. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir si Prior retourna réellement en Angleterre : mais, s'il quitta son poste à la cour de France, ce ne peut être qu'au commencement de 1714 (avril ou mars) et pour très-peu de temps, puisqu'on le voit figurer, au mois de juin, avec son ancienne qualité de ministre plénipotentiaire de la reine, dans les négociations qui se suivaient à Versailles, pour la démolition des fortifications de Dunkerque et la suspension des travaux du canal de Mardick. Il paraît que Prior, qui n'avait pas été initié dans les démarches faites par les ministres de la reine Anne en faveur du chevalier de Saint-George (le

(5) Prior fait allusion à sa position difficile, dans une épître adressée à la reine pour lui faire connaître qu'il manquait de vaisselle plate.

prétendant), démarches aux quelles la cour de France et cette souveraine elle-même n'étaient pas étrangères, en eut connaissance, en 1712 ou 1713, et qu'il ne s'y montra pas contraire. Mais le refus formel que fit ce prince malheureux d'embrasser la religion anglicane, et la mort de la reine sa sœur, firent évanouir sans retour les justes espérances qu'il avait dû concevoir. Ce fut le 12 août 1714, que la reine cessa de vivre, quatre jours après la disgrace du comte d'Oxford, immédiatement suivie du court triomphe de Bolingbroke, alors chef du parti Tory (6). L'avénement de George Ier. n'apporta d'abord aucun changement dans la situation de Prior, quoique ce prince, en montant sur le trône, eût commencé par écarter les Torys de tous les emplois, pour les donner exclusivement aux Whigs. Prior continua de remplir en France les fonctions de ministre plénipotentiaire, et de suivre les négociations entamées entre les deux cours, jusqu'au mois de janvier 1715, que le comte de Stairs, nommé pour le remplacer, dès le 22 novembre précédent, se fut rendu à son poste (*V.* Stairs). Après beaucoup d'hésitation, après avoir résolu alternativement de revenir en Angleterre, malgré les dangers qui l'y attendaient, puis de rester en France pour y attendre les événements (sans que cette dernière résolution paraisse avoir été l'effet d'une contrainte pour dettes, comme Chalmers l'a prétendu), Prior quitta enfin Versailles le 27 mars 1715. Arrivé à Boulogne, il feignit d'être malade, afin d'attendre les réponses d'un exprès qu'il avait envoyé à Londres, et n'arriva dans cette ville que le 4 avril. Le 20 juin suivant (7), il fut mis en état d'arrestation dans sa propre maison, sous la garde d'un sergent, sans que les mesures sévères qu'on prenait à son égard diminuassent sa gaîté naturelle. On lui fit subir, quelques jours après, un interrogatoire, à la suite duquel il fut surveillé de plus près. En juillet, un comité secret du conseil privé, présidé par Robert Walpole, se rendit chez lui, et l'interrogea avec la plus grande sévérité : mais il soutint qu'il ne savait autre chose que ce que l'on avait trouvé dans ses lettres. Conduit par un messager devant lord Townshend, il reçut de ce seigneur les épithètes les plus injurieuses (coquin, scélérat), parce qu'il persistait dans ses dénégations, et ne voulait pas rendre témoignage contre le comte d'Oxford. Robert Walpole, whig ardent et vivement animé contre Prior, proposa contre lui un acte d'accusation, qui n'eut cependant aucune suite. En 1717, George Ier. accorda une amnistie, dont les ennemis de Prior le firent excepter (8) ce qui *ne l'empêcha pas d'é-*

(6) C'est donc par erreur que plusieurs écrivains anglais, et entre autres Chalmers, dans son *General biographical dictionnary*, prétendent que, le 1er. *août* 1714, arriva la chute des Torys, et que Prior omba avec eux.

(7) Quelques auteurs anglais, parmi lesquels nous citerons Chalmers, prétendent que Prior arriva en Angleterre dans le mois de mars; que, le 25 de ce même mois, on lança un warrant contre lui, et que, le 10 *juin*, Robert Walpole proposa contre lui un acte d'accusation. Nous sommes à-peu-près certains qu'il y a ici deux erreurs de date : ce qui est surtout constant, c'est que Prior ne quitta Boulogne que dans les premiers jours d'avril

(8) Lorsque Prior remit au comte de Stairs qui venait le remplacer à Versailles, tous les papiers de la légation, il fit la faute grave de ne pas les examiner auparavant : il en résulta que la correspondance privée, et souvent fort licencieuse, que Bolingbroke avait suivie avec lui, et qui compromettait un grand nombre de dames anglaises de haut parage avec lesquelles ce dernier avait des intrigues galantes, s'y trouva comprise. Lord Stairs ne garda pas le secret, et Prior s'attira ainsi des ennemis acharnés qui employèrent tous les moyens pour le perdre.

tre mis en liberté quelque temps après, sans avoir été soumis à un jugement, ni par conséquent à aucune peine. Ce fut pendant son emprisonnement, qu'il écrivit l'*Histoire de l'ame* (Alma), poème divisé en trois chants, et le seul ouvrage de Prior dont Pope desirait être l'auteur. Voltaire en fait un grand éloge dans ses *Lettres philosophiques* ou *Mélanges de littérat.*, fondus quelquefois dans son *Diction. philosophique :* « Cette histoire, dit-il, est la » plus naturelle qu'on ait faite jus- » qu'à présent sur cet être si bien » senti et si mal connu. L'ame est » d'abord aux extrémités du corps, » dans les pieds et dans les mains des » enfants; de là elle se place insensi- » blement au milieu du corps dans » l'âge de puberté; ensuite elle mon- » te au cœur, et là elle produit les » sentiments de l'amour et de l'hé- » roïsme; elle s'élève jusqu'à la tête » dans un âge plus mûr, elle y rai- » sonne comme elle peut; et dans la » vieillesse on ne sait plus ce qu'elle » devient : c'est la sève d'un vieil ar- » bre qui s'évapore et ne se répare » plus. Peut-être cet ouvrage est-il » trop long : toute plaisanterie de- » vrait être courte; et même le sé- » rieux devrait bien être court aus- » si. » Johnson en porte un jugement plus sévère : « L'*Histoire de* » *l'ame*, dit cet écrivain, est écrite » à l'imitation d'*Hudibras*, et a quel- » que ressemblance avec cet ouvra- » ge. *Hudibras* manque de plan, » parce qu'il a été laissé imparfait; » et l'*Histoire de l'ame* est impar- » faite, parce qu'il semble que son au- » teur lui-même n'a jamais eu de » plan. » Prior était rendu à la liberté; mais c'était tout ce qu'il possédait. Quelque considérables qu'eussent pu être les profits qu'il avait retirés de ses emplois, il ne lui restait rien; et, avec tout son talent, il se trouvait, à cinquante-trois ans, en danger d'être plongé dans la détresse, n'ayant pour subsister que sa petite place (*fellowship*) au collége de Saint-Jean, qu'on lui avait souvent reproché d'avoir conservée pendant son élévation. « Elle me servira peut-être » un jour à vivre, » disait-il à ceux qui lui en parlaient. Comme il était généralement connu et estimé, on le pressa d'ajouter de nouveaux poèmes à ceux qu'il avait déjà imprimés, et de les publier par souscription. L'expédient réussit par les soins de quelques amis, qui firent circuler son prospectus, et par le moyen que d'autres amis employèrent en retenant l'argent des souscriptions afin qu'il ne le dissipât point. Le prix de chaque exemplaire était de deux guinées; et toute la collection en produisit quatre mille. Lord Harley, fils du comte d'Oxford, dont Prior avait toujours été l'ami et le partisan, joignit à cette somme une somme égale pour l'achat de la terre de *Down-Hall :* Prior devait en avoir la jouissance pendant sa vie; et, après sa mort, elle devait revenir à lord Harley. Prior possédait alors l'*otium cum dignitate*, dont les beaux-esprits et les philosophes ont si souvent desiré de jouir. « Mais il semble, dit John- » son, que les hommes qui ont oc- » cupé des emplois, vivent rarement » long-temps dans un état complet » de repos. » Il est du moins certain, à l'égard de Prior, que, dès cette époque, sa santé alla toujours en déclinant. Il se plaint de sa surdité, qu'il attribue à ce qu'il a pris trop peu de soin de ses oreilles, lorsqu'il n'était pas sûr de conserver sa tête sur ses épaules. Il avait formé

le dessein d'écrire l'*Histoire de son temps;* mais cet ouvrage était peu avancé, lorsqu'une fièvre de langueur l'emporta, le 18 sept. 1721, dans la cinquante-huitième année de son âge. Il mourut à Wimple, résidence du comte d'Oxford, auprès de Cambridge, et fut enterré dans l'abbaye de Westminster, où on lui érigea un monument à ses propres frais; car il avait mis à part, pour cet objet, une somme de cinq cents livres sterling. Plusieurs de ses poèmes furent publiés après sa mort: en 1740 on fit paraître l'*Histoire de son temps, compilée d'après les manuscrits originaux de Prior.* Cette compilation, disent les écrivains anglais, est peu digne de lui; et l'on est porté à croire qu'elle a été falsifiée en partie, si même elle ne l'a pas été en totalité. Prior légua au collége de Saint-Jean, comme pour le dédommager de ce qu'il avait conservé les émoluments de la place qu'il y occupait, son portrait peint en France par La Belle, et dont Louis XIV lui avait fait présent; et en outre, des ouvrages pour la valeur de deux cents livres sterling, avec la faculté de les choisir parmi tous ceux qui composaient sa bibliothèque. « Quelque éminent » que fût Prior, dit Johnson, par » ses talents et par la position qu'il » a occupée, ses contemporains nous » ont transmis sur lui peu de renseignements. Il est donc fort difficile » de tracer son caractère particulier, et de faire connaître sa manière habituelle d'exister. Il vivait » à une époque où la rage de chaque » parti dévoilait dans ses adversaires tout ce qu'il aurait été de » leur intérêt de cacher; et comme » on a dit peu de mal de Prior, on » peut en conclure qu'il y en avait » peu de connu. Il ne craignait pas » de provoquer la censure; car lorsqu'il abandonna les Whigs, sous » le patronage desquels il était d'abord entré dans le monde, il devint » un Tory si ardent et si déterminé, » qu'il ne fréquentait pas volontiers » les hommes qui professaient une opinion différente. » Il était un des seize Torys qui se réunissaient chaque semaine, et qui étaient convenus de se donner l'un l'autre le titre de frère (9). Suivant l'opinion de Pope, Prior n'était bon qu'à faire des vers: il le trouve encore moins propre aux affaires qu'Addison lui-même. On a pu se convaincre, par ce que nous avons dit des travaux de Prior et de la considération dont il jouissait, combien ce jugement est peu fondé. Addison, placé dans un rang élevé, y montra une incapacité complète, et fut obligé de le quitter presque avec ignominie. Prior, au contraire, fut chargé, sous les règnes de Guillaume, d'Anne, et même de George Ier., par des hommes très-capables d'apprécier son mérite, et dans des circonstances où l'on avait besoin d'hommes de talent, de suivre des négociations de la plus haute importance et hérissées de difficultés; et l'on n'eut jamais que des éloges à lui donner. Nous avons vu l'opinion

(9) « Dans les dernières années du règne de la reine Anne, dit Voltaire, le docteur Swift forma le dessein d'établir, dans la société royale de Londres, fondée en 1660, une académie pour la langue, à l'imitation de l'académie française. Le comte d'Oxford et Bolingbroke appuyaient ce projet. Les membres qui devaient composer cette académie étaient tous des gens de mérite: c'étaient Swift, Prior, Pope, Congrève, etc., etc. Mais la reine mourut subitement; les Whigs se mirent dans la tête de faire pendre les protecteurs de l'académie, ce qui porta un coup mortel aux belles-lettres. » Il est probable que cette académie naissante dont parle Voltaire, est la même chose que la réunion dont il est fait mention dans l'extrait de Johnson, que nous avons cité. On trouve, dans les pièces officielles du temps, que Prior faisait partie des vingt-un membres composant la société pour récompenser le mérite. On n'avait choisi que des grands seigneurs ou des gens de lettres, qui pussent par eux-mêmes protéger ou admettre des personnes de talent.

que Bolingbroke, excellent juge en ces matières, énonce formellement sur l'habileté supérieure de Prior dans les questions de commerce. On sait d'ailleurs qu'il exerçait une grande influence sur le marquis de Torcy, ministre fort éclairé, connaissant parfaitement les hommes, et dont la maison était presque devenue celle de Prior, qui y soupait presque tous les soirs, et semblait être un des membres de la famille. Cette intimité dans laquelle il vivait aussi avec le comte d'Oxford et lord Bolingbroke, et l'estime qu'il avait su inspirer à Louis XIV, avec lequel il causait souvent et familièrement, nous font regarder comme fort suspectes les accusations de quelques auteurs anglais, qui ont écrit qu'il menait, dans sa vie privée, une conduite fort irrégulière, et ne fréquentait que la mauvaise et même la basse compagnie. Suivant Johnson, dont les critiques ont été trouvées un peu sévères, les poésies de Prior offrent, en général, peu d'imagination, mais une grande correction, de la facilité, de l'esprit et beaucoup d'art. Il lui accorde le talent de rajeunir une vieille histoire, de manière à procurer un nouveau plaisir. « Prior ne tombe jamais, dit-il; mais il est rarement sublime : on sent que ce n'est qu'à force de travail qu'il s'élève au-dessus de la médiocrité. Il a des vers pleins de vigueur, mais peu de vers heureux; ils roulent, mais ne coulent jamais de source. » Plusieurs de ses Poèmes sont écrits en rimes irrégulières. On ne peut pas dire de la collection de ses ouvrages, de ses contes surtout, que

La mère en prescrira la lecture à sa fille.

Sa réputation paraît reposer principalement sur son *Salomon*, ou la *Vanité du monde*. Ce poème, que Cowper regarde comme le meilleur ouvrage que Prior ait écrit, soit que l'on considère le sujet ou l'exécution, a plus de deux mille sept cents vers, quoique Voltaire, qui se contente de dire qu'il est trop long, ne lui en donne que quinze cents. Il est divisé en trois livres, ayant pour titres : la *Science*, le *Plaisir* et la *Puissance*. « L'auteur, dit Johnson, l'a beaucoup travaillé. Quelques morceaux sont pleins d'élégance; d'autres s'élèvent jusqu'au sublime; mais il manque d'intérêt, qualité sans laquelle les autres ne sont rien. L'ennui dont on ne saurait se défendre en le lisant, provient, non de l'uniformité du sujet, car il est suffisamment diversifié, mais de l'ordre continu et uniforme de la narration. Malgré ses défauts, plusieurs passages du *Salomon* procureront de l'instruction et du plaisir à celui qui le parcourra. Dans d'autres, le poète apprendra à écrire, et le philosophe à raisonner. » Ce poème a été traduit en latin, par G. Dobson. On assure que Prior avait fait cinq Dialogues des Morts, que la duchesse de Portland possédait en manuscrit. Les ouvrages poétiques de Prior ont eu un grand nombre d'éditions. D—z—s.

PRIORATO. *Voy.* GUALDO.

PRISCIEN (*Priscianus*), célèbre grammairien, de Césarée, florissait au commencement du quatrième siècle. Il eut pour maître Théoctiste, qu'il nomme l'honneur de l'éloquence (*omnis eloquentiæ decus*), et auquel, après Dieu, il se reconnaît redevable de ses progrès dans la culture des lettres. Il avait embrassé le christianisme, comme le prouvent plusieurs passages de ses écrits. On ignore les particularités de sa vie; mais Cassiodore nous apprend qu'en 525, Priscien dirigeait, à Constantinople, une

école justement fameuse par le grand nombre d'élèves qu'elle avait produits. Son principal ouvrage est un Traité de grammaire en dix-huit livres, qu'il dédia, non pas à l'empereur Julien, comme Augustin Dati et d'autres auteurs l'ont avancé, mais au consul Julien, son protecteur, le même peut-être à qui l'on doit la traduction latine de l'*Abrégé des Novelles*. « Priscien, dit un philologue allemand, est parmi les grammairiens latins, autant que nous les connaissons jusqu'à présent, un des plus importants; la simple inspection de l'*Index auctorum* fait voir le nombre considérable d'auteurs grecs et latins qu'il a cités, et copiés en grande partie littéralement, et dont la plupart sont perdus pour nous. Personne n'a traité la grammaire latine avec autant de développement : il a connu et consulté tous les grammairiens antérieurs, depuis Varron et Verrius Flaccus, jusqu'à Donat et Nonius Marcellus; et il a fréquemment transcrit leurs opinions. Sous le rapport de l'examen philosophique de la langue, sous celui de la multitude des règles grammaticales, de la sagacité, des connaissances littéraires, du style, il surpasse tous ses prédécesseurs, sur lesquels il a d'ailleurs l'avantage de connaître la langue grecque; ce qui l'a mis à portée d'établir un parallèle continuel entre le grec et le latin : mais ce qui nous rend surtout précieux cet auteur, c'est la grande quantité de fragments d'auteurs grecs qu'il nous a conservés (1). » Sa Grammaire a servi de base à l'enseignement de la langue latine, jusqu'à l'époque de la renaissance des lettres : aussi la plupart des grammairiens du moyen âge, tels que Jean de Garlande, Alexandre de Villeneuve, etc., n'ont guère fait que l'abréger. Elle a été imprimée, au moins six fois, dans le quinzième siècle, avec la plupart des autres ouvrages de Priscien. L'édition qu'on regarde comme la première, est sortie, en 1470, des presses de Vindelin de Spire, à Venise : cet habile imprimeur en donna, deux ans après, une seconde, également in-folio. Le P. Audiffredi en cite une édition qu'il croit imprimée à Rome, par Hulric Han, vers 1471 (Voy. *Catal. Romanar. edit.* p. 394). Enfin, il en existe deux de Venise, de l'année 1476. Les éditions postérieures à cette date, ne sont point recherchées; et parmi celles du seizième siècle, qui sont très-nombreuses, on ne fait cas que des éditions de Florence, Giunti, 1525, in-4°., et de Venise, Aldes, 1527, même format. Toutes sont faites d'après des manuscrits défectueux, et laissent beaucoup à desirer sous le rapport de la correction. Le savant Élie Vinet, qui se proposait d'en donner une meilleure, avait cherché pendant vingt-cinq ans, sans pouvoir le trouver, un ancien manuscrit qui contient les mots grecs dont s'est servi Priscien. Putschius a publié, dans les *Grammaticæ latinæ autores antiqui* (Hanau, 1605, in-4°.), la plupart des ouvrages de notre auteur, avec les corrections de Jos. Scaliger, de Gruter, de David Hoeschel et de Rittershusius; et cette édition, supérieure aux précédentes, a long-temps été estimée des savants : mais on sait actuellement qu'elle est très-fautive (2); on y trouve : I. *De*

(1) *Gazette littéraire de Iéna*, année 1822, décembre, n°. 234.

(2) P. Bondam avait déjà signalé, en 1759 (*Var. lect.*), l'incorrection de cette édition, en prouvant par une multitude d'exemples, que de tous les auteurs contenus dans le recueil de Putschius, Priscien était celui qui avait le plus souffert de la négligence de cet éditeur. (Voy. Sax, *Onomast.*, II, 20.)

octo partibus orationis libri 16, *de que constructione earumdem libri* 2. II. *Partitiones versuum* XII *Æneïdos principalium.* C'est un Commentaire grammatical sur le premier vers de chaque livre de l'Enéide. III. *De accentibus liber.* IV. *De declinatione nominum liber.* V. *De versibus comicis liber.* VI. *De Præexercitamentis rhetoricæ ex Hermogene liber.* Ce petit Traité, publié pour la première fois, à la suite de l'ouvrage de Jean Sulpitius, *De componendis et ornandis epistolis*, Rome, 1491, in-4°., a été inséré par Pithou dans les *Rhetores latini*, 1559, in - 4°., etc. Dans l'édition la plus récente des œuvres de Priscien, dont nous allons parler tout-à-l'heure, le texte grec d'Hermogène, publié pour la première fois par Heeren, a été mis en regard de la traduction latine de Priscien. VII. *De figuris et nominibus numerorum et de numis et ponderibus liber.* Elie Vinet a publié cet Opuscule, avec ses corrections, dans un Recueil de petits traités sur les poids et mesures des anciens, Paris, 1565, in-8°.; il a été réimprimé avec l'ouvrage d'Hotmann : *De re numariâ Romanorum*, ibid., 1585, in-8°., et inséré par Grævius dans le tome XI du *Thesaur. antiquit. Romanar.* Lindemann a donné, à Leyde, en 1818, une édition entièrement revue, des *Opera minora* de Priscien, 1 v. in-8°. Au reste le petit Opuscule *De ponderibus et mensuris*, publié sous le nom de Fannius, n'est qu'une mauvaise compilation absolument sans critique : elle n'a pu qu'égarer les commentateurs qui lui ont attribué quelque confiance, au lieu de s'en tenir aux classiques grecs et romains (3). On attribue à Priscien : *Expositio in Theophrastum de sensu, phantasiâ et intellectu;* inséré dans un Recueil de traités philosophiques, publié par les Aldes, 1497 et 1516, in-fol. Il a traduit, en 1087 vers latins hexamètres, le poème de Denys le périégete (*V.* Denys, XI, 115); et cette version, moins poétique et plus exacte que celle d'Avienus, offre quelques additions (4), quoiqu'elle ait une centaine de vers de moins que le texte. On trouve une pièce de vers de notre grammairien *sur l'astronomie*, dans l'opuscule de Bede : *De ratione computi.* Une édition complète des OEuvres de Priscien, collationnée sur les manuscrits anciens, a été publiée récemment, avec des notes, à Leipzig, par M. Krehl : *Prisciani Cæsariensis opera*, 1819-20, 2 vol. in - 8°. Le philologue Schneider a jugé sévèrement cette nouvelle édition, exécutée il est vrai avec un peu de rapidité. Cependant elle a de grands avantages sur les précédentes par les corrections faites au texte, d'après la comparaison des meilleurs manuscrits; corrections qui sont importantes, surtout quand il s'agit des fragments d'auteurs anciens cités par Priscien. On peut voir, dans la Gazette littéraire de Iéna, mois de décembre 1822, nos. 234-36, une analyse très-détaillée de cette édition. Nicol. Frischlin a publié une comédie satirique, sous le titre de *Priscianus vapulans*, contre les mauvais grammairiens de son temps. — Théodore Priscien, médecin grec, vivait à la cour de Constantinople, vers l'an 380. Ses ouvrages, sur la diète, sur les maladies des femmes, etc., ont été tra-

(3) *Considér. génér. sur l'évaluat. des monnaies grecq. et rom.*, par M. Letronne.

(4) Sainte-Croix, *Mém. sur les petits géographes anciens*, n° 42 (*Journ. des Sav.*, avril, 1789, p. 245).

duits par lui-même en latin, et insérés dans les *Medici antiqui* des Aldes, 1547, in-fol. La meilleure édition est celle qu'a donnée J.-M. Bernhold, Anspach, 1791, in-8°.—Jean Glandorp (*V.* ce nom) a fait connaître dans son *Onomasticon Romanum*, plusieurs autres Prisciens : un tyran de ce nom, sous Antonin-le-Pieux; un jurisconsulte auquel est adressé un rescrit d'Elagabale, inséré au Code-Justinien; un philosophe du temps de l'orateur Symmaque; Priscien le lydien, commentateur du livre de Théophraste *De Sensu*, contemporain de Simplicius; deux évêques, dont un assista au concile de Constantinople en 381.

D—g et W—s.

PRISCILLIEN, hérésiarque du quatrième siècle, était Espagnol, d'une famille noble et riche, réunissant à ces avantages un naturel heureux, de l'esprit, de l'éloquence, et des connaissances très-étendues. Sa vie était régulière, ses mœurs austères, et sa réputation honorablement établie. Un nommé Marc, Égyptien de la ville de Memphis, et Manichéen, étant venu en Espagne, y eut pour disciple Agapé, femme de quelque distinction. Imbue des erreurs du manichéisme, elle séduisit un rhéteur nommé Elpidius, et tous deux communiquèrent le poison de l'hérésie à Priscillien. Les bonnes qualités de celui-ci n'étaient pas sans mélange. Priscillien était vain. Il paraît qu'il fut flatté de devenir chef de secte, et de donner son nom à celle qui commençait à s'établir. Il usa de tous ses moyens pour la propager, et employa pour cela son crédit et ses richesses. Il chercha d'abord à s'attacher des hommes d'un haut rang, et il y réussit. Bientôt il eut des disciples des deux sexes, de toutes conditions; et compta même parmi eux des évêques, entre autres, Instantius et Salvien, qui furent les premiers et les principaux soutiens de la nouvelle doctrine. Aux erreurs du manichéisme, elle joignait celles des gnostiques, des sabelliens, et d'autres sectes nouvelles. On y enseignait que l'ame humaine était de la même substance que la Divinité; qu'à chaque partie du corps, que l'on divisait en douze portions, présidait un des signes du zodiaque. On y condamnait l'usage de la chair des animaux; parce que, disait-on, elle n'était point l'ouvrage de Dieu, mais des anges. Le démon n'avait point été créé. Principe du mal, il était sorti du chaos et des ténèbres. Jésus-Christ n'avait pas pris la nature humaine: il n'était né et n'avait souffert qu'en apparence. Ces sectaires proscrivaient le mariage, qu'ils regardaient comme une union illégitime, dont ils rompaient les liens; mais, dans des assemblées nocturnes, où ils priaient nus, ils se livraient à toute sorte d'impuretés. Ils autorisaient le mensonge et même le parjure, quand cela était nécessaire pour couvrir les secrets de la secte. Ils ajoutaient aux saintes Écritures, qu'ils interprétaient à leur manière, de faux actes, tels que ceux de saint Thomas, de saint André, etc., etc. Tout le midi de l'Espagne se trouvait infecté de cette hérésie, lorsqu'Hygin, évêque de Cordoue, effrayé de ses progrès, en avertit Idace, évêque de Merida (1), qui la déféra au concile de Sarragoce, en 380. Priscillien, El-

(1) Quelques auteurs prétendent que c'est pour avoir mal compris le sens de Sulpice Sévère, qu'on donne à Idace le titre d'évêque de Mérida, et qu'au lieu d'*Emeritæ civitatis*, il faut lire, *emeritæ ætatis*, ce qui signifie seulement qu'Idace était d'un âge avancé. *Vie des Pères*, par Godescard, Versailles, 1811, p. 88.

pidius, et les deux évêques Instantius et Salvien y furent cités; mais ils n'osèrent s'y présenter. Un décret y condamna leur doctrine, et excommunia Hygin, qui, après avoir le premier dénoncé l'hérésie, avait admis les hérétiques à sa communion. On chargea de son exécution Idace, et Ithace évêque de Sossube (2). Cette condamnation, au lieu d'intimider les nouveaux hérétiques, les irrita, et les rendit plus hardis. Priscillien n'était que laïc; Instantius et Salvien le consacrèrent évêque d'Avila, croyant par-là fortifier leur parti. Ce n'était ni le courage ni la volonté qui manquaient à Idace et à Ithace, pour poursuivre les coupables; la suite prouva même qu'ils ne mirent à cette poursuite que trop d'ardeur et de passion: mais voyant que les priscillianistes n'étaient point effrayés de l'anathème lancé contre eux, ils eurent l'imprudence de s'adresser à l'autorité séculière, et d'y porter une cause réservée au jugement de l'Église. Ils obtinrent de l'empereur Gratien un rescrit qui bannissait les hérétiques. Obligé de fléchir, Priscillien résolut de se rendre à Rome, près du pape Damase, pour essayer de se justifier. Il partit avec Salvien et Instantius. En passant par l'Aquitaine, ils y répandirent leurs erreurs, et y firent quelques prosélytes. A Auch, ils débauchèrent Euchrocie, femme de Delphidius, orateur et poète célèbre, et sa fille Procula, *de quâ*, dit Sulpice-Sévère, *fuit in sermone hominum, Priscilliani stupro gravidam, sibi graminibus partum abegisse.* Les trois hérétiques, arrivés à Rome, sollicitèrent en vain une audience du pape: Damase refusa de les voir. Salvien mourut à Rome. Priscillien et Instantius revinrent par Milan, et ne reçurent pas de saint Ambroise un meilleur accueil. Repoussés partout, ils eurent recours à Macedonius, maître des offices; et, l'ayant gagné par des présents, ils obtinrent, par son crédit, un nouveau rescrit du prince, qui annulait celui qui avait prononcé leur bannissement, et qui les réintégrait dans leurs siéges. Alors ils poursuivirent l'évêque Ithace comme les ayant persécutés injustement. Ithace, obligé de fuir, se retira à Trèves, près de Gregoire, vicaire du préfet du prétoire, qui le prit sous sa protection. Cependant Gratien avait été détrôné et mis à mort: cette révolution avait appelé Maxime à l'empire, et l'avait rendu maître des Gaules. Ithace qui, outre la commission dont l'avait chargé le concile de Saragoce, avait des injures à venger, porta ses plaintes au nouvel empereur, et en fut écouté. Maxime ordonna que Priscillien, Instantius et leurs principaux adhérents, se présentassent à Bordeaux, devant un concile, qui se tint en 384. Instantius, interrogé le premier, y fut condamné. Priscillien, en ayant appelé à Maxime, fut conduit à Trèves, où l'empereur tenait sa cour. Ithace y renouvela ses accusations, avec toute la violence qu'inspire la haine. Il ne s'agissait plus d'une punition simplement canonique, mais de la peine capitale. Quoique saint Martin qui se trouvait alors à Trèves, détestât l'hérésie, il crut devoir reprocher à Ithace son acharnement, et refusa de communiquer avec lui et ceux de son parti, connus depuis sous le nom d'*Ithaciens.* Les ins-

(2) Sossube, ville d'Espagne, que l'on ne connaît point, dit Fleury. Il paraît que c'est Ossobona, anciennement siége épiscopal de la Lusitanie, aujourd'hui Estombar, dans le royaume des Algarves. (*Ibid.*)

tances du saint ne purent empêcher que Priscillien et plusieurs de ses partisans ne fussent condamnés à mort. Saint Martin supplia Maxime d'épargner leur sang; et ce prince le lui promit: mais après le départ du saint, sur les instances des Ithaciens, la sentence fut exécutée. Cette rigueur n'éteignit point l'héresie. Les sectateurs de Priscillien emportèrent ses ossements, lui firent de magnifique funérailles, et l'honorèrent comme un martyr. Sa doctrine prévalut encore long-temps en Espagne, malgré les nombreuses condamnations dont elle fut frappée. Outre les deux conciles cités ci-dessus, il s'en était assemblé un à Tolède, en 400, où l'on dressa un formulaire que devaient souscrire ceux qui demandaient à se rétracter. En 407 ou 408, l'empereur Honorius avait publié des lois sévères contre les Priscillianistes. Cependant ils étaient encore en grand nombre en 447. Turribe, évêque d'Astorga, en écrivit à saint Léon; et ce pape, dans une lettre en réponse (la quatre-vingt-treizième de celles qu'on a de lui), confirme toutes les condamnations qui avaient été portées contre eux. Enfin, le concile de Brague, en 563, reprit encore le même sujet en considération. On y lut la lettre de saint Léon, après quoi on condamna de nouveau la doctrine de ces sectaires, qui ne tardèrent pas à disparaître.

L—y.

PRIVAT DE MOLIÈRE. *Voy.* MOLIÈRE.

PROBA FALCONIA. *V.* FALCONIA.

PROBUS (MARCUS-AURELIUS-VALERIUS), né dans l'Illyrie, à qui l'empire devait déjà deux chefs illustres, Claude II et Aurélien, attira sur sa jeunesse les regards de Valérien, qui le créa tribun, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis par les réglements militaires. Vainqueur des Sarmates, il se signala successivement en Afrique, dans le Pont, sur le Rhin, près du Danube, du Nil et de l'Euphrate. Il fit, pour Aurélien, la conquête de l'Égypte, et tempéra souvent, par sa mâle fermeté, la cruauté de cet empereur. Tacite lui confia le commandement de l'Orient. Probus fut proclamé auguste, par les troupes, après la mort de ce prince, malgré l'usurpation passagère de Florianus. Le sénat, flatté par ses déférences, confirma le choix des soldats, l'an 276. Probus était dans sa quarante-quatrième année. Il protégea les frontières de la Rhétie, confina les Sarmates dans leurs déserts, détruisit un grand nombre de forteresses dans le pays des Isauriens, et apaisa des troubles dans la Haute-Égypte. La Gaule, long-temps en proie aux ravages des Germains, fut délivrée par ses victoires. Il pénétra chez ces barbares, et les réduisit à se soumettre aux conditions qu'il leur imposa. Il fit élever, pour servir de barrière à leurs excursions, une large muraille, fortifiée de tours, et embrassant un circuit de deux cents milles, depuis le Rhin jusqu'au Danube. Il mêla aux troupes nationales le contingent de soldats qu'il avait exigé des barbares, ayant soin de les disséminer en petits détachements, et établit sur les frontières, des colonies formées des fugitifs et des prisonniers des nations vaincues, dans la double vue de garnir de soldats et d'agriculteurs les points menacés. Ces moyens artificiels ne lui réussirent pas toujours; et le goût des barbares pour l'indépendance lui donna souvent à combattre des ennemis intérieurs, incorporés par

lui-même à ses sujets. Saturnin, qui s'était révolté dans l'Orient, Bonose et Proculus, qui avaient imité cet exemple dans la Gaule, cédèrent à son génie infatigable et constamment heureux. Presque tous ces succès étaient l'ouvrage de sa valeur personnelle. Il en dut d'autres à des généraux habiles, dont plusieurs régnèrent après lui, tels que Carus, Dioclétien, Maximien, Constance et Galère. Pacificateur de l'empire, il parut à Rome dans toute la pompe d'un triomphateur, l'an 281. La paix pour lui ne fut point oisive. Comme il avait autrefois fait exécuter en Égypte un grand nombre d'ouvrages d'utilité publique, il exerça les bras de ses soldats à couvrir de vignes les côteaux de la Gaule et de la Pannonie, et à opérer des dessèchements dans son pays natal. Enfin sa sévérité et des paroles imprudentes qu'il laissa échapper sur la possibilité prochaine de licencier des troupes trop considérables, indisposèrent contre lui les légions : elles se révoltèrent, comme il présidait à leurs travaux, près de Sirmium, et le percèrent de mille coups. Revenue de ses mouvements de fureur, cette armée regretta son chef, et lui érigea un monument honorable, l'an 282. *V.*, dans les Recueils de l'académie des inscriptions (tome XIII, pag. 437, M.), les Recherches de Bimard de la Bastie, sur la durée de l'empire de Probus, d'après quelques médailles de ce prince. F—T.

PROBUS (Æmilius). *Voy.* Cornélius Népos.

PROCACCINI (Hercule), surnommé l'*Ancien*, peintre d'histoire, naquit à Bologne, en 1520. La juste célébrité des Carraches ne lui permettant pas d'espérer, dans sa patrie, les mêmes succès que ces habiles maîtres, il se transporta, avec sa famille, à Milan, où ses fils, déjà savants dans la peinture, ouvrirent une école, qui est devenue célèbre. C'est surtout à Parme et à Bologne qu'Hercule a donné des preuves de son habileté ; et c'est principalement le Corrège qu'il cherchait à imiter. A l'exemple des Florentins, son dessin est un peu minutieux dans les détails, et son coloris manque d'éclat ; mais, dans les autres parties, il est gracieux, soigné et aussi exact que les meilleurs peintres de son temps. Le soin extrême qu'il apportait à ses ouvrages a pu le préserver de ce style maniéré vers lequel l'art commençait à incliner, et le rendre propre à faire un excellent professeur, dans lequel doivent surtout dominer la sagesse et le bon goût. Aussi est-il sorti de son école une foule d'élèves, parmi lesquels il suffit de nommer un Somacchini, un Sabbatini, un Bertoja, et surtout ses trois fils, Camille, Jules-César, et Charles-Antoine, père d'Hercule le *Jeune*. Ce chef d'une illustre famille vivait encore en 1591. — Camille Procaccini, fils aîné du précédent, naquit à Bologne, en 1546, et reçut de son père les premières leçons de son art. C'est particulièrement dans les airs de tête et dans l'arrangement des tons, que l'exemple paternel se fait apercevoir. Néanmoins, dans les ouvrages qu'il a soignés davantage, il montre plus de vivacité et de saillie, et sait employer les demi-teintes avec plus d'artifice. Cependant il sentit que les leçons de son père ne lui suffisaient pas ; et, si l'on doit en croire quelques-uns de ses historiens, il en reçut, à Rome, de Michel-Ange et de Raphaël lui-même. Mais ce fut surtout le Parmesan qu'il s'efforça d'imiter ; et beaucoup de ses ouvrages découvrent

la conformité de génie qui existait entre ces deux artistes. Il eut une fécondité d'invention surprenante, et une grande facilité de pinceau. Ses compositions brillent par un naturel, une douceur, un piquant, qui flattent toujours les yeux, s'ils ne satisfont pas également la raison. Mais cela ne doit pas surprendre : ayant secoué, presque au sortir de sa première éducation, le frein que son père avait imposé jusqu'alors à la fougue de son imagination, et ayant fait à lui seul l'ouvrage de dix peintres, à Bologne, à Ravenne, à Reggio, à Plaisance, à Pavie et à Gènes, cette activité lui a mérité le surnom du Vasari et du Zuccaro de la Lombardie, quoiqu'on puisse dire, sans crainte de se tromper, qu'il les surpasse, et pour la douceur du style et pour la force et l'éclat du coloris. C'est à Milan qu'il a exécuté ses ouvrages les plus considérables ; mais tous ne sont pas d'un égal mérite. Les uns peuvent être regardés comme ses chefs-d'œuvre, tandis que les autres ne peuvent avoir un certain prix qu'aux yeux de ceux qui se laissent éblouir par les noms. Parmi les premiers sont les peintures de l'orgue de l'église métropolitaine, dans lesquelles il a représenté *David jouant de la harpe* et quelques traits de la vie du roi-prophète. Cependant Milan ne renferme de lui rien qui soit comparable au *Jugement dernier* dans l'église de Saint-Procolo de Reggio. Cette peinture passe pour une des plus belles fresques que possède la Lombardie. On peut en dire autant du *Saint Roch guérissant les pestiférés*, dont s'effrayait tant Annibal Carrache lui-même, quand il fut chargé de faire un pendant pour ce tableau. Les peintures qu'Hercule a exécutées dans le dôme de Plaisance, par ordre du duc de Parme, et en concurrence avec Louis Carrache, sont belles, et peintes avec plus de soin que ses autres ouvrages ; elles représentent le *Couronnement de la Vierge*. Cependant malgré le talent qui brille dans cette belle composition, le voisinage du rival avec lequel il était en concurrence, semble le rapetisser. La nouveauté des idées du Carrache ne sert qu'à faire voir combien les siennes sont communes, et il paraît froid quand on le compare avec son concurrent. Mais Procaccini reprend tout son avantage lorsqu'il n'a plus à le disputer avec Carrache, et il se montre un des premiers artistes de son époque. Le Musée du Louvre possédait deux tableaux de ce maître : l'un, représentant la *Vierge assise sur un trône élevé, offrant Jésus aux hommages de saint Jérôme, de saint George et de saint François-d'Assise*, provenait de Modène ; l'autre, dont le sujet était une *Descente de Croix*, venait de la galerie de Vienne. Ils ont été rendus tous deux à l'Autriche, en 1815. Camille s'est aussi amusé à graver à la pointe ; et ses estampes, d'une exécution libre et savante, sont très-recherchées des connaisseurs. Les têtes de ses figures ont souvent la finesse de celles du Parmesan, et les autres extrémités sont dessinées avec précision. Ces pièces, au nombre de cinq, représentent, le *Repos en Égypte*, traité de trois manières différentes ; un *Saint François recevant les stigmates* : il porte la date de 1592 ; et enfin, une *Transfiguration*. Cette dernière estampe, d'une très-grande dimension, est divisée en deux planches. Il est extrêmement difficile d'en trouver de belles épreuves, attendu que l'eau-forte n'a pas bien mordu sur la planche supé-

rieure. Camille mourut à Milan, en 1626. — Jules-César Procaccini, frère du précédent, et le plus habile peintre de cette famille, naquit à Bologne, en 1548, et dut à son père les premiers élémens du dessin. Après avoir, pendant quelque temps, exercé la sculpture avec distinction, il résolut de se livrer à la peinture, dont l'exercice était moins fatigant. Il fréquenta, dans Bologne, l'atelier des Carraches; et l'on raconte que, piqué par une plaisanterie d'Annibal, il le frappa et le blessa: cet accident l'obligea de quitter Bologne; et c'est alors que toute la famille des Procaccini alla fixer sa demeure à Milan, où elle ouvrit son école de peinture. Jules-César étudia spécialement les ouvrages du Corrège; et l'opinion de tous les connaisseurs est que personne n'a su aussi bien que lui saisir la manière de ce grand maître. Dans les tableaux d'appartement, composés d'un petit nombre de figures, et où l'imitation est moins difficile, on l'a souvent confondu avec son modèle, quoique chez lui la grâce ne paraisse point innée, comme dans le Corrège, et que sa couleur ne soit pas aussi vigoureusement empâtée. Une *Madone*, de sa main, qui existe à Rome, dans l'église française de Saint-Louis, a été gravée récemment par un artiste habile, comme une production du Corrège. Mais c'est surtout dans les palais Sanvitali, à Parme, et Careghi à Gènes, qu'il s'est le plus rapproché de son original. Quelquefois le desir de donner de la grâce ou du mouvement à ses figures, le jette dans l'affectation. C'est le défaut qui se fait remarquer dans son *Martyre de saint Nazaire*, tableau qui satisfait par l'ensemble, par l'harmonie, par la grâce, mais dans lequel le mouvement du bourreau paraît un peu exagéré. On a de Jules-César un grand nombre de vastes compositions, telles que le *Passage de la mer Rouge*, dans l'église de Saint-Victor à Milan, et celles surtout qu'il a laissées à Gènes, et dont on peut voir la description dans le Soprani. Mais ce qu'il y a de vraiment admirable, c'est que dans cette quantité presque innombrable d'ouvrages, il s'est toujours montré exact dans le dessin, varié dans l'invention, étudié dans le nu et dans les draperies, et d'un grandiose où se découvre évidemment le génie des Carraches. Dans la sacristie de Notre-Dame de Sarona, on voit une de ses peintures représentant *Saint André, saint Charles et saint Ambroise*, qui a tout le sublime de cette école, à moins qu'on ne dise qu'à l'imitation des Carraches, il a tiré ses inspirations des magnifiques compositions dont le Corrège a orné la ville de Parme. Le Musée du Louvre avait de ce maître un *Saint Sébastien*, provenant de l'église de Saint-Celse, à Milan (Notice de l'exposition de 1798); et il possède encore un tableau représentant *la Vierge, l'Enfant-Jésus, saint François d'Assise, saint Jean-Baptiste et ste. Catherine* (1). Comme son frère Camille, il a cultivé la gravure à l'eau-forte; mais on ne connaît de lui, en ce genre, qu'une seule pièce in-4°., représentant une *Petite Vierge et l'Enfant-Jésus*. Il mourut à Milan, en 1626, la même année que son frère Camille. — Charles-Antoine Procaccini, le dernier des fils d'Hercule (2), se livra d'abord à la musique; mais,

(1) Ce tableau a été gravé par Henriquez. Le Musée du Louvre a aussi exposé, en 1802 et 1811, quatre dessins à la plume, de Camille et de Jules-César Procaccini.

(2) Le nouveau *Dictionn. historique, critique et biogr.* (tom. XXII, p. 387), a fait deux personna-

entraîné par l'exemple de ses frères, il voulut étudier la peinture; et, comme il commença un peu tard à s'y adonner, il ne fut jamais un habile peintre de figures. Il n'en est pas de même comme paysagiste et peintre de fleurs et de fruits. Il fit un assez grand nombre de tableaux de ce genre pour plusieurs galeries de Milan, qui plurent à la cour d'Espagne, à laquelle cette ville appartenait à cette époque. On lui demanda pour ce royaume un grand nombre de tableaux. — Hercule Procaccini surnommé le *Jeune*, pour le distinguer de son aïeul, naquit à Milan, en 1596. Il fut d'abord élève de son père, puis de Jules-César, son oncle. Lorsqu'il produisit ses premiers ouvrages, l'art commençait à décliner; tout était d'une déplorable uniformité, nul caractère, nulle beauté dans les proportions, nulle vivacité dans l'expression, nulle grâce dans le coloris. Hercule ne contribua pas peu à cette décadence; et le seul côté par où il soit recommandable, c'est une imitation (éloignée) du style des Carraches, qu'il tenait de son oncle, et l'on ne peut nier, toutefois, qu'il n'ait fait preuve d'un véritable talent dans plusieurs de ses tableaux, tels que l'*Assomption* qu'il a peinte à Sainte-Marie-Majeure de Bergame : il y a manifesté une manière grandiose, du génie, et une heureuse imitation du style du Corrège. Son père l'avait laissé héritier d'une fortune considérable. Il put donc se livrer à la générosité de son caractère; et son amabilité et sa longue vie durent lui donner une assez grande influence sur les artistes de Milan, pour que tous ceux qui venaient étudier le nu à l'académie qu'il avait ouverte dans sa maison, se soient empressés d'adopter sa manière. Il fit plusieurs tableaux pour la galerie de Turin; et le duc de Savoie le décora d'une chaîne d'or. Le Musée du Louvre a possédé un tableau de ce maître, représentant le *Mariage de la Vierge* : il a été rendu à l'Autriche, en 1815. L'auteur mourut à Milan, en 1676, âgé de quatre-vingts ans. — André Procaccini, peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Rome, en 1667. Rien n'indique qu'il ait été de la famille précédente. Il fut élève de Carle Maratti, nommé directeur de la manufacture de tapisseries établie à l'hospice de Saint-Michel à Rome, et l'un des artistes choisis par Clément XI, pour peindre un des douze prophètes, dont ce pape avait chargé les plus habiles peintres de Rome, d'orner l'église de Saint-Jean de Latran. C'est de lui qu'est le *Daniel*. Il a montré dans cet ouvrage qu'il était un des meilleurs élèves du Maratti; et ce travail lui fit tant d'honneur, qu'il fut appelé à la cour d'Espagne, en 1720, et y obtint le titre de peintre du cabinet du roi. André orna les palais royaux d'un grand nombre d'ouvrages des plus recommandables, pendant les quatorze années qu'il demeura dans ce royaume. Il mourut à Saint-Ildephonse, en 1734; et l'on voit son tombeau chez les Franciscains de Ségovie. Il avait cultivé la gravure à l'eau-forte, d'après ses propres compositions et celles de Raphaël et de Carle Maratti. Les pièces qu'on a de lui sont au nombre de sept. P—s.

PROCIDA (Jean de), gentilhomme napolitain, chef de la conjura-

ges de ce peintre : l'un, qu'il nomme *Carlo-Antonio*, quitta, dit-il, la musique pour la peinture; et l'autre, qu'il désigne sous le nom de *Charles-Antoine*, et qu'il fait neveu du précédent, quitta bientôt la peinture pour la musique. Les lecteurs de cette compilation doivent être accoutumés à y voir de pareilles bévues. Z.

tion contre les Français, connue sous le nom de Vêpres siciliennes, naquit, vers l'an 1225, d'une famille noble de Palerme. Il suivit les écoles de médecine, long-temps célèbres, de cette ville; et jusqu'à la fin de sa vie, il conserva, dans une carrière bien différente, la réputation d'un savant médecin. L'empereur Frédéric II, qui aimait et protégeait les talents, approcha Jean de Procida de sa personne, et lui accorda sa confiance. Ses fils, Conrad IV et Manfred, le comblèrent de bienfaits; et ce gentilhomme, témoin des brillantes qualités de ces princes allemands, qui s'efforçaient d'attirer les Musulmans en Italie (1), et de la défaveur que le clergé leur portait par ce motif, avait conçu pour ces princes un amour enthousiaste. La mort de Manfred, et la conquête des Deux-Siciles par les Français, causèrent à Procida une vive douleur; et la conduite hautaine, avide et cruelle de Charles d'Anjou et de ses officiers alluma sa haine contre ce monarque et toute sa nation. Lorsque Conradin entra en Italie pour recouvrer l'héritage de ses pères, Jean de Procida prit les armes en faveur de ce jeune prince. Tous ses biens furent confisqués après la victoire de Charles; lui-même il se retira auprès de Constance, fille de Manfred et reine d'Aragon, dernière héritière de la maison de Hohenstauffen. Il y fut reçu comme un sujet fidèle et un ami zélé; et il fut créé baron du royaume de Valence, seigneur de Luscen, Benizzano et Palma. Ce n'étaient pas des fiefs ou des richesses qui pouvaient faire oublier à Procida la mort tragique de Manfred et de Conradin, le malheur de sa patrie, et l'oppression de ses concitoyens. Les correspondances qu'il avait conservées dans les deux royaumes ne l'entretenaient que des vexations des Français, de leur injustice, de leur cruauté, et surtout du mépris qu'ils affectaient pour les Italiens : elles nourrissaient sa haine et son desir de vengeance. Il instruisit Constance et Pierre III, roi d'Aragon, son mari, des plaintes des Siciliens, qui, plus éloignés du trône, étaient abandonnés par Charles d'Anjou à ses lieutenants, et vexés d'une manière plus cruelle. Il somma Constance, comme seule héritière de la maison de Hohenstauffen, comme invoquée par Conradin sur son échafaud, de recueillir sa succession, et de venger son supplice; et lorsqu'il vit qu'elle et son mari hésitaient à entreprendre sans alliés une guerre aussi hasardeuse, il vendit tous les biens qu'il tenait de leur libéralité, pour en employer le prix, dans ses voyages, à susciter des ennemis à Charles, d'un bout à l'autre du monde alors connu. Il parcourut d'abord les Deux-Siciles, en 1279; il reconnut bientôt qu'il ne pourrait soulever les provinces deçà le Phare, que les armées françaises parcouraient chaque jour, et que l'œil du maître observait sans cesse. Mais il trouva la Sicile lasse de l'oppression : les barons, les habitants des villes et les paysans, étaient également disposés à tout oser. Chaque outrage nouveau qu'ils avaient à supporter, pouvait faire éclater la rebellion; et Procida, en préparant ses

(1) Aux témoignages des historiens arabes qui attestent ce fait, et que nous avons indiqués à l'article PIERRE DES VIGNES (XXXIV, 348, not. 4), on doit ajouter celui de Makrizi : cet écrivain, dans sa Description de l'Égypte (art. Damiette), dit positivement que Frédéric II envoya secrètement au sulthan Malek-Saleh, un député déguisé en marchand, pour lui annoncer le prochain départ du roi de France, et que ce fut cet avis qui engagea le sulthan à partir précipitamment de la Syrie pour l'Égypte (Voy. l'*Hist. des Croisades*, VII, 719.)

concitoyens à la vengeance, fut contraint de les retenir, pour attendre l'occasion favorable, et pour concerter leurs efforts. Il sentit, avant tout, la nécessité de procurer des armes à la nation, et d'obtenir, pour les acheter, les subsides de quelque prince. Pierre d'Aragon avait besoin de toutes ses ressources pour lever l'armée avec laquelle il seconderait la révolte des Siciliens : mais Jean de Procida se rendit à Constantinople, auprès de l'empereur Michel Paléologue, que Charles d'Anjou était alors sur le point d'attaquer. Il reçut de lui une somme d'argent considérable, dont il employa la plus grande partie à pourvoir d'armes ceux des Siciliens sur le zèle desquels il pouvait le plus compter. Il se servit du surplus à la cour de Rome, dont il désirait obtenir l'aveu pour son entreprise. Il se présenta au pape Nicolas III, sous l'habit de moine franciscain, qu'il portait toujours dans ses voyages; et il s'assura que ce pontife ne soupirait pas moins que lui après le moment où l'Italie serait délivrée du joug des Français. Malheureusement Nicolas III mourut peu de semaines après cette entrevue. Procida retourna en Grèce, pour tirer de l'empereur de nouveaux subsides. En 1281, il en rapporta vingt-cinq mille onces d'or, qui servirent à compléter l'armement du roi d'Aragon. Après lui avoir remis cette somme, il revint encore en Sicile; et il parcourut cette île sous divers déguisements, pour communiquer à ses compatriotes cette haine profonde et implacable contre les Français, qui l'animait lui-même. Il ramena les nobles à Palerme, pour qu'ils pussent diriger le mouvement populaire, dès qu'un nouvel outrage des Français l'exciterait; et, sans former de complots, sans fixer d'avance un jour pour l'explosion de la haine du peuple, il attendit un événement qui devait naître de lui-même, et qui ne pouvait pas tarder. En effet, Procida n'eut point une part directe au massacre des Français, commencé à Palerme, le 30 mars 1282 (2), pendant que les vêpres sonnaient, et continué pendant tout le mois suivant dans les autres parties de l'île. L'insolence d'un soldat, nommé Drouet, qui voulut fouiller une jeune femme sous ses habits au sortir de l'église, en fut la cause immédiate. Mais Jean de Procida avait disposé le peuple à ne supporter plus aucun outrage; il étendit de proche en proche un incendie que le hasard avait allumé; il réunit les communautés insurgées, et leur fit promettre de se défendre mutuellement; enfin, il tourna contre le monarque même, la vengeance nationale, qui n'avait d'abord pour objet que les subalternes. Il courut auprès de Pierre III, avec les syndics de toutes les communautés de Sicile, pour lui déférer la couronne, et implorer ses secours; et depuis ce moment, de concert avec Roger de Loria, gentilhomme calabrois, qui avait quitté son pays lorsque les Français en avaient fait la conquête, il fut le conseiller fidèle des monarques Aragonais, qui se succédèrent en Sicile. Il dirigea leurs efforts pour la défense de sa patrie; et sa prudence déjoua souvent les embûches de leurs ennemis. Lorsque Jacques, second fils de Pierre III, qui lui avait succédé en Sicile, vou-

(2) C'était le lendemain de Pâques. Voltaire se trompe également, dans la première édition de son *Histoire générale*, où il place cet événement le dimanche, et dans ses *Annales de l'Empire*, où il le met le mardi. Cette dernière date semble cependant confirmée par le témoignage de Fazelli.

lut, en 1296, s'assurer la couronne d'Aragon, en abandonnant cette île aux Français, Procida déclara que les Siciliens ne le reconnaissaient plus pour roi; et il engagea ses compatriotes à offrir la couronne à Frédéric, le troisième frère, qui, par sa bravoure, assura la liberté de la Sicile. Procida vécut assez long-temps pour voir ses compatriotes recueillir le fruit de ses travaux, et la paix rétablie, en 1302, entre les deux royaumes, qui demeurèrent indépendants. Parvenu à la dernière vieillesse, il donna encore ses soins, comme médecin, à Gaultier Caraccioli, un des courtisans de Charles II, qui, atteint d'une maladie dangereuse, demanda permission à son maître d'aller se faire traiter par le même homme qui avait renversé Charles Ier. d'un de ses trônes, et mis des bornes à l'ambition et à la puissance de la maison d'Anjou. Voyez les *Eclaircissements sur les Vêpres Siciliennes*, par Bréquigny, publiés par Sainte-Croix, dans le *Magasin encyclop.*, 1re. année II, 499-513.)

S. S—I.

PROCLUS, philosophe grec, naquit le 8 février de l'an 412 de l'ère vulgaire : on le conclut de divers renseignements, et surtout de son thème natal, que son historien Marinus a rapporté, et que Fabricius explique. Il mourut le 17 avril 485; il y avait eu, en l'année précédente, une éclipse de soleil, marquée en effet, dans les tables astronomiques, au 13 janvier 484. Selon ce même Marinus, Proclus a vécu soixante-quinze ans; calcul qui, au premier coup-d'œil, semblerait inexact : mais il s'agit d'années lunaires, usitées alors chez les Grecs, et un peu plus courtes que les années juliennes. On a commis, sur l'époque de sa naissance, deux erreurs plus graves. Les uns l'ont fait vivre au deuxième siècle de l'ère chrétienne, trompés par le nom de Plutarque, l'un de ses maîtres, qu'ils ont, mal-à-propos, confondu avec Plutarque de Chéronée (1). Les autres, et particulièrement Lambecius, retardent, au contraire, sa naissance jusqu'à l'an 443, et sa mort jusqu'en 518 ou 519, parce qu'ils supposent, sur la foi de Zonaras, qu'il brûla la flotte de Vitalien avec des miroirs ardents, à la manière d'Archimède; sur la foi de Théophane et de Cédrénus, qu'il prédit, en 518, la mort de l'empereur Anastase. Ou ces faits sont chimériques, ou il faudrait les rapporter à quelque autre Proclus; car celui dont nous parlons, avait déjà eu, dans son école, deux successeurs, Marinus et Isidore, quand Anastase régnait. Proclus est souvent surnommé Lycien, et considéré comme natif de Xanthe; mais si nous en croyons Marinus, il naquit à Byzance, où ses parents étaient venus, de Syrie, fixer leur séjour, et où il reçut la première éducation. Sa mère s'appelait Marcella, et son père Patricius, à moins que ce nom ne désigne une dignité. De Constantinople ou de Xanthe, il fut envoyé, fort jeune encore, à Alexandrie, où il suivit les leçons du grammairien Orion et du rhéteur Léonas, professeurs alors renommés. Il fréquenta aussi les écoles que les Romains avaient dans cette ville, et y apprit la jurisprudence, étude que lui avait recommandée son père, à qui elle avait, dit-on, valu beaucoup de considération et de crédit. Léonas dis-

(1) Il s'agit de Plutarque fils de Nestorius : il avait écrit un commentaire sur les trois livres d'Aristote *De Animâ*, cité par Simplicius, mais qui est perdu. Il était Athénien.

tingua le jeune Proclus : il l'admettait dans sa société la plus intime et à sa table ; il le traitait comme son fils : obligé d'aller à Byzance, il le prit pour compagnon de voyage ; et l'élève eut la satisfaction de revoir sa propre patrie, sans cesser de profiter des leçons et des soins de son maître. De retour dans Alexandrie, Proclus y étudia la philosophie éclectique ou syncrétique, sous Olympiodore (2), dont il comprenait parfaitement la doctrine, inintelligible à presque tous les autres auditeurs : il retenait et récitait une leçon entière, dont pas un seul mot n'avait pu se fixer dans la mémoire de ses condisciples. Héron, le second de ce nom (*V.* XX, 289), lui enseigna une plus véritable science, une philosophie plus réelle, les mathématiques. Cependant l'école d'Alexandrie perdait son éclat ; Syrianus avait quitté cette ville, et s'était retiré dans Athènes, l'antique patrie des arts et des sciences, et y allait succéder, pour l'enseignement du platonisme, à Plutarque, fils de Nestorius. Proclus, à peine âgé de vingt ans, s'y rendit, déjà précédé d'une réputation honorable ; on l'accueillit avec une faveur extrême. Plutarque lui expliqua le Phédon de Platon et quelques livres d'Aristote, et le recommanda, en mourant, à Syrianus. Celui-ci le conduisit de l'aristotélisme et du platonisme à la théologie et à la science des mystères. Proclus, à l'âge de vingt-huit ans, écrivit un commentaire sur le Timée. Depuis, Asclépigénie, fille de Plutarque, lui apprit les arts magiques des Chaldéens ; et il ne tarda point à se faire initier aux mystères d'Éleusis. Il s'occupait aussi d'études politiques, et passait pour habile dans cette matière : il donnait des consultations aux magistrats et aux cités. Syrianus, en mourant, le désigna pour son successeur : l'école qu'il lui léguait, était devenue fort lucrative, à ce que nous apprend Damascius, dans Photius. Outre cinq leçons par jour, Proclus tenait encore des soirées littéraires, en sorte qu'il lui restait fort peu de temps à consacrer à la composition de ses livres : il en écrivit néanmoins un grand nombre, où il associait ses propres doctrines à celles d'Orphée, de Pythagore, de Platon, d'Aristote, de Plotin, de Porphyre et de Jamblique. On distingue entre ses nombreux élèves, Hiérius, fils de Plutarque, Asclépiodote, Zénodote, Hégius, et Marinus, qui a écrit sa vie, et qui lui a succédé dans sa chaire de philosophie. C'était sans doute en la prenant après Syrianus, vers l'an 450, que Proclus avait reçu le surnom de διαδόχος, qui veut dire successeur. Il ne paraît pas qu'il l'ait constamment occupée durant les trente-cinq années suivantes ; car son historien parle de persécutions qui l'obligèrent de sortir d'Athènes : il fit un voyage en Asie, et en profita pour étudier les rites de ces contrées. Après un an de séjour en Lydie, il revint en Grèce, et recommença d'instruire les Athéniens. Il mourut dans leur ville, à l'âge de soixante-quinze ans, comme nous l'avons dit : il avait été souvent malade, particulièrement de la goutte, et ne s'était jamais marié. Tels sont les faits les plus vraisemblables de sa vie : nous avons cru devoir les séparer des contes que Marinus y entremêle. L'Opuscule de Marinus est moins une notice biographique qu'une sorte de panégyrique, calqué sur

(2) Il est désigné dans l'article consacré à un autre Olympiodore, XXXI, 604.

le système des vertus platoniques, non-seulement de celles qui sont connues sous le titre de cardinales, mais de celles encore que l'école d'Alexandrie avait distinguées par les noms de physiques, morales théorétiques et théurgiques. Il suit de là que la succession chronologique des faits n'est pas toujours bien établie dans cette Notice; et c'est par conjecture seulement, que nous avons, à l'exemple de Brucker, placé, entre la mort de Syrianus et celle de Proclus, le voyage de celui-ci en Asie, et son séjour en Lydie. Du reste, les fables racontées par Marinus sont aussi à recueillir, parce qu'elles servent, ainsi que l'a observé le même Brucker, à expliquer et à caractériser les doctrines de ces philosophes. Il faut donc savoir que Proclus, attaqué, dans sa jeunesse, d'une maladie jugée incurable, en fut guéri par Apollon, qui lui apparut et lui toucha la tête; qu'avant de repartir de Byzance avec Léonas, il eut des entretiens nocturnes avec Minerve, qui lui conseillait d'aller à Athènes; qu'il retourna pourtant, quelque religieux qu'il fût, à Alexandrie; mais que, peu de temps après, il se souvint de l'avis de la déesse, et déserta les leçons d'Olympiodore, pour se transporter auprès de Plutarque et de Syrianus; qu'au moment où il entrait dans Athènes, le portier de la ville lui dit: *J'allais fermer les portes si vous n'étiez venu*, paroles qui présageaient évidemment qu'il rétablirait l'éclat de l'école socratique. Il se préparait par des jeûnes aux apparitions d'Hécate et de plusieurs autres divinités; il jeûnait surtout le dernier jour de chaque mois, et célébrait les nouvelles lunes. Il avait une petite sphère, au moyen de laquelle il attirait la pluie, tempérait la chaleur, empêchait les tremblements de terre, et opérait des guérisons miraculeuses, pour lesquelles néanmoins il employait aussi des hymnes et des prières. Un jour, ayant mal au pied, il y mit un emplâtre qu'un oiseau vint enlever: il comprit que c'était un heureux présage; mais il osa demander un oracle plus rassurant, et pendant son sommeil, un dieu vint lui baiser les genoux et lui rendre la santé. Une autre fois, sans qu'il fût malade, Dieu lui-même se montra à ses regards, tendit vers lui la main droite, et le déclara, d'une voix haute et sonore, l'honneur de la ville d'Athènes. Aussi arriva-t-il qu'un personnage important, nommé Rufin, survenant au milieu d'une leçon de Proclus, vit une auréole autour de sa tête, et se prosterna religieusement devant lui. Ce Rufin lui offrit des trésors, qu'il refusa; et Marinus admire ce désintéressement, plus qu'il ne convient, peut-être: car Proclus était né de parents riches; Nestorius lui avait fait un legs considérable, et son école lui rapportait beaucoup d'argent. Brucker a relevé plusieurs autres contradictions dans cette légende: Proclus méprise la douleur; et dès qu'il ressent l'indisposition la plus légère, il a recours à des remèdes de bonne femme, à des enchantements, à des formules. On le loue de son célibat; et l'on avoue qu'il n'observe point une continence parfaite. Il est exempt de toutes les faiblesses humaines, et cependant colérique, emporté, insatiable de louanges. Il n'aime que la vérité, et il mêle au culte de la mère des dieux, à celui des autres divinités, les superstitions les plus grossières. Mais enfin son visage resplendit de rayons célestes, il est

sobre, et il renoncerait à l'usage des viandes si Plutarque ne lui avait conseillé d'en user pour fortifier son tempérament, et pour vivre avec plus de sainteté : telle est, en un mot, la vénération que ses lumières et ses vertus inspirent, que, lorsqu'on l'enterre dans le tombeau de son maître Syrianus, toute la ville d'Athènes assiste à ses funérailles, et le proclame le plus heureux des mortels. Cette Notice de Marinus a pour second titre Περὶ εὐδαιμονίας, (De la félicité): elle est destinée à montrer que le platonisme perfectionné est le souverain bien. Elle n'avait été qu'incomplètement publiée avant l'édition que Fabricius en donna en 1700; on en doit à M. Boissonade, depuis 1814, une édition plus correcte et plus savante. Cette Vie fournit la clef des doctrines professées par Proclus, par ses maîtres, par ses disciples, et imaginées surtout pour être mises en opposition au christianisme, dont ils étaient ennemis déclarés. Proclus est un hiérophante plutôt qu'un philosophe : il aspire à être le pontife de toutes les religions de l'univers; il chante tous les dieux, excepté celui des chrétiens. Il puise, le plus qu'il peut, dans les livres d'Homère, d'Orphée, de Zoroastre, productions évidemment supposées, qu'il prend ou donne pour authentiques. Il s'efforce d'y rattacher les institutions de Pythagore, les dogmes de Platon, et même quelques-unes des observations d'Aristote, et d'en composer un système qui néanmoins demeure si confus, qu'on n'a point réussi encore à en présenter un exposé complet, clair et méthodique. Ce qu'on y voit d'abord de plus positif, c'est, comme l'a remarqué Fréret, la résolution de faire descendre des Orphiques et non des Égyptiens, les doctrines de Pythagore, de Timée de Locres et de Platon. Il répète après les Orphiques, que le sceptre de l'univers fut d'abord entre les mains de Phanès, c'est-à-dire de Bacchus, passa dans celles de la Nuit, puis d'Uranus, puis de Saturne, ensuite de Jupiter, qui règne depuis qu'il a, dit-on, détrôné son père, mais qui sera forcé de céder la place à Bacchus, premier et dernier souverain du monde. Cette mythologie est du moins fort claire : il s'en faut que la métaphysique de Proclus le soit autant. On sait que la philosophie alexandrine fait tout dériver d'un principe unique : en conséquence, Proclus enseigne que la pluralité ne saurait précéder l'unité ; que l'une et l'autre n'ont pu commencer d'exister en même temps; que l'unité est essentielle et produit d'abord la dualité, puis toutes les pluralités, le fini et l'infini. De là proviennent toutes choses, par voie de mélange : de là diverses *triades*, tant réelles que rationelles : l'être, la vie et l'intelligence ; ou bien la vie, l'intelligence et l'ame; l'infini, le fini et la vie; ou bien l'essence, l'identité et la variété ; ou bien encore la limite, l'illimitation et le mélange : car on rencontre çà et là ces différentes expressions dans les livres de Proclus, soit qu'elles répondent aux mêmes conceptions, soit qu'elles aient chacune un sens particulier. A ses yeux, les idées sont des essences pures et immortelles, subsistantes en elles-mêmes, et non en autre chose : leur mixtion exprime le *grand hyménée des êtres* (3); mais la substance universelle, genre de toutes les substances, est l'être absolu, *le*

(3) Cette expression, et celles qu'on lira en caractères italiques dans les lignes suivantes, sont employées par M. De Gérando, dans un exposé de la doctrine de Proclus.

point culminant de tous les êtres réels. Bien avant Proclus, on avait recommandé à l'homme de se connaître lui-même ; c'est le commencement de toute étude : en s'emparant de cette maxime, Proclus dit que la parfaite connaissance de nous-mêmes consiste à *juger des facultés par l'essence, et des actes par les facultés.* Il distingue cinq ordres de fonctions dans l'ame : les sensations, puis le sentiment que l'ame acquiert d'elle-même comme unie au corps, et comme distincte de lui ; ensuite les lumières supérieures par lesquelles elle corrige les notions imparfaites; en quatrième lieu, le retour de l'ame sur elle-même, pour considérer sa propre essence et y découvrir l'image du monde; enfin ses rapports avec les autres ames quelconques. Les connaissances se divisent aussi en cinq ordres, selon qu'elles ont pour objet, ou les choses matérielles, ou les caractères communs aux objets sensibles ; ou l'unité, autrement dite l'absolu, conduisant à la recherche des causes par déduction de conséquences ; ou la contemplation immédiate des êtres et des essences; ou en dernier lieu, les choses supérieures à l'entendement. Cette cinquième science est la plus élevée ; aussi prend-elle le nom d'exaltation ou de μανία. Ce dernier progrès a manqué, dit-on, à plusieurs philosophes, par exemple, à Aristote; mais Platon y tendait : Ammonius Saccas, Plotin, et surtout Proclus, y sont parvenus. Cet aperçu général de la doctrine de ce dernier auteur nous dispensera d'entrer dans un examen particulier de chacun de ses livres. L'énumération seule en serait déjà fort longue, si nous l'étendions à tous ceux qui sont aujourd'hui perdus; ils sont au nombre de plus de vingt, entre lesquels nous ne rappellerons que des Traités sur la mère des dieux, sur la théologie d'Orphée, sur les oracles; des Commentaires sur les deux poèmes d'Homère, sur les Énnéades de Plotin, et sur le *Phædon*, le *Phædrus* et les *Lois* de Platon. Les livres de Proclus contre le christianisme ont aussi disparu, à l'exception de ce qu'en a transcrit Jean Philopon, en les réfutant. Le Commentaire sur les Harmoniques de Ptolémée subsiste ; mais il est resté manuscrit. Quant aux ouvrages dont on a publié ou le texte grec, ou seulement des versions latines, ou de simples extraits, quelques-uns appartiennent aux belles-lettres, la plupart à la philosophie. Dans la première classe se présentent d'abord des Hymnes au Soleil, aux Muses, et deux à Vénus. Brunck, en les insérant au tome II de ses *Analecta*, y a joint deux petites pièces, l'une de huit vers et l'autre de quatre. Les Hymnes avaient paru à la suite des poèmes attribués à Orphée, chez les Juntes, à Florence, en 1500, in-4°. ; chez les Aldes, à Venise, in 8°., en 1517 ; etc. Proclus avait composé beaucoup d'autres poésies, qui ne se retrouvent plus. Sa Chrestomathie grammaticale et poétique n'est connue que par les extraits qu'en a donnés Photius. On les a imprimés à part, avec la Version latine d'André Schott, à Francfort, en 1590, in 4°. ; ils contiennent une Notice sur la vie d'Homère, que Léon Allatius a insérée dans son livre *De patriâ Homeri*, Lyon, 1646, in-8°. Ce qui reste des Scholies de Proclus, sur le Poème des œuvres et des jours d'Hésiode, a été publié à Venise, in-4°,, en 1537 ; à Bâle, en 1544, in-8°. ; et à Leyde, in-4°., en 1603. En imprimant

le livre de George Chœroboscus, sur les figures poétiques, Frédéric Morel y joignit une Dissertation de Proclus sur la poésie (gr.-lat. Paris, 1615, in-12). Le même Morel a mis au jour, en 1577, in-4°., le texte grec, sans nom d'auteur, d'un Traité du style épistolaire, que depuis, en 1597, Commelin a imprimé in-8°., sous le nom de Libanius, avec une Version latine : les intitulés de quelques manuscrits attribuent à Proclus cet Opuscule, qui ne vaut guère la peine d'être revendiqué pour lui ni pour personne. Ses livres de philosophie ont excité beaucoup plus de curiosité, même ceux qui ne sont connus que par des traductions en latin. Tel est d'abord son Traité de la Providence, du destin et de la liberté, traduit, au treizième siècle, par Guillaume de Morbeka, et dont Fabricius a transcrit 53 chapitres dans sa Bibliothèque grecque (t. IX, de l'édition de Harles). C'est le premier article du Recueil des œuvres de Proclus, que M. Cousin a entrepris, en 1820, et dont il a paru quatre volumes, à Paris, chez Éberhart, in-8°. Proclus, après avoir distingué la Providence, de la destinée, distingue aussi la sensibilité organique et passive, de l'intelligence, qui s'élève par degrés jusqu'à l'enthousiasme; et il ne veut pas non plus que l'on confonde avec les notions imparfaites, acquises par les sensations, ni la science qui procède par analyse ou par synthèse, ni surtout les extases ou illuminations intellectuelles, par lesquelles on aperçoit immédiatement la vérité. Intermédiaire entre Dieu, qui ne choisit pas, parce qu'il est absolument bon, et la matière qui ne peut choisir, parce qu'elle est inerte, l'homme jouit d'une liberté véritable, quoique limitée. Le même Guillaume de Morbeka a traduit les réponses de Proclus, à dix objections ou questions sur la Providence; opuscule dont Fabricius n'a donné qu'un sommaire, et qui est imprimé pour la première fois en entier dans le tome 1^er^. de l'édition de M. Cousin. Il en est de même du traité des maux, intitulé par le traducteur du treizième siècle : *De subsistentiâ malorum*. Selon Proclus, ce qu'on appelle mal physique est un bien, un résultat de l'ordre général. Le mal n'existe ni dans les dieux, ni dans les anges, ni dans les démons, ni dans les héros. Il ne consiste, à l'égard des ames, que dans la faiblesse qui les fait descendre vers les choses matérielles. Les biens dérivent d'une cause unique, nécessaire, éternelle; ils sont réels, ils ont une *hypostase;* les maux naissent de mille causes indéterminées, et ne sont que des privations. On peut s'étonner que l'orthodoxe Guillaume de Morbeka ait aussi traduit l'Institution théologique de Proclus; car, en certains articles, elle se rapproche beaucoup des dogmes d'Arius; et ce n'est point la seule occasion où l'on remarque des ressemblances entre l'arianisme et le néo-platonisme. La version de Guillaume est demeurée manuscrite; celle d'Émile Portus accompagne le texte grec dans l'édition in-folio de Hambourg, en 1618; et l'on a de plus une traduction latine de Fr. Patrizi, imprimée sans le texte, dès 1583, à Ferrare, in-8°. L'ouvrage contient les preuves de 211 propositions, dont la plupart sont fort obscures ou très-inexactes. Il ne faut pas le confondre avec une théologie platonique, en six livres, qui toutefois offre à-peu-près les mêmes idées : c'est un tissu de vaines controverses, auxquelles Platon n'a jamais songé;

on y reconnaît les traces des disputes qui venaient d'agiter l'Orient, au troisième et au quatrième siècle. Lambecius assure qu'il existe une version manuscrite de ces livres, par le même Guillaume de Morbeka; mais ils ont été retraduits par Émile Portus, et ont paru ainsi en latin en même temps qu'en grec, à Hambourg, en 1618, avec l'ouvrage précédent. C'est dans le troisième de ces livres que se trouve un passage sur l'ame des bêtes, que Bayle a discuté (Dict. art. *Pereira*), et qui accorde aux brutes, non pas une ame raisonnable, mais une ame sensitive, capable de mémoire et d'imagination. Le commentaire sur le Timée de Platon, que Proclus chérissait comme son meilleur ouvrage, quoique ce fût, à ce qu'il semble, son premier essai, a péri en grande partie. Les cinq livres qui en restent, sont joints aux OEuvres de Platon, dans les éditions de 1534 et 1566, in-folio. Ce commentaire est fort savant : beaucoup d'anciens auteurs y sont cités. De tous les livres de Platon, le Timée est celui où il a le plus développé son système sur la nature des choses, sur l'univers sensible et l'univers intelligible; mais l'explication de Proclus s'arrête au tiers de ce livre, et y ajoute plus de difficultés qu'elle n'en éclaircit. Dans les deux éditions qui viennent d'être citées, on a mis, à la suite de ce Commentaire, ce qui reste des observations de Proclus sur le Traité de la république. Son travail sur le premier Alcibiade n'était connu que par des extraits, et par une version latine, très-incomplète, de Marsile Ficin : M. Cousin vient d'en publier le texte grec dans les tomes II et III de son édition de Proclus. Des manuscrits de la bibliothèque du Roi lui ont fourni ce texte; il a recueilli des variantes dans ceux de Venise et de Milan; il y a joint les extraits latins de Marsile Ficin, et ce qui se retrouve d'une version latine d'Hermann Gogava, que Lambecius avait indiquée, et qui était inédite. Dans son quatrième volume, M. Cousin a donné les deux premiers livres du Commentaire de Proclus, sur le Parménide, d'après quatre manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, avec des fragments de la traduction latine de Gogava, tirés de la bibliothèque de Vienne : rien encore n'avait été publié de ce commentaire, ni en grec ni en latin. M. Frédéric Creuzer a commencé, à Francfort, une édition de quelques ouvrages de Proclus; mais ce sera celle de M. Cousin, quand elle sera complète, qui propagera la connaissance des écrits de cet auteur, et y jettera toute la lumière, même tout l'intérêt dont ils sont susceptibles. La Préface générale et les Préambules particuliers de chaque article se recommandent par une latinité élégante, par un style animé, et par une saine érudition. Aux quatre volumes publiés par M. Cousin, il faut joindre celui qu'on doit aux recherches de M. Boissonade, et qui a paru à Leipzig, en 1820, in-8°., sous le titre d'Extraits des scholies de Proclus sur le Cratyle de Platon, scholies dont il n'avait été rien imprimé jusqu'alors : le savant éditeur les a tirées de trois manuscrits, l'un du Vatican, et les deux autres de la Bibliot. du Roi, tous trois peu anciens. Les autres livres de Proclus tiennent aux sciences physiques et mathématiques, et ne sauraient offrir aujourd'hui aucune notion profitable. Deux livres, intitulés du Mouvement, sont principalement extraits de la physique d'Aristote;

ils ont été imprimés en grec, à Bâle, en 1531, in-8°.; et avec la version latine de Velsius, en 1545, in-8°., dans la même ville : il en existe une traduction française par Forcadel, a Paris, 1565. Proclus a laissé, sur le premier livre des Éléments d'Euclide, des scholies que Barocci a traduites en latin (Padoue, 1560, in-fol.); et Th. Taylor, en anglais (Londres, 1788 et 1789, 2 vol. in-4°.), et dont le texte grec accompagne celui d'Euclide, dans l'édition de Bâle, in-fol., 1533, et dans celle d'Édouard Bernard, qui y joignit une version latine (Voy. le *Journal des savants*, 1707, p. 394) (4). Le Traité de la sphère, de Proclus (qui n'est qu'une copie littérale de plusieurs chapitres de Geminus), a paru, réuni à d'autres anciens livres d'astronomie, dans le volume in-folio, imprimé par Alde, à Venise, en 1499; il a eu pour traducteurs, en latin, Th. Linacer, Élie Vinet, Jean Lauremberg, M. Hopper, Jean Bainbridge (Londres, 1620, in-4°.); en italien, Ignace Danti (Florence, 1523, in-4°.), et Tito Scandianese (Venise, 1556, in-4°.) Son livre des *Positions astronomiques*, avant de paraître en grec, à Bâle, en 1540, in-4°., était connu par une version latine de George Valla, imprimée in-folio, à Venise, en 1498 (5). On lui attribue de plus, un écrit sur les éclipses, qui n'a été publié qu'en latin, à la suite des tables astronomiques de Jean Schrœter, à Vienne, in-4°., 1551. Enfin l'on a un monument de son goût pour l'astrologie, dans une Paraphrase du *Tétrabible* attribué à Ptolémée : Mélanchthon a mis au jour le texte grec de cette paraphrase, en 1554, à Bâle, in-8°. Telles sont les diverses productions de Proclus (6). A considérer l'étendue de ses connaissances et la variété de ses travaux, il occupe un rang distingué dans l'histoire littéraire du cinquième siècle. Peut-être à une époque plus heureuse, eût-il recueilli et répandu de vives lumières. Il eût donné des directions plus utiles à ses vastes études, à l'activité de son imagination, à la puissance de sa pensée. Il a excité, parmi ses contemporains, un enthousiasme qui, depuis trente ans, semble se renouveler en Allemagne, en Écosse, et même en France. M. Cousin l'a éloquemment loué : MM. De Gérando, Buhle, Tennemann, Tiedemann, etc., ont exposé ses doctrines, et les ont jugées dignes d'attention. Diderot, au contraire, l'avait déclaré *le plus fou de tous les éclectiques*; et auparavant, le judicieux et savant Brucker n'avait guère vu dans ses livres qu'un tissu de visions ou d'impostures. Burigny, qui a écrit (*Mém. de l'acad. des*

(4) Ce commentaire, divisé en quatre livres, est d'une prolixité fatigante; mais on y apprend plusieurs choses curieuses concernant l'histoire des mathématiques; on y voit, par exemple, qu'Euclide est le quatorzième, chez les Grecs, qui ait donné des éléments de géométrie. D—L—E.

(5) Dans cet ouvrage, plus considérable que le précédent, quoique assez médiocre, Proclus expose la doctrine de Ptolémée sur les parallaxes, les éclipses et les orbites des planètes. Il y paraphrase la description que Ptolémée nous a laissée de ses instruments. L'édition grecque, que M. l'abbé Halma vient de nous en donner, en 1820, avec une traduction française, a été faite sur les manuscrits 2363 et 2392 de la bibliothèque du Roi. La traduction latine, donnée par Valla, est fort inexacte, défigurée par des fautes grossières, et surtout par la licence qu'il a prise de changer plusieurs passages, par exemple, lorsqu'il a substitué à la description de l'astrolabe, qui servait aux observations astronomiques, celle d'un autre astrolabe, qui est une projection stéréographique de la sphère céleste sur un plan. C'est, comme l'autre astrolabe, une invention d'Hipparque; et Valla nous en enseigne la construction d'après un ouvrage de Philoponus, mathématicien d'Alexandrie. D—L—E.

(6) Harles cite de plus un traité des vertus morales et civiles, et des facultés de l'ame, dont on a imprimé à Rome, en 1542, in-8°., non le texte, mais une version latine, par Raphaël Mambla, composée d'extraits des livres philosophiques de Proclus.

inscript. et belles-lettres, t. XXXI) une Notice sur sa vie et sur trois de ses ouvrages, ceux qu'on ne possède que traduits en latin, par Guillaume de Morbeka, trouve que son style est obscur; sa manière d'écrire, très-confuse; l'ensemble de ses livres, un chaos de matières mal digérées; sa science fausse, et son système absurde. Mais ni la sévérité de ses censeurs, ni le désordre de ses propres livres, ne font autant de tort à la mémoire de Proclus, que l'histoire de sa vie, telle que l'a écrite Marinus, son élève et son successeur : elle ne laisse en doute que la question de savoir si les syncrétistes, depuis Ammonius Saccas jusqu'à Proclus, ont été des fourbes, ou seulement des illuminés. D-N-U.

PROCLUS (Saint) avait été secrétaire de saint Jean-Chrysostome; il fut nommé, en 426, évêque de Cyzique, et n'exerça point cette fonction, quoiqu'il soit qualifié *episcopus Cyzicenus*, dans l'intitulé de la version latine de ses Homélies. Pour récompenser son zèle et son éloquence, on le fit archevêque de Constantinople, en 434. Il a occupé et honoré cette dignité jusqu'au 12 juillet 446, époque de sa mort. Tillemont, qui a écrit son histoire (*Mém. ecclésiastiq.*, t. XIV, p. 704-710), préfère cette date du 12 juillet à celle du 24 octobre, jour de la fête de saint Proclus. Ce fut pendant son épiscopat que s'introduisit l'usage de chanter le *Trisagion* (Trois fois saint). La plupart de ses écrits ont été publiés en grec et en latin, par Elmenhorstius, à Leyde, en 1617, in-8°., et moins incomplètement à Rome, en 1630, in-4°.; en latin dans la Bibliothèque des Pères, édition de Lyon; et en français (par N. Fontaine), à la suite de Saint Clément d'Alexandrie, Paris, 1696, in 8°. Ils consistent en vingt-une Homélies, un Opuscule sur la liturgie, une Épître sur la foi, une Épître synodique en faveur de saint Athanase, et quelques autres Lettres ou fragments. Léon Allatius et Richard Simon doutent de l'authenticité de l'opuscule ou fragment sur la liturgie ou la messe. Entre ses homélies on distingue un éloge de saint Jean Chrysostome, que toutefois on ne possède que mutilé, et en langue latine; trois Sermons sur la fête de Pâques; deux sur celle de Noël, et un sur la Sainte-Vierge, où l'hérésie de Nestorius est réfutée. Des citations faites par les auteurs des siècles suivants nous apprennent que Proclus avait composé plusieurs autres Discours, qui se sont perdus. Mais les catalogues de la Biblioth. Bodléienne et de Montfaucon lui attribuent à tort des éléments de théologie : c'est la Théologie platonique de Proclus Diadochus, qu'on a prise pour un ouvrage de l'archevêque de Constantinople. — Il y a eu plusieurs autres Proclus, Proculus ou Proclès : Fabricius en compte environ vingt-cinq, la plupart antérieurs au philosophe successeur de Syrianus. Nous n'en indiquerons que cinq : Eutychius *Proclus*, grammairien du deuxième siècle, né à Sicca, en Afrique, précepteur de l'empereur Antonin, qui le fit proconsul. Vopiscus et Trebellius Pollio font mention de lui, et n'apprennent que ce que nous venons d'en dire. — Proclus, natif de Naucrate, professeur d'éloquence à Athènes, élève du sophiste Adrien, et maître de Philostrate, qui parle de lui : ce Proclus, dans ses harangues, imitait Hippias et Gorgias; il avait conservé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, une mémoire pro-

digieuse, supérieure à celle de Simonide. Il est mort dans le cours du troisième siècle de l'ère vulgaire. — Proclus, préfet de Constantinople, sous Théodose, mis à mort l'an 10 du règne de cet empereur (389). Il avait fait élever en trente-deux jours un obélisque dans l'hippodrome de la ville : c'est le sujet d'une inscription en vers, insérée au livre IV de l'Anthologie grecque, et traduite en quatre vers latins, par Hugues Grotius. — Après le philosophe Proclus, on trouve le Proclus ὀνειροκρίτης, que Zonaras, Cedrenus, et, sur leur autorité, Lambecius, ont confondu avec lui. C'est ce Proclus, interprète des songes, qui brûla une flotte de Vitalien, non avec des miroirs, mais avec du soufre, à ce que dit Jean Malalas. On raconte qu'il prédit la mort de l'empereur Anastase. — Procope, Suidas, et, d'après eux, Banduri, parlent d'un Proclus, jurisconsulte sous l'empereur Justin II, au sixième siècle; une statue lui fut élevée au bas de laquelle se lisaient six vers grecs, recueillis au livre IV de l'Anthologie.

D—N—U.

PROCOPE, historien grec, naquit à Césarée, en Palestine, vers le commencement du sixième siècle. Après avoir professé la rhétorique dans sa patrie, il vint s'établir à Constantinople, où il donna des leçons d'éloquence, et plaida plusieurs causes. On distingua ses talents : il fut appelé à remplir des fonctions publiques. Attaché, comme secrétaire, à Bélisaire, il le suivit dans les guerres d'Asie, d'Afrique et d'Italie. Pour récompenser les services de Procope, Justinien l'anoblit par le titre d'illustre, le fit sénateur, et enfin préfet de Constantinople, en 562, selon la Chronographie de Théophanes. Il paraît néanmoins avoir essuyé quelques disgraces : il se plaint d'être mal payé de ses travaux; on lui en retenait le salaire : il était même resté sans emplois durant plusieurs années. Voilà tout ce qu'on sait de sa vie; il mourut à l'âge de plus de soixante ans, peu avant ou peu après la fin du règne de Justinien, à qui Justin-le-Jeune succéda, en 565. Les savants modernes ont agité les deux questions de savoir si Procope était chrétien, et s'il a exercé la médecine. Eichel et La Mothe le Vayer, qui le déclarent païen, sont obligés d'avouer qu'en plusieurs endroits de ses livres, et surtout de son Traité des édifices, il parle le langage des chrétiens de son siècle; mais ils allèguent d'autres passages, qui annoncent tantôt la crédulité d'un idolâtre, tantôt l'indifférence d'un sceptique. C'est tirer des conséquences trop rigoureuses de quelques expressions légèrement employées, et d'ailleurs inconciliables entre elles. L'ensemble de ses ouvrages laisse l'idée d'un écrivain qui professait le christianisme, sans l'altérer même par aucune des hérésies de son temps : c'est ainsi qu'en jugent Vossius, Fabricius, Harlès et Meusel; seulement il serait permis de penser avec Nic. Alemanni et Guillaume Cave, que sa croyance n'était point assez scrupuleuse pour lui interdire, en toute circonstance, les opinions ou les paroles qui pouvaient accidentellement offenser les dogmes ou les pratiques de l'Église. Cave dit plus : selon lui, Procope n'était ni tout-à-fait païen, ni tout-à-fait chrétien : avec les chrétiens, il méprisait les superstitions des gentils; avec les païens, il croyait que la vertu et la vérité pouvaient se rencontrer encore hors du christianisme; avec les uns et les autres,

il adorait un seul Dieu, créateur de l'univers. On a remarqué dans ses livres des détails si exacts sur les maladies et sur les remèdes employés contre elles, il a surtout si habilement décrit la peste qui ravagea Constantinople, en 543, qu'on a prétendu qu'il exerçait l'art de guérir. Nos docteurs modernes l'ont en quelque sorte reçu médecin : ils lui ont consacré des articles dans les histoires de cette profession. Le jurisconsulte Tiraqueau l'a créé médecin en chef de l'armée de Bélisaire; Freind a pris soin d'extraire de ses écrits tout ce qui semble annoncer une connaissance aprofondie de l'art médical : à ce titre, Procope occupe une place dans le Dictionnaire historique de la médecine, d'Éloy; dans l'Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, de M. Portal (t. I, p. 120), etc. On n'a cependant aucune preuve positive qu'il ait exercé cette profession; on le voit homme de lettres, homme d'état, homme public, secrétaire, historien, sénateur, préfet: qu'il ait été de plus médecin, Fabricius, Harlès, Tiraboschi et bien d'autres n'en veulent rien croire. Ses OEuvres consistent en huit livres historiques, un livre d'Histoire secrète, et six Discours ou livres sur les édifices. Le premier de ces trois ouvrages est divisé en deux parties; l'une intitulée *Guerre des Perses;* et l'autre *Guerre des Goths;* chacune en quatre livres. Mais il n'y a véritablement que les deux premiers livres qui aient pour objet les guerres soutenues contre les Perses, depuis l'an 408 jusqu'en 553 : les deux suivants racontent les expéditions des Vandales et des Maures en Afrique, depuis 395 jusqu'en 545. A l'égard des livres V, VI et VII, ils ne concernent réellement que les guerres contre les Goths, guerres dont l'Italie fut le théâtre, et qui, commencées en 487, finissent, dans Procope, à la mort de Taias, en 522; le VIII^e^. est une sorte de supplément général, qui embrasse diverses matières. Ces huit livres intéressent par la vérité des récits, par une peinture fidèle des mœurs de ces nations barbares, et par l'élégance du style, malgré quelques incorrections. On trouve une analyse des deux premiers dans Photius; et de tous les huit dans la préface de la continuation qu'en a faite Agathias (*V.* ce nom, I, 280). Le II^e^. et le III^e^. livre de la Guerre des Goths, servent à rectifier plusieurs détails donnés par Paul Diacre : Gaillard en a fait cet usage dans un Mémoire inséré parmi ceux de l'académie des inscriptions et belles lettres (t. XXXII). L'ouvrage de Léonard Bruni d'Arezzo, mis au jour sous ce titre : *De bello italico adversus Gothos gesto libri quatuor* (Foligno, 1470, in-fol.), n'est, en grande partie, qu'une traduction de Procope, que Bruni n'avait point nommé, et dont il croyait posséder l'unique manuscrit. Paul Jove, La Mothe le Vayer et d'autres critiques ont reproché ce plagiat à Léonard Arétin, qu'Apostolo Zeno a essayé d'en justifier (*V.* Bruni, VI, 120-121). Un second ouvrage de Procope, considéré quelquefois comme le IX^e^. livre du précédent, est intitulé : *Anecdotes*, ou Histoire secrète. Contraint à beaucoup de réticences dans ses huit premiers livres, l'auteur déclare, en commençant celui-ci, qu'il va révéler les faits qu'il a dû taire, et développer les causes de ceux qu'il a pu rapporter. Craignant de n'être pas cru quand ses récits auront vieilli, il invoque le témoigna-

ge de ses contemporains, dont plusieurs ont vu Théodora et Justinien, tels qu'il va les dépeindre. Ces Mémoires contiennent en effet de terribles correctifs aux éloges que Procope avait prodigués à Justinien ; et ce qui concerne Théodora est d'un tel caractère, que les éditeurs du dix-septième siècle ont cru devoir en supprimer plusieurs articles, publiés depuis par La Monnoye, dans le *Menagiana*. Lévesque de La Ravalière (*Acad. des inscript.*, t. XXI), et Marmontel (Préf. de *Bélisaire*), ont soutenu que Procope n'était point l'auteur de cette production scandaleuse. Suidas, disent-ils, est le premier qui la lui ait attribuée, six cents ans après le règne de Justinien : Agathias au sixième siècle, et Photius au neuvième, ne l'avaient point indiquée, en faisant mention de ses autres écrits. On n'y veut reconnaître ni son style, ni surtout son caractère moral. On ajoute qu'il est peut-être mort avant Justinien, qu'il lui a du moins fort peu survécu, tandis que l'auteur des Anecdotes semble dire au contraire que les personnages dont il parle ont depuis assez longtemps cessé d'exister. La Ravalière conjecture que cet auteur est l'avocat Évangèle, dépouillé d'un domaine par Justinien, ainsi qu'on le lit à la fin de ce livre même. Dès le dix-septième siècle, Guyet, Eichel, et même La Mothe-le-Vayer avaient élevé des doutes sur l'authenticité de cette Histoire secrète ; et l'on aimerait à regarder comme apocryphe, comme la production d'un libelliste obscur et anonyme, un livre où Bélisaire, tant préconisé ailleurs par Procope, est presque aussi maltraité que l'ingrat empereur dont ce général avait défendu la cause. Cependant il n'est pas vrai de dire que personne, avant Suidas, n'ait attribué cette composition à Procope : il en avait été déclaré l'auteur, non à la vérité par Évagre, quoique Vossius l'assure, mais par Eudoxie, qui vivait et régnait au milieu du onzième siècle. C'est d'ailleurs encore aujourd'hui l'opinion commune : elle a été professée par Montesquieu, Gibbon et Harlès, de même qu'auparavant par Nic. Alemanni, Maltret et Fabricius. Un point sur lequel on s'accorde, c'est que ce livre si fameux fait peu d'honneur à Procope, surtout lorsqu'on le lit après ceux où il a rendu à Justinien de si magnifiques hommages : le malheur d'avoir loué, décrédite, sinon la satire, du moins le satirique ; et l'on risque peu de se tromper, en supposant que des mécontentements personnels ont dicté ces palinodies. Tour-à-tour courageux ou servile, dit Gibbon, enivré par la faveur, ou aigri par la disgrace, Procope écrivait des invectives après des panégyriques. Trop d'exemples apprennent que la contradiction la plus scandaleuse entre ces deux genres d'écrits, n'est point une raison de douter de l'authenticité des uns ni des autres. La vérité intrinsèque de cette histoire secrète de Justinien (*V.* ce nom, XXII, 178-186), a été l'objet d'une contestation plus sérieuse. Thomas Rive, Gabr. Trivor, J. Eichel (*V.* ce nom, XII, 592, 593), La Mothe, le Vayer, Ludewig, Invernizzi, ont pris la défense de l'empereur contre l'historien. Si l'on en croit Eichel, protestant zélé, Procope faisait sa cour au pape, en dénigrant un prince trop peu soumis à l'autorité pontificale. Nic. Alemanni, au contraire, a prétendu que ces Anecdotes, dont il se faisait l'éditeur, méritaient une pleine croyance ; et Montesquieu a donné

du crédit à cette opinion. Ce grand écrivain déclare cependant qu'il eût été naturellement peu disposé à l'adopter, parce que les éloges que Procope a faits de Justinien dans ses autres ouvrages, affaiblissent son témoignage dans celui-ci, où il le peint comme le plus stupide et le plus cruel des tyrans : mais ajoute Montesquieu, « deux choses » font que je suis pour l'Histoire » secrète ; la première, c'est qu'elle » est mieux liée avec l'étonnante fai- » blesse où se trouve l'empire à » la fin de ce règne..... L'autre » est un monument qui existe en- » core..... les lois de cet empereur, » où l'on voit, dans le cours de quel- » ques années, la jurisprudence va- » rier davantage qu'elle n'a fait..... » en 300 ans.... Ce prince vendait » également ses jugements et ses » lois. » Gibbon aussi, tout en méprisant un auteur qui se fait d'adulateur libelliste, parce qu'il se voit frustré d'une partie des récompenses promises à ses flatteries ; tout en écartant des fables absurdes et de grossières invectives, par exemple, que Justinien était un âne, un démon, qui avait pris, comme sa femme Théodora, une figure humaine pour détruire le genre humain; Gibbon admet la plupart des Anecdotes recueillies par Procope, et même les plus honteuses; il les trouve prouvées par leur nature même, et par des témoignages authentiques. Quoi qu'il en soit, ce livre ne paraît pas complet : apparemment de nouvelles faveurs obtenues par l'auteur, l'auront déterminé à l'interrompre. Il l'écrivait l'an 26 du règne de Justinien, c'est-à-dire en 553. Son Traité des édifices construits ou réparés sous les auspices de cet empereur, se compose de six Narrations, discours ou livres, production fastidieuse, quoiqu'on en puisse louer l'exactitude. Les huit premiers livres d'histoire n'avaient pas pleinement satisfait l'orgueil du monarque; Bélisaire y paraissait avec trop d'éclat : pour obtenir une récompense, ou même un pardon, Procope décrivit les édifices impériaux, et y exalta la piété, la munificence de son prince, bien supérieures, disait-il, aux vertus *puériles* des conquérants et des législateurs païens. C'est, comme nous l'avons dit, le plus chrétien des ouvrages de Procope; mais c'est aussi celui où il se montre le plus courtisan. Conrad Gesner fait mention des *Oraisons* de Procope, imprimées à Maïence, en 1538, in-8°. C'est peut-être une Version latine des harangues, directes et indirectes, trop fréquentes dans ses livres d'histoire, ou bien son Traité des édifices, souvent annoncé comme un Recueil de six discours ou oraisons. Quant aux Épîtres qui lui ont été quelquefois attribuées, elles sont de Procope de Gaza, ainsi qu'il sera dit dans l'article qui suivra celui-ci. On ne connaît donc de Procope de Césarée, que les trois ouvrages dont nous venons de parler, et dont les principaux manuscrits, les éditions et les traductions vont être indiqués. La Bibliothèque royale de Paris possède des copies manuscrites du Traité des édifices, et des huit livres sur les guerres des Perses, des Vandales et des Goths. Ces huit livres se retrouvent réunis aussi en des manuscrits d'Augsbourg et de Rome. On conserve des copies particulières des quatre premiers à Venise et à Florence; des quatre derniers, à Florence, à Milan, à l'Escurial; de la Description des édifices, à Florence et à Augsbourg. Les manuscrits de

l'Histoire secrète sont plus rares. La bibliothèque du Vatican en renferme un, que Baronius, quoique préposé à ce dépôt, ne connaissait point, puisqu'il regrette (*Ann.* 548, n°. 24) la perte de cet ouvrage. Les huit livres d'histoire n'ont été d'abord imprimés qu'en latin; traduits, les quatre premiers par Raphael de Volterra, les quatre autres par Christophe Persona, Rome, 1509, in-fol. Déjà l'on avait lu, sans le savoir, une très-grande partie de ceux qui concernent la guerre des Goths, dans l'ouvrage de Léonard Arétin sur ce sujet. C'était encore en latin seulement, qu'on réimprimait ces huit livres à Bâle, en 1531, et avec Zosime, en 1576, in-fol.: le texte n'a paru qu'en 1607, par les soins de David Hoeschel (*V.* ce nom, XX, 447), d'après divers manuscrits, et spécialement d'après celui d'Augsbourg, ville où cette première édition a été publiée; elle est de format in-fol. Un court fragment de ce texte avait été imprimé à Paris, en 1579, avec une Version latine de Pierre Pithou, à la tête du Code des Visigoths. Hugues Grotius, en publiant, en 1655, son Histoire des Goths, des Vandales et des Lombards, y fit entrer une nouvelle Traduction latine de six livres de Procope, et de quelques extraits de ses anecdotes. L'édition la plus complète des œuvres de cet écrivain grec, est celle du P. Maltret, en grec et en latin, 2 vol. in-fol., imprimés au Louvre, en 1662 et 1663, et faisant partie de la collection des historiens Byzantins. Elle comprend l'Histoire secrète, dont le texte grec avait été publié, pour la première fois, à Lyon (et non à Leyde), en 1623, in-fol., avec une Version latine et des Notes savantes, quoique un peu partiales, de l'éditeur Nic. Alemanni (*V.* ce nom, I, 481, 482). Il ne manque, dans cette première édition, comme dans celle de Maltret et dans celle de Venise, en 1729, que les deux passages obscènes insérés, en 1715, au tome premier du Menagiana. Le Traité des édifices se trouve joint aux autres ouvrages de Procope, dans quelques-unes des éditions que nous venons d'indiquer; savoir, dans celles de 1531, de 1607, de 1663 et de 1729. On a des Traductions françaises de la Guerre des Perses, par Guill. Paradin, Lyon, 1578, in-8°., et par Mauger, Paris, 1669, in-12; des huit livres d'Histoires, et des six livres des Édifices, par Martin Fumée (*V.* ce nom, XVI, 182), Paris, in-fol. 1587; de divers morceaux de Procope, par le président Cousin (X, 125, 126), dans son Histoire de Constantinople, Paris, 1672, in-4°. et in-12. Benedetto Egio, de Spolète, a traduit en italien les huit livres d'histoire, et la description des édifices, Venise, in-8°., 1544 et 1547. La version anglaise des huit premiers livres, par Holcroft, Londres, 1633, in-8°., a été suivie, en 1674, de celle de l'Histoire secrète, à Londres aussi, et dans le même format. J. Paul Reinhardt a enrichi de Notes sa Traduction allemande des Anecdotes, Leipzig, 1753, in-8°. Entre les Notices modernes de la vie et des ouvrages de Procope de Césarée, les plus étendues et les plus instructives sont celle de La Mothe le Vayer, dans ses Jugements sur les historiens grecs, et celles de Fabricius dans le tome VI de la *Bibliothèque grecque*, et de Harlès, son continuateur, dans le t. VII de la nouvelle édition du même ouvrage. D—N—U.

PROCOPE DE GAZA, rhéteur et théologien grec, naquit, vers la fin du cinquième siècle, dans la ville de la Palestine dont le nom se joint au sien pour le distinguer de plusieurs autres Procopes. Il exerçait sa profession de rhéteur, ou, comme on disait, de *sophiste*, vers l'an 520, sous le règne de Justin Ier.; et il prolongea sa carrière sous celui de Justinien. On n'a point d'autres renseignements sur sa vie, quoiqu'on possède l'Oraison funèbre où ses talents ont été célébrés par Choricius (*V.* ce nom, VIII, 446) son disciple et son successeur. Fabricius a publié cet Eloge dans le tome VIII de l'ancienne édition de sa Bibliothèque grecque. Procope de Gaza avait pris dans Homère les textes de plusieurs Oraisons ou déclamations, qui sont perdues, excepté deux qui ont été publiées, l'une par Villoison, dans ses *Anecdota græca;* l'autre, par Iriarte, dans le Catalogue des manuscrits grecs de Madrid : la première est un éloge de l'empereur Anastase; et la seconde, une monodie ou lamentation sur la ruine de l'église de Sainte-Sophie à Constantinople, renversée par un tremblement de terre. Soixante lettres du même Procope se lisent, en grec, dans la collection d'Épîtres publiée par Alde, à Venise, en 1499, in-4°.; en grec et en latin, dans celle de Genève, in-fol., 1606: mais il en existe environ soixante autres dans des manuscrits de Madrid et de Florence. (*Voy.* Bandini, *Catal. mss. græc. Bibl. Laur.* II, 185, 351, etc.) L'un des personnages à qui Procope de Gaza écrit, s'appelle Jérôme; et Isaac Vossius en a voulu conclure que Procope était contemporain du docteur de l'Église célèbre sous ce nom, et mort en 420 : cette erreur a été réfutée par dom Martianay, qui se trompe néanmoins en disant que saint Jérôme n'est jamais allé en Egypte (*V.* la *Biblioth. choisie* de J. Leclerc, XXVII, 143-146). Comme Procope de Césarée a été aussi qualifié *sophiste*, on l'a cru quelquefois l'auteur de ces Épîtres; mais les manuscrits qui les contiennent portent expressément le nom de Procope de *Gaza*. Les autres ouvrages de celui-ci sont des Commentaires sur la Bible; savoir sur l'Octateuque, sur le Cantique des cantiques, sur les Proverbes, et sur Isaïe. On désigne par ce nom d'Octateuque les huit premiers livres de l'Ancien-Testament; mais, comme l'observe Cas. Oudin, le terme d'heptateuque conviendrait mieux, puisqu'il s'agit des cinq livres de Moïse et des deux suivants, intitulés Josué et les Juges. Il est vrai que Procope a laissé aussi des scholies sur les quatre livres des Rois, et sur les deux livres de Paralipomènes; mais, à ce compte, ce sont en tout treize livres et non pas huit. Les Commentaires sur les sept premiers et sur le Cantique des cantiques, n'ont paru que traduits en latin, par Conr. Clauser, et Hartm. Hamberger, à Zurich, en 1555, in-fol.: cette version est peu estimée. Meursius a donné en grec, et avec la traduction latine de Louis Lavater, ou plutôt de Hamberger, les Scholies sur les Rois et les Paralipomènes, Leyde, 1620, in-4°., et dans le recueil des OEuvres de Meursius, in-fol., tome VIII, col. 1-124. L'explication des Proverbes de Salomon est restée manuscrite, et se trouve à la Bibliothèque du roi à Paris; mais le commentaire sur Isaïe a été publié, en grec et en latin, par J. Courtier, à Paris, en 1580, in-fol. Photius, en reprochant à Procope de

Gaza un peu de prolixité, loue son savoir et sa diction, plus pure et plus ornée, dit-il, qu'il n'appartient à un commentateur. On cite ses travaux bibliques, comme l'un des premiers exemples des recueils appelés *Chaînes*, où des scholies plus anciennement composées sont réunies pour ne former qu'un même tissu; cependant Mosheim a observé, avec raison, que Procope de Gaza n'est point un simple compilateur; il jète au moins dans son travail plusieurs idées qui lui sont propres. Quoiqu'il ait du goût pour les explications mystiques, il s'attache souvent à éclaircir le sens littéral. Ses écrits, depuis long-temps négligés, ne sont pas d'un homme sans talent et sans instruction. (*Voyez* les Notices qu'en ont données G. Cave, *Hist. litter. eccles.* I, 504; C. Oudin, *Comment. de Script. eccles.*, I, 1372; dom Ceillier, *Hist. des ant. ecclés.*, XVI, 320; Fabricius et Harlès, *Bibl. gr.*, tome VIII, 563-565, etc.) — Entre les autres Procopes, au nombre de plus de dix, on peut distinguer *Saint Procope*, martyr sous Dioclétien, au commencement du 4e. siècle; — *Procope d'Edesse*, préfet en Palestine, sous Anastase Ier., et dont Procope de Césarée fait mention dans le 5e. livre des Edifices; — *Procope diacre*, auteur de quelques panégyriques de saints, restés manuscrits, à l'exception de celui de saint Marc, qui a été inséré dans la collection des Bollandistes et dans la Bibliothèque des prédicateurs de Combefis; — *Procope prêtre*, qui paraît le véritable auteur d'un Traité sur les douze apôtres et les soixante-douze disciples de J. C., souvent attribué à Dorothée, évêque de Tyr, (*V.* Dorothée, XI, 595); — et *Procope*, archevêque de Césarée, en Cappadoce, qui prit parti pour Photius dans le concile tenu à Constantinople, en 879. D—n—u.

PROCOPE COUTEAU (Michel Coltelli, plus connu sous le nom de), médecin, né à Paris, en 1684, était fils de François Procope, noble palermitain, qui le premier établit en France un café, où se réunirent bientôt les nouvellistes et les littérateurs (1). Destiné d'abord à l'état ecclésiastique (2), il y renonça pour étudier la médecine, et, après avoir terminé ses cours avec succès, reçut le doctorat en 1708. Quoique contrefait, petit et d'une figure peu agréable, Procope eut le secret de se faire aimer des femmes, qui contribuèrent beaucoup à sa réputation. La vivacité de son esprit, sa complaisance et son intarissable gaîté, le faisaient rechercher avec empressement. Il s'occupait très-peu de médecine; mais il fréquentait assidûment les spectacles, jugeant les pièces nouvelles, et donnant aux acteurs des conseils dont ils se trouvaient fort bien. Procope fut marié deux fois : sa seconde femme était une Anglaise, qui possédait une grande fortune; ce qui lui permit de se livrer à son goût pour la dépense. Par la mort de cette femme, il tomba dans un état voisin de l'indigence, mais sans perdre sa gaîté : il mourut à Chaillot le 21 déc. 1753. Outre plusieurs *Pièces de vers*, insérées dans les Journaux et les Recueils du temps, on a de Procope : *Arlequin Balourd*, comédie en cinq actes et en prose, jouée à Londres, en 1719; — l'*Assemblée des Comédiens*, comédie en un acte, 1724, non imprimée. — Avec Romagnesi, les *Fées*, comé-

(1) Le café Procope devint célèbre dans le dix-huitième siècle; c'était le lieu où se réunissaient les beaux-esprits et les amateurs de la littérature.

(2) A l'âge de neuf ans il prêcha dans l'église des Cordeliers, un sermon grec de sa composition.

die, 1736; — *Pygmalion*, comédie, 1741. — Avec Lagrange, la *Gageure*, 1741; — et enfin avec Guyot de Merville, les *Deux Basiles*, ou *le Roman*, comédie, 1743. On cite encore de Procope : I. *Analyse du système de la trituration*, décrit par Hecquet, dans son Traité de la digestion, Paris, 1712, in 12. C'est une critique assez vive de l'opinion de Hecquet. Le médecin Bordegaraye en ayant pris la défense, Procope lui répliqua par un *Extrait des beautés et des vérités contenues dans la Réponse de Bordegaraye*, 1713, in-12. II. *Lettre sur la maladie du Roi* (à Metz) 1744, in-8°.; écrit contre La Peyronie. III. *Discours sur les moyens d'établir une bonne intelligence entre les médecins et les chirurgiens*, prononcé aux écoles de médecine, le dimanche 16 janvier 1746, in-4°. C'est une facétie. IV. *L'Art de faire des garçons*, Montpellier (Paris), sans date (1748), 2 part., in-12. Cet ouvrage dont on trouvera l'analyse dans les *Cinq Années littéraires* de Clément (tom. 1er., Lettres III et V), contient l'examen des différents systèmes sur la génération : il est écrit d'une manière assez agréable. Quant au moyen que Procope y indique, c'est un badinage que Millot a eu le tort de prendre au sérieux, et de développer dans l'*Art de procréer les sexes à volonté* (*V.* Jacq.-André Millot, XXIX, 54). Giraud a publié un poème comique en 6 chants, intitulé : La *Procopiade* ou l'*Apothéose du docteur Procope*, 1754, in-12 (*V.* Cl.-Mar. Giraud). W-s.

PROCOPIUS ANTHEMIUS, empereur d'occident. *V.* Anthemius, II, 247.

PROCOPIUS (Démétrius), natif de Moscopolis, en Macédoine, florissait au commencement du dix-huitième siècle. C'était un homme fort instruit, plein de zèle pour les lettres, et d'amour pour sa patrie. Il composa, dans l'année 1720, un excellent ouvrage connu de tous les philologues, intitulé : Επιτετμημένη επαρίθμησις, etc., c'est-à-dire, *Enumération abrégée des savants grecs du siècle passé, et de quelques-uns du siècle présent*. C'est à Fabricius que nous devons la publication de cet ouvrage. Ce savant bibliographe en ayant reçu une copie de Bukarest, l'inséra, en 1722, dans le 11e. volume de sa *Bibl. græca.*, avec une traduction latine. Les Notices qu'il renferme, au nombre de 99, sont fort courtes, la plupart sans aucune date, et rangées sans ordre apparent. Eugenius Bulgari, savant prélat grec, auteur d'un grand nombre d'ouvrages (*V.* son article, XIII, 491), faisait tant de cas de celui de Procopius, qu'il le copia presque tout entier lorsqu'il composa l'introduction de sa fameuse Logique, ouvrage plein de profondeur et d'érudition, écrit en grec ancien. Un négociant grec établi à Pesth, nommé Zavira, homme très-instruit, mort il y a quelques années, a composé un Supplément à l'ouvrage de Procopius. Ce supplément reste encore inédit; mais il en existe plusieurs copies en Grèce. On dit beaucoup de bien de ce travail. N—o.

PROCOPOWITZ (Théophane), archevêque russe, né à Kiov, en 1681, d'un marchand, fit ses études à l'académie de cette ville, dont son oncle était recteur, et séjourna trois ans à Rome, pour s'appliquer à la théologie, à la philosophie et aux langues. De retour en Russie, il fut appelé par le métropolitain de Kiov, à la chaire de poésie. Ayant fait, en

1705, des vœux monastiques, il reçut le nom de Théophane, sous lequel il fut connu dès-lors : les années suivantes, il professa la rhétorique, la philosophie, la métaphysique, la morale, et même la physique et les mathématiques. Appelé depuis à enseigner la théologie, qu'il avait étudiée avec un esprit différent de celui des théologiens russes, et qu'il professait d'ailleurs avec une éloquence remarquable, il y acquit une grande réputation. Obligé, en qualité de préfet de l'académie, de haranguer le czar Pierre Ier., lors de son passage par Kiov en 1706, Théophane plut à ce prince, qu'il loua ensuite en diverses occasions solennelles, telles que la victoire de Pultava, la première flotte russe, le retour du czar, etc. Il prêcha plusieurs fois devant lui, l'accompagna dans l'expédition contre les Turcs; et à son retour, Pierre le créa igoumène, ou abbé du monastère de Bratakov, et recteur de l'académie de Kiov. Théophane fut consulté au sujet de plusieurs affaires importantes. Pierre l'éleva, en 1718, au siége épiscopal de Pleskov et Narva; et deux ans après, il lui donna l'archevêché de Novogorod, dignité dont Procopowitz n'exerça les fonctions qu'après la mort de son bienfaiteur. Quoiqu'il fût l'un des membres les plus distingués du clergé russe, il seconda toutes les vues de Pierre tendant à diminuer l'autorité et l'influence du sacerdoce. Il pensait d'une manière très-indépendante sur les matières religieuses, se montrait tolérant envers les autres cultes, surtout envers les protestants, et il travailla sans cesse à guérir les Russes de leurs préjugés les plus grossiers. Dans son Histoire ecclésiastique, il cherche à prouver que la religion grecque a été mêlée de dogmes étrangers. Il rédigea une instruction religieuse à l'usage du peuple. Les cours qu'il avait professés, ayant été écrits par ses auditeurs, circulaient en manuscrit dans toute la Russie. Théophane était le premier orateur ecclésiastique que la Russie eût produit. Ce qui a nui à l'éloquence de son style, c'est d'avoir été trop imité de l'ancien slavon, et des divers dialectes de cette langue. Ami des lettres, Théophane avait formé une des plus grandes bibliothèques qu'on eût vues dans cet empire, et qui passa ensuite à l'université de Novogorod. Il fit recueillir, dans les guerres dévastatrices de Livonie, les collections de livres abandonnés par les savants en fuite; et ces trésors littéraires allèrent grossir les bibliothèques russes. Il réforma l'instruction publique, et même le clergé, fonda un séminaire à Novogorod pour cent soixante élèves, fit traduire en russe de bons livres étrangers, éleva de beaux édifices, aida de ses moyens pécuniaires les étudiants et les maîtres indigents. Ce fut lui qui rédigea la réponse du clergé russe, à l'exposé que la Sorbonne avait présenté au czar pendant son séjour à Paris, pour l'engager à contribuer à l'union des églises grecque et latine (*V.* Pierre, XXXIV, 356). Les impératrices Catherine et Anne lui donnèrent leur confiance. Occupant la première dignité ecclésiastique en Russie, il fut appelé à sacrer successivement trois souverains, l'impératrice Catherine Ire., en 1724, Pierre II, en 1728, et l'impératrice Anne, en 1730. Il mourut le 8 septembre 1736. Plusieurs de ses ouvrages théologiques furent imprimés en Allemagne, après sa mort; ce sont : I. *Miscellanea sacra*, Breslau, 1745. II. *Christiana orthodoxa doctrina de gratui-*

tâ peccatoris per Christum justificatione, Breslau, 1768-69. III. *Tractatus de processione Spiritûs Sancti*, Gotha, 1772. Il y adopte les opinions des Protestants sur la justification des pécheurs. IV. *Christianæ orthodoxæ theologiæ*, tom. I-V, Kœnigsberg, 1773, et ann. suiv. Pour préparer les esprits à la suppression du patriarcat et aux réformes que le czar méditait au sujet de la juridiction ecclésiastique, Théophane fit paraître un écrit intitulé : *Disquisitio historica bigæ questionum*, etc., Pétersbourg, 1721, in-4°., où il peint vivement le danger qui résulte de la trop grande autorité du clergé lorsqu'elle n'est pas soumise à l'autorité civile. Parmi ses autres écrits, nous citerons encore un Traité sur le mariage, réfutant l'opinion alors commune des Russes, qui ne regardaient pas comme légitime le mariage d'une personne de la religion grecque avec une personne d'une autre religion. On a de lui des Mémoires politiques, des écrits polémiques, des pièces de vers latins, même des satires. C'était un esprit universel, digne de seconder les grands projets de son maître pour la réforme de son empire encore barbare, mais trop dévoué peut-être aux volontés despotiques du czar. L'explication de la singulière loi fondamentale par laquelle Pierre Ier. prétendit régler à sa fantaisie la succession au trône, est de Théophane : elle parut en 1722, sous le titre de la *Vérité de la volonté Souveraine*. Il avait rédigé aussi par ordre de Pierre, une Ordonnance au sujet des moines avec un Réglement pour le clergé et le synode : elle ne fut promulguée qu'en 1721, sous l'impératrice Catherine. Après la mort de Pierre Ier., il publia en russe et en latin, sous le titre de *Lacrymæ Roxolanæ*, Reval, 1726, l'oraison funèbre et le récit de la dernière maladie de cet empereur; on l'a traduite en français dans le Journal des savants de décembre 1726. Le latin, peu étudié par le clergé russe, lui était familier; il avait fait paraître, dans les deux langues, le sermon prononcé sur la bataille de Pultava. Voyez l'*Essai de l'Histoire de Nowgorod par Lizakevitz*, Copenhague, 1771.

D—G.

PRODICUS, célèbre sophiste, né dans l'île de Céos (1), florissait environ quatre cents ans avant Jésus-Christ. Il fut disciple de Protagoras, qu'il égala par son éloquence. Ses talents lui méritèrent l'estime de ses compatriotes, qui l'envoyèrent plusieurs fois en ambassade dans les principales villes de la Grèce; et partout il se fit de nombreux admirateurs. En arrivant à Athènes, il exposa le sujet de sa mission dans un discours qui, malgré les vices de son débit, fut couvert d'applaudissements unanimes. Profitant de la disposition favorable des esprits, il ouvrit, peu de temps après, une école, où s'empressèrent d'accourir les hommes les plus distingués. Il visita ensuite Thèbes, Lacédémone; et, dans ces deux villes, il reçut de grands honneurs. Depuis que les sophistes, à l'exemple de Protagoras (2), avaient mis un prix à leurs leçons, ils cherchaient mutuellement à s'enlever leurs élèves. Prodicus, plus avide ou plus adroit, les effaça tous : il avait des espèces de

(1) A Iulis ou Ioulis, l'une des quatre villes de Céos (aujourd'hui Zéa.)

(2) Selon Garnier (*Dissert. sur le Cratyle de Platon*, dans les *Mém. de l'acad. des inscr.*, XXXII, p. 209), ce fut Prodicus qui, le premier, taxa ses leçons; mais cette opinion est contredite par d'autres témoignages non moins respectables.

courtiers chargés de lui trouver des disciples parmi les jeunes gens des plus riches familles ; et d'ailleurs on sait qu'il faisait payer ses leçons depuis deux oboles jusqu'à cinquante drachmes, suivant leur importance et la fortune de ses auditeurs. Il ne parlait jamais sans préparation : ordinairement il écrivait ses discours et se contentait de les réciter ; mais, pour se donner l'apparence de la facilité, il avait traité tous les sujets que les rhéteurs nomment *lieux communs ;* et il partageait, même avec Protagoras et Gorgias, l'honneur de les avoir, le premier, mis en ordre et distribués par classes. Prodicus, d'une santé délicate, était obligé de se ménager continuellement. Aussi Platon feint-il qu'un jour Socrate le trouva dans son lit, enveloppé d'un grand nombre de peaux et de couvertures (*Voy.* le *Protagoras*). Xénophon nous a conservé (*Memorabil. lib. II*), une espèce d'apologue de Prodicus, regardé par les critiques comme un des morceaux les plus précieux de l'antiquité : c'est Hercule entre le vice et la vertu, figurés par deux femmes qui tâchent, à l'envi, de l'attirer. Ce sujet, que le pinceau et la gravure ont reproduit plusieurs fois, a été imité par Lucien dans la pièce intitulée le *Songe.* Il nous reste encore, dans l'*Axiochus* de Platon, l'extrait ou l'analyse d'une harangue dans laquelle Prodicus se proposait de rassurer ses auditeurs sur la crainte de la mort. Le style de ce sophiste était pur, simple, noble et élégant. Il avait fait une étude spéciale de la véritable signification des mots, et en avait déterminé le sens avec une exactitude minutieuse. Outre un Traité des *synonymes*, il avait composé sur les différentes parties de la *Rhétorique*, divers ouvrages dont on doit regretter la perte. Prodicus passait pour un savant consommé dans la physique, science qui comprenait alors toutes les choses divines et humaines. Les magistrats d'Athènes en ayant interdit l'enseignement public comme dangereux pour la religion, Prodicus, ainsi que les autres sophistes, prit le titre fastueux de professeur de vertu, et, pendant longtemps, eut le secret d'échapper à ses ennemis ; mais tourné en ridicule par Aristophane (dans les *Nuées* et les *Oiseaux*), il fut enfin traduit en justice et condamné à boire la ciguë, comme corrupteur de la jeunesse. La mort de Prodicus est postérieure de quelques années à celle de Socrate, que l'on met au rang de ses disciples : ainsi l'on peut conjecturer que le sophiste de Céos, mourut dans un âge avancé. Tout ce qu'on sait de sa doctrine religieuse se trouve dans un passage de Cicéron (*De naturâ Deorum*, I, 42), par lequel on voit que Prodicus pensait que la reconnaissance des hommes avait peuplé le ciel de toutes les choses qui leur sont utiles. Dans des temps postérieurs, on a noirci sa mémoire, en l'accusant des plus infames débauches ; mais Hardion remarque qu'on n'aperçoit ni dans Aristophane, ni dans Platon, ni dans Xénophon, rien qui puisse confirmer cette accusation ; et il en conclut que Prodicus pouvait bien n'avoir pas été plus coupable à cet égard que Socrate qui, de son vivant, essuya les mêmes reproches. Outre le *Dict.* de Bayle, on peut consulter la *Dissertation sur l'origine et les progrès de la rhétorique dans la Grèce*, par Hardion, dans le *Recueil* de l'académie des inscrip. XXI, 158 et suiv., et celle de G. A. Cubæus, intitulée : *Xeno-*

phontis Hercules Prodicius et Silii Italici Scipio, perpetuâ notâ illustrati, præmissâ de Prodico dissertatione, Leipzig, 1797, in-8°. W—s.

PRODROMUS. *V.* THÉODORE.

PROPERCE (*SEXTUS-AURELIUS PROPERTIUS*), le moins connu, mais non le moins célèbre des élégiaques latins, était né, suivant l'opinion la plus commune, à Mevania, ville d'Ombrie, aujourd'hui Bevagna (duché de Spolète). Quelques critiques font remonter sa naissance à l'an de Rome 690 : M. Schœll en fixe l'époque, avec plus de vraisemblance, à l'an 702, 52 ans avant J.-C. Son père, chevalier romain, proscrit avec les restes du parti d'Antoine, fut égorgé, dit-on, sur l'autel de Jules-César ; et s'il est vrai, comme l'ont cru tous les biographes, que cet ordre barbare ait été donné par Octave, il est difficile de pardonner à Properce les louanges qu'il a prodiguées au vainqueur. L'héritage paternel avait été dévoré par les guerres civiles. Le jeune Properce vint à Rome, où l'appelaient les études et les exercices du barreau : mais, à peine a-t-il revêtu la robe virile, qu'une passion impérieuse vient lui révéler qu'il est poète; et les vers brûlants que lui inspire la courtisane Hostia, le désignent bientôt au patronage de Mécène et aux faveurs de son maître. Ces faveurs n'étaient point désintéressées. Cependant Properce refusa toujours d'abaisser l'épopée à ces adulations qu'il laissait tomber sans scrupule dans des élégies où le nom du triumvir qui fut heureux à Actium, n'est presque jamais séparé de celui de Cynthie : c'est le nom sous lequel le poète a immortalisé sa maîtresse. Cette femme ne nous est connue que par les vers de son amant; et, lorsqu'il vante en elle le talent de la poésie ou celui du chant, il est permis de ne pas le croire entièrement sur parole. Des liaisons plus honorables remplirent le reste d'une vie qui fut courte comme toutes celles qu'on abandonne au plaisir. Tous les rivaux de Properce, Tibulle, Ovide, Gallus, le second Mécène de la cour d'Auguste, partagèrent avec Bassus, Ponticus et d'autres poètes contemporains, l'amitié du chantre de Cynthie. Rien n'empêche de conjecturer que la confidence des premiers chants de l'Énéïde ne lui fut pas refusée : la dernière élégie du II^e. livre est un magnifique hommage rendu à ce poème et au génie de Virgile. La date de la mort de Properce a divisé les critiques comme celle de sa naissance. La 10^e. élégie du IV^e. livre des Tristes ne permet guère de douter qu'il n'ait survécu à Tibulle ; Ovide y parle en termes exprès de son intimité avec Properce, et se plaint que les destins lui aient envié celle de son rival, qu'il place formellement avant Properce, dans l'ordre des temps : or nous savons que les Muses pleurèrent en même temps Tibulle et Virgile, dont on fixe la mort à l'an de Rome 735 ; il faut donc reculer celle de Properce jusqu'à l'an 742 (12 avant J.-C.). On prétend avoir retrouvé son tombeau, en 1722, à Spello (1), à six milles de Bevagna, sous une maison qu'on appelle encore la maison du poète (2). Nous n'avons de Properce que ses Élégies, distribuées en quatre livres. Un mot de Martial, qui les appelle

(1) L'ancienne *Hispellum*, l'une des neuf villes d'Ombrie, qui se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à Properce.

(2) Voy. les Mémoires de Trévoux, mai 1723, p. 823-45, et la Dissert. de F.-C. Conradi : *Observatio critica de monumento Propertii*, etc. dans les *Acta eruditorum*, de 1725, p. 363.

les vers de la jeunesse de Properce (3), pourrait être invoqué à l'appui des conjectures qu'a fait naître un vers attribué à Properce, par Fulgence, et qu'on a cherché vainement dans les poésies de l'ami d'Ovide, telles qu'elles nous sont parvenues. Mais il ne faut pas se hâter de regarder ces conjectures comme des preuves suffisantes de la perte d'une partie des poésies de Properce. Celles dont nous jouissons suffisent à sa gloire; et bien peu de compositions du siècle d'Auguste sont plus dignes d'être étudiées par les amis de l'antiquité. L'élégie, naturalisée à Rome par Catulle, avait souri aux chants un peu âpres de Gallus, et surtout à la pureté des accents si vrais et si mélodieux du mélancolique Tibulle. Properce voulut être le premier dans l'élégie passionnée. Quintilien, qui paraît préférer le chantre de Délie, avoue que son rival partageait de son temps les suffrages; et la postérité a long-temps hésité entre ces deux poètes, comme les Romains et les Grecs entre Philétas et Callimaque, comme les critiques du dernier siècle, entre deux autres amis, dont il n'est plus permis de separer les noms de ceux de Properce et de Tibulle : Bertin et Parny. Aujourd'hui les rangs sont fixés; et la place de Properce est marquée un peu au-dessous de Tibulle, mais beaucoup plus près de lui que d'Ovide, leur ami commun. Son style, fort de mouvements et d'images, plein dans sa précision, et par sa précision même un peu obscur, manque trop souvent, nous ne dirons pas de naturel, mais de ce mol abandon qui nous charme quand nous lisons Tibulle. Il est vrai que la lyre de Tibulle n'a qu'un ton; et, si Properce a moins de sentiment, il est plus varié, plus riche en idées. « Né pour la haute poésie, dit Par- » ny, il a peine à se renfermer dans » les bornes du genre élégiaque : » il met trop souvent entre Cyn- » thie et lui, tous les dieux et tous » les héros de la fable. Ce luxe d'é- » rudition a de l'éclat : mais il fati- » gue et refroidit parce qu'il manque » de vérité. L'ame, préoccupée d'un » seul objet, se refuse à tant de sou- » venirs étrangers: la passion ne con- » serve de mémoire que pour elle- » même. » On a essayé de le justifier, en disant que ces allusions continuelles à la mythologie, qui sont de l'érudition pour nous, étaient pour les Romains des souvenirs de tous les jours. Mais ceux qui savent lire Properce ne peuvent s'empêcher de reconnaître un peu d'ostentation dans toute cette science dont il surcharge ses élégies; et l'on ne doit pas oublier que le même reproche a été encouru par Callimaque, celui de tous les Grecs qu'il affectait le plus de suivre comme modèle, puisqu'il se glorifie du titre de *Callimaque romain*. Le caractère même de la diction décèle fréquemment dans Properce, l'étude des poètes grecs. Sa versification se distingue par le retour presque habituel d'un mot polysyllabe à la fin de ses pentamètres. Ovide et Tibulle terminent presque toujours leurs distiques par un ïambe; et, si l'on peut s'en fier au jugement d'une oreille étrangère, cette chute a bien plus de grâce et d'harmonie. Properce a mérité un reproche plus grave, celui d'avoir outragé plus d'une fois, dans ses Elégies, cette décence que Tibulle respecte toujours. On a blâmé ce dernier de n'avoir pas été fidèle à des courtisa-

(3) *Carmen juvenile Propert*, épigr. I, 189, l. XIV.

nes; mais Properce ne nous apprend-il pas lui-même que ses vers furent beaucoup plus fidèles à Cynthie que son amour? N'est-ce pas la volupté qui le ramène sans cesse auprès d'elle? Il chante ses sensations plutôt que sa maîtresse; et cette fougue ardente qui le caractérise, est bien plus dans son imagination que dans son cœur. C'est cette imagination qui l'entraîne à des mouvements vraiment lyriques, soit lorsqu'il célèbre les triomphes d'Auguste, soit lorsqu'il prie pour Cynthie malade, ou lorsqu'il gémit sur le naufrage de Pétus, soit dans son Dithyrambe à Bacchus (l. 3, el. 17), ou dans l'Hymne qu'il chante à la gloire d'Hercule (él. 9, l. 4). C'est encore à l'imagination flexible de Properce que l'antiquité doit les deux plus beaux modèles qu'elle nous ait transmis dans l'Héroïde, celle de Cornélie à Paulus et celle d'Aréthuse à Lycotas (3e. et 11e., l. 4). L'édition *princeps* des Poésies de Properce porte la date de février 1472, petit in-4°., sans autre désignation. La seconde, en faveur de laquelle on a réclamé la priorité (*Sexti Aurelii Propertii Eleg.*, l. IV, in-4°., de 164 p., sans date), paraît avoir été imprimée avec les caractères de Th. Ferrand de Brescia, vers 1473. Le manuscrit sur lequel avaient été faites les copies qui ont servi à ces éditions, était fort altéré par le temps. Turnèbe, Muret, Passerat et d'autres zélés commentateurs, se sont efforcés de rétablir le texte primitif, encore mutilé par les corrections de Scaliger. Mais la diction du poète, hérissée d'allusions aux traits les moins connus de la Fable et d'ellipses qui ne laissent presque jamais entrevoir les idées intermédiaires dont il craint d'embarrasser sa marche, a plus d'une fois rebuté ses admirateurs; et c'est peut-être le moins lu de tous les classiques. Nous citerons encore l'édition de Barth, Leipzig, 1777, in-8°.; celle de Burmann, publiée par Van Santen, 1780, in-4°., et celle de Kuinoel, Leipzig, 1805, 2 vol. in-8°. Les Elégies de Properce accompagnent ordinairement les Poésies de Catulle. Parmi ses traducteurs en prose, nous nommerons Delongchamps, dont la version française, publiée en 1772, a été réimprimée, avec des éclaircissements très-utiles à l'intelligence du texte, en 1802 (2 v. in-8°.); il est difficile de vaincre plus de difficultés avec plus de bonheur; — La Houssaye, 1785; — Pièrre, 1801. La traduction en vers de Denne-Baron a paru en 1814; celle de J.-P.-Ch. de Saint-Amand a été annoncée comme la plus complète en vers français. Les Elégies de Properce, réduites à trois livres, ont aussi été traduites en vers français, par M. Mollevaut de l'académie des inscriptions, qui en a donné une seconde édition in-18, en 1821. Properce a fourni des traits d'une heureuse imitation à André Chénier et à Bertin. F—T j.

PROSPER (Saint), surnommé d'Aquitaine, pour le distinguer de quelques autres personnages du même nom, était né dans cette province, en 403, selon l'opinion la plus commune. Il s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude des belles-lettres et de la poésie, et y fit de très-grands progrès. Il se retira dans la suite en Provence; et l'on présume qu'il était à Marseille, lorsque saint Augustin adressa au clergé de cette ville les livres de la *Correction* et de la *Grâce*. Ces deux ouvrages ayant été critiqués amèrement par quelques ec-

clésiastiques, comme tendant à détruire le libre arbitre, saint Prosper crut devoir informer l'évêque d'Hippone de ce qui se passait à Marseille : il fut confirmé dans cette résolution par Hilaire, homme pieux et instruit, avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié; et saint Augustin leur répondit, en leur envoyant les livres de la *Prédestination* et de la *Persévérance*, qui contiennent une réfutation solide de toutes les objections de ses adversaires. Après la mort de l'évêque d'Hippone, saint Prosper fit, avec Hilaire, le voyage de Rome, pour instruire le pape des progrès des semi-pélagiens; et Célestin, qui occupait alors le siége pontifical, s'empressa de combattre les nouvelles erreurs dans une lettre dogmatique aux évêques des Gaules. Cédant aux instances d'Hilaire, saint Prosper entreprit aussi de réfuter une doctrine qu'il jugeait dangereuse; et ce fut alors qu'il composa le *Poème contre les ingrats*, c'est-à-dire contre les semi-pélagiens, qui se montraient ingrats envers la grâce de Jésus-Christ. Cet ouvrage, indépendamment du mérite du sujet, est écrit avec une élégance et une chaleur assez remarquables. Sur l'invitation du pape saint Léon-le-Grand, saint Prosper revint à Rome vers l'an 440, et acheva d'écraser le pélagianisme, qui recommençait à lever la tête dans la capitale du monde chrétien. Plusieurs auteurs assurent que saint Léon le prit pour secrétaire; mais Buonamici regarde ce fait comme inadmissible, à raison de la différence qu'on remarque entre le style concis et nerveux de saint Prosper, et celui des lettres qu'on a sous le nom de saint Léon (*V.* Buonamici, *De claris pontificiarum epistolar. scriptoribus*). La contestation qui s'éleva (444), touchant le jour auquel on doit célébrer la fête de Pâques, fournit à saint Prosper l'occasion de montrer l'étendue de ses connaissances dans les mathématiques et la chronologie. Il composa même à ce sujet un *Cycle* paschal de quatre-vingt-quatre ans; mais ce curieux monument ne nous est point parvenu. D'après la chronique de Marcellin, on conjecture que saint Prosper vivait encore en 463. L'Église célèbre sa fête le 25 juin. Les ouvrages de saint Prosper ont eu un grand nombre d'éditions; les meilleures sont celles de Paris, 1711, infol., publ. par Mangeant et Le Brun des Marettes, (et celle de Rome, 1752, donnée par Foggini, sur laquelle a été faite celle de Paris, 1760, ainsi que la Traduction française, ibid., 1762, avec des notes.) Les savants éditeurs l'ont enrichie d'un Index très-ample, et d'une Vie de saint Prosper, tirée du tome XVI des *Mémoires* pour servir à l'Histoire ecclésiastique, par Tillemont. Elle contient : les *Lettres* de saint Prosper et d'Hilaire à saint Augustin et à Rufin, avec les deux Traités de l'évêque d'Hippone, qui servent de réponse. — Le *Poème contre les ingrats*, dont on a déjà parlé : il a été trad. en vers franç. par Le Maistre de Sacy, Paris, 1646; souvent réimprimé; 1650, etc., avec la trad. en prose, par le même, de la lettre à Rufin. — L'*Epitaphe* des hérésies de Nestorius et de Pélage, suivie de quelques autres petites pièces de vers. — *Plusieurs Réponses* aux partisans du pélagianisme, entre autres à Cassien. — Une partie d'un *Commentaire sur les Psaumes*, abrégé de celui de saint Augustin. — Un *Recueil de sentences* tirées des ouvrages de ce

saint docteur, en prose, et traduites en vers latins ; et enfin une *Chronique* qui finit à l'an 455 (1). Les autres ouvrages qui font partie de cette édit. ne peuvent point être attribués à saint Prosper d'Aquitaine, dont les OEuvres (authentiques) ont été trad. en français par Lequeux, Paris, 1762, in-12. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire littéraire de la France*, II, 378-406. —Prosper Tiro, poète que l'on a souvent confondu avec le précédent, était né dans les Gaules, et peut-être même dans la province d'Aquitaine, vers la fin du quatrième siècle. On conjecture qu'il tenait un rang distingué dans le monde par sa naissance, par ses richesses, ou par les charges qu'il exerçait. Les ouvrages qu'on lui attribue annoncent un esprit très-cultivé, et un talent remarquable pour la poésie. Dom Rivet, qui l'appelle un grand homme, regrette que l'antiquité ne nous fournisse pas de lumières sur un écrivain qui paraît avoir fait en son temps l'ornement de son pays (*Hist. littér. de la France*, II, 326) : il regarde Tiro comme le véritable auteur de quelques ouvrages publiés avec ceux de saint Prosper d'Aquitaine, entre autres du petit Poème adressé par un mari à sa femme (*Poëma conjugis ad uxorem*), que quelques critiques attribuent à saint Paulin. On a, sous le nom de Tiro, une *Chronique* imprimée plusieurs fois à la suite de celle de saint Prosper, dont elle n'est guère qu'un abrégé ; mais elle en diffère par plusieurs passages qui semblent prouver que l'auteur partageait les erreurs du sémipélagianisme.—Prosper d'Afrique, ainsi nommé du lieu de sa naissance, florissait également dans le cinquième siècle. Il avait fait ses études à Carthage. Pour échapper à la persécution des Vandales, il passa dans l'Italie, où l'on conjecture qu'il se fixa. Il est auteur de divers ouvrages attribués à saint Prosper d'Aquitaine, et imprimés dans le Recueil de ses œuvres, tels que le *Traité de la vocation des gentils*, et l'*Epître à la Vierge Démétriade*, etc. (2) W—s.

PROSPER-ALPIN. *V.* Alpini.

PROST (Jean-Claude), surnommé le capitaine Lacuson, né à Longchaumois, près Saint-Claude, a laissé, dans son pays, une réputation qui a, pour ainsi dire, passé en proverbe. La tradition attribue les choses les plus extraordinaires et les plus atroces à ce militaire au service d'Espagne, qui fit la guerre de partisan en Franche-Comté de 1635 à 1659. La terreur qu'il avait inspirée aux habitants de la Bresse Jurassienne, était telle, qu'elle avait perpétué jusqu'à nos jours une oraison qui, assimilant Lacuson à la fièvre, leur éternelle ennemie, servait à demander à Dieu de les préserver de ces deux fléaux. Une enquête faite par le parlement de Dole, sur la conduite de Lacuson, l'a justifié complètement des crimes qu'on lui imputait. En 1658, vingt communes, représentées chacune par trois députés, des magistrats, des docteurs en droit et un médecin, attestèrent sa générosité, ainsi que sa bravoure. Pour que l'é-

(1) Cette Chronique et celle de Prosper-Tiro ont beaucoup occupé les savants. Outre les auteurs cités par Fabricius (*Bibl. lat.*), et dans la *Bibl. histor. de la France*, tom. II, nº. 16005-7, on peut consulter l'ouvrage de Jean Vander Hagen, intitulé : *Observationes in Prosperi Aquitanici Chronicon integrum ejusque 84 annorum cyclum*, 1733, in-4º.

(2) Voy. Jos. Antelmi, *De veris operibus SS. patrum Leonis M. et Prosperi Aquitanici dissertationes criticæ*, Paris, 1689, in-4º.

loge fût complet, *certains juges le louèrent même de les avoir aidés dans l'instruction du procès de plusieurs sorciers*. Lacuson défendit successivement, contre les armées de Louis XIV, les principaux châteaux du premier plateau du mont Jura : mais sa résidence favorite était le manoir de Saint-Laurent-la-Roche (près de Lons-le-Saunier), dont les ruines dominent les vastes plaines de la Bresse et le duché de Bourgogne. C'est de là qu'il partait souvent pour s'emparer des convois faiblement escortés, et pour rançonner les petites villes environnantes. Un monument singulier, que l'on voit encore à Cuiseaux, rappelle une de ses entreprises. Sur l'un des panneaux de la boiserie en chêne de l'église paroissiale, on remarque un renard dans une chaire, prêchant des poules qui ouvrent un large bec : ceci, d'après un ancien titre et la tradition, rappelle qu'un soldat de Lacuson, déguisé en capucin, introduisit, par surprise, ses compagnons dans cette ville qu'ils pillèrent, et dont les habitants se vengèrent par cette allégorie. Cet aventurier mourut au siége de Milan, dans les rangs espagnols. Z.

PROST DE ROYER (Antoine-François), né à Lyon le 5 septembre 1729, fils d'un avocat, fut lui-même destiné au barreau, et, après avoir achevé ses études dans sa patrie, vint entendre, à Paris, Cochin et Lenormant. Il n'avait pas vingt ans quand il revint à Lyon, et fut chargé de prononcer le discours pour l'installation des nouveaux magistrats. Il se distingua bientôt dans son état; mais, en même temps qu'il défendait des intérêts privés, il s'exerça sur des matières d'intérêt public. La confiance de ses concitoyens le nomma administrateur des hôpitaux, puis échevin, en 1773 et 1774, et président du tribunal de commerce. Devenu lieutenant-général de police, en 1772, il se montra administrateur habile et magistrat désintéressé. Vainement lui offrit-on un jour mille louis s'il consentait à conserver le monopole pour la vente du grain. Il refusa également une somme de vingt mille écus, qui lui fut proposée pour qu'il permît la vente de bleds avariés. Cependant, alors, sa fortune avait beaucoup souffert de son dévouement au bien public. En 1780, sa commission fut révoquée; et Prost de Royer, rentré dans la vie privée, se chargea d'une nouvelle édition du *Dictionnaire des arrêts de Brillon*. Le cinquième volume était sur le point de paraître, quand le rédacteur mourut, dans le besoin, le 21 septembre 1784. On ne trouva chez lui qu'une pièce de vingt-quatre sous. M. Moulin prétend même que sa misère était extrême, et que son boulanger lui refusa du pain. Lyon se porta en masse à ses funérailles. La ville avait tenu sur les fonts baptismaux sa fille, qui fut, en conséquence, nommée *Lyonne*. Prost de Royer était, de son temps, le seul homme à Lyon qui connût le droit public. Turgot en faisait beaucoup de cas; Voltaire et le prince Henri de Prusse lui écrivirent : c'était l'homme que la ville de Lyon présentait aux voyageurs distingués, l'empereur Joseph II, le grand-duc de Russie, depuis Paul Ier., le roi de Suède, etc. On a de lui : I. *Lettre à monseigneur l'archevêque de Lyon, dans laquelle on traite du prêt à intérêt à Lyon, appelé dépôt de l'argent*, Avignon (Lyon, 1763), in-8°. Le commerce de Lyon était alar-

mé des principes que l'on répandait sur le prêt à intérêt, qui était qualifié d'usure. Prost de Royer prit la plume, et traita la question sous six rapports : 1°. le droit naturel ; 2°. l'état des choses et les conséquences; 3°. le droit divin ; 4°. les opinions humaines, et la doctrine de l'Église ; 5°. le droit civil ; 6°. le droit civil particulier au commerce de Lyon. Des théologiens de Lyon écrivirent, en même temps que Prost de Royer, les uns dans le même sens que lui, les autres dans un sens opposé : mais le prêt à intérêt subsista, et subsistera long-temps ; c'est l'ame du commerce (1). Voltaire, à qui Prost de Royer avait envoyé son Opuscule, l'en remercia par une lettre très-flatteuse ; et, six ans après, il fit entrer cet écrit dans un Recueil qu'il publia sous ce titre : *Les Choses utiles et agréables* (1769-1770, 3 vol. in-8°.); on le comprit même dans les ouvrages de Voltaire (*Nouveaux Mélanges*, neuvième partie); mais, dans ces deux éditions, le nom de l'auteur est imprimé tout au long, avec la qualité de *Procureur-général de la ville de Lyon*, que n'a jamais eue Prost de Royer. Dans ces deux dernières éditions, on a supprimé un préambule de dix à onze pages. On a quelquefois attribué à Voltaire la *Lettre à l'archevêque de Lyon*. M. Ersch, qui la comprend parmi les ouvrages de Prost de Royer, ajoute toutefois après, le mot *supposé* : il est hors de doute cependant, d'après les recherches que nous avons faites et les renseignements obtenus en conséquence, que cette Lettre appartient à Prost de Royer. » L'édition de 1763 porte pour signature les deux lettres D. R. (de Royer). II. *Lettre sur l'administration municipale de Lyon*, 1765, in-12. III. *Mémoire sur la conservation des enfants*, 1778, in-8°. IV. *De l'administration des fermes*, 1782, in-8°. V. *Dictionnaire de jurisprudence et des arrêts*, ou *Jurisprudence universelle des parlements de France et autres tribunaux, par feu M. Brillon, nouvelle édition, augmentée des matières du droit naturel, du droit des gens*, etc., tomes I-V, 1781-84, in-4°. On donnait cet ouvrage comme une nouvelle édition de celui de Brillon; mais Camus a très-bien remarqué que les deux ouvrages ont peu de ressemblance. Prost de Royer avait cru devoir prendre le titre du Dictionnaire de Brillon, pour pouvoir, à l'abri de ce nom, développer des idées hardies, et qu'on l'eût empêché d'émettre autrement. L'ouvrage devait avoir vingt-quatre volumes : il contient des articles de Letrosne, Portalis et autres jurisconsultes distingués de cette époque. Mais le principal collaborateur était Jean-François-Armand Riolz, né à Rhodez en mars 1742, mort le 28 déc. 1815. Riolz avait même pris le titre de continuateur de Prost de Royer; après avoir mis au jour le cinquième vol. qui était prêt à la mort de Prost de Royer, Riolz a publié un sixième, puis un septième volume : le dernier mot est *Assignation*. Barou du Soleil a prononcé, le 30 novembre 1784, l'éloge de Prost de Royer, imprimé en 1785, in-8°. M. Moulin, qui, sous le nom de Onuphre, a fait imprimer, en 1815, une *Notice nécrologique*,

(1) Dans ces dernières années la question a été de nouveau agitée : de part et d'autre les écrits se sont multipliés ; et le journal l'*Ami de la religion et du roi* (n°. 542, 545, 547) en a donné une liste fort nombreuse : nous n'indiquerons que le *Prétendu mystère de l'usure dévoilé, par M. l'abbé Baronnat*, 1822, 2 vol. in-8°.; et les *Dissertations sur le prêt de commerce*, par le feu cardinal de La Luzerne, en trois volumes, dont le premier a été publié en avril 1823. Ces deux ecclésiastiques se déclarent en faveur du prêt à intérêt.

pour servir à l'éloge de M. J.-F.-A. Riolz, y parle beaucoup de Prost de Royer, et même a mis à la suite une *Dissertation sur le célèbre M. Prost de Royer et le fameux Merlin de Douai*. M. Lemontey avait, le premier, honoré la mémoire de son illustre compatriote, par un article daté de Lyon, le 21 octobre 1784, et inséré dans le Journal de Paris du 7 novembre 1784. A. B-T.

PROTADE (Saint), évêque de Besançon, d'une famille illustre, était, suivant quelques critiques, fils ou du moins très-proche parent de Protade, maire du palais de Bourgogne. Il se consacra de bonne heure au service des autels, et mérita, par sa piété et par ses lumières, l'affection de l'évêque Nicet, qui l'admit dans son intimité. Protade lui succéda, vers l'an 612 ou 613, sur le siége de Besançon : il s'attacha constamment à maintenir la discipline dans son diocèse, dont il bannit les simoniaques, et qu'il parvint à garantir des opinions dangereuses qui infestaient les pays voisins. Le zèle du saint prélat étendit au loin sa réputation : le roi Clotaire II le consultait souvent; et à l'exemple de ce prince les plus grands seigneurs avaient recours à ses lumières. Protade, pour mettre fin aux disputes des clercs touchant les cérémonies, composa un *Rituel*, qui continue d'être cité sous le nom de ce prélat, quoique les nombreux changements qui y ont été faits dans la suite des temps, l'aient rendu un ouvrage entièrement neuf : il a été publié par Dunod dans les *Preuves* de l'histoire de l'église de Besançon, p. XVIII-LXI (à la suite de l'*Histoire du premier royaume de Bourgogne*), d'après un manuscrit du douzième siècle, qui a disparu des archives de la métropole de Besançon, ainsi qu'un grand nombre d'autres monuments précieux. Protade mourut en 624, le 10 février, jour où l'Église célèbre sa fête. On conserve la plus grande partie de ses reliques dans l'église Saint-Pierre, où il était inhumé à côté de son prédécesseur; et elles sont exposées à la vénération des fidèles dans les calamités publiques. Sa *Vie* par P. Fr. Chifflet a été insérée dans les *Acta sanctorum;* et D. Rivet lui a consacré une Notice dans l'*Histoire littéraire de la France*, III, 531. W—s.

PROTAGORAS, célèbre sophiste, était né dans Abdère, vers l'an 488 avant J.-C., qui répond à la LXXIIIe. olympiade. On ne s'accorde point sur le nom de son père : les uns le nomment Méandre, d'autres Artémon. L'extrême pauvreté l'avait réduit, dans sa jeunesse, à faire le métier de portefaix. Un jour qu'il apportait à la ville une charge de bois fort pesante, Démocrite aperçut avec surprise que ses bûches étaient placées de manière à diminuer le poids, ou du moins l'embarras du fardeau. Ne pouvant croire que ce jeune homme eût pu trouver lui-même cet arrangement géométrique, il le pria de délier sa charge, et de la refaire dans la même forme. La promptitude avec laquelle Protagoras répondit à son desir, accrut l'étonnement du philosophe, qui l'admit dès-lors au nombre de ses disciples, et ne négligea rien pour cultiver ses dispositions. Protagoras fut bientôt en état de se passer de ses leçons; et, après avoir enseigné quelque temps, dans les environs d'Abdère, la grammaire, qui comprenait alors la rhétorique, la poésie et la musique, il ouvrit une école dans Athènes. Son prémier soin fut de persuader aux jeunes gens, qu'ils devaient tout quit-

ter pour s'attacher uniquement à lui, s'ils voulaient faire de rapides progrès dans les sciences et dans la vertu. Sur la foi de ses magnifiques promesses on court en foule à ses leçons. Périclès lui-même fut curieux de l'entendre, et, comme les autres, il fut séduit par son éloquence et par la singularité de sa doctrine. Deux choses contribuèrent beaucoup à la grande réputation de Protagoras : la première c'est qu'il mit un prix à ses leçons (1); et l'on dut en conclure qu'il était supérieur à tous les autres sophistes, puisqu'il vendait très-cher ce que ceux-ci donnaient gratuitement. La seconde c'est qu'il ne parlait jamais que d'une manière énigmatique; méthode qu'il tenait de Démocrite son maître, d'Héraclite surnommé le *ténébreux*, et de quelques autres philosophes, qui s'étaient persuadés qu'on ferait moins de cas de leur doctrine s'ils la rendaient trop intelligible. Quoi qu'il en soit, Protagoras amassa de grandes richesses : selon Platon, ce philosophe avait plus gagné, lui seul, que n'auraient pu le faire Phidias et dix autres statuaires aussi habiles. Platon, son ennemi déclaré (V. le *Dialog.* intitulé *Protagoras*), convient que ce sophiste avait l'imagination vive et féconde, une mémoire heureuse et une rare éloquence. A ces qualités brillantes, il joignait un esprit souple, et savait captiver l'attention de ses auditeurs, ou la réveiller par quelques traits inattendus que lui fournissait sa vaste érudition : personne n'était plus habile dans l'art de discuter, dont on le regardait comme l'inventeur, mais qu'il avait au moins perfectionné; et il réduisait presque toujours ses adversaires au silence. L'étude approfondie qu'il avait faite des poètes, lui fournissait sans cesse des exemples et des citations; mais il les entendait le plus souvent fort mal, supposant de la finesse dans leurs moindres mots. D'un autre côté, Protagoras était vain, hardi, présomptueux : il parlait de ses rivaux avec mépris, et de lui-même avec une confiance qui le faisait admirer de la multitude, mais qui déplaisait aux gens sages. Nous avons le précis de la doctrine de ce sophiste dans le *Théétète* de Platon; il en avait donné lui-même le sommaire au commencement de son *Traité de la nature*, sous cette espèce d'énigme : L'homme est la mesure de toutes choses, de celles qui sont en tant qu'elles sont, et de celles qui ne sont pas en tant qu'elles ne sont pas. De ce principe, dont on trouvera l'explication et le développement dans la Notice de Hardion, citée à la fin de cet article, il résultait que toutes les opinions étaient vraies, puisque chaque homme restait le juge des siennes; qu'ainsi tout devenait arbitraire et sujet à la fantaisie, les lois, la vertu, le juste et l'injuste; que l'on pouvait par conséquent soutenir le pour et le contre sur quelque sujet que ce fût; et même, si l'on voulait, contester la possibilité de disputer pour et contre. Il fallait bien en effet que l'éloquence de Protagoras fut très-séduisante, pour qu'elle fît supporter à ses auditeurs de pareilles absurdités, que Platon a pris la peine assez inutile de réfuter dans celui de ses Dialogues que l'on vient de citer. Après avoir acquis beaucoup de renommée et de richesses, Protagoras visita les principales villes de la Grèce, pour y continuer son trafic; il passa dans

(1) Il paraît que ce fut Protagoras qui fit le premier payer ses leçons. On dit qu'il n'exigeait pas moins de *cent mines* (environ 5000 fr.) de chacun de ses élèves.

la Sicile, où il demeura long-temps, et de là dans la grande Grèce. Ce fut alors qu'à la prière des habitants de Thurium, il donna des lois à cette petite république. Il revint enfin dans Athènes la première année de la xc^e^. olympiade (420 ans avant J.-C.), suivi d'un grand nombre d'étrangers qu'il attirait après lui par les charmes de son éloquence. Peu de temps après, ayant lu publiquement un de ses ouvrages, dans lequel il disait qu'il ne pouvait s'expliquer sur la nature des Dieux, ne sachant s'il y en avait ou s'il n'y en avait pas, il fut dénoncé comme impie par un nommé Pythodorus, et condamné à mort, ou selon d'autres, au bannissement. Il s'enfuit sur une barque, et, pendant quelques jours, erra d'île en île; mais, surpris par une tempête, il fit naufrage, et périt à l'âge de soixante-dix ans, dont il en avait passé quarante, dit Platon, à faire le métier d'empoisonner les ames. Protagoras avait composé divers *Traités* sur la rhétorique, la physique et la politique; mais ses ouvrages, dont Fabricius rapporte les titres (*Bibl. græca*, lib. II, cap. 23), furent recherchés avec le plus grand soin, et brûlés, par l'ordre des magistrats, dans la place publique, de sorte qu'il n'en reste aucun. Saint Clément d'Alexandrie a voulu disculper Protagoras du reproche d'athéisme: tout son crime, dit-il, était d'avoir pénétré plus avant que le commun des hommes dans les ténèbres de l'idolâtrie. Les plus célèbres disciples de ce sophiste furent Euripides et Prodicus. Diogène Laërce a écrit sa Vie; mais on consultera plus utilement la *Notice* intéressante de Hardion (*Dissertat. sur l'origine et les progrès de la rhétorique*), dans le tome XV des *Mémoires* de l'acad. des inscriptions, p. 148-159. W—s.

PROTAIS (Saint), frère de S. Gervais, suivant les actes de saint Vital, était fils de ce dernier et de sainte Valérie, morts martyrs vers l'an 62, l'un à Ravenne, l'autre à Milan. Une Épître aux évêques d'Italie, attribuée à saint Ambroise, donne, sur la vie et le martyre des SS. Gervais et Protais, dans un style barbare, des particularités qui ne conviennent ni à l'esprit, ni au caractère de ce prélat, et qui ont fait rejeter cette lettre comme apocryphe par les Bénédictins éditeurs de ses Œuvres. L'Épître de ce Père à Marcelline, sa sœur, est le seul acte authentique où l'on puise quelques détails, sur les circonstances, non de la vie et de la mort, mais de l'exhumation du corps de ces saints. D'après le motif qu'Ennodius avait placé sous Néron le martyre de saint Nazaire, et vu le petit nombre de victimes de la foi que l'église de Milan pouvait compter, on a cru devoir mettre saint Gervais et saint Protais au rang des plus anciens martyrs de Milan. Le Ménologe des Grecs et les Bollandistes ont suivi le même sentiment. (*Voy.* aussi J.-Ant. Sassi, *Dissert. apologet.*, Bologne, 1709.) Ce qui est certain, c'est qu'on avait perdu la mémoire de ces martyrs, comme celle de leurs noms, quand on découvrit leurs corps au quatrième siècle. C'était à l'époque où l'impératrice Justine, mère de Valentinien, persécutait, à la suscitation des Ariens, la foi catholique, et Ambroise qui la défendait. Une nouvelle église avait été édifiée par les soins du prélat; mais il désirait trouver des reliques de martyrs pour la consacrer selon l'usage. Une vision, rapportée par Paulin son secrétaire et l'auteur de sa

vie, lui révéla, suivant saint Augustin, en quel lieu étaient les reliques des SS. Gervais et Protais. Un vif pressentiment porta soudain l'évêque à faire fouiller la terre devant les tombeaux des SS. Félix et Nabor. On trouva, en effet, dans cet endroit, deux squelettes, très-grands et entiers, dont les os étaient dans leur situation naturelle, sauf la tête séparée du corps, avec des marques de sang, qui annonçaient des martyrs décapités : on ne dit pas si leurs noms étaient inscrits sur leur tombe. Les corps furent transportés, le jour même, à la basilique de Fauste, aujourd'hui saint Vital, et le lendemain, au milieu d'un grand concours de peuple, à la basilique Ambrosienne. C'est durant cette translation, comme l'atteste saint Ambroise, et comme le témoignent Paulin et saint Augustin, qu'arriva le miracle célèbre d'un aveugle connu à Milan, sous le nom de *Sévère*, qui, ayant touché le brancard où étaient portées les reliques, recouvra la vue, et resta depuis attaché au service de la basilique, comme une preuve vivante de cet événement. Saint Ambroise, à ce sujet, adressa au peuple, en l'honneur des martyrs, un discours sur la foi catholique, qu'il a inséré dans la Lettre à sa sœur. Les Ariens furent confondus malgré leurs railleries ; et les violences exercées à leur instigations contre l'évêque de Milan et les Chrétiens fidèles, s'arrêtèrent. La fête des deux saints est célébrée, dans l'Église latine, le 19 juin, jour où leur translation eut lieu, en 386, selon Tillemont ; mais l'Église grecque les honore au 14 octobre, époque où elle présume qu'ils furent décapités. Parmi les églises anciennes établies sous leur invocation, celle de Rome, élevée dès le cinquième siècle, fut due au legs d'une dame romaine. Celle de Paris, sous les mêmes noms, existait dès le temps de Saint-Germain, vers 550. Ce fut onze cents ans après, lors de la renaissance de l'art, que fut retracée, d'après la tradition, l'histoire de saint Gervais et de saint Protais, dans les six tableaux qui décoraient la nef de cette église. Le premier, de Lesueur, nous montre les deux saints, suivant la lettre attribuée à saint Ambroise, conduits, par l'ordre d'Astasius, devant la statue de Jupiter, pour sacrifier aux idoles. (*V.* l'article LESUEUR, où est caractérisé ce beau tableau, dont l'estampe, exécutée par Baquoy, en 1817, a fait oublier l'ancienne gravure en thèse.) — Le second, du beau-frère de Lesueur, d'après l'esquisse de ce dernier, représente, selon la même Épître, saint Gervais expirant sous les coups de fouets plombés, quoique les deux frères eussent été décapités. — Le troisième tableau, la *Décollation* de saint Protais, est de Sébastien Bourdon. Ce peintre devait être chargé de l'exécution des six tableaux ; mais la manière libre dont il parla des miracles des saints Gervais et Protais fit révoquer cette commission. *Voy.* son article, et les *Considérations sur la vie et les ouvrages de Bourdon* (par Xavier Adger), in-8°., Paris, 1818. — Les trois autres tableaux : l'*Apparition* des Saints à Ambroise, l'*Invention* des reliques, et leur *Translation*, sont de Philippe Champagne. Des six tableaux dont les copies, en tapisseries, sont restées à la même église, la Notice du Musée en désigne quatre, au Louvre, deux de Champagne, et deux de Bourdon et de Le Sueur, tous différant pour la vérité, la couleur ou l'expression. G—CE.

PROTH ou PERROT (Jean), né vers 1420, au village de Brottes, près de Chaumont en Bassigni, fit ses vœux au Val des Écoliers, en 1449. Envoyé aussitôt à Paris, dans la maison de Sainte-Catherine, il prit ses degrés en Sorbonne. Après avoir reçu la prêtrise, il quitta Paris, en 1452, pour revenir au Val des Écoliers, où, l'année suivante, il fut élu prieur, d'une voix unanime. Ce fut en 1454, que Proth convoqua le chapitre général de l'ordre, et y publia des statuts relatifs à la réforme de la discipline. En 1456, les définiteurs lui conférèrent extraordinairement la juridiction de la maison de Sainte-Catherine, à Paris, où il se rendit aussitôt. Reçu docteur de Sorbonne, le 11 janvier 1462, il y commença, dès le lendemain, ses leçons de théologie, qui furent très-applaudies, et lui méritèrent la protection de Louis XI, roi de France, et de René, roi de Sicile. Ce dernier prince le nomma, en 1469, son confesseur, son aumônier et son prédicateur. C'est dans le cours de la même année, que le pape Paul II confirma au Val des Écoliers les priviléges que cet ordre avait reçus en 1463; il l'exempta de la juridiction des évêques, et institua l'abbé de Saint-Germain, conservateur de ces immunités. Fixé dans les états du roi René, Proth mourut à Marseille, le 17 juillet 1474. Maupoin, prieur de Sainte-Catherine, quoiqu'il eût eu des démêlés assez vifs avec Proth, lui fit une épitaphe honorable. D—b—s.

PROTOGÈNES, peintre grec, a fleuri vers la cxiie. olympiade, 336 ans avant Jésus-Christ. Cette époque célèbre par le degré de perfection que tous les arts atteignirent dans la Grèce, vit briller surtout des peintres qui furent sans modèles et sans imitateurs dignes de balancer leur réputation. Cicéron range, dans cet ordre élevé, Apelles, Protogènes, Nicomaque et Aëtion. Protogènes était né à Caune, ville de Carie, soumise aux Rhodiens. Suidas seul le fait naître à Xanthe, ville de Lycie. Ses commencements furent obscurs, et la pauvreté les rendit sans doute difficiles; on ignore quel fut son maître, et la nécessité le contraignit long-temps à s'occuper de travaux indignes de son génie: réduit à peindre les ornements des vaisseaux, il passa cinquante années de sa vie, sans éclat, sans fortune, sans réputation. Sa constance et ses talents triomphèrent enfin des obstacles que le sort semblait lui opposer; et peut-être la justice que lui rendit Apelles, qui se trouvait alors au faîte de la gloire, contribua-t-elle à le tirer de son obscurité. Sachant que les tableaux de Protogènes n'étaient ni recherchés, ni payés, il en acheta un, cinquante talents, et laissa même croire qu'il voulait le revendre comme son propre ouvrage. Les compatriotes de Protogènes ouvrirent les yeux sur son mérite; et ses succès s'accrurent avec rapidité. Apelles, étant venu à Rhodes, se rendit chez lui, pendant qu'il était absent; et ayant obtenu d'une servante de l'introduire dans son atelier, il traça, sur une toile qui s'y trouvait toute préparée, un trait (1) d'une précision remarquable, et se retira sans se faire connaître. Protogènes, de retour, s'écria qu'Apelles seul avait pu faire une pareille esquisse : mais, sur le

(1) Ce mot a beaucoup exercé les commentateurs, dont la plupart ont cru qu'il ne s'agissait que d'une simple ligne. M. Quatremère de Quincy a fait voir qu'il fallait l'entendre d'un dessin au trait. (Voyez *Mém. de l'instit.*, Acad. des inscript. v, 7e. Mém., et *Journ. des sav.*, avril 1823, p. 219, et le *Magasin encycl.* de 1808, iv, 153 et 407.)

trait même de son rival, il essaya de dessiner un contour plus parfait, et recommanda qu'on le fît voir à Apelles, s'il revenait encore, ce qui arriva. Celui-ci, jugeant son dessin inférieur au trait de Protogènes, profita de la place qui restait pour exécuter un troisième croquis plus parfait encore ; et Protogènes, en le voyant, s'écria qu'il était vaincu. Il courut au port, chercha son émule avec empressement ; et, de ce jour, l'amitié la plus étroite les unit, sans que la rivalité de succès et de talents leur donnât la moindre jalousie. Cette toile, mémorable par cette circonstance singulière, fut conservée long-temps comme un monument de l'amitié et des talents de ces grands artistes ; elle fut placée par la suite à Rome dans le palais des Césars. Pline annonce qu'on l'y voyait avec ravissement au milieu des plus beaux ouvrages, quoiqu'il n'y parût que quelques traits déjà bien effacés. Elle périt dans l'incendie qui dévora cet édifice et tous les chefs-d'œuvre qu'il contenait. Au surplus, ce récit a donné lieu à de longues discussions sur ce qu'on devait entendre par les lignes et les traits que Protogènes et Apelles avaient ainsi tracés successivement sur la même toile ; et nous avouons que le sens dans lequel nous avons rapporté cette anecdote, quoique vraisemblable, peut être contesté, en prenant à la lettre, les expressions du texte latin. Protogènes, devenu célèbre dans la Grèce, n'oublia pas sa modeste origine, et se plaisait même à la rappeler. Ayant peint, dans les Propylées d'Athènes, un tableau de Nausicaa, il mêla dans les ornements de la bordure, des attributs de vaisseaux pour désigner à-la-fois l'artiste et son ancien métier. Suivant quelques critiques, il paraît qu'il représenta, dans ce même vestibule de l'Acropolis, deux navires sacrés, nommés le *Paralus* et l'*Ammoniades*. Il semble, au reste, que le sort des ouvrages de Protogènes fût de préparer pour les siècles à venir des sujets d'interminables discussions. Les écrivains de l'antiquité ont cité comme son chef-d'œuvre le tableau qui représentait Ialysus ; mais de ce Ialysus on a fait un dieu, un héros, un fleuve, une ville même ; enfin un chasseur. Quoi qu'il en soit, Protogènes employa sept années à terminer ce tableau ; et pour avoir l'esprit plus libre en y travaillant, il ne prenait qu'une nourriture très-légère, et vivait de lupins cuits dans l'eau. Il avait à peindre, dans cet ouvrage, un chien écumant de fatigue et de chaleur : vingt fois, il recommença sa gueule béante sans pouvoir l'exprimer avec vérité. Enfin le hasard le servit au moment où, avec une éponge, il effaçait, de dépit, ce qu'il avait fait. Le même trait est attribué à Apelles pour l'écume d'un cheval ; et probablement l'une de ces deux anecdotes a été copiée sur l'autre. Suivant Pline, Protogènes peignit ce tableau, avec quatre couches de couleur, disposées de manière à ce que l'une étant détruite par le temps, la suivante devait reproduire l'ouvrage dans toute sa beauté ; ce qui paraît également difficile à comprendre. Du reste, en le voyant, Apelles lui-même fut muet d'admiration : il s'écria enfin que le travail était merveilleux et l'ouvrage incomparable ; mais ce qui le consolait, c'est que les siens l'emportaient par la grâce, qui leur donnait un mérite divin. Le tableau de Ialysus devint l'honneur de Rhodes ; et, s'il faut croire un fait rapporté par plusieurs historiens avec quel-

ques légères variations, cette ville dut même son salut à la possession de ce chef-d'œuvre. Démétrius Poliorcètes, qui l'assiégeait, se préparant à brûler un faubourg qui lui fermait les approches de la place, fut instruit que le tableau de Ialysus décorait un des édifices destinés à être livrés aux flammes ; il aima mieux renoncer à son entreprise, que de se faire reprocher une perte si déplorable pour les arts. Pendant ce siége, Protogènes habitait tranquillement une petite maison placée au milieu des lignes des assiégeants. Étonné de sa sécurité, Démétrius le fit venir, et lui demanda comment il pouvait rester ainsi avec confiance en-dehors des murs : « Je sais, répliqua Protogènes, que vous faites la guerre aux Rhodiens, et non pas aux arts. » Démétrius prit à cœur de défendre l'asile du peintre, et y mit un poste pour le protéger. Cette circonstance augmenta encore la réputation du tableau que Protogènes avait peint ainsi au milieu du bruit des armes. Pour que le contraste fût complet, il avait pris pour sujet un Satyre se reposant et jouant sur ses pipeaux ; près de lui, était un fût de colonne, sur lequel une caille s'était posée. Elle était peinte avec tant de goût et de vérité, que lorsque l'ouvrage fut exposé au regards du public, tous les yeux se portèrent sur la caille ; et le Satyre, quelque admirable qu'il fût, n'attira ni l'attention, ni les éloges. Bientôt des cailles privées qui se trouvaient dans ce lieu, vinrent becqueter celle que Protogènes avait si bien peinte. Il sentit alors qu'il avait mis trop de soin et de perfection à ce qui ne devait être que l'accessoire ; et il effaça lui-même cette caille, dont l'effet avait été si complet. Parmi les principaux ouvrages de Protogènes, on citait encore, Cidippe, Tlepolème ; Philiscus, auteur tragique, dans l'attitude d'un homme qui médite ; un Athlète, le roi Antigone, la mère d'Aristote, enfin, Alexandre, et le dieu Pan. Il paraît aussi qu'il peignit à Athènes, dans le conseil des Cinq-cents, plusieurs législateurs. Sous le règne de Tibère, on voyait, à Rome, des dessins et des esquisses de Protogènes, qu'on regardait comme des modèles du beau idéal. Son tableau de Ialysus fut enlevé de Grèce, et placé à Rome au temple de la Paix, où il périt dans un incendie. Protogènes fut de plus très-bon modeleur ; et il avait coulé plusieurs belles statues de bronze. Suidas rapporte qu'il avait écrit deux livres sur la peinture et sur les figures. L—s—e.

PROTOSPATA. *Voy.* Lupus.

PROUSTEAU (Guillaume), jurisconsulte, né à Tours, en 1626, d'un marchand, étudia sous les Jésuites à la Flèche, et au collége de Louis-le-Grand, fit ses cours de droit à Poitiers et à Orléans, et se fixa dans cette dernière ville, où il suivit le barreau pendant quatre ans. Le desir d'augmenter ses connaissances en jurisprudence, le fit voyager en Hollande, en Allemagne, en Italie et en Espagne, où, pendant les années 1660 et 1661, il se mit en relation avec la plupart des jurisconsultes éclairés que possédaient ces diverses contrées. De retour à Orléans, il y obtint au concours une chaire de droit, en 1668. Sa philosophie pratique, la solidité de ses leçons, et l'usage qu'il faisait de sa fortune, lui procurèrent la réputation la plus honorable. En 1709, il mérita, par ses largesses dans une disette, le surnom de *Père des pauvres*. Prousteau était, en outre, un bibliophile

éclairé. Il employa la succession d'un frère, mort dans le commerce, à l'acquisition de la bibliothèque d'Henri de Valois ; et fit imprimer à Leyde, en 1682, les Notes de ce savant sur le Lexique grec d'Harpocration, et les Observations de Maussac, notes dont le manuscrit était tombé dans ses mains avec les livres de l'auteur. En 1694, Prousteau légua sa collection aux bénédictins de Bonne-Nouvelle d'Orléans, à condition qu'elle serait ouverte au public trois jours de la semaine. Léon Méry, conservateur de cette bibliothèque, en publia le catalogue en 1721, Orléans, in-4°. ; réimprimé avec des additions, en 1777 (*V.* Fabre, XIV, 23). On lit au-devant divers éloges du donateur (1). Prousteau mourut d'apoplexie, à Orléans, le 19 mars 1705, sans avoir été marié. On a de lui : I. *L'Eloge funèbre de Desmahis, chanoine d'Orléans*, in-12 (en latin). II. Trois discours latins sur la *Pénitence*, Orléans, 1680, in-4°. III. *Recitationes ad legem* 23 *contractûs, ff. de regulis juris*, ibid., 1684, in-4°. Il y réfute Saumaise, qu'il assure s'être montré, dans son Traité *de Mutuo*, plus philologue que jurisconsulte. La partie de la jurisprudence, dans le Catalogue précité, fait beaucoup d'honneur à Prousteau, par la méthode et l'exactitude qui y ont présidé. *Voy.* aussi le Catalogue des *Manuscrits de la biblioth. d'Orléans*, par A. Septier, 1820, in-8°.

F—T.

PROVANCHÈRES (Siméon de), médecin, né vers 1540, à Langres, de parents aisés, alla continuer ses études à Montpellier, où il reçut le grade de docteur : il visita le Languedoc et la Provence, et vint à Paris, résolu de s'y fixer. Cependant, sur les observations de quelques amis, il s'établit à Sens, y fit un mariage avantageux, et acquit de la réputation par son habileté dans la pratique. Des services rendus lors d'une épidémie, lui méritèrent le titre de médecin du roi ; et il fut député par la ville de Sens aux états-généraux de 1614. Étant retourné quelque temps après à Paris, il y mourut au mois de juillet 1617. Ses restes furent rapportés à Sens, sa patrie adoptive, et inhumés à la cathédrale, où l'on voyait son tombeau décoré d'une épitaphe. Les vers que les beaux-esprits de la province s'empressèrent de composer à sa louange, ont été recueillis par J.-B. Arnolph, sous ce titre : *Simeon. Provencherii tumulus à variis poëtis erectus*, Sens, 1617, in-4°. de 81 pag. ; très-rare. Ce médecin était fort instruit pour le temps, et bon praticien, mais mauvais observateur. On a de lui : I. Des *Traductions* de la *Chirurgie* de Jacq. Houllier, Paris, 1576, in-16 ; et de la *Chirurgie* de Fernel, enrichie de brèves annotations, et d'une méthode chirurgique, Toulouse, 1567, in-8°. II. Le *Prodigieux enfant pétrifié de la ville de Sens ;* avec une légère et brève question problématique des causes naturelles de l'induration d'icelui, traduit du latin (de Jean Aillebouste (1)), et accru de l'opinion du traducteur sur ledit problème, Sens, 1582, in-8°., fig. Il s'agit d'un cas très-rare en chirurgie. Un fœtus, reconnu du sexe féminin, fut extrait du corps d'une

(1) Cette bibliothèque contient environ 25,000 volumes : M. Petit-Radel (Recherches sur les biblioth., p. 353) en compte en France vingt-quatre plus nombreuses : ce qui n'empêche pas le nouveau *Dict. hist. crit. et bibliogr.* de dire qu'elle était considérée comme *la plus riche après celle de Paris ;* et ce n'est pas la seule balourdise que renferme l'article qu'il a consacré à Prousteau.

(1) J. Aillebouste, d'Autun, médecin à Sens, devint premier médecin du roi Henri III.

femme de soixante-huit ans, qui, depuis vingt-huit, éprouvait tous les symptômes d'une grossesse. Il est plus que probable que nos deux observateurs prirent l'ossification des parties solides de ce fœtus pour une véritable pétrification. L'ouvrage a été inséré dans un recueil d'opuscules : *De diuturná graviditate*, Amsterdam, 1662. III. *Aphorismorum Hippocratis enarratio poëtica*, ibid., 1603, in-8°. de 57 pag. A la suite de cette traduction en vers latins des Aphorismes, Provanchères a publié son *Opinion* (en latin) sur l'enfant pétrifié. IV. *Histoire de l'inappétence d'un enfant de Vauprofonde près Sens;* de son désistement de boire et de manger, quatre ans onze mois, et de sa mort, ibid., 1616, in-8°. de 45 feuillets. Toutes les éditions antérieures sont plus ou moins incomplètes ; et l'on doit joindre à celle-ci : *Cinquième discours apologétique* d'un enfant de Vauprofonde, pour les causes surnaturelles de son inappétence, ibid., 1617, in-8°. de 33 feuillets. Cet ouvrage, recherché des curieux, suffirait pour prouver que l'auteur n'avait pas le talent d'observer, puisqu'il n'a pu trouver dans la nature une cause plausible du phénomène qu'il avait eu sous les yeux pendant toute sa durée. La critique que publia de cet ouvrage un de ses confrères, caché sous le nom d'*Androgyne*, n'apprend également rien; mais les médecins liront avec plus de fruit : *Histoire véritable non moins rare que merveilleuse* d'un enfant qui a vécu en santé, allant et venant, sans boire ni manger, avaler ou sucer quoi que ce soit, l'espace de cinq ans, par Thomas Montsainet, chirurgien, Sens, 1616, in-8°. de 38 pag. Provanchères a traduit en latin les *Quatrains* de Pibrac, in-8°. ; et il a laissé en manuscrit la *Traduction* de quelques morceaux des poètes grecs. La *Notice* sur ce médecin, insérée dans le *Magasin encyclopédique* (an VII, 1799, tome VI, p. 476), contient quelques inexactitudes qu'on a évitées dans cet article. W—s.

PROVINS (Le P. Pacifique de). *Voy.* Pacifique.

PROYART (Lievain-Bonaventure), historien, était né, vers 1743, dans la province d'Artois. Après avoir achevé ses études au séminaire de Saint-Louis, à Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, et résolut de se consacrer à l'enseignement. Long-temps, il remplit les fonctions de sous-principal au collége de Louis-le-Grand ; et il fut ensuite chargé d'organiser le collége du Puy, qui devint bientôt, sous sa direction, l'une des écoles les plus florissantes du royaume. Quelques ouvrages, publiés par l'abbé Proyart, l'avaient déjà fait connaître d'une manière avantageuse, quand la révolution éclata. Il se réunit au petit nombre d'écrivains restés fidèles aux principes de la monarchie, et combattit avec courage les projets des novateurs. Son zèle fut récompensé par un canonicat de la cathédrale d'Arras ; mais il en jouit peu de temps. Condamné à la déportation pour avoir refusé de prêter un serment qui répugnait à sa conscience, il se retira dans les Pays-Bas, où les malheurs et les privations de l'exil ne ralentirent point son ardeur pour le travail. L'abbé Proyart eut l'honneur de complimenter, au nom des prêtres français, l'empereur François II, à son arrivée à Bruxelles ; et il reçut de ce prince les éloges dus à sa fidélité. La guerre l'ayant obligé de chercher un nouvel

asile dans la Franconie, il y fut accueilli par le prince de Hohenlohe-Bartenstein, qui le nomma son conseiller ecclésiastique, et le chargea spécialement de la distribution des secours aux soldats français que le sort des combats avait rendus prisonniers. Il s'acquitta de cette mission avec un zèle admirable, bravant, ainsi que les collègues qu'il avait associés à cette œuvre de charité, les dangers de la contagion qui moissonnait nos malheureux soldats. Le concordat, signé par le gouvernement français avec le Saint-Siége, ayant permis aux ecclésiastiques de revoir leur patrie, l'abbé Proyart revint en France, s'établit à Saint-Germain; et ayant mis en ordre les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés sur l'histoire de la révolution, fit paraître l'ouvrage intitulé : *Louis XVI et ses vertus*, dont il adressa le premier exemplaire au chef du gouvernement. Malgré cette précaution, l'ouvrage fut saisi par la police (17 février 1808); et l'auteur enfermé à Bicêtre, où, manquant de tout, pendant un hiver rigoureux, il ne tarda pas d'être attaqué d'une hydropisie de poitrine. Ses amis, informés de sa situation, obtinrent, à force de démarches, qu'il serait transféré au séminaire d'Arras, où il pourrait recevoir les secours que réclamait son état. L'abbé Proyart, mourant, fut conduit à Arras sous la garde d'un gendarme; mais la voiture n'étant arrivée que dans la nuit, il ne put être remis au lieu de sa destination. On le déposa chez une de ses parentes; et il y expira, quelques jours après, le 22 mars 1808, à l'âge de 65 ans. Ses obsèques furent célébrées avec toute la pompe que permettaient les circonstances. Outre quelques brochures qui n'offrent que peu d'intérêt, on a de l'abbé Proyart : I. *L'Ecolier vertueux*, ou Vie édifiante d'un écolier de l'université de Paris (Decalogne), 3e. édit., 1778, et souvent réimprimé depuis. II. *Histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique*, 1776, in-12, avec une carte; trad. en allemand et en suédois. Il rédigea cet ouvrage sur les Mémoires de MM. Belgarde et Descourvières, ses condisciples, alors missionnaires dans la Cochinchine. La 1re. partie contient une description du pays et des mœurs des habitants, suivie de quelques détails sur leur langue; la 2e. renferme l'histoire de la mission française, de 1766 à 1773. III. La *Vie du dauphin, père de Louis XVI*, 1780, in-12 (*Voyez* Louis, XXV, 240). Proyart donna aussi, pour le prix proposé par l'académie française, un *Eloge* du même prince. IV. La *Vie du dauphin, père de Louis XV*, 1783, 2 vol. in-12 (*V.* Bourgogne, V, 376). V. *Histoire de Stanislas, roi de Pologne*, duc de Lorraine et de Bar, 1784, 2 vol. in-12, ouvrage intéressant et bien écrit : le portrait de Charles XII, qui termine le 3e. livre, peut être cité comme un modèle en ce genre de composition historique. VI. *De l'Education publique et des moyens d'en réaliser la réforme*, projetée dans la dernière assemblée du clergé de France, 1785, in-12 (1). VII. La *Vie de Louis-Gabriel Dorléans de La Motte, évêque d'Amiens*, 1788, in-12 (*V.* Dorléans, XI, 589). VIII. Le *Modèle des jeunes gens, dans la vie de Claude Le Peletier de Sousi*, mort le 3 juillet

(1) Cet ouvrage ne fait point partie de l'édition complète annoncée à la fin de l'article.

1685 (2). IX. La *Vie de Madame Louise de France* (*Voyez* LOUISE, XXV, 262). X. *Vie de Marie Leczinska, reine de France* (3) (*Voy.* MARIE, XXVII, 71). XI. *Louis XVI, détrôné avant d'être Roi*, Londres, 1800, in-8°. (4) XII. *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*, Paris, 1808, 5 vol. in-8°. Ces derniers ouvrages sont utiles à consulter, quoique moins bien écrits que les premières productions de l'auteur, qui d'ailleurs y montre quelquefois un peu trop de crédulité. Le dernier surtout renferme des digressions sans fin; et près de deux volumes y sont employés à combattre les philosophes, les illuminés et les francs-maçons. Les *OEuvres complètes* de l'abbé Proyart ont été publiées à Paris, en 1822, 17 volumes in-8°. On trouve, à la tête du second volume (le 1er. de *Louis XVI et ses vertus*), une Notice sur l'auteur, dans laquelle on lui attribue une *Histoire de Robespierre*, restée sans doute inédite; car on ne la voit indiquée dans aucun Catalogue. On cite encore de lui un *Eloge de Louis XVI*, Manheim, 1799; Paris, 1803; et il a donné une édition de l'*Histoire abrégée de l'Église*, par Lhomond, continuée jusqu'au concordat de Pie VII, Lyon, 1806, in-12. W—s.

PRUDENCE (*AURELIUS PRUDENTIUS CLEMENS*), poète chrétien, né l'an 348, dans la province Tarragonaise, en Espagne, reçut une éducation soignée, et s'appliqua surtout à la culture des lettres et de la poésie. Dans sa jeunesse, il exerça la profession d'avocat, et fut ensuite nommé juge, ou, selon Tillemont, gouverneur de quelques villes. Il quitta la toge pour les armes, et vint à la cour de l'empereur Honorius, qui le revêtit d'une charge honorable; mais c'est par erreur que quelques écrivains supposent qu'il fut créé consul. Loin d'augmenter sa fortune dans ces emplois, il l'avait beaucoup diminuée par ses largesses; et d'injustes procès que lui suscitèrent ses ennemis, le dépouillèrent de la plus grande partie de ce qui lui restait. Le malheur n'abattit point son courage; et s'il regretta sa fortune, c'était pour la partager avec les pauvres. Des motifs, qu'on n'a pu deviner, l'obligèrent de recourir à la protection de l'empereur: il fit le voyage de Rome, en 407 (suivant Tillemont), et profita de son séjour dans la capitale du monde chrétien pour visiter les tombeaux des saints martyrs. Dès qu'il eut terminé ses affaires, il rentra dans la solitude qu'il s'était choisie en Espagne: il y passa le reste de sa vie dans la prière, la pratique des actes de piété et la culture des lettres; mais on ignore l'époque de sa mort. Dans sa jeunesse, il avait partagé les excès et les déréglements qui sont l'écueil de cet âge; mais il reconnut enfin les erreurs de sa conduite, et les expia par un repentir sincère. Il nous apprend qu'il

(2) Cette date, constatée par le *Mercure* de juillet 1685, doit rectifier celle qu'on a indiquée à l'article PELETIER, t. XXXIII, p. 272, note.

(3) L'auteur éprouva, pour l'impression de ce livre, des obstacles incroyables de la part de la censure: il en rend compte, ainsi que de la difficulté qu'il avait rencontrée à faire imprimer et à présenter au roi la Vie du Dauphin (n°. III), dans une brochure, intitulée: *Mémoire assez curieux*, in-12 de 19 pag., qui paraît dater de 1787 ou 1788, mais qui est très-rare, et ne se trouve dans aucune édition des *OEuvres complètes* de Proyart.

(4) Cette édition, qui est l'originale, contient 532 pages, plus le frontispice. L'auteur ayant, sous le gouvernement consulaire demandé à rentrer en France, on ne lui en accorda, dit-on, la permission, qu'autant qu'il ferait des retranchements à son livre. Ce fut alors que parut l'édition de Paris, 1803, in-8°., sur le frontispice de laquelle on lit: *Seule avouée par l'auteur*. A. B—T.

avait cinquante-sept ans, quand il prit la résolution de ne plus exercer que sur des sujets chrétiens son talent pour la poésie. Tillemont croit que Prudence avait déjà publié les *deux livres* contre Symmaque, dans lesquels il combat, avec un généreux courage, son projet de relever l'autel de la Victoire, détruit par Gratien, et réclame l'abolition des spectacles de gladiateurs, qui paraissent, en effet, avoir été supprimés dès l'année 403 (1). Des cantiques, des hymnes, et la réfutation des hérésies de son temps, composent les autres ouvrages de Prudence, qui portent tous des titres grecs. Il a réuni, sous celui de *Cathemerinon*, des prières pour les différentes parties de la journée, et des hymnes, dont l'Eglise a consacré quelques-unes dans ses Offices. Le livre intitulé *Apotheosis* renferme diverses pièces contre autant de sectes d'hérétiques; celui qui a pour titre, *Hamartigenia*, c'est-à-dire, de l'origine des péchés, contient la réfutation des erreurs des Marcionites (*V.* Marcion). Le *Peristephanon*, c'est-à-dire Des couronnes, est un Recueil d'hymnes à la louange des martyrs, et principalement de ceux d'Espagne. La *Psychomachia*, ou le combat de l'ame, est la description des assauts que nous livrent les passions; et enfin le *Dittochaion* ou le manuel, est un recueil de traits tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, exprimés en autant de quatrains. Gennade, qui cite ce dernier ouvrage parmi ceux que l'on doit à Prudence, lui en attribue encore deux qui sont perdus: une *Exhortation* au martyre; et, sous le titre d'*Hexameron*, un commentaire sur les premiers chapitres de la Génèse. Jean Leclerc (*Biblioth. universelle*, tome XII), et Bayle (*Dict. historique*), reprochent à Prudence d'avoir avancé quelques opinions qui ne sont point orthodoxes: mais on doit l'excuser de s'être trompé dans des matières dont il n'avait pas fait une étude aprofondie; et d'ailleurs il est impossible de douter de la sincérité de sa foi. Quelques critiques trouvent son style un peu rude, et relèvent plusieurs fautes qu'il a commises contre la prosodie: mais tous conviennent que ses différentes compositions respirent un véritable enthousiasme, et qu'aucun poète chrétien n'a montré plus de connaissances dans l'histoire et les antiquités. Il existe un très-grand nombre d'éditions des poésies de Prudence. Le savant Fabricius en a publié la liste avec son exactitude ordinaire, dans la *Bibl. latina* et dans la *Bibl. med. et infimæ latinitatis*. On se bornera donc à citer ici les principales. La première est un petit in-4°. goth. de 166 feuillets, sans date et sans nom d'imprimeur, mais que l'on croit sortie des presses de Rich. Paffroed, à Deventer, vers 1492 (*V.* le *Manuel du libraire*, par M. Brunet) (2). Les OEuvres de Prudence font partie des *Poëtæ christiani*, imprim. par les Aldes, à Venise 1501-2; mais la prétendue édition que l'on veut que ces habiles typographes en aient donné, en 1518, in-8°., annoncée avec affectation dans le Catalogue Foscarini, n'est qu'une édition lyonnaise sans date, qui doit avoir été imprimée vers 1502. Parmi les éditions postérieures, les curieux recherchent surtout les suivantes:

(1) D'après les calculs de Tillemont, Prudence n'avait alors que cinquante-cinq ans.

(2) Le Recueil d'hymnes intitulé, *Cathemerinon*, a été imprimé séparément à Vienne, in-4°., vers la fin du quinzième siècle. Cet opuscule, de 28 feuillets, est très-rare.

Hanau, 1613, in-8°., avec des notes de divers auteurs, et publiées par Jean Weitz; — Amsterdam, Dan. Elzevier, 1667, deux tomes en un vol. in-12, avec les notes de Nicol. Heinsius; — Paris, 1687, in-4°., avec les notes d'Étienne Chamillart : c'est l'un des plus rares volumes de la collection, *Ad usum Delphini*; — Cologne, 1701, petit in-8°.: elle fait partie de la collection *Variorum*; — Avec les notes de Christophe Cellarius, Halle, 1703 ou 1739, in-8°. — Rome, 1788-89, 2 vol. in-4°. : cette belle édition due aux soins de Fr. Arevalo, fait partie d'un Recueil des OEuvres des poètes chrétiens; — Parme (Bodoni) 1789, 2 vol. gr. in-8°., édition revue sur les manuscrits du Vatican, augmentée de variantes et de diverses leçons: c'est la plus complète. Outre les auteurs cités, on peut consulter la *Vie de Prudence*, dans les *Mémoires* de Tillemont, x, 560-66. W—s.

PRUDENCE (Saint) le Jeune. *V.* Galindo, XVI, 332.

PRUDENT (Joseph-Hippolyte-Augustin Vaughot, plus connu sous le nom de Père), capucin, naquit, en 1743, à Faucogney, petite ville de Franche-Comté; il embrassa la vie religieuse à seize ans, et, après avoir achevé ses études théologiques et reçu les ordres sacrés, fut chargé de l'enseignement des novices. Bientôt, par les conseils du P. Dunand, son confrère (*V.* Dunand), il employa tous ses loisirs à l'étude de l'histoire, et se mit sur les rangs pour disputer les prix que proposait l'académie de Besançon. En 1776, il remporta le prix d'éloquence, par l'*Eloge* de Nicolas Perrenot, chancelier de l'empereur Charles-Quint (*Voy.* Granvelle); et, l'année suivante, il en obtint deux : celui d'histoire, par une *Notice* sur les monuments romains dont il existe des vestiges en Franche-Comté; et celui d'agriculture, par une *Dissertation* sur les causes et les caractères d'une maladie qui affligeait plusieurs vignobles de la province. Cette Dissertation fut imprimée aux frais du gouvernement (Besançon, 1778, in-8°.), et distribuée avec profusion dans les campagnes : mais le triomphe du P. Prudent fut de peu de durée. Un anonyme contesta la justesse de ses observations, dans une brochure intitulée : *Réflexions d'un vigneron* (Vesoul, 1778, in-8°.), et versa le ridicule à pleines mains sur l'auteur et l'ouvrage couronnés. Le P. Prudent découvrit que le malin vigneron cachait l'abbé Baverel (1); et, n'osant lutter contre un adversaire que sa causticité rendait redoutable, il prit le parti de dénoncer l'écrit anonyme, comme injurieux à l'académie et à l'ordre entier des Capucins. Cette démarche, blâmée de tout le monde, n'eut pas le résultat qu'il espérait. Le parlement refusa d'interposer son autorité dans une querelle toute littéraire; et l'abbé Baverel, par un nouveau pamphlet, plus mordant que le premier (*Observations sur la Dissertation*, etc., 1779, in-8°.), acheva de désoler son adversaire, qui cessa d'ambitionner les palmes académiques, qu'il eût payées trop chèrement, en les achetant de son repos. Le P. Prudent se renferma dès-lors dans les devoirs de son état, qu'il remplissait avec beaucoup de zèle. A la suppression des ordres monastiques, il se retira dans sa famille, et mourut à Fontaine, près de Luxeuil, le 28 août 1792. Outre un assez grand nombre de *Mémoires* et

(1) L'abbé Baverel est mort à Besançon, le 18 septembre 1822. (Voy. son article au *Supplément*.)

de *Dissertations* dans le *Recueil* de l'académie de Besançon, il a laissé, manuscrits, un *Cours de langue latine*, plusieurs *Traités de théologie*, des *Sermons*, des *Panégyriques*, etc., que l'on conserve dans sa famille. Les deux seuls ouvrages qu'il ait publiés, sont : I. *Dissertation qui a remporté le prix, au jugement de l'académie de Besançon*, en 1777, sur le sujet : Quels sont les caractères et les causes d'une maladie qui commence à attaquer plusieurs vignobles de Franche-Comté, et les moyens de la prévenir ou de la guérir, Besançon, 1778, in-8°. ; elle est citée avec éloge, dans le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, éd. de 1804. II. *Vie de sainte Claire*, Paris, 1782, in-12. W—s.

PRUSIAS, roi de Bithynie, et fameux par son dévoûment servile au sénat romain, était surnommé *Cunégos* ou le *Chasseur*. Polybe a fait de lui un portrait que dom Thuillier et Rollin traduisent ainsi : « Ce » roi de Bithynie, du côté du corps, » n'avait rien qui prévînt en sa fa» veur ; il n'était pas mieux avanta» gé du côté de l'esprit. Ce n'était » par la taille qu'une moitié d'hom» me, et qu'une femme par le cœur » et le courage. Non-seulement il » était timide, mais mou, incapable » de travail ; en un mot, d'un corps » et d'un esprit efféminés, défaut » qu'on n'aime nulle part dans les » rois, mais qu'on aimait moins en» core qu'ailleurs chez les Bithy» niens. Les belles-lettres, la philoso» phie, lui étaient parfaitement in» connues. Enfin il n'avait nulle idée » du beau ni de l'honnête. Nuit et jour » il vivait en vrai Sardanapale. » Pour déterminer l'époque où commence son règne, on doit distinguer plusieurs Prusias. Strabon en indique un, contemporain de Cyrus et de Crœsus, au sixième siècle avant l'ère vulgaire ; et Sévin, dans son premier Mémoire sur les rois de Bithynie (*Acad. des inscript.*, t. XII), ne convient pas que ce passage de Strabon soit aussi altéré que l'a prétendu Paulmier de Grantemesnil. Toutefois ce n'est point à ce prince que Sévin, dans son troisième Mémoire (ibid., t. XVI), applique le nom de *Prusias premier*, mais au fils de Ziélas. Les Gaulois avaient mis à mort ce roi Ziélas, vers le milieu ou la fin de la CXXXV^e^. olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 238 avant J.-C. Prusias I^er^. régna sur les Bithyniens depuis ce temps jusqu'à l'an 190, selon Vaillant (*Achœmen. Imp.*, II, 321) ; jusqu'en 188, selon Sévin. C'était donc ce premier Prusias qui, en 220, et durant les années suivantes, s'alliait avec les Rhodiens contre les Byzantins, et taillait en pièces les Gaulois qui infestaient la côte de l'Hellespont (Polyb., liv. IV et V). C'est lui encore que Tite-Live nous montre menaçant, en 207, les frontières du royaume de Pergame, et forçant ainsi Attale I^er^. (*V.* ce nom, II, 619) de renoncer à la conquête de l'Étolie. Le même Prusias est compris, en 204, au nombre des rois alliés du peuple romain ; il est invité, en 196, à se conformer aux dispositions du traité conclu avec le roi de Macédoine, Philippe, dont il avait épousé la sœur Apamée. Quelque temps après, Antiochus, roi de Syrie, lui envoya des ambassadeurs pour lui représenter que les Romains songeaient à détruire toutes les monarchies, et à fondre dans leur empire tous les empires de la terre : déjà Nabis et Philippe avaient subi le joug ; on attaquait maintenant Antiochus ; le tour de Prusias viendrait

ensuite. Ces réflexions ébranlaient le roi de Bithynie, et l'auraient entraîné à s'armer contre Rome, sans les messages et les lettres qu'il reçut de cette république. C'est à tort, lui écrivaient les Scipions, qu'on accuse Rome d'être l'ennemie de la royauté : Andobalès et Masinissa ne lui doivent-ils pas au contraire l'affermissement de leurs trônes et l'accroissement de leur puissance? Les roitelets qui nous ont été fidèles en Espagne, ne sont-ils pas devenus des rois? *Regulos se acceptos in fidem in Hispaniâ reges reliquisse* (Tite-Live). L'ambassadeur Livius survint, et ajouta qu'entre Antiochus et les Romains, la victoire ne serait jamais incertaine, et qu'il y avait peu de profit à rechercher l'amitié des vaincus. Prusias promit la plus exacte neutralité; il fit plus, si nous en croyons Appien : il se déclara pour les Romains. Sévin n'en veut pas convenir, d'abord parce que, dans le dénombrement des auxiliaires de Rome contre Antiochus, il n'est fait mention ni de Prusias, ni de troupes Bithyniennes; ensuite parce qu'après la défaite du roi de Syrie, celui de Bithynie fut dépossédé de l'une de ses provinces, par un décret du sénat. Il s'agissait de la Phrygie, qu'on adjugeait à Eumènes, roi de Pergame, et que Prusias s'abstint de revendiquer. Annibal exilé (*V.* ce nom, II, 212-222) se voyait forcé de sortir des états d'Antiochus : il se retira d'abord dans l'île de Crète, puis en Arménie; enfin en Bithynie, à la cour de Prusias, qui mourut peu de temps après. — Il suit de là que ce monarque ne doit pas être confondu avec son fils *Prusias II* ou Cunégos, qui ne monta sur le trône qu'en 190, ou plutôt 188, mais à qui pourtant les Dictionnaires historiques, et le nouvel Art de vérifier les dates avant J.-C., attribuent presque tous les faits que nous venons d'indiquer. C'est une erreur qui remonte à Sigonius, et que Henri Valois a victorieusement combattue : elle a été relevée aussi par M. Schweighæuser, dans son excellente édition de Polybe (t. VIII, p. 141). Outre que le premier de ces rois est distingué par son surnom de Boiteux (χωλὸς), et le deuxième par celui de Chasseur (κυνηγὸς), il faudrait, pour les confondre en un seul, supposer un règne d'environ quatre-vingt-dix ans, qui n'est aucunement admissible. Ainsi, c'est à Prusias II, fils de Prusias le Boiteux, et petit-fils de Ziélas, que s'appliquera la Notice qui va suivre. Il avait épousé la fille de Philippe, roi de Macédoine, nièce de sa propre mère. Parvenu au trône, il prit les armes contre Eumenès, roi de Pergame, et remporta, secondé par Annibal, plusieurs victoires sur mer et sur terre. Un jour qu'il hésitait à livrer une bataille, parce que les entrailles des victimes n'annonçaient rien d'heureux : « Eh quoi! lui dit » le héros de Carthage, comptez-» vous plus sur le foie d'une vache » que sur les conseils et le bras d'An-» nibal? » Les Romains qu'alarmaient les succès du roi de Bithynie, et dont les ressentiments contre le général carthaginois étaient implacables, enjoignirent à Prusias de leur livrer ce grand capitaine, ou de le tuer; et cet ordre allait être exécuté, quand Annibal le prévint en s'empoisonnant. Cette lâcheté de Prusias a été exposée sur la scène française par plusieurs poètes, spécialement par Thomas Corneille et par Marivaux. M. Firmin Didot a composé, sur le même sujet, une tragédie non représentée, où il a réussi

à rendre moins ignoble, et par conséquent plus dramatique, le caractère du roi de Bithynie : mais l'inexorable histoire a couvert ce prince d'un opprobre éternel. Malgré ses complaisances et sa docilité, les Romains n'eurent aucun égard aux humbles prières qu'il leur adressa en faveur du roi de Macédoine Persée, son beau-frère. A l'époque du détrônement de Persée, et de la destruction du royaume de Macédoine en 167, Prusias s'empressa de venir se prosterner devant le sénat romain : revêtu d'un costume abject, et la tête rasée, il baisa le seuil de la salle, se déclarant l'affranchi de Rome, et saluant les pères conscrits comme ses dieux sauveurs : un roi ajoutait à l'art des courtisans, des infamies encore nouvelles. Polybe raconte ces détails ; mais Tite-Live, qui cite ici cet historien grec, rapporte auparavant ce qu'en disent les historiens latins : *Hâc de Prusiæ nostri scriptores.* Or, selon ces écrivains, le roi de Bithynie, reçu à Capoue par le questeur Scipion qu'on avait envoyé à sa rencontre, entra dans Rome, suivi d'une troupe nombreuse, gagna le Forum, et, monté sur le tribunal du questeur Cassius, dit à la foule qui l'environnait, qu'il était venu pour saluer les dieux, le sénat et le peuple de Rome, pour les féliciter d'avoir vaincu le roi Persée, et soumis à leur empire les Macédoniens et les Illyriens. Des maisons avaient été préparées pour le recevoir, lui et sa suite : il passa deux journées à visiter, conduit par le questeur, les temples, la ville et les principaux citoyens : le troisième jour, il se présenta devant l'assemblée des sénateurs, les complimenta sur leurs triomphes ; il retraça ce qu'il avait fait lui-même dans cette guerre, et demanda qu'on lui permît de sacrifier au Capitole, en l'honneur des succès de Rome ; et qu'on voulût bien renouveler l'alliance contractée avec lui, en le gratifiant d'un territoire pris sur Antiochus, et occupé sans titre par les Gaulois. Il finit en recommandant son fils Nicomède à la bienveillance du sénat. On accueillit ses demandes : seulement on lui annonça que des commissaires envoyés sur les terrains qu'il réclamait, verraient si l'on pouvait les lui remettre sans blesser la justice. Congédié avec cette réponse et avec des présents considérables, il fut reconduit, toujours par le questeur Scipion, jusqu'à ses vaisseaux. Ce récit déshonore un peu moins Prusias ; mais la plupart des historiens modernes s'en tiennent à celui de Polybe, persuadés sans doute que l'assassin d'Annibal a dû descendre au dernier degré d'abjection. Vers l'an 156, il attaqua le roi de Pergame, Attale, successeur d'Eumenès, le vainquit, entra dans sa capitale, pilla les temples, enleva ou brisa les statues des dieux, renversa et brûla tout ce qui se rencontra sur sa route. Diodore de Sicile raconte que le ciel punit ces sacriléges par des maladies mortelles, qui affligèrent les troupes bithyniennes, et qui épargnèrent leur monarque bien plus coupable. Attale, dans sa détresse extrême, eut recours aux Romains, à qui les succès de Prusias donnaient déjà de l'ombrage, et qui l'invitèrent en effet à rentrer dans les anciennes limites de son royaume. Comme le roi de Bithynie ne se pressait pas d'obéir, ils prirent un langage plus impérieux ; et il fallut non-seulement restituer au roi de Pergame ses états, mais encore s'engager à lui fournir vingt galères pontées, et à lui payer en vingt ans cinq

cents talents, outre les cent qu'Attale devait recevoir à l'instant même, comme indemnité des pertes qu'il venait de souffrir. Ces conditions pouvaient sembler dures à Prusias; mais Rome traitait ainsi les rois sujets. Celui-ci, en 149, chargea son fils Nicomède, d'aller offrir au sénat romain de nouveaux hommages, en réclamant toutefois une réduction des sommes à payer au roi Attale. Néanmoins cette mission n'était qu'apparente : un officier appelé Ménas, qui accompagnait le jeune prince, avait ordre de l'assassiner. Par cet attentat, Prusias voulait favoriser d'autres fils qu'il avait eus d'un second hymen, et qu'il faisait élever dans Rome. Nicomède, averti par Ménas lui-même, échappe au péril, et revient en Bithynie. Appien et Justin fournissent ces détails : le texte de Justin a été traduit par Pierre Corneille, dans la préface de sa tragédie de *Nicomède*, où le courage et les talents de ce personnage contrastent si heureusement avec l'extrême ignominie du roi son père. Mais il ne faut point encore chercher là l'histoire; Nicomède est un autre tyran qui monte sur le trône par un parricide (*V.* NICOMÈDE, XXXI, 260) : ligué avec des étrangers, particulièrement avec Attale, et soutenu par le plus grand nombre des Bithyniens, auxquels Prusias s'est rendu odieux, il le chasse de son palais, et le force à se réfugier dans un temple, où ce prince expire, l'an 148, près de l'autel de Jupiter, sous le fer des assassins; et, à ce qu'assurent Diodore de Sicile, Justin, Appien, Zonaras, et l'auteur de l'Épitome du cinquantième livre de Tite-Live, sous les coups de son propre fils. Ainsi périt ce prince lâche, superstitieux et sanguinaire, qui avait trahi ses alliés, opprimé ses sujets, ordonné la mort de son fils, et avili la majesté royale. Son histoire est recueillie dans les divers auteurs classiques, cités en cet article : elle n'a été rassemblée nulle part; elle est éparse en plusieurs volumes de Rollin; et Sévin, qui avait entrepris des Annales complètes des rois de Bithynie, ne les a conduites que jusqu'à la mort de Prusias Ier. ou le Boiteux : il n'a pas achevé le Mémoire qui devait éclaircir les détails du règne de Prusias II ou Cunégos. D—N—U.

PRUSSE. *Voy.* HENRI et WILHELMINE.

PRYCE (GUILLAUME), médecin anglais, né en Cornouailles, et mort vers la fin du dernier siècle, croyait à l'alchimie, et faisait des opérations pour atteindre le but de ses rêves; mais il s'occupa d'une manière plus utile, en complétant les travaux de son compatriote Borlase (*Voy.* ce nom, V, 187), par la composition de deux ouvrages importants : l'un est la minéralogie de sa province, *Mineralogia Cornubiensis*, Londres, 1778, in-fol.; et l'autre, une Grammaire et un Vocabulaire de la langue de ce pays, qu'il voulait aider à conserver, mais qui de nos jours a cessé d'être une langue vivante. Cet ouvrage est intitulé : *Archæologia Cornu Britanica; or an essay to preserve the ancient cornish language*, 1790, in-4°. D—G.

PRYNNE (WILLIAM), jurisconsulte anglais, plus fameux par son courage que par ses nombreux écrits, naquit, en 1600, à Swanswick, dans le comté de Somerset. De l'école de Bath et de l'université d'Oxford, il passa au collége de jurisprudence de Lincoln's-Inn, à Londres. Malgré les connaissances qu'il acquit dans la science des lois, ce ne fut pas sous ce rapport qu'il commença

de se faire connaître. Il montrait une grande rigidité de principes et de mœurs ; et les prédications d'un puritain distingué le gagnèrent facilement à cette secte. Bientôt il se mit à écrire contre ce qu'il appelait les désordres du siècle, tels que la frisure des cheveux, l'usage de boire à la santé, le papisme et l'arminianisme. Ses écrits contre l'arminianisme et la juridiction des évêques, indisposèrent fortement contre lui Laud et d'autres prélats, qui, s'il faut l'en croire, épièrent l'occasion de lui faire éprouver les effets de leur haine. Cette occasion se présenta vers 1633. Il venait de mettre au jour un volume in-4° de 1000 pages, intitulé *Histrio-mastix*, (*le fouet des comédiens*,) dirigé contre les spectacles et les acteurs. On y lisait, à la table des matières seulement, un mot outrageant pour les femmes qui se produisent sur le théâtre. Les ennemis de l'auteur ne manquèrent pas d'insinuer au roi que ce passage tombait expressément sur la reine, qui récemment avait joué un rôle dans une pastorale exécutée à Somerset-House; et bien qu'il fût constant que la publication du livre avait précédé de six semaines le divertissement royal, le malheureux Prynne, cité devant la *Chambre étoilée*, fut condamné à payer une amende de 5000 livres, à sortir de l'université, à être attaché au pilori en deux endroits différents, en perdant une oreille à chaque station, et à garder une prison perpétuelle. Ce supplice, trop rigoureux, même quand il eût été mérité, il le subit avec la fermeté que peut donner le sentiment d'une conscience pure : mais son ressentiment s'exhala, en prison, dans des pamphlets virulents, contre ses persécuteurs. Un de ces pamphlets, intitulé, *Nouvelles d'Ipswich*, où il les traitoit d'*évêques de Lucifer*, *exécrables traîtres*, *loups dévorants*, fut l'objet d'une nouvelle poursuite devant le même tribunal, qui le condamna à payer une amende de 5000 livres, à perdre le reste de ses oreilles, et à être marqué sur chaque joue des lettres S. L., comme libelliste schismatique. La sentence fut exécutée en 1637. Mais l'ame de Prynne était à l'épreuve des tourments. Transféré successivement à Caernarvon-Castle, et à l'île de Jersey, il continua d'exercer sa plume jusqu'en 1640, lorsqu'éclata la révolution politique qui le rendit, avec beaucoup d'autres, à la liberté. Il entra dans Londres comme en triomphe (*Voyez* Bastwick et Burton). Elu membre du parlement par Newport, en Cornouailles, il y combattit vigoureusement l'épiscopat. Quand Laud fut mis en jugement, Prynne put se donner le plaisir de la vengeance ; car ce fut lui principalement qui conduisit ce procès. Après la victoire des parlementaires, il fut un des commissaires visiteurs de l'université d'Oxford, et il déploya beaucoup de zèle pour l'établissement du presbytérianisme : lorsqu'il vit les indépendants prendre le dessus, tout son intérêt se tourna vers le parti vaincu; et il employa son crédit pour faire goûter les propositions du roi: mais l'effet du discours qu'il prononça dans cette occasion, fut neutralisé par l'intervention de l'épée ; on sait comment l'armée empêcha la pacification desirée. Prynne fut un des membres des communes qui expièrent, dans les cachots, une généreuse opposition. Le refus de payer les taxes, et l'audace qu'il eut de braver la puissance de Cromwell et les siens,

dans diverses publications, le firent resserrer davantage, en 1650. Le plaisir d'écrire, qui était en lui une véritable passion, semblait le consoler de sa captivité : on compte qu'il produisit, de 1655 à 1660, quarante-six Traités différents sur des sujets de religion et autres. La tyrannie et l'ingratitude du gouvernement usurpateur le faisaient soupirer après la restauration de la monarchie. Son zèle pour le retour de Charles II fut si impatient, et s'exprima en des termes si indiscrets, que le général Monk crut devoir le réprimer. La ville de Bath choisit Prynne pour son représentant au parlement réparateur en 1660. La restauration accomplie, il eut, entre autres emplois, la place de gardien des archives de la Tour de Londres, place qui convenait à son goût comme à sa capacité. Mais il semblait destiné à ne jamais jouir du repos : ayant été reconnu auteur d'un écrit publié en 1661, contre un bill relatif aux corporations, il se vit obligé de demander pardon à la chambre des communes, pour éviter un châtiment plus grave. Retiré à Lincoln's-Inn, il y mourut, le 24 octobre 1669. Son vaste savoir était le fruit d'une incroyable patience et d'une grande mémoire que, par malheur, le jugement n'accompagnait pas assez. On en jugera par ces traits. De tous les crimes reprochés à Néron, le plus grand, aux yeux de l'auteur de l'*Histrio-mastix*, était d'avoir fréquenté le théâtre et joué la comédie. Suivant lui, chaque pas de danse est un pas vers l'enfer. Il n'avait de la science des lois, suivant Clarendon, que ce que la lecture peut en donner. C'est un des plus infatigables écrivains qu'on puisse citer. Wood supputе que, depuis qu'il atteignit l'âge d'homme jusqu'à sa mort, Prynne a dû écrire une feuille chaque jour de sa vie. Il a laissé 40 vol. in-fol. et in-4°. : bagage littéraire, qui n'aurait point sauvé son nom de l'oubli, s'il n'eût pas mérité d'être transmis à la postérité par son dévouement et ses souffrances pour la cause de la liberté. Les moins inconnus de ses ouvrages sont : I. *Exact chronological vindication*, etc., ou Preuves de la suprématie des rois d'Angleterre en matière ecclésiastique, Londres, 1666-68, 3 vol. in-fol. Ce livre, connu sous le nom de *Records* ou Extraits d'archives, est recherché à cause de sa rareté, les deux premiers volumes ayant péri, à la réserve de 70 exemplaires, lors de l'incendie de 1666. II. Une édition améliorée de l'*Abrégé des archives de la Tour*, de sir Rob. Cotton, in-folio. III. *Observations sur la* 4e. *partie des Institutes des lois anglaises*, par Coke, in-fol. IV. *Writs* ou *Édits parlementaires*, 4 vol. in-4°. Prynne méritait à trop juste titre une place parmi les auteurs malheureux : l'Anglais Israeli lui a consacré quelques pages dans son piquant ouvrage intitulé : *Calamities of authors*. On peut lire aussi, sur sa condamnation, l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, trad. en français (1819, in-8°.), tom. VII, p. 384 et suiv. L

PRZYBILSKI, savant polonais du dernier siècle, professa long temps la littérature ancienne à l'université de Cracovie. On a de lui des Traductions, en polonais, des Poésies d'Hésiode, et de plusieurs ouvrages anglais. Stanislas-Auguste lui donna une médaille d'or pour sa Dissertation sur l'excellence et l'utilité de la chirurgie. C—au.

PSALMANAZAR (George) est le nom supposé d'un savant dont la

vie fut partagée en deux portions qui semblent n'avoir pu appartenir au même individu. Dans la dernière moitié de sa carrière, et pendant un demi-siècle, il s'est fait chérir par sa piété et sa vertu, s'est illustré par des travaux aussi solides qu'importants, et a joui de l'estime universelle et de la considération la mieux méritée. Dans la première partie de son existence, après avoir reçu une éducation distinguée, il s'est successivement et volontairement laissé dégrader jusque dans les derniers rangs de la société; il a rampé dans les plus vils emplois : couvert des haillons de la pauvreté, et rongé de la lèpre des misérables, il se montre à nous sous un aspect hideux et dégoûtant; et sa bassesse et son hypocrisie le font juger indigne de la pitié qu'il inspirait. Nous n'avons pas besoin ici de travailler à démêler le vrai au milieu des exagérations et des fictions contradictoires de l'amitié ou de la haine : celui auquel il a été donné de présenter un si étrange contraste, nous apprend lui-même toutes les circonstances de sa vie. Nous pouvons nous fier aux Mémoires qu'il nous a laissés. Dans ses pages sincères, on n'aperçoit jamais l'homme qui s'excuse, mais toujours le chrétien qui s'accuse. De lui seul nous apprenons tout ce qu'il y a de plus honteux pour sa mémoire; et ce qu'elle offre de glorieux, il faut le chercher dans le témoignage de ses contemporains et dans le grand monument littéraire dont il fut le principal auteur. Son respect pour son père et sa mère lui a fait dérober à la postérité son véritable nom et le lieu de sa naissance; le voile dont il s'est enveloppé à cet égard, n'a point été soulevé, et ne le sera probablement jamais. On sait seulement, par ses récits, qu'il naquit de parents catholiques, dans le midi de la France, sous le beau ciel du Languedoc ou de la Provence, et en l'année 1679. Sa famille était ancienne, mais déchue. Il n'avait que cinq ans lorsque son père fut obligé de s'éloigner et d'aller vivre à près de deux cents lieues de son domicile. Sa mère, malgré l'abandon de son mari et son peu de fortune, n'ayant que lui pour fils, consacra tous ses moyens à lui donner la meilleure éducation qu'il lui fût possible. Envoyé à une école du voisinage, tenue par deux moines de l'ordre de Saint-François, il y fit voir une aptitude surprenante et une prodigieuse facilité pour apprendre. En peu de temps, il surpassa ses condisciples. Ce succès fut pour lui un malheur : il exalta le penchant à la vanité qui lui était naturel; il inspira, en sa faveur, à ses maîtres, une indulgence qui lui fut fatale. On l'envoya ensuite dans un collége de Jésuites, situé dans une ville qui était le siége d'un archevêché, peu éloigné de l'école où il avait reçu sa première instruction. La réputation qu'il avait acquise, et les éloges exagérés de ses premiers maîtres, le firent placer dans une classe beaucoup trop forte pour son âge et pour ses moyens. Il eut à lutter contre des camarades plus âgés et plus savants : la crainte de rester en arrière lui fit faire des efforts extraordinaires; il parvint, sinon à les surpasser, du moins à les suivre. Comme eux, et à leur grand étonnement, il subit, au bout de l'année, les examens nécessaires pour entrer en rhétorique. Ce succès fut encore pour lui un malheur. Non-seulement il le rendit plus présomptueux, mais il le plaça sous un maître incapable. On avait coutume, dans ce collége, de changer tous les ans le

professeur de rhétorique. Si notre jeune étudiant n'était pas venu avant l'âge dans cette classe, il aurait évité de se voir arrêté dans ses progrès. A cette époque, les Jésuites cherchaient à attirer dans leur société trois sortes de personnes : les nobles, les savants et les riches. Le professeur de rhétorique dont il est ici question, appartenait à cette dernière classe ; il était fils d'un marchand opulent. Il passait le temps à rire et à badiner avec ses élèves ; et, pour déguiser son ignorance, au lieu de leur expliquer, comme il l'aurait dû, les orateurs grecs, qu'il n'entendait pas, il entreprit de leur montrer le blason, la géographie, les fortifications. Notre jeune écolier perdit ainsi, sous lui, le goût de l'étude des langues et de la belle littérature : il acquit une variété de notions incohérentes, qui eurent par la suite une fatale influence sur sa conduite. Il vit qu'il était possible, avec de l'audace, de parler de beaucoup de choses sans les connaître, et de se donner, sans travail, l'apparence du savoir. Sa mère lui écrivit pour lui apprendre que le supérieur d'un petit couvent de Dominicains allait ouvrir un cours de philosophie, et elle l'engagea à venir le suivre. Le jeune homme s'y détermina d'autant plus facilement, qu'il s'apercevait bien qu'il perdait son temps au collége des Jésuites : il le quitta, et entraîna avec lui quatre de ses camarades. La philosophie d'Aristote, de saint Thomas-d'Aquin et d'Albert-le-Grand, enseignée par les Dominicains, lui parut beaucoup plus obscure, et surtout moins amusante, que les leçons qu'on lui avait données en dernier lieu, dans son collége. Cependant le dominicain, qui le considérait comme son meilleur élève, le prit en affection, et voulut le faire entrer dans son ordre. Il aurait cédé à ses instances, si sa mère ne s'y fût opposée. Elle consentit seulement, par déférence pour le professeur, à envoyer son fils étudier la théologie sous un maître dominicain, dans une université voisine. Transplanté tout-à-coup, à l'âge de quinze ans, dans une ville populeuse, qui lui offrait le spectacle nouveau du luxe, des richesses, de la dissipation et des plaisirs, il acheva de perdre le goût qu'il avait eu pour le travail, et ne fut plus animé par le noble desir de se distinguer. Il suivit cependant d'abord les leçons de son maître de théologie : mais il eut la mortification de se trouver avec des condisciples bien plus âgés que lui, qui déjà suivaient ce cours depuis deux ans. Jusqu'alors il avait toujours été à la tête de ses camarades : sa vanité fut profondément blessée de se voir relégué dans les derniers rangs. Il cessa bientôt d'assister aux leçons du professeur, et se mit à parcourir la ville où il était, à dessiner des vues de ses environs, à se promener avec des jeunes gens de son âge, et même avec des femmes. C'est ainsi que se passa, dans l'oisiveté la plus complète, mais sans aucune action coupable, l'année de sa théologie. Il avait écrit à sa mère le peu de progrès qu'il faisait dans ses études ; elle lui envoya de l'argent, et lui ordonna en même temps de se rendre à Avignon, chez un riche conseiller, qui consentait à le prendre pour précepteur d'un de ses neveux, encore enfant. Il y resta peu de temps, et obtint une place plus lucrative, toujours en qualité de précepteur, dans une famille plus riche. On lui confia un élève plus grand et même plus âgé que lui, et qui, par sa taille, le surpassait de toute la tête, mais qui, pour apprendre, manquait

également de volonté et d'aptitude. Aussi notre jeune précepteur, au lieu de se fatiguer à l'instruire, passait avec lui tout son temps à jouer de la viole ou de la flûte. Il le quitta bientôt pour entrer, avec des appointements plus considérables, chez un homme riche et d'une grande naissance, qui lui confia ses deux enfants, dont le plus âgé avait sept ans. Leur mère les gâtait ; c'était une femme jeune, jolie, vive et spirituelle, dont le mari était lourd et adonné à l'ivrognerie. Elle vit avec plaisir auprès de ses enfants un jeune professeur docile à toutes ses volontés, complaisant pour toutes ses faiblesses. Mais, loin de chercher à la séduire, il crut se donner à ses yeux de l'importance, en affectant une dévotion outrée et une chasteté inébranlable, qui n'étaient point dans son cœur. Il déguisait la pauvreté de ses parents, et exagérait l'antiquité de sa race : mais son habillement chétif, son dénûment, résultat de sa mauvaise économie et de sa négligence, démentaient ses discours. Celle qu'il voulait tromper, le pénétra facilement. Au lieu de la considération qu'il avait espéré obtenir par sa dissimulation et ses mensonges, il n'excita en elle que la pitié et le mépris. Cependant, comme il était d'une figure agréable, le goût qu'elle avait pour sa personne surmontait le dédain que lui inspirait la folle vanité du jeune homme ; et elle lui fit des avances. Sa gaucherie, son inexpérience, l'embarras de déposer le masque de vertu dont il s'était paré, les rendirent inutiles. Après diverses tentatives, renouvelées par intervalles, pendant l'espace de six mois, et toujours infructueuses, elle changea tout-à-coup à son égard, et ne lui témoigna que la plus froide indifférence ; puis elle annonça l'intention de partir et d'emmener ses fils avec elle, sans dire à leur précepteur s'il devait les accompagner, ou si elle le laisserait avec son mari, ou enfin si elle le renverrait. Il ne comprit pas que cette conduite n'était qu'un nouveau moyen pour triompher de lui. Quand elle vit que sa ruse ne répondait point à l'effet qu'elle en attendait, elle lui fit dire par son mari, qu'elle gouvernait à sa volonté, qu'on n'avait plus besoin de ses services. Quoique le précepteur eût prévu ou craint cet événement, il en parut très-affligé. La dame voulut en profiter, et fit sur le jeune pédagogue, la nuit même de son départ, un dernier essai de ses charmes, qui fut infructueux. Alors, outrée de dépit, elle lui fit signifier son congé définitif, par une femme de chambre, qui ne lui laissa pas ignorer l'opinion que sa maîtresse avait de lui, et la cause de son expulsion. Il se rendit de nouveau à Avignon, où il se vit bientôt dénué de tout, ne recevant rien de sa mère, à laquelle il avait écrit. Il alla à Beaucaire, dans le moment de la foire, et emprunta de l'argent de plusieurs marchands de sa connaissance : il reçut des secours de quelques moines, qu'il parvint à intéresser à son sort, en se faisant passer pour un jeune homme de famille protestante, converti à la religion catholique, et, pour cette raison, persécuté par son père. De retour à Avignon, il réussit à se faire délivrer par le supérieur d'un couvent, un certificat qui constatait qu'il était un jeune étudiant en théologie, Irlandais d'origine, obligé de quitter son pays, et qui allait à Rome en pèlerinage. Il aperçut, dans une chapelle, un accoutrement complet de pèlerin,

aux pieds de la statue d'un saint auquel on l'avait consacré : il s'en revêtit, sortit de l'église et de la ville; et, ainsi déguisé, il prit le chemin de Rome. Demandant l'aumône, en latin, à tous les religieux qu'il rencontrait, il recueillit quelques sommes; et quand sa bourse se trouvait garnie, il cessait de mendier, non par honte, mais par indolence, et dépensait son argent dans les auberges, avec plus de facilité qu'il ne l'avait acquis. Lorsqu'il n'en avait plus, il se remettait à mendier. La route qu'il suivait, le conduisit à peu de distance du lieu où résidait sa mère. Il ne put résister au desir de l'aller voir; néanmoins craignant d'être reconnu, il n'osait pas se produire dans sa ville natale: il s'y glissa, comme un coupable, à la faveur de la nuit; et ce fut de nuit aussi qu'il entra dans la maison paternelle. Sa mère l'accueillit avec tendresse : cependant, au bout de deux ou trois jours, elle l'engagea à se rendre auprès de son père, qui pourrait peut-être, disait-elle, lui procurer des ressources. Cette proposition l'étonna d'autant plus, que son père était fort éloigné, et qu'un commerçant de la ville avait, récemment, rapporté qu'il se trouvait dans un état peu prospère. Notre jeune pélerin pensa qu'un de ses cousins, pour lequel sa mère témoignait beaucoup d'affection, avait une part très-grande dans le conseil qu'elle lui donnait. Celle-ci, s'apercevant de l'impression fâcheuse que faisait sur son fils sa proposition, n'épargna rien pour le persuader de la tendresse qu'elle lui portait, et lui dit qu'en l'engageant à faire ce voyage, elle desirait seulement qu'il allât vérifier par lui-même la condition où se trouvait son père; mais s'il n'était pas satisfait de l'état de sa fortune ou de sa générosité envers lui, elle lui recommanda de revenir et de ne pas rester plus d'un an éloigné d'elle, à moins que ce ne fût pour son avantage. Il consentit à tout, revêtit de nouveau l'habit de pélerin, et se rendit, par le secours des aumônes qu'il recueillait, dans cette partie de l'Allemagne qu'habitait son père. Cette contrée avait été ravagée par la guerre. Il rencontrait souvent, sur les routes, des cadavres rongés par les chiens, ou suspendus par douzaines à des gibets: c'étaient de ces soldats licenciés, qui, après la paix de Ryswick, n'ayant plus ni feu ni lieu, parcouraient le pays en bandes nombreuses, pillaient les villes comme les villages, et dont on faisait prompte justice quand on pouvait s'en saisir, les laissant ainsi exposés après leur mort, pour épouvanter ceux qui auraient voulu les imiter. Cette vue remplissait de terreur l'ame de notre jeune pélerin: il courut de grands dangers. Cependant il parvint, sans accidents fâcheux, à rejoindre son père, qui le reçut avec tendresse, mais qui, par sa pauvreté, était hors d'état de lui offrir aucun moyen d'existence. Il songea donc à revenir auprès de sa mère. Son père le détourna de ce projet, par des raisons sur lesquelles il a cru devoir garder le silence. Engagé, par les conseils paternels, à chercher l'instruction et la fortune en parcourant l'Europe, il imagina, quoique seulement âgé de dix-sept ans, un moyen de déguisement plus propre, selon lui, à lui attirer de la considération et des secours que celui de pélerin irlandais. Les leçons de géographie de son professeur jésuite lui avaient fait pressentir combien on savait peu de choses sur la

Chine, le Japon et les contrées les plus orientales de l'Asie. Il résolut de se faire passer pour un Japonais natif de l'île de Formose, qui avait été converti à la religion chrétienne. Il imagina un nouvel alphabet, une nouvelle grammaire, une nouvelle division de l'année en vingt mois, une nouvelle religion, et tout ce qui était propre à accréditer le rôle qu'il voulait jouer. Il s'habitua à écrire avec les caractères qu'il avait inventés, et se fit un certificat calqué sur celui d'Avignon, et avec les mêmes signatures, qu'il contrefit. Il se garda bien de confier son projet à son père, homme d'honneur, qui aurait eu horreur de cette fourberie; et il le quitta, en lui persuadant qu'il allait suivre ses avis. Il se dirigea sur l'Alsace, passa à Cologne et ensuite à Landau, où il devint suspect, par le récit qu'il faisait aux soldats de ses aventures et de son origine japonaise. On le prit pour un espion; on le jeta dans un cachot, et il fut sur le point d'être fusillé: mais on se contenta de le chasser de la ville, avec injonction de n'y jamais rentrer, sous les peines les plus sévères. Cette leçon ne le corrigea point. Il erra ainsi en Allemagne, en Brabant, en Flandre, trouvant partout des hommes insouciants ou incrédules, recueillant quelques aumônes, qui étaient promptement dissipées. De plus, les habitudes indolentes et avilissantes qu'un tel genre de vie lui faisait contracter, le rendirent insensible à la honte. Il ne songeait pas au besoin de renouveler ses vêtements et son linge; et, par sa malpropreté et le mauvais état de ses haillons, il devint plus repoussant que les mendiants les plus dénués. Il en résultait qu'on n'ajoutait pas foi à l'éducation qu'il disait avoir reçue, ou que, s'il parvenait à en donner des preuves à des personnes éclairées, elles se défiaient de lui, comme de quelqu'un dont l'abaissement ne pouvait s'expliquer que par le crime. Lorsqu'arrivé dans une grande ville, il demandait refuge dans un hôpital, sans égard pour ses certificats, qu'on ne lisait point, on le plaçait toujours parmi les plus misérables et dans les endroits les plus sales. Il fut enfin couvert de vermine, et infecté par tout le corps d'une gale virulente. Il se félicite, dans ses Mémoires, de ce dernier fléau, parce qu'il l'empêcha de devenir l'instrument du libertinage. Dans diverses grandes villes de Brabant, il y avait des espèces de religieuses non cloîtrées, nommées Béguines, qui parcouraient les rues et les maisons pour visiter les pauvres et leur procurer des ressources. Des femmes indignes, se cachant sous cet habit respectable, cherchaient quelquefois, dans la classe des vagabonds, des jeunes gens bien faits, qu'elles emmenaient avec elles, sous prétexte de les faire connaître à des dames pieuses et charitables, qui devaient les secourir, tandis qu'elles les conduisaient chez des dames d'un autre genre et dans un tout autre but. Notre faux Japonais fut plusieurs fois choisi par ces entremetteuses; et les traces de la maladie honteuse, que sa nudité trahissait, le faisaient aussitôt renvoyer. Quoiqu'il fût resté jusqu'alors innocent de tout commerce criminel avec les femmes, il avoue que la faim et la misère lui auraient rendu le refus impossible s'il avait été mis à cette épreuve. Dans l'abîme de malheur où il se trouvait plongé, il se ressouvint de sa mère, et eut un instant le projet de l'aller rejoindre; mais sa vanité se révolta de l'idée de se mon-

trer à elle dans l'état où il se trouvait; et il aimait mieux périr que d'éprouver un soulagement à ce prix. Tandis qu'il était à Liége, où il recevait, de l'hôpital, la pitance du pauvre, il apprit qu'un recruteur, logé dans un des faubourgs de la ville appartenant aux Hollandais, engageait des jeunes gens pour le service des Provinces-unies. Il détermina une douzaine de ses compagnons mendiants à s'aller offrir à ce raccoleur. Sa petite taille et sa grande jeunesse lui faisaient croire qu'il serait refusé : il l'espérait même ; car, étant né dans une ville de garnison, il avait conçu, dès son enfance, de l'aversion pour le métier de soldat. Mais, à sa grande surprise, le recruteur, après l'avoir interrogé, le garda, tandis qu'il se défit de toutes ses autres recrues, en faveur de divers officiers dont il était l'agent. Il lui procura de la nourriture et des vêtements décents. Il essaya, par des bains, des saignées, des frictions, de le guérir de la gale, et ne put y parvenir. Il l'emmena néanmoins à Aix-la-Chapelle, où il tenait un café et un billard, dans une des plus belles parties de la ville, et employa notre faux Japonais à la-fois comme garçon de café et comme précepteur, pour enseigner à lire à son fils. Ce limonadier fournissait aussi en ville, pour les salles de bal et d'assemblées, tout ce qui était nécessaire aux rafraîchissements; il y envoya plusieurs fois le faux Japonais, qui eut, par-là, occasion de voir, pour la première fois, le beau monde dans tout son éclat. Il fut tellement frappé de cette vue, qu'elle lui inspira un projet qui tenait, dit-il, de l'extravagance et de la folie, et qu'il s'abstient de mentionner dans ses Mémoires, par la crainte de la mauvaise impression qui pouvait en résulter pour les esprits faibles et sceptiques. « Mais, tant que je vivrai, » ajoute-t-il, je ne l'oublierai jamais; » et je remercîrai toujours la Provi- » dence de m'avoir détourné de l'exé- » cution de mon idée. J'aurais succombé à la tentation, si j'avais été » envoyé seulement une fois de plus » dans un de ces lieux si dangereux » pour moi; mais ma maladie cuta- » née, dont on voyait des traces sur » mes mains, détermina mon maître » à m'en interdire l'entrée. » Ainsi, il fut deux fois préservé, par le fléau dont il était affligé, de malheurs plus grands, selon lui, que tous ceux qu'il a subis. Une circonstance fortuite le fit sortir de chez celui qui l'avait, à la vérité par intérêt, sauvé de la misère. Celui-ci se trouvait absent, et était allé à Spa; sa femme avait besoin de lui faire dire dans un délai déterminé, de revenir sur-le-champ : elle envoya, malgré lui, notre aventurier, qui s'égara sur la route, et qui, craignant d'être grondé par sa maîtresse, d'avoir mal rempli sa commission, prit le parti de s'évader, non sans éprouver quelques remords de son ingratitude envers son maître; mais il les fit disparaître, en formant la résolution de retourner vers son père, et ensuite vers sa mère, par le même chemin qu'il avait déjà parcouru. Malheureusement, en passant à Cologne, il se laissa engager, avec une inconcevable étourderie, dans les troupes de l'électeur; et les soldats, ses camarades, ajoutant foi à ce qu'il leur disait, il se fit passer, non plus pour un Japonais converti, mais pour un Japonais encore païen, et adopta le nom de Salmanazar, qu'il a légèrement altéré depuis, pour le rendre moins semblable à celui du Livre

des Rois. Sa vanité trouvait un certain plaisir dans la surprise qu'excitaient ses blasphèmes sur les vérités les plus sacrées de la religion, et aussi dans ses discussions avec les ecclésiastiques qui entreprenaient de le convertir. Il changea de régiment, eut diverses aventures, et passa dans diverses garnisons, s'y complaisant toujours dans ses impostures, et éprouvant une folle jouissance à abuser de la crédulité de ses compagnons d'armes. Son régiment fut envoyé au port de l'Écluse, dont le chevalier Lauder, gentilhomme écossais, d'un caractère respectable, était gouverneur : mais il avait pour aumônier un de ses parents, nommé Innes, prêtre débauché, hypocrite et rusé, qui fit connaissance avec le soi-disant Japonais. L'aumônier, sans être sa dupe, vit tout le parti qu'il pouvait tirer lui-même, pour son avancement, de la fable que lui débitait Salmanazar. Il lui enseigna l'anglais, qu'il ignorait, et lui persuada de se laisser convertir par lui à la religion anglicane, et de se faire baptiser. Notre faux asiatique, qui n'avait alors que dix-huit ans, se prêta à cet impie stratagème. Le brigadier Lauder fut le parrain du nouveau néophite : il le nomma George. Innes obtint de Compton, évêque de Londres, une promotion, pour prix des soins qu'il s'était donnés. Le nouveau converti eut son congé, et fut envoyé à Londres, où sa renommée l'avait précédé; et l'on ne douta point qu'il ne fût natif de Formose, quand on le vit manger de la viande et des racines crues, et écrire couramment en caractères inconnus. Innes le força de faire une traduction en langage de Formose, du catéchisme anglican, qui fut placée, par l'évêque de Londres, au nombre des manuscrits les plus curieux de sa bibliothèque. Encouragé par le succès de son imposture, l'aventurier y mit le comble, en publiant, sous son nom supposé de George Psalmanazar, une Description de l'île de Formose, dans laquelle se trouvaient gravés son Alphabet formosan, des figures des divinités du pays, les costumes des habitants, leurs temples, leurs édifices, leurs navires, et une carte de l'île Formose et des îles du Japon. L'auteur n'avait que vingt ans quand il publia ce roman géographique. Quoiqu'on n'eût alors d'autre description de l'île de Formose que celle du ministre hollandais George Candidius et de l'Écossais Wright, il eût été facile de s'assurer, par un examen attentif, que celle de Psalmanazar n'était qu'une fiction grossière : mais le fanatisme philosophique et le zèle de la piété s'en mêlèrent, et changèrent une discussion scientifique en une querelle de religion. Comme, dans sa relation, il disait qu'il avait été séduit par un jésuite, qui, en partant de son pays, l'avait engagé à voler le trésor de son père; les Jésuites, et surtout le père Fonteney, l'attaquèrent avec violence. D'un autre côté, plusieurs membres de la société royale, tels que les Halley, les Mead, les Woodward, qui étaient, et surtout le premier, connus par leur opposition aux dogmes du christianisme, n'ajoutaient point foi à la prétendue conversion d'un jeune Japonais, qui, dans son livre et ses discours, soutenait la vérité de la révélation évangélique, avec toute la science d'un théologien. Ils le considéraient, non sans raison, comme un hypocrite et un imposteur; mais, dans leur emportement et le desir qu'ils avaient de le démasquer, ses antagonistes

prétendirent avoir découvert ce qu'il était, et avancèrent sur lui plusieurs faits controuvés. Il fut facile aux hommes pieux qui croyaient à la sincérité du nouveau converti, de réfuter leurs assertions. Ainsi la fraude s'accrédita par les moyens mêmes qu'on prenait pour la combattre. George Psalmanazar parut aux yeux du public religieux un néophite sincère, que persécutaient les fanatiques et les incrédules. Son caractère personnel contribuait beaucoup à affermir sa réputation de bonne-foi. Indolent et insouciant, il se montrait dépourvu d'ambition, plutôt prodigue qu'intéressé, et irréprochable dans sa conduite et dans ses mœurs. Ses apologistes disaient : « Sans au-» cun vice, il possède toutes les ver-» tus, une piété sincère, une grande » candeur d'ame, un attachement à » tous ses devoirs. Quel intérêt peut-» il donc avoir pour se rendre cou-» pable d'une si abominable profa-» nation que celle dont on l'accuse ? » Lors même qu'il en aurait conçu » l'idée, sa jeunesse et son inexpé-» rience ne le rendraient-elles pas in-» capable de soutenir un pareil rô-» le? » Ces raisons parurent irrécusables; et il passa généralement pour constant que Psalmanazar était un natif de Formose. Sa relation fut considerée comme authentique, et citée comme une autorité; elle eut plusieurs éditions, et fut traduite en diverses langues. Ce succès coupable changea le sort de notre aventurier, mais non pas son caractère. Il resta toujours enclin à la paresse et à la dissipation. Envoyé, aux frais de l'évêque de Londres, à l'université d'Oxford, pour y compléter ses études, il ne profita que faiblement de ce grand bienfait : suivant la pente de son inconstance naturelle, il se fit de nouveau précepteur, puis aumônier de régiment; puis enfin, retombant dans son indolence, il vécut, sans état et sans profession, des libéralités de personnes pieuses, qui s'étaient cotisées pour lui assurer une petite pension. Il passa ainsi encore douze ans dans cette espèce d'affaissement moral, dans cet engourdissement de l'ame qui n'excluait pas chez lui la vivacité de l'esprit et la sensibilité du cœur; car son penchant à l'amour ne l'entraîna jamais dans le libertinage. Il était timide et sincère avec les femmes : jamais, malgré les nombreuses occasions qui se présentèrent à lui, il ne se laissa influencer dans ses attachements par la vanité ou l'intérêt; et il fut une fois captivé par une passion violente et durable. Peut-être eut-elle un effet salutaire par le changement qui s'opéra en lui vers l'âge de trente-deux ans : ce changement fut complet, mais non subit. Quelques livres religieux qu'il lut alors, commencèrent à lui inspirer une conviction entière de la vérité du christianisme, et ensuite une piété fervente, qui fit naître en lui le desir, et bientôt après la ferme volonté, de travailler à son entière conversion. Pour y parvenir, il renonça d'abord aux bienfaits de ceux qu'il avait abusés; résolu à vivre de son travail, il apprit l'hébreu, annonça aux libraires, qu'il traduirait, pour un juste salaire, tous les livres qu'ils desireraient, pourvu qu'ils ne fussent point contraires à la religion et à la morale. Il se créa ainsi des moyens d'existence et une indépendance qui l'élevaient à ses propres yeux : dès-lors il s'éloigna des femmes, des sociétés, des plaisirs; il vécut dans la solitude, partageant son temps entre le travail et la prière. Le célèbre Johnson, qui l'a fréquenté à cette

époque, dit qu'il n'a point connu d'homme plus doux, plus modeste, plus simple, plus excellent. Si la conviction de George Psalmanazar dans la vérité du christianisme fut pleine et entière, exempte de doute et d'hésitation, il n'en fut pas de même relativement aux différentes sectes qui reconnaissent cette religion divine. Il hésita long-temps entre les catholiques et les anglicans. Un écrit de Charles Lesley, sur cette matière, le fit pencher en faveur de ces derniers. Il avoue cependant que l'unité de l'Église sous les rapports politiques et religieux, serait un grand bienfait : mais Dieu, dit-il, s'est manifesté à nous pour nous guider selon sa grâce, et n'a pas voulu rompre les liens de charité qui nous unissent avec ceux qui interprètent, d'une manière différente de la nôtre, sa parole divine. Au reste il trouva dans ses sentiments, une source de jouissances pures, inaltérables, et une tranquillité d'ame qui n'était troublée que par le repentir que lui inspirait sa conduite passée. Il eût desiré en faire une confession publique, non-seulement afin de désabuser ceux qui avaient été et qui étaient encore dupes de son imposture, mais pour se punir lui-même par la honte d'un tel aveu. Il fut retenu par l'idée, qu'en agissant ainsi, il fournirait des armes aux ennemis du christianisme, et que les personnes pieuses qui avaient pris son parti avec chaleur, seraient immolées à la risée publique et aux railleries de leurs antagonistes. Par cette raison, il n'écrivit ses Mémoires qu'à l'âge de 73 ans, pour qu'ils parussent après sa mort et après celle de tous ses bienfaiteurs. Cependant il avait composé, pour un Traité de géographie qui fut publié en 1747, l'article *Formose*, uniquement afin d'avoir occasion de rétablir la vérité sur ce qui concernait cette île (1). Quand on le questionnait dans le monde sur ses aventures et sur la relation qu'il avait publiée, il gardait un silence significatif, ou changeait de conversation, de manière à trahir exprès le secret de sa pensée. Mais il éprouva qu'il est plus facile d'établir l'erreur que de la détruire : car malgré ses efforts, sa relation de Formose fut long-temps citée comme une autorité (2); et de nos jours même, des auteurs, ignorant encore l'origine de cette relation, quoiqu'elle soit indiquée dans beaucoup d'ouvrages, en ont donné de longs extraits, où se lit tout ce qu'elle offre de plus imaginaire, sans s'apercevoir de l'absurdité de tels récits (3). Vers 1730, on publia les premiers numéros d'une vaste entreprise littéraire, proposée par souscription, dont le projet avait été formé par un M. Crockat, et le plan dressé par M. Sale, habile dans les langues orientales : c'était une histoire universelle de tous les peuples du monde. Comme cet ouvrage obtenait peu de succès, les propriétaires, ayant appris que Psalmanazar avait dirigé ses études sur l'histoire ancienne, lui proposèrent de coopérer à cette entreprise : il y consentit, à condition que l'ouvrage serait rédigé dans un tout autre esprit que celui qui avait présidé à son début, et qu'au lieu de se montrer contraire aux saintes Écritures, on s'y conformerait, et on les prendrait

(1) *Complete System of geography*, 1747, vol. II, p. 251.

(2) Voyez l'*Histoire générale des voyages*, 1749, in-12, t. XXI, p. 158 et 167.

(3) Voyez G. Boucher de la Richarderie, *Bibliothèque universelle des voyages*, 1808, in-8°., t. V, p. 289 : c'est la seule description de Formose, que cet auteur indique, et il en donne un long extrait

pour base. Il eut beaucoup de peine à obtenir ce point; et un des bailleurs de fonds le supplia, par intérêt pour l'entreprise, de ne pas se montrer trop orthodoxe. Dès que Psalmanazar eut mis au jour les volumes dont il était l'auteur, le nombre des souscripteurs augmenta considérablement. Alors on ne se plaignit plus de son orthodoxie, et il fut prié de continuer. Il consacra le reste de ses jours à ce grand ouvrage; et mourut en 1763, à l'âge de 83 ans, regretté de tous ceux qui le connaissaient, et de tous les amis des lettres et de la solide érudition. Il légua tout ce qu'il possédait à une dame, nommée Sarah Rewalling, qu'il appelle, dans son testament, son amie. Elle publia ses Mémoires; ils sont intitulés : *Mémoires de **** communément connu sous le nom de George Psalmanazar*, Londres, 1764, in-8°., en anglais. Son portrait, assez mal gravé, se trouve en tête de cet ouvrage. — Sa relation, ayant pour titre, *Description de l'île de Formose, en Asie* etc., *dressée sur les Mémoires de George Psalmanaazaar*, parut d'abord en anglais, en 1704, in-4°.; ensuite elle eut trois éditions, in-12, en français, 1705, 1708 et 1712 : il en existe aussi une traduction en allemand, par Ph. Chr. Hübner, Francfort, 1712, in-12; 1716, in-8°. Nous indiquerons, d'après lui-même, les parties de l'Histoire universelle, dont il est l'auteur: I. L'*Histoire des Juifs, depuis Abraham jusqu'à la captivité de Babylone.* II. L'*Histoire des Celtes et des Scythes.* III. L'*Histoire ancienne de la Grèce, durant les temps fabuleux ou historiques.* IV. La *Suite de l'Histoire des Juifs, depuis leur retour de la captivité de Babylone jusqu'à la destruction du temple de Jérusalem par Titus.* V. L'*Histoire des anciens empires de Nicée et de Trébizonde.* VI. L'*Histoire ancienne de l'Espagne.* VII. *Celle des Gaulois.* VIII. *Celle des Germains.* Et dans la seconde édition : IX. La *Suite de l'Histoire de Thèbes et de celle de Corinthe.* X. La *Retraite des Dix-mille.* XI. La Suite *de l'Histoire des Juifs* (*depuis la destruction de Jérusalem par Titus jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait*). Dans toutes les biographies que nous avons eu occasion de compulser, l'article de Psalmanasar est à-la-fois inexact et incomplet. *Voy.* aussi les *Annal. des voyages*, IX, p. 89-91.

W—R.

PSAMMENITE, le 479e (1) et dernier des rois d'Egypte, appartenait à la dynastie des Saïtes, la vingt-sixième des races royales qui dominèrent en ce pays. Jules Africain le nomme *Psammecheritès*. Il était fils d'Amasis; et il lui succéda, au moment même où Cambyse s'avançait, à la tête d'une puissante armée, pour envahir l'Egypte. Quand ce roi de Perse fut arrivé sur la frontière, en l'an 525 av. J.-C., le prince qu'il venait détrôner n'existait plus. Psammenite essaya de défendre le royaume dont il héritait. Il se posta sur la branche pelusiaque du Nil, avec toutes ses forces, composées d'Egyptiens, de Grecs et de Cariens. Une sanglante bataille décida du sort de l'Egypte. Psammenite fut complètement défait; les restes de son armée s'enfuirent en désordre, et lui-

(1) Tel était le calcul égyptien, selon Diodore, confirmé par Manéthon. Leur accord avec Hérodote et les Livres Saints, donne une *Chronologie égyptienne*, neuve, précise et discutable dans toutes ses parties. Elle a été communiquée à l'académie des Inscriptions, en décembre 1822, et juin 1823.

même se réfugia dans Memphis, où il fut de suite assiégé par Cambyse. Selon Ctésias, la trahison facilita les succès du monarque persan : les ponts du Nil lui furent livrés. Cinquante mille Egyptiens et vingt mille Persans périrent dans cette journée. La capitale fut conquise, son roi fait prisonnier ; et l'Egypte entière devint la proie des Perses. Psammenite n'avait régné que six mois. Il fut abreuvé d'outrages par son vainqueur ; son fils aîné fut égorgé, et ses filles traitées en esclaves. Cependant Cambyse fut si touché de la force d'ame que l'infortuné monarque montra dans cette circonstance, qu'il l'épargna ; et il était disposé à lui rendre le gouvernement de l'Egypte, selon l'usage des Perses, qui confiaient ordinairement aux fils des rois vaincus, les états que leurs pères avaient possédés ; le fils de Cyrus en aurait agi de même s'il n'avait pas appréhendé que le prince égyptien ne se révoltât dans la suite. Psammenite fut retenu à la cour, traité avec honneur, et envoyé ensuite à Suses, avec six mille Égyptiens captifs. Mais, accusé plus tard d'avoir tenté de faire soulever les Egyptiens, on lui fit boire du sang de taureau ; et il en mourut. S. M—N.

PSAMMIS, fils de Necos ou Nechao II, fut le 476e roi de l'Egypte, et le sixième de la vingt-sixième dynastie. On lui donnait aussi, selon Jules Africain, le nom de *Psammitichus*, son aïeul, de sorte qu'il aurait été le second monarque égyptien de ce nom. Le même auteur et Eusèbe l'appellent encore *Psammuthis*. Sous son règne, une ambassade des Eléens vint consulter les plus sages des Egyptiens, sur la bonté des usages qu'ils avaient établis pour la célébration des jeux olympiques. Ces usages furent blâmés par le prince égyptien, à cause de la partialité qu'on y montrait pour les Grecs. Psammis mourut dans une expédition contre les Ethiopiens. Il avait régné six ans comptés, ou cinq années révolues du 20 janvier 599, au 18 janvier 594 avant J.-C. Son fils Apriés lui succéda. S. M—N.

PSAMMITIQUE, le premier roi de l'Egypte qui ait ouvert l'entrée de son royaume aux étrangers, et qui y ait attiré les Grecs, était le quatrième prince de la dynastie des Saïtes. Fils d'un certain Necos, qui avait été mis à mort par les Ethiopiens, maîtres de l'Egypte, Psammitique, jeune encore, avait été emmené en Syrie, pour le soustraire aux recherches des vainqueurs. Après la retraite des Ethiopiens, il fut rappelé dans sa patrie, par les habitants du nome Saïtes. Il paraît que les Ethiopiens, à leur départ, avaient laissé l'Egypte dans le trouble et dans la division, et que les premiers princes de la vingt-sixième dynastie furent loin d'avoir l'autorité souveraine sur tout le royaume. En effet, quand Psammitique devint roi, en l'an 667 av. J.-C., après Necos ou Nechao 1er, qui était sans doute son parent, il fut obligé de partager le pouvoir avec onze autres rois ; et l'Egypte fut alors divisée en douze souverainetés particulières. C'est cette espèce de gouvernement que les Grecs ont désigné par le nom de *dodécarchie*. Les douze rois réglaient en commun, dans des conseils généraux, tout ce qui était relatif aux affaires de l'état. Cet ordre de choses subsista durant quinze ans. Un oracle avait prédit que l'empire de l'Egypte entière appartiendrait à celui des douze rois qui ferait un jour des libations avec

une coupe d'airain. Un jour donc que tous ces rois sacrifiaient en commun, dans le temple de Vulcain, à Memphis, il se trouva que le grand-prêtre, qui distribuait les coupes d'or dont ils se servaient, n'en avait apporté, par hasard, que onze. Quand ce fut le tour de Psammitique, qui était le dernier, il employa son casque, qui était d'airain. Cet incident causa de l'inquiétude à ses collègues, qui, ne pouvant le punir d'un acte non prémédité, le reléguèrent dans son gouvernement, en lui enjoignant de ne plus se mêler de l'administration générale. Il ne faut voir dans cette histoire, racontée par Hérodote, qu'une de ces minuties vraies ou fausses que les Orientaux aiment encore actuellement à joindre au récit des grands événements, et qui n'importent en rien au fond des choses. Quoi qu'il en soit, il paraît que l'ambition de Psammitique excita les soupçons de ses collègues, qui crurent devoir prendre des précautions contre lui, et le confinèrent dans les cantons qui formaient son partage. Peut-être même l'historiette d'Hérodote n'est - elle autre chose que le travestissement populaire de ce que nous disons. Psammitique était maître des régions marécageuses et maritimes qui terminent l'Egypte du côté du nord : c'était une excellente position, soit pour se défendre, soit pour s'assurer des ressources. Le commerce actif que ses sujets faisaient avec les Grecs et les Phéniciens, lui procura de grandes richesses, et le mit en relation avec beaucoup de princes et de peuples étrangers. Ses collègues, pour prévenir ses desseins, prirent les armes contre lui. Psammitique fit venir alors des troupes mercenaires de l'Arabie : il engagea beaucoup de Cariens et d'Ioniens à son service, et se trouva en état de résister à ses ennemis. Les deux partis furent bientôt en présence, dans la partie occidentale de l'Egypte, à Momemphis, non loin du lac Maréotis. Psammitique y dut la victoire à la valeur de ses alliés. Plusieurs de ses collègues périrent dans la bataille ; les autres se retirèrent dans la Libye, renonçant pour toujours à l'empire. Comme, selon Diodore, la durée de la *dodécarchie* fut de quinze ans, cet événement dut arriver en l'an 652 avant J.-C. C'est ainsi que Psammitique devint seul souverain de l'Egypte. Il ne se borna pas à témoigner sa reconnaissance pour les Grecs, à la valeur desquels il devait l'empire, en leur donnant les sommes qu'il leur avait promises : il leur céda encore des terres et des habitations situées sur les rives du Nil, auprès de Bubastis, sur la branche Pélusiaque. Les Ioniens étaient séparés des Cariens par le cours du fleuve. Psammitique, en plaçant des colonies sur les frontières d'Egypte, du côté de la Syrie, avait sans doute l'intention de les employer à la défense de son royaume ; et le nom que portaient ces établissements en est la meilleure preuve. Leurs ruines subsistaient encore du temps d'Hérodote, qui les visita : elles portaient alors le nom de Στρατόπεδα, c'est - à - dire les *Camps*. C'étaient donc des postes ou cantonnements militaires pour les troupes grecques, que Psammitique et ses successeurs eurent toujours à leur solde. Sous le règne d'Amasis, les descendants de ces Grecs vinrent s'établir à Memphis, où ils furent appelés par ce prince, pour qu'ils lui servissent d'appui contre les Egyptiens. En toute occasion, Psammitique montra une extrême partialité

envers des étrangers qui lui avaient été si utiles. Dans une expédition qu'il fit en Syrie, il leur assigna la place d'honneur, et les mit à l'aile droite, tandis que les Égyptiens furent placés à la gauche. Le mécontentement des troupes nationales fut tel, qu'il en résulta, vers l'intérieur de l'Afrique, une émigration qui eut la plus grande influence sur la civilisation de ces contrées peu connues (1). Quand Psammitique fut devenu le paisible monarque de l'Égypte, il s'occupa d'augmenter les ressources de ses états, pour en accroître les revenus : il est à croire que son affection pour les étrangers et toutes les facilités qu'il leur accorda pour commercer dans son royaume, n'avaient pas d'autre motif. Tous les Grecs, qui venaient chercher fortune en Égypte, étaient sûrs d'y être bien accueillis. Il fit même élever ses enfants à la manière des Grecs ; et il

(1) Cet événement important dut arriver vers l'époque du triomphe de Psammitique sur ses rivaux, par conséquent peu après l'an 652 av. J. C. Deux cent quarante mille hommes de la caste militaire abandonnèrent alors leurs cantonnements de Daphnes, de Maréa et d'Éléphantine, sur les frontières de Syrie, de Libye et de Nubie, où, contre l'usage, on les avait laissés trois ans sans les relever. Ils allèrent en Éthiopie, abandonnant en Égypte leurs femmes et leurs enfants. Psammitique mit vainement tout en œuvre pour les engager à revenir dans leur patrie : on connaît l'énergique et indécente expression de leur refus. Ces Égyptiens renoncèrent pour jamais à leur pays et à leurs familles ; et ils continuèrent de remonter le Nil, en s'enfonçant dans les profondeurs de l'Afrique, jusqu'à une distance de quatre mois de navigation au-delà d'Éléphantine, autant au-dessus de Méroé que cette dernière ville est éloignée de l'Égypte ; ce qui nous conduit à une latitude à laquelle nos voyageurs modernes ne sont pas encore parvenus (Cette émigration ressemble beaucoup à la retraite des Mamelouks échappés au massacre ordonné par Mohammed-Ali. Ils ont fui jusqu'à une aussi grande distance dans l'intérieur de l'Afrique). Ces émigrés furent accueillis par le roi d'Éthiopie, qui leur concéda le pays d'un peuple ennemi. Après s'en être rendus maîtres, ils s'y établirent, et y formèrent une nation puissante, que les Grecs ont connue sous le nom d'*Automoles*, c'est-à-dire, les *Émigrés* : selon Hérodote (lib. II, § 30), ils portaient, en éthiopien, le nom d'*Asmach*, ce qui signifie, *ceux qui se tiennent à la gauche du roi*. Strabon (*Géograph.*, lib. XVI, p. 770 ; lib. XVII, pag. 786) fait aussi mention de cette colonie d'Égyptiens exilés au milieu de l'Afrique : mais il les place plus près de Méroé, et il leur donne le nom de *Semberites*, c'est-à-dire, *venus d'ailleurs*. Ils y occupaient un pays nommé *Ténésis*, et ils obéissaient aux lois d'une femme. On trouve la même chose dans Pline (*Hist. nat.*, lib. VI, cap. 30), qui parle des *Semberrites* soumis à une reine. Les découvertes faites récemment en Éthiopie, sur les rives du Nil supérieur, par le voyageur Cailliaud, fournissent une nouvelle confirmation de ce fait. Au-delà des lieux qu'il croit, avec assez de raison, répondre à l'antique Méroé, en remontant le Nil, il a rencontré des ruines couvertes d'inscriptions en caractères hiéroglyphiques égyptiens, accompagnés de bas-reliefs qui représentent les exploits d'une reine triomphante, figurée comme les rois vainqueurs le sont sur les monuments de l'Égypte. Il est impossible d'indiquer quel fut le véritable terme de la retraite des Égyptiens fugitifs ; mais il est probable qu'ils allèrent assez loin, sur les rives encore inconnues du Nil Blanc : ce qui nous le fait présumer, c'est cette circonstance, certainement bien importante, rapportée par Hérodote, qui dit : « Il est certain que le Nil vient de l'ouest ; » mais on ne peut rien assurer sur ce qu'il est au- » delà des *Automoles*. (Hérod., lib. II, § 31.) » Il en résulte évidemment que la partie de ce fleuve qui traversait le pays des Automoles, ou des émigrés Égyptiens, coulait de l'ouest ; et c'est effectivement la direction connue du Nil Blanc jusqu'à son confluent avec le Nil Bleu, qui vient du sud. Les deux fleuves réunis continuent leur cours vers le nord. Les Automoles devaient donc être fort loin des lieux où Strabon et Pline placent les Sembrites, qui sont cependant les mêmes. Mais doit-on prendre absolument à la lettre les expressions de ces auteurs ? rien n'y oblige ; car ces écrivains, en disant que les réfugiés égyptiens occupaient, de leur temps, tel pays, n'entendent pas dire qu'ils n'occupaient que ce pays, et qu'ils n'en avaient jamais possédé d'autres. On va voir, au contraire, que ces auteurs donnent bien aux Égyptiens des établissements non loin de Méroé, mais qu'ils leur en assignent encore d'autres, à une très-grande distance de ce lieu ; et, comme ils les mettent, pour la plupart, sur le côté libyen du Nil, il est indubitable qu'ils étaient situés à la gauche du fleuve Blanc, avant et après son confluent avec les rivières d'Éthiopie. C'est sur l'autorité d'Ératosthène que Strabon parle d'une île formée par le Nil, au-dessus de Méroé, où habitaient les fugitifs égyptiens venus en Éthiopie du temps de Psammitique. Il dit qu'ils étaient gouvernés par une femme, et qu'ils reconnaissaient la suprématie du souverain qui régnait à Méroé. Strabon fait encore mention, dans un autre endroit (*Géographie*, livre XVII, p. 786), de cette même île, voisine de Méroé, après avoir parlé du pays de *Ténésis*, situé dans l'intérieur des terres, et qui était sans doute le véritable pays des réfugiés Égyptiens (ibid., liv., XVI, p. 770). Ce qu'il dit de ces régions est tiré des écrits d'Artemidore, qui avait voyagé en Afrique. Pline donne quelques détails de plus (*Hist. nat.*, lib. VI, cap. 30) : il rapporte que, selon Aristocréon, qui avait été envoyé à Méroé sous le règne de Ptolémée-Philadelphe, on trouvait, à cinq journées de Méroé, sur la rive libyenne du Nil, une ville appelée *Toles*; et qu'à douze journées plus loin, était *Esar*, ville des Égyptiens qui avaient fui la domination de Psammitique, et qui y habitaient depuis trois cents ans (Cette ville, selon Bion, était appelée *Sapès*, nom qui, comme celui d'*Esar*, signifiait *étrangers*, sans doute dans la langue du pays). On voit, par ces détails, que le pays des Automoles et une de leurs principales villes étaient situés assez avant dans l'intérieur de l'Afrique. Il est donc à croire que leur territoire s'éten-

contracta des alliances avec les Athéniens et d'autres peuples de la Grèce. Il s'occupa aussi d'embellir sa capitale de plusieurs beaux monuments. On lui attribuait, selon Hérodote, les propylées méridionales du grand temple de Vulcain, à Memphis, le mur d'enceinte de tout cet édifice, ainsi que plusieurs autres bâtiments, et même le célèbre labyrinthe. Psammitique fit encore long-temps la guerre en Syrie, où ses troupes restèrent vingt-neuf ans, devant la ville d'Azotus, dans la Phénicie. C'est sans doute pendant qu'il était occupé de ce siége, qu'il sut, par ses présents, arrêter la marche victorieuse des Scythes, qui, après avoir rendu tributaires tous les princes de l'Asie, s'avançaient dans la Palestine, pour porter leurs armes en Egypte. Cet événement dut arriver en l'an 626 avant J.-C.; car c'est vers cette époque, qui répond à la treizième année de Josias, roi de Juda, que le prophète Isaïe annonçait la prochaine irruption des Scythes dans la terre d'Israël. Psammitique vint à leur rencontre, pour les dissuader d'entrer dans ses états. On voit, par la narration d'Hérodote, que les Scythes avaient déjà pénétré jusqu'à Ascalon, non loin des frontières de l'Egypte. La tentative attribuée à Psammitique pour s'assurer si les Egyptiens étaient le plus ancien peuple du monde, est trop connue pour que nous fassions autre chose que de la rappeler : toute l'utilité pour nous, du moyen qu'il employa, se réduit à nous apprendre par quelle expression les anciens Phrygiens désignaient la nourriture journalière de l'homme. Psammitique mourut après un règne de cinquante-quatre ans, laissant la couronne à son fils Necos II. Ses années royales durent compter depuis le 6 février 667 jusqu'au 24 janvier 614 avant J.-C.

S. M—N.

PSAMMITIQUE, descendant du précédent, régnait en Égypte, en l'an 400 avant Jésus-Christ, non avec la plénitude de la puissance souveraine, mais seulement comme vassal du roi de Perse. Vers cette époque, Tamus, satrape de l'Ionie, se réfugia en Égypte avec sa flotte et ses trésors. Il redoutait la colère de son souverain Artaxerxès, roi de Perse, parce qu'il avait pris part à la révolte de

---

dait bien au-delà. En effet, en continuant sa narration, Pline place leur métropole dans l'île de *Sembobitis*, qui devait être encore plus loin, puisque Pline procède, dans cette partie de son livre, en allant du nord au sud. Ceci est confirmé d'ailleurs par un passage du même auteur, qui, sur l'autorité d'un voyageur nommé Bion, met vingt journées de distance entre Méroé et l'île Sembobitis. Comme, selon Aristocréon, Esar, ville égyptienne d'Éthiopie, était située à dix-sept journées de Meroé, il s'ensuit que leur capitale était à trois journées au-delà; et, comme rien ne donne lieu de penser qu'elle ait été placée sur l'extrême frontière du pays qu'ils occupaient, il est probable que leur territoire s'étendait encore à une plus grande distance. Entre l'île Sembobitis et Méroé, on trouvait plusieurs autres îles, avec des villes qui appartenaient à ces Égyptiens. La plus voisine de Sembobitis était l'île des Sembrites, où résidait leur reine. Une ville du nom d'*Asar* ou *Esar*, déjà porté par une des cités égyptiennes de l'Éthiopie, venait ensuite; puis Daron, dont la dénomination s'appliquait de même à une double localité; l'île de Medoé, qui contenait la ville d'Asal et l'île Garodès, avec une ville du même nom, tandis que, sur la rive du fleuve, on voyait les villes de Navos, Modundas, Andatis, et beaucoup d'autres. La colonie égyptienne avait aussi des établissements sur la rive droite du Nil; c'est là qu'était située une de leurs villes appelée *Daron*, et une autre nommée *Sai*. (*Contra in asarico latere Daron oppidum esse eorum.... Caput eorum in insulâ Sembobiti, et tertium in Arabiâ, Sai.*) Il est donc constant par tous ces faits que les descendants de ces fugitifs Égyptiens possédaient, vers le troisième siècle avant notre ère, toutes les régions situées sur les deux rives du Nil, ainsi que les îles de ce fleuve, au-delà de Méroé, en allant au sud vers le fleuve Blanc; que leur métropole était alors à vingt journées de cette ville; et conséquemment que leur territoire devait s'étendre dans un éloignement plus considérable vers le sud-ouest, de manière à atteindre le fleuve Blanc, en le remontant peut-être à une assez grande hauteur, comme l'indiquent d'ailleurs les distances données par Hérodote, et la direction de l'ouest à l'est, qu'il attribue au cours supérieur du Nil, circonstance très-importante, qui ne peut s'appliquer qu'au Nil Blanc, le seul des fleuves de cette région qui coule ainsi. S. M—N.

Cyrus le jeune, frère de ce prince. Cet officier, quoique Persan d'origine, était né à Memphis : il crut donc trouver un asile auprès de Psammitique, comptant d'ailleurs sur le souvenir des services qu'il avait rendus autrefois au prince égyptien. Les trésors que Tamus apportait, tentèrent la cupidité de Psammitique, qui, joignant la cruauté à la plus odieuse ingratitude, fit périr le satrape d'Ionie, avec toute sa famille, et s'empara de sa flotte et de ses richesses. C'est là tout ce que nous savons de ce Psammitique. Il eut pour successeur Néphérités Ier., qui régna, en 397 av. J.-C., comme prince indépendant, et fut le premier roi de la vingt-neuvième dynastie, nommée des Mendésiens. — Aristote nous a conservé le souvenir (1) d'un autre PSAMMITIQUE, dont le nom suffit pour révéler un fait important, resté entièrement inconnu jusqu'à présent. Il était fils de Gordius ou Gorgias, frère de Périandre, tyran de Corinthe, et il fut son successeur, selon le même Aristote, qui nous apprend encore qu'il gouverna Corinthe pendant trois ans et demi. Nous profiterons de cette occasion pour suppléer, en peu de mots, à ce qui a été dit dans l'article PÉRIANDRE, sur l'époque de la mort de cet homme célèbre. Ce point de chronologie ne présente pas, à beaucoup près, toutes les difficultés dont La Nauze, Larcher, Clavier, et plusieurs autres savants l'ont environné, en se laissant guider plutôt par des systèmes particuliers, que par les faits et les autorités qu'ont allégués les anciens; de sorte qu'en cette circonstance, comme en bien d'autres, ils ont jeté dans l'histoire ancienne de la Grèce, une confusion et une incertitude qui n'y ont jamais été. Le chronologiste Sosicrate de Rhodes (2) mettait la mort de Périandre quarante ans avant Crésus, c'est-à-dire avant la prise de Sardes, fixée par cet auteur à l'an 545 avant J.-C., en la quatrième année de la XLVIIIe. olympiade. Cette date, qui se retrouve dans la chronique d'Eusèbe (3), place donc la mort de Périandre en l'an 585 avant J.-C. : en ajoutant à cette date, les années de Périandre et de Cypsélus son père, la durée du gouvernement des Prytanes, la somme des règnes réunis des rois de Corinthe jusqu'à Aletès, le temps écoulé entre lui, et le retour des Héraclides, puis l'espace compris entre ce retour et la prise de Troie, tous intervalles dont la durée est connue, l'on arrive naturellement, sans la moindre lacune, jusqu'à la véritable époque de ce grand événement. Quelques légères difficultés de détail qui restent encore, s'expliquent aussi aisément et par de simples distinctions. C'est donc en l'an 585 avant J.-C., que Psammitique succéda, sur le trône de Corinthe, à son oncle Périandre. Comme, selon Aristote, il régna trois ans et demi, c'est en l'an 582 av. J.-C. qu'il faut placer probablement la fin de son règne; et le gouvernement républicain, interrompu par la dynastie des Cypsélides, fut alors rétabli à Corinthe. Nous ignorons comment cette révolution s'opéra; mais ce qu'il importe de remarquer, c'est le nom égyptien de ce dernier prince de la race de Cypsélus, nom particulier à la dynastie qui occupait alors le trône d'Egypte, à cette dynastie dont les fréquents et intimes rapports avec les Grecs sont bien con-

(1) Arist. *Polit.*, lib. V, cap. 12.

(2) *Apud* Diog. Laert. *in Periand.*, lib. I, § 99.
(3) Euseb. *Chronic.*, p. 331, édit. Mediol.

nus. La liberté du commerce avec l'Égypte dut être surtout très-avantageuse à la ville de Corinthe, qui était à cette époque une des cités les plus commerçantes de la Grèce. C'est sous Périendre qu'elle parvint au plus haut degré de splendeur, et que les richesses des Cypsélides acquirent tant de célébrité. Il est vraisemblable qu'ils les durent à leurs fréquentes relations avec l'Égypte : le nom du neveu de Périandre est, sans doute, l'indication d'une alliance plus étroite entre ces deux pays ; et Psammitique Ier., qui, selon Diodore de Sicile (4) avait fait élever ses enfants à la manière des Grecs, avait bien pu donner une de ses filles à Gorgias, frère de Périandre, qui appartenait à l'une des plus illustres familles de la Grèce. C'est à cette circonstance, dont la vraisemblance est assez évidente, que le fils de Gorgias aurait dû le nom de Psammitique, qui serait alors celui de son aïeul maternel, comme on le pratiquait assez souvent chez les Grecs. Cette alliance entre la race royale de l'Égypte et la famille des Cypsélides, dut s'effectuer sous le règne de Périandre (625-585 av. J.-C.), et du temps même du grand Psammitique (652-614 av. J.-C.), qui était mort depuis vingt-neuf ans, quand le prince du même nom, que nous regardons comme son petit-fils, monta sur le trône de Corinthe. S. M—n.

PSAMMUS, 464e. roi d'Égypte, et le 3e. de la 4e. dynastie des Tanites, la 23e. des races royales de l'Égypte, successeur et peut-être fils d'Osorchon, occupa le trône pendant dix années comptées, ou neuf années révolues, depuis le 16 mars 819, jusqu'au 14 du même mois 810 av. J.-C. Il eut pour successeur un personnage nommé *Zet*, que nous avons de fortes raisons de croire avoir été sa fille. S. M—n.

PSAMMUTHIS, roi d'Égypte, est le 3e. de la 1ère. dynastie mendésienne, révoltée contre les Persans : tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il succéda en l'an 380, avant J.-C., à Achoris, dont il était sans doute fils, et qu'il n'occupa le trône qu'un an seulement : Néphéritès II fut son successeur. S. M—n.

PSAUME (Nicolas), en latin *Psalmeus*, pieux et savant prélat, né, en 1518, à Chaumont-sur-Aire, dans le Barrois, était fils d'un pauvre laboureur. Il fut élevé par les soins d'un oncle, qui, voyant en lui de véritables dispositions, lui fit continuer ses études dans les universités de Paris, d'Orléans, et de Poitiers ; et lui résigna, en 1538, son abbaye de Saint Paul de Verdun. Deux ans après Psaume embrassa la règle des Prémontrés ; ayant été ordonné prêtre, il revint à Paris faire un cours de théologie, et soutint plusieurs thèses, qui commencèrent sa réputation. Au chapitre général de la congrégation, il réunit la majorité des suffrages pour la place de supérieur ; mais il ne fut point confirmé dans cette dignité, par suite de quelques intrigues. Il alla, peu de temps après, à Rome, solliciter la canonisation de saint Norbert (*V.* ce nom) ; et à son retour, il passa par Trente, où le concile venait d'être convoqué : il fit part à cette assemblée des mesures qu'il jugeait les plus propres à arrêter le relâchement de la discipline dans les communautés religieuses. En 1548, le cardinal de Lorraine, qui connaissait les talents de Psaume, lui donna l'évêché de Verdun, privé depuis long-temps d'un pasteur. Psaume assista, l'année suivan-

(4) Lib. 1, § 67.

te, au synode de Trèves ; et, en 1550, il fut député au concile de Trente, où il prononça deux discours, l'un sur l'abus des bénéfices possédés en commende, et l'autre sur les droits des évêques, dont il montra l'institution divine dans la personne des apôtres. Ce fut alors, dit-on, que les réflexions de quelques prélats italiens provoquèrent la fameuse réponse de Danes (*Voy.* ce nom); d'autres auteurs attribuent cette réponse à Psaume lui-même. Les besoins de son diocèse l'obligèrent d'y revenir à la fin de la session; et il ne négligea rien pour le préserver de l'hérésie. L'empereur Charles-Quint ayant assiégé Metz, en 1552, les habitants de Verdun effrayés résolurent de rétablir et d'augmenter les fortifications de cette ville. Leur évêque donna, dans cette circonstance, l'exemple des sacrifices pécuniaires, et se mit lui-même à la tête des travailleurs, portant, comme un simple ouvrier, des matériaux dans une hotte. La démolition de l'antique abbaye de Saint-Paul, située sous les remparts, ayant été jugée nécessaire à la défense de la ville, il y donna son consentement, quoiqu'à regret, et la fit reconstruire à ses frais dans l'endroit où naguère elle subsistait encore. Rien n'égalait le zèle et la vigilance de ce prélat: il déjoua tous les projets des séditieux, et sut les contraindre enfin à respecter le calme dont jouissait son diocèse. Les fauteurs de l'hérésie ayant tenté de surprendre Verdun, dans la nuit du 2 au 3 septembre 1562, Psaume prit si bien ses mesures qu'ils furent repoussés avec perte d'un grand nombre des leurs. Il retourna, la même année, avec le cardinal de Lorraine, au concile de Trente, et fut nommé secrétaire de la congrégation chargée de présenter les décrets sur la réforme des évêques. Après la clôture du concile, il se hâta de revenir dans son diocèse, pour remédier aux désordres qui s'y étaient introduits pendant son absence, et y fit recevoir le concile, dont il publia les actes dans un recueil dédié au cardinal de Lorraine. Ce digne prélat mourut le 9 août 1575, et fut enterré dans son église cathédrale, où l'on voyait son tombeau décoré d'une épitaphe qu'il s'était composée. Outre des *Éditions* des *Statuts* du synode de Trèves, des *Actes* du concile de Trente, du *Missel* et de quelques autres livres à l'usage de son diocèse, on a de lui: I. *Exposition de la Messe*, 1554. II. *Préservatifs contre les changements de religion*, Verdun, 1563, in-8°. III. *Le Vrai et naïf portrait de l'Église catholique*, Reims, 1574, in-8°. IV. *Medulla votorum et sententiarum Patrum concilii Tridentini super præcipuis materiis propositis in congregationibus ab adventu card. Lotharinginci cum episcopis Gallis ad finem concilii.* Le journal des opérations du concile a été publié par Hugo, abbé d'Estival, dans le tome 1^er^. du recueil intitulé : *Sacra antiquitatis monumenta*, précédé d'une Vie de l'auteur. D. Calmet reproche à l'abbé d'Estival d'avoir retranché près de la moitié du manuscrit qu'on lui avait communiqué, et que l'on conservait à l'abbaye de Saint-Vannes (*V.* la *Biblioth. de Lorraine*, p. 778). Quelques ouvrages de Nicolas Psaume sont restés manuscrits. On peut consulter la *Vie* de ce prélat, dans l'histoire de Verdun (par Roussel), p. 431-66. W—s.

PSELLUS (Michel), le plus célèbre et le plus fécond des écrivains grecs du onzième siècle, naquit à Constantinople, d'une famille patri-

cienne, mais déchue de sa première splendeur. Sa mère eut de la même couche trois enfants, deux filles et un garçon. Psellus nous apprend qu'en venant au monde, il ne jeta pas une larme; et il assure que, dans tout le cours de sa vie, il conserva, même dans les circonstances les plus critiques, l'œil sec et le visage riant. Il fut mis dans une école à l'âge de cinq ans; et la lecture devint bientôt pour lui un amusement qu'il préférait à tous les jeux et à tous les plaisirs de l'enfance. La rapidité de ses progrès détermina sa mère à s'imposer des sacrifices pour cultiver en lui d'aussi heureuses dispositions. Il étudia la philosophie, la théologie, les mathématiques, la médecine, et contribua beaucoup par son exemple à ranimer le goût des lettres et des sciences parmi ses compatriotes. Ses talents et son zèle restèrent long-temps sans récompense. Il se fit enfin connaître de l'empereur Michel *Stratiotique*, qui le revêtit de la dignité de sénateur, et le députa vers Isaac Comnène, que le choix de l'armée appelait au trône de l'Orient (1057). Psellus sut se ménager la protection d'Isaac; et, malgré les intrigues de la cour, il conserva la faveur de Constantin Ducas, qui le chargea de l'éducation de son fils Michel, surnommé depuis *Parapinace*. L'histoire reproche, avec raison, à Psellus de s'être plus occupé de rendre son élève un savant grammairien, que de le former à la science du gouvernement. Lorsque Michel monta sur le trône (1071), Psellus devint son principal conseiller; mais il ne fut point assez habile ou assez heureux pour conjurer le danger qui les menaçait l'un et l'autre. Michel fut expulsé par Nicéphore Botoniate; et Psellus, dépouillé de ses biens et de ses dignités, fut relégué dans un monastère, où il mourut, peu de temps après (vers 1079), dans un âge très-avancé. Il est auteur d'un grand nombre d'opuscules, dont Fabricius a rapporté les titres dans le tome V de la *Bibl. græca*, (et Harlès, tom. x de la nouvelle édition.) Comme la plupart traitent de matières théologiques ou métaphysiques, qui ne présentent plus aucun intérêt, on doit se borner à rappeler les principaux : I. *Paraphrasis in Aristotelis librum peri hermenias* (*de interpretatione*) gr., Venise, Alde, 1503, in-folio, à la suite du commentaire d'Ammonius sur le même ouvrage (*Voy.* Ammonius). II. *Commentarii in octo libros Aristotelis de physicâ auscultatione*, ibid., Alde, 1554, in-fol.: le texte grec est encore inédit. Cette trad. latine est de J. B. Camozi. III. *De lapidum virtutibus*, gr. et lat., Toulouse, 1615, in-8°. Cette édition a été publiée par le savant Maussac (*V.* ce nom); J. Et. Bernard en a donné une seconde, plus correcte, et augmentée d'un *Fragment* sur la couleur du sang, d'après l'opinion des médecins persans, Leyde, 1745, in-8°. IV. *De victûs ratione, deque facultatibus et succi qualitate libri duo.* Le texte est inédit; mais la traduction latine, qu'on doit à Laur. Valla, a été souvent réimprimée, dans le seizième siècle. Ce n'est qu'une compilation. V. *De quatuor mathematicis scientiis : arithmeticâ, musicâ, geometricâ et astronomiâ, compendium*, gr., Venise, 1532, in-8°.: cette éd., publiée par Arsène, archevêque de Monembasie, est la première du texte grec (*V.* le *Man. du libraire*, par M. Brunet). L'*Abrégé* d'arithmétique a été réimprimé séparément, Paris, Wéchel, 1538,

in-4°. Guill. Xylander en donna une nouvelle édition sous ce titre : *Perspicuus liber de quatuor mathematicis scientiis*, Bâle, 1556, in-8°., et y joignit une version latine. L'année suivante, El. Vinet publia la version latine de l'ouvrage de Psellus (Paris, 1557, in-8°.); mais il supprima la quatrième partie, qui traite de l'astronomie, comme incomplète, et la remplaça par le *Traité de la sphère* de Proclus. VI. *De omnivariâ doctrinâ, capita et quæstiones ac responsiones* 193 *complectens.* Ce traité a été publié par J. Alb. Fabricius, d'après un manuscrit de la Bibl. de Hambourg, avec une version latine, dans le tome v de la *Bibl. græca*, 70-186. VII. *De operatione Dæmonum dialogus*, gr. et lat., Paris, 1615, in-8°. Cette édition, la première du texte, est due aux soins de Gilb. Gaulmin (*Voy.* ce nom). Une traduction latine de ce livre avait déjà paru dans un *Recueil* de plusieurs opuscules, publié par les Aldes, en 1497 et 1516, qui commence par le Traité de Jamblique : *De mysteriis Ægyptiorum* (*V.* Jamblique). Pierre Morel ou Moreau, de Tours, traduisit l'ouvrage de Psellus en français et en latin, Paris, 1577, in-8°.; et c'est la version latine de Morel, que Gaulmin a reproduite dans son édition, qui est rare et recherchée des curieux. VIII. *Expositio* (*metrica*) *in Canticum Canticorum;* publiée par Meursius avec des notes, dans un *Recueil* qui renferme les paraphrases d'Eusèbe et de Polychron, sur le même cantique, Leyde, 1617, in-4°. IX. *Iambi in vitia et virtutes; anagoge in Tantalum et Cyrcen, et allegoria de Sphinge*, gr. lat., Bâle, 1544, in-8°. La version latine est de Conrad Gesner. X. *Synopsis legum versibus iambicis et politicis gr. cum notis et vers. latinâ Fr. Bosquet*, Paris, 1632, in-8°. Meermann a inséré cet ouvrage dans le premier volume du *Thesaurus juris* (*V.* Meermann); et Louis-Henri Teucher en a donné une meilleure édition avec les notes choisies de Corneille Sieben, Leipzig, 1789, in-8°. de 144 pages. XI. *Opusculum de terræ situ, figurâ et magnitudine;* ce morceau, de 6 ou 7 pages in-4°., porte le nom de Psellus dans le manuscrit du P. Sirmond, plus complet que celui d'Oxford, que Hudson cite sous le nom de Nicephore Blemmidas, et qu'il se proposait d'insérer à la suite de son édition de Denys le Périégète. *Voy.* le Mém. de Sainte-Croix sur la collection des Petits géographes (*Journ. des sav.*, avril 1789, p. 241.) Il existe des ouvrages inédits de Psellus, à la bibliothèque du Roi, et dans diverses bibliothèq. d'Allemagne (1). Allatius a recueilli, dans le chap. 30 de son Traité *De Psellis et eorum scriptis Diatriba*, tous les éloges prodigués à cet écrivain, sans pouvoir réhabiliter son ancienne réputation. Outre la *Bibl.* de Fabricius et Harlès, on peut consulter, pour plus de détails, Oudin : *Comm. de Scriptor. eccles.*, II, pag. 646-84. W—s.

PSINACHES, 451e. roi d'Égypte, le 6e. de la 3e. dynastie des Tanites,

(1) Le plus important de ces manuscrits, c'est la *Chronographie* de Psellus, contenant l'histoire de Constantinople, depuis la mort de Jean Tzimiscès, jusqu'au règne de Constantin Ducas (975 - 1059). Psellus, ayant été homme d'état, a pu transmettre à la postérité des renseignements curieux, et son récit est véridique, toutes les fois que la passion ne l'égare point. Cet ouvrage forme donc un supplément presque indispensable de l'histoire byzantine. M. Hase, à qui l'on doit une fort bonne édition de Léon le Diacre, Paris, 1820, in-fol., prépare celle de l'histoire de Psellus, continuateur de Léon. Ce savant helleniste joindra au texte de l'auteur grec une version latine, avec des notes, et un recueil de *Lettres inédites* de Psellus, tirées de différents manuscrits grecs de la Bibliothèque du Roi, et relatives aux affaires de l'époque où il vivait. A—t.

la 21e. des dynasties égyptiennes, successeur d'Osochor, régna neuf ans, depuis le 5 mai 1021, jusqu'au 3 du même mois 1013 avant J.-C., commencement de la première année royale de Psusennès II, qui le remplaça sur le trône. S. M—N.

PSUSENNÈS Ier., 447e. roi d'Égypte, et le 2e. de la 21e. dynastie, successeur de Smendès, le même que le célèbre Osymandyas, fut roi pendant quarante-un ans, depuis le 19 mai 1077 jusqu'au 9 mai 1037 avant J.-C., première année royale de son successeur Nephercherès II.— PSUSENNÈS II, 7e. et dernier roi de la même dynastie, remplaça Psinachès, et régna trente-cinq ans, depuis le 3 mai 1013 jusqu'au 25 avril 979 avant J.-C., qu'il fut remplacé par Sesonchosis, le fondateur de la dynastie des Bubastites, qui est le même que le Sésac de l'Écriture.

S. M—N.

PTOLÉMÉE Ier., surnommé *Soter*, fondateur de la dynastie macédonienne, qui rétablit la monarchie égyptienne détruite par Cambyse, était fils de Lagus, simple garde-du-corps de Philippe, père d'Alexandre; mais comme sa mère avait été long-temps la maîtresse du roi, qui l'avait fait épouser à Lagus lorsqu'elle était enceinte, Ptolémée passait pour être réellement fils de Philippe. Il était ainsi frère d'Alexandre; et il appartenait à la race des Héraclides, à laquelle il se rattachait encore par sa mère, Arsinoé, fille de Méléagre, issu du sang royal. C'est sans doute à cette illustre origine, autant qu'à ses belles qualités, qu'il dut l'amitié d'Alexandre et le crédit dont il jouit à la cour de ce conquérant. Ptolémée ne reconnut cependant jamais d'autre père que Lagus; et c'est de lui que ses descendants ont reçu le nom de *Lagides*. Déjà sous Alexandre, la compagnie des gardes que Ptolémée commandait, était appelée *Lagée*. Il naquit vers l'an 360 avant J.-C., dans l'Eordée, province de la Mygdonie, qui faisait partie de la Macédoine. Chez les anciens, l'origine des grands hommes est toujours accompagnée de circonstances extraordinaires. On raconte donc qu'après sa naissance, Ptolémée fut exposé par sa mère sur un bouclier d'airain. Un aigle le couvrit aussitôt de ses ailes, pour le défendre des ardeurs du soleil et des injures de l'air, et s'empressa de pourvoir à sa nourriture. C'étaient-là des présages certains de la future grandeur que les dieux réservaient à cet enfant. S'il fût né quelques siècles plus tôt, il ne nous en faudrait peut-être pas davantage pour révoquer en doute son existence, et pour le reléguer parmi les personnages appelés mal-à-propos mythologiques, parce que leur histoire est mêlée de quelques circonstances fabuleuses et assez indifférentes par elles-mêmes. Quoi qu'il en soit, Ptolémée, adopté par Lagus, fut élevé, dès son enfance, à la cour de Macédoine; et il y remplit auprès d'Alexandre les fonctions domestiques réservées aux enfants des familles les plus distinguées, qui contractaient ainsi, dès l'âge le plus tendre, une étroite amitié avec l'héritier du trône. Aussi l'attachement de Ptolémée pour Alexandre fut-il très-grand: il en montra aussi beaucoup pour la reine Olympias. Lorsque peu avant sa mort, Philippe se brouilla avec cette princesse, et qu'il la répudia, Ptolémée embrassa avec ardeur le parti d'Alexandre, qui avait pris à cette occasion les armes contre son père; et quand la paix fut faite, appréhendant le courroux de

Philippe, il resta dans l'Épire, où il s'était retiré, et ne revint en Macédoine qu'après la mort du roi. Dès qu'Alexandre fut monté sur le trône (en 337 avant J.-C.), il s'empressa de témoigner sa reconnaissance à Ptolémée, en l'admettant parmi ses gardes intimes, qui n'étaient qu'au nombre de sept. Cette faveur fut pour lui le gage de la constante amitié d'Alexandre; et Ptolémée ne cessa de lui donner, en toute occasion, de nouvelles preuves de sa fidélité. Il suivit son maître sur les bords du Danube, contre les Triballes, sous les murs de Thèbes; et enfin, dans la guerre d'Asie. Sa valeur se signala sur les bords du Granique. Blessé devant Halicarnasse, Alexandre lui confia le gouvernement de la Carie, et lui laissa un corps de troupes pour achever la conquête de cette province. Ptolémée ne tarda pas à triompher d'Orontobates, qui la défendait: puis il la remit à la reine Ada, qui en était la légitime souveraine; et il se hâta d'aller rejoindre Alexandre, qu'il trouva en Cilicie peu avant la bataille d'Issus. De ce moment il ne quitta presque plus le héros macédonien, vit avec lui les remparts de Tyr, les rives du Nil, les sables de la Libye. Revenu en Asie, il combattit encore dans les plaines d'Arbelles, où la victoire et l'empire de l'Asie restèrent à Alexandre. Depuis lors, l'expédition de ce conquérant ne fut plus qu'une marche triomphale. Babylone, Suse et Persépolis se rendirent sans résistance. La conquête de cette dernière ville fut célébrée par des fêtes magnifiques et des sacrifices solennels. Mais, au milieu des transports de joie et des chants de triomphe, les Grecs animés d'une soudaine fureur à la vue des palais bâtis par les monarques qui avaient livré aux flammes les temples et les cités de la Grèce, s'abandonnent aux transports d'une vengeance insensée; et bientôt la ville de Cyrus n'est plus qu'un monceau de cendres. La célèbre courtisane Thaïs, maîtresse de Ptolémée, et Athénienne de naissance, fut la première à donner le signal de l'incendie. Alexandre se remit aussitôt en route pour achever la ruine de Darius : mais il apprit bientôt la trahison de Bessus, et il n'eut plus qu'à venger la mort de son infortuné rival. Bessus, se sentant trop faible pour résister aux Grecs, fuyait vers l'Oxus, où il devait se joindre aux Scythes qui avaient promis de combattre pour lui. Le roi de Macédoine détacha donc Ptolémée avec un corps de cavalerie d'élite pour le gagner de vitesse. Celui-ci mit dans cette expédition une célérité incroyable. Un espace de dix journées de marche fut franchi en quatre jours, et bientôt le traître Bessus fut ramené chargé de fers. Les guerres opiniâtres que l'on soutint ensuite contre les Scythes et les Indiens fournirent encore à Ptolémée de nouvelles occasions de signaler ses talents et sa valeur. Des passages difficiles, des places regardées comme inexpugnables, furent enlevées de vive force. Emporté par son bouillant courage, Alexandre escalade seul les murs de la ville des Oxydraques : il est blessé grièvement; et sa mort était inévitable, si Ptolémée n'eût couvert de son corps le héros imprudent. Ce général commandait une des trois grandes divisions de la flotte d'Alexandre; il la conduisit depuis le confluent de l'Hydaspe avec l'Indus jusqu'à l'embouchure de ce dernier fleuve dans l'Océan. Ptolémée fut alors

chargé du gouvernement, et de la conquête de la région maritime, qui s'étend à l'occident de l'Indus. Quand il eut dompté les Orites, les Arabites, et d'autres peuples barbares, il s'empressa de rejoindre Alexandre, qu'il accompagna jusqu'à Suse, où le roi, pour resserrer l'union qu'il voulait établir entre ses sujets Grecs et Persans, fit célébrer, avec de grandes solennités, le mariage de la plupart de ses officiers avec les filles des principaux seigneurs Persans et Mèdes. Ptolémée reçut pour épouse Artacama, fille d'Artabaze, illustre par l'inviolable fidélité qu'il avait montrée envers son souverain légitime. Il fut ainsi beau-frère d'Eumenès, qui épousa Artonis, autre fille d'Artabaze. Bientôt après, Ptolémée suivit Alexandre dans l'expédition contre les Cosséens. Ce peuple soumis, Alexandre vint à Babylone, où il mourut, le 22 juin 324 avant J.-C. Ce grand événement est une époque remarquable dans la vie de Ptolémée: jusqu'alors l'honneur de servir et de combattre sous un roi aussi puissant, et sous un tel capitaine, avait été sa seule ambition; nous le verrons maintenant constamment occupé du soin de s'assurer d'abord, et de conserver ensuite une part des vastes conquêtes auxquelles il avait contribué, pour y fonder une domination durable. Au courage guerrier, il joignait trop de talents et de belles qualités pour ne pas réussir dans une telle entreprise. Aussi transmit-il à ses descendants un royaume florissant, qui subsista plus long-temps qu'aucun des états fondés par les Macédoniens. Alexandre prévoyait, en expirant, que sa mort serait le signal de grands événements: il connaissait trop bien, sans doute, les généraux qui avaient partagé ses triomphes, pour croire qu'ils pussent obéir à d'autres que lui. Mourant, pour ainsi dire, sans enfants (car son fils Hercule, né de Barsine, fille de Darius, n'avait que quelques mois), environné de guerriers tous pleins de génie et de valeur, son orgueil était peut-être flatté des sanglantes funérailles que lui préparaient tant de vaillants capitaines se disputant un empire que lui seul avait fondé. C'est là l'idée qui l'occupait sans doute quand il remit son anneau à Perdiccas, en prononçant ces mots devenus si célèbres : *Au plus digne.* Alexandre avait à peine fermé les yeux, que déjà la discorde était dans sa cour et dans son armée; déjà chacun de ses officiers songeait à s'assurer, par les armes, une portion de ses états. Sept jours s'écoulèrent sans que l'on pensât à rendre les derniers devoirs au roi. Enfin l'infanterie macédonienne mit un terme à ces démêlés, en proclamant roi Arrhidée, fils de Philippe, né d'une courtisane thessalienne. Les généraux, et toute la cavalerie, voulurent s'y opposer; Ptolémée proposa même de partager aussitôt l'empire. Cet avis ne fut pas adopté. Les deux partis finirent par s'entendre. On arrêta qu'Arrhidée serait reconnu roi, en prenant le nom de Philippe, encore cher aux Macédoniens, et qu'il partagerait la couronne avec Hercule, et le fils qui pourrait naître de Roxane, femme d'Alexandre, qui était enceinte. Arrhidée était incapable de régner par lui-même: on confia donc le gouvernement et la tutelle des rois à Perdiccas, qui se trouvait ainsi tenir le premier rang dans l'empire. On procéda bientôt après au partage des provinces; et Ptolémée obtint l'Égypte avec la Libye, ainsi que plusieurs parties de l'Arabie et de la Syrie limitrophes de

l'Égypte. Cléomènes à qui Alexandre avait confié le soin d'achever la construction d'Alexandrie, était alors chargé de l'administration de ces régions. Malgré cet arrangement, il était difficile que la bonne harmonie subsistât long-temps ; Perdiccas ne tarda pas à manifester son ambition : jaloux de voir Ptolémée si bien partagé, il tenta, par de secrètes manœuvres, de le dépouiller de son gouvernement. Celui-ci, informé de toutes ces menées, et sachant d'ailleurs que son lieutenant Cléomènes était un partisan de Perdiccas, quitta précipitamment Babylone, pour aller prendre possession de l'Égypte, et il tua Cléomènes, qui voulait l'en empêcher. Le premier soin de Ptolémée fut de s'attacher les cœurs des Egyptiens : l'humanité et la justice qu'il montra envers eux, ainsi que sa générosité, lui acquirent de nombreux partisans ; il réunit des troupes, contracta des alliances avec les rois ses voisins, et bientôt il n'eut plus rien à craindre. Cependant, pour mieux se mettre à l'abri des entreprises de Perdiccas, il envoya des ambassadeurs à Antipater, gouverneur de Macédoine, qui redoutait, comme lui, l'ambition de ce général. Le mariage de Ptolémée avec Eurydice, fille d'Antipater, rendit cette alliance plus intime. Il est à croire que la première femme de Ptolémée était morte quand il contracta ce nouveau mariage. Il serait possible cependant qu'à l'imitation d'Alexandre, Ptolémée ait eu plusieurs femmes en même temps : il est au moins certain qu'il en fut ainsi par la suite, et que cet usage fut assez commun parmi les successeurs d'Alexandre. Libre de toute inquiétude, Ptolémée ne s'occupa plus que de terminer les monuments et les édifices d'Alexandrie, et de régler l'organisation intérieure de l'Égypte. Un événement imprévu contribua puissamment à étendre sa domination. Les principaux citoyens de Cyrène, chassés de leur patrie par une émeute populaire, vinrent chercher un asyle en Égypte. Ophellas fut envoyé avec un puissant corps de troupes pour les rétablir dans leurs possessions. Pour lui résister, les démocrates de Cyrène, conclurent la paix avec un autre parti d'exilés Cyrénéens, qui étaient venus de Crète, où ils avaient engagé dans leur querelle un général nommé Thimbron. Réunis avec les mercenaires de Thimbron, ils assiégeaient Cyrène. Les deux partis marchèrent contre Ophellas, sous les ordres de Thimbron, qui fut vaincu, pris et mis à mort. Ophellas s'empara de tout le pays : Cyrène perdit sa liberté, et fut réunie à l'Égypte. Cependant Perdiccas poursuivait toujours ses projets ambitieux : il voulut faire périr Antigone, et le dépouiller de son gouvernement. Celui-ci s'enfuit auprès d'Antipater, alors en guerre avec les Etoliens. La paix fut bientôt faite ; et des ambassadeurs se rendirent en Egypte, où ils pressèrent Ptolémée de s'armer pour la défense commune. Voyant qu'il fallait combattre, Perdiccas résolut de marcher d'abord contre Ptolémée. Une prédiction du célèbre devin Aristandre de Telmisse, avait promis un bonheur sans mélange, et une éternelle indépendance à la terre qui devait posséder le corps d'Alexandre. Comme tout le monde était jaloux de s'assurer un si précieux dépôt, ce fut le sujet d'une grande dissension. Perdiccas voulait faire transporter en Macédoine les restes du conquérant. Ptolémée desirait qu'ils fussent déposés en Egypte dans la ville qui

portait son nom. Arrhidée, autre général, qui était du même sentiment, et qui était peut-être dans les intérêts de Ptolémée, partit de Babylone, avec une armée considérable, pour conduire à Damas, et de-là en Egypte, le corps d'Alexandre dont il était gardien. Il vainquit, en route, Polémon, partisan de Perdiccas, qui entreprit de l'arrêter dans sa marche. Ptolémée, qui s'était avancé pour le recevoir, à la tête d'une armée, revint en Egypte, où il fit déposer provisoirement les restes d'Alexandre, à Memphis, dans un magnifique tombeau, en attendant qu'on pût ériger à ce grand homme un mausolée digne de lui, dans la ville qu'il avait fondée. Perdiccas arriva bientôt à Damas; et il fit tant, qu'il décida Arrhidée, frère d'Alexandre, à marcher avec lui contre Ptolémée. Le jeune Alexandre, fils de Roxane, et son frère Hercule, étaient aussi dans son camp: c'était donc au nom des rois et comme pour soutenir les droits des légitimes héritiers d'Alexandre, que Perdiccas entreprenait cette expédition. Arrivé devant Peluse, il voulut s'assurer de cette place importante: il en fit le siége, mais ce fut sans succès; un ancien canal, qu'il avait rétabli pour défendre son camp, détruisit tous ses ouvrages. Le découragement et la désertion se mirent parmi ses soldats. On préférait les manières douces et généreuses de Ptolémée, à la dureté et à la hauteur de Perdiccas. Celui-ci appréhendant les effets d'une plus longue inaction, résolut de brusquer les événements, et de pénétrer, sans tarder, dans le cœur de l'Egypte. Il décampa de nuit; et une marche forcée l'amena promptement devant une forteresse appelée le *Mur des Chameaux:* il fut repoussé par Ptolémée qui l'attendait. Ce contre-temps ne le rebute cependant pas encore: il continue sa marche, en remontant les rives du Nil, et parvient ainsi jusqu'à la hauteur de Memphis. Là, il veut tenter le passage du fleuve, pour s'emparer d'une île située en face de cette ville: il est de nouveau repoussé avec une perte considérable. Cet échec porte au comble l'exaspération de son armée; et Perdiccas est immolé par ses propres soldats, qui, sous les ordres de Python, se réunissent aux troupes de Ptolémée. Ainsi périt Perdiccas, en l'an 322 avant J.-C. Ptolémée aurait pu facilement lui succéder dans la tutelle des rois qu'il avait en son pouvoir; mais il préféra la puissance qu'il avait acquise, à ce frivole honneur. Cette charge fut donnée à Python, et à Arrhidée, celui même qui avait livré à Ptolémée les restes inanimés d'Alexandre. Débarrassé d'un rival si redoutable, Ptolémée n'eut plus rien à craindre pour les provinces qui lui étaient échues. Un nouveau partage, ordonné par Antipater, vint lui en confirmer la possession. Il voulut y en ajouter d'autres; et il tenta, par des offres très-brillantes, d'engager Laomedon, qui avait obtenu le gouvernement de la Syrie, à lui abandonner cette région. Sur son refus, Nicanor y entra suivi d'une puissante armée. Laomedon fut vaincu et pris; mais peu de temps après il parvint à s'échapper, et trouva un asyle en Carie, auprès d'Alcétas, frère de Perdiccas. Ptolémée prit part en personne à cette expédition; et pendant que son lieutenant Nicanor s'emparait de la Syrie, il se rendait maître de la Phénicie et de la Judée. Il soumit Jérusalem, dont il renversa les murailles; et il emmena en captivité trente mille Juifs, qu'il incorpora dans son armée. De nou-

veaux événements attirèrent vers l'Asie, l'attention du maître de l'Egypte. Antipater était mort; et Polysperchon était devenu tuteur des rois. Réuni avec Eumenès, beau-frère de Ptolémée, dont on craignait la valeur et l'audace, il commençait à devenir redoutable à tous les officiers qui s'étaient partagé l'empire d'Alexandre. Cassandre, peu content de la charge de *chiliarque* qu'il avait à la cour des rois, voulait être remis en possession de la Macédoine, que son père avait gouvernée. Il ne tarda donc pas à ouvrir des négociations secrètes avec Antigone et Ptolémée; et une alliance fut conclue. Ptolémée devait envoyer sa flotte dans l'Hellespont: bientôt elle fut en mer; il se rendit lui-même à Zéphyrium en Cilicie, où il tenta vainement d'ébranler la fidélité des soldats et des officiers d'Eumenès. Trompé dans ses espérances, il quitta ce lieu, en envoyant Nicanor combattre, dans l'Hellespont, Clitus, amiral de Polysperchon, tandis qu'avec une autre partie de sa flotte, il appareilla pour la Phénicie afin de s'opposer à Eumenès, qui avait fait une irruption dans la Syrie. L'arrivée inattendue de Ptolémée, et la nouvelle de la défaite de Clitus, arrêtèrent la marche d'Eumenès, qui renonça sur-le-champ à son entreprise et se porta vers les satrapies supérieures. Ptolémée, ne trouvant plus d'ennemis, se contenta de renforcer les garnisons des places de Phénicie, et s'en revint en Egypte, en l'an 317 avant J.-C. La guerre continuait plus vivement que jamais en Asie et en Europe; elle fut signalée par de grands et mémorables événements: mais Ptolémée évita d'y prendre une part active. Tranquille dans ses états, il s'occupait d'embellir la ville d'Alexandre, d'augmenter ses troupes, de rendre ses flottes et ses places formidables: il avait trop de prudence pour livrer, sans nécessité, aux chances de la fortune et aux hasards de la guerre, les états qu'il avait su acquérir. Il se ménageait en silence les moyens de se mettre pour jamais à l'abri des événements, et fut merveilleusement servi par la situation des provinces qui lui étaient échues: partout la mer et des déserts le séparaient du théâtre de la guerre; et ses états étaient un refuge assuré pour tous ceux de ses anciens compagnons que les revers de la fortune obligèrent de chercher un asyle en Egypte. L'ambition d'Antigone força enfin Ptolémée de prendre part encore une fois aux sanglants démêlés qui déchiraient l'empire d'Alexandre. Pour éviter le sort d'Eumenès, de Python et de plusieurs autres généraux macédoniens, Séleucus fut contraint d'abandonner Babylone. Suivi de cinquante chevaux seulement, il atteignit l'Egypte, où il fut très-bien accueilli par Ptolémée, en l'an 315 av. J.-C. Séleucus ne tarda pas à le décider à conclure une alliance plus intime avec Cassandre et Lysimaque, pour résister de concert à Antigone leur ennemi commun. Quand celui-ci fut informé de cet accord, dont il craignait les conséquences, il voulut resserrer les liens d'amitié qui l'avaient uni autrefois avec ces princes. Sur son invitation, les ambassadeurs des alliés vinrent le trouver à Mallus en Cilicie, au moment où il se préparait à entrer dans la Syrie supérieure. Ces envoyés demandaient la Cappadoce et la Lycie pour Cassandre, la Phrygie hellespontique pour Lysimaque, la Syrie supérieure pour Ptolémée, et la Babylonie pour Séleucus. Ils exigeaient en outre le partage des trésors enle-

vés à Eumenès, sans quoi la guerre était inévitable. Ces propositions furent rejetées avec mépris par Antigone, qui vint aussitôt mettre le siége devant Tyr, en l'an 314 avant J-C. Dans le même temps, Séleucus parcourait les côtes de l'Asie-Mineure, à la tête d'une flotte de cent voiles, inspirant partout la terreur aux alliés d'Antigone. Celui-ci, pour se faire de nouveaux partisans, reconnut l'indépendance absolue des villes grecques : il ne retira cependant pas de grands avantages de cette démarche, parce que Ptolémée et ses alliés ne tardèrent pas à faire une déclaration semblable. Peu après Cassandre, satrape de Carie, embrassa le parti des alliés, et leur fournit des troupes, et une flotte considérable, commandée par Polyclitus. Elle opéra sa jonction avec les forces navales qui étaient sous les ordres de Ménélaüs, frère de Ptolémée. Les deux généraux firent alors voile de concert vers la Pamphylie, pour y combattre Théodore, amiral d'Antigone, et Périlaüs qui commandait son armée de terre. Ils remportèrent une victoire complète : Théodore fut tué, et Périlaüs fait prisonnier. La flotte victorieuse se porta ensuite vers l'île de Cypre ; et de là elle vint à Peluse, où Ptolémée combla d'honneurs les officiers qui l'avaient si bien servi. Informé de ce revers, Antigone abandonne le siége de Tyr, dont il laisse le soin à son fils Démétrius, et il retourne dans l'Asie-Mineure pour y combattre le satrape de Carie. Cependant Démétrius surnommé depuis *Poliorcetes* ou le *preneur de villes*, pressait avec vigueur la ville de Tyr, qui fut forcée de se rendre, après une résistance de quinze mois, en 313 avant J.-C. La garnison et les partisans de Ptolémée obtinrent, par la capitulation, la faveur d'aller rejoindre l'armée de ce prince, qui occupait encore la Célésyrie, qu'elle ne tarda pas d'abandonner pour rentrer en Egypte. Comme la révolte des Cyrénéens suivit de près la prise de Tyr, Ptolémée ne put défendre la Syrie : il fut obligé d'envoyer une armée et une flotte du côté de la Libye. Quand cette guerre fut terminée par la soumission des rebelles, il quitta l'Egypte, et vint avec sa flotte attaquer l'île de Cypre, dont les princes étaient presque tous attachés au parti d'Antigone. Cette expédition était de la plus haute importance pour Ptolémée, parce que cette île commandait les côtes de la Phénicie, et que c'était avec les forces navales qu'il en avait tirées, qu'Antigone avait conquis ce dernier pays. Les rois de Cypre furent vaincus et dépouillés de leurs états, que Ptolémée donna à Nicocréon, roi de Salamine, le seul d'entre eux qui fût attaché à son parti. Ptolémée ne borna pas là son expédition ; il fit une descente sur la côte de Cilicie, où il prit Mallus et plusieurs autres villes. Démétrius, averti de cette subite invasion, quitta aussitôt la Phénicie, pour repousser l'ennemi ; mais il arriva trop tard : Ptolémée était déjà reparti pour l'île de Cypre. Démétrius revint alors dans ses cantonnements de Phénicie, que ses troupes n'avaient jamais cessé d'occuper, tandis que Ptolémée cinglait vers l'Egypte. Au printemps de l'an 312, ce prince fit un armement formidable pour recouvrer la Phénicie et ses possessions en Syrie. Il partit de Péluse à la tête de son armée, et vint camper à Gaza, en présence de Démétrius, un peu inférieur en forces. Ses amis lui conseillaient d'éviter

la bataille; mais Démétrius n'écouta qu'une valeur imprudente : et vint présenter le combat à son adversaire, à Galama en avant de Gaza. Les deux princes rivalisèrent de vaillance dans cette journée : opposés l'un à l'autre, ils payèrent de leur personne comme de simples soldats. Séleucus, qui avait accompagné Ptolémée, ne montra pas moins de valeur. Malgré tous ses efforts, Démétrius ne put obtenir la victoire : obligé de reculer, il voulait se défendre derrière les murs de Gaza; mais on le poursuivit si vivement, qu'il ne put mettre ce projet à exécution. Les vainqueurs entrèrent dans la ville pêle-mêle avec les vaincus, et ils s'en emparèrent de vive force, tandis que Démétrius, trompé dans ses espérances, se retirait à Azot. Il avait perdu la plus grande partie de sa cavalerie; huit mille hommes avaient été faits prisonniers, et cinq mille autres étaient restés sur le champ de bataille. Aussi généreux que braves, ces deux rivaux se donnèrent réciproquement des preuves de leur estime : on décerna des obsèques magnifiques aux guerriers qui avaient succombé; et l'on renvoya à Démétrius les bagages qu'on lui avait enlevés, ainsi que tous ceux de ses amis et de ses serviteurs qui avaient été faits prisonniers. Sidon, Tyr et la Phénicie toute entière restèrent au pouvoir de Ptolémée, qui poussa plus loin ses avantages, et soumit la plus grande partie de la Syrie, tandis que Séleucus, à la tête d'un détachement, se portait vers la Babylonie, pour se remettre en possession du gouvernement dont il avait été dépouillé. Cependant Démétrius ayant reçu des renforts venus de la Cilicie, et réuni les débris de son armée, qui s'était encore grossie par les garnisons de plusieurs places, se trouvait de nouveau en état de tenir la campagne. Il occupait la plus grande partie de la Syrie supérieure, et il ne tarda pas à devenir inquiétant pour Ptolémée, qui envoya, pour le repousser, un nombreux corps d'armée sous les ordres de Cillès : mais ce général fut défait, et tomba entre les mains de Démétrius. Celui-ci, non moins généreux que Ptolémée, s'empressa de lui renvoyer Cillès ainsi que tous ceux de ses amis qui avaient été faits prisonniers. Cette victoire changea complètement la face des affaires. Démétrius reprit l'offensive. Antigone passa bientôt le mont Taurus avec une puissante armée, et se joignit à son fils triomphant. Ptolémée vit sans peine que l'avantage ne serait pas pour lui, s'il tentait de combattre en Syrie : les forces étaient trop disproportionnées. Dans une telle situation, la valeur aurait été inutile; il prit donc le parti de la retraite, préférant se défendre en Egypte, où tout l'avantage était pour lui, comme il avait fait autrefois en combattant Perdiccas. Avant d'abandonner la Syrie, il fit raser les fortifications d'Acre, de Joppé, de Samarie, de Gaza, et de plusieurs autres villes : il rentra en Egypte avec un immense butin, et n'ayant éprouvé aucune perte. Antigone, devenu maître de presque toute la Syrie sans avoir livré de combats, ne poussa pas plus loin ses conquêtes : il n'essaya pas d'attaquer l'Egypte; et Ptolémée fut libre de transporter sur un autre pays le théâtre de la guerre. Il se dirigea encore une fois vers l'Asie-Mineure, et descendit dans la Carie, où il vint assiéger Halicarnasse, qui fit une vigoureuse résistance. Démétrius fut alors obligé d'a-

bandonner Babylone, qu'il avait reconquise sur Séleucus, pour voler à la défense de cette place importante. La subite arrivée de Démétrius contraignit Ptolémée de repasser la mer. D'autres succès, qui suivirent celui-ci de près, amenèrent bientôt la paix entre toutes les parties belligérantes, également fatiguées. Cette paix, ou plutôt cette trêve, dans laquelle on ne comprit pas Séleucus, fut de courte durée. On reprit les armes en l'an 310; et Ptolémée en donna le premier signal. Sous prétexte qu'Antigone continuait de tenir des garnisons dans plusieurs villes grecques déclarées libres, il fit faire une descente dans la Cilicie, où diverses places furent conquises. Cette entreprise n'eut cependant aucune suite: Léonide, qui l'avait faite, ne put résister à Démétrius; et il fut contraint de se rembarquer avec perte. Ptolémée craignit que ce revers n'entraînât la défection de l'île de Cypre, où il savait que Nicoclès, roi de Paphos, était partisan d'Antigone. Pour conserver cette île si importante, il résolut de se débarrasser du prince qui le trahissait. Un corps de troupes investit, par ses ordres, le palais du roi sans défense; et ce malheureux prince périt dans cette catastrophe, avec toute sa famille (*V.* Nicoclès, XXXI, 225). C'est ainsi que Ptolémée s'assura la paisible possession de cette île. En l'an 309, il fit un grand armement maritime pour venger les revers que ses généraux avaient éprouvés en Cilicie; et il se mit en mer au printemps pour soumettre les côtes de l'Asie-Mineure. Il s'empara de Phasélis en Pamphylie, et passa de là en Lycie, où il n'eut pas de moindres succès. Xanthus fut prise; Caunus et Myndus, en Carie, se rendirent également; et l'île de Cos lui fut livrée par Ptolémée, neveu d'Antigone. C'est à cette époque et en cette île que naquit Ptolémée Philadelphe, qui devint dans la suite roi d'Égypte. Sa mère, Bérénice, avait voulu suivre son mari dans cette expédition. Cette femme, veuve d'un Macédonien obscur, dont elle avait des enfants, était arrivée en Égypte avec la fille d'Antipater, sa cousine, quand celle-ci y vint pour épouser Ptolémée. La beauté et les mâles qualités de Bérénice lui gagnèrent le cœur de ce dernier, qui en fit à la fin sa femme: elle prit tant d'empire sur lui, qu'Eurydice, son autre épouse, fut obligée d'abandonner l'Égypte; Bérénice le décida même à préférer pour sa succession les enfants qu'elle lui donna, à ceux qui étaient nés de la fille d'Antipater. Cependant Ptolémée ne perdait point de vue le soin de terminer l'expédition qu'il avait entreprise. Des députés de la Grèce vinrent le trouver dans l'île de Cos, pour l'engager à passer en Europe: il fit voile vers les Cyclades, où il s'empara d'Andros; Megare, Corinthe et Sicyone lui ouvrirent leurs portes. Il parcourut tout le Péloponèse; mais bientôt, mécontent des Grecs, qui ne lui avaient point fourni les vivres et les subsides promis, il fit avec Cassandre un accord, par lequel ils renonçaient à rendre la liberté aux villes grecques, chacun devant conserver celles qui étaient en son pouvoir. Il mit alors des garnisons dans Corinthe, dans Sicyone, et partit pour Alexandrie. Sa présence était nécessaire en Égypte; la révolte d'Ophellas, gouverneur de Cyrène, lui causait quelques inquiétudes, qui ne furent cependant pas de longue durée. Ophellas fut entraîné par Agathoclès,

tyran de Syracuse, dans une folle expédition contre Carthage, où il fut trahi par son allié, qui le fit assassiner. Son armée alors passa au service d'Agathoclès; et Cyrène rentra sous la domination de Ptolémée. Vers le même temps, Antigone fit périr, à Sardes, Cléopâtre, sœur d'Alexandre, et veuve d'Arrhidée, qui, sollicitée à-la-fois par tous les officiers qui s'étaient partagé l'empire de son frère, s'était décidée pour Ptolémée. Elle périt la dernière de la race du conquérant macédonien : depuis long-temps Arrhidée était mort; Olympias, mère d'Alexandre, avait suivi sa victime dans la tombe; les deux rois Alexandre le Jeune et Hercule, avaient été égorgés par leur tuteur, et les Macédoniens n'avaient plus d'autres souverains que les anciens compagnons de leur héros, qui n'avaient pas encore osé ceindre le diadème. Cependant la guerre continuait avec vigueur. En l'an 307, Démétrius abandonna la Grèce, d'où il chassait les garnisons de Ptolémée; et il revint, par l'ordre de son père, vers les côtes de l'Asie-Mineure, pour aller delà attaquer l'île de Cypre. Il tenta, en passant, d'engager les Rhodiens dans son parti : ce fut en vain; ils restèrent fidèles à l'alliance de Ptolémée. Une armée et une autre flotte attendaient Démétrius sur les côtes de Cilicie : sans tarder, il tourne ses voiles vers l'île de Cypre, et débarque à Carpasia; les villes voisines se soumettent: fier de ces succès, Démétrius se dirige vers Salamine, où Ménélaus, frère de Ptolémée, et commandant de l'île, se trouvait à la tête de forces considérables. Celui-ci s'empressa de marcher à sa rencontre pour lui livrer bataille : les deux armées étaient à-peu-près égales en nombre; la victoire fut pour Démétrius : Ménélaus perdit beaucoup de monde, et se vit obligé de chercher un asyle dans les murs de Salamine, où il ne tarda pas d'être assiégé. Démétrius mit en usage, au siége de cette place, toutes les ressources de son génie : ses machines ne cessèrent de battre les remparts, sans amener la reddition de la ville; les assiégés opposaient la plus vigoureuse résistance. Cependant ils étaient réduits à la dernière extrémité, quand Ptolémée, informé de leur détresse, arriva, pour les secourir, à la tête d'une formidable armée de terre et de mer. Il avait cent quarante vaisseaux longs pour le combat, et deux cents bâtiments de transport, chargés de troupes, avec lesquels il parut dans la rade de Paphos, qui se rendit à la première sommation; bientôt il fut devant Citium, à deux cents stades de Salamine, à la vue du camp et de la flotte de Démétrius, qu'il défia sur-le-champ au combat. Pendant ce temps-là, des émissaires envoyés par terre, portaient à Ménélaus, avec l'espoir d'une prochaine délivrance, l'ordre de quitter le port de Salamine pendant la bataille qui allait s'engager, et de venir rejoindre son frère avec tout ce qu'il avait de vaisseaux. Démétrius, non moins impatient de combattre que Ptolémée, fit aussitôt ses dispositions : il laisse son amiral Antisthènes, pour contenir, avec quinze vaisseaux, la flotte assiégée; et sans tarder il vogue à la rencontre de Ptolémée, avec cent huit navires qui lui restaient. Quoiqu'inférieur en forces, il n'hésita point à attaquer; la bataille fut terrible : les deux armées et les deux chefs rivalisèrent de courage dans cette journée mémorable. La résistance fut des plus opiniâtres des deux côtés; mais à la

fin, les vaisseaux de Ptolémée furent presque tous pris ou détruits. Ce fut en vain que Ménœtius, envoyé par son frère, parvint à triompher d'Antisthènes, et à sortir du port : il arriva trop tard, l'affaire était décidée; et il n'eut rien de mieux à faire que de rentrer. Après cette défaite, Ptolémée regagna Citium, avec huit bâtiments, les seuls qu'il eût sauvés. Hors d'état désormais de rétablir ses affaires dans ces parages, il fit voile pour l'Égypte, tandis que son frère rendait à Démétrius la ville de Salamine, et tout ce qui lui restait de soldats et de vaisseaux. Pour Démétrius, il se montra vainqueur aussi généreux, qu'il avait été guerrier habile et vaillant : content de son triomphe et de l'importante conquête qu'il venait d'achever, il rendit la liberté à tous ses prisonniers, parmi lesquels étaient Léontiscus, fils de Ptolémée, et son valeureux frère Ménélaus; et il les renvoya en Égypte, chargés de présents magnifiques. Quand Antigone reçut la nouvelle de la victoire et des exploits de son fils, il fut transporté d'une telle joie, que croyant sa puissance à l'abri des coups du sort, il ceignit le diadème, et le premier entre tous les successeurs d'Alexandre, il osa prendre le titre de roi, qu'il s'empressa de partager avec Démétrius. Piqué d'une telle audace, et pour faire voir qu'un revers aussi terrible n'était pas capable d'abattre son courage, Ptolémée n'hésita point à prendre un titre dont il ne se croyait pas moins digne. Il se déclara donc roi, en l'an 307, après avoir possédé pendant dix-sept ans l'Égypte, comme gouverneur. Cet exemple fut bientôt imité par Séleucus, par Lysimaque et par Cassandre. Antigone se disposait cependant à profiter de sa victoire; et, l'année suivante, il résolut de porter ses armes en Égypte. Ses troupes se réunirent à Antigonia, ville qu'il avait fondée non loin des lieux où Antioche fut bâtie quelques années après : quatre-vingt mille hommes d'infanterie, dix mille chevaux et quatre-vingt-trois éléphants se mirent en marche pour l'Égypte, et vinrent camper à Gaza, tandis que Démétrius longeait la côte avec cent cinquante bâtiments de guerre et cent vaisseaux de transport. Cette flotte eut beaucoup à souffrir des mauvais temps : plusieurs navires furent jetés sur les côtes de Syrie ou d'Égypte. Ce revers n'arrêta cependant pas Antigone : son armée, abondamment munie de vivres, franchit le désert et arriva sur les bords du Nil. Avec l'aide de sa flotte, il voulut forcer les bouches du fleuve et remonter son cours; mais il ne put y parvenir : Ptolémée était sur ses gardes; il avait pourvu à la sûreté de son royaume : toutes les côtes de la mer, toutes les rives du fleuve, étaient garnies de troupes; et partout il déjoua les entreprises de ses adversaires. Démétrius ayant voulu forcer le *Pseudostoma* ou la *Fausse embouchure*, fut repoussé avec perte. Il éprouva un pareil échec devant la bouche Phathmétique. Voyant alors qu'il était impossible d'obtenir aucun avantage sur une côte défendue partout par des marais et des bas-fonds, il prit le parti de se retirer, laissant à l'armée de terre le soin d'achever seule cette entreprise. Pour comble de malheur, l'inondation survint alors; elle arrêta toutes les opérations; les vivres manquèrent : la désertion se mit dans l'armée, et y fit en peu de temps des progrès si alarmants, qu'il fallut

songer à la retraite; Antigone s'en retourna en Syrie, avec le dessein de revenir attaquer l'Égypte dans une saison plus favorable. Ptolémée ne l'inquiéta point dans sa retraite : satisfait de voir le royaume qu'il avait fondé délivré d'un aussi redoutable ennemi, il rendit de solennelles actions de grâces aux dieux; et il s'empressa de faire savoir aux rois ses alliés, les désastres d'Antigone, et l'accroissement que ses forces avaient obtenu par les soldats de son ennemi, qui étaient passés sous ses drapeaux. Après cette malheureuse expédition, les deux rois se firent la guerre avec moins de fureur. Ptolémée ne tenta pas de recouvrer la Phénicie et les provinces qu'il avait possédées en Syrie; et Antigone, trop occupé en d'autres pays, ne songea plus à porter ses armes en Egypte. Pendant deux années, ils ne firent aucune entreprise l'un contre l'autre. Ptolémée, tranquille dans ses états, se borna seulement à envoyer aux Rhodiens quelques secours en hommes et en vivres. Sans ces secours, les Rhodiens, vivement pressés par le redoutable Démétrius, n'auraient pu opposer la glorieuse résistance qui a rendu si célèbre le siége qu'ils soutinrent alors (*V.* Démétrius, XI, 31). Tout en leur fournissant des secours de toute espèce, Ptolémée engageait les Rhodiens à ne pas négliger les occasions qu'ils pourraient trouver de faire la paix avec Antigone : ils profitèrent de cet avis. Démétrius, lassé d'un siége si long et si opiniâtre, leur offrit des propositions qui furent agréées; et la paix fut conclue, à la condition que les Rhodiens, qui, par ce traité, devenaient les alliés d'Antigone, ne seraient pas tenus de prendre les armes contre Ptolémée. Les deux rois trouvaient également leur compte à la neutralité de cette république, à cause du commerce immense qu'elle faisait avec leurs états. Une ambassade solennelle fut envoyée au temple de Jupiter Ammon, pour consulter l'oracle, et lui demander s'il ne convenait pas de révérer Ptolémée comme un dieu? Sur la réponse affirmative de l'oracle, plusieurs édifices publics lui furent consacrés. C'est de cette époque, selon plusieurs auteurs, que date le surnom de *Soter*, qui sert à distinguer le premier des Lagides; et il l'aurait dû, selon eux, à la reconnaissance des Rhodiens. Pour nous, nous pensons qu'il en était décoré depuis qu'il avait pris le titre de roi, selon l'usage des Egyptiens, qui distinguaient ainsi chacun de leurs souverains par des surnoms destinés à rappeler la divinité qu'ils leur attribuaient; et les Rhodiens furent peut-être les premiers des Grecs qui se conformèrent à cette coutume. Cependant les relations des rois, successeurs d'Alexandre, restaient toujours sur le même pied. L'état de guerre subsistait sans qu'on y mît beaucoup d'ardeur. Ptolémée ne prenait qu'une part bien indirecte à tous ces événements; il ne semblait pas songer à recouvrer les provinces qu'il avait perdues : Antigone étendait son empire; et Démétrius, qui était passé en Europe, affranchissait toutes les villes grecques, et chassait du Péloponnèse toutes les garnisons de Ptolémée. A la fin, l'arrogance et les prétentions d'Antigone s'accrurent à un tel point, que les rois songèrent à s'unir plus étroitement, et à agir avec plus de vigueur pour l'intérêt commun. Lysimaque et Cassandre, qui étaient menacés d'une ruine prochaine, envoyèrent des ambassadeurs à Séleucus et à Ptolémée, qui s'engagèrent

à les seconder avec toutes leurs forces. En l'an 302 avant J.-C., Antigone fut obligé de soutenir la guerre sur tous les points. Lysimaque passa l'Hellespont, et l'attaqua le premier. Antigone quitta aussitôt la Syrie pour le repousser. Lysimaque, informé de son approche, résolut d'éviter le combat, jusqu'à l'arrivée de Séleucus; et, en l'attendant, il prit ses quartiers d'hiver. Antigone profita de ce délai pour rappeler Démétrius, qui était encore dans la Grèce. Celui-ci s'empressa de repasser la mer; et bientôt il fut arrivé à Ephèse. Il reconquit l'Ionie, d'où il chassa les troupes de Lysimaque. Une armée, commandée par Cassandre, ne tarda pas à le suivre en Asie: Démétrius l'attaqua, et le battit en plusieurs rencontres; mais il ne put l'empêcher d'aller rejoindre, à Héraclée, les forces de Lysimaque. D'un autre côté, Ptolémée était sorti de l'Egypte, avec une puissante armée; il soumit rapidement la plupart des villes de la Célésyrie: Sidon l'arrêta seule pendant long-temps. Sur la fausse nouvelle que Séleucus et Lysimaque, vaincus par Antigone, avaient été obligés de s'enfermer dans les murs d'Héraclée, et que le vainqueur revenait défendre la Syrie, Ptolémée accorda aux Sidoniens une trève de cinq mois, et se hâta de revenir en Egypte, où il passa l'hiver, tandis que Séleucus, descendu des satrapies supérieures, était venu prendre ses cantonnements en Cappadoce. Au retour du printemps, en l'an 301, tous les rois furent en mesure de combattre Antigone, réuni à son fils Démétrius. Les armées, à-peu-près égales en nombre, se trouvèrent en présence dans les plaines d'Ipsus, en Phrygie. Cette bataille décisive fixa sans retour les destinées des successeurs d'Alexandre. Antigone y périt à l'âge de quatre-vingt-six ans, après avoir perdu presque toute son armée. Démétrius ne conserva que cinq mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux, avec lesquels il se retira dans Ephèse. Mais les vainqueurs se brouillèrent, quand il fallut partager les provinces conquises. Séleucus se réunit alors à Démétrius, qui trouva, dans cette alliance, les moyens de conserver une partie de sa puissance. Pour Ptolémée, il s'unit avec Lysimaque, et il lui donna en mariage sa fille Arsinoé. Il reconquit une portion de l'île de Cypre, recouvra la plus grande partie de la Phénicie, et les autres provinces qu'il avait autrefois possédées en Syrie; mais Salamine, Tyr et Sidon restèrent encore au pouvoir de Démétrius, qui avait conservé l'empire de la mer. En l'an 300, Magas, fils de Bérénice et beau-fils de Ptolémée, reconquit Cyrène, qui s'était révoltée depuis quelques années, et qu'on n'avait pas jusqu'alors eu le loisir de soumettre. L'année suivante, Démétrius et Ptolémée firent la paix, par l'entremise de Séleucus, qui était devenu gendre de Démétrius; et Ptolémée maria sa fille Ptolémaïs à ce dernier, qui envoya de son côté à la cour d'Alexandrie, son ami, le jeune Pyrrhus, héritier du trône d'Epire, pour y être garant de la paix qu'il avait jurée. Les belles qualités de Pyrrhus lui concilièrent sans peine l'amitié de Ptolémée et de Bérénice, sa femme. On lui donna pour épouse Antigone, née du premier mariage de la reine; et on lui fournit des troupes et de l'argent pour remonter sur le trône de son père, ce qui arriva en 298 avant J.-C. Pyrrhus, pour témoigner sa reconnaissance

envers le roi d'Egypte, donna le nom de Ptolémée au premier de ses fils, et fit bâtir, en Épire, une ville appelée Bérénice. C'est dans la même année que le roi d'Egypte jeta les fondements du phare d'Alexandrie, regardé comme une des merveilles du monde, et en confia la construction à l'architecte Sostrate de Cnide. Cependant le caractère remuant de Démétrius ne lui permettait pas de garder bien fidèlement la paix : des actes d'hostilité la troublèrent plus d'une fois. Ptolémée d'ailleurs désirait recouvrer les villes maritimes de Phénicie, et Salamine de Cypre, restées au pouvoir de Démétrius. La mort de Cassandre, roi de Macédoine, arrivée en 297, et les divisions de ses fils, fournirent bientôt une nouvelle occupation au génie entreprenant de Démétrius, qui en profita pour agrandir ses possessions en Grèce. Quant à Ptolémée, il accorda sa fille Lysandra, qu'il avait eue d'Eurydice, à Alexandre, fils de Cassandre, maître d'une partie de la Macédoine. La flotte qui la conduisit à son mari fut chargée de secourir en même temps Lacharès, tyran des Athéniens, qui avait imploré l'assistance du roi d'Egypte, et était alors assiégé par Démétrius. Cette tentative n'eut aucun succès. Patrocle, amiral de Ptolémée, n'avait que cent cinquante vaisseaux ; et Démétrius, maître de la mer, lui en opposait le double. Il fallut donc se retirer, et abandonner Athènes, qui tomba au pouvoir de l'ennemi, en 296. Pendant que Démétrius s'occupait d'enlever la Macédoine aux enfants de Cassandre, il oubliait de défendre ses possessions orientales, dont Ptolémée se rendait maître peu-à-peu. Enfin, en l'an 294, celui-ci s'empara de Salamine, laissée sans secours ; il y trouva sa femme Eurydice, ainsi que Phila, femme de Démétrius, et ses enfants. Content d'avoir recouvré l'île de Cypre, Ptolémée ne voulut pas retenir ces illustres captifs ; mais il les renvoya chargés de présents à Démétrius, devenu roi de Macédoine par la mort des fils de Cassandre, Antipater et Alexandre. Les autres places que Démétrius possédait encore sur les côtes de la Phénicie et de l'Asie-Mineure, ne tardèrent pas à tomber entre les mains de Ptolémée, qui les réunit à ses états. Depuis lors Ptolémée n'eut plus ni l'occasion, ni sans doute la volonté, de prendre part aux événements qui agitaient encore le monde. Cette partie de son règne présente une lacune mal remplie par quelques faits de médiocre importance, échappés au silence de l'histoire. Pendant cette longue paix, il put s'occuper à loisir de l'organisation du beau royaume qu'il devait à sa sagesse et à son courage. C'est sans doute alors qu'il termina les palais, les temples et les autres édifices d'Alexandrie, tels que le tombeau d'Alexandre, le Phare, l'Heptastade, l'Hippodrome, et le *Serapæum*, qu'il fit construire pour un nouveau dieu, que, sur la foi d'un songe, il envoya chercher jusqu'à Sinope. C'était plutôt une nouvelle statue qu'une nouvelle divinité : car il est permis de croire que Sérapis, dont le nom est bien égyptien, était révéré depuis long-temps en Egypte ; et peut-être voulut-on que la translation merveilleuse d'une statue venue d'un pays si lointain, rendît le nouveau temple plus respectable aux yeux du peuple. Les historiens n'ont pas manqué de nous apprendre la date d'un événement aussi important pour les Alexandrins, dont Sé-

rapis fut toujours la principale divinité. C'est en l'an 289 que Ptolémée envoya demander à Scydrothémis, prince de Sinope, la statue tant desirée; et ce n'est qu'en 286, après trois ans de négociations, qu'elle parvint enfin à Alexandrie. Cependant la paix dont Ptolémée jouissait, fut sur le point d'être troublée. Démétrius, ne se contentant pas du trône de Macédoine, dont il était tranquille possesseur, fit, en l'an 290, un immense armement pour passer en Asie, et pour recouvrer les pays qui avaient appartenu à son père. Plus de cent mille combattants et cinq cents vaisseaux étaient prêts pour cette expédition. Comme elle menaçait également Lysimaque, Séleucus et Ptolémée, les trois rois contractèrent une nouvelle alliance: ils engagèrent Pyrrhus dans leur ligue; et bientôt ils se mirent en mesure de prévenir leur ennemi. Lysimaque et Pyrrhus se préparèrent à faire une invasion dans la Macédoine, tandis que Ptolémée paraissait dans les mers de la Grèce, avec une flotte très considérable. La double entreprise de Lysimaque et de Pyrrhus eut un plein succès: Démétrius, vaincu, fut, en très-peu de temps, dépouillé du royaume de Macédoine; la plus grande partie de ses soldats passèrent au service de Pyrrhus. En vain chercha-t-il à se maintenir dans la Grèce: bientôt réduit à s'embarquer avec les débris de son armée, il passa dans l'Asie-Mineure, où il fit quelques entreprises dans la Lydie et la Carie. Une attaque contre la Cilicie fut sans succès: vaincu et pris par son gendre Séleucus, il ne recouvra plus sa liberté, et fut gardé prisonnier jusqu'à sa mort, dans le fort de *Chersonesus*, en Syrie. Ptolémée revint alors jouir, dans ses états, d'une paix, qui ne fut plus interrompue. Déjà parvenu à un âge très-avancé, le fils de Lagus s'occupa de régler tout ce qui était relatif à sa succession, pour mettre son royaume à l'abri des révolutions qui avaient tourmenté la Macédoine après la mort de Cassandre, et des sanglants démêlés qui déjà commençaient à troubler la famille de Lysimaque. Il ne voulut pas laisser à la fortune la décision d'un objet aussi important. Deux de ses femmes lui avaient donné des enfants mâles; l'aîné de tous, Ptolémée, surnommé *Céraunus*, ou le *Foudre*, à cause de son bouillant courage, était né d'Eurydice, fille d'Antipater. Ptolémée lui préférait l'aîné des enfants qu'il avait eus de Bérénice. Son amour pour la mère, associée depuis long-temps à sa puissance, et admise à partager le titre de *dieux sauveurs*, ΘΕΟΙ ΣΩΤΗΡΟΙ, qui les distingue entre tous les souverains de l'Egypte, contribua sans doute autant à cette préférence que l'aversion que pouvait lui inspirer le caractère emporté de Céraunus. Ptolémée, surnommé depuis *Philadelphe*, fils de Bérénice, fut donc déclaré héritier du trône, malgré l'avis contraire du célèbre Démétrius de Phalère, que le roi avait consulté à ce sujet. Cette décision irrita tellement Céraunus, qu'il se retira aussitôt chez Lysimaque, avec Méléagre, son frère. Ptolémée ne se borna pas à cette préférence. Voulant donner au fils qu'il avait choisi une marque plus particulière de son amour, en abdiquant la couronne, il descendit volontairement du trône, en l'an 285 avant J.-C., après avoir possédé l'Egypte pendant trente-huit ans: d'abord, pendant dix-sept ans, comme simple gouverneur, et pen-

dant 21 ans avec le titre de roi. L'inauguration du nouveau prince se fit avec une pompe magnifique. Athénée (1) nous a conservé, d'après l'historien Callixène, le récit des cérémonies qui se célébrèrent en cette occasion. Ptolémée survécut deux ans à son abdication, et mourut, en l'an 283 avant J.-C., âgé d'environ 80 ans, laissant la réputation d'un prince aussi distingué par son génie que par les hautes qualités de son ame, et digne d'avoir fondé et transmis à ses descendants un florissant empire. Déjà révéré de son vivant, sous le titre de *Soter* ou *Dieu sauveur*, on continua, depuis sa mort, de mettre son nom dans tous les actes publics, après celui d'Alexandre. Cet usage dura autant que la monarchie. Sous le règne de Ptolemée, les savants et les philosophes abordèrent de tous les côtés en Egypte, où ils étaient sûrs d'être bien accueillis par un prince qui était lui-même fort instruit. Il avait composé en effet une Histoire de la vie et des expéditions d'Alexandre, dont on ne saurait trop regretter la perte. Elle existait encore du temps d'Arrien, qui en fit un grand usage, et qui la cite fort souvent. Ptolémée était aussi en commerce de lettres avec le philosophe Théophraste. L'accueil que ce monarque fit aux savants, et la fondation du Musée, donnèrent naissance à cette école d'Alexandrie, qui eut une si grande influence sur les sciences et sur les lettres. C'est encore à Ptolémée qu'on attribue la fondation de la célèbre bibliothèque d'Alexandrie, établie selon d'autres par Philadelphe. Si, comme l'assurent quelques écrivains, Démétrius de Phalère fut chargé de la garde de cette bibliothèque, après Zénodote d'Ephèse, précepteur des enfants de Ptolémée, ce serait là une preuve assez forte en faveur de la première opinion; car il est impossible que Démétrius, détesté de Philadelphe pour l'avis qu'il avait donné à son père, ait jamais occupé une telle place sous le règne du fils. Il fut au contraire exilé dans le nome Busirite. Ptolémée avait eu quatre femmes. Artacama, fille d'Artabaze et sœur d'Arthonis, femme d'Eumenès, ne lui donna pas d'enfants. De la courtisane Thaïs, il eut Leontiscus, Lagus, et Irène, mariée à un roi de l'île de Cypre. D'Eurydice, fille d'Antipater, il eut Ptolémée Céraunus, Méléagre et deux filles, Ptolémaïs, femme de Démétrius Poliorcetes, et Lysandra, mariée d'abord à Alexandre, fils de Cassandre, puis à Agathocle, fils de Lysimaque. Pour Bérénice, quand elle épousa Ptolémée, elle avait déjà trois enfants, et elle lui en donna quatre autres. Les premiers étaient : Magas, depuis roi de Cyrène; Antigone, femme de Pyrrhus, et Théogène, femme d'Agathocle, roi de Syracuse. Les autres furent: Ptolémée Philadelphe, qui hérita du trône, Argée, Arsinoé, d'abord femme de Lysimaque, puis de son frère le roi d'Egypte, et Philotéra .S. M-N.

PTOLÉMÉE II, surnommé *Philadelphe*, né dans l'île de Cos, vers l'an 309 avant J.-C., avait environ vingt-quatre ans quand son père lui céda la couronne d'Egypte, qu'il posséda trente-huit ans, deux ans pendant la vie de son père, et trente-six seul. Ses années royales comptèrent du 2 novembre 285 avant J.-C., jusqu'au 24 octobre 247, époque du règne de Ptolémée Evergètes. Ce prince n'était pas doué, comme son prédécesseur, des vertus guer-

1) Lib. V, § 20.

rières, trop souvent nécessaires pour fonder les empires. La nature lui avait donné un tempérament faible et maladif, qui ne lui permettait pas de supporter les fatigues de la guerre, dont il remit toujours le soin à ses généraux. Mais si Philadelphe n'avait pas la valeur et le génie de Soter, on voit au moins, par tout ce que l'antiquité nous a transmis de lui, qu'il était amplement doué des qualités qui conservent, étendent et font fleurir les états. Sous lui, l'empire Egyptien se maintint dans le rang politique qu'il devait à son fondateur; ses généraux le firent respecter au-dehors, tandis qu'une paix rarement interrompue et une sage administration élevèrent au plus haut degré sa prospérité intérieure. Les sciences et les lettres, encouragées par ce prince, brillèrent du plus vif éclat; le commerce, protégé et facilité, répandit partout ses bienfaits; des cités nouvelles s'élevèrent sur tous les points du royaume; des forteresses en défendirent les approches; l'antique cité phénicienne d'*Acé*, actuellement Acre, fut agrandie, et décorée du nom de *Ptolemaïs*. D'autres villes, dans la Cyrénaïque, portèrent le même nom; on bâtit *Philadelphie*, dans la Célésyrie; plusieurs autres, en témoignage de l'attachement qu'il avait conservé pour sa mère, reçurent le nom de *Bérénice;* beaucoup de lieux, en plus grand nombre encore, eurent le nom d'*Arsinoé*, sa sœur et sa femme bien aimée. Deux villes de la Cyrénaïque, une de l'île de Cypre et une quatrième dans la Cilicie, furent aussi appelées *Arsinoé*, ainsi que Patara dans la Lycie; il y en eut encore une autre à l'extrémité du golfe Arabique: mais la plus puissante de toutes fut celle que Philadelphe bâtit sur les bords du lac Mœris, et qui donna son nom au nome *Arsinoïte*, qui répond au *Faïoum* des modernes, région environnée partout de déserts, et qui ne communique avec la grande vallée du Nil que par une langue de terre fort étroite. Cette dernière ville fut décorée par un grand nombre de monuments. Le roi y fit ériger un superbe obélisque de quatre-vingts coudées de hauteur, que Nectanèbe avait fait tailler autrefois; et il récompensa magnifiquement l'architecte Satyrus, qu'il avait chargé de cette opération. Content des états dont il avait hérité, et qui étaient fort considérables, (car, outre l'Egypte, la Cyrénaïque, la Phénicie, et les contrées de l'Arabie et de la Syrie limitrophes de l'Egypte, il possédait encore l'île de Cypre, plusieurs des Cyclades, ainsi que presque toutes les côtes méridionales de l'Asie-Mineure, et le littoral de la Thrace), il ne paraît pas que Philadelphe ait fait aucune tentative pour y ajouter: il ne prit les armes que pour les défendre, et dirigea ses vues vers un but plus réel et plus utile à son peuple; ce fut vers les sources du Nil, vers les régions intérieures de l'Afrique, et sur les rivages de la mer Erythrée. Son amiral Timosthènes, et plusieurs autres officiers, parmi lesquels on distingue Aristocréon, Bion, Basilis et Simonides, furent chargés de remonter le Nil, et d'explorer ou de soumettre la Nubie et tous les autres pays qui bordent les rives du fleuve, jusqu'à une très-grande distance dans le sud, pour reconnaître les productions du sol et les forces ainsi que les mœurs des barbares, et les ressources commerciales de toutes ces régions inconnues. En soixante jours, Timosthènes parvint de Syène

jusqu'à Meroé; et Aristocréon s'avança plus loin en tournant vers l'occident, tandis que d'autres pénétraient plus au sud, dans des contrées restées inconnues aux voyageurs modernes. Toutes ces tentatives n'empêchèrent pas Philadelphe de s'occuper beaucoup du commerce maritime de l'Egypte avec l'Inde et les autres régions situées dans les mers orientales. Il fit rétablir le canal qui, sous les anciens rois, unissait le golfe Arabique avec la Méditerranée. Philadelphe avait reconnu sans peine toute l'utilité d'une communication qui rendait l'Egypte maîtresse du commerce du monde. Ce canal était abandonné depuis le règne de Darius fils d'Hystaspes, qui avait voulu le faire reparer; le roi d'Egypte le fit dégager des sables qui l'avaient obstrué, et il le mit en état de recevoir des bâtiments chargés, de sorte que, sans aucun débarquement, les marchandises de l'Inde pouvaient passer dans la Méditerranée. Strabon (lib. xvii, p. 805) donne cent coudées de largeur à ce canal. Il s'étendait depuis les environs de Bubaste, où il se jetait dans la branche Pélusiaque du Nil, jusqu'aux lacs amers, auprès de l'enfoncement septentrional de la mer Rouge, et communiquant avec cette mer. C'est auprès de cette issue que fut bâti le fort de *Clysma*, ainsi nommé sans doute des écluses et des barrières qui étaient dans son voisinage, pour s'opposer à l'irruption des eaux de l'Océan Arabique dans la Méditerranée, dont l'infériorité de niveau est un fait maintenant bien reconnu. Il avait de même été remarqué par les anciens. C'est aussi sur ce canal et assez près de son embouchure, non loin d'Héroopolis, que Ptolémée Philadelphe avait fait construire *Arsinoé du Golfe*. L'ouverture de cette grande communication commerciale ne fut pas la seule entreprise de ce genre exécutée par ce prince. Pour l'avantage particulier des habitants de la Haute-Egypte, qui, trop éloignés du grand canal, n'en retiraient que peu d'utilité, il fit tracer une double route qui conduisait à travers le désert qui sépare le Nil de la mer Rouge, depuis Coptos, sur le fleuve, jusqu'aux ports de Myos-hormos et de Bérénice sur la mer. Philadelphe employa ses soldats aux travaux de cette route, qui fut garnie de bâtiments disposés de distance en distance pour les stations des voyageurs, avec des citernes et des puits creusés à de très-grandes profondeurs. Tous les rois d'Egypte de la race des Ptolémées attachèrent toujours une grande importance aux voyages de découvertes et aux navigations lointaines. C'est à eux que les anciens durent toutes les connaissances géographiques qu'ils avaient sur le golfe Arabique et l'océan Indien, et dont il ne nous est resté qu'une portion bien incomplète et bien confuse. C'est à ces voyages intéressants qu'il faut attribuer l'origine de tous ces noms grecs disséminés sur les plages orientales jusqu'aux extrémités du monde. De même que les navigateurs modernes, les officiers envoyés par les Ptolémées se plaisaient à transporter, dans des régions éloignées, les souvenirs de la patrie; et ils aimaient à donner aux nouvelles terres qu'ils découvraient, les noms de leurs souverains ou de leurs compagnons, comme des témoignages immortels des belles entreprises qu'il n'était pas moins glorieux de concevoir que d'exécuter. Les îles de Dioscoride, d'Agathocles, de Timagenes, de Poly-

be, de Socrate, de Straton, de Myron, d'Agathon, de Diodore et de Philippe; les ports de Serapion, d'Antiphile et de Pythangélus; les promontoires Pytholaüs et Diogenes, nous ont certainement conservé les noms de hardis navigateurs, depuis longtemps oubliés, mais qui furent aussi célèbres dans les siécles où ils vécurent, que le sont parmi nous les Cook, les Bougainville, les La Pérouse. Timosthenes, qui avait déjà remonté le Nil jusqu'à Meroé, fut aussi chargé par Philadelphe d'explorer les côtes du golfe Arabique. Des missions pareilles furent confiées à Ariston, à Satyrus et à Eudème. Le roi d'Egypte ne se borna pas à ces navigations déjà fort utiles par elles-mêmes : il fit partir des flottes qui couvrirent les côtes de la Troglodytique et de l'Ethiopie, d'établissements maritimes, ou de colonies militaires et marchandes, destinées à faire respecter ou à étendre sa puissance dans ces parages si éloignés de ses états. Le premier de ces établissements fut la ville de *Philotéras*, sur la côte égyptienne de la mer Rouge; elle fut bâtie par Satyrus, qui avait été chargé de reconnaître les côtes de la Troglodytique et les lieux propres à la chasse des éléphants : il lui donna le nom d'une sœur du roi. *Arsinoé* bâtie plus au sud, au fond du golfe de Charandra, était arrosée par un ruisseau qui reçut le nom de *Ptolemæüs;* elle n'était pas bien éloignée de *Myos-hormos*, autre établissement du même genre encore plus au sud. *Bérénice* dont on a cru récemment avoir retrouvé les ruines, fut la plus méridionale des villes élevées sur le rivage du désert qui sépare la partie égyptienne du Nil, de la mer Rouge. Bien loin au midi, sur la côte de la Troglodytique, on trouvait la ville de *Ptolémaïs*, surnommée *Epitheras*, située dans une presqu'île, non loin d'un lac appelé *Monoléus* : comme elle était bâtie au milieu même du pays où se faisait la chasse aux éléphants, elle tira de cette circonstance son surnom d'*Epitheras* (c'est-à-dire *pour la chasse*). Elle fut fondée par Eudème, qui avait été envoyé après Satyrus, pour faire ces établissements de chasse. Les barbares du voisinage voulurent le repousser; Eudème fut obligé de recourir aux armes : des fortifications le mirent d'abord à l'abri de leurs attaques; il parvint ensuite à gagner la confiance de ces peuples, et il finit par faire alliance avec eux. Une chaîne non interrompue d'établissements, de forts, de stations commerciales qui s'étendaient bien loin au sud-est, jusqu'au détroit de Bab-el-mandeb, et même bien au-delà, assuraient aux Grecs la possession et le commerce exclusif de toutes les côtes africaines. Parmi toutes ces villes, dont les ruines attestent peut-être encore, sur ces plages lointaines, tous les efforts du génie entreprenant des Grecs, on remarquait une autre ville de *Bérénice*, située dans un canton habité par des Sabéens, qui étaient sans doute venus de la côte opposée. C'est cette ville que Pline appelle (lib. VI, c. 29) Bérénice *Panchrysos*, surnom qu'elle devait probablement aux abondantes mines qui se trouvaient dans son voisinage. Plus loin était encore une autre *Arsinoé*, et enfin une nouvelle *Bérénice* surnommée *Epidiré*, parce qu'elle était placée dans la partie la plus resserrée du détroit qui unit le golfe Arabique avec la mer Erythrée, auprès du cap *Diré*, qui commandait la sortie de ce détroit. L'or, l'argent, les perles, les pierres précieuses, l'ivoire, les

aromates, en un mot toutes les productions rares et précieuses de ces régions, appartenaient alors aux Grecs, qui les portèrent dans le reste du monde; et elles ne contribuèrent pas peu à élever au plus haut degré la splendeur et la puissance de l'empire des Ptolémées. Il ne paraît pas que les Grecs aient tenté, à cette époque, de faire des établissements sur la côte orientale du golfe Arabique, ou dans les mers plus lointaines : les indigènes étaient sans doute trop puissants et trop civilisés pour le souffrir. Ces côtes furent reconnues, mesurées, explorées et décrites; et les Grecs se bornèrent à y négocier avec les Sabéens, les Minéens, les Homérites et les Indiens. Ils durent en retirer de plus grands avantages, que s'ils avaient voulu s'y établir à main armée. Ce sont-là les entreprises qui distinguent éminemment le règne de Ptolémée Philadelphe, entre ceux de tous les autres princes Lagides; et ce sont précisément les faits que les modernes ont négligé le plus de recueillir, quoiqu'il soit absolument nécessaire de les connaître pour se faire une juste idée de la puissance des rois grecs en Égypte. De plus, c'est un moyen de comprendre plusieurs points de l'histoire de l'empire égyptien avant l'invasion de Cambyse; car c'est à l'exemple des anciens rois que Philadelphe fit rouvrir le canal des deux mers, creusé autrefois, à ce qu'on raconte, par Sésostris; et c'est encore en les imitant, qu'il couvrit les côtes de la mer Rouge de ses flottes et de ses colonies militaires et commerciales. De nombreuses colonies égyptiennes s'étaient anciennement répandues dans ces parages. Partout les officiers de Philadelphe trouvèrent d'antiques monuments des rois ses prédécesseurs, ils virent, au-delà du détroit de Bab-el-mandeb sur la côte Mosylitique, des colonnes triomphales qui y subsistent peut-être encore, et qui étaient destinées à marquer le terme des conquêtes de Sésostris vers ces plages lointaines. La plupart du temps, les navigateurs grecs ne firent que rétablir d'anciens établissements égyptiens, dont ils prirent possession, en relevant leurs ruines et en leur imposant de nouveaux noms. Les successeurs de Philadelphe surent parfaitement apprécier l'importance de ces établissements, qui ne furent jamais abandonnés sous leur règne. Plusieurs rois, et Evergetes II entre autres, y donnèrent une attention particulière. Il ne paraît pas que les Romains, après la mort de Cléopâtre, aient pris possession de ces dépendances si éloignées de l'Égypte : elles se conservèrent cependant; et elles furent visitées par les navigateurs grecs et romains, qui négociaient dans les mers orientales. Un prince aussi avide de découvertes et de connaissances nouvelles que l'était Philadelphe, devait aimer les lettres : son nom est encore cité avec honneur parmi ceux des princes qui accordèrent la plus haute et la plus noble protection aux savants; et l'histoire ne peut lui reprocher que la rigueur dont il usa envers l'illustre Démétrius de Phalère (*Voy.* Démétrius, XI. 42). Sous le règne de Philadelphe, la bibliothèque d'Alexandrie, fondée par son père, fut achevée. Il n'épargna ni les recherches, ni les dépenses, pour y réunir une immense quantité de monuments littéraires, qu'il fit acheter ou copier dans les pays les plus éloignés. C'est alors, si l'on en croit une tradition très-ancienne et très-répandue, que fut exécutée la pre-

mière version des Livres saints en langue grecque. Quoique le récit détaillé de l'entreprise, que l'antiquité nous a laissé (*V.* Aristée), ne soit peut-être pas vrai dans toutes ses circonstances, il peut néanmoins contenir, et nous pensons qu'il contient en effet un certain nombre d'indications exactes sur l'origine de cette version fameuse, la seule qui eut cours chez les fidèles pendant les premiers siècles de l'Eglise. Comme, dès l'époque même de la fondation d'Alexandrie, les Juifs vinrent en grand nombre s'établir dans cette ville, qu'ils y obtinrent de grands priviléges sous Ptolémée Soter, et qu'ils s'y multiplièrent beaucoup, ils durent fixer l'attention de Philadelphe d'une manière particulière; et comme la langue grecque était déjà très-répandue parmi eux, rien n'empêche de croire que, sous le règne de ce dernier, ils n'aient eu eux-mêmes besoin de traduire les Livres saints dans un idiome qui leur était familier. Ce n'est pas en se bornant à rassembler, à grands frais, une multitude de livres, que le roi d'Egypte manifesta son amour pour les lettres: sa munificence ne se signala pas avec moins d'éclat en faveur des savants, et de tous les hommes distingués par un mérite ou des talents éminents. Ses bienfaits allaient les chercher partout; et une multitude de poètes, de savants et de philosophes vinrent à sa cour, de toutes les parties de la Grèce. Parmi eux on voyait Straton de Lampsaque, qui avait été son précepteur, Theocrite de Syracuse, Callimaque, Lycophron de Chalcis, les autres poètes qui forment la célèbre *pléiade* poétique d'Alexandrie, le fameux critique Zoïle, et beaucoup d'autres. L'antiquité qui nous a conservé une quantité de faits suffisante pour donner une assez juste idée des choses glorieuses entreprises par Philadelphe afin d'étendre la prospérité de son empire, ne nous a transmis qu'un très-petit nombre de renseignements isolés sur les événements politiques au milieu desquels il se trouva. Il est facile de juger que, sous son règne, l'Egypte garda toute la prépondérance que Ptolémée Soter avait su lui donner: mais il nous est difficile de voir d'une manière bien nette la part qu'elle prit dans les sanglants démêlés qui continuaient de diviser les successeurs d'Alexandre. Tandis que l'Égypte conservait la paix dont elle avait joui les dernières années de Soter, des haines et des crimes atroces troublaient la cour de Lysimaque. La fuite de Ptolémée Céraunus, frère de Philadelphe, en avait été le signal. Céraunus avait cherché un asyle chez le roi de Thrace, parce que sa propre sœur Lysandra avait épousé Agathoclès, fils de ce prince. Arsinoé, femme du vieux Lysimaque, également sœur de Céraunus, mais née d'une autre mère, de Bérénice qui avait aussi donné la naissance à Philadelphe, craignit d'être un jour victime de la haine qui divisait les deux frères. Des crimes dont on peut voir ailleurs le détail (*Voy.* Ptolémée Céraunus, pag. 260 ci-après), amenèrent la mort d'Agathoclès et une nouvelle fuite de Céraunus, qui se retira auprès de Seleucus, avec sa sœur Lysandra. Le roi de Syrie résolut, sur ses instances, de faire la guerre à Lysimaque, et s'engagea de plus à le placer sur le trône d'Egypte, après la mort de son père. C'est alors que Philadelphe sollicita et obtint la main d'Arsinoé, fille de Lysimaque, et qu'il contracta une intime alliance avec ce

prince. Soter mourut vers la même époque; et les hostilités entre Seleucus et Lysimaque ne tardèrent pas à commencer. La guerre fut bientôt terminée par la mort du roi de Thrace, qui périt sur le champ de bataille. Alors Céraunus pressa Seleucus d'accomplir sa promesse : mais ses délais ou ses refus irritèrent tellement le bouillant fils de Soter, qu'il assassina Seleucus, sept mois après la mort de Lysimaque. Tous ces événements mirent Arsinoé, veuve de ce dernier roi, entre les mains de son implacable frère. Cette princesse s'était retirée dans Cassandrée, la seule des villes de son royaume qui n'eût pas subi le joug du vainqueur. Céraunus sut l'en tirer par de feintes démonstrations d'amitié. Quoique le caractère perfide et cruel de ce monarque fût bien connu d'Arsinoé, elle fut trompée par ses promesses insidieuses, et elle consentit à l'épouser. A peine cette malheureuse princesse et ses enfants furent-ils en la puissance de Céraunus, que celui-ci, foulant aux pieds les terribles serments qu'il avait prononcés devant les dieux de leur commune patrie, et guidé par sa cruelle ambition autant que par la haine profonde qu'il ressentait pour sa sœur et pour la race de Lysimaque, s'abandonna à tous les transports de sa fureur. Les noces étaient à peine achevées; Arsinoé venait d'être décorée du diadème avec ses deux fils Lysimaque et Philippe, quand Céraunus se rendit avec son armée dans Cassandrée, qui avait été le lieu de refuge de cette famille infortunée. Aussitôt il s'empare de la place, et, jetant le masque, il ordonne le meurtre des enfants de Lysimaque. Ils furent immolés dans les bras mêmes de leur mère, qui, livrée au plus violent désespoir, alla se réfugier dans l'île révérée de Samothrace, où elle trouva au pied des autels un asyle contre les fureurs de son exécrable frère. Elle resta dans ce lieu inviolable jusqu'à ce que Philadephe la fit redemander à Sosthènes, qui gouverna la Macédoine après la mort de Céraunus, et l'expulsion de Méléagre, qui avait cherché à monter sur le trône après lui. Après tant de misères et d'infortunes, Arsinoé goûta enfin le repos et le bonheur à la cour d'un frère qui l'aimait tendrement. Cette amitié si vive excita la jalousie de la fille de Lysimaque, qui avait épousé Philadelphe; et de concert avec Amyntas et Chrysippe son médecin, elle forma le projet de faire périr son mari. Ses complices expièrent par leur mort ce criminel dessein : pour la reine, Philadelphe se contenta, en la répudiant, de la dépouiller du titre suprême, et de la reléguer à Coptos, dans la Thébaïde, où, plus tard, elle reçut la mort par les ordres de son mari. Bientôt après il associa à l'empire et épousa sa sœur chérie. Il avait déjà trois enfants de sa première femme : il n'en eut aucun de sa sœur, trop âgée alors pour être encore mère. Les enfants de son frère lui tinrent lieu des fils qu'elle avait perdus : elle eut pour eux toute la tendresse d'une mère. C'est sans doute vers la même époque, qu'une conspiration d'Argée, frère de Philadelphe, fut découverte et punie. Une entreprise semblable de son autre frère Méléagre, qui, après son expulsion de la Macédoine, avait obtenu un asyle dans l'île de Cypre, n'eut pas plus de succès. Vainement ce Méléagre voulut soulever cette île; il fut pris et mis à mort. Sous le gouvernement de Philadelphe, l'Egypte était restée long-temps étrangère aux événe-

ments politiques qui agitaient la scène du monde. Après la mort de Pyrrhus, roi d'Epire, qui fut tué dans Argos en l'an 272, la Grèce entière se vit sur le point d'être envahie par les armées d'Antigone, fils de Démétrius, roi de Macédoine; et elle implora l'assistance de Ptolémée. Patrocle fut chargé d'aller secourir, avec une flotte considérable, le roi de Lacédémone Aréus, chef des Grecs ligués contre les Macédoniens. Antigone était en guerre avec les Gaulois : les alliés remportèrent donc, sans peine, quelques succès; mais quand ce prince revint triomphant, ils n'osèrent lui résister, et firent précipitamment leur retraite. Antigone vint attaquer les Athéniens, qui demandèrent du secours à Philadelphe; et Patrocle repassa la mer pour les soutenir. Aréus se remit aussi en campagne; leurs armées réunies tentèrent de faire lever le siége d'Athènes. Aréus battit les troupes d'Antigone; mais il ne put sauver la ville : bientôt il fut contraint, par le manque de vivres, de songer à la retraite; et Athènes, obligée de recevoir une garnison macédonienne, n'en fut délivrée qu'en 256, lorsqu'Antigone rappela ses soldats pour résister à une invasion faite en Macédoine par Alexandre, fils de Pyrrhus. Par reconnaissance envers Philadelphe, les Athéniens donnèrent alors le nom de *Ptolémaïs* à une de leurs tribus. Plus tard, le roi d'Egypte eut à soutenir une guerre plus sérieuse, mais qui cependant n'eut aucun résultat fâcheux pour son royaume. Magas, son frère utérin, gouvernait la Cyrénaïque, depuis la mort d'Ophellas : il était resté long-temps fidèle à son beau-père, et ensuite à son frère; mais excité par sa femme Apamée, fille d'Antiochus Soter, roi de Syrie, il se révolta, et prit, à ce qu'il paraît, le titre de roi, puis marcha contre l'Egypte, avec des forces considérables. Il s'empara de Parétonium, ainsi que de presque toute la Libye maritime; et déjà il touchait aux frontières de l'Egypte, quand la nouvelle de la révolte des Marmarides le contraignit de retourner à Cyrène. Cependant Philadelphe était en mesure de se défendre : il attendait de pied ferme les Cyrénéens, et il se préparait à poursuivre Magas dans sa retraite, lorsque la rebellion de ses troupes mercenaires vint l'arrêter dans sa marche. Quatre mille Gaulois, qui étaient à son service, voulurent se rendre maîtres de l'Egypte, et il se vit obligé de tourner ses armes contre eux; il réussit enfin à les renfermer dans une des îles du Nil, non loin de la bouche Sebennytique, où il les fit tous périr. La guerre ne tarda pas à se rallumer entre Philadelphe et Magas : celui-ci fut encore l'agresseur, et il parvint à engager dans sa querelle son beau-père Antiochus Soter. Cette diversion ne lui fut pas d'une grande utilité; car Philadelphe se hâta de prévenir le roi de Syrie, en faisant attaquer les états de ce prince par tous les peuples barbares qui étaient ses voisins. Les entreprises de Magas n'eurent pas, de leur côté, beaucoup plus de succès. La guerre traîna en longueur: Magas proposa de marier sa fille unique Bérénice, au fils de Ptolémée, de manière à réunir, après lui, l'Egypte et la Cyrenaïque sous un même monarque; mais il mourut avant la conclusion du mariage. Sa veuve Apamée, qui n'avait consenti qu'à regret à cette union, s'empressa d'envoyer en Macédoine offrir la couronne et la main de sa fille à Démétrius, frè-

re d'Antigone, né du célèbre Démétrius Poliorcetès, et de Ptolémaïs, fille de Ptolémée Soter. Ce prince arriva bientôt à Cyrène. Sa beauté lui gagna le cœur de la reine; mais sa hauteur le rendit odieux au reste de la famille royale, aux grands et à l'armée. Tout le monde fut contre lui; et Bérénice, qu'il était venu épouser, se mit à la tête du complot. Les conjurés vinrent l'attaquer dans le palais, et l'immolèrent dans le lit même de la reine, qui faillit périr elle-même en voulant le défendre : sa fille Bérénice eut beaucoup de peine à la tirer de leurs mains. Après une aussi terrible catastrophe, Apamée se retira en Syrie, auprès de son frère Antiochus le Dieu; et Bérénice alla épouser, à Alexandrie, le fils de Philadelphe. La fuite d'Apamée amena entre les rois d'Egypte et de Syrie une guerre qui fut longue et cruelle, mais dont on ne connaît pas les circonstances. A la fin, les deux rois, également las d'une lutte désastreuse, convinrent de faire la paix. Philadelphe donna sa fille Bérénice pour épouse à Antiochus, qui avait déjà des enfants de Laodice sa femme, encore vivante; et il y joignit la condition que la couronne de Syrie reviendrait aux enfants de sa fille. Cette clause semble indiquer que, dans cette guerre, l'avantage avait été pour le roi d'Egypte. Ptolémée dota richement sa fille, et la conduisit lui-même par mer à Séleucie-sur-l'Oronte, où ses noces avec Antiochus furent célébrées avec la plus grande magnificence. La reine Arsinoé, femme de Philadelphe, mourut peu après son retour. Le roi chargea l'architecte Dinocrate de lui élever un temple magnifique à Alexandrie; et cet édifice n'était pas achevé quand il mourut lui-même, en l'an 247, à l'âge de soixante-trois ans, après un règne de trente-huit ans, laissant d'Arsinoé, fille de Lysimaque, trois enfants, Ptolémée Evergetes, son successeur, Lysimaque et Bérénice. Il avait eu un grand nombre de maîtresses, Didyma, Biblystiche, Agathoclée, Stratonice et beaucoup d'autres. Plusieurs belles médailles d'or, frappées, sans doute, sous le règne d'Evergetes, nous présentent les traits de Philadelphe et d'Arsinoé, et au revers les images de Soter et de Bérénice. D'un côté, on lit la légende ΘΕΩΝ ΣΩΤΗΡΩΝ, *des dieux sauveurs*, et de l'autre, ΘΕΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ, *des dieux frères;* telle est la manière constante de désigner Philadelphe et Arsinoé sur les monuments de l'Égypte. C'est probablement à la tendre amitié qu'il avait pour sa sœur, que le second des Ptolémées dut le surnom de Philadelphe, qui fut, à ce qu'il paraît, en usage de son temps, comme nous en avons, au reste, la preuve irrécusable dans une belle médaille d'or de la reine Arsinoé, qui porte la légende ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, *d'Arsinoé-Philadelphe*, et la date *l'an* 33 ΛΓ du règne de son mari. Cette date qui se rapporte aux années 252 et 251 avant J.-C., ne peut s'appliquer qu'à la seconde des femmes de Ptolémée. On peut induire de là que toutes les autres médailles, sans date, qui présentent la même tête et la même légende, appartiennent à la même reine, et non à la première Arsinoé, fille de Lysimaque. Il n'est guère présumable qu'une femme qui avait partagé si peu de temps le trône, qui avait voulu attenter aux jours de son mari, et qui avait été mise à mort par ses ordres, ait jamais pu participer aux honneurs divins réservés, en Égypte, à tous les souverains

morts, même sous le règne de Ptolémée Evergetes, son propre fils. Sur la fameuse inscription d'Adulis, ce prince se dit bien positivement *fils des dieux Adelphes, enfants des dieux Soters*, de manière à laisser peu de doute à cet égard. Il est probable aussi que la prêtresse ou *canéphore* d'Arsinoé-Philadelphe, mentionnée dans l'inscription de Rosette, et dans les actes publics de l'Égypte, exerçait son ministère en l'honneur de la même princesse, et non de la première Arsinoé, comme le pensent quelques personnes qui croient que cette institution fut fondée par Évergetes Ier., en l'honneur de sa propre mère. Cette opinion ne peut être définitivement admise ou rejetée, que quand on aura découvert des monuments des premières années de Philadelphe, qui, en nous instruisant des surnoms que portait alors ce prince, nous apprendront ceux que sa première femme a pu porter. S. M—N.

PTOLÉMÉE III, surnommé *Évergètes* (le Bienfaisant), fils du précédent, avait épousé sa cousine Bérénice, fille de Magas, roi de Cyrène. Il était âgé d'environ trente-six ans, quand il monta sur le trône : ses années royales comptèrent du 24 oct. 247 avant J.-C., jusqu'au 18 octobre 222, qui marque le commencement du règne de Ptolémée Philopator son fils. Évergetes avait à peine placé sur sa tête la couronne d'Égypte, qu'il fut engagé dans une guerre longue et opiniâtre, contre le roi de Syrie. Aussitôt que Philadelphe fut mort, Antiochus II, rappelé auprès de sa première femme par l'amour qu'il avait conservé pour elle, s'empressa de répudier Bérénice, sœur d'Evergètes : mais bientôt Antiochus périt empoisonné, dit-on, par Laodice qui redoutait un nouveau changement de son mari ; et elle fit déclarer roi son fils aîné Séleucus, surnommé *Callinicus* au préjudice du fils de Bérénice, qui, par le traité conclu avec l'Égypte, devait hériter du trône. Bérénice prit alors la fuite avec son fils, et s'enferma dans Daphné, auprès d'Antioche, où elle fut assiégée par les troupes de Séleucus. Cependant, comme le siége traînait en longueur, que beaucoup de provinces se déclaraient pour Bérénice, et que son frère le roi d'Egypte, se préparait à venir à son secours, on employa la ruse. Une paix trompeuse livra Bérénice et son fils à leurs ennemis, qui les firent assassiner l'un et l'autre. Cependant les femmes de Bérénice feignirent que cette princesse avait été seulement blessée ; une d'entre elles joua le personnage de la reine : elles s'enfermèrent dans le palais, et y résistèrent aux attaques des partisans de Séleucus, tandis que par leurs lettres elles pressaient Évergètes de venir délivrer sa sœur. Ce stratagème fut très-utile au roi d'Egypte, qui se mit en effet en campagne avec une puissante armée, une nombreuse cavalerie, et une grande quantité d'éléphants. Une flotte était, en outre, destinée à seconder les opérations militaires. Croyant marcher à la délivrance de sa sœur, il entra en Syrie, et envahit toutes les régions situées en déça de l'Euphrate. Toutes les villes de ces provinces embrassèrent son parti ; il soumit la Cilicie, l'Ionie, la Pamphylie et toute l'Asie-Mineure. De rapides succès accompagnèrent partout ses armes. N'ayant pu sauver sa sœur, il voulut au moins la venger, passa l'Euphrate, et conquit la Mésopotamie, la

Babylonie, la Susiane et la Médie. Si l'on admet à la lettre le témoignage de la célèbre inscription d'Adulis, Évergètes aurait encore envahi la Perse et tous les pays jusqu'à la Bactriane, de sorte qu'il se serait rendu maître de presque tout l'empire des Séleucides. Les auteurs anciens ne nous fournissant aucun détail sur cette guerre, il nous est bien difficile de nous en faire une juste idée. Rien ne peut remplir cette grande lacune historique. Quoi qu'il en soit, il paraît que, sans des troubles survenus en Egypte, Evergètes aurait achevé la ruine de son ennemi. Ce prince, en revenant dans ses états, garda la Syrie, et céda la Cilicie à Antiochus surnommé *Hierax*, frère de Séleucus, qui s'était joint à lui contre son frère. Des garnisons égyptiennes restèrent dans la plupart des villes de l'Asie Mineure. Les provinces au-delà de l'Euphrate furent laissées à un général nommé Xantippe, chargé de les défendre. Pour le roi, il rentra en Egypte avec d'immenses dépouilles; et parmi ses trophées, on distinguait les statues des dieux de l'Égypte, que Cambyse avait autrefois transportées en Perse. En passant par Jérusalem, il fit, dans le temple, des sacrifices et de magnifiques offrandes au vrai Dieu. La retraite d'Évergètes donnant à Séleucus l'espérance de recouvrer ses états, il équipa une puissante flotte pour soumettre les villes qui l'avaient abandonné; mais ses vaisseaux furent détruits par la tempête. Ce désastre lui procura ce qu'il n'aurait peut-être pas dû à la force des armes : toutes les villes qu'il voulait reduire, se soumirent volontairement. Après un tel retour de fortune, Séleucus se crut assez fort pour pousser avec vigueur la guerre contre le roi d'Égypte. Il se trompait; il fut vaincu : Ptolémée rentra dans la Syrie, dont Séleucus s'était emparé, envahit la Phénicie, prit Damas, Orthosia, et d'autres villes, ce qui contraignit le prince séleucide à se retirer précipitamment vers Antioche. Dans cette extrémité, ce dernier fit offrir à son frère Antiochus la souveraineté des provinces de l'Asie situées au-delà du Taurus, à la condition qu'il joindrait ses forces aux siennes, pour résister, de concert, au roi d'Egypte. Cette ligue arrêta Ptolémée, qui, ne voulant pas avoir à lutter contre ces deux princes à-la-fois, conclut avec Séleucus une trève de dix années. Après cet accord, la guerre recommença entre les deux frères avec une nouvelle fureur. Ptolémée en profita pour rompre plusieurs fois la trève, et pour ordonner des incursions dans la Syrie, et jusque dans la Mésopotamie. C'est dans une de ces expéditions qu'un des généraux de Séleucus, nommé Andromachus, fut pris par les troupes de Ptolémée, en poursuivant Antiochus. De nouveaux revers de fortune contraignirent celui-ci de fuir de la Cappadoce, où il avait été chercher un asyle, et de se réfugier en Égypte, où il croyait trouver un protecteur dans la personne d'Évergètes. Mais ce prince, pour le punir de l'avoir empêché d'achever la ruine de Séleucus, en unissant ses forces à celles de son frère, le traita en ennemi, et le garda long-temps prisonnier. Antiochus, cependant, parvint à s'échapper, au moyen d'une courtisane qui l'aimait beaucoup, et qui séduisit ses gardes. Il retourna dans l'Asie-Mineure, où il continua de faire la guerre à son frère, à Attale, roi de Pergame, et à tous les au-

tres souverains de cette région. C'est à son caractère turbulent et audacieux qu'il doit le surnom d'*Hierax* ou l'*Epervier*, qui sert à le distinguer entre tous les princes de la race des Séleucides, désignés par le même nom. Il est difficile de fixer la date de tous ces événements; ils arrivèrent entre les années 245 et 227 avant J.-C. Jusqu'à la découverte de la Version d'Eusèbe en arménien, Justin était presque le seul écrivain qui nous en eût conservé le souvenir; et son récit est trop concis et trop confus pour que l'on puisse le regarder comme un guide bien sûr. La nouvelle Chronique contient l'indication et la date de plusieurs faits restés inconnus jusqu'à présent, et qui pourraient contribuer à éclaircir ce point obscur de l'histoire ancienne (1). Pendant que l'Asie était agitée par ces guerres sanglantes, l'Égypte, qui les entretenait, jouissait, à ce qu'il paraît, d'un profond repos: Ptolémée Évergètes passait ses jours dans les festins et les plaisirs; de là le surnom populaire de *Tryphon*, qui lui est donné par plusieurs écrivains. Ce n'en était pas moins un prince courageux et doué d'un esprit grand et généreux; et l'on peut encore le compter parmi les rois qui illustrèrent la race des Ptolémées. Après lui, le trône d'Égypte ne fut plus occupé que par des princes presque tous indignes de régner. Sous lui, la cour d'Alexandrie conserva encore toute la splendeur dont elle avait brillé sous son père et son aïeul. Les sciences et les lettres y furent cultivées; les savants et les poètes y furent comblés d'honneurs et de récompenses. Ce monarque ne négligea pas non plus les établissements commerciaux et militaires que son père avait fondés sur les côtes de la mer Érythrée. La belle et célèbre inscription trouvée dans le sixième siècle à Adulis, port de l'Éthiopie sur la mer Rouge, et copiée par le moine Cosmas *Indicopleustes*(2), est un témoignage irrécusable de la domination d'Evergètes sur cette côte, et de l'intérêt qu'il prenait à en conserver la possession. Comme la dernière partie de cette fameuse inscription contient le récit d'une expédition militaire dans l'intérieur de l'Afrique, et les noms presque tous inconnus d'un grand nombre de peuples et de pays vaincus ou subjugués, on en avait conclu que Ptolémée Évergètes était le conquérant célébré dans cette partie de l'inscription, et qu'il avait en personne porté ses armes dans ces régions lointaines. Il est à-peu-près certain maintenant que la fin de l'inscription d'Adulis est relative à un prince différent de celui qui est mentionné dans le commencement, et qui vivait plus de cinq siècles après Évergètes. C'est mal-à-propos que le moine Cosmas a réuni deux monuments qui n'avaient aucun rapport ensemble. Il paraît que c'est principalement dans la vue de se procurer des éléphants de guerre, que Ptolémée Évergètes fixa son attention sur les établissements que son père avait fondés sur les côtes du golfe Arabique. Simmias, un de ses principaux officiers, fut chargé, pour cet objet, de visiter les régions maritimes de l'Arabie et de l'Ethiopie; et peut-être est-ce à lui que

(1) Euseb. *Chron.*, p. 186, ed. Mediol.

(2) Cette inscription a été publiée, pour la première fois, par Léon Allatius, d'après le manuscrit de Cosmas (*Voy.* ce nom), sous ce titre: *Ptolemæi Evergetis III, Ægypt. regis Monumentum Adulitanum*, Rome, Mascardi, 1631, in-4°., de 8 pag., très-rare.

l'on doit l'érection du monument d'Adulis. Le roi d'Égypte prenait bien, comme nous l'avons vu, une part, tantôt directe, tantôt indirecte aux guerres qui tourmentaient l'Asie; mais comme le résultat de ces dissensions était de procurer à ses états une tranquillité que rien ne pouvait troubler, Évergetes ne négligeait aucun moyen de conserver l'influence que les rois ses prédécesseurs avaient eue dans la Grèce Européenne. Il se déclarait le protecteur de la ligue des Achéens, et il lui fournissait des secours pour résister aux Macédoniens. Une guerre survenue entre les Achéens et Cléomènes, roi de Lacédémone, ayant porté Aratus, chef de la république, à rechercher l'alliance d'Antigone, régent de Macédoine, de préférence à celle du roi d'Égypte, qui était trop éloigné pour le servir utilement, Cléomènes devint l'allié d'Évergètes. Celui-ci avait voulu d'abord reconcilier le roi de Sparte avec les Achéens; il l'exhorta fortement ensuite à ne pas s'engager inconsidérément dans une lutte inégale contre les Macédoniens; il refusa même d'accorder les secours qu'il lui avait fait demander, lui conseillant de renoncer à une entreprise insensée. Cléomènes ne répondit à ces sages avis que par des paroles pleines d'arrogance, et il marcha contre les Macédoniens. Complètement défait à Sellasie, il ne lui resta plus d'autre ressource, après la prise de Lacédémone, que de faire voile vers l'Afrique, où il fut très-bien reçu par le roi d'Égypte. Quand ce prince connut toutes les belles qualités de Cléomènes, il se reprocha de n'avoir pas mieux soutenu un tel homme; il le traita magnifiquement, et lui promit les vaisseaux et les sommes nécessaires pour qu'il pût recouvrer ses états. La mort empêcha Évergètes de tenir sa parole; il périt de maladie bientôt après, à la fin de l'an 222, ou au commencement de l'an 221 avant J.-C., la vingt-sixième année de son règne. La plus grande partie du pouvoir étoit alors entre les mains de Sosibius, son premier ministre; et c'est par ses conseils qu'il avait consenti à faire périr son frère Lysimaque, qui avait voulu exciter des troubles en Égypte. Évergetes laissa trois enfants : deux fils, qui furent Ptolémée, son successeur, et Magas; et une fille appelée Arsinoé, qui monta aussi sur le trône en épousant son frère. Ptolémée III, ainsi que sa femme Bérénice, qui lui survécut, sont distingués sur les monuments et les actes publics de l'Égypte, par la qualification de *Dieux Évergetes* ΘΕΩΝ ΕΥΕΡΓΕΤΩΝ. Sous le nom d'*Athlophore*, on institua, pour Bérénice, un sacerdoce particulier, analogue sans doute à la *Canéphore* d'Arsinoé-Philadelphe, et destiné, à ce qu'il paraît, à conserver la mémoire des victoires olympiques, et des autres avantages remportés dans les jeux publics, par Bérénice, qui avait beaucoup de goût pour ces sortes de triomphes. Cette princesse est aussi distinguée spécialement par le surnom d'*Evergetis*. S. M—N.

PTOLÉMÉE IV, surnommé *Philopator*, sans doute à cause de l'attachement qu'il avait conservé pour la mémoire de son père, dont on l'accuse cependant d'avoir causé la mort, occupa le trône pendant dix-sept ans : ses années royales comptèrent du 18 octobre 222 jusqu'au 13 octobre 205 avant J.-C., époque du règne de Ptolémée Épiphanes, son successeur. Philopator

était assez jeune quand il prit les rênes du gouvernement ; et comme d'ailleurs il avait peu d'aptitude aux affaires, le ministre Sosibius conserva sous lui toute l'influence dont il avait joui sous le règne d'Evergetes. Ce ministre, jaloux de conserver le pouvoir, ne s'occupait qu'à plonger de plus en plus le jeune prince dans le sein des plaisirs, et à l'entretenir dans les passions les plus honteuses, pour l'éloigner des affaires. Le jeune roi passait tout son temps en festins et en continuelles débauches : couronné de lierre, il célébrait les orgies ou les mystères de Cybèle, à la manière des *Galles* ou prêtres de cette déesse ; de sorte qu'il reçut du peuple d'Alexandrie le honteux surnom de *Gallus*. Cependant, pour conserver sa puissance, Sosibius ne cessait d'inspirer des craintes à son maître, afin de se débarrasser de ceux qu'il redoutait. Magas, frère du roi, était très-aimé des troupes étrangères qui étaient au service de l'Égypte. Il n'en fallut pas davantage pour le rendre redoutable au ministre, qui ne tarda pas à obtenir sa mort. Philopator ne s'arrêta point là ; ce crime affreux ne fut que le prélude d'un autre bien plus atroce. Le courage, la résolution, et les grandes qualités de la reine mère, étaient un obstacle insurmontable aux vues ambitieuses du ministre ; la mort de cette princesse fut donc résolue : le conseil la proposa ; et le roi, aussi lâche que barbare, y consentit. C'est avec douleur qu'on voit figurer parmi les conseillers d'un crime aussi affreux, le roi de Lacédémone qui était venu chercher un asile à la cour d'Evergètes. C'est sans doute à cause du desir qu'il avait de s'assurer l'appui d'un ministre tout puissant, que Cléomènes prit part à un tel crime. Il en fut mal récompensé. Antigone, régent du royaume de Macédoine, venait de mourir, et le sceptre se trouvait entre les mains d'un jeune homme de quinze ans. Cléomènes voulait profiter de ce changement pour recouvrer ses états : il ne cessait de presser le roi de lui fournir les secours qui lui avaient été promis. Le roi et son ministre différaient toujours ; ils s'étaient seulement contentés d'admettre dans le conseil un prince dont la capacité et l'expérience dans les affaires étaient généralement reconnues. Mais indigné de la défiance qu'on lui témoignait, et impatienté des retards affectés que l'on mettait sans cesse à effectuer les promesses qu'on lui avait faites, Cléomènes s'emporta en propos injurieux, fut mis aux fers, trouva moyen de s'échapper, tenta de soulever la ville d'Alexandrie, échoua dans cette entreprise et se donna la mort (*V.* Cléomènes, IX, 59). Ainsi périt le dernier roi de Lacédémone, en l'an 220 avant J.-C. Philopator était alors à Canope, non loin d'Alexandrie, où il se livrait aux plaisirs et à la débauche. Il en revint aussitôt pour accabler d'outrages le corps du malheureux Cléomènes, qu'il fit écorcher et mettre en croix. Pour satisfaire sa vengeance, la mère, la femme et les enfants de cet infortuné, furent contraints d'assister à ce spectacle, dont ils soutinrent toute l'horreur avec un courage admirable ; et il les fit égorger ensuite dans le même lieu. Cratésilée, mère de Cléomènes, fut immolée la dernière. Cependant, depuis quelques années, Antiochus le Grand, fils de Séleucus Callinicus, avait remplacé, sur le trône de Syrie, son frère Séleucus Céraunus. Quoique fort jeune en-

core, il était doué de la plupart des qualités qui font les grands rois : il crut que la mollesse et la lâcheté de Philopator lui offriraient les moyens de venger la Syrie des maux qu'Évergètes lui avait fait éprouver, et de se rendre maître des provinces que les rois d'Égypte possédaient encore en Asie. Il ne tarda pas, en effet, à faire entrer ses troupes dans la Célésyrie, pour en chasser les garnisons de Ptolémée. Il ne fut pas heureux dans cette première tentative : l'Étolien Théodote lui résista dans la ville de Gerra, et le contraignit d'ajourner ses projets, qui étaient d'ailleurs traversés par la révolte de Molon et d'Alexandre, gouverneurs des satrapies supérieures. Antiochus fut donc obligé d'abandonner l'Égypte, et de marcher vers l'Orient. Pendant que le roi de Syrie était occupé loin des frontières de l'Égypte, Philopator préparait les moyens de lui résister, en contractant une alliance avec Achæus, qui s'était déclaré roi dans les provinces de l'Asie-mineure situées au-delà du Taurus. Philopator lui renvoya son père Andromachus, qui avait été fait prisonnier sous le règne d'Évergètes, et qui était resté depuis ce temps en Égypte. Après avoir pacifié l'Orient, Antiochus était incertain s'il combattrait d'abord Achæus ou Ptolémée; enfin, sur l'avis de son médecin, il se décida à venir mettre le siége devant Séleucie, ville située non loin d'Antioche, à l'embouchure de l'Orontes, et qui était occupée par une garnison égyptienne, depuis la conquête qu'Évergètes en avait faite, près de trente années auparavant. Elle fut prise, en l'an 218 avant J.-C. Aussitôt après, Théodote, qui lui avait résisté avec tant de succès lors de sa première expédition, mécontent de l'ingratitude de Ptolémée, trahit son souverain, et livra à Antiochus les provinces qu'il commandait, avec les places importantes de Tyr et de Ptolémaïs; et le roi de Syrie se mit en marche avec toutes ses forces pour en prendre possession. La nouvelle de cette défection obligea Ptolémée d'envoyer un autre général et une nouvelle armée en Phénicie. Ce général, nommé Nicolas, était Étolien : il vint assiéger Ptolémaïs; mais informé que l'armée d'Antiochus approchait, il se porta vers les défilés de Béryte, pour les défendre : il y fut bientôt attaqué, et mis dans une déroute complète; et tout le pays, jusqu'aux frontières de l'Égypte, fut soumis à Antiochus. Cependant toutes les forces de Ptolémée étaient rassemblées à Péluse; et les rives du Nil avaient été mises en état de défense. Les préparatifs étaient si formidables, que le roi de Syrie renonça pour le moment à attaquer l'Égypte. La lâcheté de Philopator ne se démentit pas dans cette circonstance : on ne put l'arracher à ses honteuses voluptés; il ne parut pas à son armée, et il laissait à ses ministres tout le soin de défendre son royaume. Agathoclès et Sosibius crurent qu'il était prudent de faire traîner la guerre en longueur, et d'amuser Antiochus par des négociations trompeuses, pendant lesquelles on préparerait les moyens de se défendre avec vigueur. Une ambassade solennelle fut envoyée vers Antiochus; les députés des Rhodiens, des Byzantins, des Cyzicéniens et des Étoliens s'y joignirent, pour être médiateurs entre les deux rois. Le prince Syrien fut dupe de ce stratagème. Il perdit un temps précieux, que les ministres de Ptolémée mettaient à profit. D'immenses

armements se faisaient dans toute l'Égypte ; des troupes mercenaires venaient de la Crète et de toutes les parties de la Grèce : on y réunit beaucoup de soldats thraces et gaulois, des Libyens, et vingt mille Égyptiens commandés par Sosibius. Antiochus était alors occupé au siége de Dora en Phénicie : cette ville, défendue par Nicolas, lui opposait depuis long-temps une vigoureuse résistance. L'hiver approchait, et le roi de Syrie consentit à accorder aux envoyés de Ptolémée une trève de quatre mois, promettant, si on le voulait ensuite, de traiter à des conditions raisonnables. Antiochus croyait ses ennemis trop heureux d'obtenir la paix ; il ramena toutes ses troupes à Antioche, se contentant de laisser des garnisons dans les places qu'il avait conquises, et dans celles que Théodote lui avait livrées : il ne pensait pas qu'il fût encore obligé d'entrer en campagne pour en conserver la possession. L'hiver se consuma en négociations infructueuses, pendant lesquelles les ministres de Ptolémée travaillaient sans relâche à augmenter leurs moyens de défense : à la fin, les ambassadeurs égyptiens se montrèrent si difficiles, qu'Antiochus reconnut qu'il fallait encore une fois se préparer à la guerre. Il rassembla donc toutes ses forces de terre et de mer, pour envahir les portions de la Syrie et de la Phénicie, qu'il n'avait pas encore occupées. Les Égyptiens étaient en mesure de commencer les hostilités : toutes leurs troupes de terre étaient réunies à Gaza, sous les ordres de Nicolas. La flotte, commandée par Périgènes, était prête à les seconder ; et bientôt ils s'avancèrent sur l'étroite côte de Phénicie, pour arrêter la marche d'Antiochus. Ce prince avait déjà soumis Marathus, Arad, Béryte et beaucoup d'autres places ; et son armée, divisée en trois corps, qui occupaient toute la largeur de la Phénicie, continuait de s'avancer, protégée sur son flanc droit par sa flotte. Elles rencontrèrent, à la hauteur de Sidon, les Égyptiens ; on en vint aux mains. Sur mer, l'avantage fut disputé ; mais sur terre, les troupes d'Antiochus furent victorieuses : Théodote vainquit Nicolas, qui s'enfuit dans Sidon avec les restes de son armée. Antiochus ne jugea pas à propos d'attaquer cette ville : il passa outre, s'empara de Scythopolis, de la Judée, et d'une partie de l'Arabie. C'est alors qu'il fut joint par les généraux Cheréas et Hippolochus, qui abandonnèrent le service de Ptolémée. Après toutes ces conquêtes, il vint passer l'hiver à Ptolémaïs. Au retour du printemps, en l'an 216 avant J.-C., les deux rois résolurent de pousser la guerre avec vigueur. Ptolémée, vaincu par les instances de ses ministres, s'était enfin décidé à se mettre à la tête de son armée : il partit de Péluse avec soixante-dix mille hommes d'infanterie, cinq mille chevaux, et soixante-treize éléphants. Antiochus lui opposait soixante-douze mille hommes de pied, six mille chevaux, et cent-deux éléphants. Les deux rois furent bientôt en présence sous les murs de Raphia, entre Gaza et Péluse. Après qu'ils se furent observés pendant cinq jours, l'engagement commença. Antiochus obtint l'avantage du côté où il combattait : ses éléphants mirent en fuite ceux de Ptolémée ; et ce prince pusillanime, frappé de terreur, se retira aussitôt du combat. Sa femme Arsinoé, qui l'avait accompagné, se montra la digne fille de Bérénice : les cheveux épars, elle parcourait les rangs, exhortant

les soldats à faire leur devoir. Les généraux Andromachus et Sosibius résistèrent encore pendant quelque temps ; mais, à la fin, ils lâchèrent pied. Antiochus s'abandonnant inconsidérément à la poursuite des fuyards, ne s'aperçut pas que les Égyptiens avaient mis ses troupes à la gauche et au centre, dans une déroute complète ; il fut donc obligé de s'arrêter, et de venir rejoindre les débris de son armée vaincue. Sa perte avait été si considérable, qu'il fit aussitôt sa retraite vers Raphia, tandis que Ptolémée, remis de sa frayeur, fut bientôt maître de cette place, et de toutes les autres villes de la Palestine, de la Phénicie et de la Célésyrie qui avaient été conquises. Pendant ce temps-là, Antiochus continuait sa retraite vers Antioche ; et une ambassade, envoyée par les Romains, venait offrir à Ptolémée des secours dont il n'avait plus besoin. Le roi de Syrie, hors d'état de recommencer la guerre, et qui ne voyait pas sans inquiétude Achæus maître de toute l'Asie-Mineure, fit demander la paix à Ptolémée, qui lui accorda une trève d'un an. Ptolémée, ravi de s'être tiré glorieusement d'une entreprise aussi difficile, et qui fait exception dans sa vie, quitta promptement la Phénicie, dont il laissa le gouvernement à Andromachus d'Aspende, et se hâta de revenir à Alexandrie, pour s'y replonger dans toutes les infames voluptés dont il s'était arraché à regret. Irrité de ce que le grand-prêtre des Juifs avait refusé de le laisser entrer dans le *Saint des Saints*, quand il était allé à Jérusalem, il persécuta cruellement les Juifs d'Alexandrie, et donna des ordres à tous les gouverneurs, pour qu'on en fît autant dans les provinces. Rien ne pouvait plus tirer Ptolémée de la honteuse indolence à laquelle il était livré. Sourd aux murmures de son armée, impatiente de poursuivre la guerre contre Antiochus ; et obligé de réprimer, par les armes, des révoltes intérieures, il se contenta d'envoyer à Achæus quelques secours insuffisants ; et ce chef, qui menaçait depuis si long-temps l'empire de Syrie, succomba sous les efforts réunis d'Antiochus et d'Attalus, roi de Pergame. Philopator était entièrement gouverné par une de ses maîtresses nommée Agathoclée, dont le frère Agathoclès partageait le pouvoir avec Sosibius : guidé par cette indigne créature, il s'abandonna plus que jamais à ses débauches, et il y joignit les plus atroces cruautés. La reine Arsinoé, long-temps stérile, donna enfin le jour, vers l'an 209 avant J. C., à un héritier du trône. Cet événement, qui rendait cette princesse plus chère aux peuples de l'Égypte, réveilla la haine de la maîtresse favorite, qui, dès-lors, mit tout en œuvre pour perdre son infortunée souveraine. Elle y réussit ; et Sosibius, déjà souillé du sang de la reine Bérénice, ne balança point à conseiller le meurtre de sa fille, qui était devenue odieuse au roi par ses reproches et ses représentations. Ptolémée ne survécut pas long-temps à sa sœur : perdu de débauches et de mollesse, il mourut de maladie, en l'an 205 avant J.-C., encore à la fleur de l'âge, et au moment même où Antiochus, débarrassé des longues guerres qu'il avait été obligé de soutenir contre les Parthes et contre le roi de la Bactriane, se préparait à attaquer l'Égypte avec des forces considérables. Le fils de Philopator, âgé seulement de cinq ans, fut déclaré roi sous la tutelle d'Aga-

thoclès. Divers monuments ont récemment fait connaître (1) que le quatrième des Ptolémées, outre le surnom de *Philopator*, avait aussi porté celui d'*Eupator* (né d'un père illustre). Une inscription découverte en Cypre par M. de Hammer (2), et contenant l'expression d'un vœu adressé à Vénus par les habitants de Paphos en l'honneur de leur roi, *le dieu Eupator*, a fourni les moyens d'expliquer un texte difficile de Josèphe (3), qui donne le même surnom à Ptolémée *Philopator*. Le protocole du contrat grec découvert depuis peu, et publié pour la première fois par M. Böckh, et celui du manuscrit du cabinet du Roi, apporté par M. Casati, confirment ce fait, en donnant ce même surnom à la reine Arsinoé, qui est appelé *Philopator* sur l'inscription de Rosette (4). Sous ce prince, la marine créée par ses prédécesseurs, reçut quelque augmentation : l'on admira, sous son règne, des vaisseaux d'une grandeur qui tient du prodige. Plutarque (*Vie de Démétrius*) décrit une de ses galères qui avait 40 rangs de rames, 280 coudées de longueur, et 48 d'élévation à la poupe : cette ville flottante contenait 4000 rameurs, et environ 3000 soldats destinés à combattre. Plutarque convient, il est vrai, qu'on ne put jamais se servir de cet énorme bâtiment. S. M—N.

PTOLÉMÉE V, surnommé *Épiphanes*, monta sur le trône d'Egypte à l'âge d'environ cinq ans : il fut roi pendant vingt-quatre ans. Les années de son règne comptèrent du 13 octobre 205, jusqu'au 7 du même mois de l'an 181 avant J.-C., première année de Ptolémée *Philométor*. La mort de Philopator fut tenue secrète pendant plusieurs jours. Agathoclès voulait s'assurer les moyens de conserver le pouvoir : enfin, après avoir bien pris toutes ses mesures, il fit connaître au peuple la volonté du roi, qui lui avait conféré la tutelle de son jeune fils; et le vieux Sosibius conserva la principale part dans l'administration des affaires. Désormais libres de toute inquiétude, le tuteur et son impudique sœur se livrèrent avec une nouvelle fureur à la vie scandaleuse qu'ils avaient menée avec le dernier roi : leur licence ne connut aucune borne, et l'indignation du peuple et de l'armée fut portée à son comble. Agathoclès se brouilla, pour son malheur, avec Tlépolème, ministre de la guerre. Celui-ci était jeune, brave, et emporté, très-propre aux entreprises militaires, mais de peu de capacité pour les affaires : il ne tarda pas à communiquer au peuple la haine qui l'animait contre Agathoclès. Le tuteur tenta d'engager les Macédoniens dans sa querelle. Ses efforts furent vains : ils se joignirent à Tlépolème; et tous ensemble vinrent assiéger le palais où Agathoclès et sa sœur s'étaient retirés avec le jeune roi. Agathoclès, sans moyen de défense, fut contraint de livrer le roi, et de renoncer à sa tutelle. La fureur de ses ennemis ne se calma cependant pas encore. On parvint à forcer les portes du palais, et à s'emparer de sa personne : on prit aussi ses sœurs, sa mère, tous ses parents, et ses partisans; et on les conduisit en les abreuvant d'outrages, devant un tribunal qu'on avait dressé à la hâte, et sur lequel on avait placé le jeune

(1) Voyez Saint-Martin, *Notice sur les Papyrus grecs de Casati*, Journal des savants, 1822, p. 560. — Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte sous les Grecs et les Romains*, p. 124, 25.

(2) *Topographische Ansichte*, Vienne, 1811, p. 150.

(3) *Antiq. Jud.*, lib. XIII, cap. 3, § 3.

(4) Voyez Saint-Martin, *Journal des savants*, 1821, p. 539; et 1822, p. 560.

Ptolémée, qui fut obligé de prononcer la mort de tous ceux que l'indignation et la haine du peuple avaient condamnés d'avance. A peine la sentence fut prononcée, que le peuple, s'abandonnant à tous les transports de sa fureur, livra aux plus horribles supplices le coupable Agathoclès et tous ses partisans. C'est contre sa sœur Agathoclée, que la rage de la populace, des femmes surtout, se signala par les raffinements de la plus affreuse cruauté : elles voulaient venger sur cette malheureuse le meurtre de la reine Arsinoé, dont elles chérissaient la mémoire. Polybe nous a conservé les épouvantables détails de cette révolution : ils peuvent faire connaître toute la barbarie et toute la dépravation de la cour et du peuple d'Alexandrie. Tlépolème, maître du gouvernement, ne fut pas longtemps d'accord avec Sosibius, qui avait vu avec regret la chute d'Agathoclès. La capacité de ce vieux ministre, et sa longue habitude des affaires, qui lui donnait un grand crédit dans le conseil, faisaient ombrage à Tlépolème. Celui-ci triompha encore de ce rival redoutable : il le força de lui remettre l'anneau royal, ce qui lui donna presque la plénitude du pouvoir souverain. Cependant, par ses débauches, et surtout son incapacité, Tlépolème se montra bientôt tout-à-fait indigne du haut rang qu'il avait usurpé : il compromit le salut de l'état par son imprudente conduite ; et, à la fin, il fut obligé de remettre le pouvoir à Aristomènes qui avait été l'ami d'Agathoclès. Ces sanglants démêlés, et la longue minorité de Ptolémée Épiphanes, offraient bien des chances de succès au roi de Syrie, qui, déjà sous le règne de Philopator, voulait porter la guerre en Égypte, pour venger la défaite de Raphia. Antiochus fit donc alliance avec Philippe, roi de Macédoine ; et de concert ils menacèrent sur tous les points les possessions égyptiennes. Antiochus ne tarda pas à envahir la Célésyrie, tandis que Philippe se rendait maître des villes de la Chersonèse et du littoral de la Thrace, qui, depuis le règne de Philadelphe, avaient toujours été occupées par des garnisons égyptiennes. Cependant Scopas, ancien stratège d'Étolie, qui s'était attaché au service de Ptolémée, était passé en Grèce pour y faire des levées d'hommes : il en ramena des forces considérables, avec lesquelles il se mit en marche pour l'Asie ; et, en une campagne, il recouvra la Phénicie et la Judée, qui avaient été conquises par Antiochus. L'année suivante, 199 avant J.-C., Antiochus revint attaquer la Phénicie ; et Scopas, vaincu sur les bords du fleuve Panius, dans une bataille long-temps disputée, fut contraint de se retirer à Sidon, où il fut assiégé et vivement pressé par le roi de Syrie. Vainement les meilleurs généraux de Ptolémée, Ærope, Menéclès et Damoxène, tentèrent de faire lever le siége ; Scopas, privé de vivres, fut obligé de se rendre. Antiochus s'empara ensuite de Gaza, de Samarie et de Jérusalem, de sorte qu'il ne resta plus rien au roi d'Égypte dans cette partie de l'Asie. L'année suivante, deux fils d'Antiochus, avec une puissante armée de terre, accompagnée d'une nombreuse flotte, s'emparèrent successivement de toutes les places que les Ptolémées avaient conservées sur les côtes de la Cilicie, de la Pamphylie et de la Lycie, tandis que Philippe, roi de Macédoine, s'emparait de la Carie. Antiochus s'était brouillé, vers

cette époque, avec Philippe ; et comme dès-lors il se proposait d'attaquer, en Europe, la république romaine, il craignit, que, pendant son absence, les Egyptiens ne fissent une incursion en Syrie. Il résolut donc de faire la paix avec Aristomenès, ministre de Ptolémée : elle fut conclue à la condition que le roi d'Égypte épouserait Cléopâtre, fille du roi de Syrie, qui devait avoir pour dot les provinces de la Syrie dont la possession était contestée, le prince séleucide ne devant retenir que la moitié des revenus. On remit seulement la conclusion de ce mariage et l'exécution de cette dernière clause, au temps où le jeune roi aurait atteint l'âge convenable. Cependant de nouveaux troubles menacèrent encore de compromettre l'existence de l'empire des Ptolémées : ils étaient causés par la haine qui divisait le tuteur Aristomènes et le général Scopas soutenu par tous les Étoliens au service de l'Égypte. Des révoltes éclatèrent sur plusieurs points. La ville de Lycopolis, plus opiniâtre qu'aucune autre, fut assiégée par le roi en personne ; et il s'en rendit maître, après une longue résistance, en l'an 197 avant J.-C., en la huitième année de son règne, selon le témoignage de l'inscription de Rosette. Les troubles ne furent pas apaisés par la soumission de cette ville : la guerre civile éclata même dans Alexandrie ; et Scopas forma contre le roi une conspiration, qui fut déjouée et causa la perte de son imprudent auteur. Scopas, arrêté avant d'avoir pu mettre son dessein à exécution, fut jugé et condamné à mort avec plusieurs de ses partisans ; et tous les Étoliens furent renvoyés du service de l'Égypte. Pour prévenir de nouveaux troubles, Aristomènes crut devoir faire couronner Ptolémée avant l'âge fixé par les lois. Ce jeune prince avait alors douze ou treize ans. Les cérémonies de son inauguration se célébrèrent avec une grande solennité, en la neuvième année de son règne, comme nous l'apprend l'inscription de Rosette, et, à ce qu'il paraît, le 18 du mois égyptien de méchir, qui répondait alors au 4 xanthicus macédonien, et au 27 mars 196 avant J.-C. Cependant l'entreprise téméraire de Scopas avait donné naissance à la fausse nouvelle de la mort de Ptolémée : elle parvint jusqu'aux oreilles d'Antiochus ; qui était en Thrace, et qui résolut de se rapprocher de l'Égypte ; ce n'est qu'à Patare en Lycie, qu'il fut désabusé. Il voulut alors attaquer l'île de Cypre ; mais sa flotte, battue par la tempête, fut jetée sur les côtes de la Cilicie. Cependant Antiochus, sur le point de commencer avec les Romains une guerre qu'il méditait depuis long-temps, voulut mettre à exécution le traité qu'il avait conclu, depuis six ans, avec Aristomènes. Il conduisit sa fille Cléopâtre à Raphia, où Ptolémée l'épousa, en la treizième année de son règne (193-192 avant J.-C.) ; et il prit possession des provinces qui formaient sa dot, et dont le roi de Syrie s'était réservé la moitié des revenus. Bientôt après, Antiochus commença les hostilités contre Rome. Malgré l'étroite alliance que Ptolémée venait de conclure avec le roi de Syrie, il ne cacha pas son amitié pour les Romains ; et sa femme elle-même montra, en cette occasion, plus d'attachement pour les intérêts de la famille dans laquelle elle venait d'entrer, que pour la sienne propre. Ses ambassadeurs traversèrent la mer, pour solliciter les généraux romains de passer en Asie, et

leur offrir toutes sortes de secours, que ceux-ci n'acceptèrent pas. Les premières années du gouvernement de Ptolémée avaient été heureuses. La défaite d'Antiochus par les Romains, et sa mort, qui la suivit d'assez près, donnaient à l'Égypte l'espoir d'une assez longue paix : elle n'eut plus, il est vrai, de guerres étrangères à redouter; mais la mauvaise administration, et la tyrannie de Ptolémée Épiphanes, qui, occupé du seul plaisir de la chasse, se laissait gouverner par ses flatteurs, lui firent éprouver des malheurs peut-être plus terribles. Les avis et les remontrances de son ancien tuteur Aristomènes lui devinrent insupportables. Il se débarrassa, par le poison, d'un censeur incommode. Après ce premier crime, Épiphanes, marchant sur les traces de son père, ne mit plus de bornes à sa cruauté et à sa tyrannie; et des rebellions sérieuses éclatèrent dans plusieurs parties de ses états. La ville de Lycopolis se révolta encore une fois, ainsi que les pays environnants. Polycrates, général habile, pressa les rebelles avec tant de vigueur, qu'ils s'abandonnèrent à la clémence du roi. Pausiris, Athinis, Chesuphus et d'autres chefs égyptiens, imitèrent leur exemple : ils vinrent trouver le monarque à Saïs, et se remirent entre ses mains, croyant obtenir leur pardon. Ptolémée abusa lâchement de leur imprudente confiance; il les fit tous périr dans de cruels supplices. Au rapport de Polybe (1), ce prince avait alors vingt-cinq ans; ce qui porte la date de cette guerre civile vers l'an 185 avant J.-C. Nous ignorons presque tous les événements de la fin du règne d'Épiphanes : on sait seulement qu'à cette époque il renouvela les traités faits avec les Achéens. Il mourut bientôt après, au moment même où il se préparait à faire la guerre à Séleucus IV, fils d'Antiochus-le-Grand. Aux troupes rassemblées pour combattre les rebelles de son royaume, il avait réuni un grand nombre de mercenaires venus de la Grèce : comme un de ses généraux s'étonnait qu'il pût, avec des finances épuisées, soudoyer une aussi forte armée, il répondit : *Les richesses de mes amis ne sont-elles pas à moi?* C'en fut assez pour répandre la terreur parmi les courtisans, et ils se débarrassèrent de leur roi par le poison. Épiphanes était âgé de vingt-huit ans; il en avait régné vingt-quatre. Il laissa deux fils et une fille, sous la tutelle de leur mère Cléopâtre de Syrie. Outre le surnom d'*Epiphanes*, nous savons, par la célèbre inscription *trilingue* de Rosette, que Ptolémée V portait encore la qualification d'*Eucharistе* ou *très-gracieux*. Lorsque le décret des prêtres égyptiens, en faveur de Ptolémée Epiphanes, qui nous a été conservé par le monument de Rosette, fut rendu, ce prince n'avait pas encore épousé la fille d'Antiochus; il lui fit donc partager les titres qu'il avait déjà : aussi voyons-nous que Ptolémée et sa femme Cléopâtre sont appelés *dieux Epiphanes et Eucharistes*, sur une inscription du temple d'Antæopolis, et sur un autre monument publié recemment (2). Il est assez probable que c'est à l'époque de son inauguration, en l'an neuf de son règne, que Ptolémée V joignit le surnom d'Epiphanes à celui d'*Eucharistе*. S. M—N.

PTOLÉMÉE VI, surnommé *Philométor*, était âgé de cinq ans

(1) *Excerpt. de virt. et vit.*, p. 112, ed. Vales.

(2) Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte sous les Grecs et les Romains*, p. 52.

environ quand il succéda à son père. Il occupa le trône pendant trente-cinq ans, et ses années royales comptèrent depuis le 7 octobre 181 jusqu'au 29 septembre 146 avant J.-C. La minorité de Philométor ne fut pas, à beaucoup près, aussi agitée que l'avait été celle de son père; et l'Égypte en fut redevable à la prudence de la reine-mère, Cléopâtre de Syrie. Séleucus IV, frère de cette princesse, voulut cependant profiter de la jeunesse de son neveu pour recouvrer l'entière souveraineté de la Phénicie et la Célésyrie; mais la mort le surprit au milieu de ses préparatifs, en l'an 176 avant J.-C.: il fut empoisonné par son ministre Héliodore. Les démonstrations hostiles de Séleucus avaient porté la reine Cléopâtre à solliciter pour son fils la protection des Romains, suprêmes arbitres des rois de l'Orient, depuis les défaites de Philippe et d'Antiochus; et le sénat lui avait donné pour tuteur M. Æmilius Lepidus, grand pontife, qui avait déjà été envoyé en ambassade à Alexandrie, sous le règne d'Epiphanes. La mort de Séleucus avait mis la plus grande confusion dans l'empire de Syrie: son fils Démétrius était en otage à Rome; et le traître Héliodore qui s'était emparé du pouvoir souverain, voulait le conserver, malgré Antiochus, frère du dernier roi, qui s'approchait, soutenu par les forces d'Eumenès, roi de Pergame. Le roi d'Égypte, issu, par sa mère, du sang des Séleucides, avait aussi des partisans. Antiochus, surnommé Épiphanes, parvint cependant à surmonter tous les obstacles, et à se placer sur le trône de Syrie. Vers la même époque, sa sœur, la reine Cléopâtre, mourut; et le peuple d'Alexandrie déféra la régence à Eulæus, eunuque, et à Lénæus. Ceux-ci voulurent presque aussitôt revendiquer la pleine possession de la Phénicie et de la Célésyrie, tandis que de son côté Antiochus réclamait la tutelle de son neveu. Une ambassade des Romains vint alors pour renouveler les traités de Ptolémée avec la république; mais elle ne fit rien pour aplanir ces différends: les deux partis se préparèrent donc à la guerre. Ptolémée avait pris depuis peu les rènes du gouvernement. Avant de commencer les hostilités, Antiochus fit partir pour l'Italie une ambassade chargée d'exposer au sénat la justice de ses griefs, et les raisons qu'il avait pour envahir les provinces contestées. Mais les Romains, trop occupés de la guerre qu'ils soutenaient contre Persée, roi de Macédoine, évitèrent de se mêler de ces débats. Antiochus n'eut donc aucune peine à se rendre maître de la Célésyrie, de la Phénicie et de la Judée, jusqu'aux frontières de l'Égypte. Ce prince se trouvait à Tyr, quand l'île de Cypre lui fut livrée par Ptolémée, surnommé le Maigre, qui en était gouverneur. Ce traître fut admis au nombre des conseillers d'Antiochus, et reçut pour récompense le commandement des provinces conquises sur le continent pendant cette campagne. Enhardi par la timidité des ministres et des généraux de Philométor, Antiochus se décida à entrer en Égypte, en l'an 170 avant J.-C. Une flotte partit de Tyr, pendant qu'il se mettait en route avec une puissante armée, et un grand nombre d'éléphants. Ptolémée marcha aussitôt à sa rencontre, et vint le combattre à Péluse, pour défendre l'entrée de son royaume. Les troupes égyptiennes furent mises dans une déroute complète. Antiochus se conduisit, dans cette

affaire, avec une grande humanité. Il témoigna beaucoup de compassion pour l'extrême jeunesse de Philométor, et le traita avec toute sorte d'égards. Il se rendit ensuite à Memphis, où il se fit déclarer roi, annonçant que son dessein était de conserver le trône à Philométor. Sous ce prétexte, il s'empara de plusieurs des places importantes de l'Egypte. Quand les Alexandrins virent que leur souverain était entre les mains d'Antiochus, ils s'empressèrent de créer roi son jeune frère Ptolémée, qui fut surnommé Évergètes. Comanus et Cinéas se mirent à la tête des affaires, et envoyèrent une ambassade au monarque syrien, pour connaître ses intentions. Tous les députés des républiques grecques qui étaient à Alexandrie se joignirent aux ambassadeurs, et vinrent au camp d'Antiochus, où ils furent bien traités; mais ce prince se contenta de leur exposer les justes motifs qu'il avait eus pour reprendre les provinces d'Asie, et entrer en Egypte, se réservant de déclarer ses volontés ultérieures quand il serait devant Alexandrie. Il se rendit à Naucratis; et bientôt il fut sous les murs de la capitale. Les habitants lui fermèrent leurs portes, et se mirent en mesure de lui résister. En même temps Évergètes et sa sœur Cléopatre envoyaient demander des secours aux Romains. Ainsi Antiochus fut obligé d'assiéger Alexandrie : des députés rhodiens vinrent encore le trouver pour traiter de la paix; il les congédia, en leur répondant que Philométor était le seul légitime roi d'Égypte, et qu'il ne consentirait pas à reconnaître Évergètes. Cependant le siége traînait en longueur, et une revolte des Juifs, qui s'étaient soulevés sur la fausse nouvelle de la mort du roi de Syrie, le força de revenir en Asie. Avant de partir, il envoya des ambassadeurs à Rome, ramena Philométor à Memphis; et, laissant garnison dans Péluse, il marcha contre Jérusalem, qui fut prise et livrée au pillage. Antiochus croyait qu'en son absence les deux frères épuiseraient, dans une guerre acharnée, les ressources du royaume : ils soupçonnèrent ses vues, et bientôt ils furent d'accord par la médiation de leur sœur Cléopâtre. Ils partagèrent le trône; et les années de ce double règne datèrent du 5 octobre 170 avant J.-C.; la douzième année de Philométor répondant à la première d'Évergètes. Les deux rois se préparèrent alors à résister, de concert, aux nouvelles tentatives qu'Antiochus pourrait faire en Égypte. Cependant les prières des envoyés d'Évergètes et de Cléopatre avaient décidé le sénat romain à faire partir des commissaires chargés de régler les différends du roi de Syrie avec les princes Égyptiens. Comme ces envoyés passèrent par la Macédoine et la Thrace, ils restèrent fort long-temps en route. En attendant, les généraux des deux rois battaient la flotte d'Antiochus dans les eaux de l'île de Cypre, tandis que, par des négociations, ils tâchaient d'engager les Achéens à leur fournir un secours de cavalerie et d'infanterie, commandé par Lycortas et par l'historien Polybe : mais ils échouèrent de ce côté. Quoique leur demande eût été fortement appuyée dans le conseil général de la confédération, les Achéens se bornèrent à offrir leur médiation. Au printemps de l'an 168 avant J.-C., Antiochus rassembla ses troupes pour attaquer encore une fois l'Égypte. Quand il fut arrivé à Rhinocorura, sur la frontière des deux royaumes, Philomé-

tor lui fit demander pourquoi il venait visiter ainsi en ennemi un prince qui lui devait sa couronne. Antiochus se contenta de lui répondre qu'il ne désarmerait pas, si on ne lui livrait l'île de Cypre et le territoire situé sur les deux rives du Nil, autour de Péluse. Après quelques jours de délai, il se remit en marche en suivant les bords du fleuve, et il soumit tout le pays jusqu'à Memphis; puis il vint camper à Éleusis, bourg à quatre milles d'Alexandrie. Les ambassadeurs que le sénat envoyait vers Antiochus, entraient presqu'en même temps dans la ville : ils avaient attendu pour passer en Égypte la nouvelle certaine de l'entière défaite de Persée, roi de Macédoine : ils traversèrent aussitôt le Nil, et ils vinrent dans le camp d'Antiochus. Ce prince s'avance, et tend la main à Popilius Lenas, qui avait été un de ses amis à Rome ; celui-ci, sans lui répondre, lui présente un écrit qui contenait les conditions imposées par le sénat. Le roi y jette les yeux : *J'en conférerai avec mes amis*, lui répondit - il. Popilius tenait à la main une baguette ; il trace sur le sable un cercle autour du roi : *Avant d'en sortir*, lui dit-il, *il me faut une réponse pour le sénat*. Antiochus, surpris de cette audace, hésite un instant : *Hé bien, j'obéirai au peuple romain ;* et aussitôt il donne à son armée le signal du départ. Popilius alors lui serre la main, et le traite en ami. Si Persée n'avait pas été vaincu, il est permis de croire qu'Antiochus n'aurait pas cédé si facilement ; mais aussi les Romains n'auraient probablement pas montré tant de hauteur. Depuis-lors, les provinces asiatiques ne furent plus un objet de contestation : elles restèrent au roi de Syrie. Il fallait encore faire restituer l'île de Cypre aux Égyptiens. Popilius s'y rendit ; les généraux d'Antiochus y luttaient avec avantage contre ceux de Ptolémée : l'ambassadeur leur fit poser les armes et évacuer l'île tout entière. Les rois d'Égypte délivrés ainsi, sans combattre, d'un aussi redoutable ennemi, en témoignèrent leur reconnaissance aux Romains par de solennelles ambassades. Malgré l'éloignement du roi de Syrie, la paix, si heureusement établie en Égypte, ne fut pas de longue durée : les deux rois se brouillèrent ; et la guerre civile éclata. Nous en ignorons les détails ; nous savons seulement qu'Evergètes fut contraint de quitter l'Égypte, et d'aller à Rome implorer la protection du sénat. Cet événement dut arriver en l'an 164 avant J.-C. Les deux frères avaient régné ensemble pendant six ans : depuis cette époque jusqu'à sa mort, Philométor fut seul roi. Ce second règne fut de dix-huit ans. Il paraît que c'est vers la même époque que Philométor épousa sa sœur Cléopatre. Cependant Évergètes était parvenu à déterminer les Romains à intervenir dans les différends qu'il avait avec son frère : des commissaires arrivèrent en Égypte, et ordonnèrent qu'Évergètes conserverait le titre de roi avec la possession de Cyrène et de la Libye, tandis que Philométor aurait l'Égypte et l'île de Cypre. Evergètes ne fut pas satisfait de cette décision : après avoir pris possession des états qui lui étaient échus en partage, il quitta Cyrène, dont il laissa le gouvernement à un Égyptien nommé Ptolémée Sympetisis; et il retourna à Rome pour demander que l'île de Cypre fût jointe à son apanage. Philométor, de son côté, envoya aussi des ambassadeurs char-

gés de défendre ses droits. Évergètes obtint cette fois plus de faveur auprès du sénat. T. Torquatus et Cn. Mérula furent expédiés pour réconcilier les deux frères, et faire donner l'île de Cypre au plus jeune. Celui-ci, après avoir quitté Rome, s'était rendu dans la Grèce, où il avait fait des levées, avec lesquelles il voulait s'assurer, par la force, de l'île dont il revendiquait la possession. Ses troupes étaient à Side, en Pamphylie, prêtes à s'embarquer, quand les envoyés romains, qui voulaient terminer cette affaire sans recourir à la voie des armes, l'engagèrent à faire passer ses soldats en Libye, pendant qu'ils iraient à Alexandrie pour décider Philométor à obtempérer au jugement du sénat. Évergètes se rendit en Crète, et de là en Afrique; les ambassadeurs allèrent en Egypte, et n'y eurent aucun succès : ils revinrent auprès du jeune Ptolémée, qui déjà s'avançait le long de la mer, pour attaquer avec son armée le royaume de son frère. Au moment où il se préparait à y entrer, il apprit que le gouverneur qu'il avait laissé à Cyrène, et les habitants, s'étaient révoltés : il fut donc obligé de retourner sur ses pas. Les Libyens, qui s'étaient joints aux rebelles, lui fermaient le passage : il prit alors le parti de faire embarquer plusieurs corps de troupes, destinés à opérer une diversion, pour qu'il pût combattre, avec plus d'avantage, les ennemis qu'il avait en tête. Après en avoir triomphé, il parvint en sept jours devant Cyrène, qui ne se soumit qu'après une longue résistance; tant cette ville avait d'horreur pour la domination dure et tyrannique d'Évergètes. Philométor, au contraire, était très-aimé de ses sujets. Sa valeur et ses talents rappelaient les premiers princes de sa race, dont il aurait peut-être égalé la gloire si son royaume avait été placé dans des circonstances aussi favorables; mais la puissance de Rome ne permettait plus aux rois de l'Asie que des vertus pacifiques, s'ils voulaient conserver le reste de leurs états. La résistance de Philométor devait paraître assez étrange aux Romains, accoutumés à plus d'obéissance de la part des souverains de l'Orient. De nouveaux députés vinrent, de part et d'autre, débattre la même question devant le sénat. Le crédit d'Évergètes l'emporta. Menythillus, envoyé de Philométor, eut ordre de quitter Rome en cinq jours; et son maître fut retranché de l'alliance de la république. D'autres commissaires allèrent porter à Cyrène cette décision; et Évergètes fit aussitôt des préparatifs militaires pour envahir l'île de Cypre. Vers le même temps, une tentative d'assassinat, dans laquelle ce prince faillit périr, et dont il regarda son frère comme l'auteur, lui fournit de nouveaux motifs pour attacher plus fortement la république à ses intérêts. Il se rendit encore une fois à Rome pour demander vengeance. Vainement Philométor essaya-t-il de se justifier : on refusa d'entendre ses représentations; et le sénat lança un décret qui autorisait tous les alliés grecs et asiatiques à fournir des secours à Évergètes. Philométor fut donc obligé de braver le courroux des Romains, et de se préparer à la guerre. Sans perdre de temps, il passa en Cypre, où son frère vint le combattre : bientôt leurs forces furent en présence, et Évergètes fut complètement vaincu. Contraint de s'enfermer dans Lapithus, il y fut assiégé

et réduit à la dernière extrémité. Philométor, maître de le traiter en ennemi, préféra lui pardonner : il exigea seulement de lui qu'il se contenterait de la Cyrénaïque ; il eut de plus la générosité d'y joindre quelques villes de l'île de Cypre, et une certaine quantité de blé : enfin il promit de lui donner sa fille pour épouse. La bonne harmonie ainsi consolidée entre les deux frères, ne fut plus troublée depuis. L'Égypte jouit, pendant plusieurs années, d'une profonde paix ; et elle se rétablit, sous l'heureux gouvernement de Philométor, des maux qu'elle avait soufferts par les guerres civiles et étrangères. La trahison d'Archias, gouverneur de Cypre, qui entreprit de livrer cette île à Démétrius Ier., surnommé *Soter*, roi de Syrie, vint rallumer la guerre ; mais cette trahison n'eut aucun succès, et le traître Archias prévint, par une mort volontaire, le châtiment qu'il avait mérité. Pour se venger de cette tentative, Philométor appuya secrètement les mécontents de Syrie, et favorisa les manœuvres d'Héraclides, autrefois ministre d'Antiochus Épiphanes, qui produisit alors un fils naturel de son ancien souverain, nommé Alexandre Bala, et parvint, en l'an 153 avant J.-C., à le faire reconnaître pour roi de Syrie, par le sénat romain. La garnison de Ptolémaïs, secrètement gagnée par le roi d'Égypte, livra cette place importante au nouveau prétendant. Celui-ci, renforcé par les soldats qui avaient abandonné le parti de Démétrius, et par ceux qu'il recevait de Philométor, fut promptement en état de se mesurer avec son compétiteur. Une première affaire ne fut pas heureuse pour lui ; mais bientôt après, renforcé par les secours qu'il reçut, soit de l'Égypte, soit d'Attale, roi de Pergame, d'Ariarathe, roi de Cappadoce, et de Jonathas, pontife des juifs, Alexandre reprit l'offensive, et vint présenter la bataille à Démétrius, qui fut vaincu et périt en combattant vaillamment. Aussitôt qu'Alexandre se vit maître du trône de Syrie, il demanda en mariage Cléopâtre, fille de Philométor, qui conduisit lui-même sa fille à Ptolémaïs, où les nôces se célébrèrent avec la plus grande solennité. Alexandre eut de ce mariage un fils nommé Antiochus, qui, trois années après la mort de son père, fut reconnu comme roi de Syrie ; il est désigné sous le nom d'Antiochus *Dionysus*. Quoiqu'Alexandre ne fût dépourvu ni de courage, ni de talents, dès qu'il n'eut plus de rival à combattre, il s'abandonna à la mollesse, laissant tout le soin des affaires à son ministre Ammonius. Cet homme cruel et ambitieux fit partager à son souverain la haine qu'il inspira bientôt à tous les peuples de la Syrie. Des révoltes éclatèrent sur plusieurs points ; et en l'an 147 avant J.-C., Démétrius, surnommé *Nicator*, fils aîné de Démétrius, vint à la tête d'un corps de troupes crétoises, pour reconquérir la couronne qui avait appartenu à son père. En peu de temps, il fit de rapides progrès. Dans cette extrémité, Alexandre réclama le secours de son beau-père, tandis que de son côté, il ordonnait des levées et se préparait à résister. Philométor ne tarda pas à se diriger vers la Syrie, avec une puissante armée de terre et de mer ; il soumit Azot, Joppé, et toutes les villes de la Palestine, jusqu'à Ptolémaïs ; Jonathas, grand-pontife des Juifs, vint le visiter à son passage, et retourna com-

blé de présents à Jérusalem. Comme Philométor mettait des garnisons égyptiennes dans toutes les villes où il entrait, Ammonius conçut des soupçons sur ses vues. Persuadé que son but était moins de secourir Alexandre, que de s'agrandir aux dépens de la Syrie, il tenta de le faire périr à Ptolémaïs. Ses machinations furent découvertes; et le roi d'Égypte écrivit aussitôt à Alexandre, en lui demandant le châtiment du perfide Ammonius. N'obtenant ni réponse, ni satisfaction, il crut que son gendre avait partagé le crime de son ministre, et il lui déclara la guerre, continuant sa marche, et soumettant toutes les villes de la Phénicie, et des côtes de la Syrie, jusqu'à Séleucie, à l'embouchure de l'Orontes. Là il résolut de rompre tous les liens qui l'attachaient encore à l'ingrat Alexandre; il rappela sa fille Cléopâtre, et envoya des ambassadeurs offrir à Démétrius son alliance et ses secours pour remonter sur le trône paternel. La proposition fut acceptée sans peine : Démétrius prit pour femme la fille de Philométor, et il réunit aussitôt ses forces à celles de son beau-père, pour combattre Alexandre. Philométor était toujours à Séleucie, assez près d'Antioche, capitale de la Syrie. Il se dirigea vers cette ville, qui lui ouvrit ses portes sans résistance. Les habitants le saluèrent roi, et ornèrent son front d'un double diadème. Soit par modération, soit par la crainte d'exciter les soupçons des Romains, Philométor refusa le royaume qu'on lui livrait, pour le laisser au jeune Démétrius, dont il se déclarait le protecteur. La fortune donnait alors au roi d'Égypte, le rôle qu'Antiochus Epiphanes avait joué autrefois à Memphis. Toutefois il eut beaucoup de peine à triompher de la répugnance que les habitants d'Antioche et les soldats de Syrie avaient pour la domination de Démétrius, à cause de la haine qu'ils avaient conservée contre la mémoire de son père. Ils consentirent cependant à placer sur la tête du jeune prétendant, la couronne qu'ils avaient offerte au roi d'Égypte. Les deux princes se disposèrent ainsi à marcher contre Alexandre, qui, à la tête d'une puissante armée, arrivait de la Cilicie, où il était allé soumettre des rebelles. A peine fut-il entré en Syrie, qu'il mit à feu et à sang le territoire d'Antioche. Les deux armées se trouvèrent en présence sur les bords de l'OEnoparas, dans les environs d'Antioche; Alexandre fut vaincu, et contraint de s'enfuir avec cinquante hommes seulement : il alla chercher un asyle chez un chef arabe, nommé Zabdiel, déjà chargé par lui de garder le fils qu'il avait eu de Cléopâtre. Trahi par ce perfide, il fut assassiné; et quelques jours après sa tête fut portée à Philométor. Quant à ce prince, il avait trouvé la mort aux lieux mêmes qui venaient d'être le théâtre de sa victoire. Son cheval, effrayé des cris d'un éléphant, l'avait jeté à terre; et il s'était si grièvement blessé, qu'il expira peu de jours après, au moment où les médecins se préparaient à le trépaner, et lorsqu'on lui eut annoncé la mort de son ennemi. Il avait, depuis la mort de son père, régné trente-cinq ans, pendant lesquels il occupa six ans le trône avec Evergètes. Il laissa trois enfants, un fils encore fort jeune nommé Ptolémée, sa fille Cléopâtre mariée à Démétrius, et une autre Cléopâtre promise à Évergètes. Ce fut sous son règne qu'Onias, fils du pontife juif Osias, réfugié à

Alexandrie, obtint de Philométor la faculté de faire édifier, en Égypte, un temple semblable à celui de Jérusalem. Philométor voulait peut-être séparer les Juifs d'Égypte qui étaient fort nombreux, de leurs frères de Syrie, qui dépendaient des rois Séleucides, et se les attacher davantage: aussi accéda-t-il sans peine à la demande d'Onias. Il lui abandonna un ancien temple à Bubaste. Onias le fit raser; on en purifia le sol, et l'on y construisit un nouvel édifice, desservi par des prêtres et des lévites. Ce temple devint rival de celui de Jérusalem: il subsista fort long-temps, et fut connu sous le nom d'*Onion;* il était situé sur un tertre peu éloigné d'Héliopolis, du côté de l'orient: il est nommé actuellement *Tell iahoudieh*, c'est-à-dire, la *Colline des Juifs.*

S. M—N.

PTOLÉMÉE (1), surnommé *Eupator*, fut le successeur immédiat de Ptolémée Philométor. La découverte d'un contrat grec, dressé autrefois en Égypte, et publié pour la première fois par M. Böckh (2), nous a fait connaître un prince de la race des Ptolémées, resté inconnu jusqu'à présent dans l'histoire. Ce n'est pas que les anciens nous aient, à proprement parler, laissé tout-à-fait ignorer son existence; mais aucun ne nous avait appris qu'il eût reçu un de ces titres divins, réservés aux souverains de l'Égypte. Les auteurs mentionnent bien un fils de Philométor, sacrifié à la jalouse ambition de son oncle Évergètes; mais il était réservé au monument dont nous venons de parler, de le faire connaître plus particulièrement. Ce contrat, comme tous les actes publics de l'Égypte, contient d'abord l'énoncé des titres de tous les souverains qui avaient occupé le trône avant les princes régnants, qui étaient Cléopâtre, veuve d'Evergètes II, et son second fils Ptolémée Alexandre Ier. Cette liste nous présente, entre le dieu *Philométor* et le dieu *Evergètes*, son frère, un autre personnage divinisé sous le nom d'*Eupator*, qui ne peut être que le jeune fils de Philométor, reconnu roi, et ensuite mis à mort par Évergètes. Il est probable qu'Évergètes ne put, ou peut-être n'osa pas, ôter du catalogue divin le malheureux fils d'un roi aussi aimé que l'avait été Philométor. Il craignait, sans doute, d'irriter les Alexandrins, qui furent toujours redoutables à leurs souverains, mais plus encore à Évergètes II qu'à tout autre. Le surnom d'*Eupator* (né d'un père illustre) donné au fils de Philométor, serait lui seul la preuve de l'attachement que l'on conservait à la mémoire de ce prince. Il dut, à cet attachement, l'honneur d'être déclaré roi, et d'être ensuite, long-temps après sa mort, mentionné dans les actes publics. C'est, sans doute, en l'an 145 avant J.-C., aussitôt après la mort de son père, que Ptolémée Eupator fut proclamé, sous la tutelle de sa mère Cléopâtre; et c'est du 29 septembre 146 précédent, qu'il dut, suivant l'usage égyptien, compter la première et certainement la dernière année de son règne éphémère, qui se perdit dans la durée de celui de son successeur. On verra, dans l'article de ce dernier, le peu de faits qui intéressent Ptolémée Eupator. Le même prince est mentionné dans un

(1) Si nous n'appelons pas Ptolémée VII, ce nouveau roi d'Égypte, c'est afin de ne pas changer les désignations numériques adoptées jusqu'ici pour distinguer les Ptolémées, et qui se trouvent indiquées dans plusieurs articles de la Biographie universelle.

(2) *Erklaerung einer Ægyptischen Urkunde auf Papyrus in griechische Cursivschrift vom Jahre 104, vor des Christlichen Zeitrechnung*, Berlin, 1821, in-4°.

autre contrat d'Égypte, écrit en grec, et encore inédit, qui se trouve à la bibliothèque du Roi (3). S. M—n.

PTOLÉMÉE VII, surnommé *Évergètes II.* Quand la nouvelle de la mort prématurée de Philométor fut parvenue en Égypte, sa veuve Cléopâtre, et les grands de l'état s'empressèrent de déclarer roi son jeune fils. Cléopâtre fut chargée de sa tutelle. Lorsque le même événement fut connu à Cyrène, où régnait Évergètes, frère de Philométor, on y prit des mesures pour s'emparer de l'Égypte. Évergètes commença par réclamer la tutelle de son neveu; mais la reine Cléopâtre rassemblait des troupes, et se préparait à lui résister. Parmi ceux qui, dans cette circonstance, montrèrent le plus d'attachement à la mémoire de Philométor, on remarquait Onias, le pontife des juifs établis en Egypte, qui vint offrir ses services à la reine, avec un corps de troupes de sa nation. Cependant Évergètes approchait avec son armée, et bientôt il assiégea la capitale. Cette guerre ne fut pas de longue durée : un traité rapprocha les deux partis. On convint qu'Évergètes, en prenant la tutelle du jeune Eupator, épouserait la reine-mère. A peine fut-il entré dans Alexandrie, qu'il justifia sa réputation de cruauté, en faisant massacrer tous les partisans de son neveu, et en égorgeant lui-même cet enfant dans les bras de sa mère, le jour de son mariage avec elle. Des meurtres continuels marquèrent ensuite chacun des jours de sa puissance: il fit massacrer plusieurs des Cyrénéens qui étaient venus avec lui en Égypte, parce qu'ils s'étaient permis quelques plaisanteries au sujet de la courtisane Irène, qu'il aimait passionnément. Les soldats étrangers qu'il avait amenés, vivaient à discrétion dans Alexandrie. Pour se les attacher davantage, il leur donnait pleine licence. Pendant les cérémonies de son intronisation qui eut lieu, comme de coutume, à Memphis et selon les rits égyptiens, il lui naquit un fils, qui reçut, de cette circonstance le nom de *Memphitès*. Il résulte de là, que c'est environ un an après l'élévation de ce prince, en 145 ou 144 avant J.-C., que s'accomplit cette formalité indispensable. Évergètes fit ensuite mettre à mort les principaux citoyens d'Alexandrie, et tous les personnages de la cour qui avaient été élevés avec son frère Philométor. Enfin las de sa sœur, dont il n'était devenu l'époux que pour s'emparer de la couronne, il voulut s'en séparer, et mettre sur le trône sa nièce, fille de la reine et nommée aussi Cléopâtre, celle-là même que Philométor avait promis autrefois de lui donner pour femme. Il fit violence à cette princesse, et, après cet outrage fait à la fille, il répudia la mère. Il ne paraît pas toutefois qu'Évergètes ait songé à ôter à celle-ci le titre de reine, le droit d'être mentionnée dans les actes publics, et sans doute un certain pouvoir dans l'état. Nous en avons au moins la preuve par un contrat égyptien et grec, daté du 28 athyr de l'an 36 d'Évergètes, qui répond au 22 décembre de l'an 135 avant J.-C. On y voit, dans la partie égyptienne (1), que les deux Cléopâtres, mère et fille, étaient nommées concurremment dans les actes publics, et

(3) *Journal des savants*, 1822, p. 556 et 559.

(1) *An Account of some recent Discoveries in hieroglyphical literature and Egyptian antiquities, including the author's original alphabet*, etc., by Thomas Young.

que la mère avait toujours conservé le premier rang. Sous le règne du cruel Évergètes, Alexandrie devint déserte; tout le monde fuyait le joug d'un tyran aussi insensé que sanguinaire: il fut obligé d'y appeler, par ses décrets, des étrangers, qu'aucun avantage encore ne pouvait décider à venir vivre sous ses lois. Des ambassadeurs romains, chargés par le sénat de visiter les royaumes alliés, et parmi lesquels était Scipion Émilien, vinrent en Égypte. La capitale était dans l'abandon et la solitude: ils eurent horreur de son indigne monarque. Tout en lui justifiait la haine et le mépris de ses sujets. Sa mollesse et son intempérance égalaient sa cruauté: toujours plongé dans les plus honteuses voluptés, au milieu des excès de tous les genres, son aspect était devenu aussi repoussant que sa conduite était détestable. Posidonius le Stoïcien, qui avait accompagné les ambassadeurs romains, nous a conservé le portrait de sa difformité. Fort petit de taille, l'énorme ampleur de son ventre était telle, qu'il pouvait à peine marcher. C'est à cette infirmité, produite par son intempérance, qu'il dut le surnom de *Physcon* ou le *ventru*, que lui donnèrent les Alexandrins. Ce peuple léger, et presque aussi corrompu que ses rois, ne manquait jamais de désigner, par un sobriquet, ceux d'entre eux qui avaient mérité sa haine ou son mépris. Tout lui paraissait odieux dans Évergètes: ce surnom lui-même, qui semblait une sanglante dérision, n'était, dans la bouche du peuple, qu'une ironie amère. Aussi l'appelait-on volontiers *Cacergètes* (le mal-faisant), au lieu d'*Evergètes* (le bienfaisant). On s'étonne seulement qu'un roi si détesté ait régné si long-temps. Un seul homme soutenait tout le fardeau du gouvernement; et l'estime qu'on lui portait, était la sauve-garde de son indigne souverain. C'était Hiérax, gouverneur d'Alexandrie, officier expérimenté, très-populaire, et doué des plus belles qualités. Plusieurs fois, il subvint, avec ses ressources particulières, à la pénurie du trésor épuisé par les prodigalités du roi: il retint ainsi, sous les drapeaux du prince, les mercenaires, son seul appui, qui étaient prêts à le quitter. A la fin cependant l'indignation se manifesta avec fureur. C'était en la dix-septième année de son règne, depuis la mort de son frère, par conséquent en l'an 130 (2): le peuple mit le feu au palais, et Evergètes n'eut que le temps de s'enfuir en Cypre avec Cléopâtre la jeune. Il paraît que Cléopâtre la mère fut le principal mobile de ce soulèvement; car aussitôt qu'on eut brisé les statues et les images d'Evergètes, on conféra le gouvernement à cette princesse. A cette nouvelle, la rage du roi exilé ne connut plus de bornes: appréhendant que la reine ne fît proclamer le fils qu'elle avait eu de lui, et qui était assez grand, il le fit venir de Cyrène, puis il donna ordre de l'égorger, et de placer ses membres dans une corbeille, qui fut portée à Alexandrie, et présentée à la reine le jour même que l'on y célébrait la fête de sa naissance. Cet horrible spectacle glaça d'épouvante la cour et le peuple tout entier, qui vit ce que lui réservait un prince capa-

(2) M. Letronne est entré dans de longs détails (*Recherches sur l'hist. de l'Egypte*, etc., p. 92) pour déterminer la date de cet événement. Quoique son résultat soit précisément conforme à ceux des auteurs qui s'étaient occupés avant lui de discuter ce point d'histoire, nous croyons devoir nous en écarter par la raison que cette opinion est fondée sur un passage de Diodore mal entendu, cité inexactement par Vaillant, et depuis toujours admis de confiance.

ble d'une telle atrocité. Des deux côtés, on se prépara à la guerre. Evergètes rassembla de grandes forces dans l'île de Cypre; et bientôt il les fit passer en Égypte. Hégélochus, son général, y battit Marsyas, qui commandait les troupes de Cléopâtre, le fit prisonnier, et l'envoya au roi qui le traita avec bonté. Evergètes espérait, par cet acte de clémence, auquel on ne s'attendait pas, ramener vers lui les peuples de l'Egypte. Cependant Cléopâtre se défendait toujours dans Alexandrie. Elle implora le secours de son gendre Démétrius Nicator, roi de Syrie, qui était depuis peu de retour de sa longue captivité chez les Parthes : elle lui offrait même la souveraineté. Celui ci réunit aussitôt des troupes, et vint mettre le siége devant Péluse; mais il ne tarda pas à le lever pour marcher contre Antioche qui venait de se révolter. Déjà les rebelles avaient fourni des secours à Evergètes. La retraite de Démétrius laissant Cléopâtre sans espoir de délivrance, elle chargea toutes ses richesses sur ses vaisseaux, et alla chercher un asyle en Syrie, chez sa fille, la femme de Démétrius. Alexandrie se rendit alors. Lorsqu'Evergètes fut rétabli sur son trône, voulant se venger de Démétrius, il suscita contre lui un aventurier (*V.* Alexandre Zabinas, I, 509), qui le détrôna : Démétrius complètement défait, chercha un asyle à Tyr, où sa femme le fit assassiner, l'an 126 avant J.-C. (*V.* Démétrius Nicator, XI, 40.) Cléopâtre devint alors reine de Syrie, et elle continua la guerre contre Alexandre (*Voy.* Cléopatre, IX, 67). Cet usurpateur avait su se concilier l'affection des peuples : il résista courageusement, et crut pouvoir se passer du roi d'Égypte, son protecteur. La lutte désavantageuse dans laquelle la reine de Syrie se trouvait engagée, la porta à rechercher l'appui de son parent, qu'Alexandre dédaignait. Par l'entremise de sa mère Cléopâtre, autrefois femme d'Évergètes, et qui s'était, à ce qu'il paraît, réconciliée avec son mari, elle sollicita des secours et l'alliance de son fils Antiochus avec Tryphène, fille d'Évergètes II, et de Cléopâtre la jeune. La négociation eut un plein succès, le mariage fut décidé, des secours furent envoyés; et Alexandre vaincu fut réduit à se donner la mort. Évergètes, rétabli sur son trône, y resta en paix, jusqu'à l'époque où il cessa de vivre. L'histoire ne nous a rien transmis sur ce qui se passa pendant ce laps de temps. Nous savons seulement qu'avant sa mort, il voulut unir l'aîné des fils qu'il avait eus de Cléopâtre la jeune, avec sa fille Cléopâtre, que ce jeune prince aimait passionément. La reine avait beaucoup d'aversion pour son fils aîné, et lui préférait le cadet, nommé Alexandre : elle conseilla donc à son mari d'envoyer les nouveaux époux en Cypre, non pour y régner, mais dans une sorte d'exil, afin qu'à l'époque de la mort du roi, Alexandre pût monter sur le trône, se trouvant seul dans la capitale. Évergetes II cessa de vivre à la fin de l'an 117, ou au commencement de l'an 116 avant J.-C., vingt-neuf ans après la mort de son frère Philométor. Comme avant de régner seul en Égypte, ce prince avait déjà été déclaré roi, et qu'il avait partagé le trône pendant six ans avec son frère; que, depuis cette époque, il n'avait jamais cessé d'être roi de nom et d'effet, il compta les années de son règne, de son premier avène-

ment: nous en sommes assurés par le témoignage de Porphyre dans Eusèbe (3). Ainsi tous les monuments de l'Égypte, qui, avec le nom d'un Ptolémée, portent, sans autre désignation, une date qui dépasse la durée du plus long règne, qui est de trente-huit ans, appartiennent incontestablement à Évergètes II. Les années de ce roi doivent donc se supputer à partir du 5 octobre 170 avant J.-C., jusqu'au 21 septembre 117, pendant l'espace de cinquante-trois ans accomplis, de sorte qu'il peut encore se trouver des monuments datés de l'année 54, qui fut aussi la première de Ptolémée Soter II, son successeur. Évergètes II laissa, en mourant, cinq enfants nés de sa nièce Cléopâtre: Ptolémée Soter II, qui fut son successeur; Ptolémée Alexandre, qui régna également; Cléopâtre mariée d'abord à Soter, puis à Antiochus le Cyzicénien, roi de Syrie; Tryphène, femme d'Antiochus Grypus; et Sélène, aussi femme de Soter II, puis du même Antiochus Grypus, enfin d'Antiochus Eusèbe. On croit qu'il eut aussi une autre Cléopâtre, mariée à son frère Ptolémée Alexandre Ier. (4); mais rien ne démontre l'existence de cette princesse. De sa maîtresse Irène, Evergètes II eut un fils naturel, Ptolémée Apion, qui devint, par son testament, souverain de la Cyrénaïque. En mourant, Evergètes laissa sa couronne à sa femme Cléopâtre la jeune, qui fut libre d'appeler au trône qui elle voudrait de ses fils. Ce prince si cruel, et dont le règne fut si désastreux pour l'Égypte, aimait cependant les lettres: il avait hérité de ce goût particulier aux princes de sa race; peut-être même eut-il encore plus d'ardeur qu'aucun de ses prédécesseurs: il en reçut le surnom de *Philologue*. Le célèbre grammairien Aristarque avait été son précepteur. Il augmenta considérablement la grande bibliothèque d'Alexandrie, et fonda plusieurs établissements du même genre. Il étendit partout ses perquisitions pour se procurer soit des originaux, soit des copies de manuscrits précieux: il n'épargnait aucune dépense pour y parvenir. En donnant quinze talents d'argent aux Athéniens, il acquit la faculté de faire copier divers ouvrages de Sophocle, d'Euripide et d'Eschyle. Quand des étrangers arrivaient dans ses états, le roi ne manquait pas de chercher à obtenir des copies des livres qu'ils connaissaient, ou de ceux qu'ils possédaient. Les savants devaient se ressentir d'un amour aussi vif pour les livres: beaucoup d'entre eux eurent, en effet, part à ses bontés. Au surplus, comme il ne se contentait pas d'aimer les lettres, et qu'il les cultivait lui-même, l'amour-propre d'auteur a pu, plus d'une fois, se confondre avec la générosité royale, et la munificence du prince fut peut-être la récompense d'une admiration adulatrice, plutôt que celle d'un véritable talent; d'ailleurs l'amour des livres et des lettres n'est pas toujours associé à un génie ou à un goût supérieur: c'est alors une manie ridicule, plutôt qu'une qualité louable; et c'est peut-être dans cette dernière catégorie qu'il faut placer les passions littéraires d'Evergètes. Avec une telle faiblesse, il est rare que les encouragements ne soient pas souvent mêlés de tracasseries; de plus, au milieu des révolutions causées par l'am-

(3) Porph. *apud* Euseb. *Chron.*, p. 117, edit. Mediol.

(4) Letronne, *Recherches pour servir à l'hist. de l'Egypte*, p. 119-20.

bition ou la cruauté de ce prince, il est difficile de croire que beaucoup de gens de lettres ne se soient pas trouvés parmi ses adversaires : il est certain, du moins, que sa haine poursuivit tous ceux qui avaient été honorés de la protection de Philométor. Le nombre des gens de lettres persécutés par Evergètes fut si considérable, selon Athenée, que ces fugitifs suffirent pour rallumer à Athènes et dans le reste de la Grèce, le goût des lettres, qui s'y était presque éteint au milieu des guerres civiles et étrangères. Evergètes avait composé vingt-quatre livres d'histoire, plusieurs fois cités par Athenée, qui leur donne le titre d'ὑπομνήματα, ou *Mémoires*. D'après les indications qui nous ont été conservées par cet auteur, nous voyons que cet ouvrage embrassait des objets assez variés, et que ce devaient être des espèces de *Mélanges* relatifs, en grande partie, à l'histoire naturelle. La même passion qui portait Évergètes à réunir tant de monuments littéraires, dut lui faire ordonner, à l'imitation de Ptolémée Philadelphe, des voyages de découvertes dans les pays lointains. Il paraît effectivement qu'il commanda quelques entreprises de ce genre, et que, sous son règne, les établissements maritimes de l'Egypte ne furent pas négligés. Il désirait particulièrement acquérir des connaissances sur le cours du Nil dans les régions intérieures de l'Afrique. Le hasard ayant jeté, sur les côtes de la mer Érythrée, un Indien dont tous les compagnons étaient morts de faim dans la traversée, les garde-côtes l'amenèrent au roi : on n'entendait pas son langage; mais quand il eut appris un peu de grec, il raconta les circonstances de son voyage, parla de son pays, et offrit de guider les officiers que le roi voudrait y envoyer. Eudoxe de Cyzique, homme assez instruit et entreprenant, qui se trouvait en Egypte, où il cherchait à se procurer des renseignements sur l'intérieur de l'Afrique et sur le cours supérieur du Nil, fut chargé de cette expédition : il partit avec une forte cargaison destinée à des échanges ou à des présents; et il rapporta, au retour, des aromates, des pierres précieuses, et une multitude d'objets rares et curieux, dont il ne retira pas le profit qu'il espérait, parce que le roi, qui avait ordonné l'expédition, s'appropria le tout. Les faibles renseignements que Posidonius nous donne dans Strabon (5), sur le premier voyage d'Eudoxe de Cyzique, ne peuvent suffire pour nous faire reconnaître les pays qu'il visita. Il est seulement très-vraisemblable qu'il alla plus loin que les navigateurs envoyés par Philadelphe. Un voyage dans des régions déjà visitées, et où l'on avait des établissements commerciaux qui n'avaient pas été abandonnés, n'aurait certainement pas excité un si vif intérêt. Il est très-probable qu'Eudoxe visita l'Inde, patrie de son guide. Les autres voyages qu'il entreprit dans les mêmes mers, ont fourni matière à de grandes discussions : les uns ont cru pouvoir conclure, des notions que les anciens nous ont transmises sur ces expéditions, qu'Eudoxe avait exécuté par mer le tour de l'Afrique; les autres ont regardé ce navigateur comme un imposteur, et les récits qui le concernent comme des fables indignes de toute confiance (*Voy.* Eudoxe, XIII, 468). Pour nous, rien de ce que rapporte Posidonius ne nous semble justifier de tels soupçons. On n'y voit pas, il est vrai,

(5) Lib. II, p. 98.

qu'Eudoxe ait fait le périple de l'Afrique; mais les détails qu'il présente ont quelque chose de si simple, de si naturel et de si naïf; en un mot ils paraissent si conformes à la nature des choses et aux vraisemblances, qu'on cherche vainement ce qui a pu donner lieu à cette incrédulité (6).

S. M—N.

PTOLÉMÉE VIII, surnommé *Soter II*, fils d'Evergètes II. Son père, en mourant, avait laissé la couronne à sa femme Cléopâtre, en lui donnant la faculté de choisir qui elle voudrait de ses deux fils pour le placer sur le trône. Cette femme ambitieuse préférait le plus jeune; elle aurait bien voulu l'associer au pouvoir: mais le peuple d'Alexandrie la contraignit de donner la couronne à l'aîné, qui était alors dans l'île de Cypre, comme on l'a vu plus haut. La reine fut donc obligée de le rappeler, à son grand regret, et de partager le trône avec lui. Les monuments nous font voir que, dans ce partage, elle se réserva le premier rang; son nom fut toujours placé le premier dans les actes publics (1). Ils comptèrent en même temps les années de leur double règne, ainsi que le prouve un contrat sur *papyrus*, de la bibliothèque du Roi, encore inédit. Cet acte est daté *du* 9 *epiphi de l'an* IV *de la reine Cléopâtre et du roi Ptolémée, dieux Philometors et Soters* (2); ce qui correspond au 25 juillet de l'an 113 avant J.-C. Les années des deux souverains datèrent du 21 septembre 117 avant J.-C. Le même acte et d'autres monuments font voir que Ptolémée VIII portait, outre le surnom de *Soter*, celui de *Philométor*, qui tous deux lui étaient communs avec sa mère. En rappelant son fils aîné de l'île de Cypre, la reine le contraignit d'abandonner sa femme Cléopâtre, avec laquelle il était marié depuis quelques années, pour épouser Séléné, une autre de ses sœurs, qu'elle croyait sans doute plus disposée à lui obéir. On ne voit pas que cette princesse ait joui de l'honneur d'être mentionnée dans les actes publics. La première femme de Soter resta donc dans l'île de Cypre, dont il paraît qu'elle garda le gouvernement. Bientôt après, sans le consentement de sa mère, elle épousa Antiochus le Cyzicénien, l'aida de toutes les forces militaires de son île, dans la guerre qu'il faisait à Antiochus Grypus, auquel il disputait le trône de Syrie, et fut mise à mort dans Antioche par les ordres de sa propre sœur Tryphène. Malgré toute la déférence que Soter conservait pour sa mère, cette princesse n'en était pas moins animée de la même haine. L'abandon de l'île de Cypre par sa fille Cléopâtre lui fournit l'occasion de se rendre encore plus redoutable. En envoyant son cher Alexandre dans cette île, avec le titre de roi, elle se réservait par-là les moyens de pouvoir expulser un jour son autre fils. Cependant Ptolémée Soter, qui avait conservé

(6) Il nous paraît constant qu'Eudoxe, dans son premier voyage, reconnut la côte orientale de l'Afrique, jusqu'à une grande distance dans le sud, et il y obtint des renseignements, desquels il crut pouvoir conclure qu'il y avait moyen de faire par mer le tour de ce continent. Pour vérifier cette conjecture, Eudoxe, de retour dans sa patrie, s'était rendu à Cadix, dans le but d'explorer la côte occidentale de la même partie du monde. Il parvint dans cette nouvelle navigation jusqu'à des lieux habités par des peuples qui parlaient la même langue que ceux qu'il avait visités dans son premier voyage, ce qu'il reconnut par un vocabulaire qu'il avait eu la précaution de recueillir. Ce fait remarquable démontre qu'Eudoxe possédait un talent d'observation d'un ordre très-relevé, et il est propre à inspirer la plus grande confiance dans ses récits.

(1) Voyez l'article que j'ai inséré dans le *Journal des savants*, 1821, p. 536.

(2) *Journal des savants*, 1822, p. 556 et 558

un tendre attachement pour la mémoire de sa sœur Cléopâtre, avait pris part aux troubles civils de la Syrie, et envoyait des secours au mari de cette princesse, pour qu'il pût la venger; et bientôt après, Triphène périt sous les coups d'Antiochus de Cyzique. (*V.* Cléopatre, IX, 68-69.) Antiochus Grypus, réfugié à Aspende en Pamphylie, fit demander en Égypte des secours, qui lui furent accordés par la reine-mère, tandis que, dans le même temps, son fils Soter faisait partir pour la Syrie de nouvelles troupes destinées à soutenir Antiochus le Cyzicénien. Un traité, suivi du partage des derniers restes de l'empire syrien entre les deux frères, mit, pendant quelque temps, un terme à ces calamités. Soter continuait de témoigner une amitié particulière pour Antiochus le Cyzicénien. Ce dernier ayant été battu par Hyrcan, grand-pontife des Juifs, qui pressait avec vigueur le siége de Samarie, ville dépendante de la Syrie, s'adressa au roi d'Égypte, et en obtint aussitôt six mille hommes. Ce dernier acte de souveraineté acheva de brouiller Cléopâtre avec son fils: elle résolut donc de le chasser du trône. Pour y parvenir, elle prétendit que Soter avait voulu la faire assassiner, et produisit plusieurs de ses eunuques les plus dévoués, couverts de blessures reçues en la défendant. Il n'en fallut pas davantage pour animer tout le peuple d'Alexandrie contre le roi. Ce prince, sans moyen de résistance, fut obligé de s'enfuir en Cypre, la dixième année de son règne, en l'an 106 avant J.-C. La reine fit alors venir son autre fils Alexandre, qui, peut-être instruit d'avance de cette révolution, était déjà à Péluse, d'où il se rendit dans la capitale, où sa mère le fit déclarer roi. Ptolémée Soter, forcé de fuir devant son implacable mère, devint, par son exil, roi de l'île de Cypre: mais la haine de la reine ne fut pas encore satisfaite. Elle avait déjà enlevé à Soter une épouse qu'il aimait; il fut encore séparé, par sa mère, de sa seconde femme Séléné. Soter soutenait toujours Antiochus le Cyzicénien: Cléopâtre, appréhendant que ce prince ne devînt assez puissant pour pouvoir fournir à son tour des secours à Soter, ne se borna pas seulement à donner des troupes à Grypus, son rival: pour affliger davantage son fils, elle fit épouser Séléné au prince syrien (*V.* Cléopatre Séléné, IX, 69). En l'an 103 avant J.-C., les habitants de Ptolémaïs, vivement pressés par Alexandre Jannée, roi des Juifs, et sans espoir d'être secourus par les rois de Syrie, qui se faisaient la guerre, envoyèrent en Cypre implorer l'assistance de Soter, lui promettant qu'il serait aidé par les habitants de Gaza, les Sidoniens et le tyran Zoïle, qui régnait à Dora, en Phénicie. Soter se préparait à cette expédition, quand une armée égyptienne descendit, par l'ordre de sa mère, dans l'île où il s'était réfugié. Soter n'opposa aucune résistance; moins, au reste, à cause de l'infériorité de ses forces que par respect pour une mère si peu digne d'un tel sentiment: il passa en Phénicie, avec une armée de trente mille hommes, pendant que les généraux de Cléopâtre s'emparaient de Cypre. La nouvelle de la conquête de cette île changea subitement les dispositions des habitants de Ptolémaïs. Sur l'avis de Démènetes, citoyen fort influent parmi eux, ils résolurent de fermer leurs portes à Soter, et de prendre le

parti de Cléopâtre, pour ne pas attirer contre eux les forces de l'Égypte. Quoique Soter fût informé de ce changement, il n'en continua pas moins sa route, et vint débarquer à Sycaminos, non loin au sud de Ptolémaïs, où il fut joint par le tyran Zoïle et par les Gazéens. Sa présence suffit pour décider la retraite des Juifs, qui levèrent le siége de Ptolémaïs. Cléopâtre, effrayée de voir son fils si près de l'Égypte avec des forces considérables, fut tellement irritée contre les généraux qui l'avaient laissé sortir de l'île de Cypre, qu'elle les fit mettre à mort. Cependant Soter songeait à s'établir solidement dans la Phénicie. Après avoir renouvelé son traité d'alliance avec Antiochus le Cyzicénien, il laissa un corps de troupes chargé de continuer le siége de Ptolémaïs, et il porta ses armes dans la Judée, afin de punir le perfide Alexandre Jannée, qui, tout en l'amusant par de fausses promesses, n'avait cessé de solliciter secrètement l'alliance et l'appui de Cléopâtre. Alexandre leva, pour lui résister, une armée de quatre-vingt mille hommes. Soter n'hésita pas à venir l'attaquer avec des forces bien inférieures; et il s'avança vers la Galilée, où il conquit, un jour de sabbat, la ville d'Asochis, dans laquelle il fit plus de dix mille prisonniers. Il se rendit ensuite maître de Sepphoris; puis il marcha vers le Jourdain, où Alexandre l'attendait, auprès d'Asophon, avec toute l'armée juive. La victoire fut long-temps disputée; les Juifs se défendirent avec beaucoup de valeur : mais à la fin ils furent contraints de céder. Plus de trente mille des leurs restèrent sur le champ de bataille; et Ptolémée parcourut la Judée en vainqueur, répandant partout la terreur, pendant que ses généraux prenaient de vive force Ptolémaïs. Cléopâtre concevant alors de vives inquiétudes, ordonna un grand armement de terre et de mer, dont elle donna le commandement à Chelcias et Ananias, fils d'Onias, qui avait fondé le temple israélite de Bubaste. En même temps elle envoyait dans l'île de Cos les enfants de son fils, ses trésors et son testament, pour les mettre en sûreté. Comme Soter était dans la Célésyrie, où il avait fait une invasion, Ptolémée Alexandre, par l'ordre de sa mère, parut devant Ptolémaïs, avec une flotte, tandis que Chelcias arrivait à la tête de l'armée de terre. Soter, informé de leur approche, quitta la Célésyrie; et, par un autre chemin, il se dirigea vers l'Égypte, qu'il croyait sans défense. Il se trompait; car il rencontra une armée assez forte pour l'arrêter dans sa marche, et le contraindre à la retraite. Cléopâtre prit alors l'offensive; et, à la tête de ses troupes, elle vint assiéger Ptolémaïs, qui se rendit. Elle conclut ensuite à Scythopolis une alliance avec Alexandre Jannée, roi des Juifs. Soter s'était retiré à Gaza, où il passa l'hiver: au retour du printemps, ne voulant pas faire la guerre à sa mère, il prit le parti de retourner en Cypre, dont il se remit en possession assez facilement; et Cléopâtre revint en Égypte, abandonnant les côtes de la Syrie au roi des Juifs, qui profita de cette occasion pour s'emparer de Gaza. Il punit cruellement cette ville d'avoir imploré l'assistance de Soter. Il lui fallut une année pour prendre Ptolémaïs, qui avait recouvré sa liberté, et qui se défendit avec vigueur. La paix semblait rétablie entre Cléopâtre et son fils, et celui-ci vivait tranquille dans l'île de Cypre, tandis

que les guerres civiles continuaient de tourmenter la Syrie. Les enfants des deux Antiochus rivaux, avaient hérité de toute l'ambition et la haine de leurs pères, et ils se disputaient avec la même fureur les derniers restes du royaume. Un nouveau trait de la haine que la reine d'Égypte conservait contre son fils, porta celui-ci à passer encore une fois en Syrie. Séléné, qui avait été femme de Ptolémée Soter, après la mort de Grypus et d'Antiochus de Cyzique, qu'elle avait successivement épousés, contracta une nouvelle alliance avec Antiochus X, surnommé Eusèbes, fils de son dernier mari. Le nouveau mariage de son ancienne épouse ne plut pas, à ce qu'il paraît, à Ptolémée Soter, qui amena de Cnide, le quatrième fils de Grypus et de Tryphène, nommé Démétrius, dont il fit un compétiteur redoutable pour Antiochus Eusèbes, en lui fournissant un puissant corps de troupes, avec lequel il le fit déclarer roi de Syrie, à Damas, en l'an 95 avant J.-C. Cependant, de nouvelles révolutions survenues en Égypte avaient causé la mort de Cléopâtre, suivie, bientôt après, de la fuite du parricide Alexandre. Ce dernier événement arriva en la dix-neuvième année après l'expulsion de Soter, par conséquent vingt-neuf ans après l'époque où il avait été reconnu roi pour la première fois : ainsi c'est vers l'an 88 avant J.-C., que s'effectua la révolution qui le rétablit sur le trône. Les Alexandrins furent à peine délivrés du second fils de Cléopâtre, qu'ils envoyèrent en Cypre, pour offrir l'Égypte à Soter. La conduite que ce prince avait tenue pendant son exil, le respect et la déférence qu'il avait plusieurs fois témoignés pour son indigne mere, son horreur pour la guerre parricide dans laquelle il se trouvait engagé, le courage qu'il avait montré en diverses occasions, et toutes les qualités dont il avait fourni d'autres preuves, lui avaient gagné l'estime et l'amour des peuples de l'Égypte, et ses anciens sujets desiraient vivement qu'il remontât sur le trône. L'ardeur que le peuple d'Alexandrie montrait pour le revoir, lui fit donner le surnom de Ποθεινὸς, *Pothinus*, c'est-à-dire, le *Desiré*. Il paraît qu'il y joignit encore celui de *Philadelphe* (3), qu'il avait assez mérité, soit par la déférence qu'il avait témoignée pour les injustes volontés de sa mère, en n'essayant pas de ravir à son frère Alexandre la couronne dont elle l'avait dépouillé lui-même, soit par la constante amitié qu'il avait eue pour ses deux sœurs, qu'il avait successivement épousées. Antérieurement, il avait reçu des Alexandrins, le surnom populaire de *Lathyrus* ou le *Pois chiche*, qu'il devait, vraisemblablement, à quelque signe particulier de son visage. Les historiens le désignent souvent par ce surnom. Les Alexandrins ne pouvant effacer le nom d'Alexandre du registre où ils inscrivaient les rois, ne tinrent aucun compte de son règne, et supputèrent les années de Soter, comme s'il n'avait jamais cessé d'occuper le trône ; on a encore sur ce point le témoignage formel de Porphyre (4). Soter était à peine arrivé à Alexandrie, que son frère, réfugié en Lycie, fit une tentative pour s'emparer de l'île de Cypre, qu'il venait d'abandonner. Cette entreprise n'eut aucun succès : Alexandre périt dans un combat naval, où il fut vaincu par

(3) Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte*, p. 113,

(4) *Apud* Euseb. *Chron.*, p. 117, ed. Mediol.

l'amiral Chéreas. Soter fut ensuite obligé de faire la guerre aux habitants de Thèbes, l'ancienne métropole de l'Égypte, qui lui résistèrent trois ans : elle fut prise, après ce long espace de temps, et livrée à toutes les horreurs de la guerre. Depuis lors, elle resta dans un état de ruine, dont elle ne s'est jamais relevée. Sous le gouvernement de Soter, l'Égypte, qui n'était pas déchue sous l'empire de sa mère Cléopâtre, reprit un rang honorable parmi les puissances de l'Orient: elle le dut à l'état imposant de ses forces navales ; et son alliance, ou plutôt son appui, fut sollicité à-la-fois par le grand Mithridate et par les Romains. Soter ne prit pas ouvertement le parti du roi de Pont : il ne voulait pas, sans doute, renoncer à l'amitié de Rome ; mais il laissa faire, dans ses états, des enrôlements pour le service naval de ce monarque. Lorsqu'ensuite, en l'an 85, Lucullus, battu par les pirates, vint lui demander le secours de sa flotte pour Sylla, qui assiégeait, dans Athènes, les troupes d'Archelaüs, général de Mithridate, le roi d'Égypte traita avec beaucoup de distinction l'envoyé romain : mais il se crut assez puissant pour se refuser à sa demande ; et la république, trop occupée, n'osa pas se venger de ce refus. Depuis que Soter était paisible possesseur de l'Égypte, la Syrie avait continué d'être déchirée par les discordes sanglantes des princes séleucides : à la fin les peuples de ce pays, lassés de toutes ces guerres, résolurent de se choisir d'autres souverains; plusieurs d'entre eux voulaient appeler au trône Mithridate, roi de Pont: Ptolémée, qui était proche parent de la famille royale, avait aussi un puissant parti. On ne se décida ni pour l'un, ni pour l'autre. On rejeta Mithridate parce qu'il était en guerre avec les Romains, et Ptolémée, parce qu'en prenant parti dans les démêlés des Séleucides, il s'était montré ennemi de la Syrie : on choisit donc Tigrane, roi d'Arménie, alors le plus puissant monarque de l'Orient. Le second règne de Ptolémée Soter II, après son retour à Alexandrie, fut de sept ans et six mois ; ce qui, avec son premier règne et le temps de son exil en Cypre, forme un espace de trente-cinq ans et six mois, comptés dans la liste des rois, pour trente-six ans, par la raison que sa fille Cléopâtre, veuve de Ptolémée Alexandre Ier., qui lui succéda, n'occupa le trône que six mois environ. Les années royales de Ptolémée Soter II sont donc comprises entre le 21 septembre 117 et le 12 du même mois de l'an 81 avant J.-C. ; et c'est certainement en cette dernière année qu'il cessa de régner. Sa fille Cléopâtre, nommée par quelques écrivains Bérénice, lui succéda : elle était la seule personne du sang royal, qui se trouvât en Egypte ; c'était le seul enfant légitime qui restât encore à Soter : il n'avait plus que des enfants naturels, qui héritèrent, par la suite, de ses états ; savoir Ptolémée XI, surnommé *Neo-Dionysus*, et Ptolémée qui fut roi de Cypre. — S. M—N.

PTOLÉMÉE IX (surnommé *ALEXANDRE Ier.*), était le deuxième fils d'Évergètes II et de Cléopâtre. Après la mort d'Évergètes II, sa veuve aurait voulu placer sur le trône son second fils Alexandre; mais le peuple d'Alexandrie la contraignit à donner la couronne à l'aîné. Cependant, trois ans après, en l'an 114 avant J.-C., Cléopâtre parvint à faire donner l'île de Cypre, et le

titre de roi à Alexandre. Sept ans plus tard, en 107, elle lui procura la couronne d'Égypte, tandis que Soter, chassé d'Alexandrie, était obligé de se contenter de l'île que son frère abandonnait. C'est à l'expulsion illégale de Soter, que Ptolémée Alexandre dut le surnom de *Parisactus* ou le *Substitué* (1). Ce n'est pas de ce moment que ce dernier compta les années de son gouvernement : comme depuis sept ans, il régnait en Cypre, la première année de son nouveau règne fut considérée comme la huitième, tandis que la reine-mère continuant de dater comme Soter II, de la mort d'Évergètes II, était alors dans sa onzième année. Cette combinaison nous est attestée par le témoignage de Porphyre (2). Le papyrus grec, publié par M. Böckh, a fourni une nouvelle preuve de l'exactitude de cet écrivain sur ce point. Cet acte est daté du 29 tybi de l'an 12 de Cléopâtre, la neuvième de Ptolémée Alexandre, (βασιλευόντων Κλεοπάτρας καὶ Πτολεμαίου υἱοῦ τοῦ ἐπικαλουμένου Ἀλεξάνδρου, ἔτους ΙΒ τοῦ καὶ Θ), ce qui répond au 13 février 105 avant J.-C. Outre le surnom de *Parisactus*, qu'il devait, sans doute, à la populace d'Alexandrie, ce prince portait encore, comme son frère, les surnoms légaux de *Philométor* et de *Soter* : ils sont relatés sur le contrat que nous venons de citer (3). La vive amitié de Cléopâtre pour son fils, ne fut pas suffisante pour qu'ils vécussent long-temps en bonne intelligence : peut-être Alexandre ne se montrait-il pas assez docile à ses volontés. A la fin la tyrannie et les cruautés de sa mère lui inspirèrent tant d'horreur, qu'il prit le parti de se retirer en Cypre, préférant une vie tranquille et assurée, à un pouvoir accompagné de tant de périls : *Periculoso regno securam ac tutam vitam anteponens*, dit Justin (4). Alexandre s'enfuit vers l'époque de la conquête de l'île de Cypre par les généraux de Cléopâtre, quand Soter passa en Syrie. Comme ce dernier menaça, bientôt après, d'envahir l'Égypte, un intérêt commun rapprocha la reine de son fils : rappelant alors Alexandre, elle lui donna le commandement d'une flotte dont il se servit pour attaquer Ptolémaïs. Après cette expédition, Alexandre revint en Egypte, où il continua de régner avec Cléopâtre ; mais sans y mettre plus d'accord que par le passé. A la fin, Cléopâtre résolut de le faire périr, pour régner seule : mais elle fut prévenue par Alexandre, qui, instruit de son projet, se délivra d'elle par un parricide, en la dix-huitième année, depuis l'expulsion de Soter II. Alexandre fut ainsi le seul maître du pouvoir, qu'il ne garda pas long-temps. L'un des premiers actes de son autorité fut de violer le tombeau d'Alexandre, le fondateur de l'empire (5). Le corps de ce conquérant avait été déposé par Ptolémée, fils de Lagus, dans un cercueil d'or, qui tenta la cupidité du nouveau roi : il s'en empara donc, et y fit substituer un cercueil de verre. Ce sacrilége ne lui fut pas d'une grande utilité ; car, bientôt après, son armée indignée du meurtre de sa mère, et peut-être aussi de cette profanation, se révolta, et le chassa d'Alexan-

(1) Champollion-Figeac, *Annales des Lagides*, t. II, p. 220.
(2) *Apud* Euseb. *Chron.*, p. 117, éd. Mediol.
(3) *Journal des savants*, 1821, p. 536 et 537.
(4) Lib. XXXIX, cap. 4.
(5) Strab. lib. XVII, p. 794.

drie. Ptolémée voulut en vain réunir des forces pour punir les rebelles ; vaincu dans un combat naval, par le général Tyrrhus, il fut contraint de s'enfuir à Myra en Lycie, avec sa femme Cléopâtre, fille de Soter II, et avec sa fille : c'est alors que les Alexandrins rappelèrent Soter. Alexandre était dans la dix-neuvième année de son règne en Egypte ; et il y avait vingt-sept ans qu'il portait le titre de roi, depuis qu'il avait reçu la couronne de Cypre. Les années de son règne entier comptèrent donc du 21 septembre 114 jusqu'au 14 du même mois 89 avant J.-C. Le roi détrôné partit peu de temps après de la Lycie, pour attaquer l'île de Cypre : sa flotte fut battue par Chéréas; et il fut tué dans la bataille, laissant un fils nommé, comme lui, Ptolémée Alexandre, qui était en ce moment dans l'île de Cos, où Cléopâtre, son aïeule, l'avait envoyé douze ans auparavant. S. M-N.

PTOLÉMÉE X (*ALEXANDRE II*) était fils d'Alexandre Ier. Tous les savants modernes l'ont fait régner plusieurs années en Égypte, et ils ont prolongé son existence pendant un exil imaginaire, bien long-temps après l'époque où il avait réellement cessé de régner et de vivre, tandis que les anciens s'accordent à nous apprendre qu'il fut massacré par le peuple d'Alexandrie, après avoir occupé le trône pendant dix-neuf jours seulement (1). Les uns le font exiler à Tyr, après un règne de six ans (2); d'autres ne le laissent, il est vrai, sur le trône que pendant dix-neuf jours, mais ils le font encore vivre pendant seize ans à Tyr (3); d'autres enfin le font mourir en Égypte, après un règne effectif de huit ans (4), dont il n'existe pas le moindre indice dans toute l'antiquité, comme on en va juger par l'indication de toutes les sources originales qui seront mentionnées dans cet article. A l'époque de la mort de Ptolémée Soter II, en l'an 81 avant J.-C., il n'existait plus qu'un seul rejeton mâle de la race légitime des Lagides : c'était le fils d'Alexandre Ier. Vingt ans environ avant cette époque, au moment où Soter II était en Syrie, et qu'il menaçait l'Egypte d'une invasion qui aurait pu lui rendre son trône, sa mère Cléopâtre avait envoyé dans l'île de Cos les enfants d'Alexandre Ier, avec ses trésors, et ce qu'elle avait de plus précieux (5). Alexandre II était alors un jeune enfant, et il était encore dans cette île quand son père fut tué en l'an 89 avant J.-C. Bientôt après, en 87, Mithridate, roi de Pont, se rendit maître de l'île de Cos, où il s'empara des trésors de Cléopâtre et d'Alexandre Ier. Le jeune Alexandre tomba aussi au pouvoir de Mithridate, qui l'emmena et eut pour lui tous les égards dus à sa naissance (6). Quelques années après, en l'an 84, Alexandre abandonna le roi de Pont, et passa dans le camp de Sylla. Ce général le prit sous sa protection,

(1) Saint-Martin, *Nouvelles Recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre*, etc., p. 97-103.

(2) Vaillant, *Historia Ptolemæorum Ægypti regum*, p. 129-134.

(3) Visconti, *Iconographie grecque*, t. III, pag. 251, 52.

(4) Champollion-Figeac, *Annales des Lagides*, t. II, p. 240-278.

(5) Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. XIII, 13, 1, Appian. *Mithrid.*, § 23, t. I, p. 675, édit. Schweighaeuser.

(6) Καὶ τὸν Ἀλεξάνδρου παῖδα τοῦ βασιλεύοντος Αἰγύπτου,... ἐν Κῷ καταλελειμμένον, παραλαβὼν, ἔτρεφε βασιλικῶς. Appian., *Mithrid.*, § 23, t. I, pag. 675; et *De bell. civil.*, lib. I, § 102, tom. II, pag. 145.

et l'emmena avec lui à Rome, quand il eut fait la paix avec Mithridate. La mort de Soter II, arrivée en 81, laissant la couronne d'Égypte entre les mains de sa fille Bérénice, nommée aussi Cléopâtre, veuve d'Alexandre Ier., Sylla conçut le projet de faire monter sur le trône son protégé, qui devait avoir une trentaine d'années, et qui était le dernier descendant mâle de la race des Ptolémées. Sylla crut que c'était une excellente occasion pour tirer de l'Égypte de grands trésors; il était alors consul : il fit donc déclarer roi Ptolémée Alexandre (7), par un décret du sénat. Le nouveau roi partit aussitôt pour Alexandrie, où il épousa la reine Bérénice-Cléopâtre, sa belle mère; mais il se conduisit avec tant d'insolence et de cruauté, qu'on ne tarda pas à se révolter contre lui. A peine revêtu du pouvoir, il fit assassiner la reine, qui n'avait consenti qu'avec regret à cette alliance; et le peuple, ainsi que les soldats, également indignés de ce meurtre, le massacrèrent dans le gymnase d'Alexandrie, après un règne de *dix - neuf jours*, selon le témoignage formel d'Appien et de Porphyre (8). Leurs expressions sont trop précises pour laisser la moindre incertitude sur ce point. Les modernes qui ont soutenu une opinion différente, ont été trompés par des passages de Cicéron et de quelques autres auteurs, qu'ils entendaient mal, et dans lesquels il est parlé d'un roi d'Égypte qui avait déposé ses richesses à Tyr, en laissant, par son testament, l'Égypte aux Romains. Comme il n'est pas douteux que, dans ces passages, il est question de Ptolémée Alexandre II, ils crurent pouvoir en conclure que ce prince n'avait pas été tué après un règne de dix - neuf jours, mais seulement chassé (d'autres, comme on l'a déjà vu, lui donnaient un règne plus long). Ils supposaient donc qu'Alexandre s'était, après son expulsion, retiré, avec ses trésors, à Tyr, où il était mort, et qu'il avait alors donné son royaume aux Romains. C'est pour n'avoir pas fait attention aux circonstances qui précédèrent et amenèrent l'élévation d'Alexandre II, qu'on s'est trompé sur ce point. La qualité d'ami et d'allié des Romains, que Cicéron et Suétone donnent à Alexandre, a fait présumer qu'un roi décoré de ces titres avait dû nécessairement occuper le trône pendant quelques années, comme si le fait même de la nomination de ce prince, par Sylla et par le sénat, n'en rendait pas pleinement raison. On a pensé aussi qu'Alexandre n'avait pas été tué, mais seulement chassé, parce qu'il est dit, dans un des Prologues de Trogue Pompée : *Ut post Lathyrum filius Alexandri regnárit, expulsoque eo, suffectus sit Ptolemæus Nothus;* et que, dans Suétone, on trouve : *Quod Alexan-*

(7) Καὶ συνήθη γενόμενον, ἐψηφίσατο βασιλεύειν Ἀλεξανδρέων... ἐλπίσας χρηματιεῖσθαι πολλὰ ἐκ βασιλείας πολυχρύσου. Appian., *Bell. civil.*, lib. I, § 102.

(8) Ἀλλὰ τόν δε μὲν οἱ Ἀλεξανδρεῖς, ἐννεακαιδεκάτην ἡμέραν ἔχοντα τῆς ἀρχῆς..... ἐξηγούμενον, ἐς τὸ γυμνάσιον ἐκ τοῦ βασιλείου προαγαγόντες ἔκτειναν. Appian., *Loco suprà laudato*, t. II, p. 145. Ἐννεακαίδεκα διαγενομένων ἡμερῶν ἀνεῖλεν αὐτὴν, καὶ αὐτὸς ὑπὸ τῶν ἐνόπλων ἐν τῷ γυμνασίῳ διὰ τὴν μιαιφονίαν συνεχόμενος ἀπώλετο. Porphyr., *apud* Euseb. *Chron.*, pag. 120, edit. Mediol.

drini regem suum, socium atque amicum à senatu appellatum, expulerant. Ces deux passages, déjà peu concluants par eux-mêmes, parce qu'ils sont placés dans des lieux peu propres à faire connaître leur véritable sens, n'indiquent autre chose, au fond, que ce mouvement populaire qui ôta la couronne et la vie à Alexandre. Comme dans Cicéron il est question des trésors et du testament d'Alexandre, déposés à Tyr, on s'est empressé d'en conclure que le roi d'Égypte, chassé de son trône, s'était retiré dans cette ville, tandis qu'il aurait fallu examiner d'abord si le texte de cet auteur assurait que jamais Alexandre eût été à Tyr : car enfin, ses trésors pouvaient y être, sans qu'il y fût allé personnellement, au moins depuis qu'il eût reçu la couronne d'Alexandrie. Le texte de Cicéron ne dit rien de pareil; il s'exprime ainsi : *Tum, quandò Alexandro mortuo legatos Tyrum misimus, qui ab illo pecuniam depositam nobis recuperarent.* On y voit qu'Alexandre avait déposé des trésors à Tyr, mais non qu'il y fût mort. Il faut à présent faire attention que Ptolémée, éloigné de l'Égypte qu'il n'avait jamais vue depuis sa tendre enfance, nommé roi par le sénat, vint de Rome, sans être appelé par les Alexandrins, ni par la reine Bérénice; bien plus, c'est avec répugnance que la princesse consentit à s'unir avec lui. La conduite d'Alexandre ne justifia que trop son aversion. Fier de la protection de Sylla, rien n'égalait l'insolence du nouveau roi. Il n'était pas venu pour partager long-temps le trône avec Bérénice : aussi ne tarda-t-il pas à l'immoler. En arrivant en Égypte sous de tels auspices et avec de telles intentions, Alexandre dut prendre ses précautions en cas d'événement. Les fréquentes révolutions d'Alexandrie, l'expulsion de son père, sa mort tragique, le soin que sa mère Cléopâtre et lui avaient eu de mettre leurs trésors en sûreté hors de l'Égypte, durent porter Alexandre à prendre des mesures pareilles Il est donc bien naturel de croire qu'avant d'aller à Alexandrie, et encore incertain sur l'avenir, il avait déposé ses trésors à Tyr : *ab illo pecuniam depositam*, où ils restèrent après sa mort, *quandò Alexandro mortuo legatos Tyrum misimus*, et où les Romains les envoyèrent chercher. Toutes ces autorités bien entendues prouvent que Ptolémée Alexandre II, nommé roi d'Égypte par la faveur de Sylla, reconnu comme ami et allié des Romains, vint à Alexandrie, après la mort de Soter II, y épousa, malgré elle, sa belle-mère Bérénice, qui régnait depuis six mois, et la fit égorger, après avoir partagé la couronne avec elle pendant dix-neuf jours. Ce forfait indigna tellement le peuple d'Alexandrie, qu'il se révolta contre cet indigne protégé de Sylla. On l'arracha du palais, et on le traîna dans le gymnase, où il fut massacré. Cicéron avait prononcé un discours intitulé : *De rege Alexandrino*, en faveur de Ptolémée Auletès, successeur d'Alexandre II, à qui les Romains refusèrent long-temps le titre de roi, parce qu'on l'accusait du meurtre de son prédécesseur. Ce discours n'était pas venu jusqu'à nous; mais l'abbé Maï en a trouvé récemment des fragments considérables, ainsi que de l'ancien Commentaire d'Asconius Pédianus. Après les avoir lus, on ne peut plus douter qu'effectivement Alexandre II n'ait été immolé

par le peuple d'Alexandrie, révolté contre lui. Rien n'est plus clair que ces paroles : *Atque illud etiam constare video, regem illum, cùm reginam sororem*(9) *suam, caram acceptamque populo, manibus suis trucidasset, interfectum esse impetu multitudinis.* Asconius Pédianus y ajoute encore, en disant : *Congestis valdè præparationibus fidem facit, ut hanc cædem à populo magis Alexandrino factam probaret, non Ptolœmeo jubente commissam.* Dans le même Discours, Cicéron parle aussi des trésors qu'Alexandre avait mis à l'écart à Tyr, où les Romains les envoyèrent chercher : *Ac primo quidem illo tempore, quo pecunia repetita esse ab Tyro et advecta Romam videbatur, sepositа jam nuper ab Alexa rege.* Le mépris que les Alexandrins montrèrent pour la puissance romaine, en massacrant un roi donné par le sénat, mit l'Égypte dans un état de guerre avec la république, qui dura fort long-temps. Les Romains refusèrent de reconnaître le roi nommé par les Alexandrins. Ils se portèrent héritiers du prince leur allié; et, en cette qualité, ils envoyèrent chercher à Tyr les trésors qu'il y avait laissés. Ils supposèrent aussi que, par son testament, Alexandre avait disposé de l'Égypte en leur faveur; et plusieurs fois on agita, dans le sénat, la question de savoir si l'on occuperait militairement l'Égypte. Cette commission fut plus d'une fois briguée par les avides généraux qui décidaient alors des destinées de Rome. Il est à croire que, si le sénat avait cru cette entreprise facile, ou s'il avait réellement existé un testament d'Alexandre en faveur des Romains, il n'aurait pas balancé à en poursuivre l'exécution : leur conduite en d'autres occasions semblables en est un sûr garant. Malgré les longs débats que cette affaire produisit dans le sénat, rien n'est plus problématique que l'existence de ce testament : il suffit, pour en être convaincu, de lire ces paroles de Cicéron, qui s'exprimait ainsi, dix-sept ans après la mort d'Alexandre : *Dicent enim decemviri, id quod dicitur à multis et sæpè dictum est; post eosdem consules, regis Alexandri testamento, regnum illud populi Romani esse factum.* Mais d'autres niaient l'existence de cette pièce ; et Cicéron n'en voyait pas d'autre preuve que le fait d'envoyer chercher à Tyr les trésors du roi. *Quis enim vestrûm hoc ignorat*, dit-il, *dici illud regnum, testamento regis Alexandri, populi Romani esse factum?.... video, qui testamentum factum esse confirmet: auctoritatem senatûs extare hæreditatis aditæ sentio, tùm, quandò Alexandro mortuo legatos Tyrum misimus, qui ab illo pecuniam depositam nobis recuperarent..... Dicitur contrà, nullum esse testamentum : non oportere populum Romanum omnium regnorum appetentem videri.* Nous ignorons les surnoms que Ptolémée Alexandre II put prendre ou recevoir pendant la durée de son règne éphémère. Cicéron l'appelle *Alexas*, ce qui était sans doute un diminutif en usage parmi le peuple d'Alexandrie. Son père avait été nommé de la même manière, selon

(9) C'était l'usage en Égypte, de donner sur les monuments et dans les actes publics, le nom de *Sœur* aux reines épouses des rois, soit qu'elles fussent ou ne fussent pas parentes de leur mari. Ainsi Bérénice, femme de Ptolémée Evergetes Ier., est appelée sur les monuments *Sœur* de ce prince, quoiqu'elle ne fût que sa cousine. Le même titre est donné à Cléopatre, femme de Ptolémée Epiphanes, dont elle n'était pas même parente. Alexandre II était beau-fils de Bérénice, que Cicéron appelle sa sœur. Voyez à ce sujet M. Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte*, p. 7-11.

le témoignage de St. Epiphane et de Cedrenus (10). Le règne d'Alexandre II, selon Porphyre (11), ne fut pas compté dans la liste des rois d'Égypte, non plus que celui de sa belle-mère Bérénice, à cause de leur peu d'étendue : ils furent confondus dans la trente-sixième et dernière année de Soter II (13 septembre 82-12 septembre 81 avant J.-C.). Toutefois il faut que la durée de leur domination ait dépassé un peu les bornes de l'année civile égyptienne, dans laquelle Soter II mourut; sans quoi les années de Ptolémée Aulétès, successeur d'Alexandre II, auraient daté du 13 sept. 82, tandis qu'elles partent du 12 sept. 81 avant J.-C. S. M—N.

PTOLÉMÉE XI fut nommé, par le peuple d'Alexandrie, *Aulétès*, ou le *Joueur de flûte*, à cause de la passion désordonnée qu'il avait pour cet instrument, et qui était telle, que plus d'une fois il se donna en spectacle, disputant le prix, devant sa cour, avec des musiciens de profession : outre ce surnom dérisoire, Ptolémée XI porte encore, sur ses monuments, les titres de *Philopator*, *Philadelphe* et *Neodionysus*. C'est sans doute en mémoire de son père qu'il prit le premier surnom; pour le second, il est à présumer qu'il marquait son amitié pour son frère ou pour la reine Bérénice, immolée par Alexandre II. Quant au dernier, *Neodionysus*, qu'on a rendu mal-à-propos (1), par le nom de *Denys*, il signifie *Nouveau Bacchus*, ou plutôt *Nouvel Osiris*, car les Grecs confondaient assez ordinairement ces deux divinités. Il paraît que c'est plus tard qu'il prit ce nouveau surnom (2), peut-être autant afin de témoigner sa dévotion pour Bacchus, (assez prouvée, au reste, par son goût pour les orgies bachiques), que pour rehausser la divinité dont il était revêtu comme tous les autres monarques égyptiens. Ptolémée Aulétès porte encore dans Trogue Pompée, le surnom de *Nothus*, ou *Bâtard*. Après la mort de Bérénice et d'Alexandre II, il ne restait plus en Égypte aucun descendant légitime de la race des Lagides. Alors le peuple d'Alexandrie donna la couronne à un fils naturel de Soter II. Nous ignorons comment cet événement eut lieu : nous savons seulement, par Cicéron, que ce prince se trouvait en Syrie. *Cum ille rex sit interfectus, hunc puerum in Syria fuisse* (3). Il ne faut pas prendre le mot *puer* dans un sens trop absolu : il paraît que Ptolémée était déjà un jeune homme en âge de régner par lui-même (4). Un frère plus jeune encore fut déclaré roi de Cypre. Il paraît aussi qu'Aulétès se maria vers la même époque : le nom et l'origine de son épouse nous sont également inconnus. Un prince élevé au trône sans l'agrément des Romains, substitué à un roi envoyé par le sénat et décoré des titres d'ami et d'allié, ne devait pas s'attendre à être reconnu facilement; trop heureux encore de n'être pas dépouillé de la couronne qu'il avait obtenue. Aussi, malgré l'élévation d'Aulétès, les Romains regardèrent-ils le trône d'Égypte comme vacant, et ce royaume comme dévolu à la république, en

(10) S. Epiphan. *De mens. et ponder.* Oper. omn., t. II, p. 169. — Cedren., t. I, p. 166.

(11) *Apud* Euseb. *Chron.*, p. 117, ed. Mediol.

(1) Champollion-Figeac, *Annales des Lagides*, t. II, p. 249 et suiv.

(2) Letronne, *Recherches pour servir à l'hist. d'Égypte*, p. 144.

(3) Saint-Martin, *Nouvelles recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre*, p. 109 et suiv.

(4) Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte*, p. 142.

vertu du testament réel ou supposé d'Alexandre II. Cependant le sénat ne prit aucune mesure pour occuper l'Égypte, se bornant à faire venir de Tyr les trésors qu'Alexandre y avait déposés. Les descendants légitimes de la race des Lagides qui existaient encore en Syrie crurent donc qu'ils pourraient être facilement préférés à Aulétès par les Romains. Tigrane, roi d'Arménie, était à cette époque maître de la Syrie, dont il avait dépouillé les Séleucides; mais la reine Séléné, sœur de Soter II, et veuve d'Antiochus le Cyzicénien, avait encore conservé la possession de quelques villes, de Ptolémaïs entre autres. En l'an 74 avant J.-C., elle envoya, en Italie ses deux fils, Antiochus et Séleucus, nés d'Antiochus Eusèbe, pour y réclamer une couronne qui leur appartenait du chef de leur mère. Aulétès, informé du but de leur voyage, fit partir pour Rome des émissaires secrets, chargés de traverser le projet des princes syriens, et de procurer des amis à leur maître dans le sénat, à force d'argent. Antiochus et son frère consumèrent deux ans à Rome en démarches inutiles; enfin, en l'an 71, ils résolurent de retourner en Syrie. En passant par la Sicile, ils furent rançonnés par le préteur Verrès, comme nous l'apprend Cicéron. Cependant Aulétès restait toujours dans la même situation à l'égard des Romains: plusieurs fois la question de savoir si l'on occuperait l'Égypte fut débattue dans le sénat; les amis d'Aulétès eurent assez de crédit pour la faire écarter, mais pas assez pour faire décerner à leur protégé le titre de roi, titre dont il se montrait d'ailleurs bien peu digne, étant continuellement plongé dans la mollesse et dans la débauche. La guerre que Rome soutenait alors contre Mithridate, détourna pendant long-temps l'attention du sénat; mais quand les armes de la république prévalurent contre les efforts du roi de Pont, on s'occupa encore du sort de l'Égypte; elle excita de nouveau la cupidité des sénateurs romains. Crassus, dont on connaît l'avarice, voulut, pendant sa censure en l'an 65, rendre l'Égypte tributaire; mais son collègue Catullus s'y opposa énergiquement, et il s'ensuivit entre ces deux magistrats, une division telle qu'ils furent obligés de se démettre de leur dignité. Jules-César, qui était alors edile, tenta aussi de se faire donner l'Égypte par un plébiscite: ses démarches n'eurent pas plus de succès; les partisans de Ptolémée l'emportèrent encore. L'année suivante, 64 avant J.-C., le tribun Rullus mit de nouveau en péril l'existence d'Aulétès; mais, heureusement pour lui, Cicéron, au commencement de son consulat, fut assez puissant pour faire révoquer la loi qui ordonnait la réunion de l'Égypte, et qui avait été adoptée par le peuple. Des démonstrations si peu amicales ne devaient pas attacher Ptolémée à la cause des Romains: aussi paraît-il que s'il ne fournit pas des secours à Mithridate pendant sa dernière guerre contre la république, au moins entretint-il des relations avec lui. En effet, quand ce grand roi mourut, en 63, ses filles Mithridatis et Nyssa étaient fiancées avec Ptolémée Aulétès et le roi de Cypre son frère. Cette alliance n'eut pas lieu, parce que ces deux princesses furent enveloppées dans la dernière catastrophe de leur père. Cette circonstance nous donne lieu de croire que Ptolémée Aulétès était veuf alors; sa femme n'était pas encore

morte au mois de mesori de l'an 12 de son règne (5 août-4 septembre 69 avant J.-C.), comme le prouve une inscription de la même époque, qui fait mention de cette princesse (5). Il paraît que le roi d'Égypte se remaria ensuite, puisqu'il laissa, à sa mort, des enfants en bas âge; mais sa deuxième femme nous est aussi inconnue que la première (6). Après la défaite de Mithridate, Pompée, lassé de poursuivre ce prince dans les montagnes et les déserts de la Scythie, avait repassé le mont Caucase, et était venu porter ses armes dans la Syrie. C'est là qu'il apprit la mort du plus redoutable ennemi de Rome. Dans cette expédition, Pompée s'avança jusqu'aux frontières de l'Égypte; et Aulétès s'empressa de lui envoyer de magnifiques présents. Il pria même Pompée de lui fournir des secours pour réduire des rebelles qui troublaient ses états; mais celui-ci s'abstint d'y entrer, malgré toutes les offres brillantes qui lui furent faites. Ce refus n'indisposa pas le roi d'Égypte : au contraire, il s'efforça encore plus de gagner la bienveillance de Pompée, et il y réussit à la fin. Le général romain faisait alors la guerre à Aristobule roi des Juifs; et ce peuple résistait avec opiniâtreté. Pendant la durée de cette guerre, Aulétès fournit aux Romains des secours de toute espèce, en argent et en vivres; et Pompée en fut si touché, que depuis il se montra toujours partisan du roi d'Égypte : il parvint aussi à lui concilier la bienveillance de César avec lequel il était alors uni; et c'est à la faveur de ce dernier, qui avait voulu autrefois lui ravir sa couronne, qu'Aulétès dut d'être enfin reconnu par le sénat, ce qui arriva en l'an 59 avant J.-C. Cette faveur ne fut pas gratuite : ce n'est qu'à force d'argent que ses ambassadeurs Sérapion et Dioscorides purent amener la conclusion de cette affaire. La race des Lagides paya bien cher cette grâce du sénat : car, peu après le décret qui conférait à Aulétès le titre d'ami et d'allié des Romains, un acte du même genre fut provoqué par Clodius, tribun du peuple, pour dépouiller de la dignité royale le frère de Ptolémée; et l'île de Cypre fut réunie aux possessions de la république. Cette usurpation excita l'indignation du peuple d'Alexandrie, qui avait conservé plus que ses rois le sentiment de la dignité de leur empire : il exigea de son souverain un acte de vigueur dont il n'était guère capable; c'était de renoncer à l'alliance de Rome, en défendant par les armes les biens de sa famille, ou d'obtenir par ses ambassadeurs que les Romains lui laissassent l'île de Cypre, et annulassent le décret de Clodius. Aulétès ne fit ni l'un ni l'autre : alors le peuple, accablé déjà de toutes les charges qu'il avait supportées pour procurer à son roi une amitié aussi onéreuse et aussi illusoire que celle des Romains, se révolta contre lui. Aulétès n'ayant ni troupes, ni argent, ne put résister aux rebelles; il prit le parti de quitter secrètement l'Égypte, et d'aller mendier, en personne, l'assistance des amis qu'il croyait avoir à Rome, afin de réduire à l'obéissance un peuple dont il n'avait pas osé partager la généreuse indignation. Ce fut un an après avoir été reconnu par le sénat, que Ptolémée s'enfuit.

(5) Letronne, *ouvr. cité*, p. 136 et 140.

(6) M. Letronne doute (*Rech. pour servir à l'hist. d'Égypte*, p. 143) que jamais Aulétès se soit remarié après l'époque dont il s'agit. Il faut cependant que ce prince ait contracté depuis une seconde alliance, puisqu'au temps de sa mort, en l'an 52 avant J.-C., il avait plusieurs enfants en bas âge, dont l'aîné même était encore mineur.

Caton, qui avait été nommé questeur, et qui se préparait à occuper l'île de Cypre, était alors à Rhodes; Aulétès vint le trouver, espérant obtenir de lui qu'il suspendît l'exécution de cette mesure. Caton le traita avec assez de dédain; cependant il lui donna des avis utiles, dont Aulétès n'eut ni le courage, ni la prudence de profiter. Caton lui fit des reproches d'avoir quitté son royaume, pour réclamer les secours des Romains, après avoir essuyé tant de peine et d'opprobres pour acheter la bienveillance des chefs de la république. Il le pressa de remonter sur ses vaisseaux, offrant de le conduire lui-même en Égypte, et de le réconcilier avec son peuple. Aulétès voulut d'abord suivre les avis de Caton; mais il en fut ensuite dissuadé par ses conseillers, et il fit voile pour Rome. Cependant les Alexandrins ignoraient que leur roi était passé en Italie : ils le crurent mort, et placèrent sur le trône ses filles aînées, Cléopâtre-Tryphène et Bérénice; puis ils envoyèrent une ambassade en Syrie, pour engager Antiochus, cousin des deux princesses, à venir régner avec elles en Égypte. Antiochus avait été roi de Syrie après l'expulsion de Tigrane; mais depuis il avait été dépouillé par Pompée, et il n'était plus qu'un simple particulier. Il mourut presqu'aussitôt de maladie, avant d'avoir pu profiter des offres des Alexandrins. Les ambassadeurs s'adressèrent à son parent Philippe, qui avait été aussi roi de Syrie, et qui était fils d'Antiochus Grypus et de Tryphène, princesse lagide. Philippe avait accepté, et il allait partir pour l'Égypte quand Gabinius, lieutenant de Pompée, qui commandait en Syrie, mit obstacle à son voyage; et bientôt après, le prince séleucide mourut. Il fut remplacé par son cousin Séleucus, frère d'Antiochus. Celui-ci partit pour l'Égypte. Ce pays n'avait plus alors qu'une reine : Cléopâtre-Tryphène était morte après un an de règne environ, et le pouvoir était entre les mains de Bérénice, qui épousa Séleucus. Elle en fut promptement dégoûtée, et le fit étrangler. Séleucus fut remplacé par Archelaüs, pontife de Bellone à Comane dans la Cappadoce. C'était au prince brave et habile, qui passait pour fils du grand Mithridate Eupator, mais qui était né réellement d'Archélaüs, général de ce monarque. Porphyre (7) donne deux années de règne à Bérénice : il en résulte que Ptolémée fut absent de l'Égypte pendant trois ans environ. Les trois années royales des deux princesses, filles d'Aulétès, comptèrent du 7 septembre 58 av. J.-C., au 6 septemb. 55. Durant cette espèce d'interrègne, Aulétès intriguait à Rome pour obtenir les moyens de recouvrer ses états. Reçu dans la maison de Pompée, il employait le crédit de son patron, qui l'appuyait fortement dans le sénat. Lentulus Spinther, qui était consul, et qui devait avoir, l'année suivante, le gouvernement de la Cilicie, fut désigné pour reconduire Ptolémée dans son royaume. Les passions, les haines, qui divisaient le sénat, ne permirent pas que cette décision fût exécutée. Sur ces entrefaites, Pompée fut éloigné de Rome; et Ptolémée y resta sans appui. De leur côté, les Alexandrins s'occupaient de traverser les démarches de leur roi; une ambassade fut chargée de l'accuser : mais celui-ci trouva le moyen de faire assassiner la plupart des députés; et Dion, leur

(7) Euseb. *Chron.*, p. 118, édit. de Milan.

chef, effrayé ou gagné, n'osa se présenter devant le sénat. Cette action odieuse fournit de nouvelles armes aux adversaires de Pompée et de Ptolémée. On mit tout en œuvre pour empêcher le rétablissement de ce prince ; on recourut aux prodiges, aux augures : l'autorité même des livres sibyllins fut invoquée ; on leur fit dire que si jamais un roi d'Egypte venait implorer l'assistance des Romains, il fallait le traiter en ami, mais non lui accorder une armée. Personne n'était dupe de cette supercherie : elle suffit cependant pour arrêter les opérations. Aulétès, ennuyé enfin de tous ces délais, se borna à demander qu'on permît à Pompée de le reconduire en Egypte, avec deux licteurs seulement. Le sénat, qui ne redoutait déjà que trop l'ambition de ce général, n'avait pas envie de remettre à sa disposition les ressources d'un royaume tel que l'Egypte. On préférait voir cet empire épuiser et perdre ses forces dans des agitations intérieures. Ptolémée prit alors le parti de se retirer à Ephèse, laissant son chargé d'affaires, Ammonius, pour défendre ses intérêts auprès du sénat. Pendant son absence, il y eut encore de nouvelles discussions ; Cicéron, Hortensius et Lucullus voulaient que Spinther rétablît Aulétès en allant dans son gouvernement : d'autres refusaient toute intervention ; d'autres encore voulaient que cette affaire fût renvoyée à Pompée : enfin, après bien des débats, les consuls et le sénat s'arrêtèrent à un terme moyen, sans prendre une décision précise. Il ne fut point rendu de sénatus-consulte : on remit, par une simple lettre, la direction de l'entreprise à la discrétion de Spinther, qui, étant en Cilicie, devait être plus à portée de savoir ce qu'il convenait de faire. Le tribun Caton vint mettre de nouveaux obstacles à l'exécution de cette résolution. Ces discours inspirèrent des craintes à Spinther, qui ne voulut pas prendre sur lui les risques de l'expédition ; et Ptolémée, n'espérant plus rien du sénat, fut encore obligé de recourir à Pompée, son constant appui. Celui-ci était consul cette année-là (55 avant J.-C.) : il prit le roi d'Egypte sous sa protection spéciale, et le fit partir pour la Syrie, en lui donnant des lettres pour son lieutenant Gabinius, qui commandait dans cette province. Ce général se préparait à traverser l'Euphrate, dans le but de rétablir sur le trône des Parthes, Mithridate III, qui avait été détrôné par son frère Orodès. Ptolémée vint lui proposer une expédition semblable, mais plus facile. L'or qu'il lui prodigua, et celui qui fut promis, achevèrent de le convaincre. Malgré la loi qui interdisait aux gouverneurs de faire la guerre hors des limites de leur province, Gabinius résolut d'aller en Egypte : il laissa le soin de la Syrie à son fils, et prit son chemin par la Judée, menant avec lui Aulétès. Hircan et Antipater, princes des Juifs, lui fournirent des secours de toute espèce. Bientôt Marc-Antoine, qui dans la suite fut triumvir, arriva devant Péluse à la tête de la cavalerie romaine ; et secondé par les Juifs qui habitaient dans cette ville, il s'en rendit maître presque sans coup férir. Il se concilia l'attachement des peuples en les préservant de la vengeance de Ptolémée, qui voulait tout faire passer au fil de l'épée. Cependant Archélaüs, le mari de Bérénice, était préparé à cette attaque. Ce prince, qui n'avait pas moins de courage que de talents, avait rassemblé une flotte considérable ; et, à la tête d'une forte armée

de terre, il s'avançait contre Gabinius, qui s'était réuni à Antoine dans les murs de Péluse. Les Egyptiens furent battus; et l'armée romaine s'avança dans l'intérieur du pays, tandis que la flotte, après avoir forcé les bouches du fleuve, remontait le Nil. Quoique les Alexandrins eussent la plus violente haine contre leur roi, dont ils redoutaient d'ailleurs le ressentiment, ils se montrèrent dans cette circonstance tels qu'ils avaient toujours été, amis des troubles et des séditions, et aussi prompts à se révolter qu'à se laisser abattre par le moindre revers. Archelaüs voulait résister dans Alexandrie : quand le peuple vit qu'il se préparait à soutenir un siége, les murmures éclatèrent; mais lorsqu'il fallut le suivre hors de la place pour en défendre les approches, qu'il fallut creuser des fossés, tracer des lignes, le mécontentement fut sans bornes. Pour ces hommes énervés, de tels travaux étaient plus pénibles que la mort elle-même. La position d'Archelaüs devint bientôt très-critique : il fallut combattre; il le fit avec courage, mais sans succès. Il fut vaincu et tué dans le combat, et Ptolémée redevint souverain de l'Egypte. Il n'y avait que six mois qu'Archelaüs y régnait. Des liens d'hospitalité l'avaient autrefois uni à Marc-Antoine; aussi celui-ci, afin de témoigner toute l'estime qu'il avait conservée pour sa mémoire, fit rendre de grands honneurs aux restes de ce malheureux prince. Après cette victoire, Aulétès rentra dans Alexandrie, et y fit mettre à mort sa fille Bérénice, qui avait usurpé la couronne. Toutes les personnes les plus distinguées et les plus riches de la ville subirent le même sort, pour que leurs biens aidassent à payer les services des alliés d'Aulétès. Gabinius reprit ensuite le chemin de la Syrie, comblé de richesses : en partant, il laissa un corps de troupes gauloises à Ptolémée pour former sa garde et le défendre contre son peuple, dont il ne fut pas plus aimé que par le passé. Gabinius n'écrivit point à Rome pour y faire part d'une expédition entreprise sans l'aveu du sénat, et relativement à laquelle on lui intenta plus tard un procès sérieux, dont il ne se tira que par le crédit réuni de César et de Pompée. Ptolémée régna encore trois années environ, après avoir été rétabli par Gabinius : nous ignorons les événements qui arrivèrent en Egypte pendant cet espace de temps. Ce roi mourut, dans un âge peu avancé, après un règne malheureux de vingt-neuf ans. Les années de son règne comptèrent depuis le 12 sept. 81, jusqu'au 5 sept. 52 avant J.-C. Il paraît qu'il mourut vers l'époque du renouvellement de l'année civile des Egyptiens; car on voit, par les lettres de Cicéron (8), que le bruit de sa mort se répandit à Rome, vers le 1er. août, sous les consuls Sulpicius et Marcellus (52 ans avant J.-C.); et le mois d'août romain répondait alors aux mois de septembre et d'octobre juliens. Outre les deux filles dont nous avons déjà parlé, Ptolémée laissa encore quatre enfants, deux filles et deux fils : ceux-ci étaient les plus jeunes. Avant sa mort, il avait envoyé à Rome des ambassadeurs, chargés d'y porter son testament. Pompée en fut le dépositaire. Une autre copie était gardée à Alexandrie. Il y disposait de son trône en faveur de l'aîné de ses fils et de l'aînée de ses filles, à la condition qu'ils se marieraient lors-

(8) *Epist. ad Famil.*, lib. VIII, ép. 4.

qu'ils auraient l'âge convenable, et qu'ils régneraient conjointement. Il confiait aussi leur tutelle au peuple romain, et il les mettait sous la sauve-garde du traité qu'il avait conclu avec la république. Le célèbre antiquaire Baudelot de Dairval a publié une histoire de ce prince, Paris, 1696, in-12. Quoique encore estimé des savants, ce livre contient des erreurs assez graves. S. M—N.

PTOLÉMÉE XII, l'aîné des fils de Ptolémée Aulétès, n'avait que treize ans lorsqu'il succéda à son père, tandis que sa sœur, la fameuse Cléopâtre, appelée, par le testament d'Aulétès, a régner conjointement avec lui, avait déjà dix-sept ans, et se trouvait en âge de gouverner elle-même. Cette différence d'âge les plaça dans une situation toute contraire, et ne tarda pas à causer des troubles. Cléopâtre fut reine; et son frère eut des tuteurs, qui furent naturellement ennemis du pouvoir de la reine. Pothinus, nourricier du roi, son précepteur Théodote de Chio et le général Achillas, étaient ces tuteurs. Comme, par son testament, Aulétès avait placé ses enfants sous la tutelle du peuple romain, Ptolémée et Cléopâtre furent admis sans difficulté au nombre des rois alliés. Cependant la guerre civile entre César et Pompée vint à éclater. Celui-ci crut pouvoir compter parmi ses partisans, les enfants d'un roi qu'il avait placé sur le trône. Pompée, prêt à passer en Grèce, envoya en Égypte, son fils aîné, et Corn. Scipion, son gendre, afin d'y lever des troupes. En témoignage de sa reconnaissance envers le général romain, Cléopâtre lui fournit des grains en abondance; et le fils de Pompée partit bientôt d'Alexandrie avec une flotte de soixante voiles et les cinq cents Gaulois ou Germains que Gabinius avait laissés autrefois en Egypte. Tous ces actes d'autorité irritèrent, contre Cléopatre, les tuteurs de Ptolémée. Ils trouvèrent qu'il serait honteux de rester plus long-temps sous les lois d'une femme, et ils excitèrent contre elle une sédition dans Alexandrie. Cléopâtre fut obligée de s'enfuir en Syrie, avec sa jeune sœur Arsinoé, pour y lever une armée. Pendant que la flotte égyptienne était en station dans les eaux de Corcyre avec toutes les forces navales de Pompée, le sort de ce grand homme se décidait dans les plaines de Pharsale. Dès qu'ils furent informés de sa défaite, les Egyptiens mirent à la voile pour Alexandrie; et bientôt après, Ptolémée en partit pour aller combattre sa sœur: leurs armées n'étaient plus qu'à une petite distance l'une de l'autre, sur les frontières de la Syrie, quand on signala les vaisseaux qui amenaient Pompée. Il croyait trouver un sûr asyle chez un prince qui lui devait sa couronne. Il se trompait: soit par mépris, soit par la crainte que Pompée vaincu pouvait inspirer encore, soit enfin pour se concilier la faveur de César, Ptolémée le fit lâchement assassiner (*V.* Pompée, XXXV, 300). Cependant, comme on l'avait prévu, César parut bientôt à la hauteur d'Alexandrie: sa flotte portait deux légions et huit cents chevaux. Le roi d'Égypte était encore dans les environs de Péluse; mais il se hâta de retourner dans sa capitale, où la nouvelle de la mort de Pompée avait causé le plus grand désordre. Le premier objet qui s'offrit aux regards de César en débarquant, fut la tête de son malheureux rival, présentée par Théodote, ministre de Ptolémée. Ce triste spectacle lui arracha des lar-

mes ; et il ne put s'empêcher de témoigner toute son horreur contre les auteurs d'un aussi infame assassinat. Après la mort de son adversaire, César n'avait aucun motif de prolonger son séjour en Egypte : il était au contraire pressé de passer en Afrique, où les débris du parti de Pompée commençaient à se réunir. Les vents contraires, ou plutôt l'amour qu'il avait conçu pour Cléopâtre, le retinrent dans ce pays. Les Alexandrins, qui voyaient déjà de mauvais œil une armée étrangère dans leurs murs, s'indignaient encore que les honneurs consulaires effaçassent, dans leur ville, la dignité royale. La fierté nationale était blessée de ce que les Romains intervenaient si souvent dans les affaires d'un état indépendant. Leur mécontentement fut au comble, quand César voulut régler lui-même, avant son départ, les différends du roi avec sa sœur Cléopâtre. Comme c'était sous son consulat que leur père avait été reconnu par le sénat et admis dans l'alliance de Rome, il prétendit devoir être seul arbitre, et il donna ordre à Ptolémée et à Cléopâtre de congédier leurs troupes. Les ministres du roi furent également indignés de ces prétentions ; et ils mirent tout en œuvre afin d'animer le peuple d'Alexandrie, déjà fort exaspéré contre César. Celui-ci, toujours épris d'amour pour Cléopâtre, montrait une si grande partialité en sa faveur, que Ptolémée s'échappa du palais, en implorant l'assistance de son peuple contre les Romains : la position de César, qui n'avait pas beaucoup plus de trois mille hommes avec lui, devint très-périlleuse, au milieu d'une ville aussi populeuse qu'Alexandrie. Ses soldats eurent bien de la peine à faire rentrer le roi dans le palais assiégé. Il prit le parti de lire au peuple le testament du dernier souverain qui avait disposé de sa couronne en faveur de l'aîné de ses fils, destiné à épouser Cléopâtre, l'aînée de ses filles, et à partager le pouvoir avec elle : de plus, César s'engagea, en sa qualité de dictateur, à donner l'île de Cypre aux deux autres enfants d'Aulétès, Arsinoé et le jeune Ptolémée. La sédition fut momentanément apaisée, mais la guerre ne tarda pas d'éclater : Pothin, et les autres ministres du roi, mécontents de cet arrangement, se concertèrent avec Achillas, qui commandait l'armée, encore cantonnée sous les murs de Péluse, à l'effet d'écraser César dans Alexandrie. Cette armée, forte de vingt-deux mille hommes aussi braves qu'expérimentés, arriva bientôt dans la capitale, non moins animée qu'elle contre les Romains ; et César fut assiégé dans ses quartiers. Il avait eu la précaution de s'assurer du roi, qui envoya, par son ordre, sommer Achillas de se retirer. Ce général n'eut aucun égard pour les volontés de son souverain captif : il fit massacrer les députés qu'on lui avait envoyés, et se prépara à presser la guerre avec vigueur. Forcé de se défendre contre cette armée soutenue par l'immense population d'Alexandrie, César fit ses dispositions : il tenait le palais et le port, où Achillas vint l'attaquer par terre et par mer. Un premier combat, aussi sanglant qu'opiniâtre, fut tout à l'avantage de César. Ne pouvant se servir des galères égyptiennes qui étaient dans le port, à cause du petit nombre de ses soldats, il les fit livrer aux flammes. Vers le même temps, Arsinoé, sœur du roi, parvint à s'échapper du palais avec l'eunuque Ganymède ; et aussitôt elle fut

proclamée reine, par la ville et l'armée. Cependant César envoyait chercher des secours à Rhodes, en Cilicie et en Syrie : il demandait des troupes à Domitius Calvinus, son lieutenant dans l'Asie-Mineure ; il pressait Malchus roi des Nabathéens, de lui envoyer de la cavalerie. Ces secours n'arrivaient pas; et, sans espoir de retraite, il lui fallait résister, avec ses faibles ressources. Les rues, les places d'Alexandrie, furent le théâtre de combats fréquents et acharnés : nombre d'édifices furent détruits ; et la grande bibliothèque, fondée par Ptolémée Philadelphe, qui contenait quatre cent mille volumes, fut la proie des flammes. Enfin, craignant de ne pouvoir résister, César engagea Ptolémée à s'entremettre entre lui et le peuple : cette démarche fut encore inutile. Dans le même temps, la division se mit parmi les assaillants ; Arsinoé et Achillas se brouillèrent : celui-ci fut assassiné; et le commandement fut donné à Ganymède, qui poussa les attaques avec une nouvelle vigueur. Il fit couper les canaux qui portaient l'eau du Nil dans les parties de la ville occupées par César. La position de celui-ci devint alors plus critique; et ses troupes n'eurent plus d'eau douce, que celle qu'on leur apportait par mer. Le découragement était général, quand il apprit l'arrivée de la trente-septième légion envoyée par Domitius Calvinus, avec des vivres et des munitions. Cette légion, formée de soldats qui avaient servi sous Pompée, était à l'ancre sur la côte d'Afrique, non loin d'Alexandrie : César alla la chercher en personne, avec toute sa flotte. A son retour, il fut attaqué par les forces navales que Ganymède avait rassemblées ; mais l'expérience des Rhodiens qui montaient ses vaisseaux, le tira d'affaire, et le renfort entra dans le port d'Alexandrie. Ce revers ne découragea pas Ganymède. Un nouvel armement naval fut bientôt en état de combattre César, qui obtint encore la victoire, grâce à la valeur du Rhodien Euphranor. L'île du Phare devint ensuite l'objet de combats opiniâtres, où l'avantage, long-temps disputé et chèrement acheté, resta enfin à César. Une ambassade des Alexandrins vint alors le trouver : ils offraient de traiter, pourvu qu'on rendît la liberté à leur roi. César soupçonna que cette demande cachait une perfidie ; mais, aimant mieux faire la guerre à un roi, qu'à une populace insurgée, il laissa partir Ptolémée. Ce prince fut à peine en liberté, que sa fureur contre les Romains ne connut aucune borne; et la guerre recommença par mer et par terre. Il est difficile de prévoir quelle eût été la fin d'une lutte aussi inégale, si Mithridate de Pergame, fils du grand Mithridate, général brave et expérimenté, qui était uni d'une étroite amitié avec César, n'était enfin arrivé après avoir pris Péluse d'assaut, avec les secours qu'il avait rassemblés en Cilicie, en Syrie et en Judée. Quand Ptolémée fut instruit de son approche, il détacha une partie de son armée pour lui disputer le passage. Les Egyptiens firent une vigoureuse résistance ; et Mithridate ne dut la victoire qu'à la valeur d'Antipater et des Juifs qu'il commandait. Ptolémée et César furent informés aussitôt l'un que l'autre de cette bataille ; et tous deux ils se mirent en route pour prendre part aux événements. Ptolémée, secondé par sa flotte, fut plus tôt en présence de Mithridate. César, qui ne voulait pas avoir un combat naval à soutenir, fut contraint de faire un

long détour, en passant au-delà du lac Maréotis, pour aller rejoindre ses alliés. Le roi était retranché non loin de là, dans une forte position; et les Romains furent obligés de traverser un bras du Nil, pour en venir aux mains. Malgré la résistance opiniâtre des Egyptiens, leurs retranchements furent emportés et leur camp forcé : tous ceux qui purent échapper au carnage, montèrent sur des barques pour regagner la capitale. Il se précipita tant de monde dans le bâtiment où était le roi, qu'il fut submergé. Ainsi périt Ptolémée : son corps, jeté par les flots sur le rivage, fut reconnu à sa cuirasse d'or. César se rendait dans le même temps maître d'Alexandrie. Ce grand événement, qui termina la guerre la plus difficile peut-être où César ait jamais été engagé, celle où il courut, par son imprudence, de plus grands dangers, arriva le 6 des calendes d'avril, ou 26 mars, qui répondait alors au 6 février julien, 47 avant J.-C. Cette date incontestable fait voir que le douzième des Ptolémées avait compté quatre années révolues de règne (5 septembre 52—4 septembre 48 avant J.-C.), et qu'il mourut dans la cinquième (4 septembre 48 — 4 septembre 47), qui fut aussi comptée à son successeur, selon l'usage constant de l'Egypte : cela confirme le témoignage de Porphyre (1), qui donne à ce prince quatre ans de règne, tandis qu'un savant moderne (2) voudrait ne lui accorder que trois ans et sept mois : cette opinion, qui, au reste, n'est pas nouvelle, paraît insoutenable. Les antiquaires sont convenus de donner au fils aîné d'Aulétès, le surnom de *Dionysus*. On ne le trouve dans aucun auteur ancien. Divers symboles de Bacchus, remarqués sur quelques médailles qu'on lui attribue, mais qui appartiennent, peut-être, à son père, appelé *Nouveau Bacchus*, sont les seuls fondements de cette opinion. Nous ignorons donc quel fut le surnom royal de ce jeune prince. S. M—N.

PTOLÉMÉE XIII, frère et successeur du précédent, était le deuxième fils de Ptolémée Aulétès. César aurait bien voulu donner le trône à Cléopâtre seule : mais craignant que cette décision n'irritât encore une fois le peuple, et ne rallumât la guerre, il fit déclarer roi le jeune Ptolémée, âgé seulement d'une douzaine d'années. Peu après, ce conquérant fut obligé de partir, bien à regret, d'Alexandrie, où son amour pour Cléopâtre le retenait, et d'aller combattre Pharnace, fils du grand Mithridate, qui avait envahi une partie de l'Asie-Mineure. Il était resté neuf mois dans cette ville : il se fit suivre par une seule légion toute composée de vétérans, et en laissa trois dans Alexandrie. Il emmena aussi Arsinoé, sœur de Cléopâtre, pour que sa présence ne causât plus de troubles dans le royaume. Cette princesse fut conduite à Rome, où elle servit à orner le triomphe de César. Depuis cette époque, tout le pouvoir fut à Cléopâtre : et son mari n'eut que le vain titre de roi. En l'an 46, les deux souverains firent le voyage de Rome, où ils furent admis au nombre des alliés de la république. (*Voyez* CLÉOPATRE, IX, 70). On ignore quelles furent les actions de Ptolémée XIII, et le surnom qu'il put adopter : il mourut, trop jeune pour avoir pu prendre part aux affaires, dans la huitième année du règne de sa sœur

(1) *Apud* Euseb. *Chronic.*, p. 118, ed. Mediol.
(2) Champollion-Figeac, *Annales des Lagides*, t. II, p. 333.

(3 septembre 45—3 septembre 44 avant J.-C.) Il fut, dit-on, empoisonné par les ordres de cette princesse, dans la quatrième année de son règne, comme l'atteste Porphyre (1). Ses années royales furent donc comptées depuis le 4 sept. 48 jusqu'au 3 septembre 44 avant J.-C.

S. M—N.

PTOLÉMÉE XIV, prince connu sous le nom de *Césarion*, mais réellement appelé *Ptolémée*, comme Dion-Cassius (2) l'atteste, était fils de Jules-César et de Cléopâtre, la dernière souveraine de l'Égypte. Il naquit en l'an 47 avant J.-C., peu de temps après que César eut quitté l'Egypte, quand la guerre d'Alexandrie fut terminée. Cléopâtre se glorifiait en toute occasion de la naissance illégitime de son fils : elle ne faisait pas difficulté de lui donner le nom de César ; et dès-lors, sans doute, elle se préparait à laisser la couronne de ses aïeux au fils d'un Romain. Peut-être même était-ce pour la lui assurer, qu'elle fit périr Ptolémée XIII, son frère et en même temps son mari. Elle obtint enfin ce qu'elle désirait, en l'an 42 avant J.-C. : les triumvirs, héritiers et vengeurs de César, reconnurent pour roi le fils que le dictateur avait eu de Cléopâtre. Cette princesse comptait alors la onzième année de son règne. Les monuments viennent, au reste, confirmer les témoignages de l'histoire : on trouve encore dans les ruines du temple de Denderah, des inscriptions en caractères hiéroglyphiques, qui rappellent le souvenir de ce prince, que les écrivains modernes n'ont pas admis au nombre des souverains de l'Egypte. Il y est nommé *Ptolémée*, avec les surnoms de *Néo-César* ou *Nouveau César*, d'*Eternel*, selon l'usage consacré en Égypte, et de *Bien-aimé d'Isis* (3). Le surnom de *Néo-César* répond, sans aucun doute, au nom plus vulgaire de *Césarion*, que les historiens nous ont transmis. Marc-Antoine, le triumvir, ne montra pas moins d'amitié pour le jeune fils de Cléopâtre, qu'il avait d'amour pour la mère : il le reconnut pour le véritable fils de César, prétendant que Cléopâtre avait été femme légitime du dictateur ; peut-être voulut-il, en agissant ainsi, blesser l'amour-propre d'Octave, qui n'était que le fils adoptif de ce grand homme. Il est au moins certain que quand ils furent tout-à-fait brouillés, Octave lui reprocha d'avoir introduit dans la famille de César, le fils de Cléopâtre. En l'an 32 av. J.-C., après le meurtre d'Artavazde, roi d'Arménie, ce jeune prince fut déclaré *Roi des Rois*, dans le temps même où sa mère reçut le titre de *Reine des rois*, et que les enfants d'Antoine appelés aussi au rang suprême, recevaient de superbes apanages. C'est à cette époque qu'appartient la médaille latine qui offre d'un côté la tête de Cléopâtre, avec la légende : CLEOPATRAE REGINAE REGVM FILIORVM REGVM ; et de l'autre la tête d'Antoine, avec une tiare arménique auprès, et la légende : ANTONI. ARMENIA DEVICTA. Cléopâtre et le fils de César eurent, pour leur partage, l'Égypte, l'île de Cypre et plusieurs cantons de la Syrie et de l'Arabie, qu'Antoine avait déjà donnés à Cléopâtre. L'amitié d'Antoine fut bien funeste au dernier des Ptolémées. Quand le triumvir eut été vaincu à Actium, en l'an 31 avant J.-C., et que, poursuivi par son vainqueur, il fut réduit

(1) *Apud* Euseb. *Chron.*, p. 118, édit. de Milan.
(2) Lib. XLVII, § 31, t. I, p. 513, ed. Reimar.
(3) Champollion jeune, *Lettre à M. Dacier*, p. 21.

à s'arracher la vie ; Cléopâtre songea à placer le fils qu'elle avait eu de César, hors des atteintes et à l'abri de la vengeance d'Auguste : elle confia des sommes considérables à son précepteur Théodore, afin qu'il le conduisît en Éthiopie, et de là dans l'Inde ; mais ce traître préféra le conduire à Rhodes, le ramener ensuite en Egypte, et le livrer à Auguste, qui, sentant combien un fils, même illégitime, de Jules César, était redoutable pour lui, le fit aussitôt mettre à mort, en l'an 30 avant J.-C., peu de temps après la mort de Cléopâtre : il avait alors environ dix-huit ans. S. M—N.

PTOLÉMÉE, surnommé *Philadelphe*, fils d'Antoine et de Cléopâtre, fut déclaré, par son père, en l'an 32 avant J.-C., souverain de la Syrie, de la Phénicie, de la Cilicie, et de toutes les régions comprises entre l'Euphrate et l'Hellespont, dans le même temps que son frère Alexandre recevait le titre de roi d'Arménie, et de tous les pays à conquérir jusqu'aux frontières de l'Inde, et que sa sœur Cléopâtre obtenait la Cyrénaïque. Ptolémée ne jouit jamais des états qui lui avaient été assignés : il fut bientôt enveloppé dans la mauvaise fortune de son père. Il n'éprouva cependant pas le sort de Césarion : un fils d'Antoine était moins à craindre qu'un fils de César. Auguste crut donc pouvoir se montrer clément sans inconvénient. Ce prince, son frère Alexandre et sa sœur Cléopâtre, furent amenés à Rome, où ils subirent une dernière humiliation, celle de figurer parmi les captifs qui suivaient le char d'Auguste. Les deux frères accompagnèrent ensuite, en Numidie, leur sœur Cléopâtre, qu'Auguste donna en mariage à Juba, fils de ce Juba auquel il avait restitué le royaume de ses pères, pour le récompenser des services qu'il en avait reçus dans la guerre d'Egypte. En l'an 25 avant J.-C., Juba obtint en échange de ce royaume, la Mauritanie toute entière ; il paraît que les frères de sa femme l'y suivirent. On ignore quel fut leur destin depuis cette époque. S. M—N.

PTOLÉMÉE, roi de la Mauritanie, né de Juba II et de Cléopâtre Sélène, fille de Marc-Antoine et de la dernière Cléopâtre d'Égypte, monta sur le trône, vers l'an 19 ou 20, sous le règne de Tibère. Il passait pour un prince adonné à ses plaisirs, et qui laissait à ses affranchis tout le soin des affaires, se bornant à montrer, en toute occasion, son attachement à l'empire. Il fournit des secours aux généraux romains chargés de réduire le rebelle Tacfarinas, prince numide, qui avait soulevé une grande partie de l'Afrique. Pour récompenser Ptolémée de ce service, le sénat lui accorda, en l'an 26, sous le règne de Tibère, les ornements triomphaux. Il vint à Rome sous Caligula, qui était son cousin, descendant comme lui de Marc-Antoine, par son aïeule Antonia. Ce tyran fut irrité de l'admiration que le peuple témoigna pour la robe de pourpre du roi des Maures. L'inquiétude que cette marque d'intérêt lui causa, et le desir de s'emparer des trésors considérables que Ptolémée avait amassés, lui firent résoudre de le perdre. En effet, ce prince fut assassiné en retournant dans ses états ; et les deux Mauritanies devinrent provinces romaines en l'an 40. Ce ne fut cependant pas sans résistance. Edémon, un de ses affranchis, voulut venger la mort de son souverain, et alluma une guerre qu'on eut bien de la peine à

éteindre. Nous savons, par le témoignage de Pausanias que la statue de Ptolémée, roi de Mauritanie, et celle de son père Juba, se voyaient dans un gymnase d'Athènes, bâti par Ptolémée Philadelphe. La base de ce monument, élevé par la reconnaissance des Athéniens, subsiste encore : elle a été vue par plusieurs voyageurs, qui ont copié l'inscription qui la décore (Stuart, *Antiquities of Athens*, tom. III, pl. 58). On connaît beaucoup de médailles latines de ce dernier rejeton de la race des Lagides ; elles ont pour légende PTOLEMAEVS REX, et, au revers, la date du règne ; on n'en connaît pas au-delà de la dix-neuvième année. Il existe une médaille assez importante du même prince, qui porte d'un côté la tête d'Auguste avec la légende : AVGVSTVS DIVI. F. ; et au revers le nom de C. Lætilius Apalus duumvir quinquennal (C. LAETILIVS APALVS. II. V. Q.), qui exerçait sans doute ses fonctions dans une des colonies romaines de la Mauritanie : elle présente de plus le nom de Ptolémée : REX PTOL. au milieu du champ de ce revers. Ce monument donnerait peut-être lieu de croire que le règne de ce prince date d'une époque antérieure aux années 19 ou 20 de notre ère, puisqu'Auguste ne mourut qu'en l'an 15. On pourrait croire encore que ce Ptolémée avait été associé à la royauté par son père, si l'on s'en rapportait à une médaille décrite par Scipion Maffei (1), et qui offre d'un côté la tête du roi Juba, avec la légende : REX IVBA REGIS IVBÆ. F. ; et au revers un aigle avec les mots : R. PTOL. A. XVII. *Le roi Ptolémée, l'an XVII.* S'il s'agissait des années de Ptolémée, ce serait une médaille commémorative qu'il aurait fait frapper en l'honneur de son père : mais, comme cette date pourrait se rapporter aux années de Juba, il en résulterait que Ptolémée aurait prolongé fort loin sa carrière ; car on connaît des médailles de la quarante-huitième année de Juba, et rien ne prouve que ce prince n'a pas régné davantage. En rapprochant ces dates de la durée du règne de Ptolémée, qui fut au moins de dix-neuf ans, on en inférerait que ce dernier roi de la Mauritanie aurait pu naître vers l'an 20 avant J.-C., et peut-être plutôt, d'où il suivrait qu'il aurait eu environ soixante ans à l'époque où Caligula le fit assassiner. S. M-N.

PTOLÉMÉE surnommé *Apion*, c'est-à-dire le *Maigre*, roi de la Cyrénaïque, était fils de Ptolémée Evergètes II, et de sa maîtresse Irène. Il devint souverain de Cyrène et de toute la partie de la Libye qui dépendait de l'Égypte, en l'an 117 avant J.-C., par le testament de son père, qui démembra ainsi ces provinces au préjudice des héritiers légitimes. L'histoire ne nous a conservé le souvenir d'aucune des actions de ce prince, non plus que celui d'aucun événement arrivé dans la Cyrénaïque sous son gouvernement. Il mourut après un règne d'environ vingt ans ; et, par son testament, il laissa tous ses états aux Romains. Les Lagides perdirent alors la possession de la Cyrénaïque. Cet événement eut lieu sous le consulat de Cn. Domitius Ænobarbus, et de C. Cassius Longinus, en l'an 96 avant J. C. Le sénat ne voulut cependant pas profiter de cette disposition : il donna la liberté à toutes les villes de la Cyrénaïque. Ce ne fut qu'une vingtaine d'années plus tard que, pour faire cesser les troubles qui agitaient

(1) *Antiq. Galliæ*, p. 117.

ces petites républiques, on les réduisit en provinces. On attribue à Ptolémée Apion quelques médailles de la Cyrénaïque qui portent le nom d'un roi Ptolémée, ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ, que rien ne désigne d'ailleurs. S. M—N.

PTOLÉMÉE, roi de l'île de Cypre, fils naturel de Ptolémée Soter II, devint souverain de Cypre, dans le même temps que son frère aîné, Ptolémée Aulétès, montait sur le trône d'Égypte, en l'an 81 avant J.-C., après la mort de Ptolémée Alexandre II. De même que son frère, il devint roi sans l'agrément des Romains; mais il n'imita pas son exemple: il ne fit aucune démarche auprès du sénat pour être admis dans l'alliance de la république. Il tenait même assez peu de compte des Romains, comme il le prouva en l'an 66. P. Clodius ayant été pris par des pirates en allant de Syrie en Cilicie, ceux-ci firent offrir au roi de Cypre de rendre la liberté à Clodius, pourvu qu'il payât sa rançon. Ptolémée ne voulut pas leur donner plus de deux talents (environ douze mille francs), que les pirates refusèrent. On attribue à l'avarice la conduite du roi de Cypre. Ce prince, en effet, était aussi économe, que son frère le roi d'Égypte était prodigue; mais il paraît qu'il fut plutôt dirigé dans cette occasion par son aversion pour les Romains, que par le sentiment qu'on lui suppose. En effet, il était alors, ainsi que son frère, en relation avec le grand Mithridate, qui devait lui accorder en mariage sa fille Nyssa, tandis qu'Aulétès aurait épousé son autre fille Mithridatis. Ces deux princesses moururent avec leur père en l'an 63. Lorsqu'Aulétès eut été reconnu roi en l'an 59, et admis dans l'alliance de Rome, le roi de Cypre ne fit rien pour rechercher une semblable faveur. Il eût à s'en repentir. L'année suivante, P. Clodius, qu'il n'avait pas voulu retirer des mains des pirates, mais qui avait été mis en liberté sans rançon par ces brigands, était alors tribun du peuple; et il profita du crédit que lui donnait cette place pour se venger de Ptolémée. Il rappela le prétendu testament de Ptolémée Alexandre II, et présenta au peuple une loi pour réduire l'île de Cypre en province, et mettre à l'encan les biens du roi. Ce plébiscite passa sans difficulté. Clodius, pour éloigner de Rome Caton qu'il détestait, lui fit déléguer la commission d'exécuter une mesure que celui-ci désapprouvait. Caton fut donc nommé questeur, et investi, à son grand regret, de la puissance prétorienne, pour aller prendre possession de l'île de Cypre. Ainsi, sans déclaration de guerre, et contre le droit des nations, on dépouilla de ses états un prince qui n'était pas, il est vrai, reconnu pour ami de la république, mais qui n'en était pas non plus l'ennemi. L'indignation fut générale en Egypte, quand on y connut la loi portée par Clodius: sans la lâcheté d'Aulétès, la guerre aurait éclaté entre les deux empires; et Rome n'eut pas consommé, au moins sans éprouver de résistance, cette odieuse injustice. Cependant Caton ne se pressait pas d'accomplir les ordres dont on l'avait chargé; il s'était arrêté à Rhodes, d'où il avait envoyé en Cypre, son ami Canidius, pour décider Ptolémée à résigner volontairement son royaume, promettant de lui faire conférer, par le peuple romain, la haute dignité de grand pontife de Vénus à Paphos. Aulétès vint à Rhodes vers le même temps

pour arrêter la spoliation de son frère. Cette démarche fut inutile. Caton ne pouvait se dispenser d'exécuter les ordres du sénat. Ptolémée, se voyant délaissé par son frère et par les Égyptiens que divisait la guerre civile, et n'ayant aucun moyen de résister, prit la résolution de renoncer à la vie plutôt que d'abandonner volontairement ses états ; il s'empoisonna. C'est ainsi que les Romains devinrent les maîtres de l'île de Cypre. Caton n'y arriva qu'après la mort de Ptolémée ; il rassembla toutes les richesses de ce prince, qui étaient considérables, et les envoya à Rome. Pour les Cypriens, ils comptaient être déclarés libres et reconnus comme amis et alliés des Romains, et ils avaient vu avec plaisir la chute de leur roi ; mais ils furent trompés dans leurs espérances : Caton fit de leur île une province, qu'il annexa au gouvernement de Cilicie. S. M-N.

PTOLÉMÉE surnommé *Aloritès*, roi de Macédoine, fils naturel d'Amyntas III, devait son surnom d'*Aloritès* à une peuplade macédonienne, chez laquelle il fut sans doute élevé, ou à laquelle il appartenait peut-être par sa mère. Il jouit, à ce qu'il paraît, d'une grande considération dans la Macédoine sous le règne de son père, dont il avait épousé une fille légitime appelé Euryone. La reine Eurydice, femme d'Amyntas, fut tellement éprise de ce prince, son beau-fils, qu'elle ourdit une trame pour faire périr son mari et placer sur le trône Ptolémée, avec lequel elle eût partagé la puissance. Sa fille Euryone dévoila le complot à Amyntas. Après la mort de ce prince, Ptolémée fit de nouvelles tentatives pour s'emparer de la couronne, et fut encore soutenu par la reine Eurydice. De concert avec un grand nombre de seigneurs macédoniens, il se révolta contre Alexandre II, fils d'Amyntas. Celui-ci demanda du secours aux Thébains, qui envoyèrent Pélopidas en Macédoine, afin de terminer ce différend. A peine fut-il apaisé, et l'armée thébaine retirée, qu'Alexandre périt assassiné, en l'an 371 avant J.-C. Son frère Perdiccas lui succéda sous la tutelle de sa mère Eurydice ; mais la couronne lui fut disputée par Pausanias, prince du sang royal, et par Ptolémée Aloritès. Pausanias fut battu et chassé par Iphicrate, général athénien, dont la reine avait imploré l'assistance. Bientôt après Perdiccas fut obligé de soutenir la guerre contre Ptolémée, qui parvint à se faire reconnaître dans toute la Macédoine, dont il fut roi pendant trois ans environ (371-368). Perdiccas ne conserva qu'une très-petite portion du royaume. Vainement il demandait du secours aux Athéniens et aux Thébains : ces peuples étaient trop occupés pour songer à le défendre. Cependant, en l'an 368, Pélopidas vint en Macédoine sans ordre de sa république, suivi d'un corps de volontaires. Sa présence suffit pour rétablir Perdiccas sur son trône. Ce général était si redouté, que Ptolémée n'osa lui résister, et qu'il remit à sa discrétion le jugement des différends qu'il avait avec son frère. Pélopidas déclara que la couronne appartenait à Perdiccas ; et Ptolémée se soumit à cette décision. Cependant, comme le héros thébain craignait qu'il ne s'élevât de nouveaux troubles après son départ, il emmena en otage à Thèbes, le frère de Perdiccas, Philippe, qui fut père d'Alexandre, et Philoxène, fils de Ptolémée. La paix fut ainsi

rétablie dans la Macédoine. Depuis cette époque, il n'est plus question, dans l'histoire, de Ptolémée Aloritès.

S. M—N.

PTOLÉMÉE, surnommé *Céraunus*, ou le *Foudre*, roi de Macédoine, était le fils aîné de Ptolémée Soter, premier roi d'Égypte de la race des Lagides, et d'Eurydice, fille d'Antipater. Irrité de ce que, malgré les avis de Démétrius de Phalère, son père lui avait préféré les enfants qu'il avait eus de Bérénice, ce prince abandonna l'Égypte où il ne voulait pas être sujet, et se retira auprès de Lysimaque, dont le fils aîné Agathocle avait épousé sa sœur Lysandra, née comme lui d'Eurydice. Il paraît que Lysandra partageait le ressentiment dont son frère était animé contre Ptolémée Soter et les enfants de Bérénice. Aussi la fille de cette princesse, Arsinoé, qui était en même temps sœur et belle-mère de Lysandra, à cause de son mariage avec Lysimaque, père d'Agathocle, conçut-elle de vives inquiétudes de l'arrivée de Céraunus. Elle craignait pour les enfants qu'elle avait eus de Lysimaque, si jamais ils devaient être dans la dépendance du mari de Lysandra. Elle tenta donc de faire empoisonner Agathocle : ce crime n'ayant pas réussi, elle accusa le prince qu'elle voulait perdre, d'avoir voulu attenter aux jours de son père; et Lysimaque, trompé, fit périr son fils innocent. Alors sa femme Lysandra quitta la Thrace, avec ses frères Ptolémée Céraunus et Méléagre, ses enfants, et Alexandre, fils de Lysimaque et d'une femme Odrysienne. Ils allèrent tous à Babylone, auprès de Séleucus Nicator, roi de Syrie. Ce prince les reçut avec honneur, et promit à Céraunus de le rétablir sur le trône d'Egypte, mais seulement après la mort de son père, avec lequel il était lié par un traité. Ces événements durent arriver en l'an 284 av. J.-C. Ptolémée Philadelphe, informé de l'accueil que son frère avait éprouvé à la cour de Syrie, et des promesses que Séleucus lui avait faites, voulut se fortifier par l'alliance de Lysimaque, qui lui donna en mariage sa fille Arsinoé. Cependant Céraunus et sa sœur Lysandra ne cessaient de presser Séleucus de faire la guerre à Lysimaque. Séleucus s'y préparait quand il fut prévenu par Lysimaque, qui, informé des intrigues des fugitifs, voulut avoir l'avance, et passa en Asie, où il pénétra jusque dans la Phrygie. Les deux rois se rencontrèrent dans les plaines de Couroupédium. Ces deux anciens compagnons d'Alexandre étaient les seuls qui vécussent encore, car Ptolémée Soter venait de mourir; l'un avait soixante-dix-sept ans, et l'autre soixante-quatorze. Ils combattirent comme des jeunes gens. Lysimaque fut vaincu, et resta sur le champ de bataille, l'an 281 avant J.-C. Ses états tombèrent au pouvoir de Séleucus; et Céraunus réclama l'exécution de la promesse que ce prince lui avait faite avant la guerre. Mais Séleucus, qui avait déjà peut-être appris à connaître le carractère violent, emporté et perfide de Ptolémée, et qui d'ailleurs ne songeait qu'à prendre possession des royaumes de Thrace et de Macédoine qu'il venait d'acquérir par la mort de Lysimaque, était impatient de revoir son pays natal, dont il était devenu souverain : il opposa des réponses évasives aux sollicitations de Céraunus, alléguant que lui et Ptolémée Soter s'étaient réciproquement promis de ne jamais faire la guerre à leurs en-

fants. Céraunus, trompé dans ses espérances, n'attendit qu'une occasion pour se venger; il la trouva bientôt. Malgré le refus de Séleucus, il était resté dans le camp de ce prince, qui se préparait à passer dans la Macédoine, où il voulait terminer ses jours. Lorsque Séleucus eut traversé l'Hellespont et qu'il allait à Lysimachie, dans la Chersonèse de Thrace, il fut assassiné par Ptolémée Céraunus, sept mois après la mort de Lysimaque. Céraunus se rendit à Lysimachie, où il prit le diadème; et, suivi d'une nombreuse escorte, il revint promptement vers l'armée, par laquelle il fut salué roi. Lorsqu'Antigonus Gonatas, fils de Démétrius Poliorcètes, fut informé de la mort de Séleucus, ce prince, qui régnait dans la Grèce, voulut se mettre en possession de la Macédoine, où son père avait régné, et il y fit une invasion. Ptolémée, qui avait à sa disposition toute la flotte de Lysimaque, y parut aussitôt que lui; il arriva par mer dans la Macédoine. Antigonus fut vaincu, et obligé de se retirer dans la Béotie. Céraunus vainquit ensuite un fils de Lysimaque, nommé Ptolémée et Monunius roi d'Illyrie, qui lui firent la guerre, et il demeura maître de tout le royaume de Macédoine, à l'exception de la ville de Cassandrée, où sa sœur Arsinoé, veuve de Lysimaque, s'était retirée avec ses enfants. Le nom de son père Ptolémée Soter, et la vengeance qu'il avait tirée de la mort de Lysimaque, avaient concilié à Céraunus l'affection des peuples. Il voulut aussi obtenir l'amitié des fils de Lysimaque, en épousant leur mère, qui était sa sœur, et en les adoptant pour ses héritiers. Comme il était déjà en guerre avec Antigonus Gonatas et avec le roi de Syrie Antiochus, dont il avait assassiné le père, il ne voulait pas avoir au commencement de son règne un troisième ennemi à combattre: il envoya donc une ambassade à son frère Ptolémée Philadelphe, pour lui déclarer qu'il avait oublié tous ses sujets de ressentiment, et faire la paix avec lui. Appréhendant qu'Antiochus, qui depuis peu avait été battu par Antigonus Gonatas, ne se joignît à ce prince et à Pyrrhus afin de lui faire la guerre, il se porta médiateur entre ces trois monarques. Il contracta lui-même une alliance avec Pyrrhus, et lui donna en mariage sa fille, dont le nom est inconnu. Comme ce prince guerrier se préparait alors à porter ses armes en Italie pour soutenir les Tarentins, qui lui avaient demandé du secours contre les Romains, Céraunus engagea Antiochus à lui donner de l'argent, tandis qu'Antigonus lui fournissait des vaisseaux, et que lui-même lui prêtait, pour deux ans, un corps auxiliaire de cinq mille hommes d'infanterie, quatre cents chevaux, et cinquante éléphants. Céraunus, n'ayant plus aucune inquiétude sur la possession du royaume que la fortune lui avait donné, songea à se débarrasser des fils de Lysimaque, qu'il n'avait épargnés jusque-là que par politique. Nous avons raconté ailleurs (*Voy.* page 208 ci-dessus) avec quel raffinement de cruauté et de perfidie, Céraunus exécuta ce crime odieux, et comment sa sœur Arsinoé, après le meurtre de ses enfants qui avaient été immolés entre ses bras, se réfugia dans l'île de Samothrace, sous la sauvegarde des dieux qui y étaient révérés. Tous ces attentats ne restèrent pas long-temps impunis (Justin,

lib. XXIV, c. 3); et les Gaulois furent les vengeurs de tant de crimes. Ces peuples répandaient alors la terreur dans l'Europe et dans l'Asie, qu'ils menaçaient d'une conquête prochaine. Leur nation surchargée d'une trop nombreuse population avait voué aux dieux *un printemps sacré;* et un essaim de jeunes guerriers avaient abandonné leur patrie pour chercher de nouvelles demeures. Divisés en deux corps, les uns ravageaient l'Italie, tandis que les autres s'étaient portés dans l'Illyrie, dont ils soumirent les peuples. Ils se préparèrent alors à pousser plus loin leurs exploits. Ils désolèrent la Grèce, la Macédoine et la Thrace par leurs fréquentes invasions. La terreur qu'inspirait le nom Gaulois, était si grande, que les rois mêmes qu'ils n'avaient point attaqués, s'empressaient d'acheter la paix à prix d'argent. Ils ne tardèrent pas à passer en Asie, où ils ne furent pas moins redoutables; et, pendant près d'un siècle, ils soumirent à des tributs, ou épouvantèrent de leurs armes, les successeurs d'Alexandre. Ptolémée Céraunus apprit seul sans terreur l'arrivée des Gaulois. *Solus rex Macedoniæ*, dit Justin, *Ptolemæus adventum Gallorum intrepidus audivit.* Ces peuples qui avaient déjà fait plusieurs invasions dans la Macédoine, qui étaient toujours cantonnés sur les frontières du royaume, et qui avaient alors pour chef Belgius, envoyèrent demander la paix et un subside à Céraunus. Celui-ci, pensant que la crainte seule les portait à faire cette démarche, traita leurs envoyés avec le plus grand mépris, et refusa de leur accorder la paix, à moins qu'ils ne livrassent leurs armes et qu'ils ne donnassent leurs chefs en otage. Céraunus refusa même un secours de vingt mille hommes que lui offrait le roi des Dardaniens, prétendant que les enfants des vainqueurs du monde n'avaient pas besoin d'alliés. Les Gaulois ne tardèrent pas à lui faire voir combien il s'était trompé : peu de jours après ils furent en présence des Macédoniens; et Céraunus, vaincu, tomba percé de coups sur le champ de bataille. La vue de sa tête, placée au bout d'une lance, acheva la défaite de son armée, qui fut presque toute détruite. Ptolémée Céraunus mourut en l'an 280 avant J.-C., après avoir occupé, pendant un an et cinq mois, le trône de Macédoine : son frère Méléagre lui succéda; mais, deux mois après, il fut chassé par les Macédoniens, qui furent en proie aux discordes civiles pendant plusieurs années, tandis que les Gaulois ravageaient impunément leur pays.

S. M—N.

PTOLÉMÉE, fils de Mennéus, l'un des petits souverains qui se partagèrent la Syrie après la chute des Seleucides, était dynaste de la Chalcidène. Cette région, située dans le mont Liban, comprenait les villes d'Héliopolis et de Chalcis, et s'étendait à l'orient jusqu'au désert d'Arabie, environnant, au nord et à l'occident, le territoire de Damas. Ptolémée possédait encore la plaine de Marsyas, au milieu du Liban, et l'Iturée, région limitrophe de la Judée. Il est probable qu'il tenait de son père la souveraineté de toutes ces contrées. Nous ignorons à quelle époque il lui succéda. Il régnait déjà vers l'an 86 avant J.-C., date probable de la mort d'Antiochus XII, roi de Syrie. Il faisait de fréquentes incursions sur le territoire de Damas : ceux qui gouvernaient cette ville, alors sans sou-

verain, appelèrent Aréthas, roi des Nabathéens, et le reconnurent pour leur prince, à la condition qu'il les défendrait contre les courses de Ptolémée. Aristobule, roi des Juifs, fils d'Alexandra, fut aussi envoyé par sa mère pour le combattre ; mais il n'obtint aucun succès dans cette guerre. Quelques années après, quand Pompée, vainqueur de Mithridate, vint en Syrie en l'an 63, Ptolémée trouva moyen de faire sa paix avec lui : il évita le sort de son parent Dionysius, tyran de Tripoli, qui fut mis à mort ; et il conserva ses états en donnant à Pompée la somme de mille talents (environ six millions). Dans la suite, Ptolémée prit le parti de la famille d'Aristobule, que Pompée avait dépouillée de la souveraineté des Juifs Il donna un asyle dans ses états aux frères d'Alexandre, fils d'Aristobule, qui, vaincu et fait prisonnier par le lieutenant de Gabinius, avait eu la tête tranchée à Antioche, en l'an 49 avant J.-C., par les ordres de Métellus Scipion, partisan de Pompée. Il envoya aussi à Ascalon son fils Philippion, pour emmener dans ses états la veuve d'Aristobule, son fils Antigone et ses filles. Philippion conçut de l'amour pour l'une d'elles, qui s'appelait Alexandra, et il l'épousa. Ce fut la cause de sa perte. Ptolémée devint également épris de cette princesse : pour la posséder, il fit périr son fils, et il épousa Alexandra. Plus tard, de concert avec Marion, tyran de Tyr, en 41 avant J.-C., il reconduisit dans la Palestine Antigone, dont il était devenu le beau-frère. Il paraît qu'il mourut bientôt après, laissant ses états à son fils Lysanias, qui en fut dépouillé et mis à mort, en l'an 36 avant J.-C., par Marc Antoine. On l'accusait d'avoir embrassé le parti des Parthes lors de l'expédition faite en Syrie par Pacorus. Ses états furent donnés en possession à Cléopâtre. Il existe quelques médailles, sur lesquelles ce prince syrien prend le titre de *grand-prêtre*, comme plusieurs autres dynastes qui régnaient à la même époque.

S. M—N.

PTOLÉMÉE, prêtre égyptien de la ville de Mendès, avait écrit une histoire d'Égypte, divisée en trois livres. Cet ouvrage, cité par Clément d'Alexandrie, Eusèbe et Tatien, était chronologique, à ce qu'il paraît ; au moins c'est ce qu'on est fondé à inférer de ces paroles de Clément d'Alexandrie : ὡς ἐν τοῖς χρόνοις ἀνέγραψεν ὁ Μενδήσιος Πτολεμαῖος. Ces auteurs le citent au sujet d'Amosis, ancien roi d'Égypte, qui chassa les pasteurs de son royaume, et de la sortie des Israélites de l'Égypte, événement qui semble avoir été confondu avec l'expulsion des pasteurs, par quelques anciens écrivains. Il y a lieu de croire que plusieurs dates importantes et fort exactes, rapportées dans S. Clément d'Alexandrie, et relatives à l'histoire des Égyptiens, viennent de cet auteur ; celle de l'Exode en particulier. Nous ignorons à quelle époque vivait Ptolémée de Mendès. Le Père de l'Église déjà cité rapporte que le célèbre grammairien Apion avait allégué son témoignage dans le quatrième livre de son histoire d'Égypte : il est donc probable qu'il vivait au moins sous le règne d'Auguste, puisque Apion écrivait sous Tibère. S. M-N.

PTOLÉMÉE (Claude), ou Κλαυδίος Πτολεμαῖος, le plus célèbre, sans contredit, mais non le plus véritablement grand astronome de toute l'antiquité, était, dit-on,

natif de Péluse (1); mais il est constant maintenant qu'on ne sait pas exactement le lieu de sa naissance (2). Il fleurit vers l'an 125 et jusqu'à l'an 139 de l'ère vulgaire (3). Nul n'a été loué avec plus d'exagération. Dans une Épigramme grecque, en quatre vers, qu'on a mise en tête de son ouvrage le plus important, on lui fait dire, en parlant de lui-même : « Je sais que je suis » mortel, et que ma carrière ne peut » être de longue durée; mais quand » je parcours, en esprit, les routes » des astres, mes pieds ne touchent » plus la terre. Assis près de Jupiter » même, comme les dieux, je me » nourris de la céleste ambrosie. » Ses contemporains et ses commentateurs joignent toujours à son nom les adjectifs *admirable*, *étonnant* et même *divin*. L'école d'Alexandrie, illustrée par ses travaux, est qualifiée, par Synésius, d'*école divine*. Il avait donné à son Traité d'astronomie le titre modeste de *Composition* ou *Syntaxe mathématique*. Ses éditeurs ont changé ce titre en celui de *Grande Composition*. Entre les mains des traducteurs arabes, cette Composition est devenue la *Très-grande* (ἡ Μεγίστη, Almagesti); et le nom d'Almageste lui est demeuré. Il faut avouer que Ptolémée avait de quoi justifier, jusqu'à un certain point, cette espèce d'idolâtrie. Son livre était le seul dans son genre : tous ceux d'Hipparque avaient disparu. On trouvait, dans la *Syntaxe*, une exposition claire du système du monde, de l'arrangement des corps célestes et de leurs révolutions; un Traité complet de trigonométrie rectiligne et sphérique; tous les phénomènes du mouvement diurne, expliqués et calculés avec une précision bien remarquable, surtout si l'on considère les longueurs et les embarras de l'arithmétique et de la trigonométrie grecques. On y lisait encore la description de tous les instruments nécessaires à un grand obser-

(1) C'est par erreur que l'on a donné à Ptolémée, le surnom de *Pelusiota*, et qu'on lui a assigné pour patrie la ville de Péluse. Cette erreur, qui est devenue générale, a été produite par les premiers éditeurs ou interprètes de cet astronome, qui travaillaient sur des originaux arabes. Ils ont mal lu le nom peut-être mal écrit de *Claudius*, que portait Ptolémée. On voit en tête de la première édition de son Almageste : *Almagestum Cl. Ptolemæi Pheludiensis Alexandrini, astronomorum principis*, etc. Avec un manuscrit arabe, rien n'était plus facile que de se tromper, pour peu qu'il fût écrit négligemment. Il suffit de l'absence seule d'un point diacritique pour lire *Feloudieh*, un mot qui doit se lire, et qui se lit effectivement chez les Arabes *Keloudieh*. Ce n'est pas autre chose que le prénom romain de Claudius. On peut consulter, à ce sujet, une note que M. Caussin a placée à la suite de son *Mémoire sur l'Optique de Ptolémée* (*Nouveaux Mémoires de l'académie des inscriptions*, t. VI, p. 40-43). Les savants, trompés par cette mauvaise lecture, pensaient assez communément que le surnom de *Pelusiote* avait été donné à Ptolémée, parce qu'il avait observé à Péluse. Il est constant maintenant que jamais Ptolémée n'a fait ses observations en ce lieu. Rien ne prouve absolument que cet astronome n'a pas observé quelquefois à Canope, auprès d'Alexandrie, comme le pense M. l'abbé Halma, dans sa Préface de la traduction française de l'Almageste, p. 62, se fondant sur le témoignage d'Olympiodore. Cette opinion et cette autorité ont été combattues par M. Letronne (*Journal des savants*, 1818, p. 200 et suiv.), qui pense que c'est uniquement dans Alexandrie que Ptolémée a fait toutes ses observations. S. M—N.

(2) Selon Théodore Meliteniote, Grec du moyen âge, auteur d'une *Introduction à l'astronomie*, publiée par Boullian, Ptolémée était né en Thébaïde, dans la ville grecque nommée Ptolémaïs d'Hermias, métropole de cette province. Il est probable que Théodore avait puisé cette indication dans quelque auteur aujourd'hui perdu, et il serait possible qu'elle nous fît connaître la véritable patrie de Ptolémée. S. M—N.

(3) Il est impossible de déterminer l'époque de la mort de Ptolémée : elle est nécessairement postérieure à la date de la dernière observation astronomique consignée dans son Almageste, qui est du 7 *pachon* de l'an 888 de Nabonassar, répondant au 22 mars 141 de la 4e. année égyptienne d'Antonin le Pieux. Il est constant que Ptolémée a composé sa Géographie après son Almageste, puisqu'il exprime dans ce dernier ouvrage l'intention où il était de s'occuper de cet autre livre; il est donc probable qu'il a vécu encore assez long-temps après l'époque dont nous venons de parler. On ne peut invoquer, pour résoudre cette question, l'autorité du canon chronologique de cet auteur, qui se termine par Antonin, au règne duquel il assigne une durée de vingt-trois ans, pour croire qu'il soit mort après cette époque, qui répond à l'an 159. Le fait est très-possible; mais il faudrait un autre garant que ce Canon, continué par tous les successeurs de Ptolémée, et prolongé jusqu'à la prise de Constantinople, sans qu'on puisse indiquer ce qui appartient réellement à Ptolémée et à chacun de ses continuateurs. S. M—N.

vatoire, instruments qu'il disait avoir inventés ou perfectionnés. Il y parlait de ces armilles célèbres au moyen desquelles il avait observé l'obliquité de l'écliptique, les équinoxes et les solstices. L'une de ces armilles était placée dans le plan du méridien, et lui servait à déterminer les déclinaisons de tous les astres. L'autre, placée dans le plan de l'équateur, lui avait donné les équinoxes et la longueur de l'année; le jour elle était en outre un excellent cadran solaire, et la nuit un cadran sidéral, non moins utile. Il avait imaginé un quart-de-cercle mobile, qu'il pouvait tourner à volonté vers tous les points de l'horizon. Avec cet instrument, il prétendait avoir mesuré un arc du grand cercle du globe terrestre, sans être forcé, comme ses prédécesseurs, de se diriger dans le plan du méridien. Il donnait la première description de l'équatorial, ou de la machine parallactique. Ensuite, pour des observations plus délicates, il s'était procuré une espèce de secteur d'un bien plus grand rayon, qui lui permettait de diviser le degré en un nombre de parties beaucoup plus considérable que ne l'avait fait aucun des astronomes précédents. A l'exemple d'Hipparque, et sans avoir vu l'instrument de ce grand astronome, il s'était construit un astrolabe pour composer un nouveau catalogue d'étoiles, et suivre commodément le cours du soleil, de la lune et de toutes les planètes. A l'imitation d'Hipparque, il s'était également procuré une dioptre pour comparer les diamètres du soleil et de la lune. Pour les recherches astronomiques de tous les âges, il avait construit un globe céleste à pôles mobiles, sur lequel il avait placé toutes ses étoiles, suivant leurs longitudes et leurs latitudes. Ce globe tournait autour de deux pointes diamétralement opposées, que l'on pouvait déplacer à volonté, pour amener les deux pôles de l'équateur à toutes les positions qu'ils avaient pu successivement occuper; ce qui mettait l'astronome en état de vérifier, sans travail, tous ces levers et couchers mentionnés par les poètes et les autres écrivains. On sait que, dans ces premiers temps, ces phénomènes formaient le seul calendrier qu'on eût pour régler les divers travaux de l'année et les temps favorables à la navigation. Jusqu'ici nous n'avons encore vu que le calculateur exact et l'observateur industrieux. Pénétrons plus avant : il nous exposera clairement la théorie des mouvements inégaux du soleil : il rapportera les temps des équinoxes et des solstices; il nous calculera, de la manière la plus simple, toutes ces observations, pour en déduire de combien le centre de la terre est éloigné du centre de ce cercle dans lequel il suppose que le soleil avance chaque jour d'un mouvement parfaitement uniforme; il déterminera les lieux et les temps où le soleil se trouve à la plus grande et à la plus petite distance de la terre; il fixera la longueur de l'année, et donnera des tables d'après lesquelles nous pourrons, en quelques lignes, calculer, pour un jour et pour un instant quelconque, le lieu que le soleil occupera dans le ciel, sa hauteur méridienne, et la longueur des ombres d'un gnomon. Il est vrai que, dans ces calculs, nous pourrons nous tromper d'un diamètre du soleil; mais il n'en dit rien : il ne s'en doute pas lui-même; et personne n'en avait le moindre soupçon. Si vous passez au livre de la lune, votre étonnement redoublera; car ce qui précède, était déjà

dans les ouvrages d'Hipparque. Par les éclipses anciennes, Hipparque avait reconnu dans les mouvements de la lune une inégalité de cinq degrés, qui suffisait pour ces éclipses, mais non pour expliquer toutes les anomalies du cours entier de la lune. Faute d'observations assez nombreuses, ou plutôt parce qu'il aurait voulu représenter également bien toutes les observations qu'il avait faites dans tous les points de l'orbite lunaire, Hipparque n'avait pu déterminer les lois d'inégalité trop nombreuses. Ptolémée, en se bornant à trois positions principales tirées d'Hipparque, imagine une hypothèse qui les représente parfaitement, au moyen d'une seconde inégalité de deux degrés et deux tiers, qui est à son *maximum* dans les quadratures, c'est-à-dire, dans les premier et dernier quartiers. Satisfait de ce succès, bien remarquable en effet, quoique bien facile, il n'examine pas si la théorie qu'il donne de son heureuse découverte, n'a pas d'ailleurs quelque inconvénient très-grave, qui le forcerait à chercher une autre explication d'une inégalité que toutes les recherches postérieures ont confirmée: la parallaxe qu'il en déduit est trop forte de deux tiers de degré; il n'y fait aucune attention. Il en résulterait aussi, pour les instants des quadratures, un diamètre apparent dont l'erreur se remarquerait à la vue simple: il n'aperçoit pas cette conséquence, ou bien il la dissimule; et jusqu'à Copernic, aucun astronome n'y prit garde, ou du moins ne sut y remédier. Ptolémée est plus exact et plus géomètre dans le calcul des éclipses: il est vrai que, dans ce livre, il ne fait que copier Hipparque, dont l'ouvrage est perdu; mais il a la bonne foi de le citer partout. Les méthodes qu'il enseigne, que nous connaissons par lui seul et par son commentateur Théon, servirent, sans amélioration sensible, jusqu'au temps de Keppler, qui n'y ajouta qu'une chose, mais bien importante, le moyen de faire servir les éclipses de soleil à déterminer les différences des méridiens entre tous les lieux où la même éclipse a été observée. Quant aux étoiles, Ptolémée assure positivement qu'il en a recommencé toutes les observations avec un astrolabe semblable à celui d'Hipparque. D'après une observation unique, qu'il indique sans en développer les détails, il affirme que, depuis le temps d'Hipparque, toutes les étoiles se sont avancées de deux degrés et deux tiers en longitude; et il en conclut un mouvement uniforme et général de 36 secondes par année. Hipparque, en comparant ses propres observations à celles d'Aristille et de Timocharis, avait trouvé, pour ce mouvement, des quantités différentes, depuis 42 jusqu'à 58″; par un milieu, il aurait pu en conclure que, suivant toutes les probabilités, ce mouvement devait être de 50″, tel qu'il est en effet: mais les observations anciennes étaient trop grossières pour donner avec certitude un point aussi délicat. Hipparque se borne donc à dire que certainement la précession ne saurait être au-dessous de 36″. Ptolémée, moins circonspect, tranche la difficulté: il adopte la limite inférieure posée par Hipparque; et son erreur ne fut découverte que 700 ans plus tard, par les Arabes; parce que, dans l'intervalle, la Grèce n'avait produit aucun observateur. Ptolémée appuie son assertion téméraire d'une foule de calculs, qui ne prouvent réellement que deux

choses : l'une, qu'il n'entend rien à cette théorie ; et l'autre, que la précession est réellement de 50″ environ, et non de 36, comme il le répète à chaque fois qu'il termine un de ses mauvais calculs. Aucune de ces erreurs, aujourd'hui si évidentes, n'avait été remarquée jusqu'ici, parce que personne n'avait pris la peine de refaire ces calculs suivant des règles plus exactes : tant était grande la confiance que Ptolémée avait inspirée par des calculs plus heureux, dans lesquels il suivait pas-à-pas la route frayée par Hipparque ; au lieu que, dans l'incertitude où il était sur la quantité précise de la précession en longitude, ce père de l'astronomie n'avait pas cherché à déterminer bien exactement les variations qui devaient en résulter pour les déclinaisons des diverses étoiles. Dans ce qui concerne les planètes, Ptolémée dut paraître et parut plus admirable encore, et surtout plus original. Hipparque n'avait pu recueillir que des observations trop peu nombreuses et trop grossières : il avait du moins vu combien cette théorie était compliquée. Il s'assura qu'il était impossible de s'y contenter de l'excentrique, qui lui avait suffi pour le soleil ; que cet excentrique ou que l'épicycle serait insuffisant, s'il était seul ; il annonça, et c'est Ptolémée qui nous l'apprend, que l'on n'y pourrait réussir sans combiner ensemble les deux hypothèses : ce moyen avait déjà fait tous les succès de Ptolémée dans ses Tables de la Lune : il l'employa aussi pour les planètes. Hipparque avait travaillé pour laisser à ses successeurs des observations plus nombreuses, plus exactes et en meilleur ordre. Pendant plus de deux cent cinquante ans, aucun astronome ne se présenta pour recueillir ce précieux héritage. Ptolémée fut plus hardi ; mais, ce qui paraît vraiment étrange, il ne fait aucun usage de ces observations d'Hipparque, dont il vient lui-même de nous faire sentir toute l'importance. Pour chaque planète, comme pour la lune, il se contente de trois observations, souvent assez grossières, et parfois très-désavantageusement placées. Il en conclut les lois de deux inégalités principales : une quatrième observation, la plus ancienne qu'il peut rencontrer, lui sert à déterminer le mouvement moyen de la planète. Pour en représenter plus exactement les inégalités, il imagine de rapporter ces mouvements à trois centres différents. L'un était le centre des mouvements apparents et inégaux ; le second, celui des mouvements vrais et uniformes ; le troisième, placé à égale distance entre les deux autres, était le centre des distances constantes, c'est-à-dire le centre du cercle dans la circonférence duquel l'épicycle de la planète se mouvait réellement, mais d'un mouvement dont il se dissimule l'inégalité ; manquant ainsi volontairement à cet axiome fondamental de l'ancienne astronomie, renouvelé depuis par Copernic, que tous les mouvements devaient se faire dans des cercles, et d'une manière parfaitement uniforme. Copernic lui en fit un grave reproche, et trouva moyen de parer encore à cet inconvénient prétendu. Cette conception, très-singulière, mais très-ingénieuse, de Ptolémée, prépara les voies à l'ellipse de Keppler : elle avait été critiquée très-vivement par l'arabe Alpétrage, mais reçue avec admiration par tous les contemporains, par tous les commentateurs et par tous les astronomes jusqu'à Copernic, qui sut la mo-

difier, et Keppler qui, plus habile, osa la renverser. Elle régna dans toutes les écoles, et se répandit partout, dans l'Asie comme dans l'Afrique. On se persuada, pendant 1400 ans, que Ptolémée avait découvert le secret de la nature. Alphonse, roi de Castille, fut le seul qui, en admettant, comme tous les autres, la vérité du système, se permit de le désapprouver, lorsqu'il exprima le regret que *Dieu ne l'eût pas appelé à son conseil à l'instant de la création.* Les planètes offraient cependant les phénomènes singuliers des stations et des rétrogradations; on les voyait, presque chaque année, s'arrêter, retourner sur leurs pas, s'arrêter de nouveau, puis reprendre leur marche directe. Apollonius de Perge avait démontré que ces anomalies étaient des conséquences mathématiques, des suppositions auxquelles on était forcé de recourir pour calculer leur marche inégale dans les autres parties de leurs révolutions. Il avait donné, pour déterminer ces irrégularités, des théorèmes qui se trouvent identiques aux règles dont nous nous servons encore aujourd'hui, quoiqu'elles ne soient qu'approximatives, parce que ces phénomènes, dont on a tant fait de bruit, ont perdu toute leur importance depuis qu'on en connaît bien les causes, et surtout depuis qu'on fait un usage plus général de ces éphémérides, où les lieux apparents des planètes sont marqués pour tous les jours de l'année, ce qui dispense de chercher directement à quels instants elles sont ou stationnaires ou rétrogrades. Ptolémée, qui nous a conservé les théorèmes d'Apollonius, nous dit que la démonstration en était fort obscure; et elle devait l'être beaucoup si elle l'était plus encore que celle qu'il a mise à la place: mais on attribua cette obscurité à la difficulté du problème; et Ptolémée eut encore le mérite d'avoir renfermé la solution dans des Tables, qui, si elles ne sont pas d'une grande précision, en rendent au moins le calcul très-facile. Une chose bien plus obscure, et réellement plus difficile pour les anciens, était la théorie des latitudes apparentes des planètes. Pour les représenter, Ptolémée se voit forcé de multiplier les inclinaisons, qu'il distribue entre ses excentriques et ses épicycles; de rendre ces inclinaisons variables, en attachant un des points de la circonférence à la circonférence d'une roulette qui, venant à tourner, fait hausser ou baisser l'extrémité du diamètre auquel elle est attachée. De cette hypothèse si compliquée, Ptolémée ne donne aucune preuve: il ne rapporte à l'appui aucune observation quelconque; et cependant il a fallu qu'il en eût de bien variées, et en bien grand nombre, pour bâtir un pareil système. On le crut sur ce point, comme sur tout le reste; et l'aveuglement dura jusqu'à Keppler, qui sut donner, de ces phénomènes inintelligibles, une explication simple et naturelle, qui ne laisse rien à desirer: elle avait échappé à la sagacité de Copernic, et Tycho ne voulut jamais l'adopter. Telle était donc la *Syntaxe mathématique*, monument précieux encore aujourd'hui, puisque seul il renferme l'histoire avérée de la science, et la science de ces temps tout entière. Bien plus: Ptolémée est encore, ou du moins passe pour être l'auteur d'un ouvrage extrêmement curieux, intitulé: *Planisphère de Ptolémée.* Cependant aucun auteur grec ne lui en fait honneur: Synésius, admirateur enthousiaste du *divin* Ptolémée, le

donne au *vieil Hipparque* (παμπαλαιος), dont il parle d'ailleurs assez légèrement. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est un Traité de la projection qu'on nomme aujourd'hui *stéréographique*. C'est l'art de représenter sur un plan tous les cercles de la sphère; d'observer et de rendre sensibles aux yeux tous les mouvements diurnes; de trouver l'heure sans calcul, soit par le soleil, soit par les étoiles. Cette théorie, due entièrement à Hipparque, a été étendue et simplifiée à quelques égards par les modernes : mais les démonstrations d'Hipparque, également rigoureuses, reposent sur un principe plus élémentaire, qui se trouve dans les Éléments d'Euclide, au lieu que les démonstrations modernes, dont la première idée est de Commandino, s'appuient sur un théorème tiré des *Coniques* d'Apollonius. La projection d'Hipparque est celle dont nous nous servons encore pour tracer les mappemondes sur le plan d'un grand cercle quelconque, et par les procédés du premier inventeur. Elle sert également pour les cartes partielles, quelque grande ou quelque petite qu'en soit l'étendue. Le texte grec est perdu; nous ne possédons que la traduction latine, d'après la version arabe de *Maslem*. Il est à croire que c'est ce Maslem qui, faute de connaître le véritable auteur, aura cru pouvoir donner à Ptolémée ce que celui-ci n'a jamais fait; car Synésius, le dernier élève un peu connu de l'école d'Alexandrie, dit positivement que personne, depuis Hipparque jusqu'à lui Synésius, ne s'était occupé de cette théorie, sur laquelle Proclus, Philoponus et Nicéphore Grégoras, pour ne parler ici que des Grecs, se sont exercés depuis. Il est un autre traité, non moins curieux, intitulé *De l'Analemme*, dont le texte est également perdu; nous ne le connaissons encore que par une traduction latine, faite d'après l'arabe. Il porte le nom de Ptolémée; et nous n'avons aucun motif pour lui en contester la propriété. L'auteur y traite de deux autres projections de la sphère sur un plan. L'une est connue aujourd'hui sous le nom de projection *gnomonique* : les arcs y sont représentés par leurs tangentes, ou leurs *ombres*, comme disent les Arabes. L'autre s'appelle la projection *orthographique*, et les arcs y sont représentés par leurs sinus verses. Dans toutes ses constructions comme dans toutes ses démonstrations, l'auteur fait uniquement usage des sinus, sans jamais parler des cordes des arcs doubles, ou de ces doubles sinus sur lesquels Hipparque avait fondé toute sa trigonométrie. Si Ptolémée est véritablement auteur de l'*Analemme*, il est bien singulier que jamais il n'ait eu l'idée si naturelle de faire entrer ces sinus dans la trigonométrie, dont il aurait ainsi considérablement simplifié toutes les opérations. Il est encore assez extraordinaire qu'il n'ait pas même eu l'idée bien nette de ces tangentes qui jouent un si grand rôle dans la projection gnomonique, et qu'il ait laissé à Albategnius et Aboul-Wefa, le mérite, si grand et pourtant si facile, d'introduire ces deux espèces de lignes dans les calculs trigonométriques. Il est également remarquable qu'Albategnius, qui nous a donné les premières tables des sinus, n'ait fait aucun usage des tangentes ni des cotangentes, dont cependant il a donné des formules et même des tables, mais appropriées aux usages de la gnomonique. Ces changements importants, les seuls

au reste que les Arabes aient faits aux théories de Ptolémée, n'ont été connus en Europe que 700 ans plus tard (*V.* Peurbach, J. Muller et Joachim) Le traité de l'*Analemme* est d'ailleurs un ouvrage où se trouve consignée toute la théorie gnomonique des Grecs. Il renferme des règles sûres et géométriques pour tracer les cadrans des heures antiques et même équinoxiales, sur un plan quelconque. Athènes possède encore aujourd'hui, à la tour des Vents, huit cadrans divers, monuments précieux de la science des Grecs en cette partie ; et ces cadrans, dont les figures et les mesures exactes ont été publiées par Stuart, calculés de nouveau par les méthodes de Ptolémée et par des formules modernes, ont été reconnus d'une exactitude frappante. On a donc raison de s'étonner que Montucla ait décidé si témérairement que la gnomonique des Grecs était entièrement perdue ; et cette assertion est d'autant plus inconcevable, qu'elle est consignée dans l'ouvrage même où Montucla nous offre une espèce d'extrait de l'*Analemme* de Ptolémée, dont sans doute il n'avait pas lu même les premières lignes. Un troisième traité, perdu comme les deux autres, et dont nous n'avons qu'une mauvaise traduction latine, d'après un manuscrit arabe très-incomplet, se rapporte plus directement à l'astronomie, puisque Ptolémée y donne, de la réfraction astronomique, l'idée la plus complète qu'on ait eue jusqu'au temps de Keppler. Il en expose la nature, la cause et les principaux effets, sans entreprendre d'en mesurer la quantité ; ce qui n'a été fait qu'imparfaitement par Keppler, auquel il manquait un théorème essentiel, découvert vingt ans plus tard, et dont D. Cassini a su profiter, pour faire beaucoup mieux. L'ouvrage de Ptolémée a pour titre l'*Optique* : il n'a jamais été publié. La bibliothèque du Roi en a deux manuscrits ; une bibliothèque d'Italie en possède un exemplaire plus correct, dont M. Venturi nous fait espérer la traduction. On y trouve des tables de la réfraction de la lumière, à son entrée dans l'eau et dans le verre. Ces tables sont d'une exactitude remarquable ; l'auteur de cet article en a déduit, pour les sinus des inclinaisons des rayons, les mêmes rapports que Newton a déduits de ses expériences, dans un temps où l'on croyait l'ouvrage de Ptolémée perdu pour toujours (*V.* l'*Hist. de l'astron. anc.*, tome II, p. 429). Ce traité d'optique est le seul ouvrage que nous ait laissé l'antiquité, dans lequel on voie quelque trace de physique expérimentale ; car les Grecs, grands discoureurs et métaphysiciens subtils, ont presque toujours dédaigné l'expérience et l'observation. La *Géographie* de Ptolémée, malgré des erreurs énormes, est encore un ouvrage très-précieux, parce qu'il est le dépôt le plus vaste des connaissances de ces temps anciens. Toutes les latitudes y doivent être fausses, au moins d'un quart de degré, parce qu'on les déduisait des ombres d'un gnomon, qui ne donne que le lieu du bord supérieur du soleil, et qu'on prenait ce lieu pour celui du centre. Cette erreur, inconcevable en des mathématiciens habiles, fut remarquée pour la première fois par les Arabes. Ptolémée la commit lui-même sur la latitude d'Alexandrie, sur celle du lieu où il prétend avoir fait un si grand nombre d'observations, avec des instruments qui n'avaient pas cette cause d'erreur. Les longitudes géographi-

ques devaient être bien plus défectueuses encore : on n'avait rien de mieux, pour les déterminer, que les éclipses de lune, dont les temps ne sont jamais donnés qu'en heures, en demies, et tout au plus en quarts d'heure; en sorte que les différences des méridiens ne peuvent être exactes qu'à quatre, dix ou quinze degrés près, et cela pour les lieux déterminés directement par des observations astronomiques : qu'on juge à quoi l'on peut s'attendre pour les positions, tirées des précédentes d'après des itinéraires grossiers. Mais ces dernières erreurs ne peuvent être imputées à l'astronome qui, n'étant jamais sorti de sa ville, était réduit à tirer le moins mauvais parti possible des journaux des voyageurs (4). On lui reprocherait avec plus de justice, la mauvaise construction de ses cartes, fondées sur les principes les moins géométriques; ce qui porterait à croire que, loin d'être l'auteur du *Planisphère* qui porte son nom, il n'avait pas même lu cet ouvrage, où Hipparque avait posé les principes et tracé toutes les règles dont nos géographes se servent encore dans la construction de leurs mappemondes et de toutes leurs cartes terrestres. Nous ne parlons pas ici des cartes qui servent à la navigation, et dont l'invention est toute moderne. Tous les ouvrages que nous avons mentionnés, étaient destinés aux savants et principalement aux astronomes. En faveur des astrologues et des calculateurs d'almanachs, Ptolémée rédigea une édition abrégée et commode de ses tables astronomiques; et pour la distinguer de la première, il l'intitula *Tables manuelles* (*). On en trouve un extrait dans l'*Histoire de l'astronomie ancienne*, tome II. Les manuscrits de la bibliothèque du Roi en offrent une explication, qui est sous le nom de Ptolémée, mais qui paraît l'ouvrage d'un pédant qui n'aurait travaillé qu'à se montrer bien savant en se rendant inintelligible. Théon, commentateur de Ptolémée, en a donné une explication beaucoup plus claire et plus complète, qu'il a mise à la portée de ceux qui voudraient employer ces tables à composer leurs horoscopes, leurs thèmes de nativité, et autres folies *judiciaires*. A cela près, dans tout ce qu'il a écrit pour les astrologues, Ptolémée n'a pas mis un seul mot ni de trigonométrie, ni d'astronomie; comme on lui doit cette justice que le mot d'*astrologie* ne se rencontre pas une seule fois dans ce qu'il a écrit pour les astronomes. Il est vrai que le mot *comète* n'y paraît pas davantage; mais alors les comètes n'étaient pas du domaine de l'astronomie : Aristote les avait rangées dans la classe des météores. Le plus grand ouvrage de Ptolémée sur l'astrologie judiciaire porte le titre de *Tetrabible* ou *Quadripartitum*. Proclus Diadochus a commenté le *Tetrabible*. Sa paraphrase a été traduite en latin, par Léon Allatius; et nous en avons, dans les deux langues, une jolie édition sortie des presses d'Elzevir, en 1635. C'est un honneur dont la *Syntaxe mathématique* n'a pas été jugée digne. Nous avons encore de Ptolémée le *Centiloquium*, c'est-à-dire, les *Cent maximes* ou *théorè-*

(4) Outre l'article MARIN de Tyr, XXVII, 151, on peut consulter aussi, pour voir ce que la géographie doit à Ptolémée, et ce que Ptolémée doit à Marin de Tyr, l'ouvrage de M. Gossellin, intitulé : *Géographie des Grecs analysée*, et le 2e vol. de ses *Recherches sur la Géographie systématique des anciens*.

(*) *Voyez* la note 6 ci-après, pag. 277 et 278.

mes astrologiques, recueillis de ses divers ouvrages. Boulliau a publié de Ptolémée (Paris, 1663), un Traité *du jugement et de l'empire de l'ame*, auquel il a joint des extraits d'auteurs grecs, dans lesquels nous lisons que Ptolémée demeura quarante ans dans les *Ptères* ou *ailes* du temple de Canope; qu'il y grava, sur des colonnes, les résultats de tous ses travaux, avec cette inscription : *Au Dieu sauveur*, *Claude Ptolémée* (consacre) *ses éléments et ses hypothèses mathématiques.* Nous avons, sous ce même titre d'*éléments* et d'*hypothèses*, un Traité fort succinct, qu'on attribue à Ptolémée, et qui pourrait être curieux, par les *variantes* qu'il contient pour les éléments et même pour les hypothèses; mais Ptolémée, dans ce même écrit, nous dit lui-même qu'il a travaillé pour les artistes qui, en composant leurs planétaires, cherchent moins les nombres les plus exacts, que les approximations propres à faciliter le travail. Nous avons de Ptolémée les trois livres des *Harmoniques*, dont Wallis, dans le tome III de ses OEuvres, nous a donné une édition grecque et latine, enrichie de notes. Enfin Ptolémée avait composé un Traité *des trois dimensions des corps*, dans lequel il parla le premier de ces trois axes rectangulaires, auxquels la géométrie moderne rapporte la position d'un point quelconque de l'espace. Nous avons exposé fidèlement, avec franchise et sans aucune réticence, les titres nombreux que Ptolémée pouvait avoir à ces sentiments d'admiration que, pendant si longtemps, il avait inspirés à tous ses lecteurs. A la vue de tant d'ouvrages importants, et uniques, chacun dans leur genre, en se rappelant les connaissances précieuses que seul il nous a transmises, et dont on le regardait comme l'unique auteur, il était impossible de le considérer autrement que comme un homme *prodigieux*. Ce sentiment était tellement enraciné, que Keppler, qui, mieux que personne, sentait tout ce qu'il y avait à reprendre dans les hypothèses de l'astronome grec, Keppler obligé de convenir que les observations de Ptolémée ne peuvent s'accorder ni avec celles d'Hipparque, ni avec celles des modernes, aime mieux supposer qu'il est arrivé des perturbations considérables dans les mouvements célestes, que d'admettre qu'un si grand homme ait pu se tromper, ou voulu nous induire en erreur. Mais, en historien fidèle, il nous est impossible de dissimuler les reproches que, depuis plus de cent ans, ne cessent d'adresser à Ptolémée des savants un peu moins prévenus en sa faveur. Halley, dans les Transactions philosophiques, n°. 204, p. 913, reproche à Albategnius la préférence qu'il a donnée aux observations de Ptolémée sur celles d'Hipparque, *quoiqu'il n'y eût aucune comparaison à faire de l'un à l'autre du côté de l'habileté, de l'industrie, pour ne pas dire de la bonne-foi. Les équinoxes de Ptolémée ne peuvent se concilier avec ceux d'aucun astronome : il faut les abandonner comme* SUPPOSÉS *et* NON OBSERVÉS. Ailleurs il l'accuse *d'avoir déguisé des fautes qui lui étaient bien connues, et celé des observations qui auraient dévoilé l'erreur de ses tables.* Lemonnier, dans le Discours préliminaire de ses *Institutions astronomiques*, regrette que Ptolémée *ne se soit pas borné à donner une histoire générale de l'astronomie*; car *s'il eût discuté et recueilli fidèlement tout ce qui pouvait servir à constater les élé-*

ments des orbites, il est certain que l'astronomie serait plus avancée qu'elle ne l'est aujourd'hui : mais il a moins songé à rendre sa Syntaxe utile aux astronomes, qu'à la mettre à la portée du commun des hommes ; et comme le vrai moyen de perpétuer ces sortes d'ouvrages, est d'anéantir toutes les observations qui peuvent y être contenues, il est arrivé qu'à l'exception de celles qu'il fut obligé d'employer à la construction de ses Tables, les autres observations astronomiques ont été perdues, le seul Almageste s'étant alors répandu, et la lecture des anciens auteurs, qui étaient d'un plus difficile accès, ayant été presque entièrement négligée. Lalande dit (Astron. 344) : *On est persuadé que Ptolémée n'était pas observateur, qu'il a tiré d'Hipparque et des auteurs qui l'ont précédé, tout ce qu'il y a de bon dans ses ouvrages ;* et là-dessus il renvoie aux Mémoires de l'académie, 1757, p. 420 ; à Boulliau, p. 152 ; aux Éléments de Cassini, p. 196 et 467. Ailleurs il dit que *tous ceux qui ont voulu approfondir un point quelconque d'astronomie, ont toujours été forcés d'abandonner Ptolémée, sur tous les points dont ils avaient fait une étude particulière.* Tout récemment, dans une Histoire de l'Astronomie ancienne, l'auteur de cet article a consacré un volume entier à discuter la doctrine de Ptolémée : il a refait ses calculs sans en excepter un seul ; et partout il a été conduit à penser comme Halley, Lemonnier et Lalande. Ce qu'il y a de bon et d'irréprehensible dans la *Syntaxe mathématique*, c'est la trigonométrie, c'est la partie purement sphérique, et la théorie mathématique des éclipses. Dans toutes ces parties, Ptolémée n'a fait que copier Hipparque, qui avait résolu tous ces problèmes avant lui. Il suit les mêmes méthodes, il calcule tous ses exemples pour le parallèle de Rhodes, où demeurait Hipparque ; il n'en donne aucun pour le parallèle d'Alexandrie, qu'il habitait lui-même, et qui est de cinq degrés plus austral. D'où viendrait un choix si extraordinaire, s'il ne copiait des exemples tout calculés pour s'épargner la peine et les incertitudes d'un nouveau calcul ? Ce n'est pas qu'il ne sache calculer très-correctement : on en juge par tout ce qu'il a fait pour les planètes. Si l'on n'y remarque ni un homme fort adroit, ni un génie bien inventif, on reconnaît au moins un homme dont la marche est sûre ; on ne trouve à cela d'autre exception que ce qu'il a fait pour déterminer la précession, ou du moins pour tâcher de démontrer qu'elle n'était que de 36″. Dans toutes ses autres opérations Ptolémée se montre exact, quoique toujours prolixe et verbeux. Ses calculs pour la lune présentent un tel accord, que tous les astronomes sont persuadés qu'il a modifié les observations pour les faire cadrer avec sa théorie. Cet accord si soutenu n'est pas celui qu'on peut espérer d'un bon calcul comparé à une bonne observation : c'est celui qui existe nécessairement entre deux bons calculs faits sur les mêmes tables. Ptolémée se vante d'avoir imaginé plusieurs instruments : il assure qu'il s'en est servi pour atteindre à plus d'exactitude ; mais il ne rapporte aucune de ses observations. Il nous laisse ignorer en combien de parties il avait divisé le degré. Il ne donne le rayon ni de ses armilles, ni de son quart-de-cercle, ni même de son astrolabe. Il donne, à la vérité, celui de son

secteur, qu'il nomme ses *règles parallactiques*, sans rien dire des divisions de la troisième règle, qui tenait lieu de limbe. Deux fois seulement il paraîtrait s'être servi de ce dernier instrument pour connaître la parallaxe de la lune; il a donc négligé de l'employer à la mesure de l'obliquité, et à la vérification de la hauteur du pôle, sur laquelle il se trompait d'un quart de degré : il ne pouvait cependant pas ignorer que ces deux quantités entrent comme données dans le calcul que l'on compare à l'observation pour en conclure la parallaxe. Avec ces éléments vicieux, il arrive, en effet, à une parallaxe dont l'erreur excède deux tiers de degré. La dioptre était percée d'un trou suffisant pour laisser voir la lune *tout entière*. Il ne dit pas si c'est la lune périgée ou apogée. Mais le diamètre de la lune a des variations proportionnelles à celles des parallaxes. Ptolémée fait varier la parallaxe depuis 53′ 34″, jusqu'à 104′. Une ouverture de 54 parties, qui aurait suffi pour enfermer la lune apogée, aurait été bien insuffisante pour le diamètre périgée, qui en eût exigé 104. Une ouverture de 104 parties aurait renfermé la lune en tout temps; mais dans l'apogée la lune n'eut couvert que 54 de ces parties : elle n'eût guère rempli que la moitié du champ de la dioptre. Dans le fait, les différences sont bien loin d'être si considérables : une ouverture de 64 parties aurait suffi pour contenir la lune en tout temps : la lune apogée eût couvert 53 de ces parties. Comment Ptolémée n'a-t-il pas aperçu que les variations du diamètre, et par conséquent celles de la parallaxe, étaient beaucoup moindres que ne l'exigeait son hypothèse. Voilà ce qui serait incompréhensible, et voilà pourquoi Halley l'accuse *d'avoir célé des fautes qui lui étaient bien connues, et qui auraient dévoilé l'erreur de ses tables*. Ptolémée a osé nous donner ses fausses parallaxes, qui ne peuvent être sensibles que pour celui qui calcule : nulle part il n'évalue les diamètres apparents de la lune, dont les erreurs seraient sensibles à la vue, et sans aucun instrument. Nulle part il n'emploie les diamètres; partout il suppose qu'on a observé le centre de la lune, ce qui est toujours plus ou moins difficile et inexact. Ce sont ces mauvaises parallaxes, jointes à beaucoup d'autres remarques, qui ont fait dire que jamais Ptolémée n'avait rien observé; que les observations qu'il rapporte ne sont que des calculs faits sur ses tables, et qu'il emploie comme des observations réelles pour remonter aux éléments qui les lui ont fournies. Il est évident qu'il n'a fait que copier les tables solaires d'Hipparque; il emprunte de cet astronome la longueur de l'année, et par conséquent le mouvement moyen : il a trouvé, dit-il, comme Hipparque, 94 j. 12 h., et 92 j. 12 h. pour les intervalles entre le solstice d'été et les deux équinoxes voisins. Aucune des trois observations n'est sûre à plusieurs heures près : comment serait-il possible qu'à 260 ans de distance, dans des climats divers, avec des instruments différents, deux astronomes se fussent trompés précisément des mêmes quantités? Avec ces données identiques, Ptolémée doit nécessairement retrouver et trouve en effet des éléments parfaitement les mêmes, la même excentricité et le même lieu pour l'apogée. C'est sur ces tables qu'il a calculé ces faux équinoxes qu'il prétend avoir observés; et ces tables ont dû en effet lui rendre les deux

intervalles observés par Hipparque. Il n'est pas moins évident qu'il s'est emparé du Catalogue d'étoiles formé par Hipparque, et qu'il a gâté ce Catalogue, en ajoutant à toutes les longitudes, 2° 40′, au lieu de 3° 41′ qu'il aurait dû ajouter. Il a pris à Hipparque l'équation principale de la lune, et l'inclinaison de l'orbite : il est à croire qu'après avoir calculé ses Tables des planètes d'après les idées et les observations d'Hipparque, il a calculé sur ces tables trois longitudes géocentriques pour chacune des planètes, et qu'il s'en est servi pour retrouver les éléments arrêtés d'avance. Mais comme il n'avait pu satisfaire également à toutes les observations d'Hipparque, tant à cause des erreurs de la théorie qu'à cause des erreurs des observations, il a gardé le plus profond silence sur les observations originales, qui par-là sont perdues pour toujours. Tous les astronomes qui dressent aujourd'hui des tables, ont soin de les comparer à un grand nombre d'observations ; ils se font un devoir d'en signaler eux-mêmes les erreurs. Ptolémée s'est dispensé de ce soin : il n'a donné que les trois observations qui, à l'en croire, lui avaient fourni ces éléments. Personne n'a fait ces calculs, sans doute parce que les écrits d'Hipparque étaient très-peu répandus. Pendant six ou sept cents ans, les tables de Ptolémée ont servi à la composition des almanachs : elles étaient suffisamment bonnes pour ces usages ; elles n'étaient que trop bonnes pour les opérations de l'astrologie judiciaire. Pendant tout cet intervalle, la confiance n'a pu être altérée, la réputation de l'auteur s'est soutenue. Mais dès que les Arabes eurent commencé à faire des observations réelles, on sentit le besoin de nouvelles tables. Nombre d'astronomes en composèrent à l'envi de moins mauvaises, et qui étaient encore très-imparfaites, parce qu'en changeant les nombres de Ptolémée, on avait conservé toutes ses théories. Keppler les changea ; Newton apprit à ses successeurs à calculer les effets des attractions avec plus d'exactitude qu'il n'avait pu les déterminer lui-même : c'est depuis ce temps que les tables ont pu rivaliser d'exactitude avec les bonnes observations ; mais depuis ce temps aussi, nous ne voyons pas qu'aucun astronome fasse le moindre usage des prétendues observations de Ptolémée. Si véritablement il eût exécuté ce qu'il annonce, s'il nous eût transmis fidèlement un certain nombre des observations qu'il avait recueillies, il serait encore possible d'en tirer un parti quelconque pour certains éléments qu'on ne peut connaître qu'avec des intervalles de plusieurs siècles, tels que les mouvements moyens des longitudes, des aphélies et des nœuds, la diminution séculaire de l'obliquité, et des inclinaisons planétaires. Après tout, nous lui avons encore de très-grandes obligations. Il n'est pas très-sûr qu'il ait tout exprès fait disparaître les observations d'Hipparque : elles ont pu se perdre par la négligence des admirateurs exclusifs de Ptolémée; il est bien plus certain que, sans la *Syntaxe mathématique*, nous serions bien moins avancés : probablement nous n'aurions eu ni Keppler, ni par conséquent Newton. Ptolémée n'a pas été un grand astronome, puisqu'il n'a rien observé, ou que du moins il ne nous a transmis aucune observation à laquelle on puisse accorder la moindre confiance: il n'a travaillé que pour sa propre gloire,

et pour le *commun des hommes*, comme l'a dit Lemonnier. Mais il fut un savant laborieux, un mathématicien distingué; il a rassemblé en un corps de doctrine ce qui était disséminé dans les traités particuliers de ses prédécesseurs. Il n'a donné à son grand ouvrage que le simple titre de *Syntaxe*, qui n'annonce que le projet de réunir et de coordonner des choses connues; il se montre instruit de tout ce qui a été fait avant lui; il se montre professeur habile, quoique souvent prolixe; il s'arrête à démontrer longuement des théorèmes peu ou point utiles; il nous traîne péniblement dans tous les détours de ses calculs numériques. Il aurait pu être plus sobre de détails et d'exemples, et s'étendre davantage sur les observations et sur nombre de renseignements qui sont à jamais perdus. Voilà les reproches qu'il a mérités, et les éloges qui lui sont dus. Quant à ce qui le concerne personnellement, et à l'histoire de sa vie, nous n'en connaissons aucune particularité. Quelques écrivains prétendent qu'il était de la race royale des Ptolémées, et que, peu ambitieux, et d'un caractère tranquille, il avait borné ses desirs à se faire un nom dans les sciences; qu'il avait vécu dans la plus profonde solitude, dans les ptères d'un temple. Tous ces récits paraissent apocryphes : mais que nous importe? il a fait la *Syntaxe mathématique;* on lui doit ou on lui attribue le *Planisphère;* l'*Analemme*, l'*Optique;* il a composé sa *Géographie:* ces titres sont assez importants pour que son nom ne tombe jamais dans l'oubli. Il vivra, ne fût-ce que par le système qui porte ce nom, quoiqu'il ne fût pas son ouvrage, mais le système de tous les astronomes ses prédécesseurs. Ptolémée n'a su trouver aucune raison plausible pour l'appuyer : il n'a pu opposer aucune objection raisonnable au système contraire. Il se met à son aise en se bornant à dire que ce système (du mouvement de la terre) est trop ridicule pour mériter un examen sérieux. Ainsi, quand on dit encore aujourd'hui le *Système de Ptolémée*, il faut entendre tout simplement le système qu'il a supposé dans tous ses écrits. Ces écrits ont eu pour la plupart de nombreuses éditions. En voici les principales : I. *Almagestum Cl. Ptolemæi Pheludiensis Alexandrini, astronomorum principis, opus ingens ac nobile, omnes cœlorum motus continens. Felicibus astris eat in lucem ductu Petri Liechtenstein Coloniensis Germani, anno virginei partûs* 1515, *die decimâ ja. Venetiis, ex officinâ ejusdem litterariâ, cum privilegio.* Cette édition, en caractères gothiques, a conservé beaucoup de mots arabes, termes techniques dont le traducteur ignorait sans doute les équivalents latins. Hipparque y est partout nommé *Abrachis.* — *Ptolemæi Almagestum, ex versione latinâ Georgii Trapezuntii*, Venise, 1525, in-fol. Lalande nous prévient qu'il n'a jamais pu voir cette édition, non plus que celle de Paris, 1556, in-8°. — *Ptolemæi Almagestum, editum à Lucâ Gaurico*, Paris, 1527. Lalande ne l'a jamais vue. — Le même, Venise, 1528, in-fol., *opus planè divinum.* — *Ptolemæi mathematicæ constructionis libri edente Reinholdo*, Paris, 1560, in-8°. — *Ptolemæi regulæ artis mathematicæ*, avec des notes de Reinhold, 1569, in-8°. — Κλαυδίου Πτολεμέιου etc., édition grecque avec le commentaire de Théon, Bâle, 1538, in-fol. — Idem :

Liber primus græcè cum versione Reinholdi, Wittemberg, 1549. — Idem, édition grecque et française de M. Halma, Paris, 1813-15, 2 vol. in-4°. II. *Ptolemæi opera omnia, præter Geographiam latinè versa* (On n'y trouve ni le Planisphère, ni l'Analemme), Bâle, 1541. L'édition de Schrekenfuchs est de 1551, Bâle, in-fol. (*Voy.* Montignot). III. *Ptolemæus de Analemmate, cum Frederici Commandini commentario*, Rome, 1562, in-4°.; ibid., 1572, in-4°. IV. *Ptolemæi Planisphærium, sphæræ atque astrorum cœlestium ratio, natura et motus*, Bâle, 1536, in-4°.; Venise, 1558, in-4°. V. *Liber Quadripartiti Ptolemæi... Ejusdem centiloquium*, Venise, 1484, in 4°.; Venise, 1493, in-fol. — *Centum sententiæ*, Venise, 1519, in-4°. — *Centum aphorismi*, Cologne, 1544, in-8°. VI. *Ptolemæus de prædictionibus astronomicis seu quadripartitum græcè et latinè*, Bâle, 1533, in-8°. — *Quadripartitum et Centiloquium.....*, Prague, 1610, in-12. VII. *Ptolemæus de hypothesibus planetarum, Procli sphæra*, Londres, 1620, in-4°. VIII. *Ptolemæi liber de apparentiis inerrantium*, ed. Pétau, Paris, 1630, in-fol. IX. *Ptolemæi de judicandi facultate et animi principatu..... inscriptio Canobi in Serapidis templo*, Paris, 1663, in-4°. X. *Geographia*, Vicence, 1475, in-fol., en latin, sans cartes (5); Amsterdam, 1618, in-fol. avec les cartes de Mercator; Lyon, 1535; Bâle, 1541. L'édition purement grecque de Bâle, 1533, petit in-4°., porte le titre dont voici la traduction : *Les huit livres de la géographie de Claude Ptolémée d'Alexandrie, philosophe des plus savans, imprimés avec toute l'exactitude possible* (*Voy.*, pour plus de détail, les articles Bertius, Buckinck, Bronchorst, Marco Benevantano, Mercator, Raidel et Servet). XI. Les *Harmoniques* en trois livres, ont été imprimés à part, en 1682, in-4°., grec-latin. On les trouve au tome III des œuvres de Wallis, en grec et en latin, avec des notes, Oxford, 1699. Keppler vit avec ravissement que le livre III tout entier est employé à la contemplation de l'harmonie des corps célestes. Keppler croit avoir surpassé son modèle : c'est en effet dans ses harmoniques, qu'il a donné sa fameuse règle des carrés des révolutions, et des cubes des distances (6).

D—L—E.

(5) C'est l'édition princeps. Celle de Bologne, imprimée chez Dominique de Lapis, sous la fausse date de 1462, paraît être de 1491. C'est le sentiment de M. Brunet. *Voyez* aussi les *Osservazioni sulla edizione della Geografia di Tolomeo fatta in Bologna colla data del 1462, esposte da Bartolomeo Gamba*, Bassano, 1796, in-4°. de 50 pag.

(6) Cet article serait incomplet si nous ne parlions pas du *Canon chronologique des rois*, dont l'utilité pour la chronologie est connue et bien appréciée de tous ceux qui se sont occupés de l'histoire ancienne. Ce canon fait partie d'un recueil intitulé πρόχειροι κανόνες, c'est-à-dire *Tables manuelles*, composé par Ptolémée, et commenté par Théon d'Alexandrie, et par plusieurs autres astronomes. Ces tables, destinées à faciliter les calculs ou les combinaisons astronomiques, et qui ne sont fort souvent que des extraits de l'Almageste, étaient restées inédites jusqu'à nos jours. Il n'en est pas de même du *Canon chronologique* : depuis long-temps, il avait été extrait des manuscrits de Ptolemée, et publié plusieurs fois. Le Syncelle l'avait déjà inséré dans sa *Chronographie*; il fut tiré par Scaliger, de cet ouvrage encore inédit, et inséré par lui dans son édition des fragments grecs de la Chronique d'Eusèbe, et dans ses autres ouvrages chronologiques. Petau l'en tira de nouveau, et le reproduisit dans son grand ouvrage, avec toutes les fautes qui y avaient été introduites par le Syncelle et par Scaliger. Calvisius, qui en avait reçu d'Angleterre une copie prise dans un manuscrit de Ptolémée, le plaça dans les deux éditions de sa Chronologie, qu'il donna en 1618 et 1620. Dans le même temps, le savant mathématicien Bainbridge en donnait une édition plus correcte, à la suite du traité de la Sphère de Proclus, Londres, 1620; on en eut encore une autre quelques années après, et on la dut au P. Petau, qui, en 1633, inséra ce précieux fragment de chronologie dans son *Rationarium temporum*. Enfin, en 1684

PTOLOMÉE. *Voy.* Ptolémée et Tolomei.

PUBITSKA (François), historien, né, en 1722, à Commotau, dans la Bohème, embrassa l'institut des Jésuites, et fut chargé successivement d'enseigner la philosophie, la grammaire, la poésie, le grec, l'éloquence et l'histoire nationale. Lors de la suppression de cette société, il remplissait les fonctions de bibliothécaire à Klatow. Il professait l'histoire, en 1772, au collége de Saint-Clément, à Prague. Le reste de sa vie fut partagé entre l'enseignement et les recherches historiques : il mourut, le 5 juin 1807, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Les ouvrages de Pubitska, peu connus en France, sont : I. *Series chronologica rerum Slavo-Bohemicarum, ab ipso indè Slavorum in Bohemiam adventu usque ad baptismum Borsivoi* (en 894), *ad nostra usque tempora*, Prague, 1758 ; 2e. édit., augm., Vienne, 1768-69, in-4°. II. *Histoire chronologique de la Bohème* (en allemand), Prague, 1770, et ann. suiv. 6 vol. in-4°. On annonçait, en 1807, que l'auteur s'occupait de continuer cet ouvrage (*Mag. encycl.*, 1807, IV, 418) ; mais sa mort fit évanouir cette espérance. III. *De antiquissimis sedibus Slavorum*, Leipzig, 1771, in-4°. Cette Dissertation, ainsi que la suivante, fut couronnée par la société littéraire fondée par le prince Jablonowski. IV. *Dissertatio de Venedis et Enetis*, Olmutz, 1772, in-8°. ; Leipzig, 1773, in-4°. Les Venedes et les Windes étaient des peuples de la Sarmatie, pays qui

---

Dodwell donna une édition plus ample et plus exacte que les précédentes ; il y ajouta toutes les variantes qu'il put recueillir, et il y joignit un commentaire considérable, le tout fut imprimé à la suite de ses Observations sur saint Cyprien. Depuis, M. l'abbé Halma en a publié une nouvelle édition, en 1819, avec une traduction française, en tête de plusieurs opuscules anciens et modernes destinés à faciliter l'intelligence des écrits de Ptolémée, ou à faire connaître l'astronomie des anciens. On retrouve l'un et l'autre dans l'édition *princeps* des *Tables manuelles* qu'il a donnée, en 1822. Il convient maintenant de faire connaître en peu de mots ce monument qu'on doit regarder comme un des plus importants que l'antiquité nous ait transmis, soit à cause de son exactitude, hors de toute discussion, soit à cause des faits auxquels il se rattache. La partie de ce Canon qui appartient incontestablement à Ptolémée, contient cinquante-cinq règnes, jusques et compris Antonin-le-Pieux : vingt appartiennent aux rois de Babylone, dix aux rois de Perse, treize aux souverains grecs qui gouvernèrent l'Égypte, et le reste aux empereurs romains. Pour faire un emploi légitime de ce monument, et ne pas en tirer des conséquences qui sembleraient contraires au témoignage de l'histoire, il faut faire attention que Ptolémée ne l'a pas rédigé dans un but historique, mais seulement pour l'utilité des astronomes, et pour calculer facilement les intervalles de temps écoulés entre les diverses dates des observations astronomiques, consignées dans son ouvrage. Pour éviter les erreurs et diminuer les difficultés de l'opération, il fallait une sorte d'année très-simple, et composée constamment d'un même nombre de jours. Comme l'année des Égyptiens présente cet avantage, elle obtint la préférence. Ptolémée réduisit donc en années de cette sorte, et exprima en mois égyptiens, toutes les dates de ses observations et celles des astronomes grecs ou chaldéens qui l'avaient précédé. Alors on put connaître avec la plus grande exactitude et bien promptement, la position absolue et relative de chacune de ces dates. Mais on sent que cette méthode, excellente pour le but que se proposait Ptolémée, peut avoir quelques inconvénients dans une application historique. La chose est facile à concevoir : en supputant selon les années vagues de l'Égypte, les règnes des souverains babyloniens, persans, grecs et romains, qui se réglaient sur des manières de compter fort différentes, il doit nécessairement en résulter quelques inexactitudes. Les véritables années de ces souverains, calculées selon la méthode de leur pays, devaient avancer ou retarder de quelques jours ou même de quelques mois sur les années dénombrées d'une façon uniforme dans le Canon de Ptolémée. Il ne peut être exact que pour les princes Lagides, qui supputaient précisément de la même manière les années de leur puissance. Mais pour les empereurs romains, la différence passait déjà quarante jours au temps de Ptolémée, même en s'astreignant à calculer les années de ces princes selon la méthode usitée alors en Égypte. Il en est ainsi, à plus forte raison, pour les époques des princes babyloniens et persans. On ne doit donc voir dans ce Canon, hors tout ce qui se rapporte à des faits astronomiques, que des indications approximatives, et non des déterminations historiques précises : ce n'était pas le but de l'auteur. C'est ce monument qui a donné naissance à l'ère de Nabonassar. Comme le Catalogue des observations astronomiques, qui était à la disposition de Ptolémée ou des astronomes qui l'avaient précédé à Alexandrie, ne remontait pas plus haut que la première année de ce prince babylonien, Ptolémée a pris pour son point de départ, l'année égyptienne qui concourait ou qui tombait dans cette première année : c'est à cette circonstance tout-à-fait particulière, qu'il faut rapporter l'origine de cette ère célèbre, toute astronomique, et qui n'eut jamais rien d'historique (*V.* Nabonassar).

S. M—n.

comprenait la partie orientale de la Pologne et une portion de la Russie d'Europe. W—s.

PUBLICOLA (Publ.-Valerius), l'un des fondateurs de la république romaine, descendait d'une famille du pays des Sabins, qui s'était établie à Rome peu de temps après la fondation de cette ville, et il y jouissait d'une influence qu'il devait uniquement à ses vertus. Il s'unit à Brutus pour expulser les Tarquins; et, après l'abolition de la royauté, il demanda le consulat : mais le peuple lui préféra Collatin, mari de Lucrèce, persuadé que le souvenir de son injure le garantirait de toute séduction. Valerius, piqué qu'on ne l'eût pas cru capable de la même fermeté, cessa d'assister aux assemblées du sénat, et de prendre aucune part aux affaires publiques. Cependant, Brutus ayant convoqué les sénateurs pour leur faire jurer une haine immortelle aux Tarquins, Valerius, dit Plutarque, descendit avec un bon visage, sur la place, et fut le premier qui jura qu'il n'épargnerait et n'omettrait rien pour la défense de la liberté. La conspiration qui s'ourdit bientôt après, en faveur de l'ancien roi, fut découverte à Valérius, par un esclave nommé Vindex; et, dès qu'il eut recueilli les preuves nécessaires, il vint lui-même la dénoncer aux consuls. Brutus, étouffant les sentiments de la nature, prononça la condamnation de ses deux fils reconnus coupables : mais, après ce grand effort, il se hâta de quitter le tribunal (*V.* Brutus, VI, 167); et Collatin, resté seul, aurait sauvé tous les autres conjurés, si le peuple, excité par Valérius, n'eût ordonné qu'ils fussent tous mis à mort le jour même. La faiblesse que Collatin avait montrée, et les soupçons répandus sur sa fidélité, l'obligèrent de se démettre du consulat (*V.* Collatinus, IX, 252); et Valérius lui succéda. Son premier soin fut de récompenser Vindex du service qu'il venait de rendre à la chose publique : il l'affranchit, et, par une faveur spéciale, lui permit de choisir sa tribu. Voulant ensuite donner au peuple une preuve de la haine qu'il portait aux Tarquins, il abandonna leurs richesses au pillage, et distribua leurs terres aux citoyens les plus pauvres. Dans la guerre qui suivit, Brutus ayant été tué, Valérius prit le commandement de l'armée, acheva la défaite de l'ennemi, lui fit un grand nombre de prisonniers, et rentra dans Rome en triomphe. Le lendemain, il s'occupa des funérailles de son collègue, dont il avait rapporté le corps, et prononça son oraison funèbre. Valérius habitait une maison située sur le Mont Velia, d'où il dominait la ville. Il ne paraissait pas songer à se donner un collègue; et le peuple, toujours soupçonneux, disait : « Il loue Brutus; mais il imite Tarquin. » Instruit de ces murmures, il fit raser sa maison, et la reconstruisit au bas de la montagne. Il supprima les haches des faisceaux qu'on portait devant les consuls, et ordonna qu'on les baissât devant le peuple : il diminua l'autorité des magistrats, en permettant d'appeler de leurs jugements. Toutes ces mesures rendirent Valérius si agréable aux Romains, qu'on lui décerna le surnom de *Publicola* (1), qu'il transmit à ses descendants. Avant de s'adjoindre un collègue, il rendit encore plusieurs lois favorables à la multitude; porta le nombre des sénateurs jusqu'a cent soixante-quatre, et fit un réglement

(1) Publicola ou Populicola, qui honore le peuple.

pour la perception des deniers publics, qui furent déposés dans le temple de Saturne. Il nomma consul Spurius Lucretius (le père de Lucrèce), et lui céda les faisceaux, à cause de son grand âge. Mais Spurius étant mort peu de jours après, le peuple élut à sa place Marc. Horatius, avec qui Valérius eut une contestation pour savoir auquel des deux consuls appartiendrait le droit de dédier le temple de Jupiter Capitolin (2). Ce fut Horatius qui l'emporta. Valérius était consul pour la troisième fois, lorsque le roi d'Étrurie déclara la guerre aux Romains afin de les obliger à rétablir Tarquin dans ses droits. On peut voir les détails de cette guerre mémorable, aux articles Porsenna, Coclès, Scævola, Clélie et Tarquin le Superbe. Il suffit de dire ici que Valérius la termina par le seul ascendant de ses vertus sur un prince digne de les apprécier. Pendant son quatrième consulat, il défit complètement les Sabins, et obtint une seconde fois les honneurs du triomphe. Il mourut peu de temps après, l'an de Rome 251 (av. J.-C. 501), si pauvre, que ses funérailles furent célébrées aux frais du public. On déposa ses cendres dans un tombeau qui fut élevé dans l'intérieur de la ville, distinction que l'on n'accordait que rarement. Les dames romaines portèrent le deuil de Publicola pendant un an. Plutarque a écrit la *Vie* de Valérius, qu'il met en paralèle avec Solon. W—s.

PUBLIUS SYRUS, poète mimique, florissait à Rome l'an 44 avant J.-C.; il était encore enfant lorsqu'il fut emmené esclave à Rome : le nom de Syrus lui fut sans doute donné parce qu'il vit le jour en Syrie. Son maître, que quelques-uns nomment Domitius, charmé de sa gentillesse, autant que de sa figure et de son esprit, lui donna une éducation très-soignée, et l'affranchit : ce fut alors que Syrus dut prendre le nom de Publius. Il se livra à la composition des mimes, comédies burlesques, que les Grecs aimaient beaucoup, et qui ne consistait d'abord qu'en danses grotesques et en grimaces. Tout l'art de ces acteurs était de bien imiter. Ils joignirent à leurs danses le burlesque de la comédie, et l'on produisit ce que nous appellerions aujourd'hui des parades en action. Les mimes n'eurent jamais, ni la régularité, ni la finesse, ni le sel de la comédie : ce n'étaient que des scènes sans intrigue, sans liaison et sans dénouement. Malgré la licence que les mimes empruntèrent de l'ancienne comédie, leur objet principal fut cependant de faire rire par le naturel avec lequel ils imitaient les défauts et les vices des hommes connus. Il paraît que, dans les cortèges funèbres des Romains, on voyait une troupe d'acteurs mimiques dont le chef, nommé *archimimus*, contrefaisait les discours et les gestes du mort (*V.* Vespasien). Publius Syrus, après avoir obtenu de grands applaudissements dans plusieurs villes d'Italie, vint à Rome pendant les fêtes que donnait Jules-César. Il provoqua à un combat littéraire les poètes qui travaillaient alors pour les jeux scèniques. Tous acceptèrent le défi, et tous furent vaincus. Jules-César lui accorda même la préférence sur Labérius, chevalier romain (*V.* Labérius). Publius Syrus tempéra la licence des scènes mimiques par des traits nombreux de morale. Plusieurs témoignages

(2) On peut voir, pour les détails de cette contestation, Tite-Live et Plutarque.

des anciens prouvent que ce poète jouissait d'une haute réputation dans les plus beaux siècles de la littérature romaine. Sénèque lui donne de grands éloges, et saint Jérôme dit que les Romains le lisaient dans leurs écoles publiques (*Epist. ad Lætam*). De très-bonnes pensées morales, exprimées avec une précision très-remarquable dans un seul vers iambique et trochaïque, composent les sentences de Publius Syrus; elles nous ont été conservées par Aulugelle, Macrobe et Sénèque. On les a plusieurs fois imprimées à la suite de Sénèque ou des fables de Phèdre. La plus ancienne édition citée par Fabricius, est celle qu'Érasme publia en 1502 (Bâle, in-4°.), d'après un manuscrit de Cambridge. Les meilleures éditions sont celles de Gruter, d'Havercamp et de Zwinger. M. Levasseur a donné, en 1811 (Paris, L'Huillier, in-8°.) une édition de ce poète mimique, avec des notes explicatives dans le genre de celles de Jean Bond. Le texte est conforme à celui de Gruter et d'Havercamp, avec les corrections proposées par l'ingénieux Bentley. Dans les éditions précédentes, les sentences de Labérius et de Sénèque furent confondues avec celles de Publius. Le tout, rangé ordinairement par ordre alphabétique, forme neuf cent quatre-vingt-deux vers. La nouvelle édition ne conserve que celles de Publius Syrus; et l'éditeur y a joint une traduction littérale en prose (1). Enfin l'édition la plus complète est celle de J. C. Orellius, Leipzig, 1822, in-8°. *cum notis variorum*, et avec la traduction grecque de Scaliger. Z.

PUCCI (François), d'une famille noble et ancienne de Florence, annonça, dès son enfance, une grande disposition pour l'étude; ce goût le suivit à Lyon, où il s'était rendu pour entrer dans le commerce. Il y recherchait la société des gens de lettres, et se plaisait surtout aux controverses des théologiens catholiques et protestants. Naturellement curieux et avide de nouveautés, il adopta insensiblement, du moins en partie, les opinions des derniers. Dès ce moment, il abandonna son état de commerçant, passa en Angleterre, et alla se mettre sur les bancs de théologie à Oxford, où il prit, en 1574, le degré de maître-ès-arts. Son Traité *De Fide in Deum, quæ et qualis sit*, où il combattait ouvertement les dogmes du parti calviniste, qui dominait dans l'université, lui attira de nombreux ennemis, et lui fit manquer une chaire de professeur; ce qui l'obligea de se retirer à Bâle, où il fit connaissance avec Fauste Socin, dont il accueillit les opinions. Les théologiens de cette ville le forcèrent de la quitter, à cause de son sentiment sur la grâce universelle, qu'il exposa dans des thèses intitulées: *Universum genus humanum in ipso matris utero efficaciter particeps esse beneficiorum Christi et vitæ immortalis et beatæ*, etc. Pucci crut trouver plus de tolérance à Londres; mais à peine y fut-il arrivé que ses opinions exotiques, manifestées avec trop de licence, le firent mettre en prison. Après en être sorti, il se réfugia en Hollande, et entretint une correspondance avec Fauste Socin, qu'il combattit cependant sur certains points, dans son Traité *De Immortalitate naturali primi hominis ante peccatum*. Il eut,

(1) Une traduction en vers français, de sentences tirées de Syrus et d'autres auteurs, précédée de celle des Distiques de Caton, avec le texte latin, forme le *Supplément au Portefeuille d'un rentier*, par P. S. S. (Poan de St. Simon), Paris, 1799, in-18.

à Anvers, des disputes avec les théologiens de toutes les religions : à Cracovie, il trouva deux alchimistes anglais, qui l'initièrent dans leurs mystères, espérant tirer parti de sa réputation et de son savoir. Ils lui persuadèrent, que, par leur commerce avec certains esprits, ils avaient le privilége de découvrir beaucoup de choses inconnues au reste du genre humain. La lettre latine qu'il leur adressa, en 1585, atteste jusqu'à quel point il était leur dupe (*Voy.* Dee et Kelley). Mais enfin, ayant ouvert les yeux, il eut des conférences avec l'évêque de Plaisance, nonce du pape à Prague, et fit une rétractation publique de ses erreurs, en 1595. Quelques années auparavant, il avait dédié au pape Clément VIII l'ouvrage suivant : *De Christi Salvatoris efficacitate omnibus et singulis hominibus quatenus homines sunt, assertio catholica*, etc., Gouda, 1592, in-8°. L'auteur se proposait d'y prouver par la raison, par l'Écriture et par les SS. Pères, que Jésus-Christ, en mourant, a satisfait pour tous les hommes, de manière que tous ceux qui ont une connaissance naturelle de Dieu, seront sauvés, quoiqu'ils n'aient aucune connaissance de Jésus-Christ, opinion directement contraire à la parole même du Sauveur, qui dit que personne ne peut aller au Père que par le fils, et que ceux qui ne croiront point au fils seront condamnés (*Joann. XIV*, 6; *Marc XVI*, 16). Pucci, après avoir fait pénitence de ses erreurs, fut ordonné prêtre. Il devint secrétaire du cardinal Pompei d'Aragon, chez lequel il mourut, en 1600. Il avait fait les deux vers suivants, qui attestent la sincérité de sa conversion, pour être gravés sur sa tombe :

Inveni portum ; spes et fortuna, valete :
Nil mihi vobiscum ; ludite nunc alios.

Cet article a été rédigé d'après Dodd, qui a travaillé sur des manuscrits originaux. On n'y trouve rien qui puisse justifier ce que dit le nouveau *Dictionn. histor. critiq. et bibliogr.*, que Pucci, étant revenu à ses erreurs, fut arrêté par ordre de l'évêque de Saltzbourg, qui l'envoya à Rome, où il fut brûlé. On peut consulter encore la Dissertation d'Ittig : *De Puccianismo*, et la Dissertation de J. B. de Gaspari : *De vitâ, fatis, operibus et opinionibus Fr. Puccii Filidini*, dans la *Nuova Raccolta Calogerana*, tome 30, Venise, 1776. T—D.

PUCCIO. *Voy.* Capanna.

PUCELLE (René), abbé de Corbigni, conseiller au parlement, né à Paris, le 1er. février 1655, était fils d'un avocat, et neveu, par sa mère, du maréchal de Catinat. Il entra d'abord au service, et fit quelques campagnes comme volontaire. Le desir de s'instruire l'engagea ensuite à voyager ; il visita l'Italie et l'Allemagne. De retour à Paris, il se décida pour la magistrature ; et après avoir passé quelque temps au séminaire des Bons-Enfants, il prit le soudiaconat, et acheta une charge de conseiller-clerc au parlement. Sa conduite y fut celle d'un magistrat intègre, laborieux, exact à remplir tous ses devoirs. Il passa, en 1702, à la grand'chambre, et se fit remarquer, lorsqu'après la mort de Louis XIV, le parlement prit quelque part à l'administration des affaires de l'état. Le duc d'Orléans le nomma membre d'un conseil de conscience. L'abbé Pucelle acquit alors une assez grande influence dans sa compagnie. Outre sa capacité pour les affaires, il avait le talent de la parole, la repartie vive, et l'art de manier les esprits. Dévoué aux in-

térêts de son corps, et enclin à en étendre les prérogatives, il se montra toujours inflexible contre la cour et les ministres. On le regardait comme le chef d'une opposition qui se forma, peu-à-peu, dans le sein du parlement, et qui s'accrut par la faiblesse et les variations du ministère : cette opposition fut surtout nourrie par les contestations élevées alors dans l'Église; et la direction que prit l'abbé Pucelle dans ces disputes, tenait à son caractère, à ses liaisons, et à ses habitudes assez frondeuses. S'il se prêta, en 1720, à l'accommodement concerté alors, on le vit toujours depuis favorisant le parti opposé à la Bulle, et luttant, avec plus ou moins de succès, contre la marche suivie par le ministère. Les Recueils du temps contiennent ses discours, qui offrent souvent une extrême vigueur. L'abbé Pucelle, il faut bien l'avouer aujourd'hui, eut la faiblesse de se déclarer pour les miracles du diacre Pâris, et de vouloir entraîner sa compagnie à en prendre la défense : la chaleur qu'il montra dans cette occasion, lui attira un exil. Il eut ordre, en 1732, de se retirer à son abbaye de Corbigni, au diocèse d'Autun. De retour à Paris, lorsque la paix eut été faite entre la cour et le parlement, il déploya la même vivacité, jusqu'à ce que l'âge et les infirmités l'obligeassent à se retirer des affaires; mais il ne se défit point de sa charge, et mourut nonagénaire, le 7 janvier 1745 : il était doyen des conseillers-clercs, et le plus ancien magistrat de sa compagnie. Les appelants lui ont décerné, à l'envi, des éloges; et il est vrai que ce magistrat avait des talents et des qualités qui lui donnaient droit à l'estime; mais il épousa trop vivement une cause qui flattait son esprit d'opposition, et qui l'entraîna, dans sa vieillesse, à des démarches assez voisines du ridicule. L'abbé Pucelle était resté soudiacre; on a publié de lui des lettres à M. Soanen, évêque de Senez : elles prouvent entre eux une entière conformité de sentiment.

P—c—t.

PUENTE (De la). *Voy.* Pont et Ponz.

PUFENDORF (Samuel), un des plus grands publicistes et historiens du dix-septième siècle, et, selon Buhle, le premier qui ait donné une forme systématique à tout l'ensemble du droit naturel, s'éleva, par son seul mérite, à la faveur des princes et à la fortune. Fils d'un pasteur de Dippoldswald, village de la Misnie, et né le 8 janvier 1632 (1), il reçut de son père la première instruction. Il étudia ensuite les humanités à l'école de Grimma, la théologie à Leipzig, et la philosophie sous Weigel, à Iéna : ce fut, de toutes ses études, celle qui lui plût davantage. Par bonheur pour lui, son maître, au lieu de conduire ses élèves sur le terrain aride de la scholastique, leur enseignait une science plus raisonnable, et qui méritait mieux le nom de philosophie : il leur apprenait surtout à raisonner avec la précision des géomètres. Étant mis une fois sur cette route, le jeune Pufendorf y fit plus de chemin que son maître, et tira, dans la suite, d'heureux fruits de la méthode de Weigel; mais peut-être fut-elle aussi la cause de la sécheresse qui règne dans les écrits de Pufendorf, où il eût fallu substituer quelquefois à

(1) Suivant Jœcher, il naquit à Flohe, près de Chemnitz; mais des recherches ultérieures nous apprennent que son lieu natal fut le bourg même de Chemnitz, où son père était pasteur, en 1632. *Voy.* les *Acta philosophorum*, part. 18, pag. 949 et suiv.

l'exactitude de la démonstration les fleurs de l'imagination ou le mouvement des actions dramatiques. Plein de la philosophie de Descartes, de la jurisprudence de Grotius, qu'il lut avec avidité, et de la méthode rigoureuse de Weigel, il offrit ses services à sa patrie : mais, étant sans protection, et n'ayant encore donné aucune preuve de talents, il n'essuya que des refus ou de vaines promesses, et s'estima heureux d'obtenir, en 1658, une place d'instituteur auprès du fils du ministre de Suède, baron de Coyet, près la cour de Danemark. Mais, arrivé, avec la légation, à Copenhague, au moment de la rupture entre les cours de Danemark et de Suède, il fut arrêté, lui et toute sa famille, et demeura captif pendant huit mois. Ce malheur devint la source indirecte de son élévation future. En effet, dans les loisirs de sa captivité, il approfondit les principes de Grotius, d'Hobbès et de Cumberland sur la société humaine et sur les rapports des hommes entre eux. Il lui parut que cette matière importante n'avait pas encore été envisagée sous toutes les faces, et qu'elle était susceptible de nouveaux développements. Il jeta ses pensées sur le papier; mais, ayant encore des souvenirs récents de la méthode de Weigel, il procéda par axiomes, théorèmes et corollaires, et parla en géomètre des plus hauts intérêts de l'espèce humaine. Il se rendit, en 1660, avec son manuscrit, dans la patrie de Grotius, le fit imprimer à la Haye, sous le titre d'*Eléments de jurisprudence universelle*, et le dédia à l'électeur palatin, Charles-Louis. Ce prince reconnut, à travers l'aridité du style d'un mathématicien, des pensées profondes et un ensemble de grandes vues : il conçut l'idée de créer, pour Pufendorf, une chaire de droit naturel et des gens; enseignement dont il n'existait pas encore de modèle, par la raison, bien simple, que jusqu'à la funeste scission du XVI^e^ siècle, le droit divin, ce dogme conservateur des états, formait en quelque sorte le droit public de l'Europe, et dominait dans toutes les écoles. En 1661, Pufendorf commença ses cours à Heidelberg, et eut bientôt un auditoire nombreux. Encouragé et récompensé, il se livra depuis, avec une nouvelle ardeur, à l'investigation des droits naturels et des devoirs et obligations des hommes réunis en société, et recueillit les matériaux de ses grands ouvrages. L'éditeur l'engagea aussi à jeter quelques lumières sur l'origine de ce corps à cent têtes, qu'on appelait l'Empire germanique, et qui présentait un assemblage bizarre de princes, de petites républiques, de prélats et de chevaliers, tous plus ou moins souverains. Cet état de choses avait toujours paru si sacré, que personne n'avait songé à en montrer les vices. Tout au plus avait-on permis au traité de Westphalie d'y apporter quelques modifications. Pufendorf eut le courage de remonter à l'origine de cet assemblage informe, d'en exposer les droits, d'en montrer les usurpations et les défauts, et de proposer des remèdes aux grands abus qui s'y étaient glissés. Cependant, prévoyant la rumeur que son ouvrage allait produire dans le saint empire romain, il envoya le manuscrit à son frère Isaïe, alors ambassadeur de Suède à Paris; et celui-ci le fit imprimer sous ce titre : *De statu imperii Germanici*, par Severin Monzambano de Vérone, 1667. La rumeur fut grande en effet, dans l'Empire, à l'apparition de ce livre.

L'Autriche ne pouvait revenir de son étonnement, au sujet de la témérité d'un auteur qui prétendait porter la lumière jusque dans la chancellerie de l'Empire germanique. Pufendorf défendit son livre, sans oser s'en déclarer l'auteur : son Traité fut mis à l'index à Vienne; on dit même que le bourreau eut ordre de le brûler. Depuis ce temps, d'autres publicistes ont mieux éclairé encore que Pufendorf les droits et les devoirs des membres du corps germanique, sans que personne ait osé crier au scandale : tant la différence des temps est grande. Son ouvrage n'en fut pas moins réimprimé et traduit plusieurs fois : mais, pour l'auteur, il ne se crut pas en sûreté en Allemagne; et il accepta volontiers la chaire de droit naturel, que lui offrit, en 1670, le roi de Suède, Charles XI, qui venait de fonder une université à Lund, en Scanie. Il y porta les fruits de ses méditations; et ce fut à Lund qu'il mit au jour, deux ans après son arrivée, le *Traité du droit de la nature et des gens ;* ouvrage plein de réflexions solides, exposées d'une manière lumineuse, et enchaînées avec ordre. Quoique ni Grotius, ni Pufendorf n'aient pénétré peut-être assez avant dans la nature, pour pouvoir expliquer les premiers droits des hommes, l'un et l'autre eurent le mérite de substituer des raisonnements lumineux aux définitions barbares qui n'expliquaient rien. Il y a, selon M. Ienisch, cette différence entre le livre de Grotius et celui de Pufendorf, que le premier est rempli d'une érudition classique, et le second plus à la portée de tous les lecteurs; que Grotius s'occupait peu des principes, et que Pufendorf y revenait toujours; que le livre du premier est bon à consulter, et que celui du second présente un Traité plus susceptible d'être lu d'un bout à l'autre; enfin que Pufendorf a quelquefois réfuté, avec succès, son prédécesseur, mais que Grotius a l'avantage d'avoir pénétré, sous quelques rapports, plus profondément dans son sujet. On peut ajouter qu'il montre plus de modération que Pufendorf dans ses préventions contre l'Église romaine. (2) « En recherchant » ce principe des droits et des devoirs » de l'homme, dit Buhle dans son » *Histoire de la Philosophie mo-* » *derne*, Pufendorf distingua le pre- » mier la raison et la révélation » comme deux sources de connais- » sances essentiellement différentes. » C'est-là un des principaux services » qu'il rendit à la science. Il admet, » avec Grotius, que la sociabilité est » le principe naturel des droits et des » devoirs : aussi donne-t-on le nom » de *Socialistes* à ses sectateurs. La » religion ne doit entrer en considé- » ration, dans le droit naturel, que » parce qu'elle resserre encore davan- » tage les liens de la société, et qu'en » prescrivant à l'homme des devoirs » envers lui-même et envers les au- » tres, elle le rend plus apte à rem- » plir le but de la société..... » Pufendorf croyait que les idées » fondamentales de la morale peu- » vent être déterminées avec une » certitude *apodictique* d'après des » principes indubitables, et que la

(2) Quoique Pufendorf montre peu de modération lorsqu'il parle de l'Église romaine et des souverains pontifes; il convient cependant que « la » suppression de l'autorité des papes a jeté dans le » monde des germes infinis de discorde; car n'y » ayant plus d'autorité souveraine pour terminer » les disputes qui s'élevaient de toutes parts, on » a vu les protestants se diviser entre eux, et de » leurs propres mains déchirer leurs entrailles, *fu-* » *rere protestantes in sua ipsorum viscera cæper-* » *runt* (Pufendorf *De monarch. pont. rom*). L'aveu est précieux quand il sort de la bouche d'un aussi savant luthérien. G—RD.

» méthode mathématique leur est » par conséquent applicable. Il dé- » veloppe donc les principes et les » caractères des actions morales; » détermine le rapport de la raison » à la moralité; explique la cons- » cience, l'ignorance, l'erreur, etc. » Puis il fixe la loi générale pour la » moralité des actions, et discute ce » qu'on doit entendre par maxime, » loi, droit, obligation, action bonne » ou mauvaise, etc. Dans le second » livre, il traite du rapport de la na- » ture humaine à la légalité, et fait » voir que l'anarchie, ou l'état de » nature admis par Hobbès, est en » contradiction totale avec elle. Mais » le droit de nature n'a pas nécessai- » rement besoin d'exister avant la » loi : il ne repose pas non plus sur » le consentement unanime des peu- » ples, ou sur l'utilité, ou sur le té- » moignage de la conscience; il est » uniquement le fruit du besoin na- » turel de l'homme, qui donne nais- » sance aux droits et aux obliga- » tions. Dans le troisième livre, Pu- » fendorf examine les principes du » droit des hommes entre eux : n'of- » fenser personne, réparer le mal » qu'on a causé, etc. Le quatrième » renferme les principes du droit sous » le rapport de la manifestation de » nos sentiments, la vérité, le men- » songe, le serment. Ensuite il s'oc- » cupe du droit de propriété. Le cin- » quième livre traite du prix des » choses, des conventions, etc. Dans le » sixième on trouve des recherches » sur l'origine du droit de domina- » tion, des droits du mariage, des » relations entre parents, et entre » maître et serviteur. Ces objets con- » duisent Pufendorf à développer » le droit politique dans le septiè- » me livre. Le huitième enfin est » consacré aux principaux objets du » droit politique, aux qualités néces- » saires des lois sociales, aux droits » du pouvoir souverain sur la vie et » les biens des citoyens, aux droits » de la guerre et de la paix, et aussi, » par occasion, à quelques points » du droit des gens ». Cet ouvrage, qui fut traduit, réimprimé et com- menté dans presque toute l'Europe, irrita si fort deux hommes de Lund, le professeur Beckmann et le pasteur Schwarz, qu'ils le dénoncèrent auprès de l'évêque, vieillard presque tombé en enfance, et le firent condamner. Pufendorf se vengea dans une bro- chure où il rendit ses adversaires ri- dicules; mais il ne put se soustraire aux censures acerbes des érudits. Il y eut même un échange d'injures, em- preint de toute la rudesse de latinis- tes emportés (3). Le gouvernement suédois imposa silence aux deux an- tagonistes de Pufendorf; ils n'obéi- rent pas, et furent bannis du royaume. Une année après avoir donné son Trai- té du droit naturel, il en fit paraître une espèce d'abrégé qui n'eut pas moins de succès, et qui est connu, en France, par la traduction de Bar- beyrac. On jugea qu'un savant qui avait débrouillé les éléments du droit primitif, serait très-propre à écrire l'histoire: en conséquence, il fut ap- pelé à Stockholm, et revêtu de la charge de secrétaire-d'état et d'his- toriographe. Toutes les archives lui furent ouvertes; il fut à portée de consulter les hommes qui avaient

(3) Beckmann commença l'attaque par une *Legitima defensio contra Sam. Pufendorfii execrabiles fictitias calumnias quibus ille contra omnem veritatem et justitiam, ut cornutus diabolus et singularis mendaciorum artifex, per futilia sua entia moralia* (diabolica puto) *toto honesto et erudito orbi malitiose et ignominiose imponere voluit.* Et Pufendorf répondit à ce débordement d'injures de son confrère par une *Epistola ad virum famosissimum Nic. Beckmannum, totius Germaniæ convitiatorem et calumniatorem longè impudentissimum.* Il eut la précaution de ne lâcher cette réplique foudroyante que sous le nom de P. Dunæus.

été ou témoins, ou acteurs, dans les événements dont il avait à faire le récit. Il écrivit en latin l'histoire de Suède, depuis la guerre de Gustave-Adolphe en Allemagne jusqu'à l'abdication de la reine Christine; et il consacra un autre ouvrage à la vie du roi Charles-Gustave. Ce sujet offre, sans doute, de grands événements, des batailles, des exploits extraordinaires, des guerres générales, la vie et l'abdication d'une reine non moins singulière qu'étonnante; rien ne manquait à l'historien: cependant il n'a tiré qu'un faible parti de cette matière riche et variée. L'écrivain est judicieux, méthodique : mais il manque de chaleur et de mouvement. Les événements les plus faits pour exciter de vives sensations, le laissent froid: « Il raconte, sans peindre; et, comme un homme qui, au lieu de voir, » a seulement ouï dire, les lecteurs » lisent et ne voient pas : sa narration » marche toujours d'un mouvement » égal ; et nulle part des pensées vives ou profondes ne viennent rompre cette uniformité, » ajoute son biographe Ienisch. Aussi l'on a dit de son style qu'il était sec, dur et froid comme une proposition de mathématique. Dans quelques passages seulement, on reconnaît d'heureuses imitations de la manière des anciens. Peut-être les devoirs d'historiographe de la cour ont-ils imposé quelque gêne à un auteur habitué à écrire toute sa pensée ; mais il ne paraît pas que Pufendorf ait possédé le génie de l'histoire: il réussissait mieux à déduire un enchaînement de raisonnements neufs et inattendus, qu'à peindre des événements. Cependant la réputation de l'historien égala presque en lui celle du publiciste. L'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, l'appela, en 1686, à Berlin, pour lui faire écrire l'histoire de son règne, peu riche en grands événements : on sait que cet électeur, qui se piquait d'imiter Louis XIV en tout, voulait, comme lui, avoir des maîtresses et des historiographes. Pufendorf, nommé conseiller aulique, puis conseiller intime et assesseur, remplit néanmoins sa tâche, et la finit sous le règne de Frédéric III, successeur de Frédéric-Guillaume. Cette Histoire n'eut point de succès. On lui demanda aussi d'écrire la vie de l'empereur d'Allemagne, Léopold; mais il s'y refusa, dit-on, avec beaucoup de fermeté, soit qu'il se ressouvînt du mauvais accueil fait à Vienne à son livre sur l'Allemagne, soit qu'il fût las d'écrire la vie de souverains qui n'avaient pas fait de grandes actions. Il eut, en Prusse, un traitement de deux mille écus, et ses filles obtirent une pension. Le roi de Suède l'éleva au rang de baron ; mais il ne retourna plus en Suède : il mourut à Berlin, le 26 octobre 1694. Suivant ses biographes, Pufendorf était un homme de mœurs sévères, exempt de vanité, et très-laborieux, même au milieu des faveurs des cours. Le grand nombre de ses écrits fait foi de cette ardeur pour le travail. L'académie de belles-lettres et d'histoire de Stockholm, ayant proposé, au concours, l'éloge du publiciste allemand qui avait fait tant d'honneur à la Suède, décerna, en 1797, le prix à M. Ienisch, de Berlin. Cet éloge, écrit en latin, est inséré dans le septième volume des Mémoires de cette académie, Stockholm, 1802. Pour l'indication des ouvrages de Pufendorf, nous ne suivrons qu'en partie la Notice qui se trouve à la fin de l'Eloge composé par M. Ienisch, en divi-

sant ses travaux en philosophiques, politiques, philologiques, et mélanges. D'abord, œuvres philosophiques : I. *Elementa jurisprudentiæ naturalis methodo mathematicâ*, la Haye, 1660. Pufendorf convenait lui-même que ce premier ouvrage se ressentait de sa jeunesse. II. *De existimatione*, Heidelberg, 1667. III. *De jure naturæ et gentium, lib. VIII*, Lund, 1672, in-4°.; *cum notis variorum à Gottl. Mascovio*, Leipzig, 1744, 2 vol. in-4°.; trad. en français avec des notes par Barbeyrac, Amsterd., 1729, 1740, 3 v. in-4°.; 1754, in-8°.; 2 vol. in-4°. IV. *De officio hominis ac civis libri II*, Lund, 1673, in-8°. C'est l'abrégé de l'ouvra précédent; il a été réimprimé plusieurs fois, entre autres à Cambridge, 1701, in-12; Edinbourg, *cum notis* Carmichael, 1724; Londres, 1735, et 1758, *cum notis variorum et Johnstoni*, in-8°.; Leyde, 1769, *cum not. var.*, 2 vol. in-8°. Barbeyrac l'a aussi traduit en français. V. *Specimen controversiarum circà jus naturale*, Upsal ou plutôt Osnabruck, 1678. VI. *Eris Scandica*, Francfort, 1686, in-4°. C'est le pamphlet qu'il composa au sujet de ses démêlés avec Beckmann. On y trouve tout ce qui a rapport à cette querelle — OEuvres politiques : VII. *Severini Monzambani Veronensis de statu Imperii germanici*, 1660; trad. en français, Amsterdam, 1669, in-12. Ce ne fut qu'après la mort de Pufendorf qu'on acquit la certitude qu'il était l'auteur de cet ouvrage. VIII. *Dissertationes academicæ selectæ, sive Analecta politica*, Lund, 1675, in-8°.; Amsterdam, 1698, in-12. IX. *Dissertatio de fœderibus inter Sueciam et Galliam*, la Haye, 1708, in-8°.; trad. en français, ibid., 1709. X. *De habitu religionis christianæ ad rempublicam*, Brème, 1687, in-4°, XI. *Politische Betrachtungen der geistlichen Monarchie des Stuhls zu Rom*, Halle, 1714 (4). XII. *Disquisitio de republicâ irregulari*, Lund, 1669, in-12. XIII. *Dissertatio de formâ reipublicæ romanæ*, 1669, in-4°. — Ses travaux philologiques consistent dans les éditions qu'il a données de *Meursii miscellanea laconica*, Amsterdam, 1661, in-4°.; du *Ceramicus geminus*, Utrecht, 1663, in-4°.; et de *Laurembergii Græcia antiqua*, Amsterdam, 1661, in-4°. — Ses ouvrages historiques sont : XIV. *Georgii Castriotæ Scanderbegi historia*, Stade, 1684, in-12. XV. *Commentarii de rebus Suecicis, ab expeditione Gustavi-Adolphi usque ad abdicationem Christinæ*, Utrecht, 1686, in-fol. XVI. *De rebus gestis Caroli-Gustavi Sueciæ regis*, Nuremberg, 1695, 1729, 2 vol. in-fol. C'est le plus estimé de ses ouvrages. XVII. *De rebus gestis Frederici Wilhelmi magni electoris Brandenburgici*, Berlin, 1695, 1733, in-fol. On a cru à tort que la dernière édition avait été mutilée : du moins OElrichs, dans ses Suppléments aux historiographes brandebourgeois, assure que la réimpression est en tout conforme à l'original. XVIII. *De rebus gestis Frederici III electoris, posteà regis commentariorum libri III*, Berlin, 1784. Cet œuvre posthume fut mis au jour par le comte d'Herzberg. XIX. *Einleitung zur Geschichte der europæischen Staaten*, Francfort, 1682, in-8°.; trad. en fran-

(4) Cette *Description historique et politique de l'empire du pape* se retrouve dans l'édition de 1742 de son Introduction à l'histoire des principaux états de l'Europe. Il y règne une grande partialité. G—RD.

çais par Rouxel, 1710, 4 v. in-12., et continué par Ohlenschlæger. La Martinière publia une continuation française, Amsterdam, 1722; reproduite avec l'ouvrage original, sous le titre pompeux d'*Introduction à l'histoire générale et politique de l'univers;* édition revue et augmentée par De Grace, Paris, 1753 et suiv., 8 vol. in-4°. : ce livre écrit d'un style lourd et d'une sécheresse rebutante, est, pourtant, malgré les inexactitudes et les erreurs qui y dominent, une des meilleures productions de l'auteur. Parmi les écrits sur divers sujets, nous citerons seulement : XX. Les *Epistolæ amœbeæ Pufendorfii et Groningii de commerciis pacatorum ad belligerantes*, insérées dans le *Bibliotheca universalis librorum juridicorum* de J. Groningius, Hambourg, 1703, in-8°. — Isaïe Pufendorf, frère aîné de Samuel, était également un savant et un politique habile : il fut chargé de missions diplomatiques par les cours de Danemark et de Suède, et fut pendant quelque temps ministre de Suède à Paris; il représenta ensuite la même puissance à Ratisbonne, où il mourut en 1689. On a de lui divers ouvrages, dont les principaux ont été recueillis par J.-P. Ludwig (*Esaiæ Pufendorfii opuscula à juvene lucubrata*) avec une Vie de l'auteur, Halle, 1700, in-8°. On y distingue une Dissertation *De legibus salicis*, et une autre *De Druidibus*. On lui attribue aussi les *Anecdotes de Suède*, ou *Histoire secrète des changements arrivés dans la Suède sous le règne de Charles XI*, la Haye, 1716. — Ses descendants existent encore dans le Hanovre : l'un d'eux, Frédéric-Isaïe de Pufendorf, vice-président du tribunal de Celle, mort en 1785, a publié plusieurs ouvrages sur le droit, entre autres : *De juridictione germanicâ*, Lemgo, 1740, 1786; et *Observationes juris universi*, Celle et Hanovre, 1744-76, 4 vol.; 1780-84. Samuel n'a point laissé de descendants directs. D—g.

PUGATSCHEFF. *Voyez* Pouchew.

PUGET (Pierre), qui fut en même temps célèbre statuaire, constructeur de vaisseaux, peintre et architecte, naquit à Marseille, le 31 octobre 1622. Sa famille se fait descendre d'une maison déjà illustre à la cour des comtes de Provence de la première branche d'Anjou; elle s'y rattache par Christol de Puget, troisième fils de Jean, lequel Jean fut quatre fois premier consul de la ville d'Aix, en 1541, 1550, 1559 et 1570. Simon, petit-fils de Christol, et père du statuaire, était architecte. Il paraît qu'il mourut jeune, et ne laissa qu'un faible patrimoine. L'éducation de Pierre Puget fut extrêmement négligée. Il s'appliqua de bonne heure aux beaux-arts; mais il les étudia mal. A l'époque de sa jeunesse, les établissements créés par Louis XIV pour en aplanir la route au génie, n'existaient point encore. L'Italie, lorsqu'il alla y puiser de l'instruction, était tombée dans une décadence d'autant plus funeste, qu'elle croyait avoir fait de nouveaux progrès vers la perfection. Trompé dans la peinture, par un maître dont il dut, dans la suite, abjurer les leçons; sans guide dans l'architecture, non plus que dans l'art statuaire; dominé par une ame sensible mais ardente, par un caractère brusque et impétueux, il se montra pathétique, gracieux, grand, énergique, sublime, mais irrégulier, par la force de cette impulsion inté-

rieure qu'on ne lui apprit point à modérer. La nature l'avait fait artiste; et il fut artiste, comme le voulait la seule nature. A l'âge de quatorze ans, il fut placé auprès d'un constructeur de galères, nommé Roman, qui était aussi sculpteur en bois. A peine un an s'était écoulé, que Roman, ne trouvant plus rien à lui enseigner, se reposa entièrement sur lui de la construction d'une galère. Puget ne se borna point à en diriger les travaux; il en exécuta, en grande partie, les sculptures, de sa propre main. Il était âgé de seize ans quand ce bâtiment fut lâncé à la mer. A dix-sept ans, il était en route pour l'Italie: il voyageait à pied. Arrivé à Florence, il fut réduit à solliciter des travaux pour subsister. Sa jeunesse, et peut-être aussi sa qualité d'étranger, lui fermaient tous les ateliers. Déjà ses hardes étaient en gage, lorsqu'il parvint à se faire présenter chez un sculpteur en bois, qui exécutait des meubles pour le grand-duc. Il lui fallut supporter plus d'une humiliation, avant qu'on lui permît de dégrossir un bout de bois. Quand ce travail fut terminé, il demanda la permission d'exécuter un *scabellon*. Le maître jette sur lui un regard moqueur, en lui disant; « En serez-vous capable? » Puget s'était contenu jusqu'à ce moment; la patience enfin lui échappe : il saisit un crayon; et, sans répondre un seul mot, il improvise des projets de meubles, de figures, d'enroulements, d'ornements de divers genres, avec tout le feu qui le caractérisait. Le maître le regarde avec étonnement : le dédain se change en admiration; et bientôt l'estime qu'il conçoit pour ce jeune homme est si grande, qu'oubliant les usages de l'Italie, il le loge dans sa maison, l'admet à sa table, et le traite comme son fils. Au bout d'un an, Puget est parti pour Rome : il voulait être peintre, et y apprendre son art. Son maître lui donna des recommandations pour un ami du Cortone, qui jouissait alors d'une réputation colossale (*V.* Cortone, X, 19). Puissamment sollicité par le maître florentin, cet ami accueillit Puget comme un père, et le présenta au Cortone; lequel, ayant visité ses portefeuilles, le reçut auprès de lui avec empressement. Le jeune peintre ne tarda pas d'être employé dans les travaux de son maître. La tradition désigne encore, dans le plafond du palais Barberini, deux figures de Tritons, regardées comme son ouvrage. Le Cortone, appelé à Florence pour exécuter des plafonds dans le palais Pitti, emmena dans cette ville un si précieux élève. Son attachement pour lui croissait de jour en jour. Mais le besoin de revoir ses parents et son pays commençait à se faire sentir dans l'ame du jeune Marseillais. Son amour pour sa patrie est la plus vive passion que ce grand homme paraisse avoir éprouvée. Si nous en croyons des récits qui se perpétuent encore, le Cortone, qui avait une fille unique, et qui possédait de grands biens, lui fit en vain les offres les plus brillantes. En 1643, Puget était de retour à Marseille. Sa première production fut un Portrait de sa mère, esquisse rapide, où l'on retrouve trait pour trait, sa propre image : ce Portrait existe dans le cabinet d'un amateur de la ville d'Aix. A peine Puget fut-il arrivé que des officiers de marine, instruits du génie précoce qu'il avait manifesté en construisant une galère à l'âge de seize ans, et ayant vu des dessins de vaisseaux, qu'il tra-

çait pour son amusement, parlèrent de ses talents avec tant d'admiration au duc de Brezé, amiral de France, que celui-ci l'appela auprès de lui à Toulon, et le chargea de dessiner et de faire exécuter le vaisseau de guerre le plus magnifiquement décoré que son imagination pourrait concevoir. Ce fut alors que Puget, âgé de vingt-un ans, inventa ces poupes colossales, ornées d'un double rang de galeries saillantes et de figures en bas-relief et en ronde-bosse, qu'on imita promptement dans divers ports, et qui ont fait long-temps l'ornement des vaisseaux de toute l'Europe. Lors de l'invention des armes à feu, le système de décoration des bâtiments de mer avait dû changer. Les constructeurs ne s'occupèrent d'abord que de les défendre, autant qu'il serait possible, contre le choc des boulets. Bientôt cependant ils devinrent plus hardis; et déjà, avant Puget, on avait établi à la poupe une galerie saillante. Plus audacieux encore, ce jeune maître conçut l'idée de joindre à ce premier essai toutes les richesses propres à former un ensemble majestueux et imposant. Le vaisseau qu'il exécuta portait soixante canons. La poupe était ornée de deux galeries, l'une au-dessus de l'autre, de quatre figures colossales en ronde-bosse et de plusieurs figures en bas-relief: cette décoration présentait des allégories en l'honneur d'Anne d'Autriche, devenue régente du royaume. Ce bâtiment, nommé la *Reine*, fut terminé en 1646. Peu de temps après, un religieux de l'ordre des Feuillants, chargé par Anne d'Autriche d'aller faire exécuter à Rome une suite de dessins d'après les monuments antiques les plus célèbres de tous les genres, le prit avec lui pour l'aider dans ce travail. L'observation attentive des édifices de l'antiquité développa chez le jeune Puget un sentiment dont il ne s'était pas encore rendu compte. Sa passion pour l'architecture devint si vive, qu'il voulut en faire son art favori. On ne lui connaît point de maître dans cet art, non plus que dans la sculpture en marbre: son génie lui en tint lieu; mais les emprunts qu'il a faits à l'antique montrent combien il l'avait étudié. Dans ses projets de travail, il devait être principalement architecte; la peinture devait remplir ses moments de loisir: la sculpture était ce qui appelait le moins son attention. La fortune en disposa autrement. Revenu à Marseille en 1653, il fut d'abord invité à peindre un grand nombre de tableaux d'église. Ses ouvrages de ce genre se succédèrent rapidement. Les villes de Marseille, d'Aix, de Toulon, de Cuers, de la Ciotat, s'embellirent de ses productions, tandis que quelques petits tableaux se répandaient dans les cabinets de divers amateurs. L'*Annonciation* et la *Visitation* de la ville d'Aix, dont les figures sont grandes comme nature; le *Sauveur du monde*, de la même proportion; et les petits tableaux représentant le *Baptême* de *Constantin* et celui de *Clovis*, aujourd'hui dans le Musée de Marseille, ainsi qu'un Portrait de lui, peint de sa main, qui se trouve à Marseille dans un cabinet riche de ses ouvrages, (celui de M. le marquis de Panisse) appartiennent à cette époque. Ces tableaux, indépendamment de ceux dont il nous reste à parler, suffisent pour faire apprécier son talent tout entier. Vers la fin de l'année 1655, Puget ayant été frappé d'une maladie grave, ses médecins lui conseillèrent de quitter la peinture. Il se livra, dès ce moment, à

la sculpture en marbre, dont aucun monument public ne prouve qu'il se fût occupé jusqu'alors d'une manière suivie. La porte et le balcon de l'hôtel-de-ville de Toulon furent son premier ouvrage. Ce monument est entièrement de lui : il en a été l'architecte et le sculpteur. Le contrat qu'il fit à ce sujet, avec les consuls, porte la date du 19 janvier 1656. Son travail fut terminé dans le courant de la même année. Le balcon, qui sert de couronnement à la porte, est soutenu par deux *Termes* ou Atlas, dont l'effort met en contraction tous les muscles, ce qui fait apparemment allusion aux travaux exécutés dans l'arsenal par les malheureux que la loi condamne à ce genre de peine. Le Bernin, lorsqu'il vint en France (1665), eut la générosité de dire qu'il s'étonnait d'avoir été appelé, puisque le roi possédait un si habile artiste. C'est une opinion assez générale, à Marseille, que la façade de la maison commune, ou de la *Loge* de cette ville, est un ouvrage de Puget. Cette tradition, adoptée par Piganiol de La Force et par d'autres auteurs, paraît dénuée de fondement. Ce fut le 7 septembre 1653, que le conseil administratif de la commune délibéra de faire démolir l'ancien hôtel de ville, et d'en construire un nouveau. La première pierre du nouvel édifice fut posée le 25 octobre suivant. Cette promptitude donne lieu de croire qu'il y avait déjà auparavant un architecte choisi et des plans arrêtés. Nous avons dit que Puget revint de Rome, la même année. A peine arrivé, il dessina un projet de façade beaucoup plus riche et incomparablement plus beau que celui qui a été exécuté. Ce dessin se voit à Marseille, dans le cabinet d'un amateur (M. Rollandin). Mais, soit que la dépense parût devoir être trop considérable, soit que les administrateurs eussent contracté un engagement définitif, son plan ne fut point adopté. L'auteur du monument est, jusqu'à présent, inconnu : il paraît n'en avoir été fait mention nulle part, dans les archives de la ville. Une semblable négligence a quelque chose d'étonnant : mais les exemples n'en sont pas rares dans notre histoire. Le buste de Louis XIV, qui orne la façade, est d'un sculpteur nommé Morel, qui habitait Marseille. Les quatre bas-reliefs sont de Garavague, que Guys, dans son ouvrage intitulé *Marseille ancienne et moderne*, dit élève de Puget, et membre de l'académie royale. Ils n'ont été exécutés qu'en 1718. Il n'y a de Puget, dans tout ce monument, que l'écusson aux armes de France, dont nous parlerons tout-à-l'heure. Du reste, la gloire de ce maître s'accroîtrait peu par l'invention de cette façade, quel que puisse en être le mérite. Elle est hors de sa manière; et il s'y montrerait au-dessous du grand caractère qui lui est propre. A peine la porte de l'hôtel-de-ville de Toulon venait d'être achevée, que Puget fut appelé en Normandie, par le marquis de Girardin. Il exécuta, pour ce seigneur, dans sa terre de Vaudreuil, deux statues ou deux groupes, de huit pieds et demi de haut, en pierre de Vernon, dont l'un représentait *Hercule*, l'autre *Janus et la Terre*. C'est alors qu'il vint à Paris, pour la première fois. Il y fut connu de Le Pautre, architecte, à l'occasion d'un bas-relief dont il avait modelé l'esquisse : celui-ci en fit l'éloge à Fouquet, qui, dès ce moment, conçut

le projet de le charger de toutes les sculptures destinées à l'embellissement de son château de Vaux-le-Vicomte, et de l'envoyer d'abord, à Carrare, choisir les marbres nécessaires pour ces importants travaux. Sur ces entrefaites, Mazarin qui entendit parler de lui, voulut se l'attacher, et chargea Colbert, alors son secrétaire, de l'engager à quitter le surintendant, pour se vouer à son service. Puget n'était pas homme à trahir un engagement : les offres les plus brillantes furent rejetées ; et peut-être Colbert a-t-il eu le tort de se ressouvenir, étant ministre, d'une négociation où il avait échoué avant de le devenir. Puget partit de Paris pour Carrare, en 1660. On bâtissait, à Marseille, l'hôtel-de-ville : on s'occupait aussi de l'établissement de la rue d'Aix, du cours et de la rue de Rome, sur des terrains qui se trouvaient auparavant hors de la ville. Puget fut consulté : il proposa de donner plus de largeur à la rue d'Aix ; ce qu'on ne fit point. Mais il dessina des projets de façade pour les maisons centrales, et pour celles des angles de chacune des îles du cours ; et, heureusement, quelques-uns de ses dessins furent suivis. Du côté gauche du cours, en allant du nord au midi, à partir de la rue dite de l'Arbre, les maisons qui portent les numéros 2, 4 et 6 ; et ensuite, en commençant à l'angle de la rue de Noailles, celles qui portent les numéros 1, 3, 5, 7, 9, sont regardées comme son ouvrage. Ces édifices offrent en effet les formes grandioses qui le distinguent. Les cinq maisons particulièrement, qui suivent la rue de Noailles, nos. 1 à 9, coordonnées entre elles de manière qu'elles paraissent n'en former qu'une seule, présentent, ainsi réunies, un ensemble plein de grandeur et de majesté, et bien digne d'une des principales villes du monde. L'idée première de ces bâtiments consiste en deux pilastres ioniques ou corinthiens, qui, du dessus du rez-de-chaussée, s'élèvent aux deux extrémités latérales, et montent jusqu'au faîte. Un balcon en saillie, soutenu par des Tritons ou des Sirènes, couronne la porte principale ; et une corniche, qui règne dans toute l'étendue de l'édifice, complète le beau système de cette décoration. Malheureusement les propriétaires ne respectent pas toujours ces inventions de génie. Le cours de Marseille a déjà éprouvé plusieurs dégradations dans les édifices de Puget, qui en sont le plus bel ornement. Depuis peu de temps, cet habile maître avait établi sa demeure à Gènes, lorsque Fouquet fut disgracié. Les Génois ne lui permirent pas de retourner en France. Les travaux et les honneurs se succédèrent, et le retinrent dans cette ville, qui fut pour lui une seconde patrie. Au moment de la disgrace de Fouquet, il avait commencé la statue dite l'*Hercule français*. M. Guillaume Sublet des Noyers en fit l'acquisition. Cette statue se voit aujourd'hui dans une des salles d'assemblée de la Chambre des pairs : elle est en marbre, et de six pieds et demi de proportion. Il exécuta ensuite les ouvrages qui ornent la ville de Gènes : ce sont, la statue colossale du bienheureux *Alexandre Sauli*, et celle de *Saint Sébastien*, de l'église de Carignan ; le groupe de l'*Assomption*, de l'hospice dit l'*Albergo* ; la figure de la *Vierge*, du palais Balbi ; celle du palais Carréga ; la statue de *Saint Philippe Néri* ; le Tabernacle, et les Anges en bronze doré de l'église de Saint Syr ; l'autel de Notre-Dame-des-Vignes ; le groupe de l'*En-*

lèvement d'Hélène, du palais Spinola. Il sculpta, pour le duc de Mantoue, un grand bas-relief, représentant aussi l'*Assomption*. Tandis qu'il était prieur de la confrérie de l'Annonciade, on reconstruisit une des chapelles de cette église, sous le titre de Saint Louis. Constamment attaché à son pays, Puget composa tous les dessins, et paya lui seul la moitié de la dépense. Suivant le témoignage du père Bougerel, qui cite Tournefort et Jean de Dieu, ce fut le Bernin, qui, ayant vu les sculptures de Gènes, et la porte de l'hôtel-de-ville de Toulon, manifesta auprès de Colbert tant d'admiration pour ces ouvrages, qu'il décida ce ministre à rappeler un artiste qui illustrait sa patrie dans l'étranger d'une manière si distinguée. En effet, Colbert invita Puget à rentrer en France : mais au lieu de l'appeler à Paris, il le nomma *directeur de la décoration des vaisseaux*, à Toulon, avec trois mille six-cents francs d'appointements. Puget jouissait, à Gènes, de l'existence la plus brillante. La maison Doria l'avait chargé de la construction d'une église paroissiale, dont les dessins étaient déjà tracés. La famille Sauli et la famille Lomellini le gratifiaient chacune d'une pension de trois mille six cents francs, et lui payaient en outre ses ouvrages. Le sénat venait de le choisir pour peindre en entier la salle du grand-conseil. Rien ne put le retenir. Arrivé à Toulon, au commencement de 1669, après un séjour à Gènes de sept à huit ans, il fut sur-le-champ employé par le duc de Beaufort, alors amiral, à la décoration du vaisseau-commandant (le *Magnifique* de 104 canons), que ce prince montait dans la malheureuse expédition où il perdit la vie, le 25 juin de la même année. Cette construction fut exécutée avec une extrême précipitation. Comme le duc manisfestait un jour du mécontentement de ce que les travaux ne s'achevaient pas aussi rapidement qu'il l'aurait voulu, Puget, impatienté à son tour, lui dit : « Mon» seigneur, si mes services ne sont » pas agréables à V. A., je la prie » de me donner mon congé. — Le » roi, répondit le prince, ne retient » personne malgré lui. » A ce mot, Puget rentra dans son logis ; et déjà il était occupé à faire une malle pour retourner à Gènes, lorsque le prince, lui envoya un de ses pages, et le fit inviter à revenir. Dès qu'il le revit, il fit un pas vers lui, l'embrassa, le pria d'oublier le passé, et lui donna des marques sincères de son estime (Bougerel). Ce trait rappelle Jules II à Bologne, disant à Michel-Ange : *il m'a donc fallu te venir chercher !* (*V.* Miguel-Ange, XXVIII, 580) ; mais il honore d'autant plus le jugement du duc de Beaufort, que l'artiste français était encore loin d'avoir obtenu l'immense et juste réputation du célèbre Buonarroti. La poupe du *Magnifique* était ornée de plusieurs figures en ronde-bosse, de vingt pieds de haut. Ce vaisseau périt dans l'expédition où le duc de Beaufort fut tué. Puget exécuta ensuite les décorations de plusieurs galères, notamment de celles qu'on appelait la *Commandante*, la seconde *Commandante*, la *Victoire*, et de quelques autres vaisseaux. On conserve, dans l'arsenal de Toulon, deux *Renommées*, deux *Tritons*, la figure d'un *Sauvage*, tous en ronde-bosse, et divers bas-reliefs, représentant le *Soleil*, les *Quatre Eléments*, les *Quatre Saisons*, les *Quatre Parties*

du jour, et d'autres sujets, qui proviennent de ces différents bâtiments. Tandis qu'il s'occupait de ces sculptures, il faisait exécuter une machine de son invention, propre à mâter et à démâter les plus grands vaisseaux. Cette machine a été employée dans le port de Toulon, jusqu'au milieu du siècle dernier. Il construisit aussi une maison pour son habitation : elle est située au voisinage du port, sur un angle formé par la rue de l'Hôtel-de-ville et par celle de Bourbon. L'idée en est à-peu-près semblable à celle des maisons du Cours de Marseille, sur une moindre échelle. Puget orna le plafond d'une des salles, d'une peinture représentant les *Trois Parques* : il y déposa aussi son Portrait, peint par lui-même. Le tableau des *Parques* a péri depuis peu d'années : le Portrait est maintenant à Paris. Quelques églises de Toulon s'embellirent de ses ouvrages. Il sculpta en marbre, pour le tabernacle des Minimes, deux *Anges enfants*, que nous avons vus dans le Musée des monuments français, sous le n°. 552 ; et, pour l'autel de la chapelle dite de *Corpus Domini*, de la cathédrale, deux Anges en adoration, appelés les *Adorateurs*, encore aujourd'hui existants dans cette église. Un projet bien plus important flattait sa passion pour l'architecture ; c'était la construction d'un arsenal. Aucun genre de bâtiment ne convenait mieux à un génie de cette trempe. L'intendant des galères, le duc de Vendôme gouverneur de la province, le ministre même, avaient approuvé ses plans : une salle d'armes était déjà construite. L'intendant de Toulon fit naître des difficultés : il fallut attendre une nouvelle décision de la cour. Dans l'intervalle, es concurrents de Puget employèrent un moyen plus expéditif que les réclamations : ils mirent le feu à la partie déjà élevée ; tout devint la proie des flammes, et, par d'autres machinations, le projet fut abandonné (Bougerel). Navré de douleur, Puget sollicita sa retraite, et revint dans sa ville natale. Son premier travail fut d'y construire une maison, où il s'établit avec sa famille. Cet édifice est situé dans la rue de Rome, sur l'angle formé par cette rue et par celle de la Palun. La façade la plus étroite, c'est-à-dire, celle qui se présente sur l'angle, est la principale. Elle se compose, au-dessus du rès de chaussée, de deux pilastres composites, accompagnant un balcon en saillie, et surmontés d'un fronton qui forme le faîte de l'édifice. Ce qui n'est pas moins à remarquer, c'est le caractère religieux de la décoration. On dirait que Puget ait voulu y déposer l'empreinte du sentiment douloureux dont il était pénétré quand il construisit ce monument. Dans l'architrave, et dans une portion de la frise, au-dessus de la fenêtre du premier étage, est taillée une niche ronde, où était consacré un buste du Sauveur, remplacé aujourd'hui par une copie. Dans la frise est tracée cette inscription : *Salvator Mundi, miserere nobis ;* et dans le couronnement qui surmonte la corniche de la porte-fenêtre du balcon, se lit cette devise, dont Puget paraît avoir fait la sienne : *Nul bien sans peine.* Ce monument, plein de goût et d'élégance, a été dégradé lors de l'établissement d'une boutique, par l'enlèvement du chambranle et de la corniche de la fenêtre du rez-de-chaussée ; mais il est connu par un ancien dessin qui subsiste enco-

re (1). Un édifice plus important occupait Puget à la même époque, c'était la halle au poisson du quartier des Acoules, dite aujourd'hui la *Halle-Puget*. Il en avait obtenu l'adjudication, en 1672, pour le prix de huit mille trois cent cinquante livres. Cet édifice se compose de vingt colonnes isolées, d'ordre ionique, disposées sur un carré-long, au nombre de cinq sur deux côtés, et de sept sur chacun des deux autres. Les colonnes sont élevées sur des stylobates, entre lesquels règnent trois rangs de marches. Les arcs reposent directement sur les chapiteaux; la saillie du toit sert de corniche. Toutes ces parties, habilement combinées, forment un ensemble singulièrement élégant. Puget aimait, dans l'architecture, les pensées neuves, hardies, grandes, originales: mais cet amour de la singularité était guidé par un sentiment judicieux qui le trompait rarement. Le trait distinctif de l'édifice dont nous parlons, ce sont les colonnes en nombre impair sur chaque façade. L'antiquité offre des exemples d'une semblable licence. L'habile maître a senti que des colonnes en nombre pair auraient donné aux façades une gravité mal assortie avec l'esprit d'un monument où la foule du public qui monte et descend les marches, se présente sans cesse en état d'agitation. C'est au nombre impair des colonnes, que ce bel édifice doit, en partie, la piquante légèreté qui le distingue. La sculpture occupait Puget en même temps que l'architecture. En 1673, les échevins lui demandèrent un écusson aux armes de France, soutenu par deux anges enfants, destiné à décorer le portail de l'hôtel-de-ville. Il éprouvait une si grande satisfaction à orner enfin sa ville natale d'une production de son ciseau, qu'il exécuta celui-ci pour quinze cents livres, somme inférieure à ses déboursés. Ce groupe se voit sur la façade de l'hôtel-de-ville, toujours digne de ce grand statuaire, quoique mutilé plusieurs fois dans les orages de la révolution. Pendant son séjour à Toulon, Puget avait obtenu de Colbert trois blocs de marbre, destinés pour Paris; et, dans des moments de loisir, il avait commencé à sculpter, sans aucune destination, le groupe colossal de *Milon*, et le grand bas-relief d'*Alexandre et Diogène*. Aucun sujet ne pouvait mieux convenir à la sculpture, et aucun n'était mieux approprié au génie particulier de Puget, que celui de Milon déchiré par un lion. Son ciseau plein de feu trouvait, dans une scène si dramatique, l'occasion de développer tout ce qu'il possédait de force et de grandeur dans le style, de vivacité dans la pantomime, de chaleur et d'énergie dans l'expression des affections les plus passionnées de l'ame. Aussi l'art de la sculpture, qui a produit, sans contredit, des ouvrages plus achevés, n'en a-t-il enfanté aucun qui saisisse le spectateur avec autant de promptitude, et qui le touche plus profondément. Ce groupe, qui n'avait été commencé que pour la jouissance personnelle de l'artiste, obtint une juste réputation avant même d'être terminé. Le Nôtre, ayant eu occasion de le voir, en fit un si digne éloge à Colbert, à Louvois, et au roi lui-même, que Puget reçut l'ordre de le terminer, et de l'envoyer à Versailles. La caisse qui le renfermait, y arriva au printemps de

(1) Ce dessin a été retrouvé par M. Pénchaud, architecte du département, de qui le zèle pour la conservation des anciens monuments égale l'habileté.

l'année 1683, et fut ouverte en présence de Louis XIV et de sa cour. Plusieurs historiens ont rapporté l'exclamation échappée à la reine Marie-Thérèse, à l'instant où la figure se trouva dévoilée : *Ah! le pauvre homme!* Ce cri de la pitié ne fut pas le seul éloge donné, dans cette occasion, au chef-d'œuvre de la sculpture française. Lebrun, qui se trouvait présent à cette scène, en fit connaître quelques détails à Puget, dans une lettre qu'il lui écrivit, en date du 19 juillet. «Lorsque Sa Majesté, lui dit-» il, me fit l'honneur de me deman-» der mon sentiment, je tâchai de » lui faire remarquer toutes les » beautés de votre ouvrage. Je n'ai » fait en cela que vous rendre justice; » car, en vérité, cette figure m'a » semblé très-belle dans toutes ses » parties, et travaillée avec un grand » art..... Je vous témoignais (dans » une précédente lettre) l'estime que » je fais de votre mérite, et vous » demandais part en votre amitié; » faisant plus de cas de l'affection » d'une personne de vertu comme » vous, que de celle des plus quali-» fiés de notre cour. » (Bougerel, pag. 35, 36.) Nous avons dû rapporter cette lettre presque en entier, parce qu'elle prouve que Lebrun ne fut point envieux de Puget, comme on l'a faussement supposé, et qu'il n'est pas vrai que celui ci ait abandonné la capitale à cause des dégoûts que le premier peintre lui faisait éprouver. On y voit, en outre, que Puget n'avait pas quitté sa retraite pour venir solliciter des louanges à Paris, et qu'il était demeuré au milieu de ses travaux, tandis que son ouvrage venait former le plus bel ornement des jardins de Louis XIV : trait de caractère qui dément beaucoup de fausses chroniques, et qui ne devait pas nous échapper. Le roi, satisfait de la beauté du *Milon*, chargea Louvois de demander à Puget s'il avait commencé quelque figure, qui pût servir de pendant à celle-là, et de s'informer en même temps de son âge. La réponse de Pujet, en date du 20 octobre 1683, renferme des mots naïfs, qui nous offrent le portrait le plus fidèle de l'esprit et du caractère de ce grand homme. Il propose d'abord son groupe d'*Andromède*, auquel il avait déjà travaillé pendant cinq ans. « Je suis dans ma soixantième an-» née, dit-il ensuite au ministre; » mais j'ai des forces et de la vigueur, » Dieu merci, pour servir encore » long-temps. Je suis nourri aux » grands ouvrages; je nage quand » j'y travaille, et le marbre tremble » devant moi, pour grosse que soit » la pièce. » — Il fait, après cela, une description abrégée de quelques ouvrages dont il a conçu l'idée pour l'embellissement de Versailles : puis oubliant l'*Alexandre Sauli*, le *Saint Sébastien*, le *Milon*, et tant d'autres belles figures, il ajoute, avec la candeur qui le distinguait : « Tou-» tefois, Monseigneur, avant que » de penser à aucun autre ou-» vrage, je crois, sauf votre bon » plaisir, qu'il faudra attendre que » mon Andromède soit posée à sa » place; et j'espère qu'alors vous » serez plus persuadé de ma suffi-» sance. » (Bougerel, pag. 38 à 43.) Louis XIV, en effet, lui fit demander le groupe d'*Andromède*, qui fut placé dans le parc de Versailles, en 1685. Puget ne quitta pas plus la ville de Marseille, dans cette occasion, qu'il ne l'avait fait lors de l'envoi du *Milon*. Il chargea François Puget, son fils, de présenter ce monument au roi. Ce fut à François que

Louis XIV adressa ces nobles paroles : « Votre père est grand et il-» lustre ; il n'y a personne dans l'Eu-» rope qui le puisse égaler. » Mais cet hommage rendu au génie par un roi digne de l'apprécier, n'eut point d'autre effet que celui de proclamer le mérite d'un artiste qui approchait du terme de sa carrière. Puget ne reçut d'ailleurs aucune récompense, aucune distinction. Le groupe d'*Andromède* ne lui fut payé que quinze mille francs. Sept ans après, il exposait encore au roi, que le marbre lui coûtait, avec les frais de transport, neuf mille cinq cents francs ; qu'il avait, en outre, payé des ouvriers, supporté d'autres frais, et qu'il ne lui restait presque rien pour un travail de six années : son *placet* demeura sans réponse. En 1685, il travaillait encore au bas-relief de *Diogène*, et il exécutait des dessins et des modèles de plusieurs figures qu'il avait annoncées à Louvois, pour l'embellissement de Versailles. C'était, entre autres, une statue équestre de Louis XIV. Il s'agissait aussi d'une figure d'Apollon, de trente-huit pieds de haut, qui aurait été élevée au-dessus du canal, et portée de chaque côté par des rochers où se seraient groupés des Tritons et des Sirènes. Quelques tableaux de Puget prouvent, par l'époque à laquelle ils appartiennent, qu'il n'avait pas totalement abandonné la peinture. Il n'avait pas cessé non plus d'exécuter de ces dessins à l'encre de la Chine, où il a représenté, avec tant d'esprit et de vivacité, des sujets de marine de divers genres, des vaisseaux amarrés ou flottants, des orages, des combats maritimes, des poupes de navires enrichies de divers ornements. Tandis qu'il s'occupait des projets de Versailles, la ville de Marseille voulut ériger une statue équestre, en bronze, à Louis XIV, et construire une place qui serait consacrée à ce monument. Puget fut d'abord choisi, tant pour donner les plans des édifices, que pour exécuter la statue. La place devait occuper un terrain alors obstrué par des bâtiments du parc royal, et qui font aujourd'hui partie de celle de la Canébière. Plus de deux ans furent employés à tracer les dessins, et à faire un modèle de la statue dans de petites proportions. Le cheval était représenté au galop : il devait être soutenu, s'il le fallait, par des figures de soldats ennemis, morts ou mourants ; ce qui aurait été le premier exemple d'une statue équestre dans un semblable mouvement. Le prix était fixé à cent cinquante mille livres ; l'artiste fournissait tous les matériaux (*Archives de Marseille*). Déjà était dressé un atelier pour l'exécution de la figure en grand. Tout-à-coup, sous le prétexte d'une économie de douze mille livres que faisait espérer un sculpteur nommé Clérion, l'exécution fut suspendue ; le contrat fait avec Puget fut regardé comme non avenu, et le projet de Clérion adopté. Quelques-uns ont prétendu qu'un échevin de qui la maison devait se trouver masquée par les nouveaux bâtiments, fut cause de cette détermination. D'autres ont dit que Puget avait refusé à cet administrateur une statue pour ses jardins. On sent combien la douleur de ce grand homme dut être vive. Il partit sur-le-champ pour Paris, à l'effet de réclamer l'exécution de son contrat. Louvois le présenta à Louis XIV. Ce prince lui répéta les paroles honorables qu'il avait adressées à son fils, à l'occasion du groupe d'*Andromède*, et lui donna, de sa main, une médaille d'or,

portant pour légende les mots : *Felicitas publica*. Mais sa réclamation demeura sans effet. Après six mois de séjour à Paris, où il était arrivé dans l'été de l'année 1688, il repartit pour Marseille, sans avoir rien obtenu. Clérion ne réussit pas davantage : aucun des deux projets ne fut exécuté. Revenu dans sa patrie, Puget ne parut occupé que du besoin de s'unir à ses concitoyens par de nouveaux liens. Il bâtit une maison dans un jardin situé hors de la ville, sur des terrains occupés aujourd'hui par la rue de la *Troisième Calade*, et par les maisons qui la bordent au nord. Dans la partie supérieure, vers la rue *Fontgate*, était l'édifice principal, composé d'une salle ronde, éclairée par un dôme, et accompagnée de deux pavillons. Dans la partie inférieure, sur la rue de la *Palun*, il construisit une chapelle, où il établit une fondation pieuse. Le milieu de l'emplacement était occupé par des plantations. Un des pavillons subsiste encore, semblable, par la noblesse du style, à une ruine antique entourée d'édifices modernes (dans l'enceinte de la maison de la *Troisième Calade*, qui porte le numéro 27). C'est dans cette habitation que Puget passa ses dernières années, travaillant sans cesse, et se vengeant, par l'excellence des ouvrages qu'il léguait à la postérité, de l'inconcevable indifférence de ses contemporains. L'énergie de sa main se soutint jusqu'à la fin de sa carrière. C'est de l'an 1689 à 1694, qu'il construisit l'église de l'hospice de la Charité. Une nef ovale, ceinte de douze colonnes d'ordre corinthien, qui soutiennent un tambour et une coupole également ovales; un vestibule et trois chapelles, disposés autour de cette nef, l'un en face de l'autre, en forme de croix : telles sont les parties principales dont se compose l'intérieur de cet édifice. Le dehors, isolé de toutes parts, est décoré, dans tout son pourtour, de pilastres corinthiens. Le tambour et la coupole, élevés au-dessus de ce premier ordre, font admirer une noblesse et une gravité éminemment convenables à la maison de piété que ce petit temple décore. Puget ne vit point terminer ce monument. Ce fut son fils qui en dirigea la construction après lui. Le portique extérieur, qui devait être orné de quatre colonnes, n'a point été achevé. La dernière production du ciseau de ce grand maître, fut un de ses plus beaux ouvrages. Tout ce que sa jeunesse avait imprimé dans le marbre, de feu et de mouvement, s'y trouve réuni. Jamais il n'avait donné à la pierre plus de souplesse, à une scène dramatique plus de vérité, à l'expression de la douleur plus de justesse et d'énergie. Cet admirable ouvrage est le bas-relief représentant la *Peste de Milan*, qui se voit à Marseille, dans la salle du conseil de la Santé. Puget l'avait commencé pour M. de la Chambre, curé de la paroisse de Saint-Barthélemi, de Paris. Il ne vécut pas assez pour le terminer entièrement; et ce travail est demeuré dans un état d'imperfection, dont on s'aperçoit à peine. Les administrateurs l'ont acquis du petit-fils de Puget, moyennant 10,000 liv., et une rente viagère de 500 liv. Il a cinq pieds de haut, sur trois et demi de large, et renferme quinze figures de diverses proportions. A tous les arts du dessin, Puget joignait le talent de la musique. Il chantait, et jouait habilement de divers instruments. Cet amusement embellit

sa vieillesse. Son casin de la rue *Fontgate*, animé par sa présence, était devenu le temple de tous les beaux-arts. C'est là que ce grand homme cessa de vivre, après une courte maladie, le 2 décembre 1694. Il a produit trop d'ouvrages pour que nous puissions les mentionner tous. Aux tableaux que nous avons déjà cités, nous joindrons, parmi ceux dont les figures sont grandes comme nature, une *Sainte-Famille*, tableau d'un dessin noble et d'une bonne couleur, où la figure de Saint-Joseph paraît être le portrait de Puget (à Aix, chez M. Boyer de Fonscolombe); la *Vierge*, l'*Enfant Jésus et Saint-François* (dans l'église cathédrale de Toulon); une *Annonciation* (tableau retouché, dans la même église); une *Vocation de Saint-Matthieu* (dans l'église de Château-Gombert, au terroir de Marseille); un *Saint Jean-Baptiste dans le désert* (autrefois dans la galerie du Palais-royal); une *Adoration des Bergers*, esquisse vendue publiquement à Paris, vers les années 1804 ou 1806. Parmi les tableaux de petite dimension, nous ne devons pas oublier une *Vierge* regardant l'Enfant-Jésus couché sur un coussin, tableau singulièrement remarquable par le bel empâtement et l'énergie de la couleur (dans la collection de M. le marquis de Panisse, au château d'Entrevènes); un tableau d'un ton fin et transparent, représentant l'Intérieur d'une chapelle que Puget devait construire dans l'église cathédrale de Toulon, et où il a reproduit son tableau de l'*Annonciation* (à Aix, dans le beau cabinet de M. le marquis Magnan de la Roquette); une *Sainte-Famille*, d'un coloris qui tient de celui du Cortone, mais fin et riant, qu'on voyait dans le cabinet de feu M. Dufourny, architecte; une *Vierge enseignant à lire à l'Enfant Jésus*, et une *Fuite en Egypte*, qui faisaient partie de la collection de Boyer d'Aguilles, et qui ont été gravées par J. Coëlmans (*V.* Boyer, V, 425); une *Education d'Achille*, un *Déluge universel*, etc., etc. Parmi les ouvrages de sculpture, nous devons citer un *Portrait de Louis XIV*, en médaillon, et une statue de *Faune*, l'un et l'autre en marbre (chez M. de Panisse); une *Tête du Sauveur*, aussi en marbre, qu'on dit provenir de la collection de Boyer d'Aguilles (à Marseille, chez M. Germond); un bas-relief en marbre, représentant *Saint Jean-Baptiste enfant*; un modèle en terre cuite de la statue *équestre de Louis XIV*, projetée pour la ville de Marseille, où le cheval est représenté au galop; un modèle du *Milon*, aussi en terre cuite (à Aix, dans le cabinet de M. Magnan de La Roquette); un modèle en cire de la statue équestre de *Louis XIV*, projetée pour Versailles, où le cheval porte *sur trois pieds*, conformément à la lettre de Puget à Louvois (à Marseille, chez un amateur), etc. M. de Panisse, que nous avons cité plusieurs fois, possède des dessins représentant la *Poupe* du vaisseau nommé la *Reine*, et celle du *Magnifique*, ainsi que ceux de la place Royale projetée pour la ville de Marseille. Dans la belle suite de dessins de M. le marquis de La Goy, on en voit un de la main de Puget, représentant une Chapelle du Saint-Sacrement, projetée pour la cathédrale de Toulon. M. de Bourguignon de Fabregoule, à Aix, conserve, dans sa riche collection, le dessin du Tabernacle projeté pour l'église de l'Annonciade de Gènes. Le cabinet du

Roi renferme plusieurs dessins de marine. Il s'en trouve dans divers cabinets. La révolution a causé la perte de plusieurs grands tableaux de Puget: on ne retrouve plus à Toulon, un *St.-Félix*; à la Valette, un *St.-Hermentaire*, un *St.-Jean écrivant l'Apocalypse*; une *Agonie de St.-Joseph*. Puget, comme tous les hommes doués d'un génie original et irrégulier, a été diversement apprécié. Ceux qui ont cherché dans ses ouvrages la pureté des contours antiques, n'ont voulu y reconnaître rien de bien, par la raison qu'ils y ont rencontré rarement ce goût exquis et cette correction achevée. D'autres, frappés de ses écarts, mais étonnés de la vérité qu'il imprime dans les méplats des chairs, l'ont appelé le *Rubens de la sculpture*. D'autres enfin, admirant la variété de ses talents, sa fierté, sa grandeur, sa pathétique expression, l'ont surnommé le *Michel-Ange de la France*. Aucun de ces rapprochements n'est parfaitement exact: Puget ne ressemble à personne. Les chairs que forme son ciseau sont pénétrées d'une chaleur dont l'art de Rubens n'approche point, malgré la magie de ce grand peintre. Recherche-t-on dans la sculpture l'expression des affections de l'ame? Puget se montre au moins l'égal de Michel-Ange, et peut-être il le surpasse. Considère-t-on plus particulièrement la noblesse et l'élégance du style? Michel-Ange, au contraire, est supérieur à Puget. Dans la peinture, celui-ci soutiendrait rarement la comparaison. Michel-Ange est grand par son savoir; Puget doit davantage à son organisation. Tout, ou presque tout, en lui, est le produit du sentiment. Ses émotions le dirigent, plutôt que la théorie de l'art: on peut même douter qu'il se soit jamais fait une théorie; mais son ame élève son ciseau, parce qu'elle est elle-même forte et élevée. Dans la composition de ses tableaux, il est généralement simple: il se livre aussi moins habituellement que dans la sculpture à son effervescence naturelle. On dirait quelquefois que la crainte de tomber dans le fracas de son maître, a retenu sa main. Il y a, par cette raison, du choix à faire dans ses ouvrages. Si une affection vive le rend à lui-même, en reprenant son caractère propre, il retrouve sa grandeur. Il redevient expressif et touchant, dès qu'il s'abandonne à la nature. Quant au coloris, il n'a aucune manière habituelle. Tantôt, il offre dans ses teintes une lucidité, une finesse, qui rappellent ce que le Cortone présente de plus brillant: tantôt il est gris et monotone; tantôt, au contraire, son pinceau déploie une richesse de tons, une force de clair-obscur, dont le Caravage, ou le Guide dans ses meilleurs ouvrages, offrent à peine des exemples. Tel est le tableau du *Sauveur*. Les anges enfants, groupés dans des nuages aux pieds de la figure principale, sont aussi admirables pour la couleur que pour le dessin. Un de nos plus habiles artistes du siècle dernier, Pierre Julien, disait en présence de ce tableau: « Puget est aussi grand peintre que grand sculpteur ». Dans la sculpture, comme dans la peinture, il varie son style avec ses sujets. Mais il a souvent le tort de ne pas apporter assez de sévérité dans le choix de ses modèles. Avide du grand par une disposition naturelle, il recherche en même temps la vigueur des formes, pour rendre plus facilement l'énergie des affections de l'ame; et, dans ce désir d'atteindre à une expression

vive, il sacrifie souvent l'élégance à la force. La nature lui paraît belle aussitôt qu'elle est ample et robuste. En ce qui concerne ses incorrections, elles n'atteignent jamais les lignes centrales de ses figures. L'ensemble en est toujours juste; les mouvements en sont toujours précis. De là cette apparence de vérité qui saisit, dès qu'on les aperçoit, malgré ce qu'elles peuvent offrir d'incorrect. Si dans la violence de l'expression, un muscle trop contracté s'écarte de sa position naturelle, l'imitation de la chair produit, même dans ce moment, une illusion qui dédommage de l'altération des formes : la beauté se place encore à côté du défaut. Un des caractères distinctifs de Puget, c'est la disposition qui le porte vers des sujets tragiques. Plus la scène est pathétique, plus son génie, qui se retrouve dans son élément, s'élève et acquiert de nouvelles forces. Si dans une semblable occasion, la grandeur du style s'unit à la chaleur de l'expression, comme dans le Milon, il touche, il étonne, il devient sublime. C'est sous cet aspect qu'il faut juger ce grand maître pour l'apprécier dignement. Quand on se place avec lui à cette hauteur, on lui pardonne ses imperfections, parce qu'on reconnaît que le génie peut difficilement s'élever si haut, sans acheter sa sublimité par quelques écarts. Une droiture que rien ne pouvait ébranler, un désintéressement à toute épreuve, de la naïveté, de la bonté, de l'emportement, tel était son caractère : il ne savait endurer ni les exigences, ni la hauteur. On cite quelques mots de lui, qui achèvent de nous faire connaître son caractère fier et indépendant. Mansard s'étant permis de lui dire que, s'il voulait exécuter la statue du roi au prix proposé par Clérion, on lui donnerait la préférence : « Me » comparer à Clérion, dit Puget! je » ne puis être mis en parallèle qu'avec » les cavaliers l'Algarde et Bernin. » Louvois, qui marchandait ses honoraires au sujet d'un des colosses proposés pour Versailles, lui dit que le roi ne payait pas davantage un général d'armée : « J'en con- » viens, repartit l'artiste; mais le » roi n'ignore pas qu'il peut facile- » ment trouver des généraux parmi » le grand nombre d'excellents offi- » ciers qu'il a dans ses troupes, et » qu'il n'y a pas en France plusieurs » Puget. » Toutefois, il faut se ressouvenir que Puget parlait ainsi, dans un moment où il était pénétré du sentiment de l'injustice qu'il avait soufferte : il rentrait dans le droit de se juger lui-même, quand on l'appréciait si mal. On trouve dans la collection de Boyer d'Aguilles, un portrait de Puget, peint de sa main, qui le représente âgé d'environ vingt-cinq ans : il est gravé à la manière noire par Hardoin Coussin, natif d'Aix. Le portrait, peint aussi par lui, qui appartient à M. de Panisse, a été gravé à l'eau-forte, in-8°.; il porte les lettres L. C. F. Celui de sa maison de Toulon, est inédit. Un quatrième portrait, peint par son fils, le représente dans les dernières années de sa vie. On le voit à Paris, chez une dame descendante d'un de ses frères. Il a été gravé par Jeaurat, in-fol. Un buste en terre cuite, de la main de Veyrier, et qui le représente âgé de plus de soixante ans, ouvrage d'une bonne exécution, orne la collection de M. de Bourguignon, déjà citée. L'académie de Marseille a proposé son éloge pour un sujet de prix, en 1801. Le prix a été décerné le 12 avril 1807. Ce concours a fait naître plusieurs discours qui ont été im-

primés : 1°. Éloge, etc. sans nom d'auteur (par M. Duchesne l'aîné, premier employé au cabinet royal des estampes, à Paris); 2°. par M. L. D. Feraud ; 3°. par M. Alphonse Rabbe. Le prix a été décerné à un Discours (encore inédit) de l'auteur de cet article. Un autre ouvrage a suivi ceux-là ; il est intitulé : *Essai sur la vie et les ouvrages de Pierre Puget*, par Zénon Pons, Paris, 1812, in-8°. La Vie de Pierre Puget, écrite par le père Bougerel, de l'Oratoire, que nous avons citée, se trouve dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence*. L'hommage rendu par l'académie de Marseille, a appelé une nouvelle attention sur ce grand artiste. En 1807, l'administration municipale a fait élever au-devant de sa maison, rue de Rome, une colonne surmontée de son buste, exécuté par Chardini, et portant cette inscription : *A Pierre Puget, sculpteur, peintre et architecte, Marseille, sa patrie, qu'il embellit et honora*, etc. Cette colonne est posée sur une fontaine qui existait auparavant dans le même emplacement. Puget n'eut qu'un fils, nommé François, architecte, et assez bon peintre de portraits. On voit un tableau de lui dans la collection du Roi: il renferme huit figures vues à mi-corps, qui sont des portraits de Lulli, de Quinault, et de plusieurs autres poètes et artistes du siècle de Louis XIV, au nombre desquels l'auteur s'est placé lui-même. François, mort en 1707, n'a eu qu'un fils, nommé Pierre-Paul, qui a été architecte. Celui-ci avait voué une sorte de culte à son aïeul. Il habitait sa maison, rue de Rome, et il y avait établi une galerie, entièrement ornée d'ouvrages de Pierre Puget. C'est à son décès qu'un grand nombre de ces ouvrages se sont distribués dans divers cabinets. Pierre-Paul est mort sans enfants. La branche issue de Gaspar, frère de Pierre, subsiste encore. Puget forma plusieurs élèves, ce sont : Chabert, constructeur de vaisseaux et sculpteur en bois ; Baptiste, sculpteur en bois ; Veyrier ; De Dieu (Jean) ; Chabry (Marc) ; Solaro (Andréa) ; on lui donne aussi Du Parc et Garavague, tous statuaires. On a peu gravé d'après Puget : presque tous ses ouvrages sont inédits. La Halle au poisson de Marseille, se trouve sur un plan de cette ville, exécuté en 1787, et dans l'ouvrage de Durand, intitulé : *Recueil et Parallèles d'édifices anciens et modernes*, pl. 14. — Le tableau du *Sauveur*, a été gravé à l'eau-forte, in-fol. par Marchand, artiste de Marseille, Cette estampe, exécutée vers 1785, n'a point été rendue publique. — Le *Milon* a été gravé par Desplace ; on le retrouve, ainsi que le groupe d'Andromède, dans les *Annales du Musée*, de M. Landon, tome IX, pl. 63, tome XI, pl. 40. Le bas-relief de la Peste a été gravé négligemment, in-4°., par Moreau.—Depuis longtemps le public regrettait de voir le groupe de Milon et celui d'Andromède, exposés aux intempéries des saisons dans le parc de Versailles. Le Milon a été récemment transporté à Paris ; il doit orner un musée de sculpture moderne, qu'on prépare dans le Louvre. On assure qu'il sera placé au centre d'une des salles. E—c D—d.

PUGET (Louis de), fils d'un procureur du roi au siége présidial de Lyon, né dans cette ville, en 1629, annonça, de bonne heure, de grandes dispositions pour les scien-

ces, qu'il cultiva toute sa vie avec succès et agrément. Sa fortune lui permit de se monter un cabinet d'histoire naturelle, qui devint le plus riche de l'Europe en aimants et en microscopes. Ses découvertes sur le double courant de l'aimant, et sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, lui valurent de la réputation, et en même temps une querelle avec Joblot. Puget ne s'était pas borné à l'étude des sciences : il cultivait aussi les littératures grecque et latine; il avait même traduit plusieurs odes d'Horace en vers français. Boileau a fait l'éloge de son talent pour la poésie; mais il faut tout dire : Puget avait composé des vers en l'honneur du satirique français. Lors de l'apparition du rabdomancien, Jacques Aimar (*V.* Aimar-Vernay, I, 350), Puget combattit les prétendues merveilles de la baguette divinatoire. Il n'était pas moins charitable que savant. Dans l'hiver même de sa mort, il vendit sa vaisselle, afin de pouvoir donner plus de secours aux malheureux. Il mourut le 16 décembre 1709; il avait légué sa bibliothèque au petit collége des Jésuites de sa patrie, après avoir distribué à ses amis les raretés et les pièces de prix de son cabinet. Puget était membre de l'académie de Lyon. On a de lui : I. *Observations sur la structure des yeux de divers insectes, et sur la trompe des papillons*, Lyon, 1706, in-8°. C'est de cet ouvrage que Boileau fait l'éloge dans sa Lettre à Brossette, du 15 juillet 1706. II. *Lettres de M. Puget de Lyon à M. Joblot, sur l'aimant*, 1702. III. *Lettres écrites à un philosophe sur le choix d'une hypothèse propre à expliquer les effets de l'aimant*, 1702, in-12. IV. *Lettres au P. Lami*, où il lui rend compte de diverses expériences qu'il a faites avec le microscope (dans le *Journal des Savants* de 1704). Son Éloge, par l'abbé Tricaud de Belmond, est imprimé dans le *Journal de Trévoux*, septembre 1710, pag. 1575-1589. Le P. Vanière lui avait consacré une épitaphe latine, dont la traduction, en vers français, par Grigny, a été imprimée dans le *Journal historique* (de Verdun), juin 1710. Le P. Binet, jésuite, avait composé, sur la mort de Puget, une Églogue latine, qui fut imprimée en 1710, et traduite en vers français par Du Moulceau, académicien de Lyon. Grigny et Moulceau paraissent être le même auteur. A. B—T.

PUISIEUX (Pierre Brulart, marquis de), homme d'état, était fils du chancelier Brulart de Sillery (*Voyez* Sillery). A tous les avantages extérieurs il joignait beaucoup d'esprit, d'instruction, et une grande capacité pour les affaires. Pourvu, dès l'âge de dix-sept ans, d'une charge de secrétaire d'état, par la protection de Nic. de Villeroi, dont il épousa la petite-fille, il fut envoyé en Espagne, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, pour conclure le mariage de Louis XIII avec l'infante Anne d'Autriche; et, après avoir rendu compte de sa mission, il retourna chercher la nouvelle reine, qu'il eut l'avantage de saluer le premier. Cependant le maréchal d'Ancre, qui redoutait la sévère probité de Puisieux, parvint à le faire éloigner de la cour, en 1616 : il y fut rappelé l'année suivante, et il continua d'être employé pendant la faveur du duc de Luynes. Il soumit, en 1621, à l'obéissance royale, la ville de Montpellier, révoltée; et Louis XIII, pour le récompenser de ce service important, le fit

chevalier de ses ordres; mais la bonne volonté du roi resta sans effet, et Puisieux ne fut jamais reçu (1) : la reine Marie de Médicis, qui voulait faire entrer au conseil le cardinal de Richelieu (2), son protégé, s'unit avec le marquis de la Vieuville pour en éloigner les Sillery. Puisieux était malade depuis quelques jours, quand on lui signifia (le 4 fév. 1624), en même temps qu'à son père, l'ordre de sortir de Paris. Il demanda la permission de se justifier : on lui accorda tout ce qu'il voulut, à condition qu'il obéirait sur-le-champ aux ordres du roi, en partant pour ses terres. Il soutint sa disgrace avec beaucoup de fermeté. Puisieux refusa constamment la finance de sa charge de secrétaire-d'état, pour laquelle le roi lui fit offrir jusqu'à deux cent mille francs, avec son rang dans le conseil et l'ambassade de Rome. Désabusé du monde, il ne voulut plus s'exposer à de nouvelles intrigues, et mourut, le 22 avril 1640, à l'âge de cinquante-sept ans, laissant la réputation d'un homme ferme et intègre. On trouve des *Lettres* de ce ministre dans le recueil des *Ambassades de La Boderie* (Voyez Lefèvre, XXXIII, 550). Il n'avait point eu d'enfants de son mariage avec Mlle. de Villeroi. Après la mort de sa première femme, il épousa Charlotte d'Estampes Valencey, morte en 1675, dame de beaucoup d'esprit, connue par ses relations avec Mme. de Sévigné, qui la nomme plusieurs fois dans ses *Lettres*. W—s.

PUISIEUX (Philippe-Florent de), littérateur, né en 1713, à Meaux, se fit recevoir avocat au parlement de Paris; mais il abandonna le barreau pour se livrer à la culture des lettres, et en particulier au genre de la traduction. Il eut le bon esprit de s'attacher à ne faire passer dans notre langue que des productions utiles, et par-là mérita, non une réputation, qu'il paraît n'avoir point ambitionnée, puisqu'il n'a mis son nom à la tête d'aucun de ses ouvrages, mais l'estime et la reconnaissance de ses lecteurs. Puisieux mourut à Paris, au mois d'octobre 1772. Outre quelques *Romans* de Fielding et d'autres bons auteurs, il a traduit de l'anglais : *La grammaire géographique* de Gordon, 1748, in-8°. — *La grammaire des sciences philosophiques* de Benj. Martin, 1749, 1764, 1777, in-8°. (*V.* B. Martin, XXVII, 311.) — *Dissertation* où l'on prouve que la femme n'est pas inférieure à l'homme, 1750, in-12. — *Le Calendrier des jardiniers*, de Bradley, avec une description des serres, 1750, in-12. — *L'Histoire navale de l'Angleterre*, de Lediard, 1751, 3 vol. in-4°. — *La géographie générale*, de Varenius, augmentée par Jurin, 1755, 4 vol. in-12. — *Eléments* des sciences et des arts littéraires, de Benj. Martin, 1756, 3 vol. in-12. — *Nouvelles observations* physiques et pratiques sur le jardinage, par Bradley, 1756, 3 vol. in-12. — *Les voyageurs modernes*, 1760, 4 vol. in-12; c'est une compilation. — *Voyage en France, en Italie et aux îles de*

(1) On assure que Louis XIII avait le projet de créer Puisieux, duc et pair, mais que celui-ci refusa cet honneur par suite de son esprit de modération.

(2) Puisieux n'eut jamais aucun rapport avec Richelieu depuis son élévation; ainsi l'anecdote suivante, rapportée dans le nouveau *Dict. historique, critiq. et bibliogr*, XXII. 428, est controuvée : Puisieux, dit-on, jouait un jour à la prime avec le cardinal de Richelieu; il survint un coup de dé, qu'on fit juger par les spectateurs. Brulart fut condamné tout d'une voix. Outré de la décision, il paya en murmurant, et dit entre ses dents : Tous les corsaires ne sont pas sur la mer. Richelieu l'entendit; et lorsque Brulart sortit et qu'il fut près de la porte, le cardinal vint doucement lui prendre la tête, et la retournant, dit : « Voilà une belle tête qui tient sur « ce beau corps; ce serait dommage de l'en séparer! »

l'Archipel, par Maihows, 1763, 4 vol. in-12; cet ouvrage avait paru l'année précédente, sous le titre de *Lettres* écrites de divers endroits de l'Europe et du Levant. — *Expériences physiques et chimiques* sur plusieurs matières relatives au commerce et aux arts, par Lewis, 1769, 4 vol. in-12. Puisieux a traduit en outre du latin: Les *Consultations de médecine*, de Hoffmann, 1754-55, 4 vol. in-12. — Les *Observations physiques et chimiques* du même auteur, 1754, 2 vol. in-12; — et les *Avis et préceptes de médecine*, du docteur Mead, 1758, in-12. Enfin, de l'italien: *Recueil de pièces de médecine et de physique*, par Cocchi, 1762, in-12, dont on a extrait le *Régime de Pythagore*, 1762, in-8°. W—s.

PUISIEUX (Madelène d'Arsant de), épouse du précédent, née à Paris en 1720, cultiva la littérature à son exemple, mais avec plus de zèle que de succès. Elle parvint à un âge avancé, puisqu'elle se trouve comprise pour une somme de deux mille livres dans la répartition des secours accordés aux gens de lettres, par le décret du 4 septembre 1795: mais depuis long-temps elle avait cessé d'écrire, et l'on n'a pu découvrir l'époque de sa mort. Mme. de Puisieux ne manquait ni d'esprit, ni d'une certaine facilité de style; mais elle n'avait point d'imagination, point de chaleur, et toutes ses productions sont marquées au coin de la plus déplorable médiocrité. On a de cette dame: I. *Conseils à une amie*, 1749, in-12. Ce sont des préceptes d'éducation pour une jeune demoiselle. L'ouvrage eut du succès: il fut même traduit en anglais; mais le traducteur l'attribua, par inadvertance, à une dame qui n'y avait eu aucune part. II. Les *Caractères*, 1750, in-12; nouvelle édition augmentée, 1755, 2 v. in-12. Palissot lui reprocha, dans le temps, d'avoir oublié celui de la *Femme bel-esprit*. III. *Réflexions et Avis* sur les défauts et les ridicules à la mode, 1751, in-8°. IV. *Le Plaisir et la Volupté*, conte allégorique, 1752, in-12. On en trouve l'analyse dans la *Bibliothèque des Romans*, avril 1787. V. *Zamor et Almanzine*, ou l'inutilité de l'esprit et du bon sens, 1755, in-12: mauvais roman dont le titre prêtait trop à la plaisanterie pour que l'auteur pût y échapper (*Voy.* l'art. de Mme. de *Puisieux* dans les *Trois siècles de la littérature*, par l'abbé Sabatier). VI. L'*Éducation du marquis de* *** ou Mémoires de la comtesse de Zurlac, 1755, 2 vol. in-12; traduit en allemand. VII. *Alzarac*, ou la nécessité d'être inconstant, 1762, in-12. VIII. *Histoire de Mme. de Terville*, 1768, in-12, six parties; traduite en allemand. IX. *Mémoires d'un homme de bien*, 1768, in-12, trois parties, in-12, trad. en allemand. L'abbé de La Porte a donné une analyse très-étendue des ouvrages qu'on vient de citer, dans le tome v de l'*Histoire littéraire des femmes françaises*. On attribue encore à Mme. de Puisieux: le *Marquis à la mode*, comédie, 1763, in-12; et l'*Histoire du règne de Charles VII*, 4 v. in-12, citée dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, et par la plupart des autres bibliographes, dont aucun ne donne la date de cet ouvrage, qui, peut-être, n'a existé qu'en projet. W—s.

PUJOULX (Jean-Baptiste), littérateur aussi modeste qu'estimable, naquit, en 1762, à Saint-Macaire, dans la Guienne, vint fort

jeune à Paris, et se fit connaître par des articles de journaux, qui prouvaient de la facilité, du goût, et des connaissances dans les arts du dessin. Il devint l'un des rédacteurs du Journal de littérature française et étrangère, qui s'imprimait à Deux-Ponts, et continua de fournir des articles aux journaux littéraires de Paris. Il composa, pour les différents théâtres une foule de pièces, dont plusieurs annonçaient un talent d'observation remarquable, et obtinrent un succès mérité. Satisfait d'une fortune médiocre, il refusa tous les emplois qui lui furent offerts pendant la révolution, à laquelle il resta constamment étranger, se bornant, comme il le dit lui-même, à tout voir, tout observer de *son donjon*, tour-à-tour gémissant ou espérant, donnant des consolations à ceux de ses amis qui, plus courageux ou moins prudents, descendaient dans l'arène, et revenaient bientôt également froissés d'une course où chacun d'eux tendait vers un but différent (Voyez *Paris à la fin du dix-huitième siècle*, p. 3). L'étude des sciences, et en particulier de l'histoire-naturelle, occupa Pujoulx dans ses dernières années. Il eut part à quelques entreprises littéraires, et, entre autres, au *Journal de l'Empire*, et à la Biographie universelle, à laquelle il a fourni des articles de compositeurs, d'acteurs et d'auteurs dramatiques. Il est mort à Paris, le 17 avril 1821. Il était, depuis quelque temps, secrétaire du Théâtre de la Gaîté. Outre une nouvelle édition de la *Grammaire italienne* de Vénéroni, avec des corrections, une *Vie* de Piron, à la tête des *OEuvres choisies* de ce poète, et des *Notices* sur Florian, dont il avait recueilli des manuscrits (*V.* Florian), et l'*Astrologue parisien*, Almanach qu'il a publié de 1812 à 1817, 6 vol. in-18, on a de Pujoulx: I. La *Critique* des salons de peinture, des années 1783, 1785 et 1787, sous les titres suivants: *Momus au Salon*, comédie en vers et en vaudevilles; — le *Songe*, où la conversation à laquelle on ne s'attend pas, scène critique; — *Figaro au Salon*, pièce épisodique, en prose, mêlée de vaudevilles; — les *Grandes Prophéties* du grand Nostradamus, sur le grand Salon de peinture, en vers et en prose. II. Des Pièces de théâtre: les *Caprices de Proserpine*, ou les Enfers à la moderne, comédie en un acte et en vers, 1784; — le *Souper de famille*, ou les Dangers de l'absence, comédie en deux actes et en prose, 1788: elle eut beaucoup de succès dans la nouveauté; et tous les journaux s'accordèrent à en rendre un compte avantageux: l'auteur l'a mise en opéra, sous le titre du *Rendez-vous supposé*, 1798; — *Encore des Savoyards*, comédie en deux actes et en prose, 1789; Pujoulx réduisit cette pièce en un acte, y ajouta des couplets, et la fit représenter, en 1792, au théâtre Italien, sous le titre de l'*Ecole des parvenus*: c'est la suite des *Deux petits Savoyards* (*V.* Marsollier); — *Amélie*, ou le *Couvent*, comédie en deux actes, 1791; — *Mirabeau à son lit de mort*, comédie en un acte, 1791: les principaux personnages de cette pièce sont MM. de Talleyrand, Lamarck, Frochot, Cabanis, Petit, etc.; — la *Veuve Calas à Paris*, comédie en un acte, 1791, mise en opéra et jouée sous le titre d'*Une Matinée de Voltaire*, 1799; — *Cadichon*, ou les *Bohémiennes*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, 1792; —

Philippe, ou les *Dangers de l'ivresse*, comédie en un acte, 1794; — les *Montagnards*, ou l'*École de la bienfaisance*, comédie en un acte, 1794; — la *Rencontre en voyage*, opéra-comique en un acte, 1798; — les *Modernes enrichis*, comédie en trois actes et en vers libres, 1798: cette pièce étincelle de traits d'un véritable comique; — les *Noms supposés*, opéra-comique en deux actes, 1798; — le *Voisinage*, opéra-comique en un acte, 1800; — l'*Anticélibataire*, ou les *Mariages*, comédie en cinq actes et en vers, 1803. III. Le *Livre du second âge*, 1800, in-8°., fig. Cet ouvrage a eu trois éditions. IV. Le *Naturaliste du second âge*, 1805, in-8°., fig. Il a été traduit en polonais. V. *Paris à la fin du dix-huitième siècle*, ou Esquisse historique et morale des monuments et des ruines de cette capitale, etc., 1801, in-8°.; traduit en allemand. Cet ouvrage, dans lequel on ne trouve pas un mot relatif à la politique, renferme quelques anecdotes assez piquantes, et des chapitres qui décèlent un observateur judicieux. VI. *Promenades au jardin des Plantes, à la Ménagerie et dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle*, 1804, 2 vol. in-18. VII. *Leçons de physique de l'école polytechnique, sur les propriétés générales des corps*, 1805, in-8°., fig. VIII. La *Botanique des jeunes gens et des gens du monde*, 1810, 2 vol. in-8°., fig. IX. *Promenade au marché aux Fleurs*, ou la Botanique du second âge, 1811, in-12, fig. X. *Minéralogie à l'usage des gens du monde*, 1813, in-8°., fig. XI. *Louis XVI peint par lui-même*, ou Correspondance et autres écrits de ce monarque, précédés d'une Notice sur la vie de ce prince, avec des notes, etc., Paris, 1817, in-8°. Depuis la publication de cet ouvrage, M. Beuchot a démontré que la Correspondance attribuée à Louis XVI n'était point authentique (Voy. le *Journal de la librairie*, ann. 1818, p. 351 - 410, et ann. 1819, p. 374). Pujoulx s'était chargé de fournir à l'*Encyclopédie des dames* les parties de l'*astronomie*, la *physique*, la *chimie*, la *minéralogie* et la *musique*. Le *Journal* qu'on vient de citer contient le *Catalogue* exact des productions de Pujoulx, ann. 1821, n°. 42. W-s.

PUL (N..... LE) naquit à Béziers, vers 1640. Les recueils du temps offrent diverses pièces de vers de sa composition. On insèrera ici, sur ce poète, quelques détails, qui éviteront peut-être des recherches aux *Saumaises futurs*. Ils sont tirés d'une correspondance qu'il entretenait avec Mlle. de Scudéry, et dont les originaux existent dans le cabinet du rédacteur de cet article. Le Pul prend, dans l'une de ces lettres, la qualité de *Viguier de Béziers*, charge de magistrature qui correspondait à celle de prévôt royal. Il se trouvait à Rome pendant le conclave de 1670, dans lequel Clément X fut exalté. De retour dans sa patrie, il fut nommé, en 1681, premier consul et gouverneur de Béziers. On voit dans une lettre datée du 31 mars 1701, qu'ayant été présenté par le maréchal de Noailles au duc de Bourgogne et au duc de Berri, qui venaient d'accompagner Philippe V jusqu'à la frontière d'Espagne, il leur fit hommage d'une traduction en vers français des Églogues de Virgile, qu'il venait de faire imprimer. Cette traduction, que nous n'avons pu nous procurer, n'a pas été connue de l'abbé Goujet; et il est vraisemblable que sa médiocrité l'aura condamnée

à l'oubli. On a inséré dans les *Délices de la poésie galante*, 1re. partie, Jean Ribou, 1666, p. 193, une petite pièce, assez jolie, signée de Le Pul, qui a pour titre : *Le je ne sçai quoy*. On lit aussi dans la IIIe. partie du même recueil, Paris, 1667, p. 40, une pièce intitulée l'*Epingle*, adressée à Melle. de Longueval, fille d'honneur de la reine : elle n'est pas signée ; mais elle se trouve, avec sa signature, dans la correspondance qui vient d'être indiquée. On conserve, à la bibliothèque de l'Arsenal, (Manuscrit 902, tome x, p. 537), des stances de Le Pul, adressées au comte de Saint-Paul, depuis duc de Longueville, qui fut tué au passage du Rhin. On lit, au même manuscrit, p. 547, une ode au Roi par le même poète, sur la défaite des Turcs, en 1666. Nous avons sous les yeux une ode à la reine Christine, composée en 1670, et dont il envoya le manuscrit, en 1673, à Melle. Scudéry. Il n'est pas vraisemblable que l'on commette jamais, envers Le Pul, l'indiscrétion de publier ceux de ses ouvrages qu'il a sagement gardés en portefeuille. L'époque de sa mort est inconnue. M—é.

PULCHÉRIE (*Ælia Pulcheria Augusta*), impératrice, née à Constantinople, le 19 janvier 399, était fille d'Arcadius et d'Eudoxie : elle fut déclarée Auguste, en 414, et gouverna l'empire, sous le nom de Théodose, son frère, plus jeune qu'elle de deux ans. Dans un âge si rapproché de l'enfance, Pulchérie fit voir des vertus et une sagesse qui sont d'ordinaire les fruits d'une expérience consommée. Son éducation avait été confiée à d'habiles maîtres, et elle avait répondu à leurs soins. Elle s'exprimait avec autant de grâce que de facilité, dans les langues grecque et latine, aimait les lettres, et accordait une noble protection aux savants. Pour prévenir les divisions qu'aurait infailliblement amenées dans la famille impériale son mariage ou celui de ses sœurs, elle les décida par ses conseils et par son exemple à se consacrer à Dieu. Le vœu solennel des trois filles d'Arcadius fut inscrit sur des tablettes d'or, enrichies de diamants, qu'elles déposèrent dans la cathédrale de Constantinople. Dès-lors le palais impérial fut une espèce de monastère où les princesses partagèrent leur vie entre la prière et le travail des mains. Pulchérie, dit Gibbon, est la seule des descendants du grand Théodose, qui semble avoir hérité d'une partie de son courage et de son génie. Malgré son exactitude à remplir tous ses devoirs de piété, cette princesse ne négligeait aucun des détails du gouvernement : elle assistait à toutes les séances du conseil, et rédigeait elle-même toutes les délibérations importantes ; mais c'était sans bruit, sans ostentation, attribuant à son frère tout le bien qu'elle faisait, sentant combien il importait de conserver à l'empereur le respect et l'affection des peuples. Elle eut la plus grande part à la convocation du concile d'Ephèse, qui condamna les erreurs de Nestorius (*V.* ce nom) ; et, en mémoire de ce triomphe, elle fit ériger, sur le port de Constantinople, une basilique dédiée à la *Mère de Dieu*. La sagesse de Pulchérie, sa douceur, son inépuisable bonté, ne purent la mettre à l'abri des traits des envieux. On parvint à lui faire perdre la confiance de Théodose, qui s'abandonnait aux conseils de l'eunuque Chrysaphe ; et elle se vit obligée de quitter la cour, en 447. Sa disgrace ne dura que peu

de temps : Théodose ne tarda pas à la rappeler ; et, après la mort de ce prince, Pulchérie fut unanimement proclamée impératrice de l'Orient. C'était la première fois, dit Gibbon, qu'une femme occupait le trône des Romains. Dès qu'elle y fut montée, Pulchérie satisfit son ressentiment personnel par un acte de justice. L'eunuque Chrysaphe, monstre couvert de crimes, fut livré à la rigueur des lois, et pendu devant les portes du palais. L'impératrice ne pouvait se dissimuler le désavantage auquel les préjugés exposent son sexe : elle résolut de prévenir les murmures en s'associant un collègue qui respectât la supériorité de son épouse. Elle offrit le trône avec sa main à Marcien, sous la condition qu'elle resterait fidèle à son vœu (*V.* Marcien, XXVI, 615). Pulchérie, de concert avec l'époux de son choix, continua de travailler au bonheur des peuples et au maintien de la foi catholique ; elle reçut de grands éloges des Pères du concile de Chalcédoine, assemblé en 451, et qui condamna l'eutychianisme (*V.* Eutychès). Elle fit construire un grand nombre d'églises, fonda des monastères, dota des hospices ; et, par son testament, elle donna tous ses biens aux pauvres. Elle mourut le 18 février 453. C'est au 1er. juillet que Benoît XIV a autorisé plusieurs communautés religieuses à honorer la mémoire de cette vertueuse impératrice par une messe et un office particuliers. Les Grecs font sa fête le 13 septembre. Quoique Pulchérie manquât peut-être de vigueur dans son administration, on n'en doit pas moins applaudir, dit encore Gibbon, à sa douceur et à sa longue prospérité (Voy. l'*Hist. de la décad. de l'empire Romain*, ch. XXXII). On a des médailles de cette princesse, en or, en argent et en petit bronze ; elles sont très-rares. *Pulchérie* est le sujet d'une comédie héroïque de Corneille, représentée en 1672. Dans la préface que Voltaire a mise à la tête de cette pièce, il cherche à rabaisser les grandes qualités de cette princesse. On a vu que Gibbon, qu'on ne soupçonnera pas d'être trop favorable au christianisme, lui rend plus de justice. Outre les différents hagiographes, on peut consulter sur Pulchérie, sa Vie écrite par le P. Contucci, jésuite, Rome, 1754, et le tome XV des *Mémoires* de Tillemont pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles. W—s.

PULCI (Louis), le plus jeune, mais non le moins célèbre d'une famille de poètes, qui s'associa dignement aux efforts des Médicis pour la restauration des lettres, était né à Florence, le 15 août 1432. Ses ancêtres avaient mérité leur longue illustration par des services publics. Tout ce que nous savons de lui, c'est que Laurent de Médicis l'admettait dans sa familiarité, et qu'on ne sépare guère son nom de celui des hommes les plus remarquables de cette cour lettrée, et surtout du nom de Politien, dont l'amitié est un de ses titres de gloire. La vie toute littéraire de Pulci n'a eu d'autres événements que ses ouvrages ; et ce qui le recommande surtout à la postérité, c'est d'avoir été le créateur de l'épopée badine des modernes, et d'avoir annoncé l'Arioste. L'Italie du quinzième siècle n'était pas mûre pour la poésie épique. Cent ans plutôt, Boccace avait consacré l'octave, cette forme si heureuse qu'il avait empruntée à nos troubadours, et naturalisée le premier en Italie, à chanter les aventures romanesques de

personnages imaginaires de l'antiquité. Luc Pulci, le deuxième frère de Louis, avait suivi cet exemple en rapprochant des temps modernes l'action de son poème. Des versificateurs, dont les noms ne nous sont pas même parvenus avec les poèmes obscurs qu'ils nous ont laissés (1), avaient lu, dans nos vieilles chroniques romanes, l'histoire sémi-fabuleuse de Charlemagne et de Roland; et ces misérables rhapsodes du moyen âge avaient rimé, pour le peuple des carrefours, ces récits plus qu'extraordinaires, traduits en langue vulgaire avant eux, et qu'ils ornaient de prières, quelquefois consacrées par l'Église, mais qui n'étaient le plus souvent que des vœux pour eux-mêmes, ou pour leurs auditeurs, dont la générosité ne leur était point indifférente. Ces essais informes étaient sérieux, ainsi que ceux de Boccace; mais rien de tout cela ne ressemblait à l'épopée. Laurent de Médicis, qui lui-même ne dédaignait pas de composer des chansons pour le carnaval, trouva plaisant de parodier en quelque sorte ces poèmes populaires, et de faire rire des souvenirs vraiment épiques qu'ils avaient célébrés : cette idée sourit à la gaîté bouffonne de Pulci; et la Muse italienne fut dotée d'un nouveau genre de poésie (2). Ces faits rapprochés nous expliquent tout le dessein de son poème, qui a été l'objet d'une si vive controverse entre les critiques italiens. Sans admettre et sans repousser l'opinion de Gravina, qui a cru que Pulci avait voulu vouer au ridicule toutes les inventions chevaleresques de son temps, et qui en fait ainsi le Cervantes de l'Italie, nous n'hésiterons pas à prononcer, avec lui et avec Ginguené, que le *Morgante Maggiore* ne peut avoir été dans l'intention de l'auteur qu'une débauche d'esprit, qu'un poème héroï-comique; et les deux premières stances du vingt-septième chant lèvent sur ce point les derniers doutes. Comment concevoir autrement le caractère mêlé de bravoure et de bouffonnerie du géant qui donne son nom au poème, dont Roland est le véritable héros, et ce burlesque Margutte, dont Voltaire nous a fait connaître quelques traits, et l'épisode d'Olivier et de Méridienne, et tant d'autres détails qu'on ne peut expliquer que comme une gageure, quand on réfléchit que Pulci écrivait pour des juges tels que Laurent de Médicis et Politien? C'était ce dernier qui lui avait indiqué l'ouvrage du moine Alcuin, et celui d'Arnauld, ancien troubadour de Provence, comme des sources précieuses et inconnues: de là vient la vieille erreur, réfutée par la diversité même du talent des deux amis, avant de l'être par la critique judicieuse de La Monnoye, que *leurs portefeuilles s'étaient souvent mêlés* pendant la composition du *Morgante*. Le caractère singulier de ce poème, sa conduite bizarre qui contraste surtout avec la grandeur de l'action, cette variété que le chantre de Roland a presque fait oublier en la surpassant, cet art, si familier depuis à l'Arioste, de rattacher ses narrations les unes aux autres, et ce défaut absolu d'unité, qui est resté le défaut dominant de tous ces imbroglios héroïques; enfin cette élégante naïveté qui conserve au récit tout le charme d'une causerie familière, et

(1) *Buovo d'Antona*, *la Spagna*, *Ancroja regina*.

(2) Crescimbeni affirme que le sujet du *Morgante* avait été donné à Pulci, par *Lucrezia Tornabuoni*, mère de Laurent; il cite à cet égard un vers du vingt-huitième chant, qui prouve seulement que cette dame a encouragé le poète. Il est encore moins prouvé que Pulci chantât son poème, comme les anciens rhapsodes, à la table des Médicis.

jusqu'à cette mésalliance de la poésie avec les proverbes populaires dont la diction du Pulci est nourrie, voilà ce qui n'est qu'à lui; voilà ce qui a fait du *Morgante* une production originale, bien que le poète ait mérité de graves reproches. Des plaisanteries grossières, des images basses ou burlesques, des moralités satiriques, souvent judicieuses, mais presque toujours longues et déplacées; enfin un abus monstrueux des choses divines et des applications ironiques des Livres saints, qui ne sont pas loin de l'impiété, souillent presque tous les chants du poème; et Crescimbeni n'essaie de le défendre, contre la sévérité de Gravina, qu'en accusant le siècle de Pulci plus que le Pulci lui-même, et en affirmant que l'auteur est plus retenu que la plupart de ses contemporains et que tous ses devanciers. Cette réflexion fait excuser surtout les préambules de ses chants, qui offrent quelquefois la traduction littérale de plusieurs endroits de la Liturgie (3): ces sortes de prières étaient, comme nous l'avons dit, des formes convenues, qui avaient presque perdu leur solennité en passant dans la bouche de ceux qui chantaient l'*Ancroja* et *Buovo d'Antona* sur les places publiques; et Pulci ne se les est permises que pour contrefaire et ridiculiser ces muses mendiantes du quatorzième siècle. C'est peut-être dans le même but qu'il se joue ordinairement, dans ses fictions, de toutes les connaissances géographiques; car le vingt-cinquième chant du *Morgante* offre, sur l'existence des antipodes, le passage le plus remarquable peut être qu'on puisse citer avant la découverte de l'Amérique (4). Du reste, on ne peut nier que Pulci, sans doute entraîné par son sujet, ne soit vraiment poète dans ses derniers chants; et c'est, pour ainsi dire, une bizarrerie de plus: on a cité surtout, dans le vingt-septième, la mort de Baudouin de Maïence, et celle de Roland, si touchante et si chevaleresque. Cependant le *Morgante* est peu lu de nos jours, si ce n'est par les philologues, qui y recherchent les finesses natives, les anciens tours de la langue toscane, et cette foule d'idiotismes qui ont fait citer les écrits de Pulci comme classiques, par l'académie *della Crusca*. Les puristes lui ont à peine reproché quelques incorrections dans les désinences des verbes; et tous ont loué la perfection de ce style, qui a été cité comme modèle par Machiavel. Ce style est à-peu-près le seul mérite des poésies fugitives de Pulci, et en particulier de ses sonnets contre *Matteo Franco*. Ce poète florentin, l'un de ses meilleurs amis, était, comme lui, dans la familiarité de Médicis. Ils imaginèrent, pour amuser leur Mécène, de se déchirer tour-à tour dans des sonnets qu'ils lisaient à la table du maître. Laurent était magnifique, mais il n'était pas grand: il encouragea cette émulation d'injures et de cynisme, qui exclut toute dignité de caractère, et à laquelle nous devons plus de cent quarante sonnets, la plupart écrits sans la moindre décence, et dans le genre proverbial et décousu de Burchiello. On doit à Pulci la justice de dire qu'ils ne sont pas tous de lui. Quoi qu'il en soit, plusieurs furent

(3) Le 1er. chant commence par l'*In principio erat verbum*, le 4e. par le *Gloria in excelsis*, le 10e. par *Te deum laudamus*, etc.

(4) Les développements théologiques que Pulci a mis dans la bouche du démon Astaroth, dans ce 25e. chant, ont fait dire à Crescimbeni, sur l'autorité du Tasse, qu'il avait été composé par Marsile Ficin, le chef des néoplatoniciens de Florence. Cette preuve est insuffisante.

prohibés comme impies ; et l'auteur fit amende honorable, en publiant successivement le *Credo*, in-4°., et sa confession à la Sainte-Vierge, poème en tercets, suivi de quelques poésies pieuses, Florence, 1597, in-4°. On a encore de lui la *Frottola*, pièce citée dans le Dictionnaire *della Crusca* ; — une Nouvelle imprimée à Florence (1547), et qui se retrouve dans le Recueil de Doni (édition de Venise, 1551, p. 77) ; — des Lettres à Laurent le Magnifique, souvent réimprimées ; — et la *Beca da Dicomano*, pâle contr'épreuve de la *Nencia da Barberino*, de Laurent de Médicis, à qui la *Beca* est faussement attribuée dans une édition de 1568. On ne sait point la date de la mort de Pulci ; on la place communément en 1487. Ginguené, qui saisit avec tant d'empressement l'occasion de mettre les productions italiennes en opposition avec le caractère public des auteurs, a imprimé que Louis Pulci était chanoine : les biographes nationaux nous apprennent, au contraire, qu'il était marié, et qu'il eut deux fils qui sont restés inconnus. Les meilleures éditions du *Morgante* sont celles de Venise, 1494, 1545, 1574, in-4° ; Florence (Naples), 1732, in-4°.) ; et Paris, 1768, 3 vol. in-12. Gravina regarde avec raison ce poème, et quelques-uns des sonnets de Pulci, comme les premiers monuments du genre de poésie auquel Berni a laissé son nom. F—ti.

PULGAR (Ferdinand de), historien espagnol, né en 1436, à Pulgar, près de Tolède, mourut vers 1486. Henri IV de Castille et Ferdinand le Catholique l'occupèrent à plusieurs missions, soit à la cour de France, soit auprès de l'archevêque de Tolède, Carillo, qu'il fut chargé de réconcilier d'abord avec Henri IV, puis avec Ferdinand et Isabelle. Mais c'est moins comme homme d'état que comme historien et poète que Pulgar est célèbre. Sur la demande de Ferdinand et de son épouse, dont il était l'historiographe, il composa un ouvrage sur les hommes illustres de ce règne, sous le titre de *Los claros Varones de España*, Alcalà, 1524, in-4°. ; souvent réimprimé. Cet écrit contient quarante-six notices biographiques très-courtes : le style en est concis ; mais la partie biographique y est trop resserrée pour avoir beaucoup d'intérêt. Ses souverains l'engagèrent à écrire l'histoire de leur règne. Pulgar rédigea cette chronique ; mais il s'arrêta à la guerre de Grenade. Elle est intitulée : *Cronica de los reyes catolicos D. Fernando y Doña Isabel*, Saragoce, 1567, in-fol. C'est la première édition publiée avec le nom de Pulgar ; car l'édition *princeps* du texte espagnol, Valladolid, 1565, in-fol., attribuait l'ouvrage à Ant. de Lebrixa. Il en a paru, à Valence, en 1780, une édition collationnée sur les anciens manuscrits, un vol. in-fol. Elle fut d'abord publiée en latin par Sanche de Lebrixa, avocat à Grenade, qui, sur le titre, annonça l'ouvrage comme ayant été écrit par son père, lequel n'en était que le traducteur, Grenade, 1545, in-fol. ; 1550, in-8°. Les deux livres *De bello Navariensi*, insérés dans l'édition latine, appartiennent à Antoine de Lebrixa. Ce n'est pas dans ses ouvrages historiques que Pulgar a consigné la peinture des mœurs de son temps : c'est dans une pièce de vers ou Dialogue entre deux bergers, qu'il censure sévèrement les mœurs corrompues et efféminées des Castillans sous le règne du faible Henri IV de Castille. Antonio attribue à Pulgar une histoire de Gonsalve

de Cordoue, publiée à Alcalà, en 1584, in-fol., et deux ouvrages manuscrits: une Chronique du roi Dittéric IV, et une Histoire des Maures de Grenade. On a aussi de lui trente-deux Lettres, qui ont rapport à l'histoire du temps, et à la vie de Pulgar: on croit y reconnaître l'ambition d'imiter le style épistolaire de Cicéron et de Pline. Dans une lettre au docteur Nuñez, il dit qu'il a vainement recouru au Traité de Cicéron sur la Vieillesse, pour trouver du soulagement, et qu'il pense que, pour les infirmités qui viennent de l'âge, il vaut mieux s'adresser au médecin qui en guérit, qu'au philosophe qui en console. Ces Lettres, imprimées d'abord à la suite de *Los Claros Varones*, ont été imprimées en espagnol et en latin, avec les Lettres de Pierre-Martyr Vermigli, et traduites en français par Magon, chanoine de Dol. D—g.

PULMANN (Théodore Poelmann, plus connu sous le nom de), savant philologue, était né vers 1510, à Cranenbourg, dans le duché de Clèves: ses parents, quoique pauvres, l'envoyèrent dans une école, où il apprit rapidement les éléments du latin. Forcé d'interrompre ses études pour prendre l'état de foulon, il continua cependant de lire tous les ouvrages qu'il pouvait se procurer; et, comme il avait beaucoup de pénétration et de mémoire, il parvint à se rendre familiers tous les bons auteurs. Ses talents le firent connaître à l'académie de Louvain et ailleurs; mais il était déjà sur le retour de l'âge, quand il fut admis comme correcteur, dans la célèbre imprimerie de Chr. Plantin (*V.* ce nom): il y resta, seize ans, travaillant à la collation des anciens manuscrits, avec un zèle et une assiduité qui lui méritèrent l'estime des savants. Le desir d'améliorer son sort le conduisit vers 1580, à Salamanque; et l'on croit généralement que, trompé dans ses espérances, il y mourut de chagrin. Cependant Conr. Zeltner conjecture que Pulmann vint reprendre sa place à l'imprimerie de Plantin, et qu'il mourut à Anvers, dans un âge avancé (*V.* le *Theat. viror. eruditor.*) On lui doit de bonnes éditions des *Poésies* de Juvencus, Coul. Arator et Ven. Fortunat, de Virgile, Horace, Ausone, Lucain, Claudien, avec des corrections et des notes choisies de Turnèbe et de P. Victorius; des *Satyres* de Juvénal et Perse; de Suétone; du traité de Boèce *De consolat. philosoph.*; des *Poésies* de Prudence, etc. W—s.

PULTENEY (Guillaume), comte de Bath, homme d'état distingué, appartenait à une famille ancienne du comté de Leicester. Sir William Pulteney, son grand-père, représenta, au parlement, la cité de Westminster, et se fit remarquer à la chambre des communes par une éloquence mâle et courageuse. Celui qui est le sujet de cet article, naquit en 1682, et fut élevé à l'université d'Oxford. Lorsque la reine Anne vint visiter le collége où Pulteney étudiait, ce fut lui que le doyen désigna pour haranguer cette princesse. Au sortir de l'université, il voyagea dans différentes parties de l'Europe; et, à son retour, il fut nommé membre du parlement par le bourg de Heydon, au comté d'York. Coxe, dans ses Mémoires de Walpole, prétend que Pulteney dut sa nomination à la protection de M. Guy, qui lui laissa quarante mille livres sterling, et une propriété d'un revenu de cinq cents. Descendu d'une famille de whigs, et élevé dans les principes de la révolu-

tion de 1688, Pulteney en avait chaudement épousé la cause : aussi se montra-t-il, pendant le règne de la reine Anne, l'adversaire prononcé du ministère qu'elle avait en 1710 choisi parmi les torys, et s'opposa-t-il à toutes leurs mesures. Il ne se hasarda néanmoins à porter la parole dans la chambre des communes, qu'après y avoir fait un assez long séjour, parce qu'il pensait qu'un jeune député devait éviter d'attirer trop tôt sur lui l'attention du public. On l'entendait souvent déclarer qu'on pouvait à peine compter une personne qui fût devenue un bon orateur, lorsqu'elle avait commencé trop tôt par un discours d'apparat. L'opposition de Pulteney aux projets des torys fut si vive, que les ministres, pour s'en venger, éloignèrent du conseil de commerce Jean Pulteney, son oncle. Guillaume prit non-seulement une part principale dans les débats qui eurent lieu pendant les quatre dernières années du règne de la reine Anne, tandis que les whigs étaient dans l'opposition ; mais il fut admis dans les secrets les plus importants de son parti, à cette époque critique où la succession protestante étant supposée en danger, ses partisans s'engageaient souvent, pour l'assurer, dans des entreprises très-hardies. Il souscrivit libéralement à un emprunt inutile et hasardeux, qui fut négocié secrètement par le parti whig, en faveur de l'empereur, afin d'encourager ce souverain à ne pas coopérer à la paix générale avec l'administration tory. Lorsque Robert Walpole (*Voy.* ce nom) fut poursuivi pour crime de corruption et d'abus de confiance (1712), Pulteney défendit avec chaleur son ami ; et quand on envoya celui-ci à la Tour, il fut du nombre de ceux qui firent de fréquentes visites à ce prisonnier, que tous les whigs considéraient comme un martyr de leur cause. Il travailla aussi, avec Walpole, à la défense de l'administration whig, et adressa au comte d'Oxford (Harley) une dédicace ironique, placée en tête de l'ouvrage de Walpole, intitulé : *Account of the parliament.* George Ier., étant parvenu à la couronne (1714), récompensa Pulteney en l'admettant dans son conseil privé. Il l'éleva en même temps au poste de secrétaire d'état de la guerre, malgré l'opposition de Marlborough, qui croyait, en sa qualité de commandant en chef, avoir le droit de recommander celui qui devait occuper cet office. Pulteney fut nommé membre du comité secret chargé par la chambre des communes de faire un rapport sur les papiers relatifs à la négociation de la paix d'Utrecht. Lorsque George Ier. eut triomphé de la rebellion de 1715, si fatale aux plus nobles familles d'Ecosse, et qui n'aurait probablement pas éclaté, au jugement même des écrivains du parti whig, sans les mesures violentes et impolitiques du ministère dont Pulteney faisait partie, ce dernier montra une grande animosité contre les vaincus. Il demanda que lord Widrington fût mis en accusation, et s'opposa même à l'amnistie offerte aux Écossais qui étaient encore en armes. Il était, alors, tellement lié avec Walpole et Stanhope, que faisant allusion à la triple alliance entre la Grande-Bretagne, la France et la Hollande, qui était alors négociée par le dernier de ces hommes d'état, on les appelait les trois grands alliés, et qu'il était passé en proverbe de se demander si l'on était entré dans la triple alliance. Cette heureuse intelli-

gence ne subsista pas long-temps. En 1716, Stanhope, cherchant à faire sa cour au roi, ouvrit l'avis d'un subside extraordinaire, nécessaire, à son avis, pour garantir le royaume contre les dangers dont il était, disait-on, menacé de la part de la Suède (1); mais plutôt pour empêcher le Hanovre d'être envahi par les troupes suédoises. Cette proposition, que les autres membres du ministère n'approuvaient pas plus que l'opposition, et sur laquelle ils se contentèrent d'abord de garder, dans la chambre des communes, un silence significatif, amena un schisme dans le parti whig. Townshend reçut bientôt sa démission; Walpole résigna (1717), et Pulteney suivit l'exemple de son ami, en abandonnant la place de secrétaire-d'état de la guerre. A peine sorti du ministère, ce dernier parla vivement contre le bill de subsides, et surtout contre le mode inusité, suivi, à cet égard, par Stanhope. Walpole s'étant, quelque temps après, rapproché de la cour, parvint, en 1720, à effectuer une reconciliation entre le roi et le prince de Galles. Il négocia en suite avec Sunderland pour former une nouvelle administration dans laquelle il eut, avec Townshend, la part la plus considérable. Le secret qu'on avait gardé à l'égard de Pulteney sur les progrès de ces négociations, l'offensa vivement. Son amour-propre fut en même temps blessé de ce qu'on ne lui avait réservé, dans le nouveau ministère, aucun emploi important, malgré ses talents bien connus et l'attachement invariable qu'il avait constamment montré à Townshend et à Walpole. On lui offrit, il est vrai, une pairie; mais, lorsqu'il l'eut refusée, ses anciens amis furent plus de deux ans sans lui faire d'autres ouvertures. Ces procédés se gravèrent profondément dans son esprit, et amenèrent enfin une rupture éclatante. Il sollicita néanmoins et obtint la place de trésorier de la maison du roi; mais il n'en fut pas satisfait, parce qu'il la regardait comme fort au-dessous de ce qu'il aurait dû espérer. Quoiqu'il continuât de soutenir, pendant quelque temps, les mesures de l'administration, la manière dédaigneuse avec laquelle il croyait avoir été traité par Walpole, avait fait sur son esprit une trop forte impression pour pouvoir s'effacer entièrement. Persuadé qu'il ne possédait pas l'entière confiance de l'administration, et désapprouvant d'ailleurs ses mesures, qui tendaient, suivant lui, à élever le pouvoir de la France sur les ruines de la maison d'Autriche, et à sacrifier les intérêts de la Grande-Bretagne à ceux du Hanovre, opinion qu'il développa, par la suite, dans le parlement, avec la plus grande énergie et une rare éloquence, il s'éloigna de plus en plus de ses anciens amis, et témoigna, en public et en particulier, combien il improuvait leurs actes. Son mécontentement arriva enfin à un tel degré, qu'il déclara sa résolution d'attaquer le ministre dans le parlement. Walpole s'aperçut alors de la faute qu'il avait commise en abreuvant de dégoûts un associé aussi capable; et, dans la vue de prévenir son opposition au paiement des dettes du roi, il lui fit entendre, dans la chambre des communes, que, dès qu'une des places de secrétaire-d'état deviendrait vacante, les ministres l'a-

(1) Les adversaires du bill s'étonnaient, avec quelque raison, qu'une nation naguère la terreur de l'Europe, semblât craindre un ennemi aussi insignifiant que le roi de Suède.

vaient désigné pour la remplir. A cette proposition, Pulteney ne répondit rien ; mais il sourit, et, par un signe de tête, fit connaître à Walpole qu'il le comprenait parfaitement. Il devint, depuis cet instant, l'un des antagonistes les plus prononcés du gouvernement ; et sa première sortie dans les rangs de la minorité eut lieu lors de la discussion sur la liste civile, qui se trouvait, à cette époque, fort arriérée (avril 1725). Les sarcasmes (2) qu'il se permit, à cette occasion, lui firent perdre la place de trésorier de la maison du roi ; et il commença dès-lors une opposition systématique aux vues du ministre. Il s'y montra tellement redoutable, que Walpole tenta de nouveaux efforts pour se réconcilier avec lui. Lors de la résignation de Townshend (mai 1729), la reine Caroline offrit à Pulteney la pairie, avec le poste de secrétaire-d'état pour les affaires étrangères ; mais il déclara sa résolution invariable de ne jamais faire désormais partie d'une administration où figurerait sir Robert Walpole. Les altercations les plus violentes eurent lieu entre ces deux hommes d'état, dans la chambre des communes. Leur animosité sembla augmenter en proportion de leur ancienne intimité ; et ils ne s'épargnèrent ni les sarcasmes, ni les accusations, ni les invectives. La haine que Pulteney avait contre Walpole, il l'étendait à tous les actes de ce ministre : aussi ses critiques n'étaient-elles pas toujours fondées. Après avoir affirmé, en 1727, que la dette nationale n'avait fait que s'accroître depuis l'établissement de l'amortissement (*sinking fund*), ce qui pouvait être vrai, parce que Walpole y puisait souvent pour les besoins de divers services, Pulteney contesta le mérite de cet établissement, qu'il jugeait plus brillant que solide, ne s'apercevant pas qu'il confondait ainsi l'abus qu'on avait fait du fonds d'amortissement avec l'établissement lui-même (3). Il serait trop long de rapporter tous les détails de la conduite réciproque de Pulteney et de Walpole. Ceux qui desireront les connaître, peuvent recourir à l'histoire parlementaire du temps, et à l'excellente Vie de Walpole par Coxe. Pulteney, placé à la tête des whigs mécontents, et réuni à Bolingbroke, son ancien antagoniste, devint le principal soutien du *Craftsman*, auquel il fournit plusieurs articles. La controverse qui eut lieu, en 1731, entre Pulteney et les amis et pamphlétaires de Walpole, élargit la brèche, et la rendit irréparable. Le *Craftsman* était journellement rempli d'invectives contre Walpole et contre les mesures de l'administration. En réponse à ce papier, il parut sous le titre de *Sédition et diffamation dévoilées*, un pamphlet qui contenait des injures diffamatoires contre Pulteney et Bolingbroke. L'opposition du premier y était uniquement attribuée, et ce n'était pas sans quelque fondement, à une ambition déçue et à une animosité personnelle. Pulteney, qui attribuait cet écrit à

(2) Dans l'un de ces discours, Pulteney fit observer qu'il n'était pas étonnant que quelques personnes, et on sentait bien qu'il désignait Walpole, missent tant d'intérêt à éteindre les dettes de la liste civile, puisqu'elles et leurs amis puisaient dans ce revenu.

(3) Au reste, malgré les critiques spécieuses de Robert Hamilton, l'expérience a suffisamment démontré en France, et même en Angleterre, les grands avantages que pouvait offrir un fonds d'amortissement, toutes les fois qu'on ne s'écartait pas des lois organiques de cette institution, et que les gouvernements étaient assez sages pour ne pas faire des emprunts trop considérables et trop fréquents.

lord Hervey, l'un des amis et des plus chauds défenseurs de Robert Walpole, ne le laissa pas sans réplique; et sa *Réponse catégorique à un libelle récent et diffamatoire*, etc., parut sous le nom emprunté de Caleb d'Anvers, de Gray's Inn, écuyer. Il y trace le portrait de Walpole, qui ne le cède en rien, pour l'exagération et les railleries choquantes, à celui qu'on avait fait de lui-même dans le pamphlet auquel il répondait. Pour se venger en même temps de lord Hervey (celui que désigne Pope), dont il croyait avoir à se plaindre, il le couvrit de tant de ridicule en faisant allusion à sa tournure efféminée, que celui-ci en fut vivement offensé, et demanda satisfaction. Un duel eut lieu; et lord Hervey y fut légèrement blessé. Pulteney reconnut ensuite son erreur; mais il en commit une autre, en attribuant le pamphlet à Walpole lui-même. Il est certain aujourd'hui que sir William Yonge, secrétaire de la guerre, en était l'auteur. Le *Craftsman* attira encore à Pulteney d'autres querelles; à l'occasion d'une brochure publiée contre lui, il fit paraître, dans ce journal, un pamphlet devenu fameux, et ayant pour titre: *Réponse à un infame libelle, intitulé: Remarques sur l'apologie des deux honorables patrons du Craftsman, dans laquelle le caractère et la conduite de M. P. sont pleinement justifiés.* Pulteney se laissa tellement entraîner par la colère, en écrivant ce libelle, qu'il s'y livra à toutes sortes d'inconvenances, et que le ressentiment du roi contre lui ne fit qu'augmenter. Franklin, qui l'avait imprimé, fut arrêté; et George II raya de sa main le nom de Pulteney de la liste des conseillers privés (juillet 1731), en ordonnant de l'exclure de toutes les commissions. Ces mesures rigoureuses élevèrent à un point considérable la popularité de Pulteney et son acharnement contre Walpole. Ce dernier disait lui-même qu'il craignait plus la langue de Pulteney, que l'épée d'un autre adversaire. Après de violents débats qui eurent lieu à la chambre des communes, à l'occasion de la convention du Pardo conclue avec la cour de Madrid au mois de janvier 1739, n'ayant pu réussir à faire déclarer la guerre à l'Espagne, l'opposition presque tout entière, sous prétexte que toutes les motions étaient soutenues non par la raison, mais par l'esprit de parti, exécuta l'étrange résolution d'abandonner ouvertement la chambre. Elle n'y rentra que l'année suivante, après que la guerre eut été déclarée à l'Espagne. A cette époque, Pulteney, qui était un des membres qui avaient ainsi déserté leur poste, crut devoir défendre une démarche aussi inconvenante qu'inconstitutionnelle, et soutint avec chaleur la motion qui fut faite dans la même séance, pour demander l'éloignement de sir Robert Walpole. Celui-ci, dans sa réplique, traita les membres de l'opposition avec un mépris dédaigneux; et, présentant le tableau des choses utiles qui avaient été faites pendant leur absence, il témoigna la crainte que leur présence ne fût pas aussi avantageuse à l'état. La motion pour le renvoi de Walpole fut repoussée; et il en fut de même de celle qui fut présentée, au mois de février 1741, par Sandys. Pulteney la soutint également: après avoir fait un tableau animé des erreurs et des prévarications de Walpole, il l'accusa ouvertement de haute-trahison, et d'attache-

ment aux ennemis du royaume. Cette exagération ne servit qu'à détruire l'effet des imputations qui pouvaient être fondées. Ce qu'une session n'avait pu amener, arriva enfin avec le temps : au mois de février 1742, Walpole, voyant que l'opposition acquérait tous les jours de nouvelles forces, et convaincu que sa place n'était plus tenable, résigna prudemment tous ses emplois (3 février), et fut créé comte d'Orford. L'auteur anonyme des *Anecdotes de lord Chatham* prétend qu'après la retraite de Walpole, le duc de Newcastle, partisan déclaré de ce dernier, cherchant à semer la division parmi ses adversaires, proposa une conférence à Pulteney, et lui offrit, au nom du roi, de le placer à la tête de la trésorerie. Suivant le même écrivain, Pulteney refusa cet office pour lui-même, mais déclara qu'il le verrait avec plaisir occupé par lord Carteret, son ami. Quoique cette conférence se terminât sans résultat positif, l'opposition, qui en eut connaissance, fut alarmée; et une seconde réunion entre les mêmes personnages compléta la dissolution que Newcastle desirait. Lord Carteret n'eut point la place, qu'on n'avait jamais eu l'intention de lui donner; et Pulteney, qui avait été joué, ne tira pas de sa défection le résultat qu'il avait espéré. Ce fut à ce sujet que le duc d'Argyle lui dit devant une nombreuse réunion de leurs amis, « qu'un grain » d'honnêteté valait mieux qu'une » charretée d'or. » (4) Quoi qu'il en soit, peu après le changement du ministère, Pulteney, auquel on attribuait la formation du nouveau, où il était parvenu à faire entrer lord Carteret comme secrétaire-d'état, fut replacé sur la liste du conseil privé, et obtint la pairie avec le titre de comte de Bath. On l'accusait surtout d'avoir marchandé avec la cour pour la sûreté du comte d'Orford (Walpole): aussi les faveurs qui venaient de lui être accordées, lui firent perdre tout crédit auprès de ses anciens amis et du public, qui n'est pas en général partisan des gens en place, et lui attirèrent beaucoup de désagréments. Le comte de Bath dédaigna les clameurs de ses antagonistes, et passa le reste de sa vie à mépriser ces applaudissements qu'il ne pouvait plus obtenir : il se trouvait sans doute dédommagé par la grande influence dont il jouissait à la cour. Les Pelham (*V.* Pelham et Newcastle) cherchèrent à l'affaiblir, et ils y parvinrent en partie, par leur étroite union et leur adresse. L'un des premiers coups qu'ils lui portèrent fut de forcer le comte de Granville (Carteret), à résigner ses emplois. Le comte de Bath conserva son crédit sur l'esprit du roi, jusqu'à la mort de ce souverain (1760). Il sut se concilier les bonnes grâces de son successeur, et dut sans doute la faveur dont il jouit dans la nouvelle cour, aux liaisons qu'il avait contractées en 1753 avec le comte de Bute, auquel il avait, dit-on, suggéré l'idée de créer un double cabinet, pour être exactement informé des intrigues qui pourraient se former contre son autorité, et empêcher qu'elle ne lui échappât. Le comte de Bath ayant perdu son fils unique en Portugal, et lui-même étant mort sans postérité, le 8 juin 1764, son titre fut éteint, et sa fortune passa au lieutenant-général Pulteney,

(4) Sir Charles Haubury fait allusion à ce qui se passa lors de cette réunion, dans une ode satirique adressée à Pulteney, et qui fit beaucoup de bruit dans le temps.

son frère. Le caractère du comte de Bath a été tracé diversement par les écrivains anglais. Suivant lord Orford, dans ses *Royal and noble authors*, les écrits de Pulteney seront mieux connus par son nom, que son nom ne le sera par ses écrits, quoique sa prose produisît de l'effet, et que ses vers, car il était aussi poète, fussent faciles et gracieux. « Il écri-» vait, dit lord Orford, par occa-» sion, et non pour courir après la » réputation. La gaîté (*good hu-» mour*) et l'esprit de société ont » dicté ses poésies; l'ambition et » l'aigreur, ses écrits politiques. Ces » derniers ont fait dire à Pope :

How many Martials were in Pult'ney lost!

» Cette perte fut néanmoins ample-» ment compensée par les odes aux-» quelles la conduite du comte de » Bath donna naissance. La plume » de sir Charles Hanbury Williams, » fit, en trois mois, de plus profondes » blessures à ce lord, qu'une série de » numéros du *Craftsman*, dans le-» quel il fut aidé par Bolingbroke, » n'en put faire à sir Robert Walpo-» le. Ce dernier perdit le pouvoir; » mais il vécut assez pour voir ren-» dre justice à son caractère. Son ri-» val n'acquit pas le pouvoir; mais... » il mourut fort riche. » On peut penser qu'en portant ce jugement sévère, lord Orford a montré une grande partialité pour son père. Chesterfield ne le peint pas avec de plus belles couleurs. Il reconnaît que ses poésies fugitives, quelquefois satiriques, souvent licencieuses, sont toujours pleines d'esprit; qu'il entend parfaitement les affaires, et sait présenter les plus compliquées avec une lucidité remarquable; qu'il a une imagination brillante et impétueuse; et que, considéré comme orateur de la chambre des communes, il était éloquent, persuasif, plein de vigueur, ou pathétique, suivant l'occasion; qu'il avait même les *pleurs* à son commandement. Mais il le présente, en même temps, comme dominé par une avarice insatiable, une ambition sans bornes, et une haine aveugle, qui allait jusqu'à la rage, contre Walpole. Pour satisfaire ces passions, ajoute Chesterfield, le comte de Bath n'hésitait pas à employer les moyens les plus honteux. Le docteur Pearce, évêque de Rochester, et le docteur Newton, qui l'avaient connu particulièrement, en tracent un portrait plus avantageux. Suivant ces ecclésiastiques, il était plein de piété et de désintéressement; son caractère était généreux, et il savait se faire et se conserver des amis. Nous ne rapporterons pas ce qu'ils disent de ses grands talents; ses adversaires mêmes ne les contestent pas. Le comte de Bath prit non-seulement une grande part à la rédaction du *Craftsman*, mais il est auteur de poésies estimées, et de plusieurs pamphlets politiques, outre ceux que nous avons cités dans le cours de cette notice. Peu de personnes l'ont surpassé dans ce genre de composition. D—z—s.

PULTENEY (Richard), botaniste et médecin distingué, naquit en Angleterre, à Loughborough, le 17 février 1730. Il s'établit d'abord à Leicester, pour y exercer les professions de chirurgien et d'apothicaire; mais, comme il était calviniste, et que les puritains dominaient dans cette ville, il eut peu de pratique, et fut obligé de lutter contre le besoin. Néanmoins il parvint à soutenir son existence à force d'économie, et s'attacha à l'étude de la nature, pendant tout le temps qu'il n'était point occupé de son état; ce qui lui

arrivait souvent. Il mit par écrit ses remarques et ses découvertes, et les communiqua d'abord au *Gentleman's Magazine*, dès l'année 1750 et pendant les années suivantes. Pulteney étudiait aussi les antiquités. La société royale de Londres, qui avait su apprécier le mérite de cet homme, aussi modeste qu'instruit, fit imprimer, à ses frais, les ouvrages de botanique qu'il avait composés *Sur le sommeil des plantes* et *Sur les plantes rares du comté de Leicester*, et l'admit enfin dans son corps, en 1762. Deux ans après, Pulteney reçut de l'université d'Edinbourg, un diplôme de docteur en médecine, sans avoir même accompli le temps de résidence, alors ordinairement requis, et maintenant indispensable. Sa Thèse sur le *Cinchona officinalis* justifia pleinement la faveur dont il avait été l'objet. A peine eut-il obtenu cette marque d'estime d'un corps aussi respectable, que le comte de Bath (*V.* l'art. précédent), qui avait conçu une opinion favorable de ses talents, le reconnut comme son parent. Par reconnaissance, il acompagna ce seigneur comme son médecin dans ses voyages : mais le comte de Bath mourut au mois de juin 1764; et Pulteney vint se fixer à Blandford, dans le comté de Dorset, où se trouvait une place vacante. Il se maria dans cette ville, en 1779, et y acquit une grande réputation et une clientelle très-étendue, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 13 octobre 1801. Les ouvrages qui font le plus d'honneur à Pulteney, sont, sa *Revue générale* (ou Examen général) *des écrits de Linné*, et ses *Essais sur les progrès de la botanique en Angleterre*. Le premier, publié en 1782, en un vol. in-8°., a contribué, plus que tout autre, à l'exception peut-être du Traité de Stillingfleet, à répandre le goût de la botanique en Angleterre, où il est devenu populaire. Le docteur Maton, ami de l'auteur, en a publié une seconde édition, et y a joint les portraits de Linné et de Pulteney, avec une Notice sur ce dernier, et la traduction du célèbre journal de Linné sur sa propre vie. Les *Essais sur les progrès de la botanique*, qui parurent en 1790, en 2 vol. in-8°., n'obtinrent pas un succès aussi universel que le livre précédent. On y trouve cependant des renseignements curieux (1). Pulteney fit partie de la société Linnéenne, dès sa première institution, et témoigna toute sa vie un vif attachement pour ce corps savant. Plusieurs écrits de lui se trouvent dans les Mémoires de cette société, à laquelle il légua, par testament, son musée d'histoire naturelle, qui était d'une valeur considérable. Il y mit la condition que les collections qu'il laissait seraient conservées séparément, sans être jamais confondues avec celles que la société possédait ou qu'elle pourrait acquérir par la suite. Elle avait néanmoins le choix, soit de garder le Muséum entier, soit d'en disposer, en employant le prix à former un capital dont les intérêts seraient employés annuellement à une médaille d'or, pour l'auteur du meilleur Mémoire botanique. Il fut décidé, sans hésitation, que ces trésors seraient conservés en entier, comme le meilleur et le plus utile souvenir d'un bienfaiteur de la science. Le docteur Pulteney était remarquable par

(1) Ces deux ouvrages ont été traduits en français, chacun en deux volumes, in-8°., le premier par Millin, 1789; et l'autre par M. Boulard, 1809

un air franc et ouvert, par des manières pleines d'aménité, et qui lui avaient fait obtenir l'estime de tous ceux avec lesquels il était en relation. Son ardeur pour la science était sans bornes, et aussi vive vers la fin de sa vie qu'au commencement de sa carrière littéraire. Il était pieux, mais sans affectation, et aussi éloigné de la bigoterie que de l'intolérance. D—z—s.

PUNT (Jean), peintre et comédien hollandais, avait acquis, surtout sous ce dernier titre, une grande célébrité. Amateur passionné du théâtre, il devint éperdument épris des charmes et du talent d'une tragédienne très-distinguée, en même temps qu'elle était, sous tous les rapports, l'ornement de son sexe, Anne-Marie de Bruin; et cet amour décida la vocation de Punt pour la scène. Vers la fin de 1733 (il était né à Amsterdam, en 1711), ayant épousé l'objet de son adoration, il ne tarda pas à débuter, sur le théâtre de sa ville natale, par le rôle de Rhadamiste, et il y obtint le plus brillant succès. La troupe d'Amsterdam offrait alors un grand nombre de talents, et surtout beaucoup d'ensemble. Le principal concurrent de Punt était Jacob Duim; mais leur rivalité fut sans jalousie. Duim brillait dans les rôles où il fallait de la gravité, du calme, de la majesté; Punt, dans ceux qui exigeaient de la chaleur : il avait une ame brûlante. Le jeu du premier était plus également irréprehensible, mais il manquait des transports, des écarts sublimes de l'autre; Punt lançait des éclairs. Lorsqu'ils étaient en scène ensemble, comme dans Cinna et Auguste, dans Oreste et Pylade, le premier avait eu d'abord de l'avantage; mais l'autre parvint bientôt à l'emporter sur lui. Après deux années de félicité conjugale, Punt perdit l'idole de son cœur, et il en fut inconsolable. Il essaya de continuer à jouer; mais l'épreuve était au-dessus de ses forces : il fit ses adieux au public par le rôle d'Hérode, dans la tragédie d'*Hérode et Mariamne;* et ce fut un jour de deuil pour les amateurs. Rentré dans la solitude de son cabinet, ou plutôt de son atelier, les productions de son burin ne lui firent pas moins d'honneur que son talent pour la scène. Il se remaria en 1748, et unit sa destinée, avec non moins de bonheur, à Anne-Marie Chicot, fille d'un marchand de tableaux. Les sollicitations de ses amis, et peut-être de secrets regrets, le décidèrent à rentrer au théâtre : ce fut le 22 septembre 1753, dans son rôle favori d'Achille, où il s'est lui-même peint et gravé. Son talent ne parut pas avoir rien perdu. Le poste lucratif de concierge du théâtre d'Amsterdam lui fut dévolu en 1755. Considération et fortune, tout riait également à Punt; mais il redevint veuf en 1771; et, en 1772, il se remaria de nouveau avec une camarade digne de son choix, Catherine-Elisabeth Fokke. L'année suivante mit un terme à son bonheur par l'incendie du théâtre d'Amsterdam, arrivé le 11 mai. Punt n'en sauva que sa vie et celle de sa nouvelle compagne; mais son mobilier, sa garde-robe, sa bibliothèque, son atelier, sa riche collection de tableaux, tout devint la proie des flammes. Il ne lui resta que son courage. Ne trouvant point dans la direction du théâtre d'Amsterdam le zèle qu'il aurait désiré pour la réparation d'un aussi grand désastre; l'intérêt qu'il prenait à ses compagnons d'infortune, réduits à de trop misérables secours, lui inspira l'idée

de construire en charpente, à ses frais, un asile provisoire pour Melpomène et Thalie. Le projet fut goûté, approuvé, mais peu convenablement encouragé; et, sur ces entrefaites, la ville de Rotterdam enleva Punt et ses camarades au théâtre accoutumé de leur gloire. Il accueillit les propositions qui lui furent faites. Des scrupules religieux firent placer *extra-muros* la salle de spectacle construite à ses dépens; et l'inauguration en eut lieu le 26 mai 1773. Cet établissement ne s'est pas soutenu. L'auteur fut abreuvé de dégoûts; et, au mois de septembre 1777, il prit congé des Rotterdamois, par le rôle de Ninus, dans *Sémiramis*. Melpomène et Thalie eurent enfin, dans la métropole du commerce hollandais, un nouveau sanctuaire; mais il n'y avait plus de prêtres dignes de le desservir. Duim et l'actrice Bouhon faisaient trop disparate avec les autres. Punt restait à l'écart; et l'envahissement de la tragédie bourgeoise, triste signal de la décadence du goût dramatique, prolongeait son éloignement. On négociait cependant sa rentrée, et l'on se flattait d'avoir vaincu sa répugnance, quand il mourut, le 18 décembre 1779. Son constant ami Duim, depuis peu retiré du théâtre, à cause de son grand âge, le suivit au tombeau, le 12 juin 1780; et le théâtre hollandais a pu difficilement réparer ces deux pertes. Comme graveur et comme peintre, Punt mérite aussi d'être mentionné avec honneur; on cite parmi ses productions les estampes représentant une suite de trente-six tableaux, que Rubens avait peints pour la grande église des Jésuites d'Anvers, devenue la proie des flammes en 1718. Six ans auparavant, ils avaient été dessinés par le peintre Jacob de Witt, et Punt les a gravés d'après ces dessins. Sa manière est moins léchée que celle de Houbraken, son illustre contemporain, et approche plus de celle des Italiens. Il a gravé un Corps-de-garde, d'après Troost; le Cortége funèbre du stadhouder Guillaume IV (1755, in-fol., 41 pl., avec texte hollandais et français). Il a orné d'estampes les ouvrages de quelques-uns des poètes hollandais les plus distingués de son temps, tels que Hoogvliet, Smits, etc. Il peignait l'histoire, le paysage et le portrait. Il avait, dans ses compositions historiques, de la noblesse et de l'originalité; elles sont recherchées des amateurs. M—on.

PUPIEN (*Claudius-Maximus-Pupienus*), empereur, que les écrivains de l'histoire Auguste, nomment Maxime (1), était né vers l'an 164, dans une condition obscure. Il négligea la culture des lettres pour les exercices du corps; et ayant embrassé la profession des armes, il dut à ses talents une élévation rapide. Il fut préteur, consul (2), et gouverna successivement la Bithynie, la Grèce et la Gaule Narbonaise; il battit les Sarmates dans l'Illyrie, et les Germains sur le Rhin; enfin, ayant été nommé préfet à Rome, il se conduisit, dans cette place importante, avec beaucoup de prudence et d'habileté. Le sénat, après la mort des Gordiens, résolut de leur donner un successeur capable de résister à Maximin, que les prétoriens avaient décoré de la pourpre; mais les circonstances parurent si graves, que, sur la proposition de Vectius Sabinus, au lieu

(1) C'était le nom de son père, suivant J. Capitolin, *Vie de Maxime*.

(2) Il fut créé consul, l'an 227, selon Tillemont, dont Crevier adopte les calculs, *Hist. des empер.*, v, 329, édit. in-4°.

d'un empereur, on en élut deux. Le choix tomba sur Pupien et Balbin, que le peuple contraignit de s'associer un descendant des Gordiens, dont le nom restait en vénération (*Voy.* Gordien, XVIII, 120). Laissant à son collègue le soin de veiller à la tranquillité de Rome, Pupien se mit à la tête de l'armée qui devait se reunir sous les murs de Ravenne; mais pendant qu'il faisait ses dispositions pour arrêter la marche de Maximin, ce tyran, battu devant Aquilée, fut egorgé par ses propres soldats (*Voy.* Maximin, XXVII, 608). La joie que causa cet événement fut si grande, que le sénat n'hésita pas à décerner à Pupien les mêmes honneurs que s'il eût délivré l'Italie de ce monstre; et son retour à Rome fut un véritable triomphe. Les deux empereurs, quoique jaloux l'un de l'autre, affectaient de vivre dans la meilleure intelligence : après avoir pris, de concert avec le sénat, de sages réglements pour assurer la tranquillité de l'empire, ils se disposaient à partir, Pupien pour faire la guerre aux Perses, et Balbin pour une autre expédition : mais les prétoriens qui regrettaient Maximin, s'emparent des deux empereurs, tandis que le peuple était sorti de la ville pour assister aux jeux capitolins, et, après les avoir accablés d'outrages, les massacrent tous les deux, l'an 238 (*Voy.* Balbin, III, 262). Pupien, lors de son élévation à l'empire, semblait avoir prévu ce triste sort : « Si nous délivrons, avait-il dit à Balbin, le genre humain du monstre qui le tyrannise, quelle récompense devons-nous nous promettre? — La reconnaissance, répondit Balbin, et l'amour du sénat, du peuple et même de l'univers. — Ajoutez, reprit Pupien, et la haine des soldats, qui nous deviendra funeste. Pupien avait la taille élevée, le maintien grave et la figure noble; mais son air mélancolique l'avait fait surnommer le *Triste*. Quoique naturellement sévère, il était indulgent, humain sans faiblesse, et d'une douceur admirable. On a des médailles de ce prince en or, en argent, et en grand et moyen bronze; celles d'or sont très-rares (*Voy.* l'ouvrage de M. Mionnet, *Du prix des médailles romaines*).

W—s.

PURBACH. *V.* Peurbach.

PURCHAS (Samuel), théologien anglais, principalement connu par le Recueil de voyages qui porte son nom, naquit à Thaxsted, dans le comté d'Essex, en 1577. Il fut élevé à Cambridge, au collége de Saint-Jean, ainsi que l'atteste un vieux registre de cette maison. Purchas y prit ses degrés de maître-ès-arts, en 1600. Quatre ans après, le roi lui accorda le vicariat de East-Wood; mais il le résigna en faveur de son frère, pour se fixer à Londres, résidence plus convenable pour un homme qui préférait les travaux littéraires aux devoirs ecclésiastiques. Pourvu d'un riche rectorat par l'évêque de cette dernière ville, et nommé chapelain de l'archevêque de Canterbury, il fit servir sa fortune à acquérir la plus nombreuse collection de voyages, tant imprimés que manuscrits, qu'on eût vue jusqu'alors. Ce savant laborieux mourut vers 1628. On doit à son zèle et à sa vaste érudition l'un des plus célèbres recueils de voyages qui aient été publiés, tant par l'abondance des matériaux que par leur importance pour l'histoire des premières découvertes, surtout de celles des Anglais. Ce fut en 1613 que Purchas fit paraître le premier volume de ce Recueil, qui

peut en être regardé comme l'introduction, et dont la quatrième édition, très-augmentée, fut réimprimée en 1626. Ce premier volume porte le titre suivant : *Purchas, his pilgrimages, or relations of the World and the religions, observed in all ages and places discovered from the creation unto this present; in four parts*, un vol. in-fol. Cette quatrième édition du premier volume est infiniment préférable aux précédentes : elle est dédiée à l'archevêque Abbot; et, dans la préface, Purchas annonce avoir mis à contribution plus de *douze cents auteurs de voyages ou d'histoires*, tant nationaux qu'étrangers. La même édition est ornée de cartes géographiques de Mercator et Hondius. Les quatre derniers volumes de Purchas parurent, en 1625, sous ce titre : *Hakluytus Posthumus or Purchas his pilgrims; containing a history of the World in sea voyages and land travels by englishmen and others*, etc.; Londres, 1625, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage fut traduit en hollandais, Amsterdam, 1655, plusieurs vol. in-4°. Purchas y a fait entrer tous les manuscrits laissés par Hakluyt, dont il avait fait l'acquisition; et ces manuscrits en forment à-peu-près un volume. Les compilateurs postérieurs à Purchas l'ont mis fortement à contribution. Harris, surtout, s'est souvent borné à abréger ses extraits; Bergeron l'a traduit avec plus de fidélité: Pinkerton y a également puisé, pour la Collection de voyages qu'il a dernièrement publiée à Londres, et dont les Anglais font assez peu de cas. Ses autres ouvrages sont: I. *Purchas, his pilgrim or Microcosmos or the historie of man*, 1627, in-8°. C'est un Recueil de méditations sur l'homme, dans tous les âges et dans toutes les positions sociales; méditations qui ont pour base le texte du Psaume XXXIX, 5. II. La Tour du roi (*The king's tower*, etc.), 1623, in-8°. L. R—E.

PURE (Michel de), fils d'un prévôt des marchands de Lyon, naquit dans cette ville, en 1634. Il était abbé et homme de lettres : sa médiocrité le dérobait à l'envie, et son existence obscure était du moins tranquille. Malheureusement on vint dire à Boileau que l'abbé était le distributeur d'un pamphlet contre lui. C'en fut assez pour que de Pure eût place dans les satires deuxième, sixième et neuvième. Michel de Pure mourut en 1680, à la fin de mars ou au commencement d'avril. On a de lui : I. *Vita Alphonsi Ludovici Plessæi Richelii, presbyteri cardinalis, archiepiscopi Lugdunensis*, 1653, in-12. II. *La Précieuse, ou le mystère de la ruelle*, 1656, 4 vol. in-12. Léris, qui en général est exact dans son *Dict. des théâtres*, attribue à l'abbé de Pure une comédie, non imprimée, des *Précieuses*. Il aura pris le roman pour une pièce de théâtre. III. *Ostorius*, tragédie en cinq actes et en vers, 1659, in-12. Ostorius figure dans le dialogue de Boileau intitulé : *Les héros de roman*; mais il paraît, quoi qu'en dise Boileau, que cette tragédie a été représentée plus d'*une fois* : elle n'en est pas moins pitoyable. IV. *Quintilien, De l'institution de l'orateur, traduit avec des notes*, 1663, 2 vol. in-4°. V. *Histoire des Indes orientales et occidentales, par J. P. Maffée, trad. du latin*, 1665, in 4°. VI. *Histoire africaine de la division de l'empire des Arabes, de l'origine et du progrès de la monarchie des Mahométans dans l'Afrique et dans l'Espagne*, traduite de l'italien, de

Birago, 1666, in-12. VII. *Idée des spectacles anciens et nouveaux*, 1668, in-12. VIII. *Vie du maréchal de Gassion*, 1673, 3 vol. in-12. IX. La *Vie de Léon X, traduit du latin de Paul Jove*, 1675, in-12. L'abbé de Pure avait composé quelques vers latins en l'honneur de l'abbé de Marolles, qui en retour fit un grand éloge de son flatteur, et dit qu'il s'occupait d'écrire la Vie du cardinal de Richelieu (Armand), celle du cardinal Mazarin, et celle du roi de Suède : aucune des trois n'a vu le jour. Marolles mentionne, parmi les ouvrages de Michel de Pure, une *Erigone*, sans expliquer si c'est un roman ou une pièce de théâtre, et sans dire si cet ouvrage a été imprimé. A. B—T.

PURI (David), fils du fondateur de Purisbourg, dans la Caroline, était né à Neuchâtel, en 1709. Il commença le trafic des pierreries chez un banquier de Londres, où il avait été envoyé en apprentissage, et le continua en Portugal. S'étant établi à Lisbonne, il fit, par la joaillerie, une fortune considérable, qu'il augmenta encore, en se chargeant d'une partie du bail des fermes générales. Cette fortune fut consacrée, presque tout entière, au bien de sa patrie. Il envoyait, chaque année, à Neuchâtel, des sommes considérables, qu'il laissait à la disposition la plus convenable des magistrats de la ville, indépendamment des fonds qu'il adressait directement au conseil de charité pour les pauvres. Ce fut avec l'argent de Puri que le gouvernement de Neuchâtel bâtit l'hôpital de la ville, portant à la façade cette inscription : *Civis pauperibus*; et qu'il embellit et agrandit l'hôtel-de-ville (*V.* P. A. Paris); qu'il fonda des pensions pour les veuves des pasteurs, etc. Enfin n'ayant pas d'enfants, il légua à sa ville natale tous ses biens, montant à trois ou quatre millions, à l'exception de quelques legs pour ses parents et amis, commis, domestiques, et pour les pauvres de sa paroisse à Lisbonne. Il divisa cet héritage en deux parts, dont l'une devait être employée par le gouvernement de Neuchâtel à des œuvres pieuses et charitables; et l'autre aux monuments et travaux publics, et à l'embellissement de la ville. Il mourut à Lisbonne le 31 mai 1786 (1). Par reconnaissance pour un citoyen qui avait comblé sa patrie de bienfaits, les magistrats de Neuchâtel ordonnèrent un deuil de quinze jours. Les édifices publics de cette ville, et surtout l'hôpital, sont des monuments durables de la bienfaisance de Puri (*V.* son *Testament* dans *le Conservateur Suisse*, t. 1er., 303, 307; et t. VIII, 328). — Jean-Pierre Puri ou Purry, né aussi à Neuchâtel, est auteur de *Mémoires sur le pays des Cafres et la Terre de Pierre Nuitz*, Amsterdam, 1718, in-8°., qui furent traduits en hollandais. Ayant été lui-même en Cafrérie, il avait conçu le projet de coloniser ce pays désert, et en écrivit à la compagnie des Indes en Hollande; puis il trouva la terre de Nuitz, dans la Nouvelle-Hollande, encore meilleure pour une colonie que la Cafrérie, et communiqua ses vues au gouvernement de Batavia, qui l'accueillit assez mal. Il se rendit alors en Hollande, et présenta ses projets à la compagnie. Ses Mémoires contiennent des notions curieuses sur les pays qu'il avait visités, et qu'il proposait pour servir d'emplacements à des colonies. — Un colonel du nom de Pu-

(1) Et non en 1775, comme le dit le nouveau *Dict. hist., crit. et bibliographique.*

ri soutint J.-J. Rousseau contre le pasteur Montmollin, mais avec peu de succès; et Rousseau obtint pour lui, auprès de lord Keith, la place de conseiller-d'état, quoiqu'il se fût mal conduit, suivant l'auteur des *Confessions*, dans l'affaire du ministre Petit-Pierre. Il ne resta pas long-temps en place. S'étant opposé aux innovations du gouvernement, il fut destitué avec le maire Puri, et publia à ce sujet un *Mémoire justificatif*, 1767, in-8°. et in-12. Haller, dans la *Bibliothèque suisse*, croit qu'il est aussi auteur de la *Relation exacte et impartiale de tout ce qui s'est passé à Neuchâtel, depuis la naissance des troubles actuels*, 1767, in-8°. Le *Mémoire pour servir de réfutation à la brochure intitulée Considérations pour les peuples de l'état*, Neuchâtel, 1761, et les *Quatorze Lettres de M. Charles Albert Pury, adressées à M. Ferdinand Osterwald, au sujet de son livre qui a pour titre : Défense des principes et de l'auteur d'un écrit intitulé : Considérations pour les peuples de l'état*, etc., Neuchâtel, 1762, sont probablement du même. — On attribue au conseiller-d'état Samuel Puri, qui a laissé un extrait manuscrit des Chroniques de Neuchâtel, le *Mémoire* pour justifier que le commerce des vins de Neuchâtel doit être libre dans les états de Berne, 1705, in-4°.

D—G.

PURICELLI (Jean-Pierre), l'un des écrivains qui se sont occupés avec le plus de succès de débrouiller l'histoire et les antiquités du Milanez, naquit à Gallarate, en 1589. Dès son enfance, il montra beaucoup de disposition pour les lettres, et le plus vif désir de s'instruire. Après avoir terminé ses études au collége de Bréra, sous les Jésuites, il prit l'habit ecclésiastique, et fut chargé d'enseigner la philosophie, la théologie et l'éloquence, au grand séminaire de Milan. Le cardinal Fréd. Borromée, archevêque de cette ville, le récompensa de ses services par les plus honorables emplois, et le revêtit, en 1629, de la dignité d'archiprêtre de la basilique de Saint-Laurent. L'année suivante, la peste désola Milan; et Puricelli, qui s'était dévoué au service des malades, fut le seul des chanoines qu'épargna la contagion. « Je me souviens, dit Tiraboschi, » d'avoir lu, parmi les manuscrits » de la bibliothèque Ambrosienne, la » déplorable histoire, qu'il écrivit » jour par jour, des ravages que la » peste causa dans son chapitre (1). » Malgré les devoirs de son état, qu'il remplissait avec zèle, il s'occupait sans cesse de recherches d'érudition. Il recueillit un grand nombre de chartes et de diplômes, ensevelis dans la poussière des archives ou des bibliothèques, et s'en servit utilement pour éclaircir les points les plus obscurs de l'histoire ecclésiastique du moyen âge (*V.* Guillemine, XIX, 165). Les ouvrages qu'il a livrés à l'impression sont la moindre partie de ceux qu'il avait composés, et que l'on conserve dans la bibliothèque Ambrosienne. En lisant le Catalogue qu'en a donné l'Argelati (*Scriptor. Mediol.*, II, 1137-42), on ne peut qu'être étonné de la vaste érudition et de l'infatigable activité de Puricelli. Ce savant mourut à Milan, le 27 novembre 1659. Outre l'édition qu'il a publiée, des deux derniers livres

(1) Les compilateurs du nouveau *Dict. hist., crit. et bibliogr.* n'ont sans doute pas connu ce passage de Tiraboschi; autrement ils n'auraient pas dit que Puricelli « fut le *seul* parmi les chanoines de cette » église (Saint-Laurent), lorsque la peste ravageait » Milan, qui se dévoua avec le plus grand zèle au » service des pestiférés, et *qui ne sortit point* de la » ville. »

de l'Histoire du Milanez (*Residua*) par Calchi, 1644, in-fol., on cite de Puricelli : I. *Ambrosianæ Mediolani basilicæ monumenta*, Milan, 1645, in 4°., suivant Freytag (*Analect. litter.*); 1648, in-fol., selon Argélati, inséré, par Grévius, dans le tome IV du *Thesaur. antiquit. Italiæ*. Tiraboschi regarde cet ouvrage comme un trésor d'érudition et de saine critique (*Storia dell. letteratura italiana*, VIII, 397). II. *Laur. Littæ civis et archiep. Mediolani vita*, ibid., 1653, in-4°. III. *De SS. martyribus Nazario et Celso, ac Protasio et Gervasio historica dissertatio*, ibid., 1656, in-fol. IV. *De SS. martyribus Arialdo Alciato et Herlembaldo Cotta, libri quatuor, quibus historia Mediolan. illustratur*, etc., ibid., 1657 ou 1667, in-fol. V. *Sancti Satyri confessoris et sanctorum Ambrosii et Marcellinæ tumulus luci restitutus*, ibid., 1658, in-4°. Tous ces ouvrages, dit encore Tiraboschi, sont pleins d'une érudition choisie, quoiqu'on puisse y relever quelques erreurs. Puricelli se proposait d'écrire l'histoire de l'ordre des *Humiliés*; et il avait rassemblé, dans ce but, un grand nombre de documents et de pièces intéressantes, qui ont beaucoup servi à Tiraboschi pour compléter l'histoire de cet ordre. W—s.

PURICELLI (François), littérateur, né, vers 1657, à Milan, fit ses études dans le célèbre collége de Brera, dirigé par les Jésuites; et à l'âge de vingt-deux ans, il se rendit à Rome, pour se perfectionner dans la connaissance des langues et de l'antiquité. Pendant son séjour dans cette ville, il embrassa la règle de saint Ignace : mais la faiblesse de sa santé ne lui permit pas d'achever son noviciat; et, après avoir reçu les ordres sacrés, il revint à Milan, où il partagea son temps entre ses devoirs et la culture des lettres. Il fut bientôt admis à l'académie des *Inquieti*, comme il l'avait été dans celle des Arcadiens de Rome, dont il établit une colonie à Milan, avec le secours de quelques littérateurs. Puricelli réussissait particulièrement dans le genre de poésie que les Italiens nomment berniesque, du nom de celui qui l'a mis le premier en vogue (*V.* Berni); il a composé un grand nombre de *Sonnets*, de *Capitoli*, et des vers latins, estimés des connaisseurs. Il mourut le 17 octobre 1738, dans sa campagne à Decio, où il passait ordinairement les automnes. Par son testament, il légua sa bibliothèque au collége de Brera, en reconnaissance des soins qu'il y avait reçus dans sa jeunesse, et il fit divers legs pieux. Ses poésies, éparses dans différents Recueils, ont été rassemblées par le comte Jos. Imbonati, qui les a publiées sous le titre de *Rime*, Milan, 1750, in-4°. : on en cite des éditions de Venise, 1751; Bologne, 1752, in-8°.; et Nice, 1781. *Voyez* Argelati, *Bibl. script. Mediol.*, p. 1134 et suiv. W—s.

PUSSORT (Henri), conseiller d'état, était l'oncle de Colbert, et dut son élévation uniquement à ce grand ministre, auquel on ne peut guère reprocher que son ambition, et sa haine contre le malheureux Fouquet. Pussort se montra l'un des plus acharnés à la perte du surintendant. Il faisait partie de la commission chargée de prononcer sur son sort; et, quoique Fouquet l'eût récusé, comme parent du président de Nesmond, il n'en persista pas moins à rester un de ses juges. Pendant les débats, il se conduisit de la manière la plus indécente; interrompant à

chaque instant Fouquet, sans motif, ou faisant des mines d'improbation qui scandalisaient les gens de bien (*V.* Fouquet, XV, 355). Lorsqu'on en vint au jugement, il opina pendant quatre heures avec tant de véhémence et d'emportement, que plusieurs juges en furent scandalisés..... Il redoubla de force sur la fin de son avis, et termina par dire que, pour punir le crime du surintendant, il n'y avait que la corde et les gibets ; mais qu'à cause des charges qu'il avait possédées, il se relâchait à l'avis de M. de Sainte-Hélène, qui avait conclu à la décapitation (*Voyez* les *Lettres* 38, 41 et 42 de Mme. de Sévigné à M. de Pomponne, édition de Monmerqué). Pussort affectait une dévotion outrée ; mais personne n'en était la dupe. Sur la demande de Colbert, il fut chargé par le roi de travailler à la rédaction des *Ordonnances* de 1667 et 1670, pour la réformation de la justice et pour l'abréviation des procès. Il dressa le plan des articles, et se montra l'un des commissaires les plus assidus aux séances : aussi le regarde-t-on généralement comme l'auteur de l'*Ordonnance* de 1667 ; mais il est certain que Colbert y eut beaucoup de part. Boileau, qui ne pouvait guère se dispenser de donner quelques éloges à l'oncle du principal ministre, l'a loué du moins avec beaucoup de mesure (1). Quant aux éditeurs du *Procès-verbal des conférences* (*V.* l'*Avertissem.* éd. de 1709), ils ont dépassé toutes les bornes de l'adulation, en nommant Pussort un *grand homme*, et en ajoutant que son attachement inviolable pour la justice était la plus excellente de ses *sublimes* qualités. Pussort mourut, doyen du conseil, le 18 février 1697, à l'âge de 82 ans. Son portrait a été gravé in-fol. par Ant. Masson. W—s.

PUTEANUS. *Voy.* Dupuy.

PUTSCHIUS (Élie), philologue, natif d'Anvers, est compté par Klefeker au nombre des savants précoces. Originaire de Hambourg, et d'une famille patricienne, il naquit le 26 novembre 1580. Ses parents, que des affaires avaient amenés dans les Pays-Bas, ne purent donner aucun soin à sa première éducation. A quatorze ans, il commençait seulement à expliquer les auteurs latins ; mais alors, ayant été placé successivement dans les colléges d'Embden et de Hambourg, il y fit, sous d'habiles maîtres, des progrès étonnants dans les langues et la littérature anciennes. Il alla ensuite à Leyde, où il suivit les leçons du savant Jos. Scaliger, qui le distingua bientôt de ses autres élèves, et lui témoigna beaucoup d'affection. Pendant son séjour à Leyde, il fit paraître une édition de *Salluste* (1602, in-8°), avec des notes que Jos. Wasse et Sigebert Havercamp ont reproduites dans les belles éditions qu'ils ont publiées de cet historien. L'excessive application de Putschius avait affaibli sa vue : on lui conseilla de voyager. Il parcourut l'Allemagne, s'arrêta quelque temps à Iéna, puis à Leipzig, où il se lia d'une étroite amitié avec Godefroi Jungermann (*V.* ce nom) ; et Conrad Zeltner conjecture qu'ils furent attachés, comme correcteurs, à l'atelier typographique des Wechel (*V. Theatr. viror. eruditor.*, 449). Putschius s'occupait déjà de rassembler des matériaux pour l'édition qu'il projetait du *Recueil* des

(1) Boileau ne l'a nommé qu'une seule fois dans le *Lutrin*, ch. V, vers 57, en parlant des progrès de la chicane, il peint,

Ses griffes vainement par *Pussort* accourcies

anciens grammairiens, et Jungermann l'aida dans ses laborieuses recherches. L'impression de ce grand ouvrage fut terminée vers la fin de septembre 1605. L'année précédente, notre auteur avait eu la douleur de perdre son frère aîné (Jean Putschius), et il n'avait voulu céder à personne le triste privilége de prononcer son *Oraison funèbre* (Leipzig, 1604, in-4°.) Le chagrin et la fatigue l'épuisaient de jour en jour. Putschius, sentant la nécessité de prendre quelque repos, se rendit à Stade, dans le duché de Brême; mais sa santé ne fit que décliner, et il mourut en cette ville, le 9 mars 1606, à l'âge de 25 ans. Son Recueil des grammairiens est intitulé : *Grammaticæ latinæ auctores antiqui*, Hanau, Wechel, 1605, 2 tom. in-4°. (*V.* sa description dans le *Manuel du libraire* par M. Brunet). Ce volume, dédié à Joseph Scaliger, est très-recherché des amateurs (1); il contient les ouvrages de trente-trois grammairiens, sur lesquels on peut consulter la *Biblioth. latina* de Fabricius: plusieurs de ces ouvrages étaient inédits; et tous ont été revus et corrigés sur les manuscrits des Bongars, des Pithou, de Douza, de Velser, Gruter, Hoeschel, Ritterhus, etc. Quelque imparfait que soit ce travail, il suffit pour assurer à Putschius une réputation durable, et pour justifier tous les regrets qu'excita sa mort prématurée. Foppens (*Bibl. belgica*) et quelques autres bibliographes citent avec éloge des *Elégies* de Putschius (Leipzig et Hanau, in-8°.) Conrad Ritterhus a publié la *Vie* de ce jeune savant, Hambourg, 1608, in-4°.; ib., 1726, in-8°. W—s.

PUTTER (Jean-Étienne) fut un des plus célèbres publicistes de l'Allemagne : né, le 25 juin 1725, à Iserlohn en Westphalie, d'un père commerçant, il fit ses premières classes avec un succès si précoce, qu'à l'âge de treize ans, il fut en état de se rendre à l'université. Il étudia successivement à Marbourg, Halle et Iéna, où il s'attacha particulièrement à Estor, qu'il suivit même (1742) de nouveau à Marbourg. De cette université, où Pütter commença sa carrière académique (1744) par un cours sur l'histoire de l'Empire, il fut appelé, comme professeur, à Göttingue, en 1746. Avant d'y entrer en fonctions, il alla, aux frais du gouvernement hanovrien, à Wetzlar, Ratisbonne et Vienne, pour prendre une connaissance pratique des tribunaux suprêmes, et de la diète de l'Empire. Depuis son retour, pendant plus de cinquante ans (1), il donna des cours, sur la procédure des tribunaux suprêmes, le droit public et l'histoire de l'Empire; enfin, des leçons pratiques de jurisprudence. De plus, il travaillait comme membre de la faculté de jurisprudence, dont il fut doyen, en 1797, à la mort de Boehmer. Cette longue activité, dans une université telle que celle de Göttingue, pourrait déjà faire juger de l'influence de Pütter en matière de droit public. Mais cette influence était encore fort augmentée par ses consultations (2), ses autres travaux littéraires,

(1) Il faut joindre au *Recueil* de Putschius, celui qui fut publié sous ce titre : *Auctores latinæ linguæ in unum corpus : adjectis Notis Dionys. Gothofredi* (Genève), 1602, in-4°. Cette collection, sur laquelle on trouvera des détails dans la *Bibl.* de Fabricius, ne contient presqu'aucun des auteurs publiés par Putschius.

(1) En 1796, Pütter célébra solennellement son jubilé.

(2) Ces consultations, ainsi que les travaux les plus intéressants de Putter, comme membre de la faculté de jurisprudence, ont été imprimées en grande partie, soit séparement, soit recueillies sous le

et ses rapports avec beaucoup de grands seigneurs et de gens en place. C'est ainsi que, lors de son séjour à Gotha, de 1762 à 1763, pour donner des leçons au prince héréditaire, Pütter fut présenté au grand Frédéric. En 1764, à l'élection de Joseph II comme roi des Romains, ce savant professeur fut adjoint, en qualité de conseiller, à la légation hanovrienne à Francfort. Pütter fait époque dans l'histoire du droit public d'Allemagne. Non moins instruit et laborieux que Moser, le plus fécond écrivain des temps modernes (*Voyez* MOSER, XXX, 236), il fut plus méthodique et plus clair que celui-ci, et il a de plus le mérite d'avoir introduit un meilleur style tant par ses écrits que par ses cours pratiques. Ses nombreux ouvrages, dont quelques-uns en latin, et les autres en allemand, roulent principalement sur le droit public et l'histoire d'Allemagne, et sur la procédure des tribunaux suprêmes de l'Empire : quelques-uns traitent du droit civil, et de la jurisprudence pratique. Nous ne citerons que ceux d'un mérite supérieur, ou d'un intérêt plus général, comme : I. *Institutiones juris publici germanici*, sixième édition, 1802, Göttingue. II. *Nova epitome processûs Imperii supremorum tribunalium*, 8°., ibid., 1796. III. *Manuel de l'histoire d'Allemagne*, 2 vol., seconde édition, Göttingue, 1772. IV. *Développement historique de la constitution de l'Empire germanique*, 3 vol., troisième édition, Göttingue, 1798. Cet ouvrage, puisé dans les sources et basé sur une profonde connaissance du droit public, mérite encore une attention particulière. V. *Essai d'une histoire académique des savants de l'université de Göttingue*, 2 vol., Göttingue, 1768-1788. VI. *Littérature du droit public allemand*, 3 vol., Göttingue, 1781-1783. Cet ouvrage a été continué dans un quatrième volume, par Klüber, jusqu'en 1791. VII. Sa *Biographie*, écrite par lui-même, en 2 vol., Göttingue, 1798. Pütter n'était pas considéré seulement pour son grand savoir, mais encore pour sa piété (3) et sa modestie. Il a donné des preuves de cette dernière qualité, et de son attachement plein de reconnaissance pour Göttingue, en refusant, entre autres places honorables, celle de conseiller aulique, qui lui fut offerte par la cour de Vienne, en 1766. Quoique marié fort heureusement, il n'eut jamais d'enfants. Pütter mourut, le 12 août 1807, dans sa quatre-vingt-troisième année. Affaibli, durant les dernières années de sa vie, dans ses facultés morales, il n'eut point le chagrin de connaître les changements politiques de l'Allemagne, et de voir, avec la chute de l'Empire germanique, diminuer l'utilité de ses travaux et le prix de sa gloire littéraire. T—NN.

PUY (DU). *Voy.* DUPUY.

PUYSÉGUR (JACQUES DE CHASTENET, vicomte DE), descendait d'une des premières familles de l'Armagnac, très en faveur à la cour des rois de Navarre. Il existe des lettres de Henri IV, adressées à des membres de cette famille. Puységur fut le septième de quatorze enfants. Après avoir été page du duc de Guise, il entra au service, à l'âge de dix-sept ans, dans

titre de *Causes choisies de droit*, 16 vol. in-fol., Göttingue, 1767-1809, et sous celui de *Beytræge*, etc., Ibid., 1777-1779, 2 vol.

(3) Nous lui devons même quelques livres de piété et de morale.

le régiment des gardes, par la protection du duc d'Épernon, son parent; fut nommé conseiller maître-d'hôtel du roi, en 1639, et, peu après, colonel du régiment de Piémont. Il parvint ensuite au grade de lieutenant-général, et fut nommé gouverneur de Berg. En 1648, il eut le commandement de l'armée pendant l'absence du maréchal de Rantzau; on le députa, en 1651, pour porter au roi la nouvelle de la soumission de l'armée du maréchal d'Aumont, alors en révolte contre la cour, ou plutôt contre le cardinal Mazarin. Les Mémoires du temps rapportent, qu'en 1636, les Espagnols avaient entrepris de passer la Somme, pour porter la guerre aux environs de Paris. Puységur, qui les observait sur la rive opposée de cette rivière, n'avait avec lui que peu de monde pour leur en disputer le passage. Le comte de Soissons, qui commandait l'armée française, craignant, avec raison, qu'il ne fût écrasé, lui envoya dire de se retirer, *s'il le jugeait à propos.* « Monsieur, répondit Puységur à » l'aide-de-camp, un homme com- » mandé pour une action périlleuse » comme est celle-ci, n'a point d'a- » vis à donner. Je suis venu ici par » ordre de monsieur le comte; je » n'en sortirai pas, à moins qu'il ne » me l'envoie commander. » Le trait suivant ne lui fait pas moins d'honneur. A l'affaire du pont de Cé, il poursuivit si vivement les ennemis, qu'il pénétra avec eux dans le château. Le pont-levis ayant été baissé, il allait être fait prisonnier; mais son courage et sa présence d'esprit le sauvèrent, et donnèrent une issue très-favorable à cet événement. Il harangua les assiégés, et les détermina à rentrer sous l'obéissance du roi. Puységur était un des officiers les plus considérés de l'armée; et, dans les troubles de la minorité de Louis XIV, sa fidélité fut souvent mise à l'épreuve. Il resta constamment dans la ligne de ses devoirs; et quoiqu'il n'aimât pas le cardinal Mazarin, il n'en refusa pas moins d'entrer dans le parti du faible Gaston : il rejeta toutes les offres qui lui furent faites pour laisser échapper les maréchaux d'Ornano et de Marillac (1), successivement confiés à sa garde dans les châteaux de Vincennes et de Pontoise. Officier-général de l'infanterie, il soutenait les intérêts de cette arme : c'est pourquoi Turenne, colonel-général de la cavalerie, ne l'aimait pas, et le lui fit quelquefois sentir. Il prit part, pendant quarante-un ans de services, à trente combats et à plus de cent-vingt siéges où le canon avait été tiré; et dans une carrière si longue et si remplie, il ne reçut aucune blessure, et n'essuya aucune maladie. Seulement il fut deux fois fait prisonnier; la première, au combat de Honnecourt, en 1642; puis devant Valenciennes, en 1656. A l'attaque du quartier des Cravates près d'Avesnes en 1639, Puységur de La Grange, son frère, fut tué à ses côtés. Quoique Louis XIII lui eût montré une bienveillance particulière, Puységur mourut sans avoir rien ajouté à la fortune qu'il tenait de ses ancêtres. Il est vrai qu'il était plus attaché au roi qu'à ses ministres; et dans ce temps-là, comme aujourd'hui, c'était le contre-pied de ce qu'il fallait pour arriver aux richesses. Il décéda, le 4 septembre 1682, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Duchesne a publié en 1690 des *Mémoires* que Puységur avait écrits sur les

(1) On lui proposa cent mille écus s'il voulait favoriser l'évasion du maréchal d'Ornano.

événements dont il avait été témoin ; ils comprennent les années depuis 1617 jusqu'en 1658, et forment 2 vol. in-12 : ils sont curieux, et représentent Louis XIII sous un aspect plus favorable qu'on ne le voit dans la plupart des écrits du temps. A la fin de ces Mémoires, on a ajouté des Instructions militaires intéressantes. Le tout fut réimprimé en 1747. M. Petitot a compris cet ouvrage dans sa collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France.

M—T.

PUYSÉGUR (Jacques-François de Chastenet, marquis de), maréchal de France, comte de Chessi, vicomte de Busanci, et, par cette dernière propriété, l'un des quatre quarts-comtes de Soissons, était fils du 2e lit du précédent. Né à Paris, en 1655, il entra au service, en 1677, dans le régiment du Roi, infanterie, corps que Louis XIV affectionnait particulièrement, et y parvint, à son rang, au grade de lieutenant-colonel. En 1690, il devint maréchal-général des logis, d'abord dans l'armée du maréchal d'Humières, ensuite dans celle du maréchal de Luxembourg, après la victoire de Fleurus ; et depuis il en remplit toujours les fonctions, même lorsqu'il se trouva le plus ancien lieutenant-général. Il fut nommé gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, lorsqu'on forma la maison de ce jeune prince, et obtint le rang de lieutenant-général en 1704, n'ayant été absent des armées que le temps nécessaire pour se faire guérir de ses blessures. Au retour de chaque campagne, Louis XIV avait avec lui une conversation sur les événements militaires de l'année, et lui communiquait ses projets pour la campagne suivante. Les Mémoires du temps s'accordent à le représenter comme un des hommes de guerre les plus expérimentés de son siècle. Le duc de Saint Simon, si peu prodigue d'éloges, n'en est point avare pour lui : « Puységur, dit-il, devenu si tard » maréchal de France, eut la gloire » du projet et de l'exécution de la » prise de toutes les places espagno- » les des Pays-Bas, toutes au même » instant, toutes sans brûler une » amorce, toutes en saisissant et dé- » sarmant les troupes hollandaises » qui en formaient presque toutes » les garnisons. » Puységur était alors chargé d'une mission diplomatique auprès des électeurs de Bavière et de Cologne. En 1703, il précéda, en Espagne, le maréchal de Berwick, sous les ordres duquel il devait servir comme directeur-général des troupes : il trouva tout bien préparé pour elles jusqu'à Madrid. Le contrôleur-général Orry lui avait donné l'assurance que les choses étaient disposées avec le même soin, jusqu'aux frontières de Portugal. Voilà pourquoi, dans sa correspondance avec Louis XIV, il fit l'éloge le plus complet d'Orry et de la princesse des Ursins : mais ayant reconnu que rien n'était prêt, il s'en plaignit vivement aux cabinets de Madrid et de Versailles, et contribua beaucoup, par ses rapports, à la première disgrace de la favorite. Un grand nombre de lettres de Philippe V et de ses ministres, des maréchaux de Berwick et de Tessé, du prince Nicolas de Tilly, de Chamillart, ministre de la guerre, du duc et de la duchesse de Beauvilliers, témoignent que Puységur eut une influence considérable sur les événements qui, sous Philippe V, ont consolidé le trône d'Espagne dans la maison de Bourbon. Pendant la minorité de Louis XV,

Puységur fut membre du conseil de guerre ; et, jusqu'à sa mort, on ne décida presque jamais aucune opération militaire de quelque importance sans l'avoir consulté. Il avait blanchi sous les armes ; et depuis long-temps l'opinion publique l'appelait au grade de maréchal de France, lorsque, remplissant les fonctions de commandant en chef sur toutes les frontières des Pays-Bas, il reçut le bâton, en 1734 : il fut fait chevalier des ordres du roi, cinq ans après, et mourut le 15 août 1743, âgé de quatre-vingt-huit ans. Les dernières années de sa vie furent employées à réunir en un corps d'ouvrage plusieurs petits Traités qu'il avait composés sur différentes parties de l'art militaire. Peu content de son travail, il en avait fait brûler diverses copies ; mais, son fils en ayant retrouvé une, l'*Art de la guerre* parut en 1748, in-fol. et in-4°. : il a été traduit en allemand par G. R. Fæsch, Leipzig, 1753, in-4°. La partie de cet ouvrage qui concerne les notions militaires, avait été composée pour le duc de Bourgogne, et celle des marches d'armée pour l'éducation de Louis XV. Quoique la tactique ait éprouvé de grands changements depuis la publication de ce livre, et surtout depuis les campagnes de la révolution, les gens du métier peuvent encore y puiser une instruction solide ; et l'étude en est devenue aussi indispensable que celle de Folard et de Vauban. Le baron de Traverse a publié, en 1752, un *Abrégé* de cet ouvrage ; et en 1758, un extrait de la première partie de l'*Art de la guerre*, formant la première partie de son *Étude militaire*. Le maréchal de Puységur est encore auteur d'un réglement pour les armées espagnoles, intitulé : *Ordonnance de Philippe*. M—t.

PUYSÉGUR (Jacques-François-Maxime de Chastenet, marquis de), fils du précédent, naquit à Paris, en 1716. Instruit par son père dans l'art de commander, il fut nommé, en 1738, colonel du régiment de Vexin, se distingua particulièrement à la journée de Fontenoi, et parvint, jeune encore, au rang de lieutenant-général. Il ne se fit pas moins remarquer par son originalité spirituelle que par sa bravoure. La publication de sa brochure, intitulée : *Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier ordre d'un état*, 1767, in-8°., pensa le faire mettre à la Bastille ; et la pièce fut supprimée par arrêt du conseil d'état, du 12 février 1768. L'évêque d'Orléans, alors chargé de la feuille des bénéfices, déclara, dans son indignation contre le livre et l'auteur, que jamais aucun Puységur n'aurait de bénéfice. Cet ouvrage est imprégné des désolantes doctrines qui donnaient cette célébrité fâcheuse trop ambitionnée alors par ceux-là mêmes qui, plus tard, en ont si cruellement éprouvé les effets : aussi à l'assemblée constituante, les révolutionnaires ne manquèrent-ils pas de le citer avec éloge ; et, lors de la discussion sur les biens du clergé, Dupont de Nemours s'écria : « Eh pourquoi, » dans le temps, n'a-t-on pas suivi le » plan de M. Puységur, qui, en con » sidérant, il est vrai, les biens du » clergé comme pouvant être une » ressource de l'État, avait fait un » admirable plan de réforme des » moines et des abbés, en laissant » au moins l'existence à tous ceux » qu'on aurait dépossédés ! » Le marquis de Puységur mourut le 2 février 1782. Outre l'*Art de la guerre*, dont il fut l'éditeur (*V.* l'article précédent), on a encore de lui : I. *État actuel de*

l'Art et de la Science militaire à la Chine, tiré des livres militaires des Chinois, avec diverses observations sur l'étendue et les bornes des connaissances militaires chez les Européens, Londres (Paris), 1773, in-12 de 288 pag. et 10 pl. (1) Ce livre a été revu par le comte d'Espie. Les 35 premières pages de cet ouvrage sont de M. de Saint Maurice de Saint Leu. On trouve, à la suite, un examen de la *Tactique* de Guibert. II. *Du Droit du souverain sur les biens du clergé et des moines*, imprimé séparément en 1770. Il en a été publié une réfutation sous le titre de *Lettres d'un archevêque à l'auteur de la brochure intitulée*, etc. III. *Analyse et Abrégé du Spectacle de la nature* (de Pluche), Reims, 1772, 1786, in-12. IV. Diverses brochures de circonstance, sur lesquelles on peut consulter le *Dictionnaire des Anonymes*. M—T.

PUYSÉGUR (Antoine-Hyacinthe-Anne de Chastenet de) plus connu sous le nom de comte de *Chastenet*, second fils du précédent, né le 14 février 1752, entra de bonne heure dans la marine. En 1772, il obtint du roi d'Espagne la permission de pénétrer dans les cavernes servant de sépulture aux Guanches, à Ténériffe; et il parvint, au péril de sa vie, à en extraire des momies très-bien conservées, qui enrichissent le Cabinet d'Histoire naturelle. Quelques années après, il fut chargé par le maréchal de Castries d'aller dresser les cartes de tous les débouquements de Saint-Domingue, et de rédiger des observations sur les écueils et sur les moyens de les éviter. L'on se sert encore aujourd'hui de ces cartes pour naviguer dans les parages de cette colonie. Après avoir servi sous les ordres du comte d'Estaing et de MM. de Borda et de Verdun, il émigra en 1791, et servit dans l'armée de Condé. En 1794, il passa au service de l'Angleterre, sous les ordres du comte d'Hector; et, peu de temps après, cédant aux sollicitations de Don Rodrigo de Sousa Coutinho, ministre du roi de Portugal, il entra dans la marine portugaise, où il fut bientôt promu au grade de contre-amiral, et obtint la croix de l'ordre du Christ. En 1798, il était, en qualité de capitaine de pavillon de l'amiral marquis de Nisa, sur l'escadre envoyée dans la Méditerranée comme auxiliaire du roi de Naples, Ferdinand IV, sous les ordres de l'amiral Nelson. Durant cette campagne, il fut toujours chargé des relations du gouvernement portugais avec les amiraux anglais Nelson et Saint-Vincent. L'escadre portugaise était particulièrement destinée au blocus de l'île de Malte. Le comte de Chastenet traita en secret de la reddition de l'île, réduite aux horreurs de la famine. Le jour était fixé, la ville devait se rendre au marquis de Nisa, et l'étendard portugais allait flotter sur le fort la Valette. Lord Nelson en fut instruit: il rappela l'escadre portugaise à Palerme, et s'empara, pour l'Angleterre, de l'île, que le cabinet de Lisbonne voulait rendre aux chevaliers de Malte. Le comte de Chastenet eut le bonheur de sauver de Naples, et de conduire en Sicile, sur le vaisseau qu'il commandait, Ferdinand IV, sa famille, et un grand nombre de cardinaux,

(1) C'est proprement une analyse critique de l'*Art militaire des Chinois*, publié à Paris l'année précédente (*V.* Amiot, II, p. 48); et il contient des remarques qui tendent à éclaircir ou à rectifier divers endroits de ce livre. On les a reproduites en 1782, à la tête du tome VII des *Mémoires* etc. *sur les Chinois*, p. I—XII.

parmi lesquels se trouvait le cardinal Chiaramonte, depuis Pie VII. Rentré en France, en 1803, il n'y retrouva que de bien faibles débris de sa fortune passée. Il aurait pu facilement se rattacher à la marine française, où sa reputation et ses talents l'auraient fait accueillir par le gouvernement d'alors : mais, à tous les avantages qu'il aurait eu lieu d'en attendre, il préféra de vivre dans la retraite. Une courte maladie l'emporta, le 20 février 1809. Le Roi vient d'ordonner la réimpression de son ouvrage *sur les Débouquements de Saint-Domingue*, dont la 1re. édition est intitulée : *Détail sur la navigation aux côtes de Saint-Domingue et dans ses débouquements*, Paris, 1787, in-4°. M—T.

PUYSÉGUR (Pierre-Louis de Chastenet, comte de), né, en 1727, de la famille des précédents, mais d'une branche établie près d'Albi, fut successivement colonel des régiments de Vexin, de Forez, de Royal-Comtois et de Normandie, lieutenant-général des armées du roi, et grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. Il était ministre de la guerre au commencement de la révolution : lorsqu'il remit, en 1789, le portefeuille de son département, l'Assemblée constituante déclara qu'il emportait l'estime et les regrets de la nation. Il resta toujours près de Louis XVI; et, au 10 août 1792, il commandait une compagnie de gentilshommes, qui combattit pour la famille royale dans cette funeste journée. Il se retira en pays étranger, rentra ensuite dans sa patrie, et mourut à Rabasteins, en octobre 1807, suivant Millin, qui lui attribue un ouvrage sur le magnétisme animal, publié avec des notes de Dépréménil (*Magas encycl.*, octob., 1807, p. 418). M—T.

PUYSÉGUR (Jean-Auguste de Chastenet de), archevêque de Bourges, frère du précédent, né à Rabasteins, le 11 novembre 1740, fut nommé, à l'âge de trente-un ans, évêque de Saint-Omer, et sacré le 29 juin 1775. Trois ans après, il fut transféré à l'évêché de Carcassone; et il devint archevêque de Bourges, en 1788. Nommé, l'année suivante, député aux états-généraux, il signa plusieurs protestations du côté droit, et fut un des trente évêques qui souscrivirent l'*Exposition des principes* contre la constitution civile du clergé. On a de lui une Lettre aux électeurs du Cher, pour les détourner de lui donner un successeur. Obligé de sortir du royaume, Puységur paraît avoir résidé en Angleterre et en Allemagne. Il fut un des signataires de l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, qui fut publiée, sous la date du 15 août 1798, par les évêques français exilés. En 1801, l'archevêque de Bourges donna la démission de son siége, et revint en France, où il vécut dans la retraite. Il mourut à Rabasteins, au mois d'août 1815.

P—C—T.

PUZOS (Nicolas), célèbre accoucheur, naquit à Paris, en 1686. Fils d'un ancien chirurgien-major des armées, qui servait encore, en cette qualité, dans une compagnie de mousquetaires, il fut destiné à la même profession. Après avoir fait d'excellentes études et suivi un cours de philosophie à l'université de Paris, le jeune Puzos s'adonna tout entier aux travaux qu'exigeait son entrée dans la carrière médicale. De 1703 à 1709, il servit dans les hôpitaux militaires, fit plusieurs campagnes, et arriva au grade de chirurgien aide-major. Au milieu

des embarras et des occupations qui l'accablaient, il parvint à obtenir la maîtrise en chirurgie. Rendu ensuite à la vie civile, il trouva dans Clément, l'ancien ami de son père, et le plus célèbre accoucheur de cette époque, un protecteur qui lui communiqua les premiers principes de l'art des accouchements, et lui abandonna une partie de son immense clientelle. Puzos fit dans cette carrière des progrès rapides; et sa réputation devint considérable. Membre de l'académie de chirurgie dès la formation de cette compagnie, il en fut nommé vice-directeur, en 1741, et, bientôt après, directeur. Les fonctions de censeur royal pour les livres de chirurgie lui furent confiées, à la mort de Petit; et, en 1751, le roi lui accorda des lettres de noblesse. Ce praticien célèbre ne jouit pas long-temps des honneurs qui avaient été la récompense de trente ans d'exercices et d'efforts pour l'avancement de son art. Tombé malade en mars 1753, il mourut le 7 juin suivant. Puzos était actif, laborieux, infatigable. A l'académie de chirurgie, il se fit remarquer par la sagesse qu'il portait dans les discussions, par l'ardeur et la bonne-foi avec lesquelles il recherchait la vérité, par l'empressement qu'il mettait à recueillir les bonnes observations. Il rendit à l'art des accouchements un important service, en démontrant les avantages qui résultent, dans les pertes de sang survenues durant la grossesse, (lorsque les moyens médicinaux sont restés inefficaces, et après la dilatation du col utérin,) de perforer la membrane, de solliciter et d'activer les douleurs; en un mot, de déterminer un accouchement naturel, aussi prompt que le permettent les forces de la femme. Cette méthode, qui tient le juste milieu entre une inaction prolongée, presque constamment funeste, et une précipitation non moins dangereuse, permet souvent de sauver à-la-fois la mère et l'enfant : aussi est-elle généralement adoptée par les meilleurs praticiens. Puzos donna des détails, précieux alors, sur les mouvements de la matrice, sur les conformations vicieuses du bassin, sur les moyens à employer, soit pour rendre l'accouchement moins long et moins laborieux, soit pour extraire le placenta. On lui doit aussi des préceptes judicieux concernant la pratique du *toucher*. Sa vie ayant été presque exclusivement consacrée à la pratique, il n'a publié qu'un seul écrit : *Mémoire sur les pertes de sang qui surviennent aux femmes grosses, sur le moyen de les arrêter, sans en venir à l'accouchement, et sur la méthode de procéder à l'accouchement, dans les cas de nécessité, par une voie plus douce et plus sûre que celle qu'on a coutume d'employer.* Ce travail est inséré dans le second volume des Mémoires de l'académie royale de chirurgie. Puzos avait consigné la plupart de ses remarques pratiques dans des cahiers recueillis, après sa mort, par Morissot-Deslandes, qui les mit en ordre, les revit, les enrichit de notes, et les fit imprimer sous ce titre : *Traité des accouchements, contenant des observations importantes pour la pratique de cet art; deux petits Traités, l'un sur quelques maladies de la matrice, et l'autre sur les maladies des enfants du premier âge; quatre Mémoires, dont le premier a pour objet les pertes de sang chez les femmes, et les trois autres, les dépôts laiteux*, Paris, 1759, in-

4°. L'éditeur a enrichi ce livre d'une Préface, et de la traduction d'une Dissertation de Grantz sur la rupture de la matrice. B—N.

PYGMALION, roi de Tyr, succéda à Matgen, en l'an 874 avant J.-C. Il régna quarante-sept ans, et mourut en l'an 827, âgé de cinquante-huit ans; ce qui porte sa naissance en l'an 885 avant J.-C. Cette indication prouve en même temps que Pygmalion remplaça Matgen sur le trône de Tyr, à l'âge de onze ans seulement: circonstance qui donne aussi lieu de présumer qu'il était le fils de Matgen, ce que les anciens ne nous apprennent pas. Pygmalion était donc mineur quand il devint roi. Il en avait été de même de son prédécesseur, qui avait porté la couronne pendant vingt-neuf ans, et n'en avait vécu que trente-deux; d'où il suit qu'il était né en l'an 906 avant J.-C., et qu'il était devenu roi en 903, à l'âge de trois ans. Tous les renseignements chronologiques qui font la base de ces combinaisons, nous ont été conservés par Josèphe, d'après l'histoire de Tyr, écrite par Ménandre d'Éphèse, qui avait consulté les archives des Tyriens. La minorité de Pygmalion, à l'époque où il parvint au trône, qui se déduit sans difficulté de ces indications chronologiques, est confirmée par ce que Justin nous apprend du même prince. Selon lui, le roi de Tyr, venant à mourir, laissa pour héritier son fils Pygmalion, et sa fille Elissa, vierge d'une grande beauté; mais le peuple donna la royauté à Pygmalion, qui n'était encore qu'un jeune enfant (1). Pour sa sœur Elissa, nommée Didon par d'autres écrivains, qui n'ignorent cependant pas ce premier nom, elle épousa son oncle Sichée, qui était revêtu du sacerdoce d'Hercule, la seconde dignité de l'État. Sichée possédait de très-grandes richesses: elles tentèrent la cupidité de Pygmalion, qui assassina son oncle, dans une partie de chasse, et le jeta dans un précipice, où il fit croire qu'il était tombé par accident. Pygmalion fut trompé dans son espoir. Sichée avait caché ses trésors; et sa veuve, qui feignait d'ignorer le meurtre de son mari, parvint à les soustraire aux recherches de son frère. Sous prétexte d'aller vivre auprès de son autre frère Barca, à *Charta* ou *Chartaca*, petite ville entre Tyr et Sidon, elle obtint de Pygmalion des vaisseaux pour l'y conduire, et y porta ses richesses. Celui-ci croyait, par cette complaisance, arriver plus facilement à son but; mais sa sœur méditait le projet de s'enfuir avec Barca (2). Elle fut secondée par plusieurs personnages considérables de Tyr, qui étaient mécontents du gouvernement de Pygmalion. Ils montèrent avec elle sur sa flotte, qui abandonna aussitôt la Phénicie pour n'y plus revenir; et bientôt elle fut rejointe par d'autres fugitifs, que menaçaient les fureurs de Pygmalion, irrité d'avoir été trompé par sa sœur et par ses sujets. Les émigrés Tyriens s'arrêtèrent d'abord dans l'île de Cypre, où ils se pourvurent de femmes: un grand prêtre de Jupiter consentit aussi à les suivre avec sa famille, et à être le chef religieux de l'émigration, sous la condition que sa postérité posséderait à perpétuité le même sacerdoce dans la ville nouvelle. Cependant Pygmalion faisait un arme-

(1) Just. lib. XVIII, cap. 4.

(2) C'est de lui que tirait son origine la famille Barcéenne, toujours très-puissante à Carthage, et qui donna à cette ville le fameux Hannibal.

ment destiné à poursuivre sa sœur; mais il en fut empêché par les prières de sa mère et les menaces des dieux. Elissa ou Didon fit alors voile vers l'Afrique, où elle jeta les fondements de Carthage. On connaît le stratagème qu'on lui attribue, pour obtenir des indigènes la cession d'un terrain suffisant pour recueillir ses compagnons lassés d'une longue navigation, et sur lequel on bâtit ensuite la citadelle de Carthage, appelée *Byrsa*. Cette fable n'est autre chose qu'une mauvaise étymologie, comme les Grecs aimaient à en faire, et produite par la ressemblance entre le nom phénicien de cette forteresse, et le mot grec βύρσα, qui signifie *une peau de bœuf*. En effet, c'est à-peu-près ainsi que se prononce le mot hébreu, et sans doute phénicien, qui signifie *citadelle*, *forteresse*. C'est de là que viennent les noms de *Bosor*, *Betzer*, *Bosra* et *Bostra*, qui servent à désigner plusieurs villes de la Judée et de la Syrie. Le fait est que les émigrés Tyriens achetèrent, des indigènes de cette partie de l'Afrique, par un tribut annuel, la permission de s'établir dans le lieu où Carthage fut bâtie. Iarbas, roi des Gétules, était maître des régions environnantes (3). Les annales tyriennes dont Josèphe nous a conservé le témoignage, placent la fondation de Carthage (4), en la septième année du règne de Pygmalion, qui répond à l'an 867 avant notre ère. L'extrême jeunesse de Pygmalion, qui ne devait guère avoir que dix-huit ans à cette époque, pourrait donner lieu d'élever quelques doutes sur les motifs qui amenèrent l'émigration de Didon, et la fondation de Carthage: malheureusement l'histoire nous offre trop d'exemples d'une cruauté prématurée, pour que ce soit une raison suffisante de rejeter les récits qui concernent l'origine de Carthage. Dans les commencements de leur établissement, les réfugiés Tyriens furent aidés et secourus par la colonie Phénicienne d'Utique, qui existait à quelque distance; et cette fille de Tyr ne tarda pas à surpasser sa mère, sinon en célébrité, au moins en puissance. La date tyrienne de la fondation de Carthage doit sans doute, par son origine, par la manière dont elle nous a été transmise, ainsi que par les détails qui l'accompagnent, mériter la préférence sur toutes les autres dates, fort différentes, qui sont données par les anciens. Selon deux autorités, recueillies dans la Chronique de Saint Jérôme (5), cette fondation serait antérieure de 668 ans, ou de 748 ans, à la prise de Carthage par les Romains en l'an 146 avant J.-C. La première indication nous porterait en l'an 894 avant notre ère: pour l'autre, elle nous donne l'an 814; ce qui est d'accord avec le témoignage de Timée (6), qui plaçait la fondation de Carthage trente-huit ans avant la première olympiade (776 + 38 = 814). Justin (7) et Orose (8) la mettaient soixante-douze ans avant la fondation de Rome, et Velleïus Paterculus (9), soixante-cinq ans seulement, si son texte n'est pas altéré; ce qui nous

(3) Justin (*Hist.* lib. XVIII, cap. 6) l'appelle roi des Maxitains, *rex Maxitanorum Hiarbas*.

(4) Selon un discours de Caton, cité par Solin (cap. 27), c'était un roi nommé *Iapon*, qui gouvernait alors cette partie du continent africain. *Urbem istam ut Cato in oratione senatoriâ autumat eum rex Iapon rerum in Libyâ potiretur, Elissa mulier extruxit domo Phœnix.*

(5) P. 147, ed. Scaliger.

(6) *Apud* Dionys. Halicarn. *Ant. Rom.* lib. I.

(7) Lib. XVIII, cap. 6.

(8) Lib. IV, cap. 2.

(9) Lib. I, cap. 6.

donnerait les années 824 ou 817, dates qui diffèrent peu de celle de Timée, avec laquelle elles étaient peut-être originairement identiques. Diverses autres dates, recueillies par Eusèbe (10), s'éloignent beaucoup de celles que nous venons de citer: en assignant tour-à tour à cet événement les années 143, 170 et 229, après la prise de Troie, elles nous portent aux années 1040, 1013 et 954 avant J.-C. Si l'histoire et les origines de Carthage nous étaient mieux connues, il nous serait sans doute possible de rendre raison de toutes ces diversités, qui se rapportent peut-être aux établissements successifs qui contribuèrent à former cette ville. Rien ne prouve en effet que la colonie de Didon ait été la première : il est assez probable, au contraire, qu'elle trouva déjà des Phéniciens, avec lesquels elle se fondit, et qu'elle reçut plus tard de nouveaux auxiliaires, qui contribuèrent à achever Carthage. Selon un autre témoignage, rapporté par Appien (11), c'est à une époque bien antérieure, cinquante ans avant la prise de Troie, qu'il faut placer la fondation de Carthage, bâtie, à ce qu'il assure, par deux personnages nommés Zorus et Carchédon; mais ce n'était pas là, ajoute-t-il, l'opinion des Romains, ni celle des Carthaginois, qui tous s'accordaient à regarder Didon comme la seule fondatrice de cette ville. L'opinion qu'il allègue est probablement celle de l'historien Philiste de Syracuse cité sur cet objet, par saint Jérôme (12), qui, d'après lui, nomme aussi Zorus et Carchedon, les fondateurs de Carthage. Bochart (13), Saumaise (14), et plusieurs autres ont déjà fait voir que les noms de ces deux personnages ne sont autres que des appellations de la ville dont il s'agit. Zorus est l'altération grecque du nom original de *Tyr*, qui en phénicien était *Tsour*. Pour Carchedon, c'est le nom grec de Carthage, Καρχηδών. Quant à la vraie dénomination de cette ville dans la propre langue des Carthaginois, Solin (15) nous l'indique par ces paroles : *Elissa mulier extruxit domo Phœnix et Carthadam dixit, quòd Phœnicum ore exprimat Civitatem novam.* Carthage s'appellait donc *la ville nouvelle*, ce qui se retrouve dans Etienne de Byzance (16) et Eustathe (17), qui la nomment en grec, καινὴ πόλις. C'était aussi le sentiment de Tite-Live, dans un endroit de son histoire perdu maintenant, mais dont le contenu nous a été conservé par Servius : *Carthago est linguâ Pœnorum nova civitas, ut docet Livius.* En hébreu *Karta-hadas*, et *Karta-hadath* en syriaque, signifient la même chose: en carthaginois, ce devait être *Karta-hadith* : au moins c'est ainsi que je le lis dans la légende phénicienne de plusieurs belles médailles qui nous présentent un palmier, et une tête de cheval, emblèmes connus de Carthage. Telle fut donc bien certainement la véritable dénomination que les colons Phéniciens imposèrent à cette ville fameuse, qui était considérée comme une autre Tyr, sur les côtes de l'Afrique. Une portion très-considérable de la ville de Carthage était appelée par les Grecs

(10) *Chron.*, p. 305, 306, 314 et 57, ed. Mediol. — Hieronym. *Chron.*, p. 91, 100 et 101, ed. de Scaliger.

11) *De reb. Punic.* § 1, tom. I, pag. 304, édition de Schweigh.

(12) P. 147, ed. Scaliger.

(13) *Phaleg.*, lib. I, cap. 24.

(14) *Exercitationes Plinianæ*, p. 322.

(15) Cap. 27, p. 49, ed. Salmasio.

(16) Sub voce Καρχηδών.

(17) *In Dionys.*

Neapolis : il pourrait se faire que ce fut celle là qui eût été fondée par Didon, ce qui rendrait pleinement raison des différentes époques chronologiques que nous avons rapportées plus haut. Carthage conserva toujours des relations avec la ville à qui elle devait son origine. Pygmalion continua de régner à Tyr, après la fuite de sa sœur. Il paraît que ce prince avait aussi des possessions, ou qu'il étendit sa puissance jusque dans l'île de Cypre; car Etienne de Byzance lui attribue la fondation de la ville de Carpasia, située dans cette île. S. M-N.

PYLADE, fameux pantomime, passe pour l'inventeur de ce genre de spectacle, ou du moins pour le premier qui le porta, chez les Romains, à un degré de perfection dont on n'avait pas eu l'idée jusqu'alors. Les mimes, qu'il ne faut pas confondre avec les poètes mimiques (*V.* Laberius et Publius Syrus), n'étaient que des bouffons sans conséquence, à la différence des pantomimes, qui vinrent à bout d'exprimer, par le geste seul, des poèmes entiers, dans lesquels on distinguait même les mots pris au sens propre de ceux qui l'étaient dans un sens figuré; et tout cela sans pouvoir tirer parti des mouvements du visage, car ils jouaient masqués, comme les comédiens : seulement leur masque était d'une forme plus agréable, et n'offrait pas une bouche béante, comme celui des autres acteurs. Pylade était né en Cilicie, et avait été esclave d'Auguste, qui l'affranchit. Il forma dans Rome une troupe à part, sans se mêler dans les tragédies et comédies ordinaires; et, par le moyen d'une danse composée de sujets tragiques, comiques ou satiriques, il sut représenter, dans son geste muet, tout ce que le discours aurait pu exprimer. Ce nouveau spectacle excita un enthousiasme général. L'opinion publique se partagea vivement entre la troupe de Pylade et celle de Bathylle, son élève et son rival, qui excellait surtout dans les sujets comiques (*Voy.* Bathylle); et l'autorité de l'empereur dut plus d'une fois intervenir pour imposer silence à ces deux factions. Cette espèce de fureur ne fit que s'accroître sous les règnes suivants; et sous Tibère, il fallut qu'un décret défendît aux sénateurs de fréquenter les écoles des pantomimes, et aux chevaliers de leur faire cortége en public. On conçoit aisément que ces histrions, devenus ainsi l'objet d'une espèce d'idolâtrie, n'étaient pas moins insolents que certains comédiens de nos jours. Pylade, jouant une fois le rôle d'Hercule furieux, fut sifflé par quelques spectateurs à qui son geste sembla outré. Il ôta son masque, et leur cria : *Fous que vous êtes, ne voyez-vous pas que je représente un plus grand fou que vous?* (Macrobe). Appelé pour remplir le même rôle à un souper de l'empereur, qui voulait égayer ses amis et les régaler de ce spectacle, Pylade se laissa tellement emporter à sa fureur simulée, qu'il commençait à lancer des flèches sur les convives, sachant fort bien pourtant, dans son transport, ne les diriger que sur ceux qu'il regardait comme partisans de la faction de Bathylle. Une autre fois, se voyant sifflé par un spectateur, il le montra au doigt afin de l'exposer à l'indignation de ses partisans. L'empereur châtia l'insolence de l'histrion, en le bannissant de Rome et de l'Italie: mais les murmures du public ne tardèrent pas à obtenir son rappel. Auguste, pour qui le soin d'apaiser ces rivalités devenait une affaire d'état,

l'exhorta sérieusement à bien vivre avec ce concurrent, que Mécène protégeait. L'acteur se contenta de répondre que ce qui pouvait arriver de mieux à l'empereur c'était que le peuple s'occupât de Bathylle et de Pylade. On a vu de nos jours un personnage non moins fameux que cet empereur, remarquer avec complaisance, dans ses *Bulletins*, que le peuple d'une des grandes capitales de l'Europe se battait pour du pain, tandis que celui de Paris se battait pour des actrices! Les pantomimes furent encore chassés de Rome sous Tibère, sous Néron, sous Domitien, sous Trajan, etc.; mais leur exil ne dura jamais long-temps. La manie pour ce genre de spectacle ne fit qu'augmenter. Vers l'an 190, Rome se trouvant menacée d'une famine, on prit la précaution d'en expulser tous les étrangers, même ceux qui professaient les arts libéraux. Néanmoins, dit Ammien Marcellin, on laissa tranquilles les gens de théâtre; et il resta dans la ville plus de trois mille danseuses et autant d'hommes qui jouaient dans les chœurs, sans compter les comédiens. Ce nombre s'accrut encore par la suite; et ce fut une des causes de la corruption des mœurs, qui ne finit qu'avec la destruction de l'Empire. On prétend avoir retrouvé l'inscription du tombeau de Pylade, et l'on cite trois autres pantomimes du même nom, ainsi qu'un fameux musicien, né à Mégalopolis en Arcadie, et contemporain de Philopémen (Voy. *De la saltation théatrale*, par M. de l'Aulnaye, p. 62, 69, etc.) C. M. P.

PYLE (Thomas), ecclésiastique anglais, né en 1674, à Stodey, dans le comté de Norfolk, paroisse dont son père était recteur; obtint, en 1698, le vicariat de Sainte-Marguerite de King's Lynn, et fut nommé, en 1701, ministre ou prédicateur de la chapelle Saint-Nicolas de cette ville. Il se livra avec succès à la prédication, et publia, depuis 1706 jusqu'en 1718, six sermons qui avaient pour but de défendre les principes de la succession de la famille de Brunswick au trône. Doué d'une grande facilité pour composer ses sermons, dont le caractère distinctif est la force plutôt que l'élégance, il les débitait avec beaucoup de chaleur. Pyle se distingua tellement dans la controverse dite *Bangorienne*, élevée sur la juridiction civile du clergé, au sujet d'un sermon de l'évêque Hoadley, sur ces paroles de Jésus-Christ, *Mon royaume n'est point de ce monde*, que ce prélat le récompensa par une prébende dans l'église cathédrale de Salisbury, et demeura toujours son ami. Il devint ministre de Sainte-Marguerite, en 1732, et résigna ce bénéfice un an avant sa mort, arrivée le 31 décembre 1756 à Swaffam, où il s'était retiré deux ans auparavant. Son mérite semblait l'appeler à quelque dignité éminente dans l'Église; mais ses principes religieux et politiques, quoique d'accord avec ceux de sir Robert Walpole, député de King's Lynn, et avec ceux de la reine Caroline, qui tenait alors la feuille des bénéfices, ne convenaient point au clergé anglican : il ne passait pas pour adopter le symbole de saint Athanase, et il inclinait vers le socinianisme. Ses manières manquaient aussi d'une certaine souplesse qui eût pu lui gagner des protecteurs. L'archevêque Herring écrivait à un de ses amis, au sujet de Pyle : « La vivacité de son caractère, qui, » contenue dans de justes bornes, » en fait un homme aimable, l'a do-

» miné dans quelques circonstances » de sa vie, et a été nuisible à ses » projets. » Il était cependant ami généreux, et tellement exempt d'amour-propre et de confiance en lui, qu'il adopta souvent l'opinion de personnes qui lui étaient de beaucoup inférieures. Ses ouvrages, tous écrits en anglais, sont : I. *Défense de l'évêque de Bangor, en réponse aux exceptions de Guillaume Law*, 1718, 2 part. in-8°. II. *Paraphrase des Actes des apôtres et de toutes les Epîtres du Nouveau-Testament*, 2e. édition, Londres, 1737; nouvelle édition, 1765, 2 vol. in-8°.; traduite en allemand, par E. G. Kuster, Hambourg, 1778, 2 vol. in-8°. III. *Paraphrase de l'Apocalypse avec des notes*, 1735; nouvelle édition, 1795, in-8°. IV. *Paraphrase des livres historiques de l'Ancien-Testament*, publiée de 1715 à 1725, et réunie sous un titre général, en 1738, 4 vol. in-8°. P. Chais s'est servi de cet ouvrage dans la *Bible* qu'il a *publiée avec commentaires tirés de divers auteurs anglais*, la Haye, 1742-1790, 8 vol. in-4°. V. *Soixante Sermons sur des sujets simples et pratiques*, publiés par son fils Philippe, 1773, 2 vol. in-8°., auxquels on réunit, *Quatre Sermons sur la bonne Samaritaine, et sur la nature du royaume de J.-C.*, et *Trente-deux autres Sermons*, 1783, in-8°.; nouv. édit., 1785, 3 vol. in-8°.—Philippe Pyle, le plus jeune de ses fils, mort le 12 juillet 1799, a composé des *Sermons à l'usage du peuple*, parmi lesquels on en a imprimé qui appartiennent à son père, 1789, 4 vol. in-8°. B-r j.

PYLÉMÉNES est un nom commun à presque tous les rois de Paphlagonie. Leur race se conserva sous la domination des Assyriens, des Mèdes, des Lydiens, des Perses et des Macédoniens. Elle se perpétua jusqu'au temps des Romains; mais elle ne possédait plus alors la totalité du pays : les colonies grecques qui s'étaient établies sur les côtes, les tyrans d'Héraclée, et enfin les rois de Pont s'étaient rendus successivement maîtres de la partie maritime; ces derniers avaient fait leur capitale de Sinope, ville grecque de la Paphlagonie. Les légitimes possesseurs du pays se contentaient de la partie montagneuse située dans l'intérieur, et qui était, à ce qu'il paraît, partagée entre plusieurs princes. La domination des Pylémènes avait été si longue, et leurs droits sur la Paphlagonie étaient si bien reconnus, que le pays en était même appelé quelquefois Pyléménie, *gens Paphlagonia, quam Pylæmeniam aliqui dixerunt*, dit Pline (lib. vi, cap. 2). Le premier des rois de ce nom, dont l'histoire nous ait conservé le souvenir, est mentionné par Homère, qui le range parmi les chefs venus au secours des Troyens. Il était à la tête des Hénètes, peuple qui habitait alors la Paphlagonie, et qui était presque entièrement anéanti au temps de Strabon. Homère nomme les principales villes de la Paphlagonie qui reconnaissaient les lois de Pylémènes, telles que Sésamus, Cromna, Égialée, Trithynne. Pylémènes reçut la mort en combattant les Grecs : après lui, les Hénètes, privés de leur chef, ne retournèrent pas dans leur patrie : ils s'attachèrent à Antenor, et passèrent, dit-on, avec lui en Italie, où ils fondèrent Padoue, et donnèrent naissance à la nation des Hénètes ou Vénètes, qui occupaient autrefois le territoire de Venise. — Après le siége de Troie, il faut franchir un bien grand intervalle pour trouver

un autre Pylémènes. En l'an 134 avant J.-C., il existait un prince de ce nom, de la même race que le précédent, qui est placé par Eutrope (lib. IV, cap. 20), au nombre des amis et des alliés de la république romaine. Il fournit des troupes aux Romains, et leur rendit de grands services dans la guerre opiniâtre qu'ils eurent à soutenir contre Aristonicus, fils naturel du dernier des Attalides, qui voulait se remettre en possession du royaume de ses aïeux.—Un autre Pylémènes, sans doute fils de ce dernier, régnait dans la Paphlagonie à l'époque de la première guerre de Mithridate contre les Romains, en l'an 88 avant J.-C. Comme il était également allié des Romains, il fut chassé par le roi de Pont, qui donna ses états à un de ses propres fils. Pour que le nouveau monarque parût moins odieux aux Paphlagoniens, et afin de les tromper, pour ainsi dire, sur l'origine de cet usurpateur, Mithridate fit prendre à son fils le nom de Pylémènes, si cher à la nation : *Pylæmenem, Paphlagonum regum nomine appellat, et quasi stirpi regiæ reddidit sic regnum, falso nomine, tenet*, dit Justin (XXXVII, 4). Le prince Paphlagonien fut rétabli dans ses états par Pompée, quand, après les revers de Mithridate, le Pont fut réduit en province romaine, vers l'an 64 av. J.-C. La partie occidentale du Pont et la Paphlagonie maritime furent alors divisées en onze cantons, annexés à la province de Bithynie. La race de Pylémènes ne conserva que la partie située dans l'intérieur des terres. Pylémènes, qui avait été chassé par Mithridate, et un autre prince Paphlagonien appelé Attalus (1), furent alors réintégrés dans leurs états, selon le témoignage d'Eutrope (lib. VI, §. 14). Ce dernier Pylémènes portait, à ce qu'il paraît, le surnom d'*Evergètes*, si cependant c'est à lui qu'il faut attribuer une médaille extrêmement rare, qui offre la légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΥΛΑΙΜΕΝΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (*Du roi Pylémenes Évergètes*). Telle est l'opinion reçue; cependant le surnom d'*Évergètes* qui fut porté par le roi de Pont, père du grand Mithridate Eupator, ferait croire que ce nom appartiendrait plutôt au prédécesseur du dernier Pylémènes, contemporain de Mithridate Évergètes. Les petits princes de l'Asie avaient l'habitude de s'attribuer, par imitation, les surnoms des rois plus puissants, dont ils étaient voisins. Il serait facile d'en citer des exemples. Après la mort du prince que Pompée avait rétabli sur son trône, la portion de la Paphlagonie qu'il possédait, fut réunie au territoire de la république (Sextus Rufus, cap. 11); et la race royale s'éteignit alors (Strabon, lib. XII, p. 562). S. M—N.

(1) Appien (*Mithrid.*, § 114) ne parle que d'Attalus.

PYM (Jean), membre de la chambre des communes d'Angleterre, du temps de Charles Ier., célèbre par les sentiments républicains qu'il manifesta, descendait d'une bonne famille du comté de Sommerset, et naquit en 1584. Après avoir commencé son éducation à l'université d'Oxford, il paraît, suivant Wood, qu'il fréquenta le barreau, et qu'il abandonna cette profession pour entrer comme secrétaire dans les bureaux de l'échiquier : il n'y occupait pas un poste fort important, lorsqu'il fut nommé membre du parlement. Pym se fit distinguer par une opposition invariable aux mesures de la cour, sous le règne de Jacques Ier., et sous celui de

son successeur. En 1626, il concourut à la rédaction des articles de l'acte d'accusation contre le duc de Buckingham; et, en 1628, il attaqua, devant la chambre des communes, le docteur Mainwaring, qui avait professé des doctrines que Pym considérait comme également injurieuses pour le roi et pour le royaume. Pym, qui partageait toutes les opinions des puritains, et qui était, comme eux, extrêmement affecté de la dissolution du parlement et des mesures de la cour, avait formé le projet de se rendre en Amérique pour y fonder un gouvernement où la liberté civile et la liberté religieuse fussent plus respectées qu'en Angleterre. Il était déjà rendu dans le port où il devait s'embarquer avec Hampden, Cromwell et un grand nombre de leurs coréligionnaires, lorsqu'un ordre du conseil les empêcha d'exécuter leur résolution. Ce contretemps augmenta encore l'aversion qu'il avait conçue contre le roi. En 1639, il entretint, de concert avec plusieurs autres membres de la chambre des communes et plusieurs pairs, une correspondance très-suivie avec les commissaires envoyés à Londres par les *convenantaires* écossais. Il fut un des membres les plus actifs et les plus influents du parlement qui s'assembla le 13 avril 1640, et dont le roi prononça la dissolution le 6 mai de la même année. A la réunion de celui qui le suivit immédiatement (novembre 1640), et qu'on a appelé le long parlement, Pym, après avoir débité un discours préparé, sur les souffrances de la nation, accusa de haute-trahison le comte de Strafford, et fut nommé l'un des commissaires des communes, pour suivre cette affaire devant la chambre des pairs. La violence effrénée des discours de Pym et de quatre de ses collègues, détermina le roi à les faire accuser, en son nom, du crime de haute-trahison, et à demander leur arrestation. La chambre basse, loin d'avoir égard aux desirs du souverain, déclara, au contraire, que ces actes de rigueur étaient une violation de ses privilèges; et ce prince se transporta en personne au parlement, pour faire saisir Pym et les autres membres qui avaient encouru son indignation : mais cette démarche imprudente n'eut aucun résultat favorable pour les affaires du roi; les membres inculpés ne furent point arrêtés : ils se réfugièrent dans la Cité, dont les habitants étaient dévoués à leur parti; et Pym mit encore plus d'acharnement à défendre les intérêts du parlement. Il s'opposa à toutes les ouvertures de paix et d'accommodement, appuya fortement la proposition d'appeler les Écossais au secours des parlementaires, et parvint, par son habileté et par l'influence qu'il exerçait, à empêcher que le comte d'Essex ne conclût, en 1643, un traité avec le roi, comme il en avait d'abord manifesté l'intention. Charles Ier., sentant la nécessité de gagner, à tout prix, un ennemi si acharné, et qui pouvait devenir un auxiliaire fort utile, lui fit offrir le poste de chancelier de l'échiquier. Clarendon, qui rapporte ce fait, ne dit pas quelle fut la réponse de Pym : cependant il se montra, dès ce moment, moins virulent dans ses attaques contre la cour, et fit même quelques ouvertures en faveur de la couronne : mais elles furent mal accueillies par ses collègues; et il put se convaincre alors qu'il est plus facile de faire le mal, que d'entreprendre le bien. Sa popularité souffrit un grand échec du nouveau système de conduite qu'il

essayait d'adopter; et on l'entendit se plaindre avec amertume de l'inconstance du peuple à son égard. Une apologie de sa conduite, qu'il jugea nécessaire de publier quelque temps avant sa mort, laisse quelques doutes sur la part qu'il aurait prise aux événements postérieurs, s'il eût assez vécu pour être témoin des tristes résultats de ses premiers emportements. Nommé lieutenant d'artillerie, au mois de novembre 1643, Pym aurait obtenu, sans doute, un avancement rapide : car, malgré la méfiance qu'il avait inspirée à quelques parlementaires, il jouissait encore d'un grand crédit dans son parti, lorsqu'il mourut à Derby-House, le 8 décembre suivant: il fut enterré avec de grandes solennités dans l'abbaye de Westminster. Plusieurs de ses discours ont été imprimés séparément, et sont insérés dans les annales et dans les histoires du temps. Lord Clarendon et quelques autres assurent qu'il mourut au milieu des plus grandes douleurs, d'une maladie pédiculaire tellement dégoûtante, qu'un très-petit nombre de ses amis seulement fut admis auprès de lui. Mais Etienne Marshall affirme, dans le sermon qu'il prêcha à ses funérailles, que huit médecins, dont l'intégrité ne peut être suspectée, et dont quelques-uns étaient tout-à-fait étrangers à Pym ou d'une croyance différente, furent présents à l'ouverture de son corps, avec une foule d'autres personnes, et que le mal dont il mourut, n'était autre chose qu'un apostume dans les entrailles. La nature n'avait point favorisé Pym, dit lord Clarendon; mais il était parvenu à acquérir des talents par un travail opiniâtre : il connaissait à fond les formes et la manière de procéder de la chambre des communes, et s'exprimait avec une grande aisance et beaucoup de dignité. Personne ne connaissait, comme lui, le caractère et les opinions de ses concitoyens : il avait observé, avec attention, les erreurs et les fautes du gouvernement, et savait les faire paraître plus graves qu'elles n'étaient réellement. A la première ouverture du long parlement, il partagea l'influence qu'y exerçaient Hampden et Olivier Saint-John. On peut dire qu'à cette époque, et même quelques mois après, personne ne jouissait d'autant de popularité que lui. Dans le procès du comte de Strafford, il montra beaucoup d'animosité personnelle; et il a été accusé d'avoir employé, pour faire périr ce seigneur, certaines pratiques indignes d'un honnête homme : on lui a également reproché d'avoir l'ame vénale, et d'avoir, dans plusieurs circonstances, reçu de l'argent pour rendre service, soit à des particuliers persécutés par le parlement, soit au roi lui-même. D—z—s.

PYNAKER (Adam), peintre hollandais, né en 1621, dans un petit bourg non loin de Delft, qui lui a donné son nom, était fort jeune lorsqu'il fit le voyage d'Italie : il s'arrêta trois ans à Rome, pour y copier les plus beaux tableaux modernes, et les chefs-d'œuvre de la sculpture antique. Il ne passait pas un jour sans visiter la campagne de Rome, pour en dessiner les points de vue les plus pittoresques. Fortifié par un exercice aussi continu de son art, il revint en Hollande, et ne tarda pas à y donner des preuves multipliées de son habileté. A l'époque où il retourna dans sa patrie, l'usage était d'orner les appartements de grandes toiles sur lesquelles on peignait des paysages ou des vues de villes. Pynaker, dont

le talent était apprécié, fut chargé de décorer de cette manière les premières maisons de la Hollande : mais, au grand regret des amateurs, la mode des tentures en étoffes, et des lambris en menuiserie, vint régner à son tour; et les peintures qu'ils remplacèrent, furent reléguées dans les greniers. C'est ainsi qu'on vit disparaître la plus grande partie des productions de Pynaker : heureusement ses tableaux de chevalet sont restés pour conserver sa réputation. C'est dans ces petites compositions qu'il s'est montré habile paysagiste. On distingue la forme et le port des différentes espèces d'arbres : sa couleur est toujours aimable et vraie; ses lointains et ses ciels sont vaporeux; il traite surtout d'une manière supérieure les oppositions et les dégradations entre les divers plans de ses tableaux. Le Musée du Louvre a trois sujets de ce maître : I. *Une tour, au pied de laquelle est une barque à l'ancre.* Sur le devant, des passagers débarquent d'une felouque avec leurs bagages. II. *Paysage* dans lequel on voit un muletier arrêté à la porte d'une auberge. III. *Autre Paysage* représentant des villageois qui gardent leurs bestiaux; sur le devant, on voit une vache seule. Pynaker mourut en 1673. P—s.

PYRA (Jacques-Emanuel), poète allemand, était né, en 1715, à Kotbus, en Lusace, d'une famille qui se prétendait issue du maréchal Biron, sans en avoir aucune preuve, mais qui se trouvait réduite à l'indigence, au point que le jeune Pyra se vit obligé de la soutenir, à l'aide d'une bourse qu'il obtint à l'université de Halle. Réduit aux plus grandes privations, il avoua une fois, en rencontrant son ami Langen, qu'il n'avait pas mangé depuis trois jours. Cet ami, sans être riche, devint son bienfaiteur, et le logea chez lui, à Laublingen, où il fut envoyé en qualité de ministre du culte. Ce fut alors que Pyra, inspiré par l'amitié et par les charmes de la vie champêtre, se livra tout entier à la poésie, qui n'avait point encore fourni de grands modèles en Allemagne. Le professeur Gottsched, écrivain correct, mais sans génie et sans verve, tenait le sceptre de la littérature allemande : Bodmer, en Suisse, fut le seul qui eut le courage d'attaquer la réputation littéraire de cet aristarque. Pyra fit cause commune avec le poète suisse, en publiant la *Preuve que l'école de Gottsched corrompt le goût*, Hambourg et Leipzig, 1743. Cette attaque lui attira de vives répliques : il publia une suite de sa *Preuve*, et il osa s'affranchir de la rime, qui était encore regardée comme indispensable dans la poésie allemande. Ses pièces de vers présentent des mouvements lyriques, des images imitées d'Horace, d'heureuses épithètes, enfin des traits de bonne poésie; choses dont on avait alors peu d'exemples. Son plus grand morceau fut le *Temple de la vraie poésie*, poème épi-didactique, en 5 chants, ayant pour but d'opposer la poésie, imitée des classiques, aux vers ampoulés ou fades des Lohenstein et des Gottsched. Le poète feint que la déesse de la poésie l'introduit dans son temple; il y trouve personnifiés les divers genres de poésie; aux colonnes il voit suspendues les règles de la poétique. Pyra avait emprunté, pour ce poème, plusieurs tableaux, aux anciens poètes épiques. Après avoir été précepteur dans deux maisons, il revint, en 1741, chez son ami Langen, et commença une feuille périodique, sous le titre de *Pensées de la*

société invisible. Il n'en parut que neuf numéros, publiés à Halle. Appelé ensuite à Berlin, pour enseigner au gymnase, dit de Kœlla, il y mourut, le 14 juillet 1744. Son ami Langen recueillit ses poésies, et les unit aux siennes sous le titre de *Poésies amicales.* Bodmer les publia, pour la première fois, à Zurich, en mettant, à la place des noms des auteurs, ceux de Tyrcis et de Damon. Langen donna de ce recueil une édition augmentée, Halle, 1749, in-8°. Gleim possédait plusieurs manuscrits de Pyra, entre autres, des Recherches critiques sur les beautés de l'*Enéide.* Une tragédie du même auteur, *Jephté*, est perdue. D—G.

PYRARD (François), voyageur français, était né à Laval. Non moins desireux de voir et d'apprendre, que d'acquérir du bien, il s'embarqua sur le *Corbin*, gros navire, qu'une compagnie de marchands de Saint-Malo, Laval et Vitré, arma, ainsi que le *Croissant*, pour sonder le gué, chercher un chemin des Indes, et le montrer aux Français. Les deux bâtiments partirent de Saint-Malo, le 18 mai 1601. « Je » n'avais jamais eu bonne opinion » de notre voyage depuis l'embar» quement, dit Pyrard, vu le mau» vais ordre et le peu de police qui » étaient dans nos navires. » On relâcha successivement aux îles Annobon, Madagascar et Comore. Le 7 juin 1602, on quitta cet Archipel; le 2 juillet, le *Corbin* fit naufrage sur les Maldives, par l'inexpérience du capitaine; le *Croissant*, averti du danger, s'éloigna des écueils, et fit voile pour Sumatra (*V.* Fr. Martin, XXVII, 120). Pyrard et ses compagnons furent recueillis par les insulaires, qui les divisèrent sur plusieurs îles. Pyrard fut mené de Poualadoue à Paindoué. « Ainsi écartés et » séparés les uns des autres en ces » îles, dit-il, nous souffrîmes toutes » sortes d'afflictions et misères, pres» sés de famine, couchés sur la dure, » au-dehors, sans couvert, exposés » aux injures de l'air, et des pluies » qui étaient lors fort continues, » parce que c'était leur hiver. Joint » que les eaux de toutes ces îles sont si » mal-saines pour tous étrangers qui » n'y sont point accoutumés, et l'in» température de l'air si grande, que » j'ai remarqué durant mon séjour, » que ceux du dehors, et toutes sortes » d'étrangers, même des Indiens de » la terre-ferme et des autres îles, » n'y peuvent faire une longue de» meure que presque tous ne de» viennent malades, et que la plu» part n'y meurent. Aussi, grande » partie de mes compagnons ne de» meurèrent guère là qu'ils ne mou» russent. » Pyrard fut ensuite conduit à Malé, résidence du roi, qui le traita fort bien, parce qu'il parlait facilement la langue du pays. Quelques-uns de ses compagnons en conçurent de la jalousie : d'autres furent punis de mort pour avoir essayé de s'évader; il y en eut qui réussirent dans cette tentative. Le roi irrité défendit de continuer les distributions de vivres à ceux qui restaient; n'empêchant pas néanmoins les insulaires de leur donner des provisions, s'ils le voulaient. Tous ces événements, et la mort d'un de ses amis, affligèrent tellement Pyrard, qu'il fut attaqué d'une longue maladie. On l'avait relégué, avec les autres, dans une île écartée; au bout de quatre mois, ils revinrent auprès du roi : « Je » servais le roi, comme l'un de ses do» mestiques, dit Pyrard, prêt à faire » tous ses commandements. J'étais » fort bien auprès de lui et des reines,

» qui souvent s'enquéraient des fa-
» çons de vivre des Français, de
» leurs mœurs, habits, et princi-
» palement des habits de dames de
» France, et de notre religion. Le
» roi me donna un logis à part, assez
» près de lui; et, tous les jours, on
» m'apportait de sa maison du riz
» et des provisions nécessaires pour
» ma vie: il me bailla aussi un ser-
» viteur, pour me servir, outre quel-
» que argent et d'autres présents dont
» il m'accommoda: par le moyen de
» quoi, je devins quelque peu riche
» à la manière du pays, à laquelle
» je me conformais au plus près qu'il
» m'était possible, et à leurs coutu-
» mes et façons de faire, afin d'être
» mieux venu parmi eux. Je trafi-
» quais avec les navires étrangers,
» qui arrivaient là, avec lesquels j'a-
» vais même pris une telle habitude,
» qu'ils se confiaient entièrement à
» moi, me laissant grande quantité
» de marchandises de toutes les sor-
» tes, pour vendre en leur absence,
» ou pour garder jusqu'à leur retour,
» dont ils me donnaient une certaine
» partie. J'avais quantité de cocos à
» moi, qui est là une espèce de ri-
» chesse, que je faisais accoutrer par
» des ouvriers, qui sont gens qui se
» louent pour cet effet. Bref, il ne me
» manquait rien que l'exercice de la
» religion chrétienne, dont il me fâ-
» chait fort d'être privé, comme aussi
» de perdre l'espérance de jamais re-
» venir en France. » Depuis cinq ans, Pyrard vivait dans ces îles, lorsqu'au mois de février 1607, elles furent attaquées par une flotte du roi de Bengale. Le roi des Maldives s'enfuit et fut tué; Pyrard alla trouver les étrangers, les priant de le sauver. On le prit pour un Portugais, et on voulut lui oter la vie; on le mit tout nu, et on le dépouilla de tout ce qu'il avait. Cependant, lorsque l'on eut reconnu qu'il était français, on le traita plus humainement, et on le conduisit au chef, qui le prit sous sa protection avec trois de ses compagnons. Ils s'embarquèrent sur la flotte, qui fit voile pour le Bengale. Au bout d'un mois, l'on entra dans le port de Chartican. Un navire de Calecut transporta les quatre Français à Montingue, port voisin de Cananor; ils gagnèrent ensuite Calecut. Deux Jésuites, qui jouissaient de la confiance du roi, leur conseillèrent d'aller à Cochin: c'était au mois de février 1608. Les Portugais les arrêtèrent en route, et les envoyèrent garottés à Cochin: on les y emprisonna. Pyrard ne sortit de captivité que pour être traîné malade à l'hôpital de Goa. Revenu à la santé, il servit deux ans comme soldat, et fut employé dans plusieurs expéditions qui lui donnèrent la facilité de connaître différentes parties des Indes, et de recueillir des renseignements sur celles qu'il ne vit pas. Il était de retour depuis six mois, lorsqu'il fut mis en prison avec tous les étrangers qui se trouvaient à Goa. Les Jésuites vinrent à bout de les délivrer. Pyrard et trois Français partirent le 30 janvier 1610; et le 20 janvier 1611, il débarqua aux îles de Baïonne, dans une baie de la côte de Galice: il profita du voisinage pour accomplir un pélerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Il ne mit ensuite que trente-six heures à faire la traversée d'un petit port de Galice à la Rochelle; et, le 16 février, il revint à Laval. Il alla bientôt à Paris; et le récit de ses aventures lui valut la protection de personnages puissants. Le président Jeannin lui conseilla de publier la relation de ses voyages. Elle parut sous ce

titre : *Discours du voyage des François aux Indes Orientales, ensemble des divers accidents, adventures et dangers de l'autheur en plusieurs royaumes des Indes*, etc. *Traité et Description des animaux, arbres et fruits des Indes*, etc. *Plus un brief advertissement et advis pour ceux qui entreprennent le voyage des Indes*, Paris, 1611, in-8°. Le Discours est dédié à la reine-régente ; et les Traité et Description des animaux, etc., avec l'advis, au président Jeannin. Le succès de ce petit livre fixa l'attention sur Pyrard. Jérôme Bignon, avocat-général, le fit venir chez lui, le questionna, et tira, de ses réponses ainsi que des entretiens qu'il eut avec lui, des renseignements beaucoup plus amples que ceux qui étaient contenus dans le Discours. Ces matériaux, soigneusement transcrits, furent confiés à Bergeron, qui les mit en ordre et les publia sous ce titre : *Voyages des François aux Indes Orientales, Maldives, Moluques, et au Brésil, depuis* 1601 *jusqu'en* 1611, Paris, 1615, 2 vol. in-8°. La narration est beaucoup plus détaillée que dans le premier ouvrage. Quelquefois les circonstances diffèrent un peu entre elles; mais le fond est le même : cette édition est enrichie d'un Vocabulaire de la langue des Maldives. Enfin Pierre Duval fit imprimer : *Voyage de François Pyrard, de Laval, contenant sa navigation aux Indes Orientales*, etc., *divisé en trois parties, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée*, etc., Paris, 1679, in-4°. Duval, quoi qu'il se vante de donner une édition du Voyage de Pyrard plus correcte et plus ample que les précédentes, et d'y avoir ajouté quelques Discours fort curieux, a été assez mal-adroit pour omettre le Vocabulaire des Maldives. Il a au reste dressé une carte ou routier de ce Voyage, pour l'ornement du livre. On ne peut que partager son opinion, lorsqu'il dit que la relation de Pyrard est une des plus exactes et des plus agréables que l'on puisse lire. Il y a, s'écrie-t-il, des aventures si extraordinaires, qu'elles passeraient pour des incidents de roman, si l'on n'était pas persuadé de la sincérité de l'auteur, qui, n'étant pas homme savant, avait eu la précaution de prendre les avis des plus savants hommes de son temps. Quiconque a lu les Voyages de Pyrard confirme ce jugement. Il faut qu'il ait eu une mémoire prodigieuse, pour s'être souvenu de tout ce qui lui était arrivé durant un si grand nombre d'années, et dans les divers pays où il était allé. On suppose difficilement qu'il ait tenu un journal, ou qu'il ait pu le conserver au milieu des événemens de sa vie agitée. Il se plaint même de ce que la méfiance des Portugais ne lui permit pas de s'instruire de beaucoup de choses qu'il aurait voulu connaître. Il n'avait pas fait beaucoup d'études ; mais son bon sens, son esprit observateur, et sa sincérité, l'ont mis à même de donner un livre excellent sur un pays peu connu. Des voyageurs anglais, qu'un malheureux hasard avait jetés, de même que lui, sur les Maldives, ont, par leur récit, confirmé son témoignage. On trouve des extraits de la relation de Pyrard dans plusieurs recueils de Voyages, écrits en français ou dans les langues étrangères. E—s.

PYRAULT ou PYRAUX (1) (Claude), médecin, né, vers 1720,

(1) Il a écrit lui-même son nom des deux manières ; ses thèses, que nous avons entre les mains, sont signées *Pyraux*, et les autres actes qu'on a vus de lui, *Pyrault*.

à Besançon, après avoir achevé ses études avec succès, prit ses degrés à l'université de cette ville, et vint à Paris, où il se fit connaître d'une manière avantageuse. De retour à Besançon, il épousa la nièce de Ballyet, évêque et consul de France à Bagdad (*V.* Ballyet); et, sur la recommandation de ce prélat, il obtint un emploi dans la compagnie des Indes. Il était attaché, depuis huit ans, au service de cette compagnie, quand il fut nommé, en 1765, son agent à Bassorah. Pyrault travailla sans relâche à rétablir nos relations commerciales avec la Perse; et il eut le bonheur d'obtenir, en 1769, de Kerim-Khan, régent du royaume, le renouvellement des priviléges dont avait joui le commerce de France, et la cession de l'île de Karek, située avantageusement pour servir d'entrepôt à nos marchandises: mais la négligence du ministère français empêcha l'exécution du traité; et la remise de Karek ne fut point effectuée (*V.* Mir-Mahnna, XXIX, 140). Sans cesse occupé des moyens d'étendre notre commerce dans les Indes, Pyrault avait établi, dans les déserts, un service de courriers, qui ne put pas se soutenir long-temps, malgré son utilité. Il avait recueilli des renseignements importants sur les produits des pays qu'il avait visités, et sur les mœurs des habitants; et il se disposait à faire un voyage en France, pour rendre compte du résultat de ses travaux au gouvernement, quand il fut emporté par la peste (2) qui causa de si grands ravages à Bassorah, et dont son oncle Ballyet fut aussi victime, au mois d'avril 1773. Toutes ses collections et manuscrits furent perdus. On a de Pyrault: *Traité de la pharmacie moderne*, Paris, 1751, in-12. Selon M. Grappin (*Histoire abrégée du Comté de Bourgogne*, p. 299), il est encore auteur de quelques *Traductions* d'ouvrages anglais sur la médecine, et d'une Lettre intitulée, l'*Art de faire des songes*, etc. Cette lettre est peut-être le même ouvrage que l'*Art de se rendre heureux par les songes*, etc., Francfort, 1746, in-12, rare, et dont l'auteur a échappé jusqu'ici aux recherches des bibliographes. W—s.

PYRGOTÈLES, graveur en pierres fines, vivait sous le règne d'Alexandre, et fut un des plus grands artistes de ce siècle fécond en merveilles. Il paraît que la gravure en pierres fines fut alors portée à sa perfection, comme la peinture et la sculpture; et Pyrgotèles partagea avec Apelles et Lysippe (*Voy.* ces noms) l'honneur de pouvoir retracer exclusivement les traits du conquérant de l'Asie. Pline le cite parmi les quatre plus habiles graveurs qui aient existé. Il fut toutefois précédé de plus d'un siècle, dans cet art difficile, par Théodore de Samos, qui grava le fameux anneau de Polycrate; ensuite, par Mnésarque, père de Pythagore; Heïus ou Eios, dont il nous est parvenu une *Diane chasseresse;* Phrygillus, qui a gravé l'*Amour sortant d'une coquille d'œuf;* Thamyrus, auteur d'un *Sphinx qui se gratte;* Admon, dont on a un *Hercule buveur;* Apollonides, un des quatre cités par Pline: le sculpteur Polyclète de Sycione fut aussi un graveur célèbre; son nom se trouve sur un *Diomède enlevant le Palladium.* Pyrgotèles les effaça tous; mais les pierres qui portent son nom, et qui sont, une *Tête d'A-*

(2) Il est assez remarquable qu'il eut choisi le traitement de la *Peste* pour le sujet de la thèse qu'il avait soutenue, en 1748, pour le doctorat.

lexandre, une de *Phocion*, et un *Hercule assommant l'Hydre*, sont contestées; et il est probable qu'aucun ouvrage antique ne nous révèle le talent d'un artiste que les historiens ont immortalisé. L—s—e.

PYRON DE LA VARENNE. *V.* Piron.

PYRRHON, fut l'un des philosophes qui firent école chez les Grecs: né à Elis, ville du Péloponnèse, qui avait donné son nom à l'une des sectes fondées par les disciples de Socrate, ou plutôt à Elée ou Velia en Sicile, il florissait vers l'an 336 av. J.-C. Il est permis de présumer que les traditions de l'école éléatique ne lui furent pas étrangères; du moins la direction qu'il choisit offre plus d'un trait d'analogie avec l'enseignement philosophique du maître de Phédon: même éloignement des recherches spéculatives, même aversion pour les sophistes, même respect pour la vertu. Mais le doute ironique de Socrate était un moyen; le doute sérieux de Pyrrhon était un but. Le sage d'Athènes avait commencé par être un sculpteur. Pyrrhon, né pauvre, exerça la peinture dans sa jeunesse. D'abord disciple de l'école de Mégare, il avait appris comment on abuse du raisonnement, lorsque les leçons d'Anaxarque le préparèrent à l'étude des ouvrages de Démocrite. Pyrrhon accompagna son maître dans la grande expédition d'Alexandre en Asie, et s'entretint, dit-on, avec les mages de la Perse et les gymnosophistes de l'Inde. Sa sagesse devint célèbre dans toute la Grèce. Athènes lui donna le droit de cité (1). Ses concitoyens l'élevèrent aux fonctions de grand-prêtre, et, par estime pour lui, accordèrent une immunité d'impôts à tous les philosophes. Ces témoignages, et celui d'Épicure, philosophe contemporain, mais adversaire déclaré de sa doctrine, réfutent hautement les folies que quelques anciens ont prêtées à Pyrrhon. Il mourut nonagénaire; et, dans le cours d'une si longue vie, on cite à peine une occasion où l'égalité de son caractère ait paru se démentir. Il partageait avec sa sœur les plus petits soins du ménage, jusque-là qu'il portait lui-même des poulets et des cochons au marché. On raconte qu'un jour il s'emporta contre elle; et, comme on lui rappelait ses maximes sur l'indifférence du sage: « Pensez-» vous, répondit-il, que ma philo-» sophie soit applicable à une fem-» me? » Pyrrhon aimait la solitude. Sans ambition, comme sans orgueil, il n'aspirait pas même à la gloire. Quand il parlait, il ne s'attachait point à captiver ses auditeurs; et, si quelques-uns l'abandonnaient, il continuait ses instructions, comme s'il ne s'en fût pas aperçu. « Les hom-» mes, disait-il, ressemblent aux » feuilles, qui tournent au gré des » vents, et qui sèchent bientôt; leur » estime n'importe pas plus que leur » mépris. » Son impassibilité au milieu des souffrances lui a mérité les éloges d'Épictète, si connu par son mépris pour les Pyrrhoniens. Il soutenait un jour qu'il ne voyait aucune différence entre vivre et mourir: *Pourquoi donc ne mourez-vous pas*, demanda un de ses disciples? — *Parce que cela est indifférent*, répliqua le maître sans hésiter. Ses ennemis conviennent que, dans un naufrage, il fut le seul que l'aspect de la mort n'effraya point. Il pria les au-

(1) Bayle nie le fait, à cause du motif qu'on assigne à cette faveur. Ce motif est le meurtre du roi de Thrace. Bayle prouve très-bien que Pyrrhon ne fut pas le meurtrier; mais il ne prouve pas qu'il n'a pas été citoyen d'Athènes.

tres, d'un ton calme, de regarder un pourceau qui mangeait près d'eux : *Voilà*, leur dit-il, *quelle doit être la sécurité du sage.* Cette comparaison nous donne la mesure de la philosophie pyrrhonienne, que M. De Gérando a si bien appelée l'épicuréisme de la raison. Anacharsis, au temps des sept sages, Héraclite, Xénophane et Zénon, dans la première école d'Élée, Démocrite et Métrodore, dans la nouvelle, Protagoras, et surtout Gorgias, parmi les sophistes, plus récemment enfin les disputes de l'école de Mégare et les paradoxes des Cyrénaïques, avaient semé tous les germes du scepticisme parmi les Grecs. La poésie avait recueilli leurs maximes ; et leurs disciples invoquaient, comme des autorités, plusieurs vers d'Homère, d'Archiloque et d'Euripide. Tous cependant, en sapant, à beaucoup d'égards, les fondements de toute croyance, avaient affirmé quelque chose. Pyrrhon réduisit leurs doutes en corps de doctrine ; et du scepticisme indirect des sophistes qui avaient enseigné que tout peut se soutenir, il tira cette conséquence rigoureuse, que rien ne peut se démontrer. Son axiome fondamental a été exprimé en latin par un seul mot : *Non liquet*, que Bayle traduit par ceux-ci : *Soit plus amplement informé.* En effet, Pyrrhon ne rejetait point la vérité ; il déclarait seulement que les philosophes ne l'avaient pas encore trouvée. Il voulait que le sage suspendît son assentiment, sans lui défendre de persévérer dans la recherche de cette vérité, qu'il croyait obscure. Il admettait comme un fait notre confiance involontaire dans les impressions des sens. Il reconnaissait la nécessité d'agir, l'autorité pratique du sens commun, celle des lois et des usages, celle de la morale, qu'il considérait comme écrite au fond du cœur de l'homme, et comme la fin de toutes ses actions. On a surtout calomnié cette partie de sa doctrine. Bayle lui-même a répété, et tous les biographes après lui, que Pyrrhon regardait les règles du juste et de l'injuste comme une convention des hommes. Mais le philosophe grec était trop l'ennemi des sophistes pour leur emprunter cette absurde maxime ; et Cicéron l'absout pleinement de ce reproche. Pyrrhon n'a rien écrit ; mais il paraît l'inventeur des dix *Tropes* ou *Époques* qui portent son nom, et qui sont comme les lieux-communs du scepticisme. C'est un résumé de raisonnements contraires sur nos moyens de connaître et sur nos jugements les plus habituels ; il peut être renfermé tout entier dans ce principe : Point de motif de croire auquel on ne puisse opposer un doute d'un poids égal et d'une même force. Ainsi Pyrrhon n'affirme rien, ne détruit rien ; et, suivant la judicieuse remarque de l'auteur des *Systèmes comparés de philosophie*, sa doctrine, au milieu du vague qu'elle présente, se rapproche plus de l'idéalisme que du doute absolu d'Arcésilas, fondé sur l'incompréhensibilité de toutes choses. On est surpris de l'étroite analogie des motifs par lesquels le sceptique s'élève au culte de la Divinité, avec le fameux raisonnement proposé par Kant, qui appuie le même sentiment sur la croyance pratique, comme celle-ci sur la nécessité d'agir. La plus grande contradiction du pyrrhonisme, c'est de présenter le doute suspensif comme un état fixe, et de placer, dans cette situation inquiète et violente, le parfait repos de l'intelligence et de la volonté, que les sceptiques appelaient

le souverain bien. Tout ce qu'il y a de plus intime en nous, proteste contre cette doctrine, qui tend à paralyser l'intelligence de l'homme, et à *matérialiser* la vie, en éteignant toute énergie dans son ame, et toute sensibilité dans son cœur. La Vie de Pyrrhon a été écrite par Sextus Empiricus, qui nous a laissé l'Exposé le plus complet de sa philosophie. Elle se trouve aussi dans le Recueil de Diogène Laërce, qui s'est fait l'écho de toutes les fables répandues sur le père des sceptiques. Ce biographe lui assigne un grand nombre de disciples, dont le seul connu est Timon de Phlionte. Leur enseignement fut individuel et isolé; ils ne formèrent point une succession liée de philosophes, et furent rapidement éclipsés par la seconde et la troisième académie, qui s'emparèrent de presque toutes leurs opinions. F—T j.

PYRRHUS, roi d'Épire, au troisième siècle avant l'ère vulgaire, descendait de Pyrrhus, fils d'Achille. Il est le douzième des rois Pyrrhides dans les listes chronologiques; mais il s'en faut que la succession de ces princes soit authentiquement établie. On sait au moins qu'Alexandre, frère d'Olympias, et oncle d'Alexandre-le-Grand, régna sur l'Épire depuis l'an 342 avant J.-C. jusqu'en 328, époque où il fut tué en Italie (*V.* Alexandre, roi d'Épire, I, 507); et que son cousin-germain, Æacide (*V.* ce nom, I, 261), lui succéda, et prit pour épouse Phthia, fille du Thessalien Ménon. De ce mariage naquit Pyrrhus vers l'an 315 : comme on supposait que Ménon était de la race d'Hercule, Pyrrhus passait pour descendant d'Hercule, par sa mère, et d'Achille par son père. Le livre *De illustribus viris*, attribué à Aurelius Victor, dit précisément tout le contraire : *materno genere ab Achille, paterno ab Hercule oriundus.* Bayle a mal lu ce texte, et l'a cité tel qu'il devait être, et non tel qu'il est dans les éditions correctes. Les Romains avaient fort peu éclairci la généalogie de Pyrrhus; il leur suffisait de donner deux héros pour ancêtres à un roi qu'ils avaient vaincu. L'histoire de Pyrrhus, depuis sa naissance jusqu'à l'an 280, où il entre en guerre avec les Romains, n'est pas sans difficultés; les auteurs qui la racontent, ne s'accordent parfaitement ni sur les dates, ni même sur les faits. Il n'a point immédiatement succédé à son père Æacide. Ce prince périt vers l'an 312; et ce fut Alcète, autrement appelé Néoptolème, qui s'empara du trône d'Épire. Pyrrhus n'avait alors que trois ans : deux seigneurs Épirotes le sauvèrent, dit-on, et le conduisirent à la cour de sa tante Béroa, l'épouse de Glaucias, roi d'Illyrie. Selon certains récits, Pyrrhus était encore au berceau; il s'en dégagea, et se traîna sur ses pieds jusqu'aux genoux de Glaucias, qui le fit élever avec ses propres enfants, et refusa de le livrer à Cassandre. Quoi qu'en disent Plutarque et Justin, il paraît que le roi d'Illyrie ne tenta point de placer Pyrrhus sur le trône de l'Épire : cependant Bayle et Rollin adoptent la tradition qui le fait régner dès l'âge de douze ans. Plutarque parle de la majesté précoce de son visage, et du don qu'il avait de guérir des maladies de la rate, ceux de ses sujets qu'il touchait après le sacrifice d'un coq blanc; le coq lui restait pour salaire, et *lui en estait le présent très-agréable.* Tout en avouant qu'il n'était pas très-bien affermi en Épire, on suppose qu'il fit un voyage en Illyrie, pour assister aux noces de l'un des enfants de Glau-

cias : pendant son absence, les Molosses se révoltèrent; et Pyrrhus, ne pouvant rentrer dans ses états, se retira chez son beau-frère Démétrius Poliorcetès (*V.* ce nom; XI, 29-34). A vrai dire, l'histoire de Pyrrhus ne commence qu'à la bataille d'Ipsus, en 301 : âgé d'environ quinze ans, il s'y distingua par sa bravoure. Démétrius n'en fut pas moins vaincu; et Pyrrhus consentit à se rendre comme otage en Égypte, après le traité conclu entre les successeurs d'Alexandre. Là, ses qualités brillantes fixèrent l'attention de la reine Bérénice, femme de Ptolémée : il obtint d'elle la main de la princesse Antigone, qu'elle avait eue d'un premier mariage; et cette alliance le mit en état de revendiquer ses droits sur l'Épire. En effet, il y rentra bientôt avec des troupes et de l'argent, et ne s'y rétablit toutefois qu'en s'accommodant avec Alcète ou Néoptolème : ils partagèrent entre eux le pouvoir. Comme il arrive en pareil cas, Alcète ne tarda point à vouloir régner seul, et tenta d'empoisonner Pyrrhus, qui le prévint, et l'égorgea au milieu d'un souper. C'était probablement en l'année 295, que Pyrrhus se mettait ainsi en pleine possession de son royaume. Les quinze années suivantes sont remplies par ses démêlés avec son beau-frère, et par ses tentatives pour s'emparer de la Macédoine. Démétrius ayant tué Alexandre, l'un des fils de Cassander, et s'étant fait nommer roi des Macédoniens, Pyrrhus prit les armes contre lui, et devint son ennemi le plus redoutable. En 291, il profita d'une maladie de Démétrius pour envahir la Macédoine entière. Un Traité suspendit un instant leurs querelles, et Démétrius remonta sur le trône : mais Pyrrhus avait un parti chez les Macédoniens; et, dès l'an 290, on le voit ligué contre leur roi, avec les rois de Thrace, de Syrie et d'Égypte, Lysimaque, Séleucus et Ptolémée. Démétrius, qui craignait de se mesurer avec Lysimaque, se porta d'abord à la rencontre de Pyrrhus, qui s'était rendu maître de Bérée, place importante. Quand les deux rivaux furent en présence, il n'y eut pas de bataille : les Macédoniens n'en voulurent point soutenir; ils abandonnèrent Démétrius, et Pyrrhus fut proclamé roi de Macédoine : il le fut pendant sept mois, en 289 et 288. Pyrrhus, dans son nouveau royaume, se montrait affable et clément : de jeunes officiers, auxquels il reprochait quelques propos légers qu'ils avaient tenus à table contre lui, osèrent lui répondre : « Nous en aurions bien dit davantage, si le vin ne nous eût manqué » ; il ne s'en offensa point. Cependant Lysimaque arriva, et prétendit qu'ayant contribué à la défaite de Démétrius, il avait droit à une part de ce royaume : il fallut lui céder des provinces; et le partage amena, selon l'usage, une rupture entre les deux alliés. Les Macédoniens que Pyrrhus fatiguait d'expéditions militaires, se détachèrent bientôt de lui : Lysimaque le représentait comme un étranger auquel il était honteux d'obéir; et l'aversion publique se manifesta d'une manière si rapide et si menaçante, que Pyrrhus se hâta de retourner en Épire. Il ne s'y tint pas long-temps paisible : « estimant, » dit Plutarque, que s'il ne faisoit du » mal à quelqu'un, ou que quelqu'un » ne lui en feist, il ne sçauroit à quoy » passer son temps. » Voilà donc l'unique motif pour lequel il accepta, en 280, la proposition que lui firent les Tarentins de commander leur armée contre la république romaine.

En vain le Thessalien Cinéas (*V.* ce nom, VIII, 566) s'efforça-t-il de l'en détourner, dans un entretien que tout le monde connaît depuis que Boileau l'a mis en vers : Pyrrhus envoya Cinéas à Tarente avec trois mille hommes d'infanterie, et s'embarqua lui-même pour cette ville, où il conduisait vingt éléphants, trois mille cavaliers, et plus de vingt-trois mille fantassins. Une tempête submergea une grande partie de ces troupes : le reste suffit au roi d'Épire, d'abord pour subjuguer ses nouveaux alliés, les Tarentins ; puis pour marcher contre le consul Lævinus qui, à la tête d'une armée considérable, s'avançait dans la Lucanie. Avant d'attaquer les Romains, Pyrrhus s'offrit à eux pour arbitre de leurs démêlés avec les Grecs établis dans l'Italie méridionale. Rome lui répondit « qu'elle » ne le voulait point pour arbitre, » et qu'elle ne le craignait pas pour » ennemi. » Alors il conduisit ses troupes près de la ville d'Héraclée ; il attendait là les Tarentins, avant de livrer bataille : l'ordre et la discipline qui régnaient dans le camp romain, lui avaient conseillé ce délai ; mais ses ennemis, plus pressés que lui, passèrent la rivière de Siris ou Semno, et le forcèrent d'en venir aux mains. Ils obtenaient déjà un avantage qu'ils auraient conservé, si l'odeur des éléphants n'eût effarouché leurs chevaux. Profitant de cette circonstance, Pyrrhus mit en déroute leur cavalerie, et bientôt toute leur armée. Il avait, en cette journée, couru de grands périls, et perdu beaucoup de monde ; mais aussi Lævinus laissa quinze mille guerriers sur le champ de bataille. Malgré cette défaite, on maintint à la tête des légions, le consul qui venait de l'essuyer ; et on le chargea de repousser les Épirotes, qui usaient de leur victoire en ravageant la campagne de Rome : ils n'étaient plus qu'à douze ou quinze lieues de cette ville. Un ambassadeur de Pyrrhus vint offrir la paix au sénat ; c'était Cinéas, disciple de Démosthènes : on l'écoutait, et ses propositions semblaient assez bien accueillies, lorsque le vieux Appius Claudius, celui qu'on surnommait *Cæcus* ou l'Aveugle (*Voy.* Appius II, 336, 337), dicta une réponse conforme à l'orgueilleuse politique des Romains : « Pyrrhus, s'il voulait » traiter, devait commencer par sor- » tir de l'Italie, et n'envoyer que » d'Épire les députés chargés de de- » mander la paix. » Néanmoins le sénat jugea convenable de négocier la rentrée des prisonniers : ce fut l'objet d'une mission confiée à Caïus Fabricius (*V.* ce nom, XIV, 44), pauvre et grand citoyen, que Pyrrhus ne parvint ni à séduire, en lui offrant des trésors, ni à effrayer par l'apparition subite d'un éléphant. Ce désintéressement et cette fermeté lui valurent l'estime de Pyrrhus, à laquelle il acquit bientôt d'autres droits. Élu consul, en 278, il reçut une lettre du médecin du roi d'Épire, qui offrait d'empoisonner ce prince. Fabricius la fit passer à Pyrrhus, en le plaignant de choisir aussi mal ses amis que ses ennemis. Touché de cette générosité, Pyrrhus renvoya tous les prisonniers romains sans rançon ; et le consul, pour n'être pas en reste avec un Epirote, se pressa de lui rendre un égal nombre de Samnites et de Tarentins : après quoi il lui livra bataille, non loin d'Asculum ou Ascoli. Le courage également opiniâtre de l'une et de l'autre armée, prolongea l'action durant deux jours ; et la victoire semblait incertaine, lorsque, cette

fois encore, les éléphants de Pyrrhus la décidèrent en sa faveur. Les Romains perdirent six mille hommes; les Épirotes, trois mille cinq cents, selon Hiéronyme de Cardie, cité par Plutarque. Denys d'Halicarnasse, que cite aussi le même biographe, dit qu'il périt quinze mille guerriers dans les champs d'Asculum, et que les deux armées se retirèrent avec une perte égale. Ce dernier récit semble confirmé par la réponse que fit Pyrrhus à ceux qui le complimentaient sur sa victoire : « Si nous en remportons en- » core une pareille, disait-il, c'en est » fait de nous. » Déjà il avait perdu la plus grande partie de ses propres troupes; et le zèle de ses alliés se refroidissait de jour en jour. Survinrent des ambassadeurs Siciliens, qui l'invitaient à venir défendre leur île contre les attaques des Carthaginois: il saisit avec empressement cette occasion de quitter l'Italie, et d'aller chercher d'autres ennemis que les Romains. En laissant à Tarente une garnison considérable, il descendit en Sicile avec trente-deux mille cinq cents hommes. A la tête de cette armée, et secondé par les Siciliens, il eut bientôt chassé les Carthaginois de toutes les places qu'ils occupaient. Une si rapide conquête lui inspira l'espoir de soumettre la Libye; et, comme il avait besoin de matelots pour passer dans cette contrée, il voulut en recruter chez les Siciliens : ces enrôlements forcés indisposèrent les esprits; et des poursuites qu'il eut la maladresse de diriger contre deux des principaux capitaines de Syracuse, portèrent le mécontentement à son comble, si bien que la Sicile, qui avait appelé Pyrrhus contre les Carthaginois et les Mamertins, résolut de solliciter leur alliance contre lui-même. Pour couvrir sa fuite d'un prétexte honnête, il publia que les Tarentins et les Samnites, ses alliés, redemandaient son appui. A peine s'était-il embarqué, que les Carthaginois attaquèrent sa flotte à l'entrée du port de Messine, où ils l'attendaient, et lui prirent plusieurs vaisseaux : de leur côté, les Mamertins descendirent avant lui sur la côte d'Italie, le surprirent dans les montagnes, et tuèrent un assez grand nombre de ses soldats. Il reçut un coup d'épée sur la tête; et à l'instant même, l'un de ces Mamertins, *homme de haute taille, et tout armé à blanc*, osa le défier en combat singulier, *s'il était encore vivant :* Pyrrhus, quoique blessé, pourfendit le téméraire, *de sorte qu'en un moment les parties du corps divisé en deux, tombèrent l'une de çà, l'autre de là*, dit Plutarque; véritable exploit de paladin, selon la remarque de Bayle, et qui pourtant déconcerta les ennemis, à ce qu'on assure. Pyrrhus gagna Tarente avec vingt mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie. Des guerriers Tarentins se joignirent à cette armée, qui aussitôt marcha contre Rome : mais cette fois, les éléphants ne déroutèrent plus les Romains; et le roi grec se retira battu par le consul Manius Curius Dentatus (*V.* ce nom, X, 373), sous les murs de Bénevent. Cette bataille, la dernière que Pyrrhus ait livrée en Italie, est de l'an 274, ainsi que son retour en Epire. Il ne ramenait dans ce royaume que huit mille fantassins et cinq cents cavaliers. Ennius rapporte un oracle amphibologique qui avait annoncé le résultat de cette expédition : *Aio te, Æacida, Romanos vincere posse;* mais Cicéron observe qu'en ce temps les oracles ne parlaient plus

en vers, et qu'à aucune époque, ils n'avaient répondu en vers latins. Le fils d'Æacide n'avait ni vaincu les Romains, ni conquis le monde; et néanmoins il pouvait encore se reposer et *faire bonne chère*, ainsi que Cinéas le lui avait si sagement conseillé avant le premier départ pour Tarente : mais il fallait à Pyrrhus du mouvement, et non du repos; il lui fallait de l'argent pour payer et entretenir ses troupes : il attaqua donc Antigonus, qui régnait alors sur la Macédoine, et cette entreprise fut aussi heureuse qu'elle était injuste. Déjà presque tout ce royaume s'était soumis au roi d'Épire, quand le roi de Sparte, Cléonyme, chassé par les Lacédémoniens, vint l'inviter à s'armer pour le rétablir sur le trône. C'était-là un de ces projets aventureux que Pyrrhus ne savait pas repousser. Aussitôt il marche contre les Spartiates, campe sous leurs murs, tente plusieurs assauts; et, fatigué d'un siége inutile, il part, non moins soudainement, pour Argos, cité alors divisée entre les factions d'Aristeas et d'Aristippe. Les Lacédémoniens l'attaquèrent plusieurs fois dans sa retraite, et tuèrent son fils Ptolémée : il le vengea par un carnage horrible. Lui-même touchait au terme de sa carrière, et divers présages l'en avertissaient, suivant l'usage du temps. Par exemple, un jour qu'il venait de sacrifier des bœufs, on vit les langues de ces animaux sortir de leurs têtes coupées, et lécher leur propre sang. Plutarque rapporte bien d'autres prodiges, qui, selon lui, annonçaient clairement la mort de Pyrrhus. L'intrépide monarque n'en persista pas moins dans le projet de soumettre Argos. Il entra dans cette ville avec deux mille des Gaulois qu'il avait à sa solde. On se battit de nuit dans les rues; et plus l'action se prolongeait, moins il restait aux Épirotes et aux Gaulois de moyens de soutenir et de concerter leurs mouvements. Pyrrhus comprit que le péril était extrême : il ne commandait plus; on n'entendait plus ses ordres. Renonçant donc à la fonction de général, il voulut combattre en soldat; et, déposant sa couronne entre les mains de l'un de ses officiers, il s'engagea dans la mêlée. Il allait frapper un Argien qui venait de le blesser : tout-à-coup une tuile jetée du toit d'une maison, le renverse et l'étend par terre. La femme qui l'avait lancée, était la mère de l'Argien que le glaive de Pyrrhus menaçait. Les Argiens ont débité que c'était la déesse Cérès, déguisée sous l'image de cette femme. Le prince commençait à reprendre ses sens : des ennemis le reconnurent, et lui tranchèrent la tête. Alcyonéus la porta à son père Antigonus, qui accueillit mal ce présent. Par ordre d'Antigonus, on brûla et l'on inhuma honorablement les restes du roi d'Épire, l'an 272 avant J.-C. Après Alexandre, que l'immensité de ses ravages élève au-dessus des autres conquérants antérieurs à l'ère vulgaire, Pyrrhus était, aux yeux des anciens, le plus célèbre dans l'âge qu'ils appelaient historique. Nul n'a paru plus persuadé que lui qu'il fallait attaquer, usurper, détruire, pour régner avec gloire. Ses principes, comme ses goûts, le retenaient dans de perpétuels brigandages. Ses pareils, et plusieurs guerriers mêmes qui ont combattu pour leur patrie, l'ont déclaré le plus grand des capitaines. C'était l'avis d'Annibal, qui l'a pourtant surpassé; c'était celui des généraux romains, qui ont été dignes de le vaincre. Cicéron, dans ses Let-

tres, parle avec éloge des livres que le roi d'Épire avait composés sur l'art de la guerre; et, ce qui est plus étrange, dans le Traité *De amicitiâ*, il loue sa probité. On peut bien croire que son courage égalait son habileté militaire; qu'il enseignait à braver les plus grands périls, en les affrontant le premier. Mais, ardent à concevoir de vastes desseins, il ne savait pas les accomplir avec cette persévérance opiniâtre qui peut seule enchaîner la fortune. Il n'achevait aucune entreprise. On l'a vu passer si rapidement de Tarente en Sicile, de Syracuse en Afrique, d'Afrique en Italie, que ses succès, toujours imparfaits, épuisaient ses moyens, et le laissaient presque sans ressource, dès qu'il éprouvait des revers. Il eut trois femmes : Antigone, mère de Ptolémée; Lanassa, mère d'Alexandre; Bircenne, mère d'Hellenus. D'autres disent qu'après la mort d'Antigone, il épousa la fille d'Autoléon, roi des Péoniens; puis l'Illyrienne Bircenna; et, en quatrièmes noces, Lanassa, fille du Syracusain Agathocle: c'est beaucoup d'épouses pour un prince qui meurt à l'âge de quarante-trois ans. Il menait ses fils à la guerre, et disait qu'il voulait laisser l'empire à celui des trois qui aurait l'épée la plus tranchante. Son Histoire avait été écrite par Hiéronyme de Cardie (*V.* Jérome, XXI, 545); et ce livre, quoique partial, est à regretter, parce que l'auteur avait été attaché à Pyrrhus, et l'avait suivi dans la plupart de ses campagnes (*Voy.*, sur ce sujet, un Mémoire de Sévin, tome XIII du Recueil de l'acad. des inscriptions et belles-lettres). Hiéronyme est, comme on l'a vu, cité dans la Vie de Pyrrhus par Plutarque, vie très-détaillée, et où sont rassemblées presque toutes les traditions relatives à ce personnage, vraies ou fabuleuses. Il la faut rapprocher des récits de Polybe (l. I, II, III), de Diodore de Sicile (liv. XXII), de Tite-Live (l. XXII et XXIX) et de Justin (l. 16, 17, 18, 23, 24, et 25). On peut aussi consulter avec fruit l'article du Dictionnaire de Bayle, et plusieurs morceaux de l'Histoire ancienne de Rollin (t. VII, in-12). J.-B. Jourdan a composé une *Histoire de Pyrrhus, roi d'Épire*, Amsterd., 1749, 2 vol. in-12. — Alexandre, fils de Pyrrhus, qui occupa le trône de Macédoine, depuis l'an 272 jusqu'en 242, eut pour successeur son fils Ptolémée, père d'un dernier Pyrrhus. Celui-ci, dans sa minorité, perdit une partie de l'Acarnanie, que les Étoliens lui enlevèrent. Sa mère Olympias fit empoisonner une Leucadienne nommée Tigris, que ce jeune prince aimait. Les règnes de Ptolémée et de Pyrrhus, son fils, ont été fort courts; et la famille des Pyrrhides s'est éteinte, avant l'année 200, dans la personne de la princesse Déidamie ou Laodamie, sœur de ce dernier Pyrrhus. D—N—U.

PYRRHUS LIGORIUS. *V.* Ligorio.

PYTHAGORE, chef et fondateur de l'école philosophique qu'on désigne sous le nom d'*Ecole d'Italie*, semble presque appartenir aux temps fabuleux, si l'on considère l'incertitude des documents historiques que l'antiquité nous a transmis à son sujet, et les récits merveilleux qu'on s'est plu à accumuler sur toutes les circonstances de sa vie. C'est que d'une part, quel que fût le vif intérêt que dut inspirer aux philosophes de la Grèce la carrière de ce génie extraordinaire, ceux de ses biographes qui nous sont connus, n'ont vécu qu'à une époque fort éloignée de celle

qu'il avait illustrée ; c'est que, d'un autre côté, la plupart de ces biographes appartenaient à l'école nouvelle, qui avait défiguré le Pythagoréisme primitif, en le confondant avec les autres doctrines grecques et avec les traditions orientales, et qui, livrée aux spéculations mystiques, cherchait à les entourer des prestiges de tout genre que peut admettre et accréditer une imagination exaltée. Nous ne possédons ni sa vie écrite par la pythagoricienne Théano, ni celles qui avaient eu pour auteurs Aristoxène, Hermippe, Lycon, Moderat de Gades, etc. Diogène Laërce, le premier de ses historiens qui nous soit parvenu, est un guide peu sûr : Porphyre et Iamblique, qui ont traité avec étendue la vie de ce philosophe, auquel ils voulaient rapporter l'origine de leur secte, l'ont peint tel qu'il convenait à cette secte de le représenter. L'époque même de sa naissance a été long-temps controversée. Lloyd l'assignait à la troisième année de la XLVIII^e. olympiade (585 avant J.-C.); Dodwell à la 4^e. année de la LII^e. (568), ou à la 1^re. année de la LIII^e. (567); enfin, les savantes Dissertations de Lanauze et de Fréret (Mémoires de l'académie des inscriptions, tomes XIII et XIV), l'ont placée entre la XLIX^e. et la L^e. olympiades (vers 580), sans en déterminer l'année précise. Les témoignages de l'antiquité diffèrent également sur le lieu qui lui donna le jour; mais le plus grand nombre s'accorde à lui donner pour patrie l'île de Samos; et cette opinion a prévalu. L'île de Samos jouissait alors d'un grand degré de prospérité sous l'autorité de Polycrate : elle étendait au loin ses relations commerciales; l'industrie et les beaux arts florissaient dans son sein. Mnesarque, père de Pythagore, livré lui-même au négoce, associa de bonne heure son fils à ses voyages, et lui procura tous les avantages d'une éducation distinguée. Le jeune Pythagore recueillit les leçons de Phérécyde; et l'on présume qu'il put être admis aussi à l'école de Thalès et d'Anaximandre. Doué de tous les dons extérieurs, d'une éloquence naturelle, et surtout d'une passion ardente pour la vérité, d'un enthousiasme profond pour la vertu, il entreprit, suivant l'usage commun aux philosophes de ce temps, de visiter les contrées que la renommée signalait comme jouissant au plus haut degré des bienfaits de la civilisation, et du trésor des connaissances, afin d'y observer les mœurs, les institutions, afin de s'instruire dans les communications avec les hommes les plus éclairés, et de pénétrer, s'il était possible, dans la science des traditions antiques. Il habita long-temps l'Egypte, parcourut la Phénicie, l'Asie-Mineure, visita les temples les plus célèbres de la Grèce, fut initié dans les mystères de Bacchus et d'Orphée. Iamblique et le plus grand nombre des auteurs ont voulu le conduire jusque dans la Perse, dans l'Inde; d'autres ont voulu le mettre en rapport avec les Hébreux, et même avec les Druïdes des Gaules. De ces suppositions, dont le motif et l'origine sont manifestes, et qui se contredisent entre elles, la dernière est inadmissible; les autres ne se présentent que comme des conjectures plus ou moins hasardées. Il dut, sans doute, dans le cours de ses longs pélerinages, étendre le cercle de ses connaissances, et s'exercer surtout à d'utiles comparaisons : mais il est permis de douter qu'il eût autant d'obligations

qu'on l'a dit, aux Chaldéens, pour ses notions en astronomie, aux Phéniciens pour l'étude de la géométrie, aux prêtres égyptiens pour l'art médical, et les diverses connaissances qu'il réussit à acquérir : car il fit lui-même des découvertes importantes dans les sciences mathématiques (1). Il leur donna une forme méthodique, dont il ne paraît pas qu'elles fussent encore en possession chez ces différents peuples : on sait d'ailleurs avec quelle jalousie les prêtres égyptiens se défendaient de toute communication indiscrète, surtout avec les étrangers. Revenu dans sa patrie, Pythagore enseigna d'abord la géométrie et l'arithmétique à Samos : Porphyre et Iamblique le transportent successivement dans la plupart des îles de la Grèce, pour y propager, avec ces sciences, la doctrine mystérieuse et sacrée dont ils se plaisent à le représenter comme l'apôtre ; il est certain, du moins, qu'il abandonna définitivement le séjour de Samos, et qu'il passa dans la Grande-Grèce, où s'ouvrit pour lui un brillant et nouveau théâtre. Il entreprit d'y faire fructifier les résultats de ses méditations et de son expérience, pour l'instruction et pour l'amélioration des hommes, deux buts qui se confondaient à ses yeux, et dont l'heureuse alliance, dans la carrière qu'il se proposa de remplir, est son plus beau titre de gloire. Ce fut au commencement de la LXII^e^ olympiade (an 490 avant J.-C.), suivant Cicéron (2), que Pythagore s'établit à Crotone. Il n'aspira point à revêtir le caractère de législateur, à obtenir le pouvoir : il n'exerça aucune fonction publique. La seule autorité dont il emprunta l'influence, fut celle des lumières et de la vertu ; et, par cette seule influence, cet homme extraordinaire obtint sur ces heureuses contrées un empire égal à celui des législateurs eux-mêmes. La majesté empreinte sur son front et dans ses manières, l'austérité de sa vie, sa frugalité, son costume lui-même, qu'on nous représente composé d'une simple tunique blanche, inspiraient le respect ; ses discours excitaient l'admiration la plus vive. On accourait en foule autour de lui ; les citoyens les plus distingués se rangeaient au nombre de ses disciples ; la jeunesse surtout recueillait avec avidité ses éloquentes paroles : tous ses efforts étaient dirigés vers la réforme et le perfectionnement des mœurs ; c'est par cette voie qu'il espérait procurer aussi le perfectionnement des institutions sociales : il sentait que le moyen le plus sûr pour conduire les peuples à la liberté, est de commencer par les en rendre dignes ; que c'est en formant de bons magistrats, qu'on prépare de bonnes lois, qu'on procure aux lois une bonne exécution et un salutaire empire. Aussi un grand nombre de ses auditeurs furent-ils naturellement appelés aux principaux emplois publics dans les villes de la Grande-Grèce ; et déjà, par leurs soins, les institutions politiques prenaient un nouveau caractère. Consulté par les

(1) Diogène Laërce lui attribue la fameuse démonstration du carré de l'hypothénuse, qui est d'un si grand usage dans la géométrie. Pythagore passe aussi pour avoir déterminé les rapports mathématiques des intervalles musicaux. Voici comment Nicomaque (*Isagoge arithmet.*) rapporte qu'il fut conduit à cette idée. En passant devant un atelier de forgerons, il avait entendu que les sons des marteaux formaient la quarte, la quinte et l'octave ; et il reconnut que les poids de ces marteaux étaient dans les rapports de 3/4, de 2/3 et de 1/2. C'est cette détermination calculée de l'harmonie des sons, qui distinguait l'école musicale de Pythagore, de celle d'Aristoxène, qui prétendait au contraire que les sens étaient seuls juges des rapports harmoniques. G—CE.

(2) *De Republicâ*, lib. II, § 10.

magistrats eux-mêmes, le premier conseil qu'il leur donna fut d'élever un temple aux Muses ; il leur recommanda la bonne-foi, la justice, leur représenta l'anarchie comme le plus grand des maux, l'éducation des enfants comme le moyen le plus efficace d'assurer un jour d'heureuses destinées à l'état. Il enseignait aux simples citoyens les vertus privées, convenables à leur situation ; il s'adressait aux femmes, aux enfants mêmes : il enseignait dans les temples, comme pour consacrer les leçons de la sagesse sous les auspices de la religion. Mais, quelle que fût la réserve que Pythagore s'était imposée, les passions s'irritèrent, la jalousie réussit à empoisonner ses intentions, les intérêts ambitieux s'élevèrent contre son ouvrage : on s'alarma des innovations qu'il introduisait, on s'effraya de la sévérité de ses préceptes ; déjà, de son vivant, il vit éclater la persécution qui s'attacha à son école. Suivant quelques auteurs, il en aurait personnellement été la victime. Mais toutes les incertitudes qui règnent sur sa naissance, se reproduisent relativement à sa mort : on sait seulement qu'elle arriva vers la 69e. olympiade (vers l'an 500 avant J.-C.) Si nous en croyons au témoignage de Diogène Laërce, qui s'appuie d'Aristote, il eut pour épouse cette illustre Théano, qui occupe aussi un rang distingué dans l'histoire de la philosophie, et à laquelle on attribue plusieurs ouvrages : suivant d'autres, elle fut sa fille. Parmi ses fils, on cite Télange, qui fut le maître d'Empédocle ; Mnésarque ; et quelques-uns leur joignent Arimneste, qui fut le maître de Démocrite. Les anciens rangent encore deux de ses esclaves, (Astrée, et Zamolxis le Thrace), dans le nombre de ceux qui ont transmis après lui les mystères de sa philosophie ; et ils veulent que le dernier ait été le même que le législateur des Gètes, supposition qui est cependant contredite par la grave autorité d'Hérodote. Ce fut surtout par la création de son célèbre institut, que Pythagore voulut asseoir, étendre, perpétuer l'exécution du vaste plan qu'il avait conçu pour le bien de l'humanité. On peut présumer qu'il en avait pris l'idée d'après le modèle des castes sacerdotales d'Égypte, et des initiations établies dans les mystères. Ce n'était pas seulement une institution académique, destinée à recevoir et à conserver le dépôt des doctrines scientifiques ; c'était aussi une sorte d'école pratique, dans laquelle les élèves étaient appelés à recevoir le bienfait d'une grande éducation morale, et qui avait quelque analogie avec les ordres monastiques, nés plus tard du sein du Christianisme : c'était même une espèce d'association politique, mais dont le but et les moyens avaient un caractère essentiellement moral, comme son principe. Ce grand homme est le premier, dans l'antiquité, qui ait compris toute la puissance de l'esprit d'association, développé sous les lois d'une organisation forte et régulière. Persuadé, avec la plupart des sages de l'antiquité, que la vérité, pour porter ses fruits, ne doit tomber que sur un sol convenablement préparé ; que la fausse science, produit inévitable d'une instruction superficielle, est plus funeste encore que l'ignorance, il institua, par un exemple que suivirent après lui Platon et Aristote, la distinction du double enseignement, dont l'un, s'adressant à l'universalité des auditeurs, leur offrait des leçons à leur

portée, et les disposait à en recevoir de plus élevées; dont l'autre était réservé à un petit nombre d'élèves choisis. Il soumettait ces derniers à de longues épreuves; il les faisait passer par plusieurs degrés successifs, toujours proportionnés non-seulement au développement de leur intelligence, mais encore à leurs progrès dans la vertu. Les épreuves embrassaient à-la-fois et le régime diététique, et les vêtements, et le sommeil, et les exercices gymnastiques; tout y tendait à fortifier l'ame en la purifiant, à dompter les sens, à faire supporter les privations et vaincre la douleur, à façonner l'esprit aux habitudes de la méditation. Les adeptes devaient subir un silence de deux, trois ou cinq années, silence au reste qui, d'après quelques auteurs, n'aurait pas été aussi rigoureux, ni aussi absolu qu'on l'a généralement supposé. C'est alors seulement qu'ils étaient initiés à la doctrine secrète, dont les sciences mathématiques formaient l'introduction. Le dépôt ne leur en était confié que sous le serment d'en garder religieusement le secret. Tous ces disciples mettaient leurs biens en commun, avec la faculté, cependant, laissée à chacun, de les reprendre, s'il lui convenait de se retirer de la société; ils habitaient tous ensemble, avec leurs familles, dans un vaste édifice appelé *Omachoion* ou auditoire commun: ils y suivaient, pendant toute la journée, une règle dont l'austérité était tempérée par la promenade, le chant, la musique instrumentale, la danse, la lecture des poètes. La frugalité de leurs repas n'admettait ni la viande, ni le poisson; le vin était interdit aux contemplatifs; tous étaient vêtus d'une tunique blanche d'une extrême propreté: les cérémonies religieuses et les sacrifices se mêlaient aux travaux de l'étude. Les femmes étaient admises aussi dans cette vaste communauté; et plusieurs d'entre elles occupèrent un rang éminent dans l'école Pythagoricienne: Ménage a recueilli leurs noms. Cet institut, par la force et l'esprit de sa constitution, devait exercer sur l'état social une action puissante tout ensemble et salutaire; et la Grande-Grèce en recueillit quelque temps de nombreux bienfaits; mais il devait aussi rencontrer des ennemis: il en trouva d'acharnés, dans des individus bannis de la communauté. Peut-être même des circonstances qui nous sont inconnues contribuèrent-elles à soulever de vives préventions contre cet institut. Il fut exposé tour-à-tour aux violences des émeutes populaires et aux attaques d'hommes puissants. Il y succomba enfin; mais ses membres opposèrent à la persécution qui les atteignit une fermeté calme, une patience courageuse. Séparés, dispersés, ils conservèrent quelque temps encore les traditions du fondateur. « La vie d'un Pythagoricien, dit Platon, dans sa République, est devenue le synonyme d'une vie exemplaire. » Les derniers restes de cette brillante école disparurent vers l'époque des conquêtes d'Alexandre. Quel que fût le mérite des sujets qu'elle avait formés, quels que soient les éloges que l'on doive à l'auteur pour la noblesse de son but et la grandeur de son plan, il est juste cependant de reconnaître que l'institut de Pythagore, considéré surtout comme un établissement, non-seulement momentané, mais durable, aurait présenté les graves inconvénients attachés aux associations secrètes; qu'il aurait tendu à renouveler, en partie, les funestes conséquences qu'a produites,

dans la Chine, l'Inde, l'Égypte, cette division des castes qui, en faisant des lumières scientifiques le privilége d'un petit nombre d'initiés, a mis un obstacle invincible aux progrès de la civilisation et à l'avancement de l'esprit humain. Il n'est pas, dans l'histoire entière de la philosophie, de problème plus curieux, plus important, mais en même temps plus difficile, que celui qui a pour objet de déterminer avec quelque précision la véritable doctrine de Pythagore. Une hypothèse imposante au premier coup-d'œil, par son éclat et par sa grandeur, tend à admettre une philosophie unique et primitive, qui, née dans le berceau même de la civilisation, cultivée d'abord en Asie, aurait passé ensuite dans la Grèce, aurait traversé les premiers siècles de notre ère, et se serait perpétuée jusqu'à nos jours : car cette philosophie, qui serait celle des nouveaux Platoniciens, a régné pendant le cours du moyen âge, bien plus qu'on ne le croit communément; elle se confond avec les doctrines mystiques qui, sous diverses formes, subsistent encore de notre temps. Dans cette hypothèse, la philosophie de Pythagore serait l'anneau principal qui unirait les traditions orientales avec les doctrines grecques : Pythagore aurait reçu d'Hermès, de Zoroastre, d'Orphée, les trésors qu'il aurait transmis à Platon. Platon lui aurait emprunté, non-seulement celles de ses opinions fondamentales que nous retrouvons dans ses écrits, mais celles aussi que lui a prêtées l'école de Plotin, de Porphyre et de Proclus. Dans ce système, les nouveaux Pythagoriciens, qui prétendirent ressusciter, au commencement de l'ère chrétienne, l'antique enseignement de l'école d'Italie, en auraient été les fidèles interprètes : les Plotin, les Porphyre, les Iamblique, les Proclus, en y rattachant l'enseignement de Platon et d'Aristote, n'auraient fait que restituer celui-ci à sa vraie origine. La théorie pythagoricienne des nombres ne serait qu'un voile emblématique imaginé pour déguiser au vulgaire, pour représenter aux yeux des adeptes ce même idéalisme transcendental et mystique que la critique sévère de la plupart des historiens a désigné sous le nom de *syncrétisme*, et dont ils ont placé le berceau à Alexandrie. Le savant Dacier, dans sa Vie de Pythagore, a prêté à cette opinion son autorité, plus grande à la vérité dans les matières d'érudition que dans les questions philosophiques; de même qu'il a attribué à Socrate les doctrines que Platon met dans la bouche de son maître. Mais quels documents authentiques interrogerons-nous pour connaître les pensées de Pythagore? il n'a rien écrit. Les *Vers dorés* qui portent son nom, ne sont point de lui : on ne peut fixer avec certitude l'époque à laquelle ils ont été composés (3). Les ouvrages attribués aux premiers Pythagoriciens, à Théano, à Ocellus de Lucanie, à Timée de Locres, à Philolaüs, soumis par les modernes à une critique savante, ont été généralement jugés apocryphes, d'après des motifs à-peu-près irrécusables. D'ailleurs l'intérêt qu'avaient les nouvelles sectes nées sous les Césars, à faire remonter leurs dogmes à la plus haute antiquité, à les placer sous la protection des noms les plus vénérables, rend leurs assertions fort suspectes; et ce soupçon s'ac-

(3) Voyez *Les vers dorés de Pythagore, expliqués et traduits pour la première fois en vers eumolpiques français*, etc., par M. Fabre d'Olivet, Paris, 1813, in-8°.

croît lorsque l'on considère qu'un des caractères propres à ces mêmes sectes fut de dénaturer les faits historiques, de fabriquer des écrits supposés, et d'accréditer les fables les plus absurdes. Plus on étudie les doctrines que ce système ferait attribuer à Pythagore, moins on peut reconnaître, dans des abstractions aussi subtiles, dans un spiritualisme aussi exalté, un germe de notions compatibles avec le degré de culture que l'esprit humain pouvait avoir acquis, parmi les Grecs, à une époque aussi reculée. Refuserait-on d'ailleurs ainsi tout mérite d'originalité, toute conception neuve, toute puissance de création aux plus beaux génies de la Grèce, qui, sur cette terre féconde en productions libres et spontanées, furent secondés par le concours des circonstances les plus favorables? Cette dernière considération détruit, si nous ne nous trompons, tout le prestige de cette grande chaîne à laquelle les nouveaux Platoniciens ont donné le nom de *chaîne d'or;* et certes ce serait en mettre la beauté à un prix trop élevé que de dépouiller ainsi tant de grands hommes, de la propriété des vues qui les avaient illustrés, pour ne voir en eux que les canaux par lesquels se serait transmise je ne sais quelle sagesse primitive, découlée de l'enfance même de la société humaine. Si l'on veut des témoignages plus certains, on les trouvera dans Empédocle et Démocrite, qui certainement furent élèves des Pythagoriciens, quoiqu'ils eussent pris une direction qui leur était propre, et dont les systèmes étaient certainement liés à l'enseignement de Pythagore, par une consanguinité très - prochaine. On les trouve dans Platon et Aristote, encore si voisins de l'ancienne école d'Italie, et dont le second surtout avait d'ailleurs étudié avec tant de soin les opinions de ses prédécesseurs. On admettra même le témoignage de Cicéron, qui a précédé les nouveaux Pythagoriciens, et qui était exempt des préventions et des vues particulières à ceux-ci. Or, la philosophie mécanique de Démocrite et d'Empédocle atteste l'idée fondamentale qui tend à expliquer les phénomènes de la nature par des combinaisons géométriques. Aristote, dans un grand nombre de passages, déclare, non - seulement que les Pythagoriciens avaient admis très - sérieusement l'axiome que *les nombres sont les principes des choses;* mais il explique comment ils avaient conçu et expliqué ce principe : il prend le soin de le réfuter. Cicéron est d'accord avec lui; Diogène Laërce est d'accord avec l'un et l'autre. Aucun des trois ne soupçonnait encore les interprétations symboliques, introduites plus tard par des écrivains qui avaient, il est vrai, un système nouveau à accréditer, mais qui n'avaient aucun moyen de recueillir des traditions plus certaines, et dont la crédulité, les affirmations gratuites, sont devenues proverbiales. Si Aristote et Cicéron ne séparent point la doctrine de Pythagore de celle des Pythagoriciens, c'est qu'en effet il n'existe aucun moyen de les distinguer, puisque Pythagore n'a laissé aucun monument où soient consignées ses idées personnelles; c'est que le caractère de son institut ne laisse guère supposer que ses disciples pussent s'être écartés de ses voies. Si la nature des choses permettait d'établir entre eux quelque différence, on concevrait que les disciples auraient pu développer les opinions du maître, et non qu'ils les auraient restreintes; qu'ils auraient spirituali-

sé et non matérialisé sa doctrine. Enfin toutes ces inductions sont encore fortifiées par celles qui naissent de la marche naturelle de l'esprit humain et de l'état dans lequel se trouvaient alors les connaissances. La grande division des sciences, opérée ensuite par Aristote, n'était pas encore sentie; le domaine des sciences morales et celui des sciences physiques se confondaient l'un dans l'autre; les sciences mathématiques, à leur naissance, ne se séparaient pas encore des phénomènes du monde sensible, par des abstractions qui les rendissent à toute leur pureté. Cela posé, on conçoit comment Pythagore a pu procéder, et comment il a pu se trouver conduit à créer ses doctrines des nombres. Le premier objet des spéculations de tous les philosophes, consistait à découvrir ce qu'ils appelaient le *principe des choses;* ils confondaient même encore alors, sous le terme de *principes*, et les causes productives, et les éléments primitifs. L'école d'Ionie avait demandé ces principes à la nature elle-même. Pythagore, exercé dans l'étude des connaissances mathématiques, dut être frappé de cette propriété génératrice qui caractérise la science des nombres, de cette vertu qu'ont les notions de l'arithmétique et de la géométrie, de s'expliquer les unes par les autres, et de former des combinaisons systématiques: jetant ensuite les yeux sur la grande scène du monde physique, il y vit reparaître, sous mille aspects, et les proportions, et les lois sur lesquelles se fondent la géométrie et l'arithmétique; il put soupçonner d'une manière confuse, tout ce que la physique pouvait attendre de l'application de ces deux sciences à l'investigation des phénomènes de la nature. Mais le succès de cette grande application, qu'il était réservé à Galilée de pénétrer dans les temps modernes, ne pouvait se révéler dans l'enfance de la philosophie. Les idées abstraites adhéraient encore si fortement aux objets eux-mêmes par l'alliance que les sens ont instituée; elles conservaient encore tellement la forme concrète, que les spéculations de Pythagore ne purent s'affranchir de ces liens naturels. C'est un fait historique, que Pythagore considérait l'univers comme une vaste harmonie; et cette grande et belle conception explique toutes ses autres pensées. Comme tous ceux qui, au début d'une carrière d'investigations, découvrent un principe de solution, il lui donna une valeur absolue et universelle. Cette interprétation de sa doctrine est dans l'accord le plus parfait avec la marche d'idées que nous retrouvons dans tous les philosophes de son temps. Il est deux espèces de vérités générales: les lois physiques ou positives, les lois mathématiques ou hypothétiques; les secondes portent seules en elles-mêmes une évidence intrinsèque: Pythagore crut donc y trouver les principes dont les premières dérivent. C'est ainsi qu'il fut conduit à instituer cette philosophie corpusculaire dont il fut le premier auteur parmi les Grecs, à moins qu'avec Strabon et Sextus l'Empirique, on ne la rapporte, sur le témoignage de Posidonius, à un *Sidonien nommé Moschus, qui a vécu avant la guerre de Troie.* Suivant Platon, dans le Theætète, « la philosophie pythagoricienne supposait en général que » tout est composé de particules insensibles formées par le mouvement » local; la couleur, par exemple, » n'est pas une chose qui existe hors

» de nos yeux, ni dans nos yeux : » elle vient des mouvements diffé- » rents que les objets diversement » modifiés causent dans l'œil. N'est-ce » pas ici l'origine de la célèbre dis- » tinction entre les qualités premiè- » res et les qualités secondes ? » Céphante, célèbre pythagoricien, déclarait que les unités n'étaient autre chose que les atômes; et Aristote confirme cette observation. L'hypothèse des atômes, qu'Aristote et Diogène Laërce attribuent à Démocrite et à Leucippe, paraît donc avoir sa première racine dans la physique de Pythagore; Démocrite professait la plus haute estime pour Pythagore, et avait même intitulé l'un de ses livres du nom de ce philosophe ; le pythagoricien Empédocle considérait la nature de tous les corps comme le produit du mélange et de la séparation des particules; sa doctrine sur les qualités sensibles était, selon Platon et Aristote, conforme à celle de Démocrite. Ce dernier philosophe et Leucippe auraient donc eu seulement le mérite de coordonner d'une manière systématique cette hypothèse célèbre, développée par Epicure, et qui a traversé les siècles. Démocrite aurait aussi emprunté du fondateur de l'école d'Italie, la découverte, si étonnante pour cet âge, du mouvement de la terre autour du soleil, si c'est de la sorte qu'avec Aristote il faut expliquer la pensée de Pythagore, que *la terre, étant un des astres* (c'est-à-dire une des planètes), *tourne autour d'un centre :* mais les paroles qui suivent semblent faire plutôt allusion à la rotation de la terre sur elle-même; car il ajoute : *c'est ainsi qu'elle produit le jour et la nuit.* Cependant Pythagore s'était livré, avec une ardeur non moins grande, à l'étude de la morale ; il était naturellement porté aux exercices contemplatifs : les notions morales lui offraient aussi ce caractère d'ordre et de régularité qui est propre aux idées géométriques. La musique, qu'il cultivait avec soin, en était le lien commun, et semblait les confondre. Les notions morales se réfléchissaient à ses yeux sur le théâtre de la nature : il y admirait l'œuvre du *grand architecte ;* il y voyait resplendissantes ces images du beau, qui sont comme le reflet du bon. Ainsi, les trois ordres de connaissances, confondus autant qu'associés, se rattachèrent pour lui à des fondements communs, furent soumis par lui à des lois communes. C'est ce qu'on voit manifestement dans la célèbre Décade attribuée à Alcmæon. Gardons-nous de croire, au reste, que la notion des *nombres* pût offrir aux Pythagoriciens la précision que lui donne pour nous le langage des mathématiques. Elle représentait pour eux non-seulement les quantités arithmétiques, mais toute grandeur, toute proportion. Les nombres étaient pour eux identiques avec les êtres, avec les objets eux-mêmes, avec les parties élémentaires et constitutives de la nature ; l'univers était pour eux un nombre aussi ; le nombre, en un mot, n'était point encore séparé de la réalité. C'est ainsi qu'ils transportaient, dans le domaine de la réalité, les lois qui, dans le domaine de la pensée, gouvernent cet ordre de combinaisons. Le système des nombres résolvait, dans leur doctrine, le problème de la cosmogonie. L'unité, ce terme éminent vers lequel se dirige toute philosophie, ce besoin impérieux de l'esprit humain, ce pivot auquel il est contraint de rattacher le faisceau de ses idées, l'unité, cette source, ce centre de tout

ordre systématique, ce principe de vie des institutions sociales, ce but élevé de la nature morale, ce foyer inconnu dans son essence, mais manifeste dans ses effets, de toutes les puissances physiques ; l'unité, ce nœud sublime auquel se rallie nécessairement la chaîne des causes, fut l'auguste notion vers laquelle convergèrent aussi toutes les méditations des Pythagoriciens. La dyade déjà produite et composée, origine des contrastes, représenta pour eux la matière, ou le principe passif, suivant les opinions du temps. La triade, nombre mystérieux qui joue un si grand rôle dans les traditions de l'Asie et dans la philosophie platonicienne, image des attributs de l'Être-Suprême, réunit en elle les propriétés des deux premiers nombres. La *tétrade* ou le quartenaire, qui exprime la première puissance mathématique, représente aussi la vertu génératrice, de laquelle dérivent toutes les combinaisons: c'est le plus parfait des nombres ; c'est la racine de toutes choses ; le nombre septenaire appartient aux choses sacrées ; l'ennéade est le premier carré des nombres impairs ; le décade ramène à l'unité les nombres multiples. Nous ne pouvons offrir ici que la clef de ce système, qui, au travers des siècles, dans l'insuffisance des documents, se présente nécessairement d'une manière confuse, que ses partisans se plaisaient encore à envelopper des voiles de l'obscurité, et qui d'ailleurs ne pouvait guère être en lui-même qu'une esquisse fort imparfaite, qu'un mélange d'idées hétérogènes. Nous savons que l'unité de Dieu se montrait aux Pythagoriciens dans sa simplicité sublime ; que le monde se présentait à leurs regards comme un tout ordonné et harmonieux, et reçut d'eux le beau nom de *Cosmos*, qui en est l'expression : nous comprenons comment ces vues appartenaient à l'essence de leur doctrine; mais nous comprenons aussi pourquoi leur théologie fut encore empreinte d'une foule d'idées matérielles, pourquoi le feu, la lumière, la chaleur, reçurent d'eux des propriétés divines, pourquoi ils envisagèrent la Divinité comme la force vitale de la nature. Leur psychologie ne put se dégager davantage d'un alliage semblable : « les ames sont des émanations de la Divinité ; elles remplissent l'air ; elles se distribuent en une nombreuse hiérarchie de génies, de géants, d'ames inférieures ; l'homme, à sa naissance, aspire l'une de ces ames préexistantes, la rend, lors de son trépas, à une carrière nouvelle de transformations successives ; » l'immortalité elle-même ne s'offrait aux Pythagoriciens, que sous des formes corporelles. Cependant l'habitude de la méditation, l'étude des vérités théoriques et spéculatives, leur apprit à mieux distinguer qu'on ne l'avait fait encore, les facultés intellectuelles, des facultés sensuelles : c'est au principe doué des premières, qu'ils réservèrent la prérogative d'une existence future. Nous comprenons encore combien leur physique dut être imparfaite : ils concevaient le système de l'univers comme un grand poème, et confondaient les rapports symétriques avec les lois productrices. La pratique de la médecine dut cependant attirer leur attention sur une branche spéciale de phénomènes; c'est à leurs succès dans l'art de guérir, qu'il faut attribuer, sans doute, l'opinion qui les fit regarder comme se livrant aux opérations de la magie : mais, en observant les phénomènes isolés, ils ne

pouvaient les lier entre eux, précisément parce qu'ils allaient chercher le lien immédiat dans les rapports les plus universels des choses. Le mérite propre aux Pythagoriciens, consiste dans l'application avec laquelle ils se livrèrent aux sciences mathématiques, et à la pratique de la morale. Diogène Laërce dit qu'ils plaçaient la première de ces deux études, au rang le plus noble, et qu'ils en faisaient leur occupation principale. Les Pythagoriciens ne s'attachaient point à revêtir la morale de formes scientifiques; et cette circonstance est digne de remarque : ils se dirigèrent surtout aux préceptes d'application; mais ils y portèrent, certainement, une rare élevation. Les Vers dorés, quel qu'en soit l'auteur, sont, sous ce rapport, un monument admirable, et qui commande encore aujourd'hui la vénération. Les signes d'une haute antiquité qui y sont empreints, ne nous permettent guère de douter qu'ils ne renferment les traditions essentielles de cette école. Les règles de l'institut de Pythagore, la vie de ses disciples, sont comme autant de témoins en accord avec elles. Cette école considérait la vertu comme une harmonie, l'unité comme le caractère de la perfection, le multiple comme celui du désordre. Elle s'attachait surtout à faire naître la vertu, de l'empire sur soi-même, à procurer la paix intérieure comme sa récompense. Elle concevait aussi la vertu comme un caractère de ressemblance avec la Divinité : « car la vérité et la bonté sont les attributs de Dieu, disait Pythagore; et le plus précieux présent que l'homme ait reçu de son auteur, est l'amour du vrai et de la bienfaisance. Dieu est le juge moral de l'homme, » disait-il encore, au rapport de Iamblique. La justice était, d'après lui, contenue dans cette formule : *un nombre réputé plusieurs fois semblable à lui-même*, c'est-à-dire, qu'il la fondait sur l'égalité, la réciprocité : aussi supposait-il qu'un homme doit recevoir d'un autre ce qu'il a fait à son égard. Les préceptes de la morale, dans le code des Pythagoriciens, étaient exprimés dans des sentences détachées, et sous des symboles, à la manière des Orientaux et des gnomiques Grecs; c'est sous cette forme que nous les retrouvons toujours dans la philosophie primitive. Le mystère dont les Pythagoriciens s'entouraient, les allégories dont ils se servaient pour protéger ce mystère, les vues neuves et hardies, qu'ils avaient semées dans le champ de la spéculation, la pureté de leur doctrine, le respect qui s'attachait à leur caractère, tout concourait à faciliter l'extension nouvelle et prodigieuse que l'on tenta de donner à leur enseignement, lorsqu'on prétendit le faire revivre, à une époque où un enthousiasme exalté saisissait avec empressement toutes les notions du merveilleux, où le mélange des doctrines mystiques pénétra dans la philosophie et vint la dominer. De là ce Pythagoricisme moderne qui servit de prélude au nouveau Platonisme, et fut ensuite adopté par lui. Telle est du moins l'opinion que nous nous sommes formée, d'après nos propres conjectures, et après une investigation assidue des monuments épars de l'antiquité. Ceux qui voudraient comparer les points de vue divers sous lesquels cette philosophie a été envisagée, peuvent consulter les divers historiens de la philosophie : ils trouveront particulièrement dans Brucker les indications relatives à l'érudition bibliographique; dans Tennemann, une ap-

préciation sage et prudente ; dans Meiners, un tableau intéressant de l'institut de Pythagore. Peu de sujets ont autant occupé les modernes, quoique, à nos yeux, il en soit peu qui laissent encore autant à desirer.

D—G—O.

PYTHÉAS, astronome, géographe et navigateur, passe pour le plus ancien écrivain qu'aient produit les Gaules. Il était de Marseille, et florissait au commencement du quatrième siècle avant J.-C., son voyage ayant précédé la conquête des Indes par Alexandre, qui eut lieu l'an 327. A cette époque, Marseille avait acquis par son commerce une splendeur qu'elle n'a jamais perdue. Pythéas trouva dans sa patrie les moyens de cultiver son goût pour les sciences : il s'appliqua surtout à la physique et à l'astronomie ; et il y fit des progrès qui lui méritèrent l'estime de ses compatriotes. On conjecture que les Marseillais, dans la vue d'étendre encore leur commerce, envoyèrent Pythéas reconnaître de nouveaux pays vers le nord, tandis qu'Eutymène allait en découvrir vers le midi. Il suivit les côtes de l'Espagne et de la Lusitanie, longea l'Aquitaine et l'Armorique, entra dans le canal qu'on nomme aujourd'hui la Manche ; et s'avançant de cap en cap, jusqu'à l'extrémité orientale des îles Britanniques, après six jours de navigation, aborda l'île que les barbares nommaient *Thulé*, et que l'on a cru être l'Islande. Le célèbre Danville cherche à démontrer que dans six jours, Pythéas, avec sa manière de naviguer, ne put arriver qu'aux îles de Shetland, que les anciens désignaient aussi par le nom de *Thulé* (Voy. les *Mém. de l'acad. des inscript.*, XXXVII, 439) ; mais ce qui ferait croire que Pythéas s'est avancé réellement jusque dans l'Islande, ou du moins qu'il en parle d'après des témoins oculaires, c'est qu'il rapporte qu'au solstice d'été, le soleil n'y quitte pas l'horizon, phénomène qu'il n'avait pu deviner et qui n'a lieu que dans les climats aussi rapprochés du pôle. Aussi, M. Gossellin (1) reconnaît que la Thulé de Pythéas n'est pas celle de Ptolémée. Dans un second voyage que Danville ni M. Gossellin n'admettent pas, Pythéas se dirigea vers le nord-est, pénétra par le Sund dans la mer Baltique, et poussa jusqu'à l'embouchure d'un fleuve qu'il nomme le *Tanaïs*, et qui serait, ou la Vistule selon quelques uns, ou, selon Bougainville, la Radaune, rivière qui se jette dans la Vistule près de Dantzig, ou, suivant M. Gossellin, la Duna. Pour apprécier les difficultés que Pythéas dut vaincre dans cette double navigation, il faut se rappeler qu'il était privé de tous les secours que l'art et l'expérience ont opposés depuis aux dangers de la mer. Il rendit compte de ses découvertes dans deux ouvrages : le premier intitulé, *Description de l'Océan*, contenait la relation de son voyage de Gadès à l'île de Thulé ; et le second, qui avait pour titre le *Période*, ou selon d'autres le *Périple*, le récit de sa dernière navigation : il ne nous reste de l'un et de l'autre que de courts fragments dans la *Géographie* de Strabon, et dans l'*Histoire naturelle* de Pline. Strabon, qui paraît se défier en général des rapports des voyageurs, traite Pythéas avec une excessive sévérité : cependant il avoue que ses remarques sur les mœurs des habitants et sur les productions des pays qu'il a

(1) *Géographie des Grecs analysée*, p. 127. — *Recherches*, etc., I, 3-39; IV, 60-238.

parcourus, sont assez exactes. Il n'en est pas de même des latitudes que Pythéas avait assignées aux principales villes de l'Espagne, des Gaules et des îles Britanniques : Strabon les contredit presque toutes; mais les observations des géographes modernes ont confirmé celles de Pythéas, et démontré que Strabon lui-même s'était trompé. Pythéas est célèbre en astronomie, pour avoir déterminé la latitude de Marseille en mesurant avec un gnomon la hauteur du soleil au solstice d'été (2). Cassini déclare que, si l'on avait exactement les circonstances de cette observation, elle pourrait servir à décider la célèbre question du changement de l'obliquité de l'écliptique (Voy. les *Mémoires de l'acad. des sciences*, VIII, 11, et l'*Histoire de l'astronomie ancienne*, I, 471). Selon Hipparque, Pythéas apprit aux Grecs que l'étoile polaire n'était pas au pôle même; mais qu'avec trois autres étoiles voisines elle formait un quadrilatère ou carré, dont le pôle était le centre (Voy. l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, I, 189). Enfin, il paraît être le premier qui ait soupçonné la liaison du phénomène des marées avec le mouvement de la lune. Plusieurs savants modernes, parmi lesquels on distingue Nicol. Sanson, Gassendi, Rudbeck, etc., ont vengé Pythéas des injustes reproches de Polybe et de Strabon. On peut consulter pour des détails, le *Dictionnaire* de Bayle; l'*Histoire littéraire de la France*, I, 71-78; les *Eclaircissements sur la vie et sur les voyages de Pythéas*, par Bougainville, dans le *Recueil de l'acad. des inscrip.*, XIX, 46; le Mémoire de J. P. Murray, *De Pytheâ Massiliensi*, publié en 1775, dans les *Nov. comment. soc. Gotting.*, tom. VI; et les *Mémoires pour servir à l'histoire des voyages maritimes des anciens navigateurs de Marseille* par M. D. A. Azuni. Le P. Hardouin a confondu *Pythéas de Marseille*, avec un orateur athénien, contemporain et ennemi de Démosthène. W—s.

(2) On a révoqué en doute la réalité ou la justesse de cette observation, sur ce que Pythéas avait, disait-on, identifié la latitude de Marseille avec celle de Byzance, qui en diffère de plus de deux degrés : l'accusation est mal fondée : c'est Hipparque, et non Pythéas, qui supposait cette égalité de latitude. Voy. le *Journ. des savants* de 1818, pag. 558, not. 1, et le IVe. vol. des *Recherches* de M. Gossellin, pag. 316, et pag. 691.

PYTHIS. *Voy.* BRYAXIS.

PYTHODORIS, reine de Pont, fille de Pythodorus, riche citoyen de Tralles, dans la Lydie, qui avait été ami de Pompée, était femme de Polémon Ier., qui gouverna le Pont, le Bosphore Cimmérien et la Colchide, peu de temps avant notre ère. Nous avons peu de choses à ajouter à ce que l'on en a dit à l'article de son mari. Quand ce prince périt, en combattant les Aspurgitains, sa veuve lui succéda dans l'administration des états qu'il possédait dans l'Asie-Mineure. Le Bosphore seul resta au pouvoir des barbares, qui avaient vaincu Polémon; et il ne revint jamais à sa famille. Pythodoris avait eu de ce prince deux fils et une fille; elle régna pendant leur minorité. On connaît quelques-unes des médailles qu'elle fit frapper à cette époque; elles sont fort rares : elles offrent la tête de Tibère, et, au revers, un des signes du zodiaque, et la légende : ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΠΥΘΟΔΩΡΙΣ ΕΤΟΥΣ Ξ, *La reine Pythodoris, l'an* 60. On peut voir, sur ces médailles, un Mémoire de l'abbé Belley (*Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XXIV). Cette princesse régnait sur toute la partie orientale de l'ancien royaume de

Pont, connue sous le nom de Pont Polémoniaque, et qui s'étendait depuis le fleuve Iris jusqu'aux frontières de l'Arménie et de la Colchide. Elle y joignait la souveraineté de ce dernier pays, comme Strabon nous l'atteste (lib. XI, p. 499). Les Chaldéens, les Tibaréniens et les autres peuplades barbares qui habitaient dans les montagnes au sud-est de Trébizonde, lui étaient également soumis. Elle résidait ordinairement dans la ville de Cabire, que Pompée avait appelée *Diopolis*, mais qui fut considérablement agrandie par elle, et décorée du nom de *Sebaste*, sans doute pour témoigner sa reconnaissance à Auguste. Strabon, contemporain de cette princesse, et qui était né dans une des villes grecques enclavées dans ses états, vante ses belles qualités, sa prudence et son habileté dans l'art de la guerre. Elle épousa en secondes noces Archelaüs, dernier roi de Cappadoce, dont elle devint veuve en l'an 17 de notre ère. Elle continua de régner dans le Pont, avec son fils aîné, Polémon II, qu'elle avait associé au trône, mais en se réservant tout le soin des affaires. On ignore à quelle époque Pythodoris mourut. Son fils lui succéda. S. M-N.

Q

QUADE (MICHEL-FRÉDÉRIC), philologue, naquit en 1682, à Zechan, en Poméranie. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, à Berlin, Wittenberg et Greifswalde, il se fit connaître dans la dernière université par plusieurs Thèses et Dissertations, et fut chargé du soin de la grande bibliothèque du vice-chancelier Mayer. Outre l'avantage de profiter de cette vaste collection, Quade eut celui d'accompagner son protecteur dans ses voyages en Allemagne, et d'y connaître plusieurs hommes célèbres, tels que Leibnitz, Olearius, etc. En 1704, son bienfaiteur, en sa qualité de comte Palatin, usant du droit de sa charge, de couronner des poètes, fit ce petit honneur à Quade, qui pourtant n'a composé de vers, que des inscriptions latines, et une pièce de vers allemands sur l'imprimerie, remarquable seulement en ce que les noms de tous les imprimeurs de Poméranie s'y trouvent réunis. Ayant reçu ensuite le titre de bachelier en théologie, il obtint, en 1716, le rectorat et la chaire de philosophie au gymnase du Vieux-Stettin; il conserva la place de recteur jusqu'à sa mort, arrivée le 11 juillet 1757. Quade a publié un grand nombre d'écrits, surtout de brochures latines dans le genre que les Allemands appellent micrologie, c'est-à-dire, des traités sur des sujets minutieux. Dans cette cathégorie doivent être rangées : sa Dissertation *De viris statura parvis eruditione magnis*, Greifswalde, 1786, qu'il paraît avoir faite avec d'autant plus de plaisir qu'il était lui-même fort petit; *De rectoribus scholarum quadragesimum laboris annum supergressis*, Stettin, 1719, in-fol.; *De jurisconsultis ex theologis factis*, 1728; *De morbis eruditorum ordini familiaribus et plerumque exitiosis*, 1741, in-fol. Parmi ses autres écrits, on remarque : I. *De Dionysio*

areopagitâ scriptisque eidem suppositis, Greifswalde, 1708. II. *Leonis Allatii instructio de bibliothecâ Palatinâ Romam transportandâ*, ibid., 1708, in-4°., d'après un manuscrit de la bibliothèque de Mayer : cette instruction a été réimprimée dans divers Recueils. III. *Prodromus vindiciarum gloriæ et nominis Pomeranorum*, Rostock et Nouveau-Brandebourg, 1721, in-8°. Il défendit l'honneur de sa patrie contre Schoettgen, et fut attaqué par un pamphlet anonyme. IV. *De ritu veterum vota solvendi*, 1730, in-fol. V. *De conditoribus Augustanæ confessionis*, ibidem. VI. *De usu et abusu studii mathematici*, 1747, in fol. VII. Son *Specimen supplementorum ad Mich. Maittaire annales typographicos, cum tribus continuationibus*, a été inséré par OElrichs dans le tome VII de sa *Berliner bibliothek*. VIII. *De variâ hujus gymnasii fortunâ et fatis*, 1752, in-fol. IX. *Dissert. epist. de felici rei litterariæ successu et incremento per academias et scolas illustres*, 1756, in-4°. X. *De caussis quare elegantiores disciplinæ, inprimis litteræ latinæ, hodie contemtim habeantur à multis*, 1757, in-fol. Quade a coopéré à la première édition poméranienne de la Bible en allemand, publiée à Stettin en 1708; mais c'est à tort que Fabri lui attribue le *Bibliothécaire impartial*, qui est de Klosen et Krausen, comme l'affirme positivement Marc-Paul Huhold, dans sa curieuse Notice des journaux (1), pag. 11. D—G.

(1) *Nachricht von der heut zu Tage grand Mode gewordenen Journal-Quartal und annual Schriften*, Iéna, 1718, in-8°. La 2e. édition est de Leipzig, 1715 : réimprimé à Iéna, 1716 et 1717; et avec des augmentations à Gardelegen, 1718 et 1724. L'auteur, curé à Miedzichod en Pologne, est mort en octobre 1745.

QUADRAT (Saint), un des apologistes de la religion chrétienne, florissait dans le second siècle de l'Eglise. Nous ne savons presque rien de lui. Il était disciple des apôtres, au rapport d'Eusèbe (*Hist. eccles.* lib. III, c. 37), et se montra véritablement l'héritier de leur esprit. Doué, comme eux, du don de prophétie, et opérant les miracles qu'ils avaient opérés, il contribua puissamment à la propagation de l'Evangile. Publius, évêque d'Athènes, ayant reçu la couronne du martyre en 125, Quadrat fut élevé sur son siége. Son premier soin, dit saint Jérôme, fut de rassembler les Chrétiens que les persécutions avaient dispersés, et de ranimer dans leur cœur le feu de la foi qui commençait à s'éteindre. L'an 126, l'empereur Adrien se fit initier aux mystères de Cérès-Eleusine. Cette cérémonie devint le signal d'une nouvelle persécution. Quadrat composa une apologie du christianisme, et la présenta à ce prince, à la fin de l'hiver qu'il passa dans cette ville. Elle produisit son effet; et la violence de la persécution fut entièrement apaisée. Les anciens ont donné de grands éloges à l'Apologie de Quadrat. Eusèbe l'appelle un admirable monument des talents et de la pureté de la foi de l'auteur : elle est un ouvrage très-utile, selon saint Jérôme, et digne de la doctrine apostolique. Il est fâcheux qu'il ne nous en reste qu'un très-petit fragment qu'Eusèbe nous a conservé. Quoiqu'il se trouve dans une multitude de livres, nous le rapporterons à cause de son importance. « Jésus-» Christ a fait ses miracles à la vue » de l'univers, parce qu'ils étaient » au-dessus de tout soupçon. Il a » guéri des malades, et il a ressuscité

» des morts. Quelques-uns même ont » survécu long-temps à l'auteur du » prodige, et ne sont morts que de » nos jours. » Valois, Dupin, Tillemont et Basnage ont prétendu que Quadrat l'apologiste n'était pas le même que l'évêque d'Athènes ; mais cette opinion a été réfutée par Cave, Grabe et Lardner. L—B—E.

QUADRIGARIUS (Quintus Claudius), historien romain, antérieur à Sisenna, qui travailla sur la même matière, vivait du temps de Sylla, 80 ans avant J.-C., et peut être considéré comme le plus ancien de ceux qui écrivirent les Annales de la république. Tite-Live s'en est approprié plusieurs passages. Aulu-Gelle le cite fréquemment, et semble faire grand cas de son autorité : les nombreux passages de Quadrigarius répandus dans ses *Nuits Attiques*, sont d'un style assez pur, et prouvent que cet écrivain, quoique fort ancien, n'était point dépourvu de goût ni d'élégance. Les Annales de Quadrigarius existaient, dit-on, encore sur la fin du douzième siècle; du moins elles sont citées par Jean de Salisbury : ce qui en reste donne lieu de regretter ce qui est perdu. Antoine Augustin l'a inséré dans ses *Fragmenta historica*, et Havercamp l'a mis, *cum notis variorum*, à la suite de son édition de Salluste, Amsterdam, 1742, in-4°., tom. II, p. 344. V—R.

QUADRIO (François-Xavier), littérateur italien, naquit à Ponte, en Valteline, le 1er. décembre 1695. Après avoir achevé de très-bonne heure ses études littéraires, il se disposait à se rendre à Pavie pour y suivre des cours de jurisprudence, lorsque l'envie lui prit de se faire jésuite. Il s'engagea, bien jeune encore, dans cet ordre religieux, sans avoir réfléchi sur les conséquences d'une telle résolution. Vers l'âge de vingt ans, il commença d'enseigner les humanités à Padoue, avec un brillant succès ; et, après cinq années consacrées à cette fonction laborieuse, il fut envoyé à Bologne. Il y étudiait la théologie, et en même temps il y donnait des leçons, en qualité de répétiteur, ou de maître de conférences, dans le collége de Saint-Xavier. Il se livra ensuite à la prédication : il expliqua l'Écriture sainte à Venise et à Modène; après quoi il revint à Padoue pour y être préfet des classes. Ce fut alors qu'il composa deux livres intitulés : *Della poesia italiana*, qui furent imprimés à Venise, en 1734, sous le nom fictif de Giuseppe Maria Andrucci, par les soins de Seghezzi et d'Apostolo Zeno. Bientôt il conçut un plan beaucoup plus vaste. Encouragé par Cordara, son confrère et son ami (*V.* Cordara, IX, 567), il entreprit une Histoire générale de la poésie, histoire qui devait embrasser tous les âges, tous les pays, tous les genres. Cette entreprise a exigé de lui de longues et pénibles recherches: il lui a fallu visiter les bibliothèques de Venise, de Milan, de Bologne. Il séjourna aussi, entre les années 1734 et 1743, à Modène, à Borgo San-Donino, et ne laissa pas de rencontrer, en ces divers lieux, assez de contrariétés et de dégoûts. En 1743, il se rendit à Rome, où le général des Jésuites, et surtout le pape Benoît XIV, l'accueillirent avec bienveillance. Sensible à ces témoignages d'estime, il écrivit un long Mémoire où il exposait avec confiance sa propre situation, l'état de ses affaires et de ses travaux; et il le remit, en partant, au souverain pontife. L'im-

pression de son ouvrage, commencée à Venise et à Bologne, se continuait à Milan : il vint habiter cette ville, où il ne tarda point à fixer sur lui les regards du public par l'humeur mélancolique dont il se montrait atteint. Il devint inquiet, soupçonneux : les dettes qu'il avait contractées pour se faire imprimer, accrurent ses chagrins; il s'imagina qu'il était mal vu des personnes avec lesquelles il vivait, et qui, au contraire, avaient beaucoup de considération pour lui. Ayant résolu de se dégager des liens qu'il avait contractés, il sollicita et obtint de ses supérieurs la permission de passer quelque temps à la campagne pour rétablir sa santé visiblement affaiblie. De Milan, d'où il partit précipitamment, au mois de mai de l'année 1744, il se dirigea vers Come; et non loin de cette ville, il se dépouilla de l'habit de jésuite, qu'il laissa sur la grande route. Entré en Suisse, il écrivit de Zurich, puis de Coire, des lettres au Saint-Père, pour justifier le parti qu'il venait de prendre, et reçut du sage Benoît XIV des réponses bienveillantes. Toutefois Quadrio refusa obstinément les chaires que des villes protestantes s'empressaient de lui offrir, et il soutint à Bâle plusieurs disputes contre les théologiens réformés. Le goût des lettres l'attira bientôt à Paris : il resta en France jusqu'à la fin de mai 1747, et il eut des relations avec des personnages distingués : on cite particulièrement le cardinal de Tencin et Voltaire, qui estimaient son savoir et appréciaient son mérite. De retour en Italie, et après quelques mois de séjour à Ponte, sa patrie, il fit un nouveau voyage à Rome, en 1748, et obtint de Benoît XIV l'autorisation de porter l'habit de prêtre séculier pendant trois ans. Cet excellent pontife (*quel saggio pontefice*, disent les biographes italiens de Quadrio) lui fournit des moyens de subsister, et lui donna des lettres de recommandation pour le cardinal Querini, évêque de Brescia, et le Mécène de cette époque: le pape fit mieux encore; il lui conféra, en avril 1751, deux canonicats, et le dispensa, pour sa vie entière, de porter le costume des jésuites. Par surcroît de bonne fortune, Quadrio, dès le mois de septembre de la même année, fut présenté au comte Pallavicini, gouverneur de Milan, qui le prit pour bibliothécaire. Pallavicini quitta ce gouvernement, en 1753, et continua de s'occuper du sort de Quadrio : il ne tenait qu'à celui-ci de se placer avantageusement à Gènes ou à Bologne; mais il aima mieux rester à Milan, et se retira dans le couvent des Barnabites, où il termina, le 21 novembre 1756, sa carrière, qui, depuis 1744, avait été heureuse et paisible : auparavant ses travaux, et plus encore ses chagrins, avaient fort altéré sa santé. Il laissait manuscrit un Traité de médecine, fruit de ses souffrances autant que de ses études; c'était un abrégé qu'il avait composé en cédant aux conseils de Morgagni, un de ses amis les plus illustres. On conservait aussi à Venise, dans la bibliothèque des Jésuites, une Botanique universelle, écrite de la main de Quadrio; et on lui attribuait une grande partie d'un ouvrage de Jacques Zannichelli (fils) sur le même sujet. Il avait fait, à l'âge de trente-trois ans, un poème intitulé: *Il cavaliere errante*, en soixante chants; mais depuis, il le condamna, dit-on, aux flammes. Dans le cours des six dernières années de sa vie, il a publié, à Milan, plusieurs ouvrages, à commencer par une lettre sur

les titres honorifiques, imprimée en 1751. En la même année, il a inséré dans un Recueil intitulé : *Borlanda impasticciata*, in-4°., des vers runiques (*versi in lingua runica di Skogon knufa*), retrouvés dans la bibliothèque Magliabecchi. Sa *Lettera intorno alla sferistica*, sur le jeu de paume des anciens, est de la même date. Il n'existait qu'une ancienne et rare édition (donnée vers 1480), de la Traduction des sept Psaumes pénitentiaux, en vers italiens, par le Dante : Quadrio, en y ajoutant d'autres vers pieux de ce poète, et des observations littéraires, en fit paraître une édition nouvelle, en 1752, in-8°. Ce livre a été réimprimé à Bologne, en 1753, petit in-4°. En 1755, Quadrio publia, toujours à Milan, les deux premiers vol. petit in-folio, de ses *Dissertazioni critico-storiche intorno alla Rezia* (la Rhétie) *di quà dalle Alpi, oggi detta Valtellina* : (le 3e. tome, quoique portant la date de 1756, ne parut que deux ans après la mort de l'auteur). Ces recherches sur les antiquités de la Valteline, sont précédées d'un exposé des motifs qui avaient déterminé le P. Quadrio à changer d'état. L'ouvrage était dédié à Benoît XIV, qui, de sa main, écrivit à l'auteur, le 3 janvier 1756, une lettre de remercîments très-affectueuse (1). Il y a de plus, dans la *Raccolta Milanese* de 1756, un opuscule de Quadrio, ayant pour titre : *Lettera intorno all'origine ed alla propagazione delle lingue*. Nous avons indiqué son Histoire de la poésie italienne, en deux livres : c'était l'essai de l'ouvrage volumineux par lequel il est principalement connu : *Della storia e della ragione d'ogni poesia*, 7 tomes in-4°. Le premier volume avait été imprimé à Venise, en 1736; il reparut à Bologne, en 1739 : les suivants sont de Milan, 1741-1759; et dans le frontispice des deux derniers, l'auteur prend le titre d'*Abbate*, au lieu de *della Compagnia di Gesù*. Si cette publication a été conduite à son terme, on le doit aux soins du marquis Trivulci et du comte Pallavicini; car l'auteur ne trouvait plus d'imprimeurs ni de libraires. L'ouvrage était pourtant fort instructif; on n'avait point encore rassemblé, sur la théorie et l'histoire de la poésie, un aussi grand nombre de notions générales et particulières, de recherches et d'observations, de jugements littéraires et de détails biographiques et bibliographiques. Depuis même qu'on a les moyens de mieux faire, ce vaste recueil n'a point été remplacé; on a fort souvent besoin de le consulter encore. Il suffit d'en mesurer l'étendue pour s'attendre à y rencontrer des inexactitudes : Tiraboschi en a relevé plusieurs; on doit s'étonner qu'il n'y en ait pas davantage. Les omissions n'y sont fréquentes et graves qu'à l'égard des littératures modernes, distinctes de l'italienne. Mais les jugements hasardés, prononcés par tradition ou sans examen, presque sans connaissance de cause, ne sont malheureusement rares en aucune partie de cet ouvrage. On s'aperçoit, dans les derniers volumes, de la fatigue de l'écrivain : ils prennent quelquefois le caractère d'une pure compilation. La méthode n'est pas non plus excellente. Quadrio a

(1) La carte qui accompagnait cet ouvrage est devenue une rareté bibliographique, ayant été supprimée dans presque tous les exemplaires, par ordre du Gouvernement de Milan, comme donnant d'une manière fausse, les limites entre ces deux pays, relativement au lac de Chiavenna (Haller, *Biblioth. hist. suiss.*, 1, 567).

voulu associer partout l'histoire à la théorie (*Storia e ragione*) ; plan qui serait assurément le meilleur, s'il était parfaitement exécuté, mais qui offre des difficultés de plus d'un genre. Le tome 1^er^. a pour objet la nature de la poésie, ses formes, sa matière, et son instrument ou son langage, c'est-à-dire la versification. L'auteur distingue ensuite trois grandes espèces de poésies, qu'il désigne par les noms de mélique, dramatique, épique. Il comprend dans la première, avec les poésies chantées, toutes celles qui sont assujéties à des cadences particulières : le sonnet, le rondeau, et jusqu'aux madrigaux, épigrammes, énigmes, emblèmes ; les tomes II et III correspondent à cette première classe. Les deux suivants sont consacrés à la poésie dramatique : tragédies, comédies, tragi-comédies, pastorales, etc. La poésie épique, sous laquelle Quadrio range les poèmes didactiques, remplit le sixième volume ; et le septième renferme des additions, des corrections, une table enfin, à laquelle on est souvent forcé de recourir : car il ne règne pas assez d'ordre dans l'ouvrage, pour que les recherches immédiates y soient toujours praticables. Quoi qu'il en soit, ce travail, par son étendue et par son utilité, a mérité l'estime des littérateurs instruits qui vivaient au milieu du dernier siècle. Les Italiens l'ont généralement préféré à celui de Crescimbéni, qui d'ailleurs ne concernait que leur poésie vulgaire (*V.* Crescimbeni, X, 235-240). Entre les jésuites hommes de lettres qui ont aidé Quadrio de leurs lumières, on cite, avec Cordara, André Zuccheri, Belgrado (*V.* IV, 79-80), et Noghera (XXXI, 340 et 341). Hors de cette société, il a eu pour amis ou pour protecteurs, Lazzarini, Morgagni, Querini, et comme on l'a vu, Benoît XIV. Passeroni (*V.* XXXI, 102-104), qui l'avait connu à Milan, lui a rendu hommage dans son *Cicerone* :

V'è il dotto Quadrio a cui la poesia
Deve cotanto, ed i poeti egregj,
Per quel ch'ha scritto e scrive tutta via,
E caro al papa, a' cardinali e regi.

On peut consulter, sur la vie du Quadrio, la préface qu'il a mise à la tête de ses *Dissertazioni intorno alla Rezia*; la *Raccolta Milanese*, de 1756; les *Annali letterarj d'Italia*, tome 1, part. 11, p. 263, etc. ; les notices sur les hommes illustres *della Comasca diocesi*, par le comte Giovio. — Le médecin Jos. Quadrio, né à Ponte en 1707, était cousin du précédent, et l'un des élèves les plus distingués de Vallisnieri et de Morgagni. Il est mort le 26 septembre 1757, connu par quelques poésies et par des livres de médecine : tels que : *Uso, utilita è storia delle acque termali di Trescorio, nel territorio di Bergamo*, Venise, 1749; *Nuovo Metodo per curare il canchero coperto e specialmente le ghiande scirrose*, Venise, 1750. Il est honorablement cité dans la 3^e^. partie des Dissertations historiques de Fr. Xav. Quadrio, sur la Valteline. — Un autre Quadrio (Jos.-Marie), un peu plus ancien que les deux précédents, était archiprêtre de Locarno, sur le lac Majeur. Il a publié, en 1711, à Milan, une Paraphrase lyrique en vers italiens du *Stabat*, du *Dies iræ*, et de quelques autres proses qui se chantent à l'église. D—n—u.

QUANZ (Jean-Joachim), musicien, naquit en 1697, à Oberscheden, village situé près de Göttingue. Son père qui était maréchal-ferrant, l'avait destiné au même métier. Mais le fils s'étant plu, dès sa

première jeunesse, à jouer de la basse, à la grande satisfaction des paysans de son village, et ayant pris du goût pour la musique, se mit, à l'âge de dix ans, en apprentissage chez son oncle, qui était musicien pensionnaire de la ville de Mersbourg, où Quanz eut dans la suite l'occasion de former son goût dans l'orchestre du duc. Il alla, en 1714, à Dresde, y fut nommé, deux ans après, musicien-pensionnaire de la ville, et admis, en 1718, comme hautbois, à l'orchestre de Varsovie, où la flûte devint l'objet de son application particulière. Il fit, en 1724, le voyage d'Italie, à la suite de l'ambassadeur de Pologne; vit, à Naples, Hasse et Scarlatti, dont il sut se concilier l'amitié; visita Paris et Londres; et, de retour à Dresde, obtint une place dans l'orchestre de la cour. Le grand Frédéric, n'étant encore que prince royal, avait reçu de lui des leçons de flûte : dès qu'il fut monté sur le trône, il appela Quanz à Berlin, lui donna une pension de deux mille écus avec d'autres avantages, et il prit plaisir à exécuter souvent des duos avec lui, jusqu'à la mort de l'artiste, qui eut lieu, à Potsdam, le 12 juillet 1773. Quanz passait pour un des plus grands virtuoses sur la flûte, et il perfectionna cet instrument. En 1726, il commença par y ajouter une languette; en 1752, il inventa le bouchon, à l'aide duquel on peut faire baisser la flûte ou hausser de ton, sans avoir besoin de toucher au corps de rechange. Il établit, en 1739, un atelier; et la fabrication de ses instruments lui rapporta beaucoup d'argent. Son ouvrage intitulé : *Instruction pour jouer de la flûte*, Berlin, 1752, in-4°., eut plusieurs éditions, et a été traduit en français et en hollandais. Comme compositeur, Quanz ne travailla guère que pour son royal disciple, à l'usage duquel il composa, dit-on, 299 concertos et 200 solos; mais celles de ses compositions qui ont été publiées sont estimées des gens de l'art, et font preuve de sa profonde connaissance de l'harmonie. Rotermund cite de lui, en français, sous le nom de Quouance, une *suite de pièces à deux flûtes*, publiée en 1729. Pour montrer quels furent l'attachement, la tendresse même du roi pour son instructeur, il suffira de dire qu'il prit personnellement soin de lui, qu'il remplaça souvent son médecin, et qu'après sa mort, il lui érigea un très-beau monument. L—o.

QUARIN (Joseph), médecin célèbre, naquit à Vienne le 19 novembre 1733. Son père, médecin distingué de cette ville, lui procura une excellente éducation. A l'âge de 15 ans, le jeune Quarin fut reçu docteur en philosophie; et, à dix-huit ans, il obtint à Fribourg, en Brisgau, le grade de docteur en médecine. D'après l'invitation de Van-Swieten, il se livra à l'enseignement, et il fit, à l'université de Vienne, en 1754 et en 1756, des cours sur l'anatomie et la matière médicale. Il continua ensuite ses leçons à l'hôpital des frères de la Charité, dont il fut le médecin pendant vingt-huit ans. En 1756, il fut nommé conseiller aulique, et médecin-inspecteur de la Basse-Autriche. Ce fut vers cette époque que Storck son maître fit retentir l'Europe des succès qu'il prétendait avoir obtenus de la ciguë contre les affections cancéreuses. Quarin fit des essais sur ce médicament; et il en publia les résultats en 1761. Quelques années après, il donna au public un Traité des fièvres, que suivit

bientôt après son Traité des inflammations. Ces deux ouvrages eurent un grand succès en Allemagne, et furent traduits en anglais et en italien. Peu s'en fallut que la carrière de notre médecin ne fût ici terminée: il fut atteint, en 1772, d'une fièvre putride, qui mit sa vie dans le plus grand danger. Il reçut, à ce sujet, comme il l'a consigné dans ses écrits, des témoignages du plus vif intérêt, de la part des habitants de Vienne; et il dut son rétablissement aux bons soins de Storck, son ami. Les travaux de Quarin lui avaient acquis une juste célébrité: l'archiduc Ferdinand étant tombé dangereusement malade à Milan en 1777, Quarin y fut envoyé par Marie-Thérèse pour diriger son traitement: il fut assez heureux pour rétablir la santé du prince, qui, par reconnaissance, le fit nommer son médecin. En 1781, Quarin reproduisit son Traité des fièvres, et celui des inflammations, réunis en un seul corps d'ouvrage. Emonnot, praticien distingué, que la science vient de perdre, en a donné une traduction française en 1800. Quarin étant de retour de Milan, l'empereur Joseph II le nomma médecin de l'hôpital-général, et, quelque temps après, son premier médecin. Il profita de l'influence que lui procurait ce poste éminent pour perfectionner l'instruction médicale et améliorer le système des hôpitaux. Des écoles de clinique qu'il établit, ont depuis servi de modèle à celles qui ont été formées en Italie et en France: il procura la fondation d'hôpitaux, et s'occupa de surveiller leurs moyens de salubrité. Dans la vue de donner à ces établissements toute la perfection dont ils étaient susceptibles, il fit un voyage en France, en Angleterre, en Italie, pour visiter ceux de ces différents pays, afin de connaître ce qui avait trait à leur économie, à leur assainissement, et à leur administration. Les occupations nombreuses de Quarin ne lui permirent pas de continuer ses fonctions de médecin à l'hôpital-général; il s'en démit en 1791: mais l'activité de son zèle pour tout ce qui intéressait l'exercice de sa profession ne se ralentit pas: il remplit six fois les fonctions de recteur à l'université; et il publia divers ouvrages sur la médecine, et notamment ses Observations pratiques sur différentes maladies. Ce dernier ouvrage a été traduit en français par M. Sainte-Marie, sous le titre impropre d'*Observations pratiques, sur les maladies chroniques*, 1807, in-8°. Quarin jouit de son vivant d'une grande réputation; et ses services furent honorablement récompensés. Les sociétés de médecine de Copenhague, Londres, Venise, Vienne, l'admirent au nombre de leurs associés. Dans la dernière maladie de Joseph II, ce monarque ayant demandé à Quarin ce qu'il pensait de son état, celui-ci eut la candeur de lui répondre qu'il ne restait aucun espoir, et que sa Majesté n'avait que peu de jours à vivre. L'empereur lui sut gré de cette franchise; il lui décerna le titre de baron, et lui fit présent de mille souverains d'or (environ 20,000 liv.) En 1797, Quarin reçut le titre de comte; et en 1808, le cordon de l'ordre de Saint-Léopold. Son buste, exécuté en marbre en 1802, fut placé avec solennité dans la salle consistoriale de l'université. Ce respectable médecin est mort le 19 mars 1814. Les ouvrages de Quarin ont eu peu de succès en France: ils n'y ont guère été con-

nus que par les traductions trop tardives d'Emonnot et de M. Sainte-Marie; ils sont remplis de vues pratiques très-sages; mais ils pèchent par des divisions peu exactes, et par des théories erronées sur les fièvres, théories qui régnaient au moment où ils ont été publiés. En voici la liste : I. *Tentamina de cicutâ*, Vienne, 1761, in-8°. II. *Methodus medendarum febrium*, ib. 1772, in-8°. III. *Methodus medendi inflammationes*, ib. 1774, in-8°. IV. Nouvelle édition de ces deux derniers ouvrages sous ce titre : *De curandis febribus et inflammationibus commentatio*, ib., 1781. V. *Tractatus de morbis oculorum.* VI. *De Entomiâ noxâ et utili physico-medicè considerată.* VII. *Considérations sur les hôpitaux de Vienne*, en allemand, 1784. VIII. *Animadversiones practicæ, in diversos morbos*, ib. 1786, in-8°. L'auteur avait annoncé des Observations sur la digitale, et une Pharmacopée, qui n'ont pas été publiées.

N—H.

QUARREY ou QUARRÉ (Jean-Hugues), écrivain ascétique, né, en 1580, à Poligni, d'une famille noble, acheva ses études à l'université de Paris : après avoir pris ses degrés en Sorbonne, il fut nommé chanoine-théologal dans la collégiale de sa ville natale, et se demit de cette prébende pour entrer, en 1617, dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Sa piété, sa douceur, et son talent pour la chaire, l'ayant bien ôt fait connaître d'une manière avantageuse, l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, le demanda, en 1634, pour remplacer le P. Bourgoing dans le gouvernement des maisons de l'Oratoire de Flandre, et se l'attacha personnellement par un canonicat dans son église métropolitaine : mais Quarrey en abandonna les revenus à la maison de l'oratoire de Malines. Il mérita la confiance de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, qui le choisit pour son confesseur, et lui fit obtenir le titre de prédicateur du roi d'Espagne. Ce fut pendant son gouvernement que la partie de la congrégation de l'Oratoire établie dans les provinces belgiques, se sépara de l'Oratoire de France, et se soumit au régime d'un chef particulier, qui, sous le titre de prévôt, devait néanmoins être confirmé par le général de cette congrégation. Ce pieux ecclésiastique mourut à Bruxelles, le 26 mai 1656, en odeur de sainteté. Par son testament il légua tous ses biens à la maison de l'oratoire de Poligni, dont il était l'un des fondateurs. On a de lui plusieurs ouvrages qui eurent un grand succès dans le temps; mais le style en est suranné. Les principaux sont : I. Le *Trésor spirituel*, Paris, 1636, in 8°.; la septième édition est de 1660. II. *Traité de la pénitence chrétienne*, ibid., 1648, in-12. III. La *Vie de la B. Angèle*, fondatrice des Ursulines, ibidem, 1648, in-12. IV. Le *Riche charitable*, Bruxelles, 1653, in-12. V. *Direction spirituelle*, avec des méditations, ibid., 1654, in-8°. — Guillaume Quarré, chirurgien de Paris, publia, en 1638, un Traité de myologie en vers latins, *Myologia heroïco versu explicata*, in-4°. de 40 pag., dédié à Bouvard, premier médecin du roi. — Thomas Quarré ou Carré, confesseur des bénédictines anglaises, à Paris, à l'époque de la contestation sur l'auteur de l'*Imitation de J.-C.*, a publié, contre les Conjectures ou Remarques apologétiques de dom Valgrave en faveur de J. Gersen, des Preuves ou Réclamations con-

traires pour Kempis, Paris, 1641, in-12, en anglais (avec le texte); 1644, in-12, en français; et 1651, in-8°., en latin, avec une préface de Naudé. W—s et G—ce.

QUATREMAIRE (Dom Jean-Robert), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit, en 1611, à Courzeraux, dans le diocèse de Seez, embrassa l'état monastique à l'âge de vingt ans, et employa toute sa vie à défendre la gloire et les intérêts de son ordre. Dans la fameuse querelle sur l'auteur du livre de l'*Imitation*, il publia deux Dissertations pour établir les droits du prétendu Gersen, abbé de Verceil, contre le père Fronteau, l'un des plus ardents défenseurs de Kempis (*V.* Fronteau, XVI, 117). Le rôle important que D. Quatremaire joua dans cette dispute, à laquelle toute l'Europe prit intérêt, étendit sa réputation; et il fut appelé par ses supérieurs à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont il défendit les priviléges contre le savant Launoy, redoutable adversaire de toutes les erreurs et de tous les abus nés dans les siècles d'ignorance (*V.* Launoy). D'autres débats occupèrent encore D. Quatremaire; mais l'affaiblissement de sa santé l'ayant forcé d'interrompre ses travaux, il se rendit à l'abbaye de Ferrières, en Gatinois, pour s'y soigner. En entrant dans la rivière pour prendre un bain, il tomba dans un creux d'eau, et s'y noya, le 7 juillet 1671, à l'âge de 59 ans. C'était un homme d'esprit et plein d'érudition (1), mais ardent et caustique, comme la plupart des savants de son temps. Ses principaux ouvrages sont: I. *Joannes Gersen, Vercellensis ordinis Sancti Benedicti abbas, librorum de Imitatione Christi auctor assertus*, Paris, 1649, in-8°. II. *J. Gersen auctor librorum de Imitatione Christi iterùm asser tus*, ib., 1650, in 8°. (2) III. L'*Épitaphe* de Math. Molé, garde-des-sceaux en France; elle est insérée dans l'*Hist. litter. de la congrégat. de Saint-Maur*, 74-78; — celle de Jérôme Bignon, dans le recueil des Éloges de ce grand magistrat, à la tête des *Formules* de Marculphe; — et une Pièce (*Epicedium*) sur la mort de la reine Anne d'Autriche (1666), imprim. in-8°. et in-4°. IV. *Privilegium Sancti-Germani adversùs Joannis Launoii inquisitionem propugnatum*, Paris, 1657, in-8°. D. Quatremaire y soutient que l'abbaye de Saint-Germain est exempte de la juridiction de l'archevêque de Paris. Cette contestation, qui ne présente plus aucun intérêt, fit éclore de part et d'autre plusieurs ouvrages, dont on trouvera les titres dans la *Biblioth. historiq. de France*, n°. 12497-504. V. *Privilegium Sancti-Medardi Suessonien-sis propugnatum*, Paris, 1659, in-8°. VI. *Concilii Remensis, quod in causâ Godefridi, Ambianensis epis-*

(1) Conrart le regardait comme le plus savant bénédictin qui fût alors en France. Voy. sa *Liste des gens de lettres*, etc., dans la *Bibliothèque des livres nouveaux* (par Camusat), août 1726, p. 140.

(2) Nous devons ici restituer à D. Quatremaire, avec D. Delfau lui-même (*Voy.* ce nom), le texte publié par ce dernier, du livre *De Imitatione Christi*, en 1674. C'est en redonnant, la même année, sa dissertation préliminaire considérablement augmentée, que D. Delfau reconnait qu'il doit le travail de son édition du texte latin de l'*Imitation*, aux soins de D. Quatremaire (*Qui labore improbo exemplaria edita recensuit ad decem et octo Mss*); et il y joint l'extrait du privilége du roi accordé pour l'impression dès le 10 mars 1669. Nous nous sommes assurés en effet de la collation de ces dix-huit manuscrits faite par D. Quatremaire, quoiqu'ils ne soient pas indiqués dans l'édition, et qu'elle ait admis dans le texte beaucoup de leçons non autorisées. L'auteur de la présente note fait connaître ces leçons, ces manuscrits, leurs variantes, et un grand nombre d'autres, discutées et comparées, dans son édition latine de l'*Imitation*, qui est la base de la nouvelle Traduction française qu'il a publiée en 1820. G—ce.

copi, *celebratum fertur*, *falsitas demonstrata*, ibidem, 1663, in-8°. C'est une défense des droits de l'abbaye de Saint-Valery. VII. *Histoire abrégée du Mont Saint-Michel*, avec les motifs de son pélerinage, ibid., 1668, in-12. D. Quatremaire a laissé quelques ouvrages en manuscrit. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibliothèque* de D. Le Cerf, et l'*Histoire littéraire* de la congrégation de Saint-Maur (par D. Tassin), p. 72-80. W—s.

QUAUHTEMOTZIN. *V.* Guatimozin.

QUENSEL (Conrad), mathématicien, né à Stockholm en 1676, mort à Lund le 13 janvier 1732, professa les mathématiques à Abo en Finlande, à Pernau en Livonie, et à Lund en Scanie. Dans cette dernière ville, Charles XII s'entretint plusieurs fois avec lui, et assista à ses leçons. En 1728, Quensel fut reçu membre de la société royale d'Upsal, qui venait de se former, et enrichit de plusieurs savants Mémoires le Recueil que cette société commençait à publier. Les autres Dissertations ou Mémoires dont il est l'auteur, sont indiqués dans la seconde partie de l'Histoire de l'université de Lund, par Doeboln, où l'on trouve quelques détails sur la vie de Quensel. (*Voy.* aussi les *Acta litter. Sueciæ*, tom. III (1734), pag. 88; et le *Dictionn.* de Chaufepié.) — Conrad Quensel, de la famille du précédent, né, en 1768, à Heyda, près d'Ilmenau, en Scanie, est mort, le 22 août 1806, à Stockholm, où il était intendant du cabinet d'histoire naturelle de l'académie des sciences. Il fit un voyage en Laponie, pour observer le climat, les productions et surtout les papillons de ce pays. Peu après, il fut chargé de rédiger en suédois le texte d'une collection des plantes de Suéde, ayant pour titre : *Flore suédoise*. Il s'occupait d'un grand travail sur l'histoire naturelle, lorsque la mort l'enleva, à l'âge de trente-huit ans. Il était l'ami du célèbre Olof Swartz, professeur de botanique à Stockholm, et l'un des plus habiles botanistes de l'Europe. C—au.

QUENSTEDT (Jean-André), savant théologien protestant, naquit, en 1617, à Quedlimbourg, d'une famille patricienne : après avoir reçu des leçons d'instituteurs particuliers, il fréquenta le gymnase de sa ville natale, pour se perfectionner dans la connaissance des langues grecque et latine. Il se rendit ensuite à l'université d'Helmstadt, où il étudia la théologie pendant six ans, et prit, en 1643, le degré de maître-ès-arts. L'année suivante, il vint à Wittemberg, où il continua de donner des leçons de géographie et d'histoire. Mais les thèses qu'il eut l'occasion de soutenir dans différentes circonstances l'ayant fait connaître avantageusement, il fut agrégé à la faculté de philosophie; et, Lyserus étant mort, en 1647, il lui succéda dans la chaire de théologie, qu'il remplit avec distinction. Il obtint, en 1660, le titre de professeur ordinaire, et fut nommé directeur du pensionnat du collége électoral. La prévôté de l'église de Tous-les-Saints devint la récompense de ses services dans l'enseignement; et il mourut, le 22 mai 1688, à l'âge de soixante-onze ans. Quenstedt avait été marié trois fois. On a de lui plus de soixante *Dissertations* sur différentes questions théologiques, dont on trouvera les titres dans le tome XXXII des *Mémoires* de Niceron, et parmi lesquelles on distingue les suivantes :

De mistione linguarum, Genes., xi, 9; — *Explicatio Dei maussim*, Daniel, xi, 38; — *De germine Jehovæ et Davidis Christo-Jesu*, Jerem., xxiii, 5; — *De petitione Naamani Syri*; — *De puritate fontium hebræi Veteris, et græci Novi-Testamenti*; — *De deprecatione calicis Christi*, Matth., xxv, 36; — *De lectione Scripturæ sacræ laïcis concedendâ*; — *De primitiis et decimis Hebræorum et Christianorum*; — *De Paulinâ Petri increpatione*; — *De aquâ ex Christi latere profluente*, Joann., xix, 34. Quelques Dissertations de Quenstedt ont été insérées dans le *Thesaurus theologico-philologicus*. On cite encore de lui : I. *Sepultura veterum, seu Tractatus de antiquis ritibus sepulchralibus Græcorum, Romanorum, Judæorum et Christianorum*, Wittemberg, 1648, 1660, in-8°. Ce savant Traité a été inséré, par Gronovius, dans le tome xi du *Thesaur. antiquitat. græcar.*, et réimprimé à la suite de l'ouvrage suivant : II. *Antiquitates biblicæ et ecclesiasticæ*, ibid., 1688, 1695, in-4°. III. *Dialogus de patriis illustrium doctrinâ et scriptis virorum, omnium ordinum ac facultatum, qui ab initio mundi per universum terrarum orbem usque ad annum* 1600 *claruerunt*, ibid., 1654 et 1691, in-4°., rare. C'est une espèce d'histoire littéraire, distinguée par l'ordre des pays; elle commence par l'Espagne et finit par l'Éthiopie. On y trouve des notices trop peu détaillées sur les savants; et l'ouvrage, d'ailleurs érudit, et puisé, sur chaque genre, dans les meilleurs auteurs connus, mais qui ne sont pas toujours exacts, contient beaucoup d'erreurs chronologiques et géographiques. IV. *Ethica pastorum et instructio cathedralis*, ibid., 1678, in-8°.; 3e. éd., 1708, même format. V. *Theologia didactico-polemica, sive systema theologicum*, ibid., 1685 et 1696, in-fol. W-s.

QUER Y MARTINEZ (Joseph), botaniste espagnol, né, en 1695, à Perpignan, y reçut sa première éducation, et se livra à l'étude de la botanique, de l'anatomie et de la chirurgie. Il fut ensuite nommé chirurgien-major d'un régiment espagnol, et resta, comme son père, attaché à son ancienne patrie, quoiqu'il fût devenu Français par la cession de sa ville natale à la France. Quer alla successivement herboriser dans les provinces orientales de l'Espagne, sur les côtes d'Afrique, où son régiment faisait partie de l'expédition d'Oran; à Naples, en Sicile, où il fut nommé chirurgien-major de plusieurs hôpitaux; et dans les autres parties de l'Italie, où il cultiva aussi la chimie. Revenu en Espagne, en 1737, il s'établit chez le frère de son colonel, le duc d'Atrisco, devenu son Mécène. Il mit en ordre ses collections, et forma dès-lors le projet de composer une *Flore espagnole*, pour laquelle il réunit encore, dans son pays, de nombreux matériaux. En 1742, il revit l'Italie, en qualité de chirurgien-major de l'armée, et sut allier les devoirs nombreux de sa nouvelle place avec le commerce des naturalistes italiens, et les excursions botaniques. Lors de l'attaque du camp de Viterbe par les Allemands, ne voulant pas quitter le duc d'Atrisco au moment du danger, il fut fait prisonnier, mais bientôt relâché, après avoir été dépouillé de tous ses vêtements, ne conservant que son herbier, qu'il avait confié au trésorier-général de l'armée. A la paix, il revint en Espagne par le midi de la France, où il vit Sauvages et Bar-

rère. Accueilli par la duchesse d'Atrisco, devenue veuve, il profita de sa protection pour semer dans ses jardins les nombreuses graines que ses voyages lui avaient procurées, ainsi que celles que de nouvelles excursions en Espagne lui rapportèrent, et celles qu'il continua de recevoir de France et d'Italie. Il ne tarda pas à manquer d'espace; et alors il fit l'acquisition d'un jardin, dans le voisinage, où, en peu d'années, il réunit plus de deux mille espèces. Cet établissement, le premier de ce genre qui fut formé en Espagne, accrut beaucoup sa réputation, et répandit le goût de la botanique. Les succès de Quer donnèrent à Charles III l'idée de créer un jardin de botanique dans le potager du Prado: mais ce projet ne fut mis à exécution que sous Ferdinand VI, en 1755. Les plantes cultivées dans le jardin de Quer firent le fond de celui du roi, et lui-même en fut nommé le professeur. Les premiers progrès de la botanique en Espagne furent dus aux cours qu'il fit en cette qualité, à ses conversations avec les jeunes gens qui visitaient en grand nombre ce jardin, autant peut-être qu'à sa Flore. Quer renonça dès-lors presque entièrement à la pratique de la chirurgie, qui lui avait été très-utile, et se consacra exclusivement à la botanique. Il avait précédemment visité l'Estramadure et la chaîne des Pyrénées, où il observa le lagopede et le chamois, dont le 4e. vol. de sa *Flore*, p. 158, 513 et suiv., contient des descriptions détaillées et intéressantes. Il explora ensuite la Vieille-Castille et les provinces maritimes du nord-ouest. Au retour de ce voyage, il s'occupa de la rédaction de sa Flore espagnole, et mit en ordre les matériaux qui devaient remplir les derniers volumes; mais il n'eut pas la satisfaction de terminer cet ouvrage. Il mourut d'une fièvre inflammatoire, le 19 mars 1764. Avant Quer, la botanique était très-peu cultivée en Espagne. Il convient lui-même, et c'est aussi l'opinion de Rodriguez, que les Espagnols n'avaient aucun botaniste marquant à opposer à ceux des autres nations. Laguna, moins naturaliste que médecin, n'était connu que par un Commentaire sur Dioscoride. Hernandez, Garcias ab Horto, Acosta, Monardès, avaient fait connaître un grand nombre de plantes utiles des deux Indes; mais ils avaient très-peu avancé la botanique. Jacques Salvador, contemporain et ami de Tournefort, était seul nommé avec distinction, quoiqu'il n'eût rien publié. Les plantes de l'Espagne n'étaient connues que par les herborisations ou les ouvrages de l'Ecluse, Tournefort, Ray, Barrelier et Ant. de Jussieu, Lœffling et d'autres étrangers. Quer fut le premier Espagnol qui publia un travail sur les plantes de son pays. Les quatre premiers volumes de son ouvrage parurent, en 1762, sous le titre de *Flora Española, ò historia de las plantas que se crian en España*, etc., in-4°., Madrid, avec une dédicace au roi, une petite carte de la Péninsule et 188 planches. Le premier volume se compose: 1°. d'une Lettre du P. A.-J. Rodriguez à Quer, sur l'état de la botanique en Espagne et la Flore de Quer; 2°. d'un Avis au lecteur, annonçant une suite de Mémoires spéciaux, qui n'ont point été publiés; 3°. d'une Introduction; 4°. de la traduction espagnole de l'*Isagoge* de Tournefort; 5°. d'une Analyse des méthodes botaniques. L'auteur les passe toutes en revue: il donne

la préférence à celle de Tournefort, dont il est grand admirateur, et se montre fort injuste envers Linné, dont il critique les défauts, sans parler des immenses services que ce grand homme avait rendus à la botanique. Le second volume contient un Avis au lecteur, dans lequel Quer cherche à prouver, par de nouveaux faits et de nouveaux arguments, que le système sexuel est totalement dépourvu de fondement; un petit Dictionnaire botanique; une Liste des auteurs espagnols qui ont écrit sur l'histoire naturelle; enfin le commencement de la Flore, dont les troisième et quatrième volumes comprennent la continuation. Les descriptions en sont fort détaillées; et elles sont accompagnées de tout ce que l'auteur a pu rassembler d'intéressant sur l'utilité des plantes et leurs propriétés chimiques. Cette Flore est disposée par ordre alphabétique, ce qui l'a empêchée d'avoir tout le succès qu'elle méritait sous quelques rapports. Quer n'a tenu aucun compte de la réforme opérée par Linné dans l'étude de l'histoire naturelle, et ne cite sa synonymie que rarement et d'une manière incomplète. La cryptogamie y est omise presque en entier, tandis que les coraux, corallines, etc., y figurent parmi les plantes, Quer regardant encore la question comme indécise, quoique B. de Jussieu eût prouvé, vingt ans auparavant, qu'ils appartenaient au règne animal. Enfin, dans cet ouvrage, qui n'est point un traité de matière médicale, les détails sur les propriétés sont hors de proportion avec la botanique pure. C'est ainsi, par exemple, que dix pages sont consacrées à l'*aloës*, vingt au *bouleau*, quarante-deux à la *ciguë*, etc. Ces défauts ne doivent pas empêcher de reconnaître les services rendus par Quer à la botanique: et c'est avec raison que Lœffling lui consacra le genre *Queria*, de la famille des légumineuses, qui fut adopté par Linné lui-même. Ortega (*V.* ce nom), continuateur de cette Flore, obligé de suivre le même ordre, a su du moins éviter quelques-uns de ces défauts. Les cinquième et sixième volumes parurent en 1784, Madrid, in-4°., avec le portrait de Quer et vingt-quatre planches. Le cinquième est précédé d'un Éloge historique de Quer, d'où nous avons tiré les détails biographiques de la présente notice. Le quatrième se terminait par le genre *Cornus;* mais Quer avait laissé des matériaux jusqu'au genre *Sium*. Ortega en profita, donnant toutefois moins d'étendue à l'exposé des propriétés, et en retranchant les analyses chimiques. Il a également abrégé la synonymie, ne citant que Tournefort, Linné, quelquefois Laguna, et un petit nombre d'autres; et il a trouvé le moyen de rendre la Flore utile, en rapportant, dans un tableau de concordance, les genres de Quer aux classes de Tournefort. En un mot, la seconde partie de la Flore est fort supérieure à la première. Elle n'est pourtant pas exempte de défauts particuliers à Ortega. Ainsi la plus grande confusion règne dans les graminées, presque toutes rangées sous le nom général de *gramen*. Deux espèces d'*eschara* T. (*millepora*, L.), et cinq de *lithophyton*, T. (*gorgonia*, L.), sont maintenues dans le règne végétal, quoique Ortega dise, en note, que ces dernières n'en font point partie. Il cite exactement la synonymie de Linné; mais il n'adopte aucun de ses genres. Enfin cet ouvrage, pour l'exposé des caractères génériques et les descrip-

tions spécifiques, n'est nullement au niveau de la science, telle qu'elle était à cette époque, et il est fort inférieur aux *Décades* du même auteur.

D—u.

QUERBEUF ou QUERBOEUF (Yves-Mathurin-Marie de), littérateur, né, à Landernau, le 13 janvier 1726, entra chez les Jésuites, et fut chargé de l'enseignement de la rhétorique dans différents colléges. Après la suppression de la société, il s'établit à Paris, et continua d'y cultiver les lettres dans la retraite, restant étranger à toutes les intrigues. Obligé de fuir la France, en 1792, pour se soustraire aux mesures odieuses prises à cette époque contre les prêtres, il abandonna sa bibliothèque, qui fut confisquée. On y trouva le *Recueil* des lettres autographes de Huet, dont MM. Poirier et Barbier ont publié la *Notice* dans le *Journal des savants* de l'année 1796, p. 334, et qui fait partie aujourd'hui des manuscrits de la bibliothèque du Roi. L'abbé de Querbeuf, que ses talents, ses vertus et son zèle pour la religion, rendaient également estimable, est mort en Allemagne, vers 1799, dans un âge avancé. On a de lui : une *Ode sur la naissance du duc de Bretagne;* et la *Traduct.* française de l'*Éloge funèbre du duc de Bourgogne*, composé en latin par le P. Cl. Fr. Willermet, Paris, 1761, in-4°. et in-12 (1). Mais ses droits à l'estime et à la reconnaissance des gens de lettres sont principalement fondés sur les excellentes éditions qu'il a publiées des ouvrages suivants : *Sermons* du P. de Neuville, Paris, 1776, 8 vol. in-12 (*V.* Neuville). — *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France*, recueillis par le P. Griffet, ibid., 1777, 2 vol. in-12. — *Recueil des Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, ibid., 1780-83, 26 vol. in-12, avec cartes et fig. (*Voy.* Duhalde et Legobien), collection importante, à laquelle on doit joindre : *Nouvelles des Missions orientales*, Paris, 1787. 2 vol. in-12; et *Nouvelles lettres édifiantes*, 1818-21, 6 volumes in-12. — *Œuvres de Fénélon*, ibid., 1787-92, 9 volumes in-4°., belle édition, que le malheur des temps n'a pas permis de terminer. A la tête du premier volume, on trouve une vie très-étendue de Fénélon, dans laquelle l'abbé Querbeuf a fait entrer des pièces qui n'avaient point encore vu le jour : mais il n'eut pas le loisir d'employer tous les manuscrits qu'on avait rassemblés pour cette entreprise; et il a commis quelques erreurs que M. de Bausset a corrigées dans son histoire de l'archevêque de Cambrai (*V.* Fénélon, XIV, 301). — *Observations sur le Contrat Social de J.-J. Rousseau*, par le P. Berthier, Paris, 1789, in-12. Querbeuf y ajouta une suite. On lui doit encore : *Principes de Bossuet et de Fénélon sur la Souveraineté*, Paris, 1791, in-8°. M. Barbier nous apprend que l'éditeur de cet ouvrage fut l'abbé Émery, supérieur de St. Sulpice (*V.* Émery). — *Histoire des intrusions les plus mémorables tirées des Livres saints, de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, *et de la Vie des Saints et des Martyrs*, trad. de l'anglais, Paris, 1792, in-8°., de 166 pag. (*Voy.* le *Dict. des Anonymes* par M. Barbier, 2e. éd., n°. 7891). La littérature de la Basse-Bretagne n'était pas moins familière

(1) Voy. sur cette pièce, les *Mém. de Trévoux*, septembre 1761.

à Querbeuf que celle des Romains: l'abbé de Boisbilly, l'abbé de Pentrez et lui, étaient les troubadours du château de Bresal près Landernau, devenu, en 1776, le rendez-vous de tout ce qu'il y avait d'aimable dans la Basse-Bretagne. Rien de plus gai que les Veillées de Bresal : on y faisait des vers bretons et français (*V.* Kerdanet, *Hist. de la langue des Gaulois*, page 74). W—s.

QUERCETANUS. *Voy.* DUCHESNE.

QUERINI (ANGELO-MARIA), cardinal et littérateur, naquit à Venise, le 30 mars 1680. Son père, son aïeul maternel Marco Giustiniani, et deux de ses frères, ont tous été procurateurs de Saint-Marc (1). Dès le mois d'octobre 1687, ses parents l'envoyèrent, avec son frère aîné, au collége des Jésuites à Brescia. Il y passa neuf ans à étudier la grammaire, les humanités et la philosophie; et soutint avec éclat des thèses publiques : mais pendant qu'on l'occupait d'études arides, il en faisait, de lui-même, de plus utiles, et acquérait de véritables connaissances qui n'entraient point encore dans le système de l'enseignement : il apprenait particulièrement la langue française. Comme ses succès et son caractère studieux présageaient un littérateur distingué, les Jésuites s'efforcèrent de l'attacher à leur société; et, si nous en croyons le récit qu'il en fait, ils ne négligèrent aucun moyen pour y parvenir: mais leur institut ne lui parut pas convenir assez aux études pour lesquelles il était passionné ; il préféra l'ordre de saint Benoît, où il entra en effet, malgré les efforts de ses parents pour l'en détourner. Au mois de novembre 1696, il alla se renfermer dans l'abbaye des Bénédictins de Florence, et y fit profession, le 1er. janvier 1698, en prenant les prénoms d'Ange-Marie, au lieu de celui de Jérôme qu'il avait reçu au baptême. Ce monastère était gouverné par un homme de mérite, Angelo Ninzio, qui ne croyait pas, dit l'académicien Le Beau, que l'ignorance fût une des vertus monastiques. Avide de tous les genres d'instruction, le jeune Querini étudia la théologie, la langue grecque, l'hébreu, les mathématiques : il lisait avec délices le Traité de la grandeur, du P. Lami; et son goût pour la géométrie, science qu'il a peu cultivée depuis, annonçait l'esprit judicieux et l'exactitude méthodique qu'il porterait dans toutes les autres. Quoiqu'il trouvât de très-bons maîtres dans l'intérieur de son abbaye, il recherchait la société des plus habiles littérateurs de Florence. Ses relations avec Salvini, Magaloni, Guido Grandi, le sénateur Buonarotti, le médecin Bellini et Antonio Magliabecchi, accélérèrent ses progrès en plusieurs sciences; philosophie, antiquités, littérature grecque et latine. Magliabecchi lui procura des occasions de connaître un grand nombre de savants étrangers qui visitaient Florence (2), et

(1) Les Querini, dit M. Daru, etaient une maison puissante; ils se prétendaient issus de la famille romaine des Solpicius, et, comme tels, ils comptaient parmi leurs ancêtres l'empereur Galba, dont le nom a été porté par trois Querini, élevés au dogat, dès le huitième siècle. Le provéditeur Léonard Querini, qui, en 1208, battit la flotte de l'empereur de Nicée, a laissé une description de l'île de Candie, description qui se conserve manuscrite à la bibliothèque du Roi. Beaucoup d'hommes d'état, nés dans la même famille, figurent dans l'ouvrage de M. Daru; et ceux qu'elle a fournis aux lettres, dans la *Letteratura veneziana* de Foscarini, et les *Scrittori veneziani* du P. Jean degli Agostini.

(2) Le nouveau *Dict. hist., critiq. et bibliogr.*, dit, d'après Lebeau, que ce fut par ce moyen qu'il connut le célèbre Newton, alors député vers le grand-duc Cosme III. Le célèbre Newton n'alla jamais en Italie; et celui que Querini a vu à Florence, est Henri Newton, dont nous avons parlé ailleurs (*V.* BRENKMANN).

dont le plus illustre fut son confrère Montfaucon, qui y passa deux mois, en 1700, et dont les entretiens lui inspirèrent le goût de l'érudition. En 1702, on fit venir Querini à Pérouse pour y soutenir une thèse de théologie: on disputait alors beaucoup sur ce qu'on appelait la *science moyenne* de Dieu : Quelle est, lui demanda un jésuite, la science moyenne que vous rejetez ? Précisément celle, répondit-il, qu'admettent et enseignent les Pères de la société de Jésus ; et tous les assistants applaudirent à cette réponse. Après avoir passé à Venise, auprès de sa famille, les vacances de 1704, il revint à Florence, d'où il fit quelques voyages à Pise, à Césène et à Bologne. Malgré les travaux qu'exigeaient ses études particulières, et les leçons de langue hébraïque et de théologie qu'on l'avait chargé de donner à ses jeunes confrères, il jouissait d'une santé parfaite; il se persuada néanmoins, en 1709, à l'âge de vingt-neuf ans, qu'il était attaqué de la pierre : il alla consulter Bellini, qui en ce moment expirait lui-même par l'effet du régime qu'il s'était prescrit pour se guérir d'une maladie imaginaire. Cet exemple dissipa les inquiétudes du jeune professeur, en lui en montrant les dangers; et il ne lui fallut pas d'autre remède que la mort de son médecin. Il rapporte lui-même cette aventure, en y attachant la date de 1709, que Le Beau a conservée : mais il y a là quelque erreur; car Bellini (*Voyez* ce nom, IV, 119 et 120), est mort en 1704. Entraîné par le besoin d'étendre ses connaissances littéraires, Querini employa près de quatre années, depuis le mois de septembre 1710 jusqu'en avril 1714, à visiter et à étudier l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre et la France ; entretenant partout d'honorables relations avec la plupart des hommes célèbres de cette époque. Il connut en Hollande, Jacques Gronovius, Kuster, Jean Le Clerc, et Quesnel avec Petitpied, Fouillou et Brigode. Malgré les différences d'opinions théologiques, il trouvait des charmes dans leur société : en plaignant leurs erreurs, il se complaît à louer leur politesse, leur savoir et leurs vertus. En Angleterre, il fréquenta Gilbert Burnet, Thomas Burnet, Bentley, Hudson, Potter : il regrette de n'avoir rencontré ni Addison, ni Dodwell; mais il vit deux fois Newton, *qu'il avait*, répète ici Le Beau, *connu à Florence*. C'est une fausse traduction de l'expression, *Florentiæ mihi comperti*, dont se sert Querini en parlant de Newton, de Hickès et de Bentley ; il veut dire seulement qu'il y avait connu leurs ouvrages. En traversant les Pays-Bas pour se rendre à Paris, Querini passa plusieurs jours à la Haye, auprès du cardinal Passionéi; à Leyde dans la société de Périzonius, de Jacques Bernard et de Casimir Oudin : il eut à Roterdam, un entretien amical avec Jurieu, après avoir assisté à une prédication de ce ministre protestant, octogénaire. Les conversations d'un autre vieillard, du jésuite Papebrock, le retinrent deux jours à Anvers ; et il eut peine à s'arracher de Cambrai, où Fénélon l'accueillit avec la plus tendre bienveillance. Durant son séjour à Paris, il habita l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui était alors l'une des plus savantes académies de l'Europe. On donnerait une liste presque complète des savants et des littérateurs français qui vivaient en 1711, 12 et 13, s'il fallait nommer tous ceux qu'il a particulièrement recherchés, ou qu'il rencon-

trait réunis chez le cardinal d'Estrées, et chez d'Aguesseau. Il ne voulut point quitter la France sans avoir parcouru les provinces, et recueilli de toutes parts l'instruction qu'elles pouvaient lui offrir: il fréquenta particulièrement le P. Bernard Lami, à Rouen; l'abbé Le Beuf, à Auxerre; Bouhier, à Dijon; et leurs entretiens littéraires faisaient une heureuse diversion aux querelles théologiques, qu'il entendait retentir dans les monastères et dans les palais épiscopaux. Rentré dans sa patrie, où il rapportait les fruits de tant d'observations et de recherches, il fut chargé, par un chapitre de son ordre, d'écrire les annales des Bénédictins d'Italie. Il n'a jamais publié qu'une sorte de programme de cette histoire; et bien qu'il ait employé les années 1714, 1715 et 1716 à fouiller les bibliothèques et les archives de Venise, de Trévise, de Padoue, de Ferrare, de Modène, de Florence, de Rome, de Naples et du Mont Cassin; malgré les renseignements et les secours que lui ont fournis quelques-uns des conservateurs de ces dépôts, surtout Muratori et Assemani, il a fini par renoncer à ce travail. Cependant la partie la plus difficile en avait été déjà faite par Mabillon, dans les *Annales Benedictini*, dont les cinq premiers volumes in-folio, publiés de 1703 à 1713, conduisaient jusqu'à l'an 1116, l'histoire de l'ordre entier de saint Benoît. Quoi qu'il en soit, Querini, dans son premier séjour à Rome, depuis le mois de décembre 1714 jusqu'au mois de septembre 1715, obtint l'amitié de Lambertini (depuis Benoît XIV), et les bonnes grâces de Clément XI, alors pape, qui eut avec lui plusieurs entretiens secrets sur les affaires de France. Toutefois le souverain pontife ne voulut pas consentir à la publication d'un premier tome d'histoire monastique, que le P. Querini avait préparé, et qui devait contenir certaines chartes extraites des archives de l'abbaye de Farfa. Les examinateurs y avaient remarqué des dispositions propres à compromettre les droits de la cour romaine; et malgré les explications de l'éditeur, Clément XI fut inflexible. Dès-lors Querini résolut de ne plus s'occuper de cet ouvrage, et entreprit, en 1718, une édition des livres liturgiques de l'Église grecque, et des autres chrétiens Orientaux. On établit, pour l'examen de ces livres, une congrégation dont il fut membre: il l'était déjà de quelques autres. Le plan qu'il se hâta de rédiger de son nouveau travail ayant été approuvé, il eut bientôt mis en ordre un premier volume; et les censeurs du manuscrit n'y trouvèrent rien à reprendre. Pour le récompenser de son zèle et surtout de sa docilité, Clément XI le fit abbé de ce monastère de Florence, où il avait embrassé l'état religieux; il était même question de lui donner l'évêché de Bergame: le siége n'ayant point vaqué, comme on s'y attendait, il fut nommé consulteur du Saint-Office, emploi souvent considéré comme un avant-coureur du cardinalat. L'impression de ce premier tome de liturgie grecque ne s'acheva qu'en 1721; Innocent XIII, qui venait de succéder à Clément XI, en reçut la dédicace. De nouvelles intrigues forcèrent Querini d'interrompre ce second travail: revenant à l'histoire monastique, il mit au jour, en 1723, une Vie de saint Benoît, attribuée à saint Grégoire-le-Grand, avec une version grecque qu'on dit être du pape Zacharie; et ce volume, dédié encore à

Innocent XIII, lui valut l'archevêché de Corfou. Ses amis le plaignaient d'une telle destination : il ne songea qu'à la bien remplir, et après un voyage à Venise, où il séjourna deux mois au sein de sa famille, il alla s'embarquer à Otrante, et arriva dans son île au mois de juin 1724. Les magistrats s'empressèrent de lui accorder les immunités et les préséances qu'ils avaient disputées à ses prédécesseurs ; et il eut le bonheur, non moins inespéré, de se concilier l'amitié des Grecs schismatiques : aucune rivalité n'éclata entre lui et leur *protopapas*. Pour qu'il ne lui manquât à Corfou aucune des jouissances dont il avait contracté le besoin, il s'y créa une occupation littéraire ; il entreprit un ouvrage sur les antiquités de cette île (*Primordia Corcyræ*). Après en avoir publié, en 1725, une première édition, avec une dédicace à Benoît XIII qui, l'année précédente, avait succédé à Innocent, il partit pour Rome, en 1726, sans aucun dessein, à ce qu'il assure, d'y obtenir la pourpre romaine; mais il en était fort soupçonné par quelques compétiteurs moins timides que lui. L'accueil honorable qu'il reçut du nouveau pontife présageait des faveurs qui ne se firent pas long-temps attendre. L'archevêque de Corfou avait recueilli, pour l'usage de ses diocésains, un *Enchiridion Græcorum*, qui fut imprimé à Bénevent, en 1727, et dont Benoît XIII agréa l'hommage. Fort peu de mois après, Querini devint évêque de Brescia et cardinal : sa promotion à cette dernière dignité est du 25 novembre de la même année. Le pape desirait qu'on fît une nouvelle édition de l'ouvrage de Pierre Comestor, intitulé *Historia scholastica* ; l'évêque de Brescia se chargea de ce soin, et l'édition parut dès 1728, à Venise, mais à ce qu'il semble, sans aucun travail littéraire qui lui appartînt en propre, sinon une dédicace au concile alors assemblé à Bénevent. Il s'occupait à réparer et achever magnifiquement son église cathédrale. Depuis il a trouvé encore les moyens de contribuer à un grand nombre de constructions et de fondations utiles hors de son diocèse, et même de l'Italie. Benoît XIII mourut en 1730 ; Clément XII, qui le remplaça, voulut s'attacher de plus près le cardinal Querini : il le nomma bibliothécaire du Vatican, et fit taire les envieux qui feignaient de s'alarmer de voir les titres de la cour de Rome entre les mains d'un prélat vénitien. Celui-ci, de son côté, calma les inquiétudes de ses diocésains, qui craignaient de ne pas le revoir. Il leur promit de ne point les quitter ; et, en effet, il passait au milieu d'eux neuf mois de chaque année, et ne faisait que deux voyages à Rome, de six semaines chacun, pour entretenir l'ordre du dépôt confié à ses soins. Il l'enrichit par le don de sa propre bibliothèque, pour laquelle il fallut construire au Vatican une nouvelle salle. La ville de Brescia reçut de lui une autre bibliothèque qu'il rendit publique, et pour l'entretien de laquelle il fonda des revenus. Il usait ainsi de sa riche fortune, dont il réservait pourtant la plus grande partie aux pauvres. Durant le conclave de 1740, il montrait sa collection de médailles aux autres cardinaux, qui l'estimèrent 180 mille francs : s'il en est ainsi, s'écria-t-il, il ne m'appartient pas de posséder un pareil trésor au milieu des pauvres ; et il en fit don à la bibliothèque du Vatican.

Lambertini, son ancien ami, devenu le pape Benoît XIV, lui offrit l'évêché de Padoue, dont le revenu était plus considérable que celui de l'évêché de Brescia : Querini n'accepta point, et resta fidèle à la parole qu'il avait donnée aux Bressans. Ses travaux littéraires, et les relations qu'il entretenait avec un grand nombre de savants, l'avaient fait associer à l'institut de Bologne, aux académies de Vienne, de Berlin, de Pétersbourg : celle des inscriptions et belles-lettres de Paris lui déféra, en 1743, la place d'académicien étranger, vacante par la mort de Banduri. Sa correspondance avec Voltaire commença en 1744 : la Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne, qui précède *Sémiramis* représentée en 1748, est adressée à ce prélat : « Il était digne, dit Vol- » taire, d'un génie tel que le vôtre, » et d'un homme qui est à la tête de » la plus ancienne bibliothèque de » l'Europe, de vous donner tout » entier aux lettres..... Mais si tous » les lettrés vous doivent de la re- » connaissance, je vous en dois » plus qu'aucun autre, pour avoir » traduit en si beaux vers *latins*, » *une partie de* la Henriade et le » poème de Fontenoy. » Nul n'a plus encouragé tous les genres de travaux littéraires, et rendu plus de services à ceux qui s'y consacraient : il compulsait pour eux des manuscrits, recueillait les notes qui leur pouvaient être utiles, et facilitait la publication, autant que la composition, de leurs ouvrages. On lui doit ainsi particulièrement l'édition des OEuvres de saint Ephrem, en grec, en syriaque et en latin, entreprise par Jos.-Simon Assemani, et imprimée au Vatican, de 1732 à 1746, en six vol. in-fol. Les écrivains de toutes les sectes l'ont comblé d'éloges, parce que, malgré son ferme et inébranlable attachement à ses propres croyances, même aux maximes particulières de la cour de Rome, il savait rendre justice à tous les talents, et porter, jusque dans les controverses, la plus douce et la plus bienveillante urbanité. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, au milieu de ses fonctions épiscopales, à Brescia, le six janvier 1759. Ses ouvrages sont fort difficiles à rassembler ; Voltaire désirait qu'on en publiât une collection complète : ce vœu n'a point été et ne sera probablement jamais rempli. Voici les titres des plus importants : I. *De monasticâ Italiæ historiâ conscribendâ Dissertatio*, Rome, 1717, in-4°. II. *Officium quadragesimale Græcorum, ad fidem codicis Barberini, cum versione latinâ, et diatribis*, Rome, 1721, in-4°. : c'était le 1er. volume d'une collection des liturgies grecques et orientales. III. Édition de la Vie de saint Benoît, par Grégoire Ier., avec la version grecque de Zacharie, Venise, 1723, in-4°. IV. *Primordia Corcyræ*, Lecce, 1725, in-4°. ; *adaucta*, Brescia, 1738, in-4°. : on y joint un *Appendix de nominibus Corcyræ*, Rome, 1742, in-4°., en réponse aux objections de Mazzochi, sur l'origine des anciens noms de Corfou. V. *Enchiridion Græcorum*, Bénevent, 1725, in-4°. VI. *Animadversiones in propositionem vigesimam primam libri VII Euclidis, cum novâ demonstratione, et demonstrationum algebricarum specimine*, Brescia, Rizzardi, 1738, in-4°. maj. VII. Édition des OEuvres des anciens évêques de Brescia, saint Philastre, saint Gaudence, etc. ; Brescia, 1738, in-

fol. VIII. *Specimen litteraturæ Brixianæ*, Brescia, 1739, 2 parties in-4°.; excellent morceau d'histoire littéraire, spécialement en ce qui concerne la seconde moitié du quinzième siècle, et la première du seizième. IX. *Pauli II Vita*, Rome, 1740, in-4°. Cet ouvrage fut composé pendant les nuits du conclave où fut élu Benoît XIV; c'est pourquoi le cardinal de Fleury lui donnait le nom de *Noctes Vaticanæ*. Ce n'est qu'une révision du livre de Canensius sur le même sujet (Muratori, *Script. rer. Ital.*, tome III): mais Querini, pour justifier Paul II accusé par Platina d'avoir persécuté les gens de lettres, y ajoute le tableau des encouragements donnés par ce pontife aux études et principalement à l'art typographique; ce qui amène une description des éditions publiées à Rome, depuis 1465 jusqu'en 1471 et au delà. Cet appendix de la vie de Paul II a été imprimé avec des additions de Shelhorn, sous le titre de *Liber de optimorum scriptorum editionibus quæ Romæ primùm prodierunt*, etc., Lindau, 1761, in-4°.; et ce volume était recherché avant la publication, faite en 1783, d'un travail plus complet d'Audiffredi sur le même sujet. X. *Diatriba præliminaris ad Francisci Barbari et aliorum adipsum Epistolas*, Brescia, 1741, in-4°.—*Franc. Barbari*, etc., *Epistolæ*, Brescia, 1743, in-4°. Querini a rassemblé des Notices précieuses dans le premier de ces volumes: il serait seulement à desirer, dit Ginguené, qu'il y eût mis plus d'ordre, et laissé échapper moins d'erreurs. XI. Soixante Épîtres latines de Querini lui-même, distribuées en dix livres, ont été imprimées à Brescia, de 1742 à 1749, 6 parties in-4°.; et dix autres à Rome, en 1743, même format. On a d'ailleurs réuni dix de ses Lettres italiennes, en un volume in-4°. publié à Brescia, en 1746; et toutes celles qu'il avait écrites en latin ont été rassemblées par Nic. Coleti, à Venise, 1756, in-fol. XII. *Reginaldi Poli et aliorum ad eumdem Epistolæ*, Brescia, 1744 et 1745, 2 vol. in-fol.; Querini a joint à ce recueil une Vie du cardinal Polus, et une Dissertation sur ses Lettres. XIII. *Imago optimi pontificis, expressa in gestis Pauli III, qualiter exhibentur in Regin. Poli epistolis*, Brescia, 1745, in-4°. XIV. *Vita del cardin. Gasp. Contareno, da Lodov. Becatelo*, con alcune aggiunte (dall' editore Ang. M. Querini); Brescia, 1746, in-4°. (*V.* Beccadelli, IV, 4; Contarini (Gasp.), IX, 504). XV. *Epistola de Herculaneo:* cette lettre de l'évêque de Brescia à J. M. Gesner a été insérée en deux recueils, l'un de Münter, en 1749, l'autre de Gori, en 1751. XVI. *Commentarius de rebus pertinentibus ad Ang. M. Quirinum*, Brescia, 1749, 2 tomes in-8°.; *cum appendice*, ibid., 1750. Ces Mémoires, écrits par Querini lui-même, conduisent l'histoire de sa vie jusqu'à l'année 1740. On en a réimprimé, en 1750, in-8°., sans nom de ville, les trois premiers livres, qui ne vont que jusqu'à l'année 1727. Nous n'avons pas fait entrer dans cette liste chronologique des ouvrages publiés par Querini, ceux dont nous ne connaissons point les dates précises; telles sont plusieurs Lettres pastorales, une Relation de ses voyages, la Traduction du poème de Fontenoy (3) et d'une partie de la

(3) Le *Mercure* (second volume de décemb. 1745, page 11-26) contient l'*Extrait d'une lettre* (latine) *du cardinal Quirini, au sujet du poème de M. de*

Henriade, et diverses pièces fugitives. On peut consulter, sur sa vie, ses propres Mémoires, dans l'édition de Brescia, que nous venons d'indiquer, et ses écrits intitulés : *Vicennalia Brixiensia Emin. cardin. bibliothecarii Ang. M. Quirini, celebrata in academiâ Gottingensi*, Göttingue, Vanderhoeck, 1748, in-8°. ; — *Lettera intorno alla morte del card. Querini, dell' abate Ant. Sambuca*, Brescia, 1759, in-8°. ; — son Éloge par Le Beau, tome XXVII de l'académie des inscriptions et belles lettres, etc. Quoique si renommé pendant sa vie et long-temps après sa mort, ce cardinal n'a laissé aucun grand ouvrage ; mais l'ensemble de ses productions annonce une littérature étendue et fort variée, un esprit judicieux et un caractère honorable. — Les autres QUERINI dont les Italiens ont conservé quelque souvenir, sont au nombre de plus de vingt ; nous ne parlerons que de *Lauro*, né vers 1420, à Candie, où une branche de cette famille s'était établie au XIII^e^. siècle ; il vint fort jeune à Padoue, et y fit des études brillantes. A 29 ans, il ouvrit à Venise un cours de philosophie, où il expliquait la morale d'Aristote : ses auditeurs étaient si nombreux qu'il fut obligé de donner ses leçons sur une place publique. L'université de Padoue le rappela, en 1451, et lui confia une chaire d'éloquence. Cependant il était, en 1453, à Candie, d'où il adressa au pape Nicolas V une relation de la prise de Constantinople. On croit qu'il mourut dans sa patrie, vers 1466 : il a pris part à plusieurs querelles littéraires de son siècle ; disserté sur les doctrines d'Aristote et de Platon ; et laissé divers écrits, des Oraisons, des Lettres, un Livre contre les Juifs, et un traité *de Nobilitate*, qui déplut à beaucoup de Vénitiens. Le cardinal Querini fait mention de lui dans la préface des Épîtres de Fr. Barbaro (ci-dessus n°. X), parce qu'il se trouve des lettres de Lauro dans ce recueil. D—N—U.

QUERLON (ANNE-GABRIEL MEUSNIER DE), laborieux littérateur, naquit à Nantes, en 1702, de parents peu favorisés de la fortune. Il acheva ses études à Paris, et s'y fit recevoir avocat ; mais, entraîné par son goût vers les lettres, il renonça bientôt aux succès qu'il pouvait espérer au barreau, pour suivre son penchant. Quelques articles insérés dans le Mercure l'ayant fait connaître avantageusement, il fut attaché par l'abbé Sallier à la garde des manuscrits de la bibliothèque du Roi ; et pendant huit années qu'il occupa cette place, il lut avec fruit les meilleurs ouvrages dans tous les genres. Il devint ensuite l'un des rédacteurs de la *Gazette de France*, et obtint, en 1752, le privilége des *Petites Affiches de Province*, journal dont ses articles firent long-temps tout le succès, et qui en eut réellement beaucoup, quoi qu'en dise Laharpe, dans sa *Correspondance russe* (1). La rédaction de ce journal,

Voltaire, sur la bataille de Fontenoy ; extrait dans lequel plusieurs passages du poème de Voltaire sont traduits en vers latins. Mais ces morceaux sont peut-être tout ce qu'en a traduit Querini : le cardinal avait, il est vrai, le projet de traduire toute la pièce ; mais il y renonça à cause du trop grand nombre de noms propres qu'elle contient. Voici ce qu'il dit lui-même : *Cur ardor ille meus refrigesceret, in causâ fuit propriorum nominum (eorum scilicet, quorum maxime virtus enituit in pugnâ eo poemate descriptâ) quædam veluti phalanx. . . . itaque ab eâ cogitatione divelli coactum me sensi.* A. B—T.

(1) Ce Querlon, dit le trop sévère Aristarque, est un bavard qui écrit, d'un style platement bourgeois ou ridiculement burlesque, des annonces de livres à acheter ou de maisons à vendre (*Correspond. littér.*, I, 368). Un autre critique prétend que, si l'on détachait des Petites Affiches les articles qui

à laquelle il associa dans la suite l'abbé de Fontenay (2), ne suffisait pas à l'activité de Querlon, augmentée, depuis son mariage, par la nécessité de subvenir aux besoins de sa famille. Forcé de se mettre aux gages des libraires, il acquit la réputation d'un éditeur plein de goût, publia d'utiles compilations, et en outre se chargea de retoucher le style des ouvrages dont les auteurs étaient par leur profession presque étrangers à la littérature. Cependant, malgré son ardeur pour le travail, et son économie, il n'avait rien pu mettre en réserve pour la vieillesse; et il allait être obligé de vendre ses livres, son unique ressource, quand l'abbé Mercier de Saint-Léger, son ami, lui fit accepter, avec un traitement convenable, le titre de bibliothécaire de Beaujon, riche financier, qui consacrait une partie de son immense fortune à protéger les lettres et les arts: grâces à ces secours, qu'on lui a reproché d'avoir reçus, et à une pension que lui fit accorder, dans le même temps, M. de Maurepas, Querlon connut enfin l'aisance, et passa dans un doux repos les dernières années de sa vie. Il mourut à Paris, le 22 avril 1780, regretté des gens de lettres, dont il avait été constamment le conseil et l'ami. A des connaissances très-variées, à une instruction solide et profonde, il joignait beaucoup de modestie, de simplicité, de bonhomie et de candeur. Outre la part qu'il a eue à la *Gazette de France*, au *Journal étranger*, aux *Petites-Affiches*, qu'il rédigea pendant vingt-deux ans, au *Journal encyclopédique* et à l'*Avant-Coureur*, Querlon a publié un assez grand nombre d'Opuscules; mais, avant d'en donner les titres, il convient de faire connaître les services qu'il a rendus aux lettres comme éditeur. On lui doit de bonnes éditions du *Géographe méthodique* de l'abbé de Gourné, 1741, avec une préface; — du poème de *Lucrèce*, 1744, et des *Fables* de Phèdre, 1748, avec des notes, dans la collection de Coustelier; — des *Dons de Comus*, par Marin (maître-d'hôtel du maréchal de Soubise), avec une Préface, 1749-58, 3 vol. in-12 (*V.* Bougeant); — de l'*Éloge de la Folie*, trad. de Gueudeville, Paris, Barbou, 1751, in-12; — des *Poésies d'Anacréon*, trad. par Gacon, 1754, in-12; — des *Mémoires de M. de* ***, pour servir à l'Histoire du dix-septième siècle, 1759 (3); — des *Œuvres* de Grécourt, 1761, 4 vol. in-12; — des *Poésies* de Malherbe, avec la vie de ce grand poète, 1764, in-8°.: accoutumé à retoucher le syle des autres, on doit reprocher à Querlon d'avoir voulu donner un vernis moderne au langage de ce poète, qu'il fallait savoir respecter — des *Pièces dérobées à un ami* (L'Attaignant) (4); — de l'*Encomium Moriæ*,

concernent les ouvrages nouveaux, on aurait peut-être le meilleur journal qui ait paru en France (*Nécrol.*, p. 304).

(2) Le recueil des *Petites Affiches* formerait environ 40 vol. in-4°. Querlon y travailla seul depuis 1752 jusqu'en 1776; ce fut alors qu'il s'associa l'abbé de Fontenay, qui changea le titre de ce journal, en 1784, et l'intitula *Journal général de France* (*V.* Fontenay).

(3) Cet ouvrage fut attribué dans le temps à *Flécelles de Brégy;* mais il déclara formellement qu'il n'en était pas l'auteur, dans une lettre à Fréron, insérée dans l'Année littéraire. Voy. le *Diction. des Anonymes*, par M. Barbier, 1re. éd., n°. 4311.

(4) Dans la *Notice* sur Querlon, citée à la fin de l'article, on prétend qu'il a rédigé la *Préface* de l'édit. des *Œuvres* de l'Attaignant, publ. par l'abbé de La Porte (*V.* Attaignant): on lui attribue encore, dans la même Notice, p. 315, une édit. de *Pétrone*, avec une Préface et des Notes; celle des *ouvrages* de Bunon, chirurgien-dentiste; celle des *ouvrages* de Mouton et de Bourdet, premiers chirurgiens-dentistes du roi; et enfin celle de *Lettres sur la Grèce*, en 2 vol. in-8°.: mais cette édition de

d'Erasme, 1765, in-12; — des *Grâces* ou Élite des meilleurs écrits anciens et modernes faits à la louange des Grâces, 1769, in-8°., fig.; — du *Meursii elegantiæ latini sermonis*, 1774, in-8°. (*V.* Chorier) (5); — du *Voyage de Montaigne* en Italie, avec une Préface et des Notes (*V.* Montaigne); — de l'*Histoire de la chirurgie*, depuis son origine jusqu'à nos jours, par Dujardin, 1774, 1er. vol. (6). Querlon fut un des éditeurs du *Recueil A. B. C. D.* etc., 1745-62, 12 vol. in-12; et il y a fourni tout le second volume. Il a continué l'*Histoire des Voyages*, par l'abbé Prévost, et a publié, avec Surgy, le 18e. et le 19e. vol. de cette intéressante compilation (*V.* Prévost). Il a traduit en français : le *Poème de la Peinture* de l'abbé de Marsy (V. ce nom); — le *Problème sur les femmes* (*V.* Acidalius); et *six Livres* de *l'Histoire naturelle* de Pline. Enfin on a de lui : I. Les *Soupers de Daphné*, et les *Dortoirs de Lacédémone*, anecdotes grecques, Oxford (Paris), 1740, in-8°. de 96 pages; rare et recherché des curieux : c'est la satyre des *Soupers de Marly;* Querlon la composa sur les notes de Monnet. II. *Réfutation d'une Lettre sur l'oraison funèbre du Card. de Fleury*, ou Défense du P. de Neuville, 1743, in-4°. III. Le *Code lyrique*, ou Réglement pour l'Opéra de Paris, 1743, in-12. Les statuts de l'opéra, dit Fréron, sont d'un homme d'esprit, établi depuis long-temps à Saint-Domingue. Querlon, pour grossir un peu cette brochure, y ajouta le Point de vue de l'opéra (Voy. l'*Ann. littér.*, 1780, tome II). IV. *Testament littéraire de l'abbé Desfontaines*, la Haye, 1746, in-12. C'est une critique assez vive du Discours de réception de Voltaire à l'académie française, et de la Réponse de l'abbé d'Olivet, qui remplissait les fonctions de directeur. V. *Psaphion*, ou la *Courtisane de Smyrne*, 1748, in-12; roman dans le goût de l'antiquité, écrit d'une manière agréable, mais qui présente des tableaux trop voluptueux. VI. *Lettre de M. D..... licencié en droit, à Fréron*, 1756, in-12. VII. *Collection historique*, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, Paris, 1757, in-12; réimprimé sous ce titre : *Histoire du Siége de Pondichéry*, sous le gouvernement de Dupleix, Bruxelles (Paris), 1766, in-12. VIII. Les *Impostures innocentes*, 1761, in-12. C'est le Recueil de plusieurs Opuscules que Querlon avait publiés dans sa jeunesse comme traduits du grec, du latin et de l'italien; il renferme le *Point de vue de l'opéra; Psaphion;* les *Hommes de Prométhée; Serpille* et *Lilla*, ou le Roman d'un jour (7), et *Cinname*, histoire grecque. Ce premier volume devait avoir une suite qui n'a point paru. IX. *Naufrage et retour en Europe de Kearny*, 1764, in-12. X. *Mémoire historique sur la chanson en général, et en particulier sur la chanson française* (à la tête du 1er. vol.

Pétrone n'est citée par aucun bibliographe; et les autres renseignements donnés par l'auteur de la *Notice* ne paraissent pas mériter une grande confiance.

(5) M. Kerdanet, dans ses Notices sur les écrivains de la Bretagne, p. 349, lui attribue aussi le *Lucina sine concubitu*, 1750, in-8°. (*V.* Hill, XX, 386.)

(6) On assure, dit M. Barbier, que Querlon est le véritable auteur de ce volume. Voy. le *Diction. des Anonymes*, 1re édit., no. 8562.

(7) Cette agréable bagatelle, que l'auteur donnait comme traduite de l'italien, avait déjà paru dans le *Journal étranger*, mai et juin 1757. Son second titre a fait attribuer à Querlon le *Roman du jour*, qui est du chevalier d'Arcq.

de l'*Anthologie française*. (*Voy.* MONNET, XXIX, 386). On trouve une *Notice* sur Querlon, dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, année 1781, pag. 301-16. Son portrait a été gravé d'après Vispi, in-12 (8). W—s.

QUESNAY (FRANÇOIS), le chef de la secte des *économistes*, en France, naquit, en 1694, à Mérei, près de Montfort-l'Amauri. Son père, que le goût de l'agriculture avait fixé à la campagne, était un avocat fort instruit; mais comme il s'occupait uniquement de prévenir les procès en accommodant les parties, il ne tirait pas un grand revenu de son cabinet. Le jeune Quesnay fut laissé, dans son enfance, aux soins de sa mère, femme active et laborieuse, qui l'initia de bonne heure dans tous les détails de l'exploitation de la ferme dont le produit les faisait subsister. A l'âge de douze ans, la *Maison rustique* de Liébault (*V.* ce nom) lui tomba sous la main; et, avec le secours du jardinier, il parvint bientôt à la lire couramment. Il lut ensuite, ou plutôt il dévora tous les livres qui se trouvèrent à sa portée; et il apprit, presque sans maître, le latin et le grec. Dès-lors ses progrès furent très-rapides dans la carrière des sciences: mais sentant la nécessité d'y faire un choix, il se décida pour l'art de guérir; et, malgré les tendres inquiétudes de sa mère, qui le voyait s'éloigner d'elle à regret, il vint à Paris étudier la médecine et la chirurgie. Non content d'assister assidument aux leçons de la faculté, Quesnay suivait encore les cours d'anatomie, de chirurgie et de botanique: il visitait les malades dans les hôpitaux, et montrait tant de zèle, qu'on lui accorda la permission de fréquenter, comme élève, l'Hôtel-Dieu. Dans les courts loisirs que lui laissaient des occupations si multipliées, il étudia la métaphysique, dont le livre *De la recherche de la vérité* (*Voy.* MALEBRANCHE) lui avait inspiré le goût: il cultiva les différentes branches de la philosophie, même les mathématiques; et il apprit du célèbre Cochin, chez qui le hasard l'avait placé, les principes du dessin et de la gravure. Après avoir terminé ses cours, il se fit recevoir maître en chirurgie, et s'établit à Mantes. Malgré l'opposition qu'il éprouva de la part de ses confrères, jaloux d'un concurrent si dangereux, il ne tarda pas à se faire connaître d'une manière avantageuse. Les succès qu'il obtint dans le traitement des grandes blessures, lui méritèrent la place de chirurgien-major de l'hôtel-dieu de Mantes; et le maréchal de Noailles lui procura la confiance de la reine, qui le consultait dans les voyages qu'elle faisait à Maintenon. La réfutation du *Traité* de Silva, sur la saignée, que ce médecin, après avoir tout employé pour en empêcher la publication, crut devoir laisser sans réponse, accrut encore la réputation de Quesnay. La Peyronie, occupé du projet de l'établissement de l'académie de chirurgie, jeta les yeux sur lui, pour remplir la place de secrétaire-perpétuel de cette compagnie: il le détermina, non sans peine, à se fixer à Paris, et lui fit obtenir, en 1737, avec la charge de chirurgien ordinaire du Roi, le brevet de professeur royal, et enfin sa nomination à la place de secrétaire, choix que justifia bien-

(8) Querlon laissait une bibliothèque choisie, dans laquelle on remarquait un grand nombre de belles éditions et de livres très-rares, dont le *Catalogue* a été imprimé en 1780, in-8°.

tôt la publication du premier volume des *Mémoires* de l'académie, à la tête duquel Quesnay mit une *Préface*, regardée comme un chef-d'œuvre en ce genre. Quesnay prit, comme on l'imagine bien, une part très-active aux déplorables querelles qui s'élevèrent à cette époque entre la faculté de médecine et le collége de chirurgie. Il rédigea le plus grand nombre des écrits qui parurent au nom des chirurgiens, dans l'intervalle de sept ans que dura cette mémorable dispute, et rendit à sa compagnie les services les plus essentiels. Il ne cessa pas de la servir lorsqu'en changeant d'état, il fut désintéressé dans la question qui partageait les esprits; et il montra toujours le même attachement pour ses anciens confrères. Des attaques répétées de goutte interdisaient à Quesnay les opérations manuelles de la chirurgie: pendant la campagne de 1744, où il avait suivi le roi Louis XV, il se fit recevoir docteur en médecine, à l'université de Pont-à-Mousson. Peu de temps après, il acheta la survivance de la charge de médecin ordinaire du Roi, avec l'agrément de ce prince, qui lui témoignait beaucoup de bienveillance, et se plaisait à l'interroger, même sur des matières étrangères à la médecine (1). Au milieu des divers emplois qu'il exerçait, Quesnay n'avait point oublié le triste sort des habitants des campagnes, dont il avait été le témoin dans sa jeunesse. Il crut devoir appeler l'attention du gouvernement sur les améliorations que réclamait l'agriculture, dans un royaume dont elle est la principale richesse: mais, aussi modeste que désintéressé, et n'ayant que le bien public en vue, il ne songea point à former une secte. Ses idées, accueillies avec enthousiasme, furent reproduites, dans un style ridiculement emphatique, par des écrivains qui n'avaient pas la candeur et la bonne-foi de Quesnay, qu'ils proclamaient, malgré lui, leur chef et leur maître. Parmi les réformes proposées par les *économistes*, celles qui pouvaient être réalisées, l'abolition des corvées, la libre circulation des grains, et la suppression des douanes à l'entrée de chaque province, l'ont été depuis par Louis XVI, sous le ministère de Turgot (*Voy.* ce nom). Le temps a fait justice des autres, en démontrant qu'elles étaient impraticables. L'âge et les infirmités ne diminuaient rien de l'activité de Quesnay. Il avait plus de 70 ans, quand, regrettant d'avoir négligé l'étude des mathématiques, il résolut de les aprofondir: mais la vigueur de ses organes ne répondait plus à son ardeur; et il n'était plus en état de soutenir un travail long et pénible sur des matières abstraites. Il crut avoir résolu le problème de la quadrature du cercle; et, malgré les instances de ses amis, il fit imprimer sa prétendue découverte. Les douleurs de goutte qui le tourmentaient depuis sa jeunesse, en l'affaiblissant, n'ôtaient rien à sa gaîté. « Il faut bien, disait-il à ses amis, avoir quelques maux à mon âge; les autres ont la pierre, sont paralytiques, aveugles, sourds, cacochymes; eh bien! moi, j'ai la goutte: je ne suis pas plus à plaindre qu'eux. » Il avait senti que la liberté de penser a des bornes. Jamais il n'oublia le respect que l'on doit au gouvernement et à la religion,

(1) Louis XV appelait Quesnay le *Penseur*: en lui accordant des lettres de noblesse pour le récompenser de ses services, ce prince lui donna pour armes trois fleurs de pensée, avec cette devise: *Propter cogitationem mentis*.

dont il avait fait une étude suivie. Aussi vit-il approcher la fin de sa carrière avec calme et résignation. « Console-toi, dit-il à son domesti- » que, qui pleurait près de son lit, » console-toi; je n'étais pas né pour » ne pas mourir. Regarde ce portrait » qui est devant moi; lis au bas » l'année de ma naissance; juge si je » n'ai pas assez vécu..... » Quesnay mourut octogénaire, le 16 décembre 1774. Doué d'un sens droit et d'un esprit exact, mais tranchant et rigoureux (2), il était bon, franc, loyal et obligeant. Quoiqu'il eût peu de fortune, il n'employa jamais son crédit à la cour pour lui ni pour les siens, et s'y montra constamment le défenseur des malheureux. Il était membre de la société royale de Londres, de l'académie de Lyon, et de l'académie des sciences, où Grandjean de Fouchy prononça son éloge. Outre la *Préface* du premier volume des Mémoires de l'académie de chirurgie, collection dans laquelle on distingue de lui quatre *Dissertations* sur les plaies à la tête et l'usage du trépan; outre des articles dans *l'Encyclopédie*, entre autres, *Grains* et *Fermiers*, et un grand nombre de *Mémoires*, dans les *Journaux d'agriculture* et dans les *Ephémérides du citoyen*, on citera de Quesnay : I. *Observations sur les effets de la saignée*, Paris, 1730; nouv. édit., 1750, in-12. II. *Essai physique sur l'économie animale*, avec l'Art de guérir par la saignée, ibid., 1736, in-12; 1747, 3 vol. in-12. Selon quelques critiques, la doctrine que l'auteur expose dans cet ouvrage, est entièrement fondée sur l'expérience et l'observation; et les faits y tiennent plus de place que les raisonnements. Mais Eloy prétend au contraire qu'il a souvent été sourd à la voix de l'expérience et de l'observation, pour n'écouter que ce que la vivacité de son imagination lui dictait. III. *Recherches critiques et historiques sur l'origine, les divers états et les progrès de la chirurgie en France*, Paris, 1744, in-4°. et in-12, 2 vol.; reproduit sous ce titre : *Histoire de l'origine et des progrès de la chirurgie en France*, ib., 1749, in-4°. A la fin de cet ouvrage curieux, on trouve l'*Index funereus* de Jean Devaux. On dit que Louis y a travaillé, et que l'abbé Desfontaines en a retouché le style (Voy. la *Bibl. hist. de la France*, n°. 44890). IV. *Traité de la suppuration*, ibid., 1749, in-12; traduit en allemand, par J.-H. Pfingsten, 1786. V. *Traité de la gangrène*, ibid., 1749, in-12. VI. *Traité des fièvres continues*, ibid., 1753, 2 vol. in-12. VII. La *Physiocratie*, ou Constitution naturelle des gouvernements, ibid., 1768, in-8°.; publié par Dupont de Nemours. « Dans cet ouvrage, l'alcoran des *économistes*, l'auteur, dit Laharpe, se propose de substituer, dans toute l'administration intérieure du royaume, relative aux impositions et au commerce, des principes universels et constants de calcul et d'intérêt général, à l'action du gouvernement, et une liberté indéfinie à la variation arbitraire des réglements. » Le style en est obscur et ampoulé. VIII. *Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques*, suivies d'un Projet de nouveaux éléments de géométrie, Amsterdam et Paris, 1773, in-8°. IX. *Observations sur la con-*

(2) Un jour le Dauphin, père de Louis XVI, se plaignait des embarras de la royauté; Monseigneur, lui dit Quesnay, je ne trouve pas cela. — Eh! que feriez-vous donc si vous étiez roi? — Monseigneur, je ne ferais rien. — Et qui gouvernerait? — Les lois.

servation de la vue ;— Observations sur la psychologie, ou science de l'ame ; — Extrait des économies royales de Sully. Ces trois ouvrages furent imprimés à Versailles, par ordre exprès du roi Louis XV, qui en tira lui-même quelques épreuves : mais ils ont été si soigneusement séquestrés, qu'il n'en est pas même demeuré un seul exemplaire à la famille de l'auteur (Voy. l'*Eloge de Quesnay*, dans le Recueil de l'acad. des sciences, 1774, p. 134). Le marquis de Mirabeau, l'un des plus grands admirateurs de Quesnay, qui l'avait aidé dans la rédaction de la plupart de ses ouvrages (*V.* Mirabeau), a publié son *Eloge*, d'un ridicule si rare, que les curieux, dit Laharpe, l'ont conservé comme un modèle de galimatias. Il existe un troisième *Eloge* de Quesnay, par le comte d'Albon, Paris, 1775, in-8°. et inséré dans le tome XII du *Nécrologe* des hommes célèbres de France. On a son Portrait gravé par Will, in-8°. et in-fol., et par J.-Ch. François, in-fol., à la manière noire; celui-ci est très-recherché (*V.* François). W—s.

QUESNE (Du). *V.* Duquesne et Jos. Duchesne.

QUESNÉ (François - Alexandre), botaniste cultivateur, était né à Rouen; il y est mort, le 17 avril 1820, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il suivit quelque temps la carrière des affaires, et la quitta pour se livrer à son goût pour les plantes. Il avait au Bois-Guillaume, près de sa ville natale, un jardin dans lequel il acclimata plusieurs arbres exotiques. Les tulipiers favorisés par la bonne qualité du sol et la fraîcheur du climat, y étaient de la plus grande beauté. Les melèses et les cèdres du Liban y poussaient avec vigueur. On y vit fleurir, il y a déjà nombre d'années, le *Ginkgo biloba*. Quesné a traduit en français la *Philosophie botanique* de Linné, Rouen, 1788, in-8°. Il a publié plusieurs Mémoires sur la botanique, et inséré diverses Notices dans le Recueil annuel de la société d'émulation de Rouen. Il avait traduit l'excellent Discours que M. A.-L. de Jussieu a placé en tête de son *Genera plantarum ;* mais ce travail est resté inédit.

E—s.

QUESNEL (Pasquier), théologien, fameux par ses écrits, et par la longue lutte qu'il soutint pendant les querelles du jansénisme, naquit à Paris, le 14 juillet 1634. Il fit avec succès sa théologie en Sorbonne, et entra, en 1657, dans la congrégation de l'Oratoire, où il reçut l'ordre de prêtrise. Il s'y adonna à l'étude de l'Ecriture sainte et des saints Pères, et à la composition de livres de piété. Il avait à peine vingt-huit ans lorsque ses supérieurs le jugèrent capable de remplir l'emploi important de premier directeur de l'institution de Paris. L'ouvrage par lequel il débuta, celui qui produisit le plus d'éclat, et qui rendit la vie de l'auteur si orageuse, fut le livre des *Réflexions morales*. Il paraît qu'il fut fait à bonne intention, et qu'originairement il ne contenait rien de répréhensible : il ne consistait qu'en de courtes maximes et de pieuses pensées sur les paroles du Sauveur, que l'auteur avait écrites pour l'usage des jeunes confrères qu'il était chargé d'instruire. Le ministre-d'état Loménie, le marquis de Laigue, et d'autres personnages pieux qu'elles avaient édifiés, l'engagèrent à en donner de pareilles sur les quatre Évangiles ; et, trouvant l'occasion d'en parler à M. Vialart, évê-

que de Châlons-sur-Marne, ils le firent avec tant d'éloges, que ce prélat, renommé pour sa sagesse et ses vertus, voulut en prendre connaissance. Après avoir lu et examiné ce livre avec soin, il l'approuva par un mandement du 5 novembre 1671, et en recommanda la lecture aux ecclésiastiques et aux fidèles de son diocèse. L'édition en fut publiée à Paris, la même année, chez Pralart, avec privilége et approbation des docteurs, au su et du consentement de M. de Harlay, archevêque de cette ville. Quesnel donna ensuite une édition de saint Léon. Il s'occupait en même temps, par les conseils de Nicole, à faire, sur les Actes des apôtres et sur les Épîtres de saint Paul, le même travail qu'il avait entrepris sur les Évangiles. Jusque-là rien n'était venu le troubler dans ses occupations : mais M. de Harlay ayant fait exiler le P. Abel de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, ami du fameux Arnauld, et qui partageait les opinions de ce docteur, Quesnel, qu'on savait fort attaché à son supérieur-général, et qu'on crut, avec raison, imbu des mêmes principes, reçut ordre de sortir de Paris et du diocèse. Il se retira, de son propre gré, dans la maison de l'Oratoire d'Orléans, où il arriva vers le mois de décembre 1681. Il continuait d'y travailler à ses *Réflexions morales*, lorsqu'un nouvel incident l'obligea encore de changer de demeure. Dans une assemblée tenue en 1678, la congrégation de l'Oratoire avait dressé pour elle un formulaire de doctrine qui condamnait et défendait d'enseigner la philosophie de Descartes, reçue dans quelques écoles, et le jansénisme. Une nouvelle assemblée, tenue en 1684, exigea de tous les membres de l'Oratoire la signature de ce formulaire. Plusieurs la refusèrent, et Quesnel fut du nombre. Il quitta la congrégation ; et, craignant d'être inquiété, s'il restait en France, il alla joindre Arnauld à Bruxelles, et demeura auprès de lui, jusqu'à la mort de ce dernier. C'est à Bruxelles que Quesnel acheva son livre des Réflexions morales. Il en revit la première partie, imprimée en 1671, et lui donna plus d'étendue, pour la mettre en rapport avec son nouveau travail. L'ouvrage, ainsi refait à neuf, parut en 1694, et fut présenté à M. de Noailles, qui avait succédé à M. Vialart sur le siége de Châlons. Ce prélat, informé que ce livre avait cours dans son diocèse et y était goûté, après y avoir fait, dit-on, quelques changements, l'approuva par un mandement du 23 juin 1695, et en recommanda la lecture au clergé et aux fidèles de son diocèse, comme l'avait fait son prédécesseur. Jusque-là les Réflexions morales n'avaient pas fait grand bruit ; et l'on ne voit pas qu'elles eussent été l'objet d'aucune animadversion (1). Un événement imprévu en fit un brandon de discorde. M. de Noailles, qui n'était point encore cardinal, fut, cette même année, transféré sur le siége métropolitain de Paris. Le 20 août 1696, il publia une ordonnance dans laquelle il condamnait un livre de l'abbé Barcos, intitulé : *Exposition de la foi de l'Eglise, touchant la grâce et la prédestination.* C'était, comme on l'imagine bien, toute la doctrine de Port-Royal. Deux ans après, on vit paraître, sous le titre de *Problème ecclésiastique*, un écrit où l'auteur opposait Louis-Antoine de

(1) Une ordonnance de M. de Foresta de Colongne, évêque d'Apt, publiée en 1703, paraît être le premier acte de l'autorité épiscopale contre elles.

Noailles, évêque de Châlons, en 1695, approuvant cette doctrine dans les *Réflexions morales*, à Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, en 1696, condamnant la même doctrine dans l'*Exposition de la foi;* on y demandait malignement : auquel des deux il fallait en croire? Le Problème fut condamné au feu, par arrêt du parlement de Paris, du 10 janvier 1699 (2); mais cela ne tirait pas M. de Noailles de l'état pénible où le mettait cet embarrassant dilemme. On sait aujourd'hui que la partie dogmatique de l'ordonnance du 20 août, était l'ouvrage de Bossuet. L'illustre prélat ne s'en crut que plus obligé de venir au secours de l'archevêque de Paris ; en conséquence, « il composa un écrit dont l'objet était de démontrer qu'il existait des différences essentielles entre la doctrine du livre de l'Exposition, que M. l'archevêque avait condamnée, et celle du livre du P. Quesnel, qu'il avait approuvée : et quant aux propositions de ce dernier ouvrage, qui pouvaient offrir un sens répréhensible, il s'efforça de les réduire au sens des Thomistes que l'Église permet aux écoles d'admettre ou de rejeter. » C'est cet écrit et quelque autre travail du même genre, que le P. Quesnel et ses partisans appellent la *Justification des Réflexions morales, par Bossuet.* (3) On doit à la belle Histoire de Bossuet, par M. le cardinal de Bausset, l'éclaircissement complet de ce point de critique : il résulte de son récit, que, loin d'avoir approuvé le livre des *Réflexions morales*, Bossuet y avait trouvé beaucoup de choses à redire, et avait proposé d'y mettre de nombreux cartons. Soit insinuation, soit peur et honte de se contredire, M. de Noailles, qui fut nommé cardinal l'année suivante, ne voulut point consentir qu'on y touchât. La nouvelle édition des *Réflexions morales* parut en 1699, sans corrections, mais aussi sans approbation de M. de Noailles. L'effet du Problème ecclésiastique fut de ranimer les disputes que la paix de Clément IX avait eu pour objet d'étouffer. On vit, de part et d'autre, se multiplier des écrits où l'on se faisait une guerre à outrance. La plupart partaient de Bruxelles, où Quesnel, devenu le chef du parti depuis la mort d'Arnauld, vivait sous des noms supposés, et déguisé sous des habits laïcs. Humbert de Precipiano, archevêque de Malines, craignant que la tranquillité de son diocèse n'en fût compromise, obtint de Philippe V un ordre pour le faire arrêter. Quesnel fut découvert, saisi et enfermé dans les prisons de l'officialité, d'où, tandis qu'on instruisait son procès, quelques amis, en perçant les murs, parvinrent à le faire échapper. Il se cacha de nouveau, erra pendant quelque temps, non sans inquiétude, ayant été arrêté à Namur et à Huy : il put enfin se rendre à Amsterdam, où Codde, évêque de Sebaste, et vicaire apostolique en Hollande, qui venait d'être

(2) Cet écrit satirique fut d'abord attribué aux Jésuites; et l'on nomma le P. Daniel, qui s'en défendit. D'autres crurent que le P. Doucin, de la même société, en était l'auteur. Il avait été publié par le P. Souâtre, flamand, et aussi Jésuite, ce qui devait fortifier les soupçons. Cependant dom Thierry de Viaixnes, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, déclara que l'ouvrage était de lui. Des personnes, néanmoins, ont continué de le croire du P. Doucin, et prétendent que dom Thierry n'en a été que le copiste. *Hist. de Bossuet, par M. le cardinal de Bausset*, 2e. éd. tom. IV, p. 41 et suiv.

(3) Ce fut un abbé Le Brun, doyen de Tournai, exilé à Meaux, qui ayant surpris une copie de ces écrits, restée parmi les papiers de Bossuet, après sa mort, l'envoya au P. Quesnel, qui la fit imprimer en Hollande, sous le titre de *Justificat. ou des Réflexions morales par M. Bossuet*; ibid. à l'endroit cité.

déposé pour son attachement au même parti, l'avait invité à venir. Là, il put écrire en liberté, et usa largement du droit d'attaque et de défense. Clément XI, voulant mettre fin à ces contestations, rendit, le 13 juillet 1708, un décret, par lequel il condamnait le livre des *Réflexions morales*, avec des qualifications assez sévères. Cette mesure n'ayant pas produit l'effet desiré, Louis XIV, las de voir l'Église de France déchirée par des divisions, demanda au pape une constitution assez prononcée pour mettre fin aux débats. C'est sur cette demande et d'après le rapport d'une congrégation créée à cet effet, et aux séances de laquelle le pape assista souvent, que fut dressée la fameuse constitution *Unigenitus:* elle condamnait le livre des *Réflexions morales*, et 101 propositions qui en sont extraites, avec des qualifications diverses, parmi lesquelles se trouve celle d'hérésie; toutefois sans application à aucune proposition particulière, et aussi sans approbation du reste de l'ouvrage. Cette bulle ne fut pas, sur-le-champ, reçue unanimement. Dans une assemblée de quarante-neuf évêques, tenue le 25 janvier 1714, sous la présidence du cardinal de Noailles, quarante l'acceptèrent; les neuf autres, parmi lesquels se trouvait le cardinal, furent d'avis d'attendre des explications. Un des neuf néanmoins, M. de Clermont, évêque de Laon, se réunit à la majorité; le parlement de Paris enregistra la bulle, exemple qui fut suivi par la plupart des cours du royaume. La Sorbonne, sur des lettres de jussion, l'inscrivit sur ses registres, malgré un mandement du cardinal, qui lui défendait de rien statuer à cet égard. Louis XIV mourut, sans que rien fût fini. L'opposition, les appels, la scission dans le corps épiscopal, subsistèrent pendant la régence: ce ne fut qu'en 1718, que le cardinal de Noailles céda, en acceptant définitivement la bulle. Cependant Quesnel était mort à Amsterdam, le 2 décembre 1719, dans sa quatre-vingt-sixième année, après une vie passée dans l'agitation, et dans de continuels travaux, dont des troubles pour l'Eglise, une plaie qui n'est point encore fermée pour la religion, et pour lui-même une assez triste célébrité, furent les amers et uniques fruits. On s'accorde à lui reconnaître des talents, des mœurs et une conduite régulière. Beaucoup de ses ouvrages respirent la piété; mais le propre de l'esprit de parti est de dénaturer les meilleures choses. Il fit, avant d'expirer, une profession de foi: il y déclarait, dit-on, « qu'il voulait mourir dans le sein de l'Eglise catholique, comme il y avait toujours vécu; qu'il croyait toutes les vérités qu'elle enseigne, et condamnait tout ce qu'elle condamne; et qu'il reconnaissait le souverain pontife pour le vicaire de Jésus-Christ. » On ajoute qu'interrogé par un de ses neveux, sur le parti à prendre dans les disputes qui l'avaient occupé, il lui recommanda d'être *attaché à l'Eglise*, et attribua aux persécutions dont il avait été l'objet, l'*opiniâtreté* qu'il avait mise dans ce qu'il avait soutenu; sentiments qui ne cadrent guère avec la manière dont il avait vécu, et aveux qui semblent en indiquer quelques regrets. Heureux si, dans ces moments solennels, ces regrets furent sincères et accompagnés d'un véritable et salutaire repentir! Quesnel ayant passé toute sa vie à écrire, la liste de ses ouvrages est fort nombreuse. Les principaux sont, outre

le livre des *Réflexions morales* : I. Une édition des *OEuvres de St. Léon*, (faite sur un manuscrit apporté de Venise, lequel avait été donné à la maison de l'institution de l'Oratoire de Paris), avec des *Notes*, des *Observations* et des *Dissertations*, 2 vol. in-4°. Elle fut mise à l'*index* à Rome. Cette édition a été revue, beaucoup augmentée et corrigée, à Venise, par les frères Ballerini, 3 vol. in-fol.; elle l'a été encore à Rome, en 1751 et 1753, 3 vol. in-fol., par Cacciari, professeur à la propagande, qui reproche à Quesnel des infidélités et des altérations (*V.* Léon, XXIV, 3). II. Plusieurs ouvrages de piété, tels que l'*Abrégé de la morale de l'Evangile*, 1687, 3 vol. in-12; — les *Trois Consécrations*, in-18; — *Élévations à N. S. Jésus-Christ*, in-18; — *Jésus pénitent*, in-12; — *Du bonheur de la mort chrétienne*, in-12; — *Prières chrétiennes, avec des pratiques de piété*, in-12; — l'office de *Jésus, avec des réflexions*, in-8°. III. *Tradition de l'Eglise romaine sur la prédestination des saints, et sur la grâce efficace*, Cologne, 1687, 4 vol. in-12, sous le nom du sieur Germain, docteur en théologie. IV. *Apologie historique des deux censures de Louvain et Douai, sur les matières de la grâce*, sous le nom du sieur Gery, bachelier en théologie, in-12, 1688. V. La *Discipline de l'Eglise, tirée du Nouveau-Testament et de quelques anciens conciles*, Lyon, 1689, 2 vol. in-4°. VI. L'*Idée du sacerdoce de Jésus-Christ*, in-12, souvent réimprimée. VII. *Causa Arnaldina*, in-8°., 1699; c'est un Recueil de pièces latines en faveur de ce docteur. VIII. *Histoire abrégée de la vie d'Antoine Arnauld*, Liège, 1699, 2 vol. in-12. IX. *Justification de M. Arnauld*, 1702, 3 vol. in-12. X. La *Souveraineté des rois, défendue* contre Leydeker, Paris, 1704, in-12; cité avec éloge pour la pureté des principes sur cette matière. XI. *Recueil de lettres spirituelles sur divers sujets de morale et de piété*, 1721, 3 vol. in-12. XII. Une quantité prodigieuse de *Mémoires, Écrits polémiques, Opuscules, Pièces* relatives aux contestations dans lesquelles Quesnel s'est trouvé engagé; productions de circonstance, oubliées aujourd'hui, et dont Moréri donne la longue nomenclature (*V.* Arnauld (Antoine), II, 501, et Noailles (Louis-Antoine), XXXI, 305). L—y.

QUESNEL (L'abbé), nommé *Pierre*, et surnommé *Bénard* dans le Dictionnaire de Feller, est connu dans la république des lettres par divers ouvrages, et surtout par une *Histoire des Jésuites*: mais il l'est peu quant à son personnel, sur lequel même plusieurs renseignements se contredisent. Feller, par exemple, dit qu'il mourut à la Haye, en 1774, âgé de soixante-quinze ans, et d'autres assurent qu'il est mort à la Bastille. On convient assez qu'il est né à Dieppe. Néanmoins, dans des *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de la ville de Dieppe*, on ne trouve point son nom parmi ceux des personnages de la même ville qui se sont fait quelque réputation. D'après les dates de Feller, il serait né en 1699, et n'aurait eu que quarante-un ans, en 1740, époque où a paru la première édition de l'*Histoire des Jésuites*. Cela ne s'accorde pas avec ce que l'auteur dit dans la préface qui sert d'introduction à cette histoire, où il se donne pour un vieillard à qui « il ne reste qu'un souffle de vie, que la vieillesse et les infirmités sont prêtes

à lui arracher. » Le P. Quesnel avait un frère qui portait le nom d'*abbé Quesnel;* mais l'âge qu'il aurait eu ne permet guère de voir en lui l'auteur de cette histoire. M. Barbier l'attribue à un neveu du fameux oratorien. Il paraît, au reste, qu'il était dans l'intention de son auteur de n'être point connu. Voici, outre l'âge avancé qu'il se donne, ce que, dans la préface déjà citée, il annonce ou veut faire croire de lui-même : il dit qu'il avait été mis jeune chez les Jésuites, pour y être élevé; que dès-lors il sentit le desir de connaître ces hommes, dont il avait entendu parler comme de personnages qui jouaient un grand rôle dans le monde..... afin de les faire connaître à toute la terre, après qu'il les aurait lui-même parfaitement connus ; « qu'il vit, dès-lors, que ces prétendus maîtres en Israël, n'avaient aucune teinture de la vraie religion ; » qu'ils avaient cherché à l'engager dans leur compagnie, « ce qui leur parut d'autant plus assuré, qu'ayant perdu, dans son enfance, les parents qui auraient pu s'opposer à cette démarche, il se trouvait maître de ses volontés ; » que sa fortune était considérable, et sa naissance illustre; qu'il avait voyagé en France, en Angleterre, en Hollande, parcouru toutes les contrées de l'Europe, visité les Indes orientales et occidentales, le Pérou, le Mexique, en un mot, fait le tour du monde, pour ne rien omettre de ce qui pouvait l'instruire sur l'objet de son ouvrage, dont l'exécution « lui avait coûté quarante ans de travail et de recherches. » Enfin, il se dit étranger, et réclame l'indulgence du lecteur « pour sa diction ; le français n'étant point sa langue naturelle. » Rien de tout cela ne peut assurément convenir à un neveu du P. Quesnel. L'écrivain semble donc ne s'être proposé d'autre but que celui de détourner l'attention du public, et de dérober à sa connaissance l'auteur ou les auteurs de cette Histoire ; car Fontette laisse entrevoir que l'abbé Quesnel ne fut pas le seul. Quoi qu'il en soit, et quel que soit cet abbé Quesnel, on a de lui : I. *Histoire des religieux de la compagnie de Jésus, contenant ce qui s'est passé dans cet ordre depuis son établissement jusqu'à présent, pour servir de supplément à l'Histoire ecclésiastique* des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles ; Soleure, 1740, 4 vol. in-12. La préface ou introduction comprend, à elle seule, presque tout le premier volume : elle contient un article très-étendu sur le commerce des Jésuites. L'auteur avait annoncé qu'il commencerait son Histoire à la naissance même de l'institut, et qu'il la conduirait jusqu'en l'année 1737. Les quatre qui ont paru ne vont que jusqu'en 1572, et se terminent à la mort de saint François de Borgia, troisième général de la compagnie. Fontette dit que l'abbé Quesnel en présenta la suite à divers libraires de Hollande, mais y mit un prix si excessif qu'elle lui est restée. Suivant Feller, elle ne fut achevée que trois mois avant la mort de l'abbé Quesnel, qui, peu d'heures avant de rendre le dernier soupir, à la persuasion de certaines personnes qui lui en firent un cas de conscience, jeta au feu le manuscrit, lequel aurait formé 20 volumes in-12. Quoique les quatre premiers volumes contiennent des choses curieuses, il y règne un tel esprit de dénigrement et tant de partialité, que la perte du reste n'est pas fort regrettable. Il existe une édition retouchée du com-

mencement, Utrecht, 1741 et 1742. C'est la seule que Feller ait connue. II. *Extrait de l'almanach du Diable*, 1737, *et Almanach du Diable*, 1738, in-12. Ces deux pièces sont remplies de faits anecdotes et satiriques, sur plusieurs personnes de la cour, prélats et beaux-esprits. On a quelquefois attribué à l'abbé Quesnel un ouvrage allégorique sur les affaires de la bulle *Unigenitus*, intitulé : *Histoire de don Ranucio d'Alétès*, Venise (Rouen), 1736, 1738, 2 vol. in-12. Ce roman est de l'abbé C. G. Porée (*V.* ce nom.) L—y.

QUESNOY (Du). *V.* Duquesnoy.

QUÉTIF (Jacques), savant dominicain, était né à Paris le 6 août 1618. Dès l'âge de dix-sept ans, il prit l'habit de l'ordre de Saint-Dominique ou des Frères-Prêcheurs, dans le couvent de la rue Saint-Honoré. Après avoir étudié en philosophie à Paris, et en théologie à Bordeaux, il habita successivement divers monastères de son ordre. Il était, en 1644, à Amiens; en 1645, au couvent de la rue de Saint-Dominique de Paris; et à Toul, en 1649. Il revint, en 1652, dans la maison de la rue Saint-Honoré, où il avait fait sa profession, et s'y fixa pour tout le reste de sa vie. Il y remplissait la fonction de bibliothécaire; et il paraît n'avoir exercé, depuis l'âge de trente-quatre ans, aucun autre emploi. Il n'aimait, dit son confrère Échard, que les occupations littéraires, et fuyait les charges claustrales. Il s'appliquait surtout à enrichir et à mettre en ordre la bibliothèque qui lui était confiée. Elle était peu considérable encore, quoiqu'en 1638, à la naissance du Dauphin, qui fut depuis le roi Louis XIV, les religieux se fussent avisés de la dédier à ce prince. On lisait sur la porte de ce dépôt : *Hæc principi Delphino bibliotheca dicata fuit, die natali ejus, 5 sept.* 1638; mais on ne croit pas que cette dédicace leur ait attiré aucune libéralité de quelque valeur. Ce fut aux soins de Quétif, durant quarante-six ans, que la bibliothèque de ce monastère dut ses premiers et ses plus précieux accroissements, et même le legs qu'elle reçut, peu de mois après la mort de ce religieux, des livres de Piques, docteur de Sorbonne : elle était, en 1789, composée de plus de trente mille volumes, bien choisis, au moins en ce qui concernait les sciences ecclésiastiques, l'histoire et les langues orientales. Quétif doit être compté parmi les bibliothécaires qui ont laissé des traces de leur zèle et de leur habileté dans les dépôts de ce genre. Il avait acquis des connaissances bibliographiques très-étendues, et alors assez rares. Le chancelier Séguier lui avait, en quelque sorte, confié le soin de ses propres livres; et l'on dit qu'il n'en admettait aucun dans sa collection qui n'eût été acheté ou examiné par Quétif : la bibliothèque de Séguier est connue par le Catalogue qui en a été imprimé à Paris, 1685. Intimement lié avec ce chancelier, Quétif entretenait des relations non moins honorables avec plusieurs littérateurs de son siècle ; en France, avec les frères Du Puy, Thévenot, Ducange, Renaudot, Richard Simon, Longuerue, et les jésuites Labbe et Garnier; au-dehors avec Léo Allatius, Luc Holstenius, Em. Schelstrate, Bolland et ses associés Henschen et Papebrock. Il était d'ailleurs fort souvent consulté sur des questions de droit-canon; car il passait pour très-versé dans cette jurisprudence

ce, alors extrêmement compliquée; et lorsqu'il s'élevait en cette matière des difficultés graves, on avait recours à lui, comme à un oracle, dit Échard. L'étendue de ses connaissances, et le talent qu'il avait d'écrire élégamment en latin, le désignaient à ses supérieurs comme le littérateur le plus capable de composer, en cette langue, une histoire générale de leur ordre: il en fut chargé; mais il renonça bientôt à une entreprise qui lui parut trop vaste, et qui, selon lui, exigeait encore plus de matériaux et de monuments qu'il n'en avait à sa disposition, quoiqu'il eût fait, pour en rassembler et en vérifier un grand nombre, plusieurs voyages en France, en Belgique et en Allemagne. Il se borna donc à l'histoire littéraire de l'ordre des Frères-Prêcheurs, à partir de leur établissement au treizième siècle; c'était un travail déjà bien considérable, selon le plan qu'il en avait conçu, et qu'il a en partie exécuté. Il en était encore occupé, lorsqu'il termina, en 1698, sa paisible et laborieuse carrière. Échard dit qu'il n'avait pas soixante-dix-huit ans accomplis: *ætatis anno* LXXVIII *nondum completo;* et cependant c'est Échard lui-même qui donne les dates de sa naissance, en 1618, le 6 août, et de sa mort, le 2 mars 1698; il y a soixante-dix-neuf ans et plus de six mois entre ces deux termes. Voici les ouvrages qu'il avait publiés: I. En 1657, *Hieronymi de Medicis, formalis explicatio Summæ theologicæ D. Thomæ Aquinatis, edita detersis mendis*, à Paris, 5 tomes in-folio, avec une préface de Quétif. II. *Concilii Tridentini canones*, Paris, 1666, in-12. Quétif y a joint une table des personnages qui ont figuré au concile de Trente, et un *index* des livres défendus. Bayle et Niceron indiquent cette édition; Échard l'a omise. III. *Johannis à S. Thomâ theologiæ tomus* VIII *et ultimus*, Paris, 1667, in-fol. Les sept premiers tomes avaient paru en Espagne et à Lyon: Quétif a concouru avec Combefis, son confrère, à l'édition du huitième, et y a joint une Vie de l'auteur, Jean de Saint-Thomas, dominicain portugais. Il a de plus préparé le manuscrit d'après lequel on devait imprimer un opuscule du même théologien, sur la confession. IV. *Vie de Savonarole, par Pic de la Mirandole; révélations, épîtres et autres écrits de Savonarole, avec une préface, des notes et des additions*, par Quétif, Paris, 1674, 3 vol. in-12. V. *Petri Morini opuscula et epistolæ*, Paris, 1675, in-12. Quoique le P. Quétif se soit annoncé comme l'éditeur de ce livre, sur le frontispice même, Echard n'a pas jugé à propos d'en faire mention: mais Richard Simon parle avec éloge de ce recueil, dont il dit (*Lettr. choisies*, t. I, p. 314) avoir vu les originaux dans la chambre du P. Quétif, savant religieux dominicain de la rue Saint-Honoré. VI. *Factum des Dominicains contre les Bénédictins*, qu'ils accusent d'avoir usurpé leur couvent de Metz, 1690, in-4°. Ce Factum est le sujet d'une lettre (t. III, p. 147) de Richard Simon à Quétif, qui le lui avait envoyé, et qui paraît avoir contribué à le rédiger. VII. *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti*, Paris, 1719-1721, 2 vol. in-fol. C'est le principal titre de la réputation littéraire de Quétif. A la vérité, il n'a pu achever cet ouvrage; mais il en a fait huit cents articles, qui sont les plus importants, puisqu'ils concernent les écrivains que l'ordre

de Saint-Dominique a produits aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, temps où la littérature était cultivée plus qu'ailleurs dans les monastères, et principalement dans ceux des Frères-Prêcheurs. On doit donc à Quétif une partie considérable de l'histoire littéraire de cet âge; et il n'a négligé aucune recherche pour compléter ce travail, aucun examen pour le rendre exact, aucun soin même pour en polir le style, autant que le permettait la matière. Il avait d'ailleurs préparé, pour le continuer, des matériaux dont a profité Jacques Échard (*V.* ce nom, XII, 455-56), qui, en suivant la même méthode, a conduit ces Annales jusqu'à 1720. Dom Liron (*Singular. histor.*, III, 369-383) a relevé, dans ces deux volumes, un petit nombre d'omissions et d'erreurs, et n'en a pas moins rendu hommage aux talents et au travail des deux auteurs. C'est en effet un excellent Recueil de Notices biographiques et bibliographiques. On y lit avec intérêt les Vies de plusieurs écrivains célèbres en leurs siècles, et fameux encore; leurs ouvrages sont indiqués avec précision, et appréciés lorsqu'ils en valent la peine: les éditions sont bien décrites; et il est permis de dire, qu'à tous égards, ces deux volumes tiennent un rang très-distingué parmi les livres d'histoire littéraire et de biographie, rédigés avant 1721. VIII. Quétif avait fait des additions à la Vie de Barthélemi des Martyrs, par J.-B. Le Beau: il avait préparé une édition de cette vie et de toutes les OEuvres de Barthélemi; mais ce travail est resté manuscrit. La Vie du P. Quétif se lit rédigée par Échard, p. 746, 747 du tom. II du *Scriptores ord. Prædicat.*; et avec moins de détails biographiques, au tome XXIV des *Mémoires* de Niceron. — Il ne faut pas confondre Jacques Quétif, dominicain, avec Jacques Quétif, *bourgeois de Paris*, auteur d'un volume in-8°., intitulé: *La Vie et les miracles de sainte Aure*, abbesse de l'ordre de saint Benoît, Paris, 1623, et avec des additions, Paris, 1625, in-8°. Ce Quétif était probablement de la même famille que le religieux dominicain; mais il y a peu d'apparence que ce soit son père: car celui-ci était notaire, et il est à croire qu'il aurait pris cette qualité, plutôt que celle de bourgeois de Paris, dans l'intitulé de son livre.

D—N—U.

QUEVÉDO DE VILLEGAS (Don François), l'un des littérateurs espagnols les plus féconds et les plus spirituels, et le seul que l'on puisse comparer à Cervantes, quoiqu'il ne l'ait point égalé, naquit en 1580, à Madrid (1), de parents nobles et attachés à la cour par d'honorables emplois. Orphelin dès son enfance, il fut envoyé, par son tuteur, à l'université d'Alcalà, où il fit de grands et rapides progrès dans toutes les sciences. Il s'attacha d'abord à la théologie (2); ensuite il étudia les belles-lettres, la philosophie, la jurisprudence et la médecine, avec un égal succès. Outre le latin et le grec, il possédait l'hébreu (3), l'arabe, l'italien et le français; et il passait les jours et les nuits à lire les meilleurs ouvrages dans ces différentes

(1) Et non pas à Villenueva de l'Infantado, comme le prétendent quelques biographes.

(2) Quevédo prit ses degrés en théologie à l'âge de quinze ans; ce qui paraît à peine croyable, comme le remarque M. Bouterweck, dans l'Histoire de la littérature espagnole, II, 116.

(3) L'auteur de l'Essai sur la littérature espagnole (M. de Malmontet) assure (p. 113) qu'à la requête de l'historien Mariana, Quevédo fut chargé par le roi de revoir la nouvelle édition de la Bible d'Arias Montanus.

langues (4). Quevédo n'avait cependant point négligé les arts d'agrément: il avait trouvé le loisir de cultiver la musique; et, malgré la difformité de ses pieds, qui devait lui rendre plus pénibles les exercices du corps, aucun cavalier de son âge ne le surpassait dans les armes et dans la danse. Aimé de ses camarades, souvent ils le prenaient pour juge de leurs querelles; et presque toujours il parvenait à réconcilier les deux adversaires, en ménageant leur délicatesse et leur susceptibilité. Jouissant d'une grande fortune et de la considération générale, il vivait heureux, quand une aventure singulière vint changer sa destinée. Un jour, il vit dans une église, à Madrid, un cavalier qui maltraitait une femme: il prit la défense de l'inconnue, et eut le malheur de tuer son adversaire, qui était également inconnu. C'était un grand seigneur. Craignant les poursuites de sa famille, Quevédo suivit, en Sicile, le duc d'Ossone, qui venait d'en être nommé vice-roi. La capacité qu'il montra pour les affaires, lui mérita bientôt toute la confiance de son protecteur. Il fut chargé de l'inspection-générale des finances, dans la Sicile et dans le royaume de Naples; et il remplit cet emploi difficile avec une rare intégrité. Ayant enfin obtenu sa grâce, par le crédit du duc d'Ossone, il fut employé dans plusieurs négociations, dans différentes ambassades à la cour d'Espagne, et près des papes; et il déploya partout beaucoup d'habileté, de prudence et de courage. Il se trouvait à Venise lors de la découverte de la conspiration de Bedmar (*V.* Bedmar, IV, 46, et Ossone, XXXII, 216); mais il réussit à se dérober à toutes les recherches, et revint en Espagne. La disgrace du duc d'Ossone ne pouvait manquer d'entraîner celle de son favori. Quevédo fut arrêté en 1620, et transporté dans sa terre de la Torre de Juan Abad, où on le retint prisonnier pendant trois ans et demi, sans vouloir lui permettre, pendant les deux premières années, de faire venir, de la ville voisine, un médecin pour lui donner les soins que réclamait sa santé. Son innocence fut enfin reconnue: mais, ayant eu l'imprudence de réclamer le paiement des arrérages de ses pensions, et en outre un dédommagement pour les maux qu'il avait soufferts, il fut exilé de nouveau. Ce fut alors que, cherchant des consolations à ses peines dans la culture des lettres, dont ses occupations politiques l'avaient depuis long-temps détourné, il composa la plupart de ses poésies, qu'il publia sous le nom du bachelier de La Torre (5). Ses ennemis se lassèrent à la fin de le persécuter: il obtint la permission de revenir à la cour; et en 1632, il fut revêtu de la charge de secrétaire du roi: mais il se contenta du titre, et refusa de rentrer dans les affaires, malgré les instances du duc d'Olivarès, qui lui proposa l'ambassade de Gènes. Éclairé, par son expérience, sur le néant des grandeurs, il avait résolu de se vouer sans partage à l'étude de la philosophie, et à la culture des lettres. Ses ouvrages étendaient chaque jour sa réputation dans toute l'Europe; il en-

(4) Ses lectures continuelles affaiblirent sa vue, au point qu'avant l'âge de trente ans, il ne pouvait plus distinguer les objets sans le secours de lunettes. Aussi tous les portraits de Quevédo le représentent avec des lunettes très-larges, au travers desquelles on distingue sa physionomie vive et spirituelle.

(5) C'était le nom de la terre qu'il habitait dans la province de la Manche.

tretenait une correspondance suivie avec les hommes les plus savants de l'Italie et des Pays-Bas ; et ses compatriotes eux-mêmes rendaient justice à son mérite. Une fortune suffisante pour ses besoins, s'était accrue de quelques bénéfices ecclésiastiques qui lui formaient un revenu de huit cents ducats. Il y renonça pour épouser, à l'âge de cinquante-quatre ans (en 1634), une femme d'une haute naissance, qui lui avait inspiré la plus vive passion. Après quelques années d'une union paisible, il eut la douleur de perdre son épouse, et revint à Madrid demander des consolations à l'amitié. Ses ennemis l'accusèrent bientôt d'être l'auteur d'un libelle contre le ministère : il fut arrêté, en 1641, et jeté dans un noir cachot, où il languit oublié pendant vingt-deux mois. Tous ses biens furent saisis ; et il fut réduit à vivre d'aumônes dans la prison, où il ne put obtenir un chirurgien pour panser les plaies dont tout son corps était couvert. Il écrivit enfin au comte-duc (d'Olivarès), pour lui exposer sa situation et demander justice. On trouva que l'auteur du libelle qu'on lui avait faussement attribué, subissait déjà sa peine dans une autre prison ; et il recouvra sa liberté. L'erreur dont il était la victime, l'avait entièrement ruiné : mais il savait que ses plaintes ne seraient point écoutées; et il retourna malade dans sa terre de La Torre, où il mourut, le 8 septembre 1645. Pendant sa dernière détention, les manuscrits de Quevédo furent dispersés (6), et entre autres ses *Pièces de théâtre* et ses *Ouvrages historiques*, en sorte que le Recueil de ses OEuvres ne contient pas tous les genres de littérature, comme il l'aurait desiré. Quevédo, dit M. Sismondi, est de tous les écrivains de l'Espagne, celui qui offre le plus de rapports avec Voltaire, non par le génie, mais par l'esprit : il avait, comme lui, cette universalité de connaissances et de facultés ; ce talent pour manier la plaisanterie ; cette gaîté un peu cynique, lors même qu'elle était appliquée à des objets sérieux ; cette ardeur pour tout entreprendre et pour laisser des monuments de son génie dans tous les genres à-la-fois ; cette adresse à manier l'arme du ridicule, et cet art de faire comparaître les abus de la société au tribunal de l'opinion. Mais Quevédo écrivait sous un gouvernement soupçonneux ; et il avait en outre à lutter contre le mauvais goût de son siècle, à l'influence duquel il n'a pas entièrement échappé. Quevédo, en évitant l'enflure et l'exagération, qu'il reprochait avec raison aux disciples de Gongora (*Voy.* ce nom, XVIII, 64), n'a pas su se garantir de l'affectation de l'esprit : peu d'écrivains en ont eu plus que lui ; mais aucun n'a tant affecté d'en montrer, et c'est ce qui rend fatigante la lecture de ses ouvrages. Il a porté cet abus de l'esprit plus loin qu'aucun de ses compatriotes ; et il pourrait fournir, à lui seul, un immense recueil de *concetti*, de *rébus*, de jeux de mots et de calembours. Ses œuvres ont été réimprimées plusieurs fois en Espagne et dans les Pays-Bas, au dix-septième siècle ; mais on ne fait aucun cas des anciennes *éditions* en 3 vol. in-4°., parce qu'elles sont mal exécutées, et d'ailleurs fort incomplètes. Les deux

(6) M. Renouard est parvenu à se procurer un ouvrage encore inédit de Quevédo, et qui, s'il n'est pas autographe, est du moins une bonne copie du temps : *Grandes anales de quince dias. Historia de muchos siglos que pararon en un mes. Escrito en la torre de Juan Abad*, 1621, in-4°. Voyez le *Cat. de la biblioth. d'un amateur*, III, 256.

seules que recherchent les amateurs, sont celles de Madrid, Ibarra, 1772, 6 vol. in-4°.; ou 1791, 11 vol. in-8°. Outre des *Traductions* espagnoles de l'*Introduction à la vie dévote*, par saint François de Sales (1634, in-8°.); de la *Vie de M. Brutus*, par Plutarque; des *Remèdes contre la fortune*, ouvrage attribué quelquefois à Sénèque, mais qu'on sait être de Pétrarque (*V.* ce nom); du *Romulus* de Malvezzi; des *Sentences* de Phocylide, et du *Manuel d'Epictète*, trad. en vers, ce Recueil contient un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on citera : I. *Politica de Dios*, etc. (la Politique de Dieu et du gouvernement de Jésus-Christ, tirée de la sainte Écriture). Ce n'est point un traité de politique tel qu'on pouvait l'attendre du confident du duc d'Ossone; mais, dit M. Sismondi, à défaut de profondeur, on y trouve de l'esprit et des idées ingénieuses, et un style précis et énergique. II. La *Vie de l'apôtre saint Paul*. III. La *Vie abrégée du B. Thomas de Villeneuve*. IV. *Mémorial per el Patronato de sant Iago;* l'auteur y prouve que saint Jacques doit être regardé seul comme le patron de l'Espagne. V. *Carta*, etc. (Lettre à Louis XIII, roi de France). Quevédo s'y plaint avec force des excès que les protestants commettaient dans les Pays-Bas, sous la conduite du maréchal de Châtillon. VI. *Los Sueños*, etc. (les Songes ou visions), Rouen, 1627; ils sont écrits avec une gaîté que le sujet ne semble pas toujours comporter. Le premier intitulé : *El sueño de las cavalleras* (le songe des crânes ou des têtes de mort), est un tableau du jugement dernier, dans le genre grotesque : il est impossible d'être plus gai dans un sujet aussi grave, et de peindre d'une manière plus piquante les abus des différents états et les vices des hommes de toutes les classes. Les *Visions de Quevédo* ont été trad. en français, par de La Geneste, Paris, 1667, 1683, in-12; sous le titre de *Voyage récréatif*, par l'abbé Bérault, Paris, 1756, in-12, et dans le Recueil des *Voyages imaginaires*, tomes XV et XVI. Enfin il en a paru, en 1812, une traduction nouvelle, par M. L. (Paris, Blanchard, un vol. in-12) (7). Moscherosch (sous le nom de Philander de Sittewald) les avait traduites en allemand dès 1645, Strasbourg, in-8°. VII. *Historia y vida del gran tacanno del Buscon;* c'est un roman dans lequel les mœurs nationales sont peintes d'une manière très-divertissante. Il a été traduit en français sous le titre de l'*Aventurier Buscon*, par de La Geneste, Paris, 1633, 1644, in-8°.; sous celui de *Coureur de nuit* ou *l'aventurier nocturne*, par Raclot, Amsterd. (Paris), 1731, in-12; et enfin, sous celui de *Fin matois* ou *histoire du grand taquin*, par Retif de La Bretonne, et d'Hermilly, Lahaye (Paris), 1776, 3 part. in-12 (8). Bertuch en a donné dans son *Magas. de litter. esp.* une traduction allemande fort estimée sous ce titre : *Leben und Thaten des Erzschalks*. VIII. *Cartas del cavallero de la tenaza* (les Lettres du chevalier de l'Épargne). Cette correspondance enseigne toutes les manières de refuser un service, un prêt ou un présent : elle a été traduite par La Ge-

(7) La *Gazette de France*, du 20 nov. 1812, rend un compte assez peu avantageux de cette traduction.

(8) Sur 500 exemplaires de cette édition on a conservé l'ancien titre l'*Aventurier Buscon* : voyez le *Dict. des anonym.*, 2e. édit., n°. 6738.

neste et par Retif de La Bretonne, à la suite de l'ouvrage précédent. IX. *Libro de todas las cosas*, etc. (le Livre de toutes les choses et de beaucoup d'autres encore). X. *La culta latini parla*. Ce sont des conseils ironiques aux amateurs du langage cultivé ; Quevédo y raille, avec beaucoup de finesse, Gongorà, Lope de Véga et leurs imitateurs. XI. *Cuento de cuentos*. XII. *Carta de los calidades de un casamiento*. Dans cette lettre, Quevédo fait la description des qualités qu'il souhaiterait dans une épouse ; elle a été trad. par Retif de La Bretonne. XIII. *Tira la piedra y esconde la mano*, c'est-à-dire, jette la pierre et cache la main. XIV. Les *Poésies* de Quevédo consistent dans des Sonnets, des Romances, des Idylles très-agréables, des Sylves, des Épîtres, des Odes ; des Chansons et des Satires, genre où il excelle particulièrement et dans lequel il a eu de nombreux imitateurs. Elles ont été recueillies par J. N. Ant. Gonzalès de Salas, qui les a publiées sous le titre de *El Parnaso español*, Madrid, 1648, 2 vol. in-4°. L'éditeur les a divisées en neuf livres, qui portent chacun le nom d'une Muse. Don Paul Ant. de Tarsia est auteur d'une *Vie* de Quevédo, en espagnol, Madrid, 1663, in-8°.; M. Sismondi en a donné une bonne analyse dans l'*Histoire de la littérature du midi* (IV, 74-94) ; et l'on s'en est aidé pour la rédaction de cet article.

W—S.

QUEUX (Claude Le). *Voyez* Lequeux.

QUIEN (Michel Le). *V.* Le-quien.

QUIGNONEZ (François de), né dans le royaume de Léon, vers la fin du quinzième siècle, était fils du comte de Luna. Il fut admis parmi les pages du cardinal Ximenès, et quitta la maison de cet homme célèbre, pour entrer chez les Cordeliers. Après avoir passé par toutes les charges de cet ordre, il fut élevé à la dignité de général dans un chapitre tenu à Burgos, en 1522. Charles-Quint, qui avait de l'affection pour lui, témoigna beaucoup de joie de son élection, et lui donna une place dans son conseil de conscience. Wading ne parle de Quignonez qu'avec éloge : il se plaît à raconter divers actes de son administration, et à relever tout le bien qu'il fit à l'ordre de Saint-François. Ce savant religieux était très-zélé pour le maintien de la discipline, et ne s'en écartait jamais. On voyait briller dans sa personne une charité ardente et une abnégation apostolique. Pendant que la peste ravageait l'Estramadoure, il ne dédaigna pas de servir les malades de ses propres mains, d'administrer les sacrements aux mourants, et d'ensevelir les morts. Son humilité le porta, en 1526, à se démettre du généralat dans un chapitre qui se tenait à Assise ; mais son abdication ne fut point acceptée. Clément VII, prisonnier au château Saint-Ange, le chargea de négocier auprès de Charles-Quint : Quignonez eut de la peine à obtenir l'élargissement du souverain pontife, et encore plus à consommer sa réconciliation avec l'empereur. Le cardinalat fut la récompense de tant de services. Clément VII ne fut pas le seul pape qui l'honora de sa confiance : Paul III, son successeur, l'envoya en Allemagne pour des affaires importantes. En 1534, Quignonez fut nommé protecteur des Franciscains. Au mois de juin 1539, il devint évêque de Cauria dans le royaume de Naples ; mais, au mois d'octobre

suivant, il donna sa démission. En 1540, l'évêché de Palestrine étant venu à vaquer, Quignonez en fut pourvu par le pape : mais il ne le garda pas long-temps; il mourut à Veruli, dans le mois de septembre de la même année. Son corps fut transporté à Rome, et enterré dans l'église de Sainte-Croix de Jérusalem, dont il était titulaire, et qu'il avait fait réparer. Nous ayons de lui : I. *Registrum accuratissimum sui generalatûs*, manuscrit. II. *Compilatio omnium privilegiorum Minoribus concessorum*, Séville, 1530, in-fol. III. *Breviarium Romanum ex sacrâ potissimùm Scripturâ, et probatis sanctorum historiis nuper confectum*, Rome, 1535, in-8°.; Lyon, 1540, in-4°.; 1541, in-8°.; 1544, in-4°.; 1556, in-8°., avec privilége du souverain pontife et du roi de France; Paris, 1536, in-4°.; 1558, in-8°.; 1566, in-8°., Venise, 1546, in-8°.; Anvers, 1563, in-16, et et ailleurs in-4°., in-8°. et in-16 : dans quelques-unes de ces éditions, on a annoncé des corrections sur le frontispice, mais il n'en existe presque pas dans le livre. Il a été reproduit en 1679, à Paris, in-8°., sous le titre de *Breviarium Colbertinum*. Cette édition fut faite pour l'usage particulier du grand Colbert : aucun exemplaire ne fut mis dans le commerce. Afin que le volume ne fût pas trop gros, on n'y inséra point les leçons tirées de l'Écriture sainte; seulement on y laissa à la fin un filet de soie, pour mettre en feuille la *Leçon de l'écriture occurrente*, extraite de la Bible de Vitré. Le Bréviaire du cardinal de Quignonez, composé par ordre de Clément VII, obtint successivement l'approbation des papes Paul III, Jules III, et Paul IV; mais il ne put obtenir celle de la Sorbonne, à laquelle l'auteur l'avait soumis. La faculté nomma des docteurs pour l'examiner; leur rapport fut loin d'être favorable : entre autres défauts, ils signalent la différence de ce nouveau bréviaire d'avec ceux qui sont en usage dans toutes les autres églises, et notamment dans celle de Rome. On n'y voit point, disent-ils, le petit office de la Vierge, les antiennes, les répons, les capitules, les homélies, l'ordre et le nombre des psaumes, tels qu'on les lit dans l'Église, ni même l'ordre à suivre pour lire l'Écriture sainte aux matines. Tous ces changements, ajoutent-ils, sont contraires aux anciennes pratiques, et à la dévotion des fidèles; en sorte que c'est une grande témérité à l'auteur, d'avoir ôté tout cela. Ce qui excita principalement leurs plaintes, c'est que la Vie des saints dont on fait l'office, y est si abrégée, qu'on ne pourrait être instruit, ni de leurs vertus, ni des miracles que Dieu a faits par leur ministère pour l'édification de l'Église. On trouve cette censure de la Sorbonne dans la *Collection des jugements* etc. par d'Argentré, tom. II, pag. 121 et suivantes. Il faut le dire cependant, la faculté se montra moins sévère en 1574 : elle passa sous silence la plupart des vices qui l'avaient choquée en 1535. Dans le temps que le cardinal de Quignonez était accusé d'avoir retranché trop de choses de son bréviaire, le jésuite Maldonat se plaignait hautement de son *impudence*, en ce qu'il avait osé recueillir dans la troisième leçon de l'office de la Conception, les témoignages de plusieurs saints, *qu'on prétend* avoir enseigné que la sainte Vierge a été conçue sans péché originel. En 1568, le pape Pie V, s'étant aperçu que plusieurs ecclésiastiques avaient abandonné le

bréviaire romain pour adopter celui de Quignonez, défendit la récitation de celui ci par une bulle. Depuis lors, il a cessé d'être en usage, et il n'a plus servi qu'à présenter un modèle, dans quelques-unes de ses parties, aux diocèses qui jouissent du privilége d'avoir une liturgie particulière. Quant à la préface qui précède le bréviaire, et dans laquelle le cardinal de Quignonez expose ses motifs et son plan, elle a été constamment regardée comme un excellent morceau. Voyez les *Lettres* de Richard Simon ; la *Biblioth. Ritual.* de Zaccaria, tom. 1, et Claude Joly *De reformandis horis canonicis*, 2e. édition. L—E—E.

QUILLET (Claude), l'un des meilleurs poètes latins modernes, naquit en 1602 à Chinon, dans la Touraine. Il étudia d'abord la médecine, et la pratiqua quelques années avec succès. Dans le temps que Laubardemont informait touchant la prétendue possession des Ursulines de Loudun (*V.* Grandier, XVIII, 297), Quillet se rendit en cette ville, curieux d'assister à la cérémonie de l'exorcisme. Un jour le diable, parlant par la bouche d'une des religieuses, menaça d'élever jusqu'à la voûte de l'église, le premier incrédule qui paraîtrait douter de son pouvoir. Quillet vint le lendemain à l'église, et somma le diable de tenir sa parole. Cette imprudence fut mal vue par Laubardemont ; et Quillet, craignant d'être arrêté, s'enfuit à Rome, où il prit l'habit ecclésiastique. Ses talents et la politesse de ses manières le firent connaître du maréchal d'Estrées, ambassadeur de France près du Saint-Siége, qui le choisit pour secrétaire. Les loisirs dont il jouissait, lui permirent de cultiver son talent pour la poésie. Ce fut alors qu'il composa la *Callipédie*, poème auquel il doit toute sa réputation, et dont le sujet paraît lui avoir été inspiré par le souvenir de ses études médicales. Il termina cet ouvrage à Paris, où il ne revint qu'après la mort du cardinal de Richelieu, et le fit imprimer à Leyde, en 1655, sous le nom de *Calvidius Letus*, anagramme du sien. On ignore s'il avait lieu d'être mécontent du cardinal Mazarin ; mais son poème contenait plusieurs traits satiriques contre le ministre et sa famille. Celui-ci en fut averti, et fit appeler Quillet. « Quel sujet, lui dit-il, vous ai-je donné pour me traiter comme vous l'avez fait dans votre admirable *Callipédie*? Malgré votre procédé, j'ai toujours senti quelque chose qui me portait à vous demander votre amitié, et à vous donner des marques de la mienne. » Quillet, touché d'une si grande bonté, voulut bégayer quelques excuses ; mais le cardinal, l'interrompant, lui annonça qu'il venait de le nommer à l'abbaye de Doudeauville (diocèse de Boulogne) ; dont le revenu était de quatre cents pistoles, et le congédia par ces mots : « Adieu, apprenez à mieux connaître vos amis. » Comme on le devine aisément, Quillet s'empressa de faire disparaître de son ouvrage les traits offensants pour son bienfaiteur, et y substitua des éloges dans une nouvelle édit. (1656), qu'il lui dédia (1) par une épître pleine de louanges. Il travaillait alors à un *poème* en l'honneur de Henri IV, dont on doit regretter la perte (2). Il en laissa par

(1) Il est singulier, dit un critique, qu'un poème sur un pareil sujet ait été composé par un ecclésiastique, dédié à un cardinal, et ait procuré une abbaye à son auteur: mais la science des bienséances n'a été connue que fort tard parmi nous.

(2) « Je ne puis vous exprimer, écrivait Costar à Quillet, la passion que j'ai de voir votre divin poè-

son testament, le manuscrit à Ménage, avec cinq cents écus pour le faire imprimer : Ménage garda l'argent, et oublia le poème, qui devait ajouter à la gloire de son ami. Quillet mourut à Paris dans les derniers jours de septembre 1661. L'abbé de Marolles parle, dans ses *Mémoires* (tome III, p. 344), d'une Traduction en vers français des *Satires* de Juvénal que Quillet lui avait communiquée ; mais on ignore ce qu'elle est devenue. Il ne nous reste donc de lui que le poème dont on a parlé ; il est intitulé : *Callipædia ; seu de pulchræ prolis habendæ ratione poëma didacticon.* L'édition de Leyde, 1655, in-4°., est rare sans être recherchée. Celle de Paris, 1656, in-8°., a souffert plusieurs retranchements (3) ; mais elle est augmentée d'une *Épître à Eudoxe*, et d'un *Eloge funèbre* (*lugubre encomium*) du philosophe P. Gassendi (*V.* ce nom). L'édition la plus estimée est celle de Londres, 1708, in-8°., dont le texte a été rétabli sur celui de l'édition de 1655, et dans laquelle on a réuni la *Pædotrophie*, poème de Scévole de Sainte-Marthe. La *Callipédie* a été traduite en français (par Monthenault d'Egly), Paris, 1749, petit in-8°. Il en existe une traduction en vers (par Lancelin de Laval), ibid., 1774, in-12 ; enfin Caillau, médecin de Bordeaux, en a publié, dans cette ville, en 1799, in-12, une nouvelle Traduction, avec des variantes, et une Notice sur la Vie de l'auteur. Ce poème est divisé en quatre livres. Les critiques s'accordent à y louer la juste distribution des parties, l'ingénieux emploi de la fable, la variété des épisodes, et la beauté de la versification, pleine de douceur et d'harmonie ; malgré quelques incorrections relevées avec aigreur par Lamonnoye (dans le *Menagiana*, III, 235), qui reproche en outre à Quillet de n'avoir pas traité sa matière fort solidement, comme si le but du poète n'était pas plutôt de plaire que d'instruire. Tout ce qu'on peut blâmer avec raison dans la *Callipédie*, ce sont des peintures licencieuses qui, malheureusement, naissaient du fond du sujet, et des détails trop longs sur l'influence des astres que Quillet n'admettait sans doute pas, puisqu'il se piquait de force d'esprit. Le quatrième livre est entièrement exempt des défauts qu'on vient de signaler. L'auteur y traite des soins que réclament les enfants nouveau-nés, et donne d'utiles préceptes que Rousseau a développés depuis dans son *Emile*, avec toute la supériorité de son génie. Ce livre a été traduit en entier par Coupé, dans le tome XI^e^. des Soirées littéraires. On conserve, à la bibliothèque du Roi, un exemplaire d'une petite pièce de Quillet, intitulée : *Ad Alexandrum VII pontif. opt. max. pro pace inter reges conciliandâ carmen protrepticon*, in-4°. W—s.

QUILLOT (Claude), né vers le milieu du dix-septième siècle, d'un artisan d'Arnai-le-Duc, petite ville de Bourgogne, y fit ses premières études, et alla les achever à Dijon. Dépourvu de fortune, il entra en qualité de précepteur chez M. de

me latin, dont vous m'avez envoyé le commencement. Si le reste est de même force, il est aussi loin au-dessus de la belle *Callipédie*, que la belle *Callipédie* est au-dessus de tous les ouvrages de cette nature que notre siècle a produits. (*Lettre* 250 de Costar, tom. II.) La *Henricias* se trouvait, dit-on, entière dans la bibliothèque du cardinal d'Estrées, réunie à celle du maréchal, son neveu ; cependant elle n'est pas indiquée dans le Catalogue imprimé à Paris, 1740, in-8°. (Voy. la *Bibl. hist. de France*, tom. IV, p. 408, n°. 20065.)

(3) Les passages supprimés ont été recueillis dans le *Menagiana*, III, p. 233 et suiv.

Chintrey, conseiller au parlement de cette ville. Quillot avait de la piété ; il se crut appelé à l'état religieux, et entra chez les Chartreux : mais ses forces ne répondirent point à son zèle ; sa santé souffrant de ce nouveau genre de vie, il fut obligé d'y renoncer après quelques mois d'épreuves : il résolut alors d'entrer dans l'état ecclésiastique, prit les ordres, et s'attacha, en qualité de prêtre habitué, à la paroisse de Saint-Pierre à Dijon. S'étant livré à la direction des consciences par ordre de son évêque, il s'y fit bientôt un nom ; et sa réputation de piété attira autour de son confessionnal un grand nombre de pénitentes, parmi lesquelles se trouvaient des personnes les plus distinguées de la ville. Ce succès lui fit des jaloux ; malheureusement Quillot, sans s'en douter, leur fournit des armes contre lui. Il avait lu les mystiques, étude assez naturelle à un directeur ; il avait pris du goût pour leur doctrine, qui fut celle de plusieurs saints personnages. Il initiait à la *spiritualité* et aux *voies intérieures* celles de ses pénitentes qu'il croyait susceptibles de cette perfection. On agitait alors la question du quiétisme, dont quelques idées avaient séduit d'assez bons esprits. Quillot avait eu des relations assez intimes avec Philibert Robert, curé de Seurre, prévenu depuis de cette hérésie, et condamné par contumace à être brûlé pour abus de confession et séduction de plusieurs de ses pénitentes. Plus anciennement, Quillot avait reçu chez lui la célèbre Mme. Guyon et le père Lacombe son directeur, et avait eu avec eux de longues conférences sur ce genre de dévotion. Madame Guyon lui avait même laissé quelques-uns de ses ouvrages, et entre autres un assez grand nombre d'exemplaires du *Moyen court de faire l'oraison*. Quillot les avait distribués ou fait distribuer à plusieurs dames de la ville (1). Ses ennemis surent transformer ces faibles apparences en réalités odieuses. Suivant eux, Quillot était l'ami et le complice de Robert ; les mêmes principes leur étaient communs ; ils en avaient tiré les mêmes conséquences : les crimes dont celui-ci était convaincu, et qui faisaient peser sur sa tête une sentence si rigoureuse et infamante, Quillot devait en être coupable. Ces allégations furent si souvent répétées, que l'autorité ecclésiastique crut devoir les prendre en considération. L'arrêt du parlement de Dijon contre Robert, portait qu'il serait informé contre ses complices, sectateurs et adhérents. En conséquence de cette clause, une procédure fut établie par-devant l'official de Dijon. Les esprits étaient tellement échauffés, que Quillot ju-

(1) Ce livre avait eu de la vogue et la réputation d'un bon ouvrage de piété. « Des notes manuscrites » de l'abbé Fleury nous apprennent que l'évêque » de Chartres (Godet Desmarais) vint un jour dire » à Mme. de Maintenon qu'il ne fallait pas s'étonner s'il y avait à Saint-Cyr de la division ; qu'il y » courait des livres pernicieux, entre autres, le » *Moyen court*. Mme. de Maintenon le tira de sa » poche en riant, lui demandant si c'était celui-là, » et soutenant qu'il était fort bon. » L'abbé Fleury ajoute : « Depuis deux ans Mme. de Maintenon le » portait toujours sur elle. » *Hist. de Bossuet*, par M. le cardinal de Bausset, édit. de 1819, tome III, p. 266. Le voyage de Mme. Guyon à Dijon date de 1686. L'abbé Phelipeaux, dans sa *Relation de l'origine et des progrès du quiétisme*, tom. I, p. 35, raconte que « l'abbé de la Pérouse et plusieurs docteurs en théologie faisant, au commencement de » l'année 1689, une grande mission à la paroisse de » Saint-Michel de Dijon, découvrirent que le sieur » Quillot enseignait à ses dévotes la nouvelle spiritualité. Le *Moyen court*, ajoute-t-il, était répandu dans toutes les maisons. Ils en firent brûler trois » cents exemplaires, par Mme. Languet, veuve de » M. Languet, procureur-général au parlement. » Cette bonne dame, très-vertueuse, dit encore » l'abbé Phelipeaux, était chargée de les distribuer » sans en connaître le poison et l'illusion. » Il paraît que Quillot lui-même, que cela éclairait sur le danger du livre, en remit plusieurs exemplaires aux supérieurs ecclésiastiques.

gea dangereux de se présenter ; et sentence intervint contre lui par défaut, en date du 17 juillet 1700 : il y est déclaré contumace, atteint et convaincu d'avoir tenu des discours remplis des erreurs du quiétisme, d'avoir distribué des livres suspects desdites erreurs, d'avoir entretenu des liaisons avec Robert et d'autres personnes suspectes, pour raison de quoi il est condamné à être renfermé pendant trois ans dans un monastère. La même sentence englobant d'autres personnes condamnées à diverses peines, l'autorité séculière en prit connaissance en ce qui la regardait. Quillot envoya divers mémoires justificatifs. Enfin, par arrêt du 7 août 1700, il fut mis *hors de cour*. Enhardi par ce premier succès, Quillot se pourvut en révision contre la sentence de l'officialité, se rendit en prison ; et une nouvelle sentence, rendue par le même official, le 10 avril 1701, le déchargea à *pur et à plein*. Il sortit de prison, et reprit ses fonctions. Seulement on crut convenable qu'il s'abstînt du confessionnal et de la direction. Il paraît qu'après cet orage, Quillot vécut dans la retraite ; du moins on entendit peu parler de lui. Cependant le jugement solennel qui l'innocentait, n'en imposa point à la haine qui l'avait poursuivi. Ses ennemis voulurent faire de lui le chef d'une nouvelle secte, sous la désignation de *Quillotisme;* et pour donner l'apparence d'une sorte d'existence à cette fiction, ils firent circuler un livre sous ce titre : *Histoire du Quillotisme ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du quiétisme, avec une réponse à l'Apologie en forme de requête produite au procès criminel, par Claude Quillot*, etc. Ce livre, ou plutôt ce libelle, prétendu imprimé à Zell, chez Henriette Hermille, en 1713, forme un volume in-4°. de 434 pages. Il est sans nom d'auteur ; mais on sait aujourd'hui que c'est l'ouvrage d'Hubert Mauparty, procureur au présidial de Langres. Il paraît qu'il fut tiré à un petit nombre d'exemplaires. Du moins il est aujourd'hui assez rare. Il fut prohibé par l'évêque diocésain, comme contenant des faits faux et calomnieux ; et un arrêt du parlement de Dijon (9 juin 1703) ordonna qu'il serait lacéré et brûlé par la main du bourreau, etc., etc. Ainsi la supposition du *Quillotisme*, comme hérésie nouvelle, n'est qu'une fable digne de la flétrissure que lui a imprimée le double jugement de l'autorité ecclésiastique et séculière. On ignore la date du décès de Quillot. (*Voy.* Guyon, XIX, 249, et Malaval, XXVI, 333.) L—y.

QUIN (Jacques), fameux acteur, né à Londres, en 1693, descendait d'une ancienne famille d'Irlande. Il était le fruit du mariage du fils du lord maire de Dublin et d'une dame qui l'avait épousé parce qu'elle se croyait veuve ; son premier mari, qui faisait des spéculations aux Indes Occidentales, ayant cessé depuis long-temps de lui donner de ses nouvelles. Le retour de ce négociant rendit la naissance de J. Quin illégitime, et influa beaucoup sur le reste de sa vie. Quin fut élevé à Dublin : mais il paraît qu'il fit peu de progrès dans la littérature ; et, à vingt ans, il se voyait sans ressources et sans état, quoiqu'on assure qu'il avait fréquenté, pendant quelque temps, le barreau. Il se décida pour la carrière du théâtre, et débuta, en 1714, sur celui de Dublin. Ne se croyant pas suffisamment encouragé en Irlande, il se rendit à Londres, et entra au théâtre de

Drury-Lane; mais on ne lui confia, dans les premières années, que des emplois peu propres à faire briller son talent. En novembre 1716, cependant, un accident survenu subitement à l'acteur Mill, fournit à Quin cette occasion qu'il cherchait depuis si long-temps. Il représenta Bajazet, dans *Tamerlan*; et les applaudissements qu'il reçut des spectateurs, le placèrent dès-lors au premier rang. Il obtint plus de succès encore, en 1720, dans le rôle de sir John Falstaff (des *Commères de Windsor*, du célèbre Shakspeare). On trouva qu'aucun acteur n'avait aussi bien saisi que lui l'esprit de l'auteur; et, pendant plus de dix ans, il régna sur la scène anglaise presque sans rivaux. Ce fut vers la fin de 1732 qu'eut lieu l'ouverture du théâtre de Covent-Garden, où Rich passa avec sa troupe, dont Quin faisait alors partie. En 1740, Fleetwood, ayant réuni les deux troupes de Drury-Lane et de Hay-Market, tâcha d'attirer à lui les meilleurs acteurs des autres théâtres, surtout ceux de Covent-Garden, en leur offrant des appointements hors de toute proportion avec ceux qu'on avait eu jusqu'alors coutume de leur donner. Quin ne sut pas résister à l'appât de cinq cents livres sterling par an, et abandonna son ancien ami Rich pour passer avec son rival. Au théâtre de Drury-Lane, Quin parut avec succès dans le *Comus* de Milton, dans l'*Agamemnon* de Thomson, et dans *Pyrrhus*, et présida le comité de lecture chargé de donner son opinion sur les pièces nouvelles qui lui étaient soumises. Un poète lui ayant remis, pendant qu'il était sur le théâtre, une tragédie qu'il venait de terminer, Quin la mit dans sa poche, et n'y pensa plus. L'auteur, ne recevant que des défaites toutes les fois qu'il parlait de son ouvrage, insista un jour si vivement pour qu'on le lui rendît, que Quin voulut le satisfaire. Mais il arriva qu'au lieu d'une tragédie, ce fut une comédie qu'il lui donna; et, lorsque le malheureux poète l'eût fait apercevoir de sa méprise, Quin lui répondit, en riant, « qu'il avait sans doute perdu son » ouvrage. Perdu mon ouvrage! s'é- » cria le poète, comme frappé de la » foudre. — Eh! mon Dieu oui, ré- » pliqua Quin, j'ai eu ce malheur; » mais je puis le réparer; » et, lui montrant un tiroir rempli de comédies et de tragédies nouvelles, il lui offrit, en compensation, la pièce qui lui conviendrait le mieux. On ne dit pas si le nourrisson des Muses fut satisfait de cette proposition. Après un court séjour à Drury-Lane, Quin se rendit en Irlande, et revint à Londres, en 1741. A son arrivée, il trouva toute l'attention du public fixée sur Garrick, qui venait de commencer sa carrière théâtrale avec un succès jusque-là sans exemple. Quin essaya vainement de lutter contre ce rival, qui lança contre lui une épigramme; et il eut encore le chagrin de se voir éclipser à Dublin, par Shéridan. Il cessa de jouer pendant quelques mois; ce qui donna lieu à son ami Thomson, qui travaillait à son poème du *Château de l'Indolence*, de le placer dans le *Palais de la Paresse*. Après avoir essayé long-temps de réunir au même théâtre Garrick et Quin, Rich parvint à obtenir ce résultat en déterminant Garrick à s'engager à Covent-Garden. « Un pacte d'al- » liance entre deux grands monar- » ques, dit à ce sujet Davies, n'est » pas aussi difficile à conclure que » les préliminaires d'un traité où de

» hauts et puissants seigneurs de » théâtre sont parties intéressées. » Ils devaient jouer alternativement certains rôles, entre autres, ceux de *Richard III* et d'*Othello*, mais sans être obligés de paraître ensemble dans la même pièce. Le même écrivain ajoute que Quin s'aperçut bientôt que la concurrence de Garrick, dont la réputation croissait journellement, tandis que la sienne était sur son déclin, lui était trop défavorable : car il avait à peine quelques auditeurs lorsqu'il représentait Richard III, tandis que les spectateurs accouraient en foule si Garrick jouait ce même rôle. On ne les avait point encore vus chargés, dans la même pièce, de rôles d'une importance à peu-près égale, lorsqu'en novembre 1746, la *Belle Pénitente* offrit cette occasion aux amateurs de spectacles. Au moment où *Horatio* et *Lothario* (c'étaient les rôles qu'ils remplissaient) parurent ensemble sur la scène, ils furent accueillis par des applaudissements si effrénés, que les deux rivaux en furent un peu déconcertés, et ne purent s'empêcher de changer de couleur : ils se remirent cependant bientôt, et jouèrent fort bien tous les deux, quoique Garrick l'emportât de beaucoup sur son rival. La pièce eut un grand nombre de représentations; et la salle fut chaque fois encombrée de spectateurs. En 1747 ou 1748, Quin, croyant avoir à se plaindre des procédés de Rich, quitta brusquement le théâtre de Covent-Garden, pour se retirer à Bath, quoiqu'il n'eût pas terminé le temps de son engagement. Se repentant ensuite de cette démarche, et désirant se rapprocher de Rich, il lui adressa, dit-on, cette épître laconique, « Je suis à Bath, » et il n'obtint que la réponse peu civile et presque aussi brève : « Restez - y, et allez au « diable (*And be damned*). » Il paraît néanmoins qu'ils se raccommodèrent; et Quin rentra au théâtre de Covent-Garden, vers le mois de janvier 1749, par le rôle de *Coriolan* (2), dans la tragédie de ce nom, ouvrage posthume de Thomson, avec lequel nous avons déjà dit qu'il était intimement lié. Ce fut lui qui débita le célèbre prologue composé par Lyttelton (*V.* ce nom, XXV, 554); et l'émotion dont il était véritablement pénétré, passa dans l'ame de ses auditeurs, qui ne purent retenir leurs larmes. Vers le même temps, Quin, qui avait un talent particulier pour lire les ouvrages des grands poètes anglais, et qui rendait surtout avec autant d'ame que de goût les passages de Shakspeare et de Milton, reçut du prince Frédéric de Galles, père de George III, l'honorable et flatteuse mission d'enseigner à ses enfants à prononcer correctement leur langue, et à bien débiter : il réussit au gré de son auguste protecteur. La tragédie de Caton fut représentée à Leicester-House (3), par la famille et la cour du prince Frédéric, sous la direction de Quin. Lorsque ce vétéran de la scène eut appris (1760) que George III, âgé alors de 22 ans, avait débité avec autant de majesté que de grâce son premier discours au parlement (1760), il ne put s'empêcher de s'écrier avec enthousiasme : « C'est cependant moi qui ai instruit » cet enfant! » Garrick chercha, dit-on, vers 1750, à lui faire quitter Covent-Garden, et à l'attirer à Dru-

(2) Suivant d'autres, Quin ne se rendit à Londres, en 1749, que pour jouer sur le théâtre de Covent-Garden, le rôle d'*Othello*, au profit des incendiés de Cornhill.

(3) Leicester-House était le lieu de résidence du prince de Galles.

ry-Lane, dont il était, à cette époque, un des directeurs; mais il ne put y parvenir. Ce fut le 10 mars 1751 que Quin termina sa carrière théâtrale, comme acteur salarié, par le rôle d'*Horatio*. Il se fixa ensuite à Bath, et ne revint quelquefois à Londres que pour représenter Falstaff, au bénéfice de son ami Ryan, qui se trouvait dans le malheur. Mais, en 1754, ayant perdu deux dents de devant, il repoussa toutes les sollicitations de Ryan, et lui écrivit, afin de s'excuser, une Épître comique, dans laquelle il disait que pour personne au monde il ne se résoudrait à siffler Falstaff. Quin avait été toujours fort économe, depuis qu'il fréquentait le théâtre; ce qui lui avait permis de conserver une certaine indépendance. Vers la fin de sa vie, lorsqu'il ne pouvait plus exister aucun motif de rivalité entre lui et Garrick, ces deux fameux acteurs se lièrent assez particulièrement. Ce fut au retour d'une visite que Quin avait faite à ce dernier, qu'il mourut à Bath, le 21 janvier 1766. On prétend que lorsqu'il sentit sa fin approcher, Quin se fit apporter une bouteille de vin de Bordeaux, et qu'après l'avoir bue, il dit: « Je » desirerais beaucoup voir la fin » de cette dernière scène tragique; » mais j'espère y conserver tou» te la dignité convenable. » Quin est représenté, par quelques écrivains, comme ayant été hautain, débauché et avare. Le docteur Smollett reconnaît qu'il était souvent insolent avec ses inférieurs, grossier et brutal, lorsqu'il était pris de vin, ce qui lui arrivait souvent; mais il le peint en même temps comme un fort honnête homme, parfaitement bien élevé, et susceptible de sentir le prix de l'amitié, et d'éprouver ce sentiment. On ne peut disconvenir que Quin n'ait été quelquefois généreux. Sa conduite pleine de délicatesse envers Thomson en est une preuve irrécusable. Ce poète célèbre était détenu pour dettes: Quin, qui ne le connaissait que de réputation, se rendit à sa prison. Thomson, étonné de cette visite, le fut encore plus, lorsque Quin lui dit qu'il venait sans façon lui demander à dîner; mais il ajouta presque aussitôt, que, comme il supposait qu'il pouvait y avoir quelques inconvénients à faire préparer le repas dans le lieu où ils se trouvaient, il l'avait commandé à la taverne voisine. On apporte une douzaine de bouteilles de vin de Bordeaux pour débuter; et, après avoir fini de manger, Quin, s'adressant au poète, lui dit: « Il est temps de régler main» tenant nos comptes. » Ces paroles commençaient à effrayer le détenu, qui craignait de voir un créancier dans son hôte, lorsque celui-ci ajouta: « Monsieur Thomson, je ne puis » évaluer à moins de cent livres ster» ling, le plaisir que j'ai éprouvé à » lire vos ouvrages; et je veux absolu» ment acquitter ma dette sur-le» champ. » En disant ces mots, il jeta sur la table un billet de banque de cette valeur, et prit congé sans attendre une réponse. Outre sa liaison avec Thomson, Quin était dans l'intimité de Pope et de plusieurs autres personnages éminents de son temps. Nous avons vu qu'il lisait parfaitement bien: il contait également d'une manière admirable, concise et pleine de vigueur, quoiqu'avec une certaine affectation. Il n'était pas fort instruit; mais il connaissait à fond Shakspeare, Milton, Dryden et Pope. Considéré comme acteur, il passe pour n'avoir pas eu de rivaux dans les rôles de Falstaff, du Moine

espagnol, de sir John Brute, de Volpone, etc.; il montrait du talent dans Caton, Pierre, Coriolan, et en général dans les caractères fortement sévères, qui sont aujourd'hui perdus pour la scène anglaise. Il excellait à peindre le chagrin profond, qui ne peut s'exprimer par des paroles, et montrait une profonde sensibilité, quoique Churchill lui conteste cette qualité. On lui reprochait des défauts graves, et de mauvaises habitudes, qu'il avait contractées dans ses débuts, et dont il ne put jamais se corriger. Il existe une Vie de Quin, 1766, in-8°. On trouve aussi de grands détails sur cet acteur, dans la Vie de Garrick, par Davies.

D—z—s.

QUINAULT (Philippe) naquit à Paris, le 3 juin 1635. Son extrait de baptême l'atteste (1): c'est donc à tort que tous les dictionnaires historiques le font naître à Felletin, dans la Marche. Furetière, dans son 2e. et 3e. Factum, prétend que Quinault devait le jour à un boulanger de petits pains. L'abbé d'Olivet, dans son Histoire de l'académie française, affirme que cette assertion est celle d'un imposteur, et qu'elle lui fut dictée par la médisance et la colère. « Quand » cela serait, ajoute l'abbé, Quinault » n'en mérite que plus d'estime, pour » avoir si bien reparé le tort de sa » naissance. » Tout le monde adoptera cette opinion; mais il n'en est pas moins hors de doute que le poète, qui va faire l'objet de cet article, était « fils de Thomas Quinault, » maître boulanger, et de Perrine » Riquier, sa femme, demeurants » rue de Grenelle. » C'est ce qui résulte des registres de la paroisse Saint-Eustache, où il fut baptisé. Après avoir fait quelques études, le jeune Quinault manifesta un penchant inné pour la poésie; penchant que redoubla une connaissance qu'il fit alors. Ce fut celle de Tristan l'Hermite, qui, malgré son esprit bizarre et son mauvais goût, jouissait d'une certaine réputation. On a prétendu, mais sans aucune apparence de vérité, que le jeune poète avait été son domestique. Ce qu'il y a de certain, c'est que Tristan s'était épris pour lui d'une amitié si vive, qu'il lui avait fait accepter un logement et sa table; et qu'enfin il lui laissa, par son testament, un legs assez considérable, à l'aide duquel le jeune poète acheta une place de valet-de-chambre du roi. Ce fut, sous les auspices de ce généreux ami, que Quinault fit ses premiers pas dans la carrière dramatique. Il avait composé une pièce intitulée les *Rivales*: il engagea Tristan à la présenter aux comédiens, comme un de ses propres ouvrages. La supercherie fut découverte; et les comédiens, qui avaient promis cent écus, ne voulurent plus en donner que la moitié. Le résultat d'une nouvelle négociation fut que le poète serait payé, chaque fois, au *prorata* de la recette; et telle est, dit-on, l'origine de ce que l'on nomme aujourd'hui la part d'auteur. Encouragé par un premier succès, d'autant plus flatteur, qu'il n'avait encore que dix-huit ans (1653), Quinault ne laissa plus passer une année sans donner une et quelquefois même deux pièces de théâtre. Elles s'élevaient au

(1) Nous devons la connaissance de l'extrait de baptême de Quinault, et plusieurs circonstances de la vie de ce poète, à M. Beffara, auteur de l'*Esprit de Molière*, d'une *Dissertation sur l'année de sa naissance*, d'un *Dictionnaire de l'académie royale de musique*, d'un autre *Dictionnaire des ballets-opéras qui n'ont pas été représentés* et d'une *Dramaturgie lyrique étrangère*. Ces trois derniers ouvrages sont encore manuscrits.

nombre de seize, en 1666; et il n'était encore que dans sa trente-unième année. Parmi ces productions, dont les unes portent le titre de comédie, d'autres celui de tragédie, d'autres enfin celui de tragédie-comédie, on en compte deux seulement dont on ait conservé le souvenir : l'une est *La mère coquette*, l'autre est l'*Astrate*, si courue dans le temps, et si malheureusement immortalisée par Boileau. La première s'est long-temps soutenue au théâtre : « Elle fait voir, dit Laharpe, » que Quinault avait plus d'un talent: » elle est bien conduite; les caractè» res et la versification sont d'une » touche naturelle, mais un peu fai» ble. Il y a des détails agréables et » ingénieux, de bonnes plaisante» ries. » Quoique Voltaire ait dit qu'il y a de très-belles scènes dans l'*Astrate*, il serait assez difficile de défendre cette tragédie contre le satirique. C'est ici le lieu d'examiner quel a pu être le fondement, ou, du moins, le pretexte, du mépris injurieux que Despréaux affectait pour Quinault, et des railleries cruelles dont il l'accabla pendant un certain temps. Qui ne connaît ce trait de la Satire II :

Si je pense exprimer un auteur sans défaut,
La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

et cet autre de la Satire III :

Les héros chez Quinault parlent bien autrement;
Et jusqu'à *je vous hais*, tout s'y dit tendrement!

On pourrait ici laisser Boileau s'excuser lui-même. Dans la préface de la dernière édition de ses œuvres, en 1713, il répète, avec un soin particulier, ce qu'il avait dit, dans une autre préface, trente ans auparavant : « Dans le temps où j'écrivis » contre M. Quinault, nous étions » tous deux fort jeunes; et il n'avait » pas fait alors beaucoup d'ouvrages » qui lui ont, dans la suite, acquis » *une juste réputation.* » On trouve une garantie plus certaine encore des sentiments de Boileau, dans une lettre confidentielle qu'il écrivait à Racine, le 19 août 1687 : « Dites bien » à M. Quinault que je lui suis infi» niment obligé de son souvenir. » Vous pouvez l'assurer que je le » compte présentement au rang de » mes meilleurs amis, et de ceux » dont j'estime le plus le cœur et » l'esprit. » On voit maintenant à quel point Voltaire était fondé à flétrir l'immortel satirique du nom odieux de *Zoïle de Quinault !* En supposant même qu'il faille prendre à la lettre toutes les boutades qu'un poète, dans sa mauvaise humeur, peut se permettre contre un autre, qu'avait produit Quinault à l'époque où Boileau l'attaqua dans ses Satires ? les pièces de théâtre que nous avons mentionnées ci-dessus, et dont aucune assurément ne faisait présager la hauteur à laquelle, vingt ans plus tard, il s'éleva dans ses chefs-d'œuvre lyriques. Mais tel est l'empire de la routine et des préjugés populaires, que l'on entend, chaque jour encore, des gens lettrés ou du moins qui devraient l'être, appliquer aux tragédies lyriques de Quinault, ce vers composé si long-temps avant leur existence :

Et jusqu'à *je vous hais*, tout s'y dit tendrement.

Brossette nous apprend pourtant quelle était l'application de ce trait. Il était dirigé contre une tragédie-comédie de *Stratonice*, où Quinault, âgé de vingt-un ans, avait fait dire à sa princesse, secrètement éprise d'Antiochus :

Adieu : croyez toujours que ma *haine* est extrême,
Prince; et si *je vous hais*, *haïssez-moi* de même.

Le silence que le législateur du Parnasse a gardé, dans son *Art poétique*, à l'égard de Quinault et du gen-

re où il a excellé, paraît décisif à certaines gens. Mais Boileau, dans ce poème, où il n'a oublié ni le sonnet, ni la ballade, a-t-il donné plus de place à la fable et à La Fontaine? De tous les arguments employés contre Quinault, celui qui se reproduit le plus souvent est fondé sur ces vers, tant de fois répétés :

. . . Ces discours sur l'amour seul roulants,
Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands,
. . . . . .
Et tous ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli rechauffa des sons de sa musique.

Ce trait de la Satire *sur les Femmes*, qui ne fut composée que cinq ans après la mort de Quinault, n'en a paru que plus concluant contre ce poète. D'autres personnes en ont fait un crime à Despréaux : ils l'ont trouvé impardonnable d'attaquer, jusque dans sa tombe, un homme avec lequel, depuis long-temps, il s'était réconcilié. Les noms de Renaud et de Roland désignent en effet deux des plus célèbres ouvrages de Quinault; et il est d'autant moins permis de s'y méprendre, que, quelques lignes plus bas, il nomme Angélique et Armide; mais l'équité veut qu'on s'attache à l'intention du poète : ce n'est point à Quinault personnellement qu'il déclare ici la guerre; c'est à la morale licencieuse d'un *spectacle enchanteur*. Peut-on s'étonner de cette sévérité de la part de Boileau, dont l'âge était avancé, l'esprit morose et la piété rigide? Au reste, comme le dit Laharpe, si le satirique est insensible aux charmes du style de Quinault, il faut lui pardonner d'avoir été injuste : il était assez puni; et ne s'en punit-il pas lui-même, lorsqu'il fit, pour un opéra ébauché par Racine (la *Chute de Phaéton*), ce malheureux Prologue, indigne du dernier des rimeurs qu'il avait livrés à la risée publique. Nous avons donné une certaine étendue à cette discussion : elle nous a paru nécessaire pour détruire des préventions trop généralement répandues; en un mot, pour ôter à l'ignorance tout prétexte d'attaquer l'un par l'autre deux hommes qui s'estimaient réciproquement, et qui firent tous deux honneur au grand siècle. La prodigieuse fécondité dont Quinault avait donné des preuves dans la première partie de sa carrière dramatique, ne l'empêcha point de dérober aux Muses un temps qu'il employa fort utilement pour ses intérêts. Il avait recherché avec ardeur la main d'une fort jolie personne, nommée Louise Goujon, qui ressentait pour lui une inclination non moins vive. Mais les parents de la demoiselle la forcèrent d'épouser un riche négociant appelé Bouvet. La mort de cet homme la laissant veuve, à l'âge de vingt-un ans, Quinault la détermina sans peine à s'unir à lui (1660) : elle lui apporta une fortune considérable pour l'époque (quarante mille écus, selon l'estimation la plus modeste). Quinault composa, sur ses amours et son mariage, une Nouvelle qu'il intitula : l'*Amour sans faiblesse*, titre usurpé, si l'on en croit certains Mémoires du temps, qui représentent les jeunes mariés comme brûlant l'un et l'autre d'une passion si violente, qu'ils n'eurent pas la force d'attendre la retraite de leurs nombreux convives pour se livrer aux douceurs du tête-à-tête. Quinault, dans son acte de mariage, prit le titre d'avocat en parlement; et, dans l'acte de naissance de sa fille, qui eut lieu l'année d'après, il se qualifie d'écuyer, valet de chambre du roi. Il avait promis à sa femme de ne plus travailler pour le théâtre : mais, ayant été reçu membre de l'a-

cadémie française, en 1670 (2), il crut, contre l'opinion consacrée par trop d'exemples, qu'il fallait honorer le fauteuil par de nouvelles productions. Il accueillit donc avec empressement la proposition que lui fit Molière de se charger de la partie chantante de sa *Psyché*, qui fut donnée à la cour en janvier 1671 (3). Bientôt après, Quinault acheta une charge d'auditeur en la chambre des comptes. Cette compagnie ayant fait quelque difficulté de l'admettre, il parut une Épigramme qui finit par trait :

Puisqu'il a fait tant d'auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être?

Il faut observer que l'éloge contenu dans cette Épigramme ne se rapportait encore qu'aux premières pièces de Quinault, dont il a été question au commencement de cet article. Ce ne fut que l'année suivante que, cédant aux instances de Lulli, qui venait d'obtenir le privilége de l'académie royale de musique, il arrangea son premier opéra des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*. Digne apprécieur de son rare talent pour la poésie lyrique, le compositeur florentin s'attacha à ses pas avec une telle opiniâtreté, que La Fontaine, dans une querelle violente qu'il eut avec Lulli, crut ne pouvoir mieux exprimer l'obsession dont il avait eu à se plaindre de sa part, qu'en disant : « Cet » homme a voulu m'*enquinauder*. » Une fois lancé dans cette nouvelle carrière, Quinault, pendant l'espace de quatorze ans, n'en laissa point passer un seul sans livrer à Lulli un de ces poèmes qui ont immortalisé son nom. Le compositeur les lui payait quatre mille francs, selon les conditions passées entre eux. Louis XIV, toujours appréciateur des talents, et particulièrement sensible aux beautés des premiers Opéras de Quinault, s'était plu à lui indiquer des sujets, tels que celui d'*Amadis de Gaule* : il le décora du cordon de Saint-Michel, en y joignant le brevet d'une pension de deux mille livres. L'académie des inscriptions et belles-lettres s'empressa d'admettre Quinault au nombre de ses membres (1674). Son talent poétique semblait s'accroître avec sa fécondité, lorsqu'après avoir donné son chef-d'œuvre d'*Armide*, il cessa tout-à-coup de produire. Profondément religieux, comme tous les hommes distingués du grand siècle, et frappé de la mort de Lulli (*V.* Lulli, XXV, 423), il ressentit des scrupules de travailler pour le théâtre ; scrupules qu'il exprima dans ces vers, qui devaient faire le début d'un poème intitulé l'*Hérésie détruite* :

Je n'ai que trop chanté les jeux et les amours.
Sur un ton plus sublime il faut me faire entendre ;
Je vous dis adieu, Muse tendre,
Je vous dis adieu pour toujours!

Quinault mourut à Paris, le 26 novembre 1688, n'ayant encore que cinquante-trois ans. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Louis en l'île. Sa succession s'élevait à trois cent mille francs. Cette fortune, considérable pour le temps, ne l'avait pas empêché de se plaindre de son sort, si toutefois il faut prendre à la lettre les vers suivants :

C'est, avec *peu de bien*, un terrible devoir
De se sentir pressé d'être cinq fois beau-père.
Quoi! cinq actes devant notaire

(2) On voit ce qu'il faut penser de l'assertion du *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine, où il est dit que les *Operas* de Quinault lui avaient mérité une place dans cette compagnie. Or, à cette époque, il n'avait pas encore composé un seul vers d'opéra.

(3) Nous ne pouvons nous abstenir d'observer, en passant, que ce fut une chose bien étonnante que la réunion des talents qui concoururent à la composition de cette *Psyché*. Molière, Corneille et Quinault en écrivirent les vers ; et, indépendamment de la musique, Lulli fournit le premier intermède, qui est en italien.

Pour cinq filles qu'il faut pourvoir!
O ciel! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire?

Tout ce que Quinault a écrit dans le genre lyrique devant exciter vivement la curiosité des amis des lettres, nous allons donner la liste la plus complète qui ait encore paru de ceux de ses ouvrages qui ont été représentés sur le théâtre de l'Académie-Royale de musique; nous suivons l'ordre des dates: les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus; Cadmus; Alceste; Thésée;* le *Carnaval; Atys; Isis; Proserpine;* le *Triomphe de l'Amour; Persée; Phaéton; Amadis de Gaule; Roland;* la *Grotte* ou l'*Eglogue de Versailles;* le *Triomphe de la paix; Armide.* Indépendamment de la partie chantante de la *Psyché* de Molière et de Corneille, dont nous avons déjà fait mention, Quinault avait aussi composé, pour la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV, une pastorale où tout est allégorique, jusqu'au titre: *Lysis et Hespérie.* Cette pièce n'a point été imprimée; et beaucoup d'autres écrits de l'auteur ne l'eussent point été, si l'on eût respecté les dispositions testamentaires par lesquelles il défendait la publication de tous les ouvrages que l'on pourrait trouver après sa mort. La prodigieuse facilité dont était doué ce poète ingénieux, s'exerça dans tous les genres connus, mais non pas, assurément, avec le même succès. Une seule de ces productions mélangées mérite quelque attention: c'est la description de *Sceaux*, poème en deux chants, offert en manuscrit à Colbert, et qui n'a été imprimé que dans ces dernières années. La plus grande gloire, ou, pour mieux dire, toute la gloire de Quinault réside maintenant dans ses tragédies lyriques. Nous ne croyons pas, néanmoins, pouvoir lui décerner le titre de créateur de ce genre, qu'on lui donne assez communément. Longtemps avant l'apparition du premier opéra de Quinault, Corneille avait donné son *Andromède*, et sa *Toison d'Or*, pièces fort inférieures, assurément, aux chefs-d'œuvre de l'auteur d'*Armide*, mais qui ont suffi pour faire dire à Voltaire: « Le génie de Corneille se pliait à tous les » genres. Il fut le premier qui fit des » comédies, le premier qui fit des » tragédies, et le premier qui ait » donné des pièces à machines. » Le prodigieux mérite de Quinault, en ce genre, loin d'avoir été exagéré, n'est pas assez généralement senti. D'autres poètes, sans doute, ont possédé les grâces et l'élégance du style; mais nul d'entre eux n'a été doué de cette mélodie enchanteresse qui permettrait de dire que les vers de Quinault étaient déjà de la musique, avant d'être livrés au musicien. Racine seul a mérité le même éloge dans quelques strophes de ses chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*. Celui qui a dit que Quinault avait *désossé* la langue française, a cru lui décerner la louange la plus délicate, et il lui a fait injure. Ce poète, en effet, si moelleux et si suave dans la peinture des scènes tendres et voluptueuses, devient quelquefois énergique et même sublime dans l'expression des grandes pensées, et des passions violentes. Nous croyons faire plaisir aux amis des lettres en rassemblant ici les opinions des juges les plus accrédités. Nous commencerons par Voltaire. On a prétendu que dans les éloges qu'il prodiguait au poète lyrique, il était bien moins dirigé par une admiration sincère, que par le desir de se mettre en opposition avec Boileau. Nous avons déjà fait voir ce

qu'il fallait penser du mot connu : *Zoïle de Quinault*. Voltaire n'écoutait certainement que son goût personnel, lorsqu'il s'exprimait dans les termes suivants : « Quinault insérait des morceaux admirables » dans les opéras que Lulli lui commandait. Ce musicien était très-» adroit et bon courtisan ; et Quinault n'était que doux et modeste. » Lulli fit accroire que celui-ci était » son garçon poète, qui, sans lui, » ne serait connu que par les satires » de Boileau. Quoi, cependant, de » plus beau et même de plus sublime que ce chœur des suivants de » Pluton dans *Alceste* :

Tout mortel doit ici paraître, etc.

» La charmante tragédie d'*Atys*, les » beautés ou nobles ou délicates, ou » naïves, répandues dans les pièces » suivantes, auraient dû mettre le » comble à la gloire de Quinault, et » ne firent qu'augmenter celle de » Lulli..... Y a-t-il beaucoup d'odes » de Pindare plus fières et plus harmonieuses que ce couplet de l'opéra » de Proserpine :

Ces superbes géants armés contre les dieux, etc.

» Le quatrième acte de *Roland*, et » toute la tragédie d'*Armide* sont » des chefs-d'œuvre. Le sévère auteur de l'Art poétique, si supérieur » dans son seul genre, devait être » plus juste envers un homme supérieur aussi dans le sien. » Un critique, souvent aussi sévère que l'auteur de l'Art poétique, a consigné dans plusieurs endroits de son *Cours de littérature*, ses opinions sur Quinault. Nous les reproduisons ici : « Rien n'approche, dit Laharpe, » même de loin, dans le genre de » l'opéra, de l'heureux génie qui l'a » créé, et qui, seul, jusqu'ici, y a » excellé. Quinault y reste toujours » hors de comparaison, comme Mo-» lière, comme La Fontaine, comme Boileau, chacun dans le sien. » — Seul, et cela suffirait pour son » éloge, Quinault a séparé sa gloire » de celle de son musicien, au point » de gagner dans la postérité autant » que Lulli y a perdu. Aussi, a-t-on » cru (Laharpe lui-même) devoir » retourner ainsi Boileau :

Aux dépens du poète on n'entend plus vanter
Ces accords languissants, cette faible harmonie,
Que réchauffa Quinault du feu de son génie.

» Son expression est aussi pure et » aussi juste que sa pensée est claire » et ingénieuse. Ses vers coulants, ses » phrases arrondies, offrent un mé-» lange continuel d'esprit et de sen-» timent, sans que l'on y sente ja-» mais la recherche ou le travail. » Comme Virgile nous fait reconnaître Vénus à l'odeur d'ambroisie » qui s'exhale de sa chevelure ; de » même, quand nous venons de lire » Quinault, il nous semble que l'A-» mour et les Grâces viennent de passer près de nous. » Laharpe cite ici ces vers fameux de l'opéra d'Isis :

Depuis qu'une nymphe inconstante, etc.

Et il ajoute un mot auquel nous avons fait allusion plus haut : « En vérité, » si Despréaux était insensible à la » douceur charmante de semblables » morceaux, il faut lui pardonner » d'avoir été injuste : il était assez » puni. » Enfin, le Quintilien moderne n'oublie pas plus que Voltaire, de faire observer que, lorsque la situation l'exige, Quinault sait s'élever au sublime. Le monologue de *Méduse* :

J'ai perdu la beauté qui me rendait si vaine, etc.

lui arrache cet éloge : « Ce mor-» ceau est comparable, pour l'éner-» gie, la noblesse, le nombre, la » marche poétique, aux endroits

» les mieux écrits des cantates de » Rousseau. » La pureté soutenue du langage ne frappe pas moins vivement Laharpe; et, sous ce rapport, il déclare Quinault *classique*. « Il » semble que ce poète, dit Palissot, » était né pour donner à un grand » roi des fêtes nobles et majestueuses. » Personne, en effet, n'a su lier avec » plus d'art des divertissements agréables et variés à des sujets intéressants; personne n'a porté plus loin » cette molle délicatesse, cette douce » mélodie de style qui semble appeler le chant. » Les étrangers qui ont fait une étude profonde de notre littérature, sont tellement enchantés par la lecture de Quinault, qu'ils nous reprochent de ne pas savoir lui rendre justice. « Pour être presqu'ou» blié de nos jours, dit un critique » allemand justement célèbre (A-W. » Schlegel), ce poète lyrique n'en » mérite pas moins les palmes les » plus brillantes. Ses opéras sont » remarquables par leur marche légère et animée, et par l'imagina» tion fantastique qui y brille. La » tragédie lyrique ne peut pas renon» cer à l'attrait du merveilleux sans » tomber dans une monotonie assou» pissante. C'est en cela que je trouve » la route qu'a tracée Quinault fort » préférable à celle que Métastase a » suivie long-temps après. Quinault » est resté sans successeurs : et com» bien les opéras français d'aujour» d'hui ne sont-ils pas inférieurs aux » siens, soit pour le plan, soit pour » l'exécution ? L'on a visé à l'héroï» que et au tragique, dans un genre » qui n'est nullement propre à de tels » effets. » Aux suffrages des littérateurs, il ne manque plus que ceux des musiciens; et voici deux autorités imposantes. On sait quel enthousiasme excitaient chez Gluck les vers d'*Armide*, pendant qu'il composait cet opéra; mais ce que l'on sait moins, et ce qui est beaucoup plus extraordinaire, c'est qu'un compositeur italien, le célèbre Païsiello, arrivé à Paris avec toutes les préventions de son pays contre la langue française, ne cessait, en mettant *Proserpine* en musique, d'admirer la suavité et la *musicalité* du style; style, disait-il, qui ne le cède en rien à celui de l'élégant Métastase. Le secret de ce style enchanteur paraît perdu : les littérateurs qui écrivent présentement des poèmes d'opéra, oublient trop que les poèmes doivent être chantés. En offrant au musicien des difficultés insurmontables, ils blessent l'oreille; et Quinault la charme toujours. Le talent des vers n'était pas le seul qu'il possédât. Il avait le don de la parole; et plusieurs fois il eut l'honneur de haranguer Louis XIV, au nom de l'académie française. Dans un de ces jours solennels, au moment où il allait parler, il apprit la mort de Turenne. Il improvisa sur-le-champ un morceau qui lui attira les louanges du roi et de toute la cour. Il existe deux *Vies de Quinault* : l'une, par l'architecte Boffrand, son neveu, en tête de l'édition de 1715; l'autre, par Boschron, inédite. Celle-ci mérite peu de confiance, puisque l'auteur n'était pas même instruit du lieu de la naissance de son personnage, qu'il place à Felletin, et non à Paris, comme nous l'avons démontré. Marmontel a retouché plusieurs opéras de Quinault: mais ce littérateur avait l'oreille peu musicale; et on l'a quelquefois accusé d'avoir gâté ce qu'il voulait corriger. Aussi disait-on qu'il avait *marmontélisé* Quinault. (1) S-v-s.

(1) L'édition du *Théâtre de Quinault* (Amsterdam, Elzévir), 1663, 2 volumes, petit in-12, ne

QUINAULT-DUFRESNE (Abraham-Alexis), célèbre acteur du dernier siècle, né en 1695, était fils d'un comédien nommé Quinault, dont le plus grand mérite fut d'avoir donné le jour à cinq des premiers sujets de la scène française. Ayant débuté avec beaucoup de succès, le 7 octobre 1712, par le rôle d'Oreste dans l'*Électre* de Crébillon, Quinault-Dufresne fut reçu le 27 juin de la même année. Comme à ses heureuses dispositions, il joignait l'extérieur le plus beau et le plus séduisant, il eut particulièrement le bonheur de plaire aux femmes à la mode, et cela dans un temps où elles prenaient peu la peine de combattre leurs inclinations. La multitude, néanmoins, lui préféra long-temps l'impétueux Beaubourg, si bien tourné en ridicule dans Gilblas; et ce fut seulement après la retraite de cet acteur, qu'il put enfin obtenir l'unanimité des suffrages. Les leçons de Ponteuil, autre acteur du temps, qui avait eu le mérite de conserver la diction pure et naturelle de Baron, furent, dit-on, très-utiles à Dufresne. Ce fut lui qui, le premier, joua l'OEdipe de Voltaire, et l'on sait qu'il y produisit le plus grand effet. Il est aussi le premier qui ait représenté au théâtre, Aman (d'Esther), Don Pèdre (d'*Inès de Castro*), Orosmane, Gustave, Vendôme, etc. Ce fut pour lui, en outre, que Destouches fit la comédie du *Glorieux*; et, comme la personne de l'acteur avait servi de modèle au personnage, jamais rôle ne fut mieux joué, dans l'origine, que celui du comte de Tufières (1). La tradition de Dufresne dans la *Métromanie* et les *Dehors trompeurs*, servit long-temps de règle à ses successeurs; et il paraît qu'on ne l'a jamais surpassé dans le rôle d'Euphémon fils (de l'*Enfant prodigue*). Nous avons dit que la superbe représentation de cet acteur avait singulièrement contribué à ses premiers succès. Il paraît aussi qu'il avait le son de voix extrêmement flatteur, et qu'il était, pour les belles manières, comme l'ont été, depuis, Grandval et Bellecour, un modèle pour beaucoup d'hommes du grand monde. S'il faut en croire Mlle. Clairon, il aurait été plus éblouissant que profond, plus noble que terrible, et il n'aurait dû sa célébrité qu'aux *suprêmes beautés* de toute sa personne. En récapitulant, au surplus, ce qui a été écrit dans le temps sur le talent de Dufresne, on peut croire que cet acteur ne porta pas aussi loin que Lekain, ce qu'on nomme le grand pathétique; et que sa manière, moins entraînante, se rapprochait plus de celle de Baron. Tous les dictionnaires dramatiques rapportent diverses anecdotes, dont l'effet semble être de prouver que Dufresne avait un orgueil démesuré. Les suivantes sont les plus connues, et sans doute aussi

contient que douze tragédies, tragi-comédies ou comédies; ce sont toutes les pièces de ce genre qu'il eût alors composées; quatre autres qu'il fit depuis ont été imprimées dans le même format. Les éditions du *Théâtre de Quinault*, 1739 ou 1778, 5 volumes in-12, contiennent les seize comédies ou tragédies, et quatorze opéras. On a donné, en 1811, des *OEuvres choisies de Quinault*, 2 vol. in-18 et in-12, contenant la *Mère Coquette*, *comédie*, huit opéras, et *Sceaux*, poème en deux chants, qui jusqu'alors était resté inédit. Une pièce qui fait partie du théâtre manuscrit de Domenique Biancolelli, intitulée les *Aventures des eaux de Porchefontaine*, était (au moins pour le fond) l'ouvrage de Fuzelier, Grandval père, Legrand et Quinault. M. Nanteuil a donné au théâtre de l'opéra comique, le 27 février 1812, un opéra en un acte, intitulé: *Lulli et Quinault* ou *le Déjeûner impossible*, imprimé la même année in-8°. A. B—T.

(1) On prétend qu'il garda cette comédie pendant trois ans sur le ciel de son lit avant d'y jeter un coup-d'œil, et qu'elle était à moitié rongée par les rats, lorsqu'il prit enfin la peine de se la faire lire. D'autres disent que ce fut au chef-d'œuvre de Piron, que Dufresne fit cette insulte.

les plus dignes de foi. Un jour qu'il déclamait d'un ton trop bas pour se faire bien entendre, les auditeurs lui crièrent : *Plus haut !* Il parut mépriser cet ordre, et continua ainsi qu'il avait commencé. *Plus haut !* reprirent les mécontents : *Et vous plus bas*, leur répliqua-t-il fièrement. Nous supprimons la peinture du tumulte que causa cette impertinence. Le lendemain, forcé de demander pardon au public, il commença ainsi sa harangue : « Messieurs, je n'ai » jamais mieux senti que dans ce » jour, la bassesse de mon état.... » Quoiqu'il fût facile de reconnaître toute l'aigreur de ce préambule, les spectateurs l'interrompirent par des applaudissements, et lui épargnèrent ainsi le malheur d'agraver sa première faute. Était-il question de payer un cocher ou un porteur de chaise, il se contentait de faire un signe à ses gens, ou de leur dire, d'un air hautain : « Allons, qu'on paye ce mal- » heureux. » Enfin, on cite ce propos qu'il aurait tenu dans un lieu public : « On me croit heureux; quelle er- » reur ! je changerais volontiers » mon état contre celui d'un pauvre » gentilhomme, qui mangerait tran- » quillement dans ses terres, douze » à quinze mille liv. de rentes. » C'était à ce sujet qu'un auteur peu connu (le baron de Walef) avait fait entrer ces vers satiriques dans un poème sur les comédiens de l'époque (2) :

« J'ignore encor par quel ancien usage
» Il est permis aux acteurs de tout âge,
» Quoiqu'opposés d'humeur, de sentiment,
» D'être orgueilleux et fats impunément.
» A quelqu'excès qu'en Orient, en Grèce,
» Ils aient porté la fadeur qui nous blesse,
» En remontant jusqu'aux siècles passés,
» *Dufresne* seul les a tous effacés. »

La décence nous force de supprimer les grossières imputations qui suivent cette vive apostrophe. Quinault-Dufresne se retira du théâtre en 1741, et mourut en 1767. Il s'était marié, en 1727, à une actrice (Catherine ou Jeanne-Marie Dupré) qui, sous le nom de M^lle^. de Seine, avait acquis la réputation d'une habile comédienne. M^lle^. de Seine, que nous appellerons désormais M^me^. Quinault-Dufresne, jouait avec un égal succès les premiers rôles tragiques et comiques; et il lui fallait d'autant plus de mérite pour obtenir la faveur du parterre, qu'elle se trouvait en concurrence avec les plus célèbres actrices de son temps, M^lles^. Duclos, Lecouvreur et Gaussin. Elle excella principalement dans le rôle de Didon, qu'elle avait *créé*. On la voit sous ce costume dans son portrait gravé par Lépicié, d'après Aved. Dès son premier début (c'était en 1724, et elle avait alors dix-huit ans), elle joua le rôle d'Hermione avec tant d'ame et d'intelligence, que Louis XV, témoin de son succès, donna ordre de la recevoir sur-le-champ. Malheureusement elle était d'une complexion délicate : elle se retira du théâtre une première fois, le 24 décembre 1732; essaya de remonter sur la scène, où elle ne joua plus qu'à de longs intervalles; et prit sa retraite définitive en mars 1736. Elle mourut en 1759. F. P—t.

QUINAULT cadette (Jeanne Françoise), l'une des sœurs de Quinault-Dufresne, dont nous avons parlé dans l'article précédent, joignit à la réputation d'une excellente actrice, celle d'une femme de société, pleine d'esprit et d'instruction. Elle débuta, sous le nom de M^lle^. Quinault-Dufresne, le 14 juin 1718, par le rôle de Phèdre. Se reconnaissant presque subitement plus de vocation pour le culte de Thalie, que pour

(2) Le poème de Thémire, qui est maintenant devenu très-rare.

celui de Melpomène, elle s'essaya, peu de jours après, dans les rôles de soubrettes; et ce fut pour cet emploi comique qu'elle fut ensuite admise au nombre des comédiens français. Il serait trop long de rappeler ici les ouvrages dont elle décida le succès: il nous suffit de dire que tous les auteurs comiques, charmés de son talent flexible et piquant, s'empressèrent de lui offrir des rôles. La franche gaîté d'une servante, les grâces de l'ingénuité, les grands airs de la coquetterie, les traits marqués des caractères, lui étaient également familiers. Elle joua même de la manière la plus originale plusieurs rôles de caricature. Non contente de servir les auteurs par son talent, elle ne leur était pas moins utile par ses conseils, et elle leur donna plus d'une fois des sujets de pièce. Ce fut d'après ses idées que La Chaussée composa le *Préjugé à la mode;* et l'anecdote suivante prouve que Voltaire, lui-même, avait en elle une grande confiance. Dans le carême de 1736, elle avait vu jouer, sur un théâtre de la Foire Saint-Germain, certaine pièce de l'*Enfant prodigue*, où, parmi de nombreuses trivialités, elle avait cru reconnaître des motifs de scène propres à être mis en œuvre par des mains habiles. *Je veux en voir l'essai*, dit-elle à Voltaire, *et il faut que j'en parle à Destouches.* La conversation changea d'objet, et, peu de moments après, Voltaire disparut. Le lendemain de bonne heure, il arrive chez Mlle. Quinault, et de l'air le plus inquiet, il lui demande si elle a vu Destouches. *Non, en vérité*, lui répond-elle: *Eh bien*, reprend-il, *ma chère bonne, ne lui parlez pas de ce que vous savez. J'ai passé la nuit à tracer le plan de votre Enfant prodigue, et je m'empresse de vous l'apporter.* Mlle. Quinault, surprise, approuve, critique, corrige; et, pour rendre la chose plus singulière, s'engage, quoique jeune encore, à jouer le rôle ridicule de la baronne de Croupillac. Il paraît que Mlle. Quinault tint parole: elle présida, en outre, à toutes les répétitions, sans faire connaître le nom de l'auteur; et la pièce, malgré d'assez grands défauts, obtint, comme on sait, le plus brillant succès. Cette autre anecdote racontée par Laharpe, n'est pas non plus sans intérêt: « Voltaire avait lu Zaïre à Mlle. Quinault... Cette actrice, qui joignait à » un grand talent comique, beaucoup » d'esprit naturel, de finesse et de » gaîté, sachant combien Voltaire, » sur tout ce qui avait rapport à ses » pièces, était facile à s'alarmer, se » divertit d'autant plus à faire une » plaisanterie sur son ouvrage, qu'elle même assurément n'y attachait » aucune conséquence. Quand elle » eut entendu cet acte: Savez-vous, » lui dit-elle, comment il faut intituler votre pièce? la *Procession* » *des Captifs.* Voltaire jeta un cri » d'effroi: Mademoiselle, si vous ne » me donnez votre parole d'honneur » de ne jamais répéter cette plaisanterie, jamais Zaïre ne sera représentée. » On peut imaginer que Mlle. Quinault lui promit tout ce qu'il voulut. La soubrette voulut attirer chez elle les gens du monde, et les gens de lettres. Elle eut, pendant quelque temps, un dîner qu'on appelait *dîner du bout du banc*, où l'on voyait ce que la cour et la ville offrait d'hommes les plus aimables et les plus éclairés (1). M. le marquis

(1) On s'assemblait deux fois par semaine, et chacun apportait son tribut, soit en prose, soit en vers. Le dîner avait lieu alternativement chez Mlle. Qui-

d'Argenson y était fort assidu. Lorsqu'il fut appelé au ministère, Mlle. Quinault se rendit à sa première audience pour le complimenter; et il l'embrassa cordialement en présence de cinquante solliciteurs. Un d'entre eux, chevalier de Saint-Louis, s'approcha aussitôt de Mlle. Quinault, pour lui demander, tout bas, sa protection auprès de Monseigneur. Ah! Monsieur, lui répondit-elle en riant, je ne puis rien faire de mieux que de vous rendre ce que le ministre vient de me donner; et elle l'embrassa aussitôt, à la grande surprise de tout le monde. Cette actrice, qui avait quitté le théâtre, en 1741, n'ayant alors que quarante ans, vécut jusqu'au commencement de 1783. Sa vieillesse fut aussi heureuse que longue. Toujours gaie, vive, spirituelle, Mlle. Quinault faisait encore le charme de sa société, et s'occupait même du soin d'une toilette recherchée, au moment où la mort vint la frapper presqu'à l'improviste. Elle était devenue la meilleure amie de D'Alembert (2), à qui elle laissa, dit-on, par testament, un diamant de valeur, et beaucoup de manuscrits précieux. On trouve, sur elle et sur ses relations avec Duclos, de curieux détails dans les *Mémoires* de Mme. d'Épinay, 1818, 3 vol. in-8°. On remarque que la famille de cette actrice fournit au théâtre, outre Quinault-Dufresne, sa femme, et Mlle. Quinault cadette (3), quatre sujets en réputation. — Quinault *le père*, qui avait, dit-on, commencé à jouer en 1695, et qui tenait l'emploi des manteaux, ou des *grimmes*, n'avait que le talent d'un farceur; mais, s'il plaisait peu à la bonne compagnie, il s'en consolait par les applaudissements de la multitude. On place, en 1736, la date de sa mort. — Jean-Baptiste-Maurice Quinault *l'aîné* débuta le 6 mai 1712 par le rôle d'Hippolyte dans *Phèdre*, fut reçu le 27 juin suivant, et, depuis 1718, partagea les premiers rôles comiques avec son frère Dufresne. C'était un comédien plein d'intelligence et de finesse. A son talent d'acteur, il joignait celui de musicien. Il chantait avec beaucoup de goût; et outre ses divertissements, composés pour de petites pièces de la Comédie Française, il fit la musique du ballet de l'*Amour des déesses*, mis au théâtre, en 1729. Il était fort répandu dans la société des gens de lettres; et l'on cite de lui quelques mots piquants qui donnent une idée avantageuse de sa conversation. Retiré définitivement du théâtre, en 1733, il mourut à Gien, en 1744. — Mlle. Quinault *l'aînée* (Marie-Anne), plus célèbre par sa beauté que par ses talents, fut reçue en 1715, et quitta le théâtre en 1722. Elle avait plu d'abord au duc d'Orléans, et ensuite au vieux duc de Nevers, père du duc de Nivernais; il passait même pour l'avoir épousée. On croit qu'elle mourut en 1791, âgée d'au moins cent ans. On ne l'avait appelée Quinault *l'aînée*, qu'après la mort de Mlle. Quinault Denesle, dont il

nault et chez le comte de Caylus. Le fond de cette société était composé de douze à quatorze personnes. De ce nombre étaient le chevalier d'Orléans, grand-prieur, Voltaire, Destouches, Fagan, Duclos, Collé, Moncrif, Crébillon fils, Pont de Veyle, Voisenon, M. de Maurepas. Ces petites sociétés particulières ont été plusieurs fois le berceau des plus célèbres académies. L—P—E.

(2) Après la mort de Mlle. Lespinasse et de Mme. Geoffrin.

(3) On a 37 lettres de Voltaire à Mlle. Quinault, de 1736 à 1741. On y voit que cette actrice était sa confidente, et qu'il n'en dédaignait pas les avis pour ses ouvrages dramatiques. Ces lettres ont été imprimées pour la première fois par M. Renouard, en 1822, dans un volume de *Lettres inédites*, qui forme aussi le 63e. volume de son édition de Voltaire.

A. B—T.

va être question. — Mlle. Quinault (Françoise), sœur des précédentes, et femme d'un officier de la louveterie du roi (Hugue Denesle), qui s'était fait comédien, fut encore plus connue sous le nom de Mlle. Denesle, que sous celui de sa propre famille. Elle débuta, le 4 janvier 1708, par le rôle de Monime, fut reçue dans la même année, et mourut, le 22 décembre 1713, âgée d'environ vingt-cinq ans. Cette actrice était fort aimée du public; et l'on croit qu'elle aurait pu acquérir une grande réputation dans les deux genres dramatiques, si la mort ne l'avait pas enlevée ainsi à la fleur de l'âge.

F. P—t.

QUINCY (Charles Sevin, marquis de), brigadier des armées du roi, né vers 1660, signala sa valeur dans les guerres que Louis XIV eut à soutenir contre les différentes puissances de l'Europe, et fut récompensé de ses services par le grade de lieutenant-général d'artillerie. Il se distingua dans la malheureuse bataille d'Hochstedt (1704), et y reçut une blessure. En 1707, il commanda l'artillerie sous les ordres du maréchal de Villars; et, l'année suivante, il fit partie de l'armée commandée par l'électeur de Bavière pour agir sur le Rhin, tandis que Villars pénétrait en Italie. Après la paix d'Utrecht, il fut nommé lieutenant du roi au gouvernement de la province d'Auvergne. Il consacra ses loisirs à mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis, et publia l'*Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand, roi de France*, etc., Paris, 1726, 8 vol. in-4°., avec des cartes et des plans. L'auteur, dit Voltaire, entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre, dans leur lecture, les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse qu'on n'apprend que par l'usage; et les jours d'action sont quelquefois des jeux de hasard (*Siècle de Louis XIV*). Le huitième volume est intitulé : *Maximes et instructions sur l'art militaire;* il renferme des leçons et des exemples de conduite pour tous les grades, depuis le simple soldat jusqu'au général, et le *Traité des mines* de Vauban (*V.* ce nom). Le marquis de Quincy mourut vers 1729; du moins il est certain que depuis cette époque, son nom ne se trouve plus dans l'*Almanach Royal*. W—s.

QUINETTE (Nicolas-Marie) était jeune encore, et nouvellement pourvu d'une charge de procureur à Soissons, lors des premiers troubles de la révolution. Sans expérience, et dépourvu de l'instruction qui met les gens sages en garde contre la séduction des principes nouveaux, Quinette les embrassa avec cette violence désordonnée qui devait bientôt tout bouleverser : il était bel homme, fort et vigoureux; et, bien que sans éloquence, il avait assez de facilité dans le parlage du temps pour captiver momentanément la faveur des assemblées populaires; où ce n'étaient certainement pas les hommes raisonnables qui obtenaient du succès. On sait qu'aussi tôt que l'assemblée dite constituante fut formée, les révolutionnaires de Paris firent établir des clubs dans toutes les villes, et même dans les plus petits bourgs. Quinette fut membre de ces sociétés qui arrachèrent l'autorité

publique aux classes élevées, pour la faire arriver, par un mouvement naturel, non pas précisément aux plébéiens, mais à cette portion d'hommes sans frein que les Romains appelaient *plebecula*. La plupart des députés à l'assemblée législative tinrent véritablement leur mission des clubs; ce fut par leur pouvoir que Quinette en devint membre. Avant son élection il était l'un des administrateurs du département de l'Aisne. Dès la première séance, il prit place au côté gauche : c'est là qu'on avait vu siéger les plus violents révolutionnaires de la constituante; et ceux des législatures suivantes se placèrent constamment du même côté. Pendant les premiers mois de la session, le député de l'Aisne garda le silence : il parut attendre la détermination définitive de l'assemblée. Les cris contre les émigrés se faisaient entendre dans toutes les séances ; Quinette y mêla les siens : le 9 février 1792, il demanda que les biens de ces malheureux fugitifs fussent séquestrés ; et sa motion fut adoptée à la presqu'unanimité. Le 10 mars, il appuya la proposition de son collègue Lamarque, qui voulait que le décret du séquestre ne fût pas soumis à la sanction royale. Le 31 mai, le capucin Chabot demanda que le duc de Brissac, commandant de la garde constitutionnelle du roi, fût mis en accusation : Quinette appuya vivement la motion de Chabot ; et l'acte d'accusation fut immédiatement porté. Depuis cette époque jusqu'après la révolution du 10 août, on entendit rarement parler de Quinette, qui, dans l'assemblée législative, ne fut guère qu'un révolutionnaire à la suite. Il fut cependant nommé membre de la commission chargée de surveiller et de diriger le nouveau gouvernement après le détrônement de Louis XVI : ce fut lui qui fit décréter, au nom de cette commission, que le malheureux prince et sa famille seraient logés à l'hôtel de la chancellerie, sous la surveillance d'une garde à la disposition du maire, et que jusqu'à la réunion de la Convention, il serait accordé un fonds annuel de cinq cent mille fr., payable par semaine, pour les dépenses de la famille royale. Quinette fut un des premiers *représentants du peuple*, envoyés aux armées. Revenu de celle du Nord, il fut nommé député à la Convention par le département de l'Aisne. Dès la première séance, l'abbé Grégoire et le comédien Collot-d'Herbois ayant demandé l'abolition de la royauté, Quinette, républicain très-prononcé, osa dire que c'était au peuple à choisir entre l'ancien gouvernement et la république : il paraît qu'il fut effrayé lui-même de sa motion, et chercha à la faire oublier par les propositions les plus violentes. Le 12 décembre 1792, il demanda que le roi fût traduit à la barre de la Convention, jugé sans désemparer ; et que ses défenseurs ne pussent, dans leurs discours, dépasser les bornes qui leur seraient assignées. Il vota ensuite contre l'appel au peuple, pour la mort, et contre le sursis ; et il prit l'engagement de traiter de même tous ceux qui usurperaient les droits du peuple et prendraient le titre de roi ; de sorte qu'il prononça par anticipation un jugement de mort contre celui qui, peu d'années après, fit de lui un noble baron (1) et l'un de ses principaux administrateurs. Après la mort du

(1) Il quitta alors le nom de Quinette, et se fit appeler le baron de Rochemont.

roi, Quinette devint membre du comité de salut public, et fut envoyé à l'armée de Dumouriez, pour faire arrêter ce général, qui le fit saisir lui-même, et le livra au prince de Cobourg. Après une détention de deux ans et demi, en Autriche (*V.* Camus), il fut échangé, le 25 décembre 1793, avec ses collègues, contre Madame, fille de Louis XVI, alors enfermée dans la prison du Temple. Lorsqu'il revint à Paris, la Convention n'existait plus : il fut présenté au conseil des Cinq-cents, et porté en triomphe jusqu'au fauteuil du président : le conseil déclara que Quinette avait bien mérité de la patrie. Membre de cette assemblée par la réélection des deux tiers de la Convention en 1796, il reprit des sentiments plus humains, et demanda qu'on assurât des secours aux enfants des Français émigrés. Il sortit du conseil, en 1797, avant la révolution du 18 fructidor. Le parti jacobin ayant eu une espèce de succès dans l'été de 1799, parvint à faire nommer Quinette ministre de l'intérieur : après le 18 brumaire, Buonaparte lui donna la préfecture d'Amiens. Il s'y comporta sagement ; son administration fut bienveillante, et n'excita aucune plainte : pour reconnaître les services qu'il avait rendus dans ce pays, le collége électoral de la Somme le désigna comme candidat au Sénat conservateur. Buonaparte n'accepta point le candidat ; mais il le fit conseiller-d'état dans la section de l'intérieur, et créa pour lui une sorte de ministère, sous la dénomination de direction-générale de la comptabilité des communes et des hospices. Le 11 avril 1814, Quinette donna son adhésion à la déchéance de Buonaparte, qui, après le 20 mars 1815, le nomma commissaire pour rétablir son autorité dans les départements de la Somme et de la Normandie, et en fit un des pairs des cents jours. Le nouveau pair ne parla qu'une fois, pour essayer de faire passer la motion de la Fayette, qui avait demandé, dans la chambre des représentants, que ceux qui tenteraient de dissoudre ce qu'il appelait la représentation nationale, fussent déclarés traîtres à la patrie, et punis comme tels. Quinette fut appelé par Fouché, à faire partie de la commission qui gouverna pendant quelques jours, après la seconde abdication de Buonaparte. Banni comme régicide, il se retira à Bruxelles, où il mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 14 juin 1821 : au moment où il cherchait quelques livres dans sa bibliothèque, il tomba comme une masse de plomb. Sa femme, qui se trouvait dans une pièce voisine avec sa fille, envoya celle-ci pour savoir d'où venait ce bruit ; et elle trouva son père expiré : il avait environ soixante ans. On ne cite de lui que le *Rapport* des représentants du peuple Camus, Bancal, Quinette, Lamarque et Drouet (sur leur détention), lu au conseil des 500, les 22-27 niv. an IV, in-8°., de 206 p. B—u.

QUINONÈS. *V.* Quignonès.

QUINQUARBOREUS. *V.* Cinq-Arbres.

QUINTE-CURCE (*Quintus-Curtius-Rufus*), auteur latin d'une histoire d'Alexandre-le-Grand, a vécu probablement au premier siècle de l'ère vulgaire. Toutefois il y a des savants qui le croient contemporain de Constantin ou de Théodose : quelques-uns même prétendent que son ouvrage porte un nom supposé, et n'est qu'une production du moyen âge. On peut compter jusqu'à treize opinions sur l'époque où il a

écrit : c'est le règne d'Auguste, selon P. Pithou; de Tibère, selon Périzonius; de Caligula, selon Sainte-Croix; de Claude, selon le P. Tellier, Tillemont, Dubos et Tiraboschi; de Vespasien, selon Vossius; de Trajan, selon d'autres. Un littérateur italien, nommé Bagnolo, a publié en 1741, une Dissertation à l'appui du système qui fait vivre Quinte-Curce sous Constantin, et qui a été adopté par M. Cunze, éditeur de cet historien, en 1795. Barth s'était persuadé que cette Vie d'Alexandre n'avait été composée que sous l'un des Théodose. Enfin, elle aurait été fabriquée, sous le nom imaginaire de Quintus-Curtius, par quelque auteur du douzième ou du treizième siècle, ou par un Italien du quatorzième, ou même au quinzième, par un contemporain de Platina, s'il en fallait croire Bodin, Gui Patin et Jean Leclerc. Pour se déterminer entre tant d'hypothèses, on est réduit, faute de données positives, à de simples considérations sur les personnages divers appelés *Quintus Curtius Rufus*, sur certaines lignes de l'ouvrage, sur les manuscrits qui le contiennent, et sur les citations qui en ont été faites. Cicéron parle de plusieurs Curtius, et donne à l'un d'eux le prénom de Quintus : mais il n'en désigne aucun comme auteur de livres historiques. Dans Tacite, un Curtius Rufus, fils d'un gladiateur, disait-on, devient questeur, puis consul, obtient les honneurs du triomphe en l'année 47 de notre ère, va gouverner l'Afrique, et y meurt fort âgé, toujours adulateur des grands, oppresseur des faibles, et incommode à ses égaux. Pline le Jeune fait mention de lui: mais quoi qu'en aient dit Juste Lipse, Brisson, Crevier, etc., on n'a aucune raison de présumer que ce soit-là l'historien d'Alexandre; et il serait bien plus naturel de le trouver dans le Quintus Curtius Rufus inscrit parmi les rhéteurs sur lesquels Suétone avait rédigé des notices : cependant celle qui le concernait ne s'est point conservée; et l'on ne croit qu'elle a existé que sur la foi d'un manuscrit où se lisait ce catalogue de rhéteurs. Quant aux manuscrits de l'ouvrage même de Quinte-Curce, Luc Holstenius et Wagenseil assurent qu'il en subsiste un du dixième siècle, à Florence; Montfaucon en cite un du même âge, appartenant à la bibliothèque de Colbert; Bongars en a possédé un pareil, déposé depuis dans la bibliothèque de Berne. Aussi voyons-nous que Jean de Salisbury, Pierre de Blois, Jacques de Vitri, Vincent de Beauvais, ont connu et cité Quinte-Curce. Alphonse X, qui commença de régner en 1252, fut, dit-on, guéri d'une maladie par le plaisir que lui causa la lecture des livres de cet historien : c'est Antoine de Palerme qui rapporte cette anecdote. On peut la révoquer en doute; mais les manuscrits et les citations immédiates faites par les quatre auteurs du douzième et du treizième siècles que nous venons de nommer, suffisent pour démontrer que la composition de cette histoire n'est pas postérieure à l'an mille. Il est moins facile de réfuter l'opinion qui la place aux temps de Théodose et de Constantin, puisqu'on n'y peut opposer que la trace bien légère d'un texte de Suétone, et quelques passages de Quinte-Curce lui-même, qui sont fort énigmatiques, de l'aveu de Tiraboschi. Le principal (l. x, c. 9) porte « que le peuple Romain dut » son salut à un prince qui, comme » un nouvel astre, lui apparut dans » une nuit qu'on croyait la dernière

» de toutes. Le lever de cet astre, » non celui du soleil, rendit le » jour au monde, etc. » Quel est ce prince? C'est une question que les érudits modernes ont laissée plus indécise, par les efforts mêmes qu'ils ont faits pour l'éclaircir et par la diversité des solutions qu'ils ont proposées. Seulement, nous reconnaîtrons avec Sainte-Croix, que le ton de flatterie et de bassesse qui règne dans cette digression, montre que l'auteur a vécu sous le régime impérial, probablement au premier siècle de l'ère vulgaire. On peut le supposer né en Italie, ou même habitant de Rome. Voilà tout ce que nous avons à dire de sa personne : cependant, pour lui assigner une époque et une patrie, on se détermine aussi par l'opinion bonne ou mauvaise qu'on se forme de son ouvrage; on déclare l'auteur plus ou moins ancien, selon qu'on le juge plus ou moins habile. Aucun écrivain antérieur à l'an 1100 n'a fait mention de cette Histoire d'Alexandre. Mais la plupart des modernes l'ont admirée : Du Perron en préférait une seule page à trente de Tacite : aux yeux de Vossius, elle est digne du siècle d'Auguste : La Mothe-Le-Vayer, Rapin, Bayle, Tiraboschi, Laharpe, Sainte-Croix, y trouvent plus à louer qu'à reprendre. Au contraire, Bodin, Moller, Mascardi, J. Le Clerc, Jacq. Brucker, Rollin même, et plusieurs autres, en ont amèrement critiqué le fonds et les formes. Le Clerc surtout en a relevé ou exagéré tous les défauts dans une section entière de son *Ars critica*. Sans doute on a droit de reprocher à Quinte-Curce des erreurs énormes en géographie, et trop d'ignorance de la tactique pour l'historien d'un conquérant. Il néglige la chronologie, et ne se montre point assez attentif ou assez éclairé dans le choix des faits. Les ornements de son style ne sont pas sans affectation; ses réflexions trop fréquentes sont rarement profondes : il prodigue les harangues; et si l'on excepte celle de Philotas, qui est fort pathétique, et celle des Scythes qui se recommande par une véritable énergie, et que Dorat a imitée en vers français, ces morceaux ressemblent plus aux déclamations d'un rhéteur qu'à l'expression naturelle des idées et des sentiments de chaque personnage. L'ouvrage n'en a pas moins un caractère classique; et, comme l'a dit Bayle, les reproches qu'il peut subir s'adressent aussi bien à presque toutes les compositions historiques de l'antiquité. L'auteur a le talent de peindre : il intéresse constamment par l'éclat de ses récits. On doit lui savoir gré de n'avoir vanté Alexandre qu'avec quelque réserve. Les deux premiers livres étant perdus, l'ouvrage commence pour nous par le conte du nœud gordien, et par la maladie d'Alexandre, après qu'il s'est baigné dans le Cydne. Il y a une lacune à la fin du livre V, et deux autres dans le X^e^. On croyait avoir retrouvé le premier livre dans un manuscrit de Saint-Victor; mais c'était un supplément, composé, a-t-on dit, par Pétrarque. Brunon, professeur de belles-lettres, à Munich, a essayé, en 1545, de compléter l'ouvrage. Quintianus Stoa (*V.* Quinzano pag. 454 ci-après :) s'était aussi occupé du même soin; mais son travail est tombé dans l'oubli. Les suppléments que Freinsheim (*V.* ce nom, XVI, 15) a publiés en 1648, ont reparu fort souvent depuis; ceux de Christophe Cellarius, mis au jour en 1688, sont recommandables par leur conci-

sion et leur élégance : néanmoins on ne les a pas autant réimprimés, non plus que ceux de Junker, composés en 1700. Les éditions de Quinte-Curce, avec ou sans Suppléments, avec ou sans Commentaires, sont innombrables : en écartant celles qui ont peu de valeur, on en compterait encore cent cinquante qui mériteraient, à divers égards, de fixer l'attention des bibliographes. Il y en a douze du quinzième siècle. Les deux premières sont celles de Rome (1470) et de Venise (1470 ou 1471), l'une et l'autre, in-4°. De 1500 à 1600, nous n'en distinguerons que huit : celle de Bologne, en 1502, in-fol., augmentée d'épîtres attribuées à Quinte-Curce ; celles des Juntes à Florence, in-8°., en 1507 et 1517 ; de Bâle, en 1517, in-fol., la première avec les notes d'Érasme ; des Aldes, avec de nouvelles leçons, à Venise, in-8°., 1520 ; de Paris, Simon Colines, 1533, in-8°. ; de Bâle, en 1545, in-fol., avec les Suppléments de Brunon ; de Lyon, chez Antoine Gryphe, in-12, en 1584, avec les corrections de Fr. Modius. Le dix-septième siècle fournit celle de Cologne, 1628, in-fol., enrichie du commentaire de Martin Rader ; de Leyde, Elzevir, 1633, petit in-12, recherchée pour son élégance ; de Strasbourg, 1648, 2 vol. in-8°., où parurent pour la première fois, les Suppléments de Freinsheim ; de 1670, in-4°., à Strasbourg, édition plus correcte qu'aucune des précédentes : celles d'Amsterdam, Elzevir, 1673, in-8°. ; la quatrième, de Schrevelius, *cum notis variorum* ; de Paris, 1678, in-4°., *Ad usum Delphini*, donnée par le père Michel Tellier, jésuite, et à laquelle on croit que Huet a coopéré ; de Leipzig, 1688, in-12, avec les Suppléments de Ch. Cellarius, et des cartes géographiques ; de 1700, in-12, à Dresde, avec les Suppléments de Junker. Au dix-huitième siècle, on peut remarquer les éditions de la Haye, 1708, in-8°., avec le commentaire de Pitiscus ; de Londres, 1716, petit in-12, par les soins de Maittaire ; de Delft, 1724, in-4°., où Henri Snakenburg a réuni à un texte soigneusement revu, tout ce que les éditions antérieures contenaient de Variantes, de Suppléments et de Notes instructives. Le Quinte-Curce de Brindley a paru à Londres, en 1748, 2 vol. in-18 ; celui de Barbou, en 1757, in-12 ; celui des Deux-Ponts, en 1782, 2 vol. in-8°., reproduits avec des additions, à Strasbourg, en 1802 ; celui de D. J. T. Cunze, Helmstadt, 1795-1802, 3 vol. in-8°. ; et celui de J. C. Coker, Leipzig, 1818, grand in-8°. L'édition, aujourd'hui la plus récente, est celle qui fait partie de la collection des classiques latins de M. Le Maire, Paris, 1822, in-8°., 2 vol. — Candido Decembrio (v. X, 632) avait composé, avant 1438, une traduction italienne de Quinte-Curce : elle a été imprimée à Florence, en 1478, in-fol. ; à Milan, in-fol., 1481 ; à Florence, chez les Juntes, en 1519 et en 1530, in-8°., etc. La version de Tommaso Porcacchi fut publiée à Venise, en 1558 et 1559, in-4°. ; en 1561, in-12 ; et celle de Niccolò Castelli, à Leipzig, in-8°., en 1698. L'Histoire d'Alexandre a été traduite en espagnol, par Fenollet, Barcelone, 1481, in-fol. ; par Gabriel de Castanéda, Séville, in-fol., 1534 ; par Ybannès de Ségovie, Madrid, in-fol., 1699. On cite d'anciennes versions françaises, dont l'une, présentée par Vasquès de Lucène à Charles-le-Téméraire, duc de Bour-

gogne, au quinzième siècle, se conserve manuscrite à la bibliothèque du Roi : Sainte-Croix dit qu'elle a été imprimée en 1503. On connaît mieux un Quinte-Curce français sorti vers 1490, des presses d'Antoine Vérard, in-fol., et celui de 1530, Paris, Galliot Dupré, même format. La version de Nic. Séguier, Paris, 1613, se reproduisit l'année suivante à Genève. Celle de Vaugelas parut en 1647, in-4°.; et l'édition qui en fut donnée en 1659, in-4°. encore, était déjà la cinquième : elle contenait les suppléments de Freinsheim, traduits par Du Ryer. On dit que Vaugelas avait passé trente ans à composer cette version ; Balzac écrivait que l'Alexandre de Quinte-Curce était invincible, et celui de Vaugelas, inimitable. C'était un chef-d'œuvre, aux yeux de Tannegui Le Fèvre, dont pourtant la fille, Mme. Dacier, ne partageait point cette admiration. Sans parler des expressions qui ont vieilli, il s'y rencontre des contresens assez graves, dont quelques-uns ont été relevés par Dupuy (t. xxix de l'acad. des inscript. et belles-let.). Deux nouvelles traductions françaises ont été publiées à Paris en 1781, l'une par l'abbé Mignot, 2 vol. in-8°.; l'autre par Beauzée, 2 vol. in-12 : celle-ci a eu une deuxième édition en 1789. L'historien latin d'Alexandre a été traduit en anglais par J. Brende, Londres, 1553, 1561, 1592, in-4°.; par Rob. Codrington, 1652, etc., in-12; par Nahum Tate, 1690, 1694, in-8°.; par Jean Digby, Londres, 1714, 2 vol. in-12; cette dernière version a été revue par Young, en 1747. Les traducteurs allemands du même auteur sont Von Lebsten, Francfort, 1653, in-8°., 1696, in-4°.; Léon Chr. Rulh, Hall, 1720, in-8°.; Chr. Guillaume Kritsinger, Bade, 1748, 2 vol. in-8°.; J. Fr. Wagner, Lemgo, 1768, in-8°.; P. A. Deling, Augsbourg, 1775, in-8°.; J. Phil. Ostertag, Francfort, 1799, 2 vol. in-8°.; et A. de Rainer, Vienne, 1806, 2 vol. in-8°. Enfin, Quinte-Curce a été traduit en polonais, Cracovie, 1624, in-fol.; en langue belgique, par Glasemaker, 1663 et 1728, in-8°.; en suédois, par J. Sylvius, Stockholm, 1695, in-8°.; en danois, par Wingaard, Copenhague, 1704, in-4°.; et en russe par Kopvewitz, Moscou, in-4°., 1710. — On ne doit tenir aucun compte des lettres publiées sous le nom de Quinte-Curce, à Reggio, en 1500, in-4°., et réimprimées à la suite de l'Histoire d'Alexandre, à Venise, en 1502, in-fol. Elles sont divisées en cinq livres, et il n'y en a qu'une partie qui soit attribuée à Quinte-Curce lui-même. Les autres portent les noms de Numa Pompilius, de Brutus, le premier consul, de Cincinnatus, de Fabius Maximus, d'Annibal, de Masinissa, de Caton d'Utique, etc. C'est un de ces recueils épistolaires que des oisifs se sont amusés à fabriquer après le quatrième siècle; celui-ci est d'une insignifiance extrême, et pourrait bien n'appartenir qu'aux plus déplorables époques du moyen âge : aux yeux de J. Fréd. Gronovius, et de tous les hommes instruits, il n'a aucune sorte de valeur; et l'on a peine à comprendre comment Fabricius s'était déterminé à l'insérer dans quelques éditions de sa *Bibliotheca latina* : Ernesti l'a exclu de celle de 1773. Il suffit, dit Tiraboschi, de jeter les yeux sur ces épîtres, pour reconnaître l'imposture. — Les écrits à consulter sur la vie et l'ouvrage de cet historien, sont : *Dan. Molleri Dissertatio de Q. Curtio Rufo*; Altdorf,

1683, in-4°.; Nuremberg, 1726, in-4°.; — Hermann Brever : *Dissert. de Curtii ætate*, Altdorf, 1683, in-4°.; — la section III de la 3e. partie de l'*Ars critica* de J. Leclerc; — l'article Quinte-Curce du Dict. de Bayle; — un article de Jac. Brucker, dans le tom. IX des *Miscellanea Lipsiensia*; — le chap. XVIII du second livre de la Biblioth. latine de Fabricius, édit. d'Ernesti; — *Ragionamento di Giov. Franc. Giust. Bagnolo, della gente Curzia e dell' età di Q. Curzio*, Bologna, 1741, in-4°.; — Tiraboschi, t. II, l. I, c. 4; — Sainte-Croix, *Examen des historiens d'Alexandre*, p. 102-115, etc. D—N—U.

QUINTIANUS STOA. *V.* QUINZANO.

QUINTILIEN (*Marcus-Fabius - Quinctilianus*), rhéteur célèbre, vivait au premier siècle de l'ère vulgaire. Sa vie, par un auteur inconnu, se trouve à la tête de plusieurs éditions de ses ouvrages. Nous y lisons « qu'il naquit à Rome, on ne sait sous quels consuls, ni sous quel règne; et qu'il ne faut point ajouter foi à la tradition qui le fait naître en Espagne à Calagurris ou Calahorra, puisqu'il n'est point du nombre des Ibériens que Martial a célébrés : ce poète le nomme à part; et, dans l'hommage qu'il lui rend, ne le déclare que Romain :

Quinctiliane vagæ moderator summe juventæ,
Gloria romanæ, Quinctiliane, togæ.

Quintilien se dit fils d'un avocat, et nous apprend d'ailleurs que dans sa jeunesse, il a connu Domitius Afer et Sénèque, qui tous deux ont péri sous Néron. Sénèque parle d'un Quintilien, déclamateur, aïeul de celui qui enseigna long-temps la rhétorique à Rome. Domitien confia l'instruction de ses petits-neveux à Quintilien. Un autre élève de celui-ci, C. Cælius, devint le meilleur orateur de ce temps. Ayant épousé une femme d'une famille noble, Quintilien eut la douleur de la perdre, ainsi que l'un des fils qu'elle lui avait donnés; il essuyait cette seconde perte, peu après avoir composé son livre sur les causes de la corruption de l'éloquence. Il écrivit ensuite ses livres de rhétorique; et, au milieu de ce travail, il perdit son autre fils. Sa fille, née d'une seconde épouse, dont le père était le chevalier Tutilius, eut pour mari Novius Céler, homme distingué. » L'auteur anonyme finit en disant qu'on ne sait pas en quelle année mourut Quintilien. Selon les calculs de Dodwell, il a dû naître l'an 42 de notre ère, et mourir sous Adrien, entre les années 117 à 138. Ceux qui le tiennent pour Espagnol, disent qu'il fut amené à Rome, par Galba, ce qui se lit en effet dans la chronique d'Eusèbe : mais Quintilien nous assure avoir connu, dans cette ville, Domitius Afer; et la mort de cet orateur est de l'an 55 (*V.* Afer, I, 268, 269). En conséquence, Dodwell conjecture qu'en 61, Quintilien suivit Galba en Espagne, y enseigna la rhétorique, y plaida des causes, et revint à Rome, en 68, avec cet empereur. De là, jusqu'en 88, il donna des leçons de rhétorique : un traitement public avait été attaché à cette fonction par Galba, suivant Dodwell; par Domitien, selon la chronique d'Eusèbe; par Vespasien, selon Suétone. En même temps, Quintilien brillait au barreau; on écrivait et l'on vendait ses plaidoyers. Il jouissait d'un honorable crédit, et, selon Juvénal, d'une fortune considérable; ce qui s'accorde mal pourtant avec le présent que, pour doter sa fille, il reçut de Pline le Jeune. Pline, en énonçant ce fait,

parle-t-il d'un autre Quintilien ? On ne connaît point d'autre rhéteur de ce nom, à cette époque. L'auteur des Institutions oratoires a-t-il été consul, soit en 118, comme Dodwell le suppose, soit auparavant ou après ? On le conclut de quelques mots d'Ausone et de Juvénal, qui ne le disent pas expressément. Mais s'il est difficile de bien démêler les détails de sa vie, il ne l'est pas de reconnaître le mérite éminent de son ouvrage: c'est le cours de rhétorique le plus complet que les anciens nous aient laissé. Gibert et Laharpe en ont donné des analyses très-étendues. Chacun sait que le premier livre traite de l'éducation de l'orateur; le second, de l'art oratoire en général; les suivants, de l'invention, de la disposition, de l'élocution, de la mémoire et de l'action; le 12e. et dernier, des mœurs et du caractère de l'orateur, ou plus particulièrement de l'avocat. L'auteur aime à descendre à tous les détails, quelquefois même à ceux qui ne tiennent qu'à la grammaire; et d'ailleurs, il entremêle aux préceptes tant d'observations, et surtout tant de faits, qu'on a besoin de son ouvrage pour acquérir une connaissance suffisante de l'histoire littéraire de l'antiquité. La faute la plus grave qu'on y ait reprise, consiste dans les éloges qu'y reçoit Domitien : elle est inexcusable aux yeux de Bayle, de Dodwell et de Gibert même. L'une des critiques littéraires que Quintilien peut mériter, est qu'en citant et en contredisant les rhéteurs qui l'ont précédé, particulièrement Aristote, il ne saisit pas toujours bien le véritable sens de leurs paroles. Du reste, si son ouvrage est long, il est plein; et ce que nous y pouvons trouver d'obscur, se réduit à quelques détails dont la trace s'est effacée après lui, et qu'il n'explique point assez pour nous, parce qu'ils étaient familiers à ses premiers lecteurs. L'énumération qu'il fait d'environ cent figures, tient plus qu'on ne croit à la théorie du langage et de la pensée. Cependant Rollin a pris la peine d'abréger cette rhétorique, pour la rendre plus accessible et plus utile à la jeunesse; il en a retranché près d'un quart : nous ignorons s'il ne vaut pas toujours mieux laisser les livres classiques tels qu'il sont; nous parlons de ceux qui, comme celui-ci, n'inspirent que des goûts purs et des sentiments vertueux. On ne peut, sous le rapport du style, l'égaler, ni le comparer aux Traités de Cicéron sur l'art oratoire; mais il est constamment écrit avec beaucoup de sagesse et d'élégance. Des censeurs sévères ont jugé que la préface du sixième livre sentait un peu la déclamation; l'auteur y déplore la perte qu'il vient de faire de son second fils, et se retrace les souvenirs de l'autre fils et de la jeune épouse que la mort lui a aussi enlevés : à vrai dire, l'expression de la douleur n'est pas aussi simple, aussi naturelle qu'on le voudrait, dans la dernière page de ce morceau; et l'on y aperçoit presque autant le rhéteur que le père. Cette préface, néanmoins, se lit avec intérêt, et ne ressemble point aux déclamations dont on a publié, sous le nom de Quintilien, un long et inutile recueil. On les distingue en grandes et en petites: les premières, au nombre de dix-neuf, et les autres au nombre de cent quarante-cinq, qui restent de trois cent quatre-vingt-huit. Philelphe, Vivès et surtout Érasme ont reconnu que les dix-neuf grandes ne pouvaient être de l'auteur des Institutions oratoires : il y a des manus-

crits qui les attribuent à M. Florus : un texte de Trebellius Pollio autoriserait à croire qu'elles sont de Postumus le jeune, l'un des trente tyrans : *Postumus... ità in declamationibus disertus, ut ejus controversiæ Quinctiliano dicantur insertæ.* Malgré l'autorité de plusieurs manuscrits, et celle de Lactance, d'Ennodius, de Vincent de Beauvais, nous ne saurions y reconnaître Quintilien : la différence est trop sensible, même dans la diction ; ce n'est pas lui qui écrit *dilectio*, *discretio*, *impœnitens*, *lenocinamentum*, etc. Les cent quarante-cinq petites déclamations, si elles étaient de lui, seraient des extraits de ses plaidoyers, recueillis par des tachygraphes. Peut-être appartiennent-elles à son père ou à son aïeul, ou à quelque autre personnage du même nom : on croit remarquer entre elles des inégalités qui indiqueraient différents auteurs et divers âges. Ce qui embarrasse le plus les savants, c'est la distinction de ces pièces en deux espèces, les *coloratæ* et les *tractatæ*. Faut-il appliquer cette seconde qualification à celles dont le sujet a été réellement traité, et la première à celles qui revêtent de couleurs des sujets imaginaires ? ou bien les *tractatæ* ne sont-elles que de simples expositions des causes, et les *coloratæ* admettent-elles plus d'ornements ? Une production qui ferait bien plus d'honneur à Quintilien, serait le dialogue *De causis corruptæ eloquentiæ :* il avait certainement composé un Traité qui portait ce titre ; il le déclare dans la préface du sixième livre des Institutions : mais, à la fin du huitième, en rappelant ce même Traité, il dit qu'il y a parlé plus amplement des tropes, et particulièrement de l'hyperbole ; ce qui ne convient point au dialogue qui nous a été conservé, et dont les interlocuteurs sont Aper, Maternus, Julius Secundus et Vipsanius Messala. Pierre Pithou, Colomiés, Dodwell et beaucoup d'autres savants ont mieux aimé l'attribuer à Tacite ; et l'un des motifs sur lesquels cette opinion se fonde, est le caractère politique des observations répandues dans cet opuscule ; c'est d'ailleurs Tacite que plusieurs manuscrits désignent. L'ouvrage pourrait n'être ni de l'un, ni de l'autre : mais Suétone, qu'on a quelquefois indiqué, n'a pas, dans ses véritables écrits, la même force de pensée et d'expression. Nous reviendrons sur ce dialogue, à l'article de Tacite. Le Traité (non dialogué) que Quintilien avait composé sur les causes de la corruption de l'éloquence, n'est point la seule de ses productions qui ait péri. On a perdu aussi sa rhétorique élémentaire en deux livres ; et il ne reste de lui aucun autre ouvrage authentique que ses Institutions, qui ont failli disparaître elles-mêmes. Elles existaient au moyen âge ; Cassiodore, Isidore de Séville, Loup de Ferrière, Vincent de Beauvais, les ont citées. Pétrarque en avait sous les yeux un manuscrit informe et incomplet : celui qu'en 1419, le Pogge déterra au fond de l'abbaye de Saint-Gall, a reproduit Quintilien au grand jour. C'est l'un des services éminents que Poggio (*V.* tome XXXV, p. 129) a rendus aux lettres : il est toutefois incontestable que les littérateurs du quinzième siècle possédaient au moins des copies défectueuses de Quintilien ; et l'on en retrouve la preuve jusque dans la lettre où Léonard Arétin parle avec tant d'emphase de la nouvelle apparition de ce classique ; car il y déclare qu'il a depuis long-temps lu et admiré la moitié des Institutions

oratoires. Ces deux manuscrits de Saint-Gall et de Léonard Arétin, sont les sources de tous ceux qu'on a faits depuis, ainsi que des copies imprimées. Les deux premières éditions des Institutions oratoires de Quintilien sont de 1470, à Rome, l'une chez Udalricus Gallus, l'autre chez Sweynheym et Pannartz; toutes deux in-fol. Le xv^e. siècle en a produit dix autres; et dans le grand nombre de celles du seizième, on distingue celles des Aldes, 1514, in-4°., à Venise; de Vascosan, à Paris, en 1538, in-fol., de Simon de Colines, in-4°., 1541; de Robert Estienne, in-4°., 1542; et de Mamert Patisson, 1580, in-8°.: cette dernière a été revue par P. Pithou, qui y a joint des variantes, des notes, et les 145 petites Déclamations; on n'en avait encore imprimé que 136. Schrevelius, et après lui, J. Fréd. Gronovius, ont pris soin de l'édition qui parut, en 1665, Leyde et Roterdam, in-8°, *cum notis variorum*. Toutes les Déclamations y sont jointes aux Institutions, comme dans celle de Strasbourg, 1698, in-4°. Ce fut en 1715 que Rollin publia, chez les Estiennes, son Quintilien abrégé, en 2 vol. in-12. Pierre Burmann, dans l'édition de 1720, à Leyde, en 2 vol. in-4°., profita des meilleurs travaux déjà faits sur cet auteur, y compris les *Annales Quinctilianei* de Dodwell. Capperonier donna, chez Coustelier, à Paris, l'édition in-fol. de 1725, avec un choix de notes, et quelques observations critiques, dont s'offensa Burmann, et auxquelles il répondit sans ménagement (*Voy.* Burmann, VI. 378, et Capperonnier, VII. 83). L'édition de Mathias Gesner, Göttingue, 1738, in-4°., est plus estimée que les deux précédentes. Suivent celles de Barbou, 1769, in-12; des Deux-Ponts, 1784, 4 vol. in-4°.; de Leipzig, 1798-1815, 4 vol. in-8°., due aux soins de G. L. Spalding (1). L'abbé de Pure avait publié, en 1663, une version française des Institutions oratoires; mais on ne lit que celle de Gédoyn, qui vit le jour en 1718, à Paris, in-4°., et qui a été souvent réimprimée depuis jusqu'en 1812, 4 ou 6 vol. in-12. Orazio Toscanella a traduit en italien les Institutions, Venise, 1566, in-4°., et les Déclamations, ibid., 1586, même format. On a deux versions anglaises des Institutions; par Will. Guthrie, 1756; et par J. Pastal, 1774; chacune, à Londres, en 2 vol. in-8°.; et une version allemande par H. Philip. Conr. Henke, Helmstadt, 1775-77, 3 vol. in-8°.; une en espagnol (sur l'édition de Rollin), par deux professeurs des Écoles pies, Madrid, 1800 in-8°.; une en danois (du dixième livre seulement), par Schlegel, Copenhague, 1777, in-8°. Le Dialogue sur les orateurs a été traduit en français par Claude Fauchet, Paris, 1585, in-8°.; par L. Giry, 1630, in-4°.; par Maucroix (dans ses Œuvres); par Jacq. Morabin, 1722, in-12; par Dureau de la Malle (à la suite des Œuvres de Tacite); par M. Dallier, 1809, in 8°.; par Chénier, dans ses Fragments de littérature. — Les principales Notices à consulter sur la vie et les ouvrages de Quintilien, sont les *Annales Quinctilianei* de Dodwell; Bayle, *Dict.*; Fabricius, *Bibl. lat.*, II. 15; Gibert, *Jugements des savants sur les rhéteurs*, t. II; Maittaire, *Epistolaris des antiquis quintiliani editionibus dissertatio*, 1719, in-4° de 32 pag.; le chap. I

(1) On peut joindre à cette édition, *Sarpii* (*G.*) *Analectorum ad Spaldingii Quinctilianum specimen*, Halle, 1815, in-8°.

du livre II du *Lycée* de Laharpe.

D—N—U.

QUINTILLUS (MARCUS-AURELIUS-CLAUDIUS), empereur romain, avait été employé dans la guerre contre les Goths, et il commandait un corps de troupes stationné près d'Aquilée, quand Claude, son frère, mourut (*V.* CLAUDE II). Croyant sans doute que les liens du sang lui donnaient des droits à succéder au trône, il prit le titre d'auguste, qui lui fut confirmé par les légions d'Italie, à la fin de mai 270. Claude ne jugeait pas Quintillus capable de soutenir le poids d'une couronne: avant de mourir, il avait recommandé à ses généraux d'élire Aurélien, dont la valeur, éprouvée dans cent combats, promettait un défenseur à l'Empire attaqué de toutes parts (*V.* AURÉLIEN). En apprenant l'élection de ce dernier, Quintillus désespéra de pouvoir lutter contre un pareil compétiteur: il réunit cependant ses légions, et les engagea, par une harangue, à lui rester fidèles; mais voyant que les soldats se disposaient à l'abandonner, il rentra dans Aquilée, et s'y fit ouvrir les veines dans un bain, par le conseil de ses amis. Trebellius Pollion dit que Quintillus fut tué dans une émeute, par ses soldats, qu'il voulait assujétir à une discipline trop sévère; mais, à son témoignage, que son attachement à la famille de Claude rend suspect (*V.* POLLION), on peut opposer celui de tous les autres historiens. Quintillus n'avait régné que dix-sept jours. Aurélien, délivré de son rival, s'empressa de lui faire accorder les honneurs de l'apothéose. Les médailles en or de Quintillus sont très-rares: on n'en connaît point en argent; mais elles sont assez communes en petit bronze (*V.* l'ouvrage de M. Mionnet sur la *Rareté des médailles romaines*, p. 313).

W—S.

QUINTINIE (JEAN DE LA), célèbre auteur agronomique français, né en 1626, à Chabanais, petite ville de l'Angoumois, où l'on montre encore sa maison paternelle (1), fut appelé par Louis XIV à Versailles, pour soigner ses jardins. Il mérita, par son habileté, de compter parmi les personnes distinguées qui ont illustré ce règne: il mourut à Versailles, en 1688, laissant un ouvrage posthume, qui a été long-temps regardé comme le seul guide des jardiniers. La Quintinie fut envoyé très-jeune à Poitiers, pour son éducation: de là l'erreur qui, jusqu'en ces derniers temps, l'a fait naître dans cette ville; il y fit de bonnes études, tant pour les belles-lettres sous les Jésuites, que pour la jurisprudence: les ayant terminées, il vint à Paris, où il fut reçu avocat. Il commençait à se distinguer dans cette profession, lorsqu'il l'abandonna pour se consacrer à une éducation particulière, celle du fils de M. Tamboneau, président à la chambre des comptes. Il employa ses moments de loisir à satisfaire la passion qu'il avait eue dès son enfance pour l'agriculture. Ayant entrepris avec son élève, un voyage en Italie, il le tourna au profit de son goût dominant, en observant avec beaucoup de soin tout ce qui se pratiquait dans le jardinage: par-là il y acquit une grande théorie; mais il fallait l'appliquer à la pratique. M. Tamboneau lui en

(1) C'est par erreur qu'on l'a dit natif de Saint-Loup, près de Poitiers: sa famille subsiste encore à Chabanais; et l'on y lisait, il y a peu d'années, l'acte d'une donation qu'il avait faite à l'église de Saint-Sébastien, sa paroisse. (Quénot, *Statistique du département de la Charente*, Paris, 1818, in-4°., p. 369.)

fournit le moyen, en lui abandonnant le jardin de son hôtel, qui venait d'être bâti (1641), sur un terrain acheté de l'université, et qui commençait la rue de ce nom : il devint, par la suite, l'hôtel de Pons. La Quintinie en profita pour faire des essais, dont les résultats devinrent pour lui des guides certains. C'est ainsi qu'ayant constaté, par des expériences multipliées, que le *chevelu* ou les nouvelles racines qu'on respectait beaucoup dans la transplantation des arbres, était plus nuisible qu'utile à leur reprise, il apprit à les retrancher absolument. En général, voyant la grande facilité avec laquelle la nature réparait les plaies qu'on faisait aux arbres par la taille et autres opérations auxquelles on les soumettait, il les pratiqua avec plus de sévérité que ses prédécesseurs ; en sorte qu'avant que le succès eût justifié cette hardiesse, on le regardait plutôt comme le destructeur des arbres, que comme leur cultivateur. Il sentit de bonne heure que ce n'était pas encore assez de sa propre expérience pour se perfectionner dans son art, et qu'il fallait y joindre celle des autres : pour cela il entra en communication directe avec tous ceux qui partageaient son goût ; et, à la fin de sa carrière, il se vantait d'entretenir, depuis plus de trente ans, une correspondance avec tous ceux qui s'étaient rendus célèbres dans cet art, tant en France que dans les pays étrangers. Il l'avait commencée d'abord dans son incursion en Italie, ensuite dans deux voyages qu'il fit en Angleterre : il fut parfaitement accueilli dans cette île par les plus grands seigneurs, et par le roi lui-même. Jacques II apprécia tellement ses talents, qu'il lui fit les offres les plus brillantes pour le placer à la tête de ses jardins ; mais l'amour de la patrie, et le pressentiment qu'il avait peut-être des services qu'il rendrait un jour à son propre souverain, l'empêchèrent d'accepter ces offres avantageuses : cependant il resta en relation avec plusieurs lords qui lui avaient accordé leur amitié ; et ses lettres contenaient toujours quelque instruction pour le jardinage : suivant Charles Perrault, elles auraient été imprimées pour la plupart à Londres. On a été jusqu'à dire qu'elles formaient un Recueil en trois volumes ; mais on n'en trouve aucune trace chez les bibliographes : on ne peut constater l'existence que d'une seule lettre insérée (par extrait) dans les *Transactions philosophiques*, n°. 45 et 46, concernant la culture des melons : elle était adressée au secrétaire même de la société royale, Oldenbourg, qui la traduisit en anglais. Il est certain qu'on ne peut tirer maintenant beaucoup d'instruction de cet écrit ; mais il dut être utile au moment où il parut : on ne peut y recueillir qu'une seule particularité sur La Quintinie, c'est lorsqu'il dit que la graine de melon qui accompagnait sa lettre, provenait d'une espèce qu'il cultivait depuis plus de vingt ans : or comme cette lettre est datée de 1668, cela prouve que, dès l'âge de vingt-deux ans, il s'occupait du jardinage. Les seuls renseignements que l'on ait pu se procurer sur les époques de sa vie, sont puisés dans les services qu'il a rendus ; ce sont les seules médailles qui puissent les constater : c'est ainsi qu'en parlant de la poire de Virgouleuse, il dit que c'est lui qui l'a tirée de l'obscurité où elle croissait au village de Virgoulé près Saint-Léonard, dans les jardins du marquis de Chambret ; mais le

nom de cette poire se lit pour la première fois dans le *Jardinier français* de Bonnefons publié en 1651 : La Quintinie avait alors vingt-six ans. Il semble donc certain que, de bonne heure, il devint un centre où venaient aboutir toutes les découvertes qu'on pouvait faire en jardinage; on peut croire qu'il dut cet avantage à l'excellence de son caractère : la franchise en faisait le fond, en sorte que, naturellement expansif, il contrastait avec ses contemporains; car, à cette époque, ceux qui cultivaient les sciences et les arts, tenaient plus ou moins des alchimistes : comme eux, ils se croyaient d'autant plus habiles qu'ils se trouvaient possesseurs exclusifs d'un plus grand nombre de secrets. La Quintinie, au contraire, ne paraissait faire cas d'une découverte, que pour avoir le plaisir de la communiquer. Aussi sa conversation était-elle recherchée. Le grand Condé, qui, à l'exemple de Cyrus le jeune, joignait l'amour paisible de l'agriculture à la vive ardeur de la gloire des armes, prenait beaucoup de plaisir à l'entendre parler de son art. Cependant La Quintinie ne tarda pas d'être appelé sur un plus vaste théâtre, où ses préceptes reçurent une plus grande autorité. Louis XIV venait de déployer toute sa magnificence à Versailles. Lenôtre en avait tracé les jardins : par son art, on avait vu l'architecture fondre ses formes régulières avec le vague de la nature, et composer un tout harmonique de ce vaste local. Le beau s'y montrait partout; mais cela ne suffisait pas au monarque : il voulait que l'utile s'y trouvât aussi; et La Quintinie fut appelé pour l'introduire. On avait déjà songé à profiter d'un ancien jardin qui existait depuis Louis XIII; mais la stérilité du sol semblait repousser la culture : désespérant d'en tirer parti, on avait formé le projet de transporter les potagers à Saint-Cloud; c'est ce que dit élégamment Santeul, dans un poème, intitulé *Pomone*, où il célèbre les travaux de La Quintinie : suivant lui cette déesse

Sanctovios pede præcipiti properabat in hortos,
Cùm Quintiniades properantem sistit. ...

La Quintinie vint donc, à la voix de Louis XIV, l'arrêter et la fixer dans ce séjour. D'abord, il fut obligé de se servir de ce terrain si discrédité; mais il le força, par ses soins, à donner des produits si beaux, que le roi, voulant lui assigner un local plus digne de ses talents, le chargea d'en choisir lui-même l'emplacement, et la Quintinie avait déjà fixé son choix : mais une sorte de hasard en disposa autrement; car ce fut à un retour de chasse, que les dames de la cour déterminèrent le roi à placer ce potager dans l'endroit même où l'on se trouvait réuni. On sent que, dans une pareille circonstance, on fit plus d'attention à quelques agréments extérieurs de position, qu'à la convenance du sol : aussi n'accorda-t-on à La Quintinie qu'une superficie de trente-six arpens; et il semblait que, par une sorte de défi, on avait moins voulu le favoriser que lui offrir l'occasion de développer toutes les ressources de son art : c'était la réunion de tout ce que le sol peut présenter de défectueux, sous tous les rapports. Il dut cependant s'en servir pour y tracer un potager qui devint un modèle pour toute l'Europe. On peut consulter son ouvrage pour se faire une idée des difficultés qu'il eut à vaincre : d'abord, c'était un étang qu'il fallait combler; pour cela, on fut contraint d'employer

la terre qui existait dans les environs ; et elle se trouva, suivant l'expression de La Quintinie, « de la » nature de celles qu'on ne voudrait » rencontrer nulle part : c'était une » espèce de terre franche qui se ré» duisait en bouillie par la pluie, et » qui se pétrifiait, pour ainsi-dire, » par la sécheresse ; il fallut chercher » un remède à un si grand inconvé» nient, ou autrement ce grand ou» vrage du potager, dont la dépense » avait fait tant de bruit, et dont » la figure donnait tant de plaisir, » aurait été inutile : on ne pouvait » donc encore que juger deux points » de cette entreprise, la dépense et » la figure. » L'une avait été énorme, puisqu'elle montait à dix-huit cent mille francs, tandis qu'elle eût été à peine de trois cent mille francs si l'on eût adopté le terrain proposé par La Quintinie ; de plus on eût eu l'avantage du sol et de l'exposition : quant à la figure, ce qu'elle avait de remarquable, c'était la manière dont La Quintinie avait distribué le terrain dans le but de multiplier les murs, et par conséquent les espaliers ; elle consistait dans un carré de douze arpents entourés de trente jardins d'un arpent chacun : mais tous ces travaux n'étaient que préparatoires ; le potager n'existait pas encore, puisque l'excès d'humidité ou de sécheresse auquel son sol paraissait condamné, repoussait toute culture, comme les essais l'avaient prouvé. C'est alors que le talent se montra : par un aqueduc ménagé sur toute la longueur, et des branches latérales, on se débarrassa des eaux superflues ; et au lieu de faire rapporter de nouvelles terres, La Quintinie imagina de disposer la superficie de chaque carré en plan incliné, ou comme il le dit, en dos de bahut. « Le succès, dit-il, a été fort » bon, et la dépense très-petite. » La fertilité, par ces moyens, se fixa dans cette enceinte. Ce fut donc une sorte de création ; et La Quintinie en reçut immédiatement la récompense qu'il ambitionnait le plus, l'approbation du roi. Il était souvent à même de connaître jusqu'à ses moindres fantaisies ; car, suivant Pluche, « Louis » XIV, après avoir entendu Turen» ne ou Colbert, s'entretenait avec » La Quintinie, et se plaisait sou» vent à façonner un arbre de sa » main. » Il mettait donc à profit tout ce qui, dans ces honorables conversations, pouvait servir à dévoiler les desirs du monarque. C'est ainsi que, sachant, par exemple, que les figues étaient son fruit de prédilection, il mit tous ses soins à en perfectionner la culture. Quelque multipliés que fussent les murs, il n'y plaçait en espalier que les seuls fruits dont la beauté égalait la bonté. Aussi les voyait-on figurer comme décoration, dans ces fêtes splendides où Louis XIV conviait toute l'Europe ; mais ce n'était pas » en » formant de brillantes pyramides, » fort à la mode alors, dont l'hon» neur était de s'en retourner tou» jours saines et entières ; elles étaient » remplacées par des corbeilles dont » l'honneur consistait à s'en retour» ner toujours vides. » On voit figurer des couches de melons, couvertes de fruits à maturité, dans une des fêtes décrites par Molière. Ainsi donc, ce qui entretenait le zèle de La Quintinie, c'est qu'il voyait qu'aucun des efforts qu'il faisait pour plaire au roi, n'était perdu. Ce prince lui en témoignait sa reconnaissance sur-le-champ ; mais ce n'était pas en créant pour lui la place de directeur-général des jardins frui-

tiers et potagers de toutes les maisons royales (2), ni par l'augmentation de son traitement ; qu'il croyait payer son dévouement, mais par des attentions particulières et une sorte de recherche délicate. C'est ainsi qu'il fit construire expressément pour lui, une maison commode. Il étendit ces sentiments de bienveillance au - delà du tombeau; car il dit à sa veuve, lorsqu'elle lui fut présentée : *Madame, nous venons de faire une perte que nous ne pourrons jamais réparer.* Charles Perrault, qui nous a conservé cette expression, ne donne point la date de la mort de La Quintinie; et jusqu'à présent on l'avait ignorée. Quant à sa doctrine, nous avons vu qu'il l'avait propagée par ses conversations et sa correspondance. De plus, les princes et les grands seigneurs l'invitaient à venir, dans leurs palais et leurs demeures, y tracer des potagers. C'est ainsi qu'il exécuta ceux de Chantilli pour le prince de Condé, de Rambouillet pour le duc de Montausier, de Saint-Ouen pour M. Boisfranc, de Sceaux pour Colbert, enfin de Vaux pour Fouquet. Ces monuments n'auraient pas suffi pour perpétuer sa mémoire : comme sa correspondance, ils n'auraient pas tardé à disparaître; mais on apprit bientôt qu'il n'était pas mort tout entier, ou plutôt on vit se réaliser l'espérance qu'on en avait conçue ; car on savait qu'il avait travaillé pendant sa vie à un grand ouvrage, dans lequel il comptait reproduire tout ce qu'il avait pu acquérir sur son art. On en a la preuve dans la Dédicace que lui fit Laurent, notaire à Laon, d'un ouvrage intitulé : *Abrégé de la culture des arbres nains*, qui parut en 1673. Cet auteur le qualifie d'intendant des jardins à fruit de sa majesté, en sa maison royale de Versailles. Il lui dit entre autres : « Sachant » que vous êtes à présent le plus ha» bile homme de France en la con» naissance de ces choses. » On voit par-là que, dès 1673, la Quintinie était placé à Versailles, mais pas encore comme directeur-général. Il répondit avec beaucoup de modestie : « Vous avez bien fait, Mon» sieur, de donner au public des » marques de votre habileté; j'espè» re, Monsieur, que dans quelque » temps vous verrez des marques de » mon ignorance en cette même ma» tière : je ne peux plus m'en défen» dre. » Cet ouvrage, impatiemment attendu, parut enfin en 1690 : il était par conséquent posthume de deux ans. Le privilége est accordé au sieur de La Quintinie, bachelier en théologie, pour l'ouvrage portant ce titre : *Instructions pour les Jardins fruitiers et potagers, avec un Traité des Orangers, suivi de quelques réflexions sur l'agriculture, par le feu sieur de La Quintinye, son père;* et ce privilége est cédé à Claude Barbin. L'abbé de La Quintinie, mort lui-même peu d'années après, ne put surveiller les éditions suivantes. L'ouvrage devint la proie de libraires plus avides qu'instruits; ils le gâtèrent, en y introduisant des morceaux étrangers et disparates. Cet ouvrage est en deux volumes in-4°., bien imprimé, et orné du portrait de La Quintinie, gravé par Vermeulen ; des vignettes élégantes, à la tête de chaque livre, représentent quelques-unes des opérations décrites, outre dix planches, qu'on peut appeler *techniques*. On trouve de plus

(2) Quand il en reçut le brevet des mains de Colbert, le 25 août 1687, il vit la particule *de* précéder son nom : depuis lors il signa *De la Quintinye*.

le Poème de Santeul, intitulé *Pomona*, dont nous avons parlé, et une Idylle de Charles Perrault; elle est du petit nombre des poésies de cet auteur auxquelles le sévère Boileau avait accordé quelque éloge. L'ouvrage est divisé en six livres. Le premier, espèce d'introduction, est terminé par un Vocabulaire des termes du jardinage; c'est un tableau de la langue de cet art, à cette époque. Les quatre livres suivants traitent des arbres fruitiers, de la taille, de la greffe, etc. Dans le sixième, il traite du potager, en indiquant, mois par mois, les opérations qu'on doit y faire. Il termine par un Traité des Orangers; là, il cherche, entre autres, à prouver que leur culture est beaucoup plus facile qu'on ne le croit communément. Enfin il termine par des réflexions sur l'agriculture : c'est en quelque sorte un traité de physiologie végétale. C'est donc une théorie qu'il présente pour appuyer la pratique qu'il a enseignée dans le cours de son ouvrage. Un très-bon extrait en fut publié dans le Journal des savants du mois de mai de l'année même où l'ouvrage vit le jour. Ensuite Charles Perrault plaça La Quintinie dans sa Galerie des hommes illustres du dix-septième siècle, qui parut en 1696. Mais l'éloge qu'il lui a consacré présente fort peu de détails, et n'est pas exempt d'erreurs. A en croire ce panégyriste, La Quintinie aurait, le premier, découvert, par ses expériences, « la méthode infaillible de bien tailler les arbres, pour les contraindre à donner du fruit, à le donner aux endroits où l'on veut qu'il vienne, et même à le répandre également sur toutes les branches, ce qui n'avait jamais été pensé ni même cru possible; » en sorte qu'il le présente comme le créateur de l'art des jardins : ce qui a été répété dans toutes les occasions. Le fait est qu'on jugeait plutôt La Quintinie sur ce qu'il avait annoncé que sur ce qu'il avait fait réellement, puisqu'il avait dit expressément que c'était pour suppléer au manque d'un bon ouvrage qu'il avait composé le sien. Quant à l'exécution en général, le style est coulant, mais souvent négligé. Il est quelquefois concis: on en trouve un exemple dans les axiomes ou aphorismes du premier livre, et dans les observations qui se trouvent dans le quatrième; mais dans tout le reste, il est au contraire très-diffus. L'auteur se perd dans les détails, surtout lorsqu'il entreprend de discuter le mérite de chaque espèce de fruit, pour choisir celle qui doit avoir la place d'honneur d'un espalier. Se souvenant de son ancienne profession d'avocat, il plaide en règle et avec toute la loquacité alors en usage au barreau, pour déterminer ce choix en faveur du Bon-Chrétien. C'est principalement dans les Réflexions sur l'agriculture que cette diffusion se fait sentir. Cela n'empêche pas que l'on n'y remarque des observations neuves; mais elles sont de pratique plutôt que de théorie. Relativement à celle-ci, elle est tout en raisonnements vagues, fondée sur des hypothèses puériles : par exemple, pour rendre compte des greffes, il les compare à des ajustoirs de jet d'eau. Le Traité sur la taille est moins exagéré dans la pratique que les principes qu'il pose ne semblaient l'annoncer. Le choix des arbres, auquel il s'amuse si long-temps, était utile à cette époque pour guérir la manie des amateurs, qui voulaient renfermer dans leur enclos, quelque

borné qu'il fût, toutes les espèces dont les noms parvenaient à leur connaissance. Il rendit surtout un service important à la culture, en attaquant fortement l'opinion dominante qui prescrivait de consulter les phases de la lune, pour faire les moindres opérations du jardinage. Ce n'est pas qu'il niât les influences de cet astre sur notre globe; mais il en repoussait l'observation pour les pratiques de détail. Non-seulement il admettait l'effet de la lune de mars ou rousse sur l'atmosphère; mais il disait de plus, que les melons commençaient à nouer dans le premier quartier de la lune de mai, ou la pleine lune, etc. Il a sans doute profité des travaux de ses devanciers, quoiqu'il ne les cite pas en détail. Il convient, dans sa préface, que « nous avons beaucoup d'obligations » non-seulement à d'anciens auteurs » qui ont si solidement parlé d'agri- » culture générale, mais encore à » quelques modernes qui ont fait part » au public de leurs connaissances » particulières; nous sommes sur- » tout redevables à *quelques per-* » *sonnes* de qualité éminente, qui, » sous le nom et sur les Mémoires du » fameux curé d'Enonville, ont si » poliment écrit sur la culture des » arbres fruitiers (3). » Il nous reste maintenant à examiner l'influence qu'a eue La Quintinie sur ses successeurs. Les uns, sans le citer, tels que l'abbé de La Châtaigneraie (*Connaissance des Arbres fruitiers*, 1691); le frère François Le Gentil, chartreux (le *Jardinier solitaire*, 1704); d'autres, en ne prononçant son nom qu'avec les plus grands éloges, tels que Dahuron, qui fut jardinier du duc de Lunebourg (*Nouveau Traité de la taille des Arbres fruitiers*), Pluche (tome II du *Spectacle de la Nature*), Decombe (*Traité du pêcher*, publié en 1745), n'ont guère fait que reproduire sa doctrine. Le père d'Ardennes, dans son *Année champêtre*, qui parut en 1769, est encore celui qui paraît faire le plus de cas de ce *père des jardins*, suivant son expression; c'est toujours pour lui ce *savant* ou cet *habile jardiniste* : il avait imaginé ce mot pour distinguer les écrivains ou célèbres amateurs de jardinage, des simples jardiniers. Duhamel, dans son Traité des arbres fruitiers, de 1768, parle peu de La Quintinie; mais le Berryais, ayant repris ce travail en son nom, lui rendit une sorte d'hommage par le titre de *Nouveau La Quintinie*, qu'il donna en 1775, à son Traité des Jardins, dont l'abrégé fut par lui intitulé : le *Petit La Quintinie*, en 1791. L'abbé Roger Schabol, au contraire, tout en parlant avec une sorte de respect de la Quintinie, cherche à discréditer toute sa doctrine. Ce n'était pas pour se mettre lui-même à sa place, mais pour y établir les habitants de Montreuil : l'enthousiasme que le bon abbé avait conçu pour ces cultivateurs, l'aveuglait quelquefois sur le mérite des autres. La Bretonnerie et Nutré montrent aussi beaucoup de prévention contre l'auteur de l'*Instruction pour*

(3) On voit qu'il désigne ici Le Gendre, sous le nom duquel parut, en 1652, un ouvrage sous ce titre : la *Manière de cultiver les arbres fruitiers*, petit volume in-16, plusieurs fois réimprimé (Voy. la *Bibliogr. agronom.*, n°. 978). Quel qu'en soit l'auteur, cet ouvrage est très-remarquable quant à la rédaction et au fond des idées; mais dès l'année précédente, 1651, le *Jardinier français* de Nicolas Bonnefons avait pris l'initiative; et il fut suivi, en 1653, de l'*Instruction pour les arbres fruitiers*, de Triquet. Ces trois ouvrages, qui parurent comme on voit coup sur coup, et qui sont isolés comme celui de La Quintinie, c'est-à-dire ne se citant pas mutuellement, sont également recommandables sous tous les rapports; mais ils se recommandent surtout par la précision avec laquelle ils fondent les principes de la culture des arbres, tirés de l'observation de la nature : aussi ont-ils devancé La Quintinie sur presque tous les points; et ils ont laissé peu de chose à dire aux auteurs les plus récents.

les jardins fruitiers et potagers. Les différentes éditions et contrefaçons de ce livre, qui se succédèrent assez rapidement, témoignent le cas qu'on en faisait. En 1692, Mortier en fit paraître une contrefaçon à Amsterdam; elle est conforme à l'original, excepté qu'étant en plus petit caractère, elle a pu être bornée à un seul volume. La seconde édition, de Barbin, parut en 1695; elle est déjà augmentée d'une *Instruction pour la culture des fleurs.* L'éditeur crut par-là remplir un vide laissé par La Quintinie : pour cela il fondit assez maladroitement trois traités qui avaient paru chez Sercy. Le principal avait été donné comme ouvrage nouveau, en 1679 : c'était une simple traduction de l'ouvrage italien de Mandirola, qui avait paru en 1652. La seconde contrefaçon parut à Amsterdam, avec un Traité anonyme des melons; il est de peu d'importance : il eût été, ce semble, plus convenable de reprendre, dans les *Transactions*, l'extrait de la lettre de La Quintinie sur ce sujet. La compagnie des libraires, s'étant emparée de l'ouvrage, en fit paraître, en 1715, une troisième édition, qui a été reproduite en 1730. Les éditions que l'on cite sous la date de 1746 et 1756, pourraient bien n'en différer que par un changement de frontispice. Nous ne pouvons répondre que de celle de 1730; on y a encore ajouté un *Traité des Arbres fruitiers*, qui avait paru anonyme, en 1683; on disait seulement qu'il était d'un médecin de la Rochelle (c'est Venette, auteur du *Tableau de l'Amour conjugal*). Ce Traité n'est pas sans mérite; mais il fait disparate ainsi que les autres additions dont nous avons parlé, puisque leurs auteurs, surtout Venette, paraissent fort attachés à l'observation des phases de la lune que La Quintinie proscrivait : la seule addition utile qu'on ait faite à celle-ci, c'est une Table des matières assez complète. Quant aux traductions, Séguier en cite une anglaise sous le titre de *The compleat Gardiner of La Quintinie*, 1693, in-fol., et il l'attribue au célèbre John Evelyn : Haller en fait mention, sous le titre français du *Parfait Jardinier*; mais, à ce qu'il paraît, c'est sous la seule autorité de Séguier : c'est de là que sont partis les auteurs du dernier Dictionnaire historique, pour dire, article *Evelyn* : « Sa nation lui doit la Traduction de quelques bons ouvrages français, tels que le *Parfait Jardinier* de La Quintinie : » mais nous avons cherché inutilement des traces d'un ouvrage aussi majeur, notamment dans l'article *Evelyn* des deux bibliographes que nous venons de citer : on lui attribue seulement *The french Gardener*, et c'est la traduction du *Jardinier français* de N. Bonnefons, de 1651; il n'en est point parlé non plus dans la Bibliothèque de Banks. Tout porte à croire que c'est une méprise : on aura confondu cette production avec un Abrégé anglais de La Quintinie, publié par Loudon et Wise, à la suite d'une Traduction du *Jardinier solitaire*, qui parut en 1717. Haller parle vaguement d'une Traduction belge, qui aurait paru à trois reprises, en commençant par le Traité des Orangers; mais il ne cite ni l'année, ni le format. Il annonce plus positivement, ainsi que Séguier, comme traduction italienne, le *Trattato de gli Arbori fruttiferi del la Quintinie*, Bassano, 1697, 1 vol. in-8°.; mais ce format semblerait encore annoncer un Abrégé : il est

vrai qu'il reparut à Venise, in-fol., en 1704. Quoique la réputation de La Quintinie soit fort déchue, comme on a pu le voir, il fait honneur à la nation, et doit compter parmi ses auteurs classiques : aussi mériterait-il qu'on en donnât une nouvelle édition faite exactement sur la première, en supprimant tout ce dont on l'avait surchargée ; et on le remplacerait par l'Éloge de Perrault, et la Traduction de la Lettre sur les melons. M. Briquet a inséré un *Éloge de la Quintinie*, dans les Mémoires de la Société d'agriculture de Niort, 1807, in-8°., pag. 253. D—p—s.

QUINTUS ou COINTOS de Smyrne, poète grec, est aussi nommé *Quintus Calaber*, parce que le poème qu'on lui attribue fut découvert près d'Otrante, ville de la Calabre, dans le monastère de Saint-Nicolas, par le savant cardinal Bessarion, avec les Poésies de Tryphiodore et de Coluthus. Les critiques ne s'accordent point sur le temps où il a vécu. Les uns le croient antérieur à Virgile, et trouvent dans l'Énéide, de fréquentes imitations du poète de Smyrne : d'autres le supposent contemporain d'Auguste, dont, suivant eux, Quintus fait un magnifique éloge ; et d'autres enfin conjecturent qu'il florissait dans le cinquième siècle, sous le règne de Zénon ou d'Anastase. Si l'on en croit Reinesius (*Epist.* 67), on ne doit pas distinguer Coïntos du grammairien Corinthos, dont on a un Opuscule sur les dialectes grecs, et qui vivait sous les empereurs. D'après un passage du poème de Quintus (liv. XII), cet écrivain aurait, dans sa jeunesse, gardé les troupeaux dans les pâturages de Smyrne, éloignés de l'Hémus trois fois autant que la voix humaine peut s'étendre (*Trad.* de M. Tourlet) : mais quelques savants ne voient là qu'une allégorie, et prétendent y trouver la preuve que Quintus avait à Smyrne une école célèbre de grammaire et de philosophie. Selon M. Tourlet, le nom de *Coïntos*, qu'on lit à la tête des manuscrits, et qu'on a pris pour celui de l'auteur du poème, indiquerait seulement le rhapsode qui l'a recueilli, et à qui l'on en doit la conservation. Ce Poème, dont on n'a pu deviner le titre, contient, en quatorze livres, le récit des événements du siége de Troie, depuis la mort d'Hector : c'est une continuation de l'Iliade. Aussi les différents traducteurs latins l'ont-ils intitulé : *Homeri Paralipomenon ; ab Homero derelicta, prætermissa*, ou *Posthomerica*. Le célèbre Lascaris (*Voy.* ce nom), dont le sentiment est ici d'un grand poids, retrouvait, dans ce poème, le style d'Homère, et appelle l'auteur *Homerissimus*. La plupart des critiques dont Laur. Crasso a rassemblé les divers jugements (*Historia de' poeti greci*), parlent de ce Poème avec éloge. Celui qu'en ont porté depuis, Baillet et le P. Rapin, n'est pas aussi favorable. « Mais, dit M. Tourlet, tout lecteur impartial doit convenir qu'il y a, dans le style de l'auteur, de la noblesse, du feu, de l'enthousiasme, du génie ; qu'il règne dans l'ouvrage un goût sain, une touche nerveuse, en un mot, un ton qui convient à l'épopée. » En reconnaissant que ce Poème est bien inférieur à l'Iliade, M. Tourlet conjecture que les onze premiers chants (les trois autres lui paraissent d'une main plus moderne) peuvent être attribués à Homère ; mais il soumet cette conjecture hasardée à l'examen des savants. Ce Poème fut d'abord publié par les Aldes, à Venise, in-8°., en 1504 ou 1505 : cette pre-

mière édition, qui est très-rare, fourmille de fautes. Il a été traduit en latin, par Jodocus Valasæus, Bernardin Balde et Laurent Rhodomann. La version de Rhodomann, imprimée à Hanau, en 1604 et 1614, a été insérée, par Corn. de Pauw, dans l'édition qu'il a publiée du texte de Quintus, Leyde, 1734, in-8°. Enfin M. Th. Ch. Tychsen, qui avait publié, en 1783, une savante Dissertation : *De Quinti Smyrnæi Paralipomenis Homeri*, Göttingue, in-8°., a donné une édition de ce Poème, supérieure à toutes les précédentes, 1807, in-8°., faisant partie de la Collection de Deux-Ponts (1). Le premier volume, le seul qui ait paru, contient le texte revu et corrigé sur les manuscrits de Munich et de Naples, les meilleurs que l'on connaisse, avec une *Dissertation* sur Quintus de Smyrne et son ouvrage. Le second volume, que les savants attendent avec impatience, doit contenir les notes de Heyne et les éclaircissements de l'éditeur sur les passages les plus difficiles, avec les *Index*. Il existe une traduction italienne du Poème de Quintus, par Ant.-Marie Salvini, dont Bandini a publié une bonne édition, Florence, 1765, in-8°. Boitet avait donné en français, un Extrait du même Poème, à la suite de la version de l'*Odyssée*, 1619, in-8°. (*V.* Boitet); mais nous devons à M. Tourlet la première traduction complète qui ait paru en notre langue; elle est intitulée : *Guerre de Troie, depuis la mort d'Hector jusqu'à la ruine de cette ville*, Paris, 1800, 2 vol. in-8°. Le traducteur y a joint une Préface fort intéressante, et une Dissertation sur Quintus et son Poème. On trouve, à la fin du second volume, les *Amazones*, imitation du grec de Quintus, par Cournand, professeur au collége de France. W—s.

QUINTUS-ICILIUS. *V.* Guischardt.

QUINZANO (Jean-François Conti, connu sous le nom de), en latin *Quintianus Stoa*, poète latin moderne, naquit en 1484, au village de Quinzano, dans le Brescian, mais d'une famille milanaise (ou bergamasque selon quelques auteurs). Dès sa jeunesse, lorsqu'il n'était encore qu'un écolier, ses condisciples l'appelèrent du nom grec *Stoa*, qui signifie *Portique des muses*, parce qu'il versifiait avec une telle facilité qu'il semblait ne pouvoir parler qu'en vers; et *Quintianus*, à cause de la ressemblance, qu'à leur égard, en corrigeant leurs compositions poétiques, il avait avec ce Quintien par qui Martial dit que ses propres poésies étaient censurées : c'est lui-même qui nous apprend ces particularités, dans ses *Epographies*. Après avoir reçu de son père les premières leçons, il vint étudier à Brescia la rhétorique et la langue grecque; et s'appliqua ensuite à l'étude de la philosophie, des mathématiques, et même de l'astrologie, science dans laquelle il s'acquit une réputation peu commune. Pour obéir à son père, il alla faire à Padoue un cours de jurisprudence; mais bientôt, préférant suivre ses penchants, il revint à Brescia s'adonner tout entier à la poésie latine. L'ambition de la fortune, et plus probablement de la gloire, le conduisit en France. Il fut accueilli avec

(1) On peut y joindre le livre de Fr. Spitzner, *De versu græcorum heroïco, maximè homerico; accedit ejusdem Mantissa observationum criticarum et grammaticarum in Q. Smyrnæi posthomericorum l. XIV, et F. T. Friedemanni Dissertatio de mediâ syllabâ pentametri græcorum elegiaci*, Leipzig, 1816, in-8°. Brunck a donné, dans ses *Analecta vet. poët. gr.*, II, 475, un fragment de Quintus sur les travaux d'Hercule.

distinction par le cardinal d'Amboise, qui le présenta au roi Louis XII. Ce monarque le nomma instituteur du jeune duc d'Angoulême, qui fut depuis François Ier. On ne doute point que ce ne soit à Conti *Stoa* que ce prince dut cet amour et ce goût pour les lettres dont il devint le restaurateur. La chaire de belles-lettres de l'université de Paris étant devenue vacante, Stoa parut le plus capable de la remplir; et parvint même à la place de recteur et de principal. Son esprit brillant, et la fécondité de son talent poétique, étaient propres à entraîner tous les suffrages : en un seul jour il improvisait et dictait jusqu'à 800 et même 1000 vers latins. Louis XII, qu'il enchantait par cette facilité, le prit avec lui, lorsqu'il passa en Italie à la tête d'une armée, pour la conquête du Milanez; et à peine fut-il entré en vainqueur dans Milan, qu'il l'y couronna lui-même solennellement, comme poète, en présence de ses troupes, suivant l'usage pratiqué en d'autres villes d'Italie. Au moment de son couronnement, Stoa improvisa quelques vers, et offrit, en reconnaissance, au monarque, l'histoire qu'il avait écrite de la vie et des exploits de ce royal et généreux bienfaiteur. Le sénat de Milan le nomma à la chaire de belles-lettres de l'université de Pavie; et ce fut là qu'il publia ses *Epographies*, qu'il avait composées à 20 ans. Lorsqu'en 1513, les Français furent obligés d'abandonner l'Italie, Conti Stoa revint à Paris, où il fit imprimer plusieurs ouvrages. Il y eut à souffrir de la jalousie de quelques littérateurs italiens. De retour à Milan en 1515, aussitôt après la victoire remportée à Marignan par François Ier., successeur de Louis XII, il alla reprendre, à Pavie, ses fonctions de professeur, et s'en démit, vers 1522, pour demander, à Brescia, le titre de citoyen, qui lui fut accordé. De là, il se rendit à Venise, où le sénat le décora de celui de chevalier, et lui conféra ensuite la présidence de l'université de Padoue; mais il ne l'accepta pas. Il vint, pour vivre tranquille, à Villachiara, qu'il finit par abandonner pour retourner à Quinzano, son lieu natal, où il mourut à 73 ans, le 7 octobre 1557. On lui érigea, dans l'église paroissiale, un pompeux mausolée, d'où ses ossements furent retirés, en 1580, et transportés depuis dans le chœur de l'église Majeure *della Pieve*, où, en 1714, on érigea, en son honneur, un monument orné des portraits de Louis XII, de François Ier., de Jean et Domitien Conti, ses parents, etc. Stoa fut tout-à-la-fois orateur, philosophe, historien, poète, grammairien. Son compatriote et contemporain, le médecin Jean Planerius, ne fut pas le seul qui le loua, comme on le voit dans ses *Epistolæ morales*. Les plus beaux-esprits du temps lui donnèrent des éloges dans leurs ouvrages. Le père Léonard Cozzando publia sa Vie, à Brescia, en 1694. Elle a été écrite de nouveau et d'une manière plus étendue et plus exacte, par Joseph Nember, sous le titre de : *Memorie aneddote critiche spettanti alla vita ed agli scritti di Gio. Francesco Quinziano Stoa*, etc., Brescia, 1777; à quoi il faut ajouter quantité de notes manuscrites, que ce Joseph Nember, avait écrites pour une seconde édition, sur un exemplaire de la première qui nous a été communiqué. La liste des ouvrages de Conti Stoa est curieuse par leur nombre et leur variété; la voici :

De accentu lib. I contra Quintilianum, Pavie, in-8°., 1503; — *De omnibus metris libri V*, Pavie, 1510; — *De litterarum pronunciatione lib. I.* Cet opuscule est réuni à celui de Jacob Ceratini, *De sono litterarum præsertim græcarum*, sans date; — *De dictionum tenore l. I*, Venise, sans date; — *De institutione poeticâ lib. I*, Venise, 1531; — *Apologia pro poëtis*, sans indication du lieu ni de l'année de l'impression; — *De poëtices venustate*, Pavie, 1511; — *Cleopolis : De laudibus celeberrimæ Parisiorum urbis; Sylva, et Baccantium elelodia post interfectum Orphea*, Paris, 1514; — *Orpheos lib. III*, Milan, 1510, in-4°.; — *Monosyllabarum l. IV*, Pavie, 1511; — *De figuris poëticis l. II*, Venise, 1567 : la préface de cette édition atteste qu'il en avait été fait précédemment une autre; — *De syllabarum quantitate epographiæ sex, et de aliquibus metrorum generibus, ac de omnibus heroïci carminis speciebus*, Pavie, 1511, 1503 : Venise, en 1519, 1531, 1533, 1544, 1564, 1568; André Alciat disait, en parlant de ces *Epographies*, que Stoa était le Varron de son temps. Nicéron observe, au contraire, que, dans ce traité de Prosodie, Stoa enseigne souvent à faire brèves les syllabes longues, et longues les brèves; — *Annotationes contra commentaria grammaticæ Joannis Tortellii Aretini*, Brescia, 1519; — *Grippi decem de omnibus numeris ad imitationem Ludicri Ausoniani*, Milan, 1512; — *Lucernæ XX in totidem libros Noctium Atticarum A. Gellii*, Milan, 1531, et Venise, 1542; — *Odæ tres ad cardinalem de Roano* (le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen), Paris, 1504; elles avaient déjà paru en français; — *Vita divi Quintiani Arvernorum episcopi*, Venise, 1519; — *Disticha in omnes fabulas P. Ovidii Metamorphoseon, et Elegia*, Pavie, 1506, et Paris, 1514, édition rare, qu'on trouve dans la grande bibliothèque royale de Paris; idem, Bâle, 1544, Brescia, 1563; — *Paraclesis : ad Ludovicum XII elegia*, 1512; — *De membrorum privilegiis*, Pavie, 1517; — *De mulierum dignitate*, Milan, 1517; — *Threni et monodia in reginæ Gallorum Annæ immaturum fatum, et regis Scotiæ epitaphia cum monodiâ*, Paris, sans date d'année, et dans les *Poëmata aliquot insignia*, Bâle, 1544, in-16; — *Vita Ludovici XII, regis Francorum*, Milan, sans date; — *Threni in mortem Ludovici XII, Galliarum regis*, Pavie, sans date; — *De Martis et Veneris concubitu lib. VIII*, Pavie, 1503; — *Exemplorum muliebrium l. VI*, Brescia, 1533; — *Orationes duæ in Horatii et Plauti prælectionibus*, Brescia, 1534; — *Endecasyllabum in mortem Erasmi Desiderii*, Paris, sans date; — *Sylva in laudem Marini Becichemi*, Pavie, 1516; — *Ephemerides XX, in quibus ostenditur quas mendas incurrerint qui hactenùs elucubrarunt*, Bâle, 1538; — *Distica in Ovidium et Valerium Maximum*, Venise, 1542; — *Annotationes in Caprum et Agretium*, Brescia, 1534; — *Citationes omnium poëtarum, cum adnotamentis et scholiis*, Milan, 1538; — *Quinti et Polyphilæ Historiæ*, Pavie, 1511; — *Christianarum Metamorphoseon lib. VIII*, Pavie, 1511; — *Diariorum lib. XII*, Pavie, 1503; — *De miraculis ethnicis*, Venise, 1543; — *Ortographiæ veteris l. I*, Pavie, 1504; — *Ortographiæ novæ lib. II*,

Pavie, 1504; — *Sylva in laudem R. P. Francisci Columbani*, Pavie, 1511; — *Heraclea, bellumve Venetum*, dédié à Louis XII, Milan, sans date; — *Dicchronia in diphthongos*, Paris, 1514; — *Cosmographia*, Milan, 1529; — *Mirandorum lib.* XXX. *in quibus naturæ totius miranda à mundi incunabulis ad nostram usque ætatem*, Brescia, 1536; — *Quintus Curtius suæ integritati restitutus*, Venise, 1537. (*Voyez* QUINTE-CURCE, pag. 435 ci-dessus.) — *Dialogi tres, videlicet quantùm à divite pauper distet, quantùm nova ingenia veteribus cedant; quantùm præstet pulchro nomine nuncupari*, Pavie, 1518; — *Facetiarum libri II*, Brescia, 1534; — *De Dissidio auctorum*, Venise, 1537, grand in-8°.; — Poésies chrétiennes en latin, parmi lesquelles sont trois Tragédies, Paris, 1514, in-fol. : la préface du panégyrique de la Vierge, qui fait partie de ce recueil, intitulée *In Parthenoeleum Orphnilogia*, a été insérée dans le *Menagiana* (tome I, page 94) comme un chef-d'œuvre de galimathias double. Adrien Baillet a dit du mal des tragédies de Stoa (*Jugements des savants*, tome IV); Scaliger en avait dit du bien (*Poëtic.*, l. VI, ch. IV) : elles étaient bonnes pour le temps où elles furent composées. Leur auteur en fit aussi de profanes, qui sont restées inédites, et dont les sujets sont : *Pompeius*, *Cæsar*, *Marius*, *Nero*, *Tullius*, *Busiris*, *Sophocles*, *Homerus*, *Hippolytus*, *Lycus*, *Sylla*, *Cato*, *Alexander*, *Icarus*. Ses autres ouvrages inédits consistent dans les suivants : *Dubitationum lib. III*; — *Mysticorum l. VI*; — *Hectoridos l. III*; — *Mirmecomyomachia*; — *Parallelicarum historiarum l. II*; — *Publicorum errorum l. II*; — *Minutiarum l. III*; — *Furtivorum*, comédie : il avait composé d'autres comédies qu'il perdit à la prise de Pavie, ainsi que plusieurs productions qu'il regrettait, savoir, les comédies intitulées, *Lesbia*, *Cerauni*, *Sorores*, *Consobrini*; — *Pliniorum studiorum lib. III*; — *De crisibus poëtarum lib. IV*; — *Noctisorgium in urbium sequestrum*; — *Proprietatum l. II*; — *Novorum inventorum, l. II*; — *De Arvernis l. I*; — *Nœniarum l. II, in quibus ducenta virorum illustrium epitaphia continentur*; — *Itinerarii l. IV*; — *Epigrammatum l. V*, etc., etc. Outre les ouvrages imprimés de son vivant, il en est encore d'autres publiés après sa mort, par son ami Planerius; et ce sont : *Geographiæ lib.* XXX, Padoue, 1558; — *Ludicrorum l. II*, Venise, 1568; — *Tetrastica in omnes pontifices et Cæsares*, Venise, 1570; — *Commentaria in Julium Solinum*, Venise, 1571; — *Linologiæ lib. VI, in quibus à semine ad chartam usque omnia quæ de lino fiunt describuntur*, Venise, 1583; — *Encomium urbis Venetiarum heroïcis carminibus conscriptum*, Venise, 1583. On trouve plusieurs autres Poésies particulières de Conti Stoa, dans le Recueil intitulé : *Carminum illustrium poëtarum italorum*, aux tomes VIII et IX; ainsi que dans les *Deliciæ poëtarum italorum*, et parmi les *Poëmata* de Tajetti. Le diplôme que Louis XII lui donna, en le couronnant à Milan, se conserve en original, dans la bibliothèque de feu le comte Jean-Marie Mazzuchelli, à Brescia. G—N.

QUIQUERAN DE BEAUJEU (PIERRE), littérateur, d'une ancienne et noble maison de Provence, qui a produit un grand nombre

d'hommes distingués dans tous les genres, naquit dans Arles, en 1526. Son père, maître-d'hôtel du roi François Ier., mourut, le laissant en bas âge. Il fut envoyé peu de temps après à Paris, où il suivit les leçons de Turnèbe, Lambin, Morel, Baïf, etc., et fit de grands et rapides progrès dans les langues et la littérature anciennes. Poussé par le desir d'étendre ses connaissances, il se rendit ensuite en Italie, dont il visita les principales villes et les écoles les plus célèbres, recueillant partout des témoignages flatteurs de l'intérêt que ne pouvaient manquer d'inspirer son ardeur pour l'étude et la précocité de ses talents. A son retour d'Italie, il fut pourvu de l'évêché de Senez (1), faveur qu'il n'avait point sollicitée : mais un procès dont dépendait toute sa fortune, l'empêcha de prendre possession de son siége ; et il revint à Paris, où malgré l'importance de ses affaires, il donna la plus grande partie de son temps à la culture des lettres et des sciences. Il y mourut, avant d'avoir été sacré, d'une attaque d'apoplexie, le 17 août 1550, à l'âge de vingt-quatre ans, et fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins, où sa famille lui fit élever un tombeau magnifique, dont Gilles Corrozet a donné la description dans ses *Antiquités de Paris*. Pierre de Quiqueran y était représenté, soutenu par une renommée, au milieu des attributs des sciences et des arts. Lors de la destruction de ce monument, le cardinal de Joyeuse demanda le buste du prélat, que l'on attribuait au fameux Jean Goujon. L'évêque de Senez est auteur d'un panégyrique de la Provence, qui fut imprimé, après sa mort, sous ce titre : *De laudibus Provinciæ libri tres*, Paris, 1551, in-fol. très-rare (2) ; cet ouvrage a été traduit en français par Fr. de Claret, archidiacre de l'église d'Arles, Tournon, 1613 ou 1614, in-8°. Dans le premier livre, l'auteur, après avoir déterminé les limites de la Provence, compare sa fertilité avec celle de l'Afrique, de l'Égypte et des Indes : dans les deux suivants il en détaille les productions ; et il termine par des recherches sur l'histoire ancienne de Marseille, et par des remarques sur le caractère et les mœurs des Provençaux. Cet ouvrage est fort curieux ; mais l'auteur s'abandonne à des digressions qui lui font perdre de vue, presque constamment, son sujet. Ainsi, par exemple, dans le premier livre, après avoir dit que le Rhône est pour la Provence ce que le Nil est pour l'Égypte, il rapporte une grande quantité de passages des anciens auteurs grecs et latins sur le Nil, sur ses débordements périodiques, et sur l'ignorance où l'on était du lieu de sa source. Les citations qu'il a tirées de Pline, et de Solin, son copiste ou son plagiaire, l'entraînent à flétrir les écrivains qui s'ap-

(1) C'est en 1546, suivant le *Gallia christiana*, que Pierre de Quiqueran fut nommé évêque de Senez ; il avait alors vingt ans, et non pas dix-huit, comme on le dit dans le nouveau *Dictionnaire historique, critique et bibliographique*. De Boze prétend que ce fut le premier évêque nommé depuis le concordat de Léon X et de François Ier. ; mais le concordat signé en 1516, fut exécuté, malgré l'opposition du parlement et de l'université, depuis 1518 ; et il est impossible d'admettre que François Ier. ait attendu si long-temps à jouir d'un droit qu'il avait si chèrement acheté.

(2) L'édition de 1539, citée dans la *Bibl. histor. de la France*, est imaginaire ; celle de 1551 n'est pas in-4°., mais in-fol. Le P. Le Long cite encore deux éditions de cet ouvrage, Lyon, 1565, in-4°., et 1614, in-8°. Il assure que la traduction française par Claret, est intitulée : *La nouvelle agriculture ou Instruction générale pour ensemencer toutes sortes d'arbres fruitiers*, etc. L'exemplaire que nous avons sous les yeux a pour titre : *La Provence de Pierre de Quiqueran, distinguée en trois livres*.

proprient les recherches de leurs devanciers : vient ensuite un éloge de Pline qu'il prétend venger des attaques de ses envieux ; ce qui le conduit à parler de l'envie, maladie trop commune aux littérateurs : il passe en revue les grands hommes de l'antiquité qui en ont été atteints, et vient enfin à Cicéron, qu'il peint des couleurs les plus odieuses, l'accusant de vanité, de manque de courage, de perfidie, et lui reprochant de n'avoir su ni fuir, ni mourir honorablement. Dans le second livre, après avoir décrit les beaux troupeaux de la Camargue, il parle des *ferrades* ou combats de taureaux : avant de traiter des bêtes fauves, il fait l'éloge de la chasse et du chien, dont il indique les différentes espèces, et les services qu'on en peut retirer. Enfin l'ouvrage entier n'est qu'une suite de digressions, mais presque toujours curieuses et intéressantes. On a de l'évêque de Senez un opuscule en vers, imprimé à la suite de l'ouvrage précédent : *De adventu Annibalis in adversam ripam Arelatensis agri hexametris centum.* W—s.

QUIQUERAN DE BEAUJEU (Paul-Antoine de), célèbre marin, de la même famille que le précédent, fut reçu chevalier de Malte, en 1637. Sa valeur, et les avantages qu'il avait remportés constamment sur les Turcs, lui méritèrent la réputation d'un des plus grands hommes de mer de son temps. Au mois de janvier 1660, obligé par une tempête de relâcher dans un des ports de l'Archipel, il y fut investi par le capitan pacha Mazamamet, à la tête de trente galères de Rhodes. Après avoir épuisé toutes ses munitions, et perdu les trois-quarts de son équipage, il fut forcé de se rendre, et transporté sur la galère du pacha. Mais bientôt une nouvelle tempête, plus violente que la première, dispersa la flotte victorieuse ; et Mazamamet se vit réduit à implorer le secours de son prisonnier, dont il connaissait les talents. Le chevalier de Beaujeu, par l'habileté de ses manœuvres, sauva le bâtiment d'un danger presqu'inévitable ; et le pacha, pénétré de reconnaissance, voulut le sauver à son tour, en le cachant parmi les autres prisonniers. Mais le grand-visir le reconnut sous son déguisement, au portrait qu'on lui en avait tracé, et l'envoya au château des Sept-Tours. Toutes les propositions qu'on fit, au nom du roi, pour sa rançon, furent inutiles; et les Vénitiens demandèrent vainement qu'il fût compris dans le traité de Candie. Enfin un de ses neveux (1) forma la résolution de le délivrer : il partit pour Constantinople, à la suite de M. Nointel, ambassadeur de France à la Porte, obtint la permission de voir le prisonnier, et lui communiqua le plan qu'il avait conçu pour lui rendre la liberté. Une fois d'accord sur les moyens, il continua ses visites à son oncle, sous divers prétextes, et lui porta des cordes, dont il s'entourait le corps, pour les soustraire à la surveillance des gardes. Quand il en eut assez, ils convinrent du jour de l'évasion. Au signal donné, le chevalier de Beaujeu descendit à l'aide de la corde, dont il avait attaché l'une des extrémités aux barreaux de sa prison : elle se trouva trop courte de quelques toises ; mais il n'hésita pas à s'élancer dans la mer qui baigne les murs du château. Le bruit qu'il fit en tombant, attira quelques

(1) *Jacques de Quiqueran*, frère aîné de l'évêque de Castres; il n'était âgé que de vingt-deux ans.

Turcs qui passaient non loin de là dans un brigantin ; mais son neveu, arrivant à force de rames dans un esquif bien armé, dispersa les Turcs, et le recueillit, puis le conduisit à bord d'un vaisseau que commandait le comte d'Apremont. Ainsi le chevalier de Beaujeu, après onze ans de captivité, eut le bonheur de revoir la France (1671). Il fut pourvu, peu de temps après, par le grand-maître de Malte, de la commanderie de Bordeaux, et vécut plusieurs années au sein de sa famille, jouissant de la considération due à ses talents et à ses services (Voy. *l'Éloge de l'évêque de Castres*, par M. de Boze.) W—s.

QUIQUERAN DE BEAUJEU (HONORÉ DE), neveu du précédent, né dans Arles, en 1655, montra, dès son enfance, une grande vivacité que ses parents dirigèrent vers l'étude. Il fit de rapides progrès dans les langues grecque et latine, cultiva son goût pour l'éloquence, et se rendit un profond théologien. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut chargé de professer la théologie au collége d'Arles, et ensuite à Saumur. Les talents qu'il montrait pour la chaire, engagèrent ses supérieurs à l'employer dans les missions de l'Aunis et du Poitou ; et les succès les plus brillants furent le prix de son zèle. Appelé par Fléchier dans son diocèse, nommé chanoine de la cathédrale de Nîmes, et choisi pour l'un de ses grands-vicaires, il contribua beaucoup à calmer l'agitation des esprits, encore irrités par la révocation de l'édit de Nantes, et prévint dans Nîmes une sédition qu'allait occasionner la sévérité du maréchal de Montrevel, commandant alors en Languedoc (1). L'abbé de Beaujeu se contentait de tracer, en latin, les plans de ses discours, et s'abandonnait, pour les remplir, à l'inspiration du moment. Par cette méthode, il avait acquis une extrême facilité, qui lui fit beaucoup d'honneur dans les assemblées du clergé de 1693 et de 1700, où il fut député du second ordre. Bossuet, frappé de ses talents, le pressa de s'établir à Paris ; mais le prédicateur ne voulut point être infidèle à sa vocation, et continua de se livrer à la carrière évangélique. Le roi le nomma, en 1705, à l'évêché d'Oleron : mais celui de Castres ayant vaqué dans le même temps, il y fut transféré presque aussitôt ; et depuis cette époque jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant trente-cinq ans, il ne sortit plus de son diocèse que pour assister aux états de Languedoc, ou aux assemblées du clergé. Il établit dans sa ville épiscopale un séminaire, qu'il soutint, par ses bienfaits, dans les temps les plus difficiles ; et il trouva dans ses économies les sommes nécessaires pour réparer ou reconstruire plusieurs églises. Les devoirs de sa charge, qu'il remplissait avec autant de zèle que d'exactitude, ne l'empêchèrent pas de prêcher fréquemment, et toujours avec le plus grand succès. En 1711, il harangua le roi, en lui présentant le cahier des états de Languedoc ; le discours qu'il prononça dans cette occasion, fut extrêmement applaudi.

(1) Voici comment de Boze rapporte ce fait : le maréchal de Montrevel ayant été informé que, le dimanche des Rameaux, les fanatiques devaient tenir leur assemblée dans un moulin des faubourgs de Nimes, fit investir ce moulin avec ordre de le brûler. Les habitants effrayés crurent que c'était à leur vie et à leur ville qu'on en voulait ; ils prirent les armes, et se réfugièrent dans l'église, avec la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité. L'abbé de Beaujeu monta aussitôt en chaire, et parla avec tant de force et d'onction, que le calme ayant succédé au tumulte, le service se fit à l'ordinaire, et chacun s'en retourna chez soi, rassuré et en paix.

Ce fut pendant l'assemblée-générale du clergé, qui se tenait à Paris, que Louis XIV mourut (1715) : l'évêque de Castres fut choisi pour prononcer l'oraison funèbre de ce prince, à Saint-Denis. C'est la seule pièce d'éloquence de ce prélat, qui ait été imprimée ; et elle suffit pour faire regretter la perte des autres. De retour dans son diocèse, il s'occupa d'exécuter de nouveaux projets qu'il avait conçus pour améliorer le sort des peuples confiés à ses soins. Quoique peu riche, il bâtit, à ses frais, le grand-hôpital de Castres, le dota d'une partie de ses épargnes, et fit reconstruire le chœur de la cathédrale. L'étude était l'unique délassement de ses travaux : chaque jour, il passait quelques heures au milieu de ses livres, dont la plupart étaient enrichis de notes de sa main. Ayant voulu goûter la consolation de voir encore une fois sa famille, il se rendit à Arles ; mais il y fut attaqué d'une fluxion de poitrine qui l'enleva, le 26 juin 1736, à l'âge de quatre-vingt-un ans ; il fut enterré dans l'église des Dominicains, et universellement regretté. Il était associé de l'académie des inscriptions, depuis son renouvellement ; et Boze y lut son *Eloge*, qui est inséré dans le tome XII du *Recueil* de cette compagnie (336-44). Outre l'*Oraison funèbre de Louis XIV*, 1715, in-4°., on a encore, de ce digne prélat, des *Lettres et des Instructions pastorales*, sur l'établissement du séminaire de Castres, sur les maladies contagieuses de Provence et de Languedoc, sur l'incendie de Castres, sur les abus de la mendicité, sur la légende de Grégoire VII, sur le concile d'Embrun, etc. Son portrait, gravé par Duflos, fait aussi partie du *Recueil* de Desrochers. W—s.

QUIRINI (Angelo-Maria). *V.* QUERINI.

QUIRINO (Pierre), voyageur vénitien du quinzième siècle, faisait le commerce dans l'île de Candie ; mais il n'est remarquable que par les détails qu'il nous a transmis sur la Scandinavie, où il fut porté par un naufrage. Ayant armé un navire pour la Flandre, il mit à la voile le 25 avril 1431. Contrarié par les vents, il ne passa le détroit de Gibraltar que le 2 juin, et fut obligé de relâcher à Cadix, ensuite à Lisbonne, puis à Mures en Galice. Il fut poussé, le 5 novembre, au-delà des Sorlingues ; et la tempête continua presque sans interruption jusqu'au 17 décembre. Les voiles étaient déchirées ; le bâtiment faisait eau de toute part : il fallut l'abandonner. Quarante-sept hommes, embarqués sur la chaloupe, essayèrent en vain de gagner l'Irlande. Après avoir enduré les extrémités les plus affreuses du froid, de la faim et de la soif, ils aperçurent une terre, le 4 janvier 1432. Le lendemain, la chaloupe fut portée par les vagues sur un rocher. Cinq des naufragés périrent pour avoir avalé trop de neige ; vingt-cinq autres étaient morts en mer. Les dix-sept qui restaient se construisirent une tente avec les avirons, les voiles et les bordages ; ils n'avaient que des coquillages pour se nourrir. Onze jours après, le domestique de Quirino trouva, sur la pointe la plus septentrionale de l'îlot, une maison en bois ; on s'y transporta : enfin la Providence prit pitié de Quirino et de ses compagnons. Au bout d'une quinzaine de jours, des habitants d'une île éloignée de huit milles, arrivèrent à l'îlot qui s'appelait Sand-Ey (Ile de Sable). Ils ne purent emmener que deux des naufragés à l'île de Rustène

(Rost-oe), sur la côte septentrionale de Norvège. Deux jours après, le 2 février, les insulaires vinrent chercher les autres : ils n'étaient plus que dix. Quirino et ses compagnons furent repartis dans différentes maisons, et traités avec la plus grande humanité. Les voyageurs sortirent de Rost à la fin de mai, et furent débarqués près de Drontheim, la veille de l'Ascension. Comblés de marques de bonté de l'archevêque, et du vice-roi, ils se mirent en route pour la Suède, où on leur avait dit qu'ils trouveraient un de leurs compatriotes établi à Stichimborg (Stegeborg en Ostrogothie), à cinquante journées de Drontheim. Celui-ci ne négligea rien pour consoler Quirino et les siens dans leur adversité; il les fit, à leur départ, accompagner par son fils, jusqu'aux bords du Jœthæ-Elf, où ils s'embarquèrent. Trois des voyageurs allèrent à Rostock; les autres suivirent Quirino en Angleterre, puis continuèrent leur route par l'Allemagne et Bâle, et enfin atteignirent Venise. La relation de Quirino intéresse non-seulement par le récit naïf et touchant de ses malheurs, mais aussi par les renseignements précieux qu'elle offre pour l'histoire de la géographie. La description de la Norvège et de son commerce, la peinture des mœurs et des usages de ses habitants, sont des fragments importants pour l'histoire des peuples. La pêche de la morue au Lofodden, et le commerce de stokfisch et de harengs, étaient déjà très-florissants. En un mot, ce voyage est très-instructif. Ramusio le publia le premier sous ce titre : *Viaggio del magnifico Messer Pietro Quirino nal quale partito di Candia con malvagie per ponente l'anno* 1431, *incorre in uno horribile spaventoso naufragio del quale alla fine con diversi accidenti scampato, arrivò nella Norvegia e Suetia regni settentrionali.* Ce morceau est suivi d'une relation du même naufrage, par C. Fioravante, et Nicolo di Michiel, compagnons de Quirino. L'un et l'autre sont dans le tome II du Recueil. Le récit de Quirino a trouvé place dans la plupart des Collections de voyages : l'auteur de cet article en a inséré la traduction dans l'Histoire des Naufrages, en 1816. E—s.

QUIROGA (Joseph), jésuite, naquit, en 1707, à Lugo, dans la Galice, d'une ancienne et noble famille. Dans sa jeunesse, il étudia les mathématiques avec succès; fut admis à l'école de la marine, et fit plusieurs voyages sur mer. Il prit ensuite l'habit de Saint-Ignace, et sollicita de ses supérieurs la permission de passer en Amérique, pour y prêcher l'Évangile. Dans le même temps, il reçut du roi d'Espagne, Philippe V, la commission de visiter la terre Magellanique, qui n'était encore connue qu'imparfaitement; de s'assurer des ressources que le pays pouvait offrir; et de déterminer les points les plus propres à l'établissement de ports et de rades pour les bâtiments du commerce. Le P. Quiroga, parti sur un vaisseau (le *Saint-Antoine*) que commandait un excellent officier, se rendit d'abord à Buenos-Ayres. Deux de ses confrères, attachés à la mission du Paraguay, et dont l'un (le P. Matthieu Strobl) parlait la plupart des langues de cette partie de l'Amérique, lui demandèrent l'honneur de partager les dangers de cette expédition. Après avoir terminé les préparatifs de son départ, il mit à la voile de Monte-Video, le 27 décembre 1745; et, porté par un vent favorable, atteignit sa des-

tination sans aucun accident. Tandis que ses compagnons, escortés de quelques soldats, parcouraient à pied l'intérieur du pays, le père Quiroga, monté sur une chaloupe, en visitait les côtes pour signaler les rochers à fleur d'eau dont elles sont bordées, et pour déterminer avec précision l'étendue et les avantages des havres et des ports naturels qu'il reconnaissait sur sa route. Le résultat de ce voyage ne fut point aussi important qu'on aurait dû l'attendre du zèle du P. Quiroga. Ses compagnons, après s'être avancés jusqu'à 14 lieues du détroit de Magellan, sans rencontrer aucun habitant, se virent pressés par le manque de vivres, et obligés de gagner la côte dont ils ne s'étaient pas trop éloignés. Les provisions du vaisseau étaient presque épuisées, et on avait perdu l'espoir de les renouveler : il fallut donc songer au retour ; et le P. Quiroga arriva, le 4 avril 1746, à Buenos-Ayres, trois mois et quelques jours après en être parti. Il s'empressa d'envoyer à Madrid les observations qu'il avait recueillies dans son voyage, et qui furent déposées aux archives de la marine (1). Peu de temps après, il fut chargé de tracer la limite qui sépare les provinces espagnoles des portugaises dans l'Amérique méridionale. Dès qu'il eut terminé cette opération importante, il revint en Europe, et se rendit à Rome, pour y exposer l'état des missions dans le Paraguay. Il partagea le reste de sa vie entre ses devoirs et la culture des sciences, principalement de l'astronomie et de la physique ; et mourut à Bologne, le 23 octobre 1784, laissant la réputation d'un savant aussi modeste qu'éclairé, et d'un parfait religieux. Le *Journal* du voyage de Quiroga, rédigé sur ses observations et celles de ses compagnons, par le P. Pierre Loçano (en espagnol), a été imprimé parmi les pièces justificatives, dans le tome III de l'*Histoire du Paraguay*, par le P. de Charlevoix (*V.* ce nom). On n'a de lui qu'un seul ouvrage imprimé : *Tratado del arte verdadero de navegar por circulo paralelo a la equinozial*, 1784. Emanuel Mendez, son neveu, qui fut l'éditeur de ce traité, annonçait la publication prochaine d'un opuscule latin de son oncle, dont il a donné l'analyse : *De ratione inveniendi longitudinem in mari, ope solis, lunæ, planetarum et stellarum fixarum ;* mais il n'a pas tenu sa promesse. On conserve à Bologne plusieurs manuscrits du P. Quiroga : *Sur la manière* de connaître la longitude en mer, par l'observation des taches du soleil, de la lune, des éclipses, des satellites de Jupiter, et de la boussole ; — *Sur l'art* de fabriquer les boussoles ; — *Sur les ventilateurs ;* — *Sur le moyen* de faire marcher les vaisseaux dans les temps calmes ; — *Sur la construction* de barques et de ponts d'une grande légèreté ; — *Sur un moulin-à-vent*, dont les ailes placées horizontalement ne peuvent éprouver aucun accident par le changement subit de l'air ; — *Sur la construction* d'oiseaux artificiels, etc. On peut consulter le Supplément à la *Bibl. Soc. Jesu*, par le P. Caballero, p. 236.

W—s.

QUIROS (Pedro-Fernandez de), l'un des plus grands hommes de mer des temps modernes, et l'un des derniers héros de l'Espagne, naquit dans

(1) Le P. Quiroga y joignit trente cartes contenant ses découvertes dans les terres Magellaniques : elles sont conservées au secrétariat du ministère des Indes.

ce royaume, vers le milieu du seizième siècle. Quelques écrivains, croyant apercevoir dans son style l'emploi de l'idiome portugais, et l'usage de la phraséologie de cette nation, en ont fait le compatriote des Gama et des Magellan; mais cette supposition est tout-à-fait sans fondement. On manque de renseignements sur les premières années de cet illustre navigateur. Il paraît qu'à l'exemple de ses compatriotes, il alla de bonne heure en Amérique chercher la gloire et la fortune. Il ne faisait point partie, ainsi qu'on l'a mal-à-propos supposé, de la première expédition de Mendaña, en 1567. D'après quelques passages de ses écrits, on peut être conduit à penser qu'il voyagea d'abord pour le commerce; mais ce n'est que depuis 1595, que Quiros, comme grand homme de mer, appartient à l'histoire. Il fit, dans cette dernière année, partie de la seconde expédition de Mendaña, en qualité de premier pilote. Ami et compagnon du général, investi de toute sa confiance, Mendaña lui confia, au lit de mort, les destinées de l'expédition. Quiros se montra digne d'un choix aussi honorable. Par sa fermeté, il maintint la discipline parmi des équipages découragés: il fit passer dans l'ame de ses matelots l'ardeur qui triomphe des obstacles; et avec des vaisseaux délabrés, ayant la famine à bord, et naviguant dans des mers peu connues, il parvint enfin à reconduire à Manille les déplorables restes de la flotte. De là, il s'embarqua sur le Saint-Jérôme pour Acapulco; et du Mexique, il se rendit au Pérou, auprès du vice-roi don L. de Velasco, auquel il s'adressa pour obtenir un nouvel armement destiné à poursuivre les découvertes de Mendaña. Il paraît que ce fut, dans ce dernier voyage, que Quiros conçut l'idée de l'existence d'un continent austral, idée restée vague jusqu'alors chez les géographes et les gens de mer. Ni Magellan, ni Gallego, n'avaient soupçonné ce continent dans cette partie du monde. Sa recherche n'avait encore été l'objet spécial d'aucun voyage, pas même de la dernière expédition de Mendaña: mais la découverte de Santa-Cruz fit croire à Quiros qu'on avait enfin trouvé cette terre inconnue. C'est dans les deux Mémoires qu'il présenta alors à D. L. de Velasco, qu'on remarque pour la première fois une discussion scientifique et approfondie sur cette grande question géographique, qui n'en est plus une depuis les derniers voyages de Cook et de Surville. Le vice-roi, croyant que la demande de Quiros excédait les limites de son autorité, l'engagea à se rendre à la cour de Madrid, et le chargea de lettres par lesquelles il appuyait fortement ses projets. Philippe III les accueillit; mais tout en caressant les idées de Quiros sur le continent Austral, on a cru que le gouvernement espagnol avait plutôt l'intention de faire tenter la route de l'Amérique en Espagne par les Indes Orientales, d'arriver par cette voie aux îles à épiceries, et de faire reconnaître entre la Nouvelle-Guinée et la Chine, d'autres îles auxquelles une tradition, dont on ignore l'origine, attribuait de grandes richesses. Quoi qu'il en soit, Quiros, muni d'un plein-pouvoir et d'un ordre adressé au comte de Monterey, vice-roi du Pérou, se rendit à Lima; il y fit construire deux vaisseaux et une corvette. L'armement fut soigné dans tous ses détails: ses bâtiments furent pourvus d'une forte et nombreuse artillerie; et l'on dut se promettre les plus grands résultats

de cette expédition destinée, dit un historien espagnol, *à gagner des ames au ciel et des royaumes à l'Espagne.* A la vérité, les vœux de la religion et de la politique ne furent point exaucés ; mais la géographie dut à ce voyage la découverte d'un grand nombre d'îles. L'océan Pacifique ne parut plus un désert immense. Quiros appareilla de Callao, le 21 décembre 1605, et fit voile à l'ouest-sud-ouest, jusqu'à mille lieues du Pérou, sans rencontrer aucune terre. La petite île de l'*Incarnacion* fut la première qui s'offrit à sa vue. Courant toujours à l'ouest, il en aperçut plusieurs autres, et donna à la dernière d'entre elles, le nom de la *Dezana*, sans doute parce que c'était la dixième qu'il découvrait. Cette Dezana a depuis été reconnue pour être l'*Osnabrugh* de Wallis, le *Boudoir* de Bougainville, et la *Maitea* de Cook. Quiros se trouvait donc à l'entrée de l'Archipel de la Société. Il lui était réservé d'apercevoir le premier la belle Otaïti, que, depuis, le génie français dota du nom de Nouvelle-Cythère. Le 10 février 1606, il vit la *Sagitaria*, qu'il reconnut pour une île : ses chaloupes y abordèrent et y retournèrent le jour suivant. Les détails relatifs à la topographie du pays, mêlés, dans la relation de Torquemada, au récit de la seconde descente dans l'île, offrent une conformité frappante avec les détails du même genre, rapportés dans le Journal de Cook. Fleurieu (*Découvertes des Français*, etc.) a consacré une Note très-savante, à l'examen de ces détails d'identité : c'est là qu'il faut recourir pour se faire une idée juste de cette question géographique. J'ajouterai que le tableau physique et moral que trace le navigateur espagnol, des habitants de la Sagitaria, présente la ressemblance la plus parfaite avec les descriptions des navigateurs modernes ; et c'est un point qui, sans trancher la difficulté, sert au moins à la résoudre. Quiros, en quittant la Sagitaria, découvrit plusieurs autres îles, qui n'ont pas été retrouvées. Il donne à l'une d'elles le nom de la *Gente Hermosa*, île de la Belle-Nation, à cause de la beauté des naturels. Dans l'île de *Taumaco*, voisine de cette dernière, il fit enlever quatre Indiens pour lui servir d'interprètes dans la suite de son voyage : étrange manière de reconnaître les services d'un peuple simple, compatissant et généreux, qui avait abondamment fourni aux besoins de ses équipages. Ce crime de lèse-humanité souleva d'indignation les autres Indiens : ils attaquèrent, avec leurs faibles armes, les ravisseurs de leurs frères. Les foudres européennes donnèrent droit aux Espagnols : mais la force légitime-t-elle la trahison ? C'est à Taumaco que Quiros obtint des renseignements qui influèrent sur sa route ultérieure, et sur les destinées de l'expédition. Il apprit de Tumay, chef ou cacique de l'île, qu'un grand nombre d'îles dont il en désignait soixante par des noms particuliers, qu'un vaste continent, devaient se trouver par une latitude plus méridionale que celle de 11 degrés (celle de Santa-Crux), et qu'en dirigeant sa route vers le sud, on rencontrerait une grande terre fertile, peuplée, et qui se prolongeait dans le midi. Tumay nommait cette terre *Manicola*. La recherche de la Santa-Crux avait été jusqu'alors le but avoué du voyage. C'était toujours sur le parallèle de cette île, que Quiros s'était dirigé. Les renseignements qu'il venait d'obtenir, le dé-

terminèrent à changer sa route : il marcha vers le sud ; aperçut successivement les îles de Tucopia et de *Nuestra Señora de la Luz*, et ne s'y arrêta point. Cette dernière, que Quiros place par 14 degrés et demi de latitude sud, aurait été retrouvée, d'après Fleurieu, et serait la même que le Pic de l'étoile de Bougainville : mais c'est encore un point douteux. Fidèle aux indications qui lui avaient été fournies, Quiros continua de se diriger vers le sud ; et sa persévérance fut couronnée du plus heureux succès. Le 26 avril 1606, plusieurs terres se présentèrent à la vue des Espagnols. Quiros, dans l'embarras du choix, se décida à faire route sur celle qui restait au sud-ouest de *Nuestra Señora de La Luz*. Après quelques recherches d'une baie et d'un port commodes pour le mouillage, on en trouva un entre deux embouchures de rivières : la flotte y jeta l'ancre. On nomma ce port *La Vera Crux*, et la terre dont il fait partie, *Tierra Austral del espiritu Santo*. Cette terre a encore été retrouvée par les navigateurs modernes. Il est bien reconnu aujourd'hui que c'est la même que les Grandes-Cyclades de Bougainville, et les Nouvelles-Hébrides de Cook : mais si ces navigateurs ne se sont pas fait illusion sur cette identité, s'ils l'ont eux-mêmes reconnue, par quelle manie, de quel droit ont-ils imposé un nom nouveau à une ancienne découverte? Quiros séjourna un mois entier sur cette terre riche de tous les dons de la nature, de toutes les productions des Moluques, et d'une admirable fertilité. Son génie la lui fit regarder, dès le premier moment, comme le lieu le plus propre à l'établissement d'une grande colonie, et susceptible de devenir, en peu de temps, la rivale des îles à épiceries. C'est dans son Mémoire au roi d'Espagne, qu'il en fait le tableau le plus vrai et le plus brillant. Il en prit possession, au nom de son maître, avec toutes les formalités du temps; formalités ridicules, et qui ne peuvent, sous aucun rapport, légitimer l'usurpation. Le déplorable esprit de domination et d'orgueil, qui dirigeait alors les Espagnols, les engagea dans des querelles sanglantes avec les naturels, où l'abus de la force triompha toujours du bon droit. Il paraît, d'après le récit de Torquemada, que le projet de Quiros, en quittant la baie de San-Felipe y Sant-Yago, était de se rendre à la Chine; mais ayant éprouvé de grandes contrariétés de temps, et une affreuse tourmente de plusieurs jours, son vaisseau étant d'ailleurs en mauvais état, il abandonna ce projet, et fit route pour la Nouvelle-Espagne. La traversée fut pénible; et ce ne fut qu'après avoir échappé à de grands dangers, que Quiros atteignit les côtes du Mexique, le 3 oct. 1606, neuf mois après son départ du Callao. L'Amirante, second bâtiment de la flotte, commandé par Louis Vaez de Torrès, et qui avait été séparé du vaisseau de Quiros par la tempête, au sortir de la baie de San-Felipe, suivit la route de l'ouest. Cet événement doit être regardé comme une circonstance heureuse. Torrès toucha, dans sa route, à plusieurs îles abondantes, selon lui, en or, en perles et en épiceries : il y enleva plusieurs naturels; et longeant ensuite la côte sud d'une grande terre, *l'espace de huit cents lieues*, parvint enfin aux Philippines, où il rendit compte de ses découvertes. Comme Torrès, dans ce voyage, ne put longer d'autres côtes au sud, *l'espace de huit cents lieues*, que la partie méridionale

de la Nouvelle Guinée, il en résulte qu'il traversa le premier le détroit que Cook a depuis nommé le détroit de l'*Endeavour*. Se faisant une juste idée de l'importance de ses découvertes, Quiros crut devoir aller solliciter lui-même, à Madrid, les moyens de les poursuivre, ainsi que l'établissement d'une colonie sur la terre du Saint-Esprit : mais ce grand homme n'eut guère une étoile plus heureuse que Mendaña. Ce fut en vain qu'avec des couleurs dont deux siècles n'ont pu effacer ni la vérité, ni la vivacité, il peignit, dans deux Mémoires adressés à Philippe III, les avantages physiques de cette nouvelle partie du monde, les mœurs de ses habitants, la conduite à tenir envers eux ; en vain conjura-t-il son roi, par l'*amour de Dieu*, de ne point laisser tant de travaux, tant de veilles, une si noble persévérance, sans fruit pour le monde et pour la patrie, sa voix fut méconnue par les faibles descendants de Charles-Quint. On ne lui fournit que des moyens peu proportionnés à la grandeur de l'entreprise. Harcelé de contrariétés, et après avoir consumé plusieurs années en démarches faiblement accueillies, il résolut de se rendre à Lima pour tenter un nouveau voyage ; mais il n'eut pas le bonheur d'y arriver : il mourut à Panama, en 1614. Quiros fut le dernier héros de l'Espagne : avec lui s'éteignit cet esprit entreprenant, qui avait conduit les Colomb aux Antilles, et les Cortez dans le palais de Montezuma. Le Mémoire de Quiros à Philippe III, fut publié à Séville, en 1610 ; en latin, à Amsterdam, en 1613 (1) ; et en français, à Paris, 1617 (2). Purchas, dans sa Collection des voyages (*his Pilgrimage*), vol. 4, pag. 1422, Londres, 1625, en a donné une traduction en anglais. On en trouve une autre plus élégante, avec quelques changements, dans *Dalrymple's Hist. col.*, vol. 1, p. 162. Fleurieu en a publié une version française abrégée, dans ses *Découvertes des Français au sud-est de la Nouvelle Guinée*, in-4°. On peut encore consulter, sur Quiros, sa vie et ses découvertes : *Lettres de Quiros* à D. Ant. Morga, dans l'ouvrage de ce même Morga, intitulé : *Succesos de las ilas Philipinas*, ch. 6, pag. 29 ; — Torquemada, *Monarchia Indiana*, première partie, liv. v, ch. 64 ; — dans la collection de Garcia, *Hechos de D. Garcia H. de Mendoza*, lib. 6, p. 290 ; — Dalrymple's *Hist. collection*, etc., tome 1, pag. 103 ; — Debrosses, *Navigations aux Terres aust.*, tome 1, liv. III, pag. 306 et suiv. ; — Pingré, *Mém. p. le passage de Venus*, etc., pag. 48 à 60. L. R—E.

QUIROS (Théodore de), missionnaire espagnol, naquit en 1599, à Vivero, dans la Galice. Après avoir terminé ses études avec beaucoup de succès, il prit l'habit de saint Dominique, et sollicita de ses supérieurs la permission d'aller prêcher l'Évangile dans les Indes. Il s'embarqua pour les îles Philippines, en 1637 ; professa d'abord la philosophie à Manille, et se rendit ensuite dans l'île Formose, où il demeura dix ans, remplissant avec un zèle infatigable les fonctions de son ministère. Les Hollandais s'étant emparés de

(1) *Franc. Ferd. Quir narratio de terrâ australi incognitâ et de terrâ Samojedarum et Fingensiorum in Tartariâ*, in-4°.

(2) *Copie de la requête présentée au roi d'Espagne, par le capitaine Pierre Ferdinand de Quir sur la découverte de la cinquième partie du monde, appelée la* Terre Australe, *incogneuë, et des grandes richesses et fertilité d'icelle*, in-12 de 16 pag.

cette île, le P. Quiros fut fait prisonnier, et conduit à Jacatra, puis à Macassar. Il retourna, par l'ordre du roi d'Espagne, à Manille, et consacra le reste de sa vie à la conversion des Indiens, dont il parlait la langue aussi bien que les naturels du pays. Enfin, épuisé de fatigues, il mourut le 4 décembre 1662, à l'âge de soixante-trois ans. Le P. Quiros avait composé la *Grammaire* et le *Dictionnaire* de la langue *Tagala;* de plus, il traduisit, dans cette langue, un *Catéchisme*, et plusieurs ouvrages ascétiques, entre autres un *Traité* de la dévotion au rosaire, imprimé plusieurs fois à Manille et à Mexico. *Voy.* la *Bibl. fratr. ordin. prædicator.* des PP. Quetif et Échard. — Quiros (Angustin de), jésuite espagnol, natif d'Andujar, inspecteur des missions de la Nouvelle-Espagne, mort à Mexico, le 13 décembre 1622, âgé de cinquante-six ans, a laissé des Commentaires, en latin, sur quelques livres de la Bible, Séville, 1622, in-fol., et une Dissertation en espagnol, contre les écrivains qui affectent de se servir d'expressions anciennes et inusitées. C'est par quiproquo que l'abbé Declaustre (*Tables du Journ. des sav.*, viii, 286) lui attribue la relation de la découverte des Terres Australes, en 1605, insérée à la suite des voyages de Fr. Coréal. — Hyacinthe-Bernard de Quiros, dominicain espagnol, portait dans son ordre les noms d'Augustin-Thomas. Après avoir enseigné la théologie et le droit canonique à Rome, il apostasia, et se rendit à Berne, où il obtint une chaire d'histoire ecclésiastique à l'université de Lausanne. Il y mourut, d'apoplexie, le 6 novembre 1758: sa bibliothèque a été donnée à cette université, par ordre de la république de Berne. On connaît de lui une *Histoire de l'Eglise*, en allemand, Lausanne, 1756, in-fol., et quelques Dissertations académiques, en latin. Sa Vie se trouve dans la collection de Simler, tom. II, pag. 359-64. *Voy.* la Gazette littéraire de Göttingue, 1759, page 448. W—s.

R

Raban-Maur, appelé quelquefois en latin *Hrabanus Magnentius*, le plus laborieux et le plus fécond écrivain de son siècle, naquit vers 776, à Maïence, de parents nobles. Il fut consacré à Dieu, dès l'âge de dix ans, dans l'abbaye de Fulde, où il fit ses premières études; et il se rendit ensuite à Tours, pour s'y perfectionner, sous la direction d'Alcuin (*V.* ce nom), dans la connaissance des arts libéraux et des saintes lettres. Sa douceur et son application lui méritèrent l'amitié d'Alcuin, qui lui donna le surnom de *Maur*. Après une absence de deux ans, il revint à l'abbaye de Fulde, et fut chargé d'y enseigner la grammaire et la rhétorique. Malgré les soins que réclamaient ses élèves, Raban trouva le loisir de composer quelques ouvrages qui le firent connaître, et de cultiver l'amitié des savants de France et d'Allemagne. Ordonné prêtre, au mois de décembre 814, il fut placé, vers le même

temps, à la tête de l'école que ses talents avaient illustrée. Mais l'abbé Ratgar, interprétant mal la règle de saint Benoît, lui reprocha bientôt de perdre à l'étude un temps qu'il devait consacrer à la prière, le priva de ses livres et dispersa ses élèves. Raban parvint à se soustraire au zèle inconsidéré de son abbé ; et l'on conjecture que ce fut à cette époque qu'il fit un voyage en la Palestine, pour visiter les lieux saints. L'empereur ayant exilé Ratgar pour rendre la paix à l'abbaye de Fulde, Raban vint y reprendre ses leçons publiques et ses autres exercices littéraires. Il en fut élu abbé, en 822, après la mort de saint Egil, et mit tous ses soins à y faire fleurir la discipline et les lettres. C'est pendant son administration, que l'abbaye de Fulde acquit une juste réputation, qui la rendit long-temps comme la pépinière des prélats de l'Allemagne, et la plus célèbre école de cette partie de l'Europe. Personne, avant lui, n'avait encore enseigné la langue grecque en Allemagne. Raban se conduisit avec sagesse dans les démêlés de Louis-le-Débonnaire avec ses enfants ; et il n'épargna ni soins, ni démarches pour faire cesser une lutte dont le moindre mal était l'affaiblissement du respect pour l'autorité souveraine (*Voy.* Louis le *Débonnaire*, XXV, 90, et Radbert). L'empereur et ses fils lui témoignèrent à l'envi leur reconnaissance, par la cession de nouvelles terres dont il dota plusieurs maisons naissantes, entre autres la célèbre abbaye d'Hirsauge (*V.* Tritheim), dont on le regarde comme le fondateur. Raban se démit de sa charge en 842, pour se retirer dans la solitude du Mont-Saint-Pierre, où il se proposait de consacrer le reste de ses jours à la prière et à l'étude ; mais il en fut tiré, cinq ans après, pour occuper le siége épiscopal de Maïence. Il déploya beaucoup de zèle dans le gouvernement de son diocèse, tint plusieurs synodes pour remédier aux abus qui s'étaient glissés jusque dans les cloîtres, et fit de sages réglements pour en prévenir le retour. Mais l'histoire lui reproche, avec raison, son excessive sévérité, à l'égard de Gotescalc, dont les sentiments ne méritaient point la qualification odieuse d'hérétique, et qu'après avoir fait condamner, il renvoya devant Hincmar, son juge naturel, en le traitant de vagabond (*V.* Gotescalc, XVIII, 153). Une famine qui désola son diocèse, en 850, fournit à Raban l'occasion d'exercer son immense charité pour les pauvres : il leur fit distribuer la plus grande partie de ses revenus, et en nourrit, à sa propre table, jusqu'à trois cents par jour. Raban présida le concile assemblé à Maïence, en 852, par le roi Louis-le-Germanique ; et il assista, l'année suivante, à celui de Francfort. Ce digne prélat mourut à Winfeld, le 4 février 856, et fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Albert, sous une tombe décorée d'une épitaphe qu'il s'était composée, et qui contient l'abrégé de sa vie. Le nom de Raban se trouve inscrit dans quelques calendriers ; mais l'Église ne lui a point décerné de culte public. On a de lui un grand nombre d'*Opuscules*, qui ont été recueillis à Cologne, 1627, 6 tom. en 3 vol. in-fol. ; et le P. Enhueber, prieur de Saint Emeran (à Ratisbone), en préparait, en 1783, une édition plus complète, qui n'a pas vu le jour. Celle de Cologne contient quarante-quatre ouvrages, dont vingt-sept paraissaient pour la pre-

mière fois : elle est précédée de deux *Vies* de Raban, l'une par Rudolfe, son disciple, et l'autre par Tritheim : elles ont été insérées depuis, avec une savante préface de God. Henschen, dans les *Acta sanctorum* (tome 1er. de février). Les éditeurs y ont fait entrer plusieurs Opuscules qui ne sont pas de Raban ; mais ils en ont omis un bien plus grand nombre dont le pieux archevêque de Maïence est évidemment l'auteur. Parmi les ouvrages compris dans la collection que l'on vient de citer, on distingue : I. Un *Extrait* de la Grammaire de Priscien (*V.* ce nom). II. Un *Traité de l'Univers*, en vingt-deux livres : on y trouve l'explication et la définition des noms-propres et d'un grand nombre de mots employés dans la Bible, Freytag (*Analecta*, p. 738) en cite une ancienne édition, sans date, in-fol., de 166 f., dont la *Bibliotheca Portensis* possédait un superbe exemplaire, où la lettre initiale de la dédicace à Louis le débonnaire offrait le portrait de Raban. III. Un *Traité des louanges de la Croix*, en deux livres ; c'est un Recueil d'acrostiches tétragones, composées de trente-cinq vers, et chaque vers de trente-cinq lettres, formant des figures mystiques de la croix, avec des explications en prose (*V.* les *Amusem. philol.* de M. Peignot, pag. 17). Cet ouvrage, qui n'a d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue, a joui d'une grande réputation dans le siècle qui l'a vu naître ; mais toutes ces puérilités dont les poètes de la décadence de l'Empire avaient donné l'extravagant exemple (*Voyez* Optatien), sont maintenant appréciées à leur juste valeur. L'ouvrage de Raban a été imprimé séparément à Pfortzheim, par Th. Anshelm, en 1501, in-fol, et à Augsbourg, par les soins de Marc Velser, en 1605, in-fol. Ces deux éditions sont encore recherchées par quelques curieux ; mais ils préfèrent la première, comme la plus rare. IV. Des *Commentaires* sur presque tous les livres de la Bible, tirés des Saints Pères. V. Un *Homiliaire*, ou *Recueil d'Homélies*. VI. Un *Recueil d'Allégories* sur la Bible. VII. Un *Traité de l'institution des Clercs, et des cérémonies de l'Église ;* c'est le plus utile et le plus intéressant des ouvrages de Raban ; il a eu plusieurs éditions dans le seizième siècle, et il a été inséré dans la *Bibliothèque des Pères*. VIII. Un *Martyrologe*, publié par Canisius dans le tome VI des *Antiquæ lectiones* (*V.* Canisius, VII, 29). IX. Des *Poésies ;* ce sont des hymnes parmi lesquelles on doit distinguer celle que l'Église emploie dans les cérémonies les plus imposantes, et qui commence par le vers : *Veni creator Spiritus ;* des Épitaphes, des Inscriptions, des Élégies, etc. : elles ont été publiées par le P. Brower, avec des notes à la suite des OEuvres de Fortunat, Maïence, 1627, in-4°. X. *De inventione linguarum ab hebræâ usque ad theotiscam, et notis antiquis ;* cet Opuscule a été inséré par Goldast, dans le tome II des *Rerum Alemanicarum scriptores*, avec les *Alphabets* hébreux, grecs, latins, scythes et tudesques, recueillis par Raban. On ne trouve pas, dans l'édition des *OEuvres* de ce prélat, un *Traité des vices et des vertus*, publié par Wolfgang Lazius, Anvers, 1560, in-8°., dans un Recueil *de veter. Ecclesiæ ritibus ;* et depuis on a découvert de nouveaux *Opuscules* de Raban, entre autres, des *Lettres* publiées par Baluze, le P. Sirmond,

D. Mabillon, etc.; un *Traité sur diverses questions* tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, publié par D. Martène, dans le tome v du *Thesaur. nov. anecdotorum;* et le *Commentaire sur le livre de Josué*, inséré dans le tome ix de l'*Amplissima collectio;* un *Traité sur la Passion*, publié par D. Bernard Pez, dans le *Thesaur. anecdotor. novissim.*, tome iv, etc. Enfin on conserve en manuscrit dans les bibliothèques de Vienne et de Munich, un *Glossaire théotisque* de Raban, sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont Lambecius promettait la publication. Diecman en a donné la description sous ce titre : *Specimen glossarii manuscripti latino-theotisci quod Rhabano Mauro inscribitur*, Brème, 1721, in-4°. On en trouve des fragments dans Eckhart (*Francia oriental.* ii. 326, 950), Lambec (*Comm.* L. ii. 416-422, etc.), Denis (*Codices Mss.* tom i), etc. Outre les auteurs cités dans le cours de cet article, on peut consulter, pour de plus grands détails, l'*Histoire littéraire de France* (par dom Rivet), tom. v, pag. 151-203; la dissertation de J. F. Buddæus, *De vitâ ac doctrinâ Rabani*, Iena, 1724, in-4°.; et les *Annal. litter.*, Helmstadt, 1782, i, 289. W—s.

RABAUT DE SAINT-ÉTIENNE (JEAN-PAUL), né à Nîmes, en avril 1743, était avant la révolution, avocat et ministre de la religion réformée, et l'un des hommes les plus zélés de sa communion (1). Élève de Court de Gebelin, il cultiva les belles-lettres avec succès, et avait même commencé un Poème épique sur Charles-Martel : enfin, il avait tous les moyens de se faire un nom dans cette terrible crise politique qui devait bientôt épouvanter le monde; et il en avait adopté les principes, avant même qu'elle eût éclaté. Ce n'était pas seulement des réformes qu'il désirait : comme quelques-uns de ceux qui, une fois lancés dans l'arène, le dépassèrent de beaucoup, il déclarait qu'une décomposition totale de l'état et du gouvernement était nécessaire. « Tous les établissements anciens nuisent au peuple, disait-il; il faut donner aux esprits une autre direction, changer les idées, détruire les usages, renouveler les hommes et les choses, enfin tout recomposer. » Tel est l'effrayant système qu'on trouve dans ses écrits. On sait comment l'on s'y prit pour le réaliser : il faut dire cependant que Rabaut eût reculé devant les forfaits dont un si grand nombre de révolutionnaires se rendirent coupable. Quand sa fougue fut calmée, il déplora sa haute extravagance; mais il n'était plus temps : un mur d'airain s'était élevé derrière lui; et le gouffre, dont il avait élargi la profondeur, devait

(1) La famille de Rabaut était une des plus ardentes du parti protestant. Paul Rabaut, son père, né en 1718, homme d'une condition obscure, mais dévoré de zèle pour la croyance dans laquelle il avait été nourri, cherchait partout à lui faire des prosélytes ou à fortifier dans leur foi ceux de ses frères que des raisons quelconques auraient pu y faire renoncer. Non content d'évangéliser dans les familles, il s'introduisait dans les prisons, pour catéchiser les détenus, au risque d'encourir les peines les plus graves portées contre les auteurs de ces sortes de prédications. Son éloquence inculte et sauvage produisait sur le vulgaire un très-grand effet. Son troisième fils, Rabaut-Dupuis, proscrit comme fédéraliste après le 31 mai, ayant pris le parti de se cacher, fut porté sur la liste des émigrés : et Paul Rabaut arrêté comme père d'émigré, subit sous le régime de la *liberté*, une incarcération à laquelle il avait toujours échappé dans le temps où il prêchait *au désert* avec une publicité que les lois défendaient sous peine de mort depuis Louis XIV. Perrin (des Vosges) lui rendit la liberté après le 9 thermidor; mais il en jouit peu de temps, étant mort le 4 vendémiaire an III (25 sept. 1795). M. J. P. de N., (Pons de Nîmes) a donné sur lui une *Notice* à la suite de ses Réflexions philosophiques et polit. sur la tolerance religieuse, Paris, 1808, in-8°.

bientôt le dévorer lui-même. Rabaut commença sa carrière politique par la défense de ses coreligionnaires ; entreprise honorable, sans doute, quoiqu'il soit vrai de dire qu'alors les protestants n'étaient point tyrannisés, comme on l'a prétendu. Sur la fin du règne de Louis XV, la sévérité des mesures ordonnées contre eux par les édits de Louis XIV avait cessé ; on était tombé d'accord de ne plus les mettre à exécution : mais comme ils n'étaient point légalement abrogés, les religionnaires crurent qu'un ministre rigoureux pouvait les faire revivre ; et, de concert avec leurs nombreux amis, ils résolurent de faire constituer en droit ce qui n'était encore qu'une tolérance. Rabaut vint à Paris, où le parti philosophique et le ministère même couvraient le protestantisme d'une protection qui n'était plus déguisée : ils obtinrent de Louis XVI, en 1788, l'exercice des droits civils, à l'égal des sujets catholiques ; ineffable bienfait dont on devait savoir si peu de gré à ce malheureux prince. Rabaut, qui avait montré beaucoup d'activité dans cette négociation, acquit dès-lors une grande importance : c'était un homme d'esprit, qui, soit par conviction, soit pour se conformer au caractère général de cette époque, imprimait fortement à toutes ses productions le cachet de la philosophie moderne. On remarqua surtout un ouvrage de sa composition sur l'histoire primitive de la Grèce, adressé, en forme de lettres, à l'académicien Bailly. Cet écrit, maintenant oublié, eut un grand succès, et ne contribua pas peu à fixer sur l'auteur l'attention du public. On fit valoir les services qu'il avait rendus aux protestants, et ses talents, comme littérateur ; il fut convenu que le tiers-état ne pouvait avoir un plus habile délégué : Rabaut fut donc désigné aux électeurs de la sénéchaussée de sa ville natale, qui le nommèrent leur député aux états-généraux, où il arriva précédé d'une réputation vraiment colossale. Ses amis voulurent même l'élever au-dessus du fameux Mirabeau (2). La hardiesse de ses opinions, si favorables aux projets des novateurs, motivait cette préférence ; Mirabeau appartenait à la noblesse qu'on voulait détruire, et Rabaut à la classe moyenne, qu'on voulait porter à son niveau : celui-ci était d'ailleurs l'un des chefs d'une secte religieuse, dont on avait intention de se servir pour réaliser contre la religion romaine les projets avoués du parti philosophique. Rabaut entra donc l'un des premiers en lice dans les débats révolutionnaires : on le vit sur la brèche, aussitôt que les états-généraux ouvrirent leurs séances. La première question agitée fut celle de savoir si les pouvoirs des députés des trois ordres seraient vérifiés particulièrement dans chaque chambre, ou si l'opération aurait lieu dans la salle commune, et serait soumise à leur contrôle réciproque. Les états avaient été ouverts le 5 mai 1789 ; le 6, la noblesse s'occupa de cette vérification, la termina dans une seule séance, et se constitua en corps délibérant. Le clergé s'occupa aussi de cette vérification, et y mit deux jours, mais ne se constitua point : il voulut attendre quel parti prendrait le gouvernement du roi dans cette circonstance difficile. Quant au tiers-état, il resta systématiquement dans l'inertie ; ses membres soutinrent généralement que les pouvoirs des

(2) Jouant sur les noms de ces deux personnages on disait que le député de Provence n'était qu'un *Mi-Rabaut*

trois ordres ne devaient être vérifiés qu'en commun : Rabaut fut un des députés du tiers qui défendirent ce système avec le plus de constance ; il s'accordait parfaitement avec le projet de soumettre la monarchie à une *régénération* complète. Pour commencer l'épuration, il fallait d'abord détruire les trois ordres : cependant il fut convenu qu'ils nommeraient des commissaires pour discuter cette question, et examiner si, au moyen de quelques concessions, il serait possible de s'entendre. Rabaut fut le premier désigné par le tiers-état, qui lui adjoignit quatorze de ses collègues. La rédaction des pouvoirs de cette commission, rédaction à laquelle le député de Nîmes eut la plus grande part, portait « qu'il était permis aux personnes » nommées par leurs collègue pré» sumés députés *des communes* (3), » de conférer avec les commissaires » nommés par MM. les ecclésiasti» ques et MM. les nobles, sans pou» voir jamais se départir de l'opinion » par tête, et de l'indivisibilité des » états-généraux. » Les termes seuls de cette délibération prouvent qu'une grande révolution était d'avance projetée. La destruction des anciens états-généraux était clairement annoncée, et le bouleversement allait commencer. Les conférences, qui ne pouvaient être qu'inutiles, furent ouvertes le 23 mai, et tour-à-tour suspendues et reprises, sans autre résultat qu'un peu plus d'aigreur et d'irritation des esprits, non-seulement dans l'assemblée, mais dans tout le royaume. Rabaut, et son collègue Chapelier, son rival en réputation et en talents politiques (*V.* Chapelier), furent ceux des commissaires du tiers, qui prirent le plus de part à ces débats. Pendant le reste de l'année 1789, Rabaut fut un des députés qui parurent le plus souvent à la tribune. Lorsque le tiers, ne pouvant faire entrer les deux premiers ordres dans ses vues, résolut de se constituer législateur, sans leur intervention, Rabaut proposa de déclarer que l'ordre se constituait *en assemblée légitime des représentants de la nation, agissant au nom de la majeure partie ;* c'est-à-dire, s'attribuait les droits jusqu'alors reconnus du clergé et de la noblesse. Ce titre parut trop long, obscur et équivoque : il fut rejeté, ainsi qu'un projet d'emprunt, que Rabaut voulut faire passer; proposition, en effet, assez mal imaginée dans une telle circonstance. Les nouveaux constituants prirent la dénomination d'*Assemblée nationale*, proposée par un député du Berri, nommé Legrand. Dans la fameuse nuit du 4 août, Rabaut fit supprimer quelques priviléges résultant de la féodalité, entre autres celui d'avoir exclusivement des colombiers. Lorsqu'il fut question de publier une déclaration des droits, il s'occupa beaucoup de cette matière, et proposa de mettre en délibération le projet présenté par l'abbé Sieyes, qui était alors le principal oracle du parti révolutionnaire ; mais les intérêts du protestantisme étaient ceux qui touchaient plus particulièrement Rabaut, dans une telle discussion : il s'agissait, en fixant une égalité des droits, tant en matière religieuse que civile, de faire arriver la religion réformée sur le même terrain que la religion catholique. Les évêques, et une grande partie des

(3) La noblesse ne voulait pas reconnaître cette dénomination de *communes*, qu'elle regardait comme un des premiers pas dans la carrière de la révolution. On disputa beaucoup sur ce mot ; les commissaires du tiers-état ne voulurent jamais s'en départir.

autres ecclésiastiques, voulaient conserver au culte catholique une prééminence qu'on n'avait pas encore osé lui contester : ils déclarèrent que le rabaisser au niveau des autres croyances, c'était saper les bases de la monarchie, et décomposer l'état social lui-même. Rabaut prétendit, au contraire, que l'égalité des cultes religieux était une suite et une conséquence nécessaires de tous les autres droits, et que cet avantage ne pouvait être refusé aux sujets d'un même état. Ce fut le 23 août, qu'il plaida cette cause avec la plus grande chaleur : il la gagna, malgré les efforts de ses adversaires, et fut universellement applaudi par ses coreligionnaires et tout le parti philosophique. Le Moniteur n'existait pas alors : la plupart des écrits, dont les matériaux sur la révolution ont été pris dans ce journal, ont très-peu parlé de cette discussion, qui fut cependant d'un grand intérêt, et l'une des plus remarquables de cette première époque. Après la dissolution du comité de constitution, qui avait proposé les deux chambres, dont la majorité de l'assemblée ne voulut pas entendre parler, Rabaut fut nommé membre de celui qui succéda, et en devint l'organe dans plusieurs questions majeures, notamment celle de savoir comment seraient composées les législatures suivantes, quels seraient leurs droits et la durée de leurs sessions. Lorsque son rapport sur la composition des législations fut soumis à la discussion générale, les partisans du système des deux chambres tentèrent de nouveaux efforts pour le faire adopter; Rabaut les combattit avec la plus constante opiniâtreté : il soutint que l'assemblée, à qui il attribua le droit exclusif du législateur, devait être une, indivisible et permanente, c'est-à-dire continuellement réunie, sans que le roi eût le pouvoir de la dissoudre, ni même d'arrêter le cours de ses délibérations. Rabaut parvint à son but ; et une grande majorité rejeta de nouveau les deux chambres. Il est bon de remarquer que l'unité du corps législateur fut décrétée par une pluralité formée des députés de l'extrême droite et de l'extrême gauche de l'assemblée constituante : on a aussi très-peu parlé de cette délibération si remarquable, et considérée depuis comme la cause des événements les plus funestes (4). Quelques députés, ne trouvant pas de raisons convaincantes pour faire croire que cette unité était la meilleure des conceptions possibles, s'écrièrent de leurs places : *Un seul Dieu, un seul roi, une seule assemblée !* on applaudit à droite, à gauche, et dans les galeries publiques. On alla aux voix, et le décret fut plutôt emporté que rendu : on l'avait d'ailleurs fait préalablement appuyer par les révolutionnaires du Palais Royal. Cette question était discutée concurremment avec celle de savoir quelle serait la nature du *veto* du roi sur les décrets du corps législateur ; Rabaut et les autres députés, qui voulaient consacrer l'unité qu'ils craignaient de voir repousser par le roi, demandaient l'ajournement de toute

(4) L'unité de l'assemblée était le système que Louis XVI craignait le plus de voir établir; voici ce qu'on trouve sur ce sujet dans les Mémoires de Necker, qui, à cette époque, était le dépositaire des opinions du monarque. « Le roi, dit ce ministre, » ne prétendait pas soustraire à l'examen des états-» généraux, l'examen des défauts inhérents à leur » vieille composition : seulement, il écartait avec » vigueur les idées naissantes sur la constitution de » ces états en une seule assemblée; et il déclarait » d'une manière positive, qu'il refuserait son assen-» timent à toute espèce d'organisation législative » qui ne serait pas composée au moins de *deux* » chambres.... »

délibération sur ce *veto*, jusqu'à ce que l'unité et la permanence de l'assemblée fussent arrêtées et reconnues. Pendant que toutes ces questions s'agitaient, les insurrections, dont on vient de parler, s'organisaient au Palais Royal, et les insurgés se préparaient à marcher sur Versailles, pour pendre les partisans des deux chambres et du *veto* (*V.* Saint-Huruge). Rabaut rejeta le *veto* absolu, dont Mirabeau avait fait sentir la nécessité dans un de ses plus importants discours; et il vota pour le *veto* suspensif: il parla long-temps sur cette matière, toujours jaloux d'affaiblir l'autorité du roi, ou plutôt de la rendre tout-à-fait nulle. Il discuta aussi le nouveau système des municipalités et des assemblées des provinces, cherchant à les soustraire au pouvoir monarchique. A la fin de la même année, il proposa, pour éviter les rivalités et le mécontentement, de faire alterner le siége des administrations supérieures entre les principales villes de chaque département. Cette ridicule motion fut rejetée. Voilà à-peu-près tout ce que la vie politique de Rabaut offre de remarquable pendant les huit derniers mois de l'année 1789. Depuis cette époque, le grand crédit politique qu'il avait eu dans l'assemblée et au dehors, baissa sensiblement: plusieurs députés, auxquels on avait d'abord prêté assez peu d'attention, le dépassèrent dans l'opinion, et planèrent au-dessus de lui. En 1790, il parut beaucoup moins à la tribune. Le 7 mars, il parla sur les finances, et n'obtint aucun décret sur cette matière. Le 15, il fut nommé président; puis il s'occupa, dans le cours de l'année, de l'organisation des gardes nationales: il voulut que ceux qui étaient entrés dans les bataillons lors des premiers troubles, continuassent d'en faire partie, quoiqu'ils ne payassent pas les impositions exigées pour être citoyens actifs. Il plaida la cause des écrivains, même incendiaires, et demanda que, lorsqu'il faudrait absolument les poursuivre, ils fussent traduits devant des jurés, pour ne pas être exposés, disait-il, à l'inquisition de la pensée. Il paraît que déjà l'on avait des vues sur les provinces Belgiques: Rabaut cita deux lettres qui lui étaient adressées de ce pays, et dans lesquelles il était question de son indépendance; c'est-à-dire qu'on formait des projets pour un système qui ne tarda pas à se réaliser. Le travail le plus important de Rabaut, pendant l'année 1790, fut l'organisation de la gendarmerie, qui fut substituée à l'ancienne maréchaussée: il la mit absolument dans la dépendance des nouvelles autorités qui, étant toutes formées d'après un système démocratique, devinrent bientôt des instruments de persécution, que la nouvelle gendarmerie servit à souhait, pendant tout le cours de la révolution (5). En 1791, les assignats ayant fait disparaître de la circulation toutes les espèces métalliques, Rabaut proposa de créer les assignats de cinq livres, et demanda qu'il en fût émis pour cinquante millions. Pendant le reste de l'année, il ne parut à la tribune que pour parler de la réunion du comtat d'Avignon à la France: il soutint que cette réunion, qui avait été rejetée dans une première

(5) Lors de la catastrophe du 10 août 1792, le gouvernement du roi voulut employer ce corps dangereux. Loin de défendre le poste qu'on lui avait confié, il ne vit pas plutôt paraître la tête de la colonne des insurgés, qu'il se réunit à eux, et se mit à sabrer les Suisses et les autres défenseurs du roi.

délibération (*V.* Menou, XXVIII, 317), ne préjugeait rien quant aux droits que la France avait sur ce pays. On a remarqué qu'il resta muet lors des événements du Champ-de-Mars, et de la proposition de Pétion et de l'abbé Grégoire, de mettre Louis XVI en jugement. Le député de Nîmes était certainement un républicain très-prononcé ; mais il n'était ni atroce, ni inconséquent, comme les sept à huit révolutionnaires de l'assemblée qui demandaient ce jugement inconcevable : il ne pouvait imaginer comment on avait l'impudence de violer, dans sa base principale, une constitution à peine formée, au moment même où l'on allait la mettre en activité. Après la session de l'assemblée constituante, il publia un Précis de l'histoire de la révolution jusqu'à cette époque. Cet ouvrage, continué par M. Lacretelle le jeune, contient quelques détails curieux, qu'il faut cependant lire avec circonspection : on regrette que l'auteur, qui était revenu à de meilleurs principes, y laisse encore percer sa mauvaise humeur contre les ministres de la religion catholique : il ne prévoyait pas, sans doute, qu'un tel concours d'attaques et de dénonciations provoquait contre ces malheureux ecclésiastiques, les épouvantables proscriptions dont un si grand nombre d'entre eux furent bientôt les victimes. Rabaut fut député à la Convention par le département de l'Aube : c'est ici que sa conduite mérite des éloges. Le 28 septembre, il combattit, de toutes ses facultés, les énergumènes qui voulaient que la Convention jugeât le roi : il rappela les principes qui avaient établi l'inviolabilité personnelle du monarque, et soutint qu'une assemblée législative ne pouvait être transformée en cour judiciaire ; il ajouta que, si l'on voulait entreprendre un pareil procès, les tribunaux seuls devaient en connaître, et qu'au surplus, il devait être confirmé par le peuple. « Je suis las de ma por-» tion de despotisme, (s'écria-t il, au milieu des huées des conventionnels qui siégeaient à gauche); et » je soupire après l'instant où un » tribunal national nous fera perdre » la forme et la contenance de ty-» rans. » Rabaut appuya son opinion par des arguments pris dans la révolution d'Angleterre ; et il établit que la mort de Charles Ier. avait amené la domination de Cromwell, qu'avait suivi le retablissement de la royauté. On sait qu'il y eut dans ce procès quatre appels nominaux. Sur la première question, Rabaud répondit que l'accusé était coupable, opinion qui provoquait une peine quelconque. Cependant, suivant ses principes constitutionnels, cette peine pouvait être infligée au roi qu'il avait reconnu inviolable (6). Il vota ensuite pour l'appel au peuple, pour la détention jusqu'à la paix, et en faveur du sursis. Jusqu'à la révolution du 31 mai, le parti connu sous la dénomination de Girondin, dont Rabaut faisait partie, eut la majorité, et il le fit nommer président après le jugement du roi, qui fut prononcé sous la présidence et par l'organe de Vergniaux (*V.* ce nom). Rabaut fut désigné au mois de mars, pour surveiller les opérations du tribunal révolutionnaire, dont le parti de la Gironde voulait modérer la violence. Alors les révolutionnaires de Paris préparaient les mesures les plus atroces, sous la direction de la commune, et

(6) Sept à huit députés seulement ne voulurent point voter sur cette question : tous les autres déclarèrent la culpabilité.

du parti de la Convention, dit de la *Montagne;* il s'agissait d'assassiner tous ceux de leurs adversaires qu'ils pourraient saisir, et surtout les députés Girondins. Ceux-ci furent instruits du projet, et formèrent une commission composée de douze d'entre eux, pour en rechercher les auteurs. Rabaut fut membre de cette commission, qui fit arrêter Hébert, substitut du procureur de la commune, qu'on supposait un des principaux agents du complot. Aussitôt que l'arrestation fut annoncée, la commune attroupa tous les jacobins de Paris : ils vinrent entourer la Convention, effrayant l'assemblée et le public par leurs épouvantables cris. Dans ce moment, Rabaut chargé du rapport de la commission, était à la tribune, et le parti montagnard le couvrait de huées. Les habitués des tribunes publiques et les révolutionnaires du dehors faisaient écho : il fut impossible de l'entendre. Les menaces d'assassinat retentissaient à ses oreilles : la majorité de la Convention, n'étant plus reconnue, n'avait plus les moyens de se faire obéir. Rabaut, réduit au silence, donna sa démission de membre de la commission ; et ses collègues suivirent son exemple. Le parti Girondin dut alors se considérer comme perdu. La révolution du 31 mai s'opéra : Rabaut fut mis en arrestation chez lui, le 2 juin 1793 ; mais il s'évada, et se réfugia dans les environs de Versailles. Mis hors la loi le 28 juillet, il revint à Paris, où il trouva un asile avec Rabaut-Pomier son frère, dans une maison du faubourg Poissonnière (7); une indiscrétion fit découvrir leur retraite (8), et, comme il était hors de la loi, il fut livré à Fouquier-Tainville, qui le fit exécuter le 5 décembre 1793. Il avait été découvert le 4. Telle fut la fin de l'un des hommes qui eurent le plus d'influence sur les premiers événements de la révolution. Outre les *Lettres à Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce*, Paris, 1787, in-8°., et le *Précis sur la révolution de France*, Rabaut a publié : I. *Le vieux Cévenol, ou Anecdotes de la vie d'Ambroise Borely, mort à Londres, à l'âge de* 103 *ans*, Londres, 1784, in-8°. Ce roman, qui n'est qu'une censure des édits portés contre les protestants depuis 1685, et une apologie des fanatiques des Cévennes (*Voy.* Cavalier), fut publié comme traduit de l'anglais d'un prétendu W. Jesterman. Une première édition, donnée à Londres, en 1779, est intitulée : *Triomphe de l'intolérance, ou Anecdotes*, etc. Une autre édition, sous la rubrique d'Augsbourg, *l'an du rappel*, a pour titre : *Justice et nécessité d'assurer en France un état légal aux protestants;* une réimpression donnée par M. Boissy d'Anglas, est ornée de son portrait et de celui de Rabaut (9). II. *A la*

(7) Chez M. et Mme. Payzac, catholiques courageux, auxquels il avait eu occasion de rendre service, et que cet acte de dévouement conduisit à l'échafaud le 6 décembre.

(8) Fabre-d'Églantine ayant voulu faire pratiquer chez lui une cachette, fit appeler un menuisier, qui, pour lui donner une preuve de son adresse en ce genre, lui dit qu'il en avait exécuté, chez M. Payzac, une qu'il était bien sûr que l'on ne soupçonnerait jamais. Fabre alla le même jour la dénoncer.

(9) Cette édition, in-18, est de 1821, et on trouve dans le même volume un *Hommage* (de Rabaut) *à la mémoire de M. l'évêque de Nîmes* (M. Becdelièvre), opuscule dans lequel Laharpe, qui en avait lu le manuscrit, reconnaissait *la véritable éloquence, celle de l'ame et du sentiment.* Ce volume forme le 1er. tome des *Œuvres de Rabaut-Saint-Étienne;* le second, imprimé la même année, se compose du *Précis de l'histoire de la révolution française* (Assemblée constituante), précédé des *Considérations sur les intérêts du tiers-état.* Le *Précis* avait paru sous le titre d'*Almanach historique de la révolution française.* Rabaut avait publié, en 1770, un Sermon sur le mariage du Dauphin (depuis Louis XVI), en 1774, un Sermon sur la mort de Louis XV. Sa *Lettre sur la vie et*

nation française, sur les vices de son gouvernement, sur la nécessité d'établir une constitution, etc., juin, 1788, in-8°. III. *Réflexions politiques sur les circonstances présentes*, in-8°. IV. *Motion au sujet du premier mémoire du ministre des finances*, in-8°. V. *Rapport sur l'organisation de la force publique*, in-8°. VI. *Considérations sur les intérêts du tiers-état, adressées au peuple des provinces, par un propriétaire foncier*, 2e. édition, 1788, in-8°. VII. *Prenez-y garde, ou Avis à toutes les assemblées d'élections*, 1789. VIII. *Opinions sur quelques points de la constitution; — sur la motion de M. de Castellane : Nul homme ne peut être inquiété pour ses opinions, ni troublé dans l'exercice de sa religion*, etc.; — *sur une motion de M. le vicomte de Noailles. — Idées sur les bases de toute constitution.* IX. *Reflexions sur la division nouvelle du royaume*, 1789, in-8°. — *Nouvelles Reflexions*, etc.

B—u.

RABAUT-POMIER (Jacques-Antoine), né à Nîmes le 24 octobre 1744, frère puîné du précédent, fut, comme lui, ministre de la religion réformée. Il professa les mêmes principes que son aîné; mais ses débuts littéraires et politiques ne furent pas aussi remarqués. Rabaut-Pomier n'était point sans talents; mais il avait moins d'activité dans l'esprit, et d'ardeur dans le caractère, que Rabaut Saint-Étienne, et devait jeter moins d'éclat. On parla peu de lui les trois premières années de la révolution, et il ne parut sur la scène qu'après la catastrophe du 10 août. Les électeurs du département du Gard, le nommèrent député à la Convention, où il fut d'abord assez circonspect. Il voulait persister dans une salutaire obscurité; mais les événements ne le lui permirent point: le jugement du roi, auquel il fut forcé de prendre part (1), et la détermination de son frère dans cette grande cause, le précipitèrent dans le chaos anarchique où il faillit perdre la vie. Dans le premier appel nominal, il vota la culpabilité du royal accusé; dans le second, l'appel au peuple de l'arrêt à intervenir; dans le troisième, la mort, avec sursis; et dans le quatrième, le sursis. Il ne fut point proscrit comme son frère; mais, ayant protesté, le 6 juin

Les écrits de M. Court de Gebelin est de 1774, in-4°. Il avait, avec Cérutti, fondé la *Feuille villageoise*. Il a passé aussi pour l'un des collaborateurs au Moniteur. Le Poème de *Charles Martel* qu'il avait entrepris n'a pas été achevé; les fragments qu'il en avait composés paraissent perdus. Il en est de même d'un roman, à l'imitation de *Télémaque* et de *Sethos*, dont il plaçait la scène en Égypte.

A. B—t.

(1) Lorsqu'en 1816 le gouvernement de Louis XVIII délibéra sur l'exécution de la loi contre les régicides, Rabaut fut considéré comme tel, et reçut l'ordre de sortir du royaume; voici de quelle manière il s'était exprimé en prononçant son vote: « Je crois, dit-il, que Louis a mérité la mort; mais » si la Convention en prononçait la peine, je crois » que son exécution doit être renvoyée après la te- » nue des assemblées primaires, auxquelles on aura » présenté à l'acceptation les décrets constitution- » nels: mon opinion est indivisible. » Rabaut réclama contre la décision des ministres, et prétendit que ses réponses aux quatre appels n'avait eu d'autre but que de sauver le roi. On ne peut pas être de cet avis quant à la première réponse; car en déclarant Louis XVI coupable, ce qui était certainement une odieuse injustice, on devenait complice de ceux qui le condamnèrent: il ne s'agissait que du plus ou moins de sévérité de la condamnation. Les conventionnels qui ne votèrent pas la mort, ou qui la votèrent conditionnellement, comme Rabaut-Pomier, ont fait la même réponse que lui: elle a été assez généralement accueillie. Dans le recensement des votes, qu'il est facile de consulter, on ne compta pour la mort que ceux qui furent émis sans condition; or, Rabaut joignit au sien la condition expresse de sursis, en déclarant que son opinion était *indivisible*; il ne doit donc pas être compris dans la catégorie des régicides. Son vote fut écarté dans la prononciation de l'arrêt (*V.* Vergniaux). Il présenta ces observations à M. Desèze, qui avait paru si honorablement dans le procès, et soutint de nouveau que son intention avait été de sauver le roi. M. Desèze approuva ses raisonnements: Rabaut-Pomier fut néanmoins obligé de quitter la France; mais il obtint, deux ans après, la permission d'y rentrer.

1793, contre la tyrannie de la Convention, il fut un des soixante-treize députés, dont l'arrestation fut décrétée : on le saisit le 4 décembre (*Voyez* l'article précédent), et il fut immédiatement enfermé à la Conciergerie, où l'auteur de cet article l'a vu confondu avec les habitués des cachots, et dans l'état le plus déplorable. Rentré dans le sein de la Convention, après le 9 thermidor, il favorisa le parti modéré, et se comporta prudemment. Le 7 octobre 1795, il fit l'éloge de son frère à la tribune de la Convention, qui décréta que les compositions politiques de ce dernier seraient imprimées aux frais de la nation, et envoyées aux départements. Rabaut-Pomier devint membre du conseil des anciens, sous le gouvernement directorial, et fut secrétaire de cette assemblée, lorsque Portalis (*V.* ce nom) la présidait; il eut quelque liaison avec lui, et il professait les mêmes principes politiques, mais en prenant le soin de se tenir à l'écart dans les débats qui devaient détruire la misérable constitution dite de l'an III: aussi ne fut-il pas compris dans la proscription du 18 fructidor. Il arriva ainsi, sans événement fâcheux, à celle du 18 brumaire, dont il fut le partisan. Après avoir été employé dans les bureaux de la trésorerie, à la comptabilité intermédiaire, il fut nommé sous-préfet du Vigan. Rabaut quitta cette place, en 1803, et devint l'un des pasteurs de l'église protestante de Paris, fonctions qu'il a remplies jusqu'en 1815. Il est mort le 16 mars 1820. On a dit, et il paraît prouvé, que Rabaut eut la première notion de la vaccine, avant que les Anglais eussent rien écrit sur cette découverte. Il a déclaré que, vers l'année 1780, il avait observé qu'aux environs de Montpellier, la petite vérole, le claveau des moutons, et les pustules des vaches, étaient regardés comme des maladies identiques connues sous le nom de *Picote*. Ayant reconnu que celle des vaches est la plus bénigne de ces affections, et que les bergers, lorsqu'ils la gagnaient par hasard en trayant ces animaux, passaient dans le pays pour être, par cela seul, préservés de la petite-vérole, il pensa que ce procédé serait aussi sûr et moins dangereux que l'inoculation de la variole. Rabaut racontait qu'en 1784, il eut occasion de communiquer ses observations à un M. Pugh, en présence de sir James Ireland de Bristol. M. Pugh promit qu'à son arrivée en Angleterre, il ferait part de ce qu'il venait d'entendre au docteur Jenner son intime ami. Rabaut était porteur d'une lettre de M. Ireland, datée du 12 février 1811, qui rappelle ce fait (*Voy.* le *Dictionnaire des Sciences médicales*, art. Vaccine, tom. LVI, pag. 395). Rabaut avait publié, en 1810, un Opuscule intitulé : *Napoléon libérateur, discours religieux*, in-8°., etc.; et en 1814, un *Sermon d'action de grâces sur le retour de Louis XVIII.* — Un troisième Rabaut, surnommé Dupuis, qu'on appelait Rabaut jeune, frère des précédents, et négociant à Nîmes, partagea les opinions de ses frères, et fut proscrit comme eux en 1793, sous le titre de fédéraliste (*Voyez* la note 1, p. 468 ci-dessus). Député du Gard, au conseil des anciens, en 1797, il écrivit dans les journaux en faveur du Directoire, quoiqu'il n'en approuvât pas toutes les mesures. Il défendit à la tribune les émigrés du Bas-Rhin; c'étaient, pour la

plupart, de pauvres paysans, qui s'étaient momentanément sauvés de leur pays, pour se soustraire aux férocces proconsuls qui dévastaient ces contrées, et en faisaient assassiner les habitants (*V.* Scuneider): il défendit aussi les émigrés d'Avignon et du comtat Venaissin, et s'éleva contre les Jacobins du midi, qui s'étaient portés à des excès inouis. Au mois de décembre 1799, il passa au corps législatif formé sous Buonaparte, et le présida en 1802 : le consulat à vie fut voté sous sa présidence. Rabaut se prononça vivement pour cette mesure; et il s'étendit en éloges du nouveau gouvernement. Les consuls l'envoyèrent dans les départements du midi, en qualité de commissaire, pour établir le nouvel ordre de choses; et sa conduite, dans cette mission, mérita des éloges. Au moment de son arrivée à Toulouse, on allait fusiller un émigré rentré, nommé Seguy, condamné par un conseil militaire: Rabaut prit sur lui de différer l'exécution: de concert avec les parents et les amis de M. Seguy, on fit faire une consultation d'avocats, qui surent trouver dans le jugement des nullités radicales; et malgré les réclamations du général commandant, qui demandait impérieusement le sacrifice de la victime, Rabaut ordonna que l'exécution fût suspendue, se déclarant responsable de ce qui pourrait en arriver. Le premier consul approuva cette honorable détermination. Rabaut Dupuis reçut, comme Rabaut-Pomier, en 1803, la décoration de la Légion d'honneur. Sorti du corps législatif, il se retira dans sa ville natale, où il fut nommé conseiller de préfecture. En 1808, il fut renversé par un cheval fougueux, et mourut des suites de cet accident. On a de lui: I. *Détails historiques, et Recueil de pièces sur les divers projets qui ont été conçus depuis la réformation jusqu'à ce jour, pour la réunion de toutes les communions chrétiennes*, 1806, in-8°. II. *Annuaire* ou *Répertoire ecclésiastique à l'usage des églises réformées*, Paris, 1807, in-8°., recueil qui a été continué sous le titre de *Nouvel Annuaire protestant*. B—u.

RABELAIS (François) naquit vers l'an 1483, à Chinon, petite ville de Touraine. Son père, qui était un apothicaire du lieu, le mit chez les moines de l'abbaye de Seuillé, voisine de Chinon, pour ses premières études; et, comme il n'y apprenait rien, on prit le parti de l'envoyer à Angers, au couvent de la Bâmette, où il ne fit guère plus de progrès : presque tout le fruit qu'il retira de son séjour dans cette maison, fut de se lier avec les frères Du Bellay, dont un devint cardinal, et fut son plus zélé protecteur. Il se fit ensuite religieux au couvent des Cordeliers de Fontenai-le-Comte. Il répara, dans le cloître, le temps qu'il avait perdu dans les classes. Il acquit toutes les connaissances que les livres pouvaient mettre à sa portée, et devint particulièrement habile dans la science des langues. A cette époque, pour des cordeliers du Bas-Poitou, un livre grec était du grimoire, et celui qui s'en servait, un sorcier. Les confrères de Rabelais le virent avec horreur, comme un homme en commerce avec le diable. Il les scandalisa encore d'une autre manière. Le jour de la fête du couvent, jour où le peuple des environs venait en foule apporter ses prières et ses offrandes à l'image de saint François, il s'avisa, comme cette

image était placée dans un lieu assez obscur, de la dénicher, et d'y substituer sa propre personne, ajustée en conséquence. Son humeur joyeuse ne put tenir aux discours et aux gestes risibles de ses rustiques adorateurs : on aperçut un mouvement, et tous les assistants crièrent au miracle. Un vieux moine, moins crédule, soupçonnant une espiéglerie sacrilége où les autres voyaient une marque de la faveur divine, s'approcha du faux saint, et le fit descendre de sa niche. Il fut reconnu, saisi, et dépouillé de ses habits ; et tous les frères, armés de leurs cordons à nœuds, le fouettèrent presqu'au sang. Il n'en fut pas quitte pour ce rude traitement : il fut mis *in pace*, c'est-à-dire, renfermé entre quatre murailles, au pain et à l'eau, pour le reste de ses jours. Le savant Tiraqueau, lieutenant-général du bailliage de Fontenai-le-Comte, obtint qu'on le remît en liberté. Quelques autres personnes considérables, qui avaient eu occasion de jouir de sa conversation à-la-fois érudite, spirituelle et facétieuse, lui conseillèrent de quitter un couvent où il ne pouvait étudier ni bouffonner impunément ; et lui obtinrent du pape Clément VII, la permission de passer dans l'ordre de Saint-Benoît. Il entra dans l'abbaye de Maillezais : apparemment cette maison ne lui fut pas beaucoup plus agréable que l'autre ; car il en sortit bientôt, mais, cette fois, sans permission du pape ; et, jetant, comme on dit, le froc aux orties, il se mit à courir çà et là, en habit de prêtre séculier. Après quelque temps de cette vie vagabonde, il se rendit à Montpellier, où il fut reçu docteur en médecine. Il exerça et professa avec succès en cette qualité ; et il publia une édition latine de quelques écrits d'Hippocrate, qui fut estimée des médecins et des lettrés. Le chancelier Duprat, mécontent, on ne sait pourquoi, de la faculté de médecine de Montpellier, avait fait abolir par arrêt ses priviléges. Elle députa Rabelais pour en solliciter le rétablissement. Ne sachant comment avoir accès auprès du chancelier, il imagina de parler latin à son portier, qui, comme on le pense bien, n'en comprit pas un mot : à une autre personne appelée, parce qu'elle savait le latin, il parla grec, langue qu'elle n'entendait pas ; à une troisième qui savait le grec, il parla hébreu, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le chancelier, informé de l'aventure, voulut voir l'homme qui parlait tant de langues, l'écouta, fut charmé de son esprit, et lui accorda ce qu'il était venu demander. Ce n'est peut-être là qu'un conte dont Rabelais lui-même a pu fournir l'idée dans le chapitre où Panurge, rencontrant Pantagruel, lui parle en dix langues diverses, tant mortes que vivantes, avant de se servir du français. Mais, fausse ou vraie, l'historiette n'est pas indigne de Rabelais : il était assez bouffon pour concevoir un pareil tour, et assez savant pour l'exécuter. Quoi qu'il en soit, l'université de Montpellier, en reconnaissance du service qu'il lui avait rendu, décida que tout médecin qui prendrait le bonnet, se revêtirait de la robe de Rabelais : cet usage subsiste encore aujourd'hui. C'est peut-être ici le lieu d'avertir le lecteur, qu'il nous reste à raconter plusieurs autres prétendues aventures, dont le cynisme pourrait, en excitant leur dégoût, faire naître aussi leur doute. Voltaire les repousse avec l'incrédulité la plus méprisante : nous serions bien tentés d'imiter son scepticisme, et même de l'étendre aux deux his-

toriettes que nous avons déjà rapportées. Il est certain que les unes et les autres ressemblent assez à ces contes absurdes et ridicules dont la tradition populaire, ou la grossière imagination de certains fabricateurs d'anecdotes, ont chargé la mémoire de tous les hommes qui se sont rendus célèbres par un tour d'esprit facétieux et original. Mais, d'un autre côté, Rabelais, la plume à la main, était d'une bouffonnerie bien impudente, bien audacieuse; et si l'homme en lui différait peu de l'écrivain, comme quelques faits plus certains autorisent à le penser, les plaisanteries effrontées de son livre ne rendraient que trop vraisemblables les facéties insolentes de sa vie. N'osant affirmer que ces dernières sont toutes fausses, et n'ayant aucun moyen de critique pour discerner celles qui pourraient être vraies, nous prendrons le parti de les raconter indistinctement, sans y croire, ni demander que nos lecteurs y ajoutent plus foi que nous-mêmes. Le cardinal du Bellay, nommé ambassadeur de France à Rome, emmena Rabelais avec lui, peut-être comme médecin, peut-être aussi parce que c'était alors la mode parmi les grands seigneurs, d'avoir un bouffon ou un fou à leur suite. Le cardinal étant allé, suivant l'usage, baiser les pieds du pape, Rabelais, qui était du cortége, se tint à l'écart contre un pilier, et dit assez haut pour être entendu que, puisque son maître, qui était un grand seigneur en France, n'était jugé digne que de baiser les pieds de sa Sainteté, lui, à qui ne pouvait appartenir tant d'honneur, demandait à lui baiser le derrière, pourvu qu'on le lavât. Une autrefois, le pape lui ayant permis de lui demander quelque grâce, il dit que la seule qu'il solliciterait, c'était d'être excommunié par lui. Le pontife voulut savoir pourquoi: « Saint » Père, répondit-il, je suis Fran» çais, et d'une petite ville nommée » Chinon, qu'on tient être fort sujette » au fagot: on y a déjà brûlé quan» tité de gens de bien et de mes pa» rents. Or si votre Sainteté m'excom» muniait, je ne brûlerais jamais, et » voici ma raison: en venant à Rome, » nous nous sommes arrêtés, à cause » du froid, dans une méchante petite » maison de la Tarentaise. Une vieille » femme s'étant mise en devoir de » nous allumer un fagot, et n'ayant » pu en venir à bout, s'est écriée qu'il » fallait que ce fagot fût excommunié » de la propre gueule du pape, puis» qu'il ne voulait pas brûler. » Ceux qui rapportent ces indécentes anecdotes, ajoutent que tant de cynisme et d'insolence ayant fini par déplaire, Rabelais fut obligé de quitter Rome précipitamment, et de se sauver en France. Arrivé à Lyon, ajoutent-ils, et n'ayant pas de quoi faire le voyage de Paris, il fit écrire par un enfant ces étiquettes sur de petits sachets: *Poison pour faire mourir le roi; Poison pour faire mourir la reine*, etc. L'enfant ayant jasé, le voyageur fut arrêté, amené à Paris aux frais de l'état, et, sur sa demande, conduit au roi, devant qui il prit de tous les prétendus poisons, qui n'étaient autre chose que de la cendre. On place cette anecdote à l'époque même où le roi et toute la France pleuraient le dauphin qu'on avait cru empoisonné (*Voy.* Montecucculi, XXIX 478). « Les auteurs de cette plate » historiette, dit Voltaire, n'ont » pas fait attention que, sur un in» dice aussi terrible, on aurait jeté » Rabelais dans un cachot, qu'il au» rait été chargé de fers, qu'il aurait

» subi probablement la question ordinaire et extraordinaire, et que, » dans des circonstances aussi funestes, et dans une occasion aussi » grave, une mauvaise plaisanterie » n'aurait pas servi à sa justification. » Tout ce qui vient d'être dit des insolences de Rabelais envers le pape, de la colère du pontife contre lui, et du parti qu'il prit de s'y soustraire par la fuite, toutes ces particularités, plus que douteuses d'ailleurs, semblent démenties par un seul fait qui est certain, c'est que le pape lui remit la peine canonique qu'il avait encourue en quittant le froc pour la soutane, et le cloître pour le monde. De retour en France, il obtint, par le crédit du cardinal du Bellay, une prébende dans l'église collégiale de Saint-Maur-des-Fossés, et la cure de Meudon. Il mourut à Paris, rue des Jardins, sur la paroisse Saint-Paul, et fut enterré dans le cimetière de cette église, au pied d'un arbre qu'on a long-temps conservé par égard pour sa mémoire. La date de sa mort est incertaine : la plupart des auteurs la placent en 1553, dans la soixante-dixième année de son âge. Ses derniers moments n'ont pas été plus épargnés que le reste de sa vie, par les faiseurs de contes ridicules et de prétendus bons mots. Contre le témoignage de ceux qui assurent qu'il mourut de la manière la plus édifiante, ils racontent qu'il se fit affubler d'un domino, et en donna pour raison ces paroles de l'Écriture : *Beati qui moriuntur in Domino.* Ils racontent encore que le cardinal du Bellay ayant envoyé savoir des nouvelles de sa santé, il dit au page : *Dis à monseigneur l'état où tu me vois. Je m'en vais chercher un grand peut-être. Il est au nid de la pie : dis-lui qu'il s'y tienne ; et, pour toi, tu ne seras jamais qu'un fou. Tire le rideau, la farce est jouée.* Enfin, ils prétendent qu'il rédigea son testament en ce peu de paroles : « Je n'ai rien ; je » dois beaucoup ; je donne le reste » aux pauvres. » On n'est point d'accord sur le lieu, ni sur le temps où Rabelais a composé son roman : on l'est bien moins encore sur l'objet qu'il s'est proposé. On a beaucoup dit qu'il s'était couvert du masque de la folie, pour pouvoir impunément tourner en ridicule plusieurs des événements et des personnages considérables de son temps ; et l'on est allé jusqu'à le comparer à Brutus l'Ancien, qui contrefit l'insensé, pour échapper au despotisme, en travaillant à le renverser. Mais à combien d'explications forcées ne faut-il pas recourir pour accorder chez lui l'histoire et le roman, la vérité et la fiction ? D'ailleurs on diffère beaucoup sur l'espèce des actions et des personnes dont on veut qu'il ait fait l'insolente parodie. Quelques inventions semblent rappeler des aventures du règne et de la cour de François Ier. : beaucoup d'autres paraissent n'avoir rapport qu'aux moines, aux bourgeois et aux paysans du Bas-Poitou, ou plutôt du Chinonois, qui est le lieu ordinaire où se passe l'action, et dont les moindres détails topographiques sont soigneusement indiqués par Rabelais. Ce qui n'est aucunement douteux, ce qu'on aperçoit trop clairement dans son livre, c'est le mépris de la religion et de ses ministres. On ne saurait s'abuser sur l'intention des indécentes allusions que l'auteur fait sans cesse aux plus respectables passages des Écritures, aux plus saintes pratiques et même aux plus redoutables mystères du christianisme. Les sobriquets de *papegots,*

de *cardingots*, *d'évégots*, etc., sont des injures à peine déguisées. Je ne parle pas des traits de satire continuels contre les moines : c'était alors, pour tous les écrivains, un droit acquis de se moquer d'eux, et de leur prêter de bons tours, si l'on ne faisait que les leur prêter. Quand on considère avec quelle audace Rabelais tourne en ridicule et le dogme et le culte et les prêtres, dans un siècle où les moindres erreurs en matière de foi ou de discipline canonique étaient punies par le feu, on ne peut s'émerveiller assez de la sécurité dans laquelle il vécut. Il est pourtant vrai de dire qu'il fut une fois dénoncé comme hérétique et même comme athée. François Ier. se fit lire en entier l'ouvrage ; et, ne jugeant pas que l'accusation fût fondée, il accorda sa protection à l'auteur. Henri II en usa de même. Ainsi, ces deux princes n'aperçurent pas ou ne voulurent pas apercevoir la satire de l'autorité, ni celle de la religion, dans un livre dont les détails au moins en portent, à chaque page, le caractère évident. Jamais les priviléges de la bouffonnerie ne s'étendirent plus loin ; jamais la folie, servant de voile à la témérité, ne fit plus d'illusion, ou n'obtint plus d'indulgence. Qu'a voulu cependant Rabelais ? Quel a été son véritable dessein ? Son livre est une espèce d'énigme, dont beaucoup de personnes se sont évertuées à chercher le mot, et se sont flattées de l'avoir trouvé, mais qui n'en a peut-être pas. Se livrant, dans les fréquents accès d'une gaîté que souvent exaltait l'ivresse, à cette composition bouffonne et satirique, qui était le genre propre de son talent, il a écrit, peut-être sans se proposer autre chose que de s'amuser lui-même et d'amuser les autres, des aventures encore plus extravagantes que merveilleuses, répandant à pleines mains l'esprit et l'érudition, les traits piquants et les sottises grossières, surtout les ordures et les impiétés, et saisissant quelquefois, avec un rare bonheur, les ridicules de caractère, de mœurs et de profession. Le but de l'ouvrage est si indéterminé, les contraires y sont tellement réunis et mêlés, qu'il a eu des prôneurs et des détracteurs également exclusifs, dont les uns y admiraient tout, et les autres n'y approuvaient rien ; ceux-ci n'y voulaient rien comprendre, et ceux-là croyaient y entendre tout. Les bons esprits se sont placés entre ces deux extrêmes : ils n'ont eu ni cet enthousiasme, ni ce dégoût absolu. Ils n'ont pas cru qu'un auteur dont Molière et La Fontaine faisaient leurs délices et leur profit, fût un écrivain tout-à-fait sans génie et sans agrément : ils n'ont pas cru non plus que des saletés fussent de bon goût, que des sornettes fussent pleines de sens, des sottises ingénieuses, et des absurdités amusantes. Enfin, ils ont adopté ce jugement de Labruyère, dicté par la raison : « Où Rabelais est mauvais, il passe » bien loin au-delà du pire ; c'est » le charme de la canaille : où il est » bon, il va jusqu'à l'exquis et à » l'excellent ; il peut être le mets des » plus délicats. » — On a de Rabelais : I. *Ex reliquiis venerandæ antiquitatis, Lucii Cuspidii Testamentum ; item Contractus venditionis initus, antiquis Romanorum temporibus*, Lyon, Gryphe, 1532, in-8°. : ces prétendus restes de la vénérable antiquité, sont apocryphes ; le *Testament* est l'ouvrage de Pomponius Lætus ; le *Contrat de vente* est de Jovien Pontanus. Tout savant qu'il était, Rabelais a été dupe ; et il est assez singulier que ce soit par là qu'il

ait commencé sa carrière littéraire. II. *Hippocratis ac Galeni libri aliquot*, Lyon, 1536, in-16, avec une épître dédicatoire à Godefroi d'Estissac; réimprimé en 1543 : pour les traductions d'Hippocrate, il s'est contenté de revoir le travail de Nicolas Leonicenus. III. *Epistola ad Bernardum Salignacum*, dans le volume intitulé : *Clarorum virorum epistolæ centum ineditæ*, 1702. IV. *Joannis Manardi, Ferrariensis medici, epistolarum medicinalium, tomus secundus, nunquam anteà in Galliâ excusus*, Lyon, 1532, in-8°., contenant les livres VII à XII; en tête est une dédicace à Tiraqueau. V. *Almanach pour l'année* 1533, *calculé sur le meridional de la noble cité de Lyon, et sur le climat du royaume de France.* Antoine Leroi, auteur d'une Vie manuscrite de Rabelais, qui cite cet opuscule comme imprimé, n'en donne ni le format, ni la date d'impression, ni même le nom du libraire. Il indique un autre *Almanach pour l'an* 1535, comme imprimé à Lyon, chez François Juste, et enfin un *Almanach et éphémérides pour l'an de N. S. J.-C.*, 1550, comme imprimé à Lyon. Lacroix du Maine indique un *Almanach ou pronostication pour l'an* 1548, imprimé à Lyon. VI. *Joannis Bartholomæi Marliani; topographia antiquæ Romæ*, Lyon, 1534, in-8°., avec une lettre à Jean du Bellay, dans laquelle il dit avoir eu le dessein de donner au public ses observations sur les antiquités, pendant son séjour à Rome; mais que l'ouvrage de Marliani étant tombé entre ses mains, il ne crut pas pouvoir faire mieux (*V.* MARLIANI, XXVII, 214). VII. *Fr. Rabelæsi Epigramma ad Doletum ac de Garo Salsamento*, pièce de dix vers, qu'on trouve parmi les poésies de Dolet, qui lui-même a fait des vers sur un supplicié dont le corps avait servi pour les leçons anatomiques de Rabelais. VIII. *La Sciomachie et Festins faits à Rome, au palais du révérendissime cardinal du Bellay, pour l'heureuse naissance de M. le duc d'Orléans*, Lyon, 1549, in-8°. IX. *Epîtres de François Rabelais*, Paris, 1651, in-8°., avec des *Observations*, par les frères de Sainte-Marthe. Les *Epîtres* sont au nombre de seize, et remplissent 75 pages; les *Observations* en remplissent 191 en plus petit caractère. Une nouvelle édition, sous le titre de *Lettres de M. Fr. Rabelais*, fut donnée à Bruxelles, en 1710, in-8°. X. *Epître à Bouchet*, parmi les *Epîtres familières du Traverseur*, 1545, in-fol. XI. La *Vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par l'abstracteur de quintessence, livre plein de pantagruelisme*, Lyon, Fr. Juste, 1535, in-16. Ce n'est ici que le premier livre du fameux roman de Rabelais : le second livre est de 1533. Ce second livre commençant à la naissance de Pantagruel, on conçoit comment le nom du fils se trouve rappelé dans le titre du premier livre, qui, d'après cela paraîtrait n'avoir été publié qu'après le second. On ne peut dire que cette date de 1533 est fautive, et qu'il faut lire 1538 (soit que l'imprimeur ait mis le chiffre 3 au lieu du chiffre 8, soit qu'en se servant des chiffres romains il ait omis le V de MDXXVIII); car on a de ce second livre une réimpression de 1534 (1). Il parut, en 1542, des deux premiers livres, trois

(1) A l'instant où cet article est mis sous presse, arrive à Paris une nouvelle livraison du *Dict. bibliogr. univ.* de M. Ebert. On y indique les *Chroniques du grant et puissant géant Gargantua, nouvellement imprimé à Lyon*, 1533, in-8°. obl. goth., contenant 23 feuilles, non compris la première

éditions, dont deux sous le pseudonyme de *maître Alcofribas*. A la fin du second livre est la *pantagrueline prognostication*. Trois éditions du troisième livre virent le jour en 1546 : en 1547, parut la *Plaisante et joyeuse Histoire du grand géant Gargantua*, etc., Valence, 2 vol. in-16, contenant les trois premiers livres, et onze chapitres du quatrième livre qui paraissaient avoir été volés à l'auteur, à en juger par le mauvais ordre que quelques personnes ont pris pour de grandes différences dans le texte. Le *quart livre* (en 67 chapitres) fut imprimé quatre fois en 1552, réimprimé en 1553. La première édition des quatre livres réunis est de cette dernière année, qui est aussi celle de la mort de Rabelais. Ce ne fut que neuf ans après, qu'on imprima l'*Isle sonnante*, contenant les seize premiers chapitres du cinquième livre : la première édition complète de ce livre, en quarante-sept chapitres, est de 1564. C'est donc par faute d'impression qu'une édition des *OEuvres de Rabelais* qui la contient, est datée de 1558. C'est ce roman qu'on réimprime ordinairement sous le titre inexact d'*OEuvres de Rabelais*. Parmi les éditions qui en ont été faites, on distingue celle de (Leyde, Elzevier), 1663, deux volumes, petits in-12, élégamment mais incorrectement imprimés ; 1666, 2 vol. petit in-12 ; avec les remarques de Leduchat et de La Monnoye, 1711, 5 vol., petit in-8°. ; réimprimé avec des remarques nouvelles de Gueulette et Jamet l'aîné, 1732, 6 tomes en 5 vol. in-12 ; avec de nouvelles notes de Leduchat, et des figures de B. Picart, Amsterdam, 1741, 3 vol., petit in-4°., contenant aussi les seize lettres de Rabelais, avec des remarques publiées en anglais par Lemotteux, et traduites en français par C. de Missy, Paris, an VI, 3 vol. in-8°. L'édition de Paris, Desoer, 1820, 3 vol. in-18, a eu pour éditeur M. Delaulnaye, qui a formé le troisième volume de divers glossaires et tables à la suite du Pantagruel, on trouve l'Épître de Rabelais à Jean Bouchet, la réponse de Bouchet, et l'épigramme *De Garo Salsamento*. On a conservé les *deux Epîtres à deux vieilles*, qui sont dans toutes les éditions de Rabelais, quoiqu'elles aient pour auteur François Habert : cette édition a de jolies figures en bois. Une nouvelle édition, par le même M. Delaulnaye, en 3 vol. in-8°., a paru en 1823 ; elle contient non-seulement les écrits indiqués sous les n^os^. VII à XI, mais encore les épîtres qui font partie des n^os^. II III, IV et VI. Les *Almanachs* n'y sont pas compris, non plus que la préface du n°. I. L'éditeur a cru, par respect pour Rabelais, ne pas devoir reproduire cette préface qui donne pour vraies des pièces apocryphes. Cette même année (1823) a paru le 1^er^. vol. des *OEuvres de Rabelais*, édit. *Variorum*, etc., *avec un Commentaire historique et philologique* par MM. Esmangart et Éloi Johanneau, et qui doit avoir 8 vol., imprimés avec soin, et ornés de 132 gravures. Le travail des éditeurs ne peut être jugé que lorsqu'il aura été entièrement publié. Rabelais est un de ces auteurs susceptibles d'avoir un commentaire plus ample que le texte. Les commentateurs nouveaux pensent que *Grand-Gousier* est Louis XII ; *Gargantua*, François 1^er^. ; *Picrochole*, Maximi-

qui est sans signature. L'exemplaire qui se trouve dans la bibliothèque de Dresde, le seul connu jusqu'ici, est sans frontispice ; le titre rapporté par M. Ebert, est celui qui se lit à la fin du volume

lien Sforce; *Pantagruel*, Henri II; *Gargamelle*, Anne de Bretagne; *Badebec*, la reine Claude; la *Grande Jument*, Diane de Poitiers; frère Jean *des Entosmeures*, le cardinal du Bellay; *Panurge*, le cardinal de Lorraine. Quelques personnes nient que le roman de Rabelais soit l'histoire allégorique de son temps; mais on ne peut s'empêcher de convenir que beaucoup de passages sont des allusions à des événements ou anecdotes du temps; et voici, à cette occasion, ce qu'on lit sous le n°. 183, dans le *Lantiniana* manuscrit : « Rabelais » fait un conte d'un seigneur étran» ger, dans le retrait de qui l'on » avait peint des lys pour lui faire » peur, et lui tenir le ventre libre » par ce moyen : il ajoute qu'il au» rait eu la diarrhée si l'on y avait » peint le roi lui-même. On avait » peint François Ier. dans le lieu » commun de Charles-Quint. » Quoique le travail de l'abbé de Marsy n'ait pas eu de succès (*V.* Marsy, xxvii, 269), d'autres ont pensé à rajeunir le style de Rabelais, et à le purger de ce qu'on regarde aujourd'hui comme des obscénités. Un avocat, nommé Thilorier, lut, le 19 avril 1752, à l'académie de la Rochelle, sur la personne et les ouvrages de Rabelais, un discours qui devait servir d'introduction à un Commentaire historique sur Grand-Gousier, Gargantua et Pantagruel. Thilorier ne se bornait pas à vouloir retrancher les obscénités; il ne tenait pas moins à faire disparaître ou atténuer les critiques trop amères des désordres du clergé dans le seizième siècle : autant vaudrait retrancher toutes les médisances des satires de Boileau, et prétendre conserver son caractère et ses traits. Le *Mercure* du mois d'août 1752 contient, pag. 514, un extrait du discours de Thilorier : il paraît que c'est tout ce qui en a été publié. On doit à Pérau (*Voyez* xxxiii, 334), *Le Rabelais moderne ou ses OEuvres avec des éclaircissements*, 1752, 6 volumes in-12. On sait que le commentaire de Passerat a été brûlé (*V.* Passerat, xxxiii, 98). Morellet a laissé imparfait le commentaire qu'il avait commencé depuis long-temps : l'exemplaire de Rabelais, interfolié de papier blanc qui contient son travail, est dans la bibliothèque de M. Auger, à qui l'abbé le donna quelque-temps avant sa mort. Le roman de Rabelais a fourni le sujet de plusieurs pièces de théâtre. Montauban, échevin de Paris, mort en 1685, a fait deux comédies, l'une intitulée *Pantagruel*, imprimée en 1654; l'autre, les *Aventures de Panurge*, jouée en 1674, non imprimée. On doit à Autreau, *Panurge à marier*, et *Panurge marié dans les espaces imaginaires*, comédies, qui sont imprimées dans ses OEuvres. Tout le monde connaît *Panurge dans l'île des Lanternes* (*V.* Parfaict, xxxii, 564), opéra que s'attribuait Morel de Chefdeville. L'*Isle sonnante*, opéra comique de Collé, rappelle le titre du cinquième livre de Rabelais, mais n'a rien autre de commun avec lui : le sujet est entièrement de l'invention de Collé. Ce n'est pas le titre, mais plusieurs idées de Rabelais que Beaumarchais a employées dans son *Mariage de Figaro*. Voltaire, dans sa vingt-deuxième *Lettre philosophique*, avait dit que Rabelais était un philosophe ivre qui n'a écrit que dans le temps de son ivresse; il ajouta dans son *Temple du goût*, que l'ouvrage de Rabelais devrait être réduit tout au plus à un demi-quart; mais il

changea d'opinion plus tard. Il écrivait, le 12 avril 1760, à Mme. du Deffand : « Si Horace est le premier des » faiseurs de bonnes Épîtres, Rabe» lais, quand il est bon, est le premier » des bons bouffons : il ne faut pas » qu'il y ait deux hommes de ce mé» tier dans une nation ; mais il faut » qu'il y en ait un : je me repens d'a» voir dit autrefois trop de mal de » lui. » G. des Autelz a, dans son *Fanfreluche* et *Gaudichon* (*V.* Autelz, III, 93), imité le roman de Rabelais, que J. Bernier a analysé et commenté (*V.* Bernier, IV, 304). Le nom de Rabelais fait partie du titre d'un ouvrage du père Garasse (*Voyez* Garasse, XVI, 428). Il existe d'autres imitations françaises de Rabelais : aucune ne mérite d'être distinguée. Parmi les traductions on cite la version anglaise de Ph. Urchard, Le Motteux et Ozell, dont les trois premiers livres parurent en 1708, et dont on a fait de nouvelles éditions, 1736 et 1750, 5 vol. in-12 ; 1807, 4 vol. in-8°. La première édition de la version allemande, par J. Fischart, est de 1552, in-8°., sous le titre, *Affentheurlich Naupengeheurliche Geschichtklitterung*, etc., et sous la rubrique de Grenesing, im Gänsserich (*Voy.* Fischart). XII. Les *Songes drolatiques de Pantagruel, où sont contenues plusieurs figures de l'invention de M. Rabelais, et dernière OEuvre d'icelui pour la récréation des bons esprits*, Paris, 1565, in-8°. C'est encore un ouvrage posthume. Beaucoup de personnes pensent qu'il n'est point de Rabelais : c'est un recueil de cent-vingt figures grotesques, sans autre texte que le titre du volume, et un, *Au lecteur, salut.* Ce volume était très-rare. Le libraire Sallior eut l'idée, vers 1797, de le faire réimprimer. M. Brunet a vu les soixante premières planches, et rapporte qu'on lui a dit que la suite avait été terminée, mais non publiée. Aucun éditeur de Rabelais n'a compris dans les OEuvres de cet auteur, les *Songes drolatiques*, qui ne pouvaient guère s'exécuter dans un format moindre que l'in-8°., et dont d'ailleurs l'exécution eût été très-coûteuse : les *Songes drolatiques* formeront le huitième volume de l'édition dirigée par MM. Esmangart et Johanneau. Déjà la première livraison de vingt figures est livrée au public : avec la sixième et dernière livraison, sera distribuée une explication des cent-vingt figures, travail entièrement neuf, et qui ne peut que donner du prix à cette *seconde* édition des *Songes*, publiée plus de deux siècles et demi après la première. MM. Esmangart et Johanneau, qui les premiers auront rattaché au texte du Gargantua et du Pantagruel les caricatures des *Songes drolatiques*, annoncent qu'on voit reparaître sous ces figures bizarres tous les personnages tant réels qu'allégoriques de ces deux romans. S'il faut en croire Duverdier, « Claude Massuau a tra» duit du latin de maître François » Rabelais, *Stratagèmes, c'est-à» dire promesses et ruses de guerre » du preux et très-célèbre chevalier » Langey, au commencement de la » tierce guerre césarienne*, impri» més à Lyon, par Sébast. Gryphius, » 1542. » Duverdier est le seul qui parle de ce volume, inconnu à Niceron et aux autres bibliographes. L'ouvrage latin de Rabelais a-t-il été imprimé? La traduction de Massuau existe-t-elle? c'est ce dont il sera permis de douter jusqu'au moment où l'on en aura trouvé un

exemplaire. Grosley, possesseur d'un exemplaire des opuscules latins du cardinal Bembo, Lyon, Gryphe, 1532, in-8°., avec des notes manuscrites qu'il croyait de Rabelais, en fit, en 1768 ou 1769, hommage à la faculté de médecine de Montpellier. On a publié, en 1790, une facétie sous le titre de *Lettre de Rabelais, ci-devant curé de Meudon, aux quatre-vingt-quatorze rédacteurs des Actes des Apôtres*, in-8°. de 22 pages, brochure qui fut bientôt oubliée; mais on remarqua celle qui avait pour titre: *De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente*, ou *Institutions royales, politiques et ecclésiastiques, tirées de Gargantua et de Pantagruel*, 1791, in-8°., dont l'auteur est Ginguené. Le *Quart-d'heure de Rabelais* est le titre d'une jolie comédie de MM. Dieulafoy et Prévost d'Iray, jouée sur le théâtre du Vaudeville, le 25 nivôse an VII, publiée la même année, in-8°. (2) M. Dumersan a donné, sur le théâtre des Variétés, le 29 juin 1813, *Gargantua* ou *Rabelais en voyage*, comédie, imprimée la même année. Rabelais est un des personnages du *Clément Marot*, vaudeville de MM. A. Gouffé, et G. Duval, joué sur le théâtre des Troubadours, le 19 floréal an VII (1799). R. M. Lesuire, sous le titre de *Confessions de Rabelais*, 1797, in-18, n'a publié qu'un roman. Bayle, à qui Rabelais *ne plaisait guère*, ne lui a pas donné d'article dans son *Dictionnaire*. Il n'en parle que deux ou trois fois en passant. La plupart des éditions des Œuvres de Rabelais contiennent une Notice plus ou moins étendue sur sa vie. Niceron lui a consacré un article dans le tome XXXII de ses *Mémoires*, et Chaufepié dans son Dictionnaire. Tous ces morceaux laissent beaucoup à desirer. La *Vie de Rabelais*, qui doit être placée en tête du premier volume de l'édition de MM. Esmangart et Eloi Johanneau, ne paraîtra qu'avec un des volumes non encore publiés. La *Bibliothèque historique de la France* mentionne huit portraits gravés de Rabelais; depuis on en a gravé plusieurs: il y en a deux, l'un en buste, l'autre en pied, dans la première livraison des figures destinées à l'édition de MM. Esmangart et Eloi Johanneau. L'article sur Rabelais, fourni par M. Auger, à la *Galerie française*, est accompagnée d'un beau portrait. (3) A—G—R.

RABENER (Théophile-Guillaume), moraliste allemand, auteur de satyres estimées, naquit le 17 septembre 1714, à Wachau, près Leipzig, terre noble, appartenant à son père, qui était avocat au tribunal supérieur du cercle de Leipzig. En 1728, il fut envoyé au collége de Meissen, dont son aïeul avait été recteur, et il s'y lia d'amitié avec Gärtner et Gellert (*Voy.* leurs articles). Six ans après, il se rendit à l'université de Leipzig, où il soutint, à la fin de son cours de droit, en 1737, une thèse *De mitigandâ furti pœnâ ob restitutionem rei ablatæ*. Les sciences administratives, surtout l'assiète et la perception des impôts, furent, non moins que la jurisprudence, l'objet de ses études. Il se montra, dès sa jeunesse,

(2) Ces mots, le *Quart d'heure de Rabelais*, sont devenus proverbes pour exprimer le moment de compter avec son hôte, et par allusion à l'embarras où l'on prétend que Rabelais se trouva à Lyon. A. B—T.

(3) La partie bibliographique du présent article, à partir du bas de la page 481, est de M. A. B—T.

et fut toute sa vie un excellent homme d'affaires. Sa facilité pour le travail, la sûreté et la rapidité de son coup-d'œil, le firent distinguer de bonne heure : mais cette aptitude pour une carrière active ne fit aucun tort à ses progrès dans plusieurs branches des sciences, ni à son goût pour la poésie. Ses premiers essais parurent dans une feuille publiée par Schwabe sous ce titre, *Amusements de l'esprit et de l'imagination* (1), et ils forment le premier volume de ses Satyres. Verve, gaité, connaissance du monde et des travers de la société, le sentiment des convenances, et une concision qui contrastait avec la prolixité et le style verbeux des auteurs de l'époque, le signalèrent aux hommes de goût comme un des écrivains appelés à tirer la littérature allemande de l'état de nullité ou d'enfance où elle était plongée. Mécontents du Recueil de Schwabe, et de l'influence que Gottsched exerçait sur le choix des morceaux qui y étaient admis, quelques jeunes littérateurs, parmi lesquels on remarque Cramer, Jean Élie et Jean-Adolphe Schlegel (oncle et père de MM. Aug. Guill. et Fred. Schlegel), Ebert, Zachariæ, Klopstock, etc., se réunirent pour encourager l'entreprise d'un libraire de Bremen, qui leur avait offert de publier tous les mois un cahier consacré aux productions de leur plume. C'est dans cet ouvrage périodique (2), que parurent les premiers écrits de plusieurs de hommes qui contribuèrent le plus à créer la poésie et à perfectionner la langue allemande. Rabener vit ses essais accueillis de ses collaborateurs et du public. Ces travaux littéraires ne l'empêchaient pas de rendre à la société des services qui semblent, à la première vue, inconciliables avec cette indépendance d'esprit et cette verve d'inspiration qui sont les premières conditions du talent poétique et les garants de ses succès. Dès l'an 1741, nommé à une place de réviseur des contributions du cercle de Leipzig, il se livra, jusque vers sa mort, arrivée le 22 mars 1771, au détail minutieux et aride de diverses fonctions financières, à Leipzig et à Dresde, avec une assiduité, une probité et une délicatesse exemplaires. La justesse et la rapidité de son coup-d'œil, la facilité avec laquelle il débrouillait les affaires les plus compliquées, lui acquirent l'estime publique, mais lui attirèrent en même temps un surcroît de travail par le besoin qu'éprouvait l'administration de recourir à ses lumières et à son zèle dans toutes les choses difficiles et contentieuses. Il mettait, dans leur expédition, tant de rectitude d'intention, et tant de sagesse dans la conciliation des intérêts des contribuables avec ceux de l'État, qu'aucune plainte ne fut articulée contre ses décisions, si ce n'est dans une épigramme, lancée par son ami Kæstner (*Voyez* ce nom), dont le sens est à-peu-près : « Rabener s'acquitte bien de la dou-» ble tâche de se moquer de nous, » et de nous dépouiller. Il rit aux » dépens de tout le monde, tandis » qu'il nous fait tous pleurer. » Sa réputation d'équité était tellement établie ; son desir de ménager le contribuable, si connu; cette saillie était si peu capable de l'atteindre, que, du vivant de Rabener, le pieux Gellert

(1) *Bestigungen des Verstandes und Witzes*, Leipzig, 741 et suiv.

(2) *Nee Beytræge zum Vergnügen des Verstandes und Witzes*, auxquels succéda bientôt : *Sammlung venischter Schriften*.

le proposa au brillant auditoire qui suivait son cours de morale (imprimé depuis, et deux fois traduit en français), comme un modèle pour ceux qui voulaient allier les travaux littéraires qui demandent le plus de liberté et de fraîcheur d'esprit, aux fonctions de l'homme public les plus sèches et les plus laborieuses. Dans la dernière édition des Épigrammes de Kaestner (Francfort et Leipzig, 1800, 1re. partie, pag. 92), ce dernier crut devoir lui-même, dans une note, rendre justice à la parfaite bonté de son ami; et avertir le lecteur que Rabener s'était le premier amusé de cette épigramme, ainsi que d'une autre plaisanterie de Kaestner qui lui prédisait la prochaine arrivée du jour où les campagnards, appauvris par sa sévérité, viendraient à sa rencontre, en chantant comme le voyageur d'Horace, qui, les poches vides, ne craint pas la rencontre des voleurs:

Cantabit vacuus coram latrone viator.

A son tour, Rabener prétendait que Kaestner s'était fait le défenseur des paysans et des sots. Dans le bombardement de Dresde, en 1760, il vit sa maison détruite, et perdit son mobilier, ses manuscrits, sa bibliothèque, tout, excepté la sérénité et le calme d'esprit que donnent un heureux naturel et une résignation fondée sur une piété sincère. « N'allez pas croire, mon cher ami (disait-il dans une lettre adressée à Ferber après ce désastre), que mon cœur soit en cendres comme mon habitation. Je prends plus que jamais part à tout ce qui regarde mes amis absents; et je puis vous assurer, en toute vérité, que mes pertes ne m'ont pas coûté une larme. J'ai vu brûler ma maison avec le plus grand calme, dont, au surplus, je vous prie de ne faire honneur, ni à ma philosophie, ni à mon insensibilité, mais à la grâce divine que je ne puis assez louer. Les bombes nous forcèrent de nous réfugier avec une quarantaine d'autres personnes, chez M. D., où elles vinrent bientôt nous chercher le 15 juillet. Vous n'avez pas d'idée des scènes comiques et lamentables qui se succédèrent sans interruption. Fenêtres, chambres, sallons, grenier, cour, toutes les ouvertures étaient garnies de fumier qui servait de litière à tous les âges, à tous les sexes, et à toutes les trempes de caractère. Quelques-uns de mes voisins montrèrent beaucoup d'humeur; il était écrit sur leurs figures qu'ils reprochaient au bon Dieu de ne leur tenir aucun compte des prières qu'ils lui avaient adressées depuis quatre grandes années révolues, et de la cour qu'ils lui avaient faite à l'église si régulièrement. Dans un coin de la salle, des gobemouches traçaient au feld maréchal Daun, un plan de campagne dont le succès leur paraissait assuré. D'accord sur les opérations, ils ne purent s'entendre sur le parti qu'il fallait en tirer; les uns opinant pour que le roi de Prusse fût sommé de se rendre à discrétion avec son armée; les autres insistant sur la nécessité de la passer tout entière au fil de l'épée. La dispute s'échauffa au milieu du fumier et des éclats de bombes; on me demanda mon avis: j'opinai pour qu'on ne fît pas de prisonniers, mais je me trouvai en minorité quand on alla aux voix. Une veuve de pasteur me prit à part pour me dire à l'oreille que nous étions trop heureux, et que nous devions des actions de

» grâce au ciel, le roi de Prusse ne » nous tuant et ne nous incendiant » que pour servir la cause de la reli» gion. Ventrebleu, Madame, m'é» criai-je, qu'a de commun la religion » avec mes perruques? Je venais d'ap» prendre qu'une grenade de trente » livres avait dispersé toute ma gar» de-robe. — Enfin, cher Ferber, me » voici en vie, et avec tous mes mem» bres, mais pour tout bien un ha» bit rapé que j'avais mis à la hâte » pour être plus leste à éteindre le » feu, une vieille perruque qui n'a» vait pas été peignée depuis le com» mencement du siége, et qui s'était » la première trouvée sous ma main, » plus deux vieilles chemises que j'a» vais déjà mises de côté pour mon do» mestique. Les manuscrits spirituels » qui ne devaient être imprimés qu'a» près ma mort, sont tous consumés » à la grande joie des sots des siècles » à venir. Maintenant il ne vaut pres» que plus la peine que je meure, » puisqu'il ne se trouvera rien pour » être imprimé après ma mort (3). » Je me faisais, depuis quelque temps, » scrupule de vivre, en pensant aux » privations que j'imposais au pu» blic, en m'obstinant à ne pas mou» rir; mais à présent, je suis résolu de » vivre, et de m'accommoder de » l'existence dans ce monde comme » je puis. » Ce fragment, en peignant la tranquillité d'ame de Rabener, et son bon esprit, peut, en même temps, donner quelque idée de sa manière. On s'était flatté que, transporté à Dresde sur un plus grand théâtre et dans des relations plus importantes, où le plaçait son emploi, il agrandirait le cadre de ses satires, et que les rangs élevés lui fourniraient de nouveaux sujets et des couleurs plus brillantes. Mais cette attente fut trompée; et lui-même se hâta d'ôter cet espoir à ses admirateurs, dans la préface du quatrième tome de ses OEuvres, publié en 1755. Il y répète sa détermination irrévocable de ne plus rien donner au public pendant sa vie. Ce qui l'affermissait dans sa résolution, c'est la conviction où il était que, d'enjoués et plaisants qu'avaient été ses écrits, ils prendraient désormais le caractère de l'amertume et de l'indignation, sentiments qu'une ame telle que la sienne repoussait. Il y a peu de doute que cette conviction ne l'ait bien inspiré. Ses écrits, tels qu'ils sont, pleins d'observations fines et vraies, d'une grande connaissance des hommes et de leurs travers, peignent, à la vérité, avec franchise et vigueur leurs folies et leurs sottises; mais, loin d'être empreints d'affections haineuses et misantropiques, ils respirent la plus aimable gaîté, et constamment l'amour des hommes et une opinion encourageante sur ce qu'ils peuvent faire d'eux-mêmes, par des efforts sincères, et en cultivant les germes du bien déposés dans leur nature. La richesse des idées, une variété de tons et de tournures, dans laquelle il égale La Bruyère; une fidélité, exempte de toute caricature, dans l'esquisse des caractères et dans la manière dont ils sont soutenus; une diction correcte et coulante, une imagination riante et vive, une raillerie fine et presque toujours de bon goût; une grande netteté dans le trait, une franchise d'intention, qui ne laisse aucun doute sur le modèle qu'il a en vue (modèle qui n'est jamais un individu,

(3) Il avait (dans la préface du 4e. vol. de ses Satires, publié en 1755) annoncé sa résolution de ne plus rien imprimer durant sa vie. Après le brûlement de ses manuscrits, ses amis ne purent jamais le déterminer à se remettre au travail, et à réparer cette perte par de nouvelles compositions.

mais toujours une espèce tout entière de sots, de fripons ou de têtes à l'envers), sont, dans les tableaux de Rabener, en parfait accord avec cette gaîté et cette philantropie qui, au milieu des excès et des ridicules qu'il expose, ne l'abandonnent jamais. Entre les diverses productions de sa plume, celles qui réunissent ces qualités à un degré plus remarquable sont : le *Testament de Swift*, le *Poisson d'avril*, le *Dictionnaire allemand*, la *Chronique du hameau de Querlequitsch*, la *Liste chronologique de Nicolas Klim*, les *Proverbes d'Anton Panssa, dédiés à l'âne du grand Sancho Pansa;* les morceaux intitulés : *Un poète est-il taillable ? Preuves que la médisance n'a sa source ni dans l'orgueil ni dans la méchanceté, mais dans un véritable amour de nos semblables, avec une bonne Table des matières;* mais surtout les *Lettres satiriques.* Ces dernières sont indubitablement son meilleur ouvrage, celui où la vérité des mœurs et des caractères, la justesse des censures, et la force comique, brillent du plus vif éclat. Il faut toutefois avouer que les folies et les préjugés qu'il attaque, ont en quelque sorte disparu de la scène du monde, qu'ils sont remplacés par des travers d'un genre différent, et que les originaux qu'il immole à la risée, appartiennent presque tous aux classes mitoyennes de la société. Les pédants, les demi-savants, les petits-maîtres; les ecclésiastiques gauches et importuns, quelquefois coupables de bassesses et de simonie; des subalternes trafiquant de leur ascendant sur leurs maîtres insouciants, niais et vaniteux; les gentillâtres présomptueux et bêtes; les mauvais poètes, les charlatans, les avares, les femmes vaines et folles, sont principalement les objets de sa critique. Rarement ses sarcasmes semblent-ils atteindre une sphère supérieure. Mais, comme les défauts et les ridicules se retrouvent, sous d'autres habits, à tous les étages de l'édifice social, les portraits que trace la main sûre et habile d'un peintre tel que Rabener, offrent des passions qu'on voit reparaître sous d'autres couleurs dans les situations de la vie les plus disparates, et des sujets d'étude dignes de l'attention du moraliste et du littérateur de tous les siècles et de toutes les nations. Avouons qu'il est un résultat honorable pour les compatriotes de Rabener, que ne manquera pas de tirer de la lecture de ses écrits l'homme qui sait que la littérature est l'expression de la société, et que les tableaux de mœurs que nous ont laissés particulièrement les écrivains dramatiques, nous présentent, en quelque sorte, l'histoire morale des générations dont ils sont contemporains. On peut dire que Rabener est, sous ce rapport, pour son pays, un historien plus exact et plus instructif que les auteurs de pièces de théâtre, souvent fondées, surtout chez les Allemands, sur des mœurs idéales et un état fantastique des affaires humaines. Rabener représente ce qui était sous ses regards; et il faut avouer que son ironie ne s'exerce que sur l'innocence, la pureté, la bonhomie en personne, si l'on en compare les objets avec ceux qui provoquèrent les railleries d'Horace et de Lucien, l'indignation de Juvénal, l'humeur de Boileau, les sarcasmes de Swift, ou qui servirent de modèles au *Méchant* de Gresset, au *Séducteur* du marquis de Bièvre, aux Saturnales de Beaumarchais et aux infames leçons de lord Chesterfield.

Auprès des originaux ignominieusement exposés au fouet d'une satire vertueuse, ou flétris par les louanges d'écrivains corrompus, les bonnes gens que persiffle Rabener, sont des êtres débonnaires, probes, recommandables par des qualités solides et par une véritable honnêteté. Puissent la haute société, et surtout les classes mitoyennes des nations civilisées, ne jamais offrir, aux pinceaux des moralistes, des vices plus dignes de blâme, des travers et des préjugés plus nuisibles à la moralité, des usages plus contraires à l'humanité et à l'honneur, que ceux qui ont exercé le talent pittoresque et d'observation, l'animadversion et la gaîté de Rabener! Si l'on demandait si son influence a été, comme celle de Molière ou celle de Swift, sensible par des réformes qu'on soit fondé à rapporter à ses écrits, il devient plus difficile de faire leur part relativement aux changements opérés, depuis leur première publication, dans les mœurs qu'il a décrites. Ce qu'on pourrait, sans se tromper beaucoup, attribuer à ses railleries, c'est quelque modification apportée à la rigueur de l'étiquette qui séparait la bourgeoisie de la noblesse, et qui mettait, par exemple, souvent obstacle à ce que le précepteur, s'il était roturier, mangeât à la même table avec les parents nobles des enfants dont il était l'instituteur et le commensal aussi long-temps qu'il restait attaché à leur éducation. On peut, avec moins d'hésitation, affirmer qu'il a été long-temps, comme son excellent émule et ami Gellert, le favori du public allemand, et qu'il a puissamment contribué à former le sentiment des convenances sociales, et à épurer le goût de ses concitoyens. Au surplus, quoi qu'il en soit des effets positifs de son talent satirique, Rabener fut, entre ceux qui ont dû à ce même talent une grande renommée, le plus digne peut-être, par ses vertus, d'exercer cette magistrature morale dont l'autorité ne peut que s'accroître par le mérite personnel du censeur. Mais si, d'un côté, il n'avait pas à craindre les récriminations de ceux qu'il voulait corriger, en les faisant rougir ou rire d'eux-mêmes, il était, de l'autre côté, éminemment propre à s'ériger en réformateur des travers d'une nation distinguée par les qualités de l'ame et par ses bonnes mœurs. Les amis de Rabener ont tous célébré à l'envi l'excellence de son caractère et les charmes de son commerce. Plein d'une gaîté spirituelle, qui, dans l'intimité, se répandait en saillies non moins remarquables que celles qui brillent dans les productions soignées de sa plume, plein d'égards et de bonté envers ses inférieurs, de cordialité et de tendresse pour ses amis, de franchise et de dignité dans ses relations avec les grands, il était aussi sévère pour lui-même qu'équitable et indulgent dans ses jugements sur les autres, et dans ses rapports avec ses subordonnés. Inflexible défenseur de la justice comme magistrat, consciencieux et zélé observateur de tous ses devoirs, il apportait à ses travaux une ponctualité, un esprit d'ordre, en même temps qu'une habitude d'élégance et de concision, qui contribuèrent au perfectionnement de l'administration où il occupait une place importante, et à la réforme du style usité qui, jusqu'alors barbare, verbeux et compliqué, reçut, par son ascendant et ses rédactions, des améliorations importantes, favorables à la clarté et à l'expédition plus prompte des affaires. Il était animé des sen-

timents d'une piété sincère. Assidu aux assemblées chrétiennes de sa communion, ennemi de toutes superstitions, et de disputes oiseuses sur des matières de dogme, il témoignait à chaque occasion combien il détestait l'incrédulité; et il se moquait également de l'hypocrisie et de l'intolérance. Quoique célibataire et jouissant d'une grande aisance, il s'imposait souvent des privations, et se refusait beaucoup de jouissances pour se ménager de plus abondants moyens de venir au secours des malheureux. Son extérieur était agréable, sa physionomie prévenante, son œil plein de feu, sa stature de grandeur moyenne, et sa mise élégante sans recherche. Son portrait a été gravé par Berger, Haid et autres. Le meilleur est de Baase, d'après le tableau de Graff, petit in-fol. et in 8°., en tête du x^e. volume de la *Nouvelle Bibliothèque des belles-lettres et beaux-arts*. A l'exception d'une seule de ses Satires, toutes sont écrites en prose, et ont été fréquemment réimprimées, depuis 1751 jusqu'en 1772. La onzième et dernière édition des OEuvres de Rabener (en 6 vol., Leipzig, 1777, in-8°.) est accompagnée d'une Vie de l'auteur, par son ami C. F. Weisse : c'est la source où ont puisé tous ses biographes allemands. Le sixième volume renferme sa correspondance avec quelques dames et avec ses amis : Ant. Cramer, J. Ad. Schlegel, Frédéric de Hagedorn, Giseke, Gellert, Weisse et Ferber. On a traduit les œuvres de Rabener, soit en totalité, soit en partie, en différentes langues : en anglais (*Satirical letters*, Londres 1757, 2 volumes in-8°.; et le *Rêve qui révèle au poète les occupations des ombres*, dans le recueil : *Summer - Evenings entertainments*, vol. 2^e., Lond., 1762). En danois, en suédois, en hollandais toutes ses œuvres : (cette dernière traduction, à laquelle Rulland eut la plus grande part, est très-estimée; elle a paru à Amsterdam, en 1760, en 4 volumes). Le public français ne peut guère juger du mérite de Rabener par les traductions informes ou incomplètes qu'on lui a données. A l'exception de quelques-unes des Lettres satiriques, traduites par Huber (dans le *Choix de poésies allemandes*, tome IV, p. 259 suiv., et imprimées à la suite des *Lettres choisies de M. Gellert*, Leipzig, 1770), et de quelques morceaux imités de Rabener, et publiés dans le *Journal étranger*, aucun des ouvrages de Rabener n'a été traduit d'une manière supportable, en français. Le style du livre intitulé : *Satires de M. Rabener*, traduction libre de l'allemand, par Boispréaux (Dujardin), Paris, 1754, 2 vol. in-12, est tout-à-fait tudesque; et les *Mélanges amusants, récréatifs et satiriques de littérature allemande, trad. librement de Rabener, par M. N. L. F.*, Paris, 1776, 4 vol. in-12, offrent plutôt une imitation et des extraits des œuvres de Rabener, qu'une véritable traduction (1). Il est juste de dire qu'une traduction fidèle demanderait tant de soins, et, pour éclaircir les nombreuses allusions aux usages nationaux et même locaux, des notes tellement étendues, qu'un littérateur capable de se bien acquitter de cette tâche aurait, pour être excité à la remplir, besoin d'encouragements qu'il est peu probable d'ob-

(1) On a aussi *Osaureus, ou le nouvel Abeilard, comédie, traduite d'un manuscrit allemand de Rabener* (par Cailleau), Berne (Paris, l'auteur), 1761, in-12.

tenir du public en faveur d'un poète peu connu en France, et peu lu aujourd'hui, même dans sa patrie. Klopstock a célébré le talent et les vertus de Rabener, dans son Wingolf ou Temple de l'amitié (2e. chant, 1er. vol. de ses Odes, p. 12).

S—R.

RABUTIN (Roger de). *Voyez* Bussy, VI, 374.

RACAN (Honorat de Bueil, marquis de) naquit en 1589, à la Roche Racan, château situé à l'extrémité de la Touraine, sur les confins du Maine et de l'Anjou, dans une des contrées les plus poétiques de la France, et par son climat délicieux, et par ses sites riants, et par les souvenirs historiques dont elle abonde. C'est sans doute à l'inspiration de ce beau pays qu'il fut redevable de son goût pour la poésie et du caractère de son talent. L'étude n'exerça aucune influence sur la direction que suivirent ses idées. Son père était maréchal-de-camp ordinaire des armées du roi; et l'on peut conjecturer avec raison que le chantre des Bergeries reçut une éducation toute militaire. Il avait même tant d'aversion pour la langue latine, qu'il ne put jamais, dit-on, retenir le *Confiteor*. Mais son jeune esprit, fécondé par les images gracieuses que lui offrait la terre natale, avait senti le besoin et deviné l'art des vers. Racan n'attendait qu'une occasion pour être poète. Le hasard lui fit trouver cette occasion dans un séjour et dans un emploi où l'on en trouve ordinairement de toutes contraires. En 1605, il devint page de la chambre du roi. Placé comme tel sous les ordres du duc de Bellegarde, quelques liens de parenté qui l'attachaient à l'épouse du duc, lui ouvrirent un libre accès dans la maison de ce seigneur illustre, que le bon Henri avait chargé alors de prendre Malherbe pour commensal. Il était dans la destinée de Malherbe, après avoir été le premier réformateur de la poésie française, de créer encore des poètes français. Une de ses Odes devait révéler à La Fontaine le secret de son génie; et lui-même il forma Racan, par des leçons vivantes, et pour ainsi dire par la pratique. Bientôt on ne distingua plus ni le disciple ni le maître. Rivaux et toujours amis, leur tendre attachement dura, sans la moindre altération, jusqu'à la mort de Malherbe, arrivée en 1628. Cette liaison si honorable pour tous deux ne se bornait pas à des rapports littéraires. Revenant de Calais, où il avait servi au sortir des pages (1), Racan, inquiet de la manière dont il devait désormais régler sa vie, et s'établir dans le monde, ayant, comme dit La Fontaine :

. . . Les siens, la cour, le peuple à contenter,

pria Malherbe de lui tracer un plan de conduite qui pût obtenir l'approbation universelle. On sait comment Malherbe répondit, en lui contant l'ingénieux apologue du Pogge, dont

(1) Son séjour dans cette ville où il était en garnison, nous fournit l'anecdote suivante, que Ménage rapporte dans ses Observations sur Malherbe. En 1608, le jeune Racan, s'avisant de sa verve, jeta tout d'un trait sur le papier le quatrain que voici :

Estime qui voudra la mort épouvantable,
Et la face l'horreur de tous les animaux;
Quant à moy je la tiens pour le poinct desirable
Où commencent nos biens et finissent nos maux.

A quelque temps de là, il récite son quatrain à un de ses amis. Quelle est sa surprise, lorsque cet ami le lui montre mot pour mot, au commencement du livre intitulé : les *Tablettes de la vie et de la mort*, par le conseiller Matthieu ! Cette rencontre au surplus s'explique facilement par l'usage où l'on était alors de faire apprendre par cœur aux enfants des quatrains de Pibrac, ou de semblables moralistes, ainsi que l'atteste un passage de Molière, dans sa comédie de Sganarelle, acte 1er., scène 1re. Le quatrain dont il s'agit se sera retrouvé tout d'un coup dans la tête du jeune poète, où il était perdu avec d'autres souvenirs d'enfance.

La Fontaine, qui s'est emparé de cette anecdote, a fait depuis sa belle fable intitulée, *Le Meûnier, son fils et l'âne.* Racan passe pour avoir été un des seigneurs les plus galants d'une cour qui s'était formée à l'école de Henri IV (2). Il se maria à l'âge de trente-neuf ans. En 1652, il perdit un fils âgé de seize ans, qui mourut page de Mademoiselle, et dont il fit lui-même l'épitaphe dans un sonnet. En voici quelques vers, plus touchants peut-être par leur naturel que la douleur élégante et travaillée de Quintilien, après une semblable perte :

Ce fils. . . . . dont l'aimable jeunesse
Rendait de mes vieux jours tous les desirs contents,
Ce fils, qui fut l'appuy de ma foible vieillesse,
A vu tomber sans fruict la fleur de son printemps.
. . . . . .
. . . . . .
Tout le siècle jugeait qu'en sa vertu naissante
La tige de Bueil, jadis si florissante,
Vouloit sur son déclin faire un dernier effort.
Son esprit fut brillant, son ame généreuse;
Et jamais sa maison illustre et malheureuse
N'en a receu d'ennuy que celui de sa mort.

Racan fut un des premiers membres de l'académie française. Celui de ses ouvrages qui eut le plus de vogue, et devint le fondement de sa réputation, c'est la pastorale des *Bergeries*, dont le titre est encore cité quelquefois, mais qu'on ne lit plus guère. Fontenelle a dit qu'avant Corneille, le viol réussissait dans les pièces de Hardy. Racan a fait de ce moyen anti-dramatique, un des incidents de son bizarre ouvrage (3), où, à côté des passages les plus monstrueux, se trouvent quelquefois des vers d'une grâce naïve et enjouée. La pièce de Racan la plus connue de nos jours, est celle qui commence par cette stance :

Thyrsis, il faut penser à faire la retraite;
La course de nos jours est plus qu'à demy faite;
L'age insensiblement nous conduit à la mort :
Nous avons assez veu sur la mer de ce monde
Errer au gré des vents nostre nef vagabonde;
Il est temps de jouir des délices du port.

On remarque, dans toutes les stances, un heureux choix d'images, et une légère teinte de cette mélancolie si fort à la mode aujourd'hui. On est surtout frappé de la singulière perfection de style qui s'y soutient d'un bout à l'autre. Rien ne prouve mieux combien le choix même des mots dépend du degré de vérité dans l'émotion. Racan, sous l'inspiration d'une heureuse et forte idée, écrit avec une élégance et une pureté que Malherbe se plaignait de trouver trop rarement dans ses vers. Presque pas une expression qui ait vieilli. Il est vrai que le génie de Racan ne le sert jamais mieux que lorsqu'il s'agit de peindre la rapidité de la vie, l'inconstance de la fortune, le néant de

(2) Il était extrêmement sensible à la beauté des femmes, et n'eût pas voloutiers échangé ses exploits galants contre les triomphes des plus grands guerriers, ou les succès diplomatiques des plus habiles ministres, ainsi qu'il l'avoue dans une de ses lettres. Malherbe, qui n'avait pas en amour les mêmes avantages, s'était, dans une lettre à Balzac, permis quelques plaisanteries sur les bonnes fortunes de Racan : « Du côté des Bergeries, son cas va le » mieux du monde; mais certes, pour ce qui est » des bergères, il ne saurait aller pis. Cette affaire » veut une sorte de soins, dont sa nonchalance n'est » pas capable. S'il attaque une place, il y va d'une » façon qui fait croire que s'il l'avait prise, il en se» rait bien empesché, etc. » Cette raillerie vint aux oreilles de Racan, qui prit feu là-dessus, et écrivit à Balzac, avec une indignation comique : « M. de » Malherbe a eu l'effronterie de m'accuser de froi» deur, lui qui n'est plus que glace, et de qui la » dernière maîtresse est morte de vieillesse l'année » du grand hyver. Il a beau jeu à se vanter des mer» veilles de sa jeunesse; personne ne l'en peut dé» mentir, et pour moy, etc. » Ces petits détails servent à faire connaître le ton d'une époque.

(3) Il nous apprend lui-même qu'il s'était proposé de se servir d'un sujet assez connu à la cour. « Mais, » dit-il, les déplaisirs que je receus d'une certaine » personne qui eût pu s'en attribuer les plus belles » adventures, me firent résoudre à changer les deux » premiers actes, qui étaient desjà faits, plustost » que de luy donner le contentement de voir l'his» toire de ses amours dans mes vers. » Par un autre passage de la même lettre, il paraît que cette personne qu'il a privée d'un contentement si étrange, avait, malgré ses torts et la vengeance du poète, conservé encore des droits sur son ancien amant. Il s'applaudit d'avoir placé dans sa pièce le nom d'Artemice, que portait cette belle, « et voudrois estre, » dit-il, capable d'en faire durer la mémoire aussi » long-temps que l'amour que j'ay pour elle. »

la gloire. Parmi les autres productions de ce poète, nous signalerons à la curiosité moderne un discours contre les sciences, prononcé à l'académie française, le 9 juillet 1635. Il est impossible que ce simple énoncé ne réveille pas aussitôt dans l'esprit du lecteur le souvenir du fameux discours que Rousseau composa sur un sujet semblable, et qui fut, plus de cent ans après celui de Racan, couronné par une académie. Il serait piquant d'examiner le même paradoxe, naissant entre les mains d'un poète, au commencement du dix-septième siècle, et développé au milieu du dix-huitième, par un philosophe; léger prétexte de badinage pour le grand seigneur opulent à qui tout riait dans l'ordre social; arme terrible et vengeresse pour le plébéien pauvre que l'ordre social fatiguait, écrasait, du poids même de ses avantages. Le paradoxe dans la bouche du premier n'a rien de passionné, d'hostile, de vindicatif. Bien qu'en général Racan tirât assez volontiers vanité de son ignorance, et affectât en homme de cour un dédain chevaleresque pour les savants, on voit néanmoins en cette occasion que ce n'est pas de bonne-foi qu'il attaque les sciences dont il se proclame l'antagoniste. Sa seule intention est de faire du bel-esprit, et il n'y réussit que trop. Sa diction, ingénieuse jusqu'à la subtilité, manque de nerf et de chaleur. Quant au fond des idées, on y chercherait en vain une argumentation sérieuse, et cette espèce de vérité sophistique dont les paradoxes tirent leur agrément et leur singularité. Toute la harangue est sur le ton des plaisanteries de Voiture. On y rencontre plusieurs traits fins, mais peu naturels, celui-ci, par exemple, où Racan s'appuie du mépris que les Romains avaient pour les sciences, « qu'ils estimoient, » dit-il, indignes de leur grandeur, » hormis celles qui leur apprenoient » à donner la paix à leur estat, et » des loix à tout le reste du monde. » A peine sçavoient-ils assez de nom» bre pour compter les royaumes » qu'ils possédoient, et ne se sont » point travaillez à mesurer la terre » pour ce qu'ils ne la vouloient par» tager avec personne. » Racan, dans son vieil âge, chercha, de même que Corneille, à sanctifier la poésie en la rendant l'interprète des Livres sacrés. Les poètes ont seuls le privilége de concilier ainsi leur grande passion dans cette vie avec les intérêts de la vie à venir. De même que Corneille, Racan, en traduisant les psaumes, resta bien inférieur à ce qu'il avait été dans un genre profane. Malheureusement pour lui, sa chute a été moins rude; car il tombait de moins haut. Racan vécut fort avant dans le siècle de Louis XIV, et mourut en février 1670, à l'âge de quatre-vingt-un ans, ayant survécu aux hommes, aux mœurs, aux idées, au langage même, qu'il avait trouvés à la cour dans les brillantes années de sa jeunesse. On peut lui appliquer ce mot de Pline le Jeune, sur un Romain illustre : « La posté» rité commença pour lui de son vi» vant. » Cette postérité, quelquefois si amère à ceux qui ont le grand tort de mourir trop tard, n'altéra en rien la gloire de Racan. Dans ses vainqueurs mêmes, elle lui donna des panégyristes; et le rival de Malherbe, près de rejoindre son ami, parut s'endormir au milieu d'un concert de louanges. Boileau, le persécuteur de tant de renommées littéraires, respecta celle de Racan. Voici le jugement qu'il por-

te de ce poète, dans une lettre à Maucroix : « Racan avoit plus de génie que Malherbe. Mais il est plus » négligé, et songe trop à le copier; » il excelle surtout à mon avis à dire » les petites choses; et c'est en quoi » il ressemble mieux aux anciens, » que j'admire surtout par cet en» droit. Plus les choses sont sèches » et mal-aisées à dire en vers, plus » elles frappent quand elles sont di» tes noblement et avec cette élégan» ce qui fait proprement la poésie. » Le même Boileau a bien caractérisé Racan et Malherbe, dans ces deux vers de l'Art poétique :

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits;
Racan, chanter Philis, les bergers et les bois.

Il a été moins exact et moins vrai dans sa neuvième satire, lorsqu'il dit en se justifiant de ne point quitter le fouet de Lucile pour emboucher la trompette héroïque :

Tout chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers la Discorde étouffée,
Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts,
Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts.
Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
Racan pourrait chanter à défaut d'un Homère.

Après ce tableau tout lyrique, la raison disait sans doute Malherbe; mais la mesure du vers a valu à Racan un éloge trop pompeux, que nous ne pouvons accepter pour l'auteur des *Bergeries* (4). Sabatier de Castres, dans ses Trois Siècles de la littérature française, prétend justifier ces vers de Boileau, en en faisant l'application aux odes que Racan a composées, et qui, dit-il « le mettraient » même au-dessus de Malherbe, si » elles avaient autant de pureté et de » correction qu'elles ont d'élévation » et d'enthousiasme. » Il semble que l'élévation et l'enthousiasme n'étaient pas le caractère dominant du génie de Racan. Il a plutôt de la grâce et de la mélancolie. Au surplus, les deux éloges de Boileau paraissent en dire moins que deux vers de La Fontaine à la gloire de Malherbe et de Racan :

Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, nos maîtres pour mieux dire.

Racan n'était pas seulement un poète distingué; c'était un homme aimable, qui savait et converser et vivre. On recherchait sa société. Il trouvait dans son heureuse mémoire une source intarissable d'historiettes et de bons mots. Mais, soit par une faiblesse naturelle d'organes, soit, comme plusieurs traits de son caractère le pourraient faire croire, par une sorte de coquetterie et de hauteur dédaigneuse, il contait à voix basse, et ne se faisait pas entendre bien distinctement. Un jour qu'il avait fait un conte des plus piquants dans un cercle nombreux, personne ne se mit à rire, parce qu'on n'avait pas saisi toutes ses paroles. Racan, se tournant alors vers Ménage, lui dit : « Je vois bien que je ne me suis » pas fait entendre; traduisez-moi, » je vous prie, en langue vulgaire. » — Les ouvrages de Racan sont : les *Bergeries*, Paris, 1628, in-8°. — *Lettres diverses*, dans le recueil des *Lettres nouvelles* de Faret, Paris, 1627, in-8°. — Les *Sept Psaumes de la pénitence*, en 1631, in-8°. — *Poésies diverses*, dans les recueils de 1621, 1627, 1633. —

(4) Le *Lantiniana*, manuscrit que j'ai cité ci-dessus à l'article RABELAIS, rapporte que Racan s'était ruiné à gagner des procès, et qu'on disait que c'était de lui que Boileau a voulu parler dans ces vers de son épître II :

Ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la justice,
Qui, toujours assignant et toujours assignés,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.

Cette circonstance a été inconnue à Brossette et à tous les autres commentateurs de Boileau jusqu'à ce jour. L'un des fils de Racan (dit le même *Lantiniana*) a été précepteur des pages du dauphin. Il semble que le fils d'un gentilhomme qui avait eu quarante mille livres de rentes, pouvait prétendre à la cour à un emploi plus relevé que celui-là. A. B—T.

Odes sacrées, dont le sujet est pris des Psaumes de David, et qui sont accommodées au temps, avec un Discours contre les sciences, Paris, 1651, in-8°. — *Mémoires pour la vie de Malherbe*, 1651, in-12 (2). — *Dernières OEuvres et Poésies chrétiennes*, Paris, 1660, Ce volume, dont les sollicitations de deux amis arrachèrent à Racan la publication tardive, fut adressé par une épître de l'auteur à l'académie française. Coustelier donna, en 1724, à Paris, une nouvelle edition des *OEuvres* de Racan, 2 vol. in-12 : il la disait complète; mais il y manque, entre autres pièces, une Ode à Richelieu, et les Mémoires sur la vie de Malherbe. On a donné au théâtre du Vaudeville, en 1799, la *Visite de Racan* ou la Femme bel-esprit (*Magasin encycl.*, 5e. année, II, 539). P. D-T.

RACHYD ED DYN. *V.* RASCHID-EDDYN.

(2) Quelques bibliographes citent cette édition de 1651; mais beaucoup révoquent en doute son existence. Personne ne l'a vue. La *Bibliothèque historique de la France*, n°. 17356 de la 1re. édition ou 47506 de la seconde, ne mentionne pas d'édition antérieure à celle qui parut en 1672, dans le volume intitulé : *Divers traités d'histoire, de morale et d'éloquence*, un petit volume in-12. P. de Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, qui en fut l'éditeur, n'a mis aucune note, ni avis, et n'explique pas conséquemment si jusque-là cette pièce était inédite, ou s'il n'en donne qu'une nouvelle impression. Les auteurs et éditeurs de la *Bibliothèque historique de la France* pensent que « Racan n'a pas » fait proprement une Vie de Malherbe, mais un petit ouvrage intitulé : *Les Faits et dits de Malherbe.* » Ce titre convient assez à l'opuscule imprimé en 1672, et réimprimé en 1717, dans la première partie du tome second des *Mémoires de littérature*, par Sallengre. Mais l'abbé Joly ne peut croire que cette *Vie de Malherbe*, telle que nous l'avons, soit l'ouvrage de Racan, l'*ami*, *le disciple*, *le fils* de Malherbe, et dont il n'a pu déshonorer la mémoire. Non-seulement cette *Vie* est injurieuse à Malherbe; elle est remplie de contradictions qui ne peuvent venir d'un écrivain aussi judicieux que Racan. Cependant Pellisson, dans sa *Relation contenant l'histoire de l'académie française*, page 280 de l'édition de 1653, parle de faits concernant Malherbe, qu'il a « appris *depuis peu* dans quelques Mémoires que » M. de Racan a donnés pour la vie de cet excellent poète. » On peut conclure, de ces paroles, que les *Mémoires* de Racan sur Malherbe existaient dès 1652; mais non qu'ils fussent imprimés. Pellisson a conservé les mêmes termes dans son édition de 1672. A. B—T.

RACINE (JEAN) naquit à La Ferté-Milon, le 21 décembre 1639, de Jean Racine, contrôleur du grenier à sel de cette ville, et de Jeanne Sconin, fille d'un procureur du roi aux eaux-et-forêts de Villers-Coterets. Sa famille, anoblie par l'acquisition d'une charge, avait un cygne dans ses armoiries; et certes, jamais *armes parlantes* ne se trouvèrent mieux justifiées. Orphelin de père et de mère, à l'âge de trois ans, il passa sous la tutelle de son aïeul paternel, nommé aussi Jean Racine (1), qui légua, peu de temps après, cette tutelle à sa veuve. Il étudia d'abord à Beauvais, puis à Paris au collége d'Harcourt, puis enfin à Port-Royal-des-Champs, où s'étaient alors retirés, pour se dévouer à Dieu et à l'instruction de la jeunesse, l'avocat Lemaître, le docteur Hamon, Nicole, Sacy, Lancelot, auteurs de la *Logique*, de la *Grammaire générale* et d'autres ouvrages classiques, connus sous le titre de *Méthodes de Port-Royal*. Lancelot se chargea particulièrement d'enseigner le grec au jeune Racine. Avec le goût des bonnes-lettres et des études sérieuses, ces immortels *solitaires* inspirèrent à leur élève ces principes religieux qui ne l'abandonnèrent jamais, et dont s'honorèrent, comme lui, sans exception, tous les grands écrivains, tous les grands hommes du grand siècle. La docilité de Racine envers ses maîtres égalait son ardeur pour l'étude. Il se montra pourtant indocile une fois. On lui avait ôté des mains le roman grec de *Théagène et Chariclée*; il s'en procura un autre exemplaire, et

(1) Et non pas Pierre Sconin, comme l'a dit Laharpe, sur la foi de Louis Racine, dont plusieurs erreurs de ce genre ont été rectifiées d'après des actes authentiques.

l'apprit par cœur : puis, le remettant à Lancelot, il lui dit : *Vous pouvez brûler encore celui-là.* On excusa sans peine une désobéissance d'un genre si nouveau : on n'avait pas à craindre qu'elle eût beaucoup d'imitateurs. Son premier essai poétique fut la *Nymphe de la Seine*, ode qu'il composa pour le mariage de Louis XIV; et qui l'ayant fait connaître de Chapelain, arbitre passager des réputations littéraires et des grâces de la cour, lui valut cent louis comptant, que Colbert lui envoya de la part du roi. Il reçut, peu après, une pension de six cents livres. Quatre ans plus tard, vers la fin de 1663, une autre Ode, la *Renommée aux Muses*, composée à l'occasion de l'établissement des trois académies, lui mérita une seconde gratification royale, dont l'ordre était énoncé avec cette grâce qui accompagne toujours les bienfaits des Bourbons. Cette Ode, inférieure à la première, fut cependant plus heureuse. Récompensée, comme l'autre, par le roi, elle eut le bonheur d'être critiquée par Boileau. Le poète désira remercier le critique; et ce fut là l'origine de cette liaison intime, si honorable, si utile à Racine, et qui ne fut pas un des moindres avantages que la fortune lui donna sur Corneille. Un peu avant cette époque, Racine avait connu Molière; il lui avait communiqué une tragédie de *Théagène et Chariclée*, tirée du roman pour lequel il s'était tant passionné à Port-Royal. Molière, n'en ayant point été content, lui donna le plan de la *Thébaïde*, ou les *Frères ennemis*, sujet sur lequel on assure qu'il s'était exercé lui-même (2). Cette pièce eut quelque succès. *Alexandre*, joué l'année suivante (1665), réussit complètement, et montra de grands progrès dans la versification de l'auteur, alors âgé de vingt-cinq ans; mais, hors les vers, rien, dans ces deux ouvrages, n'annonçait encore Racine. C'étaient deux faibles imitations de Corneille, dont, par un malheur assez ordinaire aux imitateurs, Racine n'avait pris que les défauts, c'est-à-dire, la galanterie froide mêlée à l'héroïsme, les maximes oiseuses, les raisonnements métaphysiques et la déclamation. Corneille, à qui Racine lut son *Alexandre*, lui conseilla, dit-on, de ne plus faire de tragédies. Le même conseil fut donné, depuis, à Voltaire, par Fontenelle, après la lecture de *Brutus*. Il est heureux pour les lettres que ces conseils n'aient point été suivis. Voltaire y répondit en donnant *Zaïre*; Racine, en donnant *Andromaque*. Engagé jusque-là dans une mauvaise route, Racine en prit tout-à-coup une différente, inconnue peut-être à Corneille lui-même. Celui-ci avait étonné, enlevé le spectateur : son jeune rival chercha à l'émouvoir et à l'attendrir. La pitié lui parut un ressort tragique plus actif, plus étendu, d'un effet plus pénétrant et moins passager que l'admiration. Il étudia le cœur humain, ses passions, ses faiblesses, ses replis les plus secrets. C'est là qu'il découvrit un genre de tragédie tout nouveau, dont il offrit le premier, et probablement l'inimitable modèle, dans son *Andromaque*, celle de toutes ses tragédies qui, sans être la plus parfaite, pro-

(2) « Plusieurs personnes ont entendu raconter à » Montesquieu un fait qui passait pour constant à » Bordeaux, d'après une ancienne tradition du pays; » c'est que Molière, n'étant encore que comédien » de campagne, avait fait représenter dans cette » ville une tragédie de sa façon, intitulée la *Thé-* » *baïde*, dont le peu de succès l'avait dégoûté de » faire des tragédies. » (*Œuvres de Racine*, édition d'Agasse, publiée en 1807.)

duit le plus d'effet au théâtre, par l'expression énergique et vraie des sentiments et des caractères, et par l'heureuse alternative de crainte et d'espérance, de terreur et de pitié, dont le poète sait agiter nos ames. La représentation d'Andromaque (1667) fut suivie, presque chaque année, d'un nouveau chef-d'œuvre. Mais Racine surprit d'abord le public par une excursion dans le domaine de Molière.—Les *Plaideurs*, imités des *Guêpes* d'Aristophane, sont une comédie d'une intrigue un peu faible: mais que de naturel, de vérité, de facilité, de gaîté! quelle foule de vers devenus proverbes! Mal accueillie d'abord à Paris (1668), la pièce réussit fort bien à Versailles. Les comédiens, tout joyeux du succès, vinrent, à leur retour, réveiller Racine au milieu de la nuit, pour lui apprendre cette bonne nouvelle. Le bruit des voitures, à cette heure, dans la rue des Marais (3), fit croire aux voisins, et le lendemain à tout Paris, que la justice s'était vengée de l'auteur des *Plaideurs*, en le faisant mettre à la Bastille. Cette plaisante méprise, et la connaissance qu'on eut bientôt du suffrage du monarque, ramenèrent à la comédie de Racine le bon peuple de Paris; et, depuis ce temps, la pièce est en possession de faire rire la Justice elle-même. Il n'est pas vrai que les *Plaideurs* soient de plusieurs mains. Racine a pu recevoir de ses amis le motif de quelques scènes, et emprunter à quelques hommes de palais (4) quelques formules, quelques expressions étrangères à ses études habituelles: mais l'ensemble, mais le tissu du style est trop parfait pour n'être pas d'un seul et même écrivain. Le succès d'*Andromaque*, qui n'était comparable qu'à celui du *Cid*, avait éveillé l'envie: peut-être aussi avait-il rendu le public plus difficile. — *Britannicus* fut reçu froidement (1669), et se traîna péniblement jusqu'à la huitième représentation. (*Voyez* Floridor.) On ne sentit point d'abord tout ce qu'avait de vrai, de profond, de terrible, ce tableau historique du caractère et de la cour de Néron. Boileau, presque seul, en fut frappé; et, courant embrasser Racine, il lui cria devant tout le monde: *Voilà ce que vous avez fait de mieux*. Ce grand critique ne fut pas seulement utile à Racine, en le louant; sa sévérité le servit encore mieux, en lui faisant supprimer deux scènes qui déparaient l'ouvrage: l'une entre *Burrhus* et *Narcisse*, au commencement du troisième acte; l'autre, qui ramenait Junie, au cinquième, en présence de Néron (5). Louis Racine, dont on apprend chaque jour à lire les Mémoires avec plus de défiance, parce qu'il ne les a écrits que sur des ouï-dire, rapporte que « ces » vers de la dernière scène du quatrième acte:

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains,

» firent une vive impression sur » Louis XIV, qui crut y voir une » censure de sa conduite, et que, » dès ce moment, il quitta l'habitude où il était de figurer dans les » ballets qui se donnaient à sa cour.» Il est très-possible que Louis XIV ait réfléchi, *à propos de ces vers*,

(3) L'appartement occupé par Racine dans cette petite rue du faubourg Saint-Germain, l'a été successivement depuis par les deux tragédiennes qui peut-être ont le mieux joué ses chefs-d'œuvre, Mlle. Lecouvreur et Mlle. Clairon.

(4) M. de Brilhac, conseiller au parlement, et même l'illustre Lamoignon.

(5) Édition d'Agasse, t. II, p. 358 et 424.

sur le peu de dignité qu'il y avait à danser en public; mais qu'il les ait crus dirigés contre lui, et surtout que Racine ait jamais eu la pensée de les lui appliquer, c'est ce qui est contraire à toute vraisemblance. Ces vers sont si naturellement placés dans la bouche de Narcisse, ils sont si conformes à l'histoire, ils vont si directement au but de la scène, il était si impossible qu'ils ne s'y trouvassent pas, qu'il serait superflu de supposer au poète d'autres intentions que des intentions purement dramatiques, quand même il ne serait pas ridicule et odieux d'imaginer qu'il ait songé le moins du monde à Louis XIV, en parlant de Néron. — A *Britannicus* succéda *Bérénice*. Ce fut à la sollicitation de la célèbre Henriette d'Angleterre, belle-sœur du roi, que Racine et Corneille traitèrent tous deux, et à l'insu l'un de l'autre, ce sujet si peu fait pour la scène. Outre le plaisir de voir lutter ensemble deux illustres rivaux (6), la princesse s'en promettait secrètement un autre, dans la peinture de la séparation héroïque des deux augustes amants (7). Trois mots de Suétone : *invitus invitam dimisit*, voilà tout le fonds de la pièce : fonds bien léger, que Boileau, s'il n'eût été absent, n'aurait pas laissé exploiter à son ami ; travail ingrat, dont Corneille vieilli ne prévit pas le danger beaucoup plus grand encore pour lui que pour Racine. Les deux *Bérénice* furent représentées sur la fin de 1670; celle de Corneille au Palais-Royal, par la troupe de Molière; celle de Racine, à l'hôtel de Bourgogne. Corneille tomba : Racine eut trente représentations de suite, honorées des larmes de la cour et de la ville. Le grand Condé répondit un jour, par ces deux vers de la pièce, aux critiques qu'on en faisait devant lui :

Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.

On a dit, et de très-zélés admirateurs de Racine ont avoué, que *Bérénice* n'était pas une véritable tragédie. Tragédie ou drame, qu'importe le titre qu'on lui donne, pourvu que l'on convienne que c'est un miracle de l'art, et qu'il n'y a jamais eu, dans aucune pièce, un plus grand mérite de difficulté vaincue? Quant au style, écoutons comme en parle l'auteur de *Zaïre* : « Voilà, sans » doute, la plus faible des tragédies » de Racine qui sont restées au théâ- » tre : ce n'est pas même une tragé- » die; mais que de beautés de détail ! » et quel charme inexprimable rè- » gne presque toujours dans la dic- » tion ! Pardonnons à Corneille de » n'avoir jamais connu ni cette pu- » reté, ni cette élégance; mais com- » ment se peut-il faire que personne, » depuis Racine, *n'ait approché de* » *ce style enchanteur?* » — Que sous les noms de *Roxane* et de *Bajazet*, Racine ait eu l'intention de peindre la reine Christine de Suède immolant, par jalousie, son favori Monaldeschi, en 1657, dans une galerie de Fontainebleau, ou qu'il ait simplement voulu, comme il le dit, transporter sur le théâtre les scènes tragiques, alors presque inconnues, qui s'étaient passées au sérail en 1638, cela est tout-à-fait indifférent au mérite de la pièce. Mais cela ne fut probablement pas étranger au succès de vogue qu'elle obtint (1672). La nouveauté des mœurs et des costumes dut aussi piquer beaucoup la

(6) L'infortunée ne fut point témoin de cette lutte. Une mort prématurée ravit cette princesse au monde, dont elle était l'ornement, et aux lettres, dont elle était l'appui (*Voy.* son article, XX, 197).

(7) On sait qu'elle-même avait mis un frein à son penchant pour Louis XIV.

curiosité de spectateurs habitués à ne voir presque toujours sur la scène que des Grecs et des Romains. Voilà pour la multitude. Les connaisseurs, et Boileau à leur tête, admirèrent la force de la passion de *Roxane*, l'intrépidité calme d'*Acomat* (8); et ce sont ces deux véritables créations qui feront vivre à jamais *Bajazet*, malgré ses défauts. Segrais raconte que Corneille, placé près de lui à la première représentation, lui dit tout bas : « Les habits sont à la turque, » mais les caractères sont à la fran» çaise ; je ne le dis qu'à vous, pour » qu'on n'aille pas croire que j'en » parle par jalousie. » Non, personne ne l'aurait cru : non, Corneille pouvait faire hautement ce reproche aux caractères de *Bajazet* et d'*Atalide;* il était trop juste pour l'étendre aux autres personnages. Boileau trouva le style de cette tragédie *négligé*. La sentence est sévère. Mais il jugeait *Bajazet* par comparaison avec les autres pièces de son ami ; et puis c'était Boileau. — *Mithridate*, représenté pour la première fois en janvier 1673, est, suivant Laharpe, l'ouvrage *où Racine paraît avoir voulu lutter de plus près contre Corneille, en mettant sur la scène les grands personnages de l'antiquité, tels qu'ils sont dans l'histoire.* Il semble que ce desir de lutter, si tant est que Racine l'ait eu, s'était déjà manifesté dans *Britannicus*, avec non moins d'éclat, et que les admirables figures d'*Agrippine* et de *Néron* méritent d'être placées auprès des personnages historiques les mieux peints par Corneille, tout aussi bien au moins que *Mithridate*. Quoi qu'il en soit, le théâtre de Corneille offre peu de caractères plus grandement tracés que le *Mithridate* de Racine (9). On a reproché toutefois à ce poète d'avoir fait son héros amoureux et jaloux. Corneille aussi a souvent commis une pareille faute, qui était un sacrifice au goût du temps. Mais, ici, que cette faute est heureuse ! elle nous a valu *Monime*, le rôle le plus parfait, le plus touchant du théâtre de Racine, et par conséquent de la scène française. Voltaire a dit que l'intrigue de *Mithridate* n'était autre chose que l'intrigue de l'*Avare*. On aurait pu lui répondre que l'intrigue de *Zaire* n'est autre chose aussi que l'intrigue de *Nanine*. Mais qu'est-ce que cela prouve contre les deux tragédies, si des moyens de comédie y sont traités noblement, tragiquement, et de manière à exciter l'intérêt et la terreur? — « J'avoue, » dit Voltaire, que je regarde *Iphi*» *génie* (1674) comme le chef» d'œuvre de la scène. Veut-on de » la grandeur ? on la trouve dans » *Achille*, mais telle qu'il la faut au » théâtre, nécessaire, passionnée, » sans enflure, sans déclamation. » Veut-on de la vraie politique ? » Tout le rôle d'*Ulysse* en est plein, » et c'est une politique parfaite, uni» quement fondée sur l'amour du » bien public ; elle est adroite, elle » est noble, elle ne discute point ; » elle augmente la terreur. *Clytem*» *nestre* est le modèle du grand pa» thétique ; *Iphigénie*, celui de la » simplicité noble et intéressante ; » *Agamemnon* est tel qu'il doit être : » et quel style ! c'est-là le vrai su» blime. » C'est à propos de cette

(8) Voltaire considère le rôle d'*Acomat* comme *un effort de l'esprit humain*.

(9) « De toutes les tragédies françaises, dit Vol» taire, celle qui plaisait le plus à Charles XII, » c'était *Mithridate;* et, quand on la lui lisait, il » marquait du doigt les endroits qui le frappaient » davantage. »

pièce que l'auteur de *Mérope* s'écrie ailleurs : « *O tragédie des tragédies! beauté de tous les temps et de tous les pays! malheur au barbare qui ne sent pas ton prodigieux mérite!* » Il y eut, pour le tourment de Racine, un assez grand nombre de ces *barbares*, lors de l'apparition de ce chef-d'œuvre, auquel pourtant une foule immense courait et pleurait chaque jour. On ne se contenta pas de la critiquer amèrement, et sous plusieurs formes. On voulut lui opposer une autre *Iphigénie;* celle-ci fut jouée quatre ou cinq fois : donnée d'abord sous le nom de Coras, elle fut revendiquée par Leclerc, très-indigne confrère de Racine à l'académie française. Coras, Leclerc, et leur Iphigénie, ne sont connus aujourd'hui que par l'épigramme de Racine :

Entre Leclerc et son ami Coras, etc.

L'*Iphigénie* de Racine était réservée, dans le dix-huitième siècle, à un plus sanglant outrage. Un Luneau de Boisjermain (10), un La Dixmerie (11), conçurent l'idée de substituer à l'admirable récit d'*Ulysse*, un dénouement en action; et l'auteur de la comédie de l'*Oracle* et d'*Arlequin au Sérail* (12) se chargea intrépidement, en 1769, de refaire le 5me. acte, d'après le plan de ces réformateurs : il retrancha cent vers; il en fit ou refit une douzaine. Ce sacrilége fut sifflé; et le chef-d'œuvre de Racine resta imparfait... comme auparavant (13). Trois ans s'écoulèrent entre *Iphigénie* et *Phèdre* (1677). Les critiques, dont l'une de ces tragédies avait été l'objet, n'étaient qu'un faible essai des persécutions qu'on préparait à l'autre : le duc de Nevers et la duchesse de Bouillon, neveu et nièce du cardinal Mazarin, ennemis de Racine, on ne sait pourquoi, se déclarèrent d'avance, et sans pudeur, les chefs d'une cabale odieuse et ridicule. Tout fut mis en œuvre pour faire tomber la Phèdre de Racine, et pour faire aller aux nues la Phèdre de Pradon, qui fut jouée, trois jours après, sur le théâtre de la rue Guénégaud. On a peine à le croire, malgré le témoignage de Boileau, transmis par Louis Racine : toutes les premières loges des deux théâtres avaient été louées par cette cabale pour plusieurs représentations; elles furent remplies pour Pradon, et laissées vides pour Racine, de façon que sa pièce parut être jouée dans le désert : cette manœuvre coûta environ vingt-huit mille francs de notre monnaie actuelle; et, ce qu'il y a de plus incroyable, elle réussit assez, pendant quelque temps, pour tromper le public, et pour donner à Pradon toutes les apparences du triomphe. Il est fâcheux pour la mémoire de Mme. Deshoulières que son nom ait figuré parmi les chefs d'une si scandaleuse intrigue : on sait que, soupant avec le triomphateur, le soir même de la première représentation, elle composa ce sonnet que nous n'osons citer en entier, par un reste d'égards pour elle :

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien, etc.

(10) Auteur d'un Commentaire sur Racine, qu'on croirait entrepris dans le seul dessein de rabaisser le mérite littéraire de ce grand poète, et même d'attaquer son caractère personnel; ouvrage à-la-fois inepte et odieux, que Laharpe a pris la peine de réfuter d'un bout à l'autre avec toutes les forces de sa raison, dans un nouveau Commentaire plein de goût et de savoir, dont Geoffroy s'est beaucoup servi, tout en le déprimant, pour faire le sien qui n'en est pas moins à-peu-près oublié.

(11) *Lettres sur l'état présent de nos spectacles.*

(12) Saint-Foix.

(13) Les réformateurs de Racine se sont trop pressés. Ils auraient réussi vingt-cinq ans plus tard, où l'on vit accueillir avec acclamation le nouveau 3e. acte de la *Mort de César*, et le nouveau 5e. acte des *Horaces*. Les lumières avaient fait des progrès!

On attribua d'abord ce sonnet au duc de Nevers. Des amis indiscrets, voulant venger Racine, répondirent par un sonnet très-injurieux, sur les mêmes rimes, que le duc imputa à Racine et à Boileau, et auquel il répliqua par un troisième sonnet et par des menaces personnelles contre ces deux poètes. Il fallut toute l'autorité du prince de Condé pour mettre fin à la querelle. Mme. Deshoulières, véritable auteur du premier sonnet, fut seule punie, et le fut sévèrement, quoique longtemps après; car tout Paris la reconnut dans ces vers de la dixième Satire de Boileau:

C'est une précieuse,
Reste de ces esprits jadis si renommés,
Que, d'un coup de son art, Molière a diffamés, etc.

La reprise de *Phèdre*, qui eut lieu au bout d'un an, mit les deux pièces à leur place. Mais cette réparation tardive ne put consoler Racine: elle fut d'ailleurs empoisonnée par de nouvelles indignités de ses ennemis, qui publièrent une édition fautive de la pièce, et substituèrent aux plus beaux vers, des vers de leur façon, ridicules ou plats; tant il est vrai qu'il n'y a rien de plus méchant que les méchants auteurs, et rien de pire en fait de populace, que le bas peuple de la littérature. L'auteur de *Phèdre*, dégoûté du théâtre, y renonça, à l'âge de 38 ans, c'est-à-dire, dans toute la force et la maturité de son génie. — Ce ne fut qu'après un silence de douze années que, à la prière de Mme. de Maintenon, Racine composa son *Esther*, pour être jouée, non sur la scène française (14), mais dans la maison de Saint-Cyr (15). Le succès fut prodigieux (20 janvier 1689). « Le roi, dit Mme. » de la Fayette, n'y mena, pour la » première fois, que les principaux » officiers qui le suivaient à la chas- » se. La seconde fut consacrée aux » personnes pieuses, telles que le » Père Lachaise et douze ou quinze » jésuites (16). Ensuite elle se répan- » dit aux courtisans, etc. » L'honneur d'y assister devint l'ambition de tous. Mme. de Sévigné y fut admise; et l'on sait avec quel enthousiasme elle en parle dans ses lettres (17). Le théâtre en France, et plus particulièrement à la cour, est un éternel sujet d'applications et d'allusions. Les spectateurs en trouvent souvent là-même où l'auteur n'en a pas prévu. Il faut donc en général se défier de tous les récits faits sur ces matières. Il est toutefois assez constant que, dans cette pièce, Racine eut en vue quelques allusions, ou du moins qu'il ne protesta point contre celles qui furent faites. Mme. de Maintenon se reconnut avec plaisir dans

(14) Elle n'y fut jamais représentée du vivant de Racine. Dans les premières éditions qui en furent faites, quoiqu'*Esther* porte le titre de tragédie, elle n'est point intitulée ainsi dans le privilége du Roi; et il serait injuste de la juger comme telle, bien que les sentiments, la diction et la plupart des caractères en soient véritablement tragiques.

(15) « Mme. de Maintenon était persuadée que les » amusements de la scène sont bons à la jeunesse; » qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux » prononcer, et cultivent la mémoire. Mais après » avoir fait jouer *Andromaque* par les demoiselles » de Saint-Cyr, elle craignit que cela ne leur insi- » nuât des sentiments opposés à ceux qu'elle voulait » leur inspirer. Elle écrivit en conséquence à M. Ra- » cine: *Nos petites filles viennent de jouer votre* » ANDROMAQUE, *et l'ont si bien jouée qu'elles ne* » *la joueront plus, ni aucune autre de vos pièces;* » et elle lui demanda ensuite un poème moral ou » historique dont l'amour fut entièrement banni. » (*Souvenirs* de Mme. de Caylus.)

(16) « *Aujourd'hui*, disait Mme. de Maintenon, » *on ne jouera que pour les saints.* »

(17) Il est permis de croire que Mme. de Sévigné fut encore plus sensible à l'invitation du roi, qu'aux beautés de l'ouvrage. Elle ne prouve que trop dans ses lettres, dont la lecture est d'ailleurs si remplie de charme, combien peu elle sentait le mérite de ce grand poète. Au reste, Mme. de Sévigné n'a jamais écrit que *Racine passerait comme le café*; et Voltaire, sur la foi duquel Laharpe, l'abbé de Vauxcelles et Suard l'ont répété, ne lui a jamais rien prêté de semblable (*Voy.* la Notice sur Mme. de Sévigné, par M. Saint-Surin, à la tête des *Lettres* de cette dame, dans l'édition de Blaise, Paris, 1818, tom. 1er., in-12, pag. 152.)

Esther; et tous ses amis ne manquèrent pas de voir Mme. de Montespan dans l'altière *Vasthi*. Les chansons du temps qui, comme on l'a dit ingénieusement, formaient, en France, une sorte de contre-poids et de tempérament au pouvoir absolu, donneraient même à penser que le ministre Louvois et la révocation de l'édit de Nantes étaient signalés dans *Aman*, surprenant au roi *Assuérus* l'édit de proscription des Juifs. Mais cette hardiesse est peu vraisemblable; et il faudrait, pour y ajouter foi, des pièces historiques plus graves que des chansons. — *Athalie*, composée pour Saint-Cyr comme Esther (18), eut un sort bien différent. L'envie, masquée d'un faux zèle, en empêcha la représentation. Elle fut jouée seulement deux fois à Versailles, dans une chambre, sans théâtre, sans costumes, par les demoiselles de Saint-Cyr (19). Racine, ne lui ayant point donné d'autre destination, la fit imprimer. Mais, ô injustice scandaleuse et vraiment inexplicable! ce chef-d'œuvre, au-dessus duquel il n'y a rien, ni chez les anciens, ni chez les modernes, ne trouva point de lecteurs! Que dis-je? S'il faut en croire certains mémoires du temps, dans quelques sociétés de soi-disant beaux-esprits, on en prescrivait la lecture pour *pénitence*! tant les jugements des contemporains sont souvent bizarres ou passionnés! On ne saurait en vérité se défendre d'une affliction profonde en songeant que Racine est mort avec le chagrin de voir son siècle méconnaître cette œuvre immortelle. En vain Arnauld, du fond de son exil, soutenait par son suffrage son ancien élève découragé; en vain Boileau lui répétait: *C'est votre meilleur ouvrage, le public y reviendra;* peu s'en fallut que Racine ne crût avoir survécu à son génie, comme Pierre Corneille. La voix de Boileau, si bien entendue de la postérité, ne fut point écoutée du vivant de son ami. Le succès d'*Athalie* composée en 1691, ne commença qu'en 1716: mais depuis ce temps, il s'est accru et propagé chaque jour; et, s'il augmente encore, on trouvera bientôt que Voltaire n'en a pas dit assez, quand il a proclamé *Athalie, l'ouvrage le plus approchant de la perfection qui soit jamais sorti de la main des hommes* (20). Cette seconde iniquité du public envers Racine, en rouvrant la plaie de la première, mit le comble à ses dégoûts, et le décida tout-à-fait à quitter la carrière du théâtre, beaucoup plus, sans doute,

(18) On a souvent dit que l'idée de ce sujet était absolument neuve, et qu'Arnauld lui-même n'avait pas cru que les livres saints pussent fournir un autre sujet de tragédie que celui d'Esther. Cependant les Jésuites avaient, le 19 août 1658, fait jouer une *Athalie* dans leur collége de Clermont. Voici ce qu'en dit Loret, dans sa Gazette en vers, lettre du 24 août:

Au collége de Saint-Ignace,
Où, dans une assez bonne place,
Je me mis et me cantonnai
Pour quinze sols que je donnai,
Fut avec appareil extrême
Représenté certain poème,
Environ cinq jours il y a,
Portant pour titre *Athalia*, etc.

(19) « *Cette pièce est si belle*, dit Mme. de Caylus, *que l'action n'en parut pas refroidie.* »

(20) Quand le célèbre Lekain vint à dix-huit ans, chez Voltaire, faire devant lui l'essai de ce talent trop tôt perdu pour le théâtre dont il a été la gloire, il voulut d'abord lui réciter le rôle de Gustave. « *Non, non* (dit le poète), *je n'aime pas les » mauvais vers.* » Le jeune homme lui offrit alors de répéter la première scène d'*Athalie*, entre *Joad* et *Abner*. Voltaire l'écoute; et l'ouvrage lui faisant oublier l'acteur, il s'écrie avec transport: « *Quel » style! quelle poésie! et toute la pièce est écrite de » même! Ah! Monsieur! quel homme que Racine!* » C'est Lekain qui rapporte, dans ses Mémoires, ce fait, dont il fut d'autant plus frappé que, dans ce moment, il aurait bien voulu que Voltaire s'occupât un peu plus de lui et un peu moins de Racine (Laharpe). L'admiration de Voltaire se manifesta un jour plus vivement encore devant Laharpe lui-même, lorsqu'après avoir déclamé la scène du 4e. acte de Phèdre, il lui dit, en laissant tomber sa tête sur sa poitrine: « *Mon ami, je ne suis qu'un » polisson en comparaison de cet homme-là.* »

que les autres motifs qu'on lui a prêtés. Les sentiments religieux qu'il puisa dans sa famille, et dans l'exemple de ses maîtres, se fortifièrent avec l'âge : mais ils étaient, ce semble, assez vifs, dès sa jeunesse, pour le faire renoncer plutôt encore qu'il ne l'a fait, à des travaux qu'il aurait cru incompatibles avec la vie chrétienne ; et, en supposant que sa dévotion, qui d'ailleurs était douce et tolérante comme celle de Fénélon, l'eût empêché de traiter des sujets de tragédie profane, combien de sujets sacrés n'aurait-il pas pu mettre sur la scène ! combien de chefs-d'œuvre utiles à la religion même, n'aurait-il pas pu joindre aux chefs-d'œuvre d'*Esther* et d'*Athalie* ! Disons-le franchement : ceux qui s'obstinent le plus à attribuer à la religion la retraite prématurée de Racine, ne sont peut-être pas fâchés d'avoir ce petit reproche à lui faire, et de pouvoir en conclure qu'elle rétrécit l'esprit et étouffe le génie. C'étaient, en effet, des esprits singulièrement rétrécis, que le grand Corneille, Pascal, Bossuet, Fénélon et Despréaux ! Et comment s'étonner que le ressentiment d'une grande injustice ait suffi pour éloigner Racine du théâtre, quand on sait, quand il a lui-même avoué, que *la plus mauvaise critique lui faisait plus de peine que les plus grands succès ne lui faisaient de plaisir ?* C'est une faiblesse, dira-t-on ; mais peut-être est-elle inséparable de cette sensibilité ardente, qui seule produit de grandes choses. Ne reprochons pas si légèrement aux hommes de génie des défauts qui peuvent avoir été la source de leur talent. Molière, dira-t-on encore, n'a point eu cette faiblesse. Mais, de bonne foi, a-t-il été mis à de pareilles épreuves ? Peut-on comparer le froid accueil fait aux premières représentations de l'*Avare*, des *Femmes Savantes* et du *Misanthrope*, à la rage aveugle et stupide qui, après s'être essayée contre *Iphigénie* à l'aide de Leclerc, après avoir, pendant un an, fait triompher la *Phèdre* de Pradon, se déchaîne contre *Athalie*, et parvient à en faire dédaigner la lecture ? Racine ne pouvoir être lu ! Qui peut affirmer que Molière, dont le style n'avait pas pourtant la perfection de celui de Racine, aurait supporté sans amertume un pareil affront ? Qui sait même si le peu de succès de trois de ses chefs-d'œuvre n'aurait pas suffi pour le dégoûter aussi du théâtre, sans la nécessité où il était d'y demeurer pour faire vivre sa troupe, et pour vivre lui-même ? En n'attribuant qu'à des motifs temporels la retraite de Racine, il ne faut pas disconvenir toutefois, que c'est à partir de la disgrace de Phèdre, que sa conduite privée devint ce qu'elle resta pendant toute sa vie, c'est-à-dire, d'une régularité exemplaire : non qu'auparavant il eût jamais manqué, dans ses actions, de cette décence inséparable du bon goût dans les écrits. Mais, en se détachant du théâtre, il renonça naturellement aux distractions et aux liaisons, tant soit peu périlleuses, qu'il y avait trouvées. La piété, dans laquelle il avait été élevé, se réveilla facilement dans son cœur, et lui offrit, dans ses chagrins, des consolations que le genre de monde qu'il quittait ne pouvait lui donner. On assure même qu'il songea un moment à se consacrer tout-à-fait à Dieu, en embrassant la vie monastique. La réflexion lui fit préférer des chaînes plus légères. Il se maria, en 1677, à la fille d'un trésorier de France d'A-

miens (21). Il fit un bon choix, et fut heureux. Ce fut cette même année que le roi nomma Racine et Boileau historiographes de France. Au retour de la campagne qui fut si courte et si glorieuse, le roi leur dit : « *Je » suis fâché que vous ne soyez pas » venus avec moi ; vous auriez vu » la guerre, et votre voyage n'eût » pas été long.* » — « *Votre Ma- » jesté*, lui répondit Racine, *ne » nous a pas donné le temps de faire » faire nos habits.* » Boileau, dont la prose assez négligée se serait élevée difficilement peut-être à la dignité historique, eut sans doute une très-petite part à l'histoire du roi. Racine, qui s'en occupa beaucoup, ne put la terminer. On sait que l'ouvrage, interrompu à sa mort, périt à Saint-Cloud, dans l'incendie de la maison de Valincourt, son successeur, le 13 janvier 1726. On sait aujourd'hui que Valincourt, voyant le manuscrit près d'être consumé, donna vingt louis à un savoyard pour aller le chercher au travers des flammes, et que celui-ci lui rapporta un recueil de Gazettes de France. Il était assurément difficile, que l'Histoire du Roi, lue au roi lui-même à mesure qu'elle avançait, ne ressemblât pas un peu à un panégyrique ; mais nous avouerons que cette réflexion ne nous paraît point, comme à Laharpe, devoir diminuer nos regrets, à en juger uniquement par le *Précis historique des Campagnes de 1672 à 1678*, seule partie de l'ouvrage, qui, ayant été confiée par Valincourt à l'abbé de Vatry avant l'incendie, n'ait pas été la proie des flammes. Le style de ce *Précis*, faussement attribué d'abord à Pellisson (*V.* ce nom, XXXIII, 300), est élégant et simple : la narration en est claire, rapide et animée ; et la louange n'y est point donnée aux dépens de la vérité (22). — Quelques esprits *indépendants*, à qui peut-être il n'a manqué, pour être des flatteurs, que des souverains qui voulussent écouter leurs flatteries, ont reproché à Racine, ainsi qu'à Molière et à Despréaux, d'avoir trop fréquenté la cour, et d'avoir consacré leurs travaux à l'éloge de Louis XIV, et à ses plaisirs. Eh ! où donc est le crime d'avoir recherché souvent l'entretien d'un prince qui comblait à-la-fois le mérite, et de distinctions et de largesses ; qui, au milieu des pénibles soins du trône, disait à Boileau : « *Souvenez-vous que j'aurai tou- » jours une demi-heure à vous » donner ?* » Où est le crime d'avoir loué un monarque que ses plus cruels ennemis ont jugé louable à tant d'égards ; dont les travaux ont à jamais illustré la France ; qui a donné son nom à son siècle ; dont les plaisirs même avaient un caractère de grandeur, et nous ont valu *Esther*, *Athalie*, le *Tartuffe*, le *Bourgeois gentilhomme*, et tous les chefs-d'œuvre des Quinault, des Lulli, des Lebrun, des Mansard et des Girardon ? — Louis XIV se plut à prodiguer à Racine les gratifications et les faveurs ; il le fit trésorier de la généralité de Moulins, et Gentilhomme ordinaire (23) : il lui accorda les en-

(21) Mlle. Catherine Romanet. Sept enfants naquirent de ce mariage. Deux filles prirent le voile. Louis Racine assure que Mme. Racine n'avait jamais lu les tragédies de son mari. « Ses devoirs de mère » l'occupaient si exclusivement, qu'un jour que Ra- » cine, revenant de Versailles, lui rapportait une » bourse de mille louis qu'il avait reçue du roi, à » peine y fit-elle attention, ne songeant qu'à lui par- » ler d'un de ses enfants *qui n'avait pas voulu étu- » dier depuis deux jours* (Laharpe). » Elle mourut trente ans après lui. Une partie de sa fortune périt dans le système de Law.

(22) La *relation du siége de Namur* (en 1692), imprimée la même année par ordre du roi, est un modèle d'exactitude et de précision. — (23) La sur-

trées, et un appartement au château: il le nomma plusieurs fois des voyages de Marli : il l'admit fréquemment dans son intimité, lors même qu'il ne recevait aucun de ses courtisans. Il trouvait sa conversation si remplie d'agrément que, durant une maladie, il le fit coucher dans une chambre voisine de la sienne, afin de le voir plus souvent. Racine alors lui servit de lecteur, et lui lut un jour Plutarque dans la version d'Amyot, en substituant habilement le langage moderne aux expressions gauloises que le roi n'aimait pas. — Comme la faveur dont Louis XIV honorait le premier de nos poètes n'était, ni le fruit du caprice, ni le prix d'une basse adulation, elle se soutint long-temps. Une circonstance imprévue vint malheureusement l'affaiblir. C'était en 1697. Dans un de ces entretiens intimes que Mme. de Maintenon accordait souvent à Racine, la conversation ayant eu pour objet la misère du peuple épuisé par de longues guerres, cette femme célèbre pria le poète de rédiger ses idées en forme de mémoire, promettant que l'écrit ne sortirait pas de ses mains. Racine y consentit, non point par une complaisance de courtisan, et bien moins encore dans aucune vue ambitieuse (la conduite de toute sa vie repousse cette accusation), mais dans l'unique dessein d'être utile. Le roi surprit ce Mémoire, et le nom de l'auteur fut révélé. Peut-être la leçon était un peu trop directe, puisque Louis s'en offensa. « *J'aime beaucoup*, disait » un jour ce prince à un prédicateur » qui l'avait apostrophé personnelle- » ment, *J'aime beaucoup, mon père,* » *à prendre ma part d'un sermon ;* » *mais je n'aime pas qu'on me la* » *fasse.* » Louis XIV avait-il besoin d'ailleurs qu'on lui exposât si vivement la misère du peuple, lui qui, bien que victorieux de tous côtés, venait, dit Torcy, *de précipiter la paix de Riswick, par le seul besoin de soulager le royaume ?* mais peut-être aussi (et cette conjecture est la plus vraisemblable) le roi fut-il blessé seulement de voir un homme de lettres, sortant de la sphère exclusivement assignée alors à chaque profession, vouloir se mêler des affaires de gouvernement. Voici, en effet, quelles furent ses paroles : « *Parce qu'il fait bien des vers,* » *croit-il tout savoir? et, parce* » *qu'il est grand poète, prétend-il* » *être ministre?* » Si l'on se reporte à ce qu'était alors l'état social, aux usages, aux convenances, aux devoirs particuliers à chaque classe et à chaque individu, on conçoit que la sévérité du roi dut paraître toute naturelle; mais qu'elle doit nous sembler *barbare*, à nous qui, dans notre siècle *de lumières*, avons vu, non-seulement des poètes qui n'étaient pas des Racine, mais jusqu'à des histrions, s'arroger le droit de régenter leur souverain, et, pour comble de *civilisation*, se constituer les arbitres de sa couronne et de sa vie ! Quel qu'ait été le motif de l'humeur de Louis contre Racine, elle ne fut que passagère ; son estime et sa bienveillance ne l'abandonnèrent point : Racine ne cessa pas de le voir. Durant sa dernière maladie, le roi se fit donner chaque jour de ses nouvelles avec un intérêt touchant; et ses bienfaits le suivirent au-delà du tombeau (24). Il n'est donc pas exact de dire que ce fut une disgrace, et en-

vivance de cette charge fut donnée à J. B. Racine, son fils aîné à peine âgé de seize ans.

(24) Sa pension de 2000 liv. fut conservée à sa veuve.

core moins, que cette disgrace ait causé sa mort. Mais on ne peut nier que le chagrin d'avoir pu déplaire un moment à son roi et à son bienfaiteur n'ait contribué à augmenter le mal dangereux (25) dont il était atteint depuis plusieurs années.—On a reproché à Racine d'être trop enclin à la raillerie; et Boileau lui-même eut à s'en plaindre quelquefois. Un jour qu'il raillait trop vivement et depuis trop long-temps son ami, celui-ci lui dit enfin : « Aviez-vous envie de me fâcher? — Dieu m'en garde! — Eh bien! vous avez donc tort, car vous m'avez fâché. » Quoique son cœur n'eût aucune part à ce penchant de son esprit, il fit, pour s'en corriger, de nobles et heureux efforts sur lui-même. Quand la charité chrétienne ne le lui aurait pas ordonné, Racine avait trop bon goût, il avait l'ame trop élevée pour ne pas sentir que, si la raillerie a ses dangers entre des égaux, elle est, à l'égard de nos inférieurs quelconques, un abus de la force qui ressemble à de la lâcheté, comme un acte de violence envers un homme désarmé. Les épigrammes échappées à sa jeunesse sont piquantes et d'une malice très-fine; mais elles sont gaies, sans fiel, et en fort petit nombre. On ne peut guère trouver à redire qu'à celles contre *D'Olone* et *Créqui* (26). Son fils aîné lui en ayant un jour envoyé une contre Perrault : « *Je voudrois*, lui écrivit Racine, *que vous ne l'eussiez point faite. Outre qu'elle est assez médiocre, je ne saurois trop vous recommander de ne point vous laisser aller à la tentation de faire des vers françois : surtout il n'en faut faire contre personne.* » Il y a, dans toutes ses lettres à son fils, un caractère de tendresse, de simplicité, de bonté et d'indulgence, qui émeut et qui attache. Quoi de plus touchant, que celle où il lui dit (27) : « Je n'ai osé » demander à M. l'ambassadeur si » vous pensiez un peu au bon Dieu » et j'ai eu peur que la réponse ne » fût pas telle que je l'aurois souhaité : mais enfin, je veux me flatter » que, faisant votre possible pour » devenir un parfait honnête homme, vous concevrez qu'on ne le » peut être sans rendre à Dieu ce » qu'on lui doit. Vous connoissez la » religion : je puis même dire que » vous la connoissez belle et noble » comme elle est, et il n'est pas » possible que vous ne l'aimiez..... » Pour moi, plus je vais en avant, » plus je trouve qu'il n'y a rien de » si doux au monde que le repos de » la conscience, et de regarder Dieu » comme un père qui ne nous man» quera pas dans tous nos besoins. » M. Despréaux, que vous aimez » tant, est plus que jamais dans ces » sentiments, etc., etc. » Les lettres de Racine à ses amis sont naturelles, faciles, élégantes. Il y a parfois des traits de force. En voici un, à propos de la mort de M. de Saint-Laurent, précepteur du duc de Chartres, qui fut depuis Régent. « Il a » été emporté, dit-il (28), d'un » seul accès de colique néphrétique. » Je ne crois pas, qu'excepté Ma»'DAME, on en soit fort affligé au » Palais-Royal : *les voilà débarras»sés d'un homme de bien.* » On ne peut se dispenser, en lisant ce qui nous est resté de cette correspondance de Racine avec sa famille et

(25) Un abcès au foie.
(26) A propos des critiques d'*Andromaque*

(27) 21 juillet 1698.
(28) Lettre à Boileau, 4 août 1687.

avec ses meilleurs amis, de remarquer combien le ton en est généralement peu familier. Dans un volume entier de lettres, on ne trouve pas une seule trace de tutoiement. L'amitié alors était grave : elle semblait un devoir plus encore qu'un plaisir. Racine eut pour amis les écrivains les plus célèbres de son temps, Bourdaloue, La Bruyère, Rapin, Bouhours, Bernier, Nicole, La Fontaine, Boileau, etc., etc. On regrette de ne pouvoir aussi nommer Molière. Il n'est que trop vrai qu'il rendit à Racine, dans les commencements de leur liaison, des services qui semblaient devoir en assurer la durée; que cependant elle dura peu, et que Racine eut les premiers torts, qui amenèrent une rupture, en retirant son *Alexandre* du théâtre de Molière, pour le donner à l'hôtel de Bourgogne. Mais ces torts étaient-ils bien sérieux? Si Molière, directeur de comédie, pouvait les juger tels, Molière, auteur dramatique, n'aurait-il pas dû les excuser? Au reste, ce refroidissement peu raisonnable de l'une et de l'autre part, ne dégénéra jamais en hostilité, ni même en secrète inimitié. Racine et Molière s'estimèrent toujours. Noblement armés l'un pour l'autre, Racine défendit le *Misanthrope*, et Molière, les *Plaideurs* (29), contre un public ignorant ou prévenu. Les hommes supérieurs, même sans être unis, se rendent réciproquement justice : la médiocrité seule est jalouse. Cette vérité suffirait pour justifier Corneille et Racine du soupçon de jalousie mutuelle, dont on a osé flétrir leur mémoire. Ajoutons seulement, en ce qui regarde Racine, qu'il avait un trop grand génie pour ne pas sentir toute la grandeur de celui de Corneille, et qu'il l'a loué trop éloquemment pour qu'on pût l'accuser de n'être pas sincère. Il ne faut pas, dira-t-on, prendre toujours au mot les éloges académiques : soit; mais si l'on peut croire que Racine, ayant à louer publiquement Pierre Corneille mort, le jour de la réception (et par conséquent en présence) de Thomas Corneille, son frère et son successeur (30), ne pouvait, sans manquer à toutes les convenances, se dispenser d'exalter son mérite; du moins ne saurait-on récuser l'éloge volontaire qu'il faisait de lui en particulier, dans ses conversations avec son fils, où, développant à celui-ci les beautés du *Cid* et d'*Horace*, il lui disait : « Corneille fait des vers cent fois « plus beaux que les miens. » On a fait à Racine un reproche plus grave, et dont il est plus difficile de le justifier. Nicole, dans une réponse au visionnaire Desmarets (31), avait traité les poètes dramatiques d'*empoisonneurs publics* et de *gens horribles aux yeux des Chrétiens*. Cette injure grossière et blamable, même à l'égard de Desmarets, ne pouvait assurément regarder en aucune façon le jeune auteur des *Frères ennemis* et d'*Alexandre*. Il se l'appliqua cependant, et publia contre Port-Royal, contre ses anciens maîtres, cette fameuse lettre, *A l'auteur des hérésies imaginaires*, qu'il eut le malheur d'écrire avec un talent digne de Pascal (32). « Les Mo-

(29) « Ceux qui se moquent des *Plaideurs* (disait il), mériteraient qu'on se moquât d'eux. »

(30) Discours prononcé à l'académie française, le 2 janvier 1685, à la réception de MM. Corneille et Bergeret. Racine le lut au roi, qui lui dit : « Je le « louerais davantage, si je n'y étais pas tant loué. »

(31) Desmarets de Saint-Sorlin, auteur de la comédie des *Visionnaires*.

(32) C'était au commencement de 1666; Racine avait vingt-sept ans.

» linistes, dit J.-B. Racine, y battirent des mains, et furent charmés d'avoir enfin trouvé ce qu'ils cherchaient depuis long-temps et si inutilement, c'est-à-dire, un homme dont ils pussent opposer la plume à celle de l'auteur des *Provinciales.* » Provoqué par deux réponses très-vives de Dubois et de Barbier-d'Aucourt, Racine allait répliquer par la publication d'une seconde lettre plus piquante encore que la première. Les conseils de Boileau, ou plutôt son bon naturel et le regret d'avoir manqué aux instituteurs de sa jeunesse, le décidèrent à ne point l'imprimer (33) : il retira même tous les exemplaires de la première qu'il put trouver. Il avait commis une grande faute sans doute: mais combien la réparation fut plus grande encore! De quel respect, de quel attendrissement ne se sent-on point saisi, quand on se représente Racine, se faisant conduire par Boileau, chez Arnauld, et se précipitant aux pieds de celui-ci, en présence de vingt témoins; Arnauld se jetant à son tour aux pieds de Racine, et tous deux s'embrassant en frères, en amis, en chrétiens! Le souvenir de cette faute pesait encore sur son cœur long-temps après. L'abbé Tallemant s'avisant un jour de la lui reprocher en pleine académie : « *Oui*, » *Monsieur*, lui répondit Racine, » avec une noble humilité, *vous* » *avez raison; c'est l'endroit le plus* » *honteux de ma vie, et je donne-* » *rois tout mon sang pour l'effa-* » *cer.* » Ces faits répondent suffisamment aux biographes inconsidérés, malveillants ou mal instruits (34), qui ont accusé Racine d'avoir eu un amour-propre excessif. S'il eût eu ce défaut, aurait-il été si docile à la critique? Aurait-il, sans le remercier il est vrai, mais aussi sans se fâcher, suivi jusqu'aux conseils de Subligny (35)? Parmi les auteurs dramatiques de nos jours les plus modestes, combien y en a-t-il qui profitassent des avis donnés dans une parodie? Ne serait-ce point à une petite rancune de Baron, que Racine a dû cette accusation de vanité? On sait que ce comédien insistant un jour, sans aucune espèce de mesure, auprès de Racine, sur quelques observations concernant un de ses rôles : « *Baron*, lui dit le poète, » *je vous ai fait venir pour vous* » *donner des instructions, et non* » *pour en recevoir;* » et l'on sait aussi que Messieurs les comédiens sont sujets à prendre pour un amour-propre excessif, la dignité d'un homme de lettres qui sait garder son rang. — Racine était naturellement mélancolique avec lui-même, quoique fort doux avec les autres. Il avait l'ame tendre; il recherchait les émotions tristes ou religieuses, plutôt que celles de la joie. Il était généreux, et savait se conserver les moyens de l'être, par beaucoup d'ordre et d'économie. Il aidait de ses secours beaucoup de parents éloignés; il avait un soin tout filial de sa nourrice, et ne l'oublia point dans son testament. Parmi les amis qu'il s'était faits dans le monde, un de ceux qui lui paraissaient le plus attachés, c'était le chevalier de Poignant, si connu par son duel avec son ami Lafontaine. Poignant annonça long-temps d'avance qu'il le ferait son héritier, et il tint parole.

(33) Son fils aîné prit la même résolution: mais ayant été trouvée en manuscrit dans les papiers de l'abbé Dupin, parent et ami de Racine, en 1719, elle fut alors livrée à l'impression pour la 1re. fois.

(34) Luneau, le *Dictionnaire historique*, etc.

(35) Auteur de la *Folle Querelle*, comédie-parodie d'*Andromaque*, Paris, 1668, in-12.

Mais, à sa mort, tout le bien se trouva mangé. Racine n'en acquitta pas moins avec zèle et reconnaissance les frais de maladie et de sépulture du magnifique testateur. Nul ne fut meilleur époux et plus tendre père. L'éducation chrétienne de ses enfants était sa grande affaire. Il faisait chaque jour la prière en commun avec sa femme, ses enfants et ses domestiques. Il leur lisait et leur expliquait l'Évangile. Dans les dix dernières années de sa vie, tous ses plaisirs, tout son bonheur, étaient concentrés dans ses affections domestiques. Il n'allait même plus à la cour, que pour les devoirs de sa charge et pour les intérêts de sa famille : et cependant, combien n'avait-il pas de moyens d'y plaire et de s'y faire aimer; une belle et noble figure, des manières gracieuses, tous les charmes de l'esprit, tout l'éclat de la renommée, unis à l'art heureux de les faire oublier! Soixante ans après les représentations d'*Esther*, à Saint-Cyr, les dames qui en avaient été témoins, parlaient encore de lui avec attendrissement, et disaient à Louis Racine : « *Vous êtes fils d'un hom-* » *me qui avait un grand génie et* » *une grande simplicité.* » Il avait, en effet, enchanté tout le monde, plus encore par l'aménité et la grâce des instructions qu'il donnait aux jeunes demoiselles de Saint-Cyr, que par son talent même pour la déclamation; et ce talent, il le possédait au plus haut degré. Aucun homme de son temps ne lisait et ne récitait mieux que lui. Un jour, chez Boileau, dans sa maison d'Auteuil, lisant et traduisant d'abondance l'*OEdipe* de Sophocle, il fit verser des larmes à tous les assistants. Il enseigna à Baron et à La Champmêlé un système de déclamation plus conforme à la nature et au bon goût, ou, pour mieux dire, il leur apprit à parler et non à déclamer. — Comment un homme doué de tant de qualités naturelles ou acquises a-t-il eu des ennemis? Cette question pourrait paraître par trop ingénue; et nous ne la ferons point. Mais comment ces inimitiés lui ont-elles survécu pendant plus d'un demi-siècle? C'est ce qu'on ne peut guère expliquer que par l'extrême influence de Fontenelle sur la littérature du siècle dernier. Fontenelle, neveu de Corneille, et, à ce titre, disposé à défendre et à maintenir la prééminence de son oncle sur ses rivaux, fût-ce aux dépens de la justice et de la vérité; Fontenelle haïssait personnellement Racine, depuis l'épigramme qui avait immortalisé sa tragédie d'*Aspar*. Sa rancune dura soixante ans (cela est un peu long pour un philosophe) : elle lui inspira cette odieuse et absurde épigramme où l'auteur d'*Esther* est traité de *suppôt de Lucifer*. Elle se manifesta de toutes les manières et dans toutes les occasions, sans se lasser jamais, et sans avoir à craindre la férule de Boileau qui n'était plus : enfin elle parvint à retarder, pour Racine, le jour de la justice. Grâces soit rendues à Voltaire, qui s'indigna de cette iniquité, et qui, tant que la passion de l'irréligion ne vint pas fasciner ses yeux et fausser son goût exquis, proclama dans tous ses écrits, comme dans tous ses entretiens, l'inimitable perfection de Racine. Si Racine n'a pas, comme Corneille, joui, de son vivant, de tout l'éclat de sa gloire, il faut plaindre ses contemporains. Pour lui, il s'était depuis long-temps consolé, dans le sein de Dieu, de l'injustice des hommes. Il poussait l'indifférence pour ses ouvrages jusqu'à refuser

de revoir les éditions qu'en faisaient les libraires; et l'auteur de tant de chefs-d'œuvre, uniquement occupé, en mourant, de l'immortalité de son ame, ne songea pas même à celle de son nom. Sa fin, qui eut lieu le 22 avril 1699, fut douloureuse, et d'une intrépidité toute chrétienne. Il voulut être enterré à Port-Royal, aux pieds du docteur Hamon (*V.* ce nom), afin de n'être plus séparé, même par la mort, de ses anciens instituteurs. Après la destruction de ce monastère, on transporta (en 1711) ses restes à Paris, dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont, où ils furent placés à côté de Pascal. Le marbre tumulaire de celui-ci, enlevé en 1793, par les violateurs des tombeaux, a été rétabli à la restauration. La tombe de Racine, beaucoup moins apparente, déposée, depuis long-temps, dans une église de village (à Magni-Lessart), y fut retrouvée en 1808, et fut rapportée à Saint-Étienne-du-Mont, le 21 avril 1818 (Voyez la *Quotidienne* du 23 avril de la même année). Son épitaphe, composée par Boileau, fait peut-être sourire de pitié nos soi-disant philosophes (36); elle se termine ainsi : « O toi! qui que tu » sois, que la piété attire en ce saint » lieu, plains, dans un si excellent » homme, la triste destinée de tous » les mortels; et, quelque grande » idée que puisse te donner de lui sa » réputation, souviens-toi que ce » sont des prières, et non pas de » vains éloges, qu'il te demande. » Outre les ouvrages dont nous avons parlé dans le cours de cette Notice, il en est encore quelques-uns qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence; de ce nombre sont : I. L'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, composé en 1693. C'est à-la fois un monument de la reconnaissance de Racine pour cette maison, et une preuve de plus de son talent pour écrire l'histoire. Boileau le regardait comme un morceau de beaucoup de mérite; toutefois il est aujourd'hui peu lu. II. Les *Cantiques spirituels*, composés pour la maison de Saint-Cyr, en 1694; c'est la dernière production poétique de Racine : c'est le chant du cygne. Ils sont remplis de grâce et d'onction; Fénélon n'en parlait qu'avec enthousiasme. Le sujet du troisième Cantique est la *Plainte d'un chrétien sur les contrariétés qu'il éprouve au-dedans de lui-même.*

« Mon Dieu! quelle guerre cruelle!
» Je trouve deux hommes en moi.
» L'un veut que, plein d'amour pour toi,
» Mon cœur te soit toujours fidèle;
» L'autre, à tes volontés rebelle,
» Me révolte contre ta loi. »

On dit qu'à cette strophe le roi s'écria : *Voilà deux hommes que je connais bien.* — Les Discours académiques qui nous restent de Racine se réduisent à deux : l'un, que nous avons déjà cité, pour la réception de Thomas Corneille; l'autre, pour la réception de l'abbé Colbert. Il est à remarquer que cet abbé Colbert, reçu de l'académie à l'âge de vingt-quatre ans, ayant eu à haranguer le roi, quelque temps après, au nom du clergé (en 1685), pria Racine de lui faire sa harangue : aussi se trouve-t-elle dans les Œuvres de ce poète. Quant au Discours que prononça Racine pour sa propre réception, il n'a jamais été imprimé; il paraît qu'il avait eu peu de succès, et que

(36) Le texte de cette épitaphe est mal rapporté dans les *Mémoires* de L. Racine sur la vie de son père; elle est même incorrecte sur le marbre tumulaire : pour l'avoir exactement, il faut la chercher dans les Œuvres de Boileau, édition de Saint-Marc, ou mieux encore dans l'édition de Blaise, 1823, donnée par M. Saint-Surin.

Fléchier, reçu le même jour que lui (le 12 janvier 1673), avait eu tous les honneurs de la journée. Racine eut de quoi se consoler de ce petit échec, dans la même semaine, par le succès de sa tragédie de *Mithridate*. — Tout a été dit sur les ouvrages et le talent de Racine. On proposait un jour à Voltaire de faire un commentaire de ce grand poète, comme il en avait fait un de Corneille. « *Il n'y a*, répondit-il, *qu'à mettre au bas de toutes les pages : beau, pathétique, harmonieux, admirable, sublime !* » Cette réponse, ou (si l'on veut) cette saillie, n'a pas empêché une foule d'écrivains plus ou moins recommandables, de commenter Racine; et leurs travaux sont loin d'avoir été inutiles. Quoi de plus propre à arrêter les progrès du mauvais goût que de faire sentir tout le charme du bon? Quelle meilleure réponse aux novateurs, aux *romantiques*, aux peintres de la nature brute, que le développement des beautés de l'art porté à sa plus haute perfection? Or, telle est la perfection de Racine, qu'il n'y a peut-être pas, dans toutes ses pièces, nous ne disons point une seule scène, mais un seul vers qui puisse être remplacé par un autre. Tout y est juste et vrai; tout y est rempli de cette poésie d'images et de sentiments, de cette élégance continue, que, depuis les Grecs, Virgile et lui ont seuls possédée, et qui est d'autant plus admirable dans Racine, qu'il avait pour instrument une langue moins riche, moins harmonieuse, moins flexible et bien plus timide que celle de Virgile. C'est surtout dans *Esther*, dans *Athalie*, et particulièrement dans les chœurs de ces deux tragédies, qu'appuyé sur le plus sublime des modèles, il est presque toujours sublime lui-même. C'est là que Racine a toute l'élévation d'un prophète hébreu, qui, empruntant et embellissant notre langue, viendrait nous annoncer des vérités divines dans des vers presque divins. Mais ce qui caractérise principalement Racine, c'est l'union complète, et peut-être unique, de deux qualités qui semblent incompatibles, de l'imagination la plus brillante et de la raison la plus parfaite qui fût jamais, de la sensibilité la plus exquise avec le bon sens le plus invariable. La raison en effet, autant et plus encore peut-être que l'imagination, domine dans la conception de ses œuvres les plus touchantes, dans l'exécution de ses scènes les plus dramatiques, dans le choix même de ses expressions les plus riches, de ses tours les plus elliptiques, de ses alliances de mots les plus hardies. Boileau, que plusieurs critiques ont surnommé le poète de la raison, Boileau lui-même n'est pas, sous ce point de vue, supérieur à Racine : et, d'ailleurs, cette qualité nous étonne moins en lui, parce qu'elle est accompagnée d'une imagination beaucoup moins vive. On a souvent proclamé Racine le plus grand des poètes français : il faudrait aussi le proclamer le plus raisonnable; ou plutôt, n'est-ce pas précisément parce qu'il a été le plus raisonnable, qu'il a été le plus grand? — Indépendamment des ouvrages cités dans le cours de cet article, on attribue à Racine la traduction (au moins pour un tiers) du *Banquet* de Platon, publiée par d'Olivet, Paris, 1732, in-12. Le reste de cette traduction est de Mme. de Rochechouart, abbesse de Fontevrauld. Quelques passages de la correspondance de Racine avec Boileau donnent lieu de

croire qu'il est l'auteur de l'*Épitaphe du chancelier Letellier* et de celle *de M^lle^. de Lamoignon*(37), pièces que Piganiol a insérées dans sa Description de Paris. L'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, composé vers 1695, et, même, dit-on, à la sollicitation de l'archevêque de Paris, ne fut imprimé en entier qu'en 1767 : la première partie seulement avait paru en 1742. L'édition la plus complète des *OEuvres* de Racine est celle que M. Aimé Martin a publiée en 6 vol., in-8°., Paris, Lefèvre, 1820, réimprimée en 1822. La correspondance avec Boileau y comprend 50 lettres, tandis que les éditions précédentes n'en contenaient que 47 et avec beaucoup de lacunes. Les éditions du *Théâtre* sont innombrables : nous indiquerons seulement celle de Bodoni, 1813, 3 vol. in-fol. ; et celle de P. Didot l'aîné, an IX (1801-05), 3 vol. in-fol., le livre le plus magnifique que la typographie d'aucun pays ait encore produit. Nous avons parlé des Commentaires, not. 10 ci-dessus. Son éloge fut mis au concours, en 1772, par l'académie de Marseille (*V.* Laharpe, XXIII, 187). Son portrait, gravé par A. Pierron, d'après le tableau original (par J. B. Santerre) conservé chez M. de Naurois (arrière petit-fils de J. Racine), est joint à l'édition de ses OEuvres, donnée en 1807, par G. Garnier, en 7 vol., in-8°., avec le commentaire de Laharpe. Ce même portrait avait été gravé in-fol., par Edelinck, en 1699. R—R.

RACINE (Louis) le second fils du poète le plus parfait dont s'honore la scène française, s'est montré digne de cette illustre origine. Il naquit à Paris, le 6 novembre 1692. Son père se plut à former son enfance, et, peu de temps avant sa mort, le recommanda aux soins de Rollin, alors principal du collége de Beauvais. Il fut dirigé dans ses études par cet habile maître, et par Mésenguy, dont les conseils le fortifiaient dans les principes de sagesse et de piété qu'il avait puisés dans sa famille. Le jeune Racine faisait des vers à l'insu de sa mère, prévenue contre la poésie ; Boileau qu'il consulta sur ses premiers essais, voulut le détourner du commerce des Muses. « Depuis que le monde est monde, lui dit-il, on n'a point vu de grand poète fils d'un grand poète ; et d'ailleurs vous devez savoir, mieux que personne, à quelle fortune cette gloire peut conduire. » Mais les remontrances furent inutiles. Au sortir du collége, il étudia le droit, et se fit recevoir avocat. Ne se sentant aucun goût pour cette profession, il prit l'habit ecclésiastique, et passa quelque temps, comme pensionnaire, dans la congrégation de l'Oratoire. Pendant trois ans qu'il habita la maison de Notre-Dame-des-Vertus, il composa le poème de la *Grâce*. Les lectures qu'il en fit à quelques personnes, révélèrent son talent pour les vers, et on l'engagea de s'appliquer à la Tragédie. Peut-être, dit-il, me serais-je laissé séduire (1) et aurais-je eu la témérité de vouloir approcher du Théâtre, si des amis plus sincères ne m'en eussent détourné, en me représentant

(37) Lettres du 29 juillet et du 4 août 1687.

(1) Racine se sentait poussé malgré lui dans la carrière que son père a rendue si difficile. « La gloire d'être poète tragique, dit-il, m'a tenté. Je me sentais capable de faire comme un autre de ces pièces qui ne demandent pas un grand effort de génie, et qui cependant, à cause de leur nouveauté, rapportent à l'auteur beaucoup d'applaudissements dans quelques représentations, avec des émoluments ; mais je n'en voulais faire que d'excellentes : mon ambition fut mon salut. Ayant toujours devant les yeux l'*OEdipe* de Sophocle, et *Athalie*, je n'eus jamais la hardiesse de commencer une scène. »

les grandes difficultés du poème dramatique (*Avertissement sur l'épître à Valincour*). Le chancelier d'Aguesseau le pressa de venir partager son exil de Fresnes; Racine passa dans cette agréable retraite les moments qu'il regardait comme les plus heureux de sa vie, et ne revint à Paris qu'avec son illustre protecteur. Sa réputation, et la mémoire de son père, lui firent ouvrir, en 1719, les portes de l'académie des Inscriptions; et, peu de temps après, ses amis l'engagèrent à se mettre sur les rangs, pour une place vacante à l'académie française. L'ancien évêque de Fréjus (depuis cardinal de Fleury) traversa son élection. Il manda Racine, et lui promit une place plus utile que celle d'académicien, à laquelle il devait renoncer pour le moment. Racine, dont la fortune déjà très-médiocre se trouvait réduite à moitié par le système (*V.* Law), se soumit aux volontés du prélat, et partit, en 1722, pour Marseille, avec le titre d'inspecteur-général des fermes en Provence. Il passa successivement à Salins, à Moulins, à Lyon, et enfin à Soissons, où il demeura quinze ans, et où il se fit recevoir, à la table de marbre, maître particulier des eaux-et-forêts du duché de Valois. Tout en remplissant avec zèle des occupations si peu conformes à ses goûts, il trouvait encore le loisir de cultiver les lettres; et, presque chaque année, il payait son tribut à l'académie des inscriptions, par quelques Mémoires qu'il venait y lire, et qui sont insérés dans le Recueil de cette société savante, tom. VII à XV. Ce fut au milieu de ces divers emplois qu'il composa presque tous ses ouvrages; et, tandis que les récompenses et les encouragements étaient prodigués à des talents médiocres, l'auteur du poème de la *Religion* languissait oublié dans le fond d'une province. Pendant son séjour à Lyon, Racine avait épousé Mlle. Presle, fille d'un secrétaire du roi: cette union, d'ailleurs assortie, assura sa fortune; et après avoir été vingt-quatre ans commis de finance, jamais financier, il demanda sa retraite, et revint à Paris, avec la résolution de consacrer le reste de sa vie aux lettres. Les nouvelles éditions qu'il publia de ses ouvrages, accrurent bientôt sa réputation. En 1750, il se mit une deuxième fois sur les rangs pour une place à l'académie française; mais il se retira, dans la crainte d'être encore exclus par la cour, comme soupçonné de jansénisme. Admirateur de Milton, il avait appris l'anglais pour faire passer dans notre langue les beautés du *Paradis perdu*. Il venait d'en terminer la traduction, quand il reçut l'affreuse nouvelle de la mort de son fils unique, jeune-homme de la plus grande espérance. Cet infortuné se trouvait sur la chaussée de Cadix, et fut entraîné par les flots, lors de l'inondation causée par le tremblement de terre qui détruisit Lisbonne et se fit ressentir jusque dans l'Amérique (2). Ce coup terrible plongea Racine dans le désespoir, et peu s'en fallut qu'il n'y succombât. Il vendit sa bibliothèque et une collection d'estampes qu'il avait pris plaisir à former: renonçant pour jamais à l'étude, il ne conserva que les livres qui pouvaient entretenir en lui le goût de l'autre vie, après laquelle il soupirait. La seule distrac-

(2) Ce déplorable événement fournit à Lefranc de Pompignan le sujet de stances très-touchantes; et Lebrun a consacré la mémoire du fils de Louis Racine, son ami, dans les dernières strophes de sa belle *Ode* sur les causes physiques des tremblements de terre.

tion qu'il se permit, fut la culture des fleurs, dans un petit jardin qu'il avait loué au faubourg Saint-Denis. Il y recevait quelquefois ses anciens amis, dont la conversation avait le pouvoir de suspendre ses douleurs. Ce fut dans cette humble retraite qu'il accueillit Delille, qui désirait lui soumettre sa traduction des *Georgiques* : « Je le trouvai, dit Delille, dans un cabinet, au fond du jardin, seul avec son chien, qu'il paraissait aimer extrêmement. Il me répéta plusieurs fois combien mon entreprise lui paraissait audacieuse. Je lis, avec une grande timidité, une trentaine de vers; il m'arrête et me dit : « Non-seulement je ne vous détourne pas de votre projet, mais je vous exhorte à le poursuivre. » J'ai senti peu de plaisirs aussi vifs dans ma vie. Cette entrevue, cette retraite modeste, ce cabinet, où ma jeune imagination croyait voir rassemblées la piété tendre, la poésie chaste et religieuse, la philosophie sans faste, la paternité malheureuse mais résignée, enfin le reste vénérable d'une illustre famille prête à s'éteindre faute d'héritiers, mais dont le nom ne mourra jamais, m'ont laissé une impression forte et durable. » (*V.* la Préface de *L'Homme des Champs.*) Delille n'est pas le seul poète dont Racine ait encouragé les essais; Lebrun s'honorait d'avoir reçu de lui les premières leçons de l'art des vers (*Voy.* LEBRUN, XXIII, 499). Quelques atteintes d'apoplexie l'avertirent de sa fin prochaine, à laquelle il se prépara en chrétien; et la mort le frappa, sans le surprendre, le 29 janvier 1763. Racine était d'un caractère simple et vrai, sans jalousie comme sans malice, bon et obligeant, et sincèrement modeste. On sait qu'il se fit peindre, les OEuvres de son père à la main, et le regard fixé sur ce vers de *Phèdre :*

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père.

Il était membre des académies de Lyon, de Marseille, d'Angers et de Toulouse. Son *Éloge*, par Lebeau, est inséré dans le tome XXXI du *Recueil* de l'académie des inscriptions. C'est la source où l'on a puisé principalement pour la rédaction de cet article, qu'on terminera par l'indication de ses ouvrages. I. La *Grâce*, *poème*, 1722, in-12. Racine nous apprend que ce fut la lecture du poème de saint Prosper (*V.* ce nom), qui lui donna l'idée de traiter en vers français une question agitée depuis si long-temps; mais que son but n'était pas de réveiller le souvenir d'une discussion encore récente, qu'il faudrait, dit-il, oublier. Néanmoins, malgré l'impartialité et la bonne-foi qu'il crut y mettre, les traces de l'école de Port-Royal y percent trop visiblement (3); et l'ouvrage lui fit quelques ennemis dans le clergé (4): on y aperçoit, dit Laharpe, le même caractère d'élégance et de pureté que dans le poème de la Religion, mais

(3) On sait que Voltaire (*Poésies diverses*) lui adressa une pièce qui commence ainsi :

Cher Racine, j'ai lu, dans tes vers didactiques,
De ton Janséius les dogmes fanatiques;

Et qui se termine par ce vers :

Et soyons des chrétiens, et non pas des docteurs.

On peut voir dans le *Dictionn. des livres jansénistes*, III, 251-59, l'examen des passages de ce poème qui prêtent le plus à la censure.

(4) Racine raconte (dans une *Lettre* à J.-B. Rousseau) qu'étant allé rendre visite à un archevêque, ce prélat lui montra un exemplaire du poème de la *Grâce*, dont plusieurs endroits étaient marqués au crayon; et lui dit : « Ne croyez pas que ce soient les beaux endroits que j'ai ainsi crayonnés; ce sont vos hérésies. Voilà un ouvrage qui sera votre condamnation au jour du jugement. » Racine s'excusa comme il put, ajoutant « que ne voulant pas travailler pour le théâtre, il ne s'attacherait qu'à des sujets saints. — Eh! tant pis, s'écria le prélat; j'aimerais mieux que vous fissiez des comédies. »

moins marqué ; rien ne s'élève jusqu'à la grande poésie. Il a été traduit en allemand par Schaeffer, et en vers latins par M. R. (Revers), Avignon, 1768, in-12. II. La *Religion*, poème. L'auteur y développe cette pensée de Pascal, qui en est, pour ainsi dire, l'abrégé : « A ceux qui ont de la répugnance pour la Religion, il faut commencer par leur montrer qu'elle n'est point contraire à la raison ; ensuite, qu'elle est vénérable ; après, la rendre aimable, faire souhaiter qu'elle soit vraie, montrer qu'elle est vraie, et enfin qu'elle est aimable. » L'existence de Dieu fait le sujet du premier chant ; la nécessité de la révélation est exposée dans le second ; au troisième, le poète en montre les caractères dans la religion chrétienne ; son établissement est le sujet du quatrième chant ; et dans les deux derniers, on répond aux objections des sophistes et des incrédules. Ce poème est, selon J.-B. Rousseau, un des ouvrages les plus estimables de la langue française. Le sujet, dit Laharpe, en est parfaitement tracé ; les preuves sont bien choisies, fortifiées par leur enchaînement, et déduites dans un ordre lumineux. Rien ne manque à la partie didactique : mais le plan n'a rien de cette imagination qui invente ; et la versification n'a pas non plus assez de cette poésie qui anime et vivifie tout. Malgré ces défauts, il n'y a point de chant dans lequel on ne trouve des traits excellents et un grand nombre de vers admirables ; ce poème, en un mot, est très-supérieur à celui du cardinal de Bernis (*V.* ce nom) : il s'en est fait un grand nombre d'éditions (5), et il a été traduit en vers anglais, en vers allemands, deux fois en vers italiens, et plusieurs fois en vers latins, notamment par Étienne Bréard (*V.* ce nom), et par l'abbé Revers (6). III. Des *Odes*, tirées des Livres saints : on y trouve de l'élégance et du nombre, s'il n'y a pas toujours de l'élévation et de la force. IV. Des *Epîtres* sur l'homme, adressées au chevalier de Ramsay ; sur l'ame des bêtes, etc. ; et des Poésies variées, parmi lesquelles on distingue l'*Ode sur l'harmonie*, où le précepte et l'exemple sont joints heureusement, dit Laharpe, qui l'a insérée toute entière dans le tome XIII du *Cours de littérature*. V. *Réflexions sur la Poésie*, 2 vol. in-12. Elles sont le fruit d'une critique sage et éclairée. L'auteur avait étudié les anciens en poète et en érudit : cet ouvrage peut être consulté avec profit par les jeunes littérateurs. VI. *Mémoires sur la Vie de J. Racine*, avec ses Lettres et celles de Boileau, 2 vol. in-12. C'est un monument de la piété filiale, et un morceau de biographie du plus grand intérêt (*V.* l'article précédent) ; mais il n'est pas toujours exact (7). VII. *Re-*

(5) On distingue, dans le nombre, celle de Paris, 1742, grand in-8°., suivie du poème de la Grâce

Les dernières éditions offrent des changements assez considérables, surtout dans les notes. L'auteur y joignit quelques Épîtres, et la *Prière* de Cléanthe (*V.* ce nom), qu'il regardait comme plus chrétienne que la *Prière universelle* de Pope, bien qu'elle fût l'ouvrage d'un païen.

(6) Cette traduction de l'abbé Revers a été réimprimée avec beaucoup de changements, par l'abbé Charlier, Paris, Barbou, in-12, vers 1804 (Voy. le *Dict. des anonymes*, 1re. édit., n°. 10464).

(7) Par exemple, c'est d'après son témoignage que l'on a souvent répété que Boileau laissa en mourant presque tous ses biens aux pauvres : mais le testament du satirique, retrouvé de nos jours, et publié pour la première fois par M. Saint-Surin, dans son édition des *Œuvres de Boileau* (tom. 1er., à la fin de la Notice sur l'auteur), contient pour environ cent mille francs de legs ou dispositions particulières, qui certainement formaient une très-grande partie de sa fortune. Quant aux *Lettres* de Racine et de Boileau, M. Saint-Surin a fait voir (ibid. tom. IV pag. IX de l'avertissement) les changements considérables que L. Racine s'est permis en publiant cette correspondance.

marques sur les Tragédies de Racine, avec un *Traité de la Poésie dramatique ancienne et moderne*, Paris, 1752, 3 vol. in-12. Elles sont précédées d'une Lettre de Lefranc de Pompignan à l'auteur, pour l'engager à publier cet ouvrage. Les Notes sur le style sont le plus souvent justes, mais généralement superficielles, quoiqu'on s'aperçoive, ajoute Laharpe, qu'il est bien plus au fait de la versification que du théâtre. VIII. Le *Paradis perdu de Milton*, traduit en français, avec les notes et remarques d'Addison, et un Discours sur le poème épique, ibid., 1755, 3 vol. in-12. Cette traduction est plus exacte, mais moins agréable que celle de Dupré de Saint-Maur, qu'elle n'a point fait oublier. Elle a obtenu plus de succès dans la patrie de Milton; et les Anglais s'en servent assez communément pour étudier la langue française. On a publié, sous le nom de Louis Racine, en 1784, des *Pièces fugitives*, que sa veuve et ses amis ont désavouées hautement. Les *OEuvres* de cet auteur ont été recueillies en 1747, en 1752, 6 vol., petit in-12; mais la seule édition complète est celle qu'a publiée M. Lenormant, Paris, 1808, 6 vol. in-8°., (8) précédée de l'*Eloge* de l'auteur par Lebeau (9).

(8) On regrette de ne pas trouver dans cette édition un passage de soixante-douze vers, contenant, d'après Aulugelle, le récit de l'aventure d'Androclès et du lion : ce récit très-connu, surtout depuis qu'il a été admis par Bereuger, dans sa *Morale en action*, fesait partie de la première Épître à Mme. la duchesse de Noailles, sur l'ame des bêtes. Ce morceau existe non-seulement dans les nombreuses éditions de la Morale en action, mais encore dans les *Mémoires* de Desmolets, première partie du tom. VI. A. B—T.

(9) Selon M. Barbier, Louis Racine est l'éditeur des *Psaumes traduits en vers, par les meilleurs poètes français*, Paris, 1751, in-12: mais il eut peu de part à l'édition des *Lettres de J.-B. Rousseau*, dont on avait dit qu'il était l'éditeur (Voy. la *Lettre* qu'il écrivit à ce sujet aux auteurs du *Journal des savants*, 1749, p. 763). Brossette l'avait mis en correspondance avec ce grand poète, en 1731; et Racine en cultiva, en effet, l'amitié depuis avec beaucoup de zèle, prenant sa défense dans toutes les occasions, et cherchant à le justifier des imputations de ses ennemis.

On peut encore consulter une *Notice* sur cet écrivain par Palissot, dans le *Nécrologe des Hommes célèbres de France*, pour l'année 1766; et l'*Abrégé de sa Vie*, dans la *Galerie française*. Son portrait, gravé plusieurs fois d'après Aved, fait partie du *Recueil* d'Odieuvre. W—s.

RACINE (Bonaventure), théologien appelant, né le 25 novembre 1708 à Chauni, diocèse de Noyon, se livra d'abord à l'enseignement, et fut principal du collége de Rabasteins, dans le diocèse d'Albi. Dénoncé pour ses opinions, il fut forcé de quitter cette place, et revint à Paris, où il fut employé au collége d'Harcourt, comme précepteur: mais le cardinal de Fleury donna ordre de le congédier. L'abbé Racine prit part aux disputes élevées, en 1734, entre les appelants, sur la crainte et la confiance; il publia successivement un *Simple exposé de ce qu'on doit penser sur la confiance et la crainte;* — *Mémoire sur la confiance et la crainte;* — *Suite du Mémoire;* — *Instruction familière sur la crainte et l'espérance chrétienne*, 1735. M. de Caylus, évêque d'Auxerre, l'attira dans son diocèse, et lui donna un bénéfice afin de pouvoir lui conférer les ordres en lui épargnant la signature du formulaire. Du reste l'abbé Racine résidait habituellement à Paris, et y publia l'*Abrégé d'Histoire ecclésiastique, contenant les événements considérables de chaque siècle, avec des réflexions*, 1748-1756, 13 vol. in-12. Les premiers siècles de l'Église y sont traités avec assez d'exactitude et de mesure; mais les derniers n'offrent qu'une continuelle apologie

du parti auquel l'auteur s'était voué, et des déclamations contre tous ceux qui étaient contraires à ce parti. Il a paru une suite de cette Histoire en 2 vol. in-12; on l'attribue à l'abbé Troia d'Assigny : ce n'est qu'un extrait du *Journal* de l'abbé Dorsanne, et des *Nouvelles ecclésiastiques;* et cet extrait est fort inférieur au travail de l'abbé Racine. Celui-ci ne manquait point de talent : il avait d'abord adopté un assez bon plan, et son style est animé; mais son livre devient insoutenable quand on arrive aux dernières contestations. Racine mourut à Paris, le 14 mai 1745. On fit paraître, après sa mort, ses *OEuvres posthumes*, 1753, in-12, et des *Discours sur l'Histoire universelle de l'Eglise*, 1759, 2 vol. in-12 : il y a, dans ce dernier ouvrage, des réflexions qui sont de Racine; mais l'éditeur, Rondet, y a mêlé beaucoup du sien. Clémencet fut éditeur des *OEuvres posthumes*. Rondet donna, depuis, une nouvelle édition in-4°. de l'*Abrégé d'Histoire ecclésiastique* de Racine, auquel il joignit des notes et des suppléments. P—C—T.

RACLE (Léonard), architecte, né en 1736 à Dijon, montra, dès son enfance, un goût décidé pour les arts du dessin, et fut admis, fort jeune, à travailler dans le cabinet de Moutin de Saint-André, ingénieur de la province de Bourgogne, qui lui enseigna les principes de l'architecture. Doué d'une grande vivacité d'esprit, et de beaucoup de pénétration, il acquit, presque sans maître, des connaissances très-étendues dans les mathématiques et dans les différentes branches de la physique. Ses talents le firent connaître de Voltaire, qui le choisit pour son architecte, et le chargea des travaux qu'il avait entrepris à Ferney. Les éloges et la recommandation de Voltaire lui méritèrent la faveur du duc de Choiseul; et le premier ministre invita Racle à donner les plans de la ville et du port de Versoix (1), dont diverses circonstances empêchèrent l'exécution. Racle obtint, en 1786, un prix qui lui fut décerné par l'académie de Toulouse, pour un *Mémoire* sur la construction d'un pont de fer ou de bois, d'une seule arche de quatre cent cinquante pieds d'ouverture. A cette époque, l'impératrice Catherine lui fit des propositions très-avantageuses pour l'attirer en Russie; mais il préféra rester pauvre dans son pays, auquel il avait l'espoir d'être encore long-temps utile. Il dirigeait alors les travaux du canal de Pont-de-Vaux, qui joint la Reissouze à la Saone; et il profita de cette occasion pour appliquer la théorie qu'il avait développée dans son Mémoire couronné par l'académie de Toulouse, en faisant construire, sur le canal, un pont de fer, le premier qu'on ait vu en France, mais qui, malheureusement, n'a subsisté que peu d'années. Il avait établi près de Versoix, et ensuite à Pont-de-Vaux, une manufacture de faïence, d'où sont sortis un grand nombre de beaux ouvrages que la révolution a détruits. C'est à Racle qu'on doit le secret de cette espèce d'enduit que Voltaire nommait *argile-marbre*, parce qu'il en a le poli et la dureté. Il en a revêtu, au château de Ferney, la *chambre* dite *du cœur*, où il construisit

(1) Tous les amateurs ont dans la mémoire les charmantes *Stances* de Voltaire, à Mme. de Choiseul :

Madame, un héros destructeur,
S'il est grand, n'est qu'un grand coupable, etc.

où l'on trouve ces vers

A *Versoix*, nous avons des rues,
Et nous n'avons pas de maisons.

le monument qui renferme le cœur de Voltaire. Racle fut nommé membre de la première administration centrale du département de l'Ain : il s'occupait avec ardeur de divers projets utiles à ce pays, quand une mort prématurée, causée par l'excès du travail, l'enleva, le 8 janvier 1791, à Pont-de-Vaux. On a de lui : *Réflexions sur le cours de la rivière de l'Ain, et les moyens de le fixer*, Bourg, 1790, in-8°. de 41 pages : c'est le seul opuscule qu'il ait fait imprimer ; mais il a laissé beaucoup de manuscrits, parmi lesquels on cite : *Projet* pour mettre, pendant la paix, les vaisseaux de ligne à l'abri de l'intempérie des saisons. — Un *Mémoire sur la terre cuite*. — Des *Projets* pour régulariser le cours du Rhône. — Le *Projet* d'un pont en fer sur la Saone ou le Rhône, à Lyon. — Des *Mémoires* sur les propriétés de la cycloïde, honorés des suffrages de Bailly, et de Lombard, savant professeur d'artillerie (*Voy.* Lombard). Racle était, depuis 1785, membre de la société d'émulation de Bourg en Bresse (2). M. Amanton, conseiller de préfecture du département de la Côte-d'or, a publié, en 1810, une *Notice biographique sur Léonard Racle*, Dijon, Frantin, in 8°. de 17 pag. ; et M. Chardon de La Rochette en a inséré, dans le *Magasin encyclopédique* (août 1810), un extrait fort étendu, qu'il a reproduit dans le troisième volume de ses *Mélanges philologiques*. W—s.

RACOCZI. *Voyez* Ragotzky.

(2) Parmi les Mémoires qu'il lut à cette société, on peut citer une Description du cours du Rhône, depuis Genève jusqu'à Lyon ; il y donne de curieux détails sur le gouffre appelé la *Perte du Rhône*, qu'il avait examiné avec soin, et discute les moyens de rendre ce fleuve navigable. (Voy. le *Journ. des savants* de décembre 1788, p. 816.)

RADAGAISE, l'un des chefs des Germains, n'est connu que par l'irruption qu'il fit en Italie, au commencement du sixième siècle. Il avait sous ses ordres une multitude de Suéves, de Vandales et de Bourguignons : les Alains lui fournirent un corps formidable de cavalerie légère ; et les Goths demandèrent à l'accompagner, en si grand nombre que les historiens lui ont donné le titre de roi des Goths. L'armée de Radagaise, forte de deux cent mille combattants, était suivie d'un nombre égal de femmes et d'enfants : elle s'avança des bords de la mer Baltique, traversa le Danube sans obstacle, et pénétra dans la haute Italie ; mais alors la division se mit parmi les barbares, dont une grande partie refusa de passer les Alpes. Stilicon, général d'Honorius, ne pouvait opposer à Radagaise que trente à quarante mille hommes : il acheta par des sacrifices le secours des Huns ; et les Goths, conduits par Huldin et Sarus, leurs princes légitimes, le joignirent comme auxiliaires. Trop faible encore pour s'exposer au hasard d'un combat, il établit son quartier à *Ticinum* (Pavie), et laissa s'avancer Radagaise, qui prit et pilla plusieurs villes, et vint enfin assiéger Florence, dont les habitants arrêtèrent l'impétuosité des barbares. Stilicon, s'avançant alors, enferma Radagaise dans une circonvallation, et laissa son armée se détruire par la disette et par les maladies. Radagaise, qui ne pouvait compter sur la clémence du vainqueur, tenta de s'échapper ; mais il fut fait prisonnier, et eut la tête tranchée, l'an 404 ou 406. Ceux des Germains qu'épargna la fureur des auxiliaires, furent vendus comme esclaves, au prix d'une pièce d'or par tête : mais la différence du climat et

de la nourriture les fit tous périr dans l'année. Le succès inespéré de Stilicon fut attribué par les historiens contemporains à une protection spéciale du ciel ; c'était la seconde fois qu'il méritait le titre de libérateur de l'Italie, dont il acheva d'éloigner les barbares, par son adresse et son activité (*V.* Stilicon) ; mais il négligea d'assurer la tranquillité des autres provinces de l'empire ; et les restes de l'armée de Radagaise exécutèrent, deux ans après, l'invasion de la Gaule, projetée par Alaric (*V.* Tillemont, *Hist. des emper.*, et Gibbon, *Hist. de la décad. de l'empire romain*, *ch.* XXX). W—s.

RADBERT (Paschase), abbé de Corbie, au neuvième siècle, naquit à Soissons, ou dans le voisinage, de parents obscurs, qui n'ayant pas le moyen de le nourrir, l'exposèrent, suivant l'usage de son temps, à la porte de l'église du monastère de Notre-Dame de cette ville. Les religieuses en prirent soin, et lorsque son âge le permit, elles le mirent entre les mains des moines qui desservaient l'église de Saint-Pierre, dépendante de l'abbaye, pour qu'ils l'élevassent dans la piété et dans les lettres. Lorsqu'il y eut fait quelques progrès, ces religieux le consacrèrent à Dieu, et lui donnèrent même la tonsure. Il se déroba néanmoins à cette première destination, entra dans le monde, et s'y livra quelque temps à la dissipation ; mais revenu à lui-même, il se rendit à Corbie, et embrassa la vie monastique sous le saint abbé Adelard l'ancien, neveu du roi Pepin. Corbie avait une école célèbre et d'habiles maîtres. Radbert fit sous eux de grands progrès dans les lettres divines et humaines ; après quoi lui-même fut chargé de les y enseigner. Il était profondément versé dans les saintes Écritures, et les écrits des Pères ; et il avait étudié avec soin l'histoire ecclésiastique. Les meilleurs auteurs profanes lui étaient familiers. A la connaissance de la langue latine, il joignait celle du grec et de l'hébreu. Il écrivait avec facilité en prose et en vers : aux jours solennels, il expliquait l'Evangile à la communauté. Mais ses études, quelque assidues qu'elles fussent, ne nuisaient en rien à ses autres devoirs ; et aucun religieux n'était plus exact aux offices. Ses talents et sa régularité l'avaient rendu cher à Adelard, son abbé, et à Vala, aussi moine de Corbie, frère d'Adelard. Radbert était de leur société intime, de leur conseil, de leurs voyages ; ils l'admettaient en tiers dans toutes les affaires d'état, dont à raison de leur haute naissance, ils étaient chargés. En 826, après la mort d'Adelard, Radbert fut député, par son chapitre, vers l'empereur Louis-le-Débonnaire, pour obtenir la confirmation de l'élection de Vala, qui succédait à son frère. Le même empereur l'envoya en Saxe, en 831, et l'employa dans diverses négociations. Il eut part à l'établissement de la Nouvelle-Corbie, ou Corvey, en Saxe. En 833, il accompagna Vala, son abbé, dans le voyage que celui-ci fit en Alsace, appelé par Grégoire IV, qui s'y était rendu dans l'espoir de concilier les différends qui s'étaient élevés entre Louis-le-Débonnaire et ses enfants (1).

(1) L'auteur d'une Dissertation insérée dans le *Défenseur* (IV, 220), reproche à un article de la *Biographie universelle* (celui de Louis Ier., XXV, 90) d'avoir imputé à Grégoire IV une part beaucoup trop active dans l'indigne traitement que firent éprouver à Louis-le-Débonnaire, ses enfants. « Le pape, dit-il, sent les rédacteurs de cet article, ne craignit pas » de se rendre au camp de ces rebelles, et de les aider des *foudres* de l'Église, dont il *menaça* ceux » qui ne se déclareraient pas contre l'empereur; »

En 844, Radbert, dans un âge déjà très-avancé, fut élu abbé de Corbie, après Isaac. Il n'était que diacre, et n'eut jamais d'ordre plus élevé. Étant abbé, il présenta au roi Charles-le-Chauve son Traité de l'*Eucharistie*, pour le présent d'usage qui avait lieu aux grandes solennités. Ce Traité, composé depuis long-temps, mais que Radbert avait retouché pour cette occasion, n'avait encore jusque-là été l'objet d'aucune dispute. Radbert, en sa qualité d'abbé, assista, en 846, au concile de Paris, tenu pour le rétablissement d'Ebbon sur le siége de Reims. Il y fit confirmer les priviléges de son abbaye. Il se trouva aussi, en 849, à celui de Quierci-sur-Oise, contre Gothescalc. En 851, il se démit de son abbaye, après l'avoir gouvernée sept ans, pour passer le reste de ses jours en paix et dans l'étude de la philosophie chrétienne, à l'abbaye de Saint-Riquier, où il reprit ses travaux littéraires, partageant son temps entre la prière et la composition d'ouvrages savants. Il mourut vers l'an 865, le 26 avril. Son humilité était telle, qu'il défendit à ses disciples d'écrire sa Vie, et que, dans tous ses écrits, il ajoutait à sa signature : *Omnium monachorum peripsema*, « le rebut de l'état monastique. » Il fut mis au nombre des saints, par l'autorité du Saint-Siége; et le Martyrologe gallican, ainsi que celui de l'ordre de Saint-Benoît, font mention de lui, avec la qualité d'abbé et les titres de *saint* et de *confesseur*. Le célèbre P. Sirmond a donné une édition des OEuvres de Radbert, Paris, 1618, in-fol. On y trouve : 1. Un ample *Commentaire sur l'évangile de saint Matthieu*, en douze livres, qui occupe plus des deux tiers du volume. C'est un résumé des explications dont il a été parlé plus haut. L'ouvrage fut composé à di-

et dans un autre passage : « S'il (Louis-le-Débonnaire) n'avait pas molli contre eux, on peut douter si Grégoire IV, *malgré son audace*, *aurait osé se liguer* contre lui avec ses enfants. » L'auteur de la Dissertation prouve très-bien, d'après l'autorité de Mezerai, celle de l'abbé Fleury, et plus encore par le caractère de Grégoire IV, et par les faits, que ces graves inculpations sont dénuées de tout fondement. En lisant ces auteurs, on demeure convaincu que le pape n'avait accompagné Lothaire que dans l'intention de rétablir la paix entre le père et les enfants. Avant de partir de Rome, il avait ordonné des *jeûnes* et des *prières*, pour demander à Dieu de *favoriser* ce pieux dessein. Arrivé en France, il envoya, de sa part et de celle des princes, chercher à Corbie, l'abbé Vala, comme celui dont les conseils seraient très-utiles pour la paix. Le pape lui-même, à sa première entrevue avec Louis, fait une déclaration formelle des vues qui l'amènent : « Je ne suis » venu, dit-il, que pour procurer la paix que le » Seigneur nous a tant recommandée. » Il demeure quelques jours avec l'empereur; les conférences sont paisibles, amicales, accompagnées de présents mutuels. Il n'y a là assurément ni *foudres*, ni *menaces*, ni *audace*. Grégoire retourne vers Lothaire, espérant toujours réunir le père avec les enfants. On sait que, pendant le temps de ces conférences, Lothaire travaillait l'armée de son père et de son souverain, et qu'il parvint à la débaucher « Il ne fut » plus permis au pape, dit Fleury, de revoir l'em» pereur.... Alors, de l'avis du pontife et de tous les » seigneurs, on regarda Louis comme déchu de la » dignité impériale, et on la déféra à Lothaire..... » Le pape retourna à Rome, très-affligé de la ma» nière dont le père était traité par ses enfants. » Que conclure de tout ce récit, sinon que le pape avait fait tous ses efforts pour amener les enfants à une conciliation, et qu'il avait, malgré lui, cédé à la force? Quant à l'imputation faite au même pape, dans l'article sous son nom (XVIII, 388), d'avoir fait le *premier pas* vers la doctrine de *suprématie*, dont on a tant abusé par la suite, elle n'est pas mieux fondée. Grégoire reconnaissait si bien l'autorité de l'empereur, et sa supériorité dans l'ordre politique, que, malgré quelques tentatives précédentes, il ne voulut point être consacré avant d'avoir obtenu de ce prince la confirmation de son élection, et qu'il ne se désavoua pas pour son justiciable dans le procès qui s'était élevé entre le monastère de Farfa et le siége pontifical, fait reconnu dans le même article. C'est donc uniquement sur sa Lettre aux évêques, où il relève la puissance ecclésiastique au-dessus de la séculière, que cette inculpation repose; mais cette doctrine n'était point celle de ce pontife : elle lui fut suggérée. Loin qu'il songeât à attenter à l'autorité d'autrui, il était alarmé pour la sienne. « Vala et Radbert, dit Fleury, le rassurèrent en lui » donnant des passages des Pères pour montrer qu'en » vertu des pouvoirs qu'il avait reçus de Dieu, il » pouvait aller et envoyer à toutes les nations, pour » prêcher la foi et procurer la paix à toutes les égli» ses, qu'il pouvait juger tous les autres sans que » personne le pût juger. Ce fut apparemment d'après ce conseil, ajoute Fleury, que la lettre fut » écrite. » Les conseillers sans doute avaient tort; et le pape l'eut aussi de déférer à leur conseil. Il l'eut encore de ne point s'opposer à la déchéance de Louis. On peut voir en cela un caractère timide et de la faiblesse : mais il n'y a ni *audace* ni *menace*, et moins encore l'intention d'*empiéter* sur la puissance séculière.

verses reprises. Les quatre premiers livres sont dédiés à Gontran, moine de Saint-Riquier, et les huit autres à tous les religieux de ce monastère. II. Trois livres d'*Expositions* du Psaume 44 : *Eructavit cor meum*, etc., faites en faveur des religieuses de Notre-Dame de Soissons, auxquelles ces livres sont dédiés, et où il adresse la parole à l'abbesse, en la remerciant, ainsi que ses sœurs, des soins qu'elles ont pris de lui dans son enfance. III. Cinq livres sur les *Lamentations de Jérémie*, adressés à un vieillard nommé Odilman Severe, à qui Radbert donne le titre de frère. Cet écrit avait été imprimé à Bâle, en 1502, et à Cologne, en 1532. IV. Le Livre du sacrement de l'Eucharistie : *De sacramento corporis et sanguinis Domini nostri Jesu - Christi ad Placidum liber.* Ce Placide était Warin, abbé de la Nouvelle-Corbie, qui avait pris ce nom : il était disciple de Radbert. De tous les ouvrages de ce savant religieux, celui-ci est le principal, et celui qui fit le plus de bruit ; il parut pendant l'exil de Vala (le P. Labbe et quelques autres disent, d'Adelard). Radbert y établit le dogme de la présence réelle, tel que l'Eglise catholique l'enseigne et l'a toujours enseigné. Ce Traité était, depuis plus de quinze ans, entre les mains du public, lorsqu'il devint l'objet de quelque attaques de la part de Ratram, moine, ainsi que Radbert, de l'abbaye de Corbie, et de Scot Erigène. Il paraît néanmoins que, dans le sens de Ratram, le fond du dogme, c'est à-dire, la transsubstantiation, comme les Catholiques l'entendent, était conservé, et qu'il n'était question que de la manière de l'exprimer. Mais, deux cents ans après, Berenger, archidiacre d'Angers, s'éleva contre la doctrine même, et fut condamné (*V.* Berenger, iv, 24). Luther et Calvin ont prétendu que ce dogme était inconnu avant le Traité de Radbert, et ils lui imputent de l'avoir introduit. Une tradition suivie et démontrée en fait remonter évidemment la connaissance et la profession jusqu'aux premiers temps du christianisme. Il paraît, au reste, que le Traité de Radbert fut altéré par le luthérien Job Gast, qui en donna la première édition, à Haguenau, chez Jean Secerius, 1528, et que toutes les éditions suivantes, malgré les soins qu'on avait pris, avaient, plus ou moins, été entachées de ces altérations. Enfin, dom Pierre Sabbatier, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, après avoir revu le texte de ce Traité sur vingt manuscrits, livra son travail à ses confrères Martène et Durand, qui l'imprimèrent dans le dernier volume de leur *Amplissima collectio*, et l'on en eut une édition correcte. V. *Lettre à Frudegard*, sur le même sujet ; c'est un des derniers ouvrages de Radbert. VI. *Vie de saint Adelard, abbé de Corbie*, composée après la mort du saint, arrivée en 826, et avant celle de Vala, son frère et son successeur, lequel mourut en 836. VII. *Actes des saints martyrs Rufin et Valerius*, qui avaient souffert dans le Soissonnais, vers l'an 287. Radbert les écrivit, à la prière des gens du pays, chez qui la mémoire de ces martyrs était en grande vénération. A ces sept ouvrages, compris dans l'édition du P. Sirmond, il faut joindre : VIII. La *Vie de Vala, abbé de Corbie*, dont le premier livre fut écrit aussitôt après la mort de cet abbé, et le deuxième ne fut composé qu'après l'an 850. Radbert y justifie Vala de la part qu'on l'accusait d'avoir prise

à la rebellion contre Louis-le-Debonnaire. On doit la découverte de cette vie à dom Mabillon, qui en trouva le manuscrit à Saint-Martin-des-Champs, où on l'avait eu de Saint-Arnould de Crespi, monastère, comme St.-Martin-des-Champs, de l'ordre de Cluni. Cette *Vie* est insérée au cinquième volume des Actes des saints de l'ordre de saint Benoît. IX. *Traité sur la foi, l'espérance et la charité*, publié par dom Bernard Pez, à la tête de son premier volume d'*Anecdota*, et imprimé sur une copie d'un manuscrit original du monastère de Corvey, trouvée dans les papiers de Leibnitz. On en est redevable au savant J. G. Eckhart. X. *Traité* de l'enfantement de la Vierge, *De partu Virginis*. On attribue, en outre, à Paschase Radbert, des *Poésies*, dont il nous reste peu de chose, et quelques *Traductions* du latin et du grec. Ce qui vient d'être dit de lui prouve qu'il réunissait dans sa personne toutes les qualités qui forment un grand théologien, un interprète habile des saintes Écritures, un philosophe chrétien, un savant véritable, à une époque où les lumières n'étaient pas fort avancées. Il savait en littérature tout ce qu'on pouvait savoir de son temps : son érudition était étendue et solide; saint Augustin était celui des Pères auquel il s'était le plus attaché. L'objet auquel il visait principalement était de former les mœurs. On a reproché à son style d'être un peu diffus : mais il voulait être entendu; et dans cette vue, il multipliait les explications. Cette diffusion, au reste, n'empêche pas que sa manière d'écrire ne soit fleurie, élégante et agréable. L—y.

RADCLIFFE (Jean), médecin anglais, né l'an 1650, à Wakefield, dans le Yorkshire, acheva ses études à l'université d'Oxford, où il se fit remarquer plus par son esprit vif et brillant que par la solidité de ses connaissances. Ce fut à Oxford qu'il commença de pratiquer la médecine : mais, en frondant avec aigreur les anciennes coutumes et traditions de son art, il s'attira l'inimitié de tous les vieux médecins de la ville. On ne sait si ce fut son habileté ou cette censure qu'il exerçait sur la médecine, qui lui valut sa réputation; il est de fait que, dans peu de temps, il eut les principaux habitants parmi ses clients. Espérant avoir autant de succès dans la capitale, il alla s'établir à Londres, en 1684; il ne s'était point trompé dans son calcul : les gens du bon ton s'empressaient de recourir, dans leurs maladies, à un médecin aussi spirituel; la princesse Anne de Danemark lui confia le soin de sa santé. Radcliffe, à ce qu'il paraît, ne s'en soucia pas beaucoup : du moins, à la révolution de 1688, il refusa de suivre la princesse auprès du prince d'Orange, s'excusant sur le grand nombre de malades qu'il avait à Londres. Le nouveau roi, Guillaume, le consulta, ainsi que plusieurs personnes de sa cour. Radcliffe conserva son franc-parler auprès du trône, et n'en but même pas, dit-on, une bouteille de moins. Son ivrognerie fut le prétexte de son renvoi d'auprès de la princesse de Danemark. La reine Marie, qu'il avait traitée, mourut de la petite vérole : les autres médecins, irrités de sa causticité, ne manquèrent pas d'attribuer cette mort à la négligence ou à l'ignorance de Radcliffe. Il perdit, en effet, la faveur du roi lui-même, qui s'était d'abord fort amusé des saillies du docteur, mais qui ne goûta pas du tout la réponse que Radcliffe lui fit un jour que ce prince le consultait

sur l'enflure de ses jambes. Que pensez-vous de mes jambes? lui demanda Guillaume. « Ma foi, répondit le médecin, je ne voudrais pas avoir ces jambes-là, quand même vous me donneriez vos trois royaumes. » Il n'en conserva pas moins la vogue dans la capitale : ses ennemis avaient beau le décrier comme un empirique et un charlatan ; le grand monde s'égayait de ses plaisanteries ; et bien des gens ne voulaient guérir que sous le traitement d'un médecin d'esprit. Il fut toujours à la mode jusqu'à sa mort, arrivée le 1er. novembre 1714. L'*Encyclopédie britannique* termine l'article qui le concerne, par cette réflexion : Si Radcliffe n'a jamais rien fait imprimer, il a du moins éternisé son nom, en fondant une belle bibliothèque à Oxford, pour conserver les écrits des autres (1). On a publié quelques lettres de lui, avec sa Vie (par Will. Pittis), en 1736. Cette Vie, à laquelle le docteur Mead a fourni diverses anecdotes, avait eu déjà, sans nom d'auteur, trois éditions, dont la première avait paru dès 1714 ou 1715, sous ce titre : *Quelques Mémoires sur la Vie du docteur Radcliffe.*

D—G.

RADCLIFFE (Anne), anglaise, auteur de quelques romans, qui ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe, naquit vers 1762. Les seules particularités que nous connaissions sur cette dame, sont qu'en 1794, elle se trouvait à Fribourg en Brisgau, d'où elle se proposait de se rendre en Suisse ; mais qu'elle fut obligée de renoncer à ce projet, parce que le gouverneur de cette ville, soupçonnant qu'elle n'était point anglaise malgré les passeports et les lettres de recommandation qu'elle produisit, lui refusa la permission de continuer son voyage. Les journaux anglais, en donnant l'avis de sa mort, n'y joignent aucun détail sur sa vie : rien n'a été publié sur elle, même en Angleterre (1), si nous nous en rapportons à l'éditeur de l'*Encyclopédie britannique*, publiée à Edinbourg, qui n'a pu, faute de matériaux, lui consacrer une courte Notice dans son Recueil. Nous nous bornerons donc à donner la liste de ses ouvrages, en faisant connaître le jugement qu'en ont porté quelques écrivains. I. Les *Châteaux de Dumblaine et d'Athlin*, trad. en français, 1819, 2 vol. in-12. II. La *Forêt* ou l'*Abbaye de Saint-Clair*, roman mêlé de poésie, 3 vol. in-12 ; traduit en français, 1798, 3 vol. in-12. Chénier place ce roman immédiatement après les Mystères d'Udolphe. III. *Julia* ou les *Souterrains du château de Mazzini*, trad. en français 1801, 2 vol. in-12. Chénier le regarde comme le plus faible des romans d'Anne Radcliffe : il a été traduit en français, par un anonyme. IV. Les *Mystères d'Udolphe*, roman mêlé de poésie, Londres, 1794, 4 vol. in-12. La réputation de l'auteur était déjà si bien établie, que le libraire acheta son manuscrit pour la somme de mille livres sterling ; il n'eut pas

(1) Il laissa 40,000 liv. st. pour la construction du bâtiment, avec une rente annuelle de 100 liv. sterl. pour achat de livres, et de 150 pour le traitement des bibliothécaires. On voit que le tout s'élève à environ un million cent vingt-cinq mille francs. Si un médecin français, moins riche, mais qui, du moins était un savant, a fait une fondation aussi généreuse (*V.* Falconet), il a donné ses livres, au lieu que l'Anglais n'a donné que son argent.

(1) Nichols (*Anecdotes of Bowyer*, VIII, 367) parle bien d'une Anne Radcliffe, célèbre par son esprit, et qu'il qualifie *Very ingenious dramatic writer* : celle-ci était fille unique de William Ward, et petite nièce du docteur John Jebb, dont la bibliothèque fut vendue en 1787. Il n'en dit rien de plus.

lieu de s'en repentir; car ce roman sombre et mystérieux eut un débit extraordinaire, et fut souvent réimprimé. Chénier, dans son *Tableau historique de la Littérature française*, dit, « que c'est le meilleur des » Romans d'Anne Radcliffe, et que » Mlle. V. de Chastenay, qui l'a tra- » duit (4 vol. in-12, 1797, 1808, » 1819) n'en a pas affaibli les » sombres beautés. » — « Un fonds » d'événements probables, piquants » et variés, un style brillant, des » sentiments délicats, une morale » pure, l'attrait constant de l'in- » térêt », voilà ce qu'on trouve dans les Mystères d'Udolphe, au jugement du rédacteur de la Bibliothèque britannique, dans le compte qu'il rend de cette production. V. *A Journey made in summer* 1794, (*Voyage fait dans l'été de* 1794, *en Hollande et sur la frontière d'Allemagne, avec des observations faites dans une tournée près des lacs de Lancashire, Westmoreland et Cumberland*), un vol. in-4°., avec planches, 1795, traduit en français, par Cantwel, deuxième édition, Paris, 1799, 2 vol. in-8°. Ceux qui s'étaient attendus à retrouver dans cette relation l'esprit romanesque qui domine dans les *Mystères* furent bien étonnés de n'en découvrir presqu'aucune trace. L'auteur de la relation décrit avec simplicité et sans aucuns frais d'imagination les lieux qu'il avait parcourus, et les événements qui s'y étaient passés sous ses yeux : c'est ainsi qu'il détaille jusqu'aux opérations militaires, et jusqu'au siége de Maïence, par Custine : ce n'était pas là ce qu'on attendait d'Anne Radcliffe en voyage ; aussi sa relation fut-elle assez froidement reçue en Angleterre. Bientôt on retrouva la célèbre romancière tout entière dans un nouveau roman, VI. L'*Italien*; le manuscrit en fut acheté 1,500 liv. sterl. par les libraires Cadell et Davies : Morellet le traduisit en français sous le titre de L'*Italien* ou *le Confessional des Pénitens noirs*, Paris, 1795, 1819, 3 vol. in-12; et il en parut une autre traduction en 7 vol. in-18, par Mary Guy-Allard, sous le titre d'*Éléonore de Rosalba*. L'influence de ces livres remplis d'horreurs romanesques engagea quelques écrivains à s'élever avec force contre un genre qui dégénérait de plus en plus entre les mains d'imitateurs sans génie. Ces critiques ne blessèrent pas moins l'amour-propre d'Anne Radcliffe, que les faibles copies que de plats écrivains osèrent lui attribuer. On poussa la témérité jusqu'à la supposer morte (2), et publier comme un ouvrage posthume d'elle, un roman intitulé le *Tombeau* (supposé traduit de l'anglais, Paris, 2 vol. in-12). Ces contrariétés, jointes à une santé délicate, la dégoûtèrent de la carrière d'auteur; on prétend qu'elle a composé d'autres ouvrages, mais qu'elle a toujours refusé de les céder aux libraires. Elle se retira avec son mari à Linclico, auprès de Londres, et y termina ses jours le 7 fevrier 1823, dans la soixante-deuxième année de son âge (3). Anne Radcliffe était d'une petite taille; dans sa jeunesse elle avait montré dans la conversation un esprit vif et agréable. Mme. Barbauld a recueilli les romans de Radcliffe, dans son édition des romans

(2) C'est sans doute d'après quelques journaux du temps, que M. Barbier a dit, dans la 1re. edition de son *Dictionn. des anonymes* (IV, 345), qu'Anne Radcliffe mourut à Broughton près Stamford, au commencement de 1809, à l'âge de 71 ans.

(3) *Voyez* la courte notice insérée au *New Monthly Magazine* de mai 1823 pag. 232.

anglais. « Les divers romans d'An- » ne Radcliffe, offrent, dit Chénier, » des caractères fortement prononcés, des situations terribles que » l'auteur amène et accumule, au hasard de s'en tirer péniblement ; de » belles descriptions de l'Italie et du » midi de la France ; d'énergiques tableaux, de vrais coups de théâtre, » et même quelques tons de Shakspeare, le génie éminemment anglais » qui, depuis deux siècles, féconde encore dans sa patrie tous les champs » de l'imagination. Ces romans, considérés dans leur ensemble, se » rattachent à une seule idée d'un » grand sens. Partout le merveilleux » domine ; dans les bois, dans les » châteaux, dans les cloîtres, on se » croit environné de revenants, de » spectres, d'esprits célestes ou infernaux ; la terreur croît, les prestiges s'entassent, l'apparence acquiert presque de la certitude ; et, » quand le dénouement arrive, tout » s'explique par des causes naturelles. Délivrer les esprits crédules » du besoin de croire aux prodiges, » est un but très-philosophique ; » mais les plans n'ont pas l'étendue » et la portée dont ils étaient susceptibles. L'exécution en serait tout- » à-la-fois plus originale et plus utile, si le lecteur était forcé de rire » des choses mêmes qui lui ont fait » peur. Tout ce qui blesse la raison, » tout ce qui tend à la dégrader, est » justiciable du ridicule : ses traits » sont les plus fortes armes contre » les sottises importantes. Horace l'a » dit, et Voltaire l'a prouvé. Le genre » d'Anne Radcliffe exige des facultés » médiocres : aussi n'a-t-elle pas » manqué d'imitateurs. » L'auteur de l'article Radcliffe, dans le nouveau *Dictionnaire historique, critique et bibliographique*, lui attribue : 1°. l'*Avocat des femmes*, ou la *Tentative pour recouvrer les droits des femmes usurpés par les hommes ;* 2°. les *Visions du château des Pyrénées ;* on sait que ce roman est de M. G. R.—M. Pigoreau nous apprend que l'on a encore faussement attribué à Mme. Radcliffe le *Tombeau*, qui est d'Hector Chaussier et Bizet ; l'*Hermite de la tombe mystérieuse*, qui est du baron de La Mothe-Houdancourt ; le *Couvent de Sainte-Catherine ;* la *Forêt de Montalbano.*

Z.

RADEGONDE (Sainte) était fille de Berthaire, roi d'une partie de la Thuringe, ou plutôt du pays de Tongres (*V.* Clovis, IX, 134, note 1). Elle fut emmenée prisonnière, à l'âge de dix ans, par Clotaire, qui la fit instruire dans le christianisme, et lui donna des maîtres pour cultiver ses heureuses dispositions. Touché des charmes de sa captive, Clotaire l'épousa ; mais Radegonde ne pouvait aimer un tyran voluptueux et cruel, qui lui donnait d'indignes rivales et qui bientôt fit égorger le frère de son épouse (*V.* Clotaire Ier.) Elle fit part au pieux évêque de Noyon, du projet qu'elle avait de fuir la cour pour se consacrer à Dieu dans un monastère. Saint Médard, redoutant la vengeance de Clotaire, refusa de favoriser son dessein. Alors Radegonde coupa ses cheveux elle-même, couvrit sa tête d'un voile, et retourna près du prélat, qui, touché de son généreux courage, l'ordonna diaconesse, quoiqu'elle n'eût pas l'âge prescrit par les canons. Radegonde se rendit ensuite à Poitiers ; et, ayant apaisé Clotaire, en obtint la permission d'y fonder un monastère, devenu célèbre, qui prit le nom de Sainte-Croix, d'une précieuse relique que cette

princesse reçut de l'empereur Justin, et qu'elle y déposa. Elle y introduisit la règle de saint Césaire d'Arles, et mit ce couvent sous la direction d'une abbesse, à laquelle elle resta soumise elle-même. Elle mêlait à ses exercices de piété la culture des lettres, et se rendit savante dans la connaissance des Pères grecs et latins, des poètes, et des historiens ecclésiastiques. Radegonde devint la protectrice de Fortunat, qu'elle s'attacha d'abord en qualité de secrétaire et ensuite de chapelain (*V.* Fortunat, XV, 305). Cette pieuse reine mourut, en 587, à soixante-huit ans, le 13 août, jour où l'Église honore sa mémoire. Ses obsèques furent célébrées par saint Grégoire de Tours, pendant l'absence de l'évêque de Poitiers. On déposa ses restes dans une basilique qu'elle faisait bâtir, et qui reçut le nom de la sainte fondatrice que la ville de Poitiers regarde comme sa patrone, et dont les reliques ont été exposées à la vénération publique jusqu'à leur destruction par les protestants, en 1562. Nous avons de sainte Radegonde un *Testament* en forme de lettre adressée aux évêques de France. Cette pièce a été insérée par Grégoire de Tours, dans son *Histoire*, d'où elle a passé dans les *Recueils* des conciles, dans les *Annales* de Baronius et dans celles d'Aquitaine. Les signatures d'évêques dont elle est suivie, dans ce dernier Recueil, ont été ajoutées après coup. L'histoire contemporaine fait mention de plusieurs autres Lettres de sainte Radegonde; mais elles ne nous sont point parvenues, ou bien elles sont encore ensevelies dans la poussière des bibliothèques (Voy. l'*Hist. littér. de la France*, III, 346). On a la *Vie de sainte Radegonde*, par Fortunat. Une religieuse du monastère de Sainte-Croix, nommée Baudonovie, y joignit un second livre, qui contient, sur la vie intérieure et sur les miracles de cette sainte, des détails que Fortunat n'avait pas connus, ou qu'il n'avait pas cru devoir rapporter. Les deux livres ont été insérés dans le *Recueil* de Surius, dans le tome 1^er^. des *Acta sanctor. ord. S^ti^. Benedicti* (*V.* Mabillon), et dans les *Actes* des Bollandistes, au 13 d'août, avec un long et savant Commentaire, suivi d'une autre *Vie* de Radegonde, par Hildebert, évêque du Mans (*V.* Hildebert, XX, 378). Ce sont les sources dans lesquelles ont puisé les nombreux historiens de sainte Radegonde : Jean Bouchet, Pidoux, Monteil, Filleau, dom Liron, etc. (1) M^me^. de Gottis a publié récemment un roman historique intitulé : l'*Abbaye de Sainte-Croix*, ou Radegonde, reine de France, 1823, 5 vol. in-12. W-s.

RADELGAIRE, prince de Bénévent, où il régna de 851 à 854, était le fils et le successeur de Radelgise I^er^., qui avait introduit les Sarrasins dans ces contrées, et causé ainsi le partage et la ruine du grand-duché de Bénévent. Radelgaire, par sa valeur et sa probité, s'efforça de réparer les désastres du règne précédent; mais on ne connaît aucune particularité de sa vie. Il eut pour successeur son frère Adelgise. S. S—1.

RADELGISE I^er^., prince de Bénévent, dont le règne fut une époque funeste pour l'Italie méridionale, où il appela les Sarrasins d'Afrique et de Sicile, avait été trésorier de Sicard; et ce dernier ayant été assassiné en 839, son trésorier fut désigné par le peuple de Bénévent pour lui succéder : mais Salerne et Capoue ne

(1) On trouvera la liste détaillée de leurs ouvrages dans la *Bibl. hist. de la France*, II, 25008-19.

voulurent point reconnaître cette élection. Siconolfe, frère du dernier duc, et Landolfe, prince de Capoue, s'y opposèrent par les armes. Radelgise, pour maintenir sa nouvelle dignité, offrit, dans ses états, un établissement aux Sarrasins, qui, depuis peu d'années, avaient conquis la Sicile sur les Grecs. Il les incorpora dans son armée; et il força ainsi Siconolfe de recourir à d'autres Sarrasins, que le prince de Palerme fit à son tour venir en Italie. Le fanatisme religieux des Musulmans, la férocité de soldats qui ne vivaient que de brigandages, l'opposition des mœurs, des coutumes, du langage, tout se réunit pour rendre cette guerre désastreuse et porter la désolation dans le plus beau pays du monde. Tour-à-tour vainqueur et vaincu, Radelgise assiégea Salerne, en 842; et il fut assiégé dans Bénévent, en 843. Après dix ans de combats, l'Italie méridionale fut partagée entre les deux princes, par un traité dont Louis II, roi d'Italie, fut médiateur. Les provinces situées sur la mer Adriatique demeurèrent à Radelgise et aux princes de Bénévent ses successeurs; les provinces situées sur la Méditerranée échurent en partage au prince de Salerne. Celui de Capoue se rendit indépendant, quelques années après; et les Sarrasins, établis à Bari et dans plusieurs autres places-fortes, restèrent en guerre avec tous les Chrétiens de ces contrées. Radelgise Ier. mourut, en 851, peu après ce traité de partage: il eut pour successeur Radelgaire, son fils. — Radelgise II, prince de Bénévent, régna de 881 à 900. Son père Adelgise avait été massacré, en 879, pour faire place à Gaiderise, son neveu. Celui-ci fut chassé à son tour, en 881; et Radelgise II fut élevé sur le trône de son père. Mais, faible, lâche, et s'abandonnant aux plus méprisables favoris, il excita l'indignation du peuple, qui le chassa en 884. Après douze ans d'exil, Radelgise fut rétabli dans sa principauté, par Ageltrude, sa sœur, qui avait épousé l'empereur Gui, auparavant duc de Spolète. Mais Radelgise ne se maintint qu'avec peine sur le trône, de 896 à 900. Les Bénéventins, qui le méprisaient, le livrèrent enfin à Atenolfe Ier., prince de Capoue, qu'ils reconnurent pour souverain. Avec Radelgise II finit la principauté de Bénévent, qui, sous Radelgise Ier., avait perdu son ancienne puissance, en se divisant. S. S—I.

RADEMAKER (Gérard), peintre, naquit à Amsterdam, en 1672. Son père, habile charpentier, et qui était assez versé dans l'architecture pour en donner publiquement des leçons, voulut qu'il exerçât son premier métier, avant de se livrer à ce dernier art. Rademaker devint donc charpentier: mais les moments de loisir, que lui laissait sa profession, étaient employés à lever des plans, à dessiner des élévations, à étudier la perspective. Tandis qu'il se livrait avec ardeur à ce travail, un habile peintre de portraits, nommé Van Goor, vint apprendre l'architecture chez le père du jeune Rademaker, qui se lia bientôt de la plus vive amitié avec le peintre, et puisa dans son exemple et dans ses conseils le goût le plus décidé pour la peinture. Entraîné par cette nouvelle inclination, il abandonna, un beau jour, la maison paternelle, et alla se réfugier chez Van Goor, qu'il eut le malheur de perdre au bout de six mois. Mais il sut mettre à profit le peu de temps qu'il vécut avec son ami: les jours, les nuits, tous ses instants, étaient

consacrés au travail ; et les progrès qu'il fit furent vraiment merveilleux. La veuve de Van Goor, qui peignait elle-même avec talent, le perfectionna dans son art, et parvint, par son crédit, à le placer auprès de Codde, évêque de Sébaste, pour enseigner le dessin à la nièce de ce prélat, qui l'emmena avec lui à Rome. Pendant un séjour de trois ans dans cette ville, une étude constante des chefs-d'œuvre des grands maîtres, le mit en état de marcher désormais sans guide. Son protecteur, accusé de jansénisme, ayant été retenu à Rome, Rademaker se vit forcé de revenir seul en Hollande. Arrivé à Amsterdam, il alla trouver son ancienne élève ; et ils firent tant, par leurs démarches, qu'ils engagèrent les États de Hollande et la régence d'Amsterdam à écrire à Rome, en faveur de l'évêque de Sébaste, qui obtint du Saint-Père la permission de revenir en Hollande. A son retour, le prélat, pour témoigner sa reconnaissance à l'artiste, lui donna sa nièce en mariage. Rademaker avait un véritable génie pour la peinture ; son imagination était inépuisable, et sa facilité presque incroyable : néanmoins ses tableaux sont étudiés, et peu de peintres ont possédé mieux que lui la science de l'architecture et de la peinture. Toutes ses productions sont, en général, de vastes machines, parmi lesquelles on cite une vue perspective de l'église de Saint-Pierre de Rome, et surtout le *Tableau allégorique de la Régence d'Amsterdam*, qu'il a peint dans l'hôtel-de-ville de cette cité. Malgré le nombre considérable de ses tableaux, il en aurait exécuté bien davantage, si une mort prématurée, due en partie à l'excès de ses travaux, ne l'eût enlevé aux arts, en 1711, âgé seulement de trente-huit ans. — Abraham Rademaker, peintre hollandais, naquit à Amsterdam, en 1675. On ne dit pas qu'il fût parent du précédent. Son père était un pauvre vitrier, qui lui permit toutefois de cultiver le dessin. Le jeune Abraham se livra à l'étude le jour et la nuit, et se mit à dessiner, à l'encre de la Chine, tout ce qui le frappait. Bientôt après, il peignit à la gouache ; et il sut mettre dans ses tableaux une telle vigueur de coloris, et une telle hardiesse de pinceau, que ses tableaux paraissaient peints à l'huile. Lorsqu'il fut parvenu à ce degré de perfection, il apprit la perspective et l'architecture ; et ses paysages surtout, ornés de fabriques et d'animaux, firent l'admiration générale. Toujours guidé par la nature, son unique maître, il peignit alors à l'huile ; et ses ouvrages montrèrent la même perfection et obtinrent le même succès. Ses petits tableaux sont composés avec art, peints avec facilité et avec choix : sa couleur est excellente ; et rien n'y décèle cette sécheresse qui se laisse quelquefois apercevoir dans ses tableaux de plus grande dimension. En 1730, il alla se fixer à Harlem, où, deux ans après, il fut reçu membre de la société des peintres de cette ville. Il mourut le 22 janvier 1735. Le Musée du Louvre possède de cet artiste un dessin à la plume, lavé à l'encre de la Chine, qui représente l'*Hiver*. Il a dessiné et gravé, d'une pointe légère, un recueil fort curieux des *Vues les plus intéressantes des monuments de l'antiquité, répandus dans les Provinces-unies*. Ce Recueil, composé de trois cents estampes, a été publié à Amsterdam, en 1731, en un vol. in-4°. Nicolas Dufour a gravé, d'après Rademaker, deux *Vues de la Meuse*. P—s.

RADER (Matthieu), savant jésuite, né dans le Tyrol, à Inichingen, en 1561, embrassa la règle de saint Ignace à l'âge de vingt ans, et professa la rhétorique dans divers colléges avec beaucoup de succès. Il fit une étude aprofondie des langues grecque et latine, et mérita, par les notes dont il enrichit plusieurs auteurs, l'estime de Juste Lipse, de Velser, et des plus célèbres philologues de son temps. Son ardeur pour l'étude était si grande, qu'il y consacrait les jours et les nuits, et que l'on a dit de lui qu'il n'avait fait toute sa vie qu'apprendre, enseigner et écrire. Cependant il remplissait avec exactitude les devoirs de son état; et, après avoir servi long-temps de modèle à ses confrères, il mourut à Munich, le 22 décembre 1634. Outre des *Commentaires* très-étendus sur Martial et Quinte-Curce, et des *Notes* sur la Médée, la Troade, et le Thyeste de Sénèque; on a du P. Rader, des traductions latines de l'*Histoire du Manichéisme*, par Pierre de Sicile, Ingolstadt, 1604, in 4°., et dans le tom. IX de la *Magna Bibl. Patrum*; — des *Actes* du huitième concile œcuménique, ibid., 1604, in-4°.; — des *OEuvres* de saint Jean Climaque (*V.* ce nom); — du *Chronicon Alexandrinum*, Munich, 1615, in-4°.; ouvrage plus connu sous le nom de *Chronicon paschale*, et dont le célèbre Ducange a publié la meilleure édition (1), qui fait partie de la collection Byzantine (*V.* Ducange, VII, 15). Enfin les autres ouvrages de Rader sont : I. *Viridarium Sanctorum ex Menæis Græcorum collectum, annotationibus et similibus historiis illustratum*, Augsbourg, 1604-1612, 3 part. in-8°. C'est un assez bon abrégé des *Ménées* ou ménologes grecs; le P. Rader se proposait de compléter la version de cet important Recueil, et il avait prié Bollandus de traiter avec Balt. Moretus pour l'impression. Celui-ci ne consentit à s'en charger qu'à la condition qu'on y joindrait le texte grec; mais Rader n'eut pas le temps de terminer ce grand travail (*V.* la *Préface générale* de Bollandus, dans le tom. 1er. des *Acta sanctor.*, p. XLVI). II. *Aula sancta Theodosii Junioris imperatoris, è græcis et latinis scriptoribus editis et non editis concinnata*, Munich, 1604, in-8°. III. *Vita P. Canisii soc. Jesu*, ibid., 1614; deuxième édition, 1623, in-8°. IV. *Bavaria sancta*, ibid., 1615-24-27, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, auquel il faut joindre un quatrième volume, intitulé, *Bavaria pia*, 1628, n'est plus guère recherché qu'à cause des belles gravures de Sadeler, dont il est orné. V. *Auctarium ad librum quintum Nicolai Trigaltii de christianis apud Japonios triumphis*, Munich, 1623, in-4°. (*V.* Nic. Trigaut.) W—s.

RADHY-BILLAH. *V.* Rady-Billah.

RADICATI (Albert). *V.* Passerani.

RADIER (Dreux du). *V.* Dreux).

RADONVILLIERS (Claude-François Lysarde de), littérateur très-estimable, né à Paris en 1709, fit ses études au collége de Louis-le-Grand, sous le P. Porée, qui, témoin de son application et de ses progrès, conçut pour lui la plus tendre amitié. La reconnaissance qu'il devait aux

(1) Ducange l'a enrichie de Notes et d'une Préface très-savante, dans laquelle il examine l'importance de cette *Chronique*, dont il indique les principaux manuscrits. A la suite de cette préface, on trouve une courte *Analyse* du *Chronicon*, tirée des manuscrits de J. B. Haultin, célèbre numismate (*V.* Haultin, XIX, 493).

Jésuites, et son goût pour les lettres le déterminèrent à prendre l'habit de saint Ignace; et, après avoir subi les épreuves du noviciat, il professa les humanités et la rhétorique dans différents colléges. Pendant qu'il était à Bourges, il eut occasion de voir le ministre Maurepas, exilé pour avoir fait une chanson contre Mme. de Pompadour (*V.* Maurepas, XXVII, 546); il gagna son estime, et lui fut redevable de son avancement. Ce fut par ses conseils que Radonvilliers quitta les Jésuites, sans cesser de leur être attaché, et accepta l'emploi de secrétaire, que lui faisait offrir le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges. Il accompagna ce prélat dans son ambassade à Rome, et fut ensuite employé, sous ses ordres, dans le ministère de la feuille des bénéfices. Après la mort de son illustre protecteur, l'abbé de Radonvilliers fut nommé sous-précepteur des enfants de France; et il justifia, par son zèle et par ses talents, cette marque d'une haute confiance. Une intrigue formée, dit-on, à son insu, le mit sur les rangs, après la mort de Marivaux, pour lui succéder à l'académie française. Il y fut admis sans aucune opposition, par le sacrifice que lui fit Marmontel, son concurrent, de toutes les voix dont il pouvait disposer; et il se montra très-reconnaissant de ce procédé généreux (Voy. les *Mémoires de Marmontel*, liv. VII). L'abbé de Radonvilliers, en qualité de directeur de l'académie, se trouva chargé d'y recevoir l'abbé Delille, Ducis, qui succédait à Voltaire, et l'illustre Malesherbes; et, dans ces trois circonstances mémorables, il se montra le digne interprète des sentiments de l'académie et du public. Il sut louer, sans restriction, le traducteur des Géorgiques, et le vertueux chef de la magistrature; mais, en rendant justice au talent prodigieux de Voltaire, il osa le plaindre de n'en avoir pas toujours fait l'usage que lui conseillait l'intérêt même de sa gloire (1). D'utiles travaux, des études grammaticales, ou des essais de traductions, qu'il ne confiait qu'à l'amitié, occupèrent ses loisirs. Il consacrait tout le reste de son temps à des devoirs dont il connaissait l'importance, et dont rien ne pouvait le détourner. L'expérience qu'il avait acquise des affaires le faisait consulter par les divers ministres, sur plusieurs questions épineuses; et rarement on s'écartait de son avis. Il eut pour récompense de ses services la charge de conseiller-d'état, qu'il n'accepta que malgré lui, par la défiance qu'il avait de ses forces et par le désir de rester utile à son pays, qu'il aimait sincèrement. L'abbé de Radonvilliers mourut à Paris, le 20 avril 1789, dans sa quatre-vingt-unième année. Il n'eut point de successeur à l'académie française; et ce ne fut qu'en 1807 que le cardinal Maury, admis, pour la seconde fois, à l'académie, se chargea de payer un tardif hommage à la mémoire de son ancien confrère. A des talents très-remarquables, l'abbé de Radonvilliers joignait des vertus plus rares encore, et surtout une charité inépuisable envers les pauvres, auxquels il distribuait annuellement plus des trois quarts de son

(1) Laharpe, grand admirateur de Voltaire à cette époque, n'approuvait point la conduite de l'abbé de Radonvilliers. « Ceux des académiciens, dit-il, à qui il avait lu son discours, n'avaient pu l'engager à supprimer les expressions déplacées dans l'éloge d'un confrère. On avait même fait des efforts pour lui persuader de laisser à un autre les fonctions de directeur, s'il ne trouvait pas qu'elle s'accordassent assez avec ses principes et avec son état. Il a persisté à vouloir les remplir » (*Correspondance littér.*, II, 344).

revenu (2). Ses *OEuvres diverses* ont été recueillies et publiées par M. Noël, Paris, 1807, 3 vol. in-8°. Le premier volume, précédé de l'Éloge de l'auteur par le cardinal Maury (*Voy.* ce nom), contient le Traité *De la Manière d'apprendre les langues*, imprimé en 1768, in-8°., et qui suffirait pour assurer à Radonvilliers une place parmi nos grammairiens les plus distingués. L'éditeur y a joint les remarques laissées par Radonvilliers sur son ouvrage; l'*indication* des principaux auteurs dont les méthodes se rapprochent de celle de notre académicien, tels que Dumarsais, Pluche, etc., et une *Notice* sur le collége d'Aquitaine, sous la principalité d'André Govea (3). On trouve, dans le second volume, une *Idylle* sur la convalescence du roi, seul morceau de poésie qui reste de Radonvilliers (4); divers *Opuscules* composés pour l'éducation des enfants de France, et qui, selon Maury, rappellent la manière et le style de Fénélon; des *Fragments* d'un ouvrage en forme de lettres, entrepris pour la défense de la religion; quelques *Articles* traduits du Spectateur d'Addison; les *Discours académiques*; et la traduct. des trois premiers livres de l'*Énéide*. Enfin le troisième volume, qui se détache des deux premiers, renferme la traduction des *Vies des hommes illustres*, par Cornélius Nepos, revue et terminée par M. Noël. W—s.

RADY-BILLAH (Abou'l Abbas Mohammed VIII, Al-) onzième khalyfe abbasside de Baghdad, fils de Moctader, fut tiré de la prison où son oncle Caher-Billah l'avait fait renfermer, et mis en la place de ce prince, déposé l'an 322 de l'hég. (933 de J.-C.) (*Voy.* Caher.) Il choisit pour vezyr le célèbre Ibn-Moclah qui, n'ayant pas su réprimer les troupes mutinées, fut destitué peu d'années après, et périt misérablement (*V.* Moclah, XXIX, 191). L'an 324 (936), Rady, pressé de tous côtés par les divers usurpateurs qui avaient démembré l'empire musulman, créa la charge d'*Emyr al-omrah* (prince des princes), en faveur de l'un d'eux, Aboubekr Mohammed Ibn-Raïek, maître de Koufah, de Waseth, de Bassorah et de presque tout l'Irak-Araby. Cette charge donnait à celui qui en était revêtu, l'administration suprême des finances et de toutes les affaires civiles et militaires, avec le droit de suppléer le khalyfe dans les fonctions sacerdotales, et d'être nommé après lui dans la khothbah. Ainsi l'indolent Rady, en croyant se donner un protecteur, acheva d'avilir le khalyfat, et l'asservit à une puissance tyrannique dont plusieurs de ses successeurs furent les victimes. Lui-même fut réduit au point de ne pouvoir disposer d'un dinar, sans la permission de l'emyr al-omrah, ou de son secrétaire. Le vezyrat ne fut plus qu'un vain titre, que l'on supprima dans la suite. Telle fut la forme du gouvernement qui subsista dans Baghdad

(2) Dans tous les pays où il avait des revenus ecclésiastiques, il en déléguait le quart aux indigents du lieu: mais à Paris, il avait abonné au mois ses charités courantes; et durant les trente-trois dernières années de sa vie, il n'a jamais manqué d'envoyer cent louis au curé de Saint-Roch, sa paroisse (Voy. son *Éloge*, par le cardinal Maury).

(3) L'article consacré à ce savant jurisconsulte, tom. XVIII, p. 210, peut être complété d'après les nouvelles recherches de M. Berryat Saint-Prix: voyez sa Notice sur l'ancienne université de Grenoble, insérée, en 1821, dans les *Mém. de la société royale des antiquaires de France*, III, 390-452.

(4) Il avait composé, en 1740, une comédie intitulée, les *Talents inutiles*, qui fut jouée avec succès par les élèves du collége de Louis-le-Grand; mais, ou cette pièce s'est perdue avec la plupart des manuscrits de Radonvilliers, ou bien son éditeur ne l'a pas jugée digne de figurer dans la collection de ses *OEuvres*.

pendant plus de deux siècles, jusqu'à la décadence des sulthans seldjoukides, qui succédèrent aux princes de la maison de Bowaïah, dans la charge d'emir al-omrah. Avant ces derniers, elle ne fut possédée que par des brigands et des scélérats. Ibn Raïek, qui en avait été revêtu le premier, débuta par un traité honteux avec les Carmathes, auxquels il s'obligea de payer un tribut annuel au nom du khalyfe, pour obtenir, en faveur des Musulmans, la liberté du pélerinage de la Mekke, qui était au pouvoir de ces sectaires. (*Voy.* Carmath). Ibn Raïek employa les forces de Baghdad à venger ses querelles personnelles. Il n'avait pas encore gouverné deux ans, lorsqu'il fut chassé par le turk Yahcam, son lieutenant, qui s'empara de Baghdad et de la charge d'émir al-omrah. De tout le vaste empire fondé par les premiers successeurs de Mahomet, il ne restait que cette ville au faible khalyfe. Le Khoraçan, le Kerman et la Transoxane étaient possédés par les princes Samanides. Le reste de la Perse était partagé entre Waschmeghyr, frère du fameux Mardawidj (*V.* ce nom), et les enfants de Bowaïah. (*V.* Imad-eddaulah). Les Lamdanides étaient maîtres de la Mésopotamie; et l'Égypte avait pour souverain Aboubekr Mohammed al-Ykhchid. Tous ces usurpateurs reconnaissaient du moins le khalyfe Rady pour suzerain et pour chef spirituel. Mais l'Espagne, où régnait une branche des Ommaïades, l'Afrique et la Sicile qui obéissaient aux khalifes Fathimides, et l'Arabie presque entière dont les Carmathes étaient restés maîtres, s'étaient entièrement affranchies de la domination des khalyfes Abbassides. Rady fut forcé, l'an 328, de suivre son nouveau tyran, qui marcha pour faire la guerre au prince de Moussoul (*Voy.* Nasser-ed-Daulah). Il mourut d'hydropisie, fruit de ses excès avec les femmes, le 16 raby 1^er^. de l'année suivante (19 décembre, 940 de J.-C.), dans la trentième année de son âge, et la septième d'un règne à peu près semblable à ceux de nos rois fainéants. Ce prince indolent et voluptueux était affable et libéral, surtout envers les savants et les gens de lettres. Il cultiva l'éloquence et la poésie; et l'on trouve quelques-uns de ses vers dans Elmakin et dans Abou'l-feda. Il fut le dernier des khalyfes (au moins jusqu'à l'époque où ils recouvrèrent, sinon leur puissance, du moins leur indépendance) qui ait fait des vers, officié pontificalement, paru à la tête des armées, disposé des trésors de l'état, en un mot, qui ait conservé quelque ombre d'autorité sur les Musulmans. A—t.

RADZIWIL (Nicolas IV), palatin de Wilna, au seizième siècle, descendait d'une noble et ancienne famille connue dans l'histoire de Lithuanie, long-temps avant sa réunion à la Pologne, par Jagellon. Nul gentilhomme ne le surpassait en adresse aux exercices du corps; et la réputation de sa bravoure s'étendait dans toutes les cours de l'Europe. Luther venait de donner le signal des querelles théologiques qui troublèrent et ensanglantèrent l'Allemagne pendant plus d'un siècle. Le jeune Radziwil s'engagea dans la controverse avec toute l'ardeur de son caractère, et se prononça pour les réformateurs, dont il favorisa l'établissement en Pologne. Son devoir l'appelait à la cour de Sigismond-Auguste, qui l'avait nommé capitaine de ses gardes, et qui ne cessait de le

combler de marques d'amitié. Radziwil se distingua dans la guerre contre les chevaliers Teutoniques, en 1557, et fut nommé gouverneur de la Livonie, cédée aux Polonais par Gothard Ketler, dernier grand-maître. En 1564, il fut chargé de repousser les Russes, qui s'étaient emparés de la Lithuanie sans aucune déclaration de guerre : forcé de lever le siége de Polotsk, faute d'artillerie, il se retirait en bon ordre, quand il surprit l'armée russe dans ses cantonnements, le 26 janvier 1565, et la tailla en pièces. Les soldats échappés à cette journée furent poursuivis et tués par les paysans ; de sorte que la Lithuanie fut entièrement délivrée de ses ennemis. Au milieu des camps, Radziwil n'oubliait pas les intérêts de la réforme : le nonce du pape, Lippomani, lui écrivit pour le plaindre d'un aveuglement qui compromettait son salut : « C'est vous-même, lui répondit Radziwil, qui êtes un hérétique. » Il avait recueilli les nouveaux pasteurs dans son palais de Wilna, où les réformés polonais tinrent leur premier synode, au mois de décembre 1557 ; enfin, il établit à Brzescie un atelier typographique d'où sortirent plusieurs ouvrages ascétiques, et une traduction de la *Bible* en polonais (1), dont l'impression fut achevée en 1563. Elle est de la plus grande rareté, parce que beaucoup d'exemplaires en ont été mutilés et jetés au feu. Cette version, faite d'après le texte hébraïque, et imprimée aux frais de Radziwil, lui coûta, dit-on, plus de trois mille ducats. Le palatin de Wilna mourut en 1567, et fut porté dans le tombeau de ses pères par ses quatre fils. W—s.

RADZIWIL (Nicolas-Christophe), duc d'Olica et de Nieswitz, fils aîné du précédent, naquit en 1549. Le père, qui était grand-chancelier de Lithuanie, l'envoya en Allemagne, lorsque son fils n'avait que quatorze ans. Le jeune Radziwil fut présenté à l'empereur Maximilien II, à la diète d'Augsbourg. Il abjura le luthéranisme ainsi que ses frères, après la mort de son père, et alla ensuite en Italie, où le pape Pie V l'accueillit avec bonté. De retour dans sa patrie, Radziwil, attaqué, en 1575, d'une maladie grave, contre laquelle l'art des médecins échouait, fit vœu, s'il en réchappait, de visiter le Saint-Sépulcre. L'année suivante, il prit les eaux de Javor, pour compléter sa guérison ; elle n'était pas achevée en 1577. Sur ces entrefaites, la guerre avec la Moscovie éclata. Il fit la campagne de 1578. Les fatigues qu'il éprouva, l'obligèrent de chercher la santé en Allemagne. Songeant cependant à l'accomplissement de son vœu, il était revenu en Lithuanie pour les préparatifs de son départ, lorsque l'arrivée d'Etienne Battori, roi de Pologne, changea sa résolution. « Ayant embrassé l'état » militaire, dit-il, je devais marcher » avec mon roi, contre l'ennemi de » la patrie. » Il fut blessé à la tête d'un coup de feu, à la bataille de Polotsk. Dès qu'il fut convalescent, il reprit son projet de pélerinage, et s'achemina vers l'Italie, en 1580. La peste, qui dévastait l'Orient, le força de retourner en Lithuanie ; et il accompagna le roi au siége de Pleskow. La paix permit à Radzivil d'effectuer son dessein, le 16 sep-

(1) Il existait déjà une *Bible* en polonais, Cracovie, 1561, in-fol. ; mais cette version avait été faite d'après la Vulgate : et postérieurement à la *Bible de Radziwil*, il a paru dans la même langue différentes traductions, sur lesquelles on trouvera des détails dans la *Bibliothèque curieuse* de Dav. Clément.

tembre 1582. Reçu partout avec distinction, il alla s'embarquer à Venise; visita, en passant, la Dalmatie, Zante, Candie et Cypre, et prit terre à Tripoli de Syrie. Il vit le Liban, Balbek, Damas, le lac de Génésareth et Samarie. Après avoir satisfait sa dévotion à Jérusalem, il gagna les bords du Jourdain et de la mer Morte, revint à Jérusalem, et se dirigea sur Iafa, puis sur Tripoli, où il appareilla pour Damiette. Ayant séjourné au Caire, examiné les pyramides, et parcouru les puits des momies, il descendit le Nil, fit voile d'Alexandrie pour Corfou, et ensuite pour Otrante. Dépouillé, ainsi que ses compagnons de voyage, par des brigands, près de Monte-Silvano, sur les bords du Sala, dans la Principauté citérieure, il continua son voyage le long de la côte orientale de l'Italie, traversa le Tyrol, et revit ses foyers, en 1584. Il assista, en 1587, à la diète d'élection de Sigismond Auguste III, devint maréchal de la cour, puis voïvode de Trozka et de Wida. Il mourut à Nieswies en 1616, et fut inhumé dans l'église des Jésuites, revêtu de son habit de pélerin. On a de Radziwil, en polonais : *Voyage à Jérusalem.* Ce livre fut traduit en latin, par Thomas Tretter, custode de l'église de Warmie; il est intitulé : *Ierosolymitana peregrinatio illust. Pr. N.-Chr. Radzivil*, etc., Brunsberg, 1601, in-fol.; 2e. édit., corrigée et augmentée, Anvers, 1614, in-fol., fig. Cette édition, quoique moins rare, est plus recherchée que la première. La relation de Radziwil, comprise en quatre lettres, est intéressante par les détails qu'elle donne sur la Terre-Sainte, l'Égypte et les autres pays que Radzivil a vus, et par la manière dont elle est écrite. L'auteur raconte sans prétention ce qui lui est arrivé. Quelquefois il est crédule; mais jamais ses récits ne peuvent faire suspecter sa bonne-foi. E.

RADZIWIL (Françoise, princesse de), fille du prince Janus Wisniowecki, castellan de Cracovie, arrière-neveu du roi Michel, fut la première femme du prince Michel-Casimir Radziwil, palatin de Wilna et grand-maréchal de Lithuanie, dans le dernier siècle. Elle écrivit en polonais des tragédies et des comédies, et traduisit, dans la même langue, quelques pièces françaises, et notamment un *Traité des devoirs du soldat chrétien*, Wilna, 1748, in-12, fig. Le Recueil des OEuvres dramatiques de la princesse Radziwil parut en 1751. On a de cette même princesse une *Instruction* à ses enfants, sur leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain, et envers eux-mêmes. — La seconde femme du prince Radziwil, palatin de Wilna, de la famille Myciezlski, se distingua également par son goût pour la poésie, et laissa un Recueil de vers sur divers sujets sacrés et profanes. — Ulric, prince de Radziwil, fut grand-connétable de Lithuanie, dans le dernier siècle. Il cultiva la poésie, et publia plusieurs Poèmes dans la langue de son pays : celui qui a pour titre, *Des peines des hommes dans toutes les conditions de la vie*, parut en 1741, in-8°., sans lieu d'impression. Le prince Radziwil traduisit aussi en vers polonais, la Thébaïde, ou les Frères ennemis, de Racine. Voyez *Bibliotheca poëtarum Polonorum* de Zaluski. C—au.

RADZIWIL (Charles de), palatin de Wilna, descendait d'une noble et ancienne famille de Lithuanie, qui, par la substitution des biens, conser-

vée dans cette province malgré les lois et les réglements de la Pologne, possédait d'immenses richesses. A la mort de son père, il se trouva maître d'une fortune évaluée à cinq millions de revenu : il avait, dans ses domaines, plusieurs forteresses, et pouvait lever jusqu'à six mille soldats. Elevé, dit Rulhière, comme dans les temps barbares, le jeune Radziwil n'était presque jamais sorti des forêts de la Lithuanie. Étranger à tous les arts, à toute politesse, il avait une confiance féroce dans sa force corporelle, dans le nombre de ses amis, dans la valeur de ses soldats, et surtout dans la droiture de ses intentions : car un sentiment de justice et de grandeur le guidait malgré sa férocité ; et, quoique sans esprit, il avait un sens droit, quand la passion du vin n'en obscurcissait pas la lueur. Presque toute la jeune noblesse de Lithuanie lui composait une cour, et, à son exemple, se livrait à une licence effrénée. D'autres s'attachaient à lui dans l'espérance que ses bonnes qualités finiraient par l'emporter sur ses vices, et qu'il emploirait un jour sa fortune à défendre la liberté publique (Voy. l'*Hist. de l'anarchie de Pologne*). Le roi le revêtit, en 1762, de la première dignité de la province, pour l'opposer aux Czartorinski, vendus aux Russes, et que, pour cette raison, Radziwil haïssait mortellement. Celui-ci fit procéder aussitôt à l'élection du tribunal suprême, qui fut installé sans opposition de la part de ses adversaires, certains que les Russes, dont ils avaient imploré le secours, ne tarderaient pas à changer l'état des choses, ou que la présence des étrangers amenerait une confédération dont ils seraient les chefs. Quelques corps russes s'approchèrent en effet des frontières : Radziwil réunit alors à Wilna quatre mille hommes de troupes avec quarante pièces de canon ; et le tribunal continua l'exercice de son autorité sous la protection de cette armée, qui ne tenta d'ailleurs aucune entreprise, pour ne pas aigrir l'impératrice de Russie, avec laquelle on négociait. Les démonstrations du grand Frédéric, et les menaces du khan de Crimée, déterminèrent la retraite des Russes. Après la mort du roi Frédéric Auguste II, les diètines s'assemblèrent dans la Lithuanie : mais aucun des candidats présentés par Radziwil ne réunit les suffrages ; et, dans quelques districts, ses partisans furent même battus et dispersés. A cette nouvelle, il accourt à Wilna, suivi de 200 gentilshommes, son cortége ordinaire et la terreur du pays, force la maison de l'évêque, connu par son attachement aux Czartorinski, en chasse les magistrats nouvellement élus par cette faction ; et menaçant l'évêque de le tuer s'il continuait à se mêler des affaires publiques : « Rappelez-vous, lui dit-il, que j'ai cent mille ducats en réserve pour aller demander mon absolution à Rome. » L'évêque de Wilna sollicite l'appui des Russes, et prêche une espèce de croisade contre Radziwil, qui, de son côté, travaille à rétablir son autorité dans la Lithuanie. Il quitte Wilna pour aller se marier dans une province éloignée ; apprend, dans la route, que les Russes sont entrés en Pologne, hâte son voyage, se marie, part le surlendemain de son mariage pour visiter ses principales forteresses, et se rend, avec son épouse, à Varsovie, où la diète était assemblée pour procéder à l'élection du nouveau roi. Il réunit les nobles qui professaient les mêmes opinions, et leur jure de consacrer à

la défense du pays tous ses biens et toutes ses forces, et d'en soumettre l'emploi à leurs conseils. Poniatowski est élu roi, sous le nom de Stanislas-Auguste; et la diète, dominée par les Czartorinski, cherche les moyens de dépouiller Radziwil d'une fortune qui lui laissait tant d'influence. Radziwil, ayant échoué dans le projet de former une confédération, et voyant les divers états de l'Europe indifférents sur le sort de la Pologne, voulut se rapprocher de ses adversaires, et leur fit des propositions qui furent rejetées : dès-lors, ne comptant plus que sur son courage, il s'éloigne avec son armée, enlève sur sa route l'artillerie et les munitions des Czartorinski, dont il incorpore les soldats dans ses régiments, et bat, près de Stornica, un détachement russe qui voulait s'opposer à son passage. Instruit que ses ennemis étaient maîtres de la Lithuanie, et craignant d'être enveloppé par les Russes, qui s'avançaient de toutes parts, il prit le parti de chercher un refuge en Turquie. Il abandonna son infanterie, en lui laissant le soin de capituler comme elle pourrait; et, avec l'escorte de cinq cents chevaux, il s'approcha des frontières, traversa le Niester à la nage, sous le canon russe, et vint demander un asile au pacha. Les ennemis de Radziwil s'emparèrent aussitôt de ses biens, qu'ils se partagèrent, sous le prétexte d'acquitter d'anciennes dettes de sa maison : son palatinat de Lithuanie fut déclaré vacant, et donné aux Czartorinski; et les tribunaux, composés par ses adversaires, sanctionnèrent des mesures si rigoureuses. Loin d'être abbatu par l'infortune, Radziwil s'en montrait fier : il demandait vengeance, et non pas grâce; et sa voix retentissait dans le nord de l'Europe. En attendant le jour de la justice, il vint à Dresde, d'où il ne pouvait être chassé sans honte pour la Saxe, et reprit ses relations avec ses anciens amis. Il rejeta les propositions que lui firent les dissidents Polonais, de se mettre à leur tête, préférant de rester à jamais proscrit et dépouillé, plutôt que de se rendre le chef d'une entreprise regardée comme une rebellion par le plus grand nombre de ses concitoyens. Mais il ne put résister aux invitations pressantes qu'il reçut de l'impératrice Catherine, de se joindre aux confédérés qui travaillaient à renverser Stanislas d'un trône où elle-même l'avait placé (*V.* Stanislas Poniatowski). Le retour de Radziwil en Lithuanie fut un véritable triomphe. Il entra dans Wilna (3 juin 1767), suivi d'un peuple immense, accouru sur son passage; il était escorté de deux mille gentilhommes, et brillant de l'éclat des diamants qu'il avait emportés dans son exil. La diète s'empressa d'annuler les arrêts rendus contre lui par des juges iniques; et il fut rétabli dans tous ses droits, dans toutes ses dignités, et dans tous les biens de sa maison. Le lendemain il partit pour Bialistock, où le grand-maréchal Branicki le reçut avec la tendresse d'un père (*V.* Branicki, V, 500). Élu maréchal de la confédération dans ce district, il se rendit à l'assemblée générale de Radom, sans soupçonner les vues secrètes de la Russie. Le prince Repnin, accrédité par Catherine près de cette assemblée, travaillait à gagner des suffrages à Radziwil; et, après l'avoir fait déclarer chef de la confédération générale, il le conduisit à Varsovie. Malgré la pompe dont on l'entourait, Radziwil s'aperçut enfin qu'il était

prisonnier des Russes. Maudissant ceux qui l'avaient retiré de la misère et de l'exil pour l'employer à l'asservissement de son pays, il voulut fuir : mais il était gardé dans son palais par des soldats russes, qui s'opposèrent à son évasion. Il parvint cependant à tromper leur surveillance, et gagna la Lithuanie. La noblesse de cette province s'empressa de se réunir à son chef dans la forteresse de Niewitz : mais les confédérés, surpris par les Russes, furent obligés de se soumettre, et dispersés dans leurs terres. Sous le prétexte de se former une garde, Radziwil leva six cents hommes, qu'il se proposait d'employer au service de sa patrie quand il le pourrait sans témérité : par suite de son inexpérience, tous ses efforts tournèrent contre la Pologne; et, à trois reprises, ses troupes ne servirent qu'à recruter les armées ennemies. Il remit enfin ce qui lui restait de soldats et d'artillerie à Birsinski, que la Saxe cherchait à rendre le chef de la confédération ; et, quoique dans cette circonstance il eût feint de n'avoir cédé qu'à la force, redoutant la vengeance des Russes, il gagna la frontière par des chemins détournés, et se rendit à Teschen, où se trouvait le conseil-général des confédérés, et où il fit parvenir les trésors qui lui restaient, pour les partager avec tant de généreux citoyens dépouillés par les Russes. Privé des moyens de s'opposer au démembrement de la Pologne, Radziwil ne voulut pas en être le témoin. Dans le dessein de susciter une rivale à Catherine, il enleva la princesse Tarakanoff, fille de l'impératrice Élisabeth, et la conduisit à Rome, se flattant de parvenir à faire reconnaître les droits qu'elle avait au trône. Les ressources de Radziwil furent bientôt épuisées ; et pour rentrer dans la possession de ses domaines, il abandonna sa protégée, qui périt peu de temps après, victime de la plus atroce perfidie (*Voy.* Orloff, XXXII, 143). De retour dans sa patrie, Radziwil cessa de prendre part aux affaires publiques ; quoique ses richesses lui donnassent une influence qui l'avait fait surnommer le roi de Lithuanie. Il mourut le 22 novembre 1790, laissant, malgré ses revers, une succession très-opulente. La précieuse bibliothèque qu'avaient formée ses ancêtres à Newitz, en fut enlevée par les Russes, en 1772, et donnée par Catherine à l'académie des sciences de Pétersbourg. On peut consulter, sur cette bibliothèque, le *Voyage de deux Français au Nord*, par M. de Fortia de Piles, et le *Dictionnaire de bibliologie* de M. Peignot. W-s.

RÆMOND ou RÉMOND (1) (Florimond de), historien médiocre, né, vers 1540, à Agen, d'une ancienne famille, fit ses études à Bordeaux, sous un régent qui professait en secret les principes des réformateurs, et vint ensuite à Paris, où il suivit les leçons du célèbre Ramus. Il était présent au supplice d'Anne du Bourg (*V.* Bourg, V, 371); et le courage que montra ce prêtre apostat, acheva de le gagner à la cause du calvinisme. Il fréquenta dès-lors les prêches, et les instructions que faisait alors le fameux Th. de Beze, dans le faubourg Saint-Antoine. Mais, ayant été témoin de la guérison miraculeuse d'une femme qui passait pour possédée, il se raffermit dans les principes de la foi chrétienne, dont il devint plus tard un ardent défenseur. Il reçut ses degrés en droit

(1) Il a encore écrit son nom *Reymond*, *Raymond* et *Ræmound*.

à Toulouse; et, en 1572, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bordeaux. La même année, il eut le malheur de tomber entre les mains des Protestants, qui désolaient la Guienne; et il n'en sortit qu'après avoir payé une rançon de mille livres : mais il trouva l'occasion, plus d'une fois, de se faire rembourser cette somme ; et si l'on en croit ses adversaires, il n'y manqua pas. Dans sa jeunesse, Florimond cultivait la poésie avec quelque succès. Ne jugeant pas cet art compatible avec la gravité de son état, il cessa de faire des vers. Toutefois il continua de chercher, dans les lettres, un utile délassement, et de former sa société des poètes qui brillaient alors à Bordeaux, tels que Brach (2), Du Bartas, Peletier, etc. Le zèle amer avec lequel il combattait les Protestants, par ses écrits et dans ses fonctions de juge, ne pouvait manquer de le rendre odieux à tous les partisans de la réforme. Ils se sont vengés, en cherchant à flétrir sa mémoire par les accusations les plus graves, que Bayle a recueillies dans son *Dictionnaire* (art. *Remond*). Sans doute Florimond aurait pu mettre plus d'impartialité dans ses fonctions. Quelquefois la passion l'emporta trop loin : mais l'aveu qu'il en fait lui-même, prouve qu'il n'était pas, comme on l'a dit, un juge sans conscience. Ses ennemis prétendent aussi que le P. Richeome, jésuite, est le véritable auteur des ouvrages de controverse qui portent le nom du conseiller de Bordeaux; mais Joly a démontré sans réplique la fausseté de cette allégation (*Voy.* ses *Remarques sur le Dictionn. de Bayle*).

(2) On trouve une pièce de vers intitulée le *Cousin*, par Raemond, dans le Recueil des *Poèmes* de Pierre de Brach, son ami, Bordeaux, 1576, in-4°.

Comme écrivain, Florimond ne tient pas un rang bien distingué; cependant il a joui, en son temps, de l'estime générale. Il comptait au nombre de ses amis ou de ses correspondants, Fronton du Duc, Théoph. Raynaud, Juste Lipse et Pasquier (*Voy.* les *Recueils* de lettres de ces savants). Il fut chargé de publier les *Mémoires* de Montluc (*V.* ce nom), et reçut quelques autres marques de la confiance qu'on avait dans ses talents. Flor. de Rœmond mourut en 1602. Outre quelques écrits moins connus, et sur lesquels on peut consulter l'abbé Joly, on cite de lui : I. *Erreur populaire de la papesse Jeanne*, Bordeaux, 1588, 1592, 1594; Lyon, 1595, in 8°.; Paris, 1599, in-4°.; traduit en latin, par Jean-Charles de Rœmond, l'un des fils de l'auteur (3), Bordeaux, 1601, in-8°. De l'aveu de Bayle, personne n'avait encore si bien réfuté cette fable. II. La *Couronne du soldat* et l'*Exhortation aux martyrs*, traduit du latin, de Tertullien, Bordeaux, 1594, in 8°., et réimpr. à la suite de l'ouvrage précédent. III. L'*Anti-Christ*, 2e. éd., Lyon, 1597, in-4°.; Paris, 1599, avec l'*Erreur populaire*, etc., qui porte, dans cet édition, le titre d'*Anti-Papesse*. L'auteur y réfute l'opinion des Protestants, qui regardaient le pape comme l'Ante-Christ. Nicolas Vignier lui répondit, dans le *Théâtre de l'Ante-Christ*. IV *Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle*, en huit volumes, Paris, 1605, in-4°.; réimp. plusieurs fois, dans ce format et in-

(3) Charles de Rœmond embrassa l'état ecclésiastique, et obtint l'abbaye de la Frenade. On cite de lui : *Regrets funèbres sur la mort de Henri IV*. Paris, 1610, in-8°. — Le *Sacre et couronnement de Louis XIII*, ibid., 1610, in-8°.

8°.; trad. en latin et en allemand, et continuée par Cl. Malingre (*V.* ce nom). Le succès qu'eut cet ouvrage prouve qu'il n'était pas dénué de mérite : il y a beaucoup de digressions et de déclamations; mais on y trouve des faits curieux, racontés avec plus d'impartialité qu'on ne devait l'attendre de l'auteur; et tous les historiens y ont puisé largement.— François de Ræmond, l'un des fils de Florimond, continua l'*Histoire de l'hérésie*, que son père avait laissée imparfaite. Il ajouta quelques chapitres au cinquième livre, et rédigea tout le sixième, qui contient le schisme de l'Angleterre. Baillet le regarde aussi comme l'auteur de l'*Anti-Papesse*, Paris, 1607, in-8°.; opuscule très-rare, et que l'on a souvent confondu avec l'*Erreur populaire*, etc. (Voy. Baillet, *Jugem. des savants*, VII, 323, éd. in-4°.) W-s.

RAGHIB-PACHA (Mohammed), célèbre grand-vézyr de l'empire othoman, né vers l'an 1702, était à peine âgé de neuf ans lorsqu'il fut amené à Constantinople, où il reçut une éducation soignée, sous les yeux d'un de ses parents, officier de la secrétairerie. L'ardeur du jeune Mohammed pour l'étude, les connaissances qu'il acquit, les grands talents qu'il annonça, lui valurent de bonne heure le surnom de *Raghib* (le Studieux). Admis dans les bureaux du grand-vézyr, il parcourut avec distinction différents emplois; et il n'avait que trente ans au plus, lorsque sa sagesse et son expérience le firent recevoir parmi les principaux officiers de la secrétairerie. A l'époque de la guerre de 1736, il remplissait la charge de mektoubdjy-efendy (premier secrétaire-d'état du grand-vezyr). Nommé plénipotentiaire, l'année suivante, au congrès de Niemirov, Raghib y signa un traité avec le ministre de l'empereur. Il fut élevé ensuite à la charge de reis-efendy, puis à la dignité de pacha à trois queues, et obtint successivement les gouvernements d'Aïdin, d'Alep et du Caire. L'indiscipline, et la puissance des beys mamlouks ne lui avaient laissé en Égypte que la corruption pour se soutenir, sans en être moins exposé aux voies de fait; et il venait d'échapper à un coup de pistolet tiré sur lui dans son propre divan, lorsqu'en 1757, le sulthan Osman III, qui, dans l'espace de deux ans et demi, avait déposé ou fait étrangler cinq vézyrs et six caïmhakem, ou lieutenants de vézyrs, appela Raghib-Pacha au suprême mais dangereux ministère de l'empire. La mort du sulthan, arrivée la même année, préserva le vézyr du sort de ses prédécesseurs, affermit son crédit, et augmenta sa puissance. En effet, maître un instant de disposer du trône othoman, Raghib y plaça Mustafa III; et ce prince, par reconnaissance, fit de son vézir son ami, son confident, et se l'attacha plus intimement, en lui donnant en mariage une de ses sœurs, qui était veuve. Raghib était digne de ces faveurs, par la supériorité de ses lumières, et par son zèle pour la gloire de son maître et la prospérité de l'état. Voulant remédier au fléau de la peste, il eut l'idée d'établir des lazarets dans les îles des princes, près de Constantinople. Il renouvela aussi l'ancien projet de couper l'Asie mineure, par un canal de navigation qui aurait facilité les approvisionnements de Constantinople, en les préservant des dangers et de l'incertitude des trajets par mer. Raghib n'était pas homme de guerre. Déjà avancé en âge, il était aussi

propre à l'administration de l'état, qu'il l'eût été peu au commandement des armées. Aussi détourna-t-il constamment Mustafa III de déclarer la guerre à la Russie, et de protéger les Polonais à la mort du roi Auguste III. On pourrait sans doute lui reprocher d'avoir en cela moins consulté la gloire et les véritables intérêts de l'empire, que ses habitudes pacifiques et son goût pour le repos; d'avoir éludé de faire respecter les garanties du traité de Carlowitz, et préparé en quelque sorte les malheurs de la campagne de 1768 et des années suivantes. L'anglais Porter parle avec éloge des talents, de l'éloquence, de l'habileté et du caractère de ce ministre; mais il compare sa politique à celle de Tibère lorsqu'il voulait se débarrasser des hommes qui lui portaient ombrage. Le baron de Tott, qui, en peignant Raghib-Pacha des mêmes couleurs, nous paraît avoir chargé le tableau, est accusé par Chenier d'avoir parlé de ce vézyr avec prévention. Ce dernier écrivain excuse Raghib, comme turc, comme ministre, de sa dissimulation. Il avoue seulement qu'il était peu porté pour la France, depuis que les cours de Versailles et de Vienne s'étaient unies, en 1756, par un traité qui déplut à la Porte Othomane. Raghib mourut en place, dans l'année 1768, suivant Chenier, et non pas en 1763, comme le dit Toderini. Ce n'est pas seulement comme habile ministre, mais aussi comme ami des sciences, et savant lui-même, que ce vézyr mérite d'être cité. Raghib était un des Turcs les plus éclairés de son temps, et celui peut-être qui écrivait le mieux. Il avait l'esprit caustique, et fertile en bons mots. Avide des connaissances étrangères, il voulut avoir en langue turque une Histoire de la Chine, qui ne fut achevée qu'après sa mort. On peut juger, par le trait suivant, qu'il ne partageait point les préjugés de sa nation. Un Européen, qui se disait parti tout exprès de Dantzig pour embrasser le mahométisme, se présenta un jour à la Porte. Le grand vézyr trouva le projet trop bizarre, et la vocation trop équivoque, pour n'être pas curieux d'interroger cet aventurier. Un drogman expliqua que le néophite allemand n'était venu de si loin que parce que Mahomet avait daigné lui apparaître, et l'inviter à mériter les faveurs réservées aux Musulmans. « Voilà un étrange coquin, dit le » vézyr ! Mahomet lui a apparu à » Dantzig ! à un infidèle ! tandis qu'il » ne m'a jamais fait pareil honneur, » à moi qui, depuis plus de soixante » ans, suis exact aux cinq prières ! » Dites à cet homme qu'on ne me » trompe pas impunément; qu'il a » certainement tué père et mère, et » que je vais le faire pendre, s'il ne » me dit pas la vérité. » Intimidé par ces menaces, l'allemand avoua qu'il était maître-d'école, et qu'on l'avait chassé de Dantzig, à cause de ses mœurs suspectes. « Qu'on lui » fasse prononcer la profession de » foi, reprit Raghib; mais qu'il sa- » che qu'aucune religion ne tolère de » pareilles indignités. » On a de ce vézyr des mélanges en langue arabe, intitulés : *Séfinei Raghib*, ou le Vaisseau des gens studieux. Ce livre, divisé en cent vingt-cinq chapitres, traite de différentes matières de religion, de morale, de philosophie, et d'autres études en honneur chez les Musulmans. Ce sont des Dissertations sur l'unité de Dieu, la prédestination, le libre arbitre, la défense et l'intégrité du Coran : il

parle de l'enfer, du paradis, de l'état futur de l'homme et de l'immortalité de l'ame; des songes, des sortilèges, de l'arithmétique, de la formation du monde, du déluge, des plantes, des minéraux, etc. Dans un genre différent, on a encore de Raghib-Pacha un *Divan*, ou Recueil de Chansons; le *Mounte kalat*, ou Choix de mots remarquables et de sentences. Ce manuscrit se voit dans la bibliothèque du sulthan Osman à Constantinople. Il reste aussi de lui un *Recueil de Lettres* concernant les négociations, les actes, ou les intrigues de son vézyrat. Enfin, il fonda à Constantinople, en 1762, une bibliothèque publique, qui porte son nom. Ce n'est pas, comme dit le baron de Tott, la première qui fut établie dans cette capitale; mais c'est une des plus belles et des plus élégantes parmi les treize qu'on y voit. A cette bibliothèque il attacha une école, et assura des fonds pour l'entretien des gardes de l'une et des professeurs de l'autre. On peut en voir la description dans Toderini, *Littérature des Turcs*, tome II, pag. 122 à 129. Raghib a été enterré près de ce monument de sa munificence. Parmi les gravures qui décorent le *Tableau de l'Empire Othoman*, par Mouradgea d'Ohson, se trouve celle qui représente la chapelle sépulcrale, et le tombeau de ce célèbre vézyr, ainsi qu'une partie du bâtiment de sa bibliothèque. A—T.

RAGIMBERT, roi des Lombards, était fils de Godebert, roi de Pavie. Lorsque ce dernier fut massacré, en 662, par Grimoald, duc de Bénévent, qui usurpa le trône des Lombards, Ragimbert, encore en bas âge, fut dérobé, par un serviteur fidèle, à la première fureur de l'usurpateur. Grimoald ne chercha point à le poursuivre; et Ragimbert, élevé parmi la jeune noblesse de Lombardie, vit, au bout de quelques années, Pertarite son oncle remonter sur le trône. A celui-ci succéda Cunibert son fils, et plus tard enfin, Liutbert fils de Cunibert. Ragimbert avait reçu en fief de Pertarite le duché de Turin; il devait tout à ce prince: il lui demeura fidèle ainsi qu'à son fils; mais l'ingrat profita de la faiblesse de Liutbert, qui était encore mineur, pour faire valoir, contre l'héritier de ses bienfaiteurs, de prétendus droits au trône, qu'il avait laissé dormir pendant quarante ans. Il prit les armes, en 701, et il remporta, près de Novare, une grande victoire sur Ansprand, tuteur de Liutbert: il se fit ensuite couronner avec son fils Aribert II; mais il mourut cette même année, avant de recueillir les fruits de son ingratitude. S. S—I.

RAGOBAH. *V.* RAKOUBAH.

RAGOIS (L'abbé LE) était neveu de l'abbé Gobelin, directeur de Mme. de Maintenon, et obtint, par la protection de cette dame, la place de précepteur du duc du Maine. Il la remplit avec zèle, et, tout occupé de ses devoirs, resta constamment étranger aux intrigues de la cour. Le Ragois mourut vers 1683. On a publié une *Instruction sur l'histoire de France et sur l'histoire Romaine*, qu'il avait composée pour son élève, et que, sans doute, il ne destinait point à l'impression. Cet ouvrage, qui parut pour la première fois en 1684, in-12, sous le titre d'*Introduction à l'histoire de France*, fut adopté par toutes les maisons d'éducation; et il a été réimprimé un très-grand nombre de fois, avec des corrections et des additions qui ne l'ont pas rendu meilleur. L'édi-

tion de Paris, 1820, 2 vol. in-12, a été totalement refondue par M. Moustalon, et augmentée d'un *Abrégé de géographie*, de l'*Histoire poétique*, avec un précis des *Métamorphoses* d'Ovide, et enfin d une *Instruction*, par demandes et par réponses, *sur l'Histoire ancienne*.

W—s.

RAGOTZKY, ou plus exactement RAGOCZI (François - Léopold), prince de Transsylvanie, naquit, en 1676, au château de Borshi, près de Patack. Il perdit son père, au berceau; et sa mère, dans l'espoir de lui procurer un défenseur de ses droits, se remaria, peu de temps après, avec le comte Tekeli, d'une des premières familles de Hongrie. Tekeli, qui n'avait en vue, dans cette alliance, que les richesses de la maison Ragotzky, abandonna bientôt son jeune pupille aux domestiques; et ceux-ci le négligèrent au point de le laisser manquer souvent d'habits et de nourriture. Une vie si rude fortifia son tempérament, et le rendit capable de supporter, dans la suite, les fatigues et les privations de toute espèce. Cependant le comte Tekeli continuait de faire la guerre à l'Autriche. Vaincu successivement dans plusieurs rencontres, il s'enfuit chez les Turcs (*V.* Tekeli); et le prince Ragotzky, conduit, avec sa mère et sa sœur, à Vienne, fut placé sous la tutelle du cardinal Colonitz, qui le relégua dans la Bohème, où il passa cinq ans, dans un collége, confondu avec les autres écoliers. Sur les instances du comte d'Apremont, son beau-frère, il obtint enfin la permission de revenir à Vienne; mais il reçut, presque en même temps, l'ordre de voyager en Italie. A son retour, il fit déclarer sa majorité, triompha des obstacles que le cabinet autrichien mettait à son mariage avec la princesse de Hesse-Rhinfels, et se retira dans les domaines qu'il possédait en Hongrie, où son projet était de vivre étranger à toutes les intrigues. Les paysans hongrois s'étant révoltés, on l'accusa de les exciter en secret; on alla même jusqu'à supposer qu'il entretenait avec la France des intelligences criminelles. Les avis qu'il recevait de Vienne, ne purent le déterminer à s'éloigner. Il fut arrêté (avril 1701), par ordre de l'empereur (1), et renfermé dans les prisons de Neustadt. On nomma des commissaires pour instruire son procès, et son innocence n'aurait pu le sauver; mais la tendresse ingénieuse de sa femme lui procura les moyens de sortir de prison, et de se réfugier à Varsovie, où il trouva le comte Bercheny, son parent, obligé, comme lui, de chercher un asile en Pologne (*V.* Bercheny, IV, 228). En partant, il avait laissé sur sa table une lettre à l'empereur, dans laquelle il se plaignait des mauvais traitements qu'on lui avait fait éprouver, et engageait sa parole de venir se justifier, pourvu qu'on lui accordât un sauf-conduit et des juges non suspects: mais les commissaires, qui avaient reçu l'ordre de le condamner, prononcèrent la confiscation de ses biens, et mirent sa tête à prix. Le malheureux Ragotzky ne put échapper aux émissaires de l'Autriche qu'en changeant souvent de demeure et de déguisements. Tandis qu'il errait dans les forêts de la Pologne, il apprit que les paysans hongrois voulaient tenter encore une fois

(1) Feller qui, pendant son séjour en Hongrie, a recueilli les traditions de plusieurs anecdotes curieuses, dit que Ragotzky, quand il fut arrêté, avait dans sa chambre un tigre qui le défendit long-temps contre les soldats.

de secouer le joug. Sur l'assurance qu'il leur fit donner de se mettre à leur tête avec Bercheny, quelques centaines de paysans prirent les armes, et se livrèrent à toutes sortes d'excès : mais, incapables d'opposer la moindre résistance à des troupes régulières, ils venaient d'être dispersés par un détachement de cavalerie, quand Ragotzki parut sur les frontières de la Hongrie, au mois de juin 1703. Bientôt il fut rejoint par une partie des fuyards, et vint s'établir dans la ville de Mongatz : il n'osa pourtant pas attaquer le château, que défendait une faible garnison, dans la crainte qu'un échec ne jetât le découragement parmi les siens. L'arrivée de quelques escadrons autrichiens le força même de se replier avec sa petite troupe : néanmoins aidé par Bercheny et quelques autres nobles hongrois, qui vinrent le rejoindre avec leurs paysans, il s'empara de plusieurs villes, et décida, par ce premier succès, le soulèvement de toute la Hongrie. Des députés vinrent alors offrir à Ragotzki le trône de Pologne; mais il le refusa, ne voulant point abandonner au ressentiment de l'Autriche ceux qui s'étaient rangés sous ses drapeaux. La campagne de 1704 s'ouvrit par de nouveaux succès. Quoique ses soldats fussent mal disciplinés et mal armés, et que, ne pouvant point lever d'impôts dans un pays ravagé par la guerre civile, il manquât d'argent et de vivres, Ragotzky fit trembler un instant l'Autriche, et poussa des excursions jusqu'aux portes de Vienne. L'empereur Léopold, occupé d'un autre côté par la guerre contre les Bavarois et les Français, eut recours à la voie des négociations, et lui fit demander une trève. Ragotzky proposa, pour condition de traité, le rétablissement des priviléges de la nation hongroise et la reconnaissance du droit qu'elle avait d'élire son souverain. La victoire des Impériaux à Hochstedt, et les secours que Léopold reçut de la Hollande et de l'Angleterre, lui permirent enfin d'envoyer des troupes en Hongrie. Ragotzky, malgré sa prudence, ne put éviter quelques actions, dans lesquelles il fut battu. Desalleurs, que la France envoyait près de lui, comme ambassadeur, arriva; mais il n'était accompagné que de deux ingénieurs, et n'apportait ni les armes ni l'argent promis. Dans cet abandon, Ragotzky conserva toute sa fermeté. Ses troupes, qui ne pouvaient opposer aucune résistance aux Autrichiens, les fatiguaient par des marches continuelles, et pillaient souvent leurs bagages et leurs vivres. Il s'empara lui-même de quelques villes mal défendues, et prit ses quartiers d'hiver dans des montagnes où l'ennemi n'osait s'engager. En 1707, Ragotzky prit possession de la Transsylvanie, après avoir juré de maintenir les lois et les priviléges du pays; et, à son retour, il convoqua les états de Hongrie, dont il fut élu président à la presque-unanimité des suffrages. La session s'ouvrit d'une manière orageuse. Les députés du comté de Turviz, vendus à l'Autriche, accusèrent Ragotzky d'être le seul auteur de la prolongation de la guerre. Le prince se justifia par un discours qui produisit un tel effet sur l'assemblée, que les députés se levèrent en tumulte. Des deux accusateurs de Ragotzky, l'un fut massacré sur son siége; et l'autre, grièvement blessé, périt, peu de jours après, sur l'échafaud. Le reste de la session fut employé à chercher des moyens de continuer la guerre contre

l'Autriche. Le système qu'avait adopté Ragotzky, d'éviter toute bataille rangée, pouvait la prolonger encore plusieurs années ; mais surpris, en 1708, près de Trenczin, il fut défait entièrement, et laissa ses équipages et toute son artillerie au pouvoir des vainqueurs. La mésintelligence se mit alors parmi ses généraux : quelques-uns passèrent du côté des Autrichens ; et ceux qui lui restaient fidèles en apparence, refusèrent de lui obéir, ou paralysèrent toutes ses dispositions. Le secours qu'il avait demandé, n'arrivait point. Pour comble de malheur, la peste se déclara sur les frontières, du côté de la Turquie, et il se trouva dans l'impossibilité de communiquer avec les places fortes qui tenaient encore pour lui. Toute résistance devenait donc impossible. Ragotzky, s'en étant convaincu, résolut d'écrire à l'empereur pour lui recommander les malheureux Hongrois ; et ayant réuni quelques sénateurs, il les dégagea du serment de fidélité, les priant de lui remettre les siens, et partit pour la Pologne, le 2 février 1710. Après avoir erré quelque temps dans les différents pays du nord, il vint en France, en 1713, et fut accueilli par Louis XIV, qui lui assigna une pension considérable. Dégoûté des grandeurs, il demanda la permission de se retirer dans la maison des Camaldules de Grosbois, où, sous le nom de comte de Saros, il passa plusieurs années, partageant son temps entre l'étude, la méditation et les exercices de piété. Le cabinet d'Autriche ayant demandé son éloignement de France, il partit, en 1717, par Marseille, et ne put trouver d'asile que dans les états du Grand-Turc. Il obtint pour retraite la ville de Rodosto près de la mer de Marmara ; ce fut là qu'il mourut, le 8 avril 1735. Le prince Ragotzky avait composé plusieurs ouvrages, entre autres, des *Méditations sur l'Ecriture sainte ;* des *Confessions* (2), qu'il cite plusieurs fois dans ses *Mémoires*, publiés par l'abbé Brenner, dans les tomes V et VI de l'*Histoire des révolutions de Hongrie*, la Haye, 1739, édition in-12. On a le *Testament politique et moral du prince Racoczi*, 1751, in-12 ; mais c'est un ouvrage supposé. W—s.

RAGUENET (François), littérateur estimable, né vers 1660, à Rouen, embrassa l'état ecclésiastique, et devint précepteur des neveux du cardinal de Bouillon. Cette place lui laissant le loisir de cultiver son goût pour les lettres, il se signala dans les concours de l'académie française ; obtint, en 1685, un *accessit* par un discours sur ce sujet, *De la patience et du vice qui lui est contraire* (1) ; et, deux ans après, remporta le prix par un discours : *Sur le mérite et l'utilité du Martyre.* Encouragé par ce premier succès, il publia la *Vie de Cromwel*, qui reçut un accueil favorable. L'abbé Raguenet suivit, en 1698, le cardinal de Bouillon à Rome ; et, pendant deux ans, étudia les chefs-d'œuvre des arts qui décorent les palais et les églises de la capitale du monde chrétien. La *Description* qu'il en donna, peu de temps après son retour à Paris, lui valut des lettres de citoyen romain, titre qui le flatta beaucoup

(2) Selon son desir, le manuscrit de ces deux ouvrages, et son cœur embaumé, furent transmis aux Camaldules de Grosbois. Le P. Macaire Pène, général de cet ordre, consacra, en 1737, à la mémoire de ce prince, un monument dont l'inscription retrace les principaux traits de sa vie (Voy. les *Annales Camaldulenses*, VIII, 534, et la *Dissertation* de M. Champollion Figeac *sur une ancienne sculpture grecque*, dans le *Magas. encycl.*, 1811, IV, 275).

(1) Ce fut Fontenelle qui remporta le prix.

(2) et qu'il ajouta depuis à son nom. Pendant son séjour à Rome, il s'était passionné pour la musique italienne; et il entreprit de démontrer sa supériorité sur la triste psalmodie des Lulli et des Campra : mais les partisans du chant français ne purent lui pardonner d'avoir jeté du ridicule sur les objets de leur culte; et peu s'en fallut qu'on ne vît alors une guerre aussi terrible que celle qu'excita, plus tard, la première apparition des bouffes, ou la rivalité de Gluck et de Piccini. L'abbé Raguenet eut le bon esprit de céder à l'orage. Il paraît qu'il s'éloigna de Paris, sur la fin de sa vie; et l'on conjecture qu'il mourut en 1722, dans la retraite qu'il s'était choisie. Outre les deux *Discours* dont on a parlé et qui sont insérés dans les *Recueils* de l'académie française, on a de lui : I. *Histoire d'Olivier Cromwel*, Paris, Barbin, 1691 (3), in-4°., en 2 vol. in-12; elle est écrite, selon Bayle, avec assez d'impartialité dans tout ce qui n'a pas trait directement à Cromwell. On la recherche encore à cause des pièces justificatives; et c'était la seule qu'on pût consulter avant que M. Villemain eût publié son excellente Vie de cet usurpateur (*V.* Cromwell, X, 302). II. *Des monuments de Rome*, ou Description des plus beaux ouvrages de peinture, de sculpture et d'architecture, qui se voient à Rome et aux environs, avec des Observations, ibid, 1700, in-12; Amsterd., 1701, même format. III. *Parallèle des Francais avec les Italiens, dans la musique et dans les opéras*, ibid., 1702, in-12. Cet ouvrage fut vivement critiqué par Lecerf de La Vieville, compatriote de Raguenet (*V.* Lecerf, xxiii, 509). IV. *Histoire abrégée de l'Ancien-Testament*, ibid., 1708, in-8°.; réimprimée plusieurs fois. V. *Vie de Turenne*. Raguenet la composa par l'ordre et sous les yeux du cardinal de Bouillon, qui lui avait appris plusieurs particularités intéressantes : elle était restée en manuscrit; et Ramsay, qui l'avait eue à sa disposition, dit que les faits sont vrais et les dates exactes, et que la narration est claire, mais que Raguenet semble plutôt avoir écrit un journal qu'une histoire (*V.* La *Préface de l'histoire de Turenne*, par Ramsay). Malgré ce jugement peu favorable, la *Vie de Turenne*, par Raguenet, a été imprimée enfin à la Haye, Paris, 1738, 2 vol. in-12; et les différentes éditions qui se sont succédé prouvent qu'elle jouit de l'estime générale. Le libraire Barbou en a publié une nouvelle édition, en 1806, revue avec soin, et enrichie d'augmentations qui viennent de bonne main (*V.* La *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, par M. Barbier, IV, 25). On a quelquefois attribué à *Raguenet* les *Aventures de Jacques Sadeur*, mais c'est à tort (*V.* Gab. Foigny).

W—s.

RAGUET (Gilles-Bernard), littérateur, naquit en 1668, à Namur, et vint fort jeune à Paris, où, après avoir terminé ses cours de théologie, il embrassa l'état ecclésiastique. Il entra dans la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, et partagea son temps entre ses devoirs et l'étude. Ses talents l'avaient fait connaître de l'évêque de Fréjus (depuis cardinal de Fleury). Ce prélat employa l'abbé Raguet à l'é-

(2) Ces patentes, datées du 19 février 1701, sont rapportées par M. Guilbert, dans ses *Mém. biogr.*, II, 293. Il ajoute que depuis Montaigne aucun Français n'avait obtenu cet honneur.

(3) Et non pas en 1671, comme le disent tous les biographes, erreur qui a passé dans la *Biographie* à l'art. *Cromwell*.

ducation de Louis XV, et lui fit obtenir plusieurs bénéfices, entre autres le prieuré d'Argenteuil. Il obtint dans la suite la place de directeur spirituel de la compagnie des Indes, et mourut à Paris, le 20 juin 1748, à quatre-vingt et un ans. Raguet a coopéré, de 1705 à 1721, à la rédaction du *Journal des savants*. On cite de lui : I. La *Nouvelle Atlantide* de Fr. Bacon, trad. en français et continuée, Paris, 1702, in-12. II. *Histoire des contestations sur la Diplomatique*, avec l'analyse de cet ouvrage composé par le P. Mabillon, Paris, 1708, in-12; Naples (Genève), 1767, in-8°. On y trouve l'analyse exacte et impartiale des objections du P. Germon et des autres adversaires du système du savant bénédictin, avec les réponses de Mabillon et de ses confrères. Malgré la neutralité qu'affecte Raguet, on voit qu'il penche pour le P. Germon (*V.* ce nom). III. *Explication d'un bas-relief en bronze* (supposé antique) du cabinet de l'abbé Bignon (dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1714, et dans le *Journal des savants*, avril 1715, page 223) : ce bas-relief, qui représente les noces de Thétis et de Pélée, a été gravé par Mme. Lehay (*V.* Chéron).

W—s.

RAGUSA (Jérôme), savant jésuite, naquit, en 1665, à Modica, dans la Sicile. Il embrassa la règle de saint Ignace, à seize ans; et après avoir terminé ses études, il professa la philosophie et les différentes branches de la théologie, avec un succès qui lui mérita l'estime de ses compatriotes. Dans ses loisirs il cultivait la littérature, ou s'occupait de recherches d'érudition. On ignore l'époque de sa mort; mais il paraît qu'il vivait encore en 1715. Mongitore, dans le deuxième *Appendix* de sa *Biblioth. Sicula*, cite encore de lui quelques ouvrages publiés en 1712 et 1715. Nous indiquerons les suivants : I. *Elogia Siculorum qui veteri memoriâ litteris floruerunt*, Lyon, 1690, in-12. Ronda-Ragusa, neveu de l'auteur, a publié, sous son nom, une nouvelle édit. de cet ouvrage, avec des additions (*Siciliæ biblioth. vetus*) Rome, 1700, in-4°; et Burmann l'a inséré dans le *Thesaurus antiquit. Italiæ*, tom. x, 14. II. *Fragmenta progymnasmatum diversorum*, Venise, 1706, in-8°. III. *Ragionamenti, panegirici*, etc., ibid., 1706, in-12. On trouvera dans la *Bibliotheca Sicula* de Mongitore, I, 284-85, l'Éloge de de P. Jér. Ragusa, et les titres des ouvrages qu'il a laissés en manuscrit, parmi lesquels on distingue : *Siciliæ biblioth. vetus et recens*, 2 vol. in-4°.

W—s.

RAHN (Jean-Henri), historien et biographe suisse, né à Zurich, en 1646, mort le 26 sept. 1708, était *seckelmeister* ou questeur à Zurich. Il fut employé à diverses missions et autres affaires d'état, et chargé, dès 1666, du soin de la bibliothèque de sa ville natale. Il a fait des recueils immenses sur diverses matières relatives à la Suisse. Ces recueils, encore manuscrits, se montent à 160 volumes. Il avait organisé, en 1679, avec quelques amis des lettres et des sciences, une société savante qui subsista plusieurs années à Zurich sous le nom de *Collegium philomusorum*. Rahn en conservait les Mémoires parmi ses manuscrits (1). Il composa, pour cette société, divers morceaux sur

(1) Ce recueil forme 417 pag. in-fol., et se termine à l'an 1682. Haller en a donné l'extrait raisonné dans sa *Biblioth. hist. suisse*, t. II, n°. 252.

les rapports politiques de la Suisse avec les puissances voisines. On trouve encore, parmi ses manuscrits, un ouvrage intitulé : *Methodus studii historico-politici Helvetici*, et une *Biologia historico-Helvetica* : c'est un Dictionnaire de deux cent huit auteurs, dont Rahn cite et juge quelquefois les ouvrages, et fait connaître brièvement la vie. Il existe en Suisse, des copies de cette biographie, sous le titre de *Catalogus bibliothecæ Rhanianæ*. Il a écrit, en outre, *Historia belli Burgundici*, demeurée manuscrite : son ouvrage le plus important est son *Histoire de la Suisse*, en allemand, continuée par Bodmer de 1676 à 1711, mais dont on n'a imprimé qu'un abrégé, Zurich, 1690, in-8°., de 1172 pag.— Son père (Jean-Henri Rahn), bailli de Kybourg, mort en 1676, avait publié en allemand un Traité d'*Algèbre*, qui fut traduit en anglais, et il a laissé d'autres ouvrages de mathématiques. — Un troisième Jean-Henri Rahn, né en 1749, et de la même famille, pratiqua la médecine : nommé professeur de physique au gymnase de Zurich, il fut en 1782 l'un des fondateurs de l'institut médico-chirurgical, où il donna des cours de pathologie et de thérapeutique. Il eut part à beaucoup d'autres établissements du même genre, qui eurent lieu en Suisse vers cette époque, fut créé comte-palatin par l'électeur Charles-Théodore, et député de son canton à l'assemblée nationale helvétique, lors de la révolution de 1799 : il mourut le 2 août 1812, après avoir publié plusieurs ouvrages de médecine, recueils périodiques et pièces académiques, la plupart en allemand. — Jean-Henri-Guillaume Rahn, né à Walbeck, au pays d'Halberstadt, le 7 décembre 1766, mort le 7 juillet 1807, jurisconsulte-assesseur à un collége de l'université de Helmstadt et d'un tribunal d'Altona, a laissé en allemand quelques ouvrages sur divers points de jurisprudence, et contre les jeux de hasard. — Jean-Rodolphe Rahn, bourguemestre de Zurich, en 1644, est auteur d'un ouvrage qui fut traduit en français sous le titre de *Discours véritable sur l'état des trois ligues communes des Grisons*, 1621, in-4°., dont il parut un extrait : *Sommaire description de l'état présent des trois ligues*, 1624, in-4°. D—g.

RAI (Jean). *Voy.* Ray.

RAIDEL (George-Martin), savant bibliographe, naquit à Nuremberg, le 26 août 1702. Après avoir terminé ses études théologiques avec succès, il fut admis au saint ministère, et pourvu de quelques bénéfices. Entraîné par son ardeur pour les recherches littéraires, il avait parcouru l'Allemagne pour visiter les savants et les bibliothèques. La publication de l'ouvrage dont on parlera tout-à-l'heure le fit connaître d'une manière avantageuse; et l'on attendait de nouveaux fruits de ses travaux, quand il fut enlevé par une mort prématurée, le 28 janvier 1741. Outre une édition d'une partie de la correspondance de Jean-Gérard avec les érudits de son temps (*J. Gerardi litterarium quod cum doctis habuit commercium ex parte editum*, Nuremberg, 1731, in-8°.), et la *Géographie du moyen âge*, publiée par J. D. Koehler, en 1737, dont il composa la seconde partie (*Voy.* Koeler, XXII, 520, n°. IX), on ne connaît de Raidel qu'une Dissertation intitulée : *Commentatio critico-litteraria de Cl. Ptolemæi Geographiâ, ejusque codicibus tam*

manuscriptis quàm typis expressis, Nuremberg, 1737, in-4°. Cet ouvrage est divisé en douze chapitres : le premier contient de savantes recherches sur la vie et les écrits de Ptolémée, et en particulier sur sa Géographie; le second, la notice des manuscrits grecs de cet ouvrage, conservés dans les principales bibliothèques de l'Europe, et dont les meilleurs, selon Raidel, sont ceux de Vienne et de la bibliothèque Saint-Marc à Venise ; le troisième, celle des manuscrits latins ; le quatrième, la description du précieux manuscrit que possède la bibliothèque de Nuremberg de la version latine de J. Angelus, avec les cartes de Nicolas Donis, bénédictin allemand, que Maittaire confond avec Nicolas Halin, dont il fait un imprimeur (*V.* Donis, XI, 558); ce manuscrit est richement orné, et relié par des cercles d'or. Dans le cinquième chapitre, on trouve l'indication des éditions grecques et des éditions grecques et latines : la première édition grecque fut publiée par Erasme, d'après un manuscrit de Th. Feltich, médecin d'Ingolstadt, Bâle, Froben, 1533, in-4°. ; elle fut suivie de l'édition de Paris, Wechel, 1546, in-4°. ; et il en parut une troisième édition par les soins de Montanus, Amsterdam, 1605, in-fol., avec une version latine. Raidel prétend que l'édition de 1618, publiée par Bertius, ne diffère de la précédente, que par le changement du frontispice ; mais c'est une erreur (*Voy.* Bertius, IV, 369). Le sixième chapitre traite des éditions latines du quinzième siècle, au nombre de sept. La première, comme on sait, est celle de Vienne, 1475. Parmi les autres, on distingue celles de Rome, 1478; de Bologne, 1482, célèbre par sa date fautive, qui la reporterait à 1462 (*V.* Ptolémée, XXXVI, 277, not. 5), et d'Ulm, 1482, dont le cardinal de Brienne possédait l'exemplaire sur vélin offert par Donis lui-même au pape Paul II (Voy. l'*Index* du P. Laire, II, 63). Le septième chapitre contient la liste des éditions latines publiées pendant le seizième siècle, au nombre de quinze, parmi lesquelles on distingue celles que l'on doit au fameux Servet (*Voy.* ce nom); et le huitième, la description des deux seules éditions du dix-septième siècle, l'une d'Arnheim, 1607, et l'autre de Bologne, 1608. Dans le neuvième, Raidel donne le résultat de ses recherches sur les versions de la Géographie de Ptolémée, dans les langues modernes ; le dixième chapitre traite des écrivains qui ont annoté cet ouvrage, ou qui l'ont éclairci par des commentaires ; le suivant indique les différences que l'on remarque entre le texte de Ptolémée et les cartes d'Agathodémon d'Alexandrie, et celles de Nicolas Donis ; enfin dans le douzième, il parle des différentes éditions annoncées de la Géographie de Ptolémée, et qui n'ont point été publiées. Cette analyse suffira pour faire apprécier l'ouvrage de Raidel, et justifier les éloges des auteurs contemporains qui en ont rendu compte. Murr y a néanmoins signalé quelques erreurs (*V.* Murr, XXX, 456, n°. IX). W—s.

RAIMOND (Saint), surnommé de Pennafort, du nom d'un château de Catalogne dans lequel il naquit en 1175, descendait des comtes de Barcelone, et sa famille était alliée aux rois d'Aragon. Il montra de bonne heure des dispositions peu communes pour l'étude; et il fit des progrès si rapides dans les sciences,

qu'à vingt ans, il fut en état d'ouvrir un cours gratuit de philosophie. Il se rendit en Italie, pour se perfectionner dans la connaissance du droit; et, après avoir reçu le laurier doctoral à l'université de Bologne, il y fut pourvu d'une chaire, qu'il remplit avec autant de zèle que de désintéressement. Beranger, évêque de Barcelone, revenant, en 1219, d'un voyage qu'il avait fait à Rome, enleva Raimond à l'affection des Bolonais, le nomma chanoine de sa cathédrale, et le revêtit successivement des premières dignités du chapitre. Mais Raimond, que son goût portait à la retraite, prit la résolution de s'ensevelir dans un cloître, et entra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, en 1222, huit mois après la mort de saint Dominique. Il avait alors quarante-sept ans; et cependant il ne voulut être dispensé d'aucune des épreuves du noviciat. Il choisit, parmi ses confrères, un directeur, et le pria de lui imposer quelque pénitence, en expiation de la vanité qu'il avait montrée dans le monde. On le chargea de composer un *Recueil* des cas de conscience pour l'instruction des confesseurs. Ce travail important ne l'empêcha pas de se livrer avec ardeur à la prédication, et de remplir tous les devoirs de l'état qu'il avait embrassé. Bientôt il fut consulté de toutes parts; et l'on vit se ranger sous sa direction les hommes de la piété la plus éminente (*V.* St. Pierre Nolasque, XXI, 347). Jayme Ier., roi d'Aragon, se fit accompagner par Raimond au concile qui prononça la dissolution de son mariage avec Éléonore de Castille, sa cousine-germaine. Raimond parla, dans cette assemblée, avec tant d'éloquence et d'action, que le légat le chargea de prêcher une croisade contre les Maures. En 1230, le pape Grégoire IX, instruit de sa capacité, le fit venir à Rome, le nomma son confesseur et son grand-pénitencier, et le choisit pour recueillir les décrets des papes et des conciles, postérieurs à l'année 1150, où finit la compilation de Gratien (*Voy.* ce nom). Ce travail l'occupa pendant trois ans; et, en 1235, Grégoire nomma Raimond à l'archevêché de Tarragone : mais celui-ci s'excusa d'accepter un fardeau qu'il jugeait au-dessus de ses forces; et le pape, cédant à ses instances, accepta sa démission, en exigeant qu'il désignât lui-même son successeur. Peu de temps après, il obtint la permission de retourner en Espagne, et se hâta de rentrer dans son couvent, où il reprit ses premiers exercices avec la même ferveur qu'avant de le quitter. A peine goûtait-il le plaisir d'être rendu à la vie privée, qu'il fut élu général de son ordre, en 1238. Il recourut vainement aux prières et aux larmes pour être dispensé d'accepter cette dignité : il fut obligé de se soumettre. Raimond fit à pied la visite des maisons de l'ordre; et, malgré la fatigue du voyage, il ne diminua rien de ses austérités. Il revit la règle laissée à ses religieux par saint Dominique, en disposa les articles dans un meilleur ordre, et y joignit quelques dispositions nouvelles, qu'il fit approuver par les divers chapitres d'Espagne, de France et d'Italie. En 1240, il se démit de ses fonctions, sous prétexte de son âge, et reprit néanmoins avec joie ses travaux évangéliques. Il a contribué à l'établissement de l'inquisition dans l'Aragon et dans les provinces méridionales de la France, mais avec le soin de ne placer dans les tribunaux du Saint-Office que

des hommes connus par leurs lumières et leur charité. Il stimula le zèle de Raimond Lulle, engagea ses confrères à étudier l'arabe et l'hébreu, pour mieux travailler à la conversion des Maures et des Juifs, et fonda deux chaires d'arabe, l'une à Tunis et l'autre à Murcie. Il accompagna le roi Jayme dans un voyage que ce prince fit à Maïorque, et y affermit la foi catholique, par ses prédications et ses exemples. Sentant sa fin prochaine, il s'y prépara par la prière et par les exercices de la pénitence, et mourut à Barcelone, le 6 janvier 1275, dans sa centième année. L'Église célèbre la fête de saint Raimond de Peñafort, le 23 du même mois. Le Recueil de *Décrétales*, compilé par cet illustre docteur, fut imprimé à Maïence, par P. Schoeffer, en 1473, in-fol. Il en parut un grand nombre d'éditions, dans le quinzième siècle, parmi lesquelles les curieux recherchent surtout celle qu'on vient de citer, et les deux éditions de Rome, 1474, in-fol. Cet ouvrage forme la seconde partie du corps de droit canonique (*V.* Grégoire IX). La Somme de saint Raimond, intitulée *Summa de pœnitentiâ et matrimonio*, a souvent été réimprimée dans le seizième siècle, avec des commentaires ; mais la meilleure édition est celle qu'a publiée le P. Laget, Lyon, 1718, in-fol., ou celle de Vérone, 1744, in-fol. Un certain Adam en a donné un Abrégé, en vers hexamètres, Cologne, 1498, 1502, in-4°., et Venise, 1569, in-8°. On peut consulter, pour de plus grands détails, la *Bibliot. Frat. Prædicator.*, par le P. Quetif, 1, 109, où l'on trouvera les titres de quelques *Opuscules* de saint Raimond, dont on n'a pas cru devoir alonger cet article. La *Vie de saint Raimond*, écrite en latin, par le P. Penna, Rome, 1601, in-4°., est très-détaillée, mais manque de critique. L'auteur l'a composée d'après d'anciennes traditions dont l'authenticité n'est pas bien prouvée. On lira avec plus de fruit celle que le P. Touron a insérée dans le tome 1^er^. des *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique.* W—s.

RAIMOND IV, dit Raimond de Saint Gilles, comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, naquit vers l'an 1042, de Pons, comte de Toulouse, et d'Almodis, fille du comte de La Marche. Son frère aîné, Guillaume IV, se voyant sans enfants, lui céda, ou vendit, en 1088, la souveraineté de Toulouse, et ses autres domaines, que Raimond agrandit encore par ses armes : tout le Languedoc moderne, l'Albigeois, le Querci, l'Agenois, le Rouergue, le Périgord, etc., formaient ses vastes états, auxquels il ne tarda pas à joindre une partie de la Provence, par droit de succession, ayant épousé, en 1066, la fille de Bertrand I^er^., comte de Provence, quoiqu'elle fût sa cousine germaine ; ce qui attira sur lui les foudres de l'Église. En 1080, il épousa en secondes noces Mathilde, fille du comte de Sicile, nièce du célèbre Robert Guiscard ; et en troisièmes noces (1094), Elvire, fille d'Alphonse VI, roi de Castille, auquel il avait porté du secours contre les Maures. Raimond de Saint Gilles est principalement connu par la part qu'il prit à la première croisade (1096), où il fut mis sur les rangs pour obtenir la couronne après la prise de Jérusalem (*V.* Godefroi de Bouillon, XVII, 550). Après la mort de Godefroi, le sceptre fut encore offert au comte de Toulouse, qui le

refusa, content des domaines acquis par sa valeur. Il assiégea la forte ville de Tripoli, et bâtit, dans le voisinage, la forteresse de Châtel-Pélerin : il résidait souvent aussi à Laodicée. Sa vie, de ce moment, ne fut plus qu'une suite d'événements guerriers, ou de voyages politiques. Il se rendit à Constantinople pour traiter avec l'empereur, et ramena en Asie une nouvelle armée de croisés, en 1101. Après s'être trouvé à vingt batailles, il tomba au pouvoir du neveu de son ennemi Bohémond, qui le retint prisonnier dans Antioche ; mais il fut délivré par le vœu unanime des seigneurs français, qui le choisirent même pour chef dans leur dernière expédition. Il mourut à Châtel-Pélerin, le 28 février de l'an 1105. Bertrand, son successeur, né de sa première femme, prit en 1109, Tripoli (1), qu'il assiégeait depuis sept ans : il mourut trois ans après, et laissa ses états d'Occident, à son frère Alphonse-Jourdain, ainsi nommé parce qu'il avait été baptisé dans ce fleuve, étant né en Palestine, en 1103. Z.

RAIMOND V, fils d'Alphonse-Jourdain, naquit en 1134. Il épousa Constance, fille du roi Louis-le-Gros, mais il la répudia, et refusa de la reprendre, malgré tous les efforts du pape pour les réconcilier. Il eut à défendre ses états contre Henri II, roi d'Angleterre, qui prétendait y avoir des droits, du chef de sa femme Éléonore de Guienne. Raimond fut même assiégé dans sa capitale : mais les secours de son beau-frère, Louis-le-Jeune, et son propre courage, obligèrent l'ennemi à se départir de cette entreprise ; et une trêve, plusieurs fois renouvelée, mit fin à cette guerre. Celles que firent au comte de Toulouse, Alphonse IV, roi d'Aragon, et quelques-uns de ses vassaux, se terminèrent aussi à son avantage ; et, par un traité avec le vicomte de Nîmes, il réunit à son domaine, cette ville et son territoire. Il permit aux habitants de substituer de nouveaux murs à ceux qui avaient formé l'enceinte romaine, depuis long-temps ruinée ; et c'est derrière ces nouvelles murailles qu'on a trouvé, en 1790, à-peu-près intacte, une porte antique, dont l'inscription a révélé l'époque jusqu'alors ignorée, de la construction des portes et des murs dont l'empereur Auguste environna la ville. La barbarie du siècle ne permet pas de faire honneur à Raimond de la conservation de ce monument. Cependant il aima les lettres autant qu'on pouvait les aimer alors : il protégea les troubadours ; et plusieurs ont consacré dans leurs vers, le souvenir de ses bienfaits, et l'expression de leur reconnaissance. Sa cour, qu'il tenait presque toujours à Saint-Gilles, paraît avoir été spirituelle et galante. Il résidait aussi quelquefois à Nîmes : il mourut dans cette ville, vers la fin de 1194.

V. S. L.

RAIMOND VI, dit le *Vieux*, comte de Toulouse, fils du précédent, naquit en 1156. Neveu, par sa mère, du roi Louis-le-Jeune, et allié aux principales maisons souveraines, il épousa, en quatrièmes noces (1195), Jeanne, veuve du roi de Sicile, et sœur du roi d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion. Ce

(1) Ce fut en cette occasion que périt la fameuse bibliothèque de Tripoli, la plus riche qui eût existé jusqu'alors : on y comptait trois millions de volumes, si l'on en croit les historiens arabes. Il y avait jusqu'à 50,000 copies du Coran. Les vainqueurs, voyant une multitude d'exemplaires de ce livre, crurent que la bibliothèque ne contenait pas autre chose, et tout fut abandonné aux flammes : il n'échappa qu'un petit nombre de livres qui furent dispersés en différents pays (*Mém. géog. sur l'Égypte*, par M. E. Quatremère, II, 506).

fut sous son règne que l'hérésie des Albigeois fit les progrès les plus rapides. Contenus par la fermeté de Raimond V (*V.* Maurand), et confondus au concile de Lombès, ils avaient pris le parti du silence ; et ce n'était que dans l'ombre qu'ils agissaient. Saint Bernard, et saint Dominique (*V.* ce nom, XI, 515), prêchèrent contre eux, ainsi que plusieurs autres docteurs recommandables par leur science et leurs vertus. Les chefs des Albigeois, Pierre de Bruix, Henri Olivier, etc, furent toujours vaincus dans les conférences qu'ils voulurent engager : mais leur opiniâtreté croissait de leur défaite même. Raimond VI mettant peu de zèle à les empêcher de se répandre, le pape Innocent III envoya, en 1192, deux religieux, en qualité de commissaires, dans la Provence, le Lyonnais, le Dauphiné et le Languedoc. Le premier, nommé Arnauld, sortait de l'illustre maison de Narbonne : il était abbé de Cîteaux, et recommandable par ses vertus ainsi que par son adroite politique. Le second, Pierre de Castelnau, était résolu de poursuivre l'hérésie sans ménagement. Les prélats, les seigneurs, et généralement toutes les autorités, étaient menacés de l'excommunication s'ils refusaient de prêter main-forte à ces légats, pour les assister utilement dans leur opération. Les légats déposèrent les évêques de Beziers, de Viviers et de Toulouse, l'archevêque de Narbonne, tous accusés de montrer trop de faiblesse ou de pencher en faveur des nouvelles opinions. Raimond, taxé de favoriser les hérétiques, fut excommunié : intimidé par la menace d'une croisade dirigée contre lui, il demanda l'absolution, s'attira encore les foudres de l'Église, éclata en menaces, et, sur ces entrefaites, Pierre de Castelnau fut assassiné. Ce meurtre sacrilége imputé au comte de Toulouse, devint le signal d'un soulèvement universel contre lui ; on publie une croisade, on court aux armes de toute part : vainement il proteste de son innocence ; la présomption était trop forte : il n'avait pas fait punir l'assassin ; et ses amis les plus chauds convenaient au moins que s'il n'avait pas ordonné le crime, il l'avait vu commettre sans regret. Cependant l'orage s'approche, les croisés menacent les états du comte Raimond : il s'humilie, et obtient une absolution nouvelle, après avoir, pour gage de sa sincérité, livré sept places-fortes au légat Milon. Pendant que ces choses se passaient dans le Languedoc, on prenait la croix dans toutes les villes du royaume. Après la Saint-Jean de l'an 1209, le Rhône parut couvert de plus de trois cent mille soldats, appelés pélerins : à leur tête on voyait Odon, duc de Bourgogne ; Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre ; le comte de Nevers, celui de Saint-Pol ; le comte Simon de Montfort, héros de la croisade, et une foule d'autres princes et grands capitaines. Raimond lui-même marchait avec eux : le légat l'avait exigé ainsi. La campagne s'ouvrit par le siége de Beziers, place qui passait pour imprenable, et que l'on regardait comme le boulevart des Albigeois. Mais ses remparts ne lui servirent que faiblement ; elle fut emportée d'assaut, et, suivant les plus modérés, vingt mille hommes y furent passés au fil de l'épée. De Beziers on se rendit devant Carcassone, défendue par le jeune Roger-Trincavel, neveu du comte Raimond. On essaya en sa faveur les voies d'accommodement : le roi d'Aragon, qui s'en mêla, ne put y réussir. La ville

fut contrainte à se rendre : on en chassa les habitants, après avoir pendu ou brûlé ceux qui refusaient d'abjurer l'hérésie. Le vicomte fut arrêté, et mourut quelques jours après, non sans soupçon de poison. Jusque-là, cette armée n'avait pas eu de chef : elle obéissait au légat ; et l'on s'aperçut qu'il était temps de mettre fin à cette espèce d'anarchie. Le commandement fut offert successivement au comte de Nevers et au duc de Bourgogne. Ces deux princes n'ayant pas voulu l'accepter, les évêques, unis aux principaux seigneurs, désignèrent Simon de Montfort, comte de Leicester (*V.* Montfort), auquel on donna en même temps le gouvernement des villes conquises, et de celles qu'une juste terreur déterminait à se rendre volontairement aux croisés. Ce chef ne put retenir plus long-temps auprès de lui la multitude des soldats et des hauts barons, qui, ne s'étant engagés que pour une croisade de quarante jours, se retirèrent dans leurs foyers. Malgré la désertion d'une partie de ses forces, il lui en resta encore assez pour subjuguer l'Albigeois, et pour attaquer les sectaires dans leur dernier retranchement. Le comte Raimond n'avait pas chassé les hérétiques de Toulouse : les légats lui députèrent deux prélats, qui le sommèrent, sous peine d'excommunication, de leur livrer tous ceux des habitants de cette capitale qu'ils lui désigneraient. Raimond, voyant son indépendance menacée, en appela au Saint-Siège, et se rendit à Rome, au mois de janvier 1210. Le pape lui fit le plus favorable accueil ; écouta ses plaintes ; le déchargea de l'accusation du meurtre de Castelnau, qu'on lui reprochait toujours ; lui remit un bref adressé à l'archevêque de Narbonne, portant défense de distribuer les terres du comte ; et, au moment de se séparer de lui, le revêtit d'un riche manteau, et lui donna une bague de grand prix, comme témoignage de la bonne intelligence entre eux rétablie. Revenu en Languedoc, et se croyant dorénavant tranquille, Raimond continua de protéger ouvertement les Albigeois. Les légats tinrent un concile solennel à Arles, en 1211, où il fut excommunié de nouveau. Cette proscription le jeta dans le désespoir : il se renferma dans Toulouse, s'y préparant à la plus vigoureuse résistance. Un interdit ayant été jeté sur cette ville, tout le clergé en sortit processionnellement, par ordre de l'évêque Foulque, qui s'était retiré dans le camp des croisés. Le siége fut mis devant la place, au mois de juin 1211 ; mais Raimond, appuyé des comtes de Foix et de Comminge, soutint les attaques avec tant de vaillance, que Simon se vit contraint à se retirer. Ce fut alors que Baudouin, frère du comte de Toulouse, passa dans le parti de Montfort, auquel il abandonna le château de Monferrand qu'il défendait. Le comte de Leicester, pour se l'attacher davantage, lui donna des domaines dans l'Agenois. Baudoin fut dans la suite cruellement puni de sa défection. Ayant été fait prisonnier, et livré à son frère, en 1214, il fut traduit devant un conseil, qui se tint en plein champ. Le comte Raimond présidait, et le comte de Foix y assistait. Baudoin fut condamné à mort ; et, suivant les historiens, fut pendu à un arbre par le comte de Foix, Bernard de Portelle, et autres chevaliers, qui ne rougirent pas d'exécuter eux-mêmes la sentence. Jusqu'à ce moment, Raimond s'était tenu sur la défensive : mais en-

hardi par la levée du siége de Toulouse, il marcha en avant; et sachant que Montfort s'était retiré dans Castelnaudari avec peu de monde, il courut l'y investir, et pressa vivement l'attaque. Il était prêt à forcer la ville, lorsque Gui de Levis, l'un des plus braves seigneurs croisés, et connu sous le nom glorieux de *Maréchal de la Foi*, vint au secours de Montfort. Raimond courut au-devant de lui pour lui livrer bataille : dans ce moment, Simon tenta une sortie qui lui réussit; et Raimond leva le siége, après avoir brûlé ses machines. Le roi d'Aragon, beau-frère du comte de Toulouse, offrit alors sa médiation pour faire la paix de Raimond avec ses adversaires; mais le pape intervint, et défendit au roi de se mêler des affaires du comte. Pierre, loin de recevoir le bref avec respect, s'en indigna; il prit hautement la défense de son parent, se déclara contre Montfort, lui envoya un défi, et commença une guerre que la bataille de Muret termina malheureusement. Muret est une petite ville à trois lieues au-dessus de Toulouse, sur les bords de la Garonne : Montfort en était maître; il incommodait de là les Toulousains, qui prièrent le roi d'Aragon de les dégager en s'emparant de cette place. Ce prince, fier des victoires qu'il venait de remporter contre les Maures, vint, avec une armée que les historiens les plus modérés portent à soixante mille hommes, investir la ville. Les évêques qui étaient avec Montfort, tremblant pour eux, voulaient aller implorer la clémence du roi : mais le chef des croisés les en détourna. Il marcha avec deux mille hommes, remplis de confiance dans les prières de saint Dominique (*V.* XI, 518). Il ne se trompa point : une terreur panique s'empara de ses adversaires; le roi d'Aragon fut tué à la première charge (12 ou 17 septembre 1213) : la cavalerie, qui seule avait donné, se débanda; l'infanterie prit aussi la fuite avant d'avoir combattu : enfin ce fut moins une bataille qu'une déroute, où les partisans de Raimond perdirent quinze ou vingt mille hommes tués ou noyés dans le fleuve, tandis que Montfort, si l'on en doit croire des historiens, n'eut à regretter la mort que d'un seul chevalier et de huit croisés. Ainsi finit cette journée, qui parut miraculeuse, et qui ruina pour long-temps la puissance de Raimond VI. Un dernier coup de foudre acheva de le terrasser : le concile général de Latran l'excommunie de nouveau, en 1215; adjuge (1) à Simon de Montfort le comté de Toulouse et les autres conquêtes des croisés, ne laissant à Raimond qu'une pension viagère de quatre mille marcs d'argent, et à son fils qu'une partie du marquisat de Provence. A cette funeste nouvelle, Raimond, sans troupes et sans états, ne pouvant plus soutenir une lutte aussi inégale, se retira en Aragon, auprès du roi Jacques, son neveu; et Raimond, son fils, passa en Provence. Leicester, solennellement reconnu comme possesseur légitime de tous les domaines formant l'ancienne souveraineté des comtes de Toulouse, se croyait bien affermi dans son autorité; mais il se vit tout-à-coup enlever ses conquêtes, par la bravoure du fils du comte alors dépossédé (*Voyez* l'article suivant). Les Toulou-

(1) Cette mesure, qui semble d'abord étrangère aux droits d'un concile, fut prise en vertu du concours de la puissance temporelle. Le roi de France, de qui relevait le comté de Toulouse, avait renvoyé au pape le jugement de son vassal. Raimond le jeune et plusieurs autres princes assistèrent à ce concile.

sains, exaspérés par la cruauté des croisés, se soulevèrent aussi : ils appelèrent à leur secours Raimond VI, alors réfugié sur la frontière d'Espagne. Ce prince arrive à Toulouse, le 13 septembre 1617, passe la Garonne à la faveur d'un brouillard, s'introduit dans la place, et appelle à son secours son fils et les seigneurs ses voisins, et ses alliés. Vainement Simon reçoit des renforts de nouveaux croisés ; les Toulousains, que la présence de leur comte et son exemple ont transformés en héros, ne se laissent point abattre. Le siége se prolonge : enfin Montfort périt en 1218, frappé d'un coup de pierre. Cette mort répandit la consternation dans son camp. Amauri, fils du comte de Leicester, se vit contraint de lever le siége : il se retira dans Carcassonne, où Raimond victorieux ne tarda pas d'aller l'investir. De nouveaux ennemis s'armèrent pour l'accabler. Louis, fils aîné du roi Philippe-Auguste, fut le chef d'une seconde croisade ; il vint assiéger encore Toulouse : mais le même esprit animant le comte et les habitants, ils tinrent ferme ; et comme l'indulgence accordée aux croisés n'exigeait d'eux, pour cela, qu'un service de quarante jours, au bout de ce terme, la plus grande partie retournèrent chez eux, et Louis fut obligé de lever le siége. Un grand nombre de villes, qui s'étaient soumises aux croisés, rentrèrent sous l'obéissance de Raimond, qui finit par recouvrer à-peu-près tous ses états. Après une carrière aussi agitée, il mourut, au mois d'août 1222. Raimond VI, marié cinq fois, ne laissa que deux enfants légitimes, Raimond VII qui lui succéda, et Constance, mariée en premières noces à Sanche VIII, roi de Navarre, et en secondes noces à Pierre Bermond de Sauve, seigneur d'Anduse. Vigilant, actif, libéral, fécond en intrigues et en ressources, plein de hardiesse et d'intrépidité; aucun prince n'eut des alliés si constants, ni des sujets si fidèles. Tour-à-tour l'ennemi ou le soutien des plus puissants rois, il sut leur résister avec avantage, ou les secourir avec succès. Chancelant dans sa croyance, effréné dans ses mœurs, chassé de ses états par un pouvoir auquel tout cédait à cette époque, il sut y rentrer, et eut la gloire de s'y maintenir contre les plus formidables puissances de l'Europe. Sa cour fut la plus brillante de ce temps ; il y rassembla les troubadours les plus célèbres, les combla de ses bienfaits, les honora de son amitié : aussi tous vantèrent sa générosité, et prirent sa défense.

L—M—E.

RAIMOND VII, dit le *Jeune*, dernier comte de Toulouse, né à Beaucaire en 1197, passa son enfance au milieu des calamités dont le sort accablait son illustre maison; et, dès qu'il put tenir les armes, il se signala, et parut digne de ses ancêtres. Il épousa, en 1211, Sancie, sœur du roi Pierre d'Aragon, et se trouva, par ce mariage, beau-frère de son propre père. Après la malheureuse bataille de Muret, dont les suites lui furent si funestes, il se rendit à la cour du roi d'Angleterre, son oncle ; puis, en 1215, au concile de Latran, où Innocent III, touché de ses infortunes, lui accorda le marquisat de Provence, et lui permit de rester à Rome. Près d'en partir cependant, il demanda une dernière entrevue au pape. Après lui avoir témoigné sa reconnaissance, il ajouta : « Saint-Père, si je puis re» couvrer mes domaines sur le com» te de Montfort et sur ceux qui les

» détiennent, n'en soyez pas fâché.— » Quoi que vous fassiez, lui répliqua » Innocent, Dieu vous fasse la grâce » de bien commencer et de mieux » finir ! » Il lui donna ensuite sa bénédiction, lui remit les lettres par lesquelles il lui conservait ses propriétés en Provence, et le congédia. Raimond alla ensuite rejoindre le comte, son père, à Gènes, d'où, s'étant embarqués, ils arrivèrent heureusement à Marseille. A la vue du fils de leur souverain, les habitants d'Avignon se levèrent spontanément, aux cris de *Vive Toulouse, le comte Raimond et son fils!* Les principaux seigneurs du pays s'offrirent pour le seconder dans son entreprise, qui fut couronnée par un heureux succès. La ville de Beaucaire lui ouvre ses portes; la garnison se retire dans le château, où le jeune Raimond la force de capituler au bout de quelques jours. Il repousse le comte de Leicester, qui accourait au secours de cette place, et le contraint de se retirer vers Nîmes, après avoir perdu une bonne partie de ses troupes, et vu incendier les machines par lui construites à grands frais. Simon ayant été tué au siége de Toulouse, le jeune Raimond, toujours infatigable, soumet Nîmes, le Rouergue, le Querci, l'Agenois, et rentre à Toulouse au milieu des acclamations. Amauri de Montfort, en 1219, assiégeait Bariege, petite ville du Lauragais, dans laquelle s'était renfermé le comte de Foix, allié de Raimond : celui-ci l'apprend; il y court avec vîtesse, présente le combat, range lui-même son armée en trois lignes, et se place à l'arrière-garde, pour soutenir les siens s'ils venaient à reculer. En effet, le corps que commandait le comte de Foix commençait à plier; Raimond se détache alors de l'arrière-garde, s'élance dans la mêlée, et, par sa bravoure chevaleresque, décide la victoire. Cependant le prince Louis, fils aîné du roi de France, Philippe-Auguste, marchait au secours d'Amauri de Montfort : il parut devant Toulouse, le 16 juin de la même année, et en forma le siége. Raimond, prévoyant cette attaque, avait augmenté les fortifications de la ville, et s'était assuré du secours de mille chevaliers, ses amis ou ses vassaux: il distribua à ces seigneurs la garde des murailles. La défense de la ville fut proportionnée à l'attaque; et le siége fut levé le 1^er^. août de la même année. Raimond poursuivit le cours de ses succès: il perdit son père sur ces entrefaites; et, malgré les foudres de l'Église, dont il était frappé, il contraignit Amauri, son adversaire, à traiter avec lui : ce dernier lui promit même sa fille en mariage; car Raimond voulait déjà divorcer avec Sancie d'Aragon, sa femme, comme il le fit dans la suite. Cet hymen n'eut pas lieu. La guerre continua; et Montfort, se voyant chaque jour plus faible, comprit qu'il ne conserverait pas ses conquêtes: il voulut s'en défaire, et susciter à Raimond un ennemi puissant. Il s'arrangea en conséquence avec le roi de France (Louis VIII), auquel il céda ses droits et ses prétentions sur les états du comte de Toulouse. Louis alors prit la croix, descendit le Rhône avec une nombreuse armée, et vint mettre le siége devant Beaucaire, après avoir pris Avignon; mais, comme l'hiver survenait, il s'en retourna, et mourut à Montpensier (*V.* Louis, XXV, 116). Son fils Louis IX lui succéda, en 1226, sous la régence de la reine Blanche, sa mère: elle donna ordre de continuer la

guerre contre Raimond. On porta le fer et la flamme dans les environs de Toulouse; et Raimond finit par se soumettre. La paix fut signée à Paris, le 22 avril 1228. Raimond consentit à marier Jeanne, sa fille, avec un des frères du roi. Il leur abandonnait ses états après sa mort, sans pouvoir les transporter à d'autres enfants, s'il en avait dans l'avenir. Il s'engageait à poursuivre les hérétiques; il établissait la dîme dans ses états, etc. Enfin il subit toutes les conditions qu'on voulut lui imposer. Il fut absous dans l'église de Notre-Dame, par le légat du Saint-Siége; et le roi l'arma chevalier. Il ne tarda cependant pas de reprendre les armes, mais il les posa aussi promptement. Toujours mu par son caractère inconstant, on le voyait tantôt poursuivre, ou tantôt soutenir les Albigeois. Il laissa établir le tribunal de l'inquisition à Toulouse. Il acquit de nouveaux états, par des négociations, ou par la force de ses armes. Il se mit à voyager, tant à la cour de l'empereur qu'à Rome, où le pape le reçut avec distinction. A son retour à Toulouse, il tint une cour plénière, où il créa deux cents chevaliers. Toujours inquiet, il se fit excommunier de nouveau, demanda et obtint la cassation de son second mariage (il avait épousé Marguerite de La Marche), entreprit plusieurs fois le voyage d'Espagne; enfin, pour se remettre en entier dans les bonnes grâces du roi Saint-Louis, il consentit à se croiser, et à se rendre dans la Terre-Sainte; mais il retardait toujours son départ, lorsque la mort le surprit à Milhaud, le 27 septembre 1249. Ses peuples le pleurèrent sincèrement. On ne douta jamais de sa catholicité, lors même qu'il protégeait le plus les hérétiques. Il transmit ses domaines à Jeanne, sa fille unique, qui avait épousé, en 1237, Alphonse, comte de Poitiers, frère de Saint-Louis. Ainsi finit la postérité masculine des comtes de Toulouse, dans la ligne aînée, après avoir duré pendant quatre siècles, depuis Fridelon, créé comte de Toulouse en 850 par Charles-le-Chauve. Une branche cadette de cette maison subsiste de nos jours, dans celle des seigneurs de Lautrec, Saint-Germier et Montfa. Raimond VII aima et favorisa les lettres, fut amplement loué par les troubadours; et il doit être considéré comme le fondateur de l'université de Toulouse, où il établit, en 1228, les facultés de théologie, droit canonique et philosophie, par suite du traité de Paris. L—M— E.

RAIMOND D'AGILES, chanoine de l'église cathédrale du Pui en Velai, fut de l'expédition de la première croisade, ainsi que l'évêque du Pui, le célèbre Adhemar ou Aymar de Monteil, qui en avait été déclaré le chef, avec le titre de légat du pape Urbain II. A son départ pour la Terre-Sainte, en 1096, il n'était encore tout au plus que diacre: il fut ordonné prêtre, lorsque l'armée était déjà en route, et fut attaché pendant la croisade, en qualité de chapelain, à Raimond, comte de Toulouse et de Saint-Gilles, l'un des chefs de l'armée croisée. C'était, suivant les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, un homme d'esprit, de piété et de mérite, en qui le comte de Saint-Gilles avait tant de confiance, qu'il l'admettait volontiers dans ses conseils. Ce qui prouve la considération dont il jouissait parmi les croisés, c'est qu'il fut du petit nombre de ceux qu'on choi-

sit pour prendre part au recouvrement, dans l'église d'Antioche, de la lance, l'un des instruments de la passion de J.-C. Il écrivit l'histoire de la croisade; et son ouvrage, qui a pour titre : *Raimundi de Agiles historia Francorum qui ceperunt Jherusalem*, a été inséré par Jacq. Bongars, dans le *Gesta Dei per Francos*, etc. On ignore le lieu et l'époque de sa mort. Z.

RAIMONDI (Marc-Antoine), célèbre graveur, naquit à Bologne, en 1488. Destiné d'abord à la pratique des ouvrages d'orfévrerie, la vue des estampes d'Albert Durer le décida pour l'étude de la gravure en taille douce, dont F. Francia lui enseigna les premiers éléments. Étant allé à Venise, il contrefit les estampes d'Albert Durer avec tant d'adresse, qu'on prenait ses copies pour les originaux; et afin de rendre encore la méprise plus facile, il imitait la marque de l'auteur. Albert Durer, plus sensible à un procédé aussi peu délicat, à cause du tort qu'en pouvait souffrir sa réputation, qu'au préjudice qui en résultait pour ses intérêts, adressa ses plaintes aux magistrats de Venise, qui contraignirent le contrefacteur à effacer cette marque trompeuse. Ayant passé à Rome, où il fit connaissance avec Raphaël, Marc-Antoine se perfectionna dans l'étude du dessin, sous la direction d'un maître aussi renommé, qui, charmé des talents qu'il développait pour la gravure, le chargea de reproduire un sujet de Lucrèce, et ensuite ses plus beaux ouvrages, tels que le Massacre des Innocents, la Sainte Cécile, le Martyre de saint Laurent, et beaucoup d'autres. Échappé au sac de Rome, de 1527, en abandonnant à l'armée du connétable de Bourbon tout ce qu'il possédait afin de racheter sa liberté, Marc-Antoine faillit perdre la vie, pour avoir gravé, d'après Jules Romain, les estampes obscènes, qui accompagnent les sonnets de l'Arétin; et Clément VII ne lui accorda sa grâce qu'à cause de la supériorité de ses talents. Cet artiste mourut en 1546, assassiné, suivant Malvasia, par un particulier, pour lequel il avait gravé la première planche du Massacre des Innocents, indigné de ce que, contre sa promesse formelle, il en avait gravé une seconde. Marc-Antoine est le premier graveur italien qui se soit distingué : la grande réputation de Raphaël, les heureuses circonstances qui le mirent à portée de graver ses chefs-d'œuvre, et surtout la pureté et la fidélité avec lesquelles il rendait le contour des figures de ce maître célèbre, auxquelles on dit même que Raphaël retouchait souvent, contribuèrent à la vogue qu'il a obtenue, et au prix excessif que l'on met à ses productions. Berghem donna soixante florins de son Massacre des Innocents. La Sainte Cécile a été payée, à la vente de Saint-Yves, six cent dix-neuf francs. Quoi qu'il en soit, cet artiste supérieur pour le siècle où il a vécu, ne peut être regardé comme un modèle à suivre : on ne trouve dans ses ouvrages aucune variété de style, aucune entente du clair-obscur, aucune souplesse dans les travaux; en général, il est sec, et n'a point ce goût délicat, ni cette marche savante, qui caractérisent un graveur habile. Mais malgré cette monotonie et cette dureté dans les tailles qu'on peut lui reprocher, il n'en mérite pas moins le premier rang dans son genre pour la précision du trait et la correction du dessin. Augustin, son principal disciple, l'imita sans l'égaler. P—E.

RAIMONDI (Jean-Baptiste), l'un des premiers orientalistes du seizième siècle, naquit à Crémone, vers l'an 1540. Un assez long séjour en Asie (1), le mit en état d'acquérir une connaissance aprofondie des langues orientales; et après qu'il fut de retour en Italie, le cardinal Ferdinand de Médicis qui, suivant les vues du pape Grégoire XIII, n'épargnait ni soins, ni dépenses pour fonder un vaste atelier de typographie orientale, le logea dans son palais, et lui confia la direction de cet établissement qui a été comme le berceau de la célèbre imprimerie de la Propagande. Le plus habile graveur en caractères (*V.* Granjon), fut appelé à Rome; et ce fut sous l'inspection de Raimondi qu'il grava, de 1586 à 1592, quatre corps d'alphabets arabes, outre les syriaques et autres qui furent exécutés alors pour la typographie des Médicis, et avec lesquels on imprima, en 1591, les deux éditions des *quatre Evangiles;* en 1592, la *Géographie* d'Edrisi (*V.* ce nom, XII, 538); l'*Avicenne* de 1583, chef-d'œuvre de typographie arabe (*Voy.* Avicenne, III, 118), et l'*Euclide* de 1594 (*Voy.* Nassir-eddyn, XXX, 590), sans parler d'autres ouvrages moins importants. Il paraît aussi que Raimondi eut quelque part à l'édition de la *Cosmographie* arabe, de Salamesch ou Alzalechi, publiée par Basa, en 1585, avec les caractères de Granjon (2). On n'avait encore rien vu, en typographie orientale, qui approchât de la beauté de ces éditions; et tout ce que l'on avait voulu publier jusqu'alors en langue arabe n'avait produit que des résultats informes, tels que la *Grammaire* de Postel (*V.* ce nom, XXXV, 497, n°. III), ou bien n'avait pu être exécuté qu'avec des caractères hébreux ou syriaques, comme le *Liber VII precationum*, imprimé chez Basa, en 1584, ou le Coran de Paganini, Venise, 1509, dont nous avons parlé à l'article Hinckelman (XV, 394), mais qui fut supprimé si exactement qu'il n'est un peu connu que par le *specimen* qu'en a donné Theseus Ambrosius. Raimondi ne bornait pas ses soins à la surveillance de la typographie : il était chargé de mettre en ordre tous les livres orientaux que les voyageurs envoyés par le pape et par le cardinal de Médicis, leur transmettaient du Levant. Il s'occupa long-temps de l'exécution d'une polyglotte plus complète que celles d'Alcalà et d'Anvers, puisqu'elle devait donner de plus les versions arabe, persane, égyptienne, éthiopienne et arménienne : mais depuis la mort de Grégoire XIII (1585) et le départ du cardinal Ferdinand, retourné à Florence, en 1587, pour succéder au grand-duc François son frère (*Voy.* tome XXVIII, pag. 83), on cessa d'appliquer à la typographie orientale des fonds aussi considérables; le travail se ralentit; et Raimondi, avancé en âge, et resté seul de tous ceux qu'il avait associés à cette belle entreprise, abandonna son projet, qui devait plus tard recevoir en France son accomplissement (*V.* Gabriel Sionite). Ce fut par le conseil du cardinal Duperron, qu'il résolut de consacrer le reste de ses forces à la publication d'une grammaire arabe, très-répandue en Asie; et il la dédia, en 1610, au pape Paul V, par une longue épître qui a été réimprimée, en 1713, dans le *Discours sur les bibles polyglottes*, par le P. Le-

(1) Erpenius *Orat. tres*, p. 74.

(2) Schnurrer, *Biblioth. arabica*, in-8°., p. 175.

long, p. 349, et en 1723, dans sa *Bibliotheca sacra*, pag. 3-5. Cette grammaire, intitulée *Liber Tasriphi*, ne traite guère que des conjugaisons des verbes. L'éditeur y joignit une version latine littérale, et une espèce de commentaire. Ce livre n'est presque d'aucun usage aujourd'hui. Raimondi survécut probablement peu à cette publication. Le seul de ses élèves qui lui ait survécu, Étienne Paulin, dirigeait à Rome la typographie orientale de Savary de Brèves, avant qu'elle fût transportée à Paris (*V.* Brèves), et il continua d'imprimer à Rome quelques livres arabes. La version arabe du Catéchisme de Bellarmin, publiée dans la même ville, en 1627, porte encore son nom. Les caractères orientaux passèrent bientôt après à l'imprimerie de la Propagande, dont le nom se voit pour la première fois sur l'Alphabet arabe qu'elle mit au jour en 1631. Depuis lors il n'est plus fait mention de Paulin; cependant on sait qu'il vivait encore en 1630, comme on l'apprend par une lettre de Pietro della Valle à Richard Simon, rapportée par ce dernier dans ses *Antiq. eccles. orient.*, p. 161. Les beaux caractères orientaux des Médicis, après avoir servi quelque temps à l'imprimerie de la Propagande, furent rapportés à Florence, dans les magasins du *Palazzo vecchio;* ils sont maintenant à l'imprimerie royale à Paris. C. M. P.

RAINALDI (Oderic). *Voy.* Rinaldi.

RAINFROI ou RAGENFROI, était un des principaux seigneurs de France lors des troubles qui amenèrent la fin de la première race. Pepin-le-Gros, qui, sous le titre de maire du palais d'Austrasie, gouvernait en effet la monarchie, avait, en 711, mis sur le trône de Neustrie et de Bourgogne, Dagobert III, âgé de douze ans, fils du dernier roi, et lui avait donné pour tuteur son propre fils Grimoald : celui-ci étant mort en 714, laissant un fils nommé Théodoald, âgé de six ans, Pepin qui ne voulait pas que la mairie du palais sortît de sa famille, en revêtit cet enfant, qui se trouva ainsi tuteur de Dagobert III, encore mineur. *C'était*, dit Montesquieu, *mettre un fantôme sur un autre fantôme.* Dans le fait, c'était Pepin qui régnait : il mourut le 16 décembre 714, laissant le sceptre d'Austrasie à ses fils Charles-Martel et Childebrand; mais sa veuve Plectrude s'empara du gouvernement, et l'exerça quelque temps avec Théodoald. Les seigneurs français, indignés d'être gouvernés par une femme et un enfant, se soulevèrent, attaquèrent Théodoald dans la forêt de Cuise, près de Compiègne, le mirent en fuite, et conférèrent la mairie du palais de Neustrie et de Bourgogne à Rainfroi. Celui-ci, pour opposer à Plectrude un rival redoutable, alla délivrer Charles-Martel, qu'elle retenait prisonnier dans Cologne, et fit alliance avec Radbod, duc des Frisons. Dagobert III mourut sur ces entrefaites (715), ne laissant qu'un fils au berceau. Les seigneurs, ne voulant pas être gouvernés par un enfant, appelèrent au trône de Neustrie Chilperic II (*V.* ce nom), qui avait environ quarante-cinq ans. Quoique ce prince eût passé sa vie dans un monastère, il montra du talent et de l'activité; et Rainfroi, son maire du palais, le seconda de toute son influence : mais ils ne purent résister à la bravoure de Charles-Martel, qui, sous le titre de duc d'Austrasie, était, à son tour, le vrai maître de la France. Il

mit en fuite l'armée de Chilperic II, en 716 : en 717, Rainfroi se sépare de Chilperic, se retire à Angers, et fait alliance avec Eudes, duc d'Aquitaine, qui, à l'approche de Charles-Martel, en 719, s'enfuit ainsi que ses troupes, emmène aussi Chilperic, et le livre à Charles-Martel, l'année suivante. Rainfroi, se sentant trop faible contre un si puissant adversaire, transige avec lui, en 724, obtient le comté d'Angers, pour sa vie seulement, et lui laisse son fils en otage. Il mourut à Angers, en 731. Les Chroniques d'Anjou ne parlent de Rainfroi que comme d'un tyran. Il s'empara des biens de l'abbaye de Saint-Maur sur Loire, en chassa les moines, démolit ce beau monastère, en fit transporter les matériaux à Angers, et s'en servit pour s'y bâtir, sur les ruines de l'ancien capitole, un palais, qui fut encore celui des comtes d'Anjou, ses successeurs, dont la série commence à Ingelger, fils de Tertulle, sénéchal du Gâtinais, vers l'an 870. — Rainfroi ou Ragenfroi, évêque de Rouen, fut dépossédé de ce siége, en 755, par Pepin, qui lui avait déjà précédemment ôté le gouvernement de l'abbaye de Fontenelle. — Un autre Rainfroi, secrétaire de Charles-le-Chauve, devint évêque de Meaux, et assista, en 876, au concile de Pont-Ion. Il paraît que le Rainfroi auquel Loup, abbé de Ferrières, adresse sa soixante-sixième Lettre, était un personnage différent. — Enfin on trouve un Rainfroi, évêque de Cologne, en 735, qui occupait encore ce siége en 743. C. M. P.

RAINOLFE, premier comte d'Averse, était le frère et le successeur de Drengot, qui avait commandé les premiers aventuriers Normands établis dans les provinces que nous nommons aujourd'hui *royaume de Naples*. Dans ces provinces, deux souverainetés indépendantes furent fondées au commencement du onzième siècle, par les Normands : l'une, dans la famille de Drengot, fut celle des comtes d'Averse, depuis princes de Capoue ; l'autre, dans la famille de Tancrède de Hauteville, fut celle des comtes de Melfi, qui devinrent ensuite ducs de Pouille, puis rois des deux Siciles. Rainolfe avait assisté à la bataille de Cannes, livrée aux Grecs, par Mélo, en 1019. Ses compatriotes y avaient été presque détruits, et son frère Drengot y avait été tué. Les survivants le reconnurent pour leur chef; et, s'attachant à l'empereur Henri II, ils firent, en 1021, une seconde tentative infructueuse sur les Grecs de la Pouille. Rainolfe, cependant, avait recruté sa petite armée ; et s'éloignant des Grecs, dont il n'espérait plus se venger, il s'empara du petit château d'Averse, situé à dix milles de Naples sur la route de Capoue, pour faire, de ce lieu fort, l'asile des aventuriers Normands qui viendraient se joindre à lui, et le dépôt de leurs richesses. Il eut, peu d'années après, la bonne fortune de faire recouvrer à Sergius, duc de Naples, la liberté de sa patrie, qui avait été ravie par Pandolphe IV, prince de Capoue. En reconnaissance, Sergius l'investit, en 1029, de la ville et du territoire d'Averse, sous le titre de comté, et en même temps il contracta une alliance avec lui : ce fut la garantie de cette première colonie des Normands. Mais dans les révolutions fréquentes de l'Italie méridionale, Rainolfe ne fut point fidèle aux Napolitains, dont il s'était déclaré le feudataire : il faisait de la guerre son métier, et s'attachait, tour-à-tour,

aux princes qui lui offraient la meilleure solde. Cependant, il s'occupait d'assurer l'indépendance de son comté d'Averse. Il en obtint, en 1038, l'investiture, de l'empereur Conrad II, par l'intercession de Guaimar IV, prince de Salerne. Vers la même époque, Guillaume Bras-de-Fer, et les fils de Tancrède de Hauteville commencèrent la conquête de la Pouille : Rainolfe les seconda, et eut part à leurs succès; mais il traita toujours avec eux en prince indépendant : il fut reconnu en cette qualité par Henri III, qui lui donna, en 1047, l'investiture du comté d'Averse, aux mêmes conditions sous lesquelles Drogon recevait du même empereur celle du comté de Pouille. Rainolfe mourut en 1059, après un règne de près de quarante ans : il eut pour successeur Richard Ier., son neveu. S. S—1.

RAINSSANT (Pierre), savant numismate, né, vers 1640, à Reims, étudia la médecine, dans sa jeunesse, avec beaucoup de succès. La découverte d'une urne pleine de médailles de bronze, détermina son goût pour la numismatique, science dans laquelle il fit de rapides progrès : mais, malgré son penchant pour l'antiquité, il ne négligea point l'étude de la médecine; et, après avoir reçu le doctorat, il vint exercer son art à Paris, où il fut bientôt connu avantageusement. Nommé directeur du cabinet des médailles du roi (*V.* Rascas), il fut admis, l'un des premiers, à l'académie des inscriptions, qui portait alors le titre d'académie des médailles. Un jour qu'il se promenait seul dans le parc de Versailles, il se laissa tomber dans la pièce d'eau dite des Suisses, et s'y noya, le 7 juin 1689. Oudinet, son parent, qui partageait son goût pour les médailles, et qu'il s'était associé pour la rédaction du catalogue de celles du roi, lui succéda dans la place de directeur de ce cabinet (*V.* Oudinet). Rainssant a mérité les éloges de la plupart des savants de son temps : il était en correspondance avec Bayle; et à sa prière, il s'intéressa pour faire restituer à Rou les planches de ses *Tables chronologiques*, qui avaient été saisies par la police, comme renfermant des faits favorables aux protestants (*V.* les *Lettres* de Bayle). Outre quelques Dissertations dans le *Journal des savants*, on a de Rainssant : I. *Quæstio medica an cometa morborum prodromus ?* Reims, 1665, in-4°. II. *Dissertation sur l'origine de la figure des fleurs de lys*, Paris, 1678, in-4°. D'après quelques monuments découverts à Reims, il voit dans ce signe une espèce de fer de lance (*V.* le *Journ. des sav.* de 1678, p. 371). III. *Dissertation sur douze médailles des jeux séculaires de l'empereur Domitien*, ibid. (Versailles, Fr. Muguet), 1684, in-4°.; traduit en latin et en italien, Brescia, 1687, in-8°. C'est une histoire complète de ces jeux célèbres, sur lesquels l'antiquité ne nous avait laissé d'autres détails que ceux qu'on pouvait recueillir d'un passage de Zozime, dont Rainssant a joint la traduction à son ouvrage. IV. *Explication des tableaux de la galerie de Versailles*, ibid., 1687, in-4°. Il avait entrepris une *Histoire de l'empereur Adrien, par les médailles*, et une partie des planches étaient déjà gravées; mais ce travail est demeuré imparfait. W—s.

RAIS ou RAIZ (Gilles de Laval, maréchal de). *Voy.* Retz.

RAITSCH (Jean), archimandrite du couvent de saint Michel archan-

ge à Kovila, né, en 1726, à Karlowitz, mort à Kovila, le 23 décembre 1801, étudia la théologie à Kiew, et entreprit plusieurs voyages dans les provinces turques, pour faire des recherches sur l'ancienne histoire de la Servie. Il prit des extraits des divers manuscrits qu'il trouva dans les couvents serviens. C'est à ces savantes recherches que l'on doit l'important ouvrage historique imprimé à Vienne, en 1794, en 4 volumes in-8°., figures, sous ce titre : *Istorijà pazyich slavenskisch Narodownæpatsche Bolgar, Chorwatow, i Serbow, iz tmji zabwenia isjataja u wo swét istoritscheskii proizweden in Joannom Raitschem;* c'est-à-dire : *Histoire des divers peuples Slaves, particulièrement des Bulgares, des Croates et des Serviens, tirée de sources obscures et oubliées, et mise au jour par Jean Raitsch.* Cet Auteur a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres une *Relation de ses voyages*, et des *Fragments pour servir à l'histoire de la Servie.* P. L.

RAJALIN (Thomas de), amiral suédois, naquit en Finlande, en 1673. Il commença sa carrière comme simple matelot, servit en Angleterre, et dans plusieurs autres pays, et retourna en Suède, au commencement du règne de Charles XII. Placé à l'amirauté de Carlscrona, il avança rapidement, et parvint jusqu'au grade d'amiral. En 1717, il donna une preuve éclatante de son habileté et de son courage : il combattit avec un seul vaisseau suédois, contre trois vaisseaux de ligne et deux frégates russes, qui lui laissèrent le champ de bataille. Pendant les années de paix qui suivirent le règne de Charles XII, Rajalin perfectionna les établissements de l'amirauté de Carlscrona, et publia en suédois deux ouvrages : l'*Instruction sur l'art du pilote*, 1730, in-4°.; et l'*Instruction sur l'architecture navale*, 1732, in-8°. Ces ouvrages fixèrent l'attention du gouvernement; et l'auteur obtint une récompense considérable. L'amiral Rajalin mourut en 1741, à bord d'un vaisseau de ligne, faisant partie de la flotte de Carlscrona. Ses descendants ont tous servi dans la marine; et l'un d'eux s'est élevé, sous le règne de Gustave III, au grade de vice-amiral. C—u.

RAKOUBAH, peischwah ou régent des Mahrates, appelé aussi quelquefois *Ragobah*, mais dont le vrai nom est *Rakonat-Raou*, était le second fils de Badji-Raou, mort en 1759, premier *peischwah* indépendant de cette nation (1). Rakoubah s'était distingué par sa valeur sous les règnes de son père, et de Baladji, son frère aîné. Il avait conquis la moitié du Guzarât sur un autre chef mahrate, et ne s'était pas moins signalé en combattant pour le nabab Ghazi-eddyn, contre les Djattes. Il avait, depuis, chassé de Lahor, Tymour, fils du roi de Kaboul, Ahmed-Chah Abdally. Celui-ci, alarmé des progrès des Mahrates dans le Pendj-ab, y accourut en 1761; et, soutenu par les armes de quelques autres princes musulmans de l'Indoustan, il remporta sur les Mahrates, près de Pannipout, une victoire mémora-

(1) Sous le faible règne du troisième successeur de Sewadji, fondateur de l'empire des Mahrates (*V.* Sewadji), les deux principaux officiers de l'état convinrent de partager les domaines du Ram-Rajah, leur souverain. Le peischwah (chancelier ou premier ministre), Badji-Raou, relégua le monarque dans la forteresse de Sattarah, gouverna sous son nom les provinces occidentales, et s'établit à Pounah, l'ancienne capitale. Le houkschi (généralissime) Ragodji s'empara des provinces de l'est, et fixa sa résidence à Nagpour, dans le Berar. Mais d'autres chefs Mahrates conservèrent des gouvernements héréditaires comme fiefs de l'un ou l'autre état.

ble, mais vivement disputée. Rakoubah, qui avait refusé d'y commander en chef, y fit des prodiges de valeur. Baladji, son frère, mourut peu de temps après, laissant deux fils, dont l'aîné, Mad'hou-Raou, lui succéda, à l'âge de dix-huit ans. Rakoubah, ayant élevé des prétentions pour s'emparer de la régence, comme tuteur naturel de son neveu, eut recours à Nizam Aly Khan, soubah du Dekhan, et en obtint une armée. Vainqueur dans une bataille, il fut rappelé à Pounah, et revêtu de la dignité de peischwah; mais bientôt, victime des intrigues de quelques courtisans qui étaient dans les intérêts de la mère de Mad'hou Raou, il fut renfermé dans le palais par ordre de son neveu, qui eut pour lui les égards et la déférence d'un parent respectueux. La détention de Rakoubah dura jusqu'à la mort de Mad'hou, arrivée en novembre 1772. Le jeune peischwah n'ayant pas d'enfants, et ne laissant pour héritier du trône des Mahrates qu'un frère, Naraïn Raou, âgé de dix-neuf ans, rendit la liberté à son oncle, avant d'expirer, et lui recommanda de servir de père et de protecteur au nouveau souverain. Rakoubah prit les rênes du gouvernement; mais, soit qu'il eût abusé de son pouvoir ou voulu usurper l'autorité de son neveu, soit qu'il fût la dupe des artifices de sa belle-sœur ou de la politique des brahmes, il fut encore une fois dépouillé de son autorité et mis en prison. Il parvint à gagner quelques officiers, qui complotèrent d'assassiner Naraïn Raou. Les conjurés ayant pénétré dans le palais, le jeune prince se réfugia dans l'appartement occupé par son oncle, entre les bras duquel il fut poignardé, le 18 août 1773. Rakoubah, regardé généralement comme l'instigateur de ce crime, avait promis quatre cent mille roupies à ses complices, qui le retinrent prisonnier jusqu'à ce qu'il eût payé la moitié de la somme et donné caution pour le surplus. Il fut alors reconnu peischwah : mais son forfait, jusqu'alors inoui chez les Mahrates, l'avait rendu odieux; on conspira de nouveau contre lui. Tandis qu'il faisait la guerre en personne au soubah du Dekhan, la veuve de Naraïn, huit mois après la mort de son époux, accoucha d'un posthume. Les grands reconnurent cet enfant pour souverain, et formèrent un conseil de régence, composé de douze membres, au nombre desquels étaient Holkar et Madadji Scindiah, dont les noms ont si souvent retenti en Europe. Rakoubah fut déposé, abandonné par la plus grande partie de son armée, rejeté par tous les chefs mahrates, et contraint d'aller chercher un asile à Bombay, où ses trésors et ses promesses lui valurent, de la part des Anglais, une réception favorable et une armée. Telle fut l'origine de la première guerre directe des Anglais contre les Mahrates. Les hostilités commencèrent par terre et par mer. Les Anglais s'emparèrent de Baroch, place-forte à douze lieues de Surate, et conquirent ensuite l'île de Salcette, en déc. 1774. Rakoubah leur en fit la cession. Mais ce chef venait d'être battu par les troupes de Pounah. Forcé de lever le siége de Broderah et de fuir avec mille hommes, il se retira vers Cambaye, dont on refusa de lui ouvrir les portes, et se rendit à Bounagar, d'où il passa, dans une galiote, à Surate. Ce fut là que les Anglais, commandés par le colonel Keating, étant venus le joindre, ils marchèrent ensemble vers Pounah, au printemps de 1775. Leur armée fut

mise en déroute par les Mahrates. Cependant un des douze chefs du gouvernement de Pounah ayant pris ouvertement les intérets de Rakoubah, les hostilités continuèrent avec des succès balancés. Mais le conseil de Calcutta désapprouva cette guerre, et députa le colonel Upton à la cour de Pounah, pour y négocier une paix avantageuse, qui fut conclue et ratifiée le 1er. mars 1776. Cette convention satisfit peu Rakoubah et ses auxiliaires, qui, ayant obtenu quelques avantages, menaçaient de nouveau Pounah. Quoiqu'elle cédât aux Anglais Salcette et les îles adjacentes, dans la baie de Bombay, et la ville de Baroche (l'ancienne Barygaza), avec un territoire considérable; elle les obligeait d'abandonner Rakoubah, de lui retirer leurs secours, et elle prescrivait à ce prince de congédier ses troupes, de renoncer à ses prétentions, et de se retirer dans les états des Mahrates, où on lui offrait un asile et une pension convenable. Rakoubah, se croyant vendu à ses ennemis, et regardant comme une prison la résidence qui lui était assignée, refusa les conditions stipulées pour lui, et ne licencia pas ses troupes, qui, faute de paiement, pillèrent les villages des environs de Surate, et en dévastèrent les campagnes. Craignant enfin d'être livré, par les Anglais, aux Mahrates, et n'ayant pu réussir, auprès du consul français à Surate, Anquetil de Briancourt, à s'assurer des secours de Pondichéri, ou même de France, il rechercha la protection des Portugais. Mais le gouverneur de Daman lui refusa l'entrée de la ville; et le vice-roi de Goa, ne voulant pas se brouiller avec les Mahrates, qui négocièrent avec lui, fut sourd aux propositions de Rakoubah. Celui-ci, dans cet intervalle, ayant épuisé ses provisions et ses finances, vivait en chef de brigands, et ravageait les provinces qu'il parcourait. Il tenta vainement de corrompre le gouverneur mahrate de Baçain, et n'osa pas même attaquer cette place. Poursuivi par une partie de la garnison, il n'eut que le temps de s'enfuir, et de traverser un bras de mer, auprès de Bombay, où il se jeta une seconde fois entre les bras des Anglais, qui, très-contents de recommencer la guerre, le reçurent avec joie, et lui promirent de nouveaux secours. Les circonstances semblaient plus favorables. Ses intrigues avaient excité deux révolutions à Pounah: et le conseil de Calcutta, inquiet des négociations des Mahrates avec l'agent français, Saint-Lubin; trompé d'ailleurs sur la force réelle du parti de Rakoubah, consentit à opérer une diversion en sa faveur, de concert avec le gouvernement de Bombay. Mais la soif des conquêtes aveuglait étrangement les Anglais. Les hommes attachés à ce prince turbulent étaient prisonniers à Pounah; et personne, parmi les Mahrates, ne songeait à le rétablir sur le trône. Le 22 novembre 1778, une armée de huit à dix mille hommes, y compris sept cents Européens, suivant Anquetil de Briancourt, ou seulement de quatre mille hommes, suivant les relations anglaises (qui sans doute n'y comprennent pas la division d'avant-garde, composée de deux régiments de cipayes, de six cents chevaux et de plusieurs éléphants, que commandait Rakoubah, monté sur un de ces animaux), partit de Bombay avec une énorme quantité d'artillerie, de bagages et de bestiaux, qui retardaient sa marche, dans une contrée

aride et montagneuse. Pendant cinquante jours, elle ne rencontra point d'ennemi, et put impunément mettre à feu et à sang tout le pays qu'elle traversait. La ruine du beau village de Tulicanoun fut son dernier exploit. Attaquée par 60,000 Mahrates, à deux journées de Pounah, elle battit en retraite, fut enveloppée à Wargaoun, le 16 janvier 1779, et forcée, après un combat très-meurtrier, de se rendre à discrétion. Les ennemis se montrèrent généreux : ils se contentèrent de la restitution des pays cédés aux Anglais, ou conquis par eux; et, moyennant des otages, ils leur permirent de retourner à Bombay, et leur fournirent des provisions. Rakoubah, prévoyant l'issue de cette expédition, avait traité secrètement avec les chefs mahrates, et il passa dans leur camp, dès le commencement de l'action générale; mais, dupe d'une feinte réconciliation, il fut conduit prisonnier à Pounah. Il s'échappa, au mois de juin, et se réfugia dans le camp du colonel Goddard, qui commandait l'armée anglaise du Bengale. On lui témoigna cependant moins d'égards; on diminua sa pension, et on le traita comme un homme qui pouvait aider à faire la paix ou la guerre avec plus d'avantage. Les succès que l'armée de Goddard remporta sur les Mahrates, et les intelligences qu'il entretint avec Madadji Scindiah, l'un de leurs chefs, amenèrent enfin un traité définitif, qui fut signé à Salbey, le 17 mars 1782. Les Anglais rendirent leurs dernières conquêtes; mais ils obtinrent la cession à perpétuité de Salcette et des îles voisines, de Baroche et de son territoire. Ils renoncèrent aussi à protéger et à secourir Rakoubah, à qui l'on accorda quatre mois pour choisir sa résidence irrévocable auprès de Scindiah ou de tout autre chef mahrate. Nos Mémoires ne nous disent pas dans quel asile cet usurpateur se retira avec son fils adoptif. Nous ignorons également l'année de sa mort; mais il est probable que ses jours furent respectés par les Mahrates, parce qu'il était de la race des brahmes. L'Anglais Mackintosh nous apprend que Rakoubah était grand et mince; qu'il avait l'abord sévère, mais noble et expressif; qu'il était superstitieux, rusé, insinuant et fourbe; qu'il aimait le faste dans son costume et dans ses équipages; et que les troupes anglaises lui rendaient les honneurs militaires pendant son séjour à Bombay. A—T.

FIN DU TRENTE-SIXIÈME VOLUME.

30878

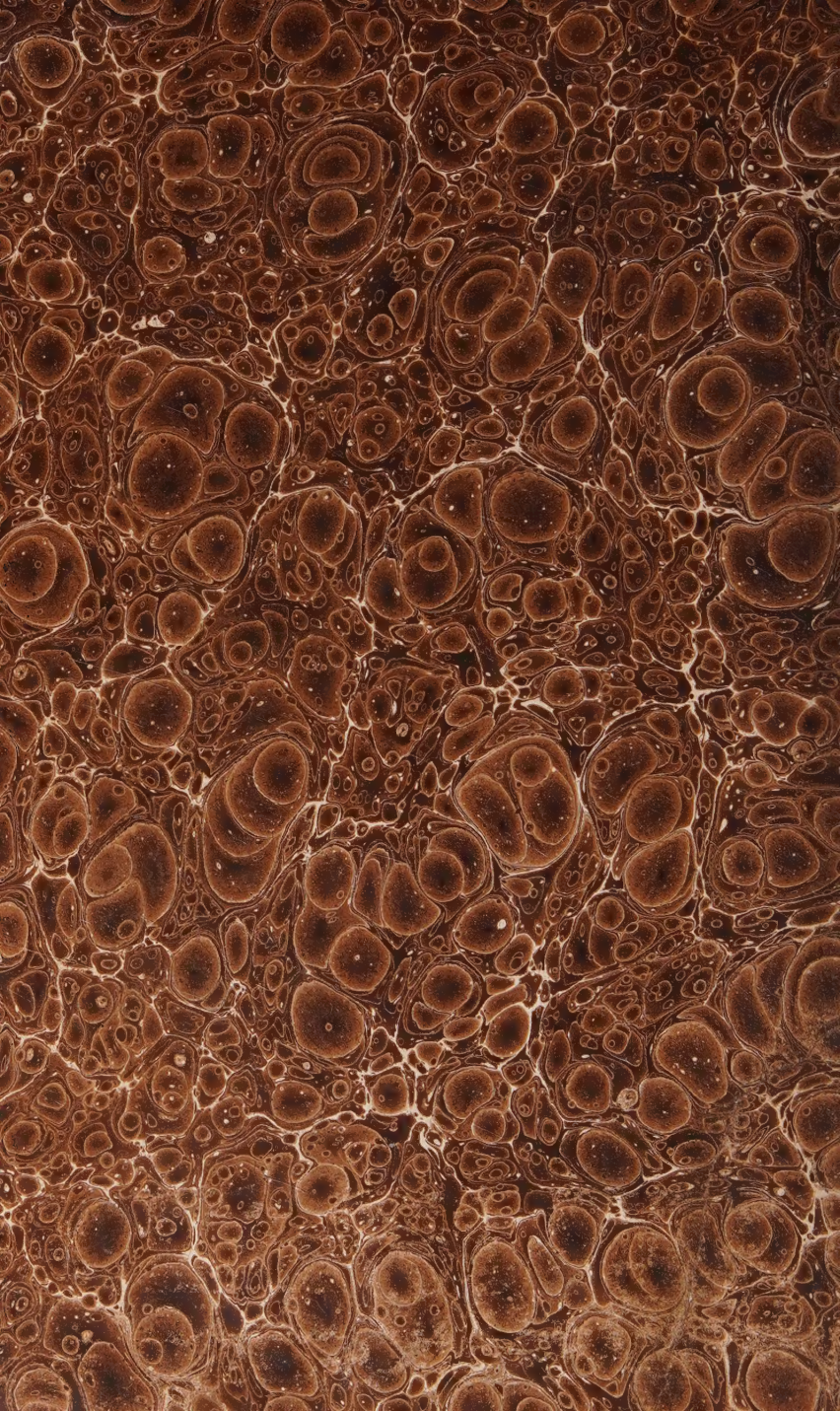
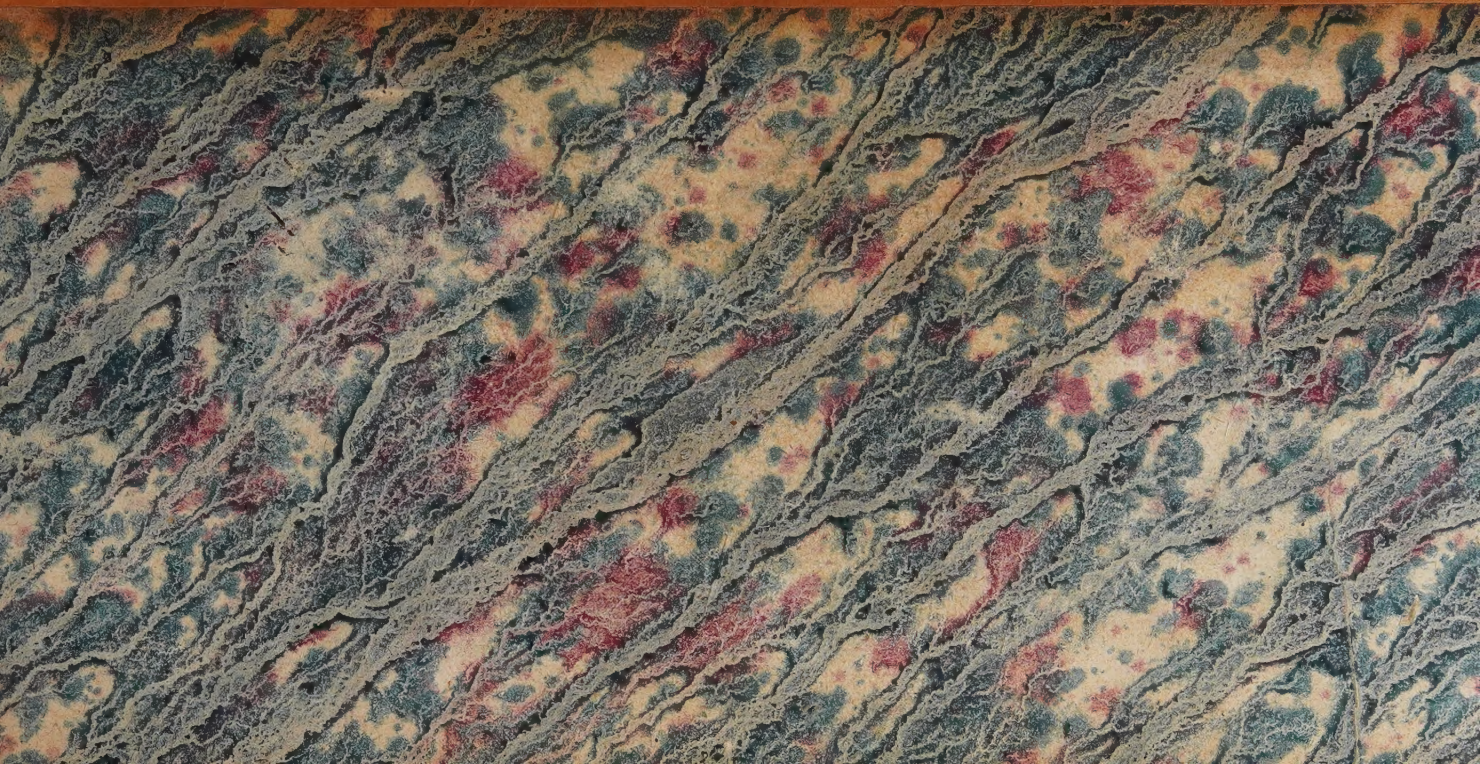
MILLS COLLEGE LIBRARY
3 3086 00183 5958